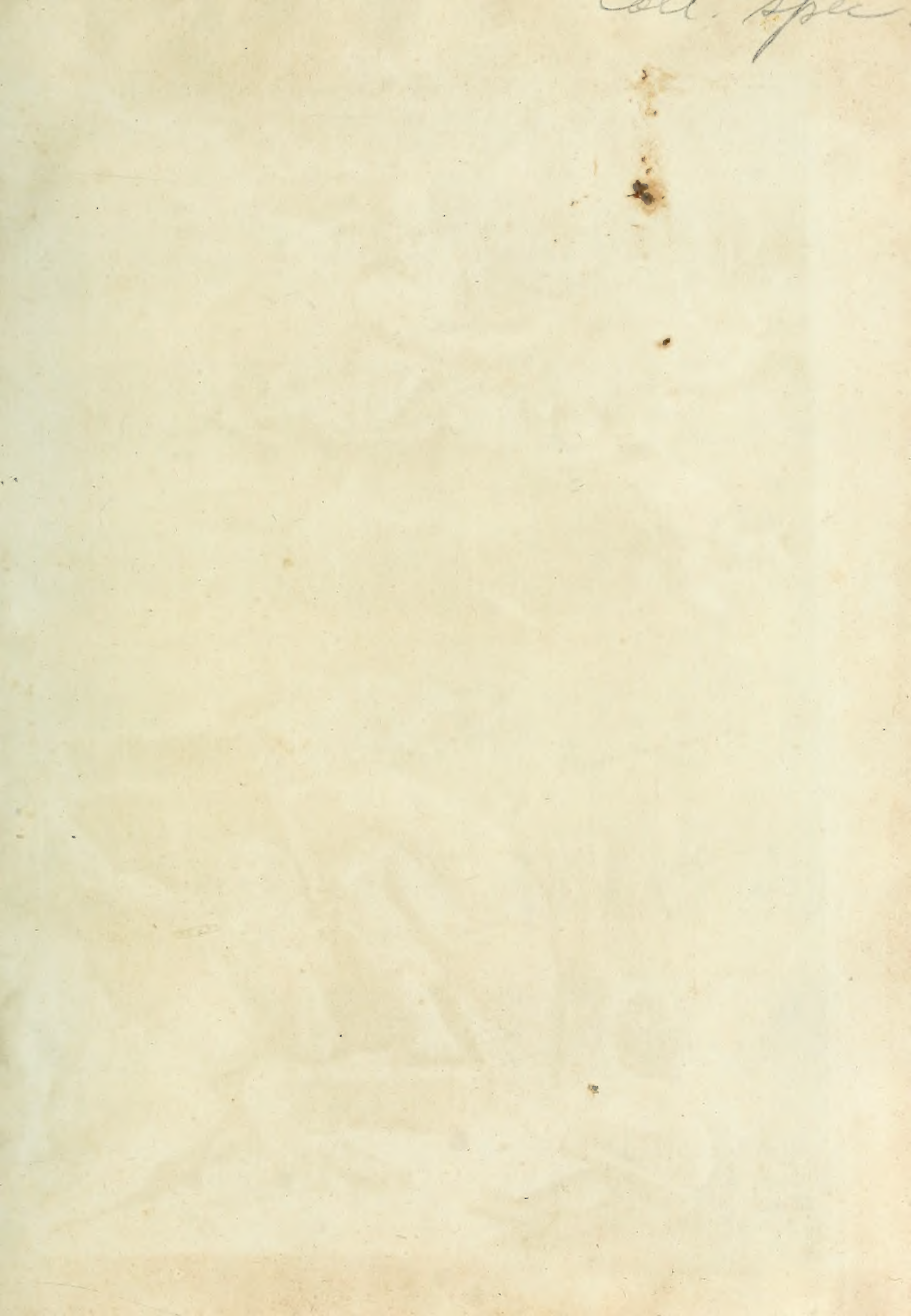



. COLL.
TAV S.J.







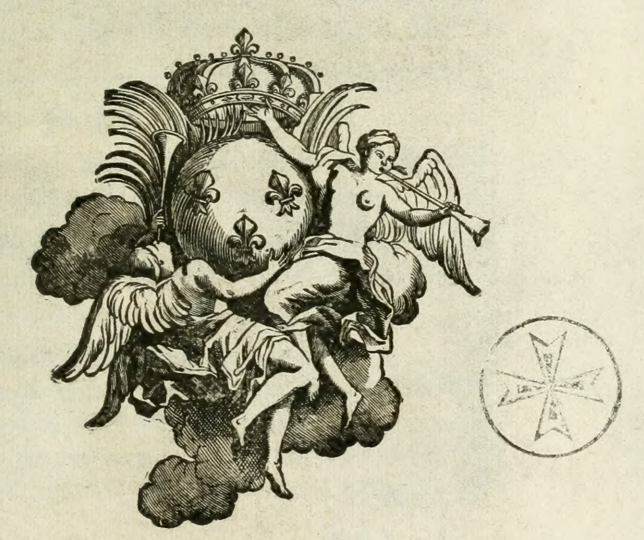
Ant. Coypel inv. *N. Pitau Effigiem Regis sculp.* *C. Simonneau Sculp*

HISTOIRE
DE L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES LETTRES,

AVEC

Les Mémoires de Littérature tirez des Registres de cette Académie, depuis l'année M. DCCXXVI. *jusques & compris l'année* M. DCCXXX.

TOME SEPTIEME.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCXXXIII.

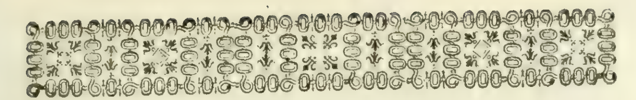


TABLE POUR L'HISTOIRE.

HISTOIRE

De l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, depuis l'année 1726. jusques & compris l'année 1730. *Page 1.*

HISTOIRE

Des Ouvrages de l'Académie depuis l'année 1726. jusques & compris l'année 1730.

* ij

ELOGES

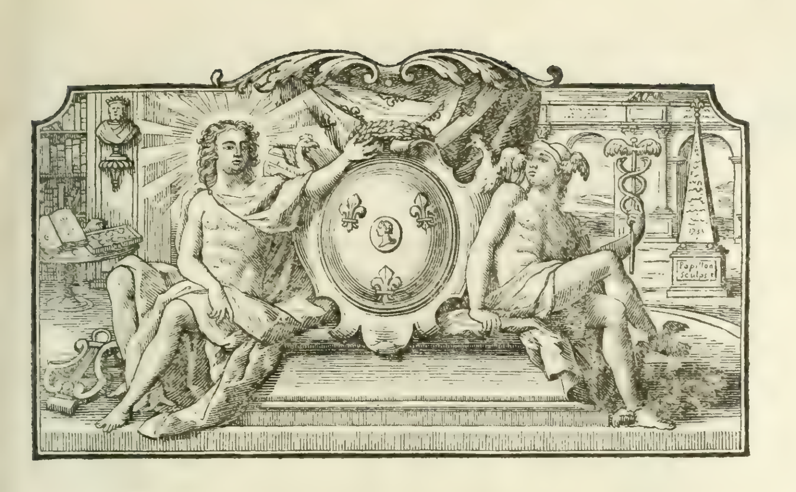
Des Académiciens, morts depuis M. DCCXXVI. jusqu'en M. DCCXXX.



TABLE
POUR
LES MEMOIRES.

TOME SEPTIEME.

HISTOIRE



HISTOIRE
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET
BELLES LETTRES.



'HISTOIRE de l'Académie des Belles Lettres, que nous avions promiſe au public, depuis ſon eſtabliſſement juſqu'à préſent, s'y trouve enfin heureuſement amenée par ces deux nouveaux volumes, au ſeul intervalle près que demandoit naturellement le cours d'une impreſſion longue & variée; & ces ſortes d'intervalles, dont il n'y a perſonne qui ne connoiſſe l'uſage & la néceſſité, ſeront ſucceſſivement remplis avec toute l'exactitude poſſible.

Avant que de rapporter, ſuivant noſtre coûtume, les changements arrivez dans la Liſte des Académiciens pendant les années dont nous donnons l'hiſtoire, il eſt à propos de rendre compte d'un fait qui intéreſſe également le bien des Lettres, & l'honneur de l'Académie.

Mehemet Effendy, Ambaſſadeur de la Porte, & Zaïd Aga ſon fils qui l'avoit ſuivi en France, eſtant retournez à Conſtantinople, y parlérent avec tant d'admiration de tout ce qu'ils avoient vû icy, & principalement de la maniére dont on y cultivoit les Lettres & les Beaux Arts, que malgré la prévention & l'indolence naturelle des Turcs, la forme & les maximes de leur gouvernement, l'eſprit même de la Religion Mahométane, on vit ſur la fin de l'année 1726. une véritable Imprimerie eſtablie à Conſtantinople ſous la protection du Grand Vizir & l'autorité du Sultan. L'année ſuivante Zaïd Aga, informant de ces progrès M. l'Abbé Bignon Preſident de l'Académie, luy écrivit que s'il ſe trouvoit ſur les lieux quelque Académicien intelligent, il ne déſeſpereroit pas de le faire pénétrer juſques dans la Bibliothéque du Grand Seigneur, ou pluſtoſt dans celle des anciens Empereurs Grecs, qui lors de la priſe de Conſtantinople, fut ſoigneuſement conſervée par le commandement exprès de Mahomet II. On pouvoit ſe flater d'y trouver pluſieurs de ces ouvrages célébres, dont on regrette ſi juſtement la perte; les avances & la bonne volonté de Zaïd Aga ſembloient applanir une partie des difficultez, & quoyqu'on eût d'ailleurs d'aſſez fortes raiſons pour croire que cette ancienne Bibliothéque ne ſubſiſtoit plus, l'amour du bien public l'emporta ſur toute autre conſidération, & on ſe détermina à faire une tentative qui, à tout prendre, ne devoit pas eſtre abſolument infructueuſe; car il n'eſtoit pas poſſible que les Grecs n'eûſſent conſervé quelques anciens Manuſcrits. Ainſi, dans la vûe de recouvrer au moins cette partie, le Roy nomma au mois de Juillet 1728. M. l'Abbé Sevin, Académicien Penſionnaire, & M. l'Abbé Fourmont Aſſocié, pour aller faire cette recherche ſous ſes ordres. Ils s'embarquérent l'un & l'autre ſur la fin de la même année, avec M. le Marquis de Villeneuve, que

Sa Majesté avoit nommé peu de temps auparavant pour son Ambassadeur à la Porte, & on verra par les Relations abrégées de ce voyage littéraire, que M. l'Abbé Sevin en a rapporté pour la Bibliothéque du Roy, & par conséquent pour la Republique des Lettres plus de six cens Manuscrits d'élite, sans compter ceux que les correspondances qu'il a eû soin d'establir en divers lieux ont procurez depuis son retour; & que M. l'Abbé Fourmont a joint à un grand recueil de Médailles, les Desseins de plusieurs monuments antiques très-singuliers, & la copie figurée de près de trois mille Inscriptions des premiers temps, dont aucune n'a encore esté publiée.

A la fin de la partie historique de ce volume.

CHANGEMENTS arrivez dans la Liste des Académiciens depuis l'année 1726. jusques & compris l'année 1730.

EN M. DCCXXVI.

M. le Mareschal d'Estrées & M. le Duc de Coislin Evêque de Metz, furent nommez Académiciens Honoraires, à la place de M. Bignon l'aîné Conseiller d'Estat, & de M. le Peletier de Souzy Doyen du Conseil, morts sur la fin de l'année précédente.

M. l'Abbé Sevin fut nommé à la place de Pensionnaire, vacante par la démission de M. Morin, & M. l'Abbé Souchay à celle d'Associé de M. l'Abbé Sevin.

M. Boivin le Cadet, Académicien Pensionnaire, mourut.

EN M. DCCXXVII.

M. Blanchard succéda à la place de Pensionnaire de M. Boivin, & M. Bonamy à celle d'Associé de M. Blanchard.

On déclara vacantes les places d'Associez qu'occupoient M. l'Abbé Gouley & M. de Riancourt, & MM. De la Barre & Abbé Vatry y furent nommez.

M. De Pouilly, autre Académicien Associé, se disposant à faire un establissement en Province, sa place fut aussi déclarée vacante.

EN M. DCCXXVIII.

M. l'Abbé de Canaye fut nommé à la place d'Aſſocié qu'occupoit M. De Pouilly.

L'Académie, en conſidération des avantages que luy procuroit la correſpondance de M. De Valbonnays, Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Grenoble, luy donna, avec l'agrément du Roy, des Lettres d'Académicien Honoraire Correſpondant.

MM. les Abbez Fraguier & Couture Académiciens Penſionnaires, moururent, & furent remplacez, l'un par M. Hardion, l'autre par M. l'Abbé Banier, dont les places d'Aſſociez ne furent remplies que l'année ſuivante.

L'Académie perdit encore M. le Cardinal Gualterio, Académicien Honoraire Eſtranger, & M. de la Neufville Aſſocié Vétéran.

EN M. DCCXXIX.

MM. De la Nauze & Abbé Paris furent nommez aux places d'Aſſociez de M. Hardion & de M. l'Abbé Banier, devenus Penſionnaires.

MM. De la Loubére & Abbé Boutard, Penſionnaires Vétérans, moururent.

L'Académie donna, avec l'agrément du Roy, des Lettres d'Aſſocié Correſpondant à M. Schepflin Profeſſeur en Hiſtoire & Belles Lettres, & Recteur de l'Univerſité de Straſbourg.

M. l'Abbé de Boiſſy, Aſſocié Vétéran, mourut.

M. le Marquis Capponi, Grand Fourrier du Palais Apoſtolique, fut nommé à la place d'Académicien Honoraire Eſtranger, de feu M. le Cardinal Gualtério.

EN M. DCCXXX.

M. le Préſident de Valbonnays, Académicien Honoraire Correſpondant, mourut, & ſa place, qui eſtoit une place extraordinaire, ne fut point remplie.

HISTOIRE
DES OUVRAGES
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET
BELLES LETTRES.

SUITE DU TRAITÉ DES AUTELS *consacrez au vray Dieu, depuis la création du Monde, jusqu'à la naissance de Jesus-Christ.*

NOUS avons donné au commencement du 5.e Volume de ces Mémoires, l'extrait de plusieurs Dissertations de M.r l'Abbé de Fontenu sur les Autels consacrez au vray Dieu, depuis la création du monde jusqu'à la sortie des Juifs du Désert : il nous reste à rendre compte de plusieurs autres Discours du même Académicien sur les autels que les Juifs luy consacrérent encore, depuis leur sortie du désert jusqu'à la naissance de Jésus-Christ. 1726. & suiv.

Les Autels dont il s'agit d'abord, sont ceux que Balaam fit élever sur les trois principales éminences du Mont-Abarim, en présence de l'armée des Israëlites, campée dans les plaines de Moab. L'on sera sans doute estonné de trouver icy au rang des monuments sacrez, ces autels que plusieurs Peres de l'Eglise & quantité d'interprétes de l'Ecriture soûtiennent n'avoir esté dédiez qu'au démon. Balaam, disent-ils, n'y offrit des victimes que pour en tirer des pronostics par l'inspection de leurs entrailles; il ne paroissoit s'adresser au vray Dieu que pour en imposer à ceux qui le consultoient; s'il prononce des prophéties en faveur d'Israël, s'il luy donne les bénédictions les plus singuliéres, son esprit & sa volonté, selon Philon & plusieurs Commentateurs des Livres sacrez, n'y avoient aucune part. On ne se contente pas de luy oster la qualité de Prophéte, que luy donnent néantmoins, toute l'école Juive, plusieurs célébres critiques, S.t Jerôme, S.t Pierre même; on le fait encore passer pour un devin, un magicien, un idolâtre, dont les sacrifices ne s'adressoient qu'aux Dieux de Moab & de Madian. Mais, outre qu'on ne le dit que pour avoir pris en mauvaise part les termes hébreux de *Pathoura*, de *Chosem* & de *Nechaschim*;

qui eſtant de ſignification douteuſe, peuvent eſtre expliquez dans un ſens plus favorable, ainſi que les expreſſions d'*Ariolus* & d'*Augurium*, de la Vulgate au ſujet de Balaam; rien n'eſt auſſi plus contraire au ſens ſimple & naturel du texte ſacré, que les idées ſous leſquelles quantité d'auteurs nous repréſentent ce Prophéte. C'eſtoit à la vérité un ambitieux, un avare, un cœur corrompu; mais on ne peut luy refuſer la qualité de véritable Prophéte & d'adorateur du vray Dieu; il appelle le Seigneur ſon Dieu, *Jehova Elohai*, il en reconnoît la toute-puiſſance, la ſuprêmatie au-deſſus de toutes les créatures, la force infinie & la ſouveraineté par ſes noms caractériſtiques de *Saddaïs*, d'*Hélion*, d'*Elohim*, de *Jehova;* il ne conſulte que luy ſeul, il a des entretiens avec luy, il en reçoit les ordres, & les execute; enfin, toutes ſes démarches annoncent que c'eſt à luy ſeul & non aux faux Dieux qu'il adreſſe ſes ſacrifices, qu'il conſacre des autels; & s'il en éléve juſqu'à vingt-un, ſept ſur chaque éminence du Mont-Abarim, s'il y multiplie ſes holocauſtes, ce n'eſt que pour engager le Dieu d'Iſraël par l'importunité de ſes vœux à ſe déclarer pour les Moabites, à abandonner ſon peuple, & à le charger de ſa malédiction. Le Roy de Moab même n'avoit point d'autres vûës dans ces ſacrifices réïterez, que d'attirer dans ſon parti la divinité qu'adoroient les Juifs: c'eſt ainſi que les Romains invoquoient les Dieux des Nations qu'ils attaquoient.

Mais, dit-on, les cérémonies que Balaam obſerva dans ſes ſacrifices, tiennent trop de l'idolâtrie, & même des pratiques ſuperſtitieuſes des devins & des magiciens, pour pouvoir ſe perſuader que ce fut au vray Dieu qu'il conſacra les autels du Mont-Abarim. Premiérement, cette préférence affectée pour le nombre de ſept, tant à l'égard des autels, que des victimes qui devoient y eſtre immolées, eſtoit une eſpéce de Rit purement payen, & tiré de l'art magique, ſuivant lequel le nombre de ſept eſtoit un nombre myſtérieux conſacré aux ſept planétes, & qui avoit la vertu, à ce que prétendoient les Magiciens, d'en tirer les Génies pour les faire deſcendre ſur la terre. Secondement, ces autels multipliez ſept à ſept en différents lieux, coup

ſur

ſur coup; ces ſacrifices redoublez d'un moment à l'autre, avec un ſi grand nombre de victimes; l'affectation d'aller tantoſt d'un coſté, tantoſt d'un autre, tout cela donne à connoiſtre, que Balaam prétendoit en quelque ſorte enchanter la Divinité, ſuivant la ridicule opinion des Philoſophes & des Magiciens de l'Egypte, qui s'imaginoient, dit Jamblique, que les Dieux ne pouvoient réſiſter au grand nombre des victimes, & qu'elles avoient le pouvoir de les forcer à quitter le ſéjour céleſte pour venir converſer avec les hommes. L'on répond à ces raiſons, 1.° que Balaam ne ſe ſervoit point du nombre de ſept comme d'un nombre magique, mais comme d'un nombre, qui ſelon Aben Eſra, ſignifioit les ſept principales perfections de Dieu, & déſignoit les ſept fameux autels qu'Abraham, Iſaac & Jacob luy avoient dédiez. Ce nombre rappelloit ſur-tout le ſouvenir de la Création; il eſtoit d'ailleurs conſacré aux cérémonies de la Religion : Dieu ordonna luy-même aux amis de Job, d'offrir un ſacrifice de ſept veaux & de ſept béliers; & David, dans la ſolemnité de la tranſlation de l'Arche, crût qu'un pareil ſacrifice ſeroit le plus agréable qu'il pût offrir au Seigneur. Abraham luy en avoit donné l'exemple, en faiſant préſent à Abimelech de ſept brebis pour eſtre immolées en holocauſte ſur l'autel, à la face duquel il avoit contracté alliance avec ce Prince.

2.° Combien, dans les grandes ſolemnitez, ne multiplioit-on pas les ſacrifices chez les Juifs, & quelle prodigieuſe quantité d'hoſties n'immoloit-on pas dans les occaſions d'éclat? On ſçait par l'Ecriture, de quelle efficace ſont auprès du thrône de la Majeſté Divine, les priéres ferventes & redoublées. On n'ignore pas non plus la préférence & la prédilection, que Dieu même marquoit pour certains lieux, où il ſe plaiſoit ſur-tout à exaucer les vœux de ſon peuple; de-là, le nom de Sainte que l'on donna à la ville de Jéruſalem, celuy de plus Saint qu'eût le mont de Sion, & de Très-Saint qu'eût le Temple de Salomon. Au reſte, les autels que Balaam dreſſa ſur les hauteurs du Mont-Abarim, ayant eſté faits ſur le champ & à la hâte, furent de ces ſortes d'autels que les anciens nommoient *Aræ temerariæ, ſubitæ, temporales*, qui n'eſtoient que de ſimples gazons, ou tout

Civitas ſancta, Mons Sion ſanctior, Templum ſanctiſſimum, diſent les Commentateurs des livres ſacrez.

au plus de pierres bruttes, ramaſſées ſur le champ & au hazard; tels que furent les autels que Dieu permit à ſon peuple de luy dédier dans le déſert, avant la conſtruction du Tabernacle.

M. l'Abbé de Fontenu, paſſant des autels que Balaam fit élever ſur le Mont-Abarim, à ceux que les Iſraëlites conſacrérent au vray Dieu depuis leur entrée dans la Terre Sainte, obſerve

Deuter. c. 12. v. 5.

d'abord, qu'encore qu'il fût deffendu ſous peine de la vie de ſacrifier ailleurs qu'à l'autel des holocauſtes devant la porte du Tabernacle, cette loy ne fut pourtant point ſi générale, qu'elle n'eût ſes exceptions.

Les meilleurs Commentateurs de l'Ecriture conviennent, que les Juifs ne furent point obligez de ſe ſoûmettre à cette ordonnance, dans les temps que l'Arche d'Alliance n'eût point une demeure ſtable & conſtante, ſoit à Galgala, ſoit à Cariathiarim, ſi ce n'eſt à l'égard des ſacrifices de précepte, tels qu'eſtoient ceux de chaque jour, du ſoir & du matin, ceux des jours de Sabbath, des Néoménies & des grandes ſolemnitez, mais nullement à l'égard des ſacrifices arbitraires & de dévotion,

Exod. c. 20. v. 24.

qu'il eſtoit permis d'offrir ſur différents autels. Auſſi, Dieu avoit-il promis aux Iſraëlites de venir à eux, & de les combler de ſes faveurs dans tous les lieux où ils brûleroient de l'encens à ſon honneur, comme le porte le texte Hébreu.

D'ailleurs, quoyque tout ſacrifice, ſoit de précepte, ſoit de ſurérogation, dût ſous peine de mort, s'offrir à l'Autel des holocauſtes lorſque l'Arche eût une demeure permanente, d'abord à Silo, & enſuite à Jéruſalem, que les Rabins nomment *electam domum, æternam domum;* Dieu eſtant le maiſtre de diſpenſer de ſes Loix, d'y déroger, de les révoquer, & d'en eſtablir de nouvelles, ſelon la diverſité des temps, des lieux, des évenements, des circonſtances particuliéres, & même ſelon la différence des perſonnes; on ne peut diſconvenir que les Juifs n'ayent pû légitimement dreſſer des Autels indépendamment de celuy des holocauſtes, toutes les fois qu'il a plû au Seigneur de le permettre ou de l'ordonner, ſoit par la bouche du Grand Preſtre ou de ſes Prophétes, ſoit par inſpiration, ſoit par quelque marque authentique de ſa volonté.

Or, ſuivant ces principes, l'on ne doit pas eſtre ſurpris qu'il y ait eû tant d'Autels dédiez au vray Dieu, depuis l'entrée des Juifs dans la Terre Sainte, juſqu'à la fondation du Temple de Salomon. Le premier de ces monuments fut fondé, ſi nous en croyons Joſephe, ſur les bords du Jourdain; les Iſraëlites, ſelon cet hiſtorien, n'eûrent pas pluſtoſt paſſé ce fleuve, qu'ayant dreſſé ſur le champ un autel des douze pierres, que les Chefs des douze Tribus avoient tirées du fond du Jourdain par ordre du Seigneur, ils y offrirent un ſacrifice en action de graces. Cet autel fut conſtruit ſi ſolidement, que S.t Jérome aſſûre qu'il ſubſiſtoit encore de ſon temps.

Le ſecond autel que les Juifs élevérent dans la Terre promiſe, ſut celuy du Mont-Hébal; c'eſtoit pour obéir à l'ordre de Dieu: *Lorſque vous aurez paſſé le Jourdain*, leur avoit-il dit par la bouche de Moyſe, *vous dreſſerez un monument de pierres ſur le Mont-Hébal, ſelon que je vous le commande aujourd'huy, vous l'enduirez de chaux, vous érigerez-là au Seigneur voſtre Dieu un autel de pierres bruttes & non polies, ſur leſquelles le fer n'aura point paſſé, & vous luy offrirez des holocauſtes & des hoſties pacifiques, dont vous mangerez avec joye en ſa préſence, & vous écrirez nettement & diſtinctement ſur les pierres, toutes les paroles de la Loy que je vous propoſe.* *Deut. c. 27. v. 4.*

Quoyque les Interprétes de l'Ecriture ne conviennent pas du temps auquel ce monument fut élevé; néantmoins l'opinion la plus conforme au texte du livre de Joſué, eſt que ce fut auſſitoſt après la priſe de la ville d'Haï.

Les critiques n'ont pas moins de peine à convenir de l'inſcription qui fut gravée ſur cet autel. Le ſentiment le plus probable eſt celuy de Maſius, qui croit après Joſephe, qu'on écrivit ſur la baſe de ce monument les bénédictions & les malédictions que les douze Tribus prononcérent alternativement par l'ordre du Seigneur de deſſus les Monts Hébal & Garizim. Moyſe leur donna le nom de Loy, parce qu'elles contiennent ce qu'il y a de plus eſſentiel dans la Loy. *Deut. c. 27. v. 13.*

Les pierres en eſtoient auſſi d'une grandeur énorme, non ſeulement afin que l'inſcription y fût gravée avec plus d'eſtenduë *Ingentes lapides*, dit le texte Sacré.

& en plus gros caractéres, mais auſſi afin que ce monument eût toute la ſolidité requiſe pour pouvoir faire paſſer à la poſtérite la mémoire de l'Alliance que le Seigneur avoit renouvellée avec ſon peuple ſur le Mont-Hébal.

Les hiſtoires prophanes ſont quelquefois mention de pareils autels à deux uſages; ſçavoir pour y ſacrifier, & pour tranſmettre par leur moyen aux ſiécles futurs certains faits mémorables, qui ſans ce ſecours, ſeroient reſtez dans un oubli éternel.

L'autel du Mont-Hébal y avoit eſté élevé par l'ordre de Dieu même, & en préſence de l'Arche d'Alliance; il n'en fut pas de même de cet autel d'une hauteur prodigieuſe, ainſi que le marque l'Ecriture, que les Tribus de Ruben, de Gad, & la demi-Tribu de Manaſſé, firent élever ſur la rive du Jourdain en repaſſant dans le pays de Galaad. Les autres Tribus qui eſtoient reſtées à Silo où l'Arche eſtoit déposée, regardant cette action comme une apoſtaſie, les auroient exterminées pour les en punir, ſi elles n'euſſent eſté informées que cet autel avoit eſté dreſſé, non pour y offrir des ſacrifices, mais ſeulement pour rendre témoignage à leurs deſcendants de l'union qui devoit toûjours ſubſiſter entre toutes les Tribus d'Iſraël, & que le Dieu qu'elles adoroient eſtoit le ſeul & le véritable Dieu.

Infinitæ magnitudinis.

Vocaveruntque filii Ruben & filii Gad altare quod extruxerant, teſtimonium quod ipſe ſit Deus.

Ainſi vit-on dans le Paganiſme de ces ſortes d'autels, qui ſans eſtre deſtinez à immoler des victimes, ſervoient ſeulement de preuves de faits dignes d'eſtre éterniſez; c'eſt dans ce ſens que les termes de Βωμὸς & d'*Ara*, ſe prennent quelquefois dans les anciens auteurs.

Quoyqu'on taxe communément d'impiété les ſacrifices faits ailleurs qu'à l'autel des holocauſtes pendant les trois cens ans & plus que l'Arche eût une demeure fixe à Silo, & que le tabernacle & l'autel des holocauſtes fuſſent révérez comme le centre du culte Judaïque, où ſe rapportoit preſque tout le miniſtére des Preſtres & des Lévites; cependant les Ecrivains ſacrez font mention, même avec éloge, de pluſieurs autels, qui pendant ce temps-là furent conſacrez au Seigneur, & de ſacrifices tant publics que particuliers qu'il reçût favorablement, quoyqu'offerts hors du tabernacle, & ſur d'autres autels que celuy des holocauſtes.

Tels furent les ſacrifices qu'offrirent, 1.° Les Juifs aſſemblez dans le lieu des Pleurs, quelque temps après la mort de Joſué. 2.° Les dix Tribus qui ſe rendirent à Silo après la deſtruction preſque totale de la Tribu de Benjamin. 3.° L'autel que Dieu ordonna à Gédéon d'élever ſur un rocher, & qui fut nommé *Ichaloum*, c'eſt-à-dire la paix, ou le ſalut; 4.° Celuy de Manné pere de Samſon, merveilleux l'un & l'autre, puiſque l'Ange du Seigneur y fit en quelque ſorte l'office du Grand Preſtre.

Tous ces ſacrifices eſtoient faits dans des occaſions ſingu-liéres; & comme ils eſtoient au-deſſus des regles ordinaires, ils ne pouvoient tirer à conſéquence: auſſi, Dieu dans ces ren-contres déclaroit ſa volonté d'une maniére trop éclatante pour ne pas s'y ſoûmettre, & ces exceptions n'arrivérent que très-rarement pendant que l'Arche d'Alliance reſta à Silo; Iſraël ne ceſſa point pendant tout ce temps-là d'immoler ſes victimes à l'autel des holocauſtes.

Mais l'Arche ayant eſté enlevée de Silo par les Philiſtins, ſous le Grand Preſtre Héli, & dépoſée depuis à Cariathiarim, dans la maiſon d'Abinadab; les Iſraëlites n'eſtant plus obligez de ne ſacrifier qu'à l'autel des holocauſtes, ils ne firent aucun ſcrupule d'offrir en tous lieux des ſacrifices volontaires & de dévotion, & de multiplier les autels par toute la Judée.

Le premier de ces autels, eſt celuy qui au retour de l'Arche, fut dreſſé dans le champ de Joſué: comme cet autel fut fait ſubitement, il ne pût eſtre que de ſimples gazons, ou de pierres bruttes ramaſſées au hazard. Ces ſortes d'autels ne pouvoient ſe ſoûtenir long-temps, on les défaiſoit même quelquefois auſſi-toſt après les ſacrifices, ce qui oſtoit toute occaſion de continuer à y en offrir.

Le texte ſacré s'exprime même d'une maniére à faire con-jecturer que les Bethſamites ſe trouvant ſurpris par l'arrivée de l'Arche ſur leurs terres, ne firent un autel que du bois du cha-riot ſur lequel l'Arche avoit eſté renvoyée, & que faute d'autres victimes, ils immolérent en holocauſte les deux vaches qui avoient conduit chez eux ce dépoſt ſacré, quoyqu'il fût expreſ-ſément deffendu par la loy de ſacrifier des animaux femelles.

Pausan. Bœot. L'antiquité prophane nous fournit des exemples de pareils autels, formez du seul bois sur lequel les victimes devoient estre consumées.

L'Arche d'Alliance ayant esté transférée du champ de Josué, dans la maison d'Abinadab à Gabaa de Cariathiarim, c'est-à-dire, sur une éminence de cette ville, cet endroit devint un des plus célébres de ces hauts lieux où les Israëlites se plaisoient si fort à aller brûler de l'encens, soit au vray Dieu, soit aux fausses Divinitez. Entre ces hauts lieux, Gabaon fut celuy qui fut le plus fréquenté, depuis que le tabernacle & l'autel des holocaustes y eûrent esté transportez de Nobé, où on les avoit transportez de Silo; les Prestres & les Lévites continuérent à y faire les fonctions de leur ministére sous les ordres du Grand Prestre, & ne cessérent point d'y offrir les sacrifices de précepte jusqu'à la fondation du Temple: c'estoit alors le plus considérable de tous les hauts lieux, & Salomon, au commencement de son regne, y alla faire un sacrifice des plus solemnels *.

Entre les hauts lieux où les Israëlites alloient brûler de l'encens sur les autels, on en révéroit plusieurs, comme choisis de Dieu même pour s'y faire adorer. Outre Gabaa de Cariathiarim, on doit mettre de ce nombre les hauteurs de Maspha &
Reg. l. 1. c. 7. v. 9. de Ramatha, où Samuel, après avoir pris le gouvernement du
Reg. l. 1. c. 7. v. 16. peuple de Dieu, alloit en qualité de Prophéte, n'estant que Lévite, sacrifier sur les autels qu'il y avoit fait construire par inspiration divine. Samuel, dans le premier livre des Rois, fait aussi mention de Béthel & de Gabaa de Benjamin, comme de hauts lieux où les Juifs offroient des victimes.

Mais, de tous les autels que l'on consacra au vray Dieu dans la Terre Sainte, soit sous le gouvernement de Samuel, soit sous le regne de Saül, aucun ne fut plus renommé que celuy de Galgala, tant par les solemnitez qui s'y célébrérent, que par les circonstances remarquables des sacrifices qu'on y offrit. On en voit le détail dans le premier Livre des Rois, qui nous apprend

* *Abiit itaque in Gabaon, ut immolaret ibi, illud quippe erat excelsum maximum: mille hostias obtulit in holocaustum Salomon super altare illud in Gabaon.* Reg. 3. 4. v. 4.

auſſi, qu'il n'y eût alors aucun autre autel en Judée où l'on immolât plus d'hoſties. C'eſt-là que Saül avoit eſté ſacré, & qu'il tenoit ordinairement l'aſſemblée générale des Iſraëlites.

Outre l'autel de Galgala, Saül en fonda encore un célébre à Machmas, en action de graces d'une victoire ſignalée qu'il avoit remportée ſur les Philiſtins; il y fit luy-même les fonctions de Preſtre, par un privilége attaché à ſa dignité Royale; car, ainſi que le prétendent les Rabins, & d'autres interprétes de l'Ecriture Sainte, les Rois des Juifs, avant la conſtruction du temple de Salomon, avoient non ſeulement le droit de porter l'Ephod en certaines occaſions, & de benir le peuple dans les grandes ſolemnitez, mais encore de conſacrer des autels, & d'y ſacrifier eux-mêmes: prérogatives qui furent probablement abolies dans la ſuite, puiſqu'on n'en trouve plus de veſtiges depuis la fondation du Temple.

Il n'y a pas lieu de douter qu'il y ait eû auſſi à Hébron un autel célébre, puiſque ce fut ſous le prétexte d'y aller ſacrifier, qu'Abſalom quitta la Cour de David. Mais ce ne fut pas ſeulement dans les villes conſidérables de la Judée que l'on conſacra des autels au Seigneur pour les ſacrifices volontaires & de dévotion, pendant que l'Arche d'Alliance n'eût point de ſéjour fixe; on en fit bâtir juſques dans les plus petites villes, ainſi qu'à Béthléem & ailleurs. Au reſte, l'on ne voit point par l'Ecriture Sainte, qu'il y ait eû plus d'un autel en chaque ville, ſoit pour les ſacrifices particuliers, ſoit pour les ſacrifices publics; ce qui paroît plus conforme à l'eſprit de la Loy, qui tendoit à ne permettre qu'un autel, & qui n'en ſouffroit la pluralité que pour ſe prêter à l'indocilité des Juifs.

Quant à ce qui donnoit lieu à ce peuple d'élever de temps en temps de nouveaux autels, & d'y offrir des victimes, c'eſtoit des occaſions ſinguliéres & d'éclat, telles qu'une aſſemblée générale de la Nation ou de quelques Tribus, de puiſſants ennemis à combattre, une victoire remportée, le ſacre d'un Roy, & d'autres conjonctures importantes. Or, s'il y en eût jamais qui exigeât de nouveaux autels pour y ſacrifier, ce fut à la tranſlation de l'Arche de la maiſon d'Obédedom dans la Cité de

David, lieu que le Seigneur avoit luy-même choisi pour y fixer la demeure de ce monument, devant lequel seul tout sacrifice, soit de précepte, soit de dévotion, public ou particulier, devoit estre offert sous peine de la vie, sur un nouvel autel des holocaustes, qui devoit tenir lieu de tous ceux sur lesquels jusqu'alors le sang des victimes avoit coulé.

David crût donc, qu'en cette rencontre il ne pouvoit trop signaler son zéle envers le Seigneur par ses sacrifices. On sçait avec quelle pompe ce Prince parut à cette solemnité, & qu'accompagné du plus magnifique & du plus nombreux cortége qu'on eût encore vû chez les Israëlites depuis leur entrée dans
Reg. l. 2. c. 6. v. 13. la Terre Sainte, il immoloit des victimes de six pas en six pas sur différents autels qu'il avoit fait dresser sur la route, depuis la maison d'Obédedom jusqu'à la montagne de Sion.

Vray-semblablement, ces autels ne furent faits que de simples gazons ou de pierres bruttes, selon le précepte de la Loy en pareil cas; peut-estre aussi n'estoient-ce que des autels portatifs, qui furent fort en usage chez les anciens, & qu'on enlevoit après les sacrifices.

L'Arche d'Alliance ayant esté posée sur la montagne de Sion, sous un nouveau Tabernacle, David y sacrifia encore quantité de victimes en holocaustes & en hosties pacifiques. Ces sacrifices s'offrirent sur un nouvel autel que ce Prince fit construire devant l'Arche, pour y tenir lieu de l'autel des holocaustes, qui estoit à Gabaon devant l'ancien Tabernacle.

David establit des Lévites & quelques Prestres pour desservir l'autel du Mont de Sion, il y nomma pour Grand Pontife Abiathar, & laissa Sadoc Grand Pontife de l'autel de Gabaon, où les Prestres continuérent à faire le service ordinaire, & à offrir les sacrifices de précepte, au lieu qu'à l'autel de Sion, on ne faisoit que des sacrifices de dévotion.

Vingt-sept années du regne de David s'écoulérent, sans qu'il paroisse qu'aucun nouvel autel ait esté dédié au Seigneur; mais ce Prince l'ayant irrité par le dénombrement fastueux de tous ses sujets, il ne pût appaiser la colére divine, qu'en dressant un autel dans l'aire d'Ornan sur le Mont de Sion, pour y offrir des

des ſacrifices d'expiation & d'action de graces. Ce monument fut le dernier, & en même-temps le plus célébre de tous ceux qui furent fondez pendant les quatre-vingt-dix ans que l'on compte depuis la priſe de l'Arche par les Philiſtins, juſqu'à la fondation du Temple; & tout ce qui ſe paſſa à ſa conſécration fut un enchaînement de prodiges. Dieu en ordonna luy-même la conſtruction; le feu du Ciel conſuma les victimes qui y furent immolées, les effets de la vengeance divine furent arreſtez, le fléau de la peſte ceſſa; David animé de l'eſprit prophétique, annonça à tout Iſraël, que ce lieu eſtoit celuy que le Seigneur avoit choiſi pour y eſtablir ſa réſidence & la gloire de ſon nom, & pour y faire élever un nouvel autel des holocauſtes, ſur lequel ſeul il ſeroit deſormais permis de verſer le ſang des victimes.

Salomon, après la conſtruction de ſon Temple, voyant que les anciens autels du Tabernacle, ſçavoir, celuy des pains de propoſition, celuy des parfums & celuy des holocauſtes, ne répondoient nullement à la grandeur & à la magnificence de la maiſon qu'il avoit fait bâtir au Seigneur, ordonna qu'à leur place on conſtruiſiſt trois nouveaux autels beaucoup plus grands, plus ſolides & plus ſuperbes.

Les bornes d'un extrait ne permettent pas de ſuivre l'auteur de tant de Diſſertations ſur les autels conſacrez au vray Dieu, dans tous les points qu'il y traite; principalement quand il parle de l'autel des holocauſtes, du lieu où il fut fondé par l'ordre du Seigneur, ſur le modéle qu'il en donna luy-même; de ſa forme, de ſa ſtructure ſinguliére, de ſes dimenſions, bien différentes de celles de l'ancien autel des holocauſtes, & mal expliquées par pluſieurs Interprétes; de ſes noms d'Ariel, d'Arael, & d'autel d'airain; enfin de la ſolemnité de ſa conſécration & de ſa vraye deſtination. On peut cependant obſerver ſur ces deux derniers chefs, 1.° que la conſécration ou dédicace des autels, fut au moins auſſi ancienne que le temps des Patriarches. On ne conſacroit pas ſeulement chez les Juifs, les choſes & les lieux deſtinez au culte divin, mais auſſi, les villes, leurs murs, leurs portes, les maiſons mêmes des particuliers. Les conſécrations furent auſſi fort en uſage dans le Paganiſme; les Romains les employoient

également pour les Temples, pour les autels & les ſtatuës, pour les bois, les terres, les places publiques, & les maiſons particuliéres. On conſacroit mème de nouveau, tant chez les Juifs que chez les Payens, ce qui avoit eſté prophané: ainſi, la ſainteté de l'autel ayant eſté violée en différents temps, on le conſacra de nouveau ſous Aza, ſous Ezéchias & ſous Manaſſé.

2.° Quoyque l'autel des holocauſtes duſt eſtre le ſeul où il fuſt permis de ſacrifier, cependant il ne fut pas poſſible, ſous le gouvernement des Rois des Juifs, d'empècher cette nation indocile de fréquenter les hauts lieux, & d'y aller répandre le ſang des victimes; les plus ſaints Rois de Juda n'eûrent pas le courage d'obliger leurs ſujets à abandonner les hauts lieux, & n'oſérent tenter de les détruire, d'où vient que les Ecrivains ſacrez, en faiſant l'éloge de ces Princes, le terminent en reprochant à chacun d'eux de n'avoir point détruit les hauts lieux, *verumtamen excelſa non abſtulit.* De tous les Rois des Juifs, Ezéchias & Joſias furent les ſeuls qui ne s'attirérent point ce reproche, ils eûrent aſſez de zéle pour abolir les hauts lieux par toute la Judée, & renverſer les autels qu'on y avoit conſacrez au vray Dieu : ce qui ne doit cependant s'entendre que des autels ſur leſquels les Juifs avoient coûtume d'offrir des victimes, & non des autels qui n'eſtoient plus que de ſimples monuments de la piété des anciens; car on regardoit comme un acte de Religion de contribuer à les faire relever. Elie en donne luy-mème l'exemple, en faiſant remettre ſur pied, en préſence de tout le peuple, un autel dédié au vray Dieu qu'on avoit abbattu ſur le Mont-Carmel; & il blâme les Enfants d'Iſraël, parce qu'ils avoient raſé les autels du Seigneur.

Dereliquerunt pactum tuum filii Iſraël, altaria tua ſuffoderunt.

Ce n'eſt pas que quelquefois il n'ait eſté permis depuis la fondation du Temple, de ſacrifier ſur d'autres autels que ſur celuy des holocauſtes, mais c'eſt un fait dont nous trouvons peu d'exemples dans l'Ecriture, pour des cas privilegiez & de néceſſité : ainſi Salomon ne viola pas la loy, quand il fit dreſſer pluſieurs autels dans le parvis du Temple le jour de ſa dédicace, les victimes eſtant en trop grand nombre pour pouvoir eſtre toutes immolées à l'autel des holocauſtes. Elie ne fut pas

prévaricateur, lorſqu'il fit conſtruire un autel ſur le Mont-Carmel pour y offrir le fameux ſacrifice, où il invita le Roy Achab & les faux Prophétes de Baal pour y confondre leur idolâtrie. Eliſée ne crut pas non plus tranſgreſſer la Loy, en permettant à Naaman d'emporter en ſon pays une certaine quantité de terre de la Judée, pour y élever un autel à l'honneur du Dieu de Jacob.

Cependant l'impiété des Juifs eſtant montée à un tel excès qu'ils abandonnérent le culte du vray Dieu, pour ne plus ſacrifier qu'aux Idoles ſur les hauts lieux, Dieu les livra à leurs ennemis; & en punition de l'abandon du temple & de l'autel des holocauſtes, & des abominations qu'ils y avoient commiſes, l'un & l'autre furent renverſez 424. ans après leur fondation.

Alors Iſraël diſperſé dans une terre eſtrangére, ſe vit au milieu des Idolâtres, ſans Temple, ſans autel, ſans ſacrifice juſqu'au regne de Cyrus, qui leur ayant permis de retourner dans leur patrie, & d'y rebâtir le Temple, Joſué, fils de Joſedec & Zorobabel ſignalérent leur zéle, en reſtabliſſant d'abord l'autel des holocauſtes, au même lieu & ſur ſes anciens fondements. Le culte divin & les ſacrifices preſcrits par la Loy y recommencérent auſſi-toſt, 52. ans après leur interruption, & 536. ans avant Jeſus-Chriſt.

Ce ne fut que l'année ſuivante qu'on jetta les fondements du Temple, où l'on fit refaire tout ce qui avoit eſté dans le premier, ſur-tout la table, ou l'autel des pains de propoſition & celuy des parfums.

On donna au nouvel autel des holocauſtes les mêmes dimenſions de dix coudées de haut ſur vingt coudées de large qu'avoit eû l'ancien autel, mais la matiére n'en fut pas la même. L'autel du Temple de Salomon avoit eſté d'airain, ſur le modéle de l'autel du Tabernacle de Moyſe; au lieu que l'autel du Temple de Zorobabel ne fut que de pierres bruttes, ſur leſquelles le fer n'avoit point paſſé, ce qui n'empêcha pas qu'on ne l'appellât toûjours l'autel d'airain, ainſi que celuy du Temple de Salomon. Les Rabins prétendent que les pierres qui entroient dans la ſtructure de l'autel des holocauſtes, devoient eſtre tirées du

fond de la mer, ou de celuy d'une terre vierge : ces pierres devoient auſſi eſtre entiéres, & ſans qu'il y parût aucune rupture.

Le nouvel autel des holocauſtes ne fut pas ſeulement inférieur à celuy du Temple de Salomon par ſa matiére, il l'eſtoit encore par le défaut de l'onction ſacrée & du feu divin. Le baume ou l'huile ſainte, dont Dieu même avoit ordonné la compoſition pour la conſécration de cet autel, avoit eſté perduë pendant la captivité, & le feu ſacré du premier Temple, qui tiroit ſon origine de celuy de l'autel des holocauſtes du Tabernacle de Moyſe, avoit auſſi eſté éteint dans la deſtruction de Jéruſalem.

Mais d'un autre coſté, le nouvel autel eût de grands avantages ſur l'ancien; les Juifs n'en reconnurent plus d'autre depuis leur retour de Babylone, ils furent fidéles à y venir offrir leurs holocauſtes & leurs hoſties pacifiques; l'Idolâtrie ne regna plus en Iſraël, les hauts lieux furent abandonnez pour toûjours dans la Judée, les autels des faux Dieux y furent tous renverſez, & hors le temps de la perſécution d'Antiochus Epiphanes, on brûla toûjours de l'encens ſur l'autel du Seigneur; & toutes les Tribus, réunies en une ſeule, n'allérent plus immoler leurs victimes que ſur le Mont de Sion dans le Temple de Jéruſalem, pendant plus de deux cens ans.

Cet autel devint encore un des plus renommez & des plus fréquentez de l'Orient parmi les Idolâtres même. Les Princes eſtrangers firent gloire de l'envoyer charger de leurs offrandes, & de venir eux-mêmes y rendre leurs hommages. Nous apprenons de Joſephe, avec quel reſpect Aléxandre le Grand parut devant cet autel.

Cependant, l'uniformité de culte qui s'eſtoit maintenuë chez les Juifs ſous l'Empire des Perſes pendant tant d'années, fut interrompuë par le ſchiſme de Manaſſès ſous le regne de Darius Codomanus, & l'on vit alors s'élever ſur le Mont-Garizim un nouveau Temple & un nouvel autel des holocauſtes, ſur le modéle de celuy de Jéruſalem; la Loy de n'offrir ſes ſacrifices au Seigneur que ſur le Mont de Sion fut tranſgreſſée, & quantité de Juifs mécontents quittérent Jéruſalem pour aller à

Samarie immoler leurs victimes ſur le nouvel autel. Là furent auſſi eſtablis des Preſtres & des Lévites ſous la conduite d'un Grand Pontife, & l'on y ordonna les mêmes ſacrifices & les mêmes cérémonies qui s'obſervoient dans le Temple de Jéruſalem. Les Samaritains d'aujourd'huy prétendent, mais ſans preuve, que l'autel ſur lequel ils ſacrifient encore à préſent ſur le Mont-Garizim, eſt celuy là même qui y fut fondé par Manaſſès, comme s'ils pouvoient ignorer que l'exercice de leur Religion y a ſouvent eſté interrompu, & que leur Temple & leur autel ont eſté renverſez pluſieurs fois, & même 200. ans après leur fondation, ſous Jean Hyrcan Roy de Judée.

L'eſtabliſſement de l'autel de Garizim eût des ſuites funeſtes pour la Religion Judaïque, il occaſionna la multiplication des autels & des ſacrifices en différents lieux, au mépris de celuy que Dieu avoit luy-même choiſi. A l'exemple des Samaritains, les Juifs diſperſez en différents pays, ſe mettant au-deſſus de la Loy, élevérent des Temples & des autels particuliers en Phénicie, dans la Cœléſyrie, à Léontopol & ailleurs, ſous prétexte que le grand éloignement de la Sainte Cité les diſpenſoit de s'y rendre pour y offrir leurs ſacrifices.

Le plus fameux de tous ces Temples, eſt celuy que les Juifs répandus en Egypte firent bâtir dans le Nome d'Héliopolis, où depuis ſe forma une ville ſous le nom d'Onion, que le grand concours des Juifs rendit très peuplée & fort célébre. Il n'y eût rien de plus remarquable dans ce nouveau Temple, que ſon autel des holocauſtes, on le fit à l'inſtar de celuy de Jéruſalem; on y dreſſa de même un autel des parfums & un autel des pains de propoſition; l'on y mit auſſi la même quantité de vaſes & d'uſtenſiles néceſſaires au ſervice divin, des Preſtres & des Lévites y furent prépoſez ſous les ordres du Grand Preſtre Onias, avec les mêmes fonctions & les mêmes prérogatives que les Miniſtres qui deſſervoient le Temple de la Montagne de Sion.

La dévotion pour le Temple d'Onion s'accrût de ſorte parmi les Juifs diſperſez en Egypte, qu'ils y allérent offrir leurs vœux ſans plus penſer à Jéruſalem; & l'exercice de la Religion Judaïque

continua à s'y faire ſans interruption juſques ſous l'Empire de Veſpaſien, qu'il y fut interdit, après s'eſtre ſoûtenu avec éclat l'eſpace de 220. années.

Quant au Temple de Jéruſalem, l'abomination de la déſolation, ainſi que s'exprime Daniel, s'eſtant introduite dans ce lieu Saint ſous Antiochus Epiphanes, & l'autel des holocauſtes ayant eſté prophané par les Idolâtres, Judas Macabée fit renverſer cet autel, & ordonna qu'on en conſtruiſiſt un nouveau auſſi de pierres bruttes, ſur les mêmes fondements, avec les mêmes dimenſions & ſur le même deſſein que l'ancien; il en fit faire la dédicace avec toute la ſolemnité poſſible, & voulut qu'on en célébraſt la feſte tous les ans; c'eſt de cette feſte dont il eſt fait mention dans l'Evangile ſous le nom d'*Encænies*. Enfin, ce monument ſacré fut encore démoli ſous Hérode le Grand, qui en fit rebaſtir un autre beaucoup plus vaſte & plus ſuperbe, pour répondre à la magnificence du Temple qu'il fit auſſi rebaſtir. On donna à ce nouvel autel quinze pieds de haut, ſur quarante de large en quarré, grandeur extraordinaire, mais en quelque ſorte néceſſaire, à raiſon du nombre prodigieux de victimes qu'on y immoloit aux feſtes ſolemnelles, ſur-tout à celle de Pâques. On ſolemniſa la dédicace de l'autel & du Temple avec d'autant plus de pompe, qu'en ce même temps-là on célébroit le jour de la naiſſance d'Hérode. Ce dernier autel des holocauſtes dura beaucoup moins qu'aucun de ceux qui avoient eſté renouvellez depuis celuy du Tabernacle de Moyſe; il n'y avoit que ſoixante-quatorze ans qu'il eſtoit fondé, quand il fut enveloppé dans la deſtruction totale de Jéruſalem & de ſon Temple, la ſeconde année de l'Empire de Veſpaſien. Alors, furent accomplies les prédictions de Daniel & des autres prophétes; les cérémonies de la Religion Judaïque prirent fin, & l'on ne vit plus dans Iſraël ni Temple, ni autel, ni ſacrifice.



DU RAPPORT DE LA MAGIE AVEC LA THEOLOGIE PAYENNE.

L'ART odieux de la Magie, si fameux dans l'antiquité, & si répandu chez toutes les Nations, a toûjours esté un des sujets sur lequel le Pyrrhonisme a le plus triomphé; & il faut avouer que quand on fait attention à la Magie des anciens, aux extravagances qu'elle racontoit, aux crimes qu'elle faisoit commettre, on est estonné que les nations les plus sçavantes & les plus policées, de même que les plus barbares, ayent pû croire tant d'absurditez & commettre tant de crimes sans scrupule: mais l'estonnement doit cesser dès qu'on voit que cette Magie estoit chez eux une suite de la Théologie même, & que, comme Arrien l'a remarqué, lorsqu'un discours choquoit la vray-semblance, on n'avoit qu'à y mesler la Divinité, & qu'aussi-tost il cessoit d'estre incroyable. 1728.

M. Bonamy, auteur de ce Mémoire, n'a entrepris de parler, ni du pouvoir de la Magie, ni des effets surprenants qu'on luy attribuoit; moins encore des crimes qu'elle obligeoit de commettre. Tous ces articles ont fait la matiére de plusieurs Traitez, souvent aussi frivoles que dangereux; il se contente d'examiner le rapport & la liaison qu'elle avoit avec la Théologie Payenne, & dès qu'il aura prouvé que la Magie & la Théologie émanoient des mêmes principes, qu'elles avoient l'une & l'autre les mêmes cérémonies, les mêmes vûës, il ne paroistra plus estonnant qu'on ait attribué à cet art les effets les plus surprenants, & qu'on ait crû que ceux qui l'exerçoient avoient le pouvoir de troubler toute la nature, de confondre les éléments, & de forcer la Divinité même à leur obéir.

Avant que d'entrer en matiére, l'auteur définit la Magie, l'art de produire dans la nature des choses au-dessus du pouvoir des hommes par le secours des Dieux, en employant certaines paroles & certaines cérémonies.

Il dit, l'art de produire des choſes au-deſſus du pouvoir des hommes, car il n'y avoit rien d'ordinaire dans les actions des Magiciens; ils exerçoient leur empire dans le Ciel, ſur la terre & dans les enfers: *Cujus horrido murmure, imperioſiſque verbis Dii ſuperi Maneſque torquentur,* diſoit Quintilien en parlant d'un Magicien. C'eſtoit ce pouvoir ſuprème qui donnoit tant d'attrait pour la Magie, & Néron, au rapport de Pline, ne chercha à ſe rendre habile dans cette ſcience, que pour avoir le plaiſir de commander aux Dieux. Quelle puiſſance en effet ne devoient point s'attribuer des hommes qui croyoient les Dieux ſoûmis à leur volonté? Suivant l'opinion commune, c'eſtoit un jeu pour les Magiciens de faire tomber la greſle, le tonnerre, d'exciter des tempeſtes, d'aller par-tout au milieu des airs, de faire deſcendre la Lune ſur la terre, & de tranſporter les fruits & les moiſſons d'un lieu dans un autre. Furius Creſinus fut ſérieuſement accuſé d'eſtre aſſez habile Magicien pour s'approprier ainſi le bien de ſes voiſins, & il ne pût faire taire ſes accuſateurs, ni détromper ſes Juges, qu'en faiſant voir que ſes terres n'eſtoient d'un meilleur rapport que celles des autres, que parce qu'il les cultivoit mieux. On doutoit ſi peu que les Magiciens eûſſent ce pouvoir, que dans les douze Tables, il eſtoit deffendu ſous peine de la vie de faire ces ſortes de tranſports.

La puiſſance des Magiciens ne ſe bornoit pas à faire du bien ou du mal aux vivants, ils eſtendoient encore leur pouvoir ſur les morts par l'évocation des ames; ils mettoient les ombres aux priſes les uns avec les autres. Plutarque rapporte, que les Lacédémoniens ayant fait mourir de faim Pauſanias dans le Temple de Pallas, ſon ſpectre cauſoit tant de frayeur à ceux qui venoient dans ce Temple, que perſonne n'oſoit plus y entrer. Les Lacédémoniens n'y trouvérent point d'autre remede, que de faire venir de Theſſalie des Magiciens qui évoquérent les ames de pluſieurs autres Lacédémoniens, qu'on ſçavoit avoir eſté pendant leur vie ennemis déclarez de Pauſanias, & ces ames donnérent ſi bien la chaſſe au ſpectre, qu'il n'épouventa plus perſonne.

Il y avoit différentes Divinitez à qui les Magiciens pouvoient avoir recours dans leurs opérations, les unes bienfaiſantes,

&

& les autres malfaisantes, que l'on se rendoit favorables par des actions de cruauté, & même par des crimes. Cette différence constituoit deux espéces de Magie ; l'une s'appelloit *Theurgie,* & l'autre *Goëtie.* Tout le Traité de Jamblique sur les mystéres des Egyptiens, suppose cette division. Ceux qui estoient Magiciens Theurgiques souffroient impatiemment qu'on les mît dans la classe des Goëtiques ; ils les regardoient avec autant d'horreur que nous regardons aujourd'huy les sorciers. Les Philosophes Plotin, Porphyre, Jamblique & l'Empereur Julien distinguoient les opérations religieuses que les Grecs observoient, & qu'ils appelloient *Theourgia,* des opérations magiques, ou prestiges qu'ils nommoient *Goëteia,* & qu'ils attribuoient à l'artifice des hommes, & aux impostures des mauvais démons. Ils définissoient la Magie l'invocation des démons bienfaisants, pour procurer du bien aux hommes; & la Goëtie, l'invocation des démons malfaisants pour nuire aux mêmes hommes.

La Magie Theurgique, si on en veut croire ceux qui en faisoient profession, estoit un art divin, qui n'avoit pour but que de perfectionner l'esprit, & de rendre l'ame plus pure; & ceux qui estoient assez heureux pour parvenir à l'autopsie, estat où l'on avoit un commerce intime avec les Divinitez, se croyoient revêtus de toute leur puissance.

L'appareil de la Magie Theurgique avoit quelque chose de sage & de spécieux : il falloit que le Prestre Theurgique fût irréprochable dans ses mœurs, que tous ceux qui avoient part aux opérations fussent purs, qu'ils n'eûssent eû aucun commerce avec les femmes, qu'ils n'eûssent point mangé de choses qui eûssent eû vie, & qu'ils ne fussent point souillez par l'attouchement d'un corps mort. Cette Magie Theurgique estoit donc bien différente de la Magie Goëtique, ou sorcellerie, dont faisoient profession des hommes qui n'avoient commerce qu'avec les mauvais démons, & qui n'employoient leur pouvoir que pour nuire, & pour porter au crime. L'appareil de leurs cérémonies redoubloit encore la terreur qu'on en avoit. Les lieux soûterrains estoient leur demeure ; l'obscurité de la

nuit, des victimes noires, des offements de morts ou des cadavres entiers répondoient à la noirceur de leur art, ils égorgeoient des enfants, & cherchoient dans les entrailles des victimes humaines des prédictions de l'avenir. Telles estoient les deux différentes espéces de la Magie proprement dite.

Les Magiciens employoient dans leurs opérations certaines paroles, aufquelles ils attribuoient la plus grande efficacité des enchantements. Quelquefois le charme des paroles opéroit seul, comme quand les enfants d'Autolyque arrestérent le sang d'une playe qu'Ulysse reçût à la cuisse. Quelquefois il falloit joindre aux paroles la vertu des herbes. Medée ne crut pas Jason en sûreté avec les herbes enchantées qu'elle luy avoit données, elle y adjoûta encore les paroles :

Neve parum valeant à se data gramina, Carmen
Auxiliare canit, secretasque advocat artes.

Le cérémonial n'estoit pas borné aux herbes & aux paroles. Le temps des sacrifices, les jours, les heures, les aspects des astres, le nombre, la couleur & l'espéce des victimes, tout estoit essentiel, comme tout estoit mystérieux. Parmi toutes ces Divinitez, qui avoient chacune leur district dans l'univers, ce n'estoit pas un petit embarras pour un Magicien, de sçavoir précisément celles qu'il falloit invoquer, leur nombre & l'estenduë de leur pouvoir; il falloit encore sçavoir quelles choses devoient entrer dans les compositions de parfums, d'herbes, de pierres, qui estoient des symboles analogues aux Divinitez, & qu'on devoit leur offrir pour se les rendre favorables. La dose plus ou moins forte, rendoit les opérations de nul effet, aussi-bien qu'une seule Divinité passée sous silence. Comme une corde rompuë dérange l'harmonie dans un instrument ; ainsi, dit Jamblique, une Divinité dont on avoit oublié le nom, ou en l'honneur de qui on n'avoit pas fait entrer dans la composition des choses offertes, le parfum, l'herbe ou la pierre qui luy estoit propre, empêchoit l'effet du sacrifice.

Les sciences de même que la Religion, avoient contribué à rendre la Magie respectable. Elle avoit sçû, dit Pline, se

prévaloir de ce que les trois ſciences les plus eſtimées dans le monde ont de grand & de merveilleux; née de la Medecine, elle s'en eſtoit ſervi pour s'inſinuer dans les eſprits, ſous prétexte de donner des remedes plus efficaces. L'Aſtrologie luy donna moyen de faire croire aux hommes curieux de l'avenir, qu'elle voyoit dans le ciel tout ce qui leur devoit arriver; & pour mieux captiver encore leur eſprit, elle s'appropria ce que la Théologie & la Religion ont de ſplendeur & d'autorité.

La Religion Payenne admettoit une infinité de Dieux, céleſtes, terreſtres, maritimes, infernaux, qui avoient chacun leur département; les uns eſtoient bienfaiſants, & les autres malfaiſants; les uns n'inſpiroient jamais que la vertu, & les autres que le vice. Cette diviſion des Divinitez bonnes & mauvaiſes, eſtoit reconnuë chez toutes les Nations, & avoit pris ſon origine chez les Egyptiens & les Phéniciens, de qui tous les hommes, ſelon Philon de Byblos, avoient emprunté les principes de leur Théologie. La maniére d'honorer les Dieux dépendoit de l'idée qu'on en avoit, chacun avoit ſon culte & ſes cérémonies marquées; il falloit y eſtre attentif, ſi on vouloit obtenir l'effet de ſes priéres. On eſtoit perſuadé que les Divinitez affectionnoient certaines perſonnes, & on s'adreſſoit à elles pour obtenir des Dieux les graces que l'on demandoit.

Ces principes poſez, il eſt aiſé de faire voir le rapport de la Théologie qui enſeignoit les cérémonies myſtérieuſes des Dieux céleſtes, vertueux & bienfaiſants, avec la Theurgie, & celuy de la Théologie qui enſeignoit la maniére d'honorer les Dieux infernaux, vitieux & malfaiſants, avec la Goëtie.

Ceux qui eſtoient initiez dans les myſtéres chez les Grecs & chez les Romains, ſe picquoient d'une grande ſageſſe, & d'une connoiſſance parfaite de toute la nature; ils ſe ſervoient des mêmes termes, dont ſe ſervoient les Magiciens Theurgiques, pour marquer les différents progrès par leſquels on arrivoit à la ſcience ſupréme.

Dans la Magie Theurgique, on ne parvenoit pas tout d'un coup à l'autopſie, & ceux qui eſtoient initiez dans les myſtéres

ne parvenoient que par degrez à l'époptie, ou contemplation de la Divinité & de la nature. On passoit d'abord par les expiations, ensuite venoient les petits mystéres, qui estoient comme les élements de la Doctrine, & une préparation à quelque chose de plus relevé; il falloit alors jeûner, garder la continence & se purifier: enfin venoient les grands mystéres, dans lesquels il n'estoit plus question d'apprendre, mais de comprendre & de méditer toute la nature. Les initiez estoient alors des hommes parfaits, puisque selon Cicéron, ils avoient passé d'une vie grossiére & sauvage, à une vie douce & pleine d'humanité: ainsi ce n'estoit pas sans raison qu'on donnoit à ces mystéres le nom de perfection, τελετη. Ils n'avoient esté instituez par les anciens, dit Arrien, que pour instruire les hommes, & corriger leurs mœurs dépravées.

Les Magiciens Theurgiques attribuoient à leurs symboles & à leurs cérémonies la puissance Divine dont ils se croyoient revêtus; & les anciens Héros, Jason, Castor, Pollux, Hercule, n'avoient réussi dans leurs entreprises, & fait tant de prodiges, que parce qu'ils avoient esté initiez dans les mystéres.

Aristophanes & Pausanias en attribuent l'institution à Orphée, qu'on met au nombre des Magiciens Theurgiques; il enseigna comment il falloit servir les Dieux, appaiser leur colére, expier les crimes, & guérir les maladies. Nous avons encore les hymnes composez sous son nom, vers le temps de Pisistrate, ce sont de véritables conjurations Theurgiques.

Avec cette conformité de sentiments, d'opérations, & de rites, entre les cérémonies mystérieuses du Paganisme & la Theurgie, il ne faut plus s'estonner qu'Apollonius de Tyanes, Apulée, Porphyre, Jamblique, l'Empereur Julien & d'autres Philosophes Platoniciens & Pythagoriciens accusez de Magie, se soient fait initier dans les mystéres; ils reconnoissoient à Eleusis les sentiments dont ils faisoient profession. On y opéroit les mêmes merveilles, on y invoquoit les mêmes Divinitez, c'est-à-dire les Dieux bienfaisants, pour procurer du bien aux hommes, & les porter à la vertu.

Il n'en estoit pas ainsi des Magiciens Goëtiques; uniquement

occupez à faire le mal, ils ne s'adressoient aux Divinitez malfaisantes & vitieuses, que pour nuire & pour exciter des passions déréglées.

Dans la Théologie Payenne, comme dans la Magie, on reconnoissoit des Divinitez, qui non-seulement autorisoient les passions, mais qu'on n'honoroit même que par des actions qui estoient l'effet de ces mêmes passions. Les prostitutions, regardées dans le Paganisme comme un acte de religion agréable à certaines Divinitez, les priéres faites à Vénus & à Cupidon pour allumer le feu d'un amour impudique, écoutées favorablement, font voir la conformité du systême de la religion avec celuy des Magiciens, persuadez qu'il y avoit des Divinitez à qui on ne plaisoit que par les crimes. Car il en estoit des autres passions comme de celle de l'amour, elles avoient des Divinitez qui leur estoient favorables. Ces Divinitez bonnes & mauvaises, qui influoient, selon les Payens, dans toutes nos actions, & la vie des hommes, meslée de vertus & de vices, avoient fait admettre ce point de Théologie qu'il y avoit des Divinitez, à qui le crime, dont elles estoient le principe, estoit agréable, & par consequent fait inventer un culte criminel proportionné à l'idée qu'on en avoit.

L'évocation des ames, & la persuasion où estoient les Magiciens que les Dieux se plaisoient à voir répandre le sang des hommes, ont aussi leur fondement dans la Théologie. La barbare coûtume d'immoler des hommes pour appaiser la Divinité, est si ancienne, qu'il faut presque remonter au commencement du monde pour en trouver l'origine. Sanchoniaton l'attribuë à Saturne, qui dans un temps de famine & de peste, immola son fils unique à Cœlus son pere.

De cette même idée sont venus les dévouements de ces hommes genereux qui se sacrifioient pour le salut de leur patrie. C'est par la même raison que dans les calamitez publiques, on précipitoit des hommes en prononçant ces paroles, *περίψημα ἡμῶν γενοῦ*, *sois pour nous une victime qui nous rende les Dieux propices*. De-là encore les combats des Gladiateurs pour appaiser les Manes.

Enfin la Religion n'autoriſoit pas moins l'évocation des ames ; la pratique d'évoquer les morts eſt très-ancienne, car entre les différentes eſpéces de Magie que Moyſe deffend, celle-cy y eſt marqué, *nec ſit . . . . qui quærat à mortuis veritatem.* Cette pratique avoit paſſé de l'Orient dans la Grece, où on la voit eſtablie du temps d'Homére. Ce n'eſtoit point alors une choſe odieuſe & criminelle, puiſqu'il y avoit des gens qui faiſoient publiquement profeſſion d'évoquer les ames, & qu'il y avoit des temples conſacrez aux Manes, où on alloit conſulter les morts. Il y en avoit un chez les Theſprotes, où Périandre Tyran de Corinthe, conſulta ſa femme Méliſſe au ſujet d'un dépoſt.

Il faut remarquer icy que cette maniére de parler, *évoquer une ame*, n'eſt pas exacte ; car ce que les Magiciens & les Preſtres des Temples des Manes évoquoient, n'eſtoit ni le corps ni l'ame, mais quelque choſe qui tenoit le milieu entre le corps & l'ame, que les Grecs appelloient εἴδωλον, les Latins, *ſimulacrum, imago, umbra tenuis.* Quand Patrocle prie Achille de le faire enterrer, c'eſt afin que les images légéres des morts εἴδωλα καμόντων, ne l'empèchent pas de paſſer le fleuve fatal. Ce n'eſtoit ni l'ame ni le corps qui deſcendoient dans les Champs Elyſées, mais ces Idoles.

Ulyſſe voit l'ombre d'Hercule dans les Champs Elyſées, pendant que ce Héros eſt luy-même avec les Dieux immortels dans les Cieux, où il a Hébé pour épouſe. C'eſtoit donc ces ombres, ces ſpectres, ou ces manes, comme on voudra appeller ce qui n'eſtoit ni le corps ni l'ame dans l'homme, qui eſtoient évoquez.

M. Bonamy termine le parallele de la Théologie & de la Magie, par la néceſſité de ſuivre les formules de priéres & le cérémonial, & par rapport à leur efficacité.

Numa avoit eſtabli à Rome un Pontife qui eſtoit chargé d'enſeigner les cérémonies de la Religion, celles qui regardoient les morts & la maniére d'appaiſer les Manes. Le grand nombre de cérémonies qu'il y avoit, auſſi différentes les unes des autres que les Divinitez, avoient rendu cette Charge

importante & néceſſaire : car dans la Théologie comme dans la Magie, la connoiſſance des Divinitez à qui il falloit s'adreſſer, l'exactitude à prononcer les paroles, & à ſuivre le formulaire des ſacrifices, eſtoient abſolument néceſſaires pour réuſſir dans les opérations.

Si Tullus Hoſtilius avoit conſulté le Pontife prépoſé au culte de la Religion, lorſqu'il voulut faire deſcendre Jupiter du Ciel, ſelon le Rituel de Numa, il n'auroit pas eſté frappé du tonnerre, pour avoir manqué au cérémonial dans le ſacrifice qu'il faiſoit.

Les premiers Magiſtrats de la République ſe ſervoient de formules de priéres dans les ſacrifices publics, & ces formules eſtoient regardées comme une choſe ſi eſſentielle, que ſi celuy qui les prononçoit eût paſſé ou tranſpoſé quelque mot, on auroit crû que l'affaire n'auroit pas réuſſi. C'eſtoit auſſi ce que les Magiciens Theurgiques obſervoient réligieuſement; perſuadez, comme le dit Jamblique, qu'on devoit s'attacher inviolablement aux anciens rites, ſans en rien retrancher, & ſans y ajoûter auſſi rien d'eſtranger. Quand le Conſul Decius ſe dévoua aux Dieux infernaux, & avec luy les troupes ennemies, il avertit le Pontife Valére de prononcer la formule du dévouement: *Deorum ope, Valeri, opus eſt: agedum .... præi verba quibus me pro legionibus devoveam.* Il répéta enſuite mot pour mot la formule. Il y avoit des hommes prépoſez pour prendre garde qu'on ne paſſât rien du formulaire, & pour faire garder le ſilence aux aſſiſtants. Si on demande la raiſon de cette attention ſuperſtitieuſe à ſuivre le cérémonial juſques dans les moindres circonſtances, il faut ſçavoir qu'on eſtoit perſuadé que les Dieux eux-mêmes avoient enſeigné aux hommes les formules des paroles & les cérémonies des ſacrifices. Ces formules, au rapport de Jamblique, avoient d'abord eſté compoſées en langue Egyptienne, ou en langue Chaldaïque. Les Grecs & les Romains, qui s'en ſervirent, conſervérent beaucoup de mots des langues originales, qui les rendoient ſouvent un langage barbare & inintelligible. De-là cette objection que Porphyre fait à Jamblique, pourquoy les Magiciens Theurgiques ſe ſervoient de mots qui ne ſignifioient rien, dans leurs opérations,

Jamblique répond, que les hommes à la vérité ignoroient la signification de plusieurs mots, mais qu'elle estoit connuë des Dieux qui estoient les auteurs des formules, & qui y avoient attaché l'efficacité des opérations; qu'il ne falloit pas croire que ces mots, quelque barbares qu'ils parussent, fussent des inventions des Magiciens Goëtiques & des prestigiateurs; puisque si cela estoit, il n'y auroit eû aucun inconvenient de substituer des mots usitez à ces mots pris d'une langue estrangére, au lieu qu'il estoit constant que ces formules n'opéroient qu'autant qu'on les employoit telles qu'on les avoit reçuës des anciens.

Les Théologiens & les Magiciens du Paganisme estant dans les mêmes sentiments par rapport à l'efficacité des paroles & du cérémonial, si les Payens croyoient que les cérémonies publiques de la Religion, qui estoient les mêmes que celles de la Magie, pouvoient opérer des prodiges, ils ne devoient point trouver extraordinaire que les Magiciens prétendissent avoir la même puissance. C'est la conclusion que Pline tire du même principe; car après avoir parlé du pouvoir qu'on attribuoit aux Vestales, d'empêcher par certaines formules de priéres, les esclaves fugitifs de sortir de Rome, il adjoûte, que si l'on admet une fois que les Dieux exaucent certaines priéres, & se laissent fléchir par certaines paroles, il n'y aura plus à révoquer en doute ce qu'on dit du pouvoir de la Magie.

Comment auroit-on pû refuser sa croyance aux effets de la Magie, puisque les Dieux eux-mêmes s'estoient servi de ses secrets? Tout contribuoit donc à faire regarder la Magie comme une extension du culte Religieux. La Magie n'avoit rien changé dans les idées que la Théologie Payenne donnoit des Dieux, & l'une & l'autre se servoit des mêmes rites pour produire les mêmes effets.



DE

DE L'ORIGINE DE L'E'QUITATION DANS LA GRE'CE.

M. L'Abbé Gedoyn lût à l'Académie en 1729. une Dissertation sur les courses de chevaux & sur les courses de chars en usage dans les jeux Olympiques; & après y avoir rapporté ce que ses lectures luy avoient fourni sur l'*E'quitation,* il exhorta ses Confréres à en rechercher plus particuliérement l'origine, & à voir s'ils ne trouveroient pas dans les anciens quelque passage décisif sur un sujet si obscur, & jusqu'à présent si peu développé. Les exemples tirez de l'histoire des temps héroïques & fabuleux, comme celuy de Bellérophon, à qui Minerve apprit l'art de dompter le cheval Pégase, celuy des Centaures & des Lapithes, que l'antiquité semble avoir regardé comme des Cavaliers, pouvant souffrir plusieurs interprétations, ainsi qu'on le voit dans un Mémoire de M. Freret, qui suivra cet article, & dans une ample Dissertation du même Académicien, imprimée dans ce volume; on se rappella, & on dit sur le champ plusieurs choses sur l'art de l'équitation en général, connu de tout temps dans l'Asie & dans l'E'gypte; on parla ensuite de la Grece en particulier. On fit diverses remarques sur la Fable de Bellérophon & de Persée, sur celle des Centaures; Castor & Pollux, antérieurs à la guerre de Troye, & connus par les anciens comme des Cavaliers distinguez, ne furent pas oubliez. On avança même, comme une conjecture assez plausible, qu'il y avoit grande apparence que les chefs des Colonies qui vinrent d'E'gypte & de Phénicie, pays où l'E'quitation estoit en usage dès les temps les plus reculez, devoient en avoir porté la connoissance dans la Grece, où ils vinrent s'establir long-temps avant la guerre de Troye. Quelques jours après, M. l'Abbé Sallier apporta un Mémoire, dans lequel il examine l'usage que les anciens faisoient du cheval au temps de la guerre de Troye, ou du moins au temps d'Homére. S'il

1729.

Mémoires de l'Académie, to. 8. p. 314.

P. 286.

ne s'agiſſoit, dit-il, que de prouver en général, que dans les temps les plus reculez on faiſoit ſervir le cheval, non-ſeulement à tirer, mais encore à porter, la queſtion qui a eſté agitée icy, ſeroit facile à décider; le témoignage du plus ancien Livre que nous connoiſſions, ne nous laiſſeroit pas long-temps dans l'incertitude.

Exod. c. 15. Deut. c. 20. Pluſieurs paſſages des Livres de Moyſe font voir, que de ſon temps, & même auparavant, les chevaux ſervoient communément de monture. Les mots du texte Hébreu ſont exactement rendus dans les anciennes verſions par ceux d'*ἵππος* ἐ *ἀναβάτης, equus & ſeſſor, equus & inſidens equo.* Cette explication ne permet pas de douter, que les plus anciens peuples n'ayent fait du cheval le même uſage que nous en faiſons aujourd'huy.

Il ſeroit eſtonnant qu'une commodité, que les beſoins de la vie avoient fait imaginer comme tant d'autres, n'eût pas paſſé ſur le champ dans les pays voiſins, & chez les peuples qui avoient entre eux quelque commerce.

Auſſi, comme le plus ancien Livre ſacré que nous ayons, fait foy que l'art de monter à cheval eſtoit eſtabli dans les temps mêmes dont il écrit l'hiſtoire; de même le plus ancien Livre prophane qui nous reſte, atteſte que cet art n'eſtoit pas inconnu aux Grecs pour qui Homére écrivoit.

Deux paſſages de ce Poëte, l'un du 15.ᵉ livre de l'Iliade, & l'autre du 5.ᵉ de l'Odyſſée en fourniront la preuve. Voicy le premier :

Iλ. o. 679.
Ὥς δ' ὅτ' ἀνὴρ ἵπποισι κελητίζειν εὖ εἰδὼς
Ὅς τ' ἐπεὶ ἐκ πολέων πίσυρας συναγείρεται ἵππους,
Σεύας ἐκ πεδίοιο μέγα προτὶ ἄστυ διώκει
Λαοφόρον καθ' ὁδὸν, πολέες τέ ἑ θηήσαντο
Ἀνέρες ἠδὲ γυναῖκες· ὁ δ' ἔμπεδον ἀσφαλὲς αἰεὶ
Θρώσκων, ἄλλοτ' ἐπ' ἄλλον ἀμείβεται, οἱ δὲ πέτονται
Ὥς, &c.

Tel qu'un homme habile à monter un cheval, après en avoir choiſi quatre dans un grand nombre, les pouſſe de l'extremité d'une campagne par un chemin public vers une ville célébre

où ſa courſe doit ſe terminer. Tout un peuple aſſemblé le ſuit des yeux avec admiration, tandis que l'Ecuyer ſaute à coup ſûr d'un cheval ſur un autre, & vole avec eux.

Quelques réflexions feront ſentir toute la force de ce témoignage.

La premiére, c'eſt que le Poëte rapporte cet uſage dans une comparaiſon qu'il employe pour donner une idée juſte de la force & de l'agilité d'Ajax, qui paſſant légérement d'un vaiſſeau à un autre, les deffend tous à la fois. L'exercice qui eſt repréſenté icy, devoit eſtre très-familier à ceux pour qui Homére le peint ſi vivement. Il prétend leur faire enviſager dans ce tableau la fermeté & la rapidité tout enſemble du héros qu'il veut louer.

Mais de plus, & c'eſt une ſeconde réflexion, il falloit bien que l'art de monter à cheval eût eſté porté à une grande perfection, pour qu'un homme fût capable d'en mener quatre de front, & de paſſer de l'un ſur l'autre en courant à toute bride. Ce n'eſt pas l'habileté ſeule de l'Ecuyer qui mérite icy attention, c'eſt encore le ſoin qu'on avoit de dreſſer les chevaux, en les accoûtumant, comme on dit, à bien manier ſucceſſivement ſous un ſeul homme, ſans rien changer à leur courſe.

Il réſulte donc en même temps, qu'au ſiécle d'Homére pour le plus tard, on avoit cherché de l'amuſement dans un art qu'on n'avoit inventé d'abord que pour l'utilité. L'exercice de la courſe des chevaux, devenant quelquefois un ſpectacle public, eſtoit aſſujetti à des regles qu'il eſtoit glorieux à l'Ecuyer de pouvoir obſerver, & qu'il eſtoit agréable aux ſpectateurs de voir pratiquer; & ces difficultez mêmes forment une preuve que long-temps auparavant on avoit fait ſervir le cheval, non ſeulement à tirer, comme on en convient, mais encore à porter. On ne ſçait ſi l'intervalle qu'il y a entre la guerre de Troye & le ſiécle d'Homére eſt aſſez conſidérable pour y placer tout à la fois, & la naiſſance de l'art, & ſa perfection.

Il ne reſte plus pour diſſiper les doutes qui pourroient encore ſe préſenter à l'eſprit, qu'à examiner la ſignification du nom κέλης, & du verbe κελητίζειν.

Le Grand Etymologique nous apprend que le cheval appellé κέλης, est proprement un coureur, ἵππος μονάμπυξ καὶ δρομικὸς, ὁ νῦν βελλάριος λεγόμενος.

Pag. 1037. Ed. R. Eustathe dit au sujet des vers d'Homére qu'on vient de citer, que les anciens s'exerçoient quelquefois à faire courir de front plusieurs chevaux sans les atteler à un char, τέθριππόν τι τοῦτο ἰσοῤῥοῦν ἄνευ ἅρματος, que non seulement ces chevaux estoient nobles & courageux, mais dociles, εὐπειθεῖς, & que le cavalier, ἔποχος μεθαλλόμενος ἐκ τούτων, ne couroit aucun risque dans cet exercice.

On pourroit tirer beaucoup d'autres particularitez de cet endroit des Commentaires d'Eustathe, qui tendent toutes à confirmer ce qu'on soûtient icy; mais ceux qui souhaiteront quelque nouvel éclaircissement, peuvent consulter le Lexique d'Harpocration sur le mot Ἅμιπποι: voicy le second passage d'Homére.

V. 366. Le Poëte décrit au 5.e livre de l'Odyssée, comment un coup de vent ayant brisé l'esquif qui restoit à Ulysse après la tempeste qu'il essuya en sortant de l'Isle de Calypso, il en saisit une planche sur laquelle il sauta, & s'y posa comme un homme se met sur un cheval de selle.

Ἀμφ' ἑνὶ δούρατι βαῖνε, κέληθ' ὡς ἵππον ἐλαύνων.

Κέλης, dit le petit Scholiaste, ὁ ἵππος ἄζυγος, ἵππος μόνος.

On ne peut accuser Homére d'avoir fait un anachronisme dans ces comparaisons, ni d'avoir expliqué des choses anciennes par des images qui n'estoient familiéres qu'à son siécle. Un troisiéme passage pris dans le 10.e livre de l'Iliade, prouve pleinement ce qu'on vient d'avancer. Ulysse & Dioméde se trouvent pendant la nuit dans le quartier des Thraces qui sont venus au secours des Troyens. Rhésus leur Général dort au milieu de ces troupes. Après l'horrible carnage que les deux Capitaines Grecs ont fait des Thraces, & après que Dioméde a tué Rhésus même, Ulysse détache les chevaux de ce Prince qui estoient derriére le char, les conduit hors du camp, & avec Dioméde il monte sur ces chevaux, ἵππων ἐπεβήσατο,

c'eſt l'expreſſion du Poëte, & ils volent vers les vaiſſeaux. Cette circonſtance qu'Homére a remarquée, fait voir que dès le temps de la guerre de Troye on avoit l'art de conduire des chevaux ſans les atteler à un char : Euſtathe exprime le ſens des paroles d'Homére, en diſant qu'Ulyſſe & Diomède ἐκελήτιζον, *equitabant*.

Le ſeul point ſur lequel on ne trouve pas de témoignages dans Homére, ſe réduit donc à dire, que les Grecs, dans leurs combats devant Troye, n'avoient point de ſoldats ſervant & combattant à cheval, qu'ils ne faiſoient pas des corps de Cavalerie; mais s'enſuit-il que l'art de monter à cheval, de dreſſer les chevaux, de s'en ſervir dans les Jeux & les Tournois, ne fût pas plus ancien qu'Homére?

REMARQUES

Sur les fondements hiſtoriques de la Fable de Bellérophon, & ſur la maniére de l'expliquer.

LA matiére de l'équitation chez les Grecs, dont on vient de parler dans l'article précédent, & dans lequel on fait mention de la fable de Bellérophon, regardé ordinairement comme un cavalier, qui à l'aide du cheval Pégaſe avoit dompté la Chimére, donna lieu à M. Freret d'examiner les fondements hiſtoriques de cette fable, que M. l'Abbé Banier expliqua auſſi dans le même temps, de même que celle de Perſée. M. Freret, après avoir ſuppoſé d'abord, ce qui eſt aſſez communément reçû aujourd'huy, que les évenements hiſtoriques des temps héroïques avoient quelque fondement dans la vérité, & qu'il n'eſtoit pas impoſſible de les ramener à des faits ſimples & purement hiſtoriques, examine comment on peut expliquer la fable de Bellérophon, ſon paſſage de la Grece dans la Lycie, en traverſant la mer monté ſur le cheval Pégaſe, ſes combats contre la Chimére, & la défaite de ce monſtre par le ſecours du même cheval aîlé. Faut-il chercher le fondement

1729.

Voyez l'article ſuivant de l'hiſtoire, & la Diſſertation imprimée pag. 69. des Mémoires de ce tome 7.

de cette fable dans la connoiſſance qu'avoit ce Héros de l'art de monter à cheval, faut-il même regarder cette fable comme une preuve que dans les temps héroïques l'équitation eſtoit connuë dans la Grece? C'eſt ce qu'il ſe propoſe d'examiner.

Ili. 2. Il obſerve d'abord qu'Homére, qui raconte fort au long l'hiſtoire de Bellérophon, ne fait aucune mention du cheval Pégaſe, d'où l'on peut conclure avec Euſtathe, que c'eſtoit une de ces additions faites par les Poëtes poſtérieurs. A la vérité, Héſiode parle de Pégaſe dans ſa Théogonie, & le joint à Bellérophon pour combattre la Chimére, mais c'eſt pour vaincre ce monſtre, & non pour ſervir de monture au Héros. Il fait même de Pégaſe une eſpéce de divinité. *A peine ce cheval aîlé fut-il né,* dit-il, *qu'il s'envola dans les airs vers le ſéjour des immortels: Jupiter le reçût dans ſon palais, & luy confia le ſoin de porter ſes éclairs & ſon tonnerre.*

P. 634.

V. 326.

V. 281.

Olymp. 13. Pindare eſt le premier des Poëtes que nous connoiſſions qui ait donné Pégaſe pour monture à Bellérophon, & la fiction fut adoptée par Euripide dans ſa Tragédie d'Ion, où il ſuppoſe que des tableaux placez dans le Temple de Delphes, repréſentoient ce Prince monté ſur Pégaſe & combattant la Chimére. Ce fut, ſelon le premier de ces Poëtes, auprès de la fontaine Pyrené peu éloignée de Corinthe, que Bellérophon ſe rendit maiſtre de Pégaſe, Minerve luy ayant montré l'art de le monter & de luy mettre un frein; & ce Prince s'en ſervit pour traverſer la mer qui ſépare la Lycie de la Grece. Cette tradition duroit encore à Corinthe du temps de Strabon.

Comme le premier objet de cette fiction a eſté de fournir au héros qui en fait le ſujet, un moyen de traverſer la mer pour abandonner la Grece, il ſemble à M. Freret que la fable doit s'expliquer de la navigation; ainſi le Pégaſe de Pindare n'eſt autre choſe qu'un vaiſſeau dont Bellérophon s'empara, tandis que ceux qui le montoient eſtoient allé faire de l'eau à la fontaine Pyrené; & la bride que Minerve luy donna moyen de mettre à Pégaſe, un gouvernail qu'il fit; les matelots, ſuivant l'uſage de ce temps-là, emportant les leurs quand ils deſcendoient à terre, afin qu'on ne pût emmener leurs vaiſſeaux pendant qu'ils en eſtoient éloignez.

Cette explication n'est pas nouvelle, puisque l'auteur d'un traité attribué à Plutarque, suppose que le Pégase de Belléro- phon estoit un vaisseau long, ou un vaisseau armé en guerre, plus léger & plus fort que les bâtiments des Pirates Solymes, sujets d'Amisodar, qui ravageoient les costes de la Lycie, & que ce Héros obligea d'abandonner la mer pour se retirer dans les montagnes de la Pamphylie qui sont un bras du Mont-Chimæra. Il les y deffit, & délivra ainsi la Lycie de ces brigands, ce qui fit dire aux Poëtes qu'il avoit tué la Chimére nourrie par Amisodar: mais M. Freret le confirme par un grand nombre de façons de parler des anciens, qui ont pû donner lieu à confondre un vaisseau avec un cheval. D'abord il est certain que les bâtiments de mer avoient ordinairement à la prouë la figure de quelque animal, & que suivant Pollux, ils portoient les noms ou de taureaux ou de beliers, de boucs, &c. & que c'est sur cette idée qu'il faut expliquer ce que les Poëtes ont dit d'Europe & d'Hellé. On pourroit même assûrer que chaque espéce de bâtiment avoit une figure différente à la prouë, & Hérodote, parlant d'un combat naval entre les Æginetes & les Samiens, dit que ceux-cy perdirent plusieurs vaisseaux, dont il ne détermine point autrement l'espéce qu'en marquant qu'ils avoient tous des représentations de bouc à la prouë.

Opusc. de virt. mul.

L. 1. 83.

3. 59.

Le nom de Chimére χίμαιρα, ne signifie autre chose qu'une chévre de montagnes; & une flotte, qui comme celle des Samiens, auroit porté des figures de boucs ou de chévres, auroit pû estre appellée la Chimére, si on suppose sur-tout que les poupes des mêmes vaisseaux estoient ornées de figures de lions & de serpents; & voilà justement cet assemblage monstrueux des trois animaux différents, qui selon les Poëtes, formoient la Chimére. A l'égard du changement de la galére de Bellérophon en un cheval, c'est encore une circonstance fondée dans l'antiquité. Strabon nous apprend que les Phéniciens de Gades mettoient la figure d'un cheval à la prouë de leurs bastiments légers, & qu'on donnoit le nom de chevaux à ces sortes de vaisseaux. Bellérophon en trouva peut-estre un près de Corinthe où les Pheniciens trafiquoient, & l'emmena, ce qui fit publier la fable

L. 2. p. 99.

de Pégase. On a eû raison aussi de changer en gouvernail la bride dont Minerve fit présent à ce Héros. Cette Déesse des Sciences & des Arts, se mesloit aussi de la navigation, & elle avoit présidé à la construction de la navire Argo, ou l'avoit construite elle-même: tous les Poëtes du moins s'accordent à dire, qu'elle avoit placé à sa prouë le *bois parlant* coupé dans la forest de Dodone, qui dirigeoit la navigation des Argonautes, les avertissoit des dangers, & leur apprenoit le moyen de les éviter. Sous ce langage figuré, ne voit-on pas qu'il est question d'un gouvernail? Et il ne faut pas abandonner cette explication, dit M. Freret, parce que les Poëtes plaçoient ce bois parlant à la prouë, qui n'est pas la place du gouvernail, ils ne prenoient pas tant de soin à rendre leurs fictions raisonnables.

Apoll. 1. 43.

Pyth. 4.

Pindare donne le nom de bride aux ancres qui servent à fixer les vaisseaux dans le même point; ce nom ne pouvoit-il pas estre donné au gouvernail qui les dirige? Aussi, Nonnus, qui employe le mot χαλινὸς dans ce sens, donne le nom de bride aux gouvernails des vaisseaux de Cadmus. Adjoûtons encore que l'origine qu'Hésiode donne au cheval Pégase, est la même que celle de la Chimére, & cette origine confirme l'explication de M. Freret. Ce monstre estoit le fruit des amours de Typhon & de la Nymphe Echidna, qui habitoient l'un & l'autre les antres des *Ariméens* ou *Araméens*, c'est-à-dire des Syriens & des Phéniciens. Echidna estoit fille de Méduse; & comme ce Poëte parle aussi des amours de Méduse & de Neptune, on peut supposer que l'ancienne mythologie faisoit le Dieu des Mers pere du monstre Echidna, ce qui suppose qu'Echidna & la Chimére avoient quelque rapport à la navigation; & il en faudra dire autant de Pégase, qui né du sang de Méduse, selon Hésiode, ou de ses amours avec Neptune, comme le prétend Hygin, s'envola après la mort de cette Reine des Gorgones. Toutes ces Fables doivent s'expliquer de la défaite de quelques Pirates Phéniciens, que Persée alla attaquer sur les Costes d'Afrique; ceux qui se sauvérent allérent s'establir près de la Cilicie, où leur flotte fut peut-estre connuë sous le nom d'Echidna ou de

Dionys. l. 3. p. 86. v. 26.

Theog.

Astr. poët. l. 2. c. 18.

de Serpent, ou ſous celuy de Chimére ou de Chévre, à cauſe des repréſentations que portoient leurs vaiſſeaux.

On peut penſer de même que les taloniéres ou les aîles de Perſée n'eſtoient que les rames de la galére ſur laquelle il ſortit de Seriphe pour aller croiſer ſur les coſtes d'Afrique. Homére appelle ces rames les aîles d'un vaiſſeau, & les vaiſſeaux eux-mêmes des chevaux de mer, ἁλὸς ἵπποι. Ces deux idées jointes enſemble, ont fait aiſément changer un vaiſſeau léger en un cheval aîlé. *Odyſſ.* Δ, 127.

M. Freret va plus loin encore, lorſqu'il remarque que le nom de Κέλης ou de coureur, *celer,* employé également pour ſignifier des vaiſſeaux légers & des chevaux de courſe, même par les Ecrivains en proſe, montre combien les idées de la navigation & de l'équitation ſe confondoient dans la langue des Grecs. Homére nomme un Pilote, *le cocher d'un vaiſſeau,* & les Poëtes tragiques, comme Eſchyle & Euripide, donnent aux vaiſſeaux le nom de *Chariots marins.* *Suid.* Κέλης.

On peut adjoûter, que le cheval qui accompagnoit les repréſentations de Neptune, eſtoit un emblême de la navigation : car, quoyqu'il ſoit vray que Neptune, dont le culte eſtoit originaire des pays d'où les chevaux & l'art de les conduire avoient paſſé dans la Grece, eſtoit nommé *Hippius,* ou le Cavalier, & qu'il préſidoit aux courſes de chevaux; cependant, comme cela luy eſtoit commun avec d'autres Divinitez, & en particulier avec Minerve, il eſt plus vray-ſemblable de penſer que le cheval de Neptune eſtoit l'emblême de la navigation & des vaiſſeaux. Et la célébre fable de ſa diſpute avec Minerve pour le domaine de la ville d'Athénes, dans laquelle il fit ſortir de terre, ou une ſource d'eau ſalée, comme le prétendent quelques auteurs, ou ſelon d'autres, un cheval, pendant que Minerve fit ſortir un Olivier, ce qui, au jugement des Dieux aſſemblez, fit adjuger la victoire à la Déeſſe; prouve qu'il s'agiſſoit de ſçavoir ſi la navigation eſtoit préférable à l'agriculture. Thucydide fait une remarque dans la préface de ſon hiſtoire, qui nous apprend que c'eſtoit-là le ſens de cette allégorie. Cet hiſtorien obſerve, que toutes les anciennes villes de la Grece avoient eſté *Pauſ.* 1. 76. 716. & 577.

bâties loin de la mer & au milieu des terres, comme si leurs fondateurs avoient voulu empêcher les citoyens qu'ils y rassembloient de s'attacher à la navigation, & les obliger de s'appliquer uniquement à l'agriculture. Aussi Neptune fut-il toûjours vaincu, au rapport de Pausanias, dans les autres disputes qu'il eût avec les Dieux pour le même sujet, comme dans celle qu'il eût avec Minerve pour la ville de Trœzene, avec Junon pour les villes d'Argos, de Mycenes & de Corinthe, & avec Apollon pour celle de Delphes. Le nom même qu'on donnoit au cheval produit par Neptune, fixe le sens de la fable. On l'appelloit *Scyphius*, Σκύπτιος de Σκύφος, qui de même que Σκάφη signifie un vaisseau, & qui dans les Poëtes, & même dans quelques historiens, s'employe pour désigner les bâtiments les plus considérables, tel qu'estoit la Navire Argo, quoyque dans la suite il n'ait signifié que les plus petits, comme ceux que Thucydide nomme *Celeres*, Courseurs; & c'est de ce mot que s'est formé nostre terme d'Esquif.

Diod. l. 4.

Pollux & Suidas, celer.

L'équivoque du mot *Scyphus* qui s'employa dans la suite pour signifier un vaisseau à boire, d'une forme oblongue semblable à une nacelle, donna lieu à la fable qui portoit, qu'Hercule avoit traversé l'Océan dans la nacelle ou la gondole du Soleil; & comme s'il ne s'estoit agi que d'en augmenter le merveilleux, Apollodore employe le terme de Δέπας, qui ne peut signifier qu'un vaisseau à boire: licence postérieure aux anciens Poëtes, tels que Phérecyde, Panyasis, Pisander auteur de l'Heracléide, Eschyle, Euphorion & quelques autres, dont les fragments citez par Athenée, nous apprennent que ces anciens Poëtes avoient employé dans le récit de cette fable, le terme de Σκάφος ou de nacelle, qui n'estoit pas équivoque de leur temps.

Apollod. l. 2. c. 4. n. 10.

l. 11. pag. 469.

M. Freret observe que les Egyptiens, au rapport de Plutarque, avoient donné aux astres des chars traînez par des chevaux, comme si la route qu'ils décrivoient eût esté un terrein solide, au lieu que les Poëtes & les Peintres de leur pays représentoient ces mêmes astres placez dans des nacelles; fiction plus conforme à l'idée que leurs Philosophes avoient de la fluidité des cieux. L'épithéte de Σκαφοειδῆ donnée aux astres,

in Iside.

non-ſeulement par les Philoſophes Chaldéens, au rapport de Diodore, mais encore par pluſieurs des premiers Philoſophes Grecs, n'a eſté employée que pour marquer que ces aſtres eſtant creux comme des nacelles, & ſe trouvant par-là plus légers que le fluide dans lequel ils nageoient, demeuroient ſuſpendus à une grande diſtance du centre de leurs mouvements. On ſçait que les Philoſophes Grecs antérieurs à Ariſtote, Thalès, Démocrite, Métrodore, Epicure, &c. faiſoient les cieux fluides, de même que les Egyptiens, & qu'ils compoſoient les planétes d'une matiére ſolide & peſante.

L. 2.
Voy. Plut. de plac. Phil. *apud Homerc.*
Plut. 16, 11, 20.

Pour ajuſter cette allégorie Egyptienne avec la Mythologie Grecque, les Poëtes poſtérieurs à Homére donnérent au Soleil, outre ſon char, une nacelle, Σκάφος, pour traverſer l'Océan, & pour paſſer de l'Heſpérie aux pays des Ethiopiens Orientaux. Cet aſtre, ſelon Mimnerme ne ſe repoſe jamais: à peine eſt-il arrivé au ſéjour de la nuit qu'il s'embarque dans une gondole faite de l'or le plus pur, dans laquelle il ſe rend au palais de l'Aurore, où il trouve tous les jours un nouveau char & des chevaux frais. L'auteur de la Titanomachie épargnoit cette dépenſe à l'Aurore, & faiſoit embarquer le Soleil avec ſon char dans la nacelle. Cette fiction, toute puérile qu'elle eſt, ſuppoſant la ſphéricité de la terre, eſt encore plus raiſonnable que celle qui faiſoit repoſer le Soleil toutes les nuits dans le palais de Téthys; & il eſt eſtonnant qu'on y ait fait ſi peu d'attention, elle en méritoit pourtant, pourſuit M. Freret, en la regardant comme une preuve de l'ancienneté de l'opinion parmi les Grecs, touchant la ſphéricité de la terre. Il falloit qu'elle fût aſſez commune du temps de ces anciens Poëtes, puiſqu'ils cherchérent à y ajuſter leurs fictions.

Athen. L. 11.



RÉFLEXIONS
Sur les Voyages de Persée, & sur son Combat avec Phinée.

1729. Imprimée dans le tome 3. des Mémoires de l'Académie, p. 51.

QUOYQUE feu M. l'Abbé Massieu, dans sa Dissertation des Gorgones, ait laissé peu de choses à désirer sur l'histoire de Persée, M. l'Abbé Banier a cependant espéré que ses nouvelles réflexions, par rapport au cheval Pégase, & au combat de ce Héros avec Phinée, ne seroient pas inutiles. Persée, au rapport d'Apollodore, estant dans l'isle de Seriphe une des Cyclades, où la barque sur laquelle Acrise son grand pere l'avoit exposé avec sa mere Danaé, s'estoit arrestée, Polydecte frére de Dictys Roy de cette isle, estant devenu amoureux de cette Princesse, & craignant le jeune Persée, l'invita avec les autres Princes de sa Cour à un festin, où chacun devoit contribuer pour sa part, afin de le rendre plus somptueux & plus magnifique. Il feignit qu'il préparoit ce banquet pour célébrer son mariage avec Hippodamie fille d'Oenomaüs Roy de Pise, & il ordonna à Persée d'apporter pour son contingent la teste de Méduse. L'expédition estoit dangereuse, mais le jeune Prince s'y conduisit avec tant de sagesse & de dextérité, qu'on publia que Mercure & Minerve l'avoient aidé de leurs conseils & de leur secours.

On ne rapportera point icy les différents sentiments des anciens sur le lieu où habitoient Méduse & les deux autres Gorgones ses sœurs; on trouve dans la Dissertation de M. l'Abbé Massieu tout ce qu'ils ont débité sur ce sujet: mais M. l'Abbé Banier s'attache d'abord à prouver, que le lieu de leur demeure n'estoit pas aussi éloigné de la Grece qu'on le croit communément. Il est nécessaire auparavant que l'on convienne que le voyage de Persée estoit une expédition maritime, & que ceux qui ont regardé ce Héros comme un cavalier qui avoit dompté le Pégase, se sont trompez. Pour aller de l'isle de Seriphe

chercher les Gorgones, il falloit des vaisseaux & non un cheval; & Pégase luy-même estoit un vaisseau à voile. Hésiode, & Ovide après luy, sans parler des autres, disent que Pégase & Chrysaor naquirent du sang de Méduse, ce qui veut dire que c'estoient deux vaisseaux que Persée emmena après avoir tué cette Princesse. On les a regardez comme les enfants de cette Gorgone, parce qu'ils luy appartenoient, & on a dit qu'ils estoient sortis de son sang, parce que sa mort les livra au vainqueur. Lorsqu'Hygin adjoûte que Neptune estoit leur pere, on voit assez qu'il a voulu dire, que de si bons voiliers estoient regardez comme l'ouvrage du Dieu des Mers. Les autres Poëtes qui racontent comment Persée, après la mort de Méduse, monta le Pégase pour son expédition de Mauritanie, nous font assez entendre que c'est d'un vaisseau qu'ils veulent parler; car on ne sort point d'une isle, & on ne traverse point les mers à cheval. Persée, dont les vaisseaux qu'il avoit emmenez de Seriphe, n'estoient que des vaisseaux à rames, en ayant trouvé à voiles dans le port des Gorgones, il profita d'une si heureuse découverte, & s'en servit pour son retour. Les voiles inconnues alors dans la Grece, où Danaüs même n'estoit arrivé d'Egypte que sur une galére à rames, furent figurées sous le symbole d'un cheval aîlé, & en marquoient bien la vîtesse & la légéreté; aussi Virgile appelle élegamment ces voiles *remigium alarum*. Dès-là, on sent que la fable qui fait sortir Pégase du sang de Méduse, n'est plus un mystére; puisqu'on voit qu'elle signifie que ce fut en répandant le sang de cette femme, que Persée se rendit maistre de ses vaisseaux, qu'il luy auroit esté impossible d'emmener autrement.

Theog. *Met. l. 4.*

Poët. Astr. l. 2. c. 18.

Le dénouement d'une fiction devient souvent la clef de plusieurs autres; ainsi, lorsqu'Ovide dit qu'il naquit plusieurs monstres du sang de cette Princesse, c'est que Persée trouva dans ces mers des vaisseaux qui portoient les noms, ou de la Baleine ou du Dragon, comme on nommoit ceux de la flotte d'Enée, le Centaure, la Chimére, &c. On peut expliquer de même ce que ce Poëte dit du Corail, qui fut aussi formé du sang de Méduse, parce que Persée en trouva dans le pays des Gorgones,

& que leur mort en facilita la pesche & le commerce. De même, lorsque Pausanias rapporte que ce fut Minerve qui dompta le Pégase, on peut croire qu'il a voulu dire qu'il fallut à Persée une grande prudence pour se servir habilement d'un vaisseau à voiles, dont l'usage luy estoit inconnu. On a adjoûté que Pégase, après les expéditions de Persée, s'envola sur le Parnasse, & on ne parle plus de Chrysaor; deux circonstances qu'on croit pouvoir expliquer, s'il est permis de donner un sens naturel aux fictions des anciens. Le vaisseau Chrysaor périt dans la route, ou fut laissé dans quelque port, & Persée avec le Pégase arriva heureusement en Grece, peut-estre jusqu'au golphe de Cirrha, d'où pour rendre graces à Apollon de l'heureux succès de son voyage, il envoya dans son Temple qui estoit sur le Parnasse, la prouë de ce vaisseau, suivant l'usage où l'on estoit de déposer dans les Temples des Dieux, après de longs & périlleux voyages, quelques parties des vaisseaux sur lesquels on estoit revenu, & nommément à Delphes, ainsi que le dit Pausanias dans le chapitre 11. de ses Phociques. Enfin, à toutes ces autoritez, on peut joindre ce que dit Pausanias dans ses Eliaques, chap. 15. que sur l'arche de Cypselus on voyoit les sœurs de Meduse avec des aîles qui poursuivoient Persée dans les airs, ce qui veut dire sans doute qu'elles poursuivirent Persée sur leurs vaisseaux.

M. l'Abbé Banier adjoûte que toutes les expéditions de Persée se firent dans la Méditerranée, & qu'on ne doit pas les pousser jusques dans l'Océan, où l'on n'osoit entrer du temps de Persée, puisqu'Hercule, un de ses descendants, & le plus grand conquérant de la Grece, borna ses conquestes près de Tingi, où il fit élever les fameuses colomnes qui marquoient qu'il n'estoit pas permis d'aller au-delà.

Le voyage de Persée ne fut donc pas aussi long que les Poëtes l'ont imaginé; il alla de l'isle de Seriphe sur les costes de Libye, qui n'en sont pas fort éloignées, & où habitoient les Gorgones. Sans entrer dans des discussions au fond assez inutiles, ce qu'il y a de plus vray-semblable sur leur sujet, est que c'estoit des cavales de Libye qui paissoient aux environs du Lac Tritonien. Ce que Pomponius Méla rapporte de l'expédition de Hannon

chef des Carthaginois, confirme cette opinion; il fait dire à ce voyageur, que les femmes de cette partie de l'Afrique d'où il venoit eſtoient toutes velues, & qu'elles devenoient fécondes ſans la participation de leurs maris; ce qui convient aux juments, ſuivant l'opinion populaire que Virgile rapporte dans ſes Géorgiques, qu'elles conçoivent en ſe tournant du coſté du vent Zéphyr. Hannon adjoûtoit qu'il avoit emmené deux de ces monſtres, & qu'il en avoit mis la peau dans un Temple de Junon, où elles demeurérent long-temps ſuſpenduës.

Cette idée ſur les Gorgones, eſt confirmée par un paſſage décisif d'Aléxandre de Mynde cité par Athénée, qui diſoit dans ſon hiſtoire des Animaux, qu'il y en avoit un dans la Libye que les Nomades du pays appelloient *Gorgone*, qui reſſembloit à une brebis ſauvage, & dont l'haleine eſtoit ſi empoiſonnée, qu'elle tuoit ſur le champ ceux qui en approchoient. Une longue criniére luy tomboit du front ſur les yeux, & cet animal eſtoit ſi peſant, qu'il avoit bien de la peine à l'écarter pour voir les objets qui eſtoient autour de luy. Ce même auteur adjoûte que quelques ſoldats de Marius firent une triſte expérience du venin de cet animal dans la guerre contre Jugurtha, lorſqu'ayant rencontré une de ces Gorgones, & s'eſtant mis en eſtat de luy oſter la vie, elle les empoiſonna de ſes regards. Après ces premiers, adjoûte encore Aléxandre de Mynde, d'autres eûrent le même ſort; enfin, quelques cavaliers Nomades, ayant formé une enceinte, ils la tuérent de loin à coups de fléches. *L. 11.*

On a vû dans quelques Ménageries des moutons de Barbarie, qui au poiſon près de leur haleine, ce qui eſt peut-eſtre une fiction ſans fondement, reſſemblent aſſez par la longueur & l'épaiſſeur de leur laine qui leur couvre toute la teſte, à ces Gorgones d'Aléxandre de Mynde. Voilà, ſans doute la véritable origine de cette fable; & l'Egide de Minerve, que les anciens ont dit avoir pris naiſſance aux environs du Lac Tritonien, n'eſtoit que la peau d'un de ces animaux, ou pour ſe rapprocher davantage de l'étymologie Grecque du nom de cette ſorte de bouclier, la peau de quelque chévre ſauvage, dont le poil qui eſtoit long & hériſſé, reſſembloit en quelque ſorte

à des ſerpents qui en environnoient la teſte & en eſtoient comme les cheveux, ce qui fait dire à Lucain :

Phars. l. 7. v. 249.

Pallas Gorgoneos diffudit in Ægida crines.

Des coſtes de Libye il fut aiſé à Perſée d'aller ſur celles de Phénicie, & ce fut-là qu'il délivra Androméde du monſtre qui devoit la dévorer pour ſatisfaire l'oracle injuſte d'Ammon, dont peut-eſtre Perſée avoit entendu parler dans la Libye, où eſtoit l'oracle de ce Dieu, ce qui ſans doute le détermina à voguer du coſté de Phénicie pour tenter cette aventure. Il eſt inutile de rechercher icy ſi ce monſtre eſtoit véritablement un poiſſon ou un corſaire, il ſuffit de dire que la jeune Princeſſe eſtoit elle-même la récompenſe de celuy qui la délivreroit.

Injuſtus juſſerat Ammon, Ovid.

Quoy qu'il en ſoit, le principal objet de M. l'Abbé Banier eſt de prouver que les coſtes de la Phénicie, ou pour parler plus juſte, de la Paleſtine & non les extrémitez de la Mauritanie, furent la ſcéne où arriva cet évenement; car, outre la difficulté d'un voyage de ſi long cours dans un temps où la navigation eſtoit ſi peu perfectionnée; on a, 1.° le témoignage poſitif de Joſephe, qui dit qu'on croyoit que cette aventure eſtoit arrivée, non en Éthiopie, mais près de la ville de Joppé, aujourd'huy Jaffa, où l'on voyoit encore ſur un rocher les marques des chaînes de la belle Androméde. Il eſt vray que cet hiſtorien adjoûte, que peut-eſtre on les y avoit gravées pour le faire croire, mais cela marqueroit toûjours une tradition fort ancienne. 2.° Strabon avoit dit la même choſe avant Joſephe, en deux endroits de ſa Géographie; & en parlant de l'Éthiopie, il aſſûre qu'on ne manquoit pas d'auteurs qui la tranſportoient ſur les coſtes de Phénicie, & que c'eſtoit près de Joppé que s'eſtoit paſſée la ſcéne d'Androméde, ce que ces auteurs n'avançoient pas pour avoir ignoré la Géographie. 3.° Pline adjoûte aux autres preuves de cette tradition, que Scaurus apporta de Joppé à Rome les os du monſtre qui devoit dévorer Androméde: *Belluæ cui dicebatur expoſita fuiſſe Andromeda, oſſa Romæ aſportata ex oppido Judææ Joppe, oſtendit inter reliqua miracula in ædilitate ſuâ M. Scaurus longitudine pedum XL. altitudine coſtarum*

Bell. Jud. l. 4.

L. 1. & 16.

L. 9. c. 5.

costarum Indicos Elephantes excedente, spinæ crassitudine sesquipedali. Solin rapporte la même chose, ne différant de Pline que dans l'épaisseur de l'épine de ce monstre, qu'il dit avoir esté non d'un pied & demi, mais d'un demi-pied. 4.° Pomponius Méla a quelque chose encore de plus particulier sur cette tradition: *Est Joppe ante diluvium, ut ferunt, condita, ubi Cephea regnasse eo signo accolæ affirmant, quod titulum ejus fratrisque Phinei, veteres quædam aræ cum religione plurima retinent. Quin etiam rei celebratæ carminibus & fabulis servatæque à Perseo Andromedæ, clarum vestigium, belluæ marinæ ossa immania ostentant.* C. 34.

On peut adjoûter à tant d'autoritez, ce que rapporte Pausanias dans ses Messéniaques de la tradition des habitants de Joppé, qui croyoient que les eaux rouges d'une fontaine, qui estoit près de leur ville, avoient pris cette couleur lorsque Persée, ensanglanté par le monstre qu'il venoit de tuer, s'y estoit lavé.

A ces preuves, M. l'Abbé Banier en joint une, qu'il croit n'avoir pas encore esté saisie; c'est que dans la description du combat de Persée avec Phinée son rival, Ovide nomme plusieurs chefs des troupes de ce dernier, qu'il n'y a pas d'apparence qui se soient trouvez dans les environs du Mont-Atlas, mais qui comme plus voisins des costes de Syrie, avoient pû prendre les armes pour Phinée ou pour Cephée son oncle. Le premier à qui Persée oste la vie dans ce combat est le jeune Atys, que Limniaque avoit mis au monde dans les antres voisins du Gange, ou plustost dans une ville de Syrie, qui suivant Ptolémée, s'appelloit *Attis,* & qui estoit le nom patronymique de ce Capitaine. Celuy qui venge cette mort estoit Lycabas, originaire d'Assyrie, *Assyrius Lycabas,* pays voisin de la Judée. Le même poëte nomme ensuite Phorbas de la ville de Syene dans la haute Egypte, & le Libyen Amphimedon; Polydemon qui tiroit son origine de Semiramis, *Semiramio sanguine cretum;* Halcyonée, à qui il donne l'épithéte de *Bactrius,* ou, comme portent quelques manuscrits, *Barcæus,* soit qu'il fût venu en Syrie de la Bactriane, ou plustost de Barcé ville de la Cyrénaïde; Céladon de Mendes dans la basse Egypte, *Mendesius Celadon,*

ou comme porte une autre leçon, *Mindesius* de la ville de Mindes dans la Libye; Aftreus, dont la mere eftoit de Paleftine, & le pere inconnu, *matre Palæftinâ;* Molpée, à qui il donne l'épithéte de *Choaneus,* c'eft-à-dire, qui tiroit fon origine
L. 6. c. 28. des Choaniens, qui, felon Pline, eftoient des peuples voifins de l'Arabie, & le Nabathéen ou l'Arabe Ethemon; Nilée, qui fe vantoit d'avoir le Nil pour pere, c'eft-à-dire, qui eftoit né aux environs de ce fleuve, *qui fe genitum feptemplice Nilo ementitus erat.* Enfin, le même Poëte parle enfuite d'un Acontée, ou pluftoft Acorcée, qui eft le nom de ce mage Egyptien, qui felon Lucien, s'entretenoit avec Céfar des fources du Nil, & d'Aftyages, nom connu dans l'Affyrie.

Il paroît que tous ces chefs, ou, fi on veut, tous ces foldats de l'armée de Phinée, venoient de pays affez voifins du lieu où l'on place la fcéne de cet évenement; & cette preuve fuffit pour nous convaincre que ce n'eft point dans les extrémitez de la Mauritanie, aux environs du Mont-Atlas, que s'eft donné le combat de Perfée & de Phinée, mais fur les coftes de Phénicie, pays qui eftoit en commerce avec la Grece, d'où luy eftoient venues avant Perfée plufieurs Colonies, où Minos Roy de Créte avoit déja enlevé Europe, & où il fut facile à noftre Héros d'aborder en fortant de la Libye.

Mais quoy qu'il en foit de cette fable, & de l'explication qu'on vient de luy donner, il eft certain que Perfée ne doit point eftre pris pour un Cavalier, mais pour un Chef d'Efcadre qui fit quelques expéditions maritimes; d'abord fur les vaiffeaux à rames qu'il avoit pris dans le port de Sériphe, puis fur les vaiffeaux à voiles qu'il enleva fur les coftes de Libye. Et dès-là
Can. l. 1; Bib. Univ. 10. 6. tombent toutes les conjectures de Bochart & de M. Le Clerc, qui fur les étymologies de *Paras,* qui dans les langues Orientales veut dire un Cavalier, & de *Pag-fous,* qui fignifie un cheval qui a un frein, ont crû que Perfée vouloit dire un Cavalier, & Pégafe un cheval; conjectures ingénieufes, mais qui ne font vrayes qu'autant qu'on les prendra pour une métaphore, fous laquelle on a voulu marquer la rapidité des conqueftes de Perfée, & la légéreté du vaiffeau dont il fe fervit: métaphore,

s'il est permis de joindre le sacré avec le prophane, semblable à celle dont se sert l'Ecriture Sainte, lorsque pour marquer le cours rapide du Soleil, elle le compare à un géant, *exultavit ut Gigas ad currendam viam.*

OBSERVATIONS GENERALES

Sur les Tribunaux establis à Athénes pour le maintien des Loix, & pour regler les différents qui s'élevoient entre les particuliers.

DANS le temps que M. l'Abbé de Canaye travailloit à ses deux Dissertations sur l'Aréopage d'Athénes qui sont imprimées dans ce volume, M. Blanchard s'appliquoit à éclaircir ce qui regardoit les autres Tribunaux establis à Athénes. Les notions générales qu'il en donne d'abord, feront le sujet de cet article: les détails dans lesquels il est entré sur chacun de ces Tribunaux, se trouveront dans ce volume & dans les suivants. 1728. *P. 174. & suiv.*

On comptoit dix Tribunaux à Athénes, dont les Juges estoient électifs, quatre pour les matiéres criminelles, six pour celles qui estoient purement civiles. Les quatre premiers estoient l'ἐπὶ Παλλαδίῳ, l'ἐπὶ Δελφινίῳ, l'ἐπὶ Πρυτανείῳ, l'ἐν Φρεάττῃ. Les six derniers estoient nommez l'Hélicie, le Trigone, le Parabyste moyen, le grand Parabyste, le Tribunal de Lycus, & celuy de Métiochus; on ne parle point de l'Aréopage.

Dracon est regardé comme le premier Législateur d'Athénes; mais ses loix sévéres & écrites avec du sang, comme on le disoit anciennement, furent abrogées, & par leur inéxecution, & par celles de Solon plus douces & plus conformes aux mœurs du temps où il les publia. M. Blanchard a sagement écarté ce détail qui se trouve dans le traité de Meursius, intitulé *Themis Attica.* Il remarque seulement qu'on avoit tiré de l'esprit de ces loix les différentes actions en poursuite qui constituoient ce que nous appellons la procédure; & nous

adjoûterons après Elien, que les Athéniens estoient les premiers d'entre les Grecs qui establirent une Jurisprudence pour le maintien du repos des particuliers, contre les vexations de ceux qui abusoient de leur force & de leur crédit.

Les Officiers qui devoient prendre séance dans quelqu'un des Tribunaux que nous venons de nommer pour y rendre la justice, y estoient appellez ou par le sort, ou par l'élévation de la main, ou enfin par le scrutin à la pluralité des bulletins. Ils estoient tous tirez du nombre des aisez, εὔποροι, ainsi que Solon l'avoit estabh par une loy spéciale, & ceux qui n'avoient que leur teste pour répondre de leurs actions, n'avoient aucune part à l'administration des affaires publiques. Pour mieux attacher à leur devoir ceux qui estoient élûs, on vouloit qu'outre des biens-fonds dans l'Attique, ils eûssent encore des enfants, ou qu'ils promissent de se marier.

Les élections par le sort se faisoient dans le temple de Thésée, sous l'inspection des Thesmothétes; & comme le nombre de ceux qui se présentoient estoit toûjours plus grand que celuy des places vacantes, le sort en décidoit. Le nom des aspirants estoit écrit sur des bulletins que l'on mettoit dans une urne, & on jettoit dans une autre autant de féves blanches qu'il y avoit de places à remplir, & autant de féves noires qu'il y avoit de prétendants, après quoy on tiroit un bulletin & une féve; si elle se trouvoit noire, on tiroit un autre bulletin & une autre féve, jusqu'à ce que la féve blanche désignât celuy à qui le sort donnoit la préférence. C'estoit un crime capital de jetter dans l'urne deux bulletins chargez du même nom; & quand deux freres concouroient, ils estoient obligez d'adjoûter à leur nom quelque distinction. Ceux qui estoient élûs de cette sorte estoient nommez κληρωτοί; pour ceux qui estoient élûs par l'élévation de la main, & qu'on nommoit χειροτονητοὶ, on s'assembloit dans un lieu nommé πνὺξ, près de la citadelle, où les Thesmothétes les présentoient, & lorsque le peuple en approuvoit quelqu'un, il élevoit les mains en forme d'acclamation, soit que ce fût pour l'élection des Généraux d'armée, que les Archontes avoient désignez, ou pour les Officiers de

Cavalerie, ou enfin pour les Chefs de Tribu. Dans la ſuite cette ſorte d'élection fut transferée du Pnyce dans le Temple de Bacchus.

Nous réſervons l'élection par le ſcrutin à la pluralité des voix pour l'article des Prytanées, qui ſuivra immédiatement celuy-cy.

L'élection faite, ceux qui eſtoient nommez, eſtoient obligez avant que d'entrer en fonction, de paroiſtre devant les Logiſtes où ils ſubiſſoient, en préſence du Tribunal des Archontes, un interrogatoire juridique appuyé de certificateurs déſignez par la loy, ſur le reſpect qu'ils avoient eû pour leurs pere & mere, ou pour ceux qui les avoient repréſentez, & s'ils avoient porté les armes pour le ſervice de la République autant de temps que les loix l'ordonnoient, s'ils pratiquoient l'exercice de la religion reçûë dans le pays, & ſi leur fortune eſtoit ſuffiſante pour répondre de leur geſtion.

Sur l'article des armes, qui entroit dans l'interrogatoire, nous obſerverons qu'à l'âge de puberté qui arrivoit pluſtoſt ou plus tard ſelon la complexion foible ou vigoureuſe, mais ordinairement à 18. ans, ceux qui ſe préſentoient aux Lexiarques, eſtoient examinez ſur leur conduite, & envoyez en garniſon juſqu'à ce que parvenus à l'âge de 20. ans, ils ſe préſentaſſent de nouveau dans le Temple d'Agraulos fille de Cécrops, & qui eſtoit auſſi conſacré à Diane, pour y preſter le ſerment eſtabli par la Loy, afin de ne ſe point rendre indignes des armes qu'on gardoit dans ce Temple pour en reveſtir ceux qui preſtoient ce ſerment, & qui pour cela ſe nommoient ἱερὰ ὅπλα. Alors ils juroient de ſuivre par tout leur Chef, de combattre ſeuls ou accompagnez pour la deffenſe des autels & des foyers de la Patrie, de travailler à mettre la République dans un eſtat plus floriſſant que celuy où ils la trouvoient, de partir par mer pour aller cultiver les terres qui leur ſeroient diſtribuées, d'obéir aux Magiſtrats & aux Loix, de s'oppoſer à ceux qui voudroient en abroger quelqu'une, ſi ce n'eſtoit du conſentement unanime du Peuple, & de tirer vengeance de ceux qui oſeroient l'attenter, de combattre juſqu'à la mort pour la Patrie, & d'entretenir dans

les terres dépendantes de l'Attique les plantations de bled, d'orge, de vigne & d'oliviers; prenant à témoins de cet engagement, Agraulos, Enyalius, Mars, Jupiter, la Terre nourriciére & Diane.

Les ferments des Prytanes & des Héliastes, deux espéces de Juges, estoient un peu différents de celuy dont nous venons de parler, ainsi qu'on le verra dans leurs articles. Personne de quelque considération qu'il fût, ne pouvoit exercer deux emplois dans le même temps, ni dans une seule & même année, s'il n'avoit auparavant rendu compte de son administration pardevant les Logistes, qui devoient estre au nombre de dix élûs par le sort; & ce compte devoit se rendre dans l'espace de 30. jours pour tout délay, après que l'on estoit sorti de charge. Ces Logistes prenoient séance avec les Archontes, pour recevoir & juger ces comptes. Si le comptable se trouvoit reliquataire, on le renvoyoit à neuf autres Juges, & s'il estoit outre cela coupable de délit, il estoit évoqué au Tribunal qui devoit juger les criminels. Les Logistes estoient à Athénes, ce qu'estoient à Rome ceux qu'on nommoit *Reciperatores pecuniarum repetundarum.* Ceux qui se portoient pour accusateurs devant le Tribunal des Logistes contre les Officiers qui devoient y rendre leurs comptes, avoient trente jours pour former leurs plaintes, à compter de celuy auquel le comptable estoit sorti de charge, & ceux-cy avoient des jours marquez pour comparoistre; & s'ils manquoient de se trouver devant leurs Juges, ils estoient adjournez; & enfin condamnez par contumace, les délais expirez.

Ceux dont les comptes n'estoient pas rendus, estoient incapables d'aucuns effets civils, & ne pouvoient pas même estre adoptez, de peur que ce ne fût en fraude, & qu'au préjudice de la République ils passassent par l'adoption dans une autre famille, & sous la puissance d'autruy; il ne leur estoit pas permis de sortir de l'Attique, & on leur refusoit les honneurs qu'auroient mérité leurs autres actions.

Le Sénat de l'Aréopage, ainsi que tous les autres Tribunaux, estoit obligé de rendre compte devant les mêmes Logistes.

Quoyqu'on ne ſçache pas précisément le temps auquel ſe devoit rendre ce compte, il y a apparence que c'eſtoit tous les ans, & Eſchine contre Cteſiphon ſemble laiſſer entendre, lorſqu'il parle de la Loy qui aſſujettiſſoit les Aréopagites à cette reddition de compte, qu'il y avoit pour cela un temps marqué dans le cours de chaque année.

Tout élû, à quelque charge que ce fût, s'il avoit des excuſes pour ne pas l'accepter, devoit comparoiſtre devant l'aſſemblée qui l'avoit choiſi, pour les faire recevoir.

Au reſte, la dignité de Juge eſtoit ſi reſpectable, qu'il eſtoit ſévérement deffendu de le troubler dans ſes fonctions; & l'inſulter dans ſon Tribunal, eſtoit dans les premiers temps un crime digne de mort: cependant la Loy fut adoucie dans la ſuite, & la peine de mort fut commuée en une amende pécuniaire.

Les Greffiers des Tribunaux dont nous venons de parler, eſtoient tirez d'entre ceux des eſclaves, qui eſtoient employez au ſervice public, & n'avoient dans cette charge d'autre fonction que celle d'écrire, & de relire ce qu'ils avoient rédigé. Ils eſtoient au nombre de trois; & ceux qui ſervoient dans le Prytanée, n'avoient d'exercice que pendant les trente jours que duroit chaque Prytanée. Chacun de ces trois Greffiers avoit ſon département : l'un avoit les Ordonnances pour en faire la lecture à la requiſition des orateurs; l'autre, les Loix; & le troiſiéme écrivoit les Arreſts. On voit par les harangues de Démoſthéne & d'Eſchine, que les Orateurs s'arreſtoient ſouvent pour dire, *liſez Greffier*. Le Sénat éliſoit deux de ces officiers, & le peuple choiſiſſoit le troiſiéme; & dans les cinq derniers jours de chaque Prytanée, ils eſtoient obligez de rendre leur compte, ainſi qu'on l'apprend de Lyſias.

Les Romains en uſérent de méme.

Lorſqu'il ſe trouvoit de l'obſcurité dans les Loix qui regardoient la religion & le culte des Dieux, l'interprétation en eſtoit déférée au tribunal des Archontes, leſquels eſtoient tirez des plus illuſtres familles juſqu'au temps d'Ariſtide fils de Lyſimaque, qui eſtablit qu'on auroit dans la ſuite, pour remplir ces places, moins d'égard à la naiſſance qu'au mérite. Ce tribunal eſtoit compoſé de neuf officiers : le premier eſtoit l'Archonte, qui donnoit ſon nom

à l'année de ſon adminiſtration : le ſecond ſe nommoit le Roy ; le troiſiéme, le Polemarque, avec ſix Theſmothétes. Ces magiſtrats élûs par le ſcrutin des féves, eſtoient obligez de faire preuve devant leur tribu, comme ils eſtoient iſſus du coſté de leurs peres & de leurs meres de trois aſcendants citoyens d'Athénes. Ils devoient prouver de même leur attachement au culte d'Apollon, protecteur de la patrie, & qu'ils avoient dans leur maiſon un autel conſacré à Jupiter ; & par leur reſpect pour leurs parents, faire eſpérer qu'ils en auroient pour leur patrie. Il falloit auſſi qu'ils eûſſent rempli le temps du ſervice que chaque citoyen devoit à la République, ce qui donnoit des officiers bien préparez, puiſqu'on n'eſtoit licentié qu'à 40. ans. Leur fortune même, dont ils devoient inſtruire ceux qui eſtoient prépoſez à cette enqueſte, ſervoit de garant de leur fidélité.

Après que les Commiſſaires nommez pour l'examen de leurs preuves, en avoient fait le rapport, ils eſtoient obligez de jurer de maintenir les Loix, & de s'engager, s'ils y manquoient, d'envoyer à Delphes une ſtatuë du poids de leur corps : ſuivant une loy de Solon, ſi l'Archonte ſe trouvoit pris de vin, il eſtoit condamné à une forte amende, & même puni de mort.

De tels officiers méritoient d'eſtre reſpectez ; auſſi eſtoit-ce une infamie éternelle que de les inſulter. Ce qui fait dire à Démoſthéne, que manquer de reſpect à un Theſmothéte, c'eſt en manquer pour la République même.

L'information pour le ſecond officier de ce tribunal, qui eſtoit nommé le Roy, devoit porter qu'il eſtoit marié à la fille d'un citoyen, & qu'il l'avoit épouſée vierge ; & cela, comme le dit Démoſthéne, parce que cet officier eſtoit obligé de faire des ſacrifices conjointement avec ſon épouſe, qui, au lieu d'appaiſer les Dieux, les auroient irritez, ſi l'épouſe de ce magiſtrat n'y avoit porté la vérité de ces deux qualitez.

L'examen de la vie privée des neuf Archontes eſtoit trèsſévére, & cette attention eſtoit d'autant plus néceſſaire, qu'au ſortir de leur exercice, & après avoir rendu compte de leur adminiſtration, ils entroient de droit dans l'Aréopage.

SUR

SUR L'ORIGINE ET LES FONCTIONS DES PRYTANES, ET SUR LES PRYTANÉES.

APRÉS avoir donné une idée générale des Tribunaux d'Athénes, M. Blanchard lût une Dissertation sur les Prytanes & les Prytanées, dont nous allons rendre compte dans cet article. En 1729.

Le Prytanée estoit un terrein assez estendu au milieu de l'ancienne ville d'Athénes, couvert de bâtiments destinez à différents usages pour l'utilité de la République.

L'application des diverses parties de cette description naîtra du détail dans lequel nous entrerons, après que nous aurons examiné l'origine du nom de Prytanée, & les sens différents que l'usage luy a donnez.

Les Grammairiens en tirent l'origine de πυρὸς, ou de πυρὸς ταμιεῖον, accoûtumez à observer que dans presque toutes les langues, le peuple adoucit, par le changement & par la transposition de quelques lettres, les termes trop durs qui se trouvent d'un usage plus fréquent, & quelquefois même avec une altération si considérable, qu'elle fait disparoître les traces les plus sensibles de la véritable origine.

Ceux qui font venir ce mot de πυρὸς ταμιεῖον, en donnent pour motif le soin que l'on avoit de conserver dans le Temple de Vesta qui estoit dans l'enceinte du Prytanée, un feu perpétuel à l'honneur de cette Déesse, comme les Vestales le conservoient à Rome; & c'est, selon la remarque de M. Huet dans sa démonstration Evangélique, une d'entre beaucoup d'autres pratiques, qui avoient passé de la Religion du vray Dieu au culte du Paganisme.

Ceux qui prétendent que Πρυτανεῖον se forme de πυρὸς ταμιεῖον, y sont déterminez par les magasins de vivres, & surtout de bled, qui estoient renfermez dans les greniers de ce

bâtiment pour les usages dont nous parlerons dans la suite.

Mais peut-estre, sans tant de recherches, ce nom vient de *Prytanis*, l'un des premiers & des plus considérables hommes de la famille Royale des Eurypontides, sous le regne duquel s'éleva la guerre entre les Lacédémoniens & les Argiens.

Le mot Πρυτανεῖον, parmi les Athéniens, signifioit ce que les Romains entendoient par celuy de *Sportula ;* cette distribution des vivres, qui se faisoit en certains temps & en certaines occasions au peuple, par l'ordre & sous la direction des principaux Magistrats.

Cette distribution, à laquelle il ne manquoit dans son origine que le motif pour estre réputée une véritable charité, servit souvent aux ambitieux de chemin pour arriver à la tyrannie, & aux Empereurs Romains pour satisfaire leur vanité.

Τὰ πρυτανεῖα ou αἱ πρυτανεῖαι signifioient une certaine somme que les plaideurs estoient obligez de consigner avant que d'avoir audience ; & cette somme montoit, selon quelques-uns, à la dixiéme partie de l'objet de la contestation que le demandeur & le deffendeur estoient obligez de consigner ; mais, selon Démosthéne & Isocrate, qui devoient en estre bien instruits, & selon le Scholiaste d'Aristophane sur les Nuées, la consignation n'estoit que de trois drachmes, si le fonds estoit au-dessous de mille drachmes, & de trente drachmes s'il excédoit. Ce dépost estoit appellé *Sacramentum* chez les Romains, & restoit dans le thrésor selon Valére Maxime. La portion consignée par celuy qui succomboit en justice, confisquée pour le punir de la témérité de sa contestation, estoit employée à payer l'honoraire des Juges, comme nos épices, & aux besoins du Prytanée.

Ἡ πρυτανεία estoit employé à Athénes pour fixer les époques des grands évenements, comme les Archontes ont encore servi au même usage que les Consulats à Rome.

Le verbe πρυτανεύω embrassoit l'idée de toutes les fonctions dont estoient chargez les officiers qui entroient chaque année en exercice dans le Prytanée, administration de la Justice, distribution de vivres, police générale de l'Estat, & particuliére de

la Ville; conclusion & publication de paix, déclaration de guerre; nomination de tuteurs & curateurs pour les mineurs, ou pour tous ceux que leur foiblesse a renfermez sous ce titre dans les Loix; enfin, discussion de toutes les affaires, qui, après avoir esté instruites dans les tribunaux subalternes, ressortissoient à ce Conseil.

Les officiers de ce Tribunal estoient connus sous le nom de Πρυτανεὺς ou Πρύτανις; & leur administration prit tant de faveur, & parut si sage & si utile à la République d'Athénes, que dans la suite ce terme a esté employé par les Poëtes pour désigner & qualifier les hommes, qui s'élevoient au-dessus du commun par leur excellence.

On cessera d'estre étonné du succès de cet establissement, qui porta la République d'Athénes au comble de la grandeur & de l'élevation, & qui la mit en estat de faire teste aux puissances les plus redoutables, quand on s'instruira des principes sur lesquels il fut formé; & c'est icy que trouve une juste application la maxime qui promet aux Peuples un bonheur solide, s'ils sont soûmis à un gouvernement qui les conduise sur les regles que dicte la sagesse.

Solon partagea le peuple qui composoit la République d'Athénes en quatre Tribus, y comprenant ceux qui vivoient renfermez dans l'enceinte de la Ville, & ceux qui en sortoient pour s'establir dans les Bourgades.

De chacune de ces quatre Tribus, on élisoit deux cens sujets, d'entre lesquels encore on procédoit à une nouvelle élection, qui les réduisoit à cent de chaque Tribu, pour composer le nombre de quatre cens qui formoient les Prytanies d'une année, pour travailler dans les différents Bureaux où ils estoient distribuez selon les matiéres dont la discussion leur estoit renvoyée.

Les cent autres surnuméraires de chaque Tribu, qui n'entroient point en fonction cette année-là, estoient réservez & destinez à remplacer ceux des élûs dans le second scrutin, qui par mort laisseroient des places à remplir, ou qui par l'examen de leur conduite passée, mériteroient d'estre exclus.

Chacune des Tribus de la République d'Athénes avoit son

Léxiarque qui tenoit un Regiſtre de l'âge & des qualitez de l'eſprit & du cœur de chacun des ſujets de l'Eſtat, qui eſtoient enregiſtrez à l'âge de vingt ans.

Un nombre ſi conſidérable d'Officiers donnoit à tous les citoyens une juſte eſpérance de paſſer à leur tour, quand l'âge le permettroit, à l'adminiſtration des affaires publiques, & de s'y inſtruire de tout ce qui regardoit les différents intéreſts de l'Eſtat. Cette attente entretenoit une noble émulation, & donnoit aux jeunes gens une grande attention pour ne ſe point attirer par leurs égarements ou par leurs débauches, une excluſion qui ſeroit capable de les rendre infames pour toute leur vie.

On déclaroit incapables d'eſtre au nombre des Prytanes, ceux qui par une mauvaiſe conduite dans leur œconomie, & par une diſſipation mal entenduë de leur patrimoine, s'eſtoient rangez eux-mêmes dans la claſſe des prodigues; ceux encore qui eſtoient débiteurs du fiſc, & qui n'avoient pas fourni leur contingent pour les beſoins de la République, en eſtoient exclus. Les fils qui avoient manqué avec éclat de reſpect à leurs parents, ne pouvoient prétendre à ces élections. Après le rapport des Léxiarques ſur les vies & les mœurs de ceux qui avoient eſté élûs, ceux-cy preſtoient ſerment de traiter les affaires de la République pour le mieux, de juger & de gouverner ſelon les Loix, & de ne mettre dans les fers perſonne, qui pour s'en tirer pourroit préſenter trois cautions, s'il n'eſtoit perturbateur du repos public, ſuſpect de trahiſon, ou débiteur frauduleux de l'Eſtat.

Comme le nombre des Bourgades s'augmenta à meſure que le nombre des citoyens s'augmentoit, cela occaſionna la diviſion du peuple en dix Tribus par Cliſthénes, de chacune deſquelles on ne tira plus que cent citoyens, dont cinquante ſeulement entroient en fonction pour l'année & compoſoient un Sénat de cinq cens; les autres attendoient pour ſuppléer, ou pour eſtre appellez à l'exercice actuel par l'élection de l'année ſuivante.

Les eſtrangers qui avoient eſté honorez du droit de Bour-

geoiſie à Athénes, eſtoient habiles à pouvoir eſtre appellez à la dignité de Prytanes.

Pour éloigner toute idée de prééminence entre les Tribus d'un Eſtat dont la tranquillité dépendoit de l'égalité, les plus anciens des Tribus s'aſſembloient pour aſſiſter à une eſpéce de Lotterie, qui abandonnoit au choix de la Providence le rang des dix Prytanies; elles gouvernoient ſucceſſivement pendant trente-cinq ou trente-ſix jours, ſçavoir, celles à qui eſtoient échûës par ſort les quatre premiéres places, trente-ſix jours, & les ſix autres trente-cinq jours ſeulement, pour remplir le nombre des jours de l'année lunaire.

Il n'eſt pas aiſé de comprendre ſur quel fondement Scaliger a avancé, que les Tribus ſe ſuccédoient jour par jour, & que dans l'eſpace de dix jours, chacune d'elles avoit gouverné un jour.

Il paroît même que chaque Tribu, lorſque ſon jour de commander eſtoit venu, ſe diſtribuoit en cinq Décuries qui regnoient ſucceſſivement leur ſemaine; les dix qui eſtoient de ſemaine eſtoient appellez πρόεδροι, & celuy que le ſort avoit mis à la teſte de chaque Décurie, eſtoit appellé ἐπιστάτης. Il en reſtoit trois de chaque Décurie que le ſort n'appelloit point à la place d'Epiſtate, parce que la ſemaine n'eſt que de ſept jours.

Celuy qui une fois avoit eſté Epiſtate, ne pouvoit jamais eſpérer de l'eſtre une ſeconde fois dans le reſte de ſa vie, quand même il auroit eſté appellé différentes fois à eſtre Prytane: la raiſon de cette excluſion eſtoit, qu'il auroit pû ſe laiſſer tenter de ſatisfaire ſa cupidité, & s'arranger pour devenir le maiſtre des grands biens dont il s'eſtoit vû dépoſitaire. Le jour de ſa fonction, il avoit les clefs du Thréſor public, des Titres & des Archives de l'Eſtat, & du Sceau de la République.

Les particuliers qui avoient quelque affaire à pourſuivre au Tribunal des Prytanes, s'adreſſoient à un des Officiers de leur Tribu, pour obtenir audience pardevant celle qui eſtoit en fonction.

Il y avoit quatre aſſemblées générales qui ſe tenoient pendant l'intervalle de chaque Prytanie, ſçavoir le onziéme, le vingtiéme

le trentiéme & le trente-troisiéme jours. Ces assemblées reglées s'appelloient κύριαι ἐκκλησίαι, il y avoit un Kalendrier qui indiquoit ces jours d'assemblées, & les jours de vacations s'appelloient ἄφετοι.

Les Héraults marchoient à trois reprises différentes par la ville les jours des grandes assemblées, pour inviter tous ceux qui avoient droit d'y assister à s'y rendre sous peine d'une amende, qui s'exigeoit avec sévérité; les boutiques estoient fermées, & les Léxiarques avoient soin de faire hâter ceux qui s'amusoient.

Parnyte Callistrate, pour intéresser les citoyens à n'y pas manquer, fit distribuer à chacun une obole pour son droit d'assistance. Agyrrhius dans la suite en fit donner trois; ceux qui estoient arrivez tard estoient privez de cette distribution, & du droit de suffrage: ceux qui s'estoient absentez sans excuse légitime, payoient l'amende. Les esclaves, les estrangers, & ceux qui avoient esté repris de justice, n'avoient pas droit de s'y trouver.

Les affaires capitales qui regardoient la République ou certains particuliers, dont les Prytanes ne vouloient pas prendre la décision sur leur compte, estoient renvoyées à ces assemblées; la premiére estoit plus spécialement destinée à la confirmation des Officiers du mois, contre lesquels il estoit permis de s'élever, s'il y avoit quelque reproche à faire contre eux: la seconde se tenoit pour ceux qui avoient quelque requeste à présenter, ou contre les particuliers ou contre le gouvernement public; ils estoient obligez de déposer sur l'autel une branche d'Olivier entourée de laine.

Pollux, VIII. 9.

La troisiéme assemblée estoit destinée à donner audience aux Ambassadeurs estrangers, à traiter avec eux, à donner les instructions à ceux de la République qui devoient partir, & à écouter le rapport de ceux qui en revenoient.

La quatriéme enfin, à examiner les affaires qui regardoient la Religion.

Si quelque affaire importante survenoit, l'Epistate de jour indiquoit une de ces assemblées, qui estoient appellées ἐκκλησίαι

σύγκλητοι. Il tiroit au ſort neuf Officiers des neuf Tribus qui n'eſtoient pas en fonction; d'entre ces neuf, il laiſſoit au ſort le choix d'un Epiſtate qui préſidoit à cette aſſemblée, & qui en faiſoit afficher le motif, afin que chacun pût s'inſtruire & ſe préparer à apporter un ſuffrage raiſonné. Après le ſacrifice d'expiation fait à Jupiter & à Minerve à l'ouverture de toutes les aſſemblées, mais avec plus de pompe à l'ouverture de celles qui ſe tenoient en public; le Hérault ſouhaitoit toutes ſortes de proſpéritez au peuple d'Athénes, & prononçoit les imprécations ordonnées par la Loy, contre ceux qui ne ſuivroient pas le ſentiment qui leur paroiſtroit le plus avantageux à la République; enſuite, celuy des Orateurs qui s'eſtoit chargé d'eſtablir la queſtion & de porter la parole au peuple, montoit dans la tribune aux harangues la couronne ſur la teſte, & c'eſt de-là que nous ſont venuës ces fameuſes piéces qui ſont encore le ſujet de l'admiration de ceux qui les liſent; & ſouvent même dans des cas extraordinaires on aſſembloit le peuple de la campagne, ce qui donnoit à l'aſſemblée le nom de κατακλησία. Les Généraux des Armées, ſous le bon plaiſir des Prytanes, convoquoient auſſi de ces aſſemblées extraordinaires, & le réſultat ſe prononçoit en leur nom & en celuy des Prytanes, comme on le peut voir dans Démoſthéne, Orat. Ἐπὶ Μνησιφίλου ἄρχοντος.

Pour éviter toute confuſion dans les ſuffrages, l'Epiſtate, les Prohedres, & de ſuite tous ceux qui compoſoient une Tribu, s'avançoient dans les premiers temps ſelon l'ordre de leur âge, dans la ſuite ce fut dans l'ordre que le ſort leur donnoit. Après la Tribu qui eſtoit en fonction, venoit ſucceſſivement celle qui devoit entrer en exercice après elle, & celles dont les Prytanies eſtoient remplies venoient à la ſuite. Si quelque trouble s'élevoit qui rendît l'aſſemblée tumultueuſe, les Prytanes avoient le droit de publier par le Hérault la diſſolution de cette aſſemblée, & d'en indiquer une autre à certain jour pour examiner de nouveau l'affaire qui avoit eſté agitée.

Le peuple enfin, qui pouvoit eſtre au nombre de ſix mille, recevoit à une barriére par où il paſſoit ſans tumulte, une féve

blanche & une féve noire; mais l'Huissier Xénotime ayant abusé des féves, on donna des bulletins, ou selon la matiére qui estoit en délibération, des feuilles si c'estoit pour la dégradation d'un Officier qui eût prévariqué, ou de petites écailles pour l'Ostracisme.

Le peuple introduit par une barriére, y recevoit de quoy désigner son suffrage, & sortant par une autre barriére, recevoit les oboles préparées pour son droit d'assistance. Après la discussion des suffrages, l'Epistate dressoit & prononçoit à haute & distincte voix la Loy formée sur la pluralité des suffrages, après quoy chacun se retiroit, & les Prytanes se rendoient au Prytanée avec ceux qui avoient droit d'y manger aux dépens de la République.

Athenée nous a conservé un fragment d'Hermias dans son second Livre sur Apollon Grynéen, où il entre dans le détail des repas du Prytanée à Naucratis ville d'Egypte les jours de festes. Les Prytanes, dit-il, y venoient en robes blanches, qui portent encore le nom de Prytaniques; chacun prenoit sa place sur les lits destinez à cet usage, & se relevoit sur ses genoux pour y faire la priére dont le Hérault sacré prononçoit la formule en faisant des libations; ensuite chacun recevoit deux cotyles de vin, les Prestres d'Apollon Pythien recevoient double portion de tout ce qui estoit servi. On donnoit d'abord un pain plat comme nos gâteaux, & par-dessus un autre morceau de pain ordinaire, une portion de chair de porc, un plat de bouillie ou des légumes de la saison, deux œufs, une portion de fromage, des figues séches, un gâteau & une couronne.

Les Officiers publics chargez de l'inspection de ces repas, auroient condamné à l'amende ceux, qui chargez des soins du sacrifice, auroient excédé dans cette préparation du repas.

Il n'estoit pas permis d'apporter au Prytanée, ni d'y manger autre chose.

Excepté ces jours de festes, ceux qui avoient droit d'assister aux tables du Prytanée pouvoient, s'ils ne s'accommodoient pas de ce qui s'y préparoit, faire venir de dehors quelques ragoûts de légumes ou de poissons, ou quelques petits morceaux de

chair

chair de porc; ils y recevoient une ſeule meſure de vin. Ce n'eſtoit que pour s'entretenir des affaires & des beſoins de l'Eſtat, que les bons citoyens ſe trouvoient hors des temps de leur exercice à ces aſſemblées, & Démoſthéne le Tragique dit que ce fut dans une de ces aſſemblées qu'arriva la nouvelle de la priſe d'Elatée.

La deffenſe de porter dans la ſalle du repas aucun des vaſes deſtinez à ſatisfaire aux beſoins de la nature, ne paroît fondée que ſur l'idée que l'on vouloit donner de la temperance ordonnée dans ces repas. Les femmes ne pouvoient eſtre admiſes à ces aſſemblées, à l'exception de celles qui jouoient des inſtruments, & cette exception même n'eſtoit employée que pour en exclurre plus ſûrement les autres.

Le repas du Prytanée de Naucratis, fait voir qu'il y en avoit dans d'autres villes qu'à Athénes, auſſi Pauſanias fait mention du Prytanée de Corinthe: Ariſtote parle de ceux de Rhodes & de Milet. Pindare dans ſon ode ſur Ariſtagoras de Tenedos, laiſſe entendre qu'il y avoit un Prytanée dans cette ville. *Corinthiac.* *Politic.*

Eſchyle en met un à Argos, & Hérodote un à Siphnium, qui eſtoit orné de marbre de Paros. *Thalia.*

Les Thaſiens en avoient un, ſelon Théophraſte. *De Odor.*

La ville de Smyrne avoit ſon Prytanée; & M. Spanheim après M. Seguin, fait mention d'une Médaille frappée par l'ordre des Prytanes de Smyrne. *Σμυρμαίων Πρυτανεῖς,*

Athenée en trouve un à Ereſe ſur le rapport de Phanias qui eſtoit de cette ville, & qui avoit écrit ſur les Prytanes, & un autre à Mityléne.

Tite-Live parle de celuy de Cyzique.

Pauſanias décrit celuy des Eléens.

Parthenius fait mention de celuy de Naxos.

Achilles Tatius parle du jugement porté contre Clitophon par les Prytanes d'Ephese, à l'occaſion d'un meurtre dont il eſtoit accuſé. Toutes ces autoritez font douter de l'exatitude de l'expreſſion de Plutarque, qui dans la vie de Numa donne à entendre, qu'avant ce Prince le feu ſacré n'eſtoit gardé qu'à Athénes dans le temple d'Apollon Pythien. Dion Chryſoſtome aſſûre que

les Prytanées estoient establis dans la plus grande partie des villes de la Grece, & Denys d'Halicarnasse fait une comparaison assez suivie des différents tribunaux des Romains répandus dans les différentes villes de la République Romaine, avec les tribunaux des Grecs establis dans les différentes villes qui estoient comprises dans l'enceinte de la Grece.

Pausanias observe que la salle des Prytanées où se donnoient les repas, estoit appellée θόλος. Les statues des Divinitez tutelaires du lieu & de l'Estat y estoient posées, pour recevoir les sacrifices qui se faisoient avant l'ouverture des assemblées publiques & particuliéres, c'estoient Vesta, la Paix, Jupiter, Minerve. Dans la même salle estoient les statues des grands hommes qui avoient donné leurs noms aux tribus de l'Attique, celle du fameux Autolyque y estoit aussi; & * celles de Thémistocles & de Miltiade servirent dans la suite à la flatterie des Athéniens, qui par une souscription postérieure en firent honneur à un Romain & à un Thrace.

Ἐπώνυμοι *Pauf. l. 1. p. 13.*

Les loix de Solon estoient affichées dans cette salle pour en perpetuer le souvenir.

C'estoit un honneur singulier que d'estre admis au repas des Prytanées hors des temps de la fonction des Prytanes. Il ne s'accordoit que par reconnoissance de services importants rendus à la République. Il s'accordoit aussi aux orphelins dont les peres estoient morts au service de l'Estat, & ces orphelins entroient sous la tutéle spéciale de ce sage Tribunal.

L'idée que l'on avoit de l'honneur que les vainqueurs aux jeux Olympiques faisoient à leur patrie, détermina à leur accorder aussi la faveur d'assister aux distributions & aux repas des Prytanes; & c'est ce qui fonde le reproche fait aux Athéniens, du jugement injuste qu'ils avoient porté contre Socrate, qui méritoit, à bien plus juste titre, la distinction honorable d'estre nourri dans le Prytanée, qu'un homme, qui aux jeux Olympiques, avoit mieux sçû monter un cheval ou conduire un char.

Nous venons de voir à quel usage estoit employée une partie

* Τὰς γὰρ Μιλτιάδου καὶ Θεμιστοκλέους εἰκόνας ἐς Ῥωμαῖόν τε ἄνδρα καὶ Θρᾶκα μετέγραψαν. *Pausan. lib. 1. p. 42.*

des vivres que l'on mettoit dans les magasins du Prytanée. Ils servoient encore aux distributions reglées qui se faisoient à certains jours aux familles, qu'une pauvreté sans reproche mettoit hors d'estat de pouvoir subsister sans ce secours, qui par autorité publique estoit ordonné avec proportion au nombre de testes qui les composoient.

Les Athéniens estoient dans les commencements fort réservez, & n'accordoient une distinction aussi flatteuse que celle de pouvoir assister aux repas des Prytanes, que pour des motifs très-puissants.

Par une considération particuliére pour le mérite de Démosthéne, on luy fit ériger une statuë dans le Prytanée, & son fils aîné eût droit de prendre ses repas dans le Prytanée, & successivement d'aîné en aîné. Callisthéne rapporte dans Plutarque, que Polycrite petite-fille d'Aristide, à la considération de cet illustre aïeul, fut employée sur l'Estat des Prytanes, pour recevoir chaque jour trois oboles, ne pouvant à cause de l'exclusion donnée à son sexe, prendre ses repas dans l'enceinte du Prytanée.

On y recevoit les Ambassadeurs dont on estoit content, le jour qu'ils avoient rendu compte à la République de leurs négociations.

On y admettoit aussi le jour de leur audience, les Ambassadeurs estrangers qui venoient de la part des Princes ou des Peuples alliez, ou amis de la République d'Athénes. Les Ambassadeurs des Magnésiens furent admis à ce repas, lorsqu'ils eûrent renouvellé le traité d'alliance avec le peuple de Smyrne.

Le nombre des citoyens s'estant encore considérablement accrû, on adjoûta aux dix Tribus anciennes, les Tribus Antigonide & Démétriade; le nombre des Prytanes, qui avoit esté de cinq cens fut porté à six cens, & la durée des Prytanies fut réduite à trente jours. Les jours surnuméraires pour remplir l'année Solaire, se passoient à recevoir le compte de l'administration des Prytanes, & à ordonner la récompense dûë à ceux qui dans cet exercice avoient bien mérité de la République.

SUR LES HE'LIASTES.

En 1730. LES Héliastes, dont M. Blanchard a donné l'histoire après celle des Prytanes, estoient ainsi nommez, selon quelques-uns, du mot *ἁλιζω, j'assemble en grand nombre*, & selon d'autres, d'Ἥλιος *le Soleil*, parce qu'ils tenoient leurs assemblées dans un lieu découvert; ils composoient le Tribunal, non seulement le plus nombreux, mais aussi le plus important de la ville d'Athénes, puisqu'il s'agissoit dans leurs décisions, ou d'interpréter les loix obscures, ou de maintenir celles ausquelles on pouvoit avoir donné quelque atteinte. C'estoient les Thesmothétes qui convoquoient l'assemblée des Héliastes, qui estoit de 1000. & quelquefois de 1500. Juges. Selon Harpocration, le premier de ces deux nombres se tiroit de deux autres Tribunaux, & celuy de 1500. se tiroit de trois. M. De Valois, dans ses notes sur cet auteur, rapporte l'opinion de Stephanus, qui dit que ce Tribunal estoit un démembrement de quatre autres; sçavoir, de celuy des 500. lequel, comme on l'a dit dans l'article précédent, fut enfin porté jusqu'à 600. Juges, de celuy des 50. de celuy des 200. & de celuy des 1000. ce qui ne sçauroit jamais produire le nombre fixe de 1000. encore moins celuy de 1500. dont le Tribunal des Héliastes estoit quelquefois composé. Ainsi M. Blanchard croit que pour remplir ce nombre, les Thesmothétes y appelloient ceux de chaque Tribu qui estoient sortis les derniers des fonctions qu'ils avoient exercées dans un autre Tribunal.

Quoy qu'il en soit, il paroît que les assemblées des Héliastes n'estoient pas fréquentes, puisqu'elles auroient interrompu le cours des affaires ordinaires, & l'exercice des Tribunaux reglez.

Les Thesmothétes estoient chargez de faire payer à chacun de ceux qui avoient assisté à ce Tribunal, trois oboles pour leur droit de présence, ce qui revient à deux sesterces Romains, ou une demie-drachme; c'est de-là qu'Aristophane les appelle les Confréres du Triobole. Ils estoient aussi condamnez à l'amende

s'ils eſtoient arrivez trop tard; & même, quand ils ſe préſentoient après que les Orateurs avoient commencé à parler, ils n'eſtoient point admis. Le fonds de cette dépenſe ſe tiroit du thréſor public, & cette ſolde s'appelloit μισθὸς ἡλιαστικός.

L'aſſemblée ſe formoit, ſelon Ariſtophane, d'abord après le lever du ſoleil; que ſi le froid & la neige obligeoient à ne la pas tenir en plein air, les Juges avoient du feu, mais nous ne voyons aucun veſtige qui nous puiſſe déſigner l'endroit où elle ſe tenoit en ces temps de ſaiſon rigoureuſe, non plus que dans les autres; nous voyons ſeulement, que pour entretenir le bon ordre, cette aſſemblée eſtoit renfermée dans une double enceinte. La premiére eſtoit une eſpéce de treillage, qui eſtoit d'eſpace en eſpace interrompu par des portes, au-deſſus deſquelles eſtoient les dix ou douze premiéres lettres de l'Alphabeth Grec peintes en rouge, pour donner entrée aux Officiers qui devoient compoſer le Tribunal, chacun ſelon le caractére ſpécifique de ſa Tribu: des Huiſſiers, auſquels ils montroient la baguette qui leur avoit eſté envoyée par les Theſmothétes à l'effet de la convocation, en reconnoiſſoient le caractére pour les introduire, & pour en exclurre ceux qui s'y ſeroient préſentez ſans autorité. La ſeconde enceinte, qui eſtoit à 50. pieds de diſtance de la premiére, eſtoit une eſpéce de ſangle ou de corde qui n'empêchoit point le peuple curieux, qui ſe répandoit autour de la premiére enceinte, de voir ce qui ſe paſſoit dans la ſeconde à une diſtance aſſez conſidérable, pour ne pas diſſiper l'attention des Juges par le bruit qui ſe fait néceſſairement dans ce concours tumultueux d'un peuple aſſemblé, & échauffé par des vûës d'intéreſt ou d'affection particuliére.

On diſtribuoit à chacun de ceux qui eſtoient admis dans la premiére enceinte deux piéces de cuivre, l'une deſquelles eſtoit percée, ſans que nous puiſſions préſumer que ce fût pour éviter d'eſtre trompé à cauſe de l'obſcurité du lieu où ſe tenoit cette aſſemblée, qui commençoit après le Soleil levé, & qui finiſſoit au coucher du Soleil. Ces piéces de cuivre avoient eſté employées à la place des petites écailles marines, qui furent d'abord miſes à cet uſage. Le Roy, qui avoit indiqué cette aſſemblée,

y aſſiſtoit, les Theſmothétes liſoient les noms de ceux qui devoient la compoſer, & chacun prenoit ſa place à meſure qu'il eſtoit appellé; après quoy, ſi les Exegétes qui eſtoient mandez, & dont la fonction eſtoit d'obſerver les prodiges, & d'avoir ſoin des choſes ſacrées, ne s'oppoſoient point, on ouvroit l'audience. On ſçait que ces Officiers nommez Exegétes, eſtoient ſouvent corrompus par ceux qui eſtoient intéreſſez à ce qui devoit ſe traiter dans l'aſſemblée, comme les Tribuns du peuple en uſoient à Rome pour troubler les aſſemblées indiquées par les Conſuls.

De tous les monuments qui nous reſtent ſur les aſſemblées des Héliaſtes, le plus précieux eſt le ſerment que preſtoient ces Juges entre les mains des Theſmothétes : Démoſthéne nous l'a conſervé dans l'Oraiſon contre Timocrate, qui corrompu par l'argent de ceux qui eſtoient dépoſitaires des effets pris ſur un vaiſſeau de Naucratis, & qui différoient de rendre leur compte, avoit rendu une Loy, par laquelle il eſtoit permis aux priſonniers détenus pour dettes publiques de ſortir en donnant caution; & cet Orateur en fit uſage comme d'un de ces grands traits, capables de remuer tout un auditoire. C'eſt contre cette Loy que Démoſthéne fait le diſcours, où pour intéreſſer plus vivement la multitude, il leur fait lire à haute voix le ſerment des Héliaſtes, que nous allons examiner pour mieux juger de la conſidération où eſtoit ce Tribunal, & de l'importance des affaires qui y eſtoient décidées.

Je jugeray ſelon les Loix & les déciſions du peuple d'Athénes, & du Sénat des cinq cens.

Je ne donneray point mon ſuffrage pour l'eſtabliſſement d'un Tyran, ni pour l'Oligarchie.

Je ne conſentiray point à ce qui pourra eſtre dit ou opiné, qui conduiſe à donner atteinte à la liberté ou à l'union du peuple d'Athénes.

Je ne me preſteray point à la réduction des dettes des particuliers, ni à la diſtribution ou à la diviſion de la terre ou des maiſons des Athéniens.

Je ne rappelleray point les éxilez, ni ceux qui ont eſté condamnez à mort.

Je ne forceray point à se retirer, ceux à qui les Loix & les suffrages du peuple & du Tribunal ont permis de rester.

Je ne me présenteray point moy-même, & je ne souffriray qu'aucun autre, en luy donnant mon suffrage, entre dans aucune fonction de Magistrature, s'il n'a au préalable rendu ses comptes de la fonction qu'il a exercée.

Cecy s'entend des neuf Archontes, du chef de la Religion, & de ceux qui sont balottez le même jour que les neuf Archontes, le Hérault, l'Ambassadeur & les Assesseurs.

Je ne souffriray pas que le même homme ait deux fois la même fonction, ou que le même homme soit employé dans deux fonctions la même année.

Je ne recevray aucun présent dans la vûë de l'exercice de ma fonction d'Héliaste, ni par moy-même, ni par aucun autre pour moy, ni par aucuns autres dont je puisse avoir connoissance, par surprise ou par aucune autre voye.

Je déclare que je n'ay pas moins de trente ans.

Je donneray mon attention égale à l'accusateur & à l'accusé, & je donneray mon suffrage sur ce qui aura esté mis en contestation.

J'en jure par Jupiter, par Neptune & par Cérès.

Et si je viole quelqu'un de mes engagements, je les conjure d'en faire tomber la punition sur moy & sur ma famille par nostre ruine.

Je les prie de m'accorder toutes sortes de prospéritez, si je suis fidéle à mon serment.

Il faut lire ce qui suit ce serment dans Démosthéne, pour connoître avec quelle éloquence il en fait usage, & comment il en applique les principes à la cause qu'il deffend.

Voilà donc un des motifs de ces assemblées. Aristote en rapporte un autre, qui estoit, lorsqu'il estoit question de créer quelque nouveau Magistrat, à la place d'un Officier mort, afin que ce changement fût appuyé de l'autorité publique. Il est surprenant que Pausanias si accoûtumé à des détails, ne nous fournisse rien pour nous mettre au fait de ce Tribunal; tout ce qu'il en dit, c'est que le plus nombreux des Tribunaux, &

celuy où les citoyens s'aſſembloient en plus grand nombre, s'appelloit Hélicé.

Diogéne Laërce, dans la vie de Solon, prétend que ce fut dans une de ces aſſemblées des Héliaſtes, que Piſiſtrate vint ſe préſenter couvert des bleſſûres & des meurtriſſûres qu'il s'eſtoit faites, auſſi bien qu'aux mulets qui traînoient ſon char, pour attendrir le peuple contre ſes prétendus ennemis, qui jaloux, diſoit-il, de la bonté que le peuple luy marquoit, parce qu'il prenoit ſes intéreſts contre les plus puiſſants, eſtoient venus l'attaquer pendant qu'il eſtoit à la chaſſe. Il réuſſit dans ſon deſſein, on luy accorda une garde dont il ſe ſervit pour s'emparer de la tyrannie ou ſouveraineté, dans laquelle il ſe maintint 33. ans. Le pouvoir de ce Tribunal paroît d'autant mieux dans cette conceſſion, que Solon qui y eſtoit préſent, & qui fit ce qu'il pût pour s'oppoſer à cette réſolution, ne put en venir à bout.

Athénée nous a conſervé un fragment du comique Poſidippe, qui parlant de Phryné Theſpienne, dont le véritable nom eſtoit Mnéſarete au dire d'Ariſtogiton dans l'oraiſon qu'il compoſa contre elle; dit que cette fameuſe courtiſane, dont les richeſſes eſtoient ſi grandes, qu'elle offrit de reſtablir les murailles de Thébes ruinées par Alexandre, ſi on vouloit luy faire l'honneur d'employer ſon nom dans une Inſcription qui en fiſt mention. Il dit donc qu'elle fut traduite devant le Tribunal des Héliaſtes, où les larmes qu'elle répandit, & les careſſes qu'elle fit aux Juges en les ſollicitant, pûrent à grande peine luy ſauver la vie, & la garantir du châtiment que l'on croyoit que méritoit la corruption qu'elle entretenoit, en ſéduiſant également les perſonnes de tout âge.

Ces trois exemples de Cauſes portées au Tribunal des Héliaſtes, peuvent ſuppléer au ſilence des hiſtoriens ſur l'autorité de ce Tribunal, & ſur l'importance des affaires qui s'y traitoient.

Paſſons à la maniére dont les Juges y donnoient leurs ſuffrages. Il y avoit une ſorte de vaiſſeau ſur lequel eſtoit un tiſſu d'oſier, & par-deſſus deux urnes, l'une de cuivre & l'autre de bois;

bois; au couvercle de ces urnes estoit une fente garnie d'un quarré long, qui large par le haut, se retrécissoit par le bas, comme nous voyons à quelques troncs anciens dans nos Eglises.

L'urne de bois, nommée κύριος, estoit celle où les Juges jettoient le suffrage de la condamnation de l'accusé; celle de cuivre, nommée ἄκυρος, recevoit les suffrages portez pour l'absolution.

Aristote observe que Solon, qui pensoit à rendre son peuple heureux, & qui trouva de son temps l'Aristocratie establie par l'élection des neuf Archontes Officiers annuels, dont le pouvoir estoit presque souverain, voulut adoucir cette charge, & y apporter le tempérament de pouvoir appeller du jugement de ces Magistrats au peuple appellé par le sort à porter son suffrage, après avoir presté le serment des Héliastes, dans un lieu d'Athénes près du Panathénée où Hissus avoit autrefois calmé le peuple animé à la sédition, en l'engageant par serment à se réunir. On observe encore, que dans le serment des Héliastes, on n'invoque point comme dans ceux des autres Tribunaux, le Dieu Apollon.

On a remarqué, que dans le serment des Héliastes, on prenoit engagement de ne se laisser point corrompre par sollicitation ni par argent, par soy-même ou par des gens interposez; il y avoit une amende très-sévére pour ceux qui estoient convaincus de cette prévarication. Les Décemvirs à Rome prononcérent la peine de mort contre ce crime; mais Asconius observe que cette peine fut modérée dans la suite, & que selon la griéveté du fait, le coupable estoit chassé du Sénat, ou banni pour un temps.

Gellius 20. 1.
In Verr. 11.
Paul. V. Sentent. tit. 28. ad L. Jul. repetund.



RÉFLEXIONS CRITIQUES SUR L'HISTOIRE DE HÉRO ET DE LÉANDRE.

1730. L'HISTOIRE, ou la fable des amours de Héro & de Léandre porte sur un merveilleux si intéressant, qu'il ne faut pas s'étonner que les Poëtes s'en soient prévalus avec tant d'avantage, pour justifier les excès d'une tendre passion : d'un autre costé, la principale circonstance de cette histoire paroit fondée sur une tradition si ancienne, & sur des témoignages si précis, qu'il est difficile d'y refuser toute créance. C'est aussi ce qui a déterminé M. de la Nauze à en faire une sorte d'apologie, que

P. 240. l'on trouvera imprimée parmi les Mémoires qui composent ce volume : mais M. Mahudel entre autres, n'estant pas resté plus convaincu, proposa encore diverses objections qui demandent nécessairement que nous rappellions en deux mots le fonds de l'aventure, quoyque connuë de tout le monde.

Héro estoit, dit-on, une Prestresse de Vénus establie à Seste, & Léandre un jeune homme d'Abydos, villes situées à l'opposite l'une de l'autre sur les bords de l'Hellespont, & dans le lieu où le canal est moins large. Léandre, pour mieux cacher son commerce avec Héro, passoit & repassoit le détroit à la nage toutes les nuits, & ses trajets furent long-temps heureux; mais la mauvaise saison les ayant rendus plus difficiles, il périt enfin malheureusement dans les flots, & Héro desespérée, se précipita du haut de sa tour.

M. Mahudel ne croit pas que la possibilité de ce trajet réitéré & continué, puisse estre supposée, & moins encore admise & suffisamment prouvée, ni par l'ancienneté de la tradition, ni par le nom des deux amants, qu'on a donné pendant plusieurs siécles aux deux Tours élevées sur les bords opposez du détroit, ni par la représentation d'un nageur au milieu des flots, qui se voit sur les revers des Médailles d'Abydos, ni par l'autorité

des descriptions que nous en ont laissées Ovide & Musée, & des citations d'une infinité d'auteurs, qui sont néanmoins les principales preuves que M. de la Nauze rapporte de la vérité de ce fait.

Ce qui les rend suspectes à M. Mahudel, est qu'il observe que la pluspart des fables ont en leur faveur de pareils préjugez, nonobstant lesquels elles ne perdent point le caractére de mensonge dans l'esprit de ceux qui en examinent attentivement l'origine.

Qui ne diroit, par exemple, qu'il y ait eû une race & un peuple de Centaures, à en juger par la tradition Grecque, par la dénomination qu'ils ont donnée aux lieux qu'on suppose qu'ils habitoient dans la Thessalie, par la précision de divers faits mis sur leur compte par les Poëtes, & adoptez par des historiens graves, tels que Xénophon, Pline, Ælien, & confirmez par des représentations qui nous restent de ces monstres moitié hommes moitié chevaux, dans des bas-reliefs & sur les médailles de Prusias Roy de Bithynie, sur quelques-unes de Nicée, de Pergame & des Béotiens, & même de l'Empereur Gallien. Prendra-t-on à la lettre l'histoire d'Icare, parce qu'il y a une Mer qu'on dit porter le nom de ce malheureux fils de Dédale en mémoire de la chûte qu'il y fit, lorsque ses aisles fonduës par le Soleil, cessérent de le soûtenir en l'air?

De Institutione Cyri, l. 4. c. 4.
L. 7. c. 3.
De Animalibus, l. 17.

A l'égard de l'autorité que les Médailles antiques sont capables de donner aux choses qu'elles représentent, il faut convenir qu'elles n'ont pû encore faire passer pour vrais une infinité d'évenements dont leurs revers sont chargez, parce qu'ils n'y ont esté dépeints, sur-tout dans celles des villes Grecques, que comme des symboles qu'elles avoient adoptez, pour les caractériser ou pour se faire honneur.

Ce qui seroit donc plus capable de donner quelque lueur de vérité à l'aventure de Léandre & de Héro, ce seroit la possibilité à un homme fort & robuste, de renouveller de nos jours l'expérience du trajet réitéré du courant de l'Hellespont à la nage dans l'espace de deux ou trois heures; car les nuits d'esté ne donnoient guéres plus de temps à Léandre pour se pouvoir

dérober aux yeux des hommes. Il n'y auroit point d'argument plus fort pour prouver qu'un Grec auroit pû l'entreprendre du temps de Héro; mais, pour décider si ce trajet seroit possible dans toutes ses circonstances, il faut convenir de la situation des lieux & de l'estenduë de Mer qu'il y avoit à traverser pour parvenir du port d'Abydos ou de la Tour qui en estoit fort près, à celle de Sestos, qui estoit à l'autre bord.

Strabon est le Géographe le plus propre à nous instruire de la véritable situation de ces deux places, & des distances qui estoient de l'une à l'autre. La description qu'il en a faite est icy nécessaire presqu'en son entier, pour en tirer les conséquences qui font naistre les doutes de M. Mahudel.

Geogr. l. 3. » Abydos, dit Strabon, est sur une éminence qui domine l'embouchûre de la Propontide, & la partie du détroit sur le costé » duquel elle est située, n'a que sept stades de largeur; c'est l'endroit que Xerxès choisit pour y jetter un pont de Navires, » parce que c'est le lieu par lequel il semble que l'Asie se soit » séparée de l'Europe. Les ports d'Abydos & de Sestos sont » éloignez l'un de l'autre d'environ trente stades..... Ceux qui » veulent passer d'Abydos à Sestos, côtoyent d'abord le rivage » opposé à Sestos l'espace de cent neuf stades, en tirant jusqu'à » une certaine Tour qui est vis-à-vis Sestos, & lorsqu'ils sont » parvenus à cet endroit, ils traversent obliquement le canal pour » éviter la force du courant de l'eau ».

Les conséquences que M. Mahudel tire de cette description traduite à la lettre, sont,

1.° Que quoyque les anciens auteurs parlent d'Abydos & de Sestos, comme de deux villes situées vis-à-vis l'une de l'autre; il n'est pas vray qu'elles fussent si directement opposées, qu'on eût pû tirer de celle-cy à celle-là, ni des Tours qui leur estoient voisines, une ligne droite qui n'eût décrit qu'un espace de sept stades, & qu'au contraire la ligne à tirer d'un de ces lieux à l'autre, n'ayant pû estre que diagonale, elle auroit décrit une distance de trente stades; ce qui au lieu de huit cens soixante-quinze pas géométriques, ausquels se réduisent les sept stades, en auroit produit trois mille sept cens cinquante, en prenant

même (ſi on l'eût pû) ſa route ſuivant cette derniére direction pour le trajet d'un de ces lieux à l'autre.

2.° Qu'il falloit que ce trajet, quoyque court, ne laiſſaſt pas d'eſtre très-difficile pour les Bâtiments mêmes, à cauſe des courants qui ſe trouvent dans le canal, & des vents contraires qui y regnent preſque toûjours, puiſque c'eſt préciſément l'endroit où Hérodote marque que périt la flotte de Xerxès, & que l'ancien géographe avertit des précautions que devoient prendre les paſſagers pour gagner l'autre bord; & que ces précautions, qui conſiſtoient principalement à louvoyer quelque temps avant que de tenter le trajet, allongeoient encore de beaucoup le chemin.

L. 7.
Strab. l. 13.

3.° Que quand le Nageur d'Abydos auroit choiſi, pour arriver au pied de la Tour de Seſtos, l'endroit du bord directement oppoſé, qui n'eût décrit qu'une ligne de ſept ſtades, les difficultez que Strabon marque pour le paſſage des Bâtiments, ayant eſté les mêmes au moins pour le Nageur que pour les Bâtiments, & celuy-cy n'ayant pû traverſer le canal ſans prendre les mêmes précautions que les Pilotes; au lieu de ne parcourir qu'une route de huit cens ſoixante-quinze pas, il auroit eſté obligé d'en parcourir une au moins du double, qui eût produit plus de trois quarts de lieuë; enſorte qu'en doublant encore cette diſtance pour ſon retour ſubit, ſon trajet auroit eſté de plus d'une lieuë & demie.

Les lieux ne ſont point changez, les mêmes courants, les mêmes vents & les mêmes périls ſont encore remarquables aux voyageurs; & ceux qui en parlent ont peine à ſe perſuader qu'un homme fût capable de cet effort. M. de Tournefort, à la vûë de ces difficultez & de cet eſpace de Mer, doute que quelque paſſionné que ſoit un amant, il ſoit aſſez hardi pour s'y expoſer. Il paroît même que quand Léandre l'eût fait dans une nacelle dont il auroit eſté le ſeul conducteur, le danger n'auroit pas eſté moindre, ni ſon mérite moins grand auprès de ſa Maiſtreſſe: M. Mahudel eſt d'autant plus diſpoſé à le croire ainſi, que ce n'eſt pas le premier menſonge de la Grece, qui eſtoit reconnuë pour menteuſe, même en fait d'hiſtoire.

Voyage du Levant, tom. 1.

Quidquid Græcia mendax audet in hiſtoriâ.

Elle exageroit prodigieusement les moindres choses qu'elle croyoit pouvoir tourner à sa gloire. La ville d'Abydos estoit entre toutes les autres principalement marquée au coin de la Charlatanerie, qui y regnoit à un tel point, qu'elle faisoit le caractére particulier de ses citoyens, & que les termes de *Menteur* & d'*Abydénien* estoient devenus synonymes. Avoir donné la naissance à un homme des plus forts & des plus hardis, estoit un sujet de gloire pour une ville dont Suidas dit que les habitants avoient la réputation de lâches & d'effeminez, aussi n'est-ce pas d'un exploit militaire qu'elle se fait honneur sur ses Médailles, son Héros y combattit avec les flots de la mer; & c'est encore une circonstance qu'ils peuvent avoir considérablement altérée. Cette altération des faits estoit si ordinaire à ce peuple, qu'on redoutoit son commerce; on y suscitoit aux estrangers de mauvaises querelles pour en tirer quelque avantage, ce qui avoit donné lieu au proverbe en forme d'avis aux voyageurs: *Ne temere Abydum.*

Hesychius sur le mot d'Ἀβυδοκόμαι.

Quant au Poëte Musée, auteur du Roman des Amours de Léandre & de Héro, M. Mahudel prétend que bien loin qu'il puisse donner par son ouvrage une autorité historique, telle que celle d'Hésiode & d'Homére, on ne sçauroit au contraire assez s'estonner comment un homme tel que Jules Scaliger, a pû, non-seulement le mettre en parallele avec Homére, mais encore luy donner la préférence, en confondant le Musée dont Virgile a dit:

Musæum ante omnes....

Æneid. 6. v. 667.

L'esprit qu'il affecte de montrer dans son poëme, estoit le caractére des Déclamateurs & des Grammairiens du dernier âge des langues Grecque & Latine, ce qui s'accorde avec la qualité qui luy est donnée dans le titre de quelques anciens exemplaires manuscrits de son Livre, Μουσαῖος ὁ γραμματικὸς, & qui doit le reléguer au quatriéme siécle de l'Empire: c'est le temps où le place le Chevalier Marsham, & son sentiment est le plus généralement reçû.

Canon Chron. Sac. 15.

QUE LES ANCIENS ONT FAIT le tour de l'Afrique, & qu'ils en connoissoient les Côtes Méridionales.

C'ESTOIT une opinion assez généralement reçûe, que les Portugais estoient les premiers qui avoient doublé le Cap de Bonne-Esperance, & qu'avant eux personne n'avoit fait le tour de l'Afrique, lorsque Marmol, Dapper & quelques autres encore s'avisérent de prouver que les anciens avoient connu les costes méridionales de cette partie du Monde, & les avoient doublées. M. Huet, dans son histoire du commerce des anciens, donna à cette opinion toute la vray-semblance qu'elle pouvoit avoir; & M. l'Abbé Paris puisant dans les mêmes sources, a cru pouvoir mettre cette vérité dans un plus grand jour, en joignant à ses citations une critique & des réflexions qui leur donnent une nouvelle force. 1729.

Pour garder une espéce d'ordre chronologique, il commence par Hérodote. Cet auteur parle ainsi, *l. 4. c. 42.* » Après « que le Roy Nécos eût cessé de faire creuser le canal du Nil « au Golphe Arabique, il envoya quelques Phéniciens dans des « vaisseaux, & leur ordonna de faire voile par l'Océan, & par « les Colomnes d'Hercule jusques dans la Mer Septentrionale, & « de revenir par-là en Egypte. Les Phéniciens partirent donc « de la Mer rouge, & gagnérent la Mer du Midy. Quand l'Automne arrivoit, ils prenoient terre, semoient sur les côtes « d'Afrique où ils se trouvoient, attendoient la moisson, & puis « remettoient à la voile. Deux ans s'estant passez de la sorte, ils « arrivérent la troisiéme année aux Colomnes d'Hercule, & revinrent en Egypte, où ils dirent des choses que je ne crois pas « moy, mais qu'un autre croira peut-estre. Par exemple, qu'en « costoyant l'Afrique, ils avoient le soleil à leur droite, &c. « Rien de plus positif que ce passage.

Le même auteur dit dans un autre endroit, que Xerxès fit empaler Sataspe neveu de Darius, pour n'avoir pas fait le tour *c. 43.*

de l'Afrique, depuis les Colomnes d'Hercule jusqu'au Golphe Arabique, comme il luy avoit esté ordonné pour avoir fait violence à la fille de Zopyre, fils de Mégabyze, &c. Ce second passage prouve du moins qu'on croyoit cette navigation possible.

Le philosophe Posidonius, celuy-là même qui estoit ami de Pompée, raconte deux faits sur l'autorité d'Héraclide de Pont, ainsi qu'on le voit dans Strabon : l'un qu'un certain Mage estoit allé trouver Gélon, à qui il s'estoit vanté d'avoir fait le tour de l'Afrique ; mais la chose, adjoûte le philosophe, a besoin de témoins. Posidonius n'estoit donc pas un homme qui crût légerement ; & dès-là on doit adjoûter plus de foy à ce qu'il raconte ensuite du voyage d'Eudoxe de Cyzique, qui avoit tenté le tour de l'Afrique, & par les Indes & par l'Océan Atlantique. Il est vray que Strabon combat de toute sa force la relation que Posidonius faisoit du voyage d'Eudoxe; mais ce sçavant Géographe n'oppose que des conjectures à des faits réels, pour la connoissance desquels ce philosophe renvoyoit aux habitants de Cadis, qui avoient souvent entretenu Eudoxe de ce voyage. On en abrége icy la relation, parce qu'on peut la voir en entier dans l'endroit cité.

L. 2. p. 98.

Pomponius Méla, après avoir dit qu'on avoit douté longtemps si l'Afrique estoit environnée de l'Océan, ou si elle s'estendoit sans bornes vers le Midy, adjoûte qu'Hannon, envoyé par les Carthaginois, estant sorti par les Colomnes d'Hercule, & ayant costoyé une bonne partie de l'Afrique, rebroussa chemin, & rapporta que ce n'estoit point la Mer, mais les vivres qui luy avoient manqué : « Car, adjoûte-il, un certain Eudoxe, du temps de nos peres, fuyant Ptolemée Lathurus Roy d'Egypte, sortit par le Golphe Arabique, & aborda à Cadis, suivant le témoignage de Cornelius Népos «. Nouvelle preuve que le récit de Posidonius, quoy qu'en dise Strabon, n'est pas une fable inventée à plaisir.

L. 2. c. 67. » En tirant de Cadis au Sud, dit Pline, on parcourt communément aujourd'huy une bonne partie de la Mer méridionale le long des costes de la Mauritanie. Les vaisseaux d'Aléxandre ont

couru

couru cette Mer (dans la partie Orientale) jusqu'au Golphe « Arabique, dans lequel on trouva, du temps que Caïus Cesar * commandoit en Arabie, des débris de vaisseaux Espagnols. « Bien plus, pendant que Carthage estoit florissante, Hannon « alla de Cadis jusqu'aux extrémitez de l'Arabie, & en a laissé « une relation. « Pline parle ensuite de la navigation d'Eudoxe; « & il adjoûte qu'avant le temps de Cornelius Népos, Cælius Antipater avoit vû un homme, qui avoit fait voile d'Espagne en Ethiopie pour faire commerce avec les Ethiopiens. Il s'agit icy visiblement des Ethiopiens de la coste Orientale, & non de la coste Occidentale de l'Afrique, autrement Pline ne prouveroit rien, ou plustost il ne raisonneroit pas.

Historien qui vivoit du temps des Gracques.

Quant à ce qu'il dit d'Hannon, il n'est pas d'accord avec Méla. Celuy-cy ne conduit pas Hannon du Détroit de Gibraltar au Golphe Arabique, il luy fait simplement costoyer une bonne partie de l'Afrique, & ensuite il le ramene sur ses pas. Le récit de Méla est conforme au Périple d'Hannon que nous avons encore aujourd'huy, & par-là Méla mérite la préférence sur Pline. On sçait que Pline hazarde volontiers, & qu'il ne faut pas toûjours compter sur luy. Il est vray que Martianus Capella dit la même chose que Pline; mais il est bon de remarquer qu'il le copie icy presque mot pour mot. Solin, autre copiste de Pline, ne parle pas de cette navigation d'Hannon; on n'oseroit dire que c'est par discernement, c'est plustost par oubli; il dit seulement qu'Hannon débarqua dans les Isles des Gorgones; & encore fait-il une faute, en citant pour son garant Xénophon de Lampsaque : il a mal entendu Pline. Pline dit nettement qu'Hannon a pénétré dans ces Isles, & qu'il l'a luy-même laissé par écrit, il ne dit point que c'est Xénophon qui le rapporte; s'il parle de Xénophon, c'est seulement pour assûrer sur son témoignage, que ces Isles n'estoient éloignées de la terre ferme que de deux journées de navigation. Et voilà ce que Solin a confondu. Le siécle de ce Xénophon

* Ce n'est pas Caligula, c'est Caïus petit-fils d'Auguste, fils d'Agrippa & de Julie, *Caium remeantem Armeniâ mors fato propera, vel novercæ Liviæ dolus abstulit*, dit Tacite.

n'est pas connu, mais cet auteur pourroit fort bien estre plus ancien qu'Hannon. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Hannon fit son expédition, *Carthaginis potentia florente : Punicis rebus florentissimis explorare ambitum Africæ jussi.* Or l'époque de la grande prospérité de Carthage ne remonte pas bien haut. Isaac Vossius est le seul qui place Hannon au-delà d'Homére & d'Hésiode; mais il le fait sans preuves. Il avance avec la même hardiesse, que la fable des trois Gorgones est tirée du Périple que nous avons encore aujourd'huy, quoyqu'Hannon ne dise pas un mot des Gorgones; & qu'il parle seulement de ces femmes toutes veluës, ausquelles ses interprétes Lixites donnérent le nom de *Gorilles.*

Plin. lib. 2. cap. 67. Lib. 5. c. 1.

Après ces témoignages, M. l'Abbé Paris marque ce que les Anciens ont connu des costes méridionales de l'Afrique, tant dans la partie orientale, que dans la partie occidentale. Il ne va que jusqu'au 15. ou 16. dégré de latitude Sud d'un costé, & de l'autre jusqu'au 4. ou 5. de latitude Nord, les auteurs qui nous restent, ne poussant pas plus loin l'ancienne navigation. Il ne s'engage pas même à suivre la coste pas à pas jusques-là, ce qui veut dire seulement qu'il gagnera ces deux termes; & chemin faisant, il trouvera la zone torride habitée, malgré l'opinion courante des Anciens, qui ne la croyoient ni habitée, ni habitable. Il est à propos de remarquer icy que nostre zone torride est presque le double de la leur : la nostre s'estend d'un tropique à l'autre; la leur n'alloit que du 12.e dégré de latitude septentrionale & un peu plus, au 12. dégré de latitude méridionale, & quelque chose au-delà. Strabon est formel là-dessus. Il dit, *qu'à 3000. stades de Méroé, en tirant droit au Midy, on parvient aux lieux où personne ne peut habiter à cause de la chaleur, que ces lieux ont le même parallèle que la région Cinnamomifére, & que c'est là où l'on doit mettre les bornes de nostre terre habitée du costé du midy.* Adjoûtons à ces 3000. stades les 5000. que Strabon compte de Syéné à Méroé, nous aurons 8000. stades de Syéné, ou (ce qui est la même chose) du tropique du Cancer au commencement de la zone torride : reste donc 8800. stades de ce dernier point à l'équateur; or, 8800. stades font

12. dégrez, & un peu plus, ſuivant le calcul de Strabon, puiſqu'il compte 16800. ſtades de Syéné, ou du tropique à l'équateur, & que 8800. ſont la moitié de 16800. & 400. par-delà.

Qand on a dit que les anciens ne croyoient pas leur zone torride habitable, on n'a pas prétendu parler de tous les anciens ſans exception. Il s'eſt trouvé quelques Philoſophes parmi eux qui n'ont pas ſuivi le torrent. Strabon luy-même, qui tenoit pour l'opinion commune & dominante, dit que Polybe & Eratoſthéne eſtoit d'un avis contraire. On avoue qu'on ne voit pas comment avec un peu de Philoſophie on pouvoit croire la terre habitée en deçà du 12.ᵉ degré, & inhabitable au-delà. D'ailleurs, dans le fait il paroît que Strabon, & tous les auteurs qu'il cite, connoiſſoient des poſitions au-delà du 12.ᵉ degré. Si le Mont Elephas, dont parle Strabon après Artémidore, eſt le Mont Felles d'aujourd'huy, comme il y a bien de l'apparence, ſi le Νότου κέρας eſt le Cap d'Orſui, ou un autre encore plus méridional ſuivant Ptolémée, nous voilà aſſûrément au-delà du 12.ᵉ degré. En général on peut dire que preſque toute la Région Cinnamomifére eſtoit dans la zone torride des anciens.

Pour continuer cette route avec l'auteur du Périple de la mer Erythrée & Ptolémée, on trouve d'abord le Cap Moſſylique, enſuite celuy des Aromates, confondus tous les deux par d'autres auteurs, mais diſtinguez par ceux-cy. Il n'eſt pas aiſé de décider lequel des deux eſt le fameux Cap de Gardafu. Le Cap Τάβαι du Périple, où il y a un courant & une péninſule, reſſemble aſſez au Cap de Fu, qui eſt au Sud de l'Anſe d'Alvan par le 10.ᵉ degré. On laiſſe tous les autres ports de l'Azanie (aujourd'huy Aïan) & on aborde à Rapta, où l'auteur du Périple, quel qu'il ſoit, Arrien ou un autre, finit ſa courſe, en diſant qu'au-delà l'Océan n'eſt pas trop bien connu, qu'il tourne vers le Couchant, & qu'il va ſe meſler avec la Mer Occidentale au Sud de l'Ethiopie, de l'Afrique & de la Libye. Ptolémée place la ville de Rapta & le fleuve Raptus au 7.ᵉ degré de latitude: on croit communément que le fleuve Raptus

eſt la riviére de Zebée d'aujourd'huy, qui prend ſa ſource aſſez près de la rade de Maleg (l'Aſtapus des Anciens) & qui ſe jette dans la Mer à Quilmanci dans le Royaume de Mélinde; mais ne ſeroit-il pas pluſtoſt la rade de Cuabo dans le Royaume de Quiloa? Il ſemble que cela quadre beaucoup mieux avec la poſition que Ptolémée & M. de Liſle luy-même donnent au Cap Raptum, que le dernier de ces Géographes place vers le 10.e degré de latitude Sud. Il eſt eſtonnant que M. de Liſle ait placé la ville de Rapta & l'embouchûre du fleuve Raptus, 7. degrez au moins en deçà du Cap, c'eſt-à-dire, entre le 2.e & le 3.e degré. La diſtance eſt aſſûrément trop forte, Ptolémée ne la fait que d'un degré 25. minutes, comme on l'a déja remarqué, & c'eſt à peu près celle qui ſe trouve entre l'embouchûre du Cuabo & le Cap Delgado, qui en ce cas ſeroit le Cap Raptum. Il y a encore une raiſon qui favoriſe cette conjecture, c'eſt que Ptolémée dit que depuis l'Arabie Heureuſe juſqu'au Cap Raptum, on fait voile au Sud-Oueſt; mais que de-là au Cap Praſſum on tire au Midy & à l'Orient: or, du Cap Delgado à Moſambique, qui eſt le Praſſum, la coſte ne va plus au Sud-Oueſt comme auparavant, elle court droit au Sud. Il n'y a qu'à jetter les yeux ſur la Carte.

Nous voicy donc au Cap Praſſum, qui de l'aveu de tout le monde eſt Moſambique, & auquel Ptolémée donne préciſément la poſition de Moſambique, qui eſt le 15.e degré; cependant le même Ptolémée donne à ce Cap 16. degrez 25. minutes, & le place ſous le paralléle oppoſé à celuy de Méroé: d'où il faut conclurre, ou qu'il s'eſt trompé dans le Livre 4. ou que c'eſt une faute de copiſte; car c'eſt à la poſition donnée dans le Livre premier qu'il faut s'en tenir, parce qu'elle eſt fondée ſur des combinaiſons & ſur un calcul qui ſont très-juſtes.

Lib. 4. c. 9.
Lib. 1. c. 10. & 14.

Il faut dire un mot de l'Iſle Ménuthias qui eſt Zanzibar, ſi l'on en croit Voſſius, mais qui eſt avec plus d'apparence l'Iſle de Madagaſcar, autrement S.t Laurent, ainſi appellée, parce qu'elle fut découverte par les Portugais en 1506. le jour de S.t Laurent. Ptolémée la place au 12.e degré 30. minutes de latitude Sud, à l'Orient d'eſté du Cap Praſſum. C'eſt juſtement

la ſituation que nos Cartes donnent aujourd'huy à la pointe la plus Septentrionale de Madagaſcar; d'ailleurs la deſcription que l'auteur du Périple fait de la Ménuthias, convient parfaitement à Madagaſcar. Selon luy, c'eſt une Iſle couverte de bois, pleine de fontaines, de riviéres, de crocodiles, d'oiſeaux, de peſcheurs. Tout cela ſe trouve aujourd'huy. Il y a plus, c'eſt que ces peſcheurs ſe ſervent encore de canots d'une ſeule piéce de bois μονόξυλα, comme ils faiſoient alors. Il ſemble que la *Cerné* de Pline n'eſt autre choſe que la *Ménuthias*.

Il eſt temps de paſſer de l'autre coſté de l'Afrique, & d'en voir les parties les plus méridionales. Le *Magnus Sinus* de Ptolémée ne paroît pas différent du *grandis litoris flexus* de Méla, qui eſt manifeſtement le grand coude que forme l'Afrique, en ſe courbant d'Occident en Orient, depuis Sierra Liona juſqu'aux côtes les plus orientales de Guinée. Le Périple d'Hannon va juſqu'au Νότου κέρας, le Cap du Sud, ou le Golphe du Sud, dans lequel il trouva l'Iſle des *Gorilles*, qui reſſemble beaucoup plus à l'Iſle Sainte Anne, qu'aux Iſles chimériques des Gorgones. On ſçait aujourd'huy que ces *Gorilles* ne ſont autre choſe que de grandes guenons. Pline & Solin ont eû tort de les prendre pour des Gorgones, & de n'en compter que deux Iſles, Hannon en compte trois : Méla diſtingue avec raiſon l'Iſle d'Hannon des Iſles des Gorgones, & luy conſerve ſa véritable poſition au Sud du Θεῶν ὄχημα, le chariot des Dieux (aujourd'huy Sierra Liona) ; mais comme il luy falloit du merveilleux pour le goût de ſon temps, il a voulu que ces femmes toutes veluës, & dès-là aſſez extraordinaires, fuſſent de plus *ſine coitu marium fecundæ*, ce qu'Hannon ne dit point du tout. Il fait encore une autre faute, mais plus pardonnable, c'eſt qu'il regarde l'Iſle Sainte-Anne comme une grande Iſle, *grandis litoris flexus grandem Inſulam includit.* Tout cela faute d'avoir lû Hannon avec attention.

Il ſemble que tout le monde convient que le Θεῶν ὄχημα eſt la montagne de *Sierra Liona,* qu'on voit de 50. à 60. lieuës en Mer, & qui ſe trouve telle qu'Hannon la décrit dans

le Périple, toute en feu pendant la nuit, & toute couverte de nuages pendant le jour.

A l'égard de l'Hesperion Kéras, par où M. l'Abbé Paris finit, il ne voit pas d'où vient qu'on le place au Cap-Vert: on sçait qu'il est au Nord du Θεῶν ὄχημα suivant Hannon, Méla, Pline *lib. 6. cap. 30.* (car, *lib. 5. cap. 1.* il le met au Midy sur la foy de Polybe) mais comment pouvoir accorder la latitude du Cap-Vert avec ce que dit Méla de l'Hespérion Kéras? *Ipsæ terræ Promontorio, cui nomen* Ἑσπέρου Κέρας *finiuntur, inde incipit frons illa quæ in Occidentem vergens Mari Atlantico alluitur.* Comment pouvoir l'accorder avec ces paroles de Pline? *Inde Promontorium quod vocavimus Hesperion Keras, inde primùm circumagente se terrarum fronte in Occasum ac Mare Atlanticum.* Enfin, comment pouvoir l'accorder avec la route d'Hannon? Hannon met 19. jours de Cerné ou d'Arguin, qui est par le 20.e degré 20. minutes de latitude Nord au Cap-Vert, qui est par le 14.e degré 40. minutes; & il n'en mettra que 4. du Cap-Vert au Θεῶν ὄχημα, qui est par le 8.e degré, c'est-à-dire, qu'il fera autant de chemin en 4. jours qu'en 19. & cela sur une Mer sujette, comme on sçait, à des calmes fréquents? Il n'y a pas d'apparence. Concluons donc que l'Hespérion Kéras n'est point du tout le Cap-Vert, qu'il faut le chercher beaucoup plus au Sud, & qu'on ne sçauroit le trouver qu'auprès du Θεῶν ὄχημα ou *Sierra Liona;* car c'est à peu près-là que commence la Coste Occidentale de Guinée, courant du Sud au Nord.



SUR LA DURE'E DU REGNE DE SELEUCUS NICATOR.

APRÉS la mort d'Aléxandre, ses Généraux s'armérent les uns contre les autres; & tandis que la pluspart furent la victime des troubles domestiques qu'ils avoient excitez, Seleucus fut celuy qui en tira de plus grands avantages. A l'exemple de ses concurrents, il prit le titre de Roy, & en jouit plus long-temps qu'aucun autre. Comme l'histoire de son regne est très-importante pour la chronologie de ces temps-là, M. de la Nauze entreprit d'en fixer les principaux évenements, & d'accorder entre eux les auteurs qui en parlent. 1729.

Appien dit que Seleucus regna 42. ans, Eusébe 32. le P. Petau, Usserius & M. Vaillant 31. le P. Souciet 30. les modernes estant allez, comme on le voit, au rabais des anciens; mais loin de l'admettre, M. de la Nauze espére faire voir que Seleucus a regné 50. ans, & même davantage.

La nécessité de prolonger ce regne beaucoup au-delà de ce qu'on a coûtume de luy donner, paroît d'abord par la difficulté où l'on est de fixer la chronologie des évenements arrivez depuis la 29.e année du regne de Seleucus jusqu'à sa mort. Ces évenements, qu'on voudroit resserrer dans l'espace de quelques mois, demandent nécessairement une suite de plusieurs années.

On convient qu'Antigonus fut tué la 4.e année de la 119.e Olympiade, comme le marque Diodore: ce fut 12. ans après le commencement du regne de Seleucus. On convient encore que Démétrius fils d'Antigonus mourut 17. ans après la mort de son pere, comme l'assûre Porphyre dans Eusébe: ce fut donc 29. ans après le commencement du regne du même Seleucus. Or, entre la mort de Démétrius & celle de Seleucus, il se trouve plusieurs faits d'histoire dans Pausanias, dans Memnon cité par

L. 20.

Pausan. Attic. Memn. c. 7. 8. 9.

Justin. l. 16. c. 3. Photius, & dans Justin, qui ne peuvent estre arrivez que dans un assez long espace de temps.

C'est dans cet intervalle, suivant ces auteurs, que Lysimachus défit Antigonus fils de Démétrius, qu'il s'empara de la Macédoine, qu'il fit ensuite la guerre à Pyrrhus au milieu de ses Estats, où on l'accusa même d'avoir violé les cendres des Rois d'Epire. Il revint en Thrace, & passa en Asie, où il soûmit Héraclée dans le Pont. Après tous ces avantages, rien ne paroissoit manquer à son bonheur; il voyoit les enfants de ses enfants: il se remaria pourtant encore avec Arsinoé fille de Ptolémée I.er Roy d'Egypte; il en eût au moins deux enfants, qui vécurent *L. 24. c. 3.* l'un 16. ans & l'autre 13. A cet âge ils furent tuez, dit Justin, par Ptolémée Céraunus, peu après la mort de Seleucus, à qui *Memn. c. 15.* Ptolémée Céraunus ne survécut que deux ans, suivant Memnon dans Photius; ainsi les enfants de Lysimachus nez longtemps après la 30.e année de Seleucus, avoient au moins 12. ou 15. ans, lorsque Seleucus fut tué; Seleucus regna donc beaucoup plus de 30. & même de 40. années.

L. 2. Polybe dit que Ptolémée fils de Lagus, Lysimachus, Seleucus & Ptolémée Céraunus moururent tous quatre vers la 124.e Olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 30. ou 34. de l'ére des Grecs; & c'est sur ce témoignage que les Chronologistes ont si fort pressé les évenements de ce temps-là. Des quatre Princes dont parle Polybe, le premier, qui est Ptolémée Roy d'Egypte, est mort, de l'aveu de tout le monde, au temps marqué par cet historien. Il est encore certain que les trois autres furent tuez à des intervalles fort peu éloignez l'un de l'autre. Seleucus, au rapport de Justin, fut tué par Ptolémée Céraunus sept mois après la mort de Lysimachus; & Ptolémée Céraunus qui envahit la Macédoine à la mort de Seleucus, n'y exerça sa tyrannie que pendant deux ans, comme le dit en termes exprès Memnon, cité par Photius; mais ces trois Princes, qui moururent vers le même temps, ne moururent que long-temps après la 30.e année des Grecs. Nous l'avons vû sur-tout par l'âge des derniers enfants de Lysimachus, qui estant nez après les guerres commencées vers la 30.e année des Grecs, avoient au moins 12.

ou

ou 15. ans à la mort de Seleucus. Quoyque l'autorité de Polybe, considérée en elle-même, soit peut-estre au-dessus de celle des Ecrivains qu'on vient de luy opposer; il faut faire attention que ces historiens ont écrit la vie & les actions des Rois dont nous parlons, tandis que Polybe ne fait qu'indiquer en passant l'époque de leur mort, sans entrer dans le détail de leur histoire. Il est donc nécessaire, malgré le témoignage d'un auteur aussi respectable, de donner à Seleucus un nombre d'années beaucoup plus grand que celuy qu'on luy donne communément.

En effet le regne de ce Prince ne fut point un regne ordinaire, soit pour les évenements, soit pour la durée. Seleucus dompta successivement la Mésopotamie, l'Arménie, la Cappadoce, les Perses, les Parthes, les Bactriens, les Arabes, les Tapyriens, les Sogdiens, les Arachotes, les Hyrcaniens & les autres peuples de cette contrée, qui depuis la mort d'Aléxandre avoient secoué le joug des Macédoniens. Il passa jusques dans les Indes, & porta ses armes chez les Nations de l'Orient les plus reculées. Il parcourut même plusieurs pays où les Macédoniens n'avoient jamais pénétré. Pline a marqué en détail les marches de Seleucus différentes de celles du grand Aléxandre.

Appian. Syr. Justin. l. 15. c. 4.

L. 6. c. 17.

Tant de travaux & tant de succès, furent l'ouvrage de plusieurs années. De retour à Babylone, il luy fallut encore beaucoup de temps pour enlever peu à peu l'Asie entiére, non à des peuples indisciplinez, mais aux Macédoniens vainqueurs du monde. Il commença par prendre les armes contre Antigonus; la conqueste de la Syrie fut le fruit de cette guerre, où Antigonus perdit la vie 24. ans après la mort d'Aléxandre. Dix-sept ans après Séleucus demeura paisible possesseur de l'Asie par la mort de Démétrius, qui avoit esté contraint de venir se mettre entre ses mains; il vit ensuite, sans paroître y prendre part, les conquestes de Lysimachus dans la Macédoine, dans la Thrace & dans le Pont; mais il fallut enfin que Lysimachus succombât comme les autres. Seleucus à la teste de ses troupes le défit, & adjoûta la Thrace & la Macédoine au vaste Empire qu'il s'estoit déja formé. Toutes ces victoires se trouvent distinguées les unes des autres par des intervalles si longs, qu'à les regarder

Appian. Pausan. &c.

même d'une maniére vague & générale, & ſans entrer dans la préciſion du calcul, on voit aiſément que le regne de Seleucus fut d'une durée très-conſidérable.

Malgré tant de guerres, il eût encore le temps de s'occuper à des travaux, & à des monuments qui ont fait l'admiration de la poſtérité. Il bâtit des temples, il envoya la Reine ſon épouſe en Egypte, pour en bâtir un magnifique à la Déeſſe Junon, il fit élever des ſtatues, il en envoya dans la Grece, il mérita que les eſtrangers luy en érigeaſſent, il fonda au moins cinquante-neuf villes, dont Appien rapporte les noms, & il fit pluſieurs autres choſes qui ne pouvoient eſtre que les fruits d'un regne également long & heureux.

Lucian. Appian. &c.

Plin. Valer. Max. Pauſan.

Sur la fin de ſes jours, rien ne le flattoit davantage que de ſe voir le ſeul qui reſtât de l'ancienne Cour d'Aléxandre, le ſeul devant qui tout le reſte eût fléchi, ce qu'il regardoit, dit Juſtin, comme l'effet d'une providence particuliére. Il ſurvécut à la famille d'Aléxandre qu'il avoit vûë toute périr malheureuſement, à celle d'Antipater & de Caſſander qui s'eſtoient emparez de la Macédoine, à Antigonus & à Démétrius qui furent maîtres de l'Aſie, à Ptolémée qui regna pendant 40. ans en Egypte, à Lyſimachus enfin que Lucien place au rang des perſonnes célébres par leur âge avancé. A plus forte raiſon, Seleucus fut-il remarquable par la longueur de ſa vie & la durée de ſon regne.

L. 17. c. 22.

Si l'on refuſe de luy donner un ſi grand nombre d'années, c'eſt ſur-tout parce qu'on veut que ſon fils Antiochus Soter ait regné pendant 19. ans après luy; mais il ſemble qu'il faudroit adjoûter les 19. ans qu'on donne au fils aux 30. ou 32. qu'on accorde au pere, & prolonger ainſi le regne de Seleucus au de-là de 50. ans.

Ce que nous voyons aujourd'huy, un Roy prédéceſſeur & ſucceſſeur de ſon fils, un Prince qui après avoir cédé ſa Couronne, la reprend enſuite, c'eſt à peu près ce qui ſe vit autrefois dans le Royaume de Syrie. On dit à peu près, parce que Seleucus Nicator ne quitta point tout-à-fait le gouvernement; il commença par le partager, & il le réunit après tout entier

dans sa personne, d'où l'on pourra conclurre que les années pendant lesquelles on veut communément qu'Antiochus Soter ait regné après la mort de son pere, doivent estre adjoûtées au regne de Seleucus, & que ce regne par conséquent a esté beaucoup plus long qu'on ne le prétend.

D'abord, on convient de l'occasion qui détermina Seleucus à laisser le Royaume à son fils. On sçait l'amour que le jeune Prince avoit pour Stratonice sa belle-mere, l'habileté du medecin Erasistrate à découvrir un mal qu'on s'obstinoit à luy cacher, & la bonté généreuse du Roy qui cédant une épouse qu'il chérissoit, à un fils tendrement aimé, se dépouilla encore de la plus grande partie de ses Estats en faveur de l'un & de l'autre.

L'Empereur Julien a voulu répandre de l'incertitude sur quelques circonstances de cette histoire. Si nous l'en croyons, Antiochus se picqua de générosité, & refusa les offres que son pere luy faisoit jusqu'à ce que la mort de Seleucus arrivée, selon luy, fort peu de temps après, le mit en estat de profiter sans scrupule de tant de grands avantages : mais des Ecrivains plus anciens disent le contraire. Appien assûre que Seleucus fit le mariage de Stratonice avec Antiochus, & qu'il les renvoya dans leur Royaume. Valere Maxime, Plutarque & plusieurs autres assûrent aussi, ou supposent que Seleucus fit prendre sa Couronne & sa femme au jeune Antiochus : ainsi l'on ne peut douter de la vérité de ce fait. *In Misopog.*

Pline dit qu'Erasistrate, *ayant guéri le Roy Antiochus, reçût un présent de cent talents du Roy Ptolémée son fils;* présent extraordinaire, mais qui n'a rien qui doive nous surprendre, après la guérison d'une maladie de cette nature. Remarquons seulement, qu'on ne voit point de Roy de Syrie qui ait porté le nom de Ptolémée : d'ailleurs, comment Antiochus, qui au temps de sa maladie, estoit encore un jeune homme, comme le dit Appien, auroit-il eû déja un fils, & un fils Roy? Au lieu du *Roy Ptolémée son fils,* il faut donc lire dans Pline, *le Roy Seleucus son pere :* correction indispensable, quoy qu'en dise le sçavant Commentateur de cet auteur, qui pour introduire ce *L. 29. c. 1.*

prétendu Ptolémée dans la famille des Seleucides, a esté obligé d'en exclurre deux autres Rois, Antiochus Théos & un Seleucus, contre l'autorité expresse de Polybe, d'Appien, & de toute l'antiquité.

Au reste, Pline fait entendre en plusieurs endroits que Seleucus & Antiochus regnoient en même temps. Tantost ce

L. 2. c. 67. sont des évenements arrivez, dit-il, *sous le regne de Seleucus & d'Antiochus*, tantost c'est au passage d'une riviére, un hom-

L. 6. c. 17. me qui estoit *Officier des Rois Seleucus & Antiochus*. Une autre fois, c'est la mer Hyrcanienne & la mer Caspienne que parcou-

Ibid. rent *Seleucus & Antiochus avec Patrocles Général de leur flotte*. Voilà pour ces deux Princes une liaison d'intérests, c'est une unité de regne bien marquée; mais le même écrivain avance encore quelque chose de plus décisif.

Parlant d'une ville dont Aléxandre avoit jetté les fondements,

L. 6. c. 27. il dit qu'*Antiochus le cinquiéme Roy la restablit*. Si l'on distingue le regne d'Antiochus Soter de celuy de Seleucus, le cinquiéme Roy de Syrie a esté un Seleucus, non un Antiochus; & ce n'est qu'en réduisant ces deux regnes à un seul, qu'on trouve pour cinquiéme Roy de Syrie un Antiochus, qui est Antiochus le Grand; avant le regne de celuy-cy, il y eût certainement les regnes de Seleucus Nicator, d'Antiochus Théos, de Seleucus II. & de Seleucus III. tous regnes bien distinguez les uns des autres. Le regne d'Antiochus le Grand ne peut donc avoir esté le cinquiéme, qu'en supposant le regne d'Antiochus Soter tellement renfermé dans celuy de Seleucus Nicator, que le fils n'ait du tout point regné après le pere.

Il est vray qu'on trouve des historiens qui comptent Antiochus le Grand pour le sixiéme Roy, en mettant Antiochus Soter au nombre des Seleucides; mais on peut accorder cela même avec ce que nous disons. Antiochus Soter a esté véritablement Roy, quoyqu'il ne l'ait point esté après son pere. On peut donc le mettre au rang des Monarques de Syrie, pourvû qu'on ne le regarde point comme faisant une succession particuliére. Dans cette hypothése, on accorde Pline avec les historiens dont nous parlons. Dans le systême ordinaire, il est impossible de sauver la contradiction.

Les anciens, ſans dire en termes exprès qu'il n'y eût point après Seleucus Nicator deux Antiochus de ſuite, le font aſſez entendre; Juſtin entre autres, parle fort du regne de Seleucus Nicator, de celuy d'Antiochus ſon fils, & immédiatement après de celuy d'un ſecond Seleucus; mais il n'eſt queſtion ni dans cet auteur ni dans les autres, de deux Antiochus dont l'un ait ſuccédé à l'autre, entre Seleucus I. & Seleucus II. Appien eſt le premier qui ſemble reconnoiſtre ces deux Antiochus; il dit que Seleucus Nicator eût pour ſucceſſeurs l'un après l'autre ſes deux enfants, Antiochus Soter & Antiochus Théos; mais de ces deux ſucceſſions dont il parle, il faut rapporter l'une au temps de la vie de Seleucus, & l'autre au temps de ſa mort.

Seleucus ayant abandonné à ſon fils la plus grande partie de ſes Eſtats, & ne s'eſtant réſervé que les terres ſituées entre l'Euphrate & la Mer, ne laiſſa pas dans la ſuite du temps de rentrer en poſſeſſion de ſon Royaume, & de regner dans les endroits qu'il avoit cédez auparavant; marque certaine que ſon fils n'y regnoit déja plus, car ce ne fut point Antiochus, mais Seleucus qui fit ſur la fin de ſes jours la guerre à Lyſimachus en Aſie, & qui alla la continuer en Europe. Il aſſiégea en perſonne, & prit la ville de Sardes, il livra bataille à l'ennemi dans la Phrygie; & pourſuivant ſa victoire, il fut tué dans la Thrace par Ptolémée Céraunus. Il avoit donc repris le gouvernement des Eſtats qu'il avoit autrefois abandonnez à ſon fils, & par conſéquent Antiochus Soter avoit ceſſé de regner avant ſon pere.

Appian.

Appian. Polyæn, &c.

Auſſi l'hiſtoire qui fait mention de ce jeune Prince avant ſon avenement à la Couronne, dans les premiéres expéditions de Seleucus, n'en dit rien du tout dans ſes derniéres guerres, temps auquel l'âge formé & la dignité Royale d'Antiochus, auroient dû faire parler de luy plus que jamais s'il avoit eſté encore en vie.

Il mourut en effet, non d'une maniére douce & dans une extrême vieilleſſe, comme le dit M. Vaillant ſur l'autorité d'un Sommaire de Trogue Pompée que nous examinerons bien-toſt, mais d'une chûte de cheval.

Pausan. Phoc. Justin. l. 24. c. 4. Les Gaulois trop resserrez dans leur pays, avoient envoyé plusieurs milliers d'hommes de leur Nation, chercher ailleurs de nouvelles demeures; une partie s'estoit jettée en Italie, avoit pris & brûlé Rome, & l'autre s'estant d'abord establie dans la Pannonie, s'estoit ensuite répanduë par bandes & à diverses reprises dans la Macédoine, dans la Grece, & jusques dans l'Asie. La terreur du nom Gaulois estoit telle par tout l'Orient, que les Rois, ceux-là même qu'on ne songeoit point à attaquer, s'empressoient d'acheter la paix. Antiochus Soter, qui s'estoit déja distingué dans la guerre d'Antigonus, prit en cette occasion les armes contre ces estrangers, & arresta le cours de leurs victoires. Les peuples de la Grece & de l'Asie le regardérent comme leur libérateur, & luy donnérent à ce sujet le surnom de Soter. Appian.

Il ne jouit pas long-temps de la gloire qu'il s'estoit acquise; car après avoir battu les Gaulois, estant monté pour célébrer son triomphe sur le cheval de Centaréte (c'estoit le Général ennemi qui avoit esté tué dans le combat) le cheval sentant une autre main, emporta Antiochus dans des lieux escarpez, & s'y précipita avec luy. C'est à peu près ainsi que Solin rapporte cet évenement; Pline en avoit aussi parlé, mais en changeant les noms, & mettant Antiochus tué dans le combat au lieu de Centaréte, & Centaréte précipité de dessus le cheval d'Antiochus; la méprise est visible; on sçait le genre de mort de tous les Seleucides qui ont porté le nom d'Antiochus, aucun n'a péri en combattant contre les Gaulois; Antiochus Soter moins que tout autre, puisqu'il les défit luy-même, & les empêcha de s'establir en Asie. Solin. c. 45. Plin. l. 8. c. 64.

Prolog. 26. Dans le Sommaire de Trogue Pompée, qui semble contraire à ce que nous venons de dire, on lit ces paroles : *Comment dans la Syrie le Roy Antiochus surnommé Soter mourut après avoir vû périr l'un de ses enfants, & déclaré Roy l'autre, qui s'appelloit Antiochus.* Il faut remarquer d'abord que les Sommaires de Trogue Pompée, quelque exacts qu'on les suppose pour la suite des évenements, sont remplis de fautes pour les noms des lieux & des personnes, & que presqu'à chaque ligne un nom

y eſt pris pour un autre. C'eſt viſiblement ce qui eſt arrivé icy, & il y faudroit lire ces autres paroles : *Comment Seleucus Nicator mourut après avoir vû périr l'un de ſes enfants*, c'eſtoit Antiochus Soter, *& déclaré Roy l'autre qui s'appelloit Antiochus*, c'eſtoit Antiochus Théos. Pauſanias aſſûre en effet que Seleucus, après avoir défait Lyſimachus, & ſur le point de faire en Europe le voyage où il fut tué, *avoit donné la Souveraineté de l'Aſie à ſon fils Antiochus*. Ce n'eſtoit point à ſon fils Antiochus Soter, *in Attic.* puiſqu'il la luy avoit déja donnée en le mariant avec Stratonice; c'eſtoit donc à Antiochus Théos, & par conſéquent Antiochus Soter eſtoit déja mort. Une raiſon qui prouve encore la néceſſité de la correction dont nous parlons, eſt que certainement Antiochus Soter n'a point eû de fils qui luy ait ſuccédé, comme le dit le Sommaire; Antiochus Théos eſtoit ſecond fils de Seleucus Nicator, Appien le dit expreſſément. C'eſt contre ces autoritez que M. Vaillant, prenant à la lettre les paroles du Sommaire, prétend qu'Antiochus Soter mourut tranquillement dans un âge très-avancé, en laiſſant ſa couronne à ſon fils Antiochus Théos; mais, comme il ſe plaint ailleurs du ſilence des hiſtoriens ſur les actions particuliéres d'Antiochus Soter, ce ſilence là même ne ſeroit-il pas une preuve que le regne de ce Prince n'eſt pas diſtingué de celuy de Seleucus, ſur-tout puiſque tous les autres regnes ſont ſi remplis d'évenements.

Telles ſont les raiſons qui peuvent faire croire que les 19. années du regne d'Antiochus Soter doivent eſtre adjoûtées aux 30. ou 32. de Seleucus Nicator, pour ne compoſer qu'un ſeul & même regne de plus de 50. ans. Ce n'eſt peut-eſtre encore qu'une ſimple conjecture; la choſe ne ſouffriroit plus de difficulté, s'il eſtoit poſſible de vérifier une Médaille citée par un Chronologiſte moderne, avec cette inſcription ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ, & ces lettres numérales, ΔΝ, c'eſt-à-dire l'an 54. *Harduin. Chronol. Veter. Teſtam.*

Les Médailles des Seleucides ne marquent ordinairement d'autre époque que celle du regne de Seleucus Nicator, autrement appellée l'Ere des Grecs; ainſi la Médaille dont il s'agit, marqueroit l'an 54. depuis le commencement du regne de

Seleucus I. Il ne resteroit plus qu'à prouver que le Roy Seleucus dont elle parle, ne sçauroit estre un Seleucus postérieur à Seleucus I. & la preuve en seroit aisée. Antiochus Théos pere & prédécesseur de Seleucus II. regnoit encore long-temps après la 54.e année des Grecs. Il regnoit vers l'an 62. ou 63. puisque ce fut sous son regne, suivant Arrien dans Photius, qu'arriva la célébre défection des Parthes : évenement que Mirconde, cité par M. Vaillant, met 72. ans après la mort d'Aléxan-
L. 41. c. 4. dre, & que Justin place sous le Consulat de Vulson & de Regulus, c'est-à-dire, en l'an 62. ou 63. de l'Ere des Grecs. Il regnoit même vers l'an 66. puisque de l'aveu des historiens, il fit la guerre à Ptolémée Evergéte, monté sur le thrône d'Egypte vers l'an 66. de cette Ere. Il résulteroit donc qu'une Médaille de Seleucus qui marqueroit l'an 54. seroit fort antérieure à Seleucus II. & ne pourroit regarder que Seleucus I.

Quoy qu'il en soit de cette Médaille, nous en avons plusieurs autres frappées dans Aradus, qui ont pour époque cette 54.^e
Dissert. 4. c. 5. §. 3. année des Grecs, comme l'a fait voir le Cardinal Norris dans ses époques des Syro-Macédoniens. Cela supposé, ne se pourroit-il pas faire que les Aradiens eûssent profité de la mort de Seleucus, arrivée en ce temps-là, pour s'affranchir de la domination des Rois de Syrie.

On sçait qu'après la mort de ce Prince, l'Empire qu'il avoit establi avec tant de peine, commença bien-tost à tomber en décadence; que les Villes de Syrie qui luy avoient obéi, tâchérent à secouer peu à peu le joug de ses successeurs ; qu'elles se mirent en possession de se gouverner par leurs propres loix ; qu'elles commencérent à compter leurs années depuis l'époque de leur autonomie ; & qu'enfin la plus ancienne de ces autonomies fut celle d'Aradus en l'an 54. des Grecs. Il y a donc tout lieu de soupçonner qu'Aradus fut la premiére à profiter de la mort de Seleucus, & que Seleucus estoit mort vers cette 54.e année des Grecs.

Voilà les raisons qui semblent prouver que Seleucus Nicator ne regna pas seulement environ 30. ans, comme on le prétend aujourd'huy, mais qu'il en regna plus de 50. & qu'en les

luy

luy accordant, on ne dérange point la Chronologie de ce temps-là, ce qui est une circonstance aussi essentielle que favorable à l'hypothése de M. de la Nauze.

REFLEXIONS
Sur le Caractére, les Ouvrages, & les E'ditions de Celse le Médecin.

IL y a eû parmi les Romains plusieurs personnes célébres qui ont porté le nom de Celse. Celuy dont M. Mahudel parle dans ses remarques est distingué des autres, autant par son beau traité de Médecine, que par les prénoms d'Aurelius Cornelius, qui se lisent à la teste de toutes les éditions de ses ouvrages : cependant comme il n'estoit pas ordinaire de porter les noms de deux familles, & que les anciens qui parlent de ce célébre Médecin ne le distinguent des autres que par le nom de Cornelius, M. Mahudel, sur la conjecture d'Alde Manuce, & contre l'opinion commune, explique l'*A* qui dans les manuscrits sert à expliquer le prénom par *Aulus,* plus vray-semblablement que par *Aurelius;* ce qui ne diminue en rien la gloire de l'extraction de Celse, puisqu'il luy reste la famille Patricienne Cornelia qui suffit seule pour luy donner une naissance illustre. 1726.

Quoyqu'on ne puisse pas marquer au juste le temps auquel vivoit Celse, on a cependant assez de preuves pour assurer que c'estoit sous les regnes d'Auguste, de Tibére & de Caligula, & qu'il écrivoit du temps de ces deux derniers Empereurs, comme on peut le conclurre des termes dont il se sert dans sa préface, en parlant de la doctrine de Themison, l'un des successeurs d'Asclépiade; il dit que dans sa vieillesse il avoit apporté quelques changements dans la doctrine de son maistre, & il détermine ce temps par le mot *nuper*, derniérement, ce qui ne désigne que peu d'années; or, Themison exerçoit la Médecine à Rome du temps d'Auguste. Ce qui est encore plus décisif pour cette question, c'est le témoignage de Columelle, qui certainement écrivoit sous

l'Empire de Claude, & qui parle de Celse comme de son contemporain, *nostrorum temporum Cornelius Celsus ;* & dans un autre endroit, *ætatis nostræ.*

De Re rust. l. 1. l. 3. c. 7.

Il a esté plus difficile encore de décider de quelle profession estoit Celse, que de déterminer le temps auquel il a vêcu; & ce qui a donné lieu à la diversité des sentiments, c'est celle des Arts sur lesquels il a écrit, & cela, selon Quintilien, d'une maniére à persuader qu'il estoit versé dans chacun; de sorte qu'ayant traité de la Rhétorique, de l'Art militaire, de l'Agriculture & de la Médecine, il semble, dit l'auteur qu'on vient de citer, qu'il y auroit autant de raison à dire qu'il estoit Orateur, ou homme de guerre, que Médecin. Cette multiplicité de connoissances dans quelques anciens ne doit pas surprendre, nous en avons des exemples remarquables dans Platon, dans Aristote, Varron, Pline, Plutarque & plusieurs autres: cependant l'ordre que le Traité de Médecine tient parmi les ouvrages que Celse avoit composez, & qui y est le dernier, prouve qu'après s'estre appliqué successivement à plusieurs choses, il avoit consacré les derniéres années de sa vie, & le temps de la plus grande maturité de l'âge, pour celuy de tous les arts qui a besoin d'un plus grand nombre de connoissances; & on ne doit pas plus douter qu'il ait esté Médecin que Fracastor, Perrault & Charles Patin, desquels nous avons d'excellents ouvrages de Poësie, d'Architecture & d'Histoire. On fait à la vérité une objection qui paroît spécieuse, c'est que, selon Pline, la Médecine estoit de son temps le seul de tous les arts que la gravité Romaine ne cultivoit point; & que si quelque Romain en avoit appris quelque chose, on le rangeoit d'abord parmi les Grecs, dans la Langue desquels il estoit obligé d'écrire s'il vouloit donner quelque crédit à ses découvertes. On adjoûte que ce même auteur, parlant au commencement de son Histoire de tous ceux dont il a emprunté quelque chose, ne donne point à Celse la qualité de Médecin. M Mahudel répond d'abord qu'on a mal entendu le passage de Pline, qui dit seulement que la Langue des Grecs estant celle des premiers Médecins establis à Rome, elle donnoit plus de poids à leur art que la Latine; il employe ensuite l'autorité de

Inst. l. 12. c. 11.

L. 29. c. 1.

Cicéron, pour prouver que la profession de Médecin honore ceux qui l'exercent, & l'Edit rapporté par Suétone, qui accordoit aux Médecins qui s'establissoient à Rome, le droit de Bourgeoisie. Mais, comme cette matiére a beaucoup de rapport avec la question agitée en Angleterre depuis quelques années, sur l'estat des Médecins pendant le temps de la République Romaine, l'Académicien se réserve à la traiter plus en détail dans un autre Mémoire. Pour répondre à la seconde objection, M. Mahudel dit qu'il n'y a qu'à lire Pline, pour voir qu'en plusieurs endroits de son ouvrage il donne à Celse la qualité de Médecin, & parle de ses opérations sur-tout dans le Livre 20. où il dit qu'il faisoit appliquer pour la goutte des racines de guimauve, cuites dans du vin.

Off. l. 1. c. 42.

In vita J. Cæsaris.

C. 4.

De cette question, M. Mahudel passe à l'examen de celle que quelques critiques ont proposée, sçavoir, si Celse n'a esté que traducteur, ou s'il a travaillé de son fonds sur la Médecine; il luy paroît que la chose est aisée à décider, ou pour mieux dire, qu'on ne devoit pas avoir formé de doute à cet égard. Il suffiroit, dit-il, de faire quelque attention au ton qu'il prend, quand il parle de plusieurs maniéres de pratiquer dans de certaines circonstances; ce ton décisif marque un maistre, & non un traducteur : *J'avertis, j'ordonne, Nous prescrivons,* dit-il, en plusieurs endroits: si Théophraste & Pline ont comme luy traité des Médicaments & des Cures Chirurgicales, c'est en Historiens qu'ils ont parlé; Celse le fait en homme du mestier, qui examine les cas où il faut appliquer les remédes, & qui après avoir balancé les raisons de part & d'autre, prend son parti en habile Médecin. Quelle pratique, par exemple, plus sage que celle qu'il observe pour la pierre? Il n'obmet rien, ni dans l'examen des remédes, ni dans les précautions qu'il faut prendre pour le temps de l'opération, pour le régime, &c. ce sont autant de points sur lesquels il raisonne en maistre. Au reste, si les anciens ne nous apprennent rien ni des actions & de l'âge, ni de la mort de ce célébre Médecin, on trouve dans ses ouvrages beaucoup de particularitez qui nous découvrent quelles estoient ses mœurs, son caractére, & sa conduite dans l'exercice de sa profession. Il

L. 1. l. 2. c. 5.

estoit équitable, desintéressé, & si peu entesté de ses maximes, que, sans compter qu'il faisoit toûjours honneur à ceux de qui il les avoit apprises, il convenoit de bonne foy qu'il y a bien des circonstances où la Médecine n'est que conjecturale, & qu'il ne faut jamais trop flatter les malades sur le succès des remédes: éloigné de toute prévention systematique, il sçavoit prendre dans chaque secte ce qu'elle avoit de bon, sans se livrer entiérement à aucune; doux & humain, il blâmoit hautement ceux qui demandoient aux Souverains des prisonniers, pour faire avant leur mort des expériences barbares.

De l'histoire de Celse, M. Mahudel passe à l'examen de ses ouvrages, conservez ou perdus. Quintilien, qui cite quelques-uns de ces derniers, en fait la critique; mais on prétend qu'il est entré un peu de jalousie de mestier dans le jugement qu'il fait de la Rhétorique de Celse, puisqu'après quelques invectives, il convient de son érudition, & avoue qu'il écrit avec netteté & avec grace: *Scripsit non parum multa, non sine cultu ac nitore;* & s'il le traite ailleurs d'esprit médiocre, ce n'est qu'en le comparant à Platon, à Aristote, à Cicéron & à Varron, après lesquels il y a encore bien des rangs honorables.

Instit. l. 2. c. 15. & l. 3. c. 5.

Pour ce qui regarde le Traité d'Agriculture qu'avoit composé Celse, on sçait par Columelle, qui travailla quelques années après sur le même sujet, qu'il estoit divisé en cinq livres, qu'il renfermoit toutes les parties de cette science, que l'auteur estoit très versé dans cette matiére, & généralement dans toute l'histoire de la nature. A l'égard de son ouvrage sur la Médecine, il a paru admirable à tous ceux qui l'ont lû; & en effet, si on l'examine en Grammairien, quelle source de mots choisis n'y trouve-t-on point? quelle richesse dans les termes de l'art, quelle pureté dans le style, quelle élégance? Le choix des expressions, le tour noble & concis, l'éloquence, tout marque un auteur fleuri. L'historien y trouve à profiter dans le détail des sectes, des opinions, des découvertes & des noms des anciens Médecins; l'Antiquaire, dans ses observations sur le manger, le boire, la diéte, & en général sur toute la Gymnastique des Romains; le philologue, dans la valeur de leurs poids & de leurs mesures,

qui y eſt mieux marquée que dans aucun autre auteur de ce temps-là; enfin le corps de l'ouvrage, ſelon M. Mahudel, eſt le plus parfait & le plus méthodique que nous ayons en Latin de toutes les parties de la Médecine pratique des anciens, réduite dans un abrégé qui n'eſt qu'un tiſſu de préceptes, & comparable aux Inſtitutes de Juſtinien. M. Mahudel n'eſt pas le ſeul qui porte un jugement ſi avantageux de cet ouvrage; les Médecins des deux derniers ſiécles qui ſe ſont formez ſur cet excellent modéle, ont donné à ſon auteur les ſurnoms de *Cicéron Médecin*, d'Hippocrate Latin, & de *Dieu de la Médecine*.

Le nombre des éditions de cet ouvrage n'eſt pas un des moindres témoignages de ſa bonté; il parut pour la premiére fois à Florence en 1478. trois ans après à Milan, deux fois à Veniſe ſur la fin du même ſiécle, & enſuite dans preſque toutes les villes où les Sciences ont eſté cultivées. Celles de ces éditions qui peuvent paſſer pour originales, parce qu'elles ont eſté faites ſur différents manuſcrits, ſont celle d'Alde avec les corrections d'Egnatius, celle de Baſle avec les notes de Pantin, celles de Paris, dont une eſt d'Henry Eſtienne, & l'autre avec des notes de Cedaire, celle de Rouille à Lyon, avec les notes de Robert Conſtantin, aidé par Botalle & Dalechamp, & celle de Leyde avec les Commentaires de Trivier & de Rouſſé: celle de Vander Linden en 1657. a le mérite de quelques corrections tirées des exemplaires qui avoient appartenu à Jacques Charpentier, à Rancel & à Joſeph Scaliger; celle d'Almeloveen en 1713. adjoûte des indications aux endroits que Celſe a tirez d'Hippocrate, & à ceux qu'on a tirez de luy.

Malgré un ſi grand nombre d'éditions, l'ouvrage eſt encore très-altéré dans les marques des poids & des meſures, dans les noms des plantes, & dans le tour des phraſes : tout cela auroit ſans doute eſté rectifié par les ſoins de Rhodius célébre Médecin Danois, continuez par Thomas Bartolin, ſi lorſque ce dernier eſtoit ſur le point de donner une édition de cet ouvrage, le feu n'eût conſommé les ſçavants & amples Recueils de ces deux Critiques.

REFLEXIONS
Sur le caractére d'esprit, & sur le Paganisme de l'Empereur Julien.

1727. SANS avoir aucun dessein de faire l'apologie d'un Apostat aussi célébre que Julien, on peut examiner si à cette circonstance près, il a mérité par le caractére de son esprit, ses mœurs & sa religion naturelle, toutes les qualifications dont les Auteurs Ecclésiastiques l'ont chargé ; & l'objet du Mémoire de M. Bonamy dont nous allons rendre compte, est de prouver qu'à certains égards l'Empereur Julien peut mériter aujourd'huy les mêmes éloges que Trajan, Marc-Aurele, & quelques autres Princes payens.

Eloigné de la Cour par des raisons de politique avec son frere Gallus, ils furent releguez l'un & l'autre dans la Cappadoce. Dans cette retraite, où ils estoient gardez comme des prisonniers, Gallus prit cette férocité de mœurs qu'il conserva le reste de sa vie, pendant que Julien s'y forma l'esprit par la lecture des anciens. Aidé d'une mémoire heureuse & d'un jugement solide, il excella bientost dans toutes sortes de sciences, surpassa ses maistres, comme ils l'avouënt eux-mêmes, & devint Orateur, Poëte, Philosophe & Historien. Livré entiérement à l'étude, sa modestie & sa sagesse furent la régle de ses actions pendant sa jeunesse; & comme il parle en plusieurs endroits de ses ouvrages de la pureté de ses mœurs, & qu'effectivement ceux qui ont écrit le plus fortement contre luy, ne luy reprochent rien sur cet article, on peut l'en croire sur sa parole : mais ses bonnes qualitez ne se firent bien remarquer qu'après qu'il fut déclaré César; & il est étonnant qu'ayant quitté sa barbe & son manteau de Philosophe à Come, où la moindre attention apparente aux affaires d'Estat auroit esté suspecte, & estant passé dans les Gaules, il s'y montra, au rapport d'Ammian Marcellin, aussi habile politique, aussi bon Général, que s'il n'avoit fait autre chose toute sa vie. Il repoussa au-delà du Rhin les Barbares qui ravageoient

Misop. pp. 352. 356. edit. de Span. Epist. ad Athen. Epist. ad Themist.

L. 15.

cette belle Province de l'Empire ; & après les avoir défaits à la bataille de Strasbourg, il leur prit en quatre ans quarante Villes, & plusieurs des forteresses dont ils s'estoient emparez. Il employa tout son pouvoir pour soulager les Gaules, & s'opposa au Préfet Florent qui vouloit y establir de nouveaux impôts. Les mœurs simples, naturelles & sans fard de ces peuples, leur gagnérent l'amitié & la protection de ce Prince, qu'ils regardoient comme leur pere; il estoit en effet très-appliqué à les gouverner. Comme il s'estoit accoûtumé dès l'enfance à mener une vie dure, il luy estoit aisé de garder une exacte tempérance; il dormoit peu, n'avoit pour lit qu'un tapis & une peau, & ne se chauffoit presque jamais, ce qui pensa luy coûter la vie dans son séjour à Paris. Il se levoit souvent à minuit, & partageoit le reste de la nuit entre le soin des affaires & l'étude. Il méprisoit la pompe & les ornements, jusqu'à prendre peu de soin de ce qui regardoit sa personne. Un penchant naturel à secourir les malheureux, le rendoit bon & affable; il se ressouvenoit des moindres services qu'on luy avoit rendus, & donnoit libéralement l'aumône dans le temps même où il avoit peu de biens. C'est à cette douceur & à cette clémence que Sozoméne attribuë son élévation à l'Empire, aussi ce furent ses soldats qui le déclarérent Auguste. Jamais le ressentiment des injures, ni la colére, ne le portérent à des excès indignes d'un Philosophe. Il ne se vengea de l'outrage des habitants d'Antioche que par des railleries, & la composition d'une satyre ingénieuse, fut toute la punition de leur insolence. Il se trouvoit rarement aux spectacles & aux jeux du Cirque, & seulement quand la majesté de l'Empire exigeoit qu'il y assistast. Et M. de Tillemont, remarque M. Bonamy, n'y pensoit pas, lorsqu'il a attribué cette aversion pour le Théatre, à la peine qu'il ressentoit de s'y estre vû joué luy-même, en voulant y faire jouer la Religion Chrétienne, puisque cet historien reconnoît ailleurs qu'il haïssoit ces sortes de divertissements dès le temps même qu'il estoit dans les Gaules; & certainement on n'avoit pas encore eû occasion de jouer cet Empereur sur les Théatres. La véritable raison de cette aversion estoit que ces amusements ne s'accordoient pas avec sa vie grave & sérieuse.

Amm. Marc. l. 17.

Amm. Marc. l. 16. Misop. p. 60.

Ep. 29.

L. 5. c. 1.

Misop. p. 357.

Till. hist. des Emp. t. 4. p. 500.

Ces faits & plusieurs autres semblables, sont avouez de tous les auteurs qui ont parlé de Julien. Heureux, si l'impiété de son apostasie ne faisoit presque douter qu'on ait pû entendre sortir de sa bouche cette belle maxime, qu'un Prince doit estre pieux envers les Dieux, fidéle à ses amis, doux & humain à l'égard de ses sujets; qu'il doit leur commander de telle sorte, qu'il soit le premier à donner l'exemple pour le bien, & qu'il ne faut pas qu'il se rende l'esclave ni de ses cupiditez, ni des leurs.

Ce portrait est bien différent de celuy qu'en fait S.t Gregoire de Nazianze; & M. Bonamy luy passe tout ce qu'il reproche à l'Empereur Julien par rapport à son apostasie, & au mal qu'il s'efforça de faire à la Religion qu'il avoit abandonnée, par une persécution d'une nouvelle espéce, d'autant plus dangereuse, qu'elle estoit remplie d'artifices également ingénieux & malins: mais que ce S.t Pere fasse des railleries sur l'esprit de cet Empereur, qu'il dise que dès le temps qu'il étudioit avec luy à Athénes, on remarquoit dans ses discours une parole embarrassée, & entrecoupée d'interrogations impertinentes, & de réponses qui ne valoient pas mieux; qu'enfin ses ouvrages n'avoient esté louez que par des flatteurs; comme cette critique n'a rien de commun avec la Religion, M. Bonamy, bien loin d'y souscrire, en appelle aux ouvrages de Julien, sur-tout à son Misopogon & à ses Césars, dans lesquels, & les anciens & les modernes, ont trouvé beaucoup de vivacité, d'enjouëment & d'esprit, & il renvoye pour cet article à la préface du célébre M. Spanheim sur les Césars.

Orat. 4. p. 122.

Julien perdit le mérite de toutes ses vertus morales en abandonnant la Religion Chrestienne, & si on ne peut s'empêcher de l'admirer comme un grand Empereur, on doit le détester comme un malheureux apostat, ou plustost comme un Prince qui ne fut jamais Chrestien dans le cœur: c'est le sentiment de S.t Gregoire de Nazianze, & il est d'accord sur cela avec Ammian Marcellin, qui dit que dès son enfance son inclination estoit portée au culte des Dieux: *A rudimentis pueritiæ primis inclinatior erat erga Numinum cultum.* Il ne faut pas croire cependant que son Paganisme ait esté aussi grossier qu'on se l'imagine; il pensoit

L. 22. c. 5.

il pensoit sur les Dieux comme les Philosophes, qui croyoient qu'ils n'estoient que des attributs du premier Estre, ou des esprits bons & mauvais que Dieu employoit dans le gouvernement du monde.

Pour ce qui regarde la Magie qu'on luy a tant reprochée, M. Bonamy est bien éloigné de croire que ce fût cette Magie Goëtique sur laquelle nous avons déja donné l'extrait d'un Mémoire du même Académicien, mais une espéce d'Astrologie qui n'obligeoit pas à exercer les cruautez qu'on dit qu'il avoit commises, comme de faire égorger des femmes & de jeunes filles, pour chercher dans leurs entrailles la connoissance de l'avenir : mais nous renvoyons sur cela à l'article que nous venons d'indiquer.

Enfin pour ce qui regarde la persécution dont Julien affiigea l'Eglise, quoyqu'on convienne qu'elle fut très-dangereuse, ainsi qu'on l'a déja dit, on nie pourtant qu'elle ait esté accompagnée de cette cruauté qui caractérise les autres persécutions, & on regarde comme des fictions tout ce qu'on publia sur les massacres d'Antioche, où il avoit fait mourir, disoit-on, tant de monde, que l'Oronte en estoit rempli. Il ne se vengea du peuple de cette ville que par son Misopogon ; & une preuve qu'il n'y exerça point d'autres cruautez, c'est que Julien son oncle, dans la pensée de luy faire sa cour, ayant fait mourir S.t Théodoret, l'Empereur l'en blâma sévérement, & luy ordonna, à luy & à tout autre, de ne plus faire mourir aucun Chrestien. *Mabillon, Analect. to. 4. p. 128.*

De tout cela M. Bonamy conclut qu'on ne peut pas contester à Julien d'avoir esté un grand Empereur, chaste, tempérant, juste, libéral, d'une valeur extrême, d'un courage héroïque, & qu'à son apostasie près, ainsi que le dit M. Spanheim qu'on ne peut pas soupçonner d'avoir flatté son portrait, il fut le premier des Césars. M. de Tillemont, quoyque persuadé que ce Prince estoit coupable des crimes qu'on luy reproche, avouë cependant qu'il n'estoit ni un Néron ni un Caligula.

Pour le genre de mort de Julien, il faut nécessairement s'en rapporter à Ammian Marcellin témoin oculaire, qui dit qu'il mourut tranquillement & en Philosophe, après avoir combattu

courageusement contre les Perses, dans cette célébre expédition que le succès seul fit passer pour téméraire.

ECLAIRCISSEMENTS
Sur quelques difficultez générales qui se trouvent dans les Auteurs Grecs.

1728. LA traduction de Pausanias, & la lecture des Auteurs que M. l'Abbé Gédoyn fut obligé de consulter pour cet ouvrage, luy firent naistre des difficultez qu'il entreprit d'éclaircir. Il en proposa quelques-unes à l'Académie, dont nous allons rendre compte; les autres, il les a placées dans les notes dont il a enrichi sa Traduction.

La premiére de ces difficultez concernoit les peuples Hyperboréens, sur lesquels il y a tant de variété dans les anciens; mais, comme il lût ensuite une Dissertation plus estenduë sur ce sujet, Pag. 113. qui est imprimée dans ce volume, & que M. l'Abbé Banier donna encore de nouvelles Réflexions sur les mêmes peuples, Pag. 127. qui sont aussi imprimées; nous renvoyons à ces deux piéces, & nous rapporterons seulement icy la note du P. Hardouin sur un endroit de Pline touchant les Hyperboréens, parce que M. l'Abbé Gédoyn dans sa Dissertation, se contente d'en rapporter la substance, & d'adjoûter qu'elle n'a aucun fondement. Voicy le passage de Pline: *Pone eos montes, ultraque Aquilonem gens felix, si credimus, quos Hyperboreos appellavere, &c.* La note est conçuë en ces termes: *Hæc à Plinio Solinus excerpsit* cap. 16. pag. 36. *Plinius ex Hecatæo, ut ipse innuit*, lib. 6. sect. 20. *Hecatæus ex Aristea Proconnesio, ut Herodotus docet*, lib. 4. pag. 229. *qui ab isto conficta omnia arbitratur licentiâ poëticâ.* Sur la foy d'un Interpréte si sçavant, si exact & si laborieux, qui ne croiroit qu'Hérodote assûre formellement, qu'Hécatée avoit pris cette fable du Poëte Aristeas, & que ce Poëte l'avoit imaginée? Cependant Hérodote n'en dit pas un mot, quoyqu'il parle amplement & d'Aristeas & des Hyperboréens: ainsi la

gradation qui se trouve dans la note du P. Hardouin, n'ayant aucun fondement, il faut s'en tenir à ce que nous apprennent les anciens, que ce fut Olen de Lycie, & non Aristeas de Proconnése, qui le premier débita la fable des Hyperboréens, c'est-à-dire, d'un peuple habitant sous le Pole, & qui ne peut jamais estre incommodé du vent de Nord. Cette fable fut adoptée par les Grecs; Simonide, Pindare & d'autres encore en firent usage dans leurs vers, & sur cette premiére idée, on composa les autres fables de la longue vie des Hyperboréens, de leur bonheur, de leurs danses continuelles, & les autres que l'on trouvera expliquées en détail dans les deux Dissertations que nous venons d'indiquer.

2.° Strabon, Pausanias & Athénée citent quelquefois un ouvrage fort ancien, & si inconnu, qu'un sçavant Interpréte n'en a pas même entendu le titre; cet ouvrage est ce que les Grecs nommoient ἠοῖαι μεγάλαι, *Eœæ magnæ*. Amasée, dans sa Version Latine de Pausanias, rend ces mots ἠοῖαι μεγάλαι, tantost par *Eœæ magnæ*, tantost aussi par *Magnæ matutinæ*, & une fois par *Orientalia Monumenta;* variation qui marque qu'il n'entendoit pas ce qu'il traduisoit, & qu'il n'estoit point du tout au fait de l'ouvrage en question. Sans doute, il a crû qu'ἠοῖαι venoit d'ἑῷος, qui signifie *Matutinus, Orientalis,* & il s'est trompé, ἠοῖαι est un mot corrompu, comme on le dira dans la suite. Par ἠοῖαι μεγάλαι, il faut entendre un ouvrage à la louange des femmes illustres de la Grece; cet ouvrage estoit un Poëme que l'on attribuë communément à Hésiode, mais sans raison; Pausanias l'a cité au moins cinq ou six fois, & jamais sous le nom d'Hésiode: *Le Poëme des femmes Illustres: Celuy qui a fait le Poëme des femmes Illustres,* voilà comme il parle. D'où l'on peut raisonnablement conclurre, qu'il ne croyoit pas que cet ouvrage fût d'Hésiode; & comme il l'avoit entre les mains, aussi-bien que les ouvrages de ce Poëte, on est persuadé qu'il fondoit son sentiment sur la différence de style bien plus que sur la tradition des Béotiens, qu'il se contente de rapporter en qualité d'historien, sans l'autoriser. Les Béotiens, dit-il, qui « habitent aux environs du Mont-Hélicon, tiennent par tradition «

» qu'Hésiode n'a laissé d'autre ouvrage à la postérité que celuy qui
» a pour titre, *Les Oeuvres & les jours;* encore en retranchent-
» ils l'Invocation des Muses & tout ce qui précéde l'endroit où le
» Poëte parle des deux sortes d'ambition qui partagent les hom-
» mes : ils me montrérent même auprès de la fontaine d'Hippo-
» créne un rouleau de plomb qu'ils conservent encore, quoyque
» fort endommagé par le temps, & où le Poëme des Oeuvres &
» des Jours est écrit tout entier. Mais il y a une autre opinion
» toute différente, adjoûte-t-il, c'est celle qui donne à Hésiode un
» grand nombre d'ouvrages, comme le Catalogue des femmes
» Illustres, & ce que l'on appelle ἠοῖαι μεγαλαι, la Théogonie,
» des vers sur Mélampus, la descente de Thesée & de Pirithoüs
» aux Enfers, des préceptes sous le nom de Chiron, pour l'ins-
» titution d'Achille, enfin le Poëme des Oeuvres & des Jours,
» sans compter des Vers sur la Divination que j'ay lûs avec les
» Commentaires qui sont à la fin; car on dit qu'Hésiode avoit
» appris des Acarnaniens l'art de deviner ». On voit bien que Pausanias ne fait que raconter, qu'il ne dit point son sentiment; il estoit même si peu ébranlé de la tradition des Béotiens, que quand il parle de la Théogonie, il ne fait pas difficulté de la donner à Hésiode; mais pour le Poëme de ἠοῖαι μεγάλαι, il le cite toûjours sans l'attribuer à qui que ce soit; ainsi, il faut mettre cet ouvrage au nombre de ceux dont l'auteur est incertain. On voit aussi par-là que le Catalogue des femmes Illustres, & l'ouvrage intitulé ἠοῖαι μεγάλαι, estoient deux ouvrages différents; il ne faut donc pas les confondre, comme ont fait quelques-uns. Le Catalogue estoit divisé en trois parties, nous en avons une preuve dans Harpocration au mot Μακροκέφαλοι, où il dit, ἔθνος ἐστὶν οὕτω καλούμενον, οὗ καὶ Ἡσίοδος ἐν τρίτῳ
» γυναικῶν καταλόγῳ μέμνηται. « Il y a une nation ainsi appellée,
» & Hésiode en fait mention dans son troisiéme Catalogue des
» femmes Illustres » : au contraire, le Poëme intitulé ἠοῖαι μεγάλαι n'avoit qu'une seule partie, du moins aucun auteur, aucun Scholiaste n'en a distingué plusieurs. Reste à sçavoir pourquoy ce Poëme portoit un titre si extraordinaire; il est inutile de consulter l'antiquité là-dessus, elle ne nous donnera aucun

éclairciſſement. De ſçavants modernes ont crû que le titre d'*ἠοῖαι* venoit de ce que cet ouvrage eſtant plein de comparaiſons & de ſimilitudes, le Poëte uſoit ſouvent du terme comparatif *οἵη qualis;* c'eſt le ſentiment de Caſaubon & de M. le Clerc : ils appuyent leurs conjectures ſur deux conſidérations; l'une eſt qu'en effet dans quelques fragments qui nous reſtent de ce prétendu Poëme d'Héſiode, le mot *οἵη* eſt ſouvent répété; l'autre, que l'antiquité nous fournit d'autres exemples d'ouvrages, qui à l'imitation de celuy-cy, & par la même raiſon portoient à peu près le même titre. Tel eſtoit celuy de Soſicrate, dont Athénée parle dans ſon 13.e livre, *οὐ κατὰ τοὺς Σωσικράτους τοῦ Φαναγορείτου οἵους, Non quemadmodum fecit Soſicrates Phanagorita in eo libro quem appellant qualis :* car c'eſt ainſi qu'il faut rendre le mot *οἵους* avec Caſaubon, & non pas par *Solus,* comme a fait Dalechamp. Ce Soſicrate avoit célébré les Hommes Illuſtres par un Poëme qui fut appellé *οἷοι*, parce que le mot *οἷος* y revenoit ſouvent : or, que par cette raiſon l'on ait intitulé des vers *οἷοι*, cela n'eſt pas fort ſurprenant; mais que l'on en ait appellé d'autres *ἠοῖαι*, c'eſt une bizarrerie étrange, puiſque c'eſt un mot qui ne préſente rien à l'eſprit, un mot corrompu, formé de l'article féminin *ἡ* au ſingulier, que l'on a dépouillé de ſon aſpiration pour le joindre avec l'adjectif pluriel *οἷαι*, d'où M. l'Abbé Gédoyn infére deux choſes; l'une que ce titre, quelque ancien qu'il ſoit, n'eſt pas celuy que l'auteur même avoit donné à ſon ouvrage; l'autre, que de tout temps en fait de langues, l'uſage, ou pour mieux dire le caprice l'a emporté ſur la raiſon & ſur les regles. C'eſt aſſez parler d'un ouvrage dont il ne nous reſte preſque plus rien.

3.° Il y a de certains mots, qui outre une acception très commune, en ont une autre particuliére & peu connue : ces mots arreſtent un lecteur, parce que pour l'ordinaire les Interprétes, ſoit ignorance, ſoit envie de traduire litteralement, les rendent par d'autres mots qui en Latin n'ont pas les deux acceptions. Par exemple, *ἀετὸς* ſignifie *Aquila,* mais il ſignifie auſſi quelque autre choſe, au contraire *Aquila* en Latin ne peut ſignifier que les *Aigles.* Quand donc, dans la deſcription des

anciens Temples de la Grece, on rencontre ὑφ' ἑνὸς ἀετοῦ comme dans Denys d'Halicarnasse, ou κατὰ τοὺς ἀετοὺς μάλιστα τοὺς ἐν τοῖς ναοῖς, comme dans Pausanias; si l'on ne sçait la double signification du mot ἀετὸς, on est arresté tout court, on ne va pas s'imaginer qu'ἀετὸς signifie là *fastigium, culmen,* le *faiste,* le *comble :* c'est néanmoins ce qu'il signifie, & en voicy la raison qu'il faut sçavoir aussi, sans quoy on n'entendroit pas bien le texte. L'Architecture, ainsi que les autres arts, a esté grossiere & peu sçavante dans ses commencements: alors le toict des Temples estoit tout plat, on y estoit à couvert des injures de l'air, on ne vouloit rien davantage : cependant cette maniére de bâtir avoit ses inconvenients, la pluye, la neige, les immondices sejournoient sur le toict, & le pourrissoient; ce fut pour y remedier que l'on inventa l'usage des chevrons, & par ce moyen on donna de la pente aux toicts. Ce que nous appellons un comble à pignon, ou plus trivialement un comble en dos d'asne, parut aux Grecs estre fait en forme d'une Aigle, qui tient ses aîles éployées & penchées: voilà pourquoy toûjours heureux & hardis dans leurs dénominations, ils appellérent cette sorte de couverture ἀετὸς & ἀέτωμα. Pindare, qui a porté cette hardiesse d'expression plus loin qu'un autre, dit dans une de ses Olympioniques, τίς θεῶν ναοῖσιν οἰωνῶν βασιλῆα δίδυμον ἔθηκε, *à qui devons-nous l'invention d'avoir mis d'un & d'autre costé le Roy des oiseaux sur les Temples des Dieux!* Il faut avouer que c'est une façon de parler bien extraordinaire pour dire, *Qui a inventé de faire en pente le toict de nos Temples!* Pour la même raison, & à cause de la même ressemblance, les Grecs donnoient aussi le nom d'ἀετὸς aux frontons de leurs temples. C'est une remarque que M. l'Abbé Gédoyn a craint qui n'échappast à tout lecteur qui ne seroit pas extrêmement attentif, comme elle a échappé à tous les Interprétes. Pausanias, parlant du Parthenon, ou temple de Minerve, dit que le fronton de la face de devant représentoit la naissance de Minerve, & que le fronton de la face de derriére représentoit la dispute qu'il y eût entre Minerve & Neptune au sujet de la ville d'Athenes : ἐς δὲ τὸν ναὸν ὃν Παρ-

θενῶνα ὀνομάζουσιν, ἐς τοῦτον ἐσιοῦσιν, ὁπόσα ἐν τοῖς καλουμένοις ἀετοῖς, πάντα ἐς τὴν Ἀθηνᾶς ἔχει γένεσιν· τὰ δὲ ὄπισθεν ἡ Ποσειδῶνος πρὸς Ἀθηνᾶν ἐστιν ἔρις. Il eſt clair que par ἐν τοῖς καλουμένοις ἀετοῖς, l'auteur entend les deux frontons, puiſqu'il oppoſe la face de devant, & ce que l'on appelle proprement la façade à la face de derriére, τὰ δὲ ὄπισθεν.

4°. Rien de ſi commun que de voir dans les anciennes Généalogies Grecques, une perſonne, ſoit homme, ſoit femme, qui tire ſon origine d'un fleuve: qu'un Poete nous préſente de ces ſortes de filiations, on ne doit pas en eſtre ſurpris, la vérité fabuleuſe fait ſon principal objet, & la fable eſt l'ame de la Poëſie; or, la fable nous apprend que les mers, les fleuves, les riviéres, les fontaines mèmes avoient leurs divinitez tutelaires, qui, du fond de leurs grottes profondes, exerçoient un empire ſur cette portion d'eau qui eſtoit confiée à leurs ſoins: fiction ingénieuſe, par laquelle les ſages du paganiſme vouloient apparemment faire entendre, que la providence veille particuliérement à la conſervation de ce qu'il y a de plus néceſſaire & de plus précieux dans la nature; auquel cas c'eſtoit une idée, qui, dégagée de ce que le vulgaire ou l'imagination des Poëtes y avoit mis du ſien, ne s'éloignoit pas de ce que nous trouvons autoriſé par l'Ecriture même. Parmi ces divinitez ſubalternes, les unes eſtoient maſles, les autres femelles, & toutes avoient une forme humaine; car l'homme a toûjours eſté trop prévenu en ſa faveur, pour imaginer l'objet de ſon culte ſous une autre forme que la ſienne propre. Il n'eſt donc pas plus étonnant de voir un Poëte attribuer des enfants à un fleuve, c'eſt-à-dire, au Dieu, au génie tutelaire de ce fleuve, que de luy en voir attribuer à Mercure & à Apollon: mais il n'en eſt pas de même de l'hiſtoire, elle fait profeſſion d'une exacte vérité, toute fiction luy eſt interdite; c'eſt pourquoy on eſt toûjours étonné de trouver dans un hiſtorien, que Phoronée eſtoit fils du fleuve Inachus, & que Thébé, de qui la ville de Thébes avoit pris ſon nom, eſtoit fille de l'Aſope fleuve de la Béotie. D'un autre coſté, comme ces hiſtoriens nous paroiſſent non ſeulement ſçavants, mais judicieux & fort ſupérieurs aux noſtres, ſoit pour le caractére d'eſprit, ſoit pour la maniére

d'écrire, il y a du danger à les condamner légérement; tâchons donc de les disculper ſur une abſurdité apparente, dont bien des gens ſont choquez. M. l'Abbé Gédoyn croit qu'avec un peu de réflexion, cela ne ſera pas difficile, il ne faut que ſe tranſporter dans les ſiécles, & dans les pays où ces célébres Ecrivains ont vécu, on verra que ce qui eſt fabuleux pour nous, eſtoit ſacré pour des nations entiéres, les plus ſçavantes & les plus polies qu'il y eût alors au monde. Elles croyoient que leurs Dieux s'eſtoient rendu viſibles, qu'ils avoient honoré les hommes de leur préſence, qu'ils n'avoient pas dédaigné le commerce des beautez mortelles, que de ce commerce il eſtoit né des demi-Dieux & des héros, qui avoient partagé la gloire & l'immortalité de leurs peres : tout le culte de ces peuples, leurs ſacrifices, leurs cérémonies, leurs feſtes, leur police, n'avoient point d'autre fondement. Un Ecrivain qui aujourd'huy feroit l'hiſtoire de la Maiſon de Luſignan, & qui bâtiroit la Généalogie de cette maiſon ſur cette fameuſe fée, ſi connuë ſous le nom de Melluſine, ſe rendroit ridicule, pourquoy? Ce n'eſt pas parce qu'au fond cette Melluſine eſt une fable, mais c'eſt parce qu'elle eſt réputée telle : or, pour un Grec & pour un Romain, que le Dieu d'un fleuve eût eû des enfants d'une nymphe ou d'une ſimple mortelle, ce n'eſtoit nullement une fable, c'eſtoit un point de religion. Un hiſtorien alors pouvoit-il parler autrement que tout le monde? S'il croyoit à ces fables, il ne devoit pas craindre de les rapporter dans ſes écrits; s'il n'y croyoit pas, devoit-il heurter un ſentiment conſacré par la Religion, confirmé par le conſentement général de tant de peuples, & par une ſuite de tant de ſiécles? Tant que l'on ne ſe mettra pas à la place de ces anciens Ecrivains, tant que l'on ne prendra pas pour un moment leur religion, leurs mœurs, leurs coûtumes, on jugera toûjours mal & de leurs perſonnes & de leurs ouvrages : mais on peut les juſtifier, même ſans recourir à leur religion; car au fond, ces extravagantes Généalogies dont on parle icy, nous les donnent-ils pour leur propre ſentiment? Point du tout, c'eſtoient des traditions populaires, ou des opinions enfantées par l'orgueil, qui avoient prévalu avec le temps, ils ne nous les donnent pas pour

autre chose ? On dit plus. En lisant avec soin leurs écrits, on découvre le fondement de ces chiméres, & on trouve la vérité dans le sein même de la fable. En effet, il est aisé d'y remarquer que la terre n'a esté habitée par le genre humain que successivement & de proche en proche, que diverses peuplades ayant occupé divers pays, les chefs de ces peuplades devenus les Rois du pays dont ils s'estoient emparez, donnérent leur nom, ou celuy de leurs enfants, non seulement aux Villes qu'ils bâtirent, mais aux fleuves & aux montagnes de leur petit empire. Nous voyons qu'Inachus premier Roy d'Argolide, donna son nom au principal fleuve de cette contrée, qu'Asopus Roy des Platéens donna le sien à un fleuve de la Béotie où il regnoit, & Cithéron le sien à ce Mont fameux, qui depuis fut appellé le Mont Cithéron : ainsi, il y eût alors deux Inachus & deux Asopus, l'un homme, l'autre fleuve ; & les descendants de ces petits Rois voulant se faire une origine encore plus noble & plus ancienne que la leur, se persuadérent que les véritables auteurs de leur race estoient les fleuves Inachus & Asopus; & cette chimére fut reçûë des gens de leur temps, parce que la religion y avoit préparé les esprits. Alors Phoronée fut crû, non plus le fils du Roy Inachus, mais le fils d'un fleuve du même nom que ce Roy. λέγεται δὲ καὶ ὧδε λόγος, Φορωνέα ἐν τῇ γῇ ταύτῃ γενέσθαι πρῶτον, Ἴναχον δὲ οὐκ ἄνδρα, ἀλλὰ τὸν ποταμὸν πατέρα εἶναι Φορωνεῖ. Alors Platée, Cléone & Thébé, toutes trois filles d'Asopus Roy des Platéens, & fondatrices de trois Villes célébres, passérent pour filles de l'Asope fleuve de la Béotie. Ensuite vinrent les Poëtes & les historiens, qui trouvant ces opinions establies, en firent usage dans leurs écrits. Voilà comment la fable a passé dans la Poësie & dans l'histoire; avec cette différence pourtant qu'elle est toute nuë dans les Poëtes, & que dans les historiens, se montrant toûjours sous les enseignes de la vérité, elle ne trompe que ceux qui veulent bien estre trompez. Il ne faut donc pas leur faire un crime de ces nuages, dont ils n'ont pû se dispenser d'obscurcir quelquefois le vray, puisqu'on le démêle toûjours aisément, pour peu qu'on

Pausanias, Corinth. c. 15.

ait de ſagacité. Il y a dans les anciens mille autres choſes ſur leſquelles on les condamne avec auſſi peu de raiſon.

REMARQUES
SUR LA VIE DE ROMULUS.

1728. ON a vû dans les volumes précédents, & on trouvera encore dans les quatre articles ſuivants, des remarques ſur quelques vies de Plutarque par M. Secouſſe, qui auroit continué ce travail ſans une occupation privilegiée, & digne de tous ſes ſoins. M. de la Curne, qui avoit extrêmement goûté le plan de ſon confrere, ne s'eſt pas contenté d'en faire eſpérer la continuation, il a déja donné à l'Académie des remarques ſur la vie de Romulus, & voicy à quoy elles ſe réduiſent.

Le Recueil des Ordonnances de nos Rois.

P. 19. A. 1°. Plutarque dit, ſuivant les propres termes de la traduction de M. Dacier, que *la ſucceſſion des Rois d'Albe deſcendus d'Enée, eſtant échuë de pere en fils aux deux freres Numitor & Amulius, ce dernier en fit deux lots, mit le Royaume d'un coſté, & de l'autre l'or & l'argent, avec le thréſor qu'on avoit apporté de Troye; que Numitor ayant choiſi le Royaume, Amulius, qui eût l'argent comptant, ſe trouvant le plus fort par ce moyen, dépoſſéda aiſément ſon frere.* Il adjoûte à ce récit, qu'il fait d'après Dioclès, que c'eſt le ſentiment qui luy paroît le plus vray-ſemblable : cependant, outre que rien ne reſſemble plus à une fable que toute cette hiſtoire, elle eſt encore démentie par tous les autres hiſtoriens. Fabius Pictor, qui a toûjours paſſé pour un auteur judicieux, & qui ſuit d'ordinaire ce même Dioclès, avoit crû devoir l'abandonner en ce point; puiſque Denys d'Halicarnaſſe qui le cite, dit ſeulement qu'Amulius occupa injuſtement le thrône qui appartenoit à ſon frere Numitor comme l'aîné, ὃς οὐ σὺν δίκῃ βασιλείαν κατασχὼν Νομίτορι προσήκουσαν, ce qu'il confirme quelques pages plus bas, Ἀμούλιος ἐπειδὴ

P. 91. P. 56. P. 60.

παρέλαβε τὴν Ἀλβανῶν βασιλείαν, τὸν πρεσβύτερον ἀδελφὸν Νομίτωρα, τῷ κατισχύσαι, τῆς πατρίου τιμῆς ἀπείρξας. Tite-Live dit que leur pere Procas laiſſa le Royaume à Numitor comme à l'aîné, mais qu'Amulius l'en dépouilla au préjudice des droits que ſon âge & la diſpoſition de leur pere luy donnoient: *Numitori qui ſtirpis maximus erat, Regnum vetuſtum Silviæ gentis legat: plus tamen vis potuit quàm voluntas patris aut reverentia ætatis: pulſo fratre, Amulius regnat.* Deux choſes combattent donc l'opinion que Plutarque adopte icy comme la plus ſûre, le témoignage contraire des autres hiſtoriens, & le droit inconteſtable que l'aîné avoit parmi les Albains à la couronne de ſon pere. Ce droit eſtant une fois eſtabli, le Royaume appartenoit à Numitor, & Amulius n'avoit point de choix à luy propoſer; or, les deux paſſages qu'on vient de citer prouvent ſuffiſamment ce droit de l'aîné ſur tous ſes freres: on pourroit y en adjoûter pluſieurs autres, mais il ſuffit de rapporter celuy de Tite-Live, qui parlant de Romulus & de Remus, dit, que comme ils eſtoient jumeaux, il n'y avoit point de droit d'aîneſſe entre eux pour décider à qui des deux il appartenoit de commander à l'autre, *quoniam gemini eſſent, nec verecundia ætatis diſcrimen facere poſſet.*

L. 1. c. 3.

L. 1. c. 6.

2.° Plutarque, parlant du lieu où fut porté le berceau dans lequel Romulus & Remus avoient eſté expoſez, dit: *Il y avoit près de-là un figuier ſauvage, qu'on nommoit le figuier Ruminal, ſoit à cauſe de Romulus, comme la pluſpart le penſent, ſoit parce que les troupeaux des beſtes qui ruminent alloient ſe repoſer ſous ſon ombre, ou pluſtoſt parce que ces deux enfants y furent allaitez; car les anciens Latins, pour dire mamelle, diſoient* ruma. Il n'y a rien que de très-naturel dans ces deux derniéres étymologies; mais pour la premiére, elle eſt d'autant moins ſoûtenable, que Tite-Live remarque qu'on avoit encore donné à ce figuier le nom de Romulaire par rapport à Romulus, *Romularem vocatum ferunt:* il eſt vray qu'il n'a point conſervé ce nom, qui peut-eſtre ne ſe trouveroit point ailleurs, tandis que celuy de *Ruminal* luy eſt toûjours reſté.

P. 19.

L. 1. c. 4.

3.° Plutarque adjoûte que les anciens donnoient le nom de

Romulia, à cause du mot *Ruma*, à une certaine Divinité, dont on disoit que la fonction estoit de présider à la naissance des enfants : mais il n'y a encore aucun rapport de l'un à l'autre, & ce n'est que de Romulus qu'elle auroit pû emprunter ce nom. Peut-estre a-t-il voulu dire *Rumina*, car c'est ainsi qu'il appelle luy-même cette Déesse, conformément à tous les autres *A la cinquiéme. P. 91. de sa Traduction.* auteurs, dans ses questions Romaines. M. Dacier traduit *Rumina* dans cet endroit, sans avertir qu'il corrige le texte.

P. 21. E. 4.° Plutarque dit que le Berger Faustulus, ayant appris que Romulus avoit esté pris & livré à Numitor, voulut remettre à ce Prince le berceau où il avoit trouvé ses deux petits-fils, & qu'ayant esté arresté aux portes de la ville d'Albe, ce berceau fut reconnu par un de ceux qui avoient esté chargez de les exposer : mais il a déja oublié, que deux pages plus haut il avoit dit qu'il n'y eût qu'une seule personne à qui l'ordre en fut donné, & que quelques-uns prétendent que ce fut Faustule luy-même. Suivant Denys d'Halicarnasse, il y en avoit eû plusieurs.

P. 64. 5.° Plutarque, continuant son récit, dit, ainsi que l'a traduit *P. 100. de sa Traduction.* » M. Dacier, que » Faustule fut mené à Amulius, afin qu'il fût » interrogé en sa présence, que dans un si grand danger, il ne » fut ni tout à fait troublé, ni tout à fait ferme, car il avoua » véritablement que les enfants estoient en vie ; mais il assura » qu'ils paissoient des troupeaux loin d'Albe, & que pour luy » il venoit porter ce berceau à Ilie qui avoit souhaité souvent de » le voir, afin d'estre plus assûrée de la vie de ses enfants. Amu- » lius fut si troublé, comme le sont ordinairement ceux que la » crainte ou la colére transporte, qu'il envoya avec précipitation » un homme de probité & ami de Numitor, pour sçavoir de » luy s'il avoit oui dire que ses petits-fils fussent en vie. » On ne peut rien de plus étrange que la conduite que Plutarque fait icy tenir à Amulius. Peut-on imaginer qu'un Tyran, qui avoit esté si habile à s'assûrer les fruits de son crime, fût assez aveugle dans cet instant pour charger un homme de probité d'un ordre pareil, & encore moins un ami de Numitor ? Et quelle imprudence d'entrer avec ce Prince dans une explication qui ne

pouvoit ſervir qu'à luy faire naiſtre des ſoupçons ſur la choſe du monde qu'il importoit le plus de luy cacher, & à luy faire prendre des meſures très-préjudiciables à l'autorité d'Amulius? Le récit de Denys d'Halicarnaſſe eſt bien plus naturel : Il envoya, dit-il, chercher ſon frere ſous un faux prétexte pour s'aſſûrer de luy, juſqu'à ce qu'il fût éclairci de tous ſes ſoupçons; mais celuy à qui il en donna l'ordre, touché des malheurs de ce Prince, & du danger qu'il couroit, luy découvrit tout ce qui ſe tramoit contre ſa perſonne. Quelle différence de ce procédé à celuy que Plutarque luy fait tenir! Il n'eſt pas beſoin d'avoir recours au trouble d'eſprit de ce Prince, pour donner à ſa conduite une apparence de vérité. *P. 68.*

6.° Plutarque dit que le refuge qui fut ouvert dans Rome, peu après que cette ville eût eſté fondée, s'appella le Temple du Dieu Aſyle. Ne pourroit-on pas ſoupçonner avec plus de raiſon qu'il a fait du mot *Aſyle* une Divinité qui ne fut jamais? Du moins on ne connoît aucun auteur qui en ait parlé. Tite-Live dit ſimplement, *Locum qui nunc ſeptus denſis ſentibus inter duos lucos eſt, Aſylum aperit.* Denys d'Halicarnaſſe dit que Romulus eſtablit un Aſyle & y bâtit un Temple, mais qu'il ne peut pas trop aſſûrer à quel Dieu ou à quel Génie il fut conſacré, ὅτῳ δ' ἄρα θεῶν ἢ δαιμόνων οὐχ ἔχω τὸ σαφὲς εἰπεῖν. *P. 22. E.* *L. 1. c. 8.*

7°. Plutarque, dans le récit qu'il fait de la mort de Remus, confond les deux maniéres différentes dont elle eſt rapportée par les auteurs, & n'en fait qu'une même hiſtoire : les uns prétendent qu'il fut tué en ſautant les foſſez de la Ville que ſon frere bâtiſſoit; d'autres, ſans faire aucune mention de cet évenement, diſent que les deux freres qui avoient formé chacun un parti, prirent querelle & ſe battirent, & que Remus fut tué avec le berger Fauſtulus. Selon Plutarque, Remus fut tué en ſautant pardeſſus les remparts de la Ville, ce qui fut ſuivi d'une eſpéce d'action, où Fauſtule & Pliſtenus perdirent la vie. Voicy le paſſage de la traduction de M. Dacier : *Comme Romulus faiſoit creuſer les fondements des murailles dont il vouloit environner ſa ville, Remus ſe mocqua du travail, empêcha les travailleurs, & adjoûtant enfin l'inſulte à la raillerie, ſauta le foſſé par mépris.* *P. 33. B.* *P. 107. de ſa Traduction.*

Romulus picqué de cette injure, le tua ; d'autres disent que c'estoit un de ses gardes appellé Celer, qui le frappa. Faustulus & son frere Plistenus qui luy avoit aidé à élever Romulus, furent aussi
P. 73. *tuez dans ce desordre.* Denys d'Halicarnasse dit que la jalousie s'estant mise entre les deux freres, on en vint aux mains, & qu'il y eût un sanglant combat, où Faustule perdit la vie en voulant séparer les deux partis, & que Remus y fut tué. Il donne cette histoire comme la plus véritable, & adjoûte que, suivant d'autres, Remus picqué contre son frere, pour se mocquer de luy, avoit sauté pardessus les remparts de sa nouvelle ville, & qu'un certain Celerius, qui avoit l'inspection sur cet ouvrage, l'avoit
L. 1. c. 7. tué d'un coup de hoyau. Tite-Live distingue de même ces deux opinions, avec cette différence seulement qu'il rapporte la derniére comme la plus générale, *vulgatior fama*, & qu'il fait tuer Remus par son frere. Ce qu'adjoûte Plutarque, que Plistenus frere de Faustule fut tué, ne se trouve non seulement ni dans Denys d'Halicarnasse, ni dans Tite-Live, ni dans aucun autre auteur; mais on ne voit pas même qu'il soit nommé nulle part ailleurs.

P. 26. C. 8°. Plutarque dit que l'enlevement des Sabines se fit le quatriéme mois de la fondation de Rome, & cite Fabius pour son garant. M. de la Curne conjecture, ou que Plutarque s'est mépris, ou qu'il y a une faute dans le texte; & qu'au lieu du quatriéme mois, il faudroit dire la quatriéme année, du moins
P. 97. est-ce le sentiment de Denys d'Halicarnasse : *Quelques-uns*, dit-il, *ont écrit que cet évenement se passa la premiére année du regne de Romulus ; mais Cneius Gellius prétend que ce ne fut que la quatriéme année, à quoy il y a bien plus de vray-semblance; car il n'est point à présumer que ce chef des Romains eût osé faire une entreprise aussi hardie que celle-là dans le commencement d'un establissement, & sans avoir auparavant bien affermi sa puissance.* Ce sentiment est confirmé par les Fastes Capitolins, qui mettent à la quatriéme année de la fondation de Rome le triomphe de Romulus sur les Céniniens, dont la guerre suivit immédiatement l'enlevement des Sabines; il est encore ap-
L. 1. c. 9. puyé par le témoignage de Tite-Live, qui dit que quand les

Romains, avant que d'en venir à cette violence, envoyérent demander à leurs voisins de leur permettre de s'allier avec eux, leur puissance estoit déja si bien establie, qu'ils estoient en estat de faire teste à toutes les Villes des environs ; ce qui n'auroit guéres pû se faire en quatre mois, ni même en une année. D'ailleurs, Denys d'Halicarnasse cite assez souvent Fabius Pictor, & avec d'assez grands éloges, pour croire que si cet auteur n'avoit pas mis l'enlevement des Sabines à la 4.e année de la fondation de Rome, mais au quatriéme mois, il n'auroit pas manqué de le nommer, en réfutant aussi solidement qu'il le fait, l'opinion qu'il auroit suivie. Il n'est donc point douteux que ces quatre mois ont esté mis pour quatre années, d'autant plus qu'on sçait assez que les auteurs qui écrivent de mémoire, comme Plutarque a fait souvent, sont de même que les copistes, très-sujets à ces sortes de méprises. M. Dacier s'est contenté de citer le passage de Denys d'Halicarnasse, sans l'appuyer d'aucune preuve, ni d'aucune autre autorité. *P. 118. de sa Traduction.*

9.° « Pendant que tous les autres Sabins, dit Plutarque, perdoient le temps à délibérer, & ne se préparoient qu'avec lenteur, Acron Roy des Céniniens, Capitaine plein de valeur & d'expérience, qui dès le commencement avoit eû pour suspectes les premiéres entreprises de Romulus, & qui, sur cet enlevement des Sabines s'estoit confirmé dans la pensée que ce seroit un voisin fort redoutable, & qu'on ne pourroit enfin supporter, si l'on ne réprimoit son audace, leva le premier l'estendard contre les Romains, & parut avec une puissante armée : Romulus sortit à sa rencontre. Quand les deux chefs furent en présence, & qu'ils pûrent se mesurer des yeux, ils se défiérent en combat singulier au milieu des deux armées, qui cependant demeurérent tranquilles. Romulus fit sa priére à Jupiter, & voua de luy consacrer les armes de son ennemi, s'il luy en donnoit la victoire : sa priére fut exaucée, il tua Acron, mit son armée en déroute, & prit sa ville capitale ». *P. 27. A. & de la Traduction de M. Dacier, pag. 125.* Denys d'Halicarnasse & Tite-Live sont d'accord avec cet auteur sur le succès de cette expédition, mais ils ne le sont pas sur la maniére dont elle se passa; car au lieu de cet ordre de *P. 98. L. 1. c. 10.*

bataille concerté de part & d'autre, ils disent que Romulus prit les Céniniens au dépourvû comme ils estoient venus en désordre ravager la campagne, qu'il les tailla en piéces, & qu'estant entré dans leur ville pesle mesle avec les fuyards, il la prit d'emblée. Ces deux mêmes auteurs ne conviennent plus entre eux lorsqu'il s'agit de la mort d'Acron. Suivant le premier, Romulus le tua dans le temps qu'il venoit pour le chasser de la ville de Cénines dont il s'estoit rendu maître, *αἱρεῖ τὴν πόλιν ἐξ ἐφόδου, καὶ τὸν βασιλέα τῶν Καινίτων ὑπαντιάσαντα σὺν καρτερᾷ χειρὶ μαχόμενος αὐτοχειρίᾳ κτείνει, καὶ τὰ ὅπλα ἀφαιρεῖται*: suivant le second, ç'avoit esté dans l'action même qui précéda la prise de cette place : *Regem in prælio obtruncat & spoliat, Duce hostium occiso urbem primo impetu capit.*

P. 27. 10.° Plutarque, rapportant le triomphe qui suivit cette victoire, ne fait aucune mention des Antemnates : cependant, ayant esté battus immédiatement après, ils furent compris dans le même triomphe, au rapport de Denys d'Halicarnasse & des Fastes Capitolins. M. Dacier, dans sa remarque sur ce passage, dit qu'en cela Plutarque a suivi Tite-Live. M. de la Curne convient qu'à la premiére lecture il en avoit jugé ainsi, qu'il est aisé de s'y tromper, & que c'est peut-estre ce qui a induit Plutarque en erreur; mais il croit qu'à l'examiner de près, on le trouvera conforme aux auteurs avec qui il semble estre en contradiction, & entiérement différent de Plutarque. Romulus bat, dit-il, l'armée des Céniniens, la met en déroute, tuë leur Roy dans l'action, & le dépouille, prend ensuite leur Ville d'emblée; & de retour à Rome il eût le triomphe. Après une description assez estenduë de ce triomphe, il reprend ainsi le fil du discours. Pendant ce temps-là, dit-il, *dum ea Romani gerunt*, les Antemnates viennent ravager les terres des Romains : ceux-cy y marchent en diligence, tombent sur eux comme ils estoient dispersez çà & là, les taillent en piéces, & prennent leur ville du premier effort. Romulus triomphant de cette double victoire, *duplici victoriâ ovantem*, accorda à la priére d'Hersilie la grace de ces deux villes. Si Tite-Live a entremêlé ces deux évenements du triomphe de Romulus, on ne croit pas qu'on doive absolument

P. 98.

P. 126. de sa Traduction.

L. 1. c. 10. & 11.

absolument en conclurre qu'ils ne se soient pas suivis immédiatement, & peut-estre ne l'a-t-il fait que pour la commodité de sa narration. La mort du Général des Céniniens amenoit assez naturellement la description d'un triomphe, où les dépouilles opimes remportées sur luy faisoient le principal ornement de la cérémonie. Plusieurs passages de ce texte autorisent la conjecture. Lorsqu'il commence à parler des Antemnates, se seroit-il servi de cette expression, *dum ea Romani gerunt*, pour dire, tandis que Romulus recevoit les honneurs du triomphe, & ce mot *gerunt* ne détermine-t-il pas plustost une action de guerre que l'appareil d'un triomphe? Ces mots *duplici victoria ovantem*, fournissent de nouvelles preuves; le sens naturel qu'ils présentent à l'esprit, n'est pas qu'il triompha une seconde fois pour une nouvelle victoire; mais qu'ayant remporté deux victoires consécutives, il eût pour l'une & l'autre les honneurs d'un triomphe. Bien plus, c'est qu'il n'y a point d'autre interprétation à leur donner; car autrement Tite-Live, ce qui n'est guéres à présumer, adjoûteroit à la vie de Romulus un triomphe dont aucun auteur n'auroit parlé, pas même les Fastes Capitolins, qui sont d'une si grande exactitude à n'en laisser passer aucun sans le remarquer. La derniére circonstance par où Tite-Live finit ce récit, achéve de déterminer le sens : c'est que, dit-il, Hersilie demanda grace en même temps pour ces deux peuples qui eûrent le même traitement. Si, après la défaite des Céniniens, Romulus avoit eû assez de temps pour la cérémonie d'un triomphe, pourquoy n'auroit-il pas aussi disposé de leur sort? Et pourquoy Hersilie auroit-elle attendu qu'il eût adjoûté une seconde victoire & un second triomphe au premier, pour demander la grace des Céniniens avec celle des Antemnates? On en trouvera une raison très-naturelle dans la précipitation avec laquelle il fallut passer d'une guerre à l'autre.

11.° *Après la défaite des Céniniens*, dit Plutarque, *pendant que les autres Sabins se préparoient encore, ceux de Fidénes, de Crustumerium & d'Antemnes fondirent sur les Romains : le combat fut long & opiniâtre ; mais enfin ces Sabins furent vaincus, leurs villes prises, & leurs terres distribuées au sort, & eux transportez*

Pag. 27. E. Et de la Traduction de M. Dacier, p. 130.

à Rome. Suivant les autres auteurs, les Céniniens, les Antemnates, les Crustumériens, furent bien les premiers d'entre les Sabins qui se déclarérent contre Romulus; mais ils ne l'attaquérent que les uns après les autres à mesure qu'ils se trouvérent prests, & il n'est point dit qu'il y eût eû aucune ligue formée entre eux. Il y en eût encore moins entre les Crustumériens & les Fidenates, il ne fut point question de ces derniers dans toute cette guerre; & la premiére qu'ils eûrent contre les Romains, fut celle dont Plutarque parle luy-même quelques pages plus bas, conformément à tous les autres auteurs, & qui n'arriva que bien long-temps après, lorsque par la mort de Tatius, Romulus resta seul maître du gouvernement. On ne voit pas même ce qui auroit pû les faire entrer dans une ligue avec les Sabins, puisqu'ils n'estoient point de cette nation, mais de celle
P. 112. des Toscans: car, quoyque Denys d'Halicarnasse dise que Crustumerie, Nomente & Fidenes estoient Colonies des Albains, & avoient esté fondées par trois freres, dont l'aîné avoit bâti Fidenes, ce qui sembleroit faire entendre que cette ville estoit aussi
L. 1. c. 15. Sabine comme les autres; Tite-Live dit formellement que les Fidenates estoient Toscans, *Fidenates quoque Etrusci fuerunt;*
P. 33. & Plutarque luy-même, parlant de Fidenes, dit que les Veiens, Toscans de nation, revendiquérent cette ville comme leur appartenant.

P. 27. F. 12.° Plutarque dit que c'estoit Tarpeius qui estoit Gouverneur du Capitole lors de la guerre de Tatius contre les Romains, & non pas sa fille Tarpeia, comme le prétendent quelques-uns, qui font en cela tenir à Romulus une conduite très-imprudente, *ὡς ἔνιοι λέγουσιν εὐήθη τὸν Ρώμυλον ἀποδεικνύντες.* Cependant, lorsqu'il en parle dans la comparaison des questions Romaines avec les Grecques, il dit qu'elle commandoit dans le Capitole. De deux choses l'une, ou Plutarque se contredit luy-même, ou cet ouvrage, ce qu'on aimeroit mieux croire, luy est faussement attribué, comme plusieurs critiques le prétendent.

P. 26. 13.° Plutarque, Denys d'Halicarnasse & Tite-Live, rapportent tous trois différemment les évenements de la guerre des Sabins; mais comme le détail en seroit long & peu inté-

reſſant, il ſuffit de remarquer que l'autorité de Denys d'Halicarnaſſe paroît préférable à celle des deux autres auteurs.

14.° Il eſt aiſé de s'appercevoir, pour peu qu'on ait lû Plutarque, qu'entre pluſieurs traditions différentes ſur un même fait, il ne manque preſque jamais de ſe déterminer pour la plus fabuleuſe. On en peut juger par le récit du dernier combat entre les Romains & les Sabins, & de la paix qui le ſuivit. Il rapporte que Romulus, voyant tout deſeſpéré par la fuite honteuſe de ſes troupes, eût recours à Jupiter, & que ce Dieu exauçant auſſi-toſt ſa priére, les fuyards firent ferme, & le combat recommença avec plus d'acharnement que jamais. Au même inſtant il fait arriver les Sabines en pleurs & toutes échevelées, qui vont à travers des monceaux de corps morts ſe précipiter où le carnage eſtoit le plus horrible, & au milieu de tous les coups que ſe portoient les combattants, elles ſe jettent à leurs pieds, & par leurs priéres & leurs cris, les obligent à mettre bas les armes & à faire la paix. Il s'en faut bien que le récit de Denys d'Halicarnaſſe ait rien de ce pathétique & de ce merveilleux. On ne ſçait cependant s'il ne regagne pas du coſté de la vérité, ou du moins de la vray-ſemblance, ce qu'il peut perdre de l'autre. Après avoir fait le détail des divers évenements de cette guerre, & particuliérement de deux combats qui coûtérent beaucoup de ſang aux deux partis; ſans parler ni de la priére faite par Romulus à Jupiter, ni de la maniére miraculeuſe dont ſon armée fut retenuë dans ſa fuite, il dit que les uns & les autres, extrêmement fatiguez des pertes qu'ils avoient faites, ne cherchoient que la paix, ſans néantmoins y pouvoir parvenir, faute de vouloir ni de part ni d'autre en faire les premiéres propoſitions: dans cette incertitude, les Sabines qui eſtoient eſtablies à Rome s'aſſemblent, prennent conſeil entre elles, demandent au Roy & au Sénat la permiſſion de ſe rendre les médiatrices, & l'ayant obtenuë, vont au camp de Tatius avec les enfants qu'elles avoient déja eûs des Romains à qui elles eſtoient mariées; elles font ſi bien auprès de ce Prince par leurs larmes & par leurs inſtances, qu'enfin il conſentit à faire une treve avec les Romains; & cette treve donna le temps de

p. 29.

p. 106.

négocier une paix, qui ne tarda guéres à estre concluë. On voit dans le premier de ces récits un auteur qui cherche à amuser son lecteur par les faits les plus extraordinaires, sans trop approfondir s'ils sont éxactement vrais; dans l'autre, un écrivain, qui peu curieux de plaire aux dépens de la vérité, n'a d'autre but dans tout ce qu'il écrit, que de transmettre à la postérité les évenements historiques, ou comme ils ont esté, ou comme il paroît qu'ils ont dû arriver. Ce que nous disons icy de Plutarque convient également à Tite-Live, car il luy est entiérement conforme sur tous ces faits; & l'on connoît assez d'ailleurs quelle est sa crédulité & son goust pour tout ce qui s'appelle merveilleux.

p. 51. A. 15.° Plutarque fait Carmenta femme d'Evandre, contre le sentiment de Tite-Live & de Denys d'Halicarnasse, qui disent qu'elle fut sa mere: mais outre qu'il semble fournir une preuve contre luy-même, en adjoutant que les festes de cette Déesse estoient particuliérement célébrées par les meres, on trouve dans les questions Romaines un passage positif où il l'appelle mere d'Evandre.

p. 24. E. & p. 30. A. 16.° Plutarque, dans cette même vie de Romulus, dit qu'il y eût deux cens Sénateurs créez sous le regne de ce Prince; sçavoir, cent du corps des Romains, & pareil nombre de la p. 60. F. nation Sabine: mais, lorsque dans la vie de Numa, il parle des Sénateurs qui partagérent le gouvernement de l'interregne qui précéda son élection, il n'en compte plus que cent cinquante. L'auteur de la derniére traduction de Denys d'Halicarnasse prétend accorder cette contradiction, en disant que le nombre n'en estoit pas rempli quand Romulus mourut; mais c'est sans fondement, car il l'estoit du vivant de Tatius, puisque Plutarque dit luy-même que Romulus & ce Prince conféroient d'abord sur les affaires chacun en particulier avec leurs cent Sénateurs. On ne croit pas aussi qu'il soit nécessaire de recourir, comme il fait, à une correction de texte: pourquoy ne pas convenir qu'il est en contradiction avec luy-même? Ce n'est pas la seule fois qu'il s'y trouve, & il y a d'autant moins lieu de s'en étonner, que l'on en voit icy une cause très-naturelle. Plusieurs auteurs

prétendoient, ſelon Denys d'Halicarnaſſe, qu'on avoit adjoûté p. 108.
cent Sénateurs Sabins aux cent premiers créez par Romulus; quelques autres ſoûtenoient qu'on n'en avoit fait que cinquante. Plutarque, après avoir d'abord ſuivi un de ces ſentiments, ne s'en ſera plus reſſouvenu à quelque temps de-là, & aura ſuivi l'opinion contraire.

17.° Plutarque met à la cinquiéme année du regne de Ta- p. 32. B.
tius la violence exercée contre les Ambaſſadeurs des Laurentins, qui rompit la bonne intelligence qui avoit toûjours eſté entre luy & Romulus. Suivant Denys d'Halicarnaſſe, ils avoient p. 110.
regné cinq ans enſemble dans une parfaite union, & ce fut à la ſixiéme année qu'arriva le ſujet de leurs brouilleries, & la mort de Tatius.

18.° Plutarque, après avoir fait le récit de la guerre des Fi- p. 32. E.
denates qui ſuivit la mort de Tatius, dit que Romulus envoya 2500. habitants dans leur ville, & en fit une colonie Romaine. Denys d'Halicarnaſſe n'en met que 300. ce qui paroît bien plus p. 112.
conforme à l'eſtat d'une République qui ne faiſoit que commencer, & dont les forces ne devoient pas eſtre encore ſi conſidérables.

19.° Plutarque, Tite-Live & Denys d'Halicarnaſſe rappor- p. 33. B.
tent tous trois d'une façon différente les évenements de la guerre l. 1. c. 15.
contre les Véiens, ſi ce n'eſt qu'ils conviennent tous qu'ils p. 113.
furent ſoûmis : il leur en coûta, adjoûte Plutarque, une partie conſidérable de leur territoire appellé Septempagion, comme qui diroit les ſept parties, *χώραν τε πολλὴν στερόμενοι τῆς ἑαυτῶν ἣν Σεπτεμπάγιον καλοῦσιν* (*ὅπερ ἐστὶν ἑπταμόριον*). Cette explication fait voir le peu de connoiſſance qu'il avoit de la Langue Latine, comme il l'avouë luy-même de bonne foy; car, ce qu'il appelle *Σεπτεμπάγιον*, eſt ce que les Romains appelloient *ſeptem pagi*, & que Denys d'Halicarnaſſe rend beaucoup mieux par *ἑπτάπαγοι*. Il n'y a perſonne qui ne voye que ce mot ſignifie les ſept Bourgs, ou les ſept Villages.

20.° Plutarque, après avoir dit que Romulus, à qui la ſuc- p. 34. B.
ceſſion au Royaume d'Albe eſtoit échûë par la mort de Numitor, en avoit abandonné le gouvernement aux Albains pour ſe

rendre agréable au peuple, adjoûte en même temps qu'il donna un magiſtrat annuel aux Sabins, *εἰς μέσον ἔθηκε τὴν πολιτείαν δημαγωγῶν, καὶ κατ' ἐνιαυτὸν ἀπεδείκνυεν ἄρχοντα τοῖς Σαβίνοις.* L'eſtabliſſement d'une magiſtrature ſi abſoluë parmi les Sabins, & dans le ſein même de Rome, eſtoit, ce ſemble, un évenement aſſez conſidérable, pour que les hiſtoriens eûſſent dû prendre la peine de nous en inſtruire; aucun pourtant qu'on ſçache, n'en a parlé; bien plus, il ſemble contredit en quelque façon par ce qui ſe paſſa après la mort de Romulus au ſujet de l'élection d'un Roy. Les Sabins prétendoient qu'il devoit eſtre choiſi entre eux, attendu que le précédent avoit eſté tiré du corps des Romains, & leurs plaintes auroient eſté mal fondées s'ils avoient eû le privilége d'avoir dans Rome un chef ſéparé des Romains: ainſi, on doute fort que ſur la foy de ce ſeul paſſage, on doive admettre un fait auſſi hors de vray-ſemblance, & auſſi peu autoriſé d'ailleurs que celuy-là. Un léger changement dans le texte reſtabliroit entiérement le récit de Plutarque, & luy rendroit toute la vray-ſemblance qui luy manque: peut-eſtre que par une mépriſe très-naturelle, le mot de Σαβίνοις luy aura échappé, ou à quelqu'un de ſes copiſtes pour Ἀλβανοῖς: cette correction
p. 323. eſt fondée ſur l'autorité de Denys d'Halicarnaſſe. Cet auteur parlant de la création du premier Dictateur dans Rome, cite Licinius, qui dit que les Romains ont pris cet uſage des Albains; car, aſſûre-t-il, ce furent eux, qui les premiers, après la mort d'Amulius & de Numitor, créérent des Magiſtrats annuels, avec la même autorité que les Rois, ſous le nom de Dictateur. En reſtituant ainſi ce paſſage, l'eſtabliſſement de ce magiſtrat deviendra une ſuite très-naturelle de ce que Plutarque aura dit plus haut, que Romulus abandonna le gouvernement aux Albains, au lieu qu'on ne voit pas à quel propos il parleroit icy des Sabins, car il n'en eſt point du tout queſtion en cet endroit.

p. 115. Romulus mourut, ſelon Denys d'Halicarnaſſe, dans la 55.ᵉ
p. 37. A. année de ſon âge, & la 37.ᵉ de ſon regne. Suivant Plutarque, ce fut la 54.ᵉ année de ſon âge, & la 38.ᵉ de ſon regne, ainſi que l'a déja obſervé M. Dacier. M. de la Curne adjoûte, que Tite-Live & les Faſtes Capitolins ne décident point la queſtion

ſur la durée de ſon regne, ils marquent qu'il fut de 37. ans, ce qui convient également à un regne qui a fini dans la 37.e année comme dans la 38.e mais Plutarque dit luy-même poſitivement dans un autre endroit de ſes ouvrages, que Romulus fut tué la 37.e année de la fondation de Rome. Le même auteur dit ailleurs que Numa, qui eſtoit né le même jour que Rome avoit eſté fondée, monta ſur le thrône dans la 40.e année de ſon âge. Cette date ne s'accorde avec aucune de celles qu'il donne à la mort de Romulus; car ſi elle eſtoit arrivée dans la 37.e ou la 38e. année de la fondation de Rome, il faudra néceſſairement, en adjoûtant une année d'interregne, que Numa ne ſoit monté ſur le thrône que la 38.e ou la 39.e année de Rome. On ne peut au reſte faire un grand crime à un auteur de pareilles fautes, qui ne viennent ſouvent que de la maniére de compter par années révoluës, ou ſeulement commencées.

Vie de Numa, p. 60.

Vie de Numa, p. 61.

REMARQUES

SUR LA VIE DE CRASSUS.

M. Sec... 1726.

P. 550. D.

PLUTARQUE rapporte que Craſſus & Pompée vécurent en méſintelligence pendant tout le temps de leur Conſulat; que vers la fin de l'année, Onatius Aurélius ſe préſenta dans l'aſſemblée du peuple, & luy dit que Jupiter luy avoit ordonné dans un ſonge de l'avertir de ne pas ſouffrir que les deux Conſuls ſortiſſent de charge ſans s'eſtre reconciliez. * Le peuple leur commanda de le faire. Pompée ſe tint debout ſans faire le moindre mouvement. Craſſus s'avança vers luy, luy tendit la main, & dit au peuple: Je ne crois pas qu'il ſoit indigne de moy de faire les avances, & d'offrir mon amitié à Pompée, à qui vous avez donné le ſurnom de *Grand*, avant qu'il eût de la barbe.

Plutarque rapporte le même fait dans la vie de Pompée, avec cette légére différence qu'Aurélius annonce les ordres de Jupiter

P. 630.

* Pompée & Craſſus ont eſté deux fois Conſuls enſemble; à ſçavoir en 683. de Rome, & en 688. Il s'agit icy de leur premier Conſulat. *V. les Faſtes Conſulaires de Sigonius ſous ces deux années.*

P. 625. en droiture aux Consuls, sans s'adresser au peuple. Plutarque avoit dit un peu plus haut dans la même vie, que Sylla donna le titre de *Grand* à Pompée qui revenoit d'Afrique [a], où il avoit vaincu Domitius & Iarbas, qui estoient du parti de Marius [b]; que cependant quelques-uns prétendoient qu'il luy avoit esté donné en Afrique par ses soldats dans une acclamation, qui n'auroit pas suffi pour luy conserver ce surnom glorieux, s'il n'avoit esté confirmé par Sylla. Il adjoûte que Pompée fut le dernier à le prendre, & qu'il ne commença à mettre Pompée le *Grand* à la teste de ses lettres & de ses ordonnances que long-temps après, lorsqu'il alla en Espagne contre Sertorius. Ce titre,
5. ans. auquel on commençoit à s'accoûtumer, n'excitoit plus alors
p. 626. B. d'envie contre luy. Plutarque, à peu près dans le même endroit, rapporte un mot de Servilius, qui, sur une belle action que fit Pompée peu après son retour d'Afrique, dit : je commence à connoître que Pompée est véritablement digne du titre de *Grand*, & du triomphe.

Tous les auteurs ne sont pas d'accord avec Plutarque sur ces points différents. Il y a deux autres traditions, qui, selon M. Secousse, demandent qu'on rapporte dans un ordre chronologique les passages qui se trouvent ailleurs sur cette matiére, pour mieux juger des conséquences que l'on en doit tirer.

L. 103. L'auteur de l'Epitome de Tite-Live rapporte, que lorsque Pompée triompha des enfants de Mithridate & de Tigrane, tout le peuple, dans ses acclamations, lui donna le nom de *Grand*: *Pompeius de liberis Mithridatis, Tigrane, & Tigranis filio triumphavit, Magnusque à tota concione salutatus est.*

Diod. de Sic. 2. fragm. du l. 37. p. 920. V. aussi pag. 841. Diodore de Sicile dit que Pompée mérita le nom de *Grand* par les services importants qu'il rendit d'abord à Sylla, & ensuite à la République, lorsqu'il se trouva luy-même à la tête des affaires, διὰ τὰς πράξεις ἃς κατώρθωσε Σύλλᾳ τε πράττων, καὶ καθ' ἑαυτὸν, Ῥωμαίοις.

[a] Plutarque le dit encore (vie de Sertorius, p. 577.)
Mais dans ses apophth. p. 203. il dit que les soldats de Pompée dans l'Afrique, luy donnerent le nom d'*Imperator*, & ne parle pas de celuy de *Grand*.

[b] Pompée fit cette expédition l'an de Rome 672. l'année qui suivit la mort de Marius.

Pline,

Pline, dans ſon hiſtoire, dit préciſément que Pompée ayant ſubjugué l'Afrique, en remporta le nom de *Grand* comme une dépouille, *Magnique nomine in ſpolium inde capto.* On doit inférer la même choſe d'un autre paſſage. Le P. Hardouin, dans une note ſur le premier paſſage de Pline, dit que Suétone rapporte que ce ne fut pas l'expédition d'Afrique, mais celle de Pont, qui fit donner à Pompée le nom de *Grand : Tranquillus tamen è Ponto, non ex Africâ, id cognominis retuliſſe Pompeium prodidit.* Le P. Hardouin ne marque pas où ſe trouve ce paſſage de Suétone, & M. Secouſſe l'ayant cherché inutilement, oſe preſque aſſûrer qu'il n'exiſte point. *L. 7. n. 27. p. 289.* *L. 37. n. 2. p. 766.*

Appien, après avoir fait un détail curieux de la guerre des Pirates, adjoûte : *Et ce fut peut-eſtre à cette occaſion que Pompée mérita le ſurnom de Grand ; car pour la guerre de Mithridate, elle avoit preſque eſté terminée par les Généraux qui en avoient eſté chargez avant luy.* Ce paſſage prouve qu'Appien ne croyoit pas que le ſurnom de *Grand* eût eſté la récompenſe des victoires que Pompée avoit remportées dans l'Afrique & dans l'Eſpagne; qu'il doutoit s'il luy avoit eſté donné après l'expédition contre les Pirates, ou après la guerre contre Mithridate; qu'il penchoit vers le premier ſentiment, parce qu'il jugeoit, & avec raiſon, que la guerre contre les Pirates faiſoit infiniment plus d'honneur à Pompée, & méritoit beaucoup plus un titre glorieux que la défaite de Mithridate, qui fut pluſtoſt un effet de ſon bonheur, que de ſon habileté dans le meſtier de la guerre. *Guerre de Mithrid. p. 238.*

Dion dit que Pompée, de retour de l'expédition contre Mithridate, ſe contenta du titre de *Grand* qu'il avoit eû auparavant. *L. 37. p. 39. C.*

Lampridius, dans la vie d'Aléxandre Sévére, fait dire à cet Empereur, *Magni nomen cum Pompeius poſt magnos triumphos acceperit.* Mais ce paſſage ne décide rien, puiſque Pompée triompha à ſon retour d'Afrique & à ſon retour de l'Aſie; à moins qu'on ne veuille dire que Lampridius, en écrivant *magnos triumphos*, a eû particuliérement en vûë le triomphe magnifique dont Pompée fut honoré lorſqu'il eût ſubjugué l'Orient, & qui dura deux jours ſuivant Plutarque. *p. 117. hiſt. Aug. Scriptores Edit. Salmaſ. in folio.* *V. de Pompée, 642. D.*

Derniere Lettre du L. 4. Par. 1588. in quarto.

Enfin Caſſiodore prétend que l'on croit avec une grande apparence, que Pompée doit pluſtoſt ce ſurnom de *Grand* à la conſtruction du Théatre qu'il fit élever, qu'à tous les autres ſervices qu'il rendit à la République, *unde non immerito creditur Pompeius hinc potiùs Magnus fuiſſe vocitatus ;* mais il eſt aiſé de faire voir la fauſſeté de cette opinion. Il eſt certain par Dion Caſſius & par un paſſage de Plutarque, que le Théatre de Pompée ne fut conſtruit que l'an de Rome 698. & l'on verra plus bas, que dès l'an 690. Pompée avoit inconteſtablement le nom de *Grand.*

D. Caſſ. l. 39. p. 107. Plut. V. de Pompée, 647. A.

Reſtent donc deux traditions; l'une, qui a pour garants Pline & Plutarque; & l'autre, qui eſt appuyée ſur l'autorité de l'abbréviateur de Tite-Live & d'Appien. M. l'Abbé Mongault dans les notes qu'il a données ſur les Lettres de Cicéron à Atticus, paroît pencher pour le ſentiment de l'abbréviateur de Tite-Live, & ſe fonde ſur un argument négatif; voici comment il s'en explique : *Un grand préjugé contre ce que dit Plutarque, c'eſt que Cicéron dans l'Oraiſon* pro Lege Maniliâ, *où il étale avec tant de pompe toutes les prérogatives d'honneur accordées à Pompée, ne dit pas un mot de ce ſurnom.*

Tit. L. 1. p. 411.

Notes de M. l'Abbé Mongault ſur la Lettre 13. du L. 2. à Atticus. T. 1. p. 410. & 411.

Cette Oraiſon fut prononcée avant que Pompée fût nommé pour faire la guerre à Mithridate.

Il faut convenir que cette preuve a quelque choſe de ſpécieux ; on peut cependant y répondre.

1.° Dans cette même Oraiſon *pro lege Maniliâ*, il y a un paſſage, où Cicéron paroît faire alluſion au ſurnom de *Grand* qu'avoit Pompée, *quaſi verò Cn. Pompeium non cùm ſuis virtutibus, tùm etiam alienis vitiis* Magnum *eſſe videamus.*

N. 33.

2.° Dans l'Oraiſon *pro L. Cornelio Balbo*, prononcée ſous le Conſulat de Marcellinus & de Philippus, qui tombe ſous l'an de Rome 697. cinq ans après que Pompée fut revenu d'Aſie, Cicéron ayant eû occaſion de faire l'éloge de ce grand homme, & eſtant obligé, pour l'intéreſt de ſa cauſe, de relever ſes exploits militaires, ne parle pas cependant du nom de *Grand* qu'ils luy avoient acquis.

V. l'argument de Manuce ſur cette Oraiſon. Edit. de Grevius, T. 5. p. 518.

Il arriva dans l'Italie l'an de Rome 692. V. Dion, l. 37. p. 51.

3°. Cicéron, dans ſes Oraiſons contre Rullus, prononcées l'an 690. pendant qu'il eſtoit Conſul, & dans le temps que Pompée faiſoit la guerre dans l'Aſie, donne de grandes louanges

à ce héros, cependant il ne fait aucune mention expresse du surnom de *Grand*. Il en jouissoit pourtant alors, comme il paroît par un passage de la seconde Oraison contre Rullus, où Cicéron suppose que Rullus écrira à Pompée, & que telle sera la suscription de sa Lettre : *P. Servilius Rullus S. D. Pompeio Cn. filio, non credo adscripturum esse MAGNO.* Il se donnera bien de garde de luy donner le nom de *Grand*. *N. 2[illegible]*

Il faut donc conclurre, dit M. Secousse, que puisque Cicéron, dans quelques Oraisons prononcées dans un temps où Pompée estoit incontestablement en possession du surnom de *Grand*, n'en a pas parlé lorsqu'il a fait son éloge, on ne peut pas prouver que Pompée n'avoit pas ce titre lors de l'Oraison *pro lege Maniliâ*, en donnant pour raison que Cicéron n'en a pas fait mention dans ce discours : & il adjoûte au passage de l'Oraison contre Rullus, que Cicéron donne le surnom de *Grand* à Pompée dans la suscription d'une Lettre qu'il luy envoya dans l'Asie, pour le congratuler des victoires qu'il venoit de remporter : c'est la 7.e Lettre du L. 5. *ad Familiares*.

Mais quelle sera la conclusion générale de cette longue compilation ? La voicy.

Il est certain par le passage de l'Oraison contre Rullus, & par la Lettre de Cicéron, que Pompée estoit décoré du titre de *Grand* avant qu'il revint de son expédition d'Asie. Comme il n'y a point d'apparence que cette épithéte honorable luy ait esté donnée pendant son absence, & qu'il paroît par Plutarque & par Appien, qu'il n'est pas venu à Rome entre la fin de la guerre des Pirates & le commencement de celle de Mithridate, il en faut conclurre que ce surnom n'a point esté la récompense de ces expéditions, & qu'il l'avoit quand il fut envoyé contre les Pirates ; d'où il suit que le sentiment de Pline & de Plutarque doit estre préféré à celuy de l'abbréviateur de Tite-Live & d'Appien : mais il paroît qu'il n'est pas impossible de concilier tous ces auteurs par le moyen de quelques conjectures, fondées sur la maniére même dont la pluspart des auteurs se sont expliquez à ce sujet : voicy ces conjectures.

Plut. V. de Pompée 634. E.

App. guerre de Mithrid. 238. A.

Le surnom de *Grand* avoit esté donné à Pompée par Sylla,

qui estoit l'objet de la haine publique. Pompée l'avoit mérité en détruisant dans l'Afrique les restes du parti de Marius, & cette expédition avoit attristé le peuple, qui n'avoit garde de ratifier, pour ainsi dire, par son suffrage, un titre que tant de raisons luy rendoient odieux. Pompée sentit bien que ce surnom estoit plus capable de révolter les esprits, que de luy faire honneur; il n'osa pas le prendre d'abord, & ce ne fut que cinq ans après qu'il hazarda de l'insérer dans ses qualitez. Ce surnom devint alors plus commun, ses amis & ses créatures le luy donnoient, on s'y accoûtumoit insensiblement; & à mesure que Pompée faisoit quelque action d'éclat, ce surnom se répandoit : mais, lorsqu'il eût entiérement exterminé les Pirates par sa prudence & par sa valeur, & qu'il eût esté assez heureux pour porter le dernier coup à Mithridate, qui, depuis quarante ans, tenoit teste aux Romains, qui eût pû le luy refuser? On luy eût accordé ce titre s'il ne l'avoit pas eû, mais ce titre estoit déja reconnu par une partie de la République, & alors elle se réunit toute entiére pour le luy confirmer; pour la premiére fois il fut proclamé *Grand* d'une voix unanime, *MAGNUSque à totâ concione salutatus est.*

Plut. vie de Pompée, pag. 630.

Epit. de Tite-Live, l. 103.

S'il est vray que Sylla est le premier qui a donné le surnom de *Grand* à Pompée, l'on peut dire d'un autre costé que Pompée n'en a eû la jouissance pleine & entiére qu'après son retour de l'Asie. Il semble même que Diodore ait voulu le faire entendre, lorsqu'il a dit que Pompée avoit mérité cette prérogative glorieuse pour les services qu'il avoit rendus à Sylla, & dans la suite à la République.

p. 553. E.

2.° Plutarque, en parlant de l'expédition de Crassus contre les Parthes, dit que la plus grande de toutes les fautes qu'il fit dans cette guerre, après celle de l'avoir entreprise, fut d'avoir négligé de se saisir de Babylone & de Seleucie, villes toujours ennemies des Parthes.

Part. premiére l. 8. to. 3. p. 456. de l'édit. de Paris 1726. note C.

M. Prideaux, dans son histoire des Juifs, prétend que Plutarque s'est trompé dans cet endroit, qu'il a pris deux noms d'une même ville pour le nom de deux villes différentes; que Babylone & Seleucie estoient alors la même ville, & que

lorſque Craſſus alla dans ce pays-là, il y avoit long-temps que l'ancienne Babylone n'exiſtoit plus. Il fonde cette critique ſur des paſſages de Strabon, de Pline & de Pauſanias, qu'il a rapportez en ces termes : « Pline dit que Babylone avoit eſté épuiſée d'habitants, & renduë tout à fait déſerte par le voiſinage de Seleucie ſur le Tigre, que Seleucus Nicator avoit fait bâtir exprès; & Strabon dit la même choſe, auſſi-bien que Pauſanias dans ſes Arcadiques; car ce dernier dit que Babylone, autrefois la plus grande ville que le Soleil eût jamais éclairée, n'avoit plus rien que ſes murailles. »

Id. p. 451. 452.

Il eſt facile de prouver, dit M. Secouſſe, que M. Prideaux s'eſt trompé dans ſa critique, & pour cela il ſuffit d'examiner les paſſages qu'il a citez, & de les comparer avec d'autres endroits des mêmes auteurs.

Le paſſage de Strabon eſt formel contre luy, & l'on eſt ſurpris d'y trouver préciſément le contraire de ce qu'il luy fait dire. Strabon, après avoir rapporté que Nicator fonda Seleucie, qui fut augmentée par ſes ſucceſſeurs, adjoûte que cette ville eſt préſentement plus grande que Babylone, & qu'une grande partie de celle-cy eſt déſerte; καὶ νῦν ἡ μὲν γέγονε Βαβυλῶνος μείζων· ἡ δ' ἔρημος ἡ πολλή. Strabon, en diſant qu'une grande partie de Babylone eſt déſerte, fait clairement entendre qu'une petite partie de cette ville eſt habitée; & la comparaiſon qu'il fait de la grandeur préſente de Seleucie & de Babylone, ne prouve-t-elle pas que cette derniére ville exiſtoit encore?

Strab. l. 16. 1073.

Paſſons à Pline; voicy ſes termes : *Durat adhuc ibi Jovis Beli Templum ..... cætero ad ſolitudinem rediit, exhauſta vicinitate Seleuciæ quæ tamen Babylonia cognominatur.* Si l'on prend ces termes à la rigueur, il ſemble que Pline diſe que l'ancienne Babylone n'eſt plus qu'une ſolitude entiérement dénuée d'habitants; mais l'on croit que l'on doit interpréter ce paſſage par celuy de Strabon qui vient d'eſtre rapporté, & que Pline a ſeulement voulu dire que l'ancienne Babylone n'eſt plus rien en comparaiſon de la nouvelle qui s'eſt enrichie de ſes dépouilles. Ce qui le perſuade, c'eſt que Pline, dans un autre endroit,

L. 6. n. 30. pag. 330. & 331.

parle de l'ancienne Babylone, comme d'une ville qui existoit encore de son temps, & qu'il la distingue précisément de Seleucie; il dit que la ville de Philisque est éloignée de dix jours de navigation de Seleucie, & à peu près autant de Babylone,
L. 5. n. 21. 269. *Philiscum .... ab eo Seleuciam dierum decem navigatio, totidemque fere Babylonem.*

Pausan. l. 8. Arcad. c. 33. p. 668. Pour le passage des Arcadiques de Pausanias, il est tel que M. Prideaux l'a rapporté, & il y est dit formellement que de cette grande ville de Babylone, il n'en reste plus que les murailles : mais ce passage ne peut prouver que pour le temps auquel vivoit Pausanias, qui écrivoit plus de deux cens ans après l'expédition de Crassus; d'ailleurs il est tiré d'une réflexion morale que fait Pausanias sur l'instabilité des choses humaines, & il y a d'autant plus de raison de ne pas prendre ce qu'il dit dans cet endroit au pied de la lettre, que dans ses Attiques, après avoir rapporté que Nicator avoit transplanté à Seleucie
Id. l. 1. Attic. c. 16. p. 39. les habitants de Babylone, il adjoûte qu'il ne détruisit ni les murailles de cette ville ni le Temple de Bélus, & qu'il permit à des Chaldéens d'habiter autour de ce Temple.

Ce passage, joint à celuy de Strabon, prouve que depuis la construction de Seleucie ou nouvelle Babylone, l'ancienne n'a pas esté entiérement dégarnie d'habitants, & qu'il en est venu de nouveaux à la place de ceux qu'on en avoit ostez. On ne peut douter aussi que le terrein renfermé dans ces murailles que Nicator laissa sur pied, n'ait conservé le nom de Babylone. Plutarque a donc eû raison de distinguer cette ville de celle de Seleucie, & la critique de M. Prideaux se détruit par les mêmes passages sur lesquels il l'a appuyée.



REMARQUES
SUR LA VIE DE CATON D'UTIQUE.

Texte de Plutarque.

UN jour un homme très-débauché & très-déreglé dans sa « *1726. Plutarque, p. 768. C. Traduct. de Dacier, t. 6. p. 477.*
dépense, ayant fait en plein Sénat un grand discours sur «
la simplicité & la tempérance, un des Sénateurs, nommé Am- «
næus, se leva & luy dit; Mon ami, que penses-tu qui pourra «
supporter que tu parles comme Caton, toy qui souppes com- «
me Crassus, & qui bâtis comme Lucullus. «

Plutarque, dans la vie de celuy-cy, a rapporté le même fait, mais d'une maniére assez différente. Il dit que Caton, quoyque parent & ami de Lucullus, estoit scandalisé de son luxe; qu'un jour un jeune homme ayant entamé hors de propos dans le Sénat un long & ennuyeux discours sur la tempérance, Caton, qui l'entendoit impatiemment, se leva tout d'un coup, & luy dit, « Ne cesseras-tu pas de nous prêcher, toy qui es riche « *Plut. v. de Lucullus 519. A. Vid. Trad. de Dacier, t. 4. p. 494.*
comme Crassus, qui vis comme Lucullus, & qui parles com- «
me Caton! Quelques auteurs ont dit que ce ne fut pas Caton «
qui tint ce discours. «

REMARQUE.

Il est singulier que Plutarque, dans la vie de Lucullus, attribuë ce discours à Caton, & remarque seulement que quelques Ecrivains, s'écartant du sentiment commun, le mettent sur le compte d'un autre; & que dans la vie de Caton même, il en fasse honneur à Amnæus, & ne daigne pas adjoûter que le plus grand nombre l'attribuë à Caton. M. Secousse croiroit cependant qu'il faut s'en tenir à ce que Plutarque rapporte dans la vie de Caton; il n'y a pas d'apparence que ce Philosophe ait laissé échapper un discours, qui, dans la bouche de tout autre, est plein de sens, mais qui dans la sienne dénoteroit un orgueil insupportable.

On peut encore remarquer ſur ces deux paſſages, que dans le premier il y a, *Toy qui ſouppes comme Craſſus, & qui bâtis comme Lucullus*, & dans le ſecond, *Toy qui es riche comme Craſſus, & qui vis comme Lucullus.*

On n'a jamais reproché de luxe à Craſſus, ce n'eſtoit pas-là ſon défaut, au contraire il eſtoit très-avare, & il avoit amaſſé des biens immenſes par toutes ſortes de voyes; & pour ce qui regarde la table en particulier, dans ſa vie écrite par Plutarque, il y a un paſſage où il eſt dit que la ſimplicité qui y regnoit eſtoit accompagnée de tant de propreté & d'un accueil ſi gracieux, qu'elle eſtoit plus agréable que celle où ſe trouvoit la chére la plus ſomptueuſe. D'un autre coſté, il n'y a pas eû de Romain du temps de la République, qui ait pouſſé le luxe plus loin que Lucullus, il l'eſtendoit également à tout, ameublements, garderobe, bâtiments, table; l'on a ſans doute préſent ce qu'en rapporte Plutarque, le feſtin dans la ſalle d'Apollon & le reſte.

Plut. vie de Craſſus p. 544. C.

V. Plut. vie de Lucullus, pag. 518.

Lucullus & Craſſus ſont donc mal caractériſez dans le paſſage de la vie de Caton par ces mots, *Toy qui ſouppes comme Craſſus, & qui bâtis comme Lucullus*, & ils ſont bien mieux peints dans celuy de la vie de Lucullus, où il eſt dit: *Toy qui es riche comme Craſſus, & qui vis comme Lucullus.*

p. 769. E. 2.° Plutarque, après avoir dit que Cicéron obligea Catilina de ſortir de Rome, adjoûte; Lentulus, Céthégus & pluſieurs autres, regardant Catilina comme un homme timide, lâche & puſillanime, formérent entre eux le deſſein de détruire Rome par le feu, & de renverſer l'Empire en ſoûtenant ſes ennemis, & en faiſant révolter les peuples qui luy eſtoient ſoûmis.

Si l'on n'avoit dans les anciens que ce ſeul paſſage ſur la conjuration de Catilina, l'on s'en feroit une idée bien différente de la vérité. Qui ne croiroit, ſur ce que dit Plutarque, que Catilina eſtoit un homme ſans cœur, qu'il quitta la partie par foibleſſe, qu'il renonça à tous ſes projets, & que les autres Conjurez, abandonnez par leur chef, avec qui ils n'avoient plus de commerce, & dont ils mépriſoient la lâcheté, s'aſſemblérent, formérent un nouveau plan de conjuration, & prirent ces

réſolutions

résolutions furieuses qui auroient renversé l'Empire, s'ils avoient eû affaire à un Consul moins vigilant.

Mais c'est dans Cicéron, dans Salluste & dans Appien qu'il faut chercher un détail sûr & exact de ce fameux évenement. Il paroît par différents passages de ces auteurs, que Catilina estoit le plus entreprenant, le plus téméraire & le plus audacieux de tous les hommes, qu'en sortant de Rome, il alla se mettre à la teste d'une armée, qu'il fut toûjours le premier mobile de la conjuration, & qu'il ne se fit rien que de concert avec luy. Appien adjoûte qu'il fut l'auteur du détestable projet de réduire Rome en cendres, & qu'avant que d'en sortir, il estoit convenu avec les autres conjurez qu'ils mettroient le feu à tous les quartiers de la ville à un jour préfix, auquel il devoit se trouver aux portes avec son armée. Salluste dit la même chose, quoyque d'une maniére moins précise; mais ils ne sont pas tout à fait conformes dans ce point à Cicéron, qui dit qu'on intercepta des lettres que Lentulus écrivoit à Catilina, par lesquelles il luy mandoit que ses amis avoient résolu de mettre le feu à Rome, & qu'ils le prioient de s'en rapprocher au plustost avec son armée. Ces passages de Cicéron prouvent que ce fut Lentulus qui forma le projet de l'incendie de Rome, & justifient du moins pour cette circonstance le récit de Plutarque.

Sallust. Conj. Catil. n. 5.

V. Cicer. pro C. Syll. p. 19.

App. Guer. Civil. l. 2. p. 429.

Sallust. id. n. 32. 45.

Cic. Catilin. 3. n. 4. & Catilin. 4. n. 6.

3.° Plutarque rapporte que César, ayant proposé une loy pour faire partager aux pauvres citoyens presque toutes les terres de la Campanie, Caton fut le seul qui s'y opposa; que César le fit arracher de la Tribune & conduire en prison. Cette violence ne fit point taire Caton; en marchant, il continuoit de parler au peuple avec la même liberté, & il l'exhortoit à imposer silence à ceux qui avoient l'audace de luy faire des propositions si pernicieuses. Un peu plus bas, Plutarque dit que César se fit donner le gouvernement des Gaules & de l'Illyrie; & il paroît par la suite de la narration, que cela n'arriva que quelques jours après l'attentat qui se fit sur la personne de Caton.

Plut. p. 775. C.
Dac. p. 504.

Plutarque, en rendant compte du même fait dans la vie de César, se contredit dans deux circonstances. Il dit, 1.° que

Plut. vie de César 714. B.

Caton fut mené en prison, parce qu'il s'opposoit à toutes les loix de César & à celle de Pompée, par laquelle on donnoit à César le gouvernement des Gaules & de l'Illyrie: 2.° il dit que Caton se laissoit conduire par les Licteurs, sans dire une seule parole, [illegible] δ' ἀφώνου βαδίζοντος.

P. 786. F. 4.° Plutarque dit qu'après la bataille de Pharsale, Caton ayant pris la route de l'Afrique, aborda à Cyréne où il fut reçû. L'on trouve au contraire dans Lucain que les habitants de Cyréne fermérent les portes de la ville, que Caton n'y entra que par la force, & qu'après les avoir vaincus il leur pardonna. M. Secousse croit que l'autorité de ce Poëte historien, doit estre préférée à celle de Plutarque.

Lucain 9. 298.

REMARQUES

Sur la vie de César, composée par Plutarque.

[illegible] I. LA première page de la vie de César fourmille de fautes: Rualdus & M. Dacier en ont relevé quelques-unes, en voici d'autres que M. Secousse a reconnuës, en comparant Plutarque avec un historien plus sûr, qui s'est particuliérement attaché à rassembler exactement les faits personnels à ceux dont il a décrit la vie.

Suétone.

Selon Plutarque, Sylla avoit proscrit César qui estoit neveu de Marius, & par conséquent son ennemi né. Quelques personnes luy ayant dit qu'un jeune homme ne devoit pas luy donner de l'inquiétude, il répondit qu'il voyoit plusieurs Marius dans ce jeune homme. Cette parole fit prendre à César le parti de se cacher. Il erra assez long-temps dans le pays des Sabins, il tomba même entre les mains d'un des Officiers des troupes de Sylla, il s'en tira avec de l'argent; & aussi-tost après il s'embarqua, & passa dans la Bithynie. En revenant de la Cour de Nicoméde, où il n'avoit pas fait un long séjour, il fut pris par les Pirates. Dans la suite, ses amis le rappellérent à Rome, où la puissance de Sylla commençoit à diminuer. Au lieu d'y aller, il passa à

Plut. vie de César, p. 707.

Ibid. p. 708.

Rhodes pour y étudier ſous Apollonius. De retour à Rome, il accuſa Dolabella, & fit enſuite un voyage en Grece.

Plutarque s'eſt éloigné de Suétone dans quelques circonſtances eſſentielles, & encore plus dans la maniére de ranger les évenements ſur leſquels ils ſont d'accord.

Selon Suétone, Céſar, qui avoit eſté obligé de ſe tenir long-temps caché, fit ſa paix avec Sylla, qui, après bien des refus, ſe laiſſa vaincre par les inſtantes priéres de ſes meilleurs amis, à qui il dit le mot rapporté par Plutarque. *Suétone vie de Céſar, n. 1.*

Céſar alla enſuite faire ſa premiére campagne dans l'Aſie, où il ſervit ſous le Préteur M. Thermus, qui l'envoya à la Cour de Nicoméde. Ce ne fut donc pas pour ſe ſouſtraire à la colére de Sylla que Céſar paſſa dans l'Aſie, mais pour y porter les armes. Auſſi-toſt qu'il eût appris la mort de Sylla, il revint à Rome, parce que les mouvements qu'y excitoit Lépidus, luy donnoient quelques eſpérances. Elles ſe trouvérent mal fondées; & après avoir accuſé Dolabella qui fut abſous, il prit le parti de quitter Rome où il s'eſtoit fait des ennemis, apparemment par cette accuſation, & de ſe retirer à Rhodes. Ce fut dans ce trajet qu'il fut pris par les Pirates. S'eſtant racheté, il vint à Rhodes, de-là il paſſa dans l'Aſie, où il fit contre un Lieutenant de Mithridate une expédition dont Plutarque n'a point parlé. *n. 2.* *n. 3.* *n. 4.* Ad declinandam invidiam.

M. Secouſſe finit cette remarque par un paſſage de Velleius qui y a rapport. On y lit que ce n'eſtoit pas tant Sylla que ſes Miniſtres & les principaux de ſon parti, qui vouloient faire périr Céſar. Rien n'eſt plus contraire à ce que l'on vient de voir dans Suétone & dans Plutarque, mais rien n'a moins de vray-ſemblance. Peut-on croire qu'il y eût alors dans Rome quelqu'un de plus animé contre Céſar que Sylla; & que cet homme vindicatif, à qui le ſang de ſes citoyens coûtoit ſi peu, eût négligé de répandre celuy de Céſar, qui eſtoit neveu de Marius, & gendre de Cinna, ſes ennemis mortels? qui d'ailleurs ne le ménageoit point, & qui avoit refuſé d'avoir pour luy la complaiſance de répudier ſa femme Cornélie, ainſi que le rapportent Velleius un peu plus haut, Suétone & Plutarque. *Vell. Pat. l. 2. n. 41.* *Suet. ib. n. 1.* *Plut. ibid. p. 707. & 712. F.*

II. Plutarque, après avoir dit que Céſar, au ſortir de ſa

Préture, eût le gouvernement de l'Eſpagne, & qu'en paſſant, pour s'y rendre, dans une petite Ville ſituée dans les Alpes, il dit à ſes amis qu'il aimeroit mieux y eſtre le premier, que le ſecond à Rome ; adjoûte tout de ſuite qu'eſtant en Eſpagne, il ſe mit à pleurer en liſant la vie d'Aléxandre, & qu'il répondit à ceux qui luy en demandoient la raiſon : N'eſt-il pas bien triſte pour moy qu'Aléxandre à l'âge que j'ay, eût déja conquis tant de Royaumes, & que moy je n'aye encore fait aucun exploit éclatant ?

Qui ne croiroit à la premiére vûë, que Plutarque place ce dernier fait au temps où Céſar avoit le Gouvernement d'Eſpagne ? Cependant il faut le rapporter au premier voyage qu'il y fit en qualité de Queſteur, à peu près dix ans auparavant. Sans compter le témoignage de Suétone & de Dion qui le diſent formellement, le fait en luy-même ſuffit pour s'en convaincre ; car Céſar n'avoit pû eſtre Préteur qu'à 40. ans : il n'a donc pû venir en Eſpagne qu'à 42. & par conſéquent, ſi c'eſtoit dans ce temps-là qu'il eût comparé l'âge d'Aléxandre avec le ſien, il n'auroit pas dit que ce Prince eſtoit de ſon âge, mais qu'il avoit dix ans de moins.

Suet. ib. n. 7. Dion Caſſ. l. 8. p. 53.

On commence à reconnoître que Plutarque n'eſt pas en faute, lorſqu'on examine de près ſon texte. Deux mots, qui d'abord ne paroiſſent pas importants, en découvrent le véritable ſens, ὁμοίως δὲ πάλιν ἐν Ἰβηρίᾳ ἀναγινώσκοντα, &c. πάλιν, c'eſt-à-dire, ce fait n'eſt pas arrivé après celuy qui vient d'eſtre rapporté, mais long-temps auparavant, lorſque Céſar eſtoit Queſteur dans ce pays : ὁμοίως, c'eſt-à-dire, ce fait n'eſt pas lié avec le précédent par la ſuite du temps, mais par la conformité qu'ils ont entre eux. La même maniére de penſer, la même tournure d'eſprit, la même ambition, qui fit dire à Céſar qu'il aimeroit mieux eſtre le premier dans un village des Alpes, que le ſecond dans Rome, luy avoit long-temps auparavant arraché des larmes en liſant la vie d'Aléxandre. M. Secouſſe avouë qu'à ſa premiére lecture ces deux mots luy eſtant échappez, il avoit crû trouver une faute dans Plutarque : ce n'eſt qu'en examinant de nouveau ce paſſage, pour en rendre compte à l'Académie, qu'il s'eſt

apperçû que c'estoit luy-même qui se trompoit. Quoyqu'il puisse croire qu'un lecteur plus habile & plus attentif n'eût pas ainsi pris le change; il a jugé cependant qu'il ne seroit pas inutile de faire une remarque sur ce sujet, quand ce ne seroit que pour faire connoître avec quelle scrupuleuse attention il faut éplucher le texte de Plutarque, quand on veut s'appuyer de son témoignage dans des faits historiques; & pour prouver par un exemple, que Plutarque intervertit souvent l'ordre des temps, pour réunir sous un même point de vûë les différents traits qui peignent un caractére. Il ne sçait cependant si un auteur qui se picqueroit d'écrire avec clarté & avec exactitude, se contenteroit d'un seul mot, comme a fait icy Plutarque, pour rappeller l'idée d'un fait, dont il n'est parlé qu'en passant trois pages auparavant. Il est certain que cela ne suffiroit pas en françois. Aussi qui ne liroit que la traduction de M. Dacier, n'entendroit certainement pas ce qu'a voulu dire Plutarque. Il traduit, *une autrefois en Espagne, &c.* M. Secousse croit qu'il auroit fallu traduire, *dans le premier voyage qu'il fit en Espagne.* D'ailleurs, il n'a pas traduit l'*ὁμοίως* qui fait la véritable liaison des deux faits. Amyot a traduit littéralement, *une autrefois semblablement.* *Dac. t. 6. p. 206.*

M. Secousse finit, en remarquant qu'il y a sur le fait qu'il examine, une petite variété entre les trois auteurs qu'il a citez. Plutarque dit que César répandit des larmes en lisant la vie d'Aléxandre; selon Suétone & Dion, ce fut en voyant la statuë de ce Prince.

III. Cette remarque roulera encore sur un fait qui est déplacé dans Plutarque, du moins si l'on s'en rapporte à Suétone. Le premier dit que César fit un songe abominable la nuit qui précéda le passage du Rubicon, car il y songea qu'il couchoit avec sa mere. On trouve dans le second, qui a esté suivi par Dion, que César eût ce songe, lorsqu'il n'estoit encore que Questeur en Espagne. *Plutarq. ibid. 723. F.* *Suet. ibid. Dion. l. 41. p. 164. E.*

IV. Ce que Plutarque dit sur le sujet de l'Isle Britannique, sera le sujet de la quatriéme remarque. Voicy le passage en original, il est un peu embrouillé, & il paroît qu'Amyot & M. Dacier ne l'ont pas entendu; καὶ νῆσον ἀπιστουμένην ὑπὸ *P. 719. B.*

μεγέθους, καὶ πολλὴν ἔριν παμπόλλοις συγγραφεῦσι παρασχοῦσαν, ὡς ὄνομα καὶ λόγος οὐ γενομένης οὐδὲ οὔσης πέπλασται, κατασχεῖν ἐπιθέμενος.

Dac. to. 6. p. 231.

M. Dacier a traduit, *il porta la guerre dans cette Isle lorsqu'on doutoit même de son existence, à cause de l'excessive grandeur qu'on luy donnoit, & qu'elle estoit un sujet de contestation & de dispute entre les historiens, dont la pluspart soûtenoient que son nom, & tout ce qu'on en disoit, estoient des fables, & qu'elle n'avoit jamais esté, & qu'elle n'estoit point.*

Amyot traduit que *cette Isle estoit si grande, que plusieurs anciens n'ont pas voulu croire qu'elle fût en nature.*

M. Secousse doute que ce soit-là le sens de ces paroles, νῆσον ἀπιστουμένην ὑπὸ μεγέθους, & il luy semble qu'il faudroit traduire, comme a fait l'interpréte latin, que l'on ne croyoit pas que ce pays-là fût une Isle, à cause de l'excessive grandeur qu'on luy donnoit.

Mais, pour revenir au passage même de Plutarque, il a voulu dire que dans le temps de l'expédition de César, les historiens estoient partagez au sujet de l'Isle Britannique. Les uns s'imaginoient que ce pays n'existoit pas, les autres ne pouvoient croire que ce fût une Isle. En effet, Dion dit que cette Isle fut inconnuë aux premiers Grecs & aux premiers Romains; que lorsqu'elle fut venuë à la connoissance de ces peuples, on agita la question de sçavoir si c'estoit une Isle ou un Continent, & que plusieurs personnes firent à ce sujet des écrits, quoyqu'elles ne se fondassent que sur des conjectures, parce qu'elles n'avoient pas vû le pays par elles-mêmes, & qu'elles n'en avoient rien appris des habitants; mais qu'enfin du temps d'Agricola, l'on apprit certainement que la Bretagne estoit une Isle. Par rapport à ce dernier point, Tacite dit la même chose dans la vie d'Agricola: *Hanc oram novissimi maris tunc primum Romana classis circumvecta, Insulam esse Britanniam affirmavit.*

L. 39. p. 114. B.

N. 10.

Bibliothéque ancienne & moderne, to. 21. p. 100.

M. le Clerc a remarqué que *Rapin Thoiras* dans son histoire d'Angleterre, & plusieurs sçavants n'ont point entendu ces passages, & qu'ils ont crû que Tacite & Dion avoient dit que ce n'estoit que du temps d'Agricola, que l'on avoit sçû que

l'Angleterre estoit une Isle; au lieu que le sens de ces passages est, que ce Général Romain ayant fait le tour de l'Angleterre avec sa flotte, assûra affirmativement que la Bretagne estoit une Isle, ce que l'on ne sçavoit auparavant que sur la foy de ceux qui le disoient.

On peut tirer de l'endroit même où Tacite parle de la Bretagne, une objection très-forte contre ce qu'il dit dans le passage qui vient d'estre copié.

Il rapporte que Livius entre les anciens auteurs, & Fabius Rusticus entre les modernes, ont dit que la Bretagne ressemble à une espéce d'écuelle ou de hache. Comment avoit-on pû trouver cette ressemblance si on n'avoit pas fait le tour de la Bretagne; & si on l'avoit fait, pouvoit-on ignorer que ce fût une Isle?

M. Secousse revient aux autres auteurs qui ont parlé de la Bretagne par rapport à César. Suétone dit que les Bretons n'estoient pas connus lorsque ce Général les attaqua, & Eutrope prétend que ces peuples n'avoient jamais entendu parler des Romains. *N. 25.* *L. 6.*

Il eût esté à souhaiter que Plutarque & Dion eûssent marqué précisément dans quel temps furent composez ces ouvrages, dans lesquels on examinoit si la Bretagne estoit une Isle ou un Continent : ce qu'il y a de certain, c'est que Polybe parle affirmativement & sans douter, de la Bretagne comme d'une Isle. Cet historien, dans le Livre troisiéme où il décrit la seconde guerre Punique, se fait cette objection : « On me demandera « peut-estre, dit-il, pourquoy ayant parlé de plusieurs endroits de « l'Afrique & de l'Espagne, je ne dis rien icy du détroit qui est « voisin des Colomnes d'Hercule, de la Mer extérieure, des Isles « Britanniques, de l'étain qu'on y prépare, & des mines de l'Es- « pagne? Toutes matiéres sur lesquelles les auteurs ne sont pas « d'accord. Je répondray que je crains d'interrompre le fil de ma « narration, & que j'aime mieux composer sur tous ces points un « Traité particulier, que je feray le plus exact qu'il me sera possible. « Ce passage est trop clair pour avoir besoin de commentaire. N'oublions cependant pas de remarquer que Polybe ne dit pas l'Isle Britannique, mais les Isles Britanniques : ainsi de son

temps on connoissoit même l'Isle nommée présentement Irlande.

Cæsar, de Bello Gallico, l. 4. p. 143. Edit. varior. Amst. 1661.

M. Secousse adjoûte au passage de Polybe que César, dans ses Commentaires, dit en plus d'un endroit que la Bretagne estoit une Isle.

Plut. ibid. 731. C.

V. Plutarque raconte que César, pendant le séjour qu'il fit à Aléxandrie, ayant découvert que Pothin & Achillas Général des troupes d'Égypte, avoient formé le dessein de le tuer dans un festin, il fit mourir Pothin, & qu'Achillas se sauva à l'armée, & excita contre César une guerre très-dangereuse, dont il rapporte ensuite les principaux évenements.

Il y a dans cette narration un fait faux, & l'ordre des autres est interverti.

P. m. 661. vers la fin du Livre.

Il est certain par le livre 3.e de la guerre civile écrite par César luy-même, que long-temps avant la mort de Pothin, Achillas n'estoit plus à Aléxandrie. Pothin, qui n'estoit nullement content de voir César le maître dans cette ville, avoit donné à Achillas le commandement d'une armée qui estoit à Péluse, & l'avoit engagé à venir attaquer Aléxandrie. Ce fut alors que se donnérent les combats dont parle Plutarque, & qu'il a placez mal-à-propos après la mort de Pothin. Celuy-cy entretenoit des intelligences secrettes avec Achillas, & César le fit tuer, parce qu'on surprit un homme qu'il envoyoit à Achillas pour l'exhorter à ne pas perdre courage, & à exécuter le projet qui avoit esté formé, *ne negotio desisteret.* César n'en dit pas davantage. L'on peut croire que ce complot estoit qu'Achillas donneroit un assaut à la ville, pendant que Pothin attaqueroit César dans un festin. Lucain parle fort au long de ce projet; mais il paroît par son récit qu'Achillas estoit hors de la ville : il ne dit pas que cet attentat ait esté découvert, mais que Pothin & Achillas, au lieu de l'exécuter, jugérent plus à propos qu'Achillas attaquât César à force ouverte : il fut repoussé, & César fit tuer Pothin.

Lucan. Pharf. l. 10. V. 350. 520.

Dion, l. 42. p. 200.

Dion rapporte ces évenements à peu près de la même maniére que César. Il dit que celuy-cy fit tuer Pothin, parce qu'il craignoit que cet Eunuque ne luy enlevât le Roy Ptolémée.

Il

Il paroît par cet auteur & par Lucain, qu'Achillas ne survécut pas long-temps à Pothin : il fut tué par l'ordre d'Arsinoé sœur cadette de Cléopatre. *Ibid.* D. *Lucain, ibid. v.* 520.

En général, on peut dire que le récit que fait icy Plutarque de la guerre d'Aléxandrie, n'est nullement exact.

VI. Plutarque rapporte que le lendemain de la mort de César, le Sénat ordonna qu'il seroit honoré comme un Dieu. Il y a deux fautes dans ce passage, 1.° On ne peut pas dire, à parler exactement, que le Sénat avant le temps d'Auguste ait décerné les honneurs divins à César; 2.° Quand ce fait seroit vray, il ne faudroit pas le placer au lendemain de la mort de César, mais sept mois après au premier Septembre.

Il paroît par Cicéron, par Appien & par Plutarque même, dans la vie de Brutus, que le Sénat fut assemblé les deux jours qui suivirent la mort de César. Sans entrer dans le détail de ce qui se passa dans chacune de ces deux séances, il suffit de dire que l'on convint d'une amnistie. Antoine, qui sentit que le Sénat seroit contre luy, & que la plus grande partie du peuple se déclareroit pour les conjurez, jugea à propos de dissimuler, & d'attendre une occasion plus favorable à ses desseins ambitieux. La pompe funébre de César la luy fournit. (M. Secousse n'a pû découvrir la date précise de cette cérémonie) Antoine fit l'Oraison funébre : il y mit en usage les traits les plus pathétiques, & il parla de César comme d'un Dieu auquel il adressoit ses vœux. Pour augmenter l'impression que son discours faisoit sur le peuple, il fit porter sur une picque l'habit de César qui estoit tout couvert de sang, & il faisoit remarquer les coups dont il estoit percé. Le peuple fut très-touché de ce spectacle, & il joignit ses lamentations à celles d'Antoine. La musique funébre, & les chants lugubres dans lesquels on faisoit parler César aux conjurez d'une maniére très-tendre, commençoient à changer la compassion du peuple en indignation, & déja il estoit prest à prendre les armes, lorsque quelqu'un s'avisa de lever de dessus le lit la figure de César qui estoit de cire, & de la faire tourner de tous les costez ; en sorte qu'on voyoit les vingt-trois coups qu'on luy avoit portez, & dont quelques-uns

Cic. Philipp. 2. n. 35. *Appian. Bell. civil. l.* 2. *pag.* 507-517. *Plut. vie de Brut. p.* 992.

luy défiguroient le viſage. Alors le peuple entra en fureur, & courut chercher les conjurez, qui ſortirent auſſi-toſt de la ville. Le peuple revint enlever le corps de Ceſar, & le porta dans le Capitole comme un corps ſacré, pour l'inhumer dans ce lieu ſaint, & le placer parmi les Dieux; mais les Preſtres ne l'ayant pas voulu permettre, ils le portérent dans la place publique, où ils le brûlérent. Un certain Amatius, qui ſe diſoit petit-fils de Marius, érigea d'abord un autel dans cet endroit; dans la ſuite on y bâtit un Temple en l'honneur de Céſar, lorſqu'Octavius ſon neveu l'eût fait mettre au nombre des Dieux. Tout ce détail eſt tiré d'Appien.

App. ibid. l. 3. p. 527.

Dion, qui ne s'accorde pas avec luy dans quelques circonſtances, finit ſon récit, en diſant que le peuple éleva un autel à l'endroit où le corps de Céſar avoit eſté brûlé, & qu'il tâcha d'y faire des libations & des ſacrifices à Céſar comme à un Dieu, mais que les Conſuls renverſérent l'autel. Nous allons voir dans Cicéron, que Dolabella eût ſeul l'honneur de cette action.

Dion, l. 44. p. 267. C.

C'eſtoit Antoine & Dolabella.

Suétone raconte, qu'une partie du peuple vouloit porter le corps de Céſar dans la ſalle du Sénat bâtie par Pompée, & les autres dans le Capitole, pour l'y enterrer; qu'alors deux particuliers mirent le feu au lit de parade qui eſtoit dans la place publique devant la Tribune aux harangues. Il ne parle point d'autel, mais il adjoûte que le peuple éleva dans cette même place une colomne de près de vingt pieds de haut, avec cette Inſcription: AU PERE DE LA PATRIE, *PARENTI PATRIÆ*. Que pendant un très long-temps le peuple perſévéra à y aller ſacrifier, à y faire des vœux, & qu'on y terminoit même des procès par des ſerments qui ſe faiſoient au nom de Céſar. Il adjoûte plus bas qu'il fut mis au nombre des Dieux par un décret, mais il ne dit pas en quel temps.

Sueton. ibid. n. 84. in Curia Pompeii.

n. 85.

n. 88.

Quoy qu'en diſe Suétone, cette colomne ne ſubſiſta pas long-temps. Cette exécrable colomne, dit Cicéron dans la premiére Philippique, fut renverſée par Dolabella qui purifia la place publique, & qui en chaſſa les impies qui s'y raſſembloient. Cela ſe paſſa pendant l'abſence d'Antoine, & ſuivant

Cic. Philipp. 1. n. 2, 12.

les apparences lorſque Dolabella paroiſſoit avoir de bonnes intentions. Ce temps-là ne fut pas de longue durée : bien-toſt après il agit de concert avec Antoine, & il partit pour la Syrie vers la fin de l'année.

V. App. Guer. civil. l. 3. p. 529. Dion Caſſ. l. 43. p. 277. C.

Cependant Antoine uſurpoit peu à peu l'autorité ſouveraine, & ſur-tout il ne perdoit point de vûë l'idée de faire regarder Céſar comme un Dieu, afin de conſacrer toutes les actions d'un homme dont il brûloit d'envie de remplir la place.

Le premier de Septembre il convoqua le Sénat : Cicéron ne s'y trouva pas, & Antoine en fut très-irrité. Le lendemain Ciceron vint au Sénat, mais Antoine n'y eſtoit pas : ce fut ce jour-là qu'il prononça la premiére Philippique. Dans cette harangue, en rappellant ce qui s'eſtoit paſſé la veille dans le Sénat, il dit que s'il s'y eſtoit trouvé, il n'auroit jamais conſenti au décret que les Sénateurs avoient eſté forcez de faire, que rien ne l'auroit pû contraindre à ordonner qu'on meſleroit des ſupplications avec des funérailles, à introduire dans la République des cérémonies religieuſes qui irriteroient les Dieux, à décerner des ſupplications à un mort, à réunir dans un même acte religieux un homme mort avec les Dieux immortels. « Puiſſent ces mêmes Dieux, adjoûta-t-il, le pardonner au peuple Romain qui le déſapprouve, & au Sénat qui l'a ordonné malgré luy. »

Cic. Philipp. 1. n. 5. & Philipp. 5. n. 7.

Philipp. 1. n. 6.

Ut parentalia cum ſupplicationibus miſcerentur.

inexpiabiles.

De tout ce qui vient d'eſtre rapporté il faut conclurre, qu'à la vérité peu de temps après la mort de Céſar le peuple eſtablit en ſon honneur un culte religieux, qui bien-toſt après fut aboli par Dolabella ; mais que Plutarque s'eſt trompé en avançant que le Sénat le lendemain de la mort de Céſar luy décerna les honneurs divins, puiſqu'il eſt prouvé par le paſſage de Cicéron, & par les inductions que l'on peut tirer de ceux qui ont écrit l'hiſtoire de ce temps-là, que ce ne fut que le premier Septembre, qu'Antoine crût eſtre aſſez puiſſant pour forcer le Sénat à eſtablir en l'honneur de Céſar un culte religieux, qui ne conſiſtoit cependant qu'à meſler aux cérémonies que l'on faiſoit ordinairement aux funérailles, des ſupplications telles qu'on les adreſſoit aux Dieux.

VII. En finissant ces remarques, M. Secousse avertit que de toutes les vies composées par Plutarque, il n'y en a pas où les faits soient moins détaillez, & où il en ait passé sous silence un plus grand nombre de considérables; il s'est sur-tout négligé dans ce qu'il dit de l'expédition de César dans les Gaules. M. Dacier a remarqué les fautes les plus grossières qu'il a faites à ce sujet, il faudroit un volume pour les relever toutes, mais ce travail seroit assez inutile; car quand on a le Commentaire de César, on peut se dispenser de consulter Plutarque sur le détail de la guerre des Gaules.

REMARQUES

Sur la vie de Cicéron, composée par Plutarque.

1726. *Plut. v. de Cic. pag.* 866. E. ἐψηφίσατο. *Dac. t. 7. p. 92. Dion, l. 37. p. 45.* A.

I. PLUTARQUE rapporte que Cicéron décerna à Antoine son collégue dans le Consulat le gouvernement de la Macédoine, & refusa celuy de la Gaule Transalpine qu'on luy avoit donné. M. Dacier a traduit, *qu'on vouloit luy donner.*

Un passage de Dion Cassius éclaircit la première partie de celuy de Plutarque, qui ne s'est pas exprimé assez clairement, & contredit la seconde, mais mal à propos.

Selon Dion, la Macédoine estant échuë par le sort à Cicéron, il la céda à son collégue. On luy donna à la place le gouvernement de la Gaule, mais il n'y alla pas, parce qu'il crut que sa présence estoit nécessaire à Rome, & il y envoya Métellus pour empêcher que Catilina ne s'en emparât.

On ne peut douter que Cicéron qui vouloit gagner Antoine, qui avoit des liaisons avec Catilina, n'ait eu la complaisance de luy céder le gouvernement de la Macédoine, que celuy-cy souhaitoit avec passion. Cicéron le fait entendre assez clairement dans l'Oraison contre Pison, où il dit : *Ego Antonium collegam cupidum Provinciæ, multa in Republica molientem, patientiâ atque obsequio meo mitigavi.* Ce qui suit seroit encore plus fort, si l'on admettoit la correction proposée par plusieurs critiques : *Ego*

Cic. in Pison. n. 2.

Provinciam Galliam, quam cum Antonio communicavi, in concione deposui. Hottman, Lambin & Fr. Fabricius croyent qu'il faut lire *commutavi.* Suivant cette leçon, on pourroit dire que les deux Consuls changérent les gouvernements qui leur estoient échûs par le sort. Salluste dit un mot du Traité qui fut fait entre ces deux collégues : *Cicero Antonium pactione Provinciæ perpulerat, ne contra Rempublicam consentiret.* Ce mot *Provinciæ* semble exclurre toute idée d'échange; car s'il y en avoit eû, Salluste auroit sans doute écrit *pactione Provinciarum.*

Hottman. Lambin. in edit. Græv. ibid. Fabric. vita Ciceron. anno V. 690. Sallust. Bellum Catilin. n. 26.

Reste à prouver que Dion s'est trompé, lorsqu'il a avancé que Cicéron garda le gouvernement de la Gaule, & qu'il y envoya Métellus en qualité de son Lieutenant, ainsi qu'il le fait entendre. Il est indubitable que Cicéron se démit de ce gouvernement dans une assemblée publique : le passage de l'Oraison contre Pison cité cy-dessus, le porte formellement. Cicéron le dit aussi dans la 4.e Catilinaire, *ex Provincia quam neglexi;* & dans une Lettre à Atticus, il compte pour la sixiéme des harangues qu'il avoit faites pendant son Consulat, celle qu'il prononça dans l'assemblée publique pour se décharger de ce gouvernement, *cum Provinciam in concione deposui.*

Quatriéme Catilin. 11. Ep. ad Attic. l. 2. ep. 1.

Il n'est pas moins certain que sur la démission de Cicéron, le gouvernement fut donné par le Sénat à Métellus, que Cicéron appuya de son crédit. Cela est prouvé par une Lettre de Cicéron à Métellus.

Epist. famil. l. 5. ep. 2.

Il y a dans Salluste un fait que l'on peut croire, avec quelque vray-semblance, avoir esté la cause de la faute de Dion. On y lit que Cicéron envoya Métellus dans le *Picenum*, où un certain Septimius Camers s'estoit rendu par l'ordre de Catilina : il n'est pas impossible que Dion ait confondu ces deux pays, & appliqué à la Gaule, où Catilina avoit des partisans, ce que Salluste a dit du *Picenum.*

Sallust. bell. Catilin. n. 27. 30. 42.

On peut adjoûter que Dion s'est contredit luy-même; car dans un discours adressé à Cicéron, & qu'il met dans la bouche de Philiscus, ce Philosophe dit que Cicéron a renoncé à un gouvernement qui luy avoit esté donné. M. Secousse croit que cela se doit entendre du gouvernement des Gaules, & il ne peut

Dion, l. 38. p. 77. B.

Xylander, annot. in Dion. ib. p. 927. col. 1.
Vell. Paterc. l. 2. n. 45.

eſtre de l'avis de Xylander, qui prétend que cela regarde une commiſſion que Cicéron refuſa au rapport de Velleius, & qui eſtoit d'aller diviſer des terres dans la Campanie. Il ne croit pas même que le mot ἡγεμονία dont Dion s'eſt ſervi, puiſſe ſignifier une ſimple commiſſion.

Plut. ibid. p. 866. D.

II. Plutarque nomme Marcius & Céthégus ceux qui furent apoſtez par Catilina pour aller tuer Cicéron dans ſa maiſon. Il n'eſt pas conforme en cela à Salluſte, qui luy-même ne s'accorde pas tout à fait avec Cicéron.

Sallust. ibid. n. 28.

Dans Salluſte, l'un de ces aſſaſſins, eſt nommé C. Cornelius, Chevalier Romain ; & l'autre, L. Vargunteius, Sénateur.

n. 4.

Cicéron, dans ſa première Catilinaire, dit que ce furent deux Chevaliers Romains qu'il ne nomme pas, qui ſe chargerent de

n. 6.

l'exécution de ce crime; mais dans l'Oraiſon pour Sylla, il ne

App. G. C. l. 2. p. 429. D.

parle que de C. Cornelius. Si l'on en veut croire Appien, ce furent Lentulus même & Céthégus, les principaux chefs de la conſpiration après Catilina, qui allérent chez Cicéron pour le tuer.

Plutarq. ibid. 870. A. 871. C.
App. ibid. p. 430. C.

III. Plutarque & Appien diſent que les conjurez qui furent arreſtez dans Rome, furent diſtribuez dans les maiſons des Préteurs, qui leur ſervirent de priſon : cependant Salluſte qui nous a conſervé le nom de ceux chez qui les conjurez furent mis en priſon, ne donne à aucun d'eux le titre de Préteur. Bien plus, ſelon cet auteur, Lentulus, le ſecond chef de la conſpiration, & qui eſtoit luy-même Préteur, fut mis en priſon chez P. Lentulus Spinther, qui eſtoit alors Edile. Statius fut confié à Céſar,

Cic. Epist. ad Attic. l. 2. ep. 21.
Suet. v. Caes. n. 14.
Plut. ibid. p. 872. A.

& Gabinius à M. Craſſus : or, Ceſar, ſelon Cicéron, Suétone & Plutarque même, un peu plus bas, n'eſtoit alors que Préteur déſigné, & M. Craſſus avoit eſté Conſul : enfin, Caparius fut confié à Cn. Terentius Sénateur.

Plut. ibid. p. 874. F.

IV. Plutarque, après avoir rendu compte de l'éclat que fit l'aventure de Clodius, qui fut ſurpris déguiſé en femme dans la maiſon de Céſar, adjoûte que celuy-cy répudia ſa femme, & accuſa Clodius de ſacrilége. Il rend compte du jugement de cette affaire, & finit, en diſant que Céſar ayant eſté appellé en témoignage contre Clodius, ne voulut pas dépoſer. La

contradiction eſt ſenſible; Céſar eſt aſſigné pour eſtre témoin dans une affaire qui ſe pourſuit à ſa requeſte, & il ne veut pas porter témoignage contre un homme dont il eſt luy-même l'accuſateur. Il faut corriger Plutarque par Plutarque même, qui, dans la vie de Céſar, dit que ce fut un Tribun du peuple, qui ſe rendit partie contre Clodius.

Plut. v. de Cæſ. p. 71. C.

Dion dit auſſi que Céſar ne fut pas l'accuſateur de Clodius.

Dion, l. 37. p. 50. A.

M. Secouſſe ne ſçait ſi c'eſt la peine de remarquer que Plutarque dans la vie de Cicéron, nomme *Aura* une ſervante de la femme de Céſar, laquelle il nomme *Abra* dans la vie de celuy-cy. Il y a apparemment une faute de copiſte dans l'un de ces paſſages.

Plutarq. ibid. ſupra.

V. Plutarque, en parlant de la même affaire, dit que Cicéron eſtoit ami de Clodius, qui dans le temps de la conjuration de Catilina, luy avoit marqué beaucoup d'attachement, & avoit toûjours eſté à ſes coſtez comme pour luy ſervir de garde.

Plut. ibid. p. 875. A.

Ce que dit icy Plutarque ne peut s'accorder avec un fait qui ſe trouve dans Aſconius. Celuy-cy prétend que Cicéron reproche ſouvent à Clodius d'avoir trempé dans la conjuration de Catilina, & que l'on avoit même dit dans ce temps-là, que lorſque celuy-cy ſortit de Rome pour aller joindre Manlius, qui eſtoit campé à Feſules dans l'Etrurie, Clodius ſe mit en route pour le ſuivre, mais qu'ayant changé d'avis, il revint à Rome. Il adjoute que Cicéron, à l'endroit ſur lequel il fait cette note, a déſigné ce fait. Voicy le paſſage de Cicéron: Clodius, dit-il, lorſqu'il ſe mettoit en campagne, eſtoit toûjours entouré de Grecs, *etiam cum in caſtra Etruſca properabat.*

Aſcon. in num. 21. Orat. pro Milone, edit. Græv. t. 5. p. 876.

Malgré le témoignage d'Aſconius, M. Secouſſe croit qu'on peut prouver que Clodius n'a point eſté complice de Catilina; & d'abord il eſt faux que Cicéron le luy ait ſouvent reproché. A la vérité dans l'Oraiſon *de Haruſpicum reſponſis* il dit que Clodius a eſté ami de Catilina; & plus bas, il luy fait un crime d'avoir reçû de Catilina une ſomme d'argent pour le prix d'une honteuſe prévarication. Pour entendre ce paſſage, il faut ſçavoir que lorſque Catilina revint de ſon gouvernement d'Afrique, il fut accuſé de concuſſion par Clodius, qui ſe laiſſa corrompre,

n. 3.
n. 20.

en ſorte que Catilina fut abſous. Il y a à ce ſujet dans l'Oraiſon de * Cicéron contre Piſon un mot qui paroît plus fort.
n. 50. Cicéron dit, en parlant de Clodius, *à Catilina prævaricatore quondam, tunc ultore.* Il peut y avoir quelques paſſages ſemblables dans Cicéron, mais l'on croit pouvoir aſſûrer qu'ils ne ſont pas en grand nombre, & M. Secouſſe n'en remarque aucun qui ait un rapport formel à la conjuration de Catilina.
n. 20. 22. Bien plus, dans l'Oraiſon *de Haruſpicum reſponſis*, Cicéron fait un détail très-circonſtancié de la vie de Clodius, depuis ſon enfance juſqu'à ſon Tribunat, & il n'y déſigne pas même la conjuration de Catilina. Cependant, s'il eſtoit vray que Clodius eût eſté convaincu, ou même ſoupçonné d'avoir eû part à ſes projets, peut-on croire que Cicéron l'eût ménagé ſur ce point, luy qui, dans tant d'endroits, le peint avec les couleurs les plus noires, luy fait les reproches les plus ſanglants, & qui d'ailleurs aimoit tant à parler de tout ce qui avoit rapport à la conjuration de Catilina.

Toutes ces raiſons empêchent M. Secouſſe de déférer à l'autorité d'Aſconius; mais d'un autre coſté, le fait rapporté par Plutarque, luy paroît ſuſpect. Il eſt difficile de ſe perſuader que Cicéron, dans un temps où l'on avoit fait des tentatives pour l'aſſaſſiner, ait donné toute ſa confiance à Clodius, & ſe ſoit livré entre les mains d'un homme qui avoit eû des liaiſons avec Catilina. D'ailleurs, il ne reſte dans Cicéron aucune trace de cette amitié qu'on prétend avoir eſté entre Clodius & luy; & ſi elle eût exiſté, elle luy eût fourni la matiére de plus d'un lieu commun, dans les diſcours où il a eû occaſion de ſe plaindre de Clodius.

Plutarq. ibid. 876. F. VI. Selon Plutarque, lorſque Cicéron fut ſorti de Rome, on publia une ordonnance, qui enjoignoit de ne luy pas
Dion, l. 38. p. 70. C. donner retraite à cinq cens milles d'Italie. Dion qui a compté par ſtades, en met 3750. ce qui, à 125. pas le ſtade, ne fait pas tout-à-fait les 500000. pas de Plutarque. Mais il y a entre ces deux auteurs une différence bien plus eſſentielle.

* V. les Notes d'Aſconius ſur des fragments de l'Oraiſon de Cicéron, *De Toga candida*, édition de *Grævius*, tom. 6. p. 979. 981.

Plutarque

Plutarque porte le terme du banniſſement de Cicéron à 500000. pas de l'Italie, & Dion à 3750. ſtades de Rome ſeulement; en ſorte que ſi on l'en vouloit croire, Cicéron auroit pû ſe retirer ſur les frontiéres de l'Italie. Mais il y a pluſieurs paſſages de Cicéron, qui ne laiſſent aucun lieu de douter que Dion ne ſe ſoit trompé. Dans une Lettre à Atticus, il luy *L. 3. Ep. 4.* mande qu'il a reçû la loy qui a eſté portée contre luy, & qu'il y a trouvé que le changement dont il avoit entendu parler, conſiſtoit en ce qu'il luy eſtoit permis de demeurer au-delà de 400000. c'eſt 100000. de moins que dans Plutarque. La variation dont parle Cicéron, eſt peut-eſtre la cauſe de cette différence. Cicéron ne marque pas ſi ces 400000. ſe doivent compter de Rome ou de l'extrémité de l'Italie; mais un peu plus bas, il dit qu'il ne luy eſt pas permis d'aller à Malte, qui certainement eſt éloignée de Rome de plus de 400000. La Lettre ſeptiéme eſt encore plus préciſe. Il y dit qu'il craint qu'Athénes où il avoit eû quelque intention de ſe retirer, ne paroiſſe pas aſſez éloignée de l'Italie. Dans la Lettre ſixiéme, il mande à Atticus qu'il va en Aſie à Cyzique.

M. Dacier, dans ſa traduction, a ſubſtitué le mot de *Rome* *Dacier, ibid. 132.* à celuy d'*Italie.* On ne ſçait ſi c'eſt inadvertence ou correction, il auroit dû en avertir.

VII. Plutarque nomme C. Verginius un Préteur de la Sicile, *Plut. ibid. p. 877. A. n. 40.* qui eſt appellé C. Virgilius dans l'Oraiſon *pro Plancio.* Il y a dans la traduction de M. Dacier *Vibius Virginius*, c'eſt apparem- *Dac. p. 133.* ment une faute d'impreſſion; car quatre lignes plus haut, il eſt parlé d'un Vibius.

VIII. Si l'on en croit Plutarque, Q. Cicéron fut laiſſé pour *Plut. ibid. p. 877. F.* mort ſur la place dans une ſédition excitée à Rome, au ſujet du rappel de ſon frere.

Cicéron a fait dans l'Oraiſon *pro Sextio*, un détail très-par- *n. 35. &c.* ticulier de ce qui ſe paſſa dans cette occaſion. On ne le ſoupçonnera pas d'avoir affoibli les faits; & cependant à prendre même ce qu'il dit au pied de la lettre, il ne paroît pas que ſon frere ait couru un grand danger. Voicy comment il s'en explique : *Pulſus è roſtris in comitio jacuit, ſeque ſervorum & libertorum*

corporibus obtexit, vitamque ſuam tum noctis & fugæ præſidio defendit. Cela ſignifie tout au plus que Quintus tomba en s'enfuyant, qu'il ſe retira bien viſte, & qu'il ſe remit à courir.

On peut imputer cette faute de Plutarque à deux cauſes : peut-eſtre a-t-il eſté trompé par ce mot *jacuit,* dont il n'a pas bien compris le ſens, & auquel il a donné une ſignification trop forte ; ou ce qui eſt plus vray-ſemblable, ſa mémoire luy ayant rappellé en gros ce qu'il avoit lû dans l'Oraiſon *pro Sextio*, & ne s'eſtant pas donné la peine de la conſulter avant que d'écrire, il a appliqué à Quintus ce que Cicéron rapporte un peu plus bas du Tribun Sextius qui fut bleſſé très-dangereuſement dans cette émeute, & qui n'évita la mort que parce qu'on le crut mort, *à ſe mortem opinione mortis depulit.*

Plutarq. ibid. 882. A.

IX. Plutarque a fait deux fautes en parlant de la mort de Tullie. Il prétend qu'elle mourut en couche chez ſon mari Lentulus [Dolabella] qu'elle avoit épouſé après la mort de ſon premier mari.

T. 5. p. 222.

Lettre 8.

Il eſt certain que Lentulus l'avoit répudiée quelque temps avant qu'elle mourût. M. l'Abbé Mongault l'a prouvé dans ſes remarques ſur le Livre 12. des Lettres à Atticus.

V. pro Sextio, n. 24. 31. 63. Et poſt reditum ad Quirites, *n. 3.*

Lettres 4. 5. & 6.

Lett. 7. & 9.

Pour le ſecond point, Plutarque qui n'a parlé que de deux maris de Tullie, ne s'eſt pas reſſouvenu de Furius Craſſipes qu'elle épouſa en ſecondes noces : Cicéron en parle cependant en pluſieurs endroits. Pendant ſon exil, ou peu après ſon retour, Piſon ſon premier gendre mourut ; & l'année qui ſuivit ce retour, ſa fille fut fiancée à Craſſipes dans le mois d'Avril, comme on le voit dans le Livre 2. des Lettres de Cicéron à ſon frere. On peut voir encore ſur le mariage de Craſſipes le premier Livre des Lettres familiéres.

Note ſur un fragment de l'Oraiſon contre Piſon, edit. de G. t. 6. p. 592.

Après des paſſages ſi précis, il eſt eſtonnant qu'Aſconius ait fait la même faute que Plutarque : il eſt auſſi tombé dans celle qui a eſté relevée par M. l'Abbé Mongault.

Plut. ibid. p. 883. D.

X. On lit dans la vie de Cicéron, que le jeune Octavius, ſurnommé depuis Auguſte, eſtoit fils d'Attia ſœur de Céſar, ἀδελφῆς. M. Secouſſe ne veut point s'amuſer à compiler des autoritez pour eſtablir qu'Attia n'eſtoit point ſœur de Céſar,

mais sa niéce, fille de sa sœur. Ce fait est incontestable; & la preuve en est d'autant moins nécessaire icy, qu'il est presque certain qu'il y a une faute de copiste dans le texte, & qu'il faut lire ἀδελφιδῆς au lieu d'ἀδελφῆς. En effet, dans la vie de Brutus, il y a qu'Octavius, ἦν ἐξ ἀδελφιδῆς Καίσαρος. Et dans la vie d'Antoine, si on trouve dans un endroit ἀδελφῆς υἱός; on lit dans un autre qu'il estoit fils τῆς ἀδελφιδῆς.

Plut. v. Brut. p. 949. B.
Id. v. Antonii, 922. D.
Ib. p. 920. E.

Si le mot ἀδελφῆς est une faute de copiste, il y a grande apparence qu'elle est très-ancienne dans les manuscrits; car M. Secousse a remarqué que tous les historiens Grecs modernes, Cedrenus, le Syncelle & Zonare, qui ont pris Plutarque pour leur principal guide, & qui le copient quelquefois, principalement Zonare, disent tous trois qu'Octavius estoit fils d'une sœur de César.

Cedrenus, p. 171. B.
Syncelle, p. 303. D.
Zonare, l. 10. n. 13. p. 494. B.
Edit. du Louv.

Rien ne prouve mieux combien il est facile que les copistes ayent écrit ἀδελφῆς, que de trouver ce mot ἀδελφῆς dans une phrase de Ziphilin, qui est tirée mot à mot de Dion, où il y a ἀδελφιδῆς.

Xiphil. p. m. 161. I.
Dion, l. 45.

XI. Plutarque a donné un détail très-circonstancié de ce que fit Cicéron lorsqu'il eût appris sa proscription, de sa fuite, des différents partis qu'il prit, & qu'il abandonna aussi-tost après, des tours, des détours qu'il fit sur les costes de l'Italie. Selon luy, Cicéron partit de Tusculum pour aller à Asture qui est sur le bord de la mer; de-là il fit voile jusqu'à Circes. Lorsqu'il y fut arrivé, soit qu'il craignît la mer, soit qu'il eût encore quelque espérance, il descendit à terre, & fit à pied environ cent stades du costé de Rome; mais revenant sur ses pas, il s'embarqua pour aller à Capita. Cicéron y débarqua, & se mit dans une litiére où il fut tué.

Plut. ibid. p. 884. E. jusqu'à 885. C.

Καπίτας.

Sénéque le Rhéteur nous a conservé dans le premier Livre de ses *Suasoires* un fragment très-précieux de Tite-Live, où il décrit la fuite de Cicéron d'une maniére qui ne peut s'accorder avec le récit de Plutarque. Selon luy, Cicéron alla par des chemins détournez de Tusculum à Caiete, qui n'en estoit pas fort éloignée. Il monta sur un vaisseau qui prit le large, mais que les vents repoussérent quelque temps après sur la coste. Cicéron,

Lib. 1. Suas. 7.

que la mer avoit fort incommodé, & qui d'ailleurs s'ennuyoit de la vie & des mouvements qu'il se donnoit pour la conserver, descendit à terre, & retourna à Formies : Tite-Live adjoûte tout de suite qu'il fut tué dans sa litiére.

L'autorité de Plutarque n'est nullement à comparer avec celle de Tite-Live. Il faut cependant remarquer qu'on s'apperçoit en lisant le fragment de Tite-Live, que ce n'est qu'un extrait, qui peut-estre n'a pas esté fait avec assez d'exactitude. On peut croire que si on avoit le passage en entier, on y trouveroit la confirmation de quelques-unes des circonstances rapportées par Plutarque.

Le mot Καπίτας, qui se lit dans le passage de Plutarque, demande une petite discussion. L'interpréte Latin a traduit *Capouë*, & M. Dacier, Caiete ; on ne sçait sur quoy ils se sont fondez, & M. Secousse assûre n'avoir trouvé nulle part ce mot Καπίτας : c'est apparemment une faute de copiste, à moins qu'on ne veuille dire que Plutarque a donné ce nom à Capouë, en faisant allusion à l'étymologie que quelques auteurs ont donnée au nom de cette Ville qu'ils font venir de *caput*, comme on peut le voir dans Florus, *L. 1. cap. 16.* & dans Strabon, *L. 5. p. 172.*

Apud Cellarium *Geogr. antiquæ l. 2. c. 9. p. m. 850.*

Plut. ibid. p. 885. C.

XII. Plutarque, en continuant le récit de la mort de Cicéron, rapporte qu'à peine estoit-il sorti de sa maison, que Popilius Capitaine de 1000. hommes, & Herennius qui en commandoit 100. y arrivérent avec des soldats. Ils y apprirent la route que Cicéron avoit prise, & ils le suivirent. Herennius courut à toute bride vers la litiére : Cicéron qui entendit du bruit, fit arrester, & regarda fixement ses meurtriers. Herennius luy coupa la teste. Plutarque dit de Popilius qu'ayant esté autrefois accusé d'avoir tué son pere, Cicéron fut son Avocat, & le fit absoudre.

Sénéque nous apprend dans un passage, dont on donnera le précis plus bas, que quelques historiens disent que ce fut Popilius qui tua Cicéron. De ce nombre estoit Brutidius Niger, dont il rapporte un fragment, où l'on trouve que Cicéron voyant approcher cet homme dont il avoit esté le deffenseur, fit paroître sur son visage quelques mouvements de joye.

Brutidius Niger ne dit pas dans quelle ſorte d'affaire Cicéron avoit plaidé pour Popilius, & Sénéque va nous découvrir la ſource de la fauſſe tradition que Plutarque a ſuivie, en avançant qu'il eſtoit accuſé de parricide. Popilius meurtrier de Cicéron qui luy avoit conſervé la vie, eſtoit une belle matiére pour les déclamateurs; elle avoit tout le ſingulier & tout l'extraordinaire dont ils avoient beſoin pour ſoûtenir leur vaine & frivole éloquence. La piéce 17.e du 3.e Livre des *Controverſes* de Sénéque, eſt compoſée de fragments d'un grand nombre de Rhéteurs, qui s'eſtoient exercez ſur ce ſujet pathétique.

Sénéque a peut-eſtre prévû que ces déclamations pourroient porter préjudice à l'exactitude hiſtorique, du moins doit-on luy avoir obligation de nous avoir conſervé la vérité des faits. Il dit dans ce qu'il nomme la diviſion de la déclamation, que peu d'hiſtoriens ont écrit que Popilius eût tué Cicéron; que tous conviennent que Cicéron ne l'avoit pas deffendu dans un crime capital, mais dans un ſimple procès, & qu'il a plû aux déclamateurs de feindre que c'eſtoit dans une accuſation de parricide.

La précaution de Sénéque n'a pas eû tout ſon effet, & il y a grande apparence que c'eſt dans quelques déclamations, ou dans des auteurs qu'elles avoient induits en erreur, que Plutarque a pris ce qu'il dit de Popilius.

XIII. On pourroit reprocher à Plutarque de ne s'eſtre pas aſſez eſtendu ſur le temps le plus brillant de la vie de Cicéron : ce fut celuy qui ſuivit la mort de Céſar. Cicéron joua pendant quelque temps le premier rolle, il eſtoit la ſeule reſſource des Républicains, Antoine le craignoit & le ménageoit. Octavius avoit beſoin de luy, & paroiſſoit ne vouloir rien faire que par ſon conſeil. Ce temps-là ne fut pas de longue durée. Cicéron eſtoit le premier Orateur de ſon temps, mais il n'eſtoit pas le plus grand homme d'Eſtat. Il ſe laiſſa amuſer par Antoine & par le jeune Octavius. Plutarque n'a fait qu'indiquer ces évenements, & ce qu'il en dit ne ſuffit pas pour en donner une juſte idée.

REMARQUES SUR LA VIE DE BRUTUS.

Texte de Plutarque.

1727. *Plutarque, p. 986.* D. *Dac. t. 7. p. 559.*

» I. BRUTUS, après la bataille de Pharsales, plaidant pour un » Roy des Libyens, se trouva comme accablé par l'énor- » mité du crime qu'on imputoit à ce Prince; mais cependant il » obtint par ses priéres & par ses instances qu'on luy conserveroit » la plus grande partie de ses Estats. On rapporte que César, » ayant entendu son discours, dit à ses amis : je ne sçais ce que » veut cet homme, mais ce qu'il veut, il le veut très-fort.

REMARQUE.

On ne trouve dans aucun autre historien, que César ait fait faire le procès à un Roy de Libye. Il vainquit à la vérité dans l'Afrique le Roy Juba, qui s'estoit joint aux restes du parti de Pompée; mais ce Prince, après sa défaite se tua, ou se fit tuer.

Hirtius de Bello Afric. ad fin. App. de bello civili, l. 2. p. 490.

Plusieurs * Critiques ont crû, & avec raison, qu'il falloit substituer dans le texte le mot de *Galates* à celuy de *Libyens*, & que le fait rapporté par Plutarque regardoit Déjotarus. En effet, tout ce que dit icy Plutarque convient parfaitement à ce Prince. Il est certain que César luy osta l'Arménie qui luy avoit esté donnée par le Sénat, & la Tétrarchie des Troginiens : il n'est pas moins certain que Brutus avoit entrepris sa deffense. Cicéron, N.° 5. *de Claris Oratoribus*, parle de cette action, dont il est aussi fait mention dans le Dialogue *de Oratoribus*, attribué à Tacite.

V. Appian. de bello civili, l. 2. p. 472. Cic. de divinat. l. 1. n. 15. l. 2. n. 37. n. 21.

L. 14. lett. 2.

Mais ce qui est encore plus décisif, c'est que Cicéron, dans

* Notes de Xylander & de Cruserus, *pag. 54.* à la fin des vies de Plutarque. Mongault sur la lettre 1.ere du 14.e Livre à Atticus, *to. 6. p. 9.* Dacier, *to. 7. p. 559.*

une lettre à Atticus, nous apprend que ce fut à l'occasion du discours que Brutus fit pour Déjotarus, que César dit le mot, que selon Plutarque, il dit lorsque Brutus parla devant luy pour le Roy des Libyens.

Voicy le passage de Cicéron, qui servira de commentaire au texte de Plutarque : « César disoit souvent de Brutus ; il n'est «
pas indifférent que ce qu'il veut soit juste, *magni refert hic quid* «
velit, parce que ce qu'il veut il le veut fort... C'est la réflexion «
que fit César, lorsqu'il vit avec quelle force & quelle liberté «
Brutus parla devant luy à Nicée pour Déjotarus. «

II. Plutarque, suivi par Appien, rapporte que Cassius & Brutus, briguant en même-temps la Préture, demandoient l'un & l'autre celle de la Ville, parce qu'elle estoit la plus honorable. César écouta leurs raisons, & délibérant là-dessus avec ses amis, il leur dit, Cassius a pour luy la justice; mais cependant il faut donner la premiére Préture à Brutus. *P. 986. E. App. de bello civili, l. 2. p. 498.*

Plutarque suivoit apparemment d'autres Mémoires lorsqu'il composa la vie de César; car, après y avoir dit que Brutus obtint la Préture de la Ville, il adjoûte que César le désigna Consul à l'exclusion de Cassius, qui, de l'aveu de César même, auroit dû luy estre préféré. *V. de César, p. 737.*

Il seroit difficile de se déterminer entre deux traditions si différentes, si l'on n'avoit l'autorité de Velleius, qui doit nous faire pencher vers la derniére. César, dit-il, ne pût s'attacher Brutus en le nommant Consul, & irrita Cassius en différant de le nommer. *Vell. l. 2. n. 56.*

Texte de Plutarque.

III. Quand on délibéra sur cette conjuration contre César, tous « *Plutarq. p. 992. B.*
les autres furent d'avis, qu'avec César il falloit aussi tuer Antoine; « *Dac. t. 7. p. 579. 580.*
mais Brutus s'opposa à ces avis, se fondant, 1.° sur la justice «
qui seroit violée, & en second lieu leur donnant quelque espé- «
rance de changement du costé d'Antoine, car il ne desespéroit «
pas qu'ayant naturellement le cœur grand, estant ambitieux & «
avide de gloire, quand il se verroit défait de César, il ne voulût «
aussi aider à recouvrer la liberté, enflammé par leur exemple «

» d'une noble émulation pour tout ce qu'il y avoit de plus beau
» & de plus honneste.

P. 921. F. On trouve la même chose dans la vie d'Antoine, avec cette différence que Plutarque y dit seulement que Brutus s'opposa au dessein des conjurez; parce qu'il croyoit qu'une action entreprise pour la deffense des Loix, devoit estre exempte de toute sorte d'injustice.

REMARQUE.

Quoyque M. Secousse eût trouvé dans Cicéron un passage, dont on pourroit conclurre qu'il imputoit à Decimus Brutus Albinus, la faute que Plutarque attribuë à M. Brutus, & que dans un autre il semble douter qui des deux en estoit l'auteur; cependant une lettre de Cicéron à M. Brutus, jointe à un passage de Velleius, paroît luy confirmer d'une maniére indubitable ce que rapporte Plutarque : mais, comme un très-habile homme s'est déclaré pour le sentiment contraire, & qu'il employe contre Plutarque le même passage de Velleius, qui, selon M. Secousse, luy est favorable; il a crû qu'il ne seroit pas inutile de discuter les passages qui ont rapport à ce point d'histoire.

Septiéme Lett. du l. 2. à Brut. Cicéron, dans une lettre à M. Brutus, luy reproche d'une maniére aussi claire qu'elle est fine & délicate, la faute qu'il a faite en conservant la vie à Antoine : *Id profecto nullum esset, nisi tum conservatus esset Antonius; sed hæc omitto, res enim à te gesta memorabilis ac pæne cælestis repellit omnes reprehensiones, quippe quæ ne laude quidem satis idonea affici possit.* Quelquefois Cicéron charge de cette faute tous les conjurez en général : *Sed hoc vestrum est,* dit-il, dans une lettre à Cassius, & dans une lettre à M. Brutus, *quid prætermissum à vobis.* Dans une lettre à Atticus il s'écrie : *Hæc omnia culpa Bruti*, mais on ne peut deviner de quel Brutus il veut parler. Il est vray que pour l'ordinaire, quand on trouve Brutus sans prénom dans Cicéron & dans les autres auteurs, il s'agit de M. Brutus; mais cette regle n'est pas sans exception, car, dans une lettre à Atticus, il y a Brutus sans prénom, dans un endroit où il est certainement parlé de Decimus.

Ep. ad Famil. l. 2. ep. 3. Lib. 1. ad Brut. ep. 15. Lib. 15. ep. 20.

L. 16. ep. 9.

Dans

Dans une lettre à Atticus, Cicéron parlant du même fait, qui luy tient fort au cœur, il se demande *ταν δ' αἰτίαν τῆς Βρούτων τις εἶχεν.* Lib. 15. epist. 12. Enfin dans une autre lettre au même, luy rendant compte d'une conversation qu'il avoit eüë avec Cassius Lib. 15. epist. 11. & plusieurs personnes, il luy mande: Ils se plaignirent, & Cassius sur-tout, de ce qu'on avoit manqué de belles occasions, *amissas occasiones*. Il s'en prend fort à D. Brutus; je leur dis qu'ils avoient raison, mais qu'il ne falloit pas rappeller le passé.

Le sçavant traducteur des lettres à Atticus remarque sur ce Lett. à Attic. to. 6. p. 274. 275. passage, que Manuce croit que Cassius se plaignoit de ce que Decimus, qui avoit des troupes, ne s'opposoit pas à Antoine; mais il paroît qu'il se trompe, adjoûte-t-il, il s'agit de ce qui se passa après la mort de César, & que D. Brutus s'y opposa. Plutarque dit que ce fut Marcus, mais il y a lieu de juger par cet endroit que ce fut Decimus.

Pour estre en estat de décider sur ce point, il n'y a plus qu'à rapporter le passage de Velleius: *Quo anno id patravere facinus* Vell. l. 2. n. 58. *Brutus & C. Cassius, Prætores erant; D. Brutus Consul designatus. Hi unà cum conjurationis globo, stipati gladiatorum D. Bruti manu, Capitolium occupavere, cum Consul Antonius (quem cum simul interimendum censuisset Cassius, Brutus repugnaverat dictitans nihil amplius præter Tyranni... petendum esse sanguinem.)* M. Secousse ne doute pas que Velleius ne dise formellement icy, que ce fut M. Brutus qui s'opposa à l'avis de Cassius; car dans ce passage Velleius parle deux fois de D. Brutus, & il luy donne toutes ces deux fois le prénom de Decimus: il y parle aussi de M. Brutus, & il ne le nomme que Brutus; d'où il faut conclurre que ces mots, *Brutus repugnaverat*, ne doivent s'entendre que de M. Brutus.

Il ne reste donc plus au sçavant traducteur que le passage de Cicéron pour appuyer son sentiment.

Mais ce passage n'est pas précis: Cicéron n'y parle qu'à demi-mot, il faut le deviner. D'ailleurs, s'il n'avoit eû en vûë que le fait d'Antoine, il auroit dit *amissam occasionem*, mais il y a *amissas occasiones*, ce qui désigne plusieurs occasions favorables, dont D. Brutus qui estoit à la teste d'une armée n'avoit

pas sçû profiter. Ce passage équivoque de Cicéron détruira-t-il le texte formel de Velleius & de Plutarque, confirmé par la lettre de Cicéron à Brutus, qui paroît ne devoir laisser aucun doute? Il faut encore observer sur l'endroit de Plutarque, qui fait le sujet de cette remarque, qu'il y dit que Brutus s'opposa à l'avis de ceux qui vouloient qu'on tuât Antoine; en premier lieu, par un principe de justice, en second lieu, parce qu'il ne desespéroit pas qu'Antoine ne devint honneste homme.

Il n'est guéres vray-semblable que Brutus ait eû si bonne opinion d'Antoine. Que pouvoit-il attendre de bon d'un homme décrié par ses mœurs, par son attachement au Tyran, & par la bassesse avec laquelle, estant Consul, il avoit servi dans la feste des Lupercales le desir secret qu'avoit César d'estre déclaré Roy. Aussi avons-nous vu dans le passage de Velleius, qu'il ne donne à Brutus d'autre motif de son avis que celuy de la justice. Plutarque s'en est tenu là dans la vie d'Antoine, & l'on peut opposer à ce qu'il a adjouté dans celle-cy, un passage d'une lettre de Brutus à Atticus, où il luy dit: *Quamvis vir sit bonus, ut scribis, Antonius, quod nunquam existimavi.*

Plutarq. vie de Cés. p. 736. D.

L. 1. epist. ad Brut. ep. 17.

IV. Une contradiction de Plutarque fournira cette quatriéme Remarque.

Dans la vie de Brutus & dans celle d'Antoine, il dit que Cassius fut tué par Pindarus, un de ses affranchis, qu'il pria de luy rendre ce dernier service; & en cela il est conforme à Velleius & à Valére Maxime: mais dans la vie de César, il dit que Cassius se tua luy-même, & il adjoûte, comme une circonstance digne de remarque, qu'il se tua avec le même poignard dont il avoit frappé César.

V. de Brut. p. 1002. E.
V. d. Ant. p. 925. B.
Vell. l. 2. n. 70.
Valer. Maxim. l. 6. n. 4.
V. de César, p. 740. F.

V. C'est une tradition qui passe pour constante, que Porcia femme de Brutus se fit mourir après la mort de son mari, en avalant des charbons ardents; personne, peut-estre, ne s'est avisé de révoquer en doute ce fait qu'on lit dans Plutarque, qui est attesté par Valére Maxime, par Appien, par Dion, & qu'une épigramme de Martial ne laisse ignorer à aucun de ceux qui ont quelque teinture des Lettres: cependant, en examinant ce fait de près, il a paru à M. Secousse, que non-seulement on

Val. Maxim. l. 4. n. 5.
App. de bello civil. l. 4. pag. 669.
Dion, l. 47. p. 356.
Mart. l. 1. Epigr. 43.

pouvoit en douter, mais encore qu'il estoit probable que Porcia estoit morte avant Brutus. Plutarque même semble estre de ce sentiment; voicy comment il s'en explique. « Quant à Porcia, « Nicolas le Philosophe & Valére Maxime écrivent qu'elle fit « dessein de mourir; & que comme ses amis l'empêchoient d'exé- « cuter sa résolution, & estoient toûjours à la garder, elle prit un « jour dans le feu des charbons ardents qu'elle avala en fermant « la bouche, & s'étouffa de cette maniére: cependant il court « une lettre de Brutus, qui écrivoit à ses amis pour se plaindre « d'eux de ce qu'ils avoient abandonné sa femme, & qu'ils avoient « souffert qu'elle prît la résolution de mourir pour se délivrer « d'une maladie. Il paroît donc par-là que le Philosophe Nicolas « a confondu les temps, car cette lettre, si elle est véritablement « de Brutus, fait assez connoistre la maniére dont Porcia mourut. «

Vie de Brutus, pag. 645.

Voilà un commencement de preuve contre l'opinion commune, mais il n'est pas suffisant, & l'on ne peut détruire l'autorité de Nicolas de Damas, car c'est sans doute luy qui est icy cité sous le nom de Nicolas le Philosophe, & de Valére Maxime, auteurs presque contemporains, par une lettre qui, selon Plutarque même, est suspecte de fausseté. Mais que cette lettre soit fausse ou véritable, une partie de ce qu'elle contient paroît confirmé par une lettre de Cicéron à Brutus. Il luy écrit pour le consoler d'un malheur qui luy est arrivé, il l'exhorte à le supporter avec constance: songez, luy dit-il, que non-seulement vostre armée, mais même le monde entier a les yeux sur vous: ce qui fixe la date de cette lettre au temps auquel Brutus estoit à la teste d'une armée dans la Grece. Je conviens, adjoûte Cicéron, que vostre douleur est juste, vous avez perdu ce qui n'avoit jamais eû son pareil sur la terre, *id enim amisisti, cui simile in terris nihil fuit.* Sur quelle personne de la famille de Brutus peut tomber un éloge si magnifique? Son pere avoit esté tué par Pompée, sa mere luy survécut, & d'ailleurs si elle s'estoit distinguée, ce n'estoit pas par sa vertu. Il ne paroît pas que Brutus ait eû des freres, ni qu'il ait laissé d'enfants; il y avoit déja quelque temps que Caton son beau-pere s'estoit tué, & Cicéron l'avoit vû depuis. Quelle

Lib. 1. ep. ad Brut. ep. 9.

V. Brut. p. 985. C.
Ib. p. 1009. C.
Ibid. p. 986. A.

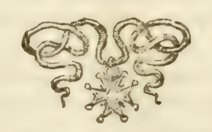
eſt donc cette perſonne incomparable, ſi ce n'eſt Porcia? qui dans le temps de la conſpiration contre Céſar, avoit donné des preuves d'une grandeur d'ame fort au-deſſus de ſon ſexe, & qui s'eſtoit montrée digne fille de Caton.

Ibid. p. 989. C.

On apprend d'ailleurs par une lettre de Brutus à Atticus, écrite depuis la défaite d'Antoine auprès de Modéne, & par conſéquent vers le temps auquel Brutus paſſa dans la Grece, que Porcia eſtoit malade, *valetudinem Porciæ meæ tibi curæ eſſe non miror;* ce qui quadre parfaitement avec ce qu'on lit dans Plutarque, qu'une maladie détermina Porcia à ſe donner la mort.

Lib. 1. ep. ad Brut. ep. 9. p. m. 955.

Il paroît qu'avec la lettre de Cicéron, celle de Brutus, & le paſſage de Plutarque, on eſt bien fondé à croire que Porcia eſtoit morte avant ſon mari, ou du moins à ſe defier de la tradition commune. Le conſentement unanime des auteurs qui l'ont ſuivie, ne doit pas faire grande impreſſion, les écrivains ſont naturellement portez à adopter ces traits frappants & merveilleux qui leur donnent occaſion de faire briller leur eſprit, & qui aſſûrent le ſuccès de leurs ouvrages par le plaiſir qu'ils font au commun des lecteurs. D'ailleurs entre deux traditions différentes, celle qui a quelque choſe de ſingulier & d'extraordinaire, ſe retient plus aiſément, ſe répand davantage, & fait bientoſt oublier l'autre.



REMARQUES SUR LA VIE D'ANTOINE.

I. ANTOINE, estant encore jeune, commanda un corps de Cavalerie dans l'armée de Gabinius qui faisoit la guerre aux Juifs. 1727. *Plut. p. 916. E.*

Si l'on veut se mettre au fait de cette expédition, il faut consulter Joséphe, & ne pas s'en tenir à Plutarque qui n'en dit qu'un mot, qui ne parle que de la guerre qui fut faite à Aristobule, & qui passe sous silence celle qui avoit esté faite auparavant à Aléxandre fils de ce même Prince, quoyqu'Antoine s'y fût tellement distingué, que Joséphe dit dans un endroit qu'il n'a jamais donné tant de marques de courage, & dans un autre, qu'il effaça tous ceux qui combattoient avec luy. *Joseph. de bello Jud. l. 1. c. 8. p. 974. edit. Oxon. 1720. Antiquit. lib. 14. c. 5. pag. 616. V. n. 3.*

II. Il y a quelquefois des faits qui révoltent d'abord, & que l'on est tenté de rejetter à la premiére vûë, & qui cependant se trouvent vrais, ou du moins vray-semblables, lorsqu'on se donne la peine de les examiner; il y en a un de cette espéce dans la vie d'Antoine: Plutarque dit, que lorsqu'on forma le dessein de la conspiration contre César, on proposa d'y engager Antoine, que tous furent de cet avis, & que Trébonius seul s'y opposa.

Rien ne paroît plus contraire à l'idée que l'on a d'Antoine. Peut-on s'imaginer qu'un homme sans principes & sans mœurs, abîmé de dettes, livré au luxe & à la débauche, attaché par reconnoissance à César, qui l'avoit élevé à la seconde charge de l'Estat, eût pû entrer dans les vûës de ces généreux citoyens? Comment seroit-il possible qu'ils eûssent jetté les yeux sur luy? Plutarque est le seul qui le dise, & Appien, son fidéle copiste, l'a abandonné dans ce fait: cependant, en rapprochant différentes circonstances qui y ont rapport, il devient probable, & M. Secousse croit que ce point d'histoire mérite quelque discussion.

Antoine estoit né avec de l'ambition & un goût dominant

pour le plaiſir, & il n'eſtoit nullement fait pour vivre dans une République, auſſi fut-il des premiers à ſe déclarer pour Céſar; il alla le trouver dans ſon camp, moins ſans doute par attachement pour ſa perſonne, que dans la vûë de pouſſer ſa fortune: il aimoit la tyrannie bien plus que le Tyran. Il fut très-bien reçû de Céſar, qui le connoiſſant pour un homme de cœur & pour un bon Officier, luy confia les emplois les plus importants, & qui ne ceſſa pas même de ſe ſervir de luy, quoyqu'il n'ignorât pas que ſes débordements rendoient ſa domination odieuſe. Il paroît par-là que Céſar n'aimoit ni n'eſtimoit Antoine; Plutarque dit même dans un endroit qu'il le déteſtoit. Il luy donna quelques ſujets de mortification aſſez vifs. Pour le punir des excès de débauches où il s'eſtoit livré à Rome pendant ſon abſence, il luy préféra Lepidus pour eſtre ſon Collégue dans ſon troiſiéme Conſulat.

Plut. v. d'Ant. p. 91 . C. — *Plut. v. d'Ant. pag. 918. F. 919. A.* — *Ibid. 921. A.* — *Ibid. 920. C. D.*

Cicéron nous apprend que Céſar le fit aſſigner pour le payement des biens de Pompée qu'il s'eſtoit fait adjuger. Ces biens furent ſaiſis & mis à l'encan: Antoine en fut extrémement picqué, & s'il en faut croire Cicéron, il envoya un aſſaſſin dans la maiſon de Céſar pour le tuer, & Céſar s'en plaignit dans le Sénat; cependant il donna à Antoine du temps pour payer, mais il ne l'emmena pas avec luy en Eſpagne.

Cic. Philipp. 2. n. 24.

Selon Plutarque, qui cite Antoine même pour garant, ce fut luy qui ne voulut pas ſuivre Céſar en Afrique; parce qu'il eſtoit irrité contre luy de ce qu'il reconnoiſſoit ſi mal les ſervices importants qu'il luy avoit rendus.

Plut. v. d'Ant. 920. C.

Remarquons en paſſant que dans Cicéron il s'agit du voyage d'Eſpagne, & dans Plutarque de celuy d'Afrique.

Quoy qu'il en ſoit, Antoine alla au-devant de Céſar lorſqu'il revint d'Eſpagne: & Cicéron nous apprend qu'il eſtoit de notoriété publique qu'eſtant à Narbonne, il forma avec Trébonius le deſſein de tuer Céſar. Il ne dit pas ce qui les empêcha de l'exécuter, ni ſi Céſar en fut averti; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'Antoine trouva le moyen de rentrer dans ſes bonnes graces, & qu'il fut ſon collégue dans ſon cinquiéme Conſulat; cependant vers le temps de la conſpiration, on ſoupçonnoit

Cic. Philipp. 2. n. 14. — *Plut. v. d'Ant. p. 921. A.* — *Plut. ibid. vie*

Antoine d'avoir de mauvais desseins contre César. Or puisqu'il *de P[illegible] pag.* estoit public à Rome que la liaison de César & d'Antoine n'a- *921. C.* voit d'autre fondement que la politique & le besoin qu'ils avoient l'un de l'autre, & que l'on n'ignoroit pas qu'Antoine avoit voulu attenter deux fois à la vie de César, il n'y a pas lieu de s'étonner que les conjurez ayent pensé à se l'associer : cependant Trébonius eût grande raison de l'empêcher. Il leur dit, si l'on en croit Plutarque, que dans le temps qu'il alla au-devant de César qui *Plut. v. d'Ant.* revenoit d'Espagne, Antoine l'avoit toûjours accompagné dans *p. 921. D.* le voyage, & avoit logé avec luy dans le chemin : il adjoûta, *Dio. l. 47. p. 303.* qu'un jour il avoit touché cette corde tout doucement, & avec la précaution nécessaire, qu'Antoine l'avoit fort bien entendu, mais qu'il avoit fait semblant de ne pas l'entendre. Ce fait est précisément contraire à ce que nous venons de voir dans Cicéron.

Il y a plus d'apparence que Trébonius représenta aux conjurez, qu'à la vérité Antoine pourroit bien se joindre à eux, mais que ce seroit par des motifs bien différents de ceux qui les animoient. Antoine auroit volontiers contribué à la mort de César, mais ç'auroit esté dans l'espérance de remplir sa place, comme Cicéron le luy a reproché, au lieu que les conjurez, *Cic. Philipp.* en tuant le Tyran, vouloient en même-temps abolir la tyrannie. *2. n. 14.*

Rien n'empêche donc de croire le fait rapporté par Plutarque; mais il semble qu'il auroit dû sentir qu'il ne paroîtroit pas vray-semblable, & qu'il estoit nécessaire de l'appuyer par les preuves que l'on vient de rassembler.

III. Dans la page 923. E. on lit, *Munatius Flaccus*, c'est une faute de copiste : il faut restituer *Plancus*, qui se lit page 942. E. c'est le nom que luy donnent les autres auteurs. On *Vell. l. 2. p.* sçait d'ailleurs que *Plancus*, & non *Flaccus*, estoit un surnom de *239. &c.* la famille *Munatia*.

IV. On lit dans Plutarque, que Fulvia estant en route pour *Plut. p. 929.* aller trouver Antoine son mari, mourut à Sicyone. Il adjoûte *D.* tout de suite que cette mort facilita la paix entre Antoine & César, qui luy fit épouser sa sœur Octavie.

Appien a décrit ces évenements avec plus d'estenduë, & sa *App. de bello*

civil. l. 5. pp. 701. B. 703. A. 706. A.

narration ne s'accorde pas avec celle de Plutarque; selon luy; Antoine trouva sa femme à Athénes, il la laissa malade à Sicyone, & vogua vers l'Italie, où il fit le siége de *Brentesium*: ce fut là qu'il apprit sa mort.

Appien n'est guéres plus sûr que Plutarque, qu'il suit ordinairement; M. Secousse croit cependant qu'il faut s'en tenir à ce qu'il dit dans cette occasion, où il a jugé à propos d'abandonner son guide, & où il raconte fort au long & avec beaucoup d'ordre des faits importants que Plutarque a passé sous silence, ou dont il n'a dit qu'un mot.

V. Lorsqu'Octavius César & Antoine eûrent conclu la paix avec Sextus Pompeius fils de Cn. ils se donnérent tous trois à manger l'un après l'autre: il se dit plus d'un bon mot dans cette occasion; & entre ceux qui ont passé jusqu'à nous, il y en a un qui est rapporté différemment par Velleius & par Plutarque; on soupçonne que celuy-cy n'a pas entendu l'auteur latin qu'il copioit.

Plut. v. d'Ant. p. 930. B.

Selon luy, Antoine ayant demandé à Pompée où il les recevroit? Là, luy répondit Pompée, en luy montrant son vaisseau; car c'est la seule maison paternelle qui soit restée à Pompée. C'estoit, adjoûte Plutarque, un reproche qu'il faisoit à Antoine, qui avoit acheté la maison de son pere.

Vell. l. 2. n. 77. V. aussi Dion. l. 48. p. 380. B.

Ce mot dans Velleius est plus vif & plus fin. Pompée, en invitant Octavius & Antoine, leur dit qu'il les recevroit dans ses Carénes, *in Carinis suis*, faisant allusion à l'endroit de Rome que l'on appelloit ainsi, & où estoit bâtie la maison de son pere qu'occupoit Antoine. Il y a apparence que Plutarque n'a pas senti l'équivoque de ce mot *Carinis*, qui signifie un vaisseau, & qui estoit aussi le nom d'un quartier de Rome.

Plut. v. d'Ant. p. 930. F. App. de bello Parth. p. 156. C.

VI. Plutarque nomme *Herodes* & *Pharnapales* ceux qu'Appien appelle *Orodes* & *Phraarte*.

Plut. v. d'Ant. pp. 934. F. 935. A.

VII. Antoine pensa périr avec toute son armée dans la Parthie: selon Plutarque, ce fut un Marde, qui depuis long-temps connoissoit le pays & les mœurs des Parthes, & qui avoit déja marqué son attachement pour les Romains, qui fut le salut de l'armée, en la conduisant par un chemin plus court & plus

commode

commode que celuy qu'elle avoit pris d'abord : il consentit même à estre lié jusqu'à ce que l'armée fût arrivée dans l'Arménie.

Selon Velleius, ce fut un Romain qui avoit esté fait esclave lors de l'expédition de Crassus, qui conservant toûjours de l'amour pour sa patrie, se déroba la nuit pour venir dans le camp des Romains leur indiquer la route qu'ils devoient tenir. Cela est plus vray-semblable. *Vell. l. 2. n. 82.*

VIII. Cléopatre, qui craignoit que la jeunesse, les charmes & le mérite d'Octavie ne luy enlevassent Antoine, ne le perdoit point de vûë; & lorsqu'il partit pour aller faire la guerre à Octavius, elle fit jouer tant de ressorts qu'il négligea les conseils de ses meilleurs amis, & qu'il luy permit de l'accompagner. Munatius Plancus fut un de ceux qui se déclara le plus ouvertement contre elle : elle sçût bien s'en ressentir, & elle le traita avec tant d'indignité, qu'il quitta le parti d'Antoine pour prendre celuy de César; du moins c'est ainsi que s'en est expliqué Plutarque. Velleius donne un autre motif à sa retraite : il dit que son mécontentement venoit des reproches sanglants qu'Antoine luy avoit faits sur ses concussions. *Plut. v. d'Ant. p. 942. F. Vell. l. 2. n. 83.*

Quoyque cela soit beaucoup moins vray-semblable, l'autorité de Velleius doit l'emporter sur celle de Plutarque.

IX. Velleius & Plutarque ne sont nullement d'accord sur le nom des Généraux des deux armées à la bataille d'Actium.

Suivant Plutarque, Antoine & Publicola commandoient l'aîle droite, Célius la gauche, M. Octavius & M. Insteius (l'on croit qu'il faut corriger Justeius) le corps de bataille. César plaça Agrippa à la gauche, & se réserva la droite. Selon Velleius, du costé de César, M. Lurius estoit à l'aîle droite, Aruntius à l'aîle gauche; Agrippa avoit le commandement général de toute la flotte, & César, avec des vaisseaux de réserve, se portoit partout où l'on avoit besoin de secours. Antoine mit Publicola & Sosius à la teste de son armée. *V. d'Ant. pp. 945. F. 946. A.* *Vell. l. 2. n. 85.*

X. Plutarque dit que Cléopatre regna 22. ans. On sçait qu'elle succéda avec son frere aîné à Ptolémée Auletes son pere, & le compte est juste : mais il adjoûte qu'elle gouverna en *Plut. v. d'Ant. p. 955. Hirtius, de bello Africano, p. m. 713.*

συνάρξασα commun plus de 14. ans; il ne dit point avec qui elle partageoit l'autorité souveraine. Dans Zonare, qui employe les mêmes mots que Plutarque, avec quelque légére différence dans l'arrangement, il y a Ἀντωνίῳ συνάρξασα. Je ne sçais, dit M. Secousse, si c'est sur ce fondement que l'interpréte Latin, suivi par M. Dacier, a adjoûté au texte de Plutarque le mot *Antoine :* mais s'il faut admettre cette addition, Plutarque aura péché contre la Chronologie; car il est certain qu'il n'y a que 10. ou 11. ans depuis l'arrivée d'Antoine dans l'Egypte jusqu'à sa mort. Il paroît plus vray-semblable que Plutarque a voulu parler des deux freres de Cléopatre, avec lesquels elle a regné successivement. Elle regna à peu près quatre ans avec l'aîné depuis la mort du pere; car il n'y avoit que quatre mois que son frere l'avoit chassée du thrône, lorsque Pompée se refugia dans l'Egypte.

L. 10. pag. 530. D.

T. 7. p. 432.

Cæsar, de bello civil. l. 3. p. m. 676.

Hirtius de bello Alexand. p. m. 713.

Ce Prince ayant esté tué peu de temps après dans la guerre d'Aléxandrie, César déclara Roy son frere cadet, conjointement avec Cléopatre qu'il luy fit épouser. Il y a dix-sept ans depuis cet évenement jusqu'à la mort de Cléopatre, mais peut-estre que ce Prince mourut dix ans après, & laissa le Royaume en entier à sa sœur. M. Secousse a cherché inutilement la date de la mort de ce Prince.

L'on finira ces remarques, en disant un mot sur une digression qui se trouve dans cette vie. On en rencontre plus d'une dans Plutarque; elles ne sont pas toutes nécessaires, mais il n'y en a point qui paroisse plus mal placée.

Plutarque, p. 948. D.

Après la bataille d'Actium, Antoine revint à Aléxandrie : il se degoûta du séjour de cette ville, & il se retira seul dans une maison qui estoit sur une chaussée avancée dans la mer. Il vouloit, disoit-il, mener la vie de Timon le Misanthrope. Là-dessus Plutarque, sans faire attention à l'impatience que devoient avoir ses lecteurs d'apprendre le sort d'Antoine & de Cléopatre, fait un abrégé de la vie de Timon, & employe une grande page à raconter ses bizarreries & ses bons mots.

M. Secousse, après avoir executé le projet qu'il avoit fait d'entretenir l'Académie sur les huit vies dans lesquelles Plutarque a renfermé l'histoire des derniers temps de la République, y

adjoûte quelques réflexions ſur l'uſage que l'on peut faire de ces remarques.

Il ne s'eſtoit pas propoſé de relever toutes les fautes de Plutarque, l'entrepriſe auroit eſté de trop longue haleine; ſon but principal a eſté de s'arreſter ſur les paſſages qui luy paroîtroient les plus propres à donner une juſte idée du génie de cet auteur, du caractére de ſes ouvrages, de la maniére dont il les a compoſez, & principalement de l'utilité dont ils peuvent eſtre à ceux qui étudient l'hiſtoire.

On peut regarder Plutarque ou comme un hiſtorien, ou comme un auteur moral.

Si on l'enviſage ſous la premiére vûë, il faut convenir qu'il ne s'eſt aſſujetti à aucune des regles de l'art hiſtorique : il néglige entiérement la chronologie : il déplace & tranſpoſe les faits : il ſemble, comme le dit Bayle, qu'il veuille faire un Poëme épique : il allonge ou reſſerre ſa narration ſelon que ſon imagination eſt plus ou moins échauffée : il s'étend ſur des bagatelles, & il ne fait qu'indiquer, ou même il paſſe ſous ſilence des évenements importants : il s'égare dans de longues digreſſions ſur des faits eſtrangers, & quelquefois ſur des matiéres de Phyſique : il s'écarte aſſez ſouvent de la vérité : enfin il ſe contredit luy-même, ſoit que ſa mémoire luy préſente tantôt ce qu'il a lû dans un auteur, & tantôt ce qu'il a trouvé dans un autre; ſoit, comme le luy a reproché Barnes, & Bayle après luy, qu'entre pluſieurs traditions, il adopte non celle qui eſt la mieux fondée, mais celle qui luy convient le mieux pour prouver un fait qu'il a avancé, ou pour appuyer le jugement qu'il a porté.

Bayle, Art. de Cimon, note H. p. 937. col. 2. edit. de 1702.

Bayle, Art. d'Euripide, note O. p. 1203. col. 2.

On ne peut juſtifier les négligences & les fautes de Plutarque, en diſant qu'il ſongeoit moins à compoſer une hiſtoire, qu'à faire le *portrait de l'Ame ;* expreſſion dont il ſe ſert dans la vie de Caton.

P. 770. C.

A la bonne heure, qu'il luy ait eſté permis de choiſir les traits qui caractériſeroient mieux les hommes, de les rapprocher & de les réunir pour donner plus de force & plus de vérité à ſes peintures : mais a-t-il du ſe diſpenſer d'examiner ſcrupuleuſement ſi les traits qu'il copioit, eſtoient véritablement les traits de ceux

qu'il vouloit peindre? A-t-il toûjours ſuivi fidélement ſes modéles, & ne luy eſt-il pas quelquefois arrivé de donner des tableaux d'imagination pour des portraits reſſemblants? Que deviennent les réflexions dont il les accompagne, quelque judicieuſes qu'elles puiſſent eſtre, ſi les faits qui leur ſervent de fondement ne ſont pas véritables?

Il ne faut pas même s'imaginer que Plutarque ait toûjours eû devant les yeux le but qu'il s'eſtoit propoſé, & qu'il n'ait penſé qu'à faire le *portrait de l'Ame*. Il s'en faut bien que tout ce qu'il dit, ne ſe rapporte toûjours à ce point de vûë. Il eſt vray que pour l'ordinaire il ſaiſit parfaitement bien les caractéres, & il les met dans tout leur jour; mais, quoy qu'il ait pû dire, beaucoup plus ſouvent hiſtorien que Peintre, il rend compte de tout ce qui ſe préſente à luy : il s'arreſte même quelquefois ſur des actions indifférentes, & il ne dit qu'un mot, ou il ſupprime des faits qui lui auroient fourni d'amples matiéres de réflexions. Il faudroit donc avouer que Plutarque eſt un guide peu ſûr pour l'hiſtoire : on doit toûjours craindre de s'égarer en le ſuivant; avec luy, il faut toûjours eſtre ſur ſes gardes, le comparer continuellement avec les autres Ecrivains, & n'adopter ce qu'il écrit qu'après une ſévére critique.

Mais, ſi ce n'eſt pas dans Plutarque qu'il faut étudier l'hiſtoire, convenons qu'il n'y a point d'auteur qui apprenne mieux que luy, la véritable maniére de l'étudier dans les autres.

Ce n'eſt pas connoître toute l'utilité de l'hiſtoire, que de la borner à la recherche des faits : elle ſe propoſe une fin plus noble & plus relevée : c'eſt l'homme qu'il faut y chercher pour l'étudier, & pour faire ſur ſon eſtat & ſur ſes devoirs de profondes réflexions, que l'on doit s'appliquer par un utile retour ſur ſoy-même pour en tirer des regles de conduite, & les principes de la politique & de la morale.

C'eſt principalement dans cette vûë que Plutarque a compoſé ſes ouvrages : c'eſt ce qui fait leur caractére diſtinctif & leur principal mérite. Ses Livres ſont un thréſor inépuiſable de ſentences & de maximes vrayes, judicieuſes, puiſées dans le pur bon ſens, & d'un très-grand uſage. Qui a mieux connu que luy

le cœur de l'homme? Il le pénétre, il y porte le flambeau, il en développe les replis les plus cachez, il le montre à nud. Il est pour luy une source féconde de réflexions qu'il rapporte toûjours à la pratique, & qui tendent toutes au bien de la société. Chez luy, tout respire l'amour de la patrie, l'honneur & la probité. Quel amour n'inspire-t-il pas pour la vertu? Quelle horreur ne donne-t-il pas du vice? En le lisant, l'esprit prend insensiblement le goût & l'habitude de réfléchir & de méditer; & l'on s'accoûtume à tirer de l'histoire la véritable utilité que l'on doit y chercher. Il y a peu d'auteurs dont on doive tant recommender la lecture, pourvû qu'elle soit faite avec précaution par rapport aux faits historiques; & après Polybe, M. Secousse n'en a pas trouvé qui luy ait paru plus propre à former le jugement.

EXAMEN CRITIQUE
De quelques corrections d'Auteurs Grecs & Latins.

PREMIER ARTICLE.

QUOYQU'ON ait de très-grandes obligations aux sçavants du XV. & du XVIe siecles, qui dans le renouvellement des Lettres travaillérent si utilement à fixer, par la conférence des Manuscrits, la véritable leçon des livres qu'ils firent imprimer, & qu'on doive estre extrémement circonspect & retenu quand il s'agit d'y changer quelque chose dans le texte, cependant M. l'Abbé Sallier a cru devoir examiner quelques-uns des changements que firent ces grands hommes. 1728.

1.° Le premier est tiré du 2.e livre de la Nature des Dieux. Voicy le passage rapporté suivant l'édition que M. Davies a publiée en Angleterre, & que M. d'Olivet a fait réimprimer à Paris à la suite de sa traduction de cet ouvrage de Cicéron: *An. 1721.* *Scitè enim Chrysippus... cætera omnia aliorum causâ esse generata, animantes autem hominum, ut equum vehendi causâ, arandi bovem, venandi & custodiendi canem; ipse autem homo ortus est*

ad mundum contemplandum & mirandum. Toutes ces choses, excepté l'univers, sont faites l'une pour l'autre : les fruits de la terre pour les animaux, les brutes pour l'homme, le cheval pour voiturer, le bœuf pour labourer, le chien pour la chasse & pour la garde; mais l'homme pour contempler & admirer l'univers, *ad mundum contemplandum & mirandum*. Les plus anciennes éditions de Cicéron, aussi-bien que la derniére qui a esté publiée, portent *ad mundum contemplandum & imitandum*. Il semble qu'il estoit très-naturel de conserver cette leçon qu'on avoit trouvée dans les manuscrits, & qui estoit consacrée par les premiéres éditions, où l'on a porté jusqu'au scrupule le soin de représenter fidélement ces mêmes manuscrits; du moins falloit-il auparavant approfondir davantage la pensée du Philosophe qui s'explique; avec cette précaution, il y a apparence qu'on n'auroit pas suivi si aveuglément la demangeaison de changer le texte de l'auteur; on y auroit laissé subsister une pensée très conforme aux principes de celuy qui parle.

Plusieurs des anciens Philosophes reconnoissoient que dans l'univers, il y avoit autre chose que de la matiére. Entre ceux qui en attribuoient l'arrangement à l'intelligence, quelques-uns plus curieux & plus attentifs, avoient observé l'adresse de la nature dans ses productions, & l'exactitude des proportions qui se trouvent entre les moyens & les fins, soit générales, soit particuliéres. La connoissance des causes finales estoit l'objet & le fruit de leurs études. L'ancienne Académie nourrit ses éleves dans ces sortes de spéculations, qui furent recueillies & portées plus loin par les Philosophes du Portique. Chrysippe en avoit adopté les sentiments. Lors donc qu'il assûre que l'homme est né pour contempler & pour imiter l'univers, son intention est de faire connoistre la destination particuliére de l'homme; & en cela il s'accorde parfaitement avec l'esprit de la secte qu'il avoit embrassée : *Ipse autem homo ortus est ad mundum contemplandum & imitandum*. Substituez *mirandum* au terme *imitandum*, ce changement énervera entiérement la pensée du Philosophe.

Caton le Censeur, qui estoit parmi les Romains, ce que Chrysippe avoit esté chez les Grecs, l'appui & le soutien du

Portique, parle dans le livre de la Vieillesse d'une maniére à faire bien sentir que par ce même changement on ne corrige pas, mais que l'on corrompt un texte qui est très-pur & très-exact. « Je crois, dit-il, que les Dieux immortels ont répandu les ames dans nos corps, afin qu'il y eût sur la terre des spectateurs, qui, considérant l'ordre des choses céléstes, pûssent l'imiter par la régularité constante de leur vie. Ce n'est point par la réflexion seule & par l'examen que je suis entré dans cette pensée, j'avois déja pour moy l'autorité des plus grands & des plus graves Philosophes. » *Credo Deos immortales sparsisse animos in corpora humana, ut essent qui terras tuerentur, quique cælestium ordinem contemplantes, imitarentur eum vitæ modo atque constantiâ. Nec me solum ratio ac disputatio impulit ut ita crederem, sed nobilitas etiam summorum Philosophorum & autoritas.*

Les Philosophes, dont le suffrage avoit pû toucher Caton, estoient Pythagore, ses Sectateurs & Platon : voicy comme le dernier fait parler Timée dans son Dialogue. « Disons que Dieu nous a donné la faculté de voir, afin que nous puissions regarder les révolutions qui se font dans le Ciel, & nous servir de cet exemple pour donner à l'ordre de nos pensées la même régularité, & afin que par cette connoissance, acquérant de la justesse dans nos raisonnements, nous imitions les mouvements réguliers de la Divinité, en fixant l'inégalité & les égarements qui se remarquent dans les nostres. » P. 47. edit. Steph.

Ces mouvements réguliers de Dieu *τὰς τοῦ Θεοῦ [περιφορὰς] πάντως ἀπλανεῖς οὔσας*, dont parle Timée, ne sont autre chose que les mouvements de l'univers à qui ces Philosophes attribuoient la Divinité : ils establissoient que la ressemblance avec ce Dieu la plus parfaite qu'on pût acquérir, estoit la fin la plus noble de la Philosophie; tout homme devoit désirer de luy estre semblable autant qu'il le pouvoit, & par consequent s'en rendre l'imitateur; telle est l'Ὁμοίωσις, si souvent proposée à l'homme dans les écrits des Stoïciens. Il est donc évident que Chrysippe en rapportoit simplement une maxime, quand il assûroit que l'homme estoit né pour contempler & pour imiter l'univers. *Homo autem ortus est ad mundum contemplandum & imitandum;*

ainſi changer *imitandum* en *mirandum*, c'eſt affoiblir le diſcours de Chryſippe, s'écarter de ſa penſée, & altérer un texte très-pur pour le ſeul plaiſir de la nouveauté.

2.° Gruter, à qui d'ailleurs on eſt ſi redevable pour les ouvrages utiles dont il a enrichi la République des Lettres, s'eſt quelquefois laiſſé emporter par cet amour de la nouveauté; il ne conſultoit pas toûjours aſſez l'eſprit ou le ſtyle de l'auteur dont il examinoit les écrits : nous en avons entre autres un exemple au commencement du Dialogue de Cicéron, qu'on appelle le *Lucullus*. *Magnum ingenium Lucii Luculli,* dit Cicéron, *magnumque optimarum artium ſtudium, tum omnis liberalis & digna homine nobili ab eo percepta doctrina : quibus temporibus florere in foro maxime potuit, caruit omnino rebus urbanis.* C'eſt-à-dire, que Lucullus avec le grand génie que la nature luy avoit accordé, avec ſon amour pour les beaux arts, avec toutes les connoiſſances qu'il avoit acquiſes, & qui conviennent ſi bien à un homme d'une naiſſance illuſtre; Lucullus s'eſt tenu éloigné du maniement des affaires civiles dans le temps où il a pû briller avec le plus d'éclat dans le Barreau.

Gruter, au lieu de *caruit omnino rebus urbanis*, a mis *caruit omnino rebus humanis;* & cette leçon a eſté adoptée & inſérée dans le texte de la derniére édition de Cicéron que M. Verburge a donnée. Voicy les raiſons de Gruter. *Je n'ay pû,* dit-il, *envier plus long-temps à nos ſçavants la véritable leçon de Cicéron, que j'ay trouvée en pluſieurs manuſcrits.* Les imprimez portent *rebus urbanis,* ce qui eſt une grande ſottiſe, *prorsùs ſtolidè,* quelque interprétation que nous puiſſions donner à ces paroles.

Cette expreſſion, *Lucullus caruit omnino rebus humanis,* peut s'expliquer de deux maniéres, dont l'une ſeroit, *Lucullus mourut :* or, Cicéron ne peut pas avoir voulu le faire entendre, comme il paroît, & par la nature de ſon diſcours, & par la ſuite de l'hiſtoire qu'il fait de la vie de Lucullus; l'autre ſignification ſeroit, que Lucullus n'avoit pris aucune part aux affaires de la vie humaine, ce qui ne s'accorderoit pas plus avec la vérité des choſes, puiſqu'il paſſa toute ſa jeuneſſe dans l'exercice du Barreau

Barreau comme le marque Cicéron, *adolescentiam in forensi opera consumpserat.*

La véritable leçon est donc *Lucullus caruit omnino rebus urbanis;* car c'est la seule qui soit susceptible d'une interprétation recevable. Cicéron ne veut au commencement de ce Dialogue que justifier le titre qu'il luy donne, en le mettant sous le nom de Lucullus. Il y avoit à Rome des critiques qui trouvoient indécent l'usage d'introduire pour interlocuteurs, dans les ouvrages philosophiques, des hommes graves & distinguez par les grandes dignitez : quelques-uns de ces critiques reprochoient aussi à Cicéron, qu'il attribuoit à ses personnages des connoissances qu'ils n'avoient jamais eûes; le public même ne sembloit pas avoir une grande opinion du sçavoir philosophique de Lucullus. La vie molle & voluptueuse qu'il mena jusqu'à la mort, avoit pû faire croire que les maximes d'une Philosophie douce & commode avoient esté de son goût, beaucoup plus que les spéculations séches & subtiles de l'ancienne Académie. Cicéron veut donc faire comprendre d'un costé, que Lucullus par la grandeur de son génie, & par ses soins à le cultiver, fit de grands progrès tandis qu'il parut au Barreau, n'estant en aucune façon distrait par le gouvernement des affaires publiques de Rome dont il ne se mêla point; de l'autre, que les voyages de Lucullus, & les commandements dont il fut décoré dans la suite, bien loin de luy estre des obstacles pour devenir habile, luy procurérent ou un loisir, ou des secours dont il sçût bien profiter. On ose soûtenir que tel est le sens de ce discours préliminaire de Cicéron, & en particulier de cette expression *caruit omnino rebus urbanis.*

Il reste à faire voir que cette expression est du style de Cicéron, & conforme à sa maniére de parler; la preuve s'en tire du premier Livre des Offices, où opposant les affaires civiles de la République aux militaires, il dit, *cum plerique arbitrentur res* n. 21.
bellicas majores esse quàm urbanas ... multæ res exstiterunt urbanæ n. 24.
majores, clarioresque quàm bellicæ .... sunt qui urbanis rebus bellicas anteponant. De nouveaux exemples qu'il seroit aisé de produire de cette expression, ne montreroient pas mieux que par *Res urbanæ*, on doit entendre l'administration des affaires

de l'intérieur de Rome, & qu'il faut bien distinguer de celles qui avoient pour leur théatre les Provinces de l'Empire, ou des pays qu'il falloit conquérir.

Gruter ne devoit donc pas abandonner la leçon des Manuscrits & de la belle édition de Victorius, pour faire passer un mot qui altére si visiblement le texte de l'auteur.

Si Gruter est inexcusable d'avoir ainsi préféré, sans un plus long examen, de nouvelles leçons aux anciennes, quoyque les nouvelles fussent en apparence soûtenuës de quelque autorité; beaucoup moins doit-on faire grace à des changements que le caprice seul produit, & où le critique moderne, s'érigeant en juge, semble vouloir prescrire à l'auteur ancien le choix ou l'arrangement des mots. L'Editeur Anglois d'Horace n'a pas craint de jouer plus d'une fois ce personnage; ainsi dans la troisiéme Ode d'Horace, il a effacé le mot *siccis,* pour mettre à la place celuy de *rectis : Quem mortis timuit gradum, qui rectis oculis monstra natantia, qui vidit mare turgidum!* Horace; dit l'éditeur, n'a certainement pas voulu relever le courage d'un homme qui brave les dangers de la mer, par cette circonstance qu'un tel homme voit sans verser des larmes, & le courroux de la mer agitée, & les monstres qu'elle porte dans son sein : une femmelette est capable d'une pareille fermeté; l'effroy supprime les larmes, & n'en fait point répandre. Il est donc évident, continuë-t-il, qu'Horace a employé, ou du moins qu'il a dû employer *rectis oculis*, au lieu de *siccis :* le changement n'est pas forcé.

Si cette correction est inutile, il faut la rejetter, & elle est inutile, si l'expression *siccis oculis*, rend exactement ce qu'on entend par *rectis oculis ;* or, c'est ce qu'on croit pouvoir soûtenir. Nostre expression Françoise *(regarder d'un œil sec)* signifie à la vérité regarder quelque chose sans s'attendrir & sans pleurer, mais elle sert aussi à marquer en nous cette fermeté d'ame qui resiste aux plus grandes épreuves : ainsi les termes *(regarder d'un œil sec)* se prennent tantost dans un sens étroit, & tantost dans un sens plus étendu; la Langue Grecque en usoit de même. Eschyle, dans la Tragédie des Sept devant Thébes, fait dire à

Etéocle que les imprécations de ſon pere Oedipe luy ſont préſentes, & qu'il les enviſage d'un œil ſec, ξηροῖς ἀκλαύστοις ὄμμασι προσιζάνει. Le ſentiment de haine qui animoit Etéocle contre Polynice, ne luy permettoit pas de répandre des larmes, on en convient; mais ce ſeroit demeurer bien au-deſſous de la penſée d'un Poëte auſſi hardi & auſſi énergique que l'eſt Eſchyle, que d'expliquer ainſi ces paroles, ſans ſe former l'idée qu'il veut donner d'un caractére inflexible comme celuy d'Etéocle. C'eſt dans ce ſens que l'a entendu le Scholiaſte, qui explique ξηροῖς ὄμμασι par ἀναλγήτοις. Euſtathe a employé l'expreſſion ξηρὸν καὶ ἀμεταποίητον, comme ſi le ſecond terme eſtoit quelquefois l'explication du premier. Plutarque voulant faire comprendre qu'une ame eſt exempte de toutes les ſouillûres qu'elle peut contracter par ſon union avec le corps, l'appelle ψυχὴν ξηράν; c'eſt-là une acception plus étenduë, comme on le voit, du mot ξηρά. On ne peut diſconvenir que les Ecrivains Latins ne ſe ſoient aſſez ſouvent ſervi du mot *ſiccus* dans un ſens figuré & plus étendu, par conſéquent Horace a pû l'employer pour ſignifier le regard intrépide de celuy qui ſe trouve au milieu des dangers d'une mer irritée. On aime mieux enfin hazarder cette explication que de changer, avec la licence que ſe donne l'Editeur Anglois, les expreſſions des anciens auteurs, lorſqu'il n'a aucune autorité à alléguer pour ſoûtenir ſa nouvelle penſée.

v. 702.

Odyſſ. v. 818.

Mais ce n'eſt pas ſeulement le mépris des manuſcrits & des anciennes éditions, que l'on peut reprocher à cet Editeur dans les changements qu'il a inſérez dans le texte d'Horace, il y en a par leſquels il efface & détruit abſolument l'image que le Poëte préſentoit à l'eſprit du lecteur. Dans l'Ode 13.e du ſecond Livre, Horace paſſe tout d'un coup à une épiſode agréable, & bien capable d'enrichir ſon ſujet : il fait enviſager dans cet endroit Sappho & Alcée qui chantent dans les enfers leurs peines & leurs malheurs; les Ombres ravies d'admiration, les écoutent avec un ſilence plein de religion; mais, lorſqu'Alcée éleve ſa voix pour parler de combats, de ſéditions & de tyrans déthrônez, alors une foule d'Ombres vulgaires accourent, ſe preſſent, &

l'écoutent avidement. *Densum humeris bibit aure vulgus.* Ces mots forment un tableau qui met sous les yeux une multitude de gens qui se serrent, & qui s'entassent en quelque façon les uns sur les autres pour voir & pour entendre. Ostez du vers le mot *humeris*, & mettez à la place *densum avida bibit aure vulgus*, vous détruisez toute l'expression du tableau. Il ne faut qu'en appeller aux Peintres qui voudroient l'exécuter, qu'on leur demande quelle autre disposition ils donneroient aux figures, comment ils feroient mieux concevoir & la beauté du chant qu'on écoute, & les sentiments qu'elle imprime dans l'ame des auditeurs. D'ailleurs, l'expression du Poëte est autorisée par l'usage, & l'ancien Commentateur en donne des exemples.

II. ARTICLE.

Lorsqu'on n'a pour objet de ses travaux que la recherche de la vérité, on n'a pas de peine à avouer qu'on peut s'estre trompé. M. l'Abbé Sallier avoit proposé, il y a quelques années à la Compagnie, des remarques sur différents auteurs Grecs; il crut avoir rencontré heureusement sur un passage de l'Electre d'Euripide, où, après le massacre d'Egisthe & de Clytemnestre, Electre & son frere Oreste, revenus de leur fureur, gémissent sur le malheur où ils sont tombez. « Nostre estat est bien déplorable,
» dit Electre; c'est à moy qu'il faut s'en prendre, car j'ay poursuivi
» ardemment la mort de ma mere malgré tout ce qui s'y oppo-
» soit, nul obstacle n'a pû m'arrester, διὰ πυρὸς ἔμολον ἀτάλαινα μητρὶ τᾶδε. Cette expression διὰ πυρὸς μολεῖν est usitée pour marquer la violence d'une résolution, quel qu'en soit l'objet, quand nulle difficulté ne peut en détourner. Cicéron l'a employée dans le second Livre des Tusculanes: *Quænam est flamma*, dit-il, *per quam non cucurrerint ii qui hæc punctis singulis colligebant*. C'estoit donc mal-à-propos, avouë M. l'Abbé Sallier, qu'il vouloit lire en un seul mot διάπυρος, comme si Electre avoit voulu exprimer par cette épithéte sa haine implacable contre sa mere.

Un changement qu'il croit encore inutile & mal fondé, est celuy que le même critique Anglois, dont il avoit parlé, a proposé

de faire dans un endroit de Plutarque sur la superstition. Voicy le passage : *Soit qu'un phantôme t'apparoisse en songe, ou qu'Hécate, cette Déesse infernale, vienne avec sa suite terrible te remplir d'horreur & d'effroy, consulte aussi-tost une vieille magicienne ; plonge-toy dans la mer, & passe ensuite toute la journée assis par terre. Qui peut s'empêcher de s'écrier ! O Grecs ! que vostre superstition vous a fait inventer contre vous-mêmes de traitements barbares ! Vous vous roulez dans la fange, vous vous souillez d'ordures, vous observez le sabbath, vous vous prosternez honteusement contre terre ; en un mot, vous vous soûmettez aux pratiques les plus estrangéres & les plus ridicules :* ὦ βάρβαρα ἐξευρόντες Ἕλληνες κακὰ τῇ δεισιδαιμονίᾳ, πηλώσεις, καταβορβορώσεις, σαββατισμούς. Le critique Anglois assûre qu'il faut corriger σαββατισμοὺς, & lire βαπτισμούς ; mais, comme les βαπτισμοὶ estoient de simples purifications, dont les Grecs usoient ordinairement, il n'est pas à présumer que Plutarque ait mis, comme il fait, au nombre des cérémonies estrangéres & barbares, une pratique aussi commune que les βαπτισμοί. Il reproche aux superstitieux qu'il n'y avoit pas de culte extraordinaire qu'ils ne voulussent bien embrasser, de quelque costé qu'il leur vinst. Les σαββατισμοὶ estoient de ce genre, l'observation du sabbath estoit pour le superstitieux une dévotion toûjours accompagnée de tristesse & de crainte, les expressions de Juvénal & de Perse le font entendre formellement. Le terme σαββατισμὸς estoit, dans le temps que Plutarque écrivoit, aussi usité parmi les Grecs, que le mot *sabbatha* l'avoit esté pour les Ecrivains de Rome dans le siécle d'Auguste. Le changement dont il s'agit, ne doit donc pas estre admis, & il faut conserver l'ancienne leçon.

Ensuite M. l'Abbé Sallier proposa à l'Académie quelques vers d'Euripide, où il croit qu'il seroit besoin de changer deux ou trois mots ; ce changement ne paroîtra point forcé, puisqu'il prouve par Euripide même qu'il faut se défier de la leçon qu'il croit devoir estre réformée. Il suffira de citer deux endroits du Poëte, où la même pensée est mise en œuvre ; la comparaison seule décidera ensuite pour le choix des termes,

l'un est à la page 477. des fragments d'Euripide recueillis par Barnès, l'autre est dans l'Electre v. 1097. Celuy-là est insensé, dit le Poëte, qui, séduit par l'amour des richesses, ou frappé de l'éclat de la naissance, choisit par ces vûës une femme sans vertu. Un mariage médiocre, mais où vous trouvez de la sagesse, est préférable au plus riche parti qui en est dépourvû; *μικρὰ γὰρ μεγαλων ἀμείνω σώφρονα ἐν δόμοις λέχη*. Ce dernier vers est, ce semble, moins correct, si on lit ainsi, *μικρὰ γὰρ μεγάλων ἀμείνω σώφρονι ἐν δόμοις ἔχειν*.

EXPLICATION ET CORRECTION
d'un passage de la Poëtique d'Aristote.

1728. LE passage dont il s'agit est vers la fin du chapitre 7.e & si on ne le considére qu'en luy-même, il paroistra sans doute de peu d'importance; mais on en jugera peut-estre autrement, si l'on fait attention à l'excellence de l'ouvrage dont il est tiré, qui pour cette raison mérite bien qu'on travaille à l'éclaircir pour l'entendre parfaitement. M. l'Abbé Vatry, qui en a proposé la correction à l'Académie, prétend qu'il faut estre bien au fait de la doctrine générale d'Aristote sur la Poëtique, comparer plusieurs autres endroits du même ouvrage, & admettre plusieurs distinctions assez subtiles à la vérité, mais nécessaires: Voicy le texte d'Aristote.

V. le chap. 6. vers la fin. Le chap. 9. vers la fin. Le commencement du ch. 14. La fin du ch. 15. & le commencement du ch. 17.

Τοῦ δὲ μήκους ὅρος πρὸς μὲν τοὺς ἀγῶνας καὶ τὴν αἴσθησιν, οὐ τῆς τέχνης ἐστίν· εἰ γὰρ ἔδει ἑκατὸν τραγῳδίας ἀγωνίζεσθαι, πρὸς κλεψύδρας ἂν ἠγωνίζοιτο, ὥσπερ ποτὲ καὶ ἄλλοτε φασίν· ὁ δὲ κατ' αὐτὴν τὴν φύσιν τοῦ πράγματος ὅρος, ἀεὶ μὲν ὁ μείζων, μέχρι τοῦ σύνδηλος εἶναι, καλλίων ἐστὶ κατὰ τὸ μέγεθος.

M. l'Abbé Vatry le traduit ainsi à la lettre & sans rien changer. Quant à la longueur de la Tragédie, pour ce qui regarde les représentations, en tant qu'elles sont des combats des Poëtes ou des Acteurs entre eux, & par rapport aux spectateurs, ce n'est point à l'art poëtique à la déterminer; car s'il falloit jouer

cent Tragédies en un jour, il ne faudroit que les meſurer à la Clepſydre, comme on l'a pratiqué autrefois, à ce que l'on dit; mais ſi l'on conſidére la Tragédie ſuivant ſa nature, plus une piéce aura d'eſtenduë, plus elle ſera belle, pourvû qu'elle ne croiſſe que juſqu'à ce que le ſujet puiſſe eſtre vû tout enſemble, &c.

Le but d'Ariſtote, comme l'on voit, eſt de déterminer icy quelle doit eſtre la longueur de la Tragédie; pour cela, il diſtingue & dit, la longueur de la Tragédie priſe dans un certain ſens, ne regarde point l'art du Poëte: la longueur de la Tragédie priſe dans un autre ſens, doit eſtre déterminée de cette ſorte, &c. Il n'y a point de difficulté pour cette derniére partie de la diſtinction, il s'agit ſeulement d'expliquer le premier membre qui eſt renfermé dans ces mots, τοῦ δὲ μήκους ὅρος πρὸς μὲν τοὺς ἀγῶνας καὶ τὴν αἴσθησιν οὐ τῆς τέχνης ἐστὶν, &c.

Quant à la longueur de la Tragédie, pour ce qui regarde les repréſentations, en tant qu'elles ſont des combats des Poëtes ou des Acteurs entre eux, & par rapport aux ſpectateurs, ce n'eſt point à l'art poëtique à la déterminer.

Ce qui fait croire que ce paſſage auroit beſoin d'eſtre corrigé, c'eſt qu'Ariſtote a bien pû dire que la longueur de la Tragédie, pour ce qui regarde les repréſentations en tant qu'elles ſont des combats des Poëtes ou des Acteurs entre eux, n'eſtoit point du reſſort de l'art Poëtique; mais il n'a pû dire la même choſe de la Tragédie conſidérée par rapport à la repréſentation ſimple & aux ſpectateurs: car, ſelon Ariſtote même, la Tragédie par ſa nature eſt deſtinée à tomber ſous le ſens de la vûë & de l'ouie des ſpectateurs, & à eſtre repréſentée; & le Poëte, en la compoſant, doit toûjours avoir en vûë la repréſentation & le ſpectateur; & ſi Ariſtote dit le contraire, non-ſeulement il dit une choſe très-fauſſe, mais il ſe contredit luy-même, comme l'a fort bien remarqué Caſtelvetro: *Hora non pare ch'Ariſtotele dica vero, che il termine della grandezza della favola, che cade ſotto i ſenſi del corpo, & ſi può domandare favola di fuori, non ſottogiaccia all'arte di comporre la favola & la Tragedia, & pare che contradica a ſe ſteſſo, &c.*

Cette contrariété d'Ariſtote avec luy-même, a fait ſoupçonner à M. l'Abbé Vatry, qu'au lieu de οὐ τῆς τέχνης ἐστιν, il auroit bien pû avoir écrit οὐ τῆς αὐτῆς τέχνης ἐστίν. Suivant cette correction, Ariſtote diroit une choſe très-vraye, & s'accorderoit parfaitement avec luy-même.

On ne peut, diroit-il, déterminer par le même art la longueur de la Tragédie, & pour ce qui regarde les repréſentations en tant qu'elles ſont des combats des Poëtes ou des Acteurs entre eux, & par rapport aux ſpectateurs; car s'il falloit jouer cent Tragédies en un jour, il ne faudroit que les meſurer à la Clepſydre, comme on l'a pratiqué quelquefois à ce que l'on dit; mais ſi l'on conſidére la Tragédie ſuivant ſa nature, *(& par ſa nature elle eſt deſtinée à eſtre repréſentée & à tomber ſous les ſens du ſpectateur)* plus une piéce aura d'eſtenduë, plus elle ſera belle, pourvû qu'elle ne croiſſe que juſqu'à ce que le ſujet puiſſe eſtre vû tout enſemble.

Le mot *Repréſentation* peut eſtre pris en deux ſens très-différents; il peut ſe prendre, ou pour la ſimple repréſentation de la Tragédie, ou bien pour cette même action conſidérée comme un combat de Poëtes contre Poëtes, ou d'Acteurs contre Acteurs. Caſtelvetro exprime ainſi cette diſtinction: *Simplice recitamento in altri reſpettivo recitamento in atto à prova & in contraſto.*

Il a paru à l'auteur de ces Réflexions, qu'on devoit entendre le mot ἀγῶνας des combats des Poëtes ou des Acteurs, non pas qu'il croye qu'il ne ſe puiſſe abſolument prendre pour la ſimple repréſentation; car, quoyque ce mot ſemble toûjours emporter avec luy diſpute & concurrence entre pluſieurs rivaux, il peut quelquefois ne ſignifier que l'action, ou même quelque circonſtance de l'action dans laquelle on concourt, comme lorſque l'on appelle les jeux ſolemnels de la Grece ἀγῶνας, on ne prenoit quelquefois ce mot que pour ſignifier le peuple nombreux qui ſe raſſembloit alors, ſans faire une attention expreſſe aux différents combats qui leur faiſoient donner ce nom. Ce qui l'a déterminé à donner à ce mot le ſens qu'il luy donne, c'eſt ſur-tout ce qu'a adjoûté Ariſtote,

que

que s'il falloit jouer cent Tragédies en un jour, il faudroit meſurer le temps de chacune à la Clepſydre. On ne voit pas quel rapport ces paroles pourroient avoir à la repréſentation ſimple, & à quel propos, s'il ne s'agiſſoit que de repréſenter quelques Tragédies, il pourroit y avoir néceſſité d'en repréſenter un certain nombre: au lieu que les mêmes paroles ont un rapport très-naturel à la repréſentation conſidérée comme diſpute des Poëtes ou des Acteurs entre eux, pour laquelle on auroit fait de certaines loix, comme par exemple, qu'un certain nombre de piéces concourroient, & qu'elles ſeroient repréſentées en un même jour; car en ce cas Ariſtote devroit dire ce qu'il dit effectivement: *Cela ne regarde point mon art,* & pour déterminer quelle doit eſtre la longueur de la Tragédie priſe dans ce ſens, il ne faut que voir quelle eſt la durée du jour, & la faire quadrer par le moyen de la Clepſydre au nombre de piéces que l'on aura à jouer.

Caſtelvetro, touché de cette raiſon, & voulant entendre par ἀγῶνας les repréſentations ſimples, prétend qu'au lieu de ἑκατὸν il faut lire ἕνεκα.

Ariſtote diſtingue pluſieurs arts très-différents qui concourent à la repréſentation d'une Tragédie; l'art du Poëte qui la compoſe, l'art de l'Acteur qui la jouë, l'art du Machiniſte, du Peintre, de ceux qui font les habits, les maſques, &c. La déclamation & l'appareil du Théatre, ſuivant le Philoſophe, ne regardent point l'art du Poëte; néantmoins tous ces différents arts ſe réuniſſent pour produire le même effet, c'eſt-à-dire pour le plaiſir du ſpectateur, c'eſt là leur unique but, c'eſt à quoy ils tendent tous eſſentiellement. Ariſtote n'a donc pû dire que la longueur de la Tragédie conſidérée par rapport au ſpectateur, ne regarde point l'art du Poëte, & on ne voit pas qu'il ſoit poſſible de l'accorder avec le bon ſens & avec luy-même, ſans changer quelque choſe à ſon texte; à moins que l'on n'entendît πρὸς αἴσθησιν de l'appareil du Théatre & de la déclamation, qui ſont les deux moyens par leſquels la Tragédie frappe les ſens des ſpectateurs. On avouë qu'alors Ariſtote ne feroit que répéter icy ce qu'il dit en pluſieurs autres endroits; c'eſt à

ſçavoir, que l'art du Poëte n'a preſque rien de commun avec celuy de l'Acteur, du Peintre, du Machiniſte, &c. On avouë encore que ce paſſage, obſcur juſques à préſent, ſeroit éclairci ſans qu'il fût beſoin de correction; mais ce qui empèche M. Vatry de ſe rendre à cette derniére explication, c'eſt que toutes les fois qu'Ariſtote a occaſion de parler, ou de l'appareil du Théatre ou de la déclamation, il ſe ſert toûjours des mèmes termes, des termes propres à ces différents arts, & que jamais il n'employe αἴσθησις que pour exprimer l'effet que produit la Tragédie ſur le ſpectateur; or il ne peut pas dire de cette impreſſion de la Tragédie ſur le ſpectateur, qu'elle ne regarde point le Poëte, puiſqu'il recommende luy-mème au Poëte de n'offrir rien aux ſens de ſes ſpectateurs qui ne ſoit conforme à la raiſon.

Quoyqu'αἴσθησις ſignifie au propre le ſens corporel, il ſe prend encore plus ſouvent au figuré, & s'entend ordinairement du ſentiment de l'ame & de l'action d'appercevoir & de comprendre. Si on le prend dans cette derniére ſignification, la correction propoſée paroît néceſſaire; & ſi l'on veut l'entendre du ſens corporel, la mème correction conviendra fort icy, puiſque le Poëte, en compoſant la Tragédie, doit bien prendre garde qu'elle ne ſoit trop longue, qu'elle ne laſſe les ſens du ſpectateur, & qu'elle ne le fatigue.



CORRECTION D'UN PASSAGE D'EURIPIDE.

LE changement que M. Hardion se propose de faire dans le vers 1418. de l'Iphigénie en Aulide, n'est pas considérable : il ne s'agit que de mettre une lettre simple en la place d'une aspirée ; & pour en prouver la nécessité, il rappelle en peu de mots ce qui précéde le vers dans lequel il propose ce petit changement. 1727.

Iphigénie s'explique en présence de Clytemnestre & d'Achille, sur la résolution qu'elle a prise de s'immoler volontairement pour le salut de la Grece. Elle envisage toute la gloire qui suivra sa mort. « Tant de braves guerriers, dit-elle, ont pris les armes, « & vont traverser les mers pour venger l'injure faite à la Grece. « Ils vont fondre sur l'ennemi, & affronter mille morts ; & moy « qui n'ay qu'une vie à donner, voudrois-je en la refusant, leur « faire perdre leur vengeance ? Que pourrois-je alléguer contre « les reproches que je mériterois ? D'ailleurs, il ne convient pas « qu'Achille s'arme contre tous les Grecs, & s'expose à périr pour « sauver une femme : la vie d'un seul homme est préférable à celle « d'un grand nombre de femmes ; ainsi je donne ma vie à toute « la Grece. Sacrifiez-moy, renversez Troye ; ce sont-là les monuments que je veux laisser après moy. Ce sont-là mes enfants, « mon hymenée, & les titres qui honoreront ma mémoire. « Achille est vivement touché de ces sentiments ; la générosité d'Iphigénie augmente le désir qu'il avoit d'empêcher son sacrifice, & de l'obtenir pour épouse, il se confirme dans le dessein de la sauver au péril de sa vie, en la deffendant contre tous les Grecs. « Pensez-y encore une fois, luy dit-il, je veux estre « vostre libérateur, & mériter d'estre vostre époux ; considérez « que la mort est le plus grand de tous les maux. Tout est considéré, répond Iphigénie, je persiste dans ce que j'ay dit, & je « n'écoute plus personne. » Elle adjoûte ensuite : «

Ἡ Τυνδαρὶς παῖς διὰ τὸ σῶμ' ἄρχει, μάχας
Ἀνδρῶν τιθεῖσα, καὶ φόνους· σὺ δ' ὦ ξένε,
Μὴ θνῆσκε δι' ἐμὲ, μηδ' ἀποκτείνῃς τινά.

Voicy la verſion des Traducteurs: *Tyndarea filia*, id eſt Helena, *propter corpus* [... *formamque*] *excellit, bella virorum faciens & cædes. Tu verò, ô hoſpes, ne moriaris propter me, neque occidas quemquam.*

En liſant dans le premier vers ἄρχει, *excellit, imperat*, le ſens eſt obſcur, embarraſſé, & ne convient nullement ni au caractére d'Iphigénie, ni aux ſentiments qu'elle a fait paroître dans toute la piéce : mais il devient très-naturel & très-beau en liſant ἀρκεῖ par un κ, *ſufficit*, au lieu d'ἄρχει par un χ, *imperat.* Il faudroit ſupprimer la virgule qui ſuit le mot ἀρκεῖ, & traduire ainſi : *Tyndarea filia propter corpus ſufficit bella virorum movens & cædes. Tu verò, ô hoſpes, propter me ne moriaris, nec occidas quemquam.* « C'eſt aſſez que pour la fille de Tyndare » il ſe prépare tant de combats & tant de carnage. Pour vous, » Achille, ne mourez point, & ne verſez le ſang de perſonne » pour moy. » On voit aiſément la liaiſon que le Poëte a voulu mettre entre ces deux membres διὰ τὸ σῶμα μάχας τιθεῖσα, καὶ φόνους, & μὴ θνῆσκε δι' ἐμέ. Iphigénie dit préciſément ce qu'elle doit dire pour retenir Achille, & pour faire connoître ſon amour pour ſa patrie. Il ſeroit ridicule qu'elle voulût relever la beauté d'Heléne au préjudice de la ſienne, en diſant que l'extrême beauté de la fille de Tyndare peut exciter des guerres & des combats, mais qu'on ne doit tuer perſonne pour Iphigénie. Cette penſée ſeroit abſolument déplacée; elle ne conviendroit ni à l'idée générale de la piéce, ni au caractére d'Iphigénie, ni au moment où elle parle. C'en eſt aſſez pour faire juger qu'Euripide avoit écrit ἀρκεῖ par un κ, au lieu d'ἄρχει par un χ.



REMARQUES
Sur la signification de ces mots ΗΡΩΟΝ ΜΝΗΜΑ.

C'EST la ſcience des mots qui conduit à la connoiſſance des choſes; mais il faut avouer auſſi que ſouvent la connoiſſance des choſes eſt tout au moins d'un grand avantage pour fixer la ſignification de certains termes, avec cette préciſion qui eſt ſeule capable de rendre nos idées exactes. Il ne faut donc pas eſtre ſurpris ſi l'on eſt obligé en pareil cas de traiter la queſtion de littérature, de critique ou d'hiſtoire, avant que de former la déciſion grammaticale. 1722.

C'eſt ſur ce principe que M. l'Abbé Sallier, pour donner l'exacte ſignification du mot ΗΡΩΟΝ ΜΝΗΜΑ commence par rechercher quels eſtoient les uſages que les anciens Grecs ſuivoient à l'égard des héros, dans les devoirs qu'ils avoient ſoin de leur rendre après la mort.

Il n'eſt pas beſoin d'entrer dans le détail de ce qui concernoit le bucher deſtiné à brûler les corps; il ne doit eſtre icy queſtion que du Tombeau, ſoit que les cendres dûſſent y repoſer, ſoit qu'il ne fût qu'un ſimple cénotaphe; car les Grecs croyoient honorer également leurs morts par les cérémonies qu'ils obſervoient autour de ces différents tombeaux.

Homére a décrit en très-beaux vers, & aſſez au long, tant la conſtruction de celuy qu'Achille fit élever à Patrocle, que les jeux qu'il y célébra.

> Τορνώσαντο δὲ σῆμα, θεμείλιά τε προβάλοντο *Iliad. 23. v. 255.*
> Α᾽μφὶ πυρήν· εἶθαρ δὲ χυτὴν ἐπὶ γαῖαν ἔχευαν.
> Χεύαντες δὲ τὸ σῆμα, πάλιν κίον. αὐτὰρ Α᾽χιλλεὺς, &c.

C'eſt-à-dire, *ils marquent enſuite l'enceinte de ſon tombeau, ils en jettent les fondements autour du bucher, & y élévent un monceau de terre.*

C'eſtoit-là ce qu'ils appelloient τάφος, σῆμα, μνῆμα, τύμβος, car tous ces mots ſignifioient un Tombeau. *Euſtath. pag. 1673.*

On faisoit ordinairement poser une colomne sur le tombeau. Homére nous l'apprend encore en plusieurs endroits de ses ouvrages, il suffit d'en rapporter un.

Iliad. 17. v. 434. Ἀλλ' ὥστε στήλη μένει ἔμπεδον, ἥτ' ἐπὶ τύμβῳ
Ἀνέρος ἑστήκει τεθνηότος ἠὲ γυναικός.

Tel qu'une colomne qui demeure inébranlable sur un tombeau.

On joignoit quelquefois à ce cippe ou colomne, les marques de la profession de celuy à qui on consacroit le tombeau; *Odyss. 12. v. 14.* ainsi voyoit-on une rame sur celuy d'Elpénor.

Plat. leg. pag. 873. edit. Steph. Les temps postérieurs ont conservé ces usages, & les auteurs en fournissent plusieurs témoignages; ils nous font connoître de plus différentes circonstances de ces cérémonies funébres. La principale est l'establissement d'un culte pour les Manes des Héros & des Héroïnes. Une opinion répanduë parmi le peuple & chez les Philosophes mêmes, leur faisoit imaginer que les ames de ces héros aimoient à habiter dans les bois sacrez, & qu'elles recevoient avec plaisir les offrandes & les libations qu'on venoit leur faire; par conséquent ce culte consistoit en deux choses : l'une estoit la consécration d'un lieu particulier où les héros estoient honorez après leur mort : l'autre estoit les sacrifices qu'on leur faisoit, car on peut appeller ainsi ce que les La- *Vid. Fest. v. Inferiæ.* tins entendoient par *inferiæ*.

Il ne sera pas difficile de donner des preuves de ce double usage. Celuy des sacrifices sur le tombeau même, n'estoit pas borné au seul jour où l'on mettoit le feu au bucher, on en célébroit l'anniversaire, & les Poëtes n'ont jamais oublié de faire honneur aux vivants de cette piété pour les morts, lorsqu'ils avoient à représenter la tendresse des uns pour les autres. M. l'Abbé Sallier laisse tous les témoignages qu'il pourroit trouver dans les Poësies d'Homére, & il se réduit à ceux qu'il a remar- *Traged. des Heraclides.* quez dans les Tragédies d'Euripide; par exemple, lorsqu'Eurysthée est près de mourir, après avoir promis d'estre, même après sa mort, favorable aux Athéniens, il déclare aussi-tost qu'il sera toûjours le persécuteur de la postérité d'Hercule. Il renonce par avance à tous les honneurs ordinaires par lesquels

on voudroit en vain appaiser ses manes : « au reste, dit-il, ne « répandez point de libations sur mon tombeau, que le sang des « victimes n'y coule jamais ; car nonobstant ces cérémonies, je « susciteray toutes sortes de malheurs aux Héraclides. «

Ἀλλὰ μήτε μοὶ χοὰς *V. 1040.*
Μήθ' αἷμ' ἐάσης εἰς ἐμὸν στάξαι τόπον.

Iphigénie s'écrie, ô Dieux cruels qui m'avez enlevé mon frere, & « *Iphigen. in Taur. v. 160.* qui l'avez précipité dans les ombres de la mort, je luy porte ces « libations, je vais luy offrir cette coupe pleine du sang des taureaux, « elle appartient aux morts, & je veux en arroser la terre. «

ᾧ τάσδε
Χοὰς μέλλω, κρατῆρά τε
Τὸν τῶν φθιμένων
Ὑδραίνειν γαίας ἐν νώτοις
Πηγάς τ' οὐρείων ἐκ μόσχων.

Elle promet dans la même Tragédie d'honorer & d'orner, *V. 633.* pour ainsi dire, le tombeau de son frere, κοσμον ἐνθήσω τάφῳ. L'abeille, dit-elle, me fournira cette précieuse liqueur qu'elle va recueillir sur les fleurs de nos campagnes.

Τῆς οὐρείας ἀνθεμόῤῥυτον γάνος
Μελίσσης.

Voilà l'ornement qu'elle va donner au tombeau d'Oreste.

Si d'autres passages pouvoient adjoûter quelque certitude à un fait si connu, on les rapporteroit ; ceux qui en seront curieux, n'ont qu'à consulter l'Hécube du même Poëte.

Quand M. l'Abbé Sallier a appellé ces offrandes, *des sacrifices*, il a voulu déférer à l'autorité de Festus qui les nomme ainsi ; car il sçait bien que ce terme ne doit s'employer que lorsque l'on parle des Dieux. Hérodote, Thucydide, Pausanias, Lucien, Platon, ne manquent jamais de faire cette distinction ; & pour exprimer ces mêmes offrandes, ils se servent non pas du mot θυσίαι, *sacrifices*, mais de celuy d'ἐναγίσματα, non du verbe θύειν, mais de celuy d'ἐναγίζειν.

M. l'Abbé Sallier vient ensuite à l'autre partie du culte des héros, qui consistoit dans la consécration d'un lieu particulier. Ce lieu renfermoit trois choses, un bois sacré, des autels, & une élévation de terre qui tenoit lieu du tombeau, & qui n'estoit qu'un Cenotaphe.

De Legib. Platon expliquant les honneurs que l'on rendoit après la mort à la vertu des personnes illustres, dit qu'on plantoit un bois sacré autour de leur tombeau, δένδρων ἄλσος περιφυτεύειν. Servius assûre que jamais Virgile n'employe le mot *lucus*, qu'il ne veuille faire entendre par-là une consécration, & que les ames des héros se tiennent dans ces bois. *Hos tenent heroum animæ.* Pour le mieux comprendre, il faut rapporter, & les vers de Virgile, & ce que Servius adjoûte à l'idée que nous donne le Poëte :

Æneid. l. 1. 445.

Æneid. l. 3.

Solemnes tum forte dapes, & tristia dona,
Ante urbem in luco, falsi Simoentis ad undam
Libabat cineri Andromache, manesque vocabat
Hectoreum ad tumulum : viridi quem cespite inanem;
Et geminas, causam lacrymis, sacraverat aras.

Là sont exprimées les trois choses qu'on a dit plus haut que renfermoit le lieu consacré aux manes des héros. Voicy comment Servius entendoit ces vers de Virgile, *Lucum nunquam ponit sine religione, nam in ipsis habitant manes piorum qui lares viales sunt.... & hic lucus qui ad reddenda solemnia Hectori & Astyanacti fuerat dicatus.*

Æneid. 5. & 7. v. 4. Vid. Eclog. 5. v. 40.

Le second Livre des Loix de Cicéron contient beaucoup de preuves de ces mêmes usages, mais il vaut mieux renvoyer à la lecture qu'on peut en faire, que de produire icy des passages qui ne peuvent d'ailleurs estre plus positifs que ceux qu'on a déja citez. C'en est assez pour définir, sans crainte de se tromper, l'Ἡρῷον μνῆμα, *un Tombeau de héros*, celuy qui estoit entouré d'un petit bois sacré, accompagné d'autels, que les parents ou les amis du deffunt alloient en des temps marquez arroser de libations, & charger de présents.

REFLEXIONS

RÉFLEXIONS SUR LA SIGNIFICATION DU MOT Ἔγχος.

LES obſervations de M. Hardion ſur les Phéniciennes d'Euripide, imprimées dans le cinquiéme volume de ces Mémoires, donnérent lieu à une conteſtation dans laquelle M. l'Abbé Sallier & M. Fourmont l'aîné prirent parti. M. Hardion, pour faire tomber la critique de J. Barnès, avoit crû qu'en prenant le mot ἔγχος pour épée, il ne reſtoit aucune obſcurité dans le texte d'Euripide. M. Fourmont ſoûtint au contraire que ce texte eſtoit clair, en laiſſant au mot ἔγχος ſa ſignification ordinaire de lance, & que c'eſtoit en effet la ſeule qui luy convinſt. La lance d'Etéocle, dit-il, eſtant émouſſée par le bout, & celle de Polynice eſtant caſſée par la moitié du bois, les deux freres ennemis s'approchérent de plus près, & mirent l'épée à la main; mais Etéocle voulant, à quelque prix que ce fût, s'aſſûrer la ſouveraineté dans ſa patrie, ὁμιλίᾳ χθονὸς, employa un artifice de mauvaiſe foy, Θεσσαλὸν σόφισμα; car, s'eſtant débarraſſé de ce combat *à l'épée*, ἐξαλλαγεὶς γὰρ τοῦ παρεστῶτος πόνου, il porta en arriére ſon pied gauche..... & avançant ſon pied droit, καθῆκεν ἔγχος, il perça Polynice de ſa lance, *qu'il avoit ramaſſée en faiſant ce mouvement.* Ces derniers mots ne ſe liſent pas dans le texte, mais on doit les y ſuppléer, 1.° parce que le Poëte a dit auparavant qu'Etéocle s'eſtoit dégagé du combat à l'épée; & en ſecond lieu, parce que les geſtes dont l'Acteur accompagnoit ſon récit, ſuffiſoient pour donner aux ſpectateurs une connoiſſance diſtincte de l'action d'Etéocle.

Pag. 119. de l'Hiſt.

1726.

Phœn. verſ. 1408.

M. Fourmont obſerva qu'il interprétoit ces mots, ὁμιλίᾳ χθονὸς, à peu près comme avoit fait le Scholiaſte, avec lequel il eſtoit d'ailleurs parfaitement d'accord pour la maniére d'expliquer le Θεσσαλὸν σόφισμα, que les nouveaux Interprétes ont rendu autrement, mais contre l'autorité formelle d'Heſychius,

V. Σοφιστής. qui assûre que Θεσσαλὸν σόφισμα se disoit ἐπὶ τῶν σοφιζομένων καὶ μὴ εὐθυμαχούντων, de ceux qui trichoient & qui ne combattoient pas selon les loix de l'honneur. A l'égard de la signification du mot ἔγχος, il prouva, 1.° que l'auteur du grand Etymologique s'est mépris lorsqu'il a assûré que ce mot a dans Homere la même signification que ξίφος & δόρυ, puisque dans ce Poëte ἔγχος ne signifie jamais qu'une lance, au lieu que ξίφος y signifie toujours une épée.

Il remarqua ensuite qu'au vers 1390. des Phéniciennes, ἔγχος estant employé dans sa signification ordinaire de lance, il n'est pas croyable qu'Euripide, à qui on ne reprocha jamais l'obscurité, luy ait fait signifier une épée quarante vers plus bas & dans le même récit; & pour faire voir que le Scholiaste de ce Poëte a eû tort de dire que cette acception du mot ἔγχος estoit ordinaire aux Tragiques, il montra qu'au moins cette acception ne luy convient pas dans ce vers de l'Ajax de Sophocle:

ἀμφῆκες λαβὼν
Ἐμαίετ' ἔγχος ἐξόδους ἕρπειν κενὰς,

où Henry Estienne a crû trouver la preuve de ce qu'avoit avancé le Scholiaste.

La derniére observation fit naistre la contestation dont on rend compte, sur la signification du mot ἔγχος. Comme un grand nombre de Grammairiens & de Scholiastes ont assûré que ce mot a esté quelquefois employé par les Poëtes Tragiques pour exprimer une épée; M. l'Abbé Sallier observa que les décisions de ces auteurs nez dans la Grece, & occupez de l'estude des anciens qu'ils ont expliquez, paroissent devoir estre d'un grand poids, au moins dans les contestations Grammaticales qui peuvent s'élever entre des gens de Lettres sur la force des termes : qu'il est vray que ce ne sont pas des guides infaillibles, mais que des conjectures qui ne paroissent soûtenuës d'aucune autorité, ne suffisent pas pour les abandonner ou les condamner; & que si on ne veut point s'écarter des regles d'une sage critique, on doit suivre, à l'égard de ces Ecrivains,

l'exemple des grands hommes dont la Littérature a fait dans les derniers temps l'ornement de leur ſiécle, c'eſt-à-dire, qu'afin de rejetter l'autorité des Grammairiens & des Scholiaſtes, il faut avoir pour garant quelque paſſage formel d'une bien plus grande autorité que la leur.

M. l'Abbé Sallier remarqua enſuite, que M. Fourmont s'eſtant contenté d'examiner divers paſſages d'Homére avec un ſeul paſſage de Sophocle où le mot ἔγχος a la ſignification de lance, il n'avoit pas eſté en droit d'en conclurre qu'il ne ſignifia jamais une épée dans les Poëtes Tragiques; que pour eſtablir une propoſition générale négative comme celle-là, il faudroit qu'il eût examiné tous les paſſages des Poëtes où ce mot ſe lit, & qu'au contraire il ſuffiſoit de produire contre elle un ſeul paſſage. Après ces réflexions générales, il rapporta deux paſſages tirez de Sophocle, dans leſquels il prétend que le mot ἔγχος eſt employé pour épée. Perſonne n'ignore le genre de mort que choiſit Ajax fils de Télamon; toutes les traditions s'accordent ſur ce point, qu'il eſt mort en ſe penchant & ſe laiſſant aller ſur ſon épée, dont il avoit tourné la pointe contre ſon coſté. Nul auteur ne s'eſt encore aviſé de dire qu'il mourut d'un coup de lance qu'il ſe donna luy-même; mais quand nous ne ſerions pas aſſûrez d'ailleurs du fait autant que nous le ſommes, le témoignage de Sophocle ſeul ne ſeroit pas moins favorable à la ſignification du mot ἔγχος pris pour épée. C'eſt au vers 826. que le Poëte commence à parler de la mort d'Ajax : dans un aſſez long diſcours que fait ce Héros avant que de mourir, il appelle l'épée dont il va ſe percer luy-même *σφαγέα τομώτατον*, au vers 839. il l'appelle *νεόῤῥαντον ξίφος*, au vers 845. il l'appelle *φάσγανον*. Après ſa mort Tecmeſſe dit au vers 908.

Αἴας . . . . . νεοσφαγὴς
Κεῖται κρυφαίῳ φασγάνῳ περιπτυχής.

Ajax vient de mourir en s'appuyant ſur la pointe de ſon épée. Au vers 916. le chœur, compoſé de matelots, demande par la main de qui leur Chef eſt mort. Tecmeſſe répond que le fer dont Ajax eſt percé, montre que luy-même eſt l'auteur de ſa

mort, sa propre épée l'accuse, vers 918. τόδ' ἔγχος περιπετὲς κατηγορεῖ, ce qui revient à ce vers qu'on vient de citer,

> Κεῖται κρυφαίῳ φασγάνῳ περιπτυχής.

Voicy comment raisonne M. l'Abbé Sallier sur ces passages: l'ἔγχος περιπετὲς qui accuse Ajax d'estre luy-même auteur de sa mort, est l'instrument qu'il appelle σφαγέα τομώτατον vers 826. νεόρραντον ξίφος vers 839. & φάσγανον vers 845. c'est celuy que Tecmesse nomme φάσγανον vers 908. Or cet instrument est incontestablement une épée, donc celuy dont il est question vers 918. πηκτὸν ἔγχος est une épée; donc le mot ἔγχος se prend quelquefois pour épée.

Voicy un autre passage de l'Antigone du même Poëte, il est dans le récit qu'un messager fait du malheur d'Antigone & d'Hæmon son amant. Il rapporte le discours de Créon à son fils, & marque avec quel courroux le fils rejettant les propositions du pere, tira son épée:

> ξίφους
> Ἕλκει διπλοῦς κνώδοντας.

Il la porta contre luy-même.

> Αὑτῷ χολωθεὶς, ὥσπερ εἶχ' ἐπενταθεὶς,
> V. 1246. Ἤρεισε πλευραῖς μέσσον ἔγχος.

La même sorte d'arme que Sophocle appelle ἔγχος au vers 1250. est appellée ξίφος vers 1246. Or, dans ce dernier endroit c'est une épée dont il s'agit, par conséquent au vers 1250. ἔγχος est pris pour épée; sur quoy le Scholiaste fait cette remarque, τὸ ἔγχος οἱ Τραγικοὶ καὶ ἐπὶ ξίφους λαμβάνουσι.

Il n'en faut pas davantage pour détruire la proposition générale négative, & pour autoriser les Scholiastes & les Lexicographes qui expliquent le mot ἔγχος par celuy d'ἐγχειρίδιον, & ce dernier par celuy de ξίφος.



DU MÉRITE DES ANCIENS Grammairiens, & quel cas on en doit faire, avec de nouvelles Remarques sur la signification du mot Ἔγχος.

LA discussion dont on a rendu compte dans l'article précédent, donna lieu à M. l'Abbé Sallier d'examiner encore dans un Mémoire particulier quelle doit estre aujourd'huy l'autorité des anciens Grammairiens, & quel cas on en doit faire dans l'interprétation des mots grecs : & nous croyons que cette matiére intéresse assez ceux qui estudient la Langue Grecque, pour ne pas les priver des réflexions de cet Académicien, qui donnent une nouvelle force aux preuves dont il s'estoit servi, pour prouver que le mot ἔγχος peut signifier & signifie quelquefois une épée dans les Poëtes tragiques. 1726.

On verra par ces réflexions, qu'il n'a pour les Grammairiens que le degré d'estime qu'ils méritent, qu'il s'en est toûjours défié, & que ce n'est pas sans examen qu'il s'est soûmis à leur décision.

D'abord, dit-il, on ne sçauroit nier qu'ils sont dépositaires de l'usage establi dans une langue qui leur estoit naturelle; on ne peut s'empêcher de le reconnoistre en la personne de Callimaque, de Zénodote, d'Aristophane le Grammairien disciple de ces deux-cy, de Cratès contemporain d'Aristophane, & qui le premier porta l'estude de la Grammaire à Rome, d'Aristarque disciple d'Aristophane qui vivoit à la Cour des Rois d'Egypte, & qui est auteur d'un grand nombre de Livres. Ceux qu'on vient de nommer ne sont pas les plus anciens critiques, il s'en faut beaucoup, mais il suffit bien qu'ils soient les plus célébres: or, si l'autorité de ces Grammairiens n'est pas recusable dans les disputes Littéraires, il est aussi naturel d'y recevoir celle des Scholiastes qui ont paru quelques siécles après. Les remarques de ces nouveaux Interprétes sont nées pour la pluspart de celles des premiers, & ils les appellent souvent en témoignage. Il seroit V. Suidas.

aisé de le montrer à l'égard des petites scholies d'Homére; elles ne sont que l'abrégé de toutes ces premiéres remarques. Il faut joindre à ces Interprétes Didyme d'Alexandrie. Ce Grammairien a vécu dès le temps d'Auguste, il avoit fait un très-grand nombre d'écrits, & l'antiquité a eû peu d'auteurs illustres en faveur de qui la plume fertile de ce critique n'ait produit quelque volume. Tout le monde connoît ce qu'il avoit écrit sur Homére; & quoyque le corps des petites scholies ne soit pas de luy, il y a grande apparence que ses écrits ont fourni aux compilateurs de ces scholies la plus abondante récolte qu'ils ayent pû faire pour leur dessein. On ne peut guéres résister, ce semble, à son autorité, quand on la peut faire valoir pour quelque opinion qui regarde la Grammaire. Ce même auteur avoit travaillé à illustrer les Tragédies d'Euripide & de Sophocle, nous en avons des preuves; & les Scholiastes qui sont venus après Didyme, n'ont fait autre chose que rassembler & abréger ses remarques, & celles de plusieurs autres. Il est aisé de s'en convaincre par l'inspection des anciens Commentaires de ces Poëtes & par Athénée. Or, quelque idée qu'on puisse se former de ces Scholiastes, quelque mépris que nous ayons pour eux, on ne pense pas qu'on puisse leur disputer l'avantage d'entendre la force d'une Langue qui leur estoit naturelle, qui se parloit dans le pays qu'ils habitoient, qu'ils avoient étudiée, & pour laquelle ils avoient bien des secours qui nous manquent aujourd'huy: beaucoup moins imagineroit-on que nous puissions leur opposer pour toute raison nostre sentiment particulier. Nous ne serions pas tentez de donner la préférence à un Grec, qui, après avoir étudié nostre Langue, prétendroit aujourd'huy saisir le sens d'un passage de quelque Poëte François du siécle de S.t Louis, mieux qu'un Commentateur de nostre nation, & de ce siécle-là même, s'il y en avoit eû.

Vid. Hecub. 587. 1029. Sophoc. ind.

2.° Nous voyons par la lecture des anciens Lexiques Grecs, qu'ils n'attribuoient pas toûjours sans fondement à des mots de leur Langue des significations éloignées de l'usage ordinaire. On n'a qu'à consulter Hesychius pour s'en convaincre. Il ne seroit peut-estre pas impossible d'attacher à chaque article de son Lexique

un paſſage de quelque Écrivain de l'antiquité; & s'il ne paroît pas qu'il ait toûjours eû le ſoin de ſe fortifier par une autorité, peut-eſtre n'eſt-ce pas ſa faute : mais, quoy qu'il en ſoit, d'autres anciens Lexicographes citent ſouvent leurs garants. Le Catalogue des Manuſcrits Grecs de la Bibliothéque de M. le Duc de Coiſlin Évêque de Metz, rend témoignage de ce que M. l'Abbé Sallier avance icy, & il s'en eſt convaincu luy-meme par la lecture d'un ouvrage manuſcrit de Phrynicus qui n'a point eſté publié. Pluſieurs expreſſions rares, ou qui ne ſe préſentent qu'une fois tout au plus, ſont là enchâſſées dans les paſſages des Écrivains qui s'en ſont ſervis. Nous n'aurions pas eſté en droit de les rejetter ces expreſſions, ſi nous n'avions point connu ceux qui les avoient miſes en œuvre, parce qu'il faut toûjours craindre de prononcer un jugement ſi déciſif ſur des façons de parler d'une langue eſtrangere, la plus riche que nous connoiſſions, la plus eſtenduë par le nombre des Écrivains qui l'ont cultivée, & par la multitude des ouvrages qui en ſont ſortis, & pour la parfaite connoiſſance de laquelle nous ſentons combien de choſes nous manquent. Qui ſçait ſi telle acception que nous condamnons comme contraire à l'uſage, qui eſt le tyran des langues, n'eſt pas conſacrée dans quelque ouvrage d'un auteur accrédité? Ces propoſitions générales négatives ne ſont que des inductions, elles ne ſçauroient avoir plus d'eſtenduë que nos connoiſſances, & que le nombre des paſſages qui ſe ſont préſentez à nous : or, pouvons-nous répondre que rien ne nous ait échappé dans les recherches que nous avons faites? Nous pouvons ſoupçonner que les anciens auteurs qui décident une queſtion de Grammaire, avoient des garants que nous n'avons plus. On ne croit pas que perſonne puiſſe traiter cette ſuppoſition de trop ſimple crédulité, quand on ſe rappelle le nombre prodigieux d'Écrivains qui ne ſont pas venus juſqu'à nous.

Il eſt donc un certain degré d'autorité qu'on ne peut refuſer aux anciens Scholiaſtes & Lexicographes Grecs; & quand leur déciſion n'implique pas contradiction, quand nous ne pouvons les combattre par raiſon ou par des témoignages formels, nous

n'avons rien de mieux à faire que de leur céder, à l'exemple des grands hommes des derniers siécles.

M. l'Abbé Sallier ayant observé ensuite que dans l'examen de la signification du mot ἔγχος, il n'avoit pas fait servir les Scholiastes à expliquer les vers des tragiques Grecs, mais qu'il avoit cité ces vers comme la preuve & comme le fondement de la décision des Scholiastes, revint à examiner les mêmes passages, & proposa quelques remarques que la vûë de l'inutilité dont il paroissoit qu'elles seroient, luy avoit fait d'abord négliger, tant ces passages luy sembloient porter avec eux d'évidence & de conviction. Voicy ce que Sophocle met dans la bouche d'Ajax, vers 666.

» Je me retireray dans un endroit solitaire, je cacheray ce fer le
» plus odieux de mes traits dans un endroit de la terre où personne
» ne l'appercevra; car, depuis que j'ay reçû dans mes mains ce
» présent d'Hector mon plus cruel ennemi, je n'ay rien éprouvé
» d'agréable de la part des Grecs. *

Trois raisons font que l'on croit devoir expliquer le τόδ' ἔγχος par épée; la premiére, c'est la liaison de ces deux vers; la seconde, c'est la relation qui est entre ἔγχος ἔχθιστον βελῶν & τοῦτο δώρημα τοῦ Ἕκτορος δυσμενεστάτου. La relation est marquée par le pronom & le substantif τοῦτο δώρημα, & la liaison de la pensée est exprimée par la particule γάρ. ἐγὼ γὰρ ἐξ οὗ χειρὶ τοῦτ' ἐδεξάμην. La seconde raison est que l'ἔγχος le fer, est appellé ἔχθιστον βελῶν, parce qu'il est un présent d'Hector. δώρημα Ἕκτορος δυσμενεστάτου. Cette explication est simple, naturelle, & n'a rien de forcé, sur quoy on raisonne ainsi; l'ἔγχος ἔχθιστον βελῶν d'Ajax est par la construction de la phrase δώρημα Ἕκτορος δυσμενεστάτου, or ce qui est δώρημα τοῦ Ἕκτορος δυσμενεστάτου est ξίφος ἀργυρόηλον, donc le mot ἔγχος est pris dans Sophocle pour ξίφος.

La premiére proposition est de Sophocle même; la seconde

* Μολὼν δὲ χῶρον ἔνθ' ἂν ἀστιβῆ κίχω,
Κρύψω τόδ' ἔγχος τοὐμὸν ἔχθιστον βελῶν,
Γαίας ὀρύξας ἔνθα μή τις ὄψεται...

Ἐγὼ γὰρ ἐξ οὗ χειρὶ τοῦτ' ἐδεξάμην
Παρ' Ἕκτορος δώρημα δυσμενεστάτου,
Οὔπω τι κεδνὸν ἔσχον Ἀργείων πάρα.

est

eſt d'Homére ; la troiſiéme enfin eſt qu'Ajax diſant *κρύψω τόδ' ἔγχος*, ne peut déſigner que le fer qui eſt appellé plus bas, vers 909. *κρυφαῖον φάσγανον*. Or, ſelon M. Fourmont, *κρυφαῖον φάσγανον* eſt l'épée ou le poignard dont le héros de la Tragédie s'eſt tué, ainſi *ἔγχος κρυφαῖον* eſt la même choſe que *φάσγανον κρυφαῖον*.

Au vers 916. le chœur ſçachant la mort d'Ajax, demande par la main de qui ce héros infortuné s'eſt procuré la mort, *τίνος ποτ' ἄρ' ἔπραξε χειρὶ δύσμορος*; Tecmeſſe répond, il eſt évident que c'eſt par ſa propre main, *αὐτὸς πρὸς αὑτοῦ δῆλον, ἐν γάρ οἱ χθονὶ πηκτὸν τόδ' ἔγχος περιπετοῦς κατηγορεῖ.* Car ce fer attaché à ſon corps, & planté en terre, ſur lequel il s'eſt laiſſé tomber, l'accuſe manifeſtement. Sophocle dit que le fer eſt attaché à ſon corps *οἱ πηκτὸν*, planté en terre, *ἐν χθονὶ πηκτόν*. Perſonne ne peut ignorer que le pronom primitif *οἱ*, qui vaut autant que *αὐτῷ*, déſigne Ajax ; & nous ſçavons d'ailleurs que c'eſtoit l'épée qui eſtoit enfoncée dans ſon corps.

Pour confirmer la traduction que M. l'Abbé Sallier a donnée des vers de l'Antigone, où l'*ἔγχος* eſt ſubſtitué en la place de *ξίφος*, il ſuffit de propoſer la verſion qu'il faudroit faire de ces mêmes vers dans le ſentiment de M. Fourmont. Voicy cette verſion très-fidéle. Hæmon regarde ſon pere avec des yeux pleins de colére & de rage ſans luy dire un mot, il met l'épée à la main, il en porte un coup à ſon pere qui l'évite en fuyant ; enſuite le malheureux Hæmon, tournant ſa fureur contre luy-même, eſtendu comme il eſtoit pour percer ſon pere, s'enfonce une lance dans le coſté. On voit par cette verſion que dans l'attitude que prend Hæmon, & par le même mouvement qu'il fait pour allonger à ſon pere un coup d'épée, il ſe donne un grand coup de lance, car il y a dans le texte :

ξίφους V. 1245.
Ἕλκει διπλοῦς κνώδοντας· ἐκ δ' ὁρμωμένου
Πατρὸς φυγαῖσιν, ἤμπλακ'· εἶθ' ὁ δύσμορος
Αὑτῷ χολωθεὶς, ὥσπερ εἶχ' ἐπενταθεὶς,
Ἤρεισε πλευραῖς μέσσον ἔγχος.

Il reste à citer les vers de l'Alceste d'Euripide, où le mot ἔῖχος est employé, quoyque M. Fourmont ait assûré qu'il n'y estoit point du tout. C'est la mort qui paroît sur le Théatre, elle parle à Apollon, & luy dit :

Πολλ' ἂν σὺ λέξας, οὐδὲν ἂν πλέον λάβοις·
Ἡ δ' οὖν γυνὴ κάτεισιν εἰς Ἅιδου δόμους·
Στείχω δ' ἐπ' αὐτὴν, ὡς κατάρξωμαι ξίφει·
Ἱερὸς γὰρ οὗτος τῶν κατὰ χθονὸς θεῶν,
Ὅτου τόδ' ἔγχος κρατὸς ἁγνίσῃ τρίχα.

C'est-à-dire, en vain me parlez-vous, vous n'obtiendrez rien de moy. Alceste descendra chez les morts, je marche à elle pour la consacrer, en luy coupant le cheveu fatal avec cette épée, ὡς κατάρξωμαι ξίφει, car celuy-là appartient aux Dieux des enfers, sur la teste de qui ce fer τόδ' ἔγχος aura passé. On demande comment il faut expliquer le mot ἔγχος dans ce passage, si ce n'est par épée?

On a crû devoir rapporter de suite toutes ces observations de M. l'Abbé Sallier, & l'on va rendre compte de même de celles qu'y a opposées M. Fourmont; mais, sans parler de celles qu'il a faites sur la signification propre & primordiale, & sur l'étymologie de plusieurs mots grecs, tels que ξίφος, λόγχη, δόρυ, ἐγχειρίδιον & ἔγχος. Il n'estoit pas question de tout cela, mais seulement de sçavoir si le mot ἔγχος signifie une épée dans les quatre passages indiquez.

M. Fourmont soûtient qu'il ne l'y signifie pas; & pour le montrer, il establit que de toutes les armes des anciens Grecs, il n'y en avoit point dont ils fissent plus de cas & plus d'usage que de la lance; qu'ils la portoient par-tout, qu'elle leur servoit de sceptre & d'appuy; que par cette raison, quand on parloit d'un Grec armé, il n'estoit pas nécessaire de dire qu'il avoit une lance, parce que cela se supposoit toûjours; & que de-là vint que les mots de λόγχη, δόρυ & ἔγχος, qui tous signifient une lance, furent employez par les Poëtes pour exprimer la guerre & ses calamitez.

C'est à cause de cet usage que dans la Tragédie des Perses, le

chœur parlant de l'expédition de Xerxès contre la Grece, dit que ce Prince

Ἐπάγει δουρικλυτοῖς ἀν-
δράσι τοξόδαμνον ἄρη.

Et que lorſqu'il demande leſquels des Perſes ou des Athéniens ont remporté la victoire, il s'exprime ainſi :

Πότερον τόξου ῥῦμα τὸ νικῶν,
Ἢ δορυκράνου λόγχης ἰσχὺς κεκράτηκεν;

Eſt-ce l'impétuoſité de l'arc, ou la force de la lance qui a vaincu!

Dans l'Oreſte d'Euripide, on voit Agamemnon qui arrive à Argos ſans ſuite & ſans aucun deſſein de ſe battre, & ce Prince a ſa lance. Dans les Phéniciennes, Polynice voulant faire entendre à Jocaſte qu'il a bon nombre de ſoldats, luy dit qu'il a amené des lances, ἥκω δεῦρο μυρίαν ἄγων λόγχην. Et dans l'Hécube, la picque d'Achille ſe dit pour Achille même : V. 693.

τὰ δὲ Κασάνδρας V. 1307
Λέκτρ' οὐκ ἐφάτην τῆς Ἀχιλλείας
Πρόσθεν θήσειν ποτὲ λόγχης.

Ils diſoient qu'on ne devoit pas préférer le lit de Caſſandre à la lance d'Achille, c'eſt-à-dire, qu'on devoit immoler Caſſandre ſur le tombeau d'Achille, au lieu de la donner à Agamemnon.

Il y a dans les Poëtes une foule de paſſages ſemblables à ceux-cy, comme dans l'Hippolyte, où Théſée deffend à ce jeune Prince d'aller dans aucun des lieux de ſa domination, par ces paroles remarquables :

Μήτ' εἰς ὅρους γῆς, ἧς ἐμὸν κρατεῖ δόρυ. V. 975.

Et dans l'Andromaque, où cette héroïne dit qu'elle eſt le prix de la lance de Néoptolème, δορὸς γέρας, parce qu'elle eſt devenuë ſon eſclave; mais il ſeroit trop long de les rapporter tous, quoyqu'il fût néceſſaire d'en citer quelques-uns pour préparer à l'explication des vers conteſtez que M. Fourmont a propoſée à l'Académie. V. 14.

Il est certain, dit-il d'abord, que l'ἔγχος qu'Ajax veut cacher, n'est pas l'épée qu'il a reçûë d'Hector, mais sa lance. *Je cacheray cette picque*, dit-il, *le plus odieux des traits pour moy, je la cacheray dans un lieu non fréquenté, où personne ne la verra, & plaise à la nuit & à Pluton de la garder.* Puis en montrant son épée sur laquelle il porte la main, il continue ainsi : *car depuis que j'ay reçû ce présent d'Hector, le plus cruel de nos ennemis, je n'ay eû plus rien d'honorable parmi les Grecs.* Ce héros, qui avoit acquis beaucoup de gloire dans les combats, indigné de ce qu'à des services aussi signalez que les siens, on a préféré ceux d'Ulysse, en entre en fureur ; il sort de sa tente armé de sa lance, & aveuglé par Minerve qui veille à la conservation des Grecs, au lieu d'aller les combattre, il se jette au milieu de leurs troupeaux, & en fait un carnage horrible. Bien-tost il reconnoît sa méprise, & voyant que cette action le deshonore, il en conçoit de la haine pour la lance qu'il y a employée, il se condamne à ne la plus porter, il veut la cacher dans la terre, & commettre à la nuit & à Pluton le soin de la garder. Le désespoir luy fait prendre cette résolution, & son desespoir est fondé sur l'expérience du passé ; c'est qu'il voit que le bonheur & la gloire l'ont abandonné depuis qu'Hector luy a fait présent de son épée, & il se persuade qu'ils l'ont abandonné pour toûjours. Ce sens est très-clair & bien suivi, & il est estonnant qu'il ait pû échapper à quelqu'un ; l'expression du Poëte, τόδ' ἔγχος τοὐμὸν ἔχθιστον βελῶν, y conduisoit naturellement, puisque l'épée n'est point du nombre des armes que l'on comprenoit sous le nom générique de βέλος. Il semble d'ailleurs que s'il avoit parlé de son épée dans le premier des vers contestez, il n'auroit pas dû employer ensuite la préposition παρὰ, mais dire simplement τοῦτο δώρημα Ἕκτορος. Quant à ce qu'on croit pouvoir expliquer le κρύψω τόδ' ἔγχος par le κρυφαίῳ φασγάνῳ du vers 909. il suffit de dire qu'on n'y apperçoit que la ressemblance du son sans aucun rapport.

Le second passage de la même Tragédie n'embarrasse pas davantage M. Fourmont. Ajax estoit couché sur le ventre, & couvert d'une espéce de manteau, de telle sorte qu'on ne voyoit

point le fer dont il estoit percé, mais seulement le sang qui luy estoit sorti par les narines. Son attitude est exprimée par ce vers,

Κεῖται, κρυφαίῳ φασγάνῳ περιπτυχής.

Or, l'ἔγχος qui estoit planté en terre tout auprès de luy, estoit très-visible, puisque Tecmesse le fait remarquer au chœur, donc cet ἔγχος n'estoit pas l'épée dont il s'estoit percé, mais sa lance. Le chœur doute s'il ne s'est pas servi de la main de quelqu'un pour se donner la mort, & Tecmesse éclaircit ce doute, en observant qu'il se l'est donnée luy-même, puisqu'il a porté sa lance dans le lieu où on le voit estendu, & qu'il l'y a plantée en terre pour s'appuyer dessus en se perçant de son épée, afin de se l'enfoncer plus avant dans le corps.

Mais l'épithéte περιπετὲς donnée à l'ἔγχος, ne convient-elle pas à l'épée sur laquelle Ajax s'est laissé tomber, ᾧ περιέπεσε. Le Scholiaste qui l'a crû s'est mépris, car l'ἔγχος περιπετὲς estoit exposé à la vûë de tout le monde, au lieu que l'épée d'Ajax estoit cachée; ainsi l'adjectif περιπετὲς n'est pas formé de πίπτω, mais de πέτομαι, & il exprime l'agitation à laquelle est sujette une lance plantée en terre.

Il est vray que le même Scholiaste prétend que par κρυφαῖον φάσγανον, on doit entendre une épée cachée non entiérement, mais seulement en partie dans le corps où elle est enfoncée, ou plustost une épée dont Ajax s'est servi pour se tuer hors de la vûë de ses amis qui auroient pû détourner ce coup. Mais, quoyque cette figure soit également belle & ordinaire aux Poëtes, M. Fourmont ne sçauroit croire que Sophocle l'ait employée en cet endroit; & il soûtient que l'adjectif κρυφαῖον est déterminé au sens propre, 1.° par le περιπτυχὴς auquel il est joint, & qui faisant connoître qu'Ajax estoit couvert & comme enveloppé d'une espéce de manteau, oblige à croire qu'on ne voyoit pas son épée; & 2.° parce que ce n'est pas icy un simple récit, mais une chose représentée sur le Théatre, où l'on ne peut supposer qu'on eût poussé l'imitation jusqu'à faire voir un acteur couché sur une épée dont le pomeau auroit esté planté en terre, & exposé à la vûë.

En effet, ce n'auroit plus esté une simple représentation, mais une réalité, & l'acteur avoit besoin, non seulement d'un manteau pour paroître se percer, & pour contrefaire le mort, mais d'une lance plantée en terre, qui luy servît d'appuy pour diriger sa chûte, & éviter le risque de se blesser en se laissant tomber sur une épée nuë.

A l'égard du passage de l'Antigone, il ne souffre pas la moindre difficulté, dit M. Fourmont. Hæmon veut percer de son épée Créon son pere qui prend la fuite : le jeune Prince qui l'a poursuivi, tombe dans le désespoir, & irrité contre luy-même, il tourne vers son costé la lance qu'il tenoit par le milieu, & sur laquelle il estoit appuyé. C'est à la lettre ce que signifient ces vers,

ὥσπερ εἶχ' ἐπενταθεὶς
Ἤρεισε πλευραῖς μέσσον ἔγχος.

Le participe ἐπενταθεὶς ne permet pas d'y chercher un autre sens, on s'allonge bien avec une épée, mais s'estend-on en s'appuyant dessus lorsqu'on poursuit quelqu'un ? Les Scholiastes n'ont donc pas fait assez d'attention à l'usage des temps héroïques, où l'on estoit toûjours armé de sa lance.

M. Fourmont avoit examiné tous ces passages avec une vingtaine d'autres où le mot ἔγχος est employé, avant qu'on les luy opposât pour la seconde fois, mais les vers de l'Alceste d'Euripide luy avoient échappé, on ne sçait comment. Persuadé qu'il estoit sorti victorieux des contestations que les autres passages avoient fait naître, il voulut conserver ses avantages en expliquant aussi le dernier, & apporta à l'Académie une longue Dissertation où il en proposa deux explications différentes. Si le ξίφος du 3.e vers, dit-il, & l'ἔγχος du 5.e ne sont que la même chose, quoy de plus languissant que ces vers ? Car voicy à la lettre ce qu'il faudra leur faire signifier : *Quoyque vous me disiez, vous n'obtiendrez rien de moy, Alceste descendra dans la maison de Pluton, & je vais droit à elle pour la consacrer avec cette épée ; car celuy-là appartient aux Dieux soûterrains, dont cette redoutable épée a consacré les cheveux.* Mais vit-on jamais

une tautologie plus marquée? On ne s'y ſeroit pas mépris, ſi l'on avoit pris garde de près à la ſignification des verbes *ἁγνίζειν* & *κατάρχεσθαι*. Le premier ſignifie apprester la victime ou la dévouer, & marque une action antérieure à celle qui eſt déſignée par le verbe *κατάρχεσθαι*, ſur-tout quand le ſens de celuy-cy eſt déterminé par l'addition du mot *ξίφος*, comme dans ces vers; car, ainſi que Budé l'a prouvé, on ne peut le rendre alors que *Lexic. p. 74.* par les mots *victimam ferire*. La mort déclare donc qu'elle a dévoué les cheveux ou la teſte d'Alceſte avec ſa lance (il ne s'agit point icy de couper, ſi on ne coupe pas les cheveux avec une lance, on ne les coupe pas non plus avec une épée) & en conſéquence elle déclare qu'elle va la frapper & luy oſter la vie, ſans que rien puiſſe l'en empêcher, parce que ceux qu'elle a dévouez appartiennent aux Dieux ſoûterrains; ce qui fait un très-beau ſens, les vers conteſtez devant s'expliquer ainſi à la lettre : *Alceſte deſcendra dans la maiſon de Pluton, & je vais droit à elle pour la ſacrifier avec cette épée, car celuy-là appartient aux Dieux ſoûterrains, dont cette redoutable lance a dévoué les cheveux* ou *la teſte*.

Il eſt évident que la mort qui paroît icy en équipage guerrier, a une lance auſſi-bien qu'une épée, & qu'elle parle de ces armes conformément à l'uſage qu'en faiſoient les Grecs. Ils ſe ſervoient communément de la lance pour abbattre l'ennemi, pour le terraſſer, & de l'épée pour égorger, ou, comme on dit, pour achever, celuy qu'ils avoient abbattu, on en trouve un très-grand nombre d'exemples dans Homére. Par alluſion à cette coûtume, le Poëte ſuppoſe que la mort appreſte la victime, qu'elle la dévoue avec ſa lance dont elle luy porte le premier coup, & qu'elle la ſacrifie enſuite, ou l'acheve avec ſon épée. Cette image eſt aſſûrément d'une grande beauté, & d'une juſteſſe admirable.

Quoyque cette premiére explication dût ſuffire à M. Fourmont, il en propoſa une autre à laquelle il parut s'attacher. Il tâcha de prouver, 1.° que le mot *ἱερὸς* eſt ſuſceptible de deux ſens, & qu'il ſe prend également pour *ſacré* & pour *inviolable*. 2.° qu'*ἁγνίζειν τρίχα* a pû s'employer pour dire *préſerver*

quelqu'un de la mort; & 3.° que le πόδ' ἔγχος des vers d'Alceste n'est peut-estre pas la lance que la mort tient à la main, mais celle d'Hercule, c'est-à-dire, Hercule luy-même, comme la lance d'Achille est Achille dans l'Hécube du même Poëte. Il entra sur les deux premiers points dans un grand détail où il seroit apparemment inutile de le suivre, & d'où il conclut qu'on pouvoit traduire ainsi ces vers Στείχω δ' ἐπ' αὐτὴν, &c. *Je vais droit à elle, afin de la sacrifier avec mon épée; car ce mortel dont vous me parlez, est-il inviolable aux Dieux soûterrains pour que sa lance puisse,* (c'est-à-dire, pour pouvoir luy-même) *sanctifier la chevelure d'Alceste,* ou *garantir Alceste de mes coups.*

EXPLICATION ET CORRECTION de quelques endroits de Pline.

1727. IL y a peu d'anciens qu'on ait plus de peine à entendre que Pline. Souvent il veut tout dire avec esprit, ou du moins il veut tout dire en moins de paroles qu'un autre n'auroit fait. Cette briéveté affectée le rend quelquefois si obscur, qu'on le devine plustost qu'on ne l'entend; mais elle n'est jamais plus fâcheuse, que lorsqu'elle fait qu'il s'exprime d'une maniére qui présente un sens tout différent de celuy qu'il avoit dans l'esprit. M. de la Barre fait d'abord remarquer deux endroits de cette sorte, dont il donne l'explication; après quoy il corrige quelques passages du même auteur.

Explication d'un endroit du septiéme Livre, ch. 23.

Le premier endroit qui a besoin d'estre expliqué, est celuy du chapitre 23. du 7.e Livre, où Pline décrit les pays situez à l'Orient de l'Euphrate & du Tigre sur l'Océan & le Golfe Persique. Pour faire connoître ces pays éloignez, il prend la description de la navigation de Néarque dans ces Mers, non celle que Néarque même en avoit faite, qui estoit très-curieuse, & qu'Arrien a copiée depuis presque toute entiére; mais celle d'Onésicrite qui estoit si peu de chose, qu'on n'y trouvoit ni les noms des lieux où la flotte avoit touché, ni l'estenduë des costes qu'elle avoit parcouruës. Il ne prend que le précis de cette description

description maigre & décharnée, parce que son unique dessein estoit de faire connoître l'ordre & la disposition des divers pays qui y sont nommez, & il termine ce qu'il en dit par ces paroles, *Ostium Euphratis : lacus quem faciunt Eulæus & Tigris juxta Characem. inde Tigri Susa.*

Si on s'arreste au sens que ces paroles présentent d'abord, on sera contraint de dire, ou qu'Onésicrite n'a pas connu la disposition des Costes qu'il a parcouruës, ou que Pline n'a pas entendu Onésicrite, ou enfin qu'outre l'Eulée, le Tigre & la ville de Suses, qui estoient à l'Orient de l'Euphrate, il y avoit un autre Eulée, un autre Tigre & une autre ville de Suses à l'Occident du même fleuve. Il faut nécessairement admettre une de ces trois choses, & la troisiéme bien plustost que les deux autres, si l'on s'en tient au sens naturel & déterminé par le dessein que Pline a dans ce chapitre; car la navigation de Néarque est d'Orient en Occident : il part du Sinde, costoye les pays des Arbies, des Orites, des Ichthyphages, la Carmanie, la Perse propre, la Susiane; ces trois pays sur la coste Orientale du golfe Persique. Pline dit nettement toutes ces choses après Onésicrite, ainsi on ne peut imputer ni à l'un ni à l'autre de ces Ecrivains une erreur aussi grossiére que le seroit celle d'un homme qui diroit que l'Eulée, le Tigre & la ville de Suses estoient à l'Occident de l'Euphrate. L'unique parti qu'on puisse prendre est de reconnoître deux autres riviéres & une autre Ville, qui ayent eû les mêmes noms.

Heureusement la description que Néarque a faite de sa navigation est venuë jusqu'à nous, & elle nous donne l'intelligence de cet endroit de Pline, qui sans elle auroit pû passer pour avoir esté altéré par les copistes.

On trouve dans cette description qu'Arrien a copiée, comme on l'a dit, que Néarque estant arrivé à l'emboucheûre de l'Euphrate, reçût des ordres d'Aléxandre, en conséquence desquels il retourna en arriére, & entra dans un lac ou bassin que l'Eulée & le Tigre forment en se jettant dans la mer, d'où il remonta jusqu'à Suses. Ces faits ont une ressemblance si marquée avec ce qui paroît embarrassant dans le texte de Pline : *Ostium*

Euphratis: Lacus quem faciunt Eulæus & Tigris juxta Characem. inde Tigri Susa, qu'on ne ſçauroit douter qu'il n'ait voulu dire préciſément la même choſe que Néarque; ainſi le paſſage de cet auteur eſt éclairci, il n'a fait que copier ce qu'Onéſicrite avoit dit du terme de la navigation qu'il décrivoit : mais il eſt conſtant que dans cet endroit ſeul il a fait deux fautes conſidérables, car il a péché également contre la briéveté, en parlant d'une choſe non-ſeulement inutile, mais oppoſée à ſon deſſein, qui eſtoit uniquement de montrer la diſpoſition des coſtes; & contre la clarté, en en parlant d'une maniére à faire croire qu'elle avoit avec ce deſſein une liaiſon néceſſaire & eſſentielle.

L'explication de ce paſſage peut ne pas paroître bien importante en elle-même, parce que les pays dont il y eſt parlé eſtant connus, il n'eſtoit pas capable d'en donner de fauſſes idées. On a crû néantmoins devoir la propoſer, à cauſe de l'uſage qu'il ſemble qu'on en peut faire pour ſe tenir en garde contre certaines prétenduës découvertes dans la Géographie ancienne, ſur leſquelles on pourroit compter trop aiſément. Il n'eſt pas naturel de croire qu'avant Aléxandre il y ait eû à peu près dans le même pays deux villes du même nom, ſans aucun autre nom qui les diſtinguât, & il en eſt de même de deux riviéres qui ne ſe joignent nulle part. On ne veut pas nier abſolument qu'il y en ait eû, mais on avouë qu'on auroit beaucoup de peine à le croire; peut-eſtre qu'une courte réflexion ſur le paſſage qu'on vient d'expliquer, fera ſentir que M. de la Barre a raiſon d'eſtre peu crédule à cet égard.

Si le Tigre, l'Eulée, la ville de Suſes eſtoient moins connus, ou ſi Pline n'avoit nommé qu'un de ces lieux dans l'endroit où il les a nommez tous trois ſi mal à propos, & qu'Arrien n'eût pas tranſmis à la poſtérité l'hiſtoire de la Navigation de Néarque, on croiroit ſans doute qu'il y a eû un Tigre ou un Eulée, ou une ville de Suſes à l'Occident de l'Euphrate. Le Géographe, qui auroit indiqué cette nouvelle ville ou cette nouvelle riviére, ſe ſeroit applaudi de ſon obſervation, & les critiques auroient regardé ſa découverte comme indubitable; ce ſecond Tigre, ce ſecond Eulée, ou cette ſeconde ville de Suſes n'en

ſeroit pas moins une chimére. N'eſt-il pas à craindre qu'on n'ait adopté quelquefois de doubles villes ou de doubles riviéres, qui n'avoient pas plus de réalité que celles-cy n'en auroient eû.

Explication d'un paſſage du quatriéme Livre chap. 12.

Le ſecond endroit de cet auteur, où M. de la Barre a remarqué le même défaut, eſt celuy du chapitre 12. du 4.e livre où il décrit le Pont-Euxin. On y lit ces mots: *Circuitus verò totius Ponti vicies ſemel centena quinquaginta M. ut autor eſt Varro, & fere veteres. Nepos Cornelius trecenta M. quinquaginta adjicit,* c'eſt-à-dire, Varron prétend que cette mer a deux millions cent cinquante mille pas de tour; c'eſt ce que diſent auſſi la pluſpart des anciens: Cornelius Népos adjoûte trois cens cinquante mille pas.

Il n'y a perſonne qui ne croye en liſant cet endroit, que ce que Pline a voulu dire de Cornelius Népos, c'eſt qu'il adjoûtoit trois cens cinquante milles aux deux millions cent cinquante mille pas que Varron comptoit pour la circonférence du Pont-Euxin, ou ſi l'on veut, qu'il comptoit pour cette circonférence trois cens cinquante milles plus que Varron, & que par conſéquent ſelon cet auteur, le tour du Pont-Euxin eſtoit de deux millions cinq cens mille pas juſtes. Voilà le ſens naturel de ces paroles: *Nepos Cornelius trecenta M. quinquaginta adjicit.* On ne ſçait même ſi on pourroit employer de meilleures expreſſions pour donner ce ſens à entendre; cependant ce n'eſt pas ce que Pline a voulu dire, ſon deſſein a eſté de faire comprendre que Cornelius Népos comptoit deux millions trois cens cinquante mille pas, par conſéquent deux cens milles ſeulement plus que Varron, pour le tour du Pont-Euxin.

La preuve de cette explication ſe trouve en deux autres paſſages du même auteur, où il traite encore du Pont-Euxin. On lit dans le premier, qui eſt au 11.e chapitre du même livre: *ab Iſtri oſtio ad os Ponti paſſ. DLV. M. alii fecere: Agrippa adjecit ſexaginta,* de l'embouchûre du Danube au canal du Pont-Euxin, les autres comptent cinq cens cinquante milles, Agrippa en adjoûte ſoixante. Ce paſſage eſt tout ſemblable à celuy qu'on vient de rapporter; il ſemble que ſelon Pline, Agrippa ait compté du Danube au canal ſoixante milles plus que les autres

n'y comptoient, c'est-à-dire qu'il y ait compté six cens quinze milles; mais si on l'entend ainsi, on se trompe. L'estimation d'Agrippa s'éloignoit peu de celle des autres Ecrivains, toute la différence qu'il y avoit entre eux & luy estoit de cinq milles seulement, & il ne comptoit que cinq cens soixante milles du Danube au Canal. C'est Pline même qui en a fait la remarque, & qui par-là s'est expliqué luy-même: *Agrippa à Byzantio ad flumen Istrum* DLX.

Lib. 4. cap. 12.

Si on veut sçavoir sur quoy peut estre fondée une maniére si singuliére de s'exprimer, il n'est pas mal aisé de découvrir que Pline a crû que dans les sommes où il y avoit deux nombres, il suffisoit d'observer les variations des auteurs à l'égard du plus petit nombre, qu'ils adjoûtoient au plus grand sur lequel ils estoient d'accord; il s'est imaginé qu'on entendroit, par exemple, que dans l'éloignement de l'embouchûre du Danube au canal du Pont-Euxin, le nombre de cinq cens milles estoit un nombre fixe, auquel les uns adjoûtoient cinquante-cinq, & les autres soixante.

Correction de deux endroits du quatriéme Livre ch. 11. & 12.

Ces deux passages, dont l'un a servi à expliquer l'autre, renferment une faute qu'on n'a pû corriger à l'aide des manuscrits; où le R. P. Hardouin n'a point trouvé de variantes. Cette faute consiste en ce qu'on y lit *DLV. DLX.* cinq cens cinquante-cinq, & cinq cens soixante milles, au lieu de *CDLV.* & *CDLX.* quatre cens cinquante-cinq & quatre cens soixante.

Pour s'assûrer de la nécessité de cette correction, il suffit de faire attention à ce que les Romains & les autres Latins ont observé en copiant dans les auteurs Grecs, ce qu'ils avoient écrit de l'estenduë des pays où la nation Grecque estoit répanduë. On sçait que leur usage estoit de prendre huit stades pour un mille: Pline, Columella, Censorin sont des témoins sûrs de cet usage; par conséquent, si on prétend qu'il y a cinq cens soixante milles de l'embouchure du Danube au canal du Pont-Euxin, qui est ce qu'on lit dans Pline, il faut que les Grecs y ayent compté quatre mille quatre cens quatre-vingt stades; mais Arrien, qui a copié ces Grecs, n'y en a compté que trois mille six cens quatre-vingt. Ce nombre n'est pas douteux;

Peripl. Ponti Eux.

puisqu'il résulte des distances particuliéres de tous les lieux où l'on pouvoit mouiller, en allant par mer de l'embouchûre du Danube à Byzance.

Il est vray qu'on trouve quelquefois entre deux anciens, qui marquent l'estenduë des mêmes pays ou des mêmes costes, des différences aussi considérables que celle qu'il y auroit entre Pline & Arrien, si Pline avoit écrit ce qu'on lit dans son texte. On ne peut pas toûjours imputer aux copistes ces différences qui nous choquent, & qui nous causent quelquefois tant d'embarras, il faut que quelque raison particuliére nous y détermine; mais il y en a icy plusieurs d'un très-grand poids. La coste depuis Byzance jusqu'au Danube estoit bordée de villes Grecques très-fréquentées; dès-là il est difficile que des Ecrivains Grecs se soient mépris jusqu'à luy donner huit cens stades au-delà de ce quelle avoit d'estenduë. Cette supposition, à laquelle on a peine à se prester, devient encore moins croyable, quand on considére que ceux à qui il faudroit attribuer une pareille méprise, ont prétendu porter la précision jusqu'à employer de petits nombres, même jusqu'à compter les uns cinq milles ou quarante stades seulement moins que les autres. On peut adjoûter à cela, que l'auteur d'Agrippa & celuy d'Arrien sont parfaitement d'accord en ce qui regarde le petit nombre, qui dans l'un & dans l'autre est de quatre-vingt stades, comme on l'a vû dans l'évaluation donnée cy-dessus. Enfin, ce qui achevera de convaincre que la faute qui est dans Pline n'est pas de luy ou de ses auteurs, mais des copistes, & qu'il faut la corriger; c'est que soit qu'on ait écrit *quadringenta* au long, ou qu'on l'ait fait en chiffre Romain, il a esté très-aisé d'en faire *quingenta*, & qu'en restablissant la leçon qu'on croit vraye, il ne restera plus de différence entre les deux auteurs dont on a observé la conformité en un point, les quatre cens soixante milles d'Agrippa, estant exactement & précisément les trois mille six cens quatre-vingt stades d'Arrien.

Correction d'un endroit du cinquiéme Livre chap. 32.

M. de la Barre corrige tout de suite l'endroit du chapitre 32. du 5.e livre, où on lit, *Bosporus D. pass. intervallo Asiam Europæ iterum auferens, abest à Chalcedone XII. M. pass.* tous les

manuſcrits ont cette leçon, mais il faut lire *VII. M. paſſ.*

En effet, ce que Pline appelle le Boſphore, c'eſt l'endroit du canal de la mer noire, où Darius fit faire un pont; il le dit luy-même ailleurs: *Anguſtiæ Boſporus Thracius, latitudine D. paſſ. qua Darius pater Xerxis, ponte tranſvexit.* C'eſt de cet endroit qu'il y auroit douze mille cinq cens pas à Chalcédoine ſelon Pline, s'il avoit écrit ce qui a paſſé dans toutes les éditions; mais on ſçait que cet endroit eſt ce qu'on a appellé le Promontoire Herméen, qui eſtoit à la moitié du canal, & à moitié chemin de Chalcédoine au Temple de Jupiter; Hérodote & Polybe l'ont dit en termes exprès. On ſçait encore que le canal entier avoit ſix vingt ſtades de long, Arrien & Menippe ſont d'accord là-deſſus avec les deux anciens qu'on vient de nommer; ce canal eſtoit fréquenté, on n'en pouvoit ignorer la longueur: or, ſix-vingt ſtades pour les Romains qui comptoient huit ſtades à un mille, faiſoient quinze milles juſtes. Il eſt donc néceſſaire que Pline ait compté ſept mille cinq cens pas pour la moitié de la longueur du canal: les copiſtes ont pris aiſément un *V.* pour un *X.*

Lib. 4. cap. 12.

REMARQUES
SUR UN PASSAGE DE PAUSANIAS.

1730.

LE paſſage de Pauſanias qui donne lieu à ces remarques, eſt dans les Corinthiaques p. 113. de l'édition de Kunius. Cet auteur, après avoir parlé du combat de Neptune & du Soleil, & avoir dit que Briarée avoit adjugé au Dieu de la mer l'Iſthme de Corinthe; & au Soleil le Promontoire qui commande à la ville, fait la deſcription d'un temple où eſtoit une ſtatue de Neptune, & une d'Amphitrite, accompagnées de Tritons & de Néréïdes, & adjoûte que ces Nymphes Néréïdes avoient auſſi pluſieurs autres temples dans la Gréce, ταύταις καὶ ἑτέρωθι τῆς Ἑλλάδος βωμοὺς οἶδα ὄντας, *quibus Nereïdibus, & in aliis Græciæ locis aras dedicatas novi,* comme

le traduit Amasée. Pausanias, après cela, adjoûte Δωτοῖς δὲ ἐν Γαβάλοις ἱερὸν ἐστιν ἅγιον, qu'Amasée traduit ainsi, *apud Dotos in Gabalis sanctissimum est templum : exstat in eo peplus quem filio Alcmæoni sumsisse Eriphylen Græci putant.*

Les critiques ont crû que ce passage estoit corrompu, & qu'il falloit oster le sigma de Δωτοῖς, c'est ce qu'en a pensé Canterus, & il faut traduire *Dotoi* ou *Dotoni est Templum sanctissimum in Gabalis*, la Néréide Doto a un Temple à Gabales. Amasée s'est donc trompé, prétendent les critiques, en faisant un peuple des Dotiens, au lieu qu'il s'agit là d'une Néréide; car, dit-on, par quelle disparate Pausanias, qui venoit de dire à l'occasion du Temple de Neptune, que les Néréides qui y estoient représentées avoient aussi d'autres lieux consacrez dans la Grece, auroit-il tout d'un coup passé au Temple des Dotiens? Au lieu qu'il est très-naturel de croire qu'ayant à parler des Néréides, & Doto estant de ce nombre, il ait dit tout de suite qu'elle avoit aussi un Temple à Gabales; d'ailleurs, adjoûte-t-on, la phrase sera plus grecque en substituant Δωτοῖ à Δωτοῖς.

Novarum Lect. l. 6. c. 1.

M. l'Abbé Banier pense au contraire qu'Amasée ne s'est point trompé, & que puisque par le passage de Pausanias il faut bien supposer dans la Grece une ville de Gabala, comme il le fera voir dans la suite, on peut bien y admettre aussi un canton dont les habitants portoient le nom de Dotiens; la phrase, quoy qu'en disent les critiques, est également grecque en mettant un datif pluriel pour exprimer les Dotiens, ou un singulier pour marquer le nom d'une Néréide. Il n'est pas estonnant que Pausanias, qui ne se contente pas de décrire les lieux où il passe, mais qui a coûtume, à leur occasion, d'insérer dans son ouvrage toutes les choses dont il se souvient, ait fait icy, comme il en fait par-tout ailleurs, une digression, pour parler d'un Temple dans lequel on croyoit avoir le voile d'Eriphyle, comme il parle en cinq ou six endroits du célébre collier de cette Princesse.

Mais quelle sera donc cette ville de Gabales inconnuë à tous les auteurs, & ces prétendus Dotiens qui ne sont pas mieux connus? M. l'Abbé Banier remarque qu'il y a eû plusieurs villes

qui ont porté le nom de Gabalé ou de Gabala ; la plus célébre est celle de Syrie, il y en avoit aussi une dans les Gaules, & un peuple nommé Gabalien : on croit que c'est aujourd'huy le Gévaudan. César, Ptolémée & plusieurs autres auteurs parlent de cette Ville, & dans les Conciles de France il est fait mention de *Gabalitana Ecclesia & civitas*. Apoll. Sidonius fait la description de cette Ville dans ces vers :

Propempt. ad lib. v. 23.

> *Tum terram Gabalum satis nivosam,*
> *Et, quantum indigenæ volunt putari,*
> *Sublimem in puteo videbis urbem.*

Le P. Sirmond sur cet endroit, rapporte une ancienne Inscription trouvée dans le fond de l'Auvergne, sur laquelle il est fait mention de *Gabalis :* Strabon appelle ce peuple Gabales Γαβάλεις.

Selon le même Strabon il y avoit aussi une Ville de même nom au couchant de l'Arménie, qu'il nomme Gabalé ; il n'est donc pas estonnant qu'il y en ait eû une de même dans la Grece, & si celle-cy n'est connuë que par Pausanias, celle de l'Armenie n'est connuë aussi que par Strabon ; & combien d'autres lieux ne sont connus que par ces deux auteurs ?

Il est donc inutile d'aller transporter, & le Temple des Dotiens & le voile d'Eriphyle dans une autre Gabales : Pausanias ne parle en cet endroit que de la Grece, & s'il avoit parlé d'une Ville estrangére, ou il en auroit averti, ou il auroit fait connoistre cette Ville & le pays dans lequel elle estoit. On sçait qu'il y avoit un petit canton dans la Thessalie nommé *Podium Dotium*, qui pouvoit avoir donné son nom à ceux qui l'habitoient ; & comme Pausanias, à quelques lignes des passages qu'on a citez, parle du culte d'Achille, qu'il joint avec celuy de Neptune & des Néréides ; il est très-probable qu'il avoit alors en vûë la Thessalie, où ce Prince fut honoré après sa mort, principalement dans la petite Isle de Leucé qui luy fut consacrée, le tout peut-estre parce qu'il estoit fils de Thétis une des principales Néréides.

A cette occasion M. l'Abbé Banier donne l'histoire du collier & du voile d'Eriphyle, qui causérent tant de malheurs dans

dans la famille d'Amphiaraüs, & nous la rapportons icy, parce que les réflexions qu'il y joint servent à prouver le sentiment qu'il vient d'avancer.

Amphiaraüs, ayant prévû par l'art de la divination qu'il *Apollod. l. 3.* périroit à la guerre de Thébes, refusoit de s'engager dans cette *Pausan. &c.* entreprise, & se tenoit caché. *Stace Theb.* Les chefs de l'armée qu'on pré- *Strab. l. 9. &c.* paroit pour cette expédition, qui croyoient avoir besoin de luy, firent tous leurs efforts pour découvrir le lieu où il s'estoit retiré; mais n'ayant pû y réussir, & Adraste sçachant qu'Eriphyle sa sœur & femme d'Amphiaraüs, estoit la seule qui en fut informée, luy donna un collier & un voile d'un grand prix. Cette Princesse, gagnée par un si beau présent, trahit son époux, & Amphiaraüs estant découvert, & ne pouvant se dispenser d'aller à l'expédition de Thébes, il ordonna à son fils de tuer sa mere Eriphyle après qu'il auroit appris la nouvelle de sa mort. Il périt en effet peu de temps après, soit que la terre se fût entr'ouverte pour l'engloutir, comme le disent Stace & Strabon, soit que pendant qu'il s'amusoit à considérer le vol des oiseaux pour en tirer des augures, il fût tombé dans un précipice avec son chariot, où il perdit la vie.

Alcméon, informé du malheur de son pere, éxecuta l'ordre cruel qu'il en avoit reçû, & osta la vie à sa mere. Agité par les furies qui le poursuivoient sans cesse, c'est-à-dire par les remords de sa conscience, dont il ne pouvoit se délivrer, il erra dans différents pays, & se retira enfin dans la Psophide, *Pausan.* où Phégée fit la cérémonie de son expiation, & luy fit épouser Alphesibée sa fille, à laquelle Alcméon donna le collier de sa mere; mais l'ayant répudiée dans la suite pour épouser Callirhoé fille d'Acheloüs, il voulut aller redemander ce collier pour le donner à sa nouvelle épouse, & ses beaux freres luy ayant dressé des embuches, le tuérent en chemin. Ce fatal collier fut remis entre les mains d'Acheloüs, qui pour faire finir tous les malheurs qu'il causoit, ordonna qu'il fût consacré à Delphes dans le Temple d'Apollon. Pour le voile, on n'en sçait autre chose, sinon ce qu'en dit Pausanias, qu'il estoit dans le Temple *Corinth. l. III.* de Gabales.

Beot. p. 796. c. 40.

Selon le même Pauſanias, les habitants d'Amathonte, ville de l'iſle de Chypre, ſe vantoient de poſſéder le collier de cette Princeſſe, & aſſuroient qu'il eſtoit dans le Temple de Vénus & d'Adonis, mais cet auteur détruit cette tradition; *car, comment*, dit-il, *auroit-il paſſé de Delphes à Amathonte! Or j'ay conté*, adjoûte-t-il, *dans mes Arcadiques de quelle maniére il avoit eſté porté dans le Temple d'Apollon; il vaut donc mieux croire que c'eſtoit le collier d'Harmonie ou Hermione, lequel eſtoit de pierres précieuſes enchaſſées dans de l'or, au lieu que celuy d'Ériphyle, ſelon Homére dans ſon Odyſſée, n'eſtoit que d'or; & certainement*, continuë Pauſanias, *Homére, qui avoit parlé deux fois de collier d'or & de pierres précieuſes, n'auroit pas manqué de dire que celuy d'Ériphyle en avoit, ſi en effet il en eût eû.* En effet, lorſqu'il parle des préſents faits à Pénélope par ſes amants, il dit qu'Eurymaque luy donna un collier où l'ambre & l'or brilloient comme le Soleil. Eumée, dans l'entretien qu'il a avec Ulyſſe, luy dit qu'un marchand Phénicien eſtoit entré dans le Palais pour y vendre un collier d'ambre garni d'or. Enfin le même Pauſanias dit poſitivement dans le même endroit, que le collier d'Ériphyle fut enlevé de Delphes avec les autres richeſſes par les Tyrans de la Phocide, qui en pillérent le Temple, & il n'en pouſſe pas l'hiſtoire plus loin.

Quelle apparence, après un détail ſi circonſtancié de l'hiſtoire de ce fatal collier, qu'il faille aller chercher le voile de la même Ériphyle hors de la Grece? S'il s'eſtoit agi dans le premier paſſage qu'on a cité des Corinthiaques, ou de la Gabala de Syrie, ou de quelque autre Ville de ce nom, Pauſanias n'auroit-il pas fait l'hiſtoire du tranſport de ce voile, ou n'auroit-il pas détruit la tradition de ceux qui ſe ſeroient vantez de le poſſéder, comme il combat celle des Preſtres d'Amathonte? Il eſtoit donc ſûr que c'eſtoit dans la Grece, dans deux Temples différents, qu'eſtoient & le voile & le collier d'Ériphyle.

Enfin, M. l'Abbé Banier fait terminer ſes réflexions par quelques remarques ſur la maniére différente dont Apollodore & Pauſanias racontent l'hiſtoire qu'il vient de rapporter. Pauſanias dit que le collier fut donné à Ériphyle par Adraſte ſon

frere: Apollodore asseûre que ce fut Polynice gendre d'Adraste, & neveu de cette Princesse, qui luy donna & le collier & le voile, τὸν ὅρμον καὶ τὸν πέπλον, & dans la suite, car les compilateurs ne se souviennent pas toûjours de ce qu'ils ont avancé, il dit que ce fut Thersandre fils du même Polynice qui les luy avoit donnez. L. 3. c. 6.

SUR L'UTILITÉ

Des Langues Orientales, pour la connoissance de l'Histoire ancienne de la Grece.

QUE la Gréce ait esté peuplée par des Colonies de l'Orient & de l'Egypte, ce n'est plus aujourd'huy une vérité contestée. Que le langage des peuples qui formoient ces Colonies, mêlé avec la Langue naturelle du pays, ait porté dans l'histoire de ce même pays une grande obscurité, c'est ce qui paroît par le nombre infini de maniéres différentes dont on a tâché d'éclaircir cette histoire, & les anciennes fables dont elle est remplie. M. Fourmont l'aîné conclud de-là que pour l'intelligence de cette même histoire, & l'explication des fables qui l'accompagnent, il faut avoir recours aux Langues Orientales; & il adjoûte que c'est à cette idée que se sont attachez les sçavants, puisqu'en effet les traditions anciennes de la Grece sont encore, & ne sçauroient estre qu'Orientales: ainsi vouloir démêler le sens de ses fables, constater la suite de ses histoires, ce seroit une entreprise non seulement téméraire, mais impossible sans le secours des Langues des diverses régions de l'Orient d'où ces traditions partoient, puisque c'est dans ces Langues qu'elles avoient d'abord esté ou écrites ou exprimées. 1730.

Ce principe est si juste, & en même temps si fécond, que, selon M. Fourmont, (& cela, dit-il, est déja executé) il redresse tout seul toutes les fautes de nos Chronologistes. *Marsham* & M. *Newton*, dans le Sesak de l'Ecriture croyent appercevoir Sésostris. Ils se trompent, les noms seuls

dementent tous leurs calculs; & Scaliger en avoit fait la remarque. Selon *Marsham*, les Aurites de Manéthon estoient les Égyptiens d'avant le Déluge : il n'a donc pas vu que le nom d'Aurites ou d'Avrites, s'estoit formé d'*Abaris* prononcé alors *Avaris!* Si le P. Pezron & quelques autres avoient esté un peu au fait de l'ancienne Langue Égyptienne, nous auroient-ils donné leur *Alisphragmuthosis*, pendant que S.t Jérôme avoit conservé le véritable nom *Mepharmutos*, & avec la finale grecque, *Mepharmutosis*, qui signifie *le Prince du Nome Pharmutique!* Ce nom estoit estranger, & il devient Égyptien. De même personne n'a senti que pour *Amutanthus*, dans le Canon d'Eratosthéne, il falloit remetre *Amo-Tauthus* ou *Teuthus*, & qu'Amo-Teuthus n'est que le nom du Teutamos de Céphalion retourné, & un composé d'*Amos Theut, Amos Mercurius*, inadvertence néantmoins qui fait faire à Marsham & à tous les autres plusieurs anachronismes.

Mais, comme les exemples pourroient icy aller à l'infini, & ne présenteroient rien de méthodique, M. Fourmont se restreint à montrer l'usage de ce même principe dans deux articles. Le premier tiré de la Mythologie : ce sera la fable de Persée & des Gorgones, que tous les Critiques ont avoué estre l'écueil de leur sagacité. Le second, pris de l'histoire même, ce sera la fameuse Inscription du tombeau de Sardanapale; la phrase, *bois, mange, songe à te divertir, &c.* & l'Anakyndarax qu'on luy donne pour pere. Il prouve par rapport à la fable, que faute de réfléchir à sept ou huit termes Pheniciens ou Hebreux, on ne l'a ni entendue, ni pû entendre : & par rapport *à l'Inscription de Sardanapale*, qu'en la remettant en Chaldéen ou Syriaque, elle donne un sens honneste, convenable au Monument, très-instructif, & si naturel, que tout homme de bon sens est contraint de l'adopter.

PREMIÉRE PARTIE.

Explication de la Fable des Gorgones.

La fable des Gorgones se réduit à cinq articles.

1.° Phorcys Dieu marin, qui a pour femme Ceto.

2.° Ses cinq filles, deux appellées *Graiæ*, *Pephredo* & *Enyo*, trois autres Gorgones, *Stheno*, *Euryale*, *Méduse*. *Hesiode Theog. v. 274.*

3.° Les trois nommées Gorgones, n'ont entre elles, & à elles trois qu'une dent, qu'une corne, qu'un œil.

4.° Du chef ou de la teste de Méduse coupée, sortent un *homme*, c'est-à-dire, Chrysaor le forgeron, & un cheval, c'est le *Pégase*.

5.° Ce cheval aîlé ne sert dans la Grece qu'à Persée & à Bellerophon, & l'on n'en conserve aucun de sa race dans un temps que les chevaux ordinaires doivent y estre fort communs par les Colonies antérieures au siécle de Persée.

Ces notions présupposées, adjoûtons encore cette remarque: en Phénicien ou Hébreu, & dans toutes les Langues Orientales, les termes de *Ben*, *Benei*, *Bat*, *Banoth*, désignent autant la possession que la naissance, ou, pour parler plus clairement, l'*Estre possédé* que l'*Estre né*. Par-là les vaisseaux d'un Prince s'appellent *ses fils*, ses Galéres *ses filles*. Dans tous les temps chaque vaisseau a porté son nom, *la Pristis*, *le Centaure*, *la Baleine*. Lorsque les Amériquains apperçûrent pour la premiére fois les vaisseaux des Espagnols, ils les prirent pour des monstres marins: enfin cette opinion estoit répanduë dans le Paganisme, & c'est pour cela que Virgile change en Nymphes de la mer les vaisseaux d'Enée, & que ce héros les rencontrant ensuite, leur parle comme à des Déesses; ainsi premiére méprise de nos auteurs, ils n'y ont pas assez pensé. Ces cinq filles de *Phorcys* n'ont jamais esté que les cinq vaisseaux qui composoient la petite flotte de ce Prince.

Il y a plus, une preuve authentique que dans Hésiode il ne s'agit que de vaisseaux, c'est que ces cinq mots, *Enyo*, *Pephredo*, *Stheno*, *Euryale* & *Medusa*, à l'exception du dernier qui est traduit, ne sont absolument que des termes Phéniciens, & qui, écrits avec les lettres de leur Langue primitive, représentent toute une flotte, telle qu'elle pouvoit estre dans ces premiers temps.

1.° Enyo, אֳנִיָּה en Phénicien, *navis oneraria*.

2.° Pephredo, par transposition pour Perphedo בְּאֵר פַּיְצָא

en Phénicien, *navis aquaria*, mot à mot *cisterna ad viam sufficiens*, ou *abundans*.

3.° Stheino, שְׁטֵינָא en Phénicien, *navis actuaria*, ou *remigum*, une galére.

4.° Euryale, עֲבָרִיָה לִיה en Phénicien, *navis transitoria*, une chaloupe.

5.° Medusa, en Phénicien מַלְכָּה *navis imperatoria*, on sous-entend סְפִינָה sephinah, *navis*. Cela est, ce semble, de la derniére simplicité, mais en même temps fort singulier.

De ces cinq vaisseaux, trois estoient de Κύρος. Κύρος ou Κῦρος est le premier & le plus ancien nom de l'Isle * des Pheaques appellée depuis Κόρκουρα; de-là le patronymique Κυρικώ, Κυρκὼ ou Κορκὼ, & par la suite Γοργώ : le *C* & le *G*, l'*o* & l'*u* se sont toûjours pris l'un pour l'autre. Amurca Ἀμόργη, Gamal Κάμηλος, & de même Κορκὼ Γοργὼ, voilà les trois Gorgones.

Deux autres estoient nommées Γραῖαι, Grecques : c'estoit des vaisseaux gagnez sur les Grecs. Les Phéniciens s'emparoient alors de toutes ces Isles, & Cyre ou Corcyre, Ithaque & plusieurs autres estoient de ces Phéniciennes de nouvelle date. Il se faisoit des guerres assez vives entre les anciens & les nouveaux habitants. Palæphate dit que *Phorcys* estoit Cyrenéen, cela peut estre vray; mais alors, comme Chef de Colonie, il regnoit à Ithaque, à Céphalonie, & à Κύρος.

Lib. 13. v. 345. Dans l'Odyssée, Minerve montre à Ulysse Ithaque sa patrie, & entre autres choses le port du vieillard marin *Phorcys*,

Φόρκυνος μϑὺ ὅδ' ἐστὶ λιμὴν, ἁλίοιο γέροντος.

Voilà donc le pere des Gorgones trouvé, *Phorcys* Roy d'Ithaque & des deux Isles voisines, qui posséde & envoye commercer cinq vaisseaux, trois de Κύρος ou Κῦρος, les trois Gorgones, deux qu'il a pris sur les Grecs, les Grées ou Γραίας.

Le commerce de ce Prince se faisoit en Afrique avec les habitants de Cyréne, du mont Atlas, des Canaries, de la coste de

* Χερία l'Isle des Phéaques, anciennement Χύρος... *Hesych.* & avant cela Κύρος, Κοῦρος, de-là par red. Κέρκουρα.

Guinée. Pline, Ptolémée, Méla, Pausanias, Hannon, Hésiode même, attestent que ce commerce estoit fréquent dès le siécle de Persée.

Mais en quoy consistoit-il? Outre l'or qui y a toûjours esté très-commun, il consistoit en trois choses, en *dents* d'Eléphants, ou *yvoire*, en *cornes* de divers animaux, en *yeux* d'hyaines & de poisson ou pierres précieuses. Avec cela, on en amenoit toûjours quelque animal rare ou sauvage pour la curiosité.

Or, lorsqu'on veut bien faire attention que ce même pays porte toûjours les noms de *Coste d'or*, de *Coste des dents*, que la *corne* des animaux est une des premiéres choses que l'on ait travaillé, comme cela paroît par Homére, que les *yeux* de plusieurs poissons & de plusieurs animaux sauvages, mais sur-tout de l'hyaine si commune dans les contrées dont il s'agit, sont mis par tous les Naturalistes au nombre des Pierres précieuses, *Plin. lib. 30.* que c'est-là que se trouve le Pacasse, espéce de busle dont les longues oreilles, sur-tout lorsqu'il court, paroissent des ailes, on soûtient que l'énigme disparoît.

Des cinq vaisseaux de Phorcys, on ne parle plus ni de *Perphedo* qui porte l'*eau douce*, ni d'*Enyo*, qui renferme seulement ou les marchandises communes, ou les besoins de la flotte, comme le bois, les outils, &c.

Il s'agit de la conqueste, Persée ne doit donc s'attacher qu'aux trois Gorgones; or, on dit que ces trois avoient

אחד שן une *dent, echad, schen*, une, ou les *dents*, c'est-à-dire l'*yvoire*.
אחד קרן *echad, queren*, une *corne*, ou la *corne*, c'est-à-dire les *cornes d'animaux*.
אחד עין *echad, ein* un *œil*, ou l'*œil* ou les *yeux*, c'est-à-dire les *yeux* d'*hyaine* & de *poisson*, ou les Pierres précieuses.

Le mot אחד *echad*, un, ou l'un, l'autre, se rapportoit à chaque vaisseau; rapporté au mot suivant, il a causé l'équivoque d'une *dent*, d'une *corne* & d'un *œil* à ces trois Gorgones ensemble.

ראש *Rosch* en Phénicien, signifie également *teste* ou *chef* & *venin*. La teste de la Méduse une fois coupée, ou ce qui est la

même chose, son commandant une fois tué, autre équivoque qui autorise à dire que cette teste est un venin ראש. De cette *teste* prise, sortent sur le champ, & *Chrysaor* & le Pégase, *Chrysaor*, l'ouvrier en métaux. Le chef de la Meduse, en achetant de l'or des Afriquains, avoit attiré de chez eux un ouvrier qui sçût le mettre en œuvre, cela estoit fort à sa place. Le *Pégase* en ancien grec *Pagase*, devons-nous l'aller chercher bien loin; & pendant qu'ὸς est la finale grecque, dire avec Bochart & M. le Clerc, que *Pegasos* s'est formé de פגאסוס Pagasous *freni equus*, ce qui est encore contre les regles de la Grammaire Phénicienne ou Hebraïque, qui n'admet point une semblable transposition? *Pagasos* sans détour & sans violence, est manifestement le *Pacasse*: lorsque les Romains virent pour la premiére fois l'Eléphant, ils l'appellérent *Bos*, de même le *Pacasse* sorti de la Méduse, parce qu'on l'avoit apprivoisé, & que l'on montoit dessus comme sur les chevaux, fut appellé cheval. Les dénominations empruntées pour les choses extraordinaires, sont de tous les temps & de toutes les Langues. Et une marque que c'estoit un animal sauvage, c'est qu'il s'échappa, qu'il ne fut ratrappé que par Bellerophon, qu'il tua Bargylle l'ami de Bellerophon, qu'il le blessa luy-même, & disparut.

Enfin, on nous parle de *petrifications* estranges, & elles se présentent icy d'elles-mêmes: Persée, sans doute, vainquit la flotte de Phorcys vers les Syrtes, & auprès de Cyréne, & on sçait que cette région a toûjours esté illustre pour les *pétrifications*, jusqu'à faire écrire aux auteurs Arabes qu'il s'y trouve dans les terres des Villes entiéres, où les hommes & les animaux pétrifiez, conservent encore la posture qu'ils avoient lors de la pétrification subite. En deux mots

1.° Polydecte Prince Grec Roy de Seriphe, Phorcys Prince Phénicien Roy d'Ithaque, de Céphalonie & de Κερκς, d'où Κορκὼ, Γοργὼ, Gorgone.

2.° Persée Amiral ou Chef de la flotte de Polydecte, celuy de la flotte de Phorcys n'est pas nommé, mais il y en avoit un ראש המלכה *Rosch. hammalckah*, caput Medusæ, ראש *teste*, ראש *venin.*

3.° Des

3.° Des cinq vaisseaux de Phorcys, deux pris sur Polydecte à l'occasion de la guerre Γραῖαι, trois tirez de [illegible]ορος ou Κερ-κουρα, Γοργόνες ou *Gorgones*.

On ne répete point l'équivoque de אחד *un* pour *chaque* de עין קרן שן *dents, cornes, yeux* (ou yvoire, corne, pierres précieuses.) Indépendamment de quelques embellissements poëtiques, voilà le fonds de la fable, & rien, ce semble, n'a jamais esté plus clair. Il falloit donc la remettre en Phénicien, sans cela, qui l'eût jamais entendue ? Passons au fait historique, c'est-à-dire, à l'Inscription de Sardanapale.

SECONDE PARTIE.

Explication de l'Inscription du Monument de Sardanapale.

Il y a dans les Mémoires de l'Académie une Dissertation de M. Freret sur l'Histoire & la Chronologie des Assyriens, dans laquelle il parle fort au long, & avec son érudition ordinaire, de l'Inscription que l'on va expliquer. Athénée nous en donne trois traductions, *T. 5. p. 331.*

1.° Celle du Poëte Cherile en vers hexamétres, tirée des ouvrages de Chrysippe.

2.° Celle du Poëte Phœnix de Colophon, qui est proprement une imitation.

La 3.e en prose, extraite de l'ouvrage d'Amyntas.

Ces trois versions, dit M. Freret, s'accordent à mettre dans la bouche de ce Prince des discours insensez.

L'antiquité parle de deux monuments de Sardanapale, qu'elle place l'un à Anchialé, l'autre à Ninive. Selon M. Freret, le tombeau de Sardanapale est le monument d'Anchialé : Anchialé estoit une petite ville de Cilicie peu éloignée de Tarse, à laquelle même elle servoit de port. Amyntas est le seul auteur qui ait parlé d'un semblable tombeau à Ninive, mais quelle estoit cette Inscription ? Clitarque, Aristobule, Callisthéne, Hellanicus, Apollodore, Cicéron, &c. aux paroles citées par Cléarque, adjoûtent celles-cy :

ailleurs ὦ ξεῖνε. Vid. Suid. in Sardanap. & ὀχεύω.

Σὺ δὲ ξεῖνος ἔσθιε, πῖνε, παῖζε, ou ὄχευε.
Pour toy passant, bois, manges, fais l'amour.

Le témoignage de tous ces auteurs pris en général, est trop uniforme pour le révoquer en doute; cependant voicy ce qu'en pense M. Fourmont.

1.°. Les auteurs Grecs ont confondu & les Monuments & les Inscriptions : Amyntas est différent des autres, les autres ne s'accordent pas entre eux.

2.° Ce qu'il y a de plus authentique dans l'histoire, c'est que pour ne point tomber entre les mains d'Arbacès, Sardanapale se brûla luy-même, & cela à Ninive dans son palais, avec ses thrésors, ses femmes, & tout ce qu'il avoit de plus cher.

3.° De l'aveu de tous les auteurs, l'Epitaphe ou Inscription de ce tombeau ou monument, estoit en lettres Chaldaïques; Amyntas le dit du tombeau de Ninive, Cléarque l'assure du monument d'Anchialé.

4.° Si cela est, deux conséquences naturelles. La premiére, les Grecs n'en parloient que d'après les habitants des lieux, & nullement pour l'avoir luë, ou l'avoir entenduë eux-mêmes. La seconde, des deux témoignages contraires d'Amyntas pour Ninive, & de tous les autres pour Anchialé, on doit s'en tenir au dernier : Amyntas a sçû qu'il y avoit à Ninive un Tombeau de Sardanapale, voilà ce qu'il y a de vray chez luy; l'epitaphe de ce tombeau estoit en lettres chaldaïques, il ne l'a pû lire, & l'a supposée semblable à l'Inscription du monument d'Anchialé, en cela il s'est trompé. Mais une troisiéme conséquence, c'est que le Tombeau de Sardanapale ayant esté à Ninive, le monument d'Anchialé n'estoit point un tombeau, mais quelque Arc de triomphe érigé par les habitants de Tarse & d'Anchialé en reconnoissance des bienfaits de Sardanapale : non que ce Prince fût mort chez eux, les historiens ne l'ont écrit qu'à l'occasion de ce prétendu tombeau; mais, parce que Sardanapale, après avoir porté jusques-là ses conquestes, s'y estoit plû, y avoit fait quelque séjour, & pour y faire éclater la puissance prodigieuse des Rois d'Assyrie, y avoit fait bâtir en un seul

jour deux villes considérables, aussi est-ce la seule chose qui paroisse dans l'Inscription du Monument : la voicy donc telle qu'elle est rapportée par Clitarque.

*ΣΑΡΔΑΝΑΠΑΛΟΣ ΑΝΑΚΥΝΔΑΡΑΞΕΩ
ΑΓΧΙΑΛΗΝ ΕΔΕΙΜΕ ΚΑΙ ΤΑΡΣΟΝ ΜΙΗ ΗΜΕΡΗ
ΑΛΛΑ ΝΥΝ ΤΕΘΝΗΚΕΝ.

Les deux derniéres paroles sont l'addition ordinaire des Epitaphes : cela estant, il n'y avoit dans l'Inscription Chaldéenne que les deux premiéres lignes, avec les autres termes qu'on va expliquer : il est même facile de s'appercevoir qu'on l'a un peu changée, d'où viendroit ce tour de vers ïambes que l'on y a introduit, si elle estoit Chaldéenne?

Mais voicy d'autres réflexions plus essentielles. Pourroit-on nous dire ce que c'est qu'*Anakyndarax*, & si l'on connoît dans l'histoire d'Assyrie ce nom du pere de Sardanapale ? De plus, quelle connexion y a-t-il entre cette Inscription pour Tarse & Anchialé, & les paroles qui suivent chez les historiens, ἔσθιε, πῖνε, παῖζε, ou comme on lit ailleurs ὄχευε.

On soûtient que les Grecs, trompez par les habitants du pays à cause de l'ambiguité des termes Chaldéens, en ont imposé à la postérité. M. Freret s'en est, ce semble, apperçû : « ces derniers mots, dit-il, ne se lient guéres avec le commencement de l'Epitaphe, où Sardanapale tire vanité de la construction de deux villes considérables ; quelle apparence que l'on ait tiré de-là une conséquence aussi impudente & aussi peu liée à ce qui précéde, que celle de l'invitation aux passants ? Il adjoûte que la » pluspart des Ecrivains de la vie d'Alexandre estoient accusez de travailler d'imagination, & d'embellir le fonds de l'histoire de beaucoup de détails qu'ils inventoient; c'est un reproche que leur fait Strabon : « ils sont croyables, continue-t-il, sur la forme extérieure de ce monument de Sardanapale, au pied duquel ils avoient passé ; mais pour le sens de l'Inscription, qui estoit en langue Chaldéenne, & qu'il avoit fallu leur expliquer,

P. 380.

* Sardanapale fils d'Anakyndarax, en un seul jour bâtit Anchialé & Tarse : à présent il est mort.

» ils ne l'ont donné que d'après un ſouvenir confus, & ſur des » traductions qui couroient dans la Grece.

Pour montrer combien les Grecs ſe ſont écartez du véritable ſens de cette Inſcription, il y a une voye bien courte, & on s'étonne qu'aucun de nos critiques ne l'ait encore tentée, c'eſt de la remettre en Chaldéen ; M. Fourmont l'y remet, & en explique toutes les parties.

סרטן פול באנא קונדראאראס
quundarras Bana Phul Sartan

את החיעלם ואת תרשישא ביומא חדא
chedâ bejomâ ſchiſatar veeth Ethachayialam

אכליה שתיה אבדיה
abedeih ſchteih akeleih

Après cette opération, M. Fourmont remarque 1.° qu'en bon Chaldéen cette Inſcription fait un ſens admirable ; 2.° qu'à des rieurs les trois derniéres paroles ambiguës ont pû donner l'idée de l'ἔσθιε, πῖνε, ὄχευε.

Le ſens de ces trois lignes eſt donc *Sardan, Phul, ædificavit Saltum Torrentis, Anchialam & Tarſum, die unico. Imo perfecit eas*, id eſt, *fundavit* & *peſſulis clauſit*. M. Fourmont ſoûtient que la traduction eſt exacte, & que tout homme qui a quelque teinture du Chaldéen doit l'avouer ſur le champ. Quelques réflexions ſur le texte vont rendre l'équivoque ſenſible à ceux même qui ne ſont pas initiez dans les langues Orientales.

1°. סרטן פול c'eſt le nom Chaldaïque de Sardanapale. Le פול *Phoul* eſt de l'Ecriture, סרטן *Sarthan* eſt un ſurnom, & c'eſt ce ſurnom que les Grecs avoient traduit par Θῶνος, on en explique ailleurs les raiſons.

2.° באנא קונדרא אראס ſignifie très nettement & très ſimplement *ædificavit ſaltum Torrentis*, c'eſt-à-dire, la fortereſſe ſous laquelle paſſe le Torrent. Pourquoy donc, dira-t-on, avoir traduit ἀνακυνδαράξεω ? le ב *beth* de באנא tout ſeul pouvoit eſtre pris pour l'abrégé de בן *ben*, *filius* : il s'y prenoit & s'y

prend encore tous les jours dans tous les titres & dans toutes les Inſcriptions Juives, à plus forte raiſon dans celle d'un tombeau. Or ſuppoſons-le une fois pris pour בן *ben*, ce qui ſuit devenoit un nom propre; on a donc crû que אנאקונדאראס, *Anakundarax* eſtoit un nom d'homme, & par conſéquent le nom du pere de Sardanapale : c'eſt pourtant une bevûe, & une bevûe démentie par toutes les liſtes qui nous reſtent des Rois Aſſyriens.

Mais bien plus, eſt-ce que l'hiſtoire, on dit même l'hiſtoire Grecque, ne nous apprend pas que *Quinda* eſt une forteresſe de *Cilicie!* M. Freret croit que c'eſt la ville des Géants dont parle Paul Lucas, & cela eſt très-vray-ſemblable. Quoy qu'il en ſoit, tous les Géographes mettent *Kuinda* auprès d'Anchialé, & chez les anciens on ſe perſuadoit que c'eſtoit un monument de Sémiramis, ce qui prouve en général qu'elle avoit eſté bâtie par les Aſſyriens, mais l'Inſcription de ce monument décide abſolument du fait. קונדא en bon Syrien ſignifie *ſaltus*, & joint avec le terme de *Torrent*, ou de *Rivière* peu large mais profonde, il ſignifie *arche de Pont*. Il convient donc parfaitement à ces arches ſuperbes que les Princes ont quelquefois fait élever ſur des *Torrents*, ſoit pour la commodité de leurs peuples, ſoit pour faire paſſer leurs armées.

Mem. Acad. t. 5 p. 595.

A l'égard de ראס, *ras* ou *arras*, d'où eſt venu le nom d'*Araxes*, & la confuſion de pluſieurs *Araxes* dans les écrits des Grecs, nos Orientaux ont montré il y a long-temps, qu'il ſignifie *fluentum*, & qu'il ſe dit particuliérement des torrents & des courants impétueux, *& Pontem indignatus Araxes*.

3.° Pour Anchialé & Tarſus, on a remis les noms Chaldéens : celuy de תרשיש en Chaldéen תרשישא eſt de l'ancien Teſtament & des Paraphraſes Chaldaïques dans Jonas. L'autre, il ſemble que les Grecs l'ayent formé ſur הַחֵי עָלַם *Anchialum*, comme *Anchiolam* pour *Achai-olam* dans le vers *Jura verpe per Anchiolam*.

Alias Anchialum *Mart. Epigr. lib. 11. Epig. 95.*

Cependant, ſi parce qu'Anchialé ſervoit peut-eſtre de Port à Tarſe, on veut le prendre d'*ἄγχι prope*, & d'*ἅλς* la *Mer*, on ne s'y oppoſe point. On ſçait que cette ville chez les auteurs

de l'antiquité a des noms très-différents, comme *Anchialé*, *Parthena*, &c.

4.° Reſtent à préſent les trois mots ἔσθιε, πῖνε, ὄχευε ou παῖζε. אֶכַלִּיה *akeleih* eſt également prétérit dans l'*aphael*, c'eſt-à-dire une des conjugaiſons de כַּלֵּה *kalah*, & impératif paragogique d'אכל *akal*; or d'אכל *akal*, il ſignifie *comede*, & de כלה *kalah* il ſignifie *perfecit*, ou pluſtoſt *fecit perfici*; c'eſt donc évidemment la maniere dont il devoit eſtre traduit.

2.° Πῖνε, שְׁתִיה *ſcheteih* en impératif ſignifie *bibe*, שתיה *ſchateh*, ou *ſchatah*, en préterit ſignifie *fundavit eam* ou *eas*, c'eſt ce qui convient aux bâtiments, & par conſéquent à l'Inſcription.

3.° Enfin ὄχευε répond encore au Chaldéen, de deux façons : en impératif pris de בְּדָא *beda*, il ſignifie *faire* ou *dire des obſcénitez*; en préterit tiré de בַּד *bad*, *repagulum*, *peſſulum*, & dans l'*apheel* c'eſt *clauſit peſſulis & repagulis*, *il a mis les clôtures & leurs verroux*. Cela eſtant, il eſt clair que l'Inſcription dit quatre choſes, & les donne comme faites en un ſeul jour.

La premiére, Sardanapale avoit bâti Anchialé, Tarſe, & l'arche, ou la forteresſe appellée par les auteurs *Quinda*.

La ſeconde, non-ſeulement il les avoit bâties, mais de plus il les avoit bâties, ou fait faire en total, אכליה *akeleih*.

La troiſiéme, comme cela devoit paroître impoſſible, pour plus ample explication, il eſt fait mention de *fondements* שתיה.

Une quatriéme enfin, & c'eſt ce qui ſe fait le dernier dans les édifices, c'eſt qu'on y avoit mis pont-levis, portes, verroux, אבריה, *fecit adjici repagula*.

Cette explication eſt ſimple, & préférable à tout ce que les Grecs en ont écrit. Il s'agiſſoit, comme l'on voit, de reprendre la phraſe Chaldéenne, & d'en découvrir les équivoques.

RECUEIL D'INSCRIPTIONS ANTIQUES, avec quelques Obſervations.

NOUS avons rapporté dans le cinquiéme volume de l'Hiſtoire de l'Académie, des obſervations de M. Lancelot ſur quelques Inſcriptions antiques : il en négligea un grand nombre qui luy parurent moins dignes d'attention ; mais, plus perſuadé qu'il ne l'eſtoit alors, qu'il y en a peu qui n'ayent une ſorte d'utilité, & qu'il eſt toûjours avantageux d'en faire des collections, il a raſſemblé depuis toutes celles qu'il avoit trouvées dans le cours de ſes voyages, en obſervant ſeulement de ne point rappeller celles qui ſont déja dans les recueils de Gruter, de Reineſius, de Spon, &c. à moins qu'il n'y ait des différences ; & s'il a eſté moins ſcrupuleux à l'égard de celles que les auteurs du voyage littéraire publié en 1717. & 1724. ont rapportées, c'eſt qu'ils les ont données pour la pluſpart ſur des copies très-infidéles, & que la précipitation de leurs recherches ne leur a pas permis d'être plus exacts. Il a joint à ces monuments antiques quelques autres piéces, qui, quoyque d'un temps moins reculé, ne ſont peut-eſtre pas moins ſinguliéres.

1727. Page 288.

Nous avertirons ſeulement que le Dauphiné, la Provence & le Languedoc ſont les Provinces où M. Lancelot a fait une ſi abondante moiſſon ; & que s'il ne dit rien des Inſcriptions antiques de Grenoble & de ſes environs, c'eſt que Guy Allard Dauphinois, auteur aſſez connu par différents petits ouvrages ſur l'hiſtoire de ſon pays, les a inſérées dans une lettre adreſſée à Nicolas Chorier ſon compatriote, & imprimée à Grenoble en 1683. Il les avoit preſque toutes tirées des recueils d'Eſtienne Barlet, qui avoit travaillé ſur les antiquitez de la même Province. M. de Boiſſieu, qui a cité cet ouvrage de Barlet, dit que l'auteur avoit eſté copiſte d'Antoine de Govea fameux Juriſconſulte; & le même Guy Allard, qui a auſſi fait mention de luy dans ſa

Boiſſieu de miraculis Delph. ſecunde edition in-8.° p. 92.

Bibliothéque de Dauphiné, adjoûte qu'il vivoit sous Henry IV. & qu'il estoit de Vienne. Il y a peu de ces Inscriptions qui subsistent, & l'on ne doit pas assez compter sur l'exactitude de Barlet & d'Allard, pour travailler à les expliquer d'après les copies qu'ils en ont laissées.

M. Lancelot passe tout d'un coup à celles de Die, ville autrefois très-considérable, Capitale des Voconces, connuë sous le nom de *Colonia Dea Augusta Vocontiorum.* On y remarque plusieurs débris de monuments & de bas reliefs antiques. Il y a un quartier qui s'appelle encore le Palat, que quelques-uns croyent avoir esté le palais du Proconsul, ou du Président de la Province. On peut voir là-dessus les conjectures d'Aimar du Perrier dans son discours historique touchant l'estat général des Gaules, imprimé en 1610. Il a donné quelques Inscriptions, en voici qu'il a obmises, & la 4.[e] a esté mal copiée par M. Spon.

1. D M
CARINIANI VA
LERIANI FIL
ANNORVM XV
ACNE FIL CARISS
ET SIBI VIVA FEC.

A Die, au lieu dit en Chastel, *au bas des murs de la Citadelle hors la ville, près la Porte Saint Marcel. La pierre se termine en chevron par le haut.*

2. T. COELIVS ASIATICVS VIVVS
SIBI FECIT

A Die, dans l'Evêché.

Celle-cy est tronquée, on lit seulement,

3...OR ET IVLIA CARINA PARENTES FIL.
VIVI FECERVNT

A la porte de M. de S. Ferreol Gouverneur de Die.

4. D M
L. POMP. FAVSTINI FILI PIISSIMI DEFVN
ANN. XX. QVEM POST MORTEM FRATR
EIVS SEVERIANI L POMP HERME
ROS PATER AMISSERAT

A Die chez M. de Vercors, vis-à-vis les Jacobins.

Spon. Miscell. erud. antiq. p. 14. Idem, Rech. d'ant. p. 120.

M. Spon a mis ANN. X. au lieu d'ANN. XX. âge auquel l'épithéte

l'épithéte PIISSIMI convient mieux : d'ailleurs, il a bien conſervé l'orthographe d'AMISSERAT avec deux SS dans ſes *Miſcel. crud. ant.* & a même pris la précaution de le faire obſerver; mais dans ſes Recherches d'Antiquité, on lit *amiſerat* avec une ſimple *ſ*, d'où M. Lancelot prend occaſion de remarquer qu'il s'eſt gliſſé bien d'autres fautes dans ſes *Miſcellanea*. Il y rapporte, par exemple, dans ſa ſection V. qui regarde la Géographie, une Inſcription tirée des Mſſ. de Peireſc. *Sic.*

Spon. Miſc. crud. ant. Sect. V. Geog. p. 164.

DIS MANIBVS
Q. CAETRONI. Q. FIL
VOLT. TITVLLI VETER
COH. VII. LOCO II VIR. PONTIF
COL AVG ARIM PRAEF
PAGI EPOT. FLAM. AVG. ET
MVNER PVBLICI CVRAT
AD DEAM AVG VOC
HÆRED. EX TEST.

Il dit qu'elle eſt à Ventavon ville de Piedmont, *Ventavon urbe Pedemontii*. Il n'y a point de Ville de ce nom en Piedmont. Ventavon où eſt cette Inſcription, eſt un petit Bourg dans le Gapençois près de la Durance, à trois lieuës de Siſteron, & à une d'Upaix, ancien Chaſteau des Dauphins. On croit communément que l'*Alabunte* de l'Itinéraire d'Antonin, & l'*Alarunte* de la Table de Peutinger eſtoit ſitué au même endroit; c'eſt une terre conſidérable appartenant à préſent à M. le Chevalier de Marcieu. L'Inſcription dont il s'agit icy, s'y voit encore. Aimar du Perrier l'avoit déja donnée dans ſon diſcours hiſtorique de l'eſtat des Gaules, avec quelques différences que l'on peut remarquer dans la copie ſuivante. *fol. 12.*

D. MANIB. Q. CAETRONIO FIL. VOLT.
TITVLI VETER. COH. VI. PR. LOC.
II. VIR. PONTIF. COL. AVG. ARIM.
PRAEF. PAGI. E. POT. FLAM. AVG.
ET MVNER. PVBLICI. CVRA. AD DEAM.
AVG. VOC. HAERED. EX TESTA.

Cette Inscription est enchassée dans un mur du jardin du Château.

On trouve encore à Die cet autre monument.

D M
M NVMISI
PRIMO
SEVERA VI
TALIS COIV
GI

La pierre se termine en chevron par le haut, où l'on a gravé un double rond, comme pour représenter une fenestre.

Aoste *Augusta* près de S.[t] Genis, est un village du Viennois sur la frontiére de Savoye. Il faut que ce lieu ait esté autrefois considérable ; on y voit beaucoup de fragments de monuments
L. 4. p. 198. antiques. Outre ceux que Chorier a rapportez, on y trouva en 1669. en travaillant dans l'Eglise, une colomne de pierre dure d'un pied & demi de diamétre, plantée perpendiculairement sous l'arc du chœur ; elle estoit rompuë vers la partie supérieure, & ce qui en restoit avoit cinq pieds & demi de hauteur. On trouva aussi *quatre Urnes oblongues de deux pieds & demi de haut en terre, deux contre deux & maçonnées, bouchées de bouchons faits de la méme terre que les Urnes, dans trois desquelles il y avoit des cendres, & dans la quatriéme il y avoit environ la moitié plein une liqueur qui sembloit de lescive. Le Curé peu curieux, fit sortir ces urnes, verser cette liqueur & porter les urnes dans son jardin.* On n'y voit plus d'autres Inscriptions que les suivantes, encore sont-elles d'un temps bien postérieur à la bonne antiquité. M. Lancelot ne les rapporte que sur la foy d'autruy.

HIC REQVIESCIT
IN PACE BONE ME
MORIAE ALI
BERCA QVI VIXIT
ANNOS NVM
MERO XXX OBIIT
IN X̄RŌ III NONAS
FEBRV. P. C. SEMMA
CHI ET BOITHI VVCC.

Trouvée à Aoste, & appliquée au mur de l'Eglise paroissiale, du costé de la petite porte d'entrée auprès du clocher.

Ce doit estre l'an 522.

HIC REQVIESCIT IN PACE
BONE MEMORIÆ
ADOLISCENS INTEGRE
CARNIS NOMINE
LEVDOMARI QVI
VIXIT ANNVS NO
MIRO IIII. ET DIES VIIII
OBIIT IN XRO SEX$^{XV.\ \overline{K}MA}$
SIES POST CN̄ B
ASILI V̄ V̄ C̄C̄ S̄S̄
CN̄S

Ce doit estre de l'an 547. Cette formule estoit usitée dans ces quartiers. Le P. Pagi cite d'après Holstenius, la fondation d'un monastére à Arles par S.t Aurelien, *anno quinto post Consulatum Basilii junioris V. C.*

Cette Inscription est en une pierre d'un quarré oblong à Aoste.

Leudomar est un nom Celtiq.

Aps est à présent un petit village du Vivarais, à trois lieuës de Viviers, qui a titre de Baronie, & qui donne en cette qualité entrée à son Seigneur aux Estats ou Assiette de la Province. C'estoit autrefois la Capitale des Helviens, *Alba Helviorum,* & siége de l'Evêché, qui depuis a esté transféré à Viviers ; ce sont tous faits presque démontrez. La tradition veut que l'ancienne *Alba* ne fût pas au même lieu où est à présent Aps, mais à quelques pas plus loin, & au-delà d'un torrent qui passe au pied du Village.

Ce qui confirme cette opinion, est le grand nombre de restes d'antiquité qu'on y voit, des morceaux d'aqueducs, des débris

de bâtiments antiques, de thermes, des quartiers de Mosaïque, des colonnes de marbre, des frises, &c. Ils appellent ce quartier-là le Palais. On y trouve une infinité de Médailles de toute grandeur, de tout métal, & de tout âge.

Ils donnent une fort grande estenduë à cette ancienne Ville. Ils prétendent qu'on y en voit encore des murailles; si cela estoit, elle auroit eû plus d'une lieuë de longueur. Cela ne paroît pas vray, d'autant plus que ce n'est principalement qu'au quartier appellé *le Palais,* qu'on trouve tous ces débris de quartiers de marbre, de briques, &c. Il est à présent tout planté de vignes. Dans le jardin du Curé, M. Lancelot vit une statuë de Mercure qui estoit de très-bon goût.

Les habitants se retirérent au Fort. C'est où est à présent le Village.

La tradition du pays veut encore que la ville d'Alba fut brûlée par le moyen d'un feu Grégeois qu'on y jetta de dessus le Mont-Julliot, montagne qui domine à la vérité sur la plaine où l'on trouve ces débris, & qu'ils prétendent avoir tiré son nom de Jules César. Ce malheur a dû arriver à Aps vers 411. temps de la translation du siége de l'Evêché à Viviers; cependant il faut qu'elle ait esté encore considérable plusieurs siécles après, puisqu'il s'y estoit bâti deux Eglises ou Prieurez bien dotez; l'un de l'ordre de S.t Ruf, l'autre de S.t Benoist (S.t Martin & S.t Pierre).

Voicy deux Inscriptions que M. Lancelot a trouvées dans les environs d'Aps.

Entre Aps & Melas en Vivarais, au milieu d'un petit Ruisseau où les eaux l'ont portée.

Beaux caractéres.

D M
ET MEMO
RIAE IA
NVARIS
FELVINI FI
PIO ALBI
NVS FELVI
NI FRATRI
IN COMPARA

D ℌ M
PARDVLE
POSIT ℌ ME
MORIAM
SILVINVS
EVTYCHEA
MERENTIS
SIME

Caractéres devenant mauvais.

Dans l'Eglise de la Roche, Hameau d'Aps en Vivarais.

Le Bourg S.t Andeol situé sur le bord du Rhône est, à proprement parler, la principale ville du Vivarais. L'Evêque y fait sa résidence, Viviers n'estant plus qu'un Village qui ne mérite pas le nom de Ville. Le Bourg a pris son nom de S.t Andeol, qui souffrit le martyre vers les premiers temps du Christianisme en France, dans un lieu situé sur la rive opposée du Rhône du costé du Dauphiné. Ce lieu s'appelloit *Borgagiates, Burgagiates, Bergoiates;* dans l'acte de donation de Leger Evêque de Viviers, de l'Eglise de S.t Andeol à l'Ordre de S.t Ruf en 1108. il est encore nommé *Burgias*. Peut-estre le nom de Bourg vient-il de-là. La Légende du Saint, & les Martyrologes d'Adon, d'Usuard, &c. donnent le nom de *Gentibus, in loco qui vocatus est antiquitus Gentibus,* au lieu où fut porté le corps du Saint. C'est précisément celuy où s'est formée la Ville, par le concours des fidéles au tombeau du Martyr. Ce nom de *Gentibus* ne se trouvant pas ailleurs, ces témoignages de Légendaires ne méritent pas qu'on y fasse beaucoup d'attention. A la porte de l'Eglise principale de cette Ville, on lit cette Inscription sur une pierre à moitié rompuë.

FABIVS ZOILVS SIBI ET
ON SVADVLIAE PRI....
CAE MARITAE CARIS...M..
S..T HABEREMVS FECI....

Beau caractére.

Hors la Ville est une Fontaine appellée *Tourne*. Son bassin fort

vaste & d'une profondeur extraordinaire, est sous une voute naturelle, qu'elle s'est apparemment pratiquée elle-même. Elle déborde quelquefois avec tant de violence, qu'elle emporte les moulins & les ponts qui sont à la chûte même de sa source. On y faisoit autrefois l'épreuve des ladres : voicy comme on s'y prit dans une de ces épreuves qui est du 3. Juin 1422. On mena à cette fontaine l'homme accusé d'estre ladre, on le saigna, on reçût le sang dans un vase qu'on mit dans un sac, on plongea le tout dans la fontaine. Deux Barbiers de la Ville nommez pour cette vérification, ayant jugé qu'il n'estoit rien resté de corrompu après cette immersion, le Juge prononça que l'homme n'estoit pas ladre.

Minutes de Guigues Kibboti Notaire de la même Ville 1422.

A vingt pas de-là est un rocher, sur lequel on s'est donné la peine de sculpter une figure humaine de grandeur naturelle, & montée sur un lion, d'autres prétendent que c'est un cheval; cela est assez mal pour qu'on ne puisse dire lequel c'est des deux. Il paroît percer un serpent avec une lance; à costé sont deux faces, dont une est rayonnée; on les appelle *le Soleil* & *la Lune*. Les habitants des environs disent qu'un nommé Turnus Tribun vainquit un serpent en cet endroit, & que de-là est venu le nom de *Tourne* à la fontaine; d'autres veulent que ce soient des Hiéroglyphes du grand œuvre. Il y a sous ces figures une Inscription antique si mal-traitée qu'on ne peut la lire, mais les lettres que M. Lancelot y a déchiffrées avec beaucoup de peine, luy paroissent suffire pour faire voir qu'il ne faut point y chercher de mystére.

NV . . . . S . . . . . . S
LVVM . . . N . . NTVM.
T[illegible] IVR . . . . DSP.

On entrevoit dans ces Lettres le mot *Monumentum*. Les derniéres Lettres initiales D S P. ne sont autre chose que la formule usitée dans les Inscriptions sépulcrales, *De suo posuit*. Le R. P. Guillemeau Provincial des Barnabites a fait une Dissertation, pour prouver que ce monument représente le Dieu

Memoires de Trevoux Fevrier 1724. pag. 297.

Mithras, & ſa conjecture luy paroît ſi certaine, qu'il eſt perſuadé que s'il avoit pû lire l'Inſcription, il y auroit trouvé, comme dans tous les autres monuments de Mithras : *Deo ſoli invicto Mithræ.*

Uzès a plus de monuments antiques & de meilleur goût, auſſi en a-t-on pris plus de ſoin. On a raſſemblé quelques Inſcriptions qui ſont placées dans les murs à coſté des portes principales.

A la porte de la Barriére.

1. Bon caractére.

C DOMITIO	C DOMITIO	LAVRINO
PATERNI F	PATERNO	CELTI. F.
MILIT LEG. .XV		

LAVRINVS. CELTI. F. HERES TESTAMENTO ROGATVS

2. Aſſez bon caractére.

D M
PETRONI
LVCILIANI
PETROI... (*ſ.* Petronia.)
RHODE...
PIISSIM..

Au même endroit eſt auſſi une pierre antique où l'on voit deux teſtes, l'une d'homme & l'autre de femme. Au-deſſous eſt un petit Cartouche où eſtoit une Inſcription contenuë en deux lignes. On n'y voit que ces trois lettres de la premiére ligne RIA.

3. Caractére du bas Empire.

D	M
C SAM	TERE
ONICIO	NTIO S
SABINO	ECVNDO
T SEVERA	T SEVERA
CON ET	PPP.
VIBAFRO	
DITE P	
PP	

A la porte de S.t Estienne.

1. D M — *Beau caractére.*
TITIA
PHILEMATIO — *Le Cartouche entouré de feuilles.*
VIVA SIBI ET
SVIS FECIT

2. D M — *Il marque un quartier de cette pierre.*
T SPVRIIVO
GRATINI — *Très-beau caractére.*
T. SPVRIVS VITA
PATRONO — *Le Cartouche entouré de feuilles.*
RARISSIMI EXEM

Dans la maison du Duché d'Uzès.

1. D M — *Dans la basse-cour.*
BETVTIAE — *Beau caractére.*
OLYMPINAE
SEX. BETVTIVS.
EVIRE . . S* — ** Ces deux lettres sont effacées, c'est probablement un TE, ce qui feroit* Eviretes.
LIBERTAE OPTIMAE
ET SIBI

2. D M
CONIAGIAE — *Beau caractére, avec des feuilles autour du Cartouche.*
CONIAGI. FIL.
SEVERAE
LVALERIVS NIVALIS
VXSORI OPTIM

Dans

Dans le parterre du Duché d'Uzès.

CAESIO CATTONIS MXSI...LATIONIS MARCVS CAESI F. *Très-beau caractère: Sur une longue pierre rompue en deux.*
F. FILIA SIBI ET PARENTIBVS

Sur la porte du parterre du Duché.

...X POMPEIVS.....COGNOMINE∴PANDVS
QVOIVS∴E...HOC∴AB∴AVIS CONTIGIT∴ESSE∴SOLVM
..DICVLAM∴HA..C∴* NVMPHIS∴POSVIT∴QVIA∴SAEPIVS∴VSSVS.
HOC∴SVM∴FONTE∴SENEX∴TANBENE∴QVAM∴IVENIS

* *Ædiculam hanc.*

Cette Inscription est dans Gruter, mais avec quelques différences. On a mis dans la premiére ligne un I. dont on a fait une lettre numerale qui est devenue *Primus*, ainsi on a lû *Sextus Pompeius Primus Pandus,* & on le trouve ainsi dans l'*Index ;* ce *Primus* ainsi placé ne paroît pas estre dans le goût des anciens noms Romains. On a lû dans le troisiéme vers *Nymphis,* il y a *Numphis :* c'est un nouvel exemple de la lettre *V.* employée pour l'*Y.* *Pag. 93.*

Cette Inscription estoit sans doute sur le frontispice de quelque petit temple que ce Pompeius Pandus avoit érigé sur un terrein qui luy appartenoit près de la célébre fontaine d'Uzès. Dans la maison appellée le Vicomté, il y a aussi des Inscriptions.

1. D M *D'un bon caractére.*
SEXTAE
SEVERAE
Q. IVLIVS
VALENTINVS
CONIVGI
RARISSIMAE
DEFVNCTA ANNORVM
XXII.

2 D M
POMPEIAE
TERENTIA..
POMAEROS
VXORI
OPTIME

Caractére devenant mauvais.

3. D M
SEG...DECVMINE
CORNELIA
VERINA MATRI
PIISSIME
POSVIT

4. L PORCIO L F VOLTIN
K..RO MILITI LEG. II. AVG.
OPTIONI SIGNIFERO.

Misc. Sect. 7. p. 260.

M. Spon a donné cette derniére, mais il n'a pas lû le premier mot de la seconde ligne tel qu'il est sur la pierre, il a mis IRO, quoyqu'il y ait certainement un K, puis une lettre effacée, & RO ensuite, ce qui peut former *Karo;* de plus il a oublié celuy de II. *Secundæ*, qui se trouve aprés LEG. *Legionis*. On sçait que les *Optiones* estoient ceux qui estoient nommez pour suppléer aux devoirs des Centurions, lorsque ceux-cy estoient incommodez.

V. Reines. Class. l. 3. p. 11.

On trouve plusieurs autres Inscriptions dans les environs de la même ville d'Uzès : à Barron dans la maison du Prieur.

1. D M
LVCRETI...
QVI VI....
ANNOS XIIII
DIES XXX.
FORTVNATA MA
TER DOLIENS
ET SIBI VIVA
POSVIT

A Barron à 2. lieuës d'Uzès, sur le chemin d'Alès.

2. PROXI
MIS. — *C'est un pied-d'estal.*
LEDAE

3. D ❀ M — *Sur une pierre arrondie par le haut.*
MATVGII
NOMONI
ANI. F

4. D M
ELVVIÆ — *Le cartouche est entouré de feuillages. On l'a prise sur la copie de M. Sperandieu.*
MAR
CIANE
NIS. ♡
T ♡ M
SEXTI
LIVS
MATRI
OPTIMÆ
POSVIT

Dans le Château de Gaujac, à deux lieuës de Bagnols.

1. L BAEBIO L FIL
Dans la cour du Château. — VOLT CASSIANO — *Très-beau caractére.*
DOMITIA DOMITI
FILIA BVLLA VXoR
. . . .
. . . .

2. D M
Dans un jardin. — IVLIAE D... — *Assez beaux caractéres.*
NYSIAD.....
IVLIVS......
. . . .
TI . . . . .

Dans l'Eglise de Tresques, à une demie lieuë de Gaujac.

D M
GATALIAE SER
VATAE . . . . MO
NICCIAS . . . VERI
NA MATER ET OP
PIVS SEVERIANVS
FIL ET SEVERIANVS
SORORI

Mal écrite.

A la Roque, Village à trois lieuës de Bagnols, en pleine campagne, est cette autre Inscription.

D M
IVZIAE
VIRIZZIAE
ANNOR
XXV.

Elle sert de pied'estal à une Croix qui est à une portée de fusil du Village de la Roque, Diocése d'Uzés.

A Bouffargues, Château qui est à demi-lieuë de Bagnols.

D M
IVLIAE Q F
QVINTILLAE
Q IVLIVS
QVINTIN.
PATER
FILIAE PIISSIM.
V. P.

Cette pierre sépulcrale est ornée de feuillages autour de son cartouche.

Elle sert de pied à la table de l'autel de la Chapelle du Château.

A Colombier, Village à un quart de lieuë de Bagnols.

D ❦ M
LVCI LITVCI
SECVNDI
LITVCCIA
SECVNDA
FRATRI
PIISSIMO

Assez beau caractére.

D ❦ M
SERVATE
ICARI FILIAE
DEFVNTA
ANNORVM
XXXIII ICARVS
PATER FILIAE
PIISSIME

Moins beau caractére.

A Colombier, (Ecclesia B. Mariæ de Columberio) Diocése d'Uzès. Ces deux Inscriptions sont gravées sur deux pierres, surmontées d'une seule corniche.

Dans l'Eglise de Cauvillargues, petit Bourg à deux lieuës environ de Bagnols.

D I S MANIB
Q TITVCI SILVINI

Cette pierre a son double chapiteau ou base, le cartouche entouré de rosettes & feuillages.

Aux murs du même lieu de Cauvillargues, est le débris d'une autre Inscription; on la voit encore.

C . . . SOLICANA
CVNDA CONI . . .
ET S. P.

Au lieu dit les Cairons, quartier de Messeiran, entre Pougna d'Oresse & le Pin, même voisinage de Bagnols.

Cette pierre, avec une autre qui est tout auprès, & qui est aussi une Inscription sépulcrale, mais si effacée, qu'on n'y peut retrouver aucun vestige de lettres, servent à présent de limites ou bornes à ces deux terres.

D M
VARENIAE MON
TANI FIL MON
TANILLAE
Q. SOLONIVS
PHILIPPVS
. . XSORI RARISSI . .
AN . . . XXII.

Dans l'Eglise paroissiale de Nôtre-Dame de Carsan, à une lieuë du Saint-Esprit.

Cette pierre, qui peut avoir trois pieds de hauteur, sur un & demi de largeur, est faite en pied'estal avec une double corniche par le haut & le bas. Elle est ornée autour de festons & de rosettes.

D M
IVLI CAMVLI
VERI
PARENTES

Enfin, dans la même Eglise de Carsan, M. Lancelot trouva cette autre pierre à moitié enterrée, & renversée du haut en bas, de façon qu'on ne pouvoit en lire que le mot *uxor* avec assez de peine, parce qu'il n'y avoit presque que l'x qui fût bien marqué. Il la fit tirer de terre, & mettre en lieu où elle ne se gâtât point. Elle a environ trois pieds & demi, dont un pied & demi est employé par l'Inscription, & le reste par les corniches. Le mot *Marculus* de la cinquiéme ligne est assez effacé.

D M
MARCELLINO
MARCELLAE
FILIO
MARCELLVS
ET MARCVLVS
LIB.
ET CARINA
VXOR.

On débite beaucoup d'histoires dans le pays sur ce lieu de Carsan, & sur le Chasteau de Montagut qui est tout auprès. Carsan, *Cæsaris campus*. Montagut, *Mons Augusti*, allusions sans fondement. Un Chartreux de Valbonne, Chartreuse qui n'en est qu'à une lieuë, a composé une histoire de ces prétenduës antiquitez. *Dom Charles.*

Quoyque les Inscriptions de Nismes ayent déja esté recueillies par plusieurs auteurs, il y en a une si grande quantité de

nouvelles à donner, qu'elles méritent un recueil particulier. M. Guiran Conſeiller au Préſidial de cette Ville, & connu par ſa Diſſertation ſur la Médaille de *Col. Nem.* les avoit recueillies, mais on croit que ſon manuſcrit a eſté vendu à des eſtrangers; M. Lancelot s'eſt contenté à cet égard d'une ſeule, à cauſe du nom de *Vocontius* qui s'y trouve; & d'une autre qui eſt à Alais, parce qu'il y en a peu dans cette derniére Ville.

T FIRMIVS *A Niſmes dans le Palais.*
FIRMANI F. VOL
MARINVS
VOCONTIVS*
V. SIBI. F.

Hors la porte Saint Vincent, dans le jardin appellé Chantilly à Alais.

D M
VALERIAE *Aſſez beaux caractéres.*
C. FIL.
VERVLAE
HEREDES

Arles fournit preſque autant de monuments antiques que Niſmes. On trouve beaucoup de ſes Inſcriptions répanduës dans Gruter, dans Reineſius, dans Spon, dans l'hiſt. de Provence de Bouche, dans le *Pontificium Arelatenſe* de Saxi, & dans les Antiquitez de la même Ville, de Seguin, imprimées en 1687. de ſorte qu'il ne reſte plus que des obſervations à faire ſur quelques-unes de ces Inſcriptions.

* *Vocontius* eſt un nouvel exemple de l'uſage que Reineſius a remarqué eſtre plus commun parmi les Gaulois qu'ailleurs, de mettre dans les monuments publics le nom du pays de celuy auquel on les élevoit, principalement quand il n'eſtoit pas du pays où ſe faiſoit l'inſcription. C'eſt de-là qu'on trouve les ſurnoms de *Biturix*, *Eluſinus*, d'Eauſe en Gaſcogne, *Arauſionenſis*, *Arvernus*, *Tricaſſinus*, *Venetus*, *Viromanduus*, &c. dans des Inſcriptions trouvées à Yorc, Auſbourg, Bourdeaux, Niſmes, Lyon, &c. *P. 771.*

Beau caractére.

T. VALERI. DIONYSI
D VALERIA CHARIS VXOR ET VALER M
MARCELLVS ET FELICIO PATRI PIISS.

A Arles, sur un tombeau de pierre en Aliscamp à main gauche, avant que d'entrer dans l'Eglise.

V. aussi Saxi, p. 99.

L'Inscription a été donnée par Gruter en deux différents endroits, à la page DCCXLV. & à la page DCCCXXXVII. La premiére est assez exacte; * mais la seconde, qu'il donne pour rectifier la premiére, ne l'est point du tout. D'ailleurs, à cette seconde, il dit qu'elle est à Nismes, elle est certainement à Arles dans le quartier qu'on nomme *Campus Elysius*, lieu où l'on trouve une quantité prodigieuse de tombeaux. C'est dans ce même endroit qu'est l'ancienne Eglise de S.t Honorat, occupée à présent par les Minimes; ils ont des catacombes dans lesquelles on remarque principalement sept tombeaux posez l'un sur l'autre: ce sont à présent autant de tombeaux de Saints & de Saintes. Sur le premier que l'on dit estre celuy de S.t Genest, est cette Inscription:

Sur le tombeau de Saint Genest dans les catacombes de l'Eglise des Minimes d'Aliscamp à Arles.

Assez petit caractere.

HYDRIAE TERTVLLAE
C. F. CONIVGI AMANTISSI
MAE ET AXIAE AELIANAE
FILIAE DVLCISSIMAE
TERENTIVS MVSEVS
HOC SEPVLCHRVM
POSVIT

Saxi, p. 128. Grut. p. 789.

Saxi l'a mal donnée, elle est beaucoup mieux dans Gruter; ce qu'il y a à remarquer, c'est que de son temps elle n'estoit point

* Dans la premiére bien indiquée *Arelate ad S. Honoratum*, p. DCCXLV. il n'y a de fautes qu'à la premiére ligne, *Dionysia* pour *Dionysi*, & à la seconde, *charissi* pour *Charis*, *Valeri* pour *Valer*. Dans la seconde, il est dit qu'elle est à Nismes. Les lignes ne sont point les mêmes; il n'y en a que trois à l'original, Gruter en met cinq; la premiére est *memoriæ æternæ*, cela n'est point dans l'original, on met *Valerii Marcellus*, il n'y a que VALER.

dans

dans les catacombes *, ce n'eſt que depuis ce temps-là que ce monument payen a eû le bonheur de devenir le tombeau d'un Saint.

Le troiſiéme tombeau, qu'on aſſûre eſtre celuy de ſaint Concorde, a le privilege de ne jamais eſtre ſans eau. Il en eſt preſque toûjours plein, ſans que le public ſçache d'où elle vient.

Dans la même Egliſe des Minimes à coſté de la Chapelle de S.t Honorat, eſt cette Inſcription :

Petit caractére.

OPTATINERE TICI
AE SIVE PASCASIE CONI
VGE AMANTISSIMAE EN
NIVS FILTERIVS SIVE
POMPEIVS MARITVS
POSVIT SEPVLCRV
M CVM QVA VIXIT
ANNIS OCTO MEN
SIBVS NOVEM ET
DIEBVS DVOBVS

C'eſt un marbre; deux Génies ſoûtiennent l'épitaphe, & il y a d'autres figures en bas.

Sur une pierre de marbre qui ſert à préſent de lavoir au Réfectoire, on lit en petits caractéres.

PAX AETERNA

Il y a un Génie, & deux colomnes torſes de chaque coſté.

DVLCISSIMAE ET INNOCEN
TISSIM. FILIAE CHRYSOGONE IV
NIOR. SIRICIO. QVAE VIXIT. ANN. III
M. II. DIEB. XXVII. VALERIVS ET GRY
SOGONE PARENTES FILIAE RARIS
SIMAE ET OMNI TEMPORE VI
TAE SVAE DESIDERANTISSI
MAE

* *Arelate ſitum fuerat ſaxum in æde dicta,* la Principale, *tranſlatum à Principe Rochæ ſur-Yon.*

Voilà un nouvel exemple du mot *desiderantissimus* dans la signification passive; M. Spon l'a employé dans sa dédicace de ses Recherches d'antiquité. Il semble qu'on ne le trouve dans les monuments antiques qu'en parlant des morts. L'Inscription dont il s'agit icy pourroit estre du 3.e ou 4.e siécle.

Sur une pierre servant de degré à l'escalier du même Réfectoire.

D M

Q. IGNI EPICTETI. H. C. P. *

* *Heres curavit ponendum.*

Sur une autre qui est dans l'escalier du même Réfectoire.

L DOMIT. DOMITIANI
EX TRIERARCH CLASSIS GERM
D PECOCCEIA VALENTINA M
CONIVGI PIENTISSIM.

Ant. d'Arles, l. 2. ch. 1.

Τριηράρχης, Τριήραρχος, Ductor navis. *Suidas.*

Grut. p. 551. & p. 1031.

Histor. l. 1. v. 58.

Seguin l'a donnée, mais peu exactement. *Trierarchi* estoient les Capitaines des Vaisseaux à trois rangs de rames. Quoyque ce fut, comme l'on sçait, un employ considérable, on en trouve peu d'exemples dans les anciens monuments. Gruter en a rapporté un qui est à Gémona dans le Frioul, un autre à Ravenne. C'est aussi le premier monument, où il soit fait mention de la flotte Germanique. Tacite a parlé d'un *Julius Burdo Germanicæ classis Præfectus* sous Vitellius.

On trouve encore cette Epitaphe sur un tombeau en Aliscamp.

A chaque costé de cette Epitaphe sont des instruments de Musique.

IVLIAE IVL FILIAE TYRRANNIAE
VIXIT ANN. XX. M. VIII.
QVAE MORIBVS PARITER ET
DISCIPLINA CETERIS FEMINIS
EXEMPLO FVIT. AVTARSIVS
NVRVI LAVRINTIVS VCXORI

Sur un marbre couché dans l'E'glise Cathédrale de Saint Trophime de la même ville d'Arles, on lit cette autre Inscription.

D M

Beaux caractéres.

AVILLIAE

GRATAE

ALLATVS AVG. LIB

VXORI OPTVMAE

Un beau vase en relief à costé.

Le portail de cette E'glise Cathédrale est gothique, & chargé de figures qui représentent d'un costé le Paradis, & de l'autre l'Enfer; dans celuy-cy les crimes sont dépeints avec une naïveté qui n'est guéres décente pour le frontispice d'une E'glise.

Dans le Cloître des Minimes d'Avignon.

D M

Bon caractére.

POMPIAE PIAE

C VANERIVS INA

. . . VS VXORI RA

forsan INACINVS.

RISSIMAE ET SIBI

VIVOS POSVIT

Vivos pour *vivus* est commun dans les monuments.

Dans la cour de la maison E'piscopale de Rieux, M. Berthier a fait enchasser dans le mur, & sous une espéce de portique, des restes de différents monuments antiques, avec cette Inscription :

Has Idololatriæ reliquias & ignotæ famæ
delubri mutilata fragmenta in agro de Martris
Tolosanis reperta ad ornatum Episcopalis
Aulæ. Ant. Franc. Berterius Episcopus Rivorum. P.

ANNO DNI CIϽIϽC IV^{XX} XIX.

Au-dessus de cette Inscription on a pratiqué un grand

Médaillon de marbre noir, autour duquel ſont placées huit teſtes antiques. Dans le champ de ce Médaillon ſont ces paroles, *Hi ſunt Dii eorum in quibus habebant fiduciam.* Pour légende, *irrideat Chriſtianus, miretur artifex.*

Il y a une autre Inſcription ſépulcrale antique, ſur une pierre d'un pied en quarré, & dont les caractéres ne paroiſſent pas eſtre d'un fort bon temps.

CONIV . . . .
SPATIVM BREVE CON
TIGIT AEVI
NON CAPIVNT LON
. . AS GAVDIA
. . NA* MORAS
. . . II. XI KALEN

* *MAGNA*

Le reſte eſt tronqué.

S.t Bertrand de Comminges a dû eſtre autrefois une Ville conſidérable, *Lugdunum Convenarum.* Elle eſt réduite maintenant au ſeul Chapitre de la Cathédrale qui eſt ſituée ſur la croupe de la montagne, & à une douzaine de maiſons de *en 1719.* payſans. M. Lancelot avoit déja rapporté le fragment d'une Inſcription qui s'y trouve.

IMP. XXVI. COS
V̄. P P
CIVITAS CONVEN

Fort beaux caractéres.

Il dit alors que ces caractéres chronologiques paroiſſoient ne convenir qu'à Tibére. Son adoption eſt du mois de Juin 757. de la fondation de Rome, & ſon cinquiéme Conſulat répond à l'an 784. ce qui fait les 26. ans & quelques mois qu'il y a de différence entre les deux époques.

Cette Inſcription eſt à préſent ſur une porte nommée Cabirole, de la figure d'un animal qu'on dit eſtre une chévre. Cette figure a eſté miſe immédiatement au-deſſous de l'Inſcription,

quoyqu'il ne paroisse pas qu'elle en ait jamais fait partie: elle est néantmoins antique.

On trouve dans cette Ville quelques Inscriptions, & en voicy une que M. Oihenart a mal donnée. *Notit. Vasconiæ, p. 518.*

D ❦ M *Assez beaux caractéres.*
ANDOSSIO
SALISIVS
FIL PIEN
TISSIMO

Dans la muraille à costé de la principale porte de l'Eglise Cathédrale de Saint Bertrand de Comminges.

Sur la porte majoure ou principale de l'Eglise Cathédrale on conserve cet autre monument, chargé d'un Buste au-dessus de l'Inscription.

ΘAN . . . . SS . . I . . . .
SABINA FRONTONIS I . . . . *Assez beaux caractéres.*
CONIVGI EX TESTAMENTO

M. Lancelot finit ce Mémoire par des observations sur deux autres singularitez, d'un temps moins précieux à la vérité, mais également dignes de trouver icy leur place.

I. Au Prieuré du Fou près de Villeneuve-lès-Avignon, on lit cette Epitaphe en lettres gothiques.

+ *Anno ab Incarnatione Domini* MCCXXXVIIII. *pridie Nonas Junii obiit Domina Mabilia filia Petri de Albavono Priorissa quæ constituit istut monasterium Feria* VI. *Luna prima. in ipsa die sol passus est eclipsim.*

Quelques auteurs ont parlé de cette éclipse, tels sont Jean Boivin, dit de Paris ou de Saint Victor, Chanoine de cette Abbaye, dans son *Memoriale Historiarum* encore manuscrit, Bernard Guidonis Evêque de Lodéve, dans la vie de Grégoire IX. imprimée dans le 3.e vol. des Histoires d'Italie, p. 574. M. Gassendi dans la vie de M. de Peiresc. Ce dernier après *Peireskii vitæ, lib. 4. p. 320.*

avoir remarqué que ce sçavant homme ne négligeoit rien de ce qui pouvoit procurer le progrès de l'Astronomie, adjoûte: *Quâ occasione mirè suspexit venisse in mentem hominibus haud dubie bonis Inscriptionem lapidi insculpere ad portam Sacelli supra rupem ad Druentiam prope Mirebelluin eminentis, quam indicatam habuit à viro amico, & eruditionis paternæ hærede Joanne Gallaupio Castuellio, Regio apud Magistros rationaleis cognitore. Quippe ea nil continet aliud quàm monimentum Eclipseos Solis, quæ III. nonas Junii anno M. CCXXXIX. contigit, cujus notitiam jam habuerat ex Necrologiis aliquot ac nominatim nostræ Ecclesiæ, &c.*

Mirabel, Viguerie de Forcalquier, Diocése d'Aix.

M. de Peiresc auroit esté encore plus étonné, s'il avoit sçû qu'il s'estoit trouvé un autre curieux à peu près dans le même pays, qui avoit pris soin de parler de cette Eclipse dans l'épitaphe d'une Religieuse. Il faut cependant remarquer que ces témoins different entre eux d'un jour; l'un la met au 3.e Juin, & l'auteur de nostre Epitaphe la met au 4. *pridie nonas*. Ils paroissent tous deux témoins oculaires, comment les accorder? On ne peut le faire qu'en convenant que ce dernier s'est trompé, en voicy la preuve. Après avoir voulu faire le sçavant en comptant par les Nones, il adjoûte que c'estoit la VI. férie. Or, il est certain que le 3. Juin, & non pas le 4. de cette année 1239. estoit un Vendredy, Pasques ayant esté le 27. Mars. Il est certain aussi que l'Eclipse parut un Vendredy, Bernard Guidonis le marque expressément*: le P. Riccioli, qui fait mention de cette Eclipse, ne l'a connuë que par la citation de M. Gassendi.

II. Tout le monde sçait qu'il s'estoit introduit pendant les siécles d'ignorance, des festes differemment appellées, des Fous, des Asnes, des Innocents, des Calendes. Cette difference venoit des jours & des lieux où elles se faisoient. Le plus communément c'estoit dans les festes de Noël, à la Circoncision ou à l'Epiphanie. On a déja donné plusieurs descriptions de ces ridicules cérémonies, que la simplicité de nos peres avoit introduites, &

* *Anno Domini M. CC. XXXIX. nonas Junii feriæ VI. facta est Eclypsis solis, adeoque obscuratus est sol, quod stellæ videbantur in cœlo. Item eodem anno in festo sancti Jacobi facta est Eclypsis solis iterato, & obscuratus est sol supra pallorem solis, sed non sicut in alia præcedenti.*

que l'Eglise a depuis si justement abolies. En voici une que le Rituel mſ. de Viviers fournit.

Elle commençoit par l'élection d'un Abbé du Clergé * : c'estoit le bas-choeur, jeunes Chanoines, Clercs & Enfants de chœur qui la faisoient. L'Abbé élû, & le *Te Deum* chanté, on le portoit sur les épaules dans la maison où tout le reste du Chapitre estoit assemblé. Tout le monde se levoit à son arrivée, l'Evèque luy-même s'il y estoit présent ; cela estoit suivi d'une ample collation, après laquelle le haut-chœur d'un costé, & le bas-chœur de l'autre, commençoient à chanter certaines paroles qui n'avoient aucune suite. *Sed dum earum cantus sæpiùs & frequentiùs per partes continuando cantatur, tanto ampliùs ascendendo elevatur in tantum, quod una pars cantando, clamando* e fort cridar *vincit aliam. Tunc enim inter se ad invicem clamando, sibilando, ululando, cachinnando, deridendo, ac cum suis manibus demonstrando, pars victrix quantum potest, partem adversam deridere conatur & superare, jocosasque trufas sine tædio breviter inferre. A parte Abbatis* heros, *alter chorus*, & nolie nolierno : *à parte Abbatis* ad fons sancti Bacon, *alii* Kyrie eleison, *&c.*

Cela finissoit par une procession qui se faisoit tous les jours de l'octave. Enfin, le jour de S.t Estienne, paroissoit l'Evêque fou, *Episcopus stultus*. C'estoit aussi un jeune Clerc, différent de l'Abbé du Clergé. Quoyqu'il fût élû dès le jour des Innocents de l'année précédente, il ne jouissoit, à proprement parler, des droits de sa dignité que ces trois jours de S.t Estienne, S.t Jean, & des Innocents. Après s'estre revêtu des ornements pontificaux, en chape, mitre, crosse, &c. suivi de son Aumônier aussi en chape, qui avoit sur sa teste un petit coussin au lieu de bonnet, il venoit s'asseoir dans la chaire épiscopale, & assistoit à l'office, recevant les mêmes honneurs que le véritable Evèque auroit reçûs. A la fin de l'office, l'Aumônier disoit à pleine voix, *silete, silete, silentium habete*. Le chœur répondoit, *Deo gratias*.

* Il y a un jugement du 31. May 1406. rendu par des arbitres, contre un homme qui avoit esté élû Abbé du Clergé, & qui ne vouloit ni l'estre, ni encore moins donner le repas qu'il devoit en cette qualité. *In not. Extens. Pontii de Nuce 1405. fol. 13.*

L'Evêque fou, après avoir dit l'*adjutorium*, &c. donnoit sa bénédiction, qui estoit immédiatement suivie de ces prétenduës Indulgences que son Aumônier prononçoit avec gravité:

De part Mossenhor l'Evesque
Que Dieus vos done grand mal al bescle
Aves una plena banasta de pardos
E dos des de raycha de sot lo mento.

Les autres jours, les mêmes cérémonies se pratiquoient, avec la seule différence que les Indulgences varioient; voicy celles du second jour, qui se répétoient aussi le troisiéme:

Mossenhor ques ayssi presenz
Vos dona XX banastas de mal de dens
E a vos autras donas a tressi
Dona una coa de Rossi.

Dans ces indulgences burlesques il y a quelques mots à expliquer, *al bescle*, c'est au foye. Ce mot Languedocien de *Bescle*, viendroit-il de *Viscus*, en Italien *Veschio*, le foye, partie visqueuse? C'est ce qu'on n'ose assûrer. Il est plus facile de découvrir l'origine de *Raycha; dos des de Raycha*, deux doigts de teigne, de galle rogneuse. Dans un ancien glossaire françois-latin que le P. Labbe a fait imprimer avec une infinité de fautes dans ses étymologies françoises, & dont il y a un bon manuscrit à la Bibliothéque de S.t Germain des Prez, on trouve au mot *porrigo;* porrigo, *teigne, rache, rogne.* On se sert encore de ce mot *rache, raiche* en plusieurs Provinces.

Pour *Banasta de pardos*, c'est une panerée de pardons: *banaste, benate, benaton, benne, banne;* dans la plus grande partie de nos Provinces il est en usage pour panier, corbeille, mannequin, vaisseau propre à porter fruits, grains, légumes, &c. Il doit venir de *benna*, ancien mot Gaulois, qui, selon Festus, estoit une espéce de voiture, de char; *Benna, linguâ Gallicâ, genus vehiculi appellatur.* Du char qui portoit, le nom a passé à la chose portée. Il y a plusieurs de ces exemples, où la Benne d'à présent a quelque ressemblance avec l'ancien char *Benna.*

SUR

SUR UNE INSCRIPTION ANTIQUE
appellée le Monument de Ventavon.

LORSQUE M. Lancelot communiqua à l'Académie un recueil d'Inſcriptions antiques qu'il avoit copiées dans ſes différents voyages, & qui ont fait la matiére de l'article précédent, il y parla de celle que l'on trouve enchâſſée dans le mur du jardin du château de Ventavon, petit bourg dans le Gapençois près de la Durance à cinq lieues de Gap, & à une lieue d'Upaix. Il remarqua que cette Inſcription avoit eſté publiée par deux différents auteurs, Aimar du Perier dans ſon *Diſcours hiſtorique touchant l'eſtat général des Gaules,* imprimé en 1610. & M. Spon dans ſes *Miſcellanea eruditæ antiquitatis,* & qu'il ſe trouvoit des différences aſſez conſidérables entre ces deux éditions. 1728.

Ces différences luy firent prendre ſurabondamment le parti de s'adreſſer à M. de Valbonnays Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Grenoble, & de le prier de vouloir bien la faire copier de nouveau ſur le lieu par quelqu'un qui fût un peu verſé dans ces matiéres, & ſur-tout fort exact. M. de Valbonnays engagea le Curé de Ventavon à ſe charger de ce ſoin, & à deſſiner le monument avec toute la préciſion poſſible; & voicy ſa copie figurée:

DIS. MAN..B.
Q CAETRONI. Q. FIL.
VOLT. TITVLLI. VETER.
COH VI. PR. LOCo II VIR
PONTIF.
COL. AVG. ARIM. PRAEF.
PAGI. EPOT. FLAM. AVG. ET
MVNER. PVBLICI. CVRA
AD DEAM. AVG. VOC.
HERED EX TEST.

Cette copie eſt aſſez conforme à celle de du Perier, &

fait juger que celle de M. Spon est la moins fidéle.

M. Lancelot se contenta de faire de vive voix quelques observations sur ce monument. Il remarqua que Cætronius estoit de la Tribu Voltinia, que *Titulli* est un surnom dont on trouve plusieurs exemples, que ces mots VETER. COH. VI. PR. LOCO II VIR PONTIF. signifioient *vétéran de la cohorte VI. Prétorienne, substitué au lieu du Duumvir du Pontife;* que la colonie d'Arimini, de laquelle Cætronius estoit Duumvir & Pontife, est aussi appellée *Augusta* dans une autre Inscription qui est encore dans cette ville. A l'égard du *Præf. pagi Epot,* après avoir dit que la conjecture de M. Spon, qu'il pourroit y avoir un *Pagus Epotianus* dans les environs de Rimini, paroissoit très-gratuite, il adjoûta qu'il y avoit à la vérité une ville du nom de *Potentia,* mais qu'outre que *Potentia* n'a pû faire un *Pagus Epotianus,* rien n'obligeoit d'aller chercher ce *Pagus* en Italie, où on ne trouve presque point d'exemples de *Pagi;* qu'il pourroit estre en deçà des Alpes, & pres du lieu où est à présent l'Inscription, d'autant plus que le même Cætronius estoit Prestre d'Auguste à Die, ville qui n'est éloignée de Ventavon que de 10. ou 12. lieues, *Flamen Augusti, & muneris publici Curator, Intendant des Jeux publics,* car c'est ce que signifie ce *muneris publici,* comme on en trouve plusieurs exemples dans les monuments antiques. Il s'est même conservé une autre Inscription à Die, faite en l'honneur d'un Sex. Vencius Prestre d'Auguste, & Curateur des Jeux des Gladiateurs. Il est clair que l'office qui est appellé dans l'une *muneris publici Curator,* est le même que celuy qui est désigné dans l'autre par *muneris gladiatorii Curator.*

V. Gruter, p. 1095.

Cependant M. de Valbonnays travailloit à expliquer les deux endroits de cette même Inscription qui luy avoient paru mériter davantage son attention, & il adressa à l'Académie sa nouvelle explication.

Aoust 1727.

Ces deux endroits sont 1.° VETER. COH. VI. LOCO. Il prétendoit qu'il falloit lire *Veterani cohortis sextæ Prætorianæ loco:* que *loco* se rapportoit à *Veterani,* & non à *II VIR* qui suit; qu'ainsi ce Cætronius estoit un soldat qui avoit commencé par

ſervir dans une légion, qu'enſuite quelque action diſtinguée l'avoit fait paſſer dans cette cohorte, où il avoit achevé les vingt années de ſervice qu'il falloit pour eſtre vétéran; qu'on pourroit, au lieu de lire *loco* en un ſeul mot, le prendre pour les abbréviations de *loco conceſſo*, mots que les Grammairiens eſtiment pouvoir eſtre exprimez par ces lettres, lorſque le ſens y conduit.

Le ſecond endroit qui a beſoin, dit M. de Valbonnays, d'éclairciſſement, eſt PRAEF. PAGI. EPOT. Après avoir rejetté le ſentiment de M. Spon, il croit qu'il faut ſéparer *e* de *pot*, & lire *e Potentia, præfectus pagi e regione Potentiæ vel circa Potentiam*, du pays des environs de *Potentia*, ville du *Picenum*, dont Cicéron, Pline, Strabon, Ptolémée & la Table de Peutinger font mention.

L'Académie ne convint point qu'au premier endroit, *loco* dût ſe rapporter pluſtoſt à *veterani* qu'à $\overline{II}$ *VIR*, elle crût, au contraire, qu'en le joignant à ce dernier, il faiſoit un ſens naturel, & donnoit une idée nette & ſimple; qu'il ſignifioit que Cætronius avoit eſté ſubſtitué à un Duumvir, *ſuffectus loco*, qu'il avoit fait les fonctions de cet office pour un autre, & on cita pluſieurs exemples de ces *ſuffecti* dans les monuments antiques. Pour le *pagus e Potentia*, on ne pût admettre cette conjecture: *pagus e Pot* n'a point de conſtruction autoriſée; d'ailleurs, pourquoy aller chercher un *pagus* au-delà des Alpes; lorſque Cætronius, qui eſtoit Préfet de ce pays appellé *pagus Epot*, eſtoit officier à Die, & que ſon Inſcription ſe trouve dans le Gapençois? Il eſt naturel de le chercher en-deçà des montagnes. Quelqu'un propoſa de lire *Epor* au lieu d'*Epot*, qui pourroit alors ſignifier le pays d'Yvrée, *pagus Eporedienſis;* mais on n'appuya pas ſur cette idée. Celle de M. Eccard, que M. de Valbonnays avoit conſulté ſur cette Inſcription, ne fut pas plus goûtée; il prétendoit que ce *pagus Epot* eſtoit le pays d'Yvoy dans le Luxembourg, *Epoiſſum*, le changement du *t* en *i*, eſtant *Yvoy.* aſſez commun: mais la diſtance d'*Epoiſſum* au pays où Cætronius avoit vêcu dans les derniers temps de ſa vie, eſtoit trop grande pour admettre cette opinion. L'explication que M. Eccard donnoit aux autres termes de l'Inſcription, convenoit

parfaitement avec ce qui avoit esté dit dans la compagnie : il joignoit entre autres le *loco* à $\overline{II}$ VIR, & faisoit de Cætronius un Lieutenant de ce magistrat.

M. Laisné, membre de l'Académie de Lyon, à qui M. de Valbonnays communiqua aussi sa dissertation, & celle de M. Eccard, rendit compte de l'une & de l'autre, & y joignit ses recherches sur le même monument. Il convenoit avec M. Eccard du *loco* joint à *Duumvir*, & faisoit de même de Cætronius un vice-*Duumvir*. Pour la Préfecture du *pagus Epot*, il rejettoit l'opinion de M. Eccard pour Yvoy, sans admettre celle de M. de Valbonnays, n'y ayant point dans le style lapidaire d'exemple de cette façon de parler, *pagi e Potentia*, phrase d'ailleurs bien inusitée & bien vague.

M. de Valbonnays se rendit enfin au sentiment le plus généralement reçû, & abandonnant son *veterani loco concesso*, il admit le *loco duumviri*. Ce qui acheva de le déterminer, ce fut une loy qui se trouve dans le code Théodosien, lib. 12. tit. 1. *Si ad magistratum nominati aufugerint requirantur, & si pertinaci animo latere patuerit, his ipsorum bona permittantur, qui præsenti tempore in locum eorum ad Duumviratus munera vocabuntur. Omnes enim qui obsequia publicorum munerum declinare tentaverint, simili conditione teneri oportet. Constant. VIIII. & Constant. IIII.* Cette loy luy servit, 1.° à conclurre que Cætronius, deja Pontife de la colonie de Rimini, avoit esté choisi pour remplir la place du Duumvir, qui avoit voulu éviter par sa fuite la dépense à laquelle il estoit tenu par les loix; 2.° que cette Inscription devoit estre du siécle de Constantin après la publication de cette loy, ce que la pluspart des termes qu'on y trouve, & qui paroissent déja assez corrompus pour faire appercevoir la décadence de la Langue Latine, prouvent encore. Il cite entre autres le mot *ad Deam*, pour exprimer *Deæ Vocontiorum*. On ne trouve point, dit-il, d'exemple de la préposition *ad*, employée en ce sens dans la bonne latinité.

Pour la seconde difficulté qui concerne le *pagus Epot*, il crut en avoir trouvé la solution, & il faut convenir que l'idée en est heureuse; il seroit à souhaiter qu'elle pût estre soûtenuë de

quelque preuve tirée de temps plus éloignez. On a déja remarqué que Ventavon, où se trouve cette Inscription, n'est qu'à une lieuë d'Upaix, lieu autrefois plus considerable qu'il ne l'est à présent; ancien palais sous les Dauphins, & qui, dans ces derniers temps, a conservé ses anciens priviléges. C'est de ce lieu que M. de Valbonnays prétend que le *pagus Epot* de l'Inscription a pris son nom: il se trouve écrit dans des Lettres de Louis XI. *Epatz*, dans d'autres de François I.er *Upoys*; il a esté tres-facile de faire du *pagus Epot* l'*Epatz*, l'*Upoys*, l'*Upaix* des derniers siécles. Il communiqua ces deux découvertes à l'Académie, lorsqu'il y fut reçû correspondant honoraire. *Au mois d'Aoust 1728.*

Au mois de Décembre suivant, il essaya de se dédire sur le mot *loco*. Il s'estoit apparemment déterminé avec peine à admettre le *loco duumviri*; il revint à sa première idée, qui estoit de joindre ce mot à celuy de *veterani* qui le précéde, ayant trouvé dans la milice des Empereurs de Constantinople un bas officier sous le nom de *Lochagus*, dont la fonction estoit de conduire une petite troupe de soldats de chaque cohorte, il crut que le *loco* de l'Inscription estoit l'abrégé de *Lochagus*, que Catronius estoit un de ces officiers; qu'il n'estoit pas plus extraordinaire de trouver dans celle-cy *lochago*, que de voir *occabo* dans celle du Taurobole de Lyon, &c. mais cette nouvelle conjecture ne fit pas fortune.

NOUVELLE DESCRIPTION d'un ancien Monument de Provence.

A Un quart de lieuë de S.t Remy, Ville ancienne connuë sous un autre nom, comme on le dira dans la suite, on voit au milieu de la plaine un grand Mausolée de pierres très-solide & très-élevé, dans toutes les proportions de l'Architecture la plus réguliére. 1728.

Honoré Bouche, dans son histoire de Provence, M. Spon, dans une estampe qui est à la teste de ses Recherches d'Antiquitez, & le R. P. de Montfaucon, dans un des volumes de

Tom. 5. premiere partie, p. 132.

l'Antiquité expliquée, en ont donné chacun un deſſein de 4. à 5. pouces de hauteur ſeulement; M. de Mautour en a eû un autre beaucoup plus grand & plus exact, fait ſur les lieux par un habile Deſſinateur, & ce deſſein luy a eſté envoyé par le Chevalier de Mautour ſon fils Capitaine au Regiment de Toulouſe, qui, allant en 1729. de Taraſcon à Toulon, & paſſant par S.t Remy, obſerva ce monument, & en copia l'Inſcription telle qu'on la lit encore aujourd'huy.

Ce mauſolée eſt compoſé de trois parties; la premiére à rez de chauſſée, eſt une baſe quarrée chargée de bas-reliefs, mais ſi gaſtez & ſi effacez par les injures du temps, que l'on n'y apperçoit plus que des veſtiges de batailles qu'on a légérement repréſentez dans le deſſein. Au-deſſus, eſt un bâtiment quarré beaucoup plus élevé en maniére de portiques, & percé à jour des quatre coſtez par autant d'arcades, dont les angles en forme de pilaſtres d'ordre Corinthien, ſont canelez & chargez d'ornements; on y remarque même une teſte ou eſpéce de maſque à l'endroit de la clef, avec des guirlandes ou des feuillages en bas-reliefs ſur les cintres. Au-deſſus d'un de ces portiques qui fait la face principale, & ſur la premiére friſe, on lit une courte Inſcription en lettres majuſcules, la pluſpart initiales. Au-deſſus de ce portique, eſt un autre eſtage compoſé de dix colomnes d'ordre Corinthien, chaque colomne iſolée & canelée, formant une eſpéce de rotonde ou lanterne, terminée par une calotte. Bouche rapporte, que de ſon temps on voyoit au-dedans deux ſtatuës debout, drapées & veſtues à la Romaine; elles ont eſté preſque renverſées depuis, & on les voit dans l'intérieur de la lanterne appuyées contre deux pilliers : ces ſtatuës ſont ſans teſtes.

Ce monument a dans ſa hauteur, ſuivant la meſure de Provence, huit cannes trois pans & demi, chaque canne compoſée de huit pans, & chaque pan de neuf pouces & une ligne; en ſorte que ſuivant la réduction à noſtre meſure ordinaire, ce Mauſolée a huit toiſes, trois pieds un pouce dix lignes de hauteur, ce qui n'a pas eſté obſervé par ceux qui l'ont décrit; & ſi l'on juge du diamétre par la hauteur, on comprend de quelle ſolidité doit

MAUSOLÉE ANTIQUE

élevé dans la Plaine, à un quart de lieuë de S.t Remy en Provence

Echelle de huit Toises.

1 2 3 4 5 6 7 8

eſtre ce monument, que le temps n'a encore pû détruire.

L'Inſcription qui regne ſur la friſe eſt abrégée ainſi, SEX. L. M. IVLIAE. I. C. F. PARENTIBVS SVIS. Voilà tout.

Les explications données par les auteurs que l'on a citez, ſur-tout par Bouche, ſont au nombre de dix, ſans compter la ſienne même, qui ne paroît pas plus vray-ſemblable; M. de Mautour ne ſçait s'il ſera plus heureux dans ſes conjectures, en attribuant ce monument à un Sextius de la famille de Caius Sextius Calvinus Conſul Romain, qui fut le fondateur ou le reſtaurateur de la ville d'Aix, l'an de Rome 630. ou 631. Il ſuppoſe d'abord, & non ſans fondement, que le Sextius du monument avoit pour prénom celuy de Caius marqué par un C. que le temps aura effacé, ou que le Deſſinateur n'aura point apperçû, car ce prénom eſtoit attaché à la famille de Sextius, puiſque dans l'hiſtoire de la ville d'Aix par Jean Pithon, on rapporte une ancienne Inſcription ſur marbre découverte à Rome en 1563. où on lit CAIVS SEXTIVS CAII FILIVS CAII NEPOS CALVINVS PROCONSVL DE LIGVRIBVS, VOCONTIIS, SALIISQVE. Les Liguriens eſtoient ceux de la coſte de Génes, les Vocontiens habitoient le long du Rhône, & les Saliens occupoient le pays voiſin d'Aix & d'Arles. Strabon liv. 4. parlant de ces derniers, rapporte que Sextius les défit entiérement, & les chaſſa loin de la Coſte maritime qui conduit de Marſeille en Italie, les Marſeillois eux-mêmes ayant eû peine à réprimer les ravages & les fréquentes incurſions de ces Barbares: c'eſt ce qui eſt confirmé par Florus liv. 3. chap. 2. *Prima trans Alpes arma noſtra ſenſere Salii, quum de incurſionibus eorum fidiſſima atque amiciſſima civitas Maſſilia quereretur.* Les Saliens furent donc les peuples au-delà des Alpes, qui les premiers éprouvérent les armes des Romains.

M. de Mautour croit pouvoir expliquer la lettre initiale L. qui ſuit le nom de Sextius du monument, par *Lucius:* & en continuant d'expliquer les lettres initiales, ſi fréquemment employées dans les anciennes Inſcriptions, il croit auſſi que

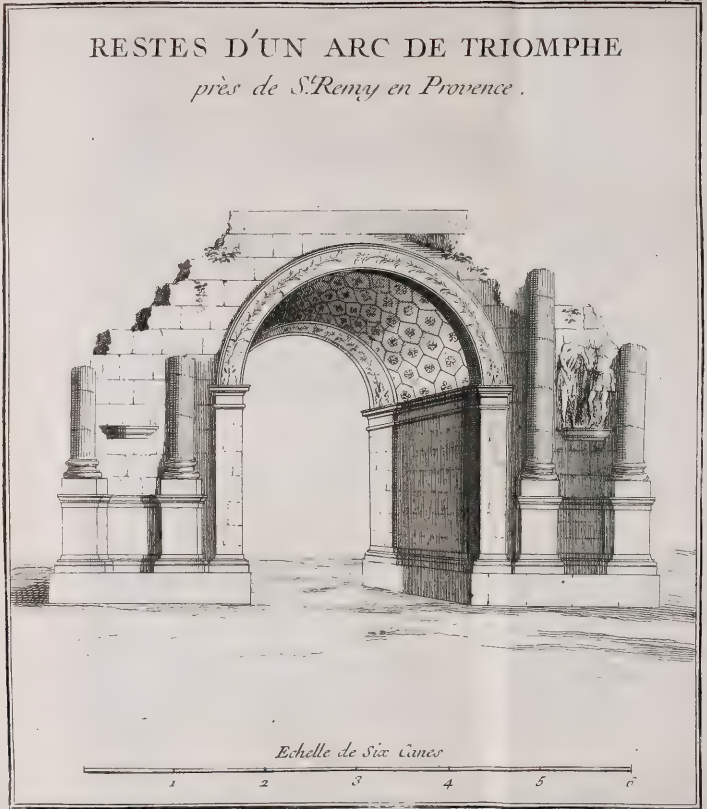
la lettre M. qui précéde le mot *Juliæ*, doit signifier *Maritus*, que l'on voit si souvent dans les Epitaphes, MARITVS FECIT. MARITO OPTIMO. entre autres dans une Epitaphe rapportée par Gruter. *P. 826. n. 9.*

SEMPRONIAE TYCHE
CONIVGI. CASTISSIMAE
ANTONIVS. SEVERVS
MARITVS, &c.

M. de Mautour suppose donc que le Sextius du monument avoit épousé une Julie de l'ancienne famille des Jules, & qui estoit alliée à Julie tante paternelle de Jule César, & femme du grand Marius, qui, vingt-deux ans après la victoire remportée par Caius Sextius sur les Saliens en l'an de Rome 652. désit en Provence, aux environs de la ville d'Aix, les Cimbres peuples du Nord, joints aux Teutons peuples de Germanie, avec les Ambrons de la Gaule Lyonnoise, comme le rapporte Plutarque; de sorte qu'en expliquant ainsi l'Inscription, *Caius SEXtius Lucius Maritus JVLIAE Incomparabilis Curavit Fieri PARENTIBVS SVIS.* Sextius mari de Julie a fait ériger ce monument à la mémoire de ses ancestres & des victoires par eux remportées dans la Provence, qui en différentes occasions a esté le Théatre de la guerre des Romains; car, quoyque *parentes* ne signifie proprement que le pere & la mere, néantmoins suivant les anciens Jurisconsultes & le témoignage de Festus, *Avus & proavus aliique superiores utriusque sexus usque ad tritavos & tritavas intelliguntur.* *L. [illegible] 1. Tit. 6. [illegible] de verborum [illegible]*

On expliqueroit volontiers les lettres initiales de l'Inscription par ces mots, *Sextus Libertus mærens Juliæ Julii Cæsaris filiæ*, en suppléant à la fin le mot *fecit*, ou *posuit*, ou *dicavit*, & on pourroit attribuer ce monument à un riche affranchi de Julie fille de Jule César, à laquelle il estoit redevable de sa liberté & de sa fortune, & qui par reconnoissance, & pour marquer sa douleur, auroit fait ériger ce Mausolée à la mémoire de sa bienfaictrice; car cette Julie, fille de Jule César & de Cornelie sa

seconde



Sim̃neau Sculp.

ſeconde femme, avoit épouſé le grand Pompée. Mais cette explication, toute naturelle qu'elle paroît, ne permet pas de donner un ſens raiſonnable à ces autres mots *Parentibus ſuis*, qui ne peuvent ſe rapporter qu'à cet affranchi & à ſes pere & mere, & non à ceux de Julie & de Céſar. Peut-eſtre que le deſſein des deux ſtatuës entiéres qui ſont préſentement renverſées & mutilées, de même que les bas-reliefs qui ſont preſque effacez, auroient contribué à l'explication de ce Monument. Il y en a un autre tout auprès, ce ſont les reſtes d'un bel Arc de Triomphe composé d'une ſeule Arcade, mais ſans aucune Inſcription. Il eſt gravé dans les Antiquitez du P. de Montfaucon tom. 4. du Supplément chap. 4. pag. 78. & comme on en a auſſi envoyé un nouveau deſſein à M. de Mautour, les curieux ſeront bien aiſes de les trouver icy tous deux.

Au reſte, le lieu de S.t Remy eſtoit anciennement nommé *Glanum*, Ville ſituée dans la contrée des Saliens en Provence, & peu éloignée de la ville d'Arles. Il en eſt fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin, dans la Table de Peutinger, dans Méla, Pline & Ptolémée, qui entre les Villes principales des Saliens, comptent celle de *Glanum*. Ce fut l'an 501. qu'elle changea ſon nom en celuy de S.t Remy, à l'occaſion d'un voyage que S.t Remy Archevêque de Reims fit en Provence, où il accompagna le Roy Clovis, lorſque ce Prince alla pour aſſiéger dans Avignon Gondebaud Roy des Bourguignons. Le motif de ce voyage & du changement du nom de *Glanum* en celuy de S.t Remy, eſt rapporté fort au long par Honoré Bouche dans ſon hiſtoire de Provence, que l'on peut conſulter.



REFLEXIONS
Sur le caractére & l'usage des Médaillons antiques.

1727. AVANT que la connoissance des Médailles antiques eût esté portée au point où elle est aujourd'huy, on agitoit souvent la question de sçavoir si elles avoient servi de monnoyes ou non : l'une & l'autre de ces opinions avoit ses partisans; mais, depuis qu'il est comme décidé que les piéces de grand, de moyen & de petit bronze, qui sont les modules ordinaires dont on compose différentes suites de Médailles, ont esté de vrayes monnoyes courantes, de même que les Médailles d'or & d'argent, ausquelles elles ressemblent par les Types & les Légendes, la question n'a plus regardé que les Médaillons.

Ce sont ces sortes de piéces antiques, sur la qualité & l'usage desquelles M. Mahudel a communiqué des observations particuliéres, qui quelque éloignées qu'elles paroissent de l'opinion commune, ne sont pas néantmoins sans fondement : on doit seulement s'étonner que la question n'ait encore esté traitée à fond par aucun Antiquaire. M. Spanheim n'en a rien dit dans son ouvrage *de l'utilité des Médailles :* M. Vaillant ne fait presque que la proposer dans la Préface qu'il a mise à la teste de sa *Description des Médailles Impériales choisies du grand bronze*, & M. Buonarotti n'en a parlé qu'en passant dans ses *Observations sur les Médaillons du Cardinal Carpegna.*

Numismata præstantiora.

Ce qui caractérise le vray Médaillon dans quelque métal que ce soit, c'est la quantité de matiére, qui par son poids, son estenduë & sa fabrique, excéde le volume & la forme du plus grand module des Monnoyes antiques ordinaires; la réunion de ces circonstances est le caractére distinctif des Médaillons, parce qu'il se trouve des piéces qui peuvent excéder en estenduë ce qu'on appelle le grand bronze, sans en estre différentes par le poids; ce qui est l'effet du plus ou du moins de force employée à la frappe des flaons.

Il se trouve de même des piéces d'un poids plus considérable

que celuy de ce grand module ordinaire, qui, quoyque rares, ne ſont point Médaillons proprement dits, parce que la quantité de métal, par où elles excédent ce module, luy eſtant rélative en raiſons proportionnelles d'un quart, d'un tiers, de moitié ou du double, & les Types eſtant les mêmes, c'eſt ſeulement une raiſon de préſumer qu'elles ont eſté monnoyes d'une valeur plus conſidérable que les autres; il leur faut, ſelon M. Mahudel, quelque ſingularité dans la fabrique, ſoit par rapport à la forme, ſoit par rapport au type, ſans quoy elles rentrent toûjours dans l'ordre général, & ne perdent jamais le caractére de monnoyes.

Sur ce principe, dès qu'on aura connu la forme des Monnoyes d'or & d'argent des différentes Monarchies & des Républiques anciennes, il ſera aiſé, à la vûë des piéces d'un volume plus conſidérable, de décider ſi elles ſont Médaillons ou non; ainſi, ni les tétradrachmes d'argent de tant de Villes autonomes de la grande Grece, du Péloponnéſe, des Iſles de l'Archipel, des Royaumes de Macédoine, de Syrie, d'Egypte, de Bithynie, du Pont & de tant d'autres pays, ni même leurs piéces onciales d'argent, dont les types ſont ſemblables aux tétradrachmes, ne ſeront que des monnoyes plus ou moins fortes.

Il faut dire la même choſe des tétradrachmes d'argent des Empereurs, que leur rareté a long-temps fait qualifier de Médaillons, mais les découvertes multipliées nous prouvent ſenſiblement que ce n'eſt qu'un module de monnoyes différent des autres, & aſſez communément fabriqué pendant les trois premiers ſiécles de l'Empire. Les Médailles d'or & d'argent qui excéderont ce poids déterminé, ſont ſi rares, qu'elles pourront paſſer pour de vrais Médaillons, ou qu'elles ſeront fort ſuſpectes à l'auteur, qui réduit ainſi la queſtion aux piéces de bronze marquées véritablement au coin des Empereurs, mais diſtinguées d'ailleurs par un volume ſi conſidérable, & ſi différent de celles du grand module, qu'on ne puiſſe leur refuſer le nom de *Médaillons*, de la fabrication deſquels on veut que ces Princes ſe fuſſent réſervé le droit pour y conſacrer plus particuliérement la mémoire de quelques faits ſignalez, & pour les jetter au peuple dans des jours de largeſſe publique; mais M. Mahudel penſe

encore que ces piéces ont auſſi eû cours comme monnoyes, qu'on ne peut leur attribuer d'autre uſage que par accident, & lorſqu'on a fait quelque changement notable à leur forme ordinaire.

Il fonde ſon ſentiment ſur ſix raiſons principales.

La premiére, que ces piéces n'avoient point d'autre nom que ceux de *nummi* ou *numiſmata*, dont les Romains ſe ſont toûjours ſervis, pour marquer en général & en particulier la monnoye, & qu'il y a apparence que c'eſt de ces piéces dont Capitolin a parlé dans l'endroit de la vie de L. Verus, où il dit que ce Prince, eſtant jeune, ſe divertiſſoit à jetter dans les cabarets de très-grandes piéces de monnoyes avec leſquelles il caſſoit les verres, *jaciebat & nummos in popinas maximos, quibus calices frangeret;* & ce qui donne lieu de le croire, c'eſt qu'il n'y a guéres d'Empereurs ſous qui on en ait frappé d'un plus gros volume & en plus grand nombre que ſous Marc-Aurele, qui avoit adopté L. Verus.

La ſeconde, que ces piéces, à l'augmentation près du volume, ſont ſemblables en tout à celles qui ſont reconnuës pour monnoyes; elles ſont de même métal, elles ont la même forme, les mêmes types & les mêmes légendes que les Médailles de grand, de moyen, & de petit bronze.

La troiſiéme, que ſi la figure de la Déeſſe révérée ſous le nom de *Monnoye*, eſt une indication naturelle, que les piéces ſur leſquelles elle eſt repréſentée, ont eû cours dans le commerce, on doit porter ce jugement de celles d'un plus grand volume; puiſque dans le haut comme dans le bas Empire, ſur-tout depuis Gallien juſqu'aux Conſtantins, on y voit la figure de cette déïté de la même maniére que ſur les monnoyes de tous les métaux, de toutes les formes, & de tous les Empereurs avec ſes attributs, tantoſt ſeule, tantoſt ſous l'image de trois femmes, portant chacune une balance, pour déſigner les fabriques de l'or, de l'argent & du cuivre, & eſtre comme autant de cautions de la bonté du titre & de la juſteſſe du poids; & ces ſymboles ſont accompagnez de Légendes qui déterminent cet objet. On y lit, MONETA AVG. AEQVITAS AVG. MONETA AVGG. Et dans un Médaillon de Criſpus MONETA VRBIS VESTRAE.

La quatriéme, que les deux lettres S. C. qu'on trouve ordi-

nairement au revers des piéces de grand, de moyen & de petit module du haut Empire, pour exprimer ces deux mots SENATUS CONSULTO, se trouvent également sur beaucoup de piéces réputées Médaillons, & qu'il n'y a guéres d'Empereurs sous lesquels on ne puisse indiquer quelques-unes de ces piéces, depuis le poids d'une once jusqu'à trois, marquées du S. C. d'où il résulte que l'augmentation du poids & du volume sont des caracteres équivoques pour discerner les Médaillons, & qu'il faut nécessairement admettre des modules de monnoyes au-dessus de celuy qu'on appelle communément le grand bronze.

La cinquiéme, que si l'on suppose, comme il y a toute apparence, que les formules ΕΠΙ ΑΝΘΥΠΑΤΟΥ, ΕΠΙ ΠΡΕΣΒΕΥΤΟΥ, ΗΓΕΜΟΝΟΣ, ΑΡΧΟΝΤΟΣ, ΣΤΡΑΤΗΓΟΥ, &c. *sous un tel Proconsul, sous un tel Lieutenant, sous un tel Président, un tel Archonte, un tel Préteur*, marquées dans les Légendes des Médaillons & des Médailles Grecques Impériales, répondent au S. C. des Latins; on en doit conclurre qu'il y avoit chez les Grecs soûmis à l'Empire Romain, une forme de monnoye d'un module au-dessus du grand bronze, & qu'il n'y a pas moins de raison de croire qu'il en estoit de même à Rome.

La sixiéme, que parmi les piéces réputées Médaillons, qui se découvrent tous les jours, la pluspart sont moins défigurées par l'injure du temps que par le fray, qui est une marque de l'usage & du maniement continuel, qui tombe plus sur des piéces qui ont un cours reglé dans le commerce, que sur celles qui ne sont destinées qu'à la gloire & à la curiosité.

M. Mahudel s'est fait à luy-même les principales objections qu'il a crû qu'on pouvoit luy proposer, & les voicy.

La rareté de ces piéces, sujet de présumer qu'elles n'estoient point monnoyes.

La difficulté de les faire frayer dans le commerce, augmentée par leur poids extraordinaire, & par l'épaisseur du relief de leurs types.

L'inégalité de poids & de volume entre celles d'un même Empereur & d'un même type, contraire aux régles de la

fabrication légitime de piéces d'une même espéce & d'un même prix.

La néceſſité d'admettre pour des libéralitez un genre de piéces, diſtingué du commun des monnoyes courantes par un volume extraordinaire, par des types plus hiſtoriques, par une gravûre de coins plus exquiſe, & par une fabrique ſinguliére.

Il allégue contre la conſéquence de la rareté de ces piéces, l'uſage toûjours pratiqué dans la fabrication des monnoyes, de beaucoup moins frapper de piéces du plus grand volume, que de tous les modules dans leſquels elles ſe ſubdiviſent.

Il oppoſe à la difficulté de l'uſage & du fray, auſquels la groſſeur du relief paroît un obſtacle, la coûtume des premiers temps de la République, dans leſquels les groſſes piéces de monnoye courante, appellée alors *pecunia*, formées en quarré long, peſoient juſqu'à 4. & 5. livres, & avoient pour type l'image d'un bœuf, dont le relief eſtoit de 2. à 3. lignes d'épaiſſeur; ces autres piéces rondes reconnuës pour l'*As* Romain, ayant la teſte de Janus d'un coſté, & une pouppe de vaiſſeau de l'autre, & qui peſoient 12. onces, & avoient près d'un demi-pouce d'épaiſſeur. *Ovid. Faſt. 1.*

Quant à l'inégalité de poids & de volume, obſervée dans pluſieurs Médaillons d'un même Empereur, il ne croit pas qu'elle puiſſe ſervir d'argument contre l'uniformité qui doit eſtre gardée dans la fabrique des monnoyes d'un même module, parce que nous ne pouvons préciſément ſçavoir toutes les formes & toutes les proportions qui ont pû eſtre dans les différentes monnoyes de chaque Empereur; & qu'au lieu que nous ne ſuppoſons que quatre modules auſquels nous voulons les réduire toutes, il y en a pû avoir plus de 12. ce qui eſt ſi vray, qu'on peut compter dans chaque forme trois différences manifeſtes, tant en eſtenduë qu'en épaiſſeur & en poids; ſans quoy il y auroit eû des piéces de cuivre, ſur leſquelles les Directeurs des Monnoyes auroient donné à leur perte un quart & quelquefois un tiers de matiére, que certaines piéces de grand bronze très-conſervées, ont de plus que d'autres du même type & du même Empereur, ce qui ſe remarque encore dans le moyen & dans le petit bronze. Il eſt plus naturel de croire que toutes ces différences

ont eû entre elles des proportions, & qu'elles ne ſont que des ſubdiviſions rélatives à toutes les variétez des monnoyes du grand module de chaque Empereur. On a même dans Lampridius un exemple de ces proportions en fait de piéces de monnoye de gros volume, qu'il dit qu'Elagabale avoit fait fabriquer, & qu'Alexandre Sévere ſon ſucceſſeur, appellé le reſtaurateur de la Monnoye, décria, pour ne pas ſe mettre dans la néceſſité, lorſqu'il voudroit faire des largeſſes, de donner trente ou quarante piéces, au lieu de dix qu'il auroit eû deſſein de diſtribuer, *formas binarias, ternarias & quaternarias & denarias etiam atque ampliùs, uſque ad bilibres quoque & centenarias, quas Heliogabalus invenerat reſolvi præcepit, &c.*

La néceſſité d'admettre pour les libéralitez, des piéces d'une fabrique extraordinaire, dont on ſuppoſe que les Empereurs s'eſtoient réſervé le droit, eſt la plus forte de ces objections, parce qu'on ne peut pas douter d'un uſage dont tant d'auteurs font mention, & qu'il eſt conſtant que ces largeſſes demandoient des officiers prépoſez pour la fabrication & pour la diſtribution de ces ſortes de piéces; ce qui paroît par la formule du brevet de ces officiers, rapportée par Caſſiodore parmi celles de pluſieurs autres charges de la Maiſon de Théodoric, créées à l'*inſtar* de celles de la Maiſon des Empereurs. L'Intendance de ces largeſſes y eſt appellée, *Comitiva ſacrarum largitionum;* & le Prince en détermine ainſi l'objet : *Calendis Januarii 7. affatim dona largimur, & lætitia publica militia tua eſt. Verùm hanc liberalitatem noſtram alio decoras obſequio, ut figura vultûs noſtri metallis uſualibus imprimatur, monetamque facis de noſtris temporibus futura ſæcula commonere.* Ce ſont ſur-tout ces ſortes de piéces que les partiſans des Médaillons veulent eſtre diſtinguées de la monnoye courante par l'omiſſion du S C.

Variarum; lib. 6. c. 7.

M. Mahudel répond à cette objection par l'aveu, que les piéces du plus grand volume pouvoient bien eſtre ces piéces de libéralité, à cauſe de l'élégance de leur fabrique, mais qu'elles ne laiſſoient pas d'eſtre de vrayes monnoyes, & d'avoir cours de même que nos plus groſſes piéces de Varin l'ont eû; que dans la formule même de Caſſiodore, elles portent tous les caractéres,

& le nom même de monnoye; qu'il n'y a pas plus lieu de croire que ces piéces ayent ſervi aux libéralitez, que celles, qui en or, en argent, en grand, en moyen & en petit bronze, ont pour type une diſtribution de quelques largeſſes, & pour légendes, LIBERALITAS II. III. IV. V. VI. VII. & VIII. que les types des plus beaux Médaillons ſe voyent également ſur le grand & le moyen bronze, & qu'il n'y a pas eû moins d'art à repréſenter pluſieurs figures en petit volume ſur des médailles d'or & d'argent, comme celles qui ont pour légendes REGNA ADSIGNATA ſous Trajan, PVELLAE FAVSTINIANAE ſous Fauſtine la mere, & ſur quantité d'autres de moyen bronze, que ſur le volume le plus eſtendu des grands Médaillons : & pour ce qui eſt du droit qu'on ſuppoſe que les Empereurs s'eſtoient réſervé, qu'on n'en a que la preuve négative tirée de l'omiſſion du S. C. preuve équivoque, puiſqu'on trouve pluſieurs piéces de grand & de moyen bronze, qui, ſans cette marque, ne laiſſoient pas d'eſtre monnoyes; & que ſi le Sénat eût eſté privé du droit d'ordonner la fabrication des piéces de ce volume en bronze, les moindres Villes Grecques, qui en ont tant fait frapper, auroient eû plus de prérogative que le Sénat même.

Enfin, M. Mahudel ne pouvant ſe deffendre de reconnoître quelques piéces ſingulières de largeſſe en bronze, juge que, quoyque les Médaillons, par le premier motif de leur fabrication, ayent (généralement parlant) eſté deſtinez à eſtre monnoyes, il y en a néantmoins qui, pour différentes raiſons, ont eſté convertis en piéces d'un autre uſage, par les changements que l'on a faits à leur forme ordinaire, dans le temps même qu'on les a frappez.

Telles ſont celles qui, dès le temps de leur fabrication, ont eſté argentées, dorées & ſur-dorées, c'eſtoit un embelliſſement propre à rehauſſer le mérite des monnoyes les plus belles & les mieux frappées, qu'on appelloit *nummi Aſperi*.

Telles ſont celles dont les flaons ſont compoſez de deux métaux de différentes couleurs parfaitement bien ſoudez, dont l'un, par exemple, de cuivre rouge, ſert de bord à un champ de cuivre jaune ou de métal corinthien, & où l'on voit les lettres de la légende

Légende s'estendre sur les deux extrémitez par lesquelles les deux métaux sont unis.

Telles sont encore celles dont les flaons ont toute leur grandeur ordinaire, mais qui dans leur circonférence sont terminées par des cercles ornez de moulûres qui leur servent de bord, & leur donnent une estenduë de volume, double de celle qu'on remarque à d'autres piéces du même type, qui n'ayant point cet ornement, n'estoient que de simples monnoyes.

Ces cercles sont ou du même métal, & continus avec le champ, ou d'un métal différent de celuy du flaon, avec lequel ils ont esté soudez avant leur application sur les matiéres, ou sont eux-mêmes enchâssez dans un autre cercle dont le métal est encore différent en couleur de celuy du premier cercle; ornements qui marquent tous une singularité adjoûtée exprès à ces piéces, pour les mettre hors du commerce ordinaire. On en distinguoit d'autres en les perçant au milieu de leur diamétre, ou en y mettant des anneaux pour les pendre aux Enseignes militaires, ou les y encastrer d'espace en espace, & c'estoit ces *Images sacrées*, en présence desquelles se prestoient les serments militaires.

NOTICE

De quelques Livres de la Bibliothéque du Roy, chargez de Notes manuscrites.

CE n'est pas uniquement par l'estendue du Recueil que la Bibliothéque du Roy est utile aux sçavants, de quelque genre qu'ils soient, on y trouve un assez grand nombre de livres chargez de notes particuliéres de la main de ceux à qui ils ont appartenu. C'est un dépost qui conserve & transmet les pensées de ces personnes distinguées par leur sçavoir; & M. l'Abbé Sallier croit avec raison, que la notice des livres où sont ces notes manuscrites, pourroit estre utile à la République des Lettres. Il commence par le livre qui est connu sous ce titre, Περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων. 1728.

Les notes marginales dont cet ouvrage est enrichi, sont de M. de Meziriac. Il lisoit l'édition de Paris de 1557. Ce sçavant y avoit joint une nouvelle version, mais elle ne s'estend que jusqu'au neuviéme article de ce petit traité : on trouve à la fin, une table très-exacte de toutes les singularitez historiques & naturelles qui y sont contenues. M. de Meziriac ne dit rien sur l'auteur de l'ouvrage qui a esté attribué tantôt à Aristote, tantôt à Théophraste, & qui a paru à d'autres critiques n'estre qu'une compilation de différentes observations sur l'histoire naturelle, dont nous sommes redevables à la curiosité de quelque disciple d'Aristote.

M. de Meziriac commence donc par renvoyer sur le premier article à Aristote dans son histoire des Animaux, *l. 9. c. 45.* à Elien, *l. 7. c. 3.* & à Antigonus Carystius, *c. 58.* Ce premier article regarde l'Animal que les Naturalistes ont nommé *Bonasus.* Il naît dans la Pæonie, & il est de la figure d'un bœuf, dont il ne différe que parce qu'il est plus grand & plus fort; d'ailleurs il a des crins pendants au cou comme le cheval, & d'autres qui luy tombent du sommet de la teste jusques sur les yeux; ses cornes vont en se recourbant, & renferment les oreilles dans un arc, qui par sa courbure approche fort du cercle: le pli de ses cornes les luy rend inutiles pour le combat. La chair de cet animal est douce & agréable à manger; il semble estre différent de ce qu'on appelle *Vache des Indes.*

M. l'Abbé Sallier a consulté & examiné les passages des auteurs ausquels renvoye M. de Meziriac, & laissant à part les Remarques que Saumaise avoit déja faites auparavant sur ces différents textes, il se contente de joindre icy celles que ce sçavant homme n'avoit pas proposées avec assez d'estenduë, ni avec assez de netteté.

La premiére regarde les noms sous lesquels cet animal estoit connu; ceux que luy donnoient les Pæoniens sont en aussi grand nombre que les auteurs qui les ont rapportez. Aristote le nomme Μοναπος; suivant le langage de ces peuples dans le Traité dont il est icy question, c'est Μόνεπος; au rapport d'Antigonus Carystius le nom est Μόνωπος, & enfin Elien l'appelle

Μόνωψ. Il n'eſt guéres poſſible de dire poſitivement laquelle de ces quatre dénominations eſt la meilleure, non plus que la ſignification qu'elles renferment, ſi elles en ont une dans la langue des Pæoniens.

Chez les Grecs cet animal eſt nommé tantoſt Βόλινθος, tantoſt Βόνασος, tantoſt Βόνασσος. On trouve la raiſon qui le faiſoit appeller Βόλινθος dans ce que les anciens Naturaliſtes rapportent de la maniére dont cet animal ſe deffend, quand il eſt pourſuivi par les chiens des chaſſeurs; il ne peut pas les écarter en leur préſentant les cornes qui ne peuvent faire aucune bleſſure, mais il lâche ſes excréments, & avec la force qu'il a de les lancer de la longueur de quatre orgyes ou vingt-quatre pieds, il en inonde les chiens, les brûle, & par-là il les arreſte. Ces excréments ſont une eſpéce de cauſtique aſſez corroſif pour enlever tout d'un coup le poil de l'endroit où ils tombent ſur le corps des chiens, par où l'on voit que dans le paſſage du Traité en queſtion, au lieu de ἐπικαίει δὲ ὥστε ἀποψύχεσθαι τὰς τρίχας τῶν κυνῶν, il faut corriger, & lire ſans s'embarraſſer d'aucune autre leçon ἐπικαίει δὲ ὥστε ἀποψήχεσθαι τὰς τρίχας τῶν κυνῶν, c'eſt-à-dire, *adurit adeò ut canum pilos abradat.* Le terme Βόλυνθος marque τὸ βοὸς ἀφόδευμα, comme le rapporte Héſychius.

La ſeconde remarque roule ſur l'habitation de ce Bœuf ſauvage; on le trouve, ſuivant le rapport de l'auteur du Traité, ſur une montagne qui couvre la Pæonie, & qui la ſépare du pays voiſin qu'il appelle Μηδικὴν, *qui Pæoniam Mædicamque Regionem terminat.*

L'orthographe vicieuſe de ce mot a fait illuſion, ou du moins elle peut tromper des gens peu attentifs; au lieu d'écrire la premiére ſyllabe de ce mot Μηδικὴν par une Μ & un η, il faut l'écrire par une Μ & par un αι, enſorte qu'on puiſſe lire Μαιδικήν: c'eſt le véritable nom d'un pays qui n'eſt pas fort éloigné de la Pæonie, & dont les anciens parlent aſſez fréquemment. Tite-Live en fait mention au Livre 26. de ſon hiſtoire, & voicy ſes paroles du Livre 40. *Philippus . . . Stobos Pæoniæ exercitu indicto, in Mædicam ducere pergit.* Il n'eſt peut-eſtre pas

inutile d'avertir que la prononciation fausse de ce mot a fait glisser la même erreur dans les écrits de plusieurs auteurs, entre autres dans ceux de Strabon. Si c'estoit icy le lieu, on pourroit montrer dans la vie d'Aléxandre par Plutarque, qu'un nom de peuples inconnus occupe la place de celuy de la nation appellée Μαγδοί.

Le second article que propose M. l'Abbé Sallier, regarde la ville d'Utique dans la Libye. L'auteur du traité marque deux choses, la fondation de cette Ville & ses salines; M. de Meziriac ne s'est point arresté au premier point, & nous renvoye pour le second au chap. 7. du 31.e livre de Pline. Le dessein de M. l'Abbé Sallier n'est pas de fixer précisément l'année où la ville d'Utique a esté bâtie; il observe seulement que le sentiment de l'auteur n'est pas une opinion qui luy soit particuliére, mais qu'elle a esté celle des Écrivains qui sont venus après luy. Les Annales de Phénicie, dit-il, nous apprennent qu'*Utique a esté fondée deux cens quatre-vingt-sept ans avant Carthage.* Quand même la signification du nom d'Utique ne formeroit pas un préjugé aussi avantageux en faveur de son ancienneté, on ne pourroit s'empêcher de la reconnoître après les témoignages de Silius Italicus, de Velleius Paterculus & de Justin:

L. 3. v. 241. *Proxima Sidoniis Utica est effusa maniplis,*
Prisca situ, veterisque ante arces condita Byrsæ,

dit le Poëte. Il falloit donc que les Phéniciens, long-temps avant qu'ils s'establissent à Carthage, eussent estendu leur navigation bien loin dans la Méditerranée & jusqu'au détroit. On sçait que ces Époques ne s'accorderoient pas aisément avec les nouvelles hypothéses de la Chronologie corrigée; mais il faut moins se livrer au plaisir de faire des systêmes ingénieux, & respecter davantage les Monuments historiques, ou bien il faut avouer que le passé ne sera pas plus connu pour nous que l'avenir.

» Dans la Libye, près d'Utique, dit l'auteur, naît un sel fossile » à trois orgyes ou dix-huit pieds de profondeur, blanc à la » vûë, mol, & semblable à une composition très-visqueuse mais

lorſqu'il a eſté tiré de la mine, & expoſé aux rayons du Soleil, il ſe « durcit, & reſſemble alors au marbre de Paros : on en fait des figu- « res & des vaſes. Pline, que M. de Meziriac cite ſur cet endroit, *L. 31. c. 7.* adjoûte qu'on faiſoit à Utique des monceaux de ſel comme de montagnes, que quand ces monceaux avoient eſté frappez des rayons du Soleil & par la Lune, il n'y avoit point d'humidité qui pût les fondre; enfin qu'à peine pouvoient-ils eſtre entamez par le fer. Par le premier de ces paſſages, on voit que le ſel d'Utique eſtoit, à proprement parler, le ſel terreſtre qu'on appelle ſel Gemme, à cauſe de la tranſparence & de la lucidité qu'il a ; & le ſecond nous apprend que ce ſel tenoit beaucoup de la nature du ſel marin : ſa ſubſtance s'épaiſſiſſoit & ſe cryſtalliſoit par le ſeul ſecours du Soleil. Le récit de Pline ſembleroit plus merveilleux que vray-ſemblable, s'il n'eſtoit éclairci par ce que rapporte l'auteur du Traité. Il ſeroit même aſſez naturel de penſer que Pline s'eſtoit trompé dans l'idée qu'il s'eſtoit faite de ce ſel qu'il diſtingue mal-à-propos du ſel terreſtre & minéral, quoyque le fonds de ſa relation ſoit vray : *Factitii varia genera,* dit-il, il n'avoit remarqué que l'uſage où l'on eſtoit d'expoſer aux rayons du Soleil la matiére de ce ſel, & il ne paroît pas qu'il eût fait attention que cette matiére gluante eſtoit tirée de la terre, & qu'elle ne pouvoit prendre ſa conſiſtence ſi l'évaporation ne s'en faiſoit par l'ardeur du Soleil.

L'auteur du traité & Pline ſont exacts, lorſqu'ils aſſûrent, l'un que ce ſel, ainſi durci, reſſemble au marbre de Paros, l'autre qu'à peine le fer peut y mordre. La cryſtalliſation parfaite de ce ſel le rendoit dur & compact, & en même-temps plus tranſparent, il pouvoit eſtre taillé comme le cryſtal. On ſçait par différentes Relations, ſur-tout par celle d'Edouard Brown ſçavant Anglois, que dans les mines de ſel de la Hongrie, ou bien dans celles qui ſont près de Cracovie, & qui ſont très-profondes, les voutes en ſont ſoûtenuës par de forts pilaſtres qu'on y a taillez, & qu'à la lueur des flambeaux ces pilaſtres jettent un éclat que la vûë peut à peine ſoûtenir : divers ouvrages ſe font de ces pierres de ſel, comme des gobelets, des vaſes, des chapelets,

Si on peut ſe flatter que cet eſſay de Notice ne déplaira point, M. l'Abbé Sallier promet de le continuer ſur le même plan, & il y a tout lieu d'en eſpérer la continuation.

QUE S.t GREGOIRE DE TOURS n'eſt pas auteur de la Vie de S.t Yrier.

Aridius.

1729.

SELON un ancien manuſcrit du Monaſtére de S.t Gal, la Vie de S.t Yrier a eſté écrite par Grégoire de Tours. Le P. Mabillon, dans ſa Préface ſur le IV.e Tome des Analectes, paroît d'abord héſiter s'il déférera à l'autorité du manuſcrit; & ſa raiſon de douter, eſt qu'il a, dit-il, remarqué dans cette Vie pluſieurs expreſſions empruntées des ouvrages de S.t Grégoire Pape, & de S.t Benoiſt, que l'Evêque de Tours n'a pû probablement ni lire ni copier; mais il adjoûte qu'une préſomption de cette nature ne ſçauroit détruire le témoignage poſitif d'un ancien manuſcrit. *Sequitur de Aredii Abbatis geſtis libellus, quem Gregorio Turonenſi Epiſcopo tribuit vetuſtiſſimus codex Monaſterii ſancti Galli. Quædam tamen locutiones à Gregorio Magno & ſancto Benedicto acceptæ in eo reperiuntur, quod, ut ad elevandam veteris codicis inſcriptionem non ſufficit, ſic omninò diſſimulandum non erat.*

Le P. Ruinart n'a pas crû manquer au reſpect qu'il devoit à ſon maître, en s'éloignant de ſon opinion. Il conjecture que la Vie de S.t Yrier eſt l'ouvrage d'un Moine du Monaſtére dont le Saint eſtoit Abbé*, & qu'elle a eſté attribuée à l'Evêque de Tours, parce que l'auteur l'a principalement compoſée des différentes choſes que l'Evêque de Tours rapporte du Saint dans ſes écrits: *Sunt tamen alia indicia quæ ſuadeant hanc vitam Gregorio tribuendam non eſſe, ſed Monacho potiùs alicui Atanenſi, qui eam potiſſimum ex Gregorii operibus collegerit; quod anſam præbuerit poſteris eam Gregorio adſcribendi.* Mais le P. Ruinart

Ruinart, Præfat. ad Greg. Tur. n. 81.

* Ce Monaſtére, connu autrefois ſous le nom de *Monaſterium Atanenſe*, eſt aujourd'huy l'Egliſe Collégiale de Saint Yrier en Limouſin.

n'appuye ſon ſentiment que ſur des probabilitez qui n'emportent pas une entiére conviction.

M. de Foncemagne penſe, comme ce fameux Bénédictin, que la Vie de S.[t] Yrier ne peut eſtre l'ouvrage de Grégoire de Tours; un paſſage de cette Vie même luy en fournit une preuve qui luy a paru déciſive.

« Aridius, dit l'Ecrivain, ayant eſté conſulté par les habitants « de Limoges ſur le ſuccès que devoit avoir la guerre de Chilperic « contre Sigebert ſon frere : Theodebert qui ravage voſtre pays, « leur répondit-il, perdra bien-toſt ſon Royaume avec la vie. « Voſtre Roy Sigebert ſoûlevera pluſieurs nations contre ſon frere: « il ſortira victorieux du combat, mais il ne jouira pas long-temps « de ſa victoire, l'artifice de ſes ennemis luy en ravira les fruits. « Son Royaume paſſera ſucceſſivement de ſes fils à ſes petits fils : « & ceux-cy qui paroiſſent ſolidement eſtablis ſur le thrône, ſeront « rapidement enlevez au monde par une mort prématurée. Or « l'évenement juſtifia la prédiction de l'homme de Dieu. *Scitote quod Regnum ipſius* (Theodeberti) *nuper aufertur, ſed hactenùs citiùs interimitur. Rex autem veſter multarum ſcilicet gentium augmenta adversùs illum commovebit, ſuper quem victoria ei donabitur : obtentâ videlicet pugnâ victoriæ, fraudulenter decipitur : ſed à filiis nepotibuſque ſuis Regnum ipſius traditur gubernandum. Cæteri verò Reges, quibus ſtabilitate Regnum ſtare videtur, interveniente articulo mortis preſſi in ignobilitate rapiuntur à ſæculo... quod vir Dei Aridius prædixit, ita poſtea rei probavit eventus.*

Vita S. Aridii, n. 30. V. Greg. Tur. edit. Ruinart. p. 1299.

Cette prophétie contient en abrégé l'hiſtoire d'environ quarante ans. Les principaux faits qu'elle annonce, ſont la guerre de Sigebert contre Chilperic, qui avoit eſté obligé de ſe retirer dans Tournay. La mort de ce même Sigebert aſſaſſiné par les gens que Fredegonde avoit apoſtez. La mort de Childebert fils de Sigebert. Celle de Théodebert & de Thieri petit-fils de Sigebert. Il n'eſt pas poſſible de l'appliquer à une autre ſuite d'évenements; car le *cæteri Reges* du texte qui a eſté cité, ne ſçauroit convenir qu'à Théodebert & à Thieri, & ne peut déſigner Clotaire II. qui regnoit ſeul alors en Neuſtrie. L'hiſtorien qui a écrit ces évenements comme prédits, & qui adjoûte que la

prédiction a esté accomplie, *quod vir Dei Aridius prædixit, ita postea rei probavit eventus*, doit nécessairement en avoir vû l'accomplissement. Or, le dernier de ces évenements, qui est la mort de Thieri fils de Childebert, & petit fils de Sigebert, tombe à l'année 613. Donc Grégoire de Tours qui mourut au plustard en 595. ne peut estre cet historien. D'où M. de Foncemagne conclut que S.t Grégoire de Tours n'est point l'auteur de la Vie de S.t Yrier.

Vid. Annal. Coint. ad an. 595. n. 26.

NOTICE D'UN MANUSCRIT intitulé VITA KAROLI MAGNI.

1728.

M. DE LA CURNE ne donne pas comme une découverte fort importante le Manuscrit dont il s'agit. Presque tout ce qu'il contient se trouve imprimé dans différents recueils, & le peu qui ne l'a point esté, se réduit à une histoire écrite dans un temps si postérieur aux évenements, qu'elle ne sçauroit estre d'une grande autorité; mais, quel que soit ce morceau, il suffit qu'il intéresse nostre histoire pour ne devoir point estre négligé. C'est dans la Bibliothéque de l'Abbaye de S.t Ived de Braine, Ordre de Prémontré, Diocése de Soissons, que l'on conserve ce manuscrit; & c'est pour cette Abbaye qu'il a esté copié, comme on le peut voir par ces mots qui le terminent, & qui sont de la même main que tout le reste: *Liber sanctæ Mariæ sanctique Evodii de Brana, si quis eum abstulerit, anathema sit hic & in æternum.* Il y a dans cette même Bibliothéque d'autres manuscrits d'une écriture à peu près semblable, dans l'un * desquels on lit ces mots à la fin, *Johannes de Liviaco me scripsit, orate pro eo.* M. de la Curne croit que ce *Johannes de Liviaco* est le même qui a copié le précédent, & ce pourroit bien avoir esté quelque Religieux de Braine.

De sçavants Benedictins ont eû connoissance de ce manuscrit,

* Il est *in-folio* sur parchemin, & est intitulé au dos *Vita Sanctorum.* La première vie qu'on y trouve est celle de Sainte Marie Egyptienne, traduite du Grec en Latin.

le

le R. P. Dom Luc d'Achery a fait imprimer dans ſon Spicilege une liſte d'Evêques qui ſe trouve à la fin, & les RR. PP. Martene & Durand en ont fait mention dans leur Voyage Littéraire, comme d'un manuſcrit contenant trois vies de Charlemagne; la premiére écrite en trois Livres, par le commandement de l'Empereur Fréderic premier, la ſeconde, par le faux Turpin, & la troiſiéme par Eginard; mais perſonne n'a eſté curieux d'entrer dans un plus grand détail des différentes piéces qu'il contient, & c'eſt ce qui a déterminé M. de la Curne à le faire avec exactitude.

To. 2. p. 25.

Ce manuſcrit eſt *in-folio* ſur parchemin à deux colomnes, d'une belle écriture toute de la même main, & à qui les connoiſſeurs donnent près de 400. ans; il eſt intitulé d'une écriture aſſez récente, *Vita Karoli magni,* & en effet, il commence par une vie de Charlemagne, qui fut compoſée par les ordres de l'Empereur Fréderic Barberouſſe, ainſi que le marquent ces mots qui terminent la préface & la table des Chapitres: *Expliciunt capitula, incipit nova vita Karoli Magni Imperatoris, juſſu Frederici Auguſti conſcripta.*

Lambecius, au 2.e tome du Catalogue qu'il a donné de la Bibliothéque de l'Empereur, rapporte que l'on y conſerve deux manuſcrits de cette même vie ſous ce titre, *de Sanctitate meritorum, & gloria miraculorum beati Caroli Magni ad honorem & laudem nominis Dei;* & même il promet de les faire imprimer un jour. Si ce ſçavant n'a pas crû cet ouvrage indigne d'eſtre publié, nous n'en devons pas faire moins de cas que luy, puiſqu'il intéreſſe autant l'hiſtoire de noſtre Monarchie que celle de l'Empire.

P. 329. & ſuiv. & p. 359. & ſuiv.

D'autres occupations ont ſans doute empêché Lambecius de mettre ſon deſſein à execution, mais il nous a toûjours donné par avance une notice aſſez eſtenduë de ces manuſcrits, & M. de la Curne a crû devoir comparer le premier, qui eſt le meilleur, avec le manuſcrit de l'Abbaye de Braine.

On trouve dans la Notice de Lambecius les tables des Chapitres contenus dans les trois Livres de cette hiſtoire, leſquelles ſe rapportent fort à celles du manuſcrit de Braine, ſi ce n'eſt

qu'il y a dans celuy de l'Empereur au 3.e Livre un 2.e Chapitre intitulé, *de Beatâ visione Stellaris viæ*, & un 12.e intitulé *Miraculum in consecratione Anianensis Archisterii revelatum*, qui ne sont point dans celuy de Braine; celuy-cy en a un aussi que l'autre n'a point, il fait le 17.e du 3.e Livre, & a pour titre *Cognosce te ipsum*.

La première se trouve dans le Manuscrit p. 1. la seconde pag. 21. & la troisième p. 28.

P. 28. du Ms. où elle est transposée.

De la comparaison de ces tables des Chapitres, M. de la Curne a passé à celle des préfaces de chacun des trois Livres, que Lambecius a rapportées avec la conclusion de cette histoire. Le tout est entiérement conforme, à quelques variantes près, qui sont peu considérables, mais qui ne laissent pas de faire juger plus favorablement du manuscrit de l'Empereur que de l'autre. Enfin Lambecius observe que les huit premiers Chapitres du 3.e Livre de son manuscrit, ne sont que des fragments de la Chronique du faux Turpin. Ces Chapitres ne se trouvent point dans le manuscrit de Braine, quoyqu'ils soient énoncez dans la table, & il paroît que c'est à dessein que le copiste les a obmis.

Il faut au reste, convenir que toute cette vie de Charlemagne n'a rien de bien curieux; l'auteur s'est plus appliqué à édifier ses lecteurs, qu'à les instruire des faits historiques: ce qu'il en dit roule pour la plus grande partie sur la dévotion, la charité & les autres vertus chrestiennes de Charlemagne, & sur les miracles que Dieu fit en sa faveur.

Cette Chronique commence à la p. 28. de ce Manuscrit.

Dans le manuscrit de l'Empereur, la Chronique du faux Turpin suit la vie de Charlemagne, & c'est une conformité qu'il a encore avec celuy de Braine; mais le copiste qui a écrit ce dernier, a supprimé dans la vie précédente les huit premiers Chapitres du 3.e Livre, parce qu'ils ne contenoient que des fragments de Turpin qu'il devoit rapporter après en entier.

Lambecius fait observer que le manuscrit de l'Empereur renferme bien des choses qui ne sont point dans les éditions du Turpin, que Ruberus & Schardius nous ont données dans leurs recueils des historiens d'Allemagne; il en est de même dans celuy de Braine, la diction y est totalement changée, le titre des Chapitres est différent; & si les imprimez contiennent des phrases entiéres, & même des Chapitres qui ne sont point

dans le manuſcrit, il a auſſi en d'autres endroits ſon même avantage ſur les imprimez, & il fourniroit dequoy y faire des augmentations conſidérables, ſi cette Chronique fabuleuſe méritoit d'ailleurs qu'on ſe donnât la peine d'en faire une nouvelle édition. En comparant ces augmentations du manuſcrit de Braine avec d'autres à peu près ſemblables, que Lambecius a rapportées d'après celuy de l'Empereur, les derniéres ſont bien meilleures & beaucoup plus eſtenduës. Le manuſcrit de l'Empereur eſt terminé par l'Office de l'Egliſe, qui fut compoſé à l'honneur de Charlemagne au temps de ſa canoniſation par l'Anti-Pape Paſchal III. Au lieu de cet Office, on trouve dans le manuſcrit de Braine le récit d'une expédition de pluſieurs peuples barbares que Jule Céſar envoya pour ravager l'Eſpagne, où ils tuérent tous les mâles qu'ils pûrent trouver. Cette hiſtoire eſt ſuivie d'une page qui mérite un peu plus d'attention; elle contient deux circonſtances de la vie de Charlemagne: la premiére eſt la défaite d'un ours, qui luy fit donner le ſurnom de Grand; l'autre traite de la violence qu'il voulut faire à une jeune fille nommée Amalberge, qui en évitant ſes pourſuites, ſe caſſa un bras, après quoy elle ſe retira à Tempſeca ſur l'Eſcaut. Cette Amalberge a eſté miſe au nombre des ſaintes Vierges, & les divers monuments de ſon hiſtoire ſe trouvent dans l'immenſe Recueil des Bollandiſtes, où le même fait eſt rapporté de pluſieurs façons ſans aucune citation de ce fragment, qui a ſans doute échappé à leurs recherches.

P. 45.

P. 45. verſo.

Le manuſcrit de l'Empereur ne va pas plus loin, au lieu que nous ne ſommes pas encore au tiers de celuy de Braine; on y trouve enſuite la vie de Charlemagne par Eginard, que Du Cheſne nous a donnée dans le ſecond tome de la Collection des hiſtoriens de France; mais les variantes qu'on en pourroit tirer ne ſont point à l'avantage du manuſcrit: des obmiſſions quelquefois de deux ou trois lignes, font voir qu'il a eſté très-négligemment copié, & les deux derniéres pages de l'édition de Du Cheſne, c'eſt-à-dire, ce qui paſſe le récit de la mort de Charlemagne, y manquent en entier. Cette obmiſſion eſt remplacée par trois fragments intitulez, le premier *de Magiſtro*

P. 46. du Mſ.

P. 54. verſo du Mſ.

P. 55. du Mſ. *Alchuino qui & Albinus*, le ſecond *excerptum ex Epiſtola Albini*, P. 55. verſo du Mſ. & le troiſiéme, *de Karolo Martello qui Eccleſiæ decimas militibus dedit.* Les deux premiers ſe rencontrent au 2.e tome de la Collection de Du Cheſne, pag. 222. dans un fragment qu'il rapporte du 4.e chapitre du premier Livre de l'hiſtoire de Guillaume de Malmeſbury; il y a un préambule de quelques lignes de plus dans le manuſcrit. Le troiſiéme fragment qui regarde Charles Martel, ſe trouve dans une lettre des Evêques de France à Louis le Germanique, & il fait partie du 7.e chapitre du titre 27. des Capitulaires de Charles le Chauve. Le manuſcrit confirme la leçon de *Concertationem*, que M. Baluze a adoptée au lieu de *Conſervationem* qui eſt dans les Bollandiſtes, mais il ſubſtitue au mot *Caſata*, qu'a lû M. Baluze, celuy d'*Eccleſia* qui vaut beaucoup mieux, & qui eſt la leçon que les Bollandiſtes ont ſuivie, en rapportant ce paſſage d'après le même M. Baluze dans la vie de S.t Eucherius. Ce fragment ne contient guéres qu'une demi-page; de-là on paſſe à un ouvrage bien plus eſtendu, c'eſt l'hiſtoire d'Angleterre de Guillaume de Malmeſbury, elle n'y eſt cependant point en entier; outre qu'elle ne paſſe pas la page 65. de l'édition de Londres de 1596. du recueil des hiſtoriens Anglois vers la fin du 4.e Livre, le copiſte a ſupprimé ſouvent des pages entiéres, quelquefois même juſqu'à 7. ou 8. en ſorte qu'il ſemble proprement que ce n'en ſoit qu'un extrait fait avec auſſi peu de ſoin que de jugement. On y trouve néantmoins particuliérement ce qui regarde noſtre hiſtoire, mais avec cela beaucoup de miracles & d'autres détails de cette eſpéce, ſans aucune variante qui mérite attention, ſi ce n'eſt environ deux pages, qui ne ſont point dans l'imprimé, & qui peuvent y faire un ſupplément aſſez conſidérable au 13.e chapitre du ſecond Livre. On ne ſçait d'où eſt tiré ce qui ſuit cette hiſtoire depuis la page 106. verſo, juſqu'à la page 110. verſo. Il paroît par la diverſité des matiéres, qu'il y a pluſieurs fragments renfermez dans ces 5. ou 6. feuilles; ils conſiſtent en une hiſtoire fabuleuſe du bon Larron, dans le goût de nos déclamations ſur les déſordres du ſiécle, & ſur les hommes de tous les eſtats; en un miracle de la

Tom. 2. pag. 109. édit. de Baluze.

P. 56. du Mſ.

Sainte Hostie, des décisions des Peres & de quelques autres auteurs, touchant la Confession *in articulo mortis;* enfin en un récit de ce que dit Bede *(Sanctus Beda)* que les garçons qui viennent au monde dans trois certains jours du mois de Février, ont cet avantage que leur chair se conserve sans corruption jusqu'au jugement dernier. Ces fragments sont suivis de trois autres, tous tirez de la vie de Louis le Gros par Suger. Le premier, qui va depuis la page 110. à ces mots *Gesta Willelmi,* jusqu'à ces autres *contigit,* &c. de la page 111. verso, se trouve dans Du Chesne, tome 2. pag. 283. ce que rapporte le manuscrit est plein de fautes; le 2.e qui commence à la page 111. verso du manuscrit, à ces mots *Contigit,* &c. & finit à la page 113. à ces autres mots *per idem tempus,* se trouve au même tome de Du Chesne, pp. 295. 96. & 97. Il y a trois ou quatre nouvelles leçons assez bonnes. Le 3.e p. 113. recto & verso, se trouve au même volume de Du Chesne, depuis la page 287. jusqu'à la page 288. tout ce qui est dans le manuscrit différent de l'imprimé, n'est qu'un tissu de fautes grossiéres.

L'histoire de Guillaume de Jumiége, laquelle est comprise dans le recueil des historiens Normands de Du Chesne, à la page 216. & suiv. est insérée dans le manuscrit, depuis la page 114. jusqu'à la page 149. mais elle ne va point au-delà du 42.e chapitre du 7.e Livre de cette Histoire; en sorte qu'il y manque deux pages de ce Livre, & tout le 8.e qui est le dernier. Cette histoire n'est guéres plus fidélement copiée que les autres.

Un fragment de la vie de Louis le Gros par Suger, vient immédiatement après le Guillaume de Jumiége. Il s'étend depuis la page 149. verso, à ces mots *Anno Dominicæ Incarnationis,* jusqu'à la page 151. verso, à ces mots *Anno ab Incarnatione,* & répond à la page 288. jusqu'à la page 291. B. du 2.e tome de la Collection de Du Chesne, sans qu'il y ait aucune différence remarquable.

La derniére piéce qui termine ce manuscrit, est une Liste des Evêques qui assistérent au Concile de Latran, tenu en 1179. sous le Pape Aléxandre III. Cette Liste se trouve imprimée au premier tome de la nouvelle édition du Spicilége,

à la page 636. & ſuiv. où il eſt marqué que c'eſtoit du même manuſcrit que Dom Luc d'Achery l'avoit tirée. Tel eſt le manuſcrit dont M. de la Curne s'eſtoit propoſé de rendre compte à la Compagnie.

Il ſemble qu'on ne doit point regarder comme un ouvrage abſolument inutile la vie de Charlemagne qu'un ſçavant avoit promis de publier, non plus que le fragment de la vie du même Empereur, concernant S.te Amalberge, qui a eſté obmis par les Bollandiſtes, & les deux pages de Malmeſbury qui manquent dans l'imprimé. Toutes ces piéces ſont originales, elles intéreſſent les amateurs de noſtre hiſtoire.

Une réflexion qui ſe préſente naturellement en voyant cette notice, c'eſt, combien de morceaux différents ſe trouvent raſſemblez dans un ſeul volume! On en compte près de vingt dans celuy-cy, qui pour la pluſpart n'ont aucune liaiſon entre eux, & qui pourtant n'ont ſouvent rien qui les faſſe diſtinguer les uns des autres; de ſorte qu'il faut une extrême attention pour tirer de ces ſortes de monuments tout l'avantage qu'on en peut attendre: combien donc ſe trompent ceux qui croyent qu'il ſuffit de les parcourir légérement! Il n'y a point de page ni de ligne qu'il ne faille examiner avec une exactitude ſcrupuleuſe, autrement on ne peut jamais ſe promettre d'en avoir qu'une connoiſſance très-imparfaite, puiſque ce peut eſtre ſouvent dans l'aſſemblage des piéces les plus communes, que le hazard aura conſervé le morceau le plus curieux & le plus digne de recherches.



NOTICE D'UN MANUSCRIT
de la Court amoureuse, & des Rois de l'Epinette.

CE Manuſcrit peu conſidérable par ſon ancienneté, mérite cependant l'attention des curieux par les détails qu'il contient d'une Court amoureuſe & des Rois de l'Epinette, dont la mémoire eſt preſque effacée, quoyqu'elle ſuſt encore dans toute ſa ſplendeur au milieu du XV.e ſiécle. 1728.

M. Moreau de Mautour, entre les mains de qui ce Manuſcrit tomba par hazard ſur la fin de l'année 1727. ſe fit un plaiſir d'en rendre compte à une des premiéres aſſemblées publiques; & M. Lancelot l'ayant enſuite examiné de plus près, la notice en devint plus exacte, & voicy ce qu'on en peut recueillir.

Ce Manuſcrit a appartenu à Jean Lalon de Valenciennes, qui pourroit bien en avoir eſté luy-même le copiſte. Il peut avoir eſté écrit vers le commencement du XVII.e ſiécle, mais il a eſté copié ſur quelque autre qui luy eſtoit antérieur d'une centaine d'années.

Il comprend, 1.o les noms & les armoiries enluminées de ceux qui compoſoient une eſpéce de ſociété nommée *la Court amoureuſe.*

Cette Cour avoit différentes claſſes d'officiers: on ne peut dire au juſte quelle eſtoit celle des premiers, parce que pluſieurs feuillets manquent au commencement; mais comme on y trouve les noms des plus conſidérables Maiſons de France, de Bourgogne, de Flandres & d'Artois, on peut croire que cette premiére claſſe contenoit les principaux Chevaliers de cette Cour. On en peut juger par les noms de Hangeſt, de Craon, d'Angennes, de Rambures, de Soiſſons-Moreuil, de la Rochefoucault, de Chabannes, de Ligne, de Néelle-Offemont, d'Eſtouteville, d'Ailly, de la Trimouille, de Heilly, d'Haverſquerque, de Giſtelle, de Chaſtillon, Dauphin de Jaligny, de Gaucourt, de Rieux Mareſchal de France, de Licques, de

Dreux-Beaussart, de Tonnerre, de Monchy, de Toy, de Lannoy, de Longueval, &c. Après cette classe, viennent *les grands Veneurs de la Court*, il n'y en a que deux ; ils sont suivis des Thrésoriers des Chartres & Régistres amoureuses au nombre de 188. la pluspart prennent la qualité d'Ecuyers. Il y a aussi de grands noms, plusieurs Officiers de la Maison du Roy, des Ducs de Guyenne, d'Orléans, de Bourgogne, les Prevosts de Lille & de Tournay, quelques Licenciez en Loix, &c.

Après ces Thrésoriers, viennent *les Auditeurs de la Court amoureuse.* Dans cette classe, on voit un Maître en Théologie, des Chanoines de Paris, de Tournay, de Cambray, de Saint-Omer, des Maistres des Requestes, Conseillers du Parlement.

La classe suivante est *des Chevaliers d'honneur, Conseillers de la Court amoureuse* au nombre de 59. tous Gentilshommes. Le premier d'entre eux est Eustache de Gaucourt grand Fauconnier de France, qui mourut en 1415. On y voit des Montmorin., Sainte-Maure, Chepoy, Noyers, Cassinet, &c.

Après eux, tous les Chevaliers Thrésoriers de la Court amoureuse, en tout 52. entre lesquels beaucoup d'Ecuyers, des Sergents & Huissiers d'armes, un Changeur de Tournay, & un Bourgeois de la même Ville. On y voit aussi des noms d'ancienne noblesse, comme de la Rocheguyon, de Chalon, de la Trimouille, de Villiers, de Humieres, de Lannoy, &c.

Les Maistres des Requestes de la Court amoureuse qui suivent, sont en tout 57. Le Prevost des Marchands de Paris (Charles Culdoë qui l'estoit en 1411.) en est le tiers Président. Ce sont presque tous Officiers de la Chambre des Comptes, des Thrésoriers de France, Généraux des Monnoyes, Secretaires du Roy, Chanoines de Paris, de Tournay, de Lille, des Maistres en médecine, ou Physiciens, des Avocats au Parlement, du nombre desquels est Guillaume Cousinot, nom si célébre sous Charles VII.

Les Secretaires de la Court amoureuse viennent ensuite au nombre de 32. Ce sont aussi des Secretaires du Roy, ou des Ducs de Guyenne, de Bourgogne, de Bourbon, Comtes de la Marche, &c. des Chanoines de Laon, Chapelains de Tournay.

Tournay. On y voit un Pierre Cousinot Procureur au Parlement.

Les Substituts du Procureur Général de la Court amoureuse qui suivent, ne sont que huit ; il y a un Curé de Tournay, un grand-Vicaire, & un Chapelain de la même Ville, un Chanoine de Lille, &c.

Ils sont suivis des *Concierges des Gardins & Vergiers amoureux.* Ils ne sont que quatre, dont un Huissier d'armes du Roy ; Alain de la Haye concierge des gardins & vergiers de Bretaigne; Blancardin concierge des vergers & jardins au Bailliage de Senlis, &c.

Cette Liste finit par les *Veneurs de la Court amoureuse* au nombre de dix, dont six sont Huissiers ou Sergents d'armes.

On voit par cette énumération, qu'on avoit composé la Court amoureuse d'Officiers ayant rapport à ceux qui formoient celles des Princes, & celles des Jurisdictions supérieures.

Il est facile de déterminer à quel regne il faut rapporter cet establissement. On ne peut y méconnoître celuy de Charles VI. les dates du grand Fauconnier Eustache de Gaucourt, qui posséda cette charge depuis 1406. jusqu'à sa mort arrivée en 1415. & du Prevost des Marchands Culdoë, qui cessa de l'estre en 1411. déterminent nécessairement son époque vers 1410. D'ailleurs, tous ceux dont les noms se trouvent dans cette liste, & qui sont connus par d'autres titres ou traits répandus dans l'Histoire, ont vêcu vers le même temps.

On sçait qu'un pareil establissement estoit fort du goût de la Cour de Charles VI. & qu'Isabeau de Baviere sa femme, qui avoit introduit le luxe & la magnificence, avoit aussi contribué à y introduire la galanterie.

Après cette Court amoureuse, on trouve dans le manuscrit dont il s'agit icy, un traité de Blason. C'est très-peu de chose, & rien n'est si commun que d'en rencontrer de semblables faits par les Hérauts & poursuivants d'armes de Flandres, qui ont toûjours eû un goust particulier pour adopter les fables les plus décriées dans cette matiére. Ce traité comprend dans le manuscrit depuis la page 111 jusqu'à la page 208.

Le morceau ſuivant eſt plus curieux, c'eſt une Liſte des Rois de l'Epinette de Lille en Flandres pendant deux cens ans, c'eſt-à-dire, depuis 1283. juſqu'en 1483.

Les peuples de Flandres & des Pays-Bas ont toûjours aimé les jeux & les ſpectacles; ce gouſt s'y conſerve même encore dans ce qu'ils appellent triomphes, dans leurs proceſſions, & dans les autres cérémonies publiques.

Chaque Ville avoit inſtitué des feſtes, des combats, des tournois: Bruges avoit ſa feſte du Foreſtier; Valenciennes, celles du Prince de Plaiſance, & du Prince de l'Eſtrille; Cambray, celle du Roy des Ribauds; Bouchain, celle du Prevoſt des Etourdis; Douay avoit la feſte des Aſnes. Dans beaucoup de lieux on célébroit celle de Behourt. A ces différentes feſtes accouroient, non-ſeulement les Villes voiſines, mais même pluſieurs perſonnes des pays éloignez. Les Arbaleſtriers de Paris ſe rendirent en 1349. aux combats qui ſe faiſoient à Lille en Flandres. On vit à la feſte de la Principauté de Plaiſance, qui fut ſolemniſée à Valenciennes le Dimanche 13. de May 1348. le Prince d'Amour de Lille & le Prince de l'Eſtrille, le Prince d'Amour de Tournay, les Paupourveus d'Ath avec leur Abbé, les Cornuyaux de Douay, le Prince de Denain, ceux du Plat d'argent du Queſnoy, avec leur Abbé, y aſſiſter avec une nombreuſe compagnie, & toute la pompe qu'ils pûrent imaginer.

Lille, la plus riche des Villes de Flandres, n'avoit pas négligé d'avoir de ces feſtes, & d'y attirer par ſa magnificence & par les divertiſſements qui s'y donnoient, un concours extraordinaire de ſes compatriotes & des eſtrangers. La plus célébre de ces feſtes eſtoit celle de l'Epinette; cette feſte avoit ſon Roy que l'on éliſoit tous les ans le jour du Mardy gras; on éliſoit en même temps deux jouſteurs pour l'accompagner. Les jours précédents, & tout le reſte de la ſemaine ſe paſſoient en feſtins & en bals.

Le Dimanche des Brandons, ou premier Dimanche de Carême, le Roy ſe rendoit en grande pompe au lieu deſtiné pour le combat: les combattants y jouſtoient à la lance. Le prix du victorieux eſtoit un Epervier d'or. Les quatre jours ſuivants, le Roy, avec ſes deux jouſteurs & le Chevalier victorieux, eſtoit

obligé de ſe trouver au lieu du combat pour rompre des lances contre tous ceux qui ſe préſentoient.

Jean Duc de Bourgogne, honora cette feſte de ſa préſence en 1416. Le Duc Philippe le Bon s'y trouva avec le Roy Louis XI. en 1464. & ce fut dans un de ces combats particuliers qu'un jeune Gentilhomme, fils de Jean Seigneur de Crouy & de Renty, âgé de 15. ans ſeulement, renverſa de cheval, & tua d'un coup de lance un Gentilhomme François de la ſuite du Roy, qui, au rapport de Jacques Moyer, eſtoit l'homme le plus vigoureux de ſon temps, l'effroy même des plus braves, & qu'on appelloit le grand Diable, à cauſe de ſa force & de ſa prodigieuſe taille.

L'exceſſive dépenſe à laquelle cette qualité de Roy engageoit, la ruine de pluſieurs familles qu'elle avoit occaſionnée, le refus que firent quelques habitants de Lille d'accepter ce prétendu honneur, & l'obligation où la Ville s'eſtoit ſouvent trouvée de faire elle-même ces dépenſes; enfin l'indécence qu'il y avoit de voir toutes ces réjouiſſances, ces divertiſſements, ces bals dans les deux premiéres ſemaines de Carême, obligérent Charles Duc de Bourgogne, à ſuſpendre cette feſte depuis 1470. juſqu'en 1475. Elle ſe rétablit en partie, mais aux dépens des fonds publics, juſqu'en 1516. Charles V. en interrompit l'exercice pendant douze ans, ce qu'il continua ainſi pendant le cours de ſon regne par Lettres données en 1528. & 1538. Enfin, Philippe II. la ſupprima entiérement en 1556. Elle fut remplacée pendant quelque temps par une autre qui s'eſtablit en la même Ville ſous le nom de *Prince des fols*, & enſuite du *Prince d'amour*: il en a eſté parlé cy-deſſus, mais elle a eſté auſſi éteinte, & il ne s'eſt conſervé de toutes ces feſtes que le nom de l'*Epinette*, que l'on donne à un des bas officiers du Magiſtrat, ou de la Maiſon de Ville de Lille, qui repréſente en quelque façon le héraut par qui les Rois de l'Epinette avoient droit de ſe faire précéder. Divers hiſtoriens ont parlé de cette feſte, entre autres l'auteur d'une petite hiſtoire de cette ville imprimée en 1730. Le P. Jean Buzelin a rapporté dans ſa *Gallo-Flandria* la liſte de ces Rois, & elle y paroît un peu plus exacte que celle du manuſcrit dont il s'agit.

Quelques-uns prétendent que St Louis fut l'instituteur de cette feste; cependant la liste des Rois de l'Epinette ne commence qu'en 1283. treize ans après la mort de ce St Roy. On n'a pas esté plus heureux à découvrir l'origine de son nom; ce que l'on sçait de plus certain, c'est que l'on donnoit au Roy de cette feste une petite épine ou épinette pour marque de sa dignité, & qu'il alloit tous les ans en pompe honorer la sainte Epine qui est dans l'Eglise des Dominicains de Lille; il mangeoit chez ces Peres avec les anciens & ses Chevaliers le Dimanche des Rameaux, & y assistoit à tous les Offices de la Semaine Sainte.

Sur nos premiers Traducteurs François, avec un Essay de Bibliothéque Françoise.

1717. POUR ramasser tous les matériaux nécessaires à l'histoire de la découverte de la Boussole que M. Falconet avoit promise il y a quelques années, & qu'il est toûjours dans le dessein de donner; il crût trouver dans nos anciens manuscrits François du moyen âge & dans nos anciens traducteurs, des secours qui enrichiroient ses autres recherches. Cette lecture, desagréable d'abord par elle-même, ne le rebuta pas, & elle luy devint bien-tost précieuse par les faits singuliers & les autres choses curieuses qu'elle luy fournit. Elle l'engagea même à exhorter, dans le Mémoire dont nous faisons icy l'histoire, ceux de ses Confréres dans l'Académie qui s'appliquent particuliérement à l'étude de nostre histoire, à l'aider dans de pareilles lectures, & à leur proposer le dessein de quelques ouvrages nécessaires pour rendre l'Histoire de France plus utile & plus intéressante; ainsi, son Mémoire contient deux parties: dans la premiére il donne une idée de nos anciens Traducteurs en général, & plus en particulier du Livre de Brunetto Latini. Dans la seconde, il détaille le plan des ouvrages qu'il croit les plus nécessaires à nostre histoire.

C. 11. pag. 208. On lit dans la Bibliothéque Françoise de Sorel, que la

première traduction de Latin en François est celle du Livre de Boëce de la consolation de la Philosophie, par Jean de Meun sous Philippe le Bel, & qu'on ne connoissoit point d'autre traducteur depuis luy jusqu'à Nicole Oresme précepteur de Charles V. & cet auteur ne nomme ensuite aucun autre traducteur jusqu'à Claude Seissel & Jacques de Vintemigle. M. Baillet n'a fait que copier Sorel, & M. Huet dans son Traité *de claris interpretibus*, qui paroît avoir connu des traducteurs plus anciens, ne leur fait pas même l'honneur de les nommer, & s'en dispense sur la grossiéreté & la barbarie de leur langage. Si M. Falconet avoit esté aussi délicat, le public perdroit des connoissances utiles : il ne prétend pas cependant donner une liste complette de nos anciens traducteurs; il faudroit pour cela avoir fouillé dans toutes les Bibliothéques, ce qu'il avouë n'estre pas en estat d'entreprendre.

Jug. des Sçavans, to. 3. p. 928.

Le plus ancien traducteur qu'il connoisse pour à présent, est celuy du Poëme de Marbodus *de gemmis*, mis en françois par un contemporain de l'auteur. Or Marbodus Evêque de Rennes, vivoit au commencement du XII.e siécle sous Louis le Gros.

Selon Du Cange, c'est Mikius de Harnes, c'est-à-dire Michel qui vivoit sous Philippe Auguste, qui est le traducteur de la chronique Latine de l'Archevêque Turpin. Papyre Masson croit qu'elle fut composée du temps de Charles le Chauve, mais Oihenart croit qu'un auteur Espagnol la composa dans le XII.e siécle. Quoy qu'il en soit, M. Falconet croit que le texte en estoit latin, & même que les premiers Romans, dont les plus anciens sont ceux de la Table ronde, estoient écrits en cette langue; premiérement traduits en rimes françoises, puis en prose, tels que nous les avons aujourd'huy. Dans le milieu du XIII.e siécle sous le regne de S.t Louis, Brunetto Latini, auteur Italien, dont nous parlerons plus au long dans la suite, traduisit en françois les morales d'Aristote. S.t Louis fit traduire dans ce même temps la Bible en françois [illegible] la première traduction de la Bible entiére, qui fut [illegible] de celle de Guyart des Moulins Chanoine d'[illegible]

Gloss. sur Ville-Hardouin.

1294. On laiſſe les autres traductions de quelques Livres de l'Ecriture Sainte faites dans ce temps-là, & on renvoye au P. le Long.

Bibl. Sacrée, c. 5.

Le Livre du gouvernement des Rois, de Frere Gilles de Rome, traduit par Henry de Gauchi, fut dédié à Philippes fils aîné de Philippes Roy de France, c'eſt-à-dire Philippe le Bel avant qu'il fût Roy, & dès-là on voit le temps auquel fut faite cette traduction.

Guillaume de Nangis, Moine de S.t Denys, traduiſit luy-même au commencement du XIV.e ſiécle ſa Chronique de latin en françois.

Les Métamorphoſes d'Ovide moraliſées paroiſſent du même temps, & par le ſtyle & par le caractére du manuſcrit que M. Falconet a vû; l'auteur de cet ouvrage n'eſt pas connu. Jean de Meun continuateur du Roman de la Roſe, traduiſit vers le temps de Philippe le Bel pluſieurs ouvrages latins, le Traité de Vegece, le Livre de Boëce déja cité & quelques autres. Ce dernier fut auſſi traduit en proſe l'an 1336. par un Dominicain, que M. Falconet ſoupçonne eſtre Jean de Langres, & mis en vers par Renaud de Louens autre Dominicain. Nous avons encore du même ouvrage une autre traduction en vers par Jean de This qui vivoit ſous Charles VIII.

Le Traité du jeu des Echecs, de Jacques de Coſſoles ou de Ceſſolis, que la Croix du Maine nomme mal à propos Courcelles, fut traduit en françois par Jean de Vignay Hoſpitalier en 1330. & en 1347. par Jean Ferron Dominicain.

Pierre Berchoire Bénédictin, traduiſit Tite-Live entier par l'ordre du Roy Jean, comme il le dit luy-même dans ſon Dictionnaire Biblique au mot *Roma.*

Raoul de Praelles eſt très connu par ſa traduction des Livres de la Cité de Dieu, de S.t Auguſtin. Cet auteur eſtoit confeſſeur de Charles V. M. Falconet aſſûre qu'il eſt auſſi l'auteur de la traduction de la Bible que Naudé, Sorel, Launoy, Baillet & M. Huet donnent à Nicole Oreſme ſur la foy de la Croix du Maine, qui s'eſt trompé en cela : & il ne laiſſe à Oreſme que les traductions de quelques Livres d'Ariſtote, de

Cicéron & de Pétrarque. Il y eût encore plusieurs autres traductions faites sous le regne de Charles V. qui aimoit les Lettres, & ce fut par son ordre que Simon de Hesdin traduisit Valére Maxime, Jean Gaulin ou Golain Carme, le Rational de Durand, Jean Corbichon Augustin, le Propriétaire de Bartholomens Anglicus, & Jean le Févre de Bordeaux, le Poëme *de Vetula*, ridiculement attribué à Ovide.

En 1380. parut la traduction de la vie de J. C. & l'auteur, qui ne se nomme point, dit l'avoir faite par l'ordre de Jean Duc de Berry, frére de Charles V. Ce Livre est curieux en ce qu'il paroît estre une traduction de l'Evangile de l'Enfance, dont il y a des manuscrits latins dans la Bibliothéque du Roy.

M. Falconet, qui n'a pas dessein de donner, comme on l'a déja dit, une Bibliothéque complette de nos anciens traducteurs, passe rapidement sur ceux qui ont vêcu depuis Charles V. jusqu'au temps de Claude Seissel. Il s'arreste seulement sur Laurent de Premierfait auteur de la premiére traduction de Bocace & des Oeconomiques d'Aristote, dont le manuscrit est entre les mains de l'Archevêque de Vienne avec cette suscription : *Laurent de Premierfait traducteur des Oeconomiques d'Aristote, à la requeste de Simon du Bois, varlet de chambre du Roy Très-Chrestien l'an 1417. le premier de Février.* D'où M. Falconet tire deux conséquences utiles; la premiére, contre la Croix du Maine, qui fait vivre cet auteur en 1483. sous Charles VIII. La seconde, que la qualité de Roy Très-Chrestien n'a pas commencé à estre donnée à Louis XI. comme on le croit communément, puisque cet auteur la donne à Charles VI. sous lequel il vivoit. M. Falconet parle ensuite du fameux Robert Gaguin, Général des Mathurins, dont nous avons une traduction des Commentaires de César, faite par l'ordre de Charles VIII. & passe à Brunet Latin, sur lequel il s'estend davantage. Cet auteur naquit à Florence un peu après le commencement du XIIIe siécle, temps de barbarie pour les Lettres, & auquel toute l'Italie estoit agitée par les factions des Guelphes & des Gibelins. Au milieu de ces troubles

Brunet ranima le gouſt des Lettres : Orateur, Poëte, Hiſtorien, Philoſophe & Théologien, il forma une école de laquelle ſortirent Guido Cavalcanti & le fameux Dante. Il enſeigna à ſes citoyens, non ſeulement l'art de bien parler, mais encore celuy de bien gouverner. Sécretaire de la République, il eût une très-grande part au gouvernement, & fut chargé de pluſieurs ambaſſades : enfin obligé de ſortir de Florence avec tous les Guelphes du parti deſquels il eſtoit, après la défaite de l'armée des Florentins par le Comte Jourdain, général de Mainfroy ; il ſe refugia en France en 1260. s'eſtablit à Paris, & y compoſa pluſieurs ouvrages, entre autres le Livre françois intitulé *Tréſor,* ouvrage dont on donnera une notice, après avoir rapporté quelques autres particularitez ſur la vie de ce ſçavant. Après la mort de Mainfroy tué dans la bataille que gagna ſur luy Charles d'Anjou en 1266. Brunet revint à Florence, & y finit ſes jours en 1295. Sa famille perſiſta toûjours dans ſon attachement pour le Duc d'Anjou, & un de ſes deſcendants accorda à un des fils de Brunet le lambel fleurdeliſé dont la maiſon d'Anjou briſoit ſes armes.

Ricordano Malespini Hiſt. Antica c. 168. & Jean Villani, l. 6. c. 81.

Brunet Latin s'appelloit en Italien Brunetto Latini, & quelquefois *Latino ;* ainſi M. Bayle & M. Creſcimbeni ſe ſont trompez ; le premier en le nommant *Brunetti* pour *Latino ;* le ſecond en prétendant que le nom de ſon pere eſtoit *Latino Latini.*

Dict. Crit. Art. Dante. *Comm. intorno alla ſua Iſt. della volgar poeſia, vol. 4. part. 1. p. 190.*

Dante ſon diſciple, chaſſé à ſon tour de Florence par les Guelphes, exhala ſa bile contre ſon maiſtre même, en le plaçant dans ſon enfer. Landin ſon Commentateur traite encore ce ſçavant de fauſſaire, ce qui n'eſt fondé ſur aucune preuve.

Après cet abrégé de la vie de Brunet, M. Falconet paſſe à la notice du Tréſor de cet auteur, compoſé en françois pendant qu'il demeuroit à Paris ; ouvrage qui n'a point eſté imprimé, & ſi peu lû même des Italiens, qu'on s'eſt également trompé, & ſur la matiére qu'il contient & ſur la langue dans laquelle il a eſté écrit. Le Doni, quoyque Florentin, appelle ce Livre dans ſa Librairie, *Teſoro della Lingua.* Le Cavalier Salviati dans ſes avertiſſements ſur le Décaméron, le donne comme

Part. 4. fol. rect. 30.
Vol. 1. l. 2. c. 12.

comme composé en langue Provençale; & la Croix du Maine *au mot* Brunet. rassemble ces deux erreurs, en disant que Brunet écrivit en François, ou plustost en langue Provençale un Livre qu'il appella le *Trésor,* traitant des louanges de la langue Françoise: cependant il est sûr que ce Trésor, dont il y a plusieurs manuscrits dans la Bibliothéque du Roy *, est écrit en François tel qu'on le parloit à Paris du temps de S.t Louis, & que c'est une espéce de cours de Philosophie, où sous la division de Philosophie en Théorique & Pratique, Brunet traite de Dieu, de la Cosmographie, de la Géographie, de l'Histoire sacrée & prophane, de la propriété des choses naturelles, de la Morale, de la Rhétorique & de la Politique. Ouvrage en forme d'Encyclopédie, dont après Pline, cet auteur donna le modéle, & dans le goût duquel noûs avons le Propriétaire de Barthelemy de Granville, nommé de son temps le Pline des Moines, *le Redactorium morale* de Pierre Berchoire, & plusieurs autres Livres de même espéce, aujourd'huy le rebut des Bibliothéques.

Voicy le début du Trésor de Brunet, *Cy commence le Livre dou Trésor, lequel treslata maistre Brunet Latin de Florence, de Latin en Romans, &c.* Sur quoy M. Maffei croit que l'auteur composa d'abord cet ouvrage en latin; mais il suffit d'en voir le prologue, pour juger que le latin dont il parle, est celuy des auteurs qu'il traduit. Il déclare même que son second Livre est une traduction de l'Ethique d'Aristote; & l'on reconnoît aisément que le premier est un composé des endroits qu'il a jugé à propos de traduire de l'Ancien & du Nouveau Testament, de quelque chronique de ce temps-là, & de l'Histoire de Pline. Le 3.e est de même composé de plusieurs lambeaux de la Rhétorique de Cicéron; mais ce qui léve tous les doutes, c'est que l'auteur se demandant à luy-même pourquoy il a composé cet ouvrage en nostre langue,

* C'est sur un de ces Manuscrits du milieu du quatorziéme siécle, que M. Falconet donne cette notice. Il en auroit préféré un autre qui est de 1310. quinze ans après la mort de l'auteur, s'il n'avoit esté gâté par l'idiome d'un Picard qui le transcrivit.

dit à la fin du prologue, que c'eſt pour deux raiſons ; l'une, que *nous ſuimes en France*, l'autre, *parce que la parleure eſt plus délitable & plus commune à tous langaiſes.*

M. Falconet, après avoir donné une juſte idée de cet ouvrage, en rapporte quelques morceaux, ou à cauſe de la ſingularité des expreſſions, ou pour les choſes mêmes. Le premier eſt la traduction que Brunet fait de ces mots, *Philoſophia eſt ſcientia rerum divinarum humanarumque ; l'enchauſſement des choſes divines & humaines.* Enchauſſement veut dire *pourſuite ardente.* Froiſſart dit *enchauſſer ſes ennemis*, pour dire les pourſuivre vivement. Et ce mot, ajoûte l'Académicien, auſſi-bien que l'*incalciare* des Italiens, vient de la même origine, *calcibus inſtare.*

Dans le chap. 64. du premier Livre, Brunet, parlant de S.[t] Jean l'Evangeliſte, dit, *ſes miracles furent tiels qu'il mua la verge d'or bois en fin or. Il fit les pierres d'une riviere devenir précieuſes dans un moment.* On voit par ce paſſage, que ce n'eſt pas d'aujourd'huy que les Alchimiſtes cherchent dans les écrits de S.[t] Jean le ſecret de la pierre philoſophale.

Parmi les choſes triviales qui ſe trouvent ordinairement dans ces ſortes de Tréſors, il y en a quelquefois de très curieuſes. Tel eſt le paſſage qui regarde la vertu directrice de l'aimant qui ſe trouve dans le chap. 106. du premier Livre, & qui ſervira à l'hiſtoire de la Bouſſole, dont nous avons parlé au commencement de cet article : *Les gens qui ſont en Europe*, dit-il, *najent-ils à tramontaine devers Septentrion, & les autres najent à celle de Midy, & que ce ſoit la vérité, prenés une pierre d'iamant, ce eſt calamite, vous trouverés qu'elle a deux faces, l'une giſt vers une tramontaine, & l'autre giſt vers l'autre, & chacune des faces allie l'aguille vers celle tramontaine vers qui cette face giſoit, & pour ce ſeroint les mariniers deceus ſe ils ne preiſſent garde.* Il y a erreur à la vérité dans ces derniéres paroles ; car chaque face de l'aimant dont on touche une des pointes de l'aiguille allie cette pointe touchée au Pole du monde, oppoſé à celuy vers lequel giſt la face dont elle a eſté touchée ; mais toûjours eſt-il vray par ce paſſage que l'aiguille

aimantée estoit en usage pour la navigation près de 40. ans avant l'an 1300. temps ordinairement désigné pour l'époque de la Boussole. Brunet même semble en parler plustost comme d'un usage commun, que comme d'une invention récente.

Nous ne suivrons pas M. Falconet dans les autres citations qu'il tire du Tresor de Brunet; ce que nous en venons de dire suffit pour faire connoistre cet ouvrage, & pour donner une idée juste des autres notices que prépare le même Académicien. Venons maintenant aux ouvrages qu'il souhaiteroit pour la perfection de nostre histoire.

Le premier, un Dictionnaire Géographique de la France, dans lequel il faudroit recueillir exactement toutes les particularitez qui concernent chaque lieu; ses différents noms dans chaque siécle, selon les différents idiomes des Provinces, ainsi que tous les changemens qui y sont arrivez, soit pour le civil, soit pour le physique, car on sent bien que nous n'avons rien encore de parfait dans ce genre.

Le second, une Bibliothéque françoise; comme elle auroit un objet trop vaste, si elle renfermoit un catalogue exact de tous les auteurs qui ont écrit en nostre langue, il suffiroit d'entreprendre la correction de la Croix du Maine & de du Verdier, dont les ouvrages fourmillent de fautes. Il faudroit y joindre une liste des manuscrits françois & gaulois, avec une courte notice de ceux qui méritent le plus d'estre connus, & le nom de leurs auteurs. Un des sçavants hommes de ce siécle *M. de la M...* a deja corrigé ces deux Bibliographes avec la derniére exactitude; & il faut espérer que quelque occasion favorable nous procurera la jouissance de son travail.

Le troisiéme, est un Glossaire françois, qu'il faut regarder comme la clef nécessaire pour s'ouvrir le chemin à la composition des deux autres ouvrages. Ce Glossaire doit renfermer, non seulement tous les mots de nostre langue dans tous les âges, mais encore leur origine, en démêlant ceux qui viennent de la langue Celtique ou de l'ancienne Teutonne d'avec ceux qui tirent leur origine de la Grecque ou de la Latine. Comme les sçavants aiment à faire des systémes, ils n'ont pas

manqué d'en imaginer ſur l'origine de noſtre langue. Le P. Thomaſſin la fait venir de l'Hebreu; M.rs de Port-Royal après Parion, Tripaut & d'autres encore, des autres langues ſçavantes. M. Menage a bien détrompé le public ſur l'origine de pluſieurs de nos mots; mais quelque talent qu'il eût pour cette ſorte de découverte, on prétend qu'il n'avoit pas aſſez lû de noſtre vieux françois pour rendre parfait ſon ouvrage ſur ce ſujet.

Ces trois ouvrages, ſelon M. Falconet, peuvent eſtre faits en commun, & il exhorte les ſçavants à les entreprendre. Il parle auſſi de différents autres travaux qui ſeroient très-néceſſaires pour la perfection de noſtre hiſtoire; ſur les poids & ſur les meſures, qui ont tant varié dans tous les temps, & qui varient encore ſelon les différents lieux; ſur les Monuments, Inſcriptions, Edifices de toute eſpéce; ſur les Monnoyes, non ſeulement des Rois, mais encore des Seigneurs; ſur l'origine de noſtre Poëſie, ſur nos Troubadours, ſur les commencements du Théatre françois & ſur ſes changements, ſur l'eſtabliſſement de la Religion dans les Gaules : enfin ſur différents autres ſujets, ou qui n'ont pas encore eſté entamez, ou qui n'ont pas eſté traitez avec cette perfection qu'il déſireroit.

OBSERVATION CRITIQUE
Sur deux endroits de la Notice des Gaules de M.r de Valois.

1728. M. DE VALOIS, dans ſa Notice des Gaules au mot *Sancti Michaëlis Oppidum & Monaſterium*, dit que le Monaſtere de S.t Michel ou S.t Mihel ſur la Meuſe, fut fondé par Wulfoade Maire du Palais de Childéric. *Wulfoadus Præfectus Palatii Childerici Regis . . . in Pago Paræciaque Verodunenſi, ad flumen Moſam clariſſimum cœnobium S. Michaëlis fundavit.* M. de Foncemagne a fait remarquer à l'Académie que le Wulfoade Maire du Palais de Childéric, ne doit pas eſtre

confondu avec le Vulfaude fondateur du Monaftére de S.t Michel. Le premier eft mort vers l'an 680. felon le Continuateur de Fredegaire. Le fecond a figné en 709. une donation en faveur du Monaftére qu'il avoit fondé. L'acte de donation, rapporté par M. Baluze au 4.e tome de fes *Mifcellanea,* eft daté de la 15.e année du regne de Childebert dernier du nom. Or, cette année répond à l'an 709.

Chron. Fredeg. n. 97.

Le même acte de donation donne lieu à une feconde obfervation.

M. de Valois, aux mots *Vicus & Marfallum*, ne cite pour eftablir l'ancienneté des Salines de Vic & de Marfal, que le teftament de Fulrade Abbé de Saint Denys, & la Vie de Jean Abbé de Gorfe, *Fulradus Abbas Monafterii fancti Dionyfii in teftamenti fui tabulis .... Marfalli ante annos nongentos mentionem fecit, &c. Vita Johannis Gorfiæ Abbatis ab æquali auctore fcripta, Salinas Vici memorat.* Le teftament de Fulrade doit eftre de l'an 777. ou 778. puifqu'il eft daté de la 9.e année du regne de Charlemagne: *In teftamenti fui tabulis fignatis anno nono regni Caroli gloriofiffimi Regis Francorum & Langobardorum & Patricii Romanorum.* La Vie de Jean Abbé de Gorfe, mort vers l'an 973. n'a pû eftre écrite qu'à la fin du dixiéme fiécle.

Bolland. 27. Febr.

On eft tenté de croire, en lifant ces deux articles, qu'aucun auteur plus ancien n'a parlé des Salines de Vic & de Marfal; cependant la donation de Vulfaude, que l'on a dit eftre de l'an 709. les fuppofe déja eftablies: *Donamus*, dit le Donateur, *in Vico & Marfallo .... ad fal faciendum, &c.*

Ceux qui travailleront à une nouvelle édition de la notice des Gaules, pourront faire ufage de ces deux obfervations, dont la premiére corrige une faute échappée à M. de Valois; & la feconde adjoûte à fes recherches un témoignage, en faveur des Salines de Marfal & de Vic, beaucoup plus ancien que ceux qu'il a connus.



Projet d'une nouvelle Notice des Gaules & des Pays soûmis aux François, depuis la fondation de la Monarchie.

1728. QUOYQUE les occupations de M. Secousse, auteur de ce projet, ne luy permettent pas de l'exécuter, du moins quant à present, nous ne laissons pas de le proposer comme un modéle très-utile à ceux qui seroient portez à travailler sur une nouvelle notice des Gaules. On avoit déja commencé dans le siécle précédent à débrouiller le cahos de nostre histoire, & nous avons sur ce sujet plusieurs ouvrages estimez; mais cette même histoire est un fonds inépuisable de recherches. Chaque jour elle se développe, & prend une face nouvelle par la publication des monuments qui la concernent.

Ces Chroniques, ces Diplomes, ces Chartres, ces Titres qu'on a déja mis au jour, sont des matériaux qui n'attendent que la main habile qui doit les arranger. Le siécle passé, & le commencement de celuy-cy, ont esté féconds en recueils de piéces originales: il y a lieu d'en espérer un plus grand nombre; & l'exemple de l'Angleterre doit nous apprendre quelle abondante moisson l'on pourroit faire dans les registres des Parlements & des Chambres des Comptes, dans la Bibliothéque du Roy, & dans le Thrésor des Chartres.

Adrien de Valois fut le premier qui forma l'idée d'une notice. Consommé dans l'étude de nostre histoire, à une memoire prodigieuse il joignit tous les autres talents qui forment le véritable sçavant; mais, quelque important que soit son ouvrage, que l'on peut proposer comme un modéle qu'il n'est pas aisé d'imiter, il luy manquoit des secours que nous avons aujourd'huy. M. Secousse, qui avoit examiné la nature de ces secours, consultant plus, dit-il, son inclination que ses forces, avoit résolu de s'en servir pour composer une nouvelle notice, & il travailloit à la premiére partie, qui devoit s'étendre depuis les temps où l'histoire commença à parler des Gaules, jusqu'au

regne de Charlemagne. Cette partie rempliroit 2. vol. in folio, & comprendroit au moins vingt mille articles; cependant, continuë-t-il, il ne nous reste sur la premiére race de nos Rois qu'un petit nombre de monumens échappez à l'injure des temps : on peut juger par-là de l'estenduë du travail pour les autres parties, dont les temps sont plus proches de nous.

Voicy l'idée generale que M. Secousse donne de cette nouvelle notice. On y doit trouver d'abord le nom de chaque lieu dont il est parlé dans les Ecrivains, & ceux qu'il a portez successivement; sa situation, l'époque de sa fondation, les destructions partielles ou totales qu'il a souffertes, l'histoire des évenements qui y ont donné lieu; sa réédification; & il faut alors examiner avec une grande attention si elle a esté faite précisément au même endroit; son estenduë & ses limites, les augmentations faites à son territoire, & les démembrements, s'il y en a eû; le Diocése & la Paroisse dont il dépend dans l'ordre Ecclésiastique; & dans l'ordre Civil, la Province ou le Gouvernement, la Sénéchaussée ou le Bailliage, la Généralité & l'Election dont il est membre, la Justice dont il reléve avec le ressort; sa qualité; si c'est une Ville, un Bourg, un Village, un Hameau, ou un Chasteau; son titre, soit de Duché, Principauté, Comté, Vicomté, Marquisat, Baronie, Chastellenie, Seigneurie, Fief, Arriére-fief ou Franc-aleu; le nom du Souverain ou du Seigneur, l'origine & le titre de cette Souveraineté ou Seigneurie, & la cause de l'extinction lorsqu'elle ne subsiste plus : enfin, les droits, priviléges & immunitez qui luy ont esté concédez.

Quelle lumiére ne répandroit pas une pareille méthode sur toutes les parties de nostre histoire! Les faits sont nécessairement attachez aux lieux où ils se sont passez, & l'on ne peut se former une idée juste des uns sans connoître parfaitement les autres. On ne sçauroit disconvenir que les historiens, faute de connoître ou de faire connoître les lieux, laissent souvent dans leurs récits beaucoup d'obscurité à laquelle suppléeroit une notice telle qu'on la projette. Son usage ne se borneroit pas à la seule explication des passages obscurs des historiens, il s'éleveroit jusqu'à l'exercice de la justice, & même jusqu'aux opérations du ministére.

Elle ferviroit dans les conteftations qui s'élévent fouvent par rapport aux limites & aux prérogatives entre des Jurifdictions, des Villes & des Provinces. On pourroit en tirer des lumiéres pour l'exécution des Traitez de Paix conclus entre des Princes voifins. Pour l'ordinaire, ces Traitez changent la face des frontiéres par la ceffion d'une Province, d'une Ville ou d'un territoire. On envoye des Commiffaires pour regler les limites des pays cédez, & pour fixer les nouvelles frontiéres, & alors les bornes d'un village, la fituation d'un chafteau, le cours d'un ruiffeau deviennent l'objet de différentes conteftations qu'une bonne notice décideroit. C'eft ainfi qu'après la Paix des Pyrénées, M. de Marca fut nommé pour déterminer avec les Commiffaires d'Efpagne quelles avoient efté, du temps des Romains, les bornes des Gaules & des Efpagnes. Le détail en eft dans l'ouvrage de ce fçavant Prélat, intitulé, *Marca Hifpanica*, & dans la Préface de M. Baluze, & ce détail fait voir l'ufage que fit M. de Marca de fa vafte érudition.

Ces occafions fe renouvellent fouvent; & plus ceux qui font chargez de cet employ, trouveront de lumiéres dans une notice bien faite, plus ils feront en état de s'en acquitter dignement. Adjoûtons qu'une notice pourroit encore contribuer à donner une connoiffance plus exacte des droits de la Couronne; les matiéres domaniales qui ont tant de fois exercé les plus habiles Jurifconfultes, y trouveroient leur place, puifqu'elle contiendroit les anciens domaines de nos Rois, leurs mouvances, les aliénations, les engagements qui en ont efté faits, & leurs réunions à la Couronne.

Cet ouvrage s'eftendant à tous les pays qui ont efté foûmis aux François depuis la fondation de la Monarchie, ne doit pas eftre renfermé dans l'efpace compris entre l'Océan, les Pyrénées, la Méditerranée, les Alpes & le Rhin, c'eft-à-dire, entre les anciennes bornes de la Gaule. Dès la premiére race, il doit comprendre la Frife, l'ancienne France, qui fut la premiére demeure des François au-delà du Rhin, vers Cologne, la Thuringe, l'Alamannie ou Allemagne proprement dite, la Suevie ou Suabe, la Rhétie ou pays des Grifons, la Baviére, la Savoye, &

& les Suiſſes. Dès le commencement de la ſeconde race, il doit embraſſer près de la moitié de l'Europe, en ſuivant le cours des conqueſtes de Charlemagne dans l'Eſpagne, dans l'Italie & dans l'extrémité de la Germanie, où habitoient les Saxons.

L'objet auquel on doit s'attacher le plus, eſt de déterminer avec exactitude l'eſtenduë & les bornes des Eſtats qui ſe ſont formez ſucceſſivement dans les Gaules. Lorſque ces détails demanderont des diſcuſſions trop grandes pour eſtre renfermées dans les articles qui compoſent le corps de l'ouvrage, il faut les renvoyer à des Diſſertations préliminaires placées à la teſte de chaque volume. Dans celle qui auroit précédé la partie à laquelle M. Secouſſe travailloit, on auroit trouvé quelles ont eſté dans les Gaules les premiéres conqueſtes des Romains, qui leur donnérent le nom de *Provincia* ou Provence: les différentes diviſions des Gaules en Provinces: quel eſtoit le pays dont s'emparérent les Bourguignons: celuy qui fut donné par les Romains aux Wiſigots, ce que ceux-cy en conſervérent après leur défaite par Clovis, & ce qu'ils furent obligez d'en céder aux Oſtrogots: l'eſtabliſſement des Bretons dans la Province qui porte leur nom, & celuy des Waſcons ou Guaſcons dans l'Aquitaine: le progrès des conqueſtes des François, qui ayant chaſſé ou ſoûmis tous ces peuples, reſtérent ſeuls les maiſtres des Gaules: le partage fait entre les enfants de Clovis I. & ceux de Clotaire I. ce qui compoſoit les Royaumes de Paris, d'Orléans, de Soiſſons, de Rheims ou de Metz: ce que l'on entendoit par l'Auſtraſie & par la Neuſtrie, & quelle fut l'eſpéce d'appanage, improprement dit, que Dagobert I. céda à ſon frere Charibert.

Les Diſſertations qui devoient précéder les volumes ſuivants, auroient traité du partage des Eſtats de Louis le Débonnaire entre ſes enfants, des démembrements faits à l'Empire des François ſous la ſeconde race dans la Germanie & dans l'Italie, de l'abandonnement d'une partie de la Neuſtrie aux Normands, & de l'eſtabliſſement des Royaumes d'Arles, de Lothaire, & de la Bourgogne Transjurane.

Enfin, lorſque M. Secouſſe ſeroit parvenu à la troiſiéme race, il auroit examiné l'origine des grands fiefs, qui partagérent alors

presque toute la France, tels qu'estoient, entre autres, le Duché d'Aquitaine & les Comtez de Toulouse, de Flandres, de Vermandois & de Champagne. Il auroit tâché de fixer les bornes de ces souverainetez subalternes, & de marquer la cause & l'époque de leurs réunions à la Couronne.

En entreprenant cet ouvrage, M. Secousse s'estoit imposé la loy de n'avancer aucun fait, sans citer l'endroit précis des auteurs dont il l'auroit tiré, & il auroit même rapporté leurs termes le plus souvent qu'il auroit esté possible. Les citations servent souvent à découvrir les négligences & les méprises d'un Ecrivain, mais du moins elles sont une preuve de sa bonne foy & de sa bonne intention, & elles mettent les lecteurs en estat de corriger les fautes qui luy sont échappées. Il n'y a point d'ouvrages parfaits : les plus excellents ont leurs taches, & les meilleurs sont ceux où l'on en découvre le moins. Les fautes se multiplient dans les Livres à proportion de l'estenduë & de la variété de la matiére qu'ils embrassent; mais ces fautes, quelque nombreuses qu'elles soient, n'empèchent pas que les ouvrages de la nature des Dictionnaires & des Notices, ne soient bons & utiles. Dans des histoires suivies, dans des livres de systême & de raisonnements, toutes les parties sont liées les unes aux autres, elles ne composent qu'un tout; & dès que quelques-unes d'entre elles se démentent, toutes les autres sont ébranlées, & en danger de s'écrouler; mais dans les compilations, les parties sont séparées & indépendantes, la défectuosité des unes n'influe point sur les autres, & l'on peut les corriger & les remanier chacune en particulier sans retoucher au total.

Un autre caractére de ces sortes d'ouvrages, c'est d'estre toûjours susceptibles d'additions & d'augmentations; mais ils conservent toûjours le nom de leur premier auteur, à qui l'on ne peut, sans injustice, dérober la gloire qui luy est si légitimement dûë. Par cette raison, M. Secousse se seroit fait un devoir & un honneur de donner sa notice comme un supplément & une continuation de celle de M. de Valois, & d'orner le titre de son Livre
P. 25. d'un nom aussi illustre, si ce sçavant homme, à la fin de sa Préface, n'avoit expressément deffendu à ceux qui voudroient glaner

après luy, de mêler leur travail au ſien. Il déclare même que ceux qui ſont aſſez téméraires pour mettre la main à l'ouvrage d'un auteur après ſa mort, ne luy paroiſſent guéres moins criminels que les ſacriléges qui violent les Manes, & qui dépouillent les tombeaux. On reſpecte les derniéres volontez d'un homme pour qui on a tant de vénération ; & en annonçant la nouvelle notice, M. Secouſſe ſe fit un plaiſir d'avouer que ſi elle pouvoit eſtre de quelque utilité au public, il en auroit toute l'obligation à M. de Valois qu'il avoit pris pour modéle. M. Secouſſe adjoûta enſuite un article de la nouvelle notice, par lequel on peut juger de ſa méthode.

ALANI . . . . . ALAINS.

Les Alains ſont Scythes d'origine, & ils habitoient vers le Tanaïs ; ils s'eſtablirent depuis vers le Danube, & ils partirent de-là lorſqu'ils ſe jettérent dans les Gaules avec les Suéves & les Vandales. La plus grande partie des Alains paſſa dans l'Eſpagne avec ces peuples ; mais il en reſta quelques-uns dans les Gaules, & l'on en trouve vers Mayence, à Valence, & ſur les bords de la Loire.

V. Valſ. Rer. Franc. l. v. 4. p. 172. & dans ſa notice, V. Alani.

1°. Grégoire de Tours rapporte un paſſage de *Renatus Profuturus Frigeridus*, où cet hiſtorien, après avoir parlé de la priſe de Rome par les Gots, diſoit, *interea Reſpendial Rex Alamannorum, Goare ad Romanos tranſgreſſo, de Rheno agmen ſuorum convertit, Wandalis Francorum bello laborantibus .... cunctis Wandalorum ad internecionem delendis, ni Alanorum vis in tempore ſubveniſſet.* M. de Valois & le P. le Cointe ont lû *Alanorum* au lieu d'*Alamannorum*, & il ſuffit de lire le paſſage de Profuturus avec attention, pour ſentir la néceſſité de cette correction. Si Reſpendial eſtoit Roy des Alains, il s'enſuit que Goar l'eſtoit auſſi, mais il y en a des preuves poſitives. Olympiodorus dit que Jovinus, par le ſecours de Goar Alain, ſe fit déclarer Empereur dans *Mundiacum*, Ville de la ſeconde Germanie, ἐν Μουνδιακῷ. Il eſt hors de doute qu'il faut lire *Moguntiacum*, Mayence ; car l'on ſçait que Jovinus regnoit vers ce pays-là, puiſqu'il eſtoit maître de Tréves.

L. 2. c. 9. pp. 60. 61.

Ubi ſupra.

N. (a) ſur Gr. T. ubi ſupra.

Apud Photium p. 184.

V. Tillemont, vie d'Honorius, art. 47. l. 5. p. 607.

La Chronologie ne laiſſe pas lieu de douter que ce Goar ne ſoit le même que celuy dont parle Profuturus ; car il eſt certain que ce fut en 406. que les Alains, les Wandales, &c. entrérent dans les Gaules, & ce fut en 411. que Jovinus ſe fit Empereur, ſuivant M. de Tillemont; donc il doit demeurer pour conſtant que Reſpendial & Goar, tous deux Rois des Alains, arrivérent ſur le Rhin en 406. que Reſpendial en partit pour aller au ſecours des Wandales, que Goar y reſta, qu'il prit le parti des Romains, & qu'il fit un eſtabliſſement aux environs, puiſqu'en 411. il eſtoit à Mayence, où il fit déclarer Jovinus Empereur. 2°. Proſper dans ſa Chronique, après avoir parlé de l'élévation de Leon au Pontificat (en 440.) & du retour d'Aëtius dans l'Italie, adjoûte, *deſerta Valentinæ urbis rura Alanis, quibus Sambida præerat, partienda traduntur.* Et un peu plus bas, *Alani quibus terræ Galliæ ulterioris cum incolis dividendæ, ab Aëtio traditæ fuerant, reſiſtentes armis ſubigunt, & expulſis dominis terræ poſſeſſiones vi adipiſcuntur.*

ubi ſupra.

Les Alains n'eſtoient donc pas maiſtres ſeulement de Valence; ils s'eſtendoient plus avant dans les terres, & apparemment du coſté de la Loire, puiſque, ſuivant Jordanes, lors de l'expédition d'Attila (451.) Sangibanus Roy des Alains, qui eſt ſans doute le Sambida de Proſper, eſtoit chargé de la deffenſe d'Orléans. Il traita avec Attila pour la luy livrer : l'intrigue fut découverte, & Aëtius & Théodoric Roy des Wiſigots, pour s'aſſûrer de Sangibanus, qui leur eſtoit ſuſpect, le placérent avec ſes Alains au milieu de leur armée.

De reb. Getic. c. 37.

C. 43.

Le même auteur dit qu'Attila de retour dans ſon pays, formant le projet d'aller attaquer les Wiſigots, comptoit ſubjuguer en paſſant les Alains qui s'eſtoient eſtablis au-delà de la Loire. Aëtius ſe ſervit auſſi de ces Alains pour punir la révolte des Armoricains (peuples qui habitoient dans les Gaules ſur les bords de l'Océan, principalement vers le pays nommé préſentement Bretagne.) Il envoya contre eux Eocharic Roy des Alains, nation belliqueuſe & idolâtre. Déja ce Prince eſtoit en marche, lorſque Germain Evêque d'Auxerre arreſta ſes coups, & luy fit promettre de ne point agir juſqu'à ce qu'il eût reçû de nouveaux

ordres d'Aëtius. Germain vola à Ravenne, où il obtint de Valentinien III. le pardon des Armoricains : mais ce peuple léger & remuant s'estant révolté de nouveau, il fut livré à Eocharic, qui mit tout leur pays à feu & à sang. Il est vray qu'il donne à Eocharic le titre de Roy des Allemans ; mais Héribertus, qui a raconté le même fait, le nomme Récharius, & dit qu'il estoit Prince des Alains. Le P. Sirmond, dans ses notes sur Sidonius cité à la marge de Surius, remarque qu'il faut restituer *Alanorum*, & c'est ainsi qu'a lû M. de Valois. Il dit que les Alains dans cette expédition restérent dans ce pays, & se meslérent avec les Armoricains, & que c'est par cette raison que le nom d'Alain est si commun dans la Bretagne.

I. Constantius V. S. Germani, l. 1. ou 2. Surius 31. Juillet 12. 4-17. pp. 366. 369.

De Miracul. S. Germani, c. 21. p. 538. ubi supra.

Il croit aussi qu'Eocharic est le même que Vitricus, dont Prosper, dans sa Chronique, dit qu'il resta toûjours fidéle aux Romains, & qu'il se distingua par sa valeur. On peut aussi croire que ce sont des Alains establis dans les Gaules, dont Sidonius parle dans la Lettre premiére du quatriéme Livre.

Theodosio 17. & Festo coss.

Les Alains ne se contentoient pas du pays qu'on leur avoit cédé, ils faisoient des irruptions dans les autres Provinces des Gaules.

L'Empereur Majorianus marchoit contre eux lorsqu'il fut tué en l'Italie.

L'an 461. fastes de Val.

Et à peine Anthémius fut-il monté sur le thrône, qu'il envoya contre les Alains son gendre Ricimer, qui, dès le premier combat, les vainquit, tua leur Roy Beurgus, & les extermina entiérement, *internecione prostravit.*

L'an 467. ib.

L. Jordan. de reb. Getic. cap. 45.

Cependant, long-temps après, il en restoit encore dans les Gaules, où ils avoient conservé leur nom, puisque Fridegodus, dans la Vie de S.t Wilfridus qui vivoit dans le septiéme siécle, dit de ce Saint qui revenoit d'Italie :

Le P. Mabillon Act. SS. Bened. dit qu'il naquit en 634. ou 635. & qu'il mourut en 709.

Alpinosque petit quo Celtica permeet arva,
Præteriens notos pedetentim transit Alanos.

Act. S. B. Secul. 4. par. 1, p. 722.

EXAMEN DE L'OPINION de M. Maittaire, touchant l'époque de l'establissement de l'Imprimerie en France.

1727. TOUS les Ecrivains François qui ont fait des recherches sur l'origine & sur le progrès de l'Imprimerie, se sont accordez à rapporter l'establissement de cet Art en France, ou à la fin de l'année 1469. ou au commencement de 1470. les uns ont pris pour époque l'arrivée des premiers Imprimeurs dans le Royaume; les autres n'ont commencé à compter que du temps où l'on vit paroître les premiers Livres imprimez à Paris.

Histoire de l'Imprimerie, p. 27.

Ce fut, dit Chevillier, en l'année 1470. la dixiéme du regne de Louis XI. que l'on imprima à Paris pour la premiére fois; Ulric Géring en est le premier Imprimeur : il estoit Allemand, de la Ville de Constance, & vint à Paris avec deux associez, Martin Crantz & Michel Friburger par la sollicitation de Guillaume Fichet & de Jean de la Pierre, qui les reçûrent dans la Maison de Sorbonne, où on leur donna un lieu pour faire les épreuves de cette belle découverte que l'Allemagne avoit faite depuis quelques années. On n'avoit point encore imprimé avant ce temps dans aucune Ville du Royaume. Le premier Livre qu'ils imprimérent, fut un Recueil des Lettres de Gasparin de Bergame.

Le passage que l'on vient de citer, se réduit à trois propositions générales. Paris est la premiére Ville du Royaume où l'on ait imprimé. Le premier Livre que l'on y ait imprimé, est un Recueil des Lettres de Gasparin de Bergame. Ce Livre sortit des presses de Sorbonne en 1470.

Les deux premiéres propositions sont clairement renfermées dans une Epigramme que Gering & ses associez imprimérent à la fin du Gasparin : *Telle que le Soleil, principe de la lumiére qui éclaire l'univers, Royale Cité de Paris, protectrice*

des Muſes, tu es la ſource d'où découle la ſcience qui va ſe répandre dans le petit monde dont tu es la Capitale.

Ut ſol lumen, ſic doctrinam fundis in Orbem,
Muſarum nutrix, Regia Pariſius.

Reçois les fruits du premier eſſay que nous avons fait dans l'Empire François. Ils ſont nez dans ton ſein, ces fruits que nous te préſentons.

Primos ecce Libros, quos hæc induſtria finxit
Francorum in Terris, ædibus atque tuis. Chevill. c. 3. pp. 41. 42.

Une Lettre de Guillaume Fichet à Jean de la Pierre, qui fut miſe à la teſte du Livre de Gaſparin, fournit la preuve de la 3.e propoſition. La Lettre commence ainſi : *Guillermus Fichetus Pariſienſis Theologus Doctor, Joanni Lapidano Sorbonenſis Scholæ Priori.* (Chevill. c. 3. p. 44. & ſuiv.) Le temps où cette Lettre fut écrite nous donne néceſſairement celuy où fut imprimé l'ouvrage auquel elle ſert de préface; mais pour déterminer l'année que l'on cherche, il faut en trouver une, dit M. de Foncemagne, où la qualité de Docteur, que prend Fichet, concoure avec celle de Prieur, qu'il attribuë à la Pierre, *Guillermus Fichetus Pariſienſis Theologus Doctor, Joanni Lapidano Sorbonenſis Scholæ Priori.* Selon les Regiſtres de la faculté de Théologie, Jean de la Pierre fut deux fois Prieur de Sorbonne, en 1467. & en 1470. Or ſelon les mêmes Regiſtres, Guillaume Fichet n'eſtoit pas encore Docteur en 1467. c'eſt donc au ſecond Priorat de la Pierre, qui tombe à l'année 1470. qu'il faut rapporter l'impreſſion du Livre de Gaſparin.

Ce raiſonnement eſt l'extrait de pluſieurs pages du Livre de Chevillier. M. de Foncemagne croit que, réduit à un ſimple ſyllogiſme, il deviendroit plus ſenſible; mais ſous quelque forme que l'on veuille le préſenter, il aura toûjours, luy ſemble-t-il, la force d'une démonſtration. M. Maittaire en a jugé autrement dans ſes annales Typographiques. Peu touché des raiſons qui ont eſté alleguées par différents Ecrivains, pour juſtifier le ſentiment commun ſur l'origine de l'Imprimerie en France,

il prétend que cet Art floriſſoit à Tours dès 1467. Ainſi l'année 1470. ne ſeroit plus l'époque de ſon eſtabliſſement dans le Royaume; & la Ville de Paris, dont les preſſes n'ont point de monument qui remonte au-delà de cette année, perdroit l'honneur qu'elle croyoit avoir, d'eſtre la premiére d'où l'on ait vû ſortir des Livres imprimez.

Annales Typograph. to. 1, p. 42.

Liber quem vidi, probabit artem Typographicam ante annum 1470. in Gallia, alibi quàm Pariſiis coli cœptam. Franciſci Florii Florentini de amore Camilli & Æmiliæ Aretinorum Liber expletus eſt Turonis, editus in domo Guillermi Archiepiſcopi Turonenſis anno milleſimo quadringenteſimo ſexageſimo ſeptimo, pridie Kalendas Januarii.

A la vûë d'une date ſi ſinguliére, le Lecteur ſurpris demande d'abord, quels ſont donc les Imprimeurs qui devancérent en France ceux que Jean de la Pierre y attira? Par qui les premiers furent-ils appellez du fond de l'Allemagne à Tours? Quelle circonſtance favoriſa leur eſtabliſſement dans cette Ville? A quel temps doit-on fixer leur arrivée? On cherche la ſolution de ces difficultez dans les auteurs qui ont écrit des Antiquitez de la Touraine, & la ſurpriſe augmente quand on ſçait que la tradition du pays n'a pas même conſervé la mémoire de ces faits. Mais, du moins continuë le lecteur, l'Imprimerie de Tours, eſtant ſi ancienne que l'on ne peut en déterminer la date, ce ſera de ſon ſein que l'on aura vû ſortir ces colonies d'ouvriers qui ont porté leur Art dans les autres Villes du Royaume. Point du tout; nous ne connoiſſons aucun Tourangeau Imprimeur avant Chriſtophe Plantin, à qui l'on donne dans ſon épitaphe le titre de *Turonenſis civis*, quoyqu'il fût de Montlouis, & Plantin eſt mort en 1589. Non-ſeulement la Touraine ne nous fournit aucun Imprimeur connu dans les temps plus reculez, adjoûtons encore que l'ouvrage de Florius eſt le ſeul Livre ancien dont on puiſſe attribuer l'impreſſion à la Ville de Tours. L'on ſuppoſera, ſi l'on veut, qu'il eſt en effet le premier que l'on y ait imprimé, quoyqu'il ne ſoit pas facile de deviner pourquoy un ouvrage auſſi médiocre fut choiſi pour eſtre la matiére de l'eſſay qu'on vouloit faire.

La Caille, pp. 46. 47.

Mais

Mais par quelle fatalité, un essay si heureux n'a-t-il esté suivi d'aucune entreprise pareille ? Les ouvriers, jaloux de leur propre gloire, enviérent donc au public les avantages qu'il pouvoit retirer de leur talent ! Parmi tant d'hommes qui furent les témoins de leur succès, personne ne sentit donc assez vivement l'utilité du nouvel Art pour oser le cultiver ! M. Maittaire convient que l'ouvrage de Florius est imprimé avec beaucoup de soin ; il admire la netteté du caractére : ainsi l'Imprimerie aura esté, non pas negligée, dit M. de Foncemagne, mais entiérement abandonnée dans le même lieu, au même instant où l'on venoit de la voir naître, & portée dès sa naissance à un très-haut degré de perfection, n'est-ce pas-là un paradoxe ?

Ces réflexions générales qui ne renferment que des preuves négatives, sont plus que suffisantes pour fonder un préjugé contre l'opinion de M. Maittaire. Voicy comme il justifie le sens qu'il donne à l'épilogue de Florius. Si dans cet épilogue, dit-il, on ne s'estoit servi que du mot *expletus*, il y auroit peut-estre encore quelque difficulté : mais *editus* luy estant joint, il n'en reste plus, l'un sert de Commentaire à l'autre. Le premier de ces deux mots, s'il estoit seul, pourroit bien ne désigner que le temps où l'auteur a fini son ouvrage, & non le temps où l'Imprimeur en a achevé l'édition ; mais depuis que l'Art d'imprimer est connu, *edere* est devenu le terme propre pour signifier rendre un Livre public par l'impression. *Scrupulum si quem vox* EXPLETUS *injecerit, eximet vox* EDITUS *: illa forsan sola, nisi hæc fuisset adjecta, tempus quo librum scribendi author, non excudendi Typographus, finem fecerat, potuit indicare. Verbum autem* EDERE *ex quo Typographiæ ars pervulgata est, de eâ Librorum, quæ fit per typos, emissione fere semper dicitur.*

A ce raisonnement, M. de Foncemagne oppose trois observations. Il dit, 1.° que dans le style du XV.e siécle, *Liber editus* ne signifioit autre chose qu'un livre devenu public par les copies écrites à la main qui en estoient répanduës, à la différence des livres que l'on avoit seulement mis au net, qui

M. de la M... Menagiana, to. 4. p. 55.

estoient appellez *Libri ſcripti.* Le ſçavant Editeur du nouveau *Menagiana* a fait avant luy cette remarque; il cite une Lettre de Philelphe, qui, parlant de ſes dix livres d'Odes Latines, dit, *Carminum Libri dicti quinque . . . nam alteri quinque Libri partim ſcripti ſunt non editi, partim ne ſcripti quidem.* Et il adjoûte : *Ce qui prouve qu'EDITI ne ſignifie pas imprimez, mais ſeulement publiez EX MS. puiſqu'il eſt très-ſûr que ces cinq premiers livres d'Odes n'ont jamais eſté mis ſous la preſſe qu'en 1497. ſeize ans après la mort de l'auteur.* Il n'en faudroit peut-eſtre pas davantage pour détruire la conſéquence de M. Maittaire; mais en ſecond lieu, dit M. de Foncemagne, cette acception du mot *edere* eſt encore trop eſtenduë pour convenir à la phraſe dont il s'agit; il paroît avoir eſté employé dans un ſens plus limité. Il faut autant qu'on le peut interpréter un auteur par luy-même; ce que Florius entend par *edere* dans la Préface de ſon ouvrage, nous indique l'idée qu'il attachoit au même terme dans l'épilogue. *Amore tui,* dit-il à ſon ami dans une Lettre qui eſt à la teſte du Livre, *de amore duorum amantium . . . Librum edidi.* Et ailleurs, *hunc verò Librum non edidi ut, &c.* Or dans ces deux endroits, *edidi* ne ſignifie point *j'ay fait imprimer,* puiſque dans la Préface en forme de Lettre d'où ils ſont tirez, Florius parle toûjours de ſon hiſtoire, comme d'un ouvrage ſur lequel il conſulte les lumiéres de ſon ami. Florius, luy dit-il, vous prie de lire ce petit écrit dans les mêmes diſpoſitions d'eſprit & de cœur où il eſt luy-même en vous l'offrant. Il ne vous l'envoye, qu'afin que vous le corrigiez, *has breves lucubratiunculas ex anima (leg. animi) attentione legere perplaceat rogo, ac ſuſcipere affectione qua tuus tibi deditiſſimus Florius ut habeas mittit atque emendes.* Que mon ami faſſe dans mon Livre tous les changements qu'il jugera à propos, *corriget ut lubebit.* Parleroit-on ainſi d'un ouvrage que l'impreſſion ou même la multiplicité des copies écrites à la main auroit déja rendu public? Un auteur attend-t-il qu'il ait ceſſé d'eſtre le maiſtre de ſes productions, pour les ſoûmettre à la cenſure de ſes amis? De ce que Florius conſulte les ſiens ſur l'hiſtoire des deux amants,

l'on eſt fondé à juger qu'elle n'eſtoit point encore imprimée : il le dit en effet luy-même en termes bien formels ; à l'induction que M. de Foncemagne vient de tirer, il joint ſon témoignage. Je vous ay choiſi pour juge des amours de Camille & d'Emilie, & pour cenſeur du récit que j'en fais; ſi vous trouvez quelque choſe à réformer, je profiteray de vos avis avant que de mettre mon hiſtoire au jour : *Te igitur in eorum amore elegi judicem ac in meo opere correctorem, ut ſi quid emendandum corrigendumve duxeris, priuſquam dulcis auræ vitales ſpiritus carpat, emendatoriam (leg. emendatiorem) formam abs te Liber iſte ſuſcipiat.* Cette expreſſion *dulcis auræ vitales ſpiritus carpere* ne peut certainement eſtre renduë que par celle-cy, *voir le jour, eſtre mis au jour, devenir public.* Or l'hiſtoire que Florius *n'avoit pas encore miſe au jour*, & qu'il vouloit rendre plus digne du public avant que de la luy offrir, eſt préciſément celle dont il dit au même lieu, *edidi hunc Librum, edidi tractatum. Edere* dans le ſtyle de cet auteur ne répond donc point à noſtre mot *imprimer.* M. de Foncemagne va plus loin; & il dit que les premiers Imprimeurs ſemblent avoir affecté de ne le pas employer, comme s'il n'eût pas caractériſé la nouvelle forme ſous laquelle ils donnoient les livres, d'une façon qui luy fût propre, & qui la diſtinguât de toute autre; ils ſe ſervoient d'*imprimere, Liber impreſſus, per talem impreſſorem.* La Caille en fournit pluſieurs exemples aux pp. 16. & 17.

M. de Foncemagne veut bien renoncer à l'avantage qu'il pourroit tirer de ces deux premiéres obſervations; & il ſuppoſe avec M. Maittaire, que depuis l'eſtabliſſement de l'Imprimerie, *edere* eſt devenu le terme conſacré pour ſignifier l'impreſſion d'un ouvrage. Quand cette propoſition ſeroit auſſi vraye qu'elle eſt fauſſe, l'on ſeroit encore obligé de donner icy une autre acception à ce terme; c'eſt la 3.e obſervation de M. de Foncemagne. Il a vû, dit-il, deux éditions différentes du Livre de Florius, l'une à la Bibliothéque Mazarine, l'autre dans le Cabinet de M. de Boze. La différence ſe remarque aiſément, non ſeulement au caractere, qui eſt gothique dans la premiére, & rond dans la ſeconde; mais à la diſpoſition des

pages qui ne se répondent point de l'une à l'autre, & à la diversité, soit de l'orthographe, soit de la ponctuation; celle-cy est plus chargée d'abbréviations, celle-là est moins correcte; cependant elles finissent toutes les deux par les mêmes mots, *editus pridie Kalendas Januarii anno Domini 1467.* Est-il vray-semblable que dans un temps où l'Imprimerie estant si imparfaite, ses opérations ne pouvoient estre que fort lentes, on ait achevé, non pas dans le cours d'une même année, mais en un même jour deux différentes éditions du même ouvrage? L'uniformité de la date des deux éditions est une preuve que la date doit nécessairement se rapporter, non à l'impression, mais à la composition de l'ouvrage; & l'on croit qu'il faut traduire ainsi la phrase entiére : *L'Histoire des deux amants composée* expletus *par François Florius Florentin, & envoyée à son ami,* editus, *de la maison de Guillaume. Editus* aura la même force que *datæ* joint à *Litteræ, datum* joint à *diploma.*

Ainsi l'Epilogue de Florius se trouvera expliqué très-naturellement, sans qu'il faille avoir recours à une solution assez ordinaire dans les espéces semblables, qui est de soupçonner les Imprimeurs d'avoir osé, ou pour la gloire de leur patrie, ou par vanité personnelle, antidater leurs impressions, afin de les rapprocher le plus qu'ils pouvoient de l'origine de l'Imprimerie. M. de Foncemagne a vû un exemple de cette fausseté dans un livre de la Bibliothéque des Jésuites de Strasbourg. Il est intitulé : *Reformatorium vite morumque & honestatis Clericorum saluberrimum*, à la fin on lit ces mots : *in urbe Basilea per Michaëlem Furter impressorem salubriter consummatum anno Incarnationis Dominicæ M. CCCC. XLIIII. in Cathedrâ Petri.* Mais ce qui prouve que la date est fausse, c'est que les pages y sont ce qu'on appelle *signaturées;* or l'usage des signatures ne s'est introduit que plusieurs années après l'establissement de l'Imprimerie; & de plus à la page cottée *K. fol. verso,* il est parlé du Pape Eugéne IV. comme estant déja mort, *beate memorie Eugenius Papa quartus:* or ce Pape vivoit encore au commencement de 1447.

M. de Foncemagne ne s'arreste point à réfuter ce que M.

Maittaire adjoûte, il ne ſçauroit même croire qu'il le donne comme une nouvelle preuve de ſon opinion : *Præterea*, dit-il, *eidem libro ſubjungitur alius de duobus amantibus Libellus in Latinum ex Boccacio transfiguratus per Leonardum Aretinum, qui anno 1443. obierat.* De ce que l'hiſtoire de Florius, dans l'édition qu'il en a vûë, ſe trouve à coſté d'un ouvrage dont l'auteur eſt mort en 1443. il n'eſt pas vray-ſemblable qu'il a eſté néceſſairement imprimé en 1467. du moins l'on ne découvre aucun rapport de la conſéquence à la propoſition qui devroit la renfermer ; ſi le hazard eût fait tomber entre ſes mains l'édition de la Bibliothéque Mazarine, qu'auroit-il conclu en voyant le Florius joint à une Lettre de Pétrarque qui eſt mort en 1374.

M. de Foncemagne croit avoir démontré que le livre de Florius ne peut avoir eſté imprimé en 1467. mais il avouë qu'il eſt trop peu verſé dans la connoiſſance des anciennes impreſſions, pour oſer fixer le temps de celle-cy ; il ne décidera pas même entre les deux éditions dont il a parlé, quelle eſt la plus ancienne. Dans l'une & dans l'autre, les pages ne ſont ni chiffrées ni ſignaturées, c'eſt un caractére d'ancienneté ; elles en ont pluſieurs autres qui leur ſont communs : le fréquent uſage des abbréviations, la ponctuation fort différente de celle qui s'eſt introduite depuis, la forme du caractére ; l'*æ* n'eſtoit point encore connu, on ne diſtinguoit point les noms propres par une capitale.

La difficulté qui a eſté l'objet des réflexions précédentes, n'eſt pas la ſeule qui mérite d'eſtre éclaircie dans l'Epilogue de Florius : l'Hiſtoire des deux amants, ſoit imprimée, ſoit écrite à la main, eſt ſortie en 1467. de la maiſon de Guillaume Archevêque de Tours : *editus in domo Domini Guillermi Archiepiſcopi Turonenſis.* Or en 1467. le ſiége de Tours n'eſtoit point occupé par un Guillaume, Gérard de Cruſſol eſtoit alors Evêque de cette Ville. Voicy deux réponſes à cette objection. *Gall. Chriſt. to. 1. p. 783.*

Le nom de Gérard pouvoit n'eſtre déſigné dans le manuſcrit que les Imprimeurs avoient devant les yeux, que par ſa Lettre initiale *G.* & ceux-cy auront ſubſtitué *Guillaume* à

Gérard qui leur estoit moins connu. Peut-estre aussi, (dit M. de Foncemagne, réduit à hazarder des conjectures,) le mot *Archiepiscopi* n'est-il point icy un titre de dignité, mais un nom de famille. Il y en a une de ce nom en Touraine, & le sens de la phrase sera que l'histoire des deux amants a esté composée *dans la maison de Guillaume l'Archevèque Tourangeau.*

Au reste, l'ouvrage de Florius qui a donné lieu à cette Dissertation, est le récit des aventures amoureuses de deux jeunes personnes d'Arezzo, que l'auteur dit avoir connuës [a], mais dont il a déguisé les noms [b] par considération pour leur famille [c]. Il les représente sous ceux de Camille & d'Emilie; les choses qu'il raconte se sont passées sous ses yeux; & Camille qui pouvoit vivre au temps où l'auteur écrivoit, estoit alors tout au plus dans sa 40.e année [d].

François Florius, Florentin estoit apparemment un homme de Lettres; il avoit entrepris un ouvrage qui demandoit des recherches, puisque le deffaut de livres l'obligea de l'interrompre [e]; & cet ouvrage, qu'il ne nomme point, avoit sans doute pour objet une matiére grave & sérieuse; car il l'oppose ainsi à son histoire des deux amants, *ut scil. in quas nunc cogitationes exercitiaque priores illas curas, sollicitudines ac labores converterim agnoscas.* Cette façon de parler indique l'importance du sujet sur lequel il travailloit, & peut-estre d'autres fonctions dont il estoit chargé; cependant il ne se trouve nommé ni dans les catalogues des Ecrivains de Florence, ni dans l'histoire, soit civile, soit ecclésiastique de la Ville de Tours, où il faisoit sa résidence ordinaire. Il avoit passé quelque temps à Paris; ce ne fut qu'après son retour de cette Ville en celle de Tours, qu'il fit l'histoire des deux amants. Florius estoit ou Clerc, ou Jurisconsulte ou Médecin. La crainte qu'il témoigne qu'une histoire galante ne paroisse peu convenable à sa profession,

Postea quam à Parisia civitate recessi.

[a] *Equidem celum testor & ipsos me & ipsorum parentes novisse.*

[b] *Eorum propria nomina mutavi.*

[c] *Ab* (l. ob.) *utriusque familie generositatem.*

[d] *Quem (si fata servant) quadragesimum annum nondum sue etatis navasse scio.*

[e] *Quorumdam exemplariorum carentia me tanto ab opere compulit aliquantulum cessare.*

fonde la conjecture de M. de Foncemagne, *quod si non multum mee professioni dixeris convenire.* Il estoit pauvre, si l'on prend à la lettre cette expression, *pauper tuus Florius*, & celle-cy, *Florii allegabis inopiam.*

L'histoire des deux amants est adressée à Guillaume Tardif, *ad Guillermum Tardivum*, dit le titre du Prologue, qui est comme la dédicace de l'ouvrage : *Te ad limina Guillermi Tardivi transferre non pigeat,* dit l'auteur à son Livre dans l'épilogue qui le termine. M. de Foncemagne traduit *Tardivus* par *Tardif*, & il croit que *Guillermus Tardivus* est Guillaume Tardif, de qui on a plusieurs ouvrages françois de Rhétorique, de Fauconnerie & de Morale : il prend par tout la qualité de *Liseur du Roy Très-Chrestien Charles VIII.* ce qui l'avertit de corriger en passant une faute qui s'est glissée dans la Bibliothéque des manuscrits du P. Labbe in 4.° à la page 341. on y lit, *Apologues d'E'sope traduits du Latin de Laurent Valle, par Guillaume Tardif Liseur du Roy Charles VII.* il faut lire *Charles VIII.* ce Livre est à la Bibliothéque du Roy, il contient 33. fables d'Esope, imprimées in fol. sur du vélin avec des figures enluminées.

La premiére de ces figures qui représente l'auteur, offrant son ouvrage au Roy & à la Reine, n'échappera pas aux curieuses recherches du P. de Montfaucon, & aura sans doute sa place dans les Monuments de la Monarchie Françoise.

Naudé, dans son addition à l'histoire de Louis XI. s'est trompé sur le nom de *Tardif*, il l'appelle *Tardin.* Guillaume Tardin, dit-il à la page 188. qui dédia sa Rhétorique à Charles VIII. *Tardin* est un Médecin qui a donné *une histoire naturelle de la fontaine qui brûle près de Grenoble ;* il s'appelloit *Jean*, & on ne sçait pourquoy dans des stances françoises qu'il a mises à la teste d'un Traité latin, intitulé : *Disquisitio Physiologica de pilis*, il se nomme luy-même *Jean Tardy :* mais le Livre de Rhétorique dédié à Charles VIII. appartient à Guillaume Tardif; puisque dans l'Epitre dédicatoire des Apologues d'E'sope, il le compte parmi les ouvrages qu'il avoit faits pour l'instruction du Roy.

EXAMEN CRITIQUE
de la vie de Castruccio par Machiavel.

1728. LA vie des hommes illustres n'a pas besoin de fictions pour estre embellie, & M. l'Abbé Sallier, auteur de cet examen critique, a raison de s'étonner de ce que Nicolas Machiavel, qui a écrit celle de ce célébre Tyran de Lucques, & qui en se renfermant dans le simple récit des faits, pouvoit nous donner une belle histoire, a crû avoir besoin du secours de la fiction, pour la rendre & plus brillante & plus intéressante: aussi luy a-t-on fait l'honneur de chercher du mystére dans cette conduite. M. de Leibnitz, en comparant l'histoire de Castruccio avec la Cyropédie, prétend que Machiavel a voulu nous donner dans ce modéle l'idée d'un Prince parfait, telle qu'il se l'estoit formée dans son traité *del Principe;* d'autres ont prétendu que Machiavel avoit suivi trop aveuglément les mouvements d'aversion que tout Florentin devoit avoir conçûs contre un homme qui avoit travaillé à ruiner Florence, ou qu'il s'estoit flatté qu'en cachant la vérité sous le voile du mensonge, il réussiroit à obscurcir la gloire de Castruccio, & à rendre suspecte la foy des historiens qui avoient entrepris, ou qui entreprendroient à l'avenir d'écrire l'histoire de ce Prince.

Paul Jove in Elog. Nic. Machiav. & Nic. Tegrini.

Sans entrer dans aucun de ces sentiments, M. l'Abbé Sallier rapporte les fables qu'on trouve dans cette vie, & les réfute, ou par le témoignage des historiens contemporains, ou par des piéces authentiques. Sa premiére remarque concerne la naissance de Castruccio, que Machiavel raconte d'une maniére entiérement fabuleuse; il dit que la maison de Castruccio, autrefois célébre à Lucques, & aujourd'huy entiérement éteinte, se trouvoit réduite à deux personnes, à Antoine Castruccio Chanoine de S.t Michel, & à une sœur veuve & sans enfants; que cette Dame estant allée le matin dans une vigne qui estoit près du jardin de son frere, y avoit trouvé un enfant abandonné, qu'elle l'avoit porté à son frere, qui s'estoit chargé avec elle du soin de

son

ſon éducation, & luy avoit fait porter ſon nom. Quoyque Machiavel rapporte cette aventure avec toutes ſes circonſtances, M. l'Abbé Sallier prouve que ce n'eſt qu'une fable inventée à plaiſir. La naiſſance de Caſtruccio, dit-il, n'eſt ni incertaine ni obſcure, la famille des Anteliminelli ou des Intelminelli, ainſi que la nomme Jean Villani, eſt très-ancienne à Lucques, & elle ſubſiſtoit encore du temps de Machiavel. Caſtruccio en deſcendoit, & le nom de ſon pere & de ſa mere ſont connus. Pluſieurs branches partageoient cette maiſon, de celle des Caſtracani ſortirent deux freres, François & Gheri; c'eſt de ce dernier que naquit Caſtruccio au mois de Mars 1281. L'Italie eſtant alors partagée entre les deux factions qu'on nommoit la blanche & la noire; les parents de Caſtruccio, attachez à la premiére de ces deux factions, qui eſtoit celle des Gibelins, furent obligez de ſe retirer avec luy à Ancone où ils moururent peu de temps après. Tous ces faits ſont prouvez par des actes authentiques qui ſubſiſtoient encore en 1590. à Lucques & à Ancone. Alde Manuce, qui a donné un recueil de pluſieurs piéces concernant la vie de Caſtruccio, eſt garant de ce qu'avance icy M. l'Abbé Sallier. Parmi ces piéces ſe trouve le Teſtament de Caſtruccio, dont un des articles ſuffit ſeul pour détruire la fable de Machiavel, le voicy: *Nous voulons & ordonnons qu'on execute pleinement le Teſtament de feu noſtre pere Gheri, lequel Teſtament a eſté fait dans la ville d'Ancone, & dreſſé par Laurent Luc Notaire en 1301. au mois de Septembre. Nous voulons pareillement qu'on rempliſſe les intentions contenuës dans le Teſtament de feuë noſtre Dame & mere Luccia.*

Eſtratto della nuova Deſcrittione d'Italia di Alde Manucci, Eſtampato in Roma, an. 1590.

La ſeconde remarque de M. l'Abbé Sallier regarde l'éducation de Caſtruccio, & le commencement de ſon élevation. Selon Machiavel, Caſtruccio paſſa de la maiſon de Meſſire Antoine dans celle de François Guinigi, l'ame du parti Gibelin, & grand Capitaine, qui ayant remarqué dans ce jeune homme âgé alors de 18. ans, des inclinations martiales, le demanda au Chanoine pour le former luy-même, & luy donna une Lieutenance dans une Compagnie qu'il avoit à Lucques. Le jeune Caſtruccio ne fut pas long-temps ſans ſe faire connoiſtre, & dès la premiére

occaſion qui ſe préſenta, il donna tant de marques de prudence & de courage, qu'il obſcurcit la gloire de tous ceux qui ſe trouvérent dans la même action, & le bruit de ſon nom remplit toute la Lombardie. François Guinigi, eſtant tombé malade peu de temps après, & ſe voyant près de mourir, il appella Caſtruccio pour le déclarer tuteur de ſon fils & gouverneur de ſes biens, le priant de s'acquitter envers le fils de la reconnoiſſance qu'il devoit au pere. Ce fut là, ſelon l'auteur Italien, le moment où commença l'élévation de Caſtruccio, & en même temps la jalouſie qui traverſa tous ſes deſſeins.

Telle eſt l'hiſtoire fabuleuſe, dit M. l'Abbé Sallier, voicy maintenant quelle eſt la véritable: Caſtruccio, qui avoit 20. ans quand il perdit ſon pere & ſa mere, voyant qu'eſtant du parti Gibelin, il ne pouvoit retourner à Lucques, ni rentrer dans ſes biens, paſſa en Angleterre auprès d'un de ſes parents qui y eſtoit eſtabli, & fut aſſez heureux pour s'inſinuer dans la faveur d'Edouard; mais ce bonheur ne dura pas long-temps: il eût un différend avec un Seigneur de cette Cour qui luy donna un ſoufflet; Caſtruccio tua ce Seigneur, & ſe retira en Flandres où il prit parti dans l'armée de Philippe le Bel. Des auteurs contemporains, citez par Alde Manuce, rapportent que Caſtruccio ſe ſignala en pluſieurs rencontres, & qu'il fit alors connoiſtre cette capacité dans l'art militaire qui l'éleva ſi haut dans la ſuite. Ces auteurs adjoûtent que Philippe le traita honorablement, & que couvert de gloire, & comblé des bienfaits de ce Prince, il retourna en Italie en 1313. & alla non pas à Lucques, où les Guelphes eſtoient les maiſtres, mais à Piſe, qui ſervoit alors de retraite aux Gibelins chaſſez de Lucques.

Jean Villani, l. 9. c. 67.

Huguccione de Faggiola, natif d'Arezzo & de la faction Gibeline, après pluſieurs tentatives, ayant forcé la ville de Lucques à faire un accommodement, un des articles du Traité fut, que la maiſon des Intelminelli ſeroit reſtablie dans ſes biens, ainſi Caſtruccio rentra dans ſa Patrie; mais les Guelphes refuſant de luy rendre ſes biens, il prit de ſi juſtes meſures avec Huguccione, que les Gibelins entrérent dans la Ville en 1314. & forcérent les Guelphes à en ſortir. Caſtruccio devint cher

au peuple par une conduite ſage & prudente : & Huguccione, qui avoit révolté tout le monde contre luy par les cruautez qu'il avoit exercées, en ayant eſté chaſſé, Caſtruccio en fut élû Gouverneur : voilà par quels dégrez il monta à cette puiſſance qui l'a rendu ſi célébre. M. l'Abbé Sallier, qui n'a pas entrepris d'écrire l'hiſtoire de ce grand homme, mais ſeulement de réfuter les fables que Machiavel y a meſlées, paſſe à ce qui concerne ſa mort, & c'eſt ſa 3.e remarque.

Cet hiſtorien aſſûre, qu'après la derniére victoire que Caſtruccio remporta ſur les Florentins, il fut attaqué d'une fiévre que les Médecins jugérent mortelle; que ſe voyant dans cet eſtat, il fit appeller Paul Guinigi, fils de celuy par qui il avoit eſté élevé, & qu'il luy parla en ces termes : « Si j'avois crû, « mon fils, que la fortune eût dû m'arreſter au milieu de la car- « riére qui me menoit à la gloire, je n'aurois pas eſſuyé tant de « travaux, & je t'aurois laiſſé dans un eſtat moins brillant à la « vérité, mais auſſi moins expoſé à l'envie de tes ennemis. Con- « tent de poſſéder Lucques & Piſe, je n'aurois point ſubjugué « ceux de Piſtoye, ni irrité les Florentins contre moy : en gagnant « l'amitié & la confiance de ces deux peuples, je n'aurois pas « vécu plus long-temps, mais ma vie auroit eſté plus tranquille, « & ſi je t'avois tranſmis des Eſtats d'une moindre eſtenduë, tu « les aurois trouvé auſſi plus paiſibles, & tu les poſſéderois plus « ſûrement. La fortune, qui diſpoſe de tout en ſouverain, n'a pas « voulu que je pûſſe la connoître, & elle ne m'a pas laiſſé aſſez de « temps pour me rendre ſupérieur à ſon inconſtance. Tu as ouï « dire, car c'eſt une choſe connuë, & je ne te l'ay jamais nié, « que je ſuis entré dans la maiſon de ton pere, jeune & ſans eſpé- « rance, que j'en ay eſté traité avec la même tendreſſe que ſi « j'avois eſté ſon fils : c'eſt ſous ſa diſcipline que j'ay appris à eſtre « courageux, & que je me ſuis rendu capable de cette grande for- « tune que tu vois aujourd'huy ſur le point de mourir. Il confia « ta perſonne & tes biens à ma foy, je t'ay élevé avec la même « tendreſſe qu'il eût pour moy, j'ay augmenté ton bien avec le « zéle & la fidélité que ma reconnoiſſance exigeoit de moy. Je « n'ay jamais voulu me marier, de peur que mon amour pour «

» des enfants ne partageât les ſentiments d'un cœur qui devoit
» eſtre tout entier pour toy ſeul.

Qui ne croiroit que ces paroles ſont les mêmes que Caſtruccio dit en mourant? Cependant tout cela n'eſt qu'un tiſſu de fables forgées à plaiſir. Caſtruccio fut marié, & ſa femme eſtoit de la même famille dans laquelle ſon pere avoit fait alliance. Il eût de ſon mariage quatre fils & cinq filles; le teſtament qu'il fit à ſa mort fait mention de trois fils & de toutes ſes filles, & l'épitaphe gravée ſur le tombeau du 4.ᵉ de ſes fils, nous apprend qu'il eſtoit mort fort jeune. *Henry* l'aiſné fut déclaré par le teſtament de ſon pere Duc de Lucques: *Henricum primogenitum noſtrum, quem tamquam majorem natu in dicto ducatu ſucceſſorem inſtituendo eligimus & declaramus.* Bien plus, comme on avoit à craindre que Piſe ne prît, à la mort de Caſtruccio, occaſion de ſe révolter, on tint cette mort cachée depuis le 3. Decembre juſqu'au 10. du même mois, & le fils profita de ce temps-là pour courir à Piſe, & ſe défit de tous ceux qui auroient pû luy en diſputer la ſouveraineté; enſuite il retourna à Lucques pour rendre les derniers devoirs à ſon pere. C'eſt ainſi que Machiavel a défiguré l'hiſtoire d'un homme illuſtre, par des fictions & des fables. M. l'Abbé Sallier remarque en finiſſant, que pour la partie de la vie de ce Prince où il fit tant de belles actions, c'eſt-à-dire depuis 1316. juſqu'en 1328. le recueil d'Alde Manuce fournit un plus grand nombre d'actes authentiques & mieux circonſtanciez, que le Corps du Droit des Gens publié par M. de Leibnitz.

Jean Villani, l. 10. c. 87.



HISTOIRE D'UNE RÉVOLUTION
arrivée en Perse dans le sixiéme siécle.

LA Perse a de tout temps esté exposée aux révolutions. Celle dont M. l'Abbé Fourmont a entretenu l'Académie, & qu'il a tirée d'un Manuscrit Turc, est une des plus singuliéres. Les historiens Grecs qui en ont parlé, quoyque contemporains, en estoient mal informez, & ne nous en apprennent ni la cause, ni les plus importantes circonstances.

Cette révolution arriva vers la fin du sixiéme siécle de l'ére Chrestienne; elle nous offre un spectacle rare & presqu'unique dans l'Histoire Orientale. Un Roy jugé indigne du thrône, & déposé juridiquement par le consentement unanime de toute la Nation assemblée. Son fils mis sur le thrône à sa place, le fait poignarder dans sa prison: ce fils luy-même est contraint de sortir de son Royaume, qui devient la proye d'un sujet, & ce sujet est forcé à son tour de se réfugier chez ses ennemis.

Ce Roy est Khosroës Hormudz, autrement Hormizdas III. qui estoit fils de Khosroës Nouschirwan, fils de Khosroës Kobades.

L'historien représente Nouschirwan comme un grand Roy. Il reprit d'abord ce que les Princes voisins avoient enlevé aux Rois ses prédécesseurs, ensuite il soûmit les Arabes, les Tartares ou Turcs jusqu'aux frontiéres de la Chine, les Indiens voisins du Gange; & les Empereurs Grecs furent contraints de luy payer un tribut considérable.

Il gouverna ses peuples avec beaucoup de sagesse. Zélé pour l'ancienne Religion de la Perse, ne refusant jamais sa protection à ceux qui estoient opprimez, punissant le crime avec sévérité, & récompensant la vertu avec une libéralité vrayment Royale, toûjours attentif à faire fleurir l'Agriculture & le Commerce, favorisant le progrès des Sciences & des Arts, & ne conférant les Charges de Judicature qu'à des personnes d'une probité

reconnuë, il se fit aimer de tous ses sujets, qui le regardoient comme leur pere.

Il eût un fils nommé Hormizdas, à qui il fit épouser la fille de l'Empereur des Tartares, & qui l'accompagna dans son expédition contre les Grecs.

Nouschirwan, alors âgé de plus de 80. ans, voulut encore commander ses armées en personne; il conquit la Province de Mélitène, mais bien-tost après la perte d'une bataille où son armée fut taillée en piéces, le mit dans la triste nécessité de fuir pour la premiére fois devant l'ennemi, & de repasser l'Euphrate à la nage sur un Eléphant. Cette disgrace précipita ses jours, il profita des derniers moments de sa vie pour dicter son testament en présence d'Hormizdas; & ce testament, M. l'Abbé Fourmont l'a donné comme il l'a trouvé dans son manuscrit.

» Moy Nouschirwan, qui posséde les Royaumes de Perse & » des Indes, j'adresse mes derniéres paroles à Hormizdas mon fils » aîné, afin qu'elles soient pour luy une lumiére dans les ténébres, » un chemin droit dans les déserts, une étoile sur la mer de ce » monde.

» Lorsqu'il aura fermé mes yeux, qui déja ne peuvent plus » soûtenir la lumiére du Soleil, qu'il monte sur mon thrône, & » que de-là il jette sur mes sujets une splendeur égale à celle de cet » astre. Il doit se ressouvenir que ce n'est pas pour eux-mêmes » que les Rois sont revêtus du pouvoir souverain, qu'ils ne sont » à l'égard du reste des hommes, que comme le Ciel est à l'égard » de la Terre. La Terre produira-t-elle des fruits si le Ciel ne » l'arrose?

» Mon fils répandez vos bien-faits d'abord sur vos proches, » ensuite sur les moindres de vos sujets.

» Si j'osois, je me proposerois à vous pour exemple, mais vous » en avez de plus grands.

» Voyez ce Soleil, il part d'un bout du monde pour aller à » l'autre, il se cache & se remontre ensuite; & s'il change de route » tous les jours, ce n'est que pour faire du bien à tous.

» Ne vous montrez donc dans une Province, que pour luy » faire sentir vos graces, & lorsque vous la quitterez, que ce

ne ſoit que pour faire éprouver à une autre les mêmes biens. «

Il eſt des gens qu'il faut punir, le Soleil s'éclipſe; il en eſt «
d'autres qu'il faut récompenſer, & il ſe remontre plus beau «
qu'il n'eſtoit auparavant : il eſt toûjours dans le Ciel, ſoûtenez «
la Majeſté Royale : il marche toûjours, ſoyez ſans ceſſe occupé «
du ſoin du gouvernement. «

Mon fils, préſentez-vous ſouvent à la porte du Ciel pour en «
implorer le ſecours dans vos beſoins, mais purifiez voſtre ame «
auparavant. Les chiens entrent-ils dans le Temple? Si vous «
obſervez exactement cette regle, le Ciel vous exaucera, vos «
ennemis vous craindront, vos amis ne vous abandonneront «
jamais, vous ferez le bonheur de vos ſujets, ils feront voſtre «
félicité. «

Faites juſtice, réprimez les inſolents, ſoulagez le pauvre, «
aimez vos enfants, protegez les Sciences, ſuivez le conſeil des «
perſonnes expérimentées, éloignez de vous les jeunes gens, & «
que tout voſtre plaiſir ſoit de faire du bien. «

Je vous laiſſe un grand Royaume, vous le conſerverez ſi «
vous ſuivez mes conſeils, vous le perdrez ſi vous en ſuivez «
d'autres. «

Nouſchirwan mourut l'an 578. & Hormizdas luy ſuccéda.

Les trois premiéres années de ſon regne furent aſſez heureuſes; il confirma dans la Charge de premier Miniſtre Buzurghemihir, qui avoit eû l'intendance de ſon éducation, & ne fit rien d'important ſans prendre ſes avis; mais ce ſage Miniſtre ayant eſté obligé de ſe retirer à cauſe de ſon grand âge, le Roy, qui avoit toûjours aimé les plaiſirs, s'y livra tout entier, & laiſſa le ſoin du gouvernement à de jeunes gens que ſon pere avoit éloignez autrefois de la Cour, & dont Buzurghemihir n'avoit pû empêcher le rappel. Ils firent éloigner une partie des ſerviteurs de Nouſchirwan, pour leſquels Hormizdas conſervoit encore quelque affection; & ceux qu'ils n'oſérent chaſſer, voyant que la Cour n'eſtoit plus remplie que de gens ſans ſcience, ſans expérience & ſans mœurs, prirent le parti de ſe retirer dans leurs terres.

Le déſordre de la Cour ſe communiqua aux Provinces, &

bien-toſt les principales Charges de Judicature ne furent remplies que par des perſonnes en qui une extrême ignorance des Loix ſe trouvoit jointe avec une avidité inſatiable. L'innocence fut opprimée, la cauſe de la veuve ne vint point devant ces Juges iniques, & celuy qui leur fit plus de préſents, gagna toûjours ſon procès.

Cependant il reſtoit encore quelques-uns des Inſpecteurs que Nouſchirwan avoit eſtablis dans chaque Province pour veiller ſur la conduite des Juges; on leur préſenta des Mémoires qu'ils envoyérent à la Cour, & le Roy n'y ayant point eû d'égard, on s'en vengea en pluſieurs endroits, en faiſant mourir ceux dont on s'eſtoit plaint inutilement. Hormizdas envoya d'autres Juges, & les fit eſcorter par des troupes, avec ordre de piller les Villes qui s'oppoſeroient à leur inſtallation. Quelques Inſpecteurs qui ſe trouvoient alors à Madaïn, l'ancienne Cteſiphon des Grecs où eſtoit la Cour, crurent devoir porter leurs remontrances aux pieds du thrône, & préſentérent au Roy, dit l'hiſtorien, un Mémoire conçû en ces termes:

» Le Maiſtre du monde ſçait que le Roy ſon pere ne l'a gouverné ſi heureuſement, que parce qu'il a mis dans les places de » Judicature des perſonnes habiles, & qui portoient les pauvres » dans leur ſein, c'eſt à bon droit qu'on l'appelloit *Nouſchirwan* » *le Juſticier.*

» Vos ſerviteurs oſent donc ſe préſenter aux pieds de voſtre » thrône, pour vous informer des grandes injuſtices que com» mettent quelques-uns de vos Officiers dans les Provinces.

» On ne peut voir leurs rapines & la maniére dont ils traitent » les orphelins, ſans eſtre pénétré de douleur. Le lion ne court » pas avec plus de vîteſſe vers ſa proye; l'aigle ne vole pas avec » plus de rapidité ſur les cadavres, qu'ils ſe jettent ſur les biens » des veuves.

» Nous ſçavons l'eſtat & la diſpoſition de nos Provinces; il » eſt à craindre que le peuple ne ſe révolte, & que pour favoriſer » un petit nombre de perſonnes, tout le Royaume ne ſoit en » combuſtion.

» Nous vous ſupplions donc, comme vos fidéles ſerviteurs,

qui

qui n'ont en vûë que le bien du public & la justice, de retirer « des Provinces ces mauvais Juges. «

Leur zéle fut mal récompensé, Hormizdas les fit mourir comme perturbateurs du repos public; les peuples du Khusistan, du Kerman & de l'Irak l'ayant appris, se révoltérent, & le Roy n'en devint que plus furieux: « Il fit arrester, dit l'historien, « tous les Juges que son pere avoit placez, on en compta jusqu'à « treize mille, qu'il eût la cruauté de faire mourir. Quelques-uns « de ses Courtisans luy ayant représenté que des Juges de cette « espéce estoient nécessaires, il leur répondit en colére, qu'il n'en « avoit que faire, qu'estant Roy, c'estoit à luy seul à juger les « procès de ses sujets; & pour marque qu'il vouloit le faire dans « tous les moments, il mit sur sa teste une couronne que les Rois « ses prédécesseurs n'avoient coûtume de porter que lorsqu'ils « rendoient la justice à leurs peuples. «

Les Nations estrangéres profitérent de ces troubles. Tiberius Constantin, Empereur des Romains, envoya des troupes contre la Perse sous la conduite de Maurice, qui remporta sur les Persans de grandes victoires; & s'estant ensuite transporté luy-même sur les frontiéres avec une armée formidable, il emmena captifs d'une seule campagne plus de soixante-dix mille Persans, qu'il envoya dans l'isle de Chypre.

D'un autre costé, Schaweh-Schah Empereur des Tartares, oncle & beau-pere d'Hormizdas, luy refusa le tribut; les Arabes & les Indiens secouérent aussi le joug, & se firent des Rois de leur Nation.

C'est de cette sorte qu'en quatre ans Hormizdas perdit par sa mauvaise conduite, ce que son pere n'avoit acquis pendant 40. ans que par des travaux infinis: il se vit près d'estre déthrôné, & ne conserva encore pendant quelque temps la Couronne que par un évenement extraordinaire.

L'Empereur des Tartares, qui venoit de luy refuser le tribut, « luy offrit des troupes pour appaiser la révolte des Persans. Hor- « mizdas accepta l'offre de son beau-pere, & ordonna aux habi- « tants du Khorasan qui luy estoient demeuré fidéles, de laisser « passer l'armée Tartare. «

» Schaweh-Schah s'avança du costé de la Perse avec quatre
» cens mille hommes. Quand il fut au milieu du Khorasan, il
» s'y arresta; il mit des garnisons dans quelques places pour les
» garder en son nom, & prit sa route vers Madaïn, dans le des-
» sein de s'en emparer.

Hormizdas, n'ayant point d'armée assez puissante pour l'arrester, résolut de s'accommoder avec luy, & de luy payer un tribut tel qu'il le luy imposeroit; mais un ancien serviteur de Nouschirwan l'en détourna: il luy dit qu'il avoit esté envoyé dans sa jeunesse à la Cour de Khoschnawaz pere de Schaweh-Schah, & qu'il avoit assisté à une opération astrologique, par laquelle les Astrologues de cet Empereur luy avoient prédit que ses descendants feroient une irruption dans la Perse qui seroit la cause de leur malheur, parce qu'un Persan d'une taille gigantesque remporteroit sur eux une grande victoire.

Hormizdas fit chercher ce grand homme dans tout son Royaume, & Beheram, autrement Waranes Gouverneur de la Médie, que l'on surnommoit *Schoubin*, c'est-à-dire *Bois sec*, fut celuy qui se trouva de plus haute taille.

Ce Seigneur tiroit son origine des anciens Princes de Rey. Il avoit servi fort jeune en qualité de volontaire dans les troupes de Nouschirwan, qui l'avoit élevé par dégrez jusqu'aux premiéres Charges de l'armée, & qui l'avoit enfin honoré du Gouvernement de la Médie, autant pour empêcher les Romains de la piller, qu'afin qu'il eût de quoy se soûtenir d'une maniére qui répondît à la grandeur de sa naissance.

Hormizdas luy offrit une armée nombreuse, mais il ne prit que douze mille hommes choisis, & avec ce peu de troupes il alla à la rencontre de Schaweh-Schah, qu'il trouva occupé à faire passer les défilez des montagnes de Ghilan à son armée.

Il n'est pas facile de déterminer si par montagnes de Ghilan on doit entendre les montagnes qui entourent la Province de ce nom, ou ces autres montagnes qu'il faut passer quand on vient du Khorasan à la ville de Ghilan, que l'on croiroit volontiers avoir esté la Capitale, & du *Ghilan* proprement dit aujourd'huy,

& de l'*Irak agemi* connus anciennement ſous un même nom d'Hyrcanie. Si c'eſt dans ce dernier ſens qu'il faut le prendre, Waranes fit une réſiſtance d'autant plus vigoureuſe, qu'il deffendoit ſon héritage la ville de Rey, qui n'eſt qu'à quelques journées de ces montagnes.

Quoy qu'il en ſoit, les Tartares s'eſtant ouvert un paſſage, Waranes les engagea dans un autre défilé, & les y attaqua avec tant de ſuccès qu'il enfonça leur premiére ligne; mais la vivacité avec laquelle il pourſuivit les fuyards, penſa luy eſtre funeſte. Surpris en pleine campagne, & enveloppé de toutes parts, il eût beaucoup de peine à ſe faire jour à travers tant d'ennemis. En ſortant de cet embarras, ſes troupes jettérent des cris de joye, qui firent croire aux Tartares qu'une nouvelle armée de Perſes venoit fondre ſur eux, ils ſe debandérent; Waranes profitant de leur déſordre, en fit un carnage horrible; il tua, dit-on, de ſa main l'Empereur & ſon fils, & cette armée nombreuſe ſe diſſipa dès qu'elle eût perdu ſes Chefs.

L'hiſtorien ne nous apprend point quels avantages les Perſes retirérent d'une ſi grande victoire, & ce qui eſt plus étonnant encore, il garde un profond ſilence ſur les ſuites de la révolte du Khuſiſtan, du Kerman & de l'Irack.

Cependant les Grecs, profitant de l'abſence de Waranes, avoient pénétré dans la Médie; ce Général ſe preſſa de retourner dans ſon Gouvernement avec ſes troupes victorieuſes; il y livra pluſieurs combats, mais il les perdit tous. Hormizdas oublia ſes ſervices, & n'écoutant que les conſeils des flatteurs, il luy envoya une robe & une coëffure de femme avec une quenouille, & ordonna qu'on l'en revêtît à la teſte de ſon armée.

Waranes ſe vengea d'un ſi ſanglant affront, en tournant ſes armes contre le Roy ſon maiſtre. Après deux batailles gagnées, il fit publier un Manifeſte, où il invitoit les peuples à ne plus ſouffrir Hormizdas ſur le thrône, & à mettre en ſa place ſon fils aîné, jeune Prince, qui n'ayant point encore de caractére formé, ſe laiſſeroit plus aiſément conduire ſur les exemples du Roy ſon aïeul. Peu de jours après, la ville de Madaïn, où le Roy avoit eſté contraint de ſe renfermer, fut livrée par les

habitants à Waranes, qui fit emprisonner Hormizdas, & monter Parwiz son fils aîné sur le thrône.

Les rebelles convoquérent ensuite une assemblée des Princes, des Grands, des Chefs des Mages & des principaux des Villes, & portérent devant cette assemblée leurs plaintes de la mauvaise conduite d'Hormizdas: on y fit venir ce Prince, à qui on ordonna de se deffendre, & on l'écouta d'abord assez tranquillement; mais quand il vint à parler de la victoire que les douze mille hommes avoient remportée sur les Tartares, & qu'il voulut insinuer que cette victoire n'avoit esté qu'une suite de la bonne discipline qu'il avoit entretenuë parmi les troupes, un Prince de ses parents, nommé *Bendoï*, l'interrompit, & luy
» repliqua: « Vous n'avez jamais eû assez de cœur ni assez de
» prudence, pour pouvoir aujourd'huy vous attribuer l'honneur de
» cette victoire, & la maniére dont vous en parlez, est une preuve
» de vostre mauvais naturel. » Toute l'Assemblée le condamna aussi-tost à une prison perpétuelle, & à perdre la vûë; & elle confirma le choix que les rebelles avoient fait de Parwiz, à qui on donna un Conseil, dont Waranes fut le Chef.

Dans une si triste situation, Hormizdas essaya de gagner ses gardes, non pour se sauver, mais pour se procurer la mort: n'ayant pû obtenir d'eux cette grace, il ne voulut plus prendre d'aliments, & Parwiz en ayant esté informé, ordonna qu'on le fit mourir.

Un ordre si barbare le rendit odieux à la pluspart des Grands, ils offrirent la Couronne à Waranes qui l'accepta, & les oncles de Parwiz eûrent assez de peine à le sauver; il se retira à Constantinople, où l'Empereur Maurice l'adopta, & luy donna en mariage la Princesse Marie, autrement *Sirine*.

Waranes regna quatre ans en Perse, avec l'applaudissement des peuples; il vouloit ramener les heureux jours de Nouschirwan; mais dans le temps qu'il y travailloit le plus efficacement, Parwiz survint avec une armée formidable de Grecs, à laquelle Waranes ne pût résister: il perdit trois batailles rangées, & fut enfin obligé de se réfugier chez les Tartares, où il fut empoisonné.

M. l'Abbé Fourmont possède le manuscrit Turc où il a trouvé le détail des évenements dont on vient de rendre compte; c'est un *in-octavo* qui peut passer, dit-il, pour estre ancien de 300. ans, & qui contient l'histoire des derniéres années du Regne de Nouschirwan, avec une récapitulation de ses actions publiques & particuliéres depuis sa naissance jusqu'à sa mort, l'histoire d'un Imposteur nommé Mazdak, & celle des Regnes d'Hormizdas & de Parwiz. On peut croire que ce n'est que la suite d'un plus grand ouvrage, dont les deux premiers volumes sont perdus: ce qui autorise cette pensée, c'est 1.° qu'on lit sur la tranche deux mots qu'on peut traduire, *Reliquiæ Nouschirwani,* & 2.° qu'à la marge de la premiére page, on apperçoit le chiffre 3. tel que nous le faisons en France.

Ce n'est apparemment qu'une traduction, puisque les titres de plusieurs chapitres sont en langue Persane; mais cette traduction doit estre ancienne, car on n'y trouve aucun de ces mots Grecs ou Francs dont les Turcs avoient commencé à embellir leur langue dès le temps même qu'ils habitoient la basse Asie, au lieu qu'elle est remplie de mots Persans, Ibériens ou Arméniens Turquisez.

Les fréquents renvois que M. Fourmont a remarquez dans son manuscrit, ne luy permettent pas de croire que ce soit un original: on y lit à la fin qu'il a esté écrit pour l'usage du vieux *Seraï;* c'est ainsi que les Turcs, depuis qu'ils sont establis en Europe, nomment les Palais de Bourse & d'Iconium.



RELATION ABREGÉE d'un Voyage Littéraire que M. l'Abbé Sevin a fait dans le Levant par ordre du Roy, dans les années 1729. & 1730.

LES Souverains qui par leurs grandes actions se sont rendus dignes de l'immortalité, malgré les soins inséparables du thrône, ont travaillé la plufpart à former des Bibliothéques également considérables & par le nombre & par l'importance des volumes qui les composoient. Ils estoient persuadez sans doute que les Lettres porteroient dans leurs Estats, avec les sciences & la perfection des arts, l'abondance & les richesses qui en sont les compagnes ordinaires: mais, si des recueils immenses de manuscrits ont mérité à Ptolémée Philadelphe & à quelques autres Princes les éloges de toute l'antiquité, quelles louanges ne sont pas dûës à nos Monarques, qui, depuis plus de deux siécles, rassemblent, avec une dépense véritablement royale, ces monuments précieux échappez à l'injure des temps, & à la fureur des Barbares! Rien de plus grand & de plus superbe en ce genre que la Bibliothéque du Roy. Quoyque Louis XIV. l'eût portée à ce degré de magnificence, auquel il ne paroissoit pas possible de rien adjoûter, nous l'avons cependant vûë sous les auspices de Louis XV. également attentif à favoriser les progrès des sçavants, acquérir des thrésors qui luy donnent une nouvelle supériorité sur les Bibliothéques les plus célébres de l'Europe; secondé par des conseils sages & éclairez, combien d'excellents manuscrits n'a-t-il pas fait sortir des ténébres ausquelles ils sembloient estre condamnez pour toûjours.

M. l'Abbé Bignon reçût en 1727. une Lettre de Zaïd-Aga, qui laissoit entrevoir quelques espérances de pénétrer dans la Bibliothéque du Grand-Seigneur, ou plustost dans celle des anciens Empereurs Grecs, qui, lors de la prise de Constantinople, fut soigneusement conservée par le commandement exprès de

Mahomet II. On pouvoit se flatter d'y trouver plusieurs de ces ouvrages dont on regrette si justement la perte : la bonne volonté de Zaïd-Aga sembloit promettre des facilitez pour réussir ; & quoyqu'on eût de fortes raisons de croire que cette Bibliothéque ne subsistoit plus, l'amour du bien public l'emporta sur ces considérations, & on se détermina à faire des tentatives, qui, à tout prendre, ne devoient pas estre entiérement infructueuses : il estoit difficile que les Grecs n'eûssent pas conservé quelques manuscrits ; & dans le dessein de recouvrer au moins cette partie, le Roy fit l'honneur à M. l'Abbé Sevin de luy en confier l'exécution, & quelques jours après M. l'Abbé Fourmont luy fut adjoint. Ils arrivérent l'un & l'autre à Constantinople au commencement de Décembre 1728. Le mois suivant, M. Fourmont passa en Morée, où ne trouvant point de manuscrits, non plus que dans l'Attique qu'il avoit parcouruë, il n'y a sorte de peines, de fatigues, & même de dangers qu'il n'ait essuyez pour rassembler un nombre prodigieux d'Inscriptions & de Médailles, & faire en matiére de Géographie sur-tout d'importantes découvertes. M. l'Abbé Sevin de son costé, songea à faire une étroite liaison avec le Docteur Fonseca, dont l'amitié luy estoit absolument nécessaire. Des connoissances très-estenduës en tout genre luy ont concilié les bonnes graces des principaux Seigneurs de la Porte, & il se trouvoit par-là plus à portée que personne, de contribuer au succès que la Cour attendoit de luy. Leurs premiers entretiens roulérent sur différents articles, qui en faisant connoître par dégrez son dévouëment au service de la France, le persuadérent qu'il ne couroit aucun risque de luy expliquer les motifs de ce voyage, & il ne luy en fit plus un mystére. M. Fonseca apprit alors à M. Sevin, que la Bibliothéque des Empereurs Grecs avoit subsisté jusqu'au regne d'Amurat IV. que ce Prince, quoyque Mahométan peu scrupuleux, estoit néantmoins sujet à de violents accès de dévotion, & que dans un de ces accès, il avoit sacrifié les Livres de la Bibliothéque à la haine implacable dont il estoit animé contre les Chrestiens. Quelque positif que fût ce témoignage, M. l'Abbé Sevin le pria de faire de nouvelles perquisitions dans une affaire à laquelle tous les sçavants prennent

1728.

tant de part: Il n'est permis ni à vous ni à moy, luy dit-il, de ne l'avoir pas suivie avec toute la vivacité imaginable; peut-estre même, luy adjoûta-t-il, que tous les Livres qui composoient cet immense recueil, n'auront pas esté consumez par les flammes. Là-dessus il promit de continuer ses recherches. M. l'Abbé Sevin avoit engagé à peu près dans le même temps Mustapha Effendi à le servir de tout son crédit : il estoit très-bien auprès du grand Chancelier, dont la familiarité luy attiroit beaucoup de considération : moins ignorant que le commun des Turcs, charmé de faire plaisir, & plus encore de s'instruire luy-même, il mit en mouvement plusieurs de ses amis; le tout inutilement, & il fit la même réponse que le Docteur Fonseca, qui de son costé ne fut guéres plus heureux. Le Précepteur des enfants du Grand-Seigneur, auquel il s'estoit adressé, l'assûra que dans le serrail il ne restoit plus que les tablettes, & qu'aucun des manuscrits n'avoit échappé aux flammes. Malgré ces témoignages, dont la vérité paroît incontestable, les Juifs, les Chrestiens & les Turcs sont tous également persuadez de l'existence de cette Bibliothéque : il n'en faut pas estre surpris, ce qui se passe dans l'intérieur du serrail, ne vient presque jamais à la connoissance du public; d'ailleurs, on trouveroit à peine dix hommes en ce pays-là, qui donnassent la moindre attention à la perte des manuscrits les plus rares. La tradition la plus universellement reçûë, est que la Bibliothéque des Empereurs Grecs se gardoit dans les appartements du Grand-Seigneur; il y a néantmoins des gens qui prétendent que Mahomet II. avoit déposé & les Livres & les ornements de l'Eglise Patriarchale dans un endroit soûterrain du Palais : ils adjoûtent que quelques ouvriers, chargez d'en reprendre les murs, ayant enfoncé une armoire, il en estoit sorti un serpent, dont la picquûre avoit fait expirer dans le moment même deux de ces ouvriers. Comme ce récit a tout l'air d'une fable, M. l'Abbé Sevin employa différentes personnes, dont les recherches aboutirent à luy apprendre que ces bruits estoient sans fondement. Mustapha Effendi, qui s'estoit meslé de cette affaire, voulut bien encore à sa sollicitation examiner la Bibliothéque que Sultan Selim a establie. Elle consiste en trois

ou

ou quatre mille volumes. Il s'estoit imaginé que dans ce nombre il pourroit s'estre glissé par hazard quelques manuscrits Grecs & Latins, mais il fut trompé dans ses conjectures : on déterra à la vérité quatre volumes qui n'estoient ni Turcs, ni Arabes, ni Persans ; mais il parut à l'inspection, que ces quatre volumes n'estoient que des registres enlevez autrefois de la Chancellerie de Venise. Ainsi s'évanouirent toutes les espérances fondées sur les Lettres de Zaïd-Aga, & M. l'Abbé Sevin se trouva dans la triste nécessité de se borner aux recherches & aux acquisitions particuliéres. Quoyque la pluspart des manuscrits soient péris par les incendies, & par la négligence des Orientaux, il ne désespéra pas cependant de recouvrer quelques morceaux dignes de tenir leur place dans la Bibliothéque du Roy : ce n'est pas qu'il comptât beaucoup sur les manuscrits Grecs, le Prince de Valachie fils du fameux Mauro Cordato, les rassembloit de toutes parts depuis vingt ans ou environ, il n'est pas de coin dans la Grece qu'on n'ait fouillé par ses ordres ; & ses compatriotes, parmi lesquels il passoit pour un prodige de sçavoir, travailloient à l'envi à satisfaire sa curiosité : elle luy coûtoit des sommes immenses, il prodiguoit l'argent, & ses libéralitez luy avoient assûré la possession d'une quantité très-considérable de manuscrits Grecs & Orientaux. Le Catalogue en seroit fort curieux, & M. l'Abbé Sevin voulut l'engager par les motifs les plus pressants à le luy communiquer : malheureusement, occupé du soin d'acquérir, il avoit négligé de faire un estat de ses Livres, il luy répondit qu'ils estoient entassez pesle-mesle dans un magasin, & en même temps il luy envoya un manuscrit en lettres onciales, & chargé de figures sur toutes les pages. Ce manuscrit contient des paralléles tirez de divers Traitez des Peres, ouvrage qui a servi de modéle à celuy que S.t Jean Damascéne nous a donné dans le même goût. En revanche, M. l'Abbé Sevin luy fit présent quelques mois après d'un exemplaire des Conciles imprimez au Louvre. Ce commerce s'est soûtenu depuis avec beaucoup de régularité ; & dans les derniéres Lettres qu'il a reçûës de ce Prince, il l'exhortoit à le continuer lorsqu'il seroit de retour en France, & finissoit par luy promettre des manuscrits encore plus rares

que celuy dont on vient de parler *. Pendant cet intervalle, M. l'Abbé Sevin avoit travaillé à s'insinuer dans les bonnes graces des Patriarches de Constantinople & de Jérusalem : de-là dépendoit en partie la réussite de certains projets qu'il avoit formez : ces deux Prélats sont en quelque maniére les Souverains de la nation Grecque. Malgré tous les égards que le Patriarche de Constantinople luy marqua dans une premiére visite, il ne laissa pas d'entrevoir cet esprit de défiance & de jalousie qui fait le caractére distinctif des Grecs; il falloit au moins l'empêcher d'estre contraire : dans ce dessein, M. l'Abbé Sevin l'entretint de ses liaisons avec le Drogueman de la Porte, dont il appréhende extrêmement le crédit ; & dès le lendemain, ce Drogueman eût la bonté de luy témoigner combien il prenoit de part à ce qui regardoit M. l'Abbé Sevin. L'accueil que luy fit le Patriarche de Jérusalem, fut également poli, mais beaucoup plus sincére : il aime la France, & fait un cas particulier des gens de Lettres, luy-même les a cultivées avec succès, & après le Prince de Valachie, il n'y a personne dans le Levant qui soit plus habile que ce Prélat. Le sujet du voyage ne luy estoit point inconnu ; & bien loin d'en estre allarmé, il avoua ingénument que si la Grece devoit sa réputation aux excellentes productions des Grecs anciens, elle estoit redevable de la conservation de ces mêmes productions à la générosité des Rois de France, qui non contents de les rassembler, les avoient renduës immortelles par de superbes impressions. M. l'Abbé Sevin luy dit alors que le Roy, à l'exemple de ses aïeux, se proposoit de sauver du naufrage ce qui restoit de plus précieux dans le Levant, & que là-dessus il n'avoit jamais douté que sa béatitude ne concourût volontiers à faire réussir un projet utile à l'Eglise, & glorieux à sa nation. Ces paroles achevérent de le persuader, & depuis il a saisi avec ardeur toutes les occasions qui se sont présentées de luy procurer les avantages qu'il s'estoit promis de son amitié; & il tient de sa libéralité une Liturgie de S.t Jean-Chrysostome qui n'a guéres moins de sept cens ans, un manuscrit de S.t Grégoire de Nazianze, orné de figures, & accompagné de Scholies; un Lectionnaire

* *N.a* qu'il est mort incontinent après le retour de M. l'Abbé Sevin.

Eſclavon très-ancien, & les *Amphilochia* de Photius, ouvrage ſçavant, & qui mériteroit de voir le jour. A ces manuſcrits, il a joint quelques Traitez de ſa façon imprimez en Valachie; & M. l'Abbé Sevin luy ayant inſinué peu de temps avant ſon départ, qu'il ſeroit bien aiſe de faire tranſcrire un Homére manuſcrit, le principal ornement de ſa Bibliothéque, non-ſeulement il le permit, mais il eût encore la bonté de l'aſſûrer que content de la copie, il remettroit l'original à M. de Villeneuve Ambaſſadeur de France à la Porte : cet Homére peut avoir quatre cens ans, la Paraphraſe & les Scholies dont il eſt enrichi, luy donnent un nouveau mérite. Ce ne fut pas le ſeul fruit de ſes liaiſons avec le Patriarche de Jéruſalem, les Grecs dans la ſuite furent plus traitables & plus dociles; il viſita tranquillement les Monaſtéres qui ſont aux environs de Conſtantinople, & les Supérieurs ne luy firent pas la moindre difficulté. Il eût le bonheur de déterrer dans ces Couvents quelques morceaux de S.t Chryſoſtôme qui n'ont point eſté publiez. Ses courſes luy produiſirent encore les Diſcours de ce Pere contre les Juifs : les manuſcrits en ſont extrêmement rares, ainſi que ceux de Théodoret, quand ils ont une certaine antiquité : il luy en eſt tombé entre les mains cinq gros volumes tous très-anciens. Ce fut dans les mêmes endroits qu'il trouva le Roman de Joſaphat, & un Commentaire ſur S.t Luc, qu'il croit de Titus Evêque de Boſtres; l'un & l'autre paroiſſent eſtre du dixiéme ſiécle. Le premier eſt chargé de miniatures, la pluſpart très-bien conſervées. La récolte auroit ſans doute eſté plus abondante, ſi les Grecs n'eſtoient pas livrez aujourd'huy à l'ignorance la plus groſſiére; leurs manuſcrits ſont enfermez d'ordinaire dans une chambre très-mal propre, & c'eſt la chambre du Couvent la moins fréquentée, perſonne ne s'aviſe de les lire, & ils ſont en proye aux inſectes & à la pourriture. Dans un Monaſtére de l'Iſle des Princes, on luy fit voir près de deux cens manuſcrits, & parmi ce grand nombre de volumes, il ne luy fut pas poſſible de raſſembler trente feuilles qui fuſſent entiéres. Un jour qu'il ſe plaignoit amérement au Patriarche de Jéruſalem de cette négligence de ſa nation, il luy raconta le fait que voicy. « Lorſque j'allois prendre «

» possession de mon Siége, luy dit-il, le hazard me conduisit
» dans un Monastére où je fis la découverte d'une chambre rem-
» plie de manuscrits : mes affaires ne me permettant pas de les
» transporter alors, je remis la partie à une autrefois. Quelque
» temps après, je revins dans la même maison, mais les manus-
» crits estoient disparus. Je les demanday au Supérieur, il me ré-
» pondit naïvement que depuis peu ils avoient reçû un Novice,
» & que faute de chambre ils avoient jetté dans la riviére, qui cou-
» loit au pied du Couvent, de vieux parchemins absolument inu-
» tiles à la Communauté. » Il est aisé de juger par ce récit, combien il seroit important d'enlever le peu de manuscrits qui restent dans le Levant. L'execution d'un semblable projet ne laissoit pas d'avoir ses difficultez. Le point essentiel estoit d'establir de bonnes correspondances. M. l'Abbé Sevin en conféra avec M. l'Ambassadeur, qui jaloux de la gloire du nom François, a toûjours pris extrèmement à cœur le succès de ce voyage. Il écrivit sur le champ à ceux de nos Consuls & de nos Missionnaires qu'on jugea les plus propres à se bien acquitter d'une commission si délicate, & leurs perquisitions n'ont point esté inutiles. M. l'Abbé Sevin avoit envoyé à peu près dans le même temps deux Grecs en différents cantons où les François n'ont aucun commerce, & c'est aux soins des uns & des autres que nous sommes redevables de plusieurs manuscrits très-anciens : tels sont des Commentaires sur les Evangiles inconnus jusqu'à présent, des *Scholies* sur les Pseaumes, pleins de fragments d'auteurs qui ne subsistent plus aujourd'huy, l'Histoire Lausiaque de Palladius, les Discours Ascétiques d'Isaac Evêque de Ninive, ceux de S.t Macaire, les ouvrages de S.t Ephrem, l'Histoire de la guerre des Juifs par Josephe, celle d'Alexandre par Arrien, un gros recueil de plus de trente morceaux d'Ecrivains divers : sans parler d'un grand nombre d'autres volumes qui ne leur sont point inférieurs. Le dessein de l'auteur de cette Relation n'estant pas de donner un Catalogue suivi de tant de volumes, il passe aux manuscrits Arméniens acquis, partie à Constantinople, partie dans les autres Villes de la domination du Grand-Seigneur. Le plus considérable de tous sans contredit, est le *Giarrantir :* c'est un volume

long de deux pieds cinq pouces, large d'un pied dix pouces, & épais d'un pied deux pouces. On juge aiſément qu'un tel Livre doit renfermer bien des choſes, auſſi y trouve-t-on une collection des Conciles tenus en Arménie, l'hiſtoire de ces peuples, & pluſieurs Traitez de leurs plus anciens Docteurs, même de ceux qui ont vêcu avant le Concile de Chalcedoine. Ce fut alors que les Arméniens ſe déclarérent en faveur d'Eutyche & de Dioſcore: ennemis irréconciliables de l'Egliſe Grecque depuis ce temps-là, ils l'ont attaquée par des écrits ſanglants, & on n'a négligé aucun de ceux qu'il a eſté poſſible de recouvrer. Les ouvrages de ces anciens hérétiques ſont très-propres à réfuter les opinions erronées des novateurs. Un dogme reçû dans toutes les Communions du Levant, eſt un dogme dont la vérité ne ſçauroit eſtre conteſtée à l'Egliſe Romaine. Au reſte, on ne s'eſt point attaché à ces volumes-là ſeuls, on a raſſemblé de plus un grand nombre de morceaux qui regardent l'Hiſtoire, la Philoſophie & l'Aſtronomie. N'oublions point icy le Rituel Arménien, le Martyrologe de la même nation, un Lectionnaire en lettres onciales, & qui n'a guéres moins de mille ans d'ancienneté, les ouvrages de S.t Grégoire l'Illuminateur, auteur du troiſiéme ſiécle, & ceux de Moyſe Religieux célébre qui a fleuri dans le ſixiéme. Peut-eſtre que M. l'Abbé Sevin auroit pouſſé plus loin ſes découvertes en ce genre, ſans la mort imprévûë du Patriarche d'Arménie. Il faiſoit ſa réſidence ordinaire dans le Couvent d'Exmiaſin, riche, à ce qu'on prétend, en manuſcrits extrêmement rares. Une perſonne connuë de M. l'Abbé Sevin, eſtoit fort étroitement liée avec ce Prélat, & il y avoit beaucoup d'apparence que des ſollicitations vives le détermineroient à communiquer des thréſors dont ils ignorent entiérement le prix. Il ne comptoit guéres moins ſur un dépoſt qui ſe conſerve à Boccara, ville des Tartares Uſbegs; c'eſt-là que Tamerlan avoit tranſporté les manuſcrits des peuples divers que ſes armes luy avoient aſſujettis. Ce qu'il en dit, eſt fondé ſur une tradition univerſellement répanduë parmi les Arméniens; ils aſſûrent que pluſieurs de leurs marchands ont vû une quantité prodigieuſe de volumes dans la tour du Palais de Boccara. On ſçait bien que ces ſortes

de traditions ſont quelquefois très-juſtement ſuſpectes ; il eſt néantmoins important au bien des Lettres de les approfondir: dans cette vûë il propoſa à des négociants Arméniens, qui font ordinairement ce voyage, de ſe charger de ces précieuſes marchandiſes, & ils luy répondirent les uns & les autres qu'un ſemblable projet ne pouvoit s'executer quant à préſent, que depuis la derniére révolution de Perſe, les chemins eſtoient impraticables, & que vainement ils tenteroient de pénétrer dans la Tartarie. Il reſte maintenant à rendre compte des manuſcrits Arabes & Perſans, acquis pendant ſon ſéjour au Levant ; il commence par un morceau que l'on croit unique dans l'Orient, & cela par le ſoin que les Muſulmans ont pris de ſupprimer un Livre, dont les principes ſont diamétralement oppoſez à ceux de Mahomet. Il contient le ſyſtême du Magiſme, dont les Perſans faiſoient profeſſion avant la naiſſance du fameux Zoroaſtre. L'original ne ſubſiſte plus, il ne s'en eſt conſervé que la traduction donnée vers le commencement du douziéme ſiécle par un nommé Eboul, précepteur du Sultan qui regnoit alors dans la Perſe. Cet ouvrage excita de grandes rumeurs, & le Sultan ſe vit obligé de ſacrifier le malheureux Eboul au reſſentiment des Docteurs de la Loy Mahométane. Un manuſcrit ſi curieux mériteroit de devenir public, ainſi que pluſieurs de ceux qui luy ſont tombez entre les mains. Quoy de plus intéreſſant, par exemple, que l'hiſtoire d'Egypte de Saioulhi en ſept vol. in-folio? L'auteur y décrit & les actions éclatantes des Soudans, & ce nombre prodigieux de merveilles, qui donnent à ce Royaume la ſupériorité ſur les pays de la terre les plus renommez ; il les avoit examinez en homme habile, & ſes récits doivent eſtre infiniment plus exacts que ceux de nos voyageurs modernes, qui, moins heureux que luy, n'ont eû ni la liberté ni la commodité de parcourir tous les coins & les recoins de l'Egypte. Leurs tentatives ſur l'Abyſſinie ont eſté encore plus infructueuſes ; on ne connoît guéres aujourd'huy que le nom de cet Empire, & des contrées qui le confinent ; la deſcription de ces différents pays, qui comprend auſſi ſept volûmes in-folio, ſeroit, ſi on ne ſe trompe, également digne de l'impreſſion. On doit penſer la même choſe

de plusieurs autres morceaux qui ne le cédent point à ceux dont on vient de faire mention : les principaux sont l'histoire de Perse, des Indes, des Rois d'Arabie, de ceux de Jérusalem, du Khorasan, des Califes, des Princes qui ont regné dans l'Asie, des Empereurs Grecs, de la conqueste de l'Yemen, de l'Andalousie, de l'Afrique, des Rois d'Amasie, des Scherifs ; l'histoire de la Chine, du Mogol & des Juifs, la Généalogie des Kams de Tartarie, les Anecdotes de ce qui s'est traité de plus secret entre les Rois d'Egypte & ceux de Jérusalem, & les Lettres de Tamerlan à divers Princes de son temps. Dans la juste crainte d'ennuyer par de simples titres, on passe sous silence quantité d'autres monuments historiques, & on ne parle pas non plus des voyages composez par les Arabes, & des Traitez d'Astronomie que M. l'Abbé Sevin a découverts. Il n'a pas tenu à luy qu'il ne recouvrât les traductions Arabes des anciens Mathématiciens & Philosophes de la Grece ; mais, malgré tous ses efforts, il ne luy a pas esté possible de déterrer un seul volume de ces versions, & il seroit tenté de croire que les Musulmans des derniers siécles, moins curieux que leurs ancestres, ont négligé de conserver des ouvrages si précieux. Voicy sur quoy il fonde sa conjecture : il demanda un jour à Sat Effendi, adorateur d'Aristote, les Livres des Républiques publiez par ce Philosophe ; sa réponse fut qu'il avoit eû soin de les faire chercher dans tout l'Orient, & que ses perquisitions avoient esté inutiles : peut-estre ne le seront-elles pas toûjours. M. l'Abbé Sevin a rapporté en France environ six cens manuscrits, & les correspondances qu'il a establies dans toutes les différentes Provinces de l'Orient, en ont déja procuré, & en assûrent encore un grand nombre. Comme nos recherches embrassent généralement toutes les Langues de ces pays-là, Grec, Turc, Arabe, Persan, Syriaque, Chaldéen, Arménien, Georgien, Copte & Abyssin ; il est difficile que chacune de ces Langues en particulier ne fournisse des morceaux, qui pourront contribuer à étendre & nos lumiéres & nos connoissances.



RELATION ABRE'GE'E

du voyage Littéraire que M. l'Abbé Fourmont a fait dans le Levant par ordre du Roy, dans les années 1729. & 1730.

LORSQUE M.[rs] Sevin & Fourmont furent arrivez à Constantinople, ils reconnurent bien-tost que l'un d'eux suffiroit seul à toutes les recherches qu'il y avoit a faire dans cette grande Ville & aux environs : ainsi, le S.[r] Joseph Dimitre de Gaspary Consul de France à Athénes, qui se trouvoit alors à Constantinople, leur ayant parlé d'un grand nombre de Livres qui estoient, disoit-il, dans les Monastéres de Pentely, de Cyriani & d'Asomatos peu éloignez d'Athénes; & plusieurs autres personnes leur ayant de même vanté la Bibliothéque du Monastére d'Agiamoni dans l'Isle de Schio; ils convinrent avec M. le Marquis de Villeneuve Ambassadeur du Roy à la Porte, que M. Fourmont iroit d'abord visiter ces différentes Bibliothéques, & parcourroit ensuite, dans le même esprit, toute la Grece, les Isles de l'Archipel & la Morée.

M. l'Ambassadeur ayant obtenu un ample Firman ou Passeport du Grand Seigneur Achmet III. pour M. Fourmont & un de ses neveux, ils s'embarquérent le 8. de Février 1729. sur une petite Caïque de Schio, dont les vents rendirent pendant plusieurs jours la route incertaine & dangereuse, & que les courants poussérent enfin heureusement dans le Port de Mityléne. Le Bâtiment y resta près de 15. jours, que M. Fourmont employa à visiter toute l'Isle de Lesbos, dont la description luy fournira dans son temps la matiére d'un Mémoire curieux. Ces Insulaires, quoyque soûmis depuis long-temps à la puissance du Turc, conservent encore avec soin beaucoup de Monuments de l'antiquité la plus reculée : & M. Fourmont y recueillit une vingtaine d'Inscriptions singuliéres, la pluspart antérieures à la puissance des Romains, d'autres de leur

leur temps, & d'autres concernant les Perſes; toutes de conſéquence, en ce qu'elles ſont la preuve de faits importants citez par quelques auteurs, ou parce qu'elles nous apprennent des choſes dont ils n'ont fait aucune mention. Une ſemblable découverte l'avoit déterminé à faire fouiller dans les jardins, & ſous les ruines de divers Temples & d'autres Bâtiments publics qui y ſont en grand nombre, mais la peſte l'en empêcha; une galére Turque infectée de ce mal, le communiqua ſi promptement à toute la Ville, qu'il n'y eût plus de ſûreté. Il ſe rembarqua pour ſe rendre à Schio, mais le vent toûjours contraire jetta le bâtiment dans le Port de Phokia, d'où l'on prétend que ſont venus les premiers habitants de Marſeille.

Deux jours après, à force de louvoyer, le bâtiment qui portoit M. Fourmont mouilla à Schio, où on luy avoit dit qu'il pourroit trouver bien des manuſcrits. La peſte, qui l'avoit chaſſé de l'Iſle de Leſbos, l'avoit prévenu dans celle de Schio, ce qui l'obligea de ſe rendre en droiture au Monaſtére d'Agiamoni ſitué au milieu de l'Iſle ſur des montagnes preſque impratiquables. Ce Monaſtére eſt un des plus célébres du Patriarchat de Conſtantinople, non-ſeulement par l'ancienneté de ſa fondation, que l'on attribuë à Conſtantin Monomaque, mais encore par les richeſſes qu'il a ſçû conſerver : cinquante Moines Preſtres y font tour à tour l'Office divin, & cent cinquante Caloyers ou Moines laïques en font valoir les terres. De 66. Villages dont l'Iſle eſt compoſée, il y en a 32. qui leur appartiennent, & ce ſont les meilleurs : c'eſt dans ces mêmes Villages que l'on cultive le Maſtic de Schio, ſi vanté dans l'Orient, & particuliérement réſervé aux uſages du Serrail. On s'imagine aiſément qu'une acquiſition de Livres eſtoit difficile à faire dans un Monaſtére auſſi opulent : l'Abbé prévint ſur cela toutes ſortes de propoſitions, en diſant à M. Fourmont, que loin de vouloir ſe défaire d'aucun manuſcrit, il eſtoit actuellement en marché avec les Moines de S.t Iſidore près d'Ephéſe, pour enrichir ſa Bibliothéque de tous les Livres que conſervoient encore ces Aſiatiques, adjoûtant qu'il eſtoit très

fâché que le Patriarche de Jérusalem en eût enlevé plusieurs; de sorte que M. Fourmont fut obligé de se contenter d'en tirer un catalogue exact.

Du Monastére d'Agiamoni, il se transporta à celuy de S.t Minas situé au bout méridional de l'Isle, où ne trouvant que très-peu de Livres, & aucuns de ceux qu'il cherchoit, il reprit la route d'Athénes, où il arriva quelques jours avant la semaine Sainte. Les Chrestiens & les Turcs estoient alors dans leur plus grand jeûne, temps où ils ne reçoivent aucune visite, & ne font nulle affaire; il fut obligé d'attendre que les festes de Pâques & le Beyran fussent passez, pour entreprendre quelque chose. Il ne dit point qu'il fût venu pour fouiller dans les Bibliothéques, il n'en auroit pas fallu davantage pour les trouver toutes fermées, tant la jalousie des Grecs y est grande à cet égard contre les Latins; il parut seulement curieux d'Inscriptions antiques, & alors le Woivode, le Disdar ou Commandant de la Forteresse & le Cadis, l'Archevêque, les principaux Economes ou Curez, & quelques Abbez des Monastéres de la Province, qui ont des maisons dans Athénes, s'empressérent à l'envi de satisfaire sa curiosité.

Pour y procéder avec plus d'ordre & de succès, M. Fourmont questionna les principaux maçons de la Ville, pour sçavoir d'eux les endroits où ils en avoient découvert; soit en travaillant à des fondations de maisons, soit en fouillant les terres pour des caves & des puits, pour des trous à chaux, & d'autres ouvrages de cette nature. Ils luy en annoncérent un si grand nombre, qu'il commença à regarder cette Ville comme une carriére inépuisable de marbres inscrits; & sur ce que d'anciens Archontes l'assûrérent que M.rs Spon & Whéler n'avoient esté que dans quelques Eglises & dans cinq ou six maisons particuliéres, en contrefaisant les marchands d'huile, il se proposa de les visiter toutes, & d'y faire une riche moisson. Ce qui rendoit difficile l'exécution de ce dessein, c'est que les Turcs & les Grecs, civils d'ailleurs, & sensibles aux politesses des estrangers, sont d'une si grande jalousie à Athénes, qu'ils cachent même à leurs plus proches parents, leurs femmes, leurs

filles & leurs domestiques favorites ; ce qui rend l'intérieur de leurs maisons inaccessible. Tous les Francs, sans en excepter même les Italiens, leur sont encore plus suspects que ceux du pays, & l'opinion qu'ont de nous les Orientaux augmentoit la difficulté; cependant il ne désespéra pas de la surmonter, & il se flatta de gagner la confiance des Athéniens, en réglant sa conduite sur la connoissance de leur caractére.

Il se présenta dans toute la Ville, qui est aujourd'huy beaucoup plus grande & plus peuplée que du temps de M.rs Spon & Whéler, sous le seul prétexte d'en voir les Antiquitez : lorsque des femmes précédées & suivies d'esclaves allant au bain, se rencontroient dans la ruë, il se détournoit par une autre ; mais quand quelque Archonte des Grecs, ou quelque Aga des Turcs se présentoient, il les entretenoit des merveilles de leur Ville ; & lorsque quelqu'un d'entr'eux luy faisoit le compliment d'entrer chez luy pour voir des Inscriptions & des bas-reliefs, il le refusoit honnestement, disant qu'estant Archimandrite, & sçachant d'ailleurs les sages coustumes d'Athénes, il n'entroit point où il y avoit des femmes. Or comme les Athéniens de l'une & de l'autre religion sont grands parleurs, que rien de ce qui se dit ne leur échappe, & que tout leur est une occasion de nouvelles qu'ils débitent dans le moment au hazard, tous sçûrent en deux jours sa façon d'agir, & elle effaça de leurs esprits l'idée qu'ils avoient du commerce des Occidentaux. Dès-lors il eût la liberté d'entrer dans les maisons : le Woivode donna l'exemple aux Turcs, les Seigneurs Beninzelos, Capitanaki, Cavallari, Chalcochondilos, Limbona, Cancellieri, Neri & Pathousa le donnérent aux Grecs, & il n'y eût ensuite qu'une seule maison qui luy fut fermée, ce fut celle du Seigneur Antoine Paleologue, surnommé Bol-Pascha ; il prétexta la maladie de sa femme, mais il eût l'honnesteté d'apporter luy-même à M. Fourmont les Inscriptions qui se trouvoient dans sa maison ; ainsi il ose assûrer qu'il a eû toutes celles que l'on avoit déterrées depuis 30. ou 40. ans. La permission qu'on luy donna de faire fouiller dans les débris des bâtiments publics, luy en fit découvrir beaucoup d'autres; &

n'y avoit pas juſqu'aux enfants qui n'abbatiſſent les murailles de divers enclos, pour avoir le plaiſir de luy en indiquer.

L'on comprend aſſez que M. Fourmont, ayant ainſi vû tous les coins & les recoins d'Athénes, a pû en faire un plan plus juſte que les voyageurs, & que ſon Recueil d'Inſcriptions a eſté auſſi plus grand que le leur. Le plan eſt tracé de ruë en ruë, & les Inſcriptions de la Ville ſeule paſſent le nombre de 700. ſans compter les bas-reliefs.

La pluſpart de ces Inſcriptions ſont d'une grande importance pour l'hiſtoire; telles ſont, par exemple, plus de cent liſtes de jeunes gens de toutes les Tribus de l'Attique, vainqueurs dans les différents jeux. On lit encore ſur ces marbres les noms des Magiſtrats d'Athénes, ſous le gouvernement deſquels ces jeux ont eſté célébrez, d'où l'on pourra tirer beaucoup d'éclairciſſements pour la chronologie : il y a d'autres liſtes de Preſtres & de Preſtreſſes des différents Dieux diverſement qualifiez, qui ne répandront pas moins de jour ſur quelques points de la religion des Anciens; des Arreſts des Amphictyons, pour regler le tribut de chaque Ville : enfin les tables originales de ces Loix d'Athénes ſi ſages, ſi vantées, ſi long-temps cherchées, que l'on avoit crû perduës pendant tant de ſiécles, & dont nous n'avions dans les plus anciens auteurs que des lambeaux, précieux à la vérité, mais qui nous laiſſoient ignorer la plus grande partie du Droit civil des Athéniens.

Au ſortir d'Athénes, M. Fourmont viſita les Bibliothéques de Pentely & de Cyriani, les deux plus riches Monaſtéres de l'Attique; il n'y trouva que peu de Livres, & tous mauvais. De Cyriani, il paſſa à Kephiſſea & à Menidi, où il fit fouiller avec le même ſoin, & il en tira 68. Inſcriptions des plus curieuſes. Cette nouvelle découverte fit du bruit dans Athénes: le Woivode, l'ayant appriſe, fit prier M. Fourmont de l'aller voir, il fut ſurpris d'entendre les compliments du Turc, & de voir le chagrin qu'il luy témoigna de ce que ſes eſclaves avoient détruit à Eleuſis plus de 350. marbres inſcrits; mais, comme il y en avoit encore, il le pria de s'y tranſporter, & il ordonna à un de ſes gens de faire abbattre un eſcallier où il y en avoit

un. M. Fourmont se rendit donc à Eleusis, aujourdhuy Lessina : quinze ouvriers du Woivode y fouillérent pendant cinq jours aux endroits que M. Fourmont leur marquoit, & il trouva ainsi des marbres précieux, entr'autres de ces Inscriptions écrites de la droite à la gauche, & de la gauche à la droite, que l'on connoît sous le nom de *Boustrophedon*. Cette maniére d'écrire estoit en usage chez les Grecs long-temps avant la guerre de Troye, & elle a duré encore plusieurs siécles après Homére.

De Lessina, M. Fourmont alla à Mégare, où il vit d'abord en plein air les marbres que M.rs Spon & Whéler ont communiquez au public ; mais ayant fait creuser, il en trouva qu'ils n'ont point vûs. Ensuite, s'estant transporté à Palæochori, autrefois Rhus, que ces voyageurs ont pareillement décrit; il y trouva encore des Inscriptions qui leur avoient échappé, entr'autres une faite à l'occasion de ces tonnerres qui se firent entendre aux Perses, lorsqu'ils voulurent descendre dans la plaine quelque temps avant la bataille de Platée. Le Prestre Grec, à la priére duquel on crût que ces tonnerres avoient grondé, & la patrie des troupes pour lesquelles il prioit, y sont désignez; deux choses sur lesquelles les auteurs ont gardé un profond silence. De Mégare, il se rendit à Nisæa, qui en estoit l'ancien Port, il y fit creuser avec le même succès; après quoy il passa dans l'Isle de Salamine, aujourd'huy peu habitée; le lieu principal s'appelle Coulouri, & Salamis est nommée Ambelaki. M. Fourmont en visita les deux Monastéres, l'un de Panagia, l'autre de S.t Jean le Théologien : il n'y avoit point de Livres; & pour ne pas sortir de cette Isle les mains absolument vuides, il copia toutes les Inscriptions qu'il pût y trouver; il leva le plan de l'ancienne Salamis, & retourna à Athénes, où le Woivode, qui faisoit bâtir dans beaucoup d'endroits de l'Attique, avoit ordonné à tous les mâçons de mettre à part les marbres inscrits qu'ils trouveroient en remuant les terres, afin que M. Fourmont pût les copier : & à l'imitation du Woivode, les autres Turcs firent la même chose.

Obligé de parcourir ainsi toute l'Attique, M. Fourmont

voulut rendre ses courses plus utiles aux Lettres : il prit un Meidan ou conducteur ; c'estoit le Lieutenant de la Mareschaussée de la Province, homme qui sçavoit parfaitement tous les chemins, les noms des Villages, des Eglises, des rochers, des ruisseaux, des fontaines, des puits & des montagnes ; il n'en falloit pas moins à un estranger, quoyque sçavant, pour reconnoistre les vieilles Villes, tous ces ΔΗΜΟΙ de l'Attique, afin d'en faire une Géographie exacte. M. Fourmont fit porter avec luy tous les outils nécessaires pour fouiller les terres, avec des échelles de corde pour monter jusqu'au haut des Eglises & des vieilles tours.

C'est dans cet équipage qu'il partit pour côtoyer l'Occident du Mont-Hymette, & voir cette plaine, qui, s'estendant du midi d'Athénes, & vers la mer jusqu'à Lampra la basse, comprend les ruines de Phalére, de Colaïs, de Phylé, de Kephala & Lampra même : il les reconnut toutes par des Inscriptions ; franchissant ensuite de grands rochers, il retrouva Lampra la haute, d'où, suivant la route de Sunium, il reconnut Aphydna, Prospaltus & Anaphlystus, que l'on appelle aujourd'huy Elimos, & arriva à Sunium.

Cette Ville, autrefois fort peuplée, est aujourd'huy sans habitants, & l'on ne peut plus juger de sa grandeur que par ses ruines. Le Monument le plus entier qui y reste est le Temple de Minerve Suniade, avec 17. colomnes entiéres d'un ouvrage tout semblable à celuy du Temple de Thesée à Athénes. On y voit sur un bas relief de marbre de Paros, une femme assise avec un petit enfant, qui, comme elle, leve les bras, & paroît regarder avec effroy un homme nud qui se précipite du haut d'un rocher. Après avoir pris les dimensions de ce Temple, & levé le plan de la Ville & du Port, M. Fourmont tourna à la coste orientale de l'Attique, où il découvrit par le secours des Inscriptions Laurium, Potamos, Panormus, & plusieurs autres Villes. Pæonia fut celle de toutes dont il eût plus de peine à déterminer la véritable situation, parce qu'il trouva dans des endroits assez éloignez les uns des autres, des monuments qui paroissoient particuliers à cette Ville ; & ce ne fut qu'après en avoir pris des notes

exactes qu'il retourna à Athénes pour passer dans l'Isle d'*Ægina*, dont les habitants se firent un mérite de le recevoir avec autant de politesse que les Athéniens. Il y visita le Monastere de S.t Dimitre, & celuy de S.t Jean le Théologien, où il ne trouva qu'un petit nombre de Livres communs & en mauvais estat. A l'Orient de l'Isle, est un Temple de Vénus, qui n'a plus que 21. colomnes. A l'Occident est l'ancienne Ville des Æginetes, le fameux Temple de Jupiter Panhellenien n'y est plus reconnoissable, il n'en reste que deux colomnes entiéres d'ordre dorique. M. Fourmont en fit remuer les décombres, & y trouva d'assez belles Inscriptions. Il retourna dans l'Attique, où il luy restoit à voir la forest d'Athénes, les environs du mont-Pentely, le Monastére de S.t Jean de Loucou, la plaine de Marathon, si célébre par la défaite de l'armée des Perses, & tout le *Catadenia*, dont le *Thriasius Campus* n'estoit qu'une partie. Il employa seize jours à ce voyage, d'où il rapporta plusieurs Inscriptions curieuses, les plans de la plaine de Marathon, des Villes de Rhamnus, d'Oenoa, d'Oropo, de Sphittia aujourd'hui Karbattos, & de beaucoup d'autres endroits célébres.

Cet ouvrage fini, il partit pour Corinthe, réduite aujourd'huy à 400. maisons semées comme par pelotons dans sa vieille enceinte, & de Corinthe il passa à Napoli de Romanie, & jusqu'à Gortys, aujourd'huy Garithena; il retrouva Pallantium, Trapezus & Stymphalos : il ne vit point dans les environs de cette derniére Ville ces oiseaux Stymphalides si célébres chez les Poëtes, mais il y découvrit les ruines du tombeau de Térence, sur lequel il fait espérer un Mémoire particulier.

La peste qui regnoit alors, empêcha M. Fourmont de pénétrer dans beaucoup d'endroits de l'Arcadie, & il se détermina à aller parcourir cette partie de l'Argolide, où estoient anciennement les petits Estats d'Epidaure, de Trezéne & d'Hermioné. En côtoyant l'Occident de cette péninsule que forment les golfes d'Argos & de Saron, il reconnut les Villes d'Ephyra, de Philius & d'Asina, d'où sont sorties les fameuses colonies qui ont peuplé les autres Villes du Péloponnése qui portent ce nom, & il y recueillit des Inscriptions très-anciennes, de même que

dans les environs du Monastére d'Anargiri ou de S.t Cosme & de S.t Damien. Il ne faut pas oublier que M. Fourmont reconnut d'abord la Ville d'Hermioné sur la simple description qu'en fait Pausanias. Une péninsule qui s'estend dans la Mer, en s'élargissant & s'arrondissant ensuite, forme deux Ports, la Ville est située au-dessus ; des canaux dont on voit les restes, y apportoient l'eau de plus haut : deux villages des environs s'appellent encore Halica & Ilé; la vûë du Didymos, de l'Isle Tiparenus, & la proximité du Cap Scyllæum, que l'on appelle encore Scylla, formoient de nouveaux caractéres de ressemblance; mais, dès que M. Fourmont eût esté dans les Eglises & dans les maisons, qu'il y eût trouvé beaucoup d'Inscriptions qui parlent des Hermionéens, & qu'il eût apperçû des restes de murs, de la structure extraordinaire desquels Pausanias n'a pas dédaigné de nous instruire, il ne douta plus que ce ne fût-là cette Hermioné, où il y avoit autrefois tant de Temples, & dans les débris de laquelle il n'estoit pas possible qu'il ne trouvât de quoy remplir un des objets de sa mission. Sur le col de cette péninsule est un ancien chasteau flanqué de quatre tours quarrées, que les gens du pays assûrent avoir esté bâti par les Princes Palæologues, immédiatement après la prise de Constantinople, par Mahomet II. Il alla voir ce chasteau, & en l'examinant bien, il trouva que plusieurs pierres estoient inscrites en-dedans la maçonnerie. Il y mit des ouvriers, un marbre inscrit arraché, en fit découvrir un autre qui l'estoit aussi. Il augmenta le nombre des travailleurs, & pendant douze jours il ne cessa de trouver des Inscriptions. Les Temples de Vénus Limnique & de Sérapis luy en fournirent encore, & il en découvrit jusques dans la Mer même.

M. Fourmont s'estant ensuite rendu à Argos, y fit fouiller comme à Athénes, & y trouva dans les débris d'une tour de la forteresse Larissa des Inscriptions en *Boustrophedon*. Comme il ne devoit pas estre éloigné de Mycénes, il la chercha avec soin, & découvrit en chemin l'ancienne Tirvns, célébre par le séjour qu'y fit Hercule lorsqu'il estoit dans le Péloponnése, de même que Phliasia, & à deux lieuës de-là, sur un des bras de l'Asopos, un Temple d'Esculape, & un autre des Dieux de la Titanie, où il trouva

trouva encore l'autel consacré à Titan même, avec une Inscription en *Boustrophedon*.

Némée n'est qu'à deux lieuës de Phliasia à l'Occident, mais la peste empêcha M. Fourmont d'y aller, & luy fit prendre le chemin de Sicyon, premiére demeure des Rois du Péloponnése; elle n'a aujourd'huy de Royal que le nom de *Basilica*. Il y recueillit quelques Inscriptions, après quoy il partit pour l'Achaïe. Il traversa la forest de Némée, Montikœli, & Kœlimenti, ensuite Doucha dans les enfoncements du Tricara la plus haute montagne de Péloponnése.

Les Monts Cylléniens, qui commencent à Sicyon, vont de l'Orient à l'Occident jusqu'à Patras, d'où s'estendant au midi vers Cylléné, dont ils ont emprunté leur nom, ils forment les bornes naturelles de l'Achaïe dans toute son estenduë, & de l'Arcadie au Septentrion & au Couchant. Il sort de ces montagnes beaucoup de fleuves qui arrosent toutes ces Provinces; les Géographes en ont remarqué plusieurs, mais ils n'ont rien dit de ce que M. Fourmont a vû dans ces montagnes, dont les différents sommets laissent entre eux des vallons, ou plustost des plaines enfermées de tous costez par des collines.

Ces plaines sont fertiles, & arrosées par les ruisseaux qui descendent des montagnes; mais comme ces plaines n'ont point d'issuës, elles seroient entiérement inondées, si ces ruisseaux ne trouvoient des gouffres dans lesquels ils se précipitent pour aller resortir dans d'autres plaines semblables qui sont au-dessous des premiéres; & ce jeu de la nature se répéte cinq ou six fois: c'est ainsi que se forment le Psophis, l'Erymanthe & l'Alphée.

M. Fourmont cherchoit dans ces montagnes la Ville de Pheneos; il ne pût la trouver qu'après avoir passé le Styx: il appelle ainsi un torrent qui, descendant du Tricara, passe dans trois gros villages de Wlaqs, & forme enfin cet étang dont les Poëtes ont tant parlé.

La description qu'ils en font, n'a rien d'aussi surprenant que ce qu'il présente aux yeux de ceux qui le considérent. L'eau claire du fleuve s'y métamorphose en ce qu'il y a de plus hideux, toutes les couleurs les plus déplaisantes à la vûe s'y meslant

les unes aux autres; une mouſſe épaiſſe d'un verd d'airain tacheté de noir ſe proméne deſſus au gré des vents, & les bouillons qui s'y forment, ne reſſemblent qu'au bitume & au goudron. Le poiſſon ne peut vivre dans ce lac; les vapeurs qui s'en exhalent, brûlent tous les arbres d'alentour, & les animaux fuyent ſes bords. De-là M. Fourmont alla à Patras, où le Sieur Bonnet Vice-Conſul de France luy aida à déterrer ou à recueillir plus de 80. Inſcriptions. Il partit enſuite pour la Laconie & la Meſſénie, & la peſte qui regnoit alors à Argos, l'obligea de ſe rendre par mer à Midea; il vit au-deſſous le lac de Lerna dont les Géographes ont fait un fleuve, quoyque ce ne ſoit qu'une fontaine à deux cens pas de la Mer. Eſtant arrivé dans cette partie de la Laconie, qui comprend le Mont Parthenios, & où eſtoient les Villes de Cyphante, de Caries, de Belbine, de Præſices & de Zava, il les vit, & y raſſembla quelques Inſcriptions. La peſte qui augmentoit dans la haute Arcadie, ne luy permit pas d'en viſiter les Monaſtéres, ni de fouiller dans Tégee. Il traverſa toute cette Province pour ſe rendre en Meſſénie: en paſſant, il s'arreſta à Mégalopolis, qui n'eſt plus qu'un village de 150. maiſons, la pluſpart habitées par des Mordates. Les Mahométans appellent ainſi ceux, qui de Chreſtiens ſe ſont faits Mahometans, qui depuis ont retourné au Chriſtianiſme, & qui enfin par une inconſtance criminelle, ſont rentrez dans le Mahométiſme. Ils ont pour eux un ſouverain mépris; & ceux-cy en revanche affectent de paroître encore plus zélez Muſulmans que les anciens. Quatre jours après il ſe rendit à Mothon, où il ne vit aucun de ces puits de bitume dont Pauſanias a fait mention; de-là il vint à Coron, & reconnut ſur le chemin l'*Aſina Pratoſa*.

Les Turcs de Coron ſont de véritables Turcs, c'eſt-à-dire, de fort bonnes gens; l'Aga luy-même mena M. Fourmont dans les lieux les plus ſecrets de ſa maiſon pour luy faire copier des Inſcriptions. De Coron il alla à Niſſy, l'ancien Stheniclaros. C'eſt dans ce lieu qu'il vit les principaux d'entre les Magniotes, qui l'invitérent à venir voir leur pays, ce qu'il leur promit de faire dès qu'il auroit achevé de parcourir la Meſſénie.

De Niſſy il prit le chemin qui conduit à Androuſſa, & aux Monaſtéres de Samari & d'Andromonaſteri. Il apprit dans ce dernier qu'il y avoit autrefois, dans les montagnes qui en ſont proches, une Ville que l'on nommoit Mauromatia, *les beaux yeux* ou *la belle :* il y alla, & à la vûë de ſes murailles & de ſon eſtenduë, à la vûë des monceaux du marbre le plus beau, il fit fouiller, & les Inſcriptions qu'il trouva, ne luy permirent pas de douter que ce ne fût l'ancienne Meſſéne.

Cette Ville, à ce que l'on en voit aujourd'huy, a eſté la plus grande du Péloponnéſe. Ses murailles, ouvrage d'Epaminondas, ont fait l'étonnement de Pauſanias; cet auteur les compare à celles de l'ancien Byzantium, de Rhodes & de Babylone : il en reſte encore 38. Tours dans leur entier. M. Fourmont ſuivit pendant une heure de chemin la partie de ces murailles qui comprenoit la moitié du Mont-Ithomé, & d'une autre montagne qui luy eſt oppoſée à l'Orient. Il trouva enſuite la porte de Mégalopolis avec des Inſcriptions qui la déſignoient. Au-delà de cette partie, ſont les 38. Tours en queſtion, éloignées les unes des autres de 150. pas, ce qui forme une enceinte de cinq quarts de lieuë au Nord de la Ville. La muraille s'eſtendoit encore davantage à l'Occident & au Midi dans des vallons où l'on voit les débris du Stadium, de beaucoup de Temples, & d'autres édifices publics.

Il reſta quelque temps dans le Monaſtére de Vulcano ſitué ſur la pointe du Mont-Ithomé : il ſortit de Vulcano pour aller à Calamata. En paſſant il traverſa le Pamiſos & d'autres fleuves de la Meſſénie, & trouva les ruines de Pharæ.

Calamata n'eſt point ſituée où la mettent ordinairement les Géographes, elle eſt plus dans l'enfoncement du Golfe Meſſénien, & au bas du Taygete; c'eſt l'ancienne Calamæ bien dénommée, car il croît une infinité de roſeaux dans ſes environs. Pendant ſon ſéjour à Calamata, M. Fourmont écrivit aux principaux de la Magne, & en attendant leur réponſe, il viſita toute la Ville, où il trouva beaucoup d'Inſcriptions. Cinq jours après il reçût des lettres de la Magne, & bien-toſt il vit arriver le Capitaine Kontouros, le Capitaine Kouloukoubaros, avec les Abbez de Velanidia, de S.t Elie & de S.t Jean. M. Fourmont

prit avec eux les mesures nécessaires pour pénétrer dans leur pays, & sous leur sauve-garde il visita la Coste Occidentale du Taygete. Les Magniotes sont toûjours en guerre contre les Turcs, ou les uns contre les autres; les Papas, les Moines, les Evêques mêmes portent les armes; il n'y a pas jusqu'aux femmes dont la ceinture ne soit garnie de pistolets.

A son retour à Calamata, on luy parla de vieux caractéres gravez sur des rochers, que personne, dit-on, n'avoit encore pû lire; d'où il comprit que c'estoient des Inscriptions en *Boustrophedon*, c'en estoient effectivement, & des Epitaphes de Rois & de Reines de Messéne, qui luy fourniront un ample sujet de Dissertation.

Il partit de Calamata pour se rendre à Misistra par le chemin de Lycosura, afin de suivre ensuite toute la Coste Orientale du Taygete; en passant, il s'informa de Mantinée ou Antigonia, dont il ne pût voir que les ruines de dessus une hauteur, parce que la peste en deffendoit l'approche. Il jugea qu'elle avoit esté presque aussi grande que Messéne. Les Géographes mettent cette Ville à deux lieues de Mégalopolis à l'Orient, elle est à plus de deux lieues à l'Occident de la même Ville. En suivant la route de Misistra, M. Fourmont n'eût pas fait quatre lieues, qu'il se trouva sur le Mont-Ménalus, aujourd'huy Chelmos, au bas duquel est la source de l'Eurotas, & deux jours après il arriva à Misistra.

Cette Ville n'est point l'ancienne Sparte; le rocher très-escarpé sur lequel Misistra est bâtie, suffisoit pour détromper tous les Géographes qui luy donnent le nom de Sparte; ils auroient mieux fait de la nommer *Pharis*, car il est certain qu'elle est à l'endroit où la Ville de ce nom estoit; & le faux-bourg de Misistra se nomme encore *Pharori*. Ce fauxbourg estoit anciennement la Ville, mais les guerres ont obligé les habitants de se fortifier sur ce rocher. Si l'on en croit les Misistriotes, c'est un Chef des Francs, nommé Messire Guillaume, qui a commencé les fortifications de leur Ville, dans le dessein d'y attirer les Spartiates qui souffroient beaucoup par la disette de bonne eau, depuis que les aqueducs qui en conduisoient à

Sparte avoient esté rompus par les Turcs. Les Misistriotes debitent beaucoup de fables sur ce Messire Guillaume; mais ce qu'il y a de certain, c'est que dans des Catalogues des biens du Monastére de S.t Basile, qui est dans la Ville même, les Misistriotes sont appellez Messioriotes, nom que l'on a pû donner dans le bas Grec à des gens qui s'estoient mis sous la protection d'un Chef Franc, qui portoit la qualité de Messire. Quoy qu'il en soit, quand les principaux de Misistra sçûrent que M. Fourmont estoit arrivé dans leur Ville, ils vinrent le voir, & l'assûrérent qu'il n'y avoit pas une moindre récolte à faire à Misistra & dans la vieille Sparte qu'à Athénes. Ils prirent jour pour aller à Sparte; tous les Gérontes voulurent s'y rendre avec M. Fourmont, & l'examiner avec luy Pausanias à la main. Cet auteur, ayant passé le pont qui est sur l'Eurotas, entre dans le Platanisté qui est à la rive droite de ce fleuve, & que l'on voit encore, il monte ensuite dans la Ville, où il trouve d'abord le Temple de Lycurgue, il suit, & rencontre beaucoup d'autres Temples, il voit le Palais des anciens Rois, leurs tombeaux, le théatre dont la beauté le surprend; il monte enfin au Temple de Minerve, & fait ses remarques sur de petites buttes qui formoient une espéce de forteresse. En suivant ainsi son auteur, M. Fourmont reconnut une partie des choses qui estoient de son temps, mais elles sont abbattuës; les Princes Palæologues, qui ont fortifié dans les derniers temps ces petites buttes, se sont servis des matériaux les plus proches, & n'ont laissé de tous ces édifices que les fondements.

Tandis que M. Fourmont estoit occupé à reconnoître Sparte à tous ces caractéres, son neveu, qui couroit de costé & d'autre, s'apperçût que des piedestaux à demi enterrez proche de ces murailles des Palæologues estoient inscrits : quinze ouvriers travaillérent, & découvrirent plus de vingt Inscriptions; on augmenta le nombre des ouvriers jusqu'à 60. & pendant 55. jours qu'ils employérent à démolir toutes ces murailles des Palæologues, sans épargner même les fondements des Temples des Dieux, des Sacellums des héros & des sépulcres des Rois, on déterra plus de 300. Inscriptions.

Il n'y a aucune de ces Inſcriptions qui ne ſoit de quelque conſéquence, puiſque les unes nous donnent preſqu'une ſuite des Ephores, des Nomophylaces & des Bouliæi de cette Ville; que par d'autres nous avons un grand nombre de ſes Agoranomes & de ſes Plataniſtæ : des Catalogues des Preſtres du Dieu Lycurgue, & d'autres Divinitez, ſerviront à la Chronologie; les Arreſts que l'on affichoit dans le Temple de Lycurgue, nous feront beaucoup mieux connoître ſes Loix; des généalogies des deux familles Royales confirmeront ce que les auteurs en ont dit, ou leur donneront une nouvelle lumiére; celles des Iamides, ces Preſtres ſi fameux dans la Grece, ſerviront & pour des points de Religion, & pour expliquer quelques endroits obſcurs de Pindare. Les Epitaphes de pluſieurs autres Preſtres & de pluſieurs Rois, entre autres d'Agéſilas & de Lyſander, ſont curieuſes; & des Loix d'Agis dont perſonne n'avoit encore entendu parler, ſont un morceau des plus précieux.

Amyclæ eſtoit trop proche de Sparte, & un lieu trop célébre pour n'y pas fouiller auſſi; M. Fourmont la chercha & la trouva, de même que le Temple d'Apollon Amycléen, où il déterra plus de 40. Inſcriptions, dont une eſt le Catalogue des Preſtreſſes ou Pythies d'Apollon Amycléen. Ce qui releve le mérite de cette Inſcription, n'eſt pas de ce qu'elle eſt écrite en *Bouſtrophedon* de différentes eſpéces, ſelon l'écriture en uſage dans les différents âges, d'où cependant l'on peut tirer des conſéquences utiles aux Lettres; mais c'eſt de ce que les années du Sacerdoce de ces Preſtreſſes y ſont marquées depuis la fondation de ce Temple par Amyclas Roy de Lacédémone, juſqu'au temps où les Romains conquirent ce pays-là.

Après cette découverte, M. Fourmont alloit partir pour Antigonia, Andania & Piſe, autrement Olympia où la peſte ceſſoit, mais il reçût alors un ordre de revenir en France, où il a heureuſement rapporté ſa moiſſon entiére; elle conſiſte dans un grand nombre de Médailles antiques raſſemblées çà & là, & en plus de trois mille Inſcriptions, qui n'ayant pas encore eſté publiées, feront la matiére d'un ouvrage auſſi utile que curieux.

DEVISES, INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES

FAITES PAR L'ACADÉMIE.

ON a vû par les Volumes précédents, & il ſera deſormais inutile de le répéter, que l'Académie fournit tous les ans de nouveaux ſujets de Jettons, pour le Thréſor Royal, les Parties Caſuelles, & les Bâtiments du Roy, de même que pour ceux de l'Ordinaire & de l'Extraordinaire des Guerres, de la Marine & des Galéres. On commença en 1726. à en fournir pour les Jettons de la Maiſon de la Reine, qui ne devant eſtre diſtribuez que dans les premiers jours de l'année ſuivante 1727. en portent la date. On fit auſſi deux Médailles pour le Roy, & quelques Epitaphes pour divers particuliers.

En 1727. on fit une Médaille de ſurcroiſt ſur l'heureux accouchement de la Reine, & la naiſſance des deux Princeſſes.

On fit une Inſcription pour une Statue de bronze, érigée en l'honneur du feu Roy par la Province de Bretagne, & qui fut demandée à l'Académie par M. le Mareſchal d'Eſtrées, qui préſidoit à l'aſſemblée des Eſtats. La Province de Languedoc en demanda auſſi de nouvelles pour la Place de Montpellier, où a elle fait ériger une pareille Statue.

On fit une autre Inſcription pour la Tour de Cordouan, où le Roy avoit adjoûté à des réparations conſidérables, un nouveau Phare, tout de fer, plus grand & plus élevé que l'ancien, qui eſtoit de pierres, & que l'air de la Mer avoit conſidérablement endommagé.

L'eſpérance que l'on conçût en 1728. de la naiſſance d'un Dauphin, engagea MM. les Prevoſt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, à demander d'avance à l'Académie, le projet d'un Feu d'artifice, avec toutes les Inſcriptions, Deviſes, Emblêmes & Médailles dont ils ſouhaitoient l'accompagner, & l'Académie y travailla.

Elle fit d'autres Inſcriptions pour un nouvel Hôpital eſtabli à Alençon ; pour le chemin neuf de Juviſy, & le Pont qu'on y a bâti ſur la riviére d'Orge, &c.

En 1729. on eût heureuſement ſujet d'employer ce que l'Académie avoit préparé pour la naiſſance d'un Dauphin, ſi ardemment déſirée. Elle revit tout ce qui avoit eſté fait ; elle y changea & adjoûta ce que demandoient les circonſtances du temps, & particuliérement le reſtabliſſement de la ſanté du Roy, qui avoit précédé cet événement.

La naiſſance du Dauphin fournit encore le ſujet d'une Médaille beaucoup plus grande que les Médailles ordinaires ; & cette Médaille fut préſentée au Roy le jour même de la naiſſance du Prince, par le ſoin que l'on avoit pris de la diſpoſer auparavant, de maniére qu'il n'y avoit que la date à remplir.

On fit une autre Médaille pour S. E. M. le Cardinal de Fleury ; & un jetton pour l'Ordre Militaire de S.t Louis.

On fit encore quelques Inſcriptions, dont les principales furent, celle que demanda la Province de Bearn pour le nouveau Pont de S.t Martory, & celle que Madame l'Abbeſſe de S.t Antoine demanda pour le réſervoir qu'elle a fait conſtruire dans la cour de ſon Monaſtére.

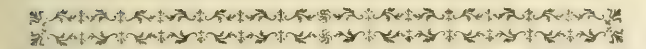
On fournit auſſi à M. Hop Ambaſſadeur Plenipotentiaire des Eſtats Généraux, une Inſcription hiſtorique en forme d'Epitaphe pour M. ſon pere.

En 1730. on fit deux Médailles ſurnuméraires, l'une pour la naiſſance de M. le Duc d'Anjou, l'autre pour le Pont de Compiegne, & diverſes Inſcriptions pour les chemins changez, reſtablis ou faits à neuf depuis Paris juſqu'à Compiegne, & depuis Compiegne juſqu'à Noyon.



ELOGES

ÉLOGES
DES
ACADÉMICIENS,
MORTS
DEPUIS L'ANNÉE M. DCCXXVI. JUSQU'EN M. DCCXXX.



E'LOGE
DE M. BIGNON.

JE'ROME BIGNON, fils aiſné de Jérôme Bignon Conſeiller d'Eſtat, & de Suſanne Phelypeaux de Pontchartrain ; & petit-fils de cet autre Jérôme Bignon, qu'il ſeroit difficile de déſigner par quelque titre auſſi glorieux que ſon ſeul nom, naquit à Paris le 20. d'Aouſt 1658.

1726. Aſſemblée publique d'après Pâques.

Il fit ſes eſtudes au Collége d'Harcourt, où d'abord on l'avoit mis en penſion, juſqu'à ce que devenu d'un tempérament plus robuſte, il fut rappellé à la maiſon paternelle de la ruë des Bernardins, d'où il alloit réguliérement au même Collége comme externe, deux fois le jour, & à pied, quelque temps qu'il fit.

Cette ancienne ſimplicité de mœurs, ſi digne de reſpect, ſi propre à former de bons citoyens & de grands hommes, annonçoit chez les Bignons un intérieur plus reſpectable encore, je veux dire, des peres accoûtumez à eſtre les premiers précepteurs de leurs enfants, & à leur communiquer, par une eſpéce de transfuſion, les qualitez du cœur avec les ornements de l'eſprit.

M. Bignon commença à en donner des preuves dans l'exercice de la Plaidoirie, M. ſon pere s'eſtant fait un plaiſir de le laiſſer quelque temps ſous ſes yeux fréquenter le Barreau dans les ſimples fonctions d'Avocat, avant que de le faire paſſer à la place d'Avocat du Roy au Chaſtelet, qu'il eût à l'âge de 23. ans, & dans laquelle perſonne n'avoit encore porté la parole avec plus de grace. Il ſe diſtingua de même dans la charge de Conſeiller au Parlement qu'il eût quatre ans après, & enfin, dans celle de Maiſtre des Requeſtes, qui luy valut pluſieurs fois l'honneur de rapporter devant le Roy, & de recevoir de ſa bouche des éloges qui juſtifioient ceux qu'on luy avoit prodiguez dans tous les Tribunaux.

L'esprit de pénétration & de sagacité qu'il portoit dans l'examen des affaires : la précision & la netteté qui regnoient dans ses rapports, firent souhaiter à M. de la Reynie de l'avoir pour adjoint dans les plus délicates fonctions de la Police ; & persuadé qu'un poste de cette confiance ne pouvoit que le flatter extrêmement, il voulut joindre au mérite du choix le plaisir de la surprise, il en parla au Roy à son insçû. Le Roy jugea comme luy des talents de M. Bignon ; mais, beaucoup moins crédule sur la vocation qu'on luy supposoit, il dit à M. de la Reynie que c'estoit la premiére chose dont il devoit s'asseurer. Le soupçon estoit fondé ; M. Bignon plein de reconnoissance pour les bontez du Prince, usa de la liberté qu'il luy laissoit, & témoigna que si Sa Majesté souhaitoit qu'il la servît dans quelque autre place que celle du Conseil, il la supplioit que ce fût plustost dans quelque Intendance de Province. Celle de Rouen fut la premiére vacante ; M. Bignon y fut nommé, & sa réputation l'y précéda si avantageusement, que malgré les embarras où la stérilité de 1693. jettoit alors presque toute la France, il eut le bonheur d'y ménager les intérests du Roy, l'estime des Cours supérieures, & l'affection du peuple.

De l'Intendance de Rouen qu'il n'exerça qu'environ un an, il passa à celle de Picardie & d'Artois, Provinces plus fatiguées encore du passage & du séjour d'un grand nombre de troupes, que des suites de la disette. Il y donna des exemples de tendresse & d'humanité, qui quoyque souvent essentiels au ministére d'un Intendant, furent cependant regardez comme des actions héroïques. Après s'estre parfaitement instruit du véritable estat du pays, & de ce que sans le trop épuiser, les habitants pouvoient contribuer aux besoins les plus pressants, il eut le courage de le représenter d'une maniére si forte & si persuasive, qu'il obtint de grandes diminutions sur les impositions projettées : ce qui en resta fut encore plus adouci par une juste répartition sur les contribuables ; & pendant tout ce temps-là, vivant luy-même sur le fonds de son patrimoine, il distribua généreusement aux plus malheureux, & ses appointements & son propre revenu. Cette conduite y ramena, même avant la paix de Riswick, une abondance qui luy auroit causé plus de joye

qu'aux peuples mèmes, si cette joye n'avoit été troublée par un malheur domestique auquel il fut très-sensible.

Dans le cours de ces heureux travaux, au commencement de l'année 1697. il perdit M. son pere. La voix publique luy déféra aussi-tost sa place de Conseiller d'Estat, & il l'auroit eüe, sans la régle que le Roy s'estoit faite d'interrompre dans la disposition de ces places, tout ce qui pouvoit y donner un air de succession. Mais, cet obstacle même luy fit honneur ; le Roy eût la bonté de s'en expliquer, & de le nommer à la place qui vaqua immédiatement après.

Sa nouvelle dignité ne servit qu'à l'attacher encore davantage aux fonctions de son Intendance, & le bonheur de la Province voulut qu'il l'exerçât encore pendant, & après le siége de Lille. Alors, l'Artois se trouvoit frontiére; le service y devint d'une vivacité étonnante. Il falut que l'Intendant suffit à tout, qu'il fût en quelque sorte Trésorier, Munitionnaire, Inspecteur, vrayement Officier général, & dans une circonstance d'autant plus cruelle, que l'argent déja rare depuis plusieurs années, avoit totalement disparu à la vûë des billets de monnoye. Un expédient naquit des entrailles du malheur même. Au lieu de l'argent qu'on sçavoit bien qu'il estoit impossible d'avoir, il sembla qu'on se fût donné le mot dans la Province pour demander les propres billets de M. l'Intendant; & comme personne ne s'avisa de penser qu'en pareil cas ses billets ne devoient pas mieux valoir que d'autres, il ne se consulta pas non plus sur des engagements qui excédoient de beaucoup sa fortune. Les recruës, les approvisionnements, toutes les fournitures se firent, & le Roy touché d'un zéle dont l'exemple pouvoit avoir, en bien, ou en mal, des suites d'une extrême conséquence, fit rembourser les billets de M. Bignon, comme la dette de l'Estat la plus privilégiée.

Après quinze années d'Intendance, il fut nommé Prevost des Marchands de la Ville de Paris : c'estoit en 1708. Il tenoit alors les Estats d'Artois, & on en estoit précisément à la derniére séance, quand on y apprit la nouvelle de cette nomination. Le lendemain, les Estats se rassemblérent extraordinairement, & luy firent une députation composée des trois ordres,

pour l'aſſûrer que la ſeule idée de ſon départ faiſoit le ſujet d'un deüil public. M. l'Eveſque d'Arras, qui portoit la parole, ajoûta, *que ſemblable députation ne s'eſtoit encore jamais faite à aucun Intendant, & qu'ils avoient unanimement arreſté de marquer ſur leurs Régiſtres qu'elle ne pourroit tirer à conſéquence.*

Pendant tout le temps que M. Bignon reſta encore ſur les lieux, il ne pouvoit ſortir de chez luy, ſans ſe voir auſſi-toſt environné d'une foule de peuple, partagée entre les gémiſſements & les bénédictions. A ſon retour à Paris, ſa maiſon fut, comme auparavant, ouverte à tous ceux de la Province qui avoient beſoin de ſa protection ou de ſes conſeils; ils venoient avec la même confiance, le rendre juge de leurs différents; il ſembloit les régler avec plus d'autorité encore, & juſqu'à pluſieurs années après ſon départ, quand ils citoient entre eux M. l'Intendant, ſans y joindre un nom particulier, c'eſtoit toûjours de M. Bignon dont ils vouloient parler.

Le commencement de ſa Prevoſté des Marchands fut attaché à une triſte époque, il n'entra en fonction que quelques mois avant l'année 1709. qui devoit ouvrir une vaſte carriére à ſa vigilance & à ſon activité. Ce n'eſtoit pas aſſez que la derniére moiſſon eût trompé l'eſpérance des Laboureurs, il faloit encore que l'hiver allât détruire juſques dans le ſein de la terre toutes les reſſources de l'année ſuivante. Mais, ſans retracer icy des maux, dont le ſouvenir ne trouve que trop d'occaſions de ſe renouveller, il ſuffit de dire qu'après leur avoir oppoſé tout ce que la prudence, l'expérience & la ſenſibilité pouvoient ſuggérer, M. le Prevoſt des Marchands ſe crut encore moins redevable à tant de ſoins, qu'à une heureuſe prévention de la part du peuple, d'avoir échappé à l'injuſtice de ſes ſoupçons, & a la témérité ordinaire de ſes diſcours.

Il eut à ſoûtenir, en 1713. par rapport à la rareté du bois, une partie de la ſollicitude, & des fatigues que la diſette des grains luy avoit cauſées en 1709. Il en ſortit avec le même ſuccès & le même bonheur ; mais, dans l'une & dans l'autre de ces calamitez, il ne borna pas ſes vûës à remédier au mal préſent, il fit d'amples mémoires ſur les meſures qu'on pouvoit prendre pour s'en garantir à l'avenir, & juſques dans ſa

derniére maladie, il en entretint long-temps M. le Procureur général, qui avoit jugé à propos d'en venir conférer avec luy.

Un Magistrat si dévoué au soulagement de ses concitoyens dans des conjonctures difficiles, ne pouvoit qu'estre infiniment occupé de leur gloire dans tous les temps. De-là, le dessein qu'il forma presqu'à l'instant de sa nomination à la Prevosté des Marchands, de faire travailler à une histoire de Paris, qui par son exactitude, son estenduë & sa beauté, répondît, s'il estoit possible, à la grandeur du sujet. Après en avoir luy-même disposé le plan, en avoir indiqué les preuves les plus singuliéres, & déterminé les principaux ornements, il chargea du surplus un Ecrivain déja célébre par une histoire du même genre; & c'est à ce zéle de M. Bignon pour l'honneur de sa patrie, que le public doit le grand ouvrage qui vient de paroître sous le titre de nouvelle Histoire de Paris.

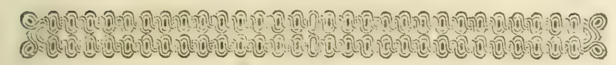
Ce zéle éclatoit, sur-tout, dans les occasions où à la teste du Corps de Ville, il estoit chargé d'en porter au pied du Thrône les respects, les hommages & les vœux. Naturellement tendre & affectueux, l'expression commune, qui dit que le cœur parle, sembloit faite pour luy, il prononçoit plus de sentiments, que de paroles. Des oreilles qu'une longue habitude avoit rendues presque insensibles aux plus grands traits de l'éloquence, estoient charmées de retrouver leur premier goust dans ce simple appareil d'un fidele épanchement; & lorsqu'en 1712, il eut l'honneur de haranguer le Roy sur la mort des Princes, Sa Majesté dit en se retournant vers sa Cour; *Cet homme ne me parle jamais qu'il ne m'attendrisse, & que je ne sois touché de ce qu'il me dit.*

Dès que M. Bignon fut de retour de ses Intendances, l'Académie se proposa d'en faire l'acquisition, & elle fut presque obligée de la faire malgré luy. Sa modestie supérieure encore à ses talents, le tenoit continuellement en garde contre les moindres distinctions; jamais on n'avoit pû luy faire accepter la dédicace d'une thése, d'un livre, & on l'embarrassoit par le seul début d'un remerciment. Il ne se rendit aux empressements de l'Académie, que par la crainte d'estre le premier de son nom qui eût refusé quelque chose aux Lettres.

Quoyqu'il parût jouir d'une très-bonne santé, elle estoit cependant comme enveloppée dans un embonpoint sourd qui l'appesantissoit, & qui faisoit tout craindre. On luy avoit conseillé les Eaux, dès le printemps de l'année derniére, & il les avoit remises d'une saison à l'autre, par un sentiment trop naturel à la pluspart des hommes, qui croyent que se livrer méthodiquement aux précautions d'usage contre certains maux, c'est s'en déclarer soy-même dûëment atteint & convaincu. Un exemple plus fort que toutes les raisons, la mort subite d'un de ses plus anciens amis, le détermina enfin; il s'arrangea pour le voyage de Bourbon, il alla à Pontchartrain prendre congé de M. le Chancelier son oncle, & il estoit avec luy dans son cabinet, quand une partie du prognostic s'accomplit. Il luy prit une foiblesse, son bras gauche resta sans mouvement, & ce qu'on gagna par les remédes donnez le plus promptement, ce fut d'empescher les progrès de la paralysie, & de conserver à la teste une pleine liberté. Dans cet estat, il n'attendit pas qu'on l'avertît du danger. De luy-même, il ne pensa plus qu'à mettre à profit pour le temps & pour l'éternité, tous les moments qui luy restoient. Il ne nous sieroit pas d'étaler icy les dignes & parfaits sentiments de religion qu'il fit paroître, soit au premier instant, soit pendant les trois semaines que M. le Chancelier de Pontchartrain voulut le retenir auprès de luy, soit depuis son retour à Paris; il faut laisser à l'Eglise, à sa famille & à ses amis de si grands exemples de Christianisme, & de si justes sujets de consolation. Il n'envisageoit que sa fin prochaine, & l'évenement ne justifia que trop sa prévoyance. A la fin des trois mois qu'il a survécu à sa premiére attaque, il en eut deux autres, dont l'une luy osta presque la vûë, & dont la derniére nous le ravit le 5.e de Décembre, à l'âge de 67. ans & quelques mois.

Il joignoit à la plus exacte probité, un abord facile, des mœurs douces quoyqu'austéres, une politesse quelquefois excessive, mais jamais fausse, une fidélité inviolable dans le commerce, & un tel amour du bien public & particulier, que c'estoit encore un homme que nostre siécle pouvoit sérieusement opposer au récit suspect des plus heureux temps.

ELOGE



E'LOGE
DE M. LE PELETIER DE SOUZY.

MICHEL LE PELETIER DE SOUZY Conseiller au Conseil Royal, & Doyen du Conseil d'Estat, naquit à Paris sous le Regne de Louis XIII. le 12. de Juillet 1640. & fut le dernier de trois freres, dont le second nommé Jérôme, mourut en 1696. Conseiller d'Estat ordinaire. L'aîné Claude le Peletier, est celuy qui après avoir esté Ministre d'Estat & Controlleur Général des Finances, s'est rendu encore plus célébre par la dignité de sa vie privée, que par l'éclat de ses Emplois.

1726. Assemblée publique d'après Pâques.

Louis le Peletier leur pere, s'estoit acquis par son intelligence & sa probité, toute la confiance de M. le Chancelier le Tellier son parent, & Marie Leschassier leur mere, estoit petite-fille, unique & digne reste du fameux Pierre Pithou.

L'attention qu'ils eurent l'un & l'autre à élever leurs enfants dans l'amour des Lettres & de la vertu, leur réussit au point, qu'à l'âge de 12. à 13. ans, ils estoient déja reçûs sur le pied de compagnie choisie chez le grand Jérôme Bignon, qui sembloit rajeunir avec eux dans le compte qu'ils luy rendoient du succès de leurs études, tandis qu'ils prenoient insensiblement avec luy les principes des grands sentiments, & le goût de la plus sublime Jurisprudence.

Ils s'y livrérent tous trois avec une ardeur égale, mais avec cette différence, que les deux aînez suivirent d'abord le cours ordinaire des charges convenables à leur âge & à leur estat, au lieu que le cadet, moins touché des honneurs de la Magistrature, que de l'utilité dont il pouvoit estre dans les simples fonctions d'Avocat, résolut de s'y consacrer entiérement. Ses freres, après avoir fait d'inutiles efforts pour l'en détourner,

eurent recours à l'autorité de M. le Tellier, qui ne put cependant le déterminer à acquérir d'autre charge que celle d'Avocat du Roy au Chaſtelet. Il l'exerça ſeul pendant cinq années avec tant de ſupériorité, & une ſatisfaction ſi générale, que paroiſſant encore vouloir s'y fixer, il fallut de nouvelles inſtances, & en quelque ſorte de nouveaux ordres pour le faire paſſer à celle de Conſeiller au Parlement, où il fut reçû à la fin de l'année 1665. Dans la ſuivante, il fut nommé avec M. le Peletier ſon ſecond frere, pour l'exécution des Arreſts de la Cour des Grands Jours tenus à Clermont en Auvergne; & la maniére dont il s'acquitta de cette commiſſion, attira ſur luy les premiers regards d'un Prince, au diſcernement de qui les talents ſinguliers n'échappoient guéres. Le feu Roy le choiſit au mois de Février 1668. pour aller eſtablir l'Intendance de la Franche-Comté, dont il venoit de faire la premiére conqueſte. A peine avoit-il eu le loiſir de parcourir & de bien connoiſtre cette Province, qu'elle fut renduë à l'Eſpagne, par le Traité conclu à Aix-la-Chapelle le 2. May ſuivant; mais cet intervalle luy ſuffit pour y laiſſer une telle idée de ſa juſtice, & un tel déſir du nom François, que lorſqu'en 1674. le Roy entreprit de la reconquérir, toutes les fortifications qu'on avoit ajoûtées à ſes places, ſembloient moins faites pour les deffendre contre nos armes, que contre le vœu commun des peuples.

On ne pouvoit plus laiſſer oiſives une ſageſſe & une dextérité ſi reconnuës. M. de Souzy, à ſon retour de Franche-Comté, fut nommé Intendant de Lille, de toutes les conqueſtes de Flandres, & des armées que le Roy y entretenoit : à cette nomination ſuccéda celle de Commiſſaire choiſi pour le reglement des limites, en exécution des Traitez de Paix d'Aix-la-Chapelle & de Nimégue; enfin, ſes ſervices toûjours plus utiles & plus agréables, luy méritérent en 1683. une place de Conſeiller d'Eſtat.

Dans cette même année, M. le Peletier l'aîné fut appellé à la Cour, & nommé Controlleur général, à la place de M. Colbert. Il ſe deffendit long-temps de remplir un poſte ſi difficile par luy-même; & que la réputation de ſon prédéceſſeur pouvoit

ſeule rendre plus difficile encore; mais, ce qui aida le plus à vaincre ſa répugnance, ce fut la liberté qu'il eut de faire venir auprès de luy M. le Peletier de Souzy ſon frere, & de l'aſſocier intimement à ſes travaux, en qualité d'Intendant des Finances.

L'eſpérance du Miniſtre ne fut pas trompée, M. de Souzy porta légérement toute la portion du fardeau dont on voulut le charger; il ſoûtint, ou releva le courage de ſon frere dans les contre-temps le moins prévûs, & éloigna, ſans doute, de pluſieurs années la retraite que l'on ſçait qu'il méditoit, preſque dès le premier jour de ſon entrée dans le Miniſtére.

Pour luy, il ſe preſta plus long-temps au beſoin que l'on avoit de ſon expérience & de ſes talents; il continua les fonctions d'Intendant des Finances près de 12. ans encore, juſqu'en 1701. qu'il eut l'agrément de les remettre entre les mains de M. le Peletier des Forts ſon fils. Alors, le Roy perſuadé, témoin même de la connoiſſance qu'il avoit acquiſe pendant le cours de ſon Intendance de Flandres, de l'eſtat de toutes les places frontiéres, forma en ſa faveur, après la mort de M. le Marquis de Louvois, la Commiſſion de Directeur général des fortifications des Places de terre & de mer, & voulut qu'il luy en rendît compte à luy-même & à luy ſeul, une fois la ſemaine. Ce travail ſi honorable pour celuy qui en eſtoit chargé, n'avoit jamais eſté plus au goût du Prince, & ne fut jamais plus utile à ce qu'on appelle *le Génie*. M. le Peletier de Souzy regarda comme une attribution favorite de ſon employ, d'informer le Roy des détails de tout ce que l'on faiſoit, de tout ce que l'on propoſoit en ce genre; & dans ces détails intéreſſants, que ſes prédéceſſeurs n'avoient pû ſuivre, il trouvoit le ſecret de placer ſi avantageuſement ſous ſes yeux le mérite, les ſervices & la capacité des Ingénieurs employez, tant à la conſtruction des places, qu'à la ſuite des armées, qu'en peu de temps il parvint à procurer au corps des Ingénieurs des récompenſes militaires, des diſtinctions & des grades, qu'un Miniſtre auſſi accrédité que l'eſtoit M. de Louvois, n'avoit cependant pu leur faire accorder.

Il reçut une nouvelle marque de la ſatisfaction du Roy, l'année même qu'il remit à M. ſon fils ſa Charge d'Intendant

des Finances; Sa Majesté le nomma à une place de Conseiller au Conseil Royal, & il l'a remplie avec zéle, fidélité & désintéressement, de même que celle de Directeur général des fortifications, jusqu'à la mort de ce grand Prince.

Les divers Conseils que l'on establit alors, apportérent quelque changement à la forme générale du gouvernement, & en particulier au détail des fortifications; il parut plus naturel d'en charger un militaire, qui en rendroit compte au Conseil de Guerre, & qui en recevroit les ordres; mais il parut plus juste encore de continuer à M. le Peletier de Souzy, les appointements d'une place où il avoit rendu de si longs & de si importants services. Toute la difficulté consistoit à les luy faire accepter; M. le Duc d'Orléans l'en pressa d'une maniére qui auroit vaincu le plus parfait désintéressement, si celuy de M. le Peletier avoit pu l'estre; il les refusa, & content de l'honneur qu'on luy avoit fait de l'appeller au Conseil de Régence, il ne demanda à S. A. R. que la consolation de l'instruire de l'immensité du travail, de l'estenduë & des difficultez du département, & de luy en remettre à elle-même tous les Plans & les Mémoires, à la teste desquels estoient les réponses que le feu Roy avoit la bonté de faire de sa propre main, aux lettres qu'il avoit l'honneur de luy écrire dans ses tournées, sur l'estat des places qu'il visitoit.

Tel estoit l'homme public dans M. le Peletier de Souzy, dont une conception vive, une grande exactitude, & une fermeté à toute épreuve, formoient à cet égard le principal caractére.

Ces mêmes qualitez avoient tourné à l'avantage des Lettres par le commerce qu'il n'avoit cessé d'entretenir avec les Muses, au milieu de ses plus grandes occupations; il connoissoit tous les auteurs Latins des bons siécles, il les avoit lus avec tant de fruit & d'application, que dès qu'on luy en indiquoit quelque endroit remarquable, il le rapportoit communément dans les termes de l'original.

Cicéron, Horace & Tacite estoient les compagnons inséparables de ses voyages & de son loisir; ils estoient connus de

ſes moindres domeſtiques, comme des meubles courans qui le ſuivoient par tout; il avoit en quelque ſorte vaincu par une lecture aſſiduë & journaliére l'obſcurité des penſées de Tacite, la dureté & la préciſion de ſon ſtyle, il le ſçavoit par cœur, & l'avoit preſque tout traduit.

Il parloit aiſément Italien, Eſpagnol, il les parloit avec grace; & ſa mémoire enrichie des plus beaux traits des auteurs de l'une & de l'autre langue, les luy fourniſſoit à point nommé quand il en eſtoit queſtion : mais ce qui rendoit tous ces avantages infiniment plus eſtimables encore, c'eſtoit une juſteſſe d'eſprit qui ne prenoit jamais le change ſur les fauſſes ou les véritables beautez d'un ouvrage. M. de Tourreil avoit coûtume de le définir par cette expreſſion de Cicéron: *Homo limatiſſimi judicii,* & l'on trouve dans l'excellente Préface qui marche à la teſte du Recueil des Oeuvres de cet Académicien, qu'il appliquoit heureuſement à M. le Peletier, ce que Velleius Paterculus diſoit de Scipion l'Africain, *que perſonne n'avoit jamais mieux ſçû entremeſler aux affaires un loiſir délicat & plein de charmes.*

Les remuëments de terre, qui dans l'objet des fortifications, ont certainement un rapport très-éloigné du progrès des Sciences, ne laiſſoient pas d'y contribuer ſous les ordres de M. le Peletier de Souzy. Soit donc qu'il s'y trouvât des Inſcriptions, des Médailles, des Pierres gravées ou autres ſemblables Monuments, rien n'en eſtoit perdu ni mépriſé; & comme ſi les plus précieux de ces reſtes antiques, attendoient quelquefois des mains dignes de les recueillir, il a eu le bonheur d'en placer un aſſez grand nombre au cabinet du Roy.

L'Académie, qui lors du renouvellement de 1701. ſouhaita M. de Souzy, au moins à titre d'Académicien honoraire, s'eſt auſſi reſſentie plus d'une fois de ſon attention en ce genre; nous en avons donné un échantillon dans nos premiers Mémoires, à l'occaſion de la ville des Curioſolites, anciens peuples de l'Armorique, dont il eſt parlé en trois ou quatre endroits des Commentaires de Céſar. Comme ce n'eſt que par conjecture, qu'une partie des Commentateurs a dit que c'eſtoit *Cornouaille,*

une autre *Quimper ;* & que quelques Académiciens qui connoissoient le pays, se persuadoient que ce pourroit bien estre le village de *Courseuilt* près Dinant, où l'on remarque encore les indices d'une grande Ville, & dont le nom moderne très-analogique à l'ancien, a retenu jusqu'à présent toutes les lettres qui forment celuy de *Curiosolite ;* M. le Peletier de Souzy y envoya exprès un Ingénieur de S.[t] Malo, qui chargé d'examiner pas à pas les vestiges indiquez, en fit ensuite un rapport exact, & tel que nous l'avons donné au public.

Ce ne fut qu'après avoir ainsi servi le Roy, l'Estat & les Lettres pendant 60. ans entiers, qu'il crût pouvoir dire un éternel adieu aux tumultueuses occupations du siécle, pour ne se plus remplir que des grandes vuës d'une autre vie. Cet esprit de retraite toûjours si cher au sage quand il est libre, estoit particuliérement recommandable à la famille de M. le Peletier, quoyqu'engagée par les places & les talents dans l'administration des affaires publiques.

Nous avons déja fait mention au commencement de cet Eloge, de la retraite de M. le Peletier l'aîné, Ministre d'Estat & Controlleur général des Finances; nous pouvions y ajoûter qu'une sœur qu'ils avoient, Abbesse de l'Abbaye de Nostre-Dame de Troyes, la quitta de même plusieurs années avant sa mort, pour reprendre le simple estat de Religieuse dans le Couvent de la Ville-l'Evêque; & il n'y a peut-estre personne qui ne se rappelle en ce moment l'exemple qu'en donna encore en 1712. & presqu'à la fleur de l'âge, M. le Premier Président le Peletier son neveu, fils du Ministre.

Quand M. le Peletier de Souzy prit ce parti, il avoit 80. ans révolus, mais il jouissoit encore d'une santé ferme & robuste, & sur-tout d'un esprit sain & entier. Il alla establir sa demeure à l'Abbaye de S.[t] Victor, où, communément partagé entre la priére & différentes lectures, il y mesloit suivant les saisons & les jours, plus ou moins de promenade, & un petit nombre de visites, (telles, par exemple, que celle de M. le Chancelier de Pontchartrain, à qui il a toûjours esté extrêmement attaché par la conformité des mœurs, des connoissances & des sentiments,)

car ſa piété n'avoit rien de farouche, ni qui l'empêchât de ſatisfaire aux devoirs ou aux bienſéances de la ſocieté; il paſſoit même le temps des vacances à ſa maiſon de Meſnil-Montant, pour rentrer un peu plus dans le ſein de ſa famille, & pour donner à l'éducation de ſon petit-fils des ſoins auſquels on ſçait qu'il fait déja grand honneur.

Près de trois ans s'eſtoient écoulez dans les exercices d'une vie ſi paiſible, quand des maux aigus & preſque continuels, vinrent éprouver ſa patience & ſa vertu. Ce fut d'abord une areſte, qui ayant percé l'éſophage, luy demeura dans la gorge, où elle luy cauſoit de vives douleurs, ſur-tout dans le paſſage des boiſſons. La difficulté de boire occaſionna des ardeurs d'urine; les Médecins ordonnérent le lait, & le malade leur applaudit, moins par l'eſpérance de ſa guériſon, que parce que ſe trouvant à l'entrée du Carême, cette ordonnance le mettoit à couvert des repréſentations qu'on luy préparoit ſur l'abſtinence & les auſtéritez, qu'il avoit deſſein de pratiquer comme dans les années précédentes. Cependant, une nourriture ſi légére, loin de diminuer le mal pour lequel elle avoit eſté preſcrite, en attira un beaucoup plus conſidérable; un épuiſement total qu'il ne fut jamais poſſible de réparer. La goute ſurvint, on la traita de rhumatiſme, elle remonta, & il mourut le 10. du mois de Decembre dernier, dans la 86.e année de ſon âge, après avoir édifié ſa famille, les eſtrangers & les ſaints Religieux qui l'environnoient, par les ſentiments d'une piété ſolide, & la pratique de toutes les vertus chreſtiennes, quelque attentif qu'il fût à cacher aux yeux des hommes celles qu'il ne croyoit pas uniquement inſtituées pour l'édification du prochain. Il répandoit, par exemple, d'abondantes aumônes, mais tellement dans l'eſprit de l'Evangile, qui veut que la gauche ignore le bien que fait la droite, que toutes celles dont on s'appercevoit, luy paroiſſoient faites en pure perte; il devenoit inquiet ſur la maniére de les remplacer, & le cœur d'un avare n'eſt pas plus ſenſiblement touché de l'enlevement de toutes ſes épargnes, qu'il l'eſtoit de la découverte de quelqu'une de ſes libéralitez.

E'LOGE

DE M. BOIVIN LE CADET.

1727. Assemblée publique d'après Pâques.

T. 5. p. 433.

JEAN BOIVIN naquit le 28. de Mars 1663. à Montreuil Largilé petite ville de la haute Normandie, dans le diocése de Lizieux. Nous avons déja dit dans l'éloge de l'aîné, que Louis Boivin leur pere, & François Boivin leur aïeul, estoient des Avocats célébres dans le pays, & que Marie Vattier leur mere, estoit sœur de Pierre Vattier, Professeur Royal en Langue Arabique, & l'un des plus sçavants hommes du dernier siécle. Jean Boivin n'avoit que trois ans quand il perdit sa mere, & n'en avoit pas encore neuf quand son pere mourut : il passa sous la tutele de Louis Boivin son frere, qui, ayant vingt-deux ans accomplis, se trouvoit majeur, par la disposition de la Coûtume de Normandie, où on l'est à vingt.

Ce tuteur tendre & zélé, s'il en fut jamais, ne laissa pas languir son pupille dans la Province. Il le fit venir à Paris dès l'âge de dix ans, & ne voulut partager avec qui que ce soit le soin de l'élever & de l'instruire. Nous n'avons pas oublié de rapporter les traits les plus marquez d'un si louable empressement, moins encore de relever le succès de cette éducation, qui faisoit la principale gloire de l'aîné; nous n'en séparâmes que quelques circonstances, qui ne paroissoient pas devoir estre si-tost employées à l'histoire du cadet. Il trouva dans son frere un maistre, certainement habile; mais qui, grand ennemi des méthodes ordinaires, ne luy donnoit ni thêmes à composer, ni leçons à apprendre; après luy avoir expliqué de vive voix les principes généraux des Langues Grecque & Latine, il en suppléoit l'usage & l'habitude d'une maniére peu différente de celle, dont on dit que les anciens habitants des Isles Baléares se servoient pour rendre leurs enfants

enfants ſi adroits à tirer de l'arc, & à manier la fronde. Il enfermoit ſon diſciple dans un galetas, avec un Homére tout grec, un Dictionnaire & une Grammaire, & ne luy rendoit la liberté, que lorſqu'il ſe trouvoit en eſtat d'expliquer en François & en Latin le nombre de vers dont ils eſtoient convenus. Le priſonnier mettoit communément ſa ſolitude à profit, avec une application & une prudence au-deſſus de ſon âge : non content de bien étudier ce qu'on luy avoit preſcrit, il prenoit toûjours, ſans en rien dire, quelque avance ſur l'ouvrage du lendemain, & ne marquoit jamais, pour ſortir de ſa priſon, aucune impatience qui pût faire ſoupçonner la facilité de ſon travail. Le prix qu'il en recevoit, conſiſtoit dans les beaux jours, en quelques promenades, qu'on avoit l'art de diriger vers des lieux écartez, pour y lire encore quelques auteurs, chemin faiſant; & le ſoir on luy montroit à jouer aux échecs, où il prit tant de goût, qu'il s'oublia bien-toſt juſqu'à gagner ſon maiſtre. Mais le maiſtre, pour conſerver ſa ſupériorité en tout, ne permettoit pas au diſciple de s'aller coucher, juſqu'à ce qu'accablé de ſommeil, il eût rapidement perdu tout ce qu'il avoit gagné. Telles furent les trois premiéres années que M. Boivin le cadet paſſa auprès de ſon frere à Paris. Les ſuivantes eurent pour luy un aſpect plus gracieux, & décidérent plus préciſément ſon eſtat d'homme de Lettres.

M. le Peletier Miniſtre d'Eſtat, qui connoiſſoit depuis long-temps M. Boivin l'aîné, & qui vouloit luy donner l'inſpection des études de M.rs ſes fils, s'apperçût que le plus grand obſtacle à ſon attachement, eſtoit l'éducation de ce petit frere : il réſolut donc de ſe charger du petit frere auſſi, & il ne s'en repentit pas; ce fut un émule digne des illuſtres camarades à qui on l'aſſocioit, & en quelque ſorte leur ſecond maître, un prodige pour le travail, & un Caton pour les mœurs.

De la maiſon paternelle, où les fils de M. le Peletier, & même ſes neveux, avoient fait juſqu'à leur Rhétorique, M. Boivin le cadet les ſuivit au Collége du Pleſſis, où on les mit pour faire un cours de Philoſophie plus regulier; & à la ſuite des Théſes qu'ils y ſoûtinrent avec beaucoup d'éclat & de magnificence, M. Boivin ſoûtint les ſiennes en Grec & en Latin, avec

un ſuccès, dont le ſouvenir s'eſt d'autant plus aiſément conſervé, que ce ſont les derniéres de cette eſpéce qu'on ait ſoûtenuës dans l'Univerſité.

Il fit un peu plus légérement ſon cours de Droit, parce que quittant alors M.rs le Peletier, qui ſe diſpoſoient à entrer dans le monde, & dans les charges, il s'attacha en ſon particulier & ſous les yeux de ſon frere, à une étude profonde des Hiſtoriens, des Poëtes & des Orateurs Grecs & Latins, qu'il ſe rendit ſi familiers, qu'il y avoit peu de perſonnes à Paris, de quelque nom & de quelque goût, qui ne ſouhaitaſſent les lire, ou les revoir avec luy.

C'eſt à ces ſortes de répétitions, dans le genre le plus brillant de la Littérature, qu'il fut redevable d'une infinité de connoiſſances & de protections utiles, entre leſquelles il cultiva ſur-tout celle de M. d'Agueſſeau, aujourd'huy Chancelier de France, celles de M. l'Abbé Bignon & de M. l'Abbé de Louvois. Ce dernier luy donna d'abord un appartement à la Bibliothéque du Roy, où il commença à travailler pour ſon propre uſage ſur les manuſcrits Grecs, particuliérement ſur ceux de Michel Pſellus, & ſur les Epiſtres de Libanius, dont M. Bigot luy avoit conſeillé d'entreprendre la traduction. Peu de temps après, M. Thevenot, l'un des gardes de la Bibliothéque, mourut; M. Clément fut nommé à ſa place, & M. Boivin eut celle de M. Clément: ce fut en 1692. Il rendit cette premiére année célébre par une découverte qui fit beaucoup de bruit parmi les ſçavants. Parcourant un jour le manuſcrit des Homélies de S.t Ephrem, il apperceût ſous le texte de ces Homélies, écrit d'une encre très-noire, vers le commencement du XIV.e ſiécle, un autre texte effacé exprès, & dont les caractéres reſſuſcitez par des yeux intelligents, eſtoient ce qu'on appelle des *Lettres onciales.* Il s'appliqua à en déchifrer quelques mots, & les premiers qu'il lût, eſtant du Nouveau Teſtament, il feuilleta tout le volume avec d'autant plus de curioſité, que la couleur de l'encre qui reſtoit, jointe à la forme des lettres, dénotoit une antiquité de douze à treize cens ans. Il remarqua dans toutes les pages de ſemblables veſtiges d'ancienne écriture, plus ou moins apparente, & demeura enfin convaincu que cet exemplaire eſtoit un des plus précieux & des plus vénérables manuſ-

crits, qui fussent, non-seulement dans la Bibliothéque du Roy, mais dans aucune Bibliothéque du monde, puisqu'il contenoit d'un caractére encore reconnoissable plus des deux tiers du Nouveau Testament, une partie du Livre de Job, des Proverbes, de l'Ecclésiaste, du Cantique des Cantiques, de la Sagesse, & de l'Ecclésiastique, écrits dès les premiers siécles de l'Eglise. Personne n'ignore avec quel soin & quelle religion on conserve à Venise quelques cahiers seulement de l'Evangile de S.t Marc, d'une écriture si effacée, qu'on n'ose pas même assûrer que ce soit du latin plustost que du grec. M. Boivin entreprit de faciliter & de rendre utile la lecture de son manuscrit par un travail opiniâtre, & pénible sans doute, mais plus ingénieux encore.

Le copiste, qui avoit caché & comme absorbé l'ancien texte sous une espéce de nuage noir, formé par sa nouvelle encre, ne s'estoit pas contenté d'en gaster ainsi toutes les pages, il en avoit encore dérangé la suite, & pris, ce semble, à tâche de supprimer, de renverser, & de transposer tantost un feuillet, tantost un autre, de maniére que sur plus de deux cens, il n'en avoit pas laissé trois dans leur ordre naturel.

Pour restablir la suite du texte ancien, il fallut d'abord déchiffrer la premiére ligne de chaque page, & marquer à costé l'endroit des Livres saints ausquels elle appartenoit. Cette opération estoit souvent longue & difficile ; il y avoit telle page, dont on ne pouvoit d'abord lire ou deviner que deux ou trois mots, il falloit pour trouver leurs rapports, les chercher dans toutes les Concordances Grecques, & consulter même quelquefois les Latines, en substituant les mots d'une Langue à ceux de l'autre. Ce n'estoit pas tout, quand la concordance avoit indiqué le chapitre & le verset où se trouvoient les deux ou trois mots en question, il falloit encore, si ces deux ou trois mots estoient du milieu, de la fin, ou du revers de la page, rétrograder jusqu'à la premiére ligne, & retrouver par la force du sens, & à l'aide d'un texte imprimé, ce qui avoit d'abord paru indéchifrable.

M. Boivin, parvenu de cette maniére à marquer précisément les chapitres & les versets ausquels se rapportoient les premiers mots de toutes les pages, termina ce chef-d'œuvre de patience &

de ſagacité, par une Table, dont la diſpoſition achéve de reſtituer l'uſage du manuſcrit, à quiconque voudroit le conférer avec les imprimez, ou avec d'autres manuſcrits. C'eſt une eſpéce de Concordance, où les chapitres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament ſont rangez dans l'ordre obſervé pour toutes les éditions, mais, où chaque article eſt accompagné d'un renvoy aux feuillets du manuſcrit, qui contiennent, ou le chapitre entier, ou partie du chapitre, de ſorte que l'on y peut voir ſur le champ, ſi le paſſage que l'on veut conférer, eſt dans le manuſcrit, & à quelle page on le trouvera.

Le P. Lamy de l'Oratoire, tira un grand avantage de cette découverte, dans le ſecond volume de l'Harmonie Evangélique qu'il publia en 1699. M. Sike, qui compoſoit alors en Hollande un Journal Littéraire Latin, y joignit à la notice du manuſcrit un échantillon gravé de l'ancien caractére. Le P. Dom Bernard de Montfaucon en fit une mention honorable dans ſa Palæographie, & pluſieurs ſçavants ou curieux de différentes nations, ſe ſont fait depuis un plaiſir d'en conférer les diverſes leçons. Pour nous, nous n'avons pû nous refuſer à un détail, qui exprime mieux que tout ce que nous aurions pû dire d'ailleurs, quelle eſtoit en ces matiéres l'attention, l'intelligence & la dextérité de M. Boivin, & l'uſage qu'il doit en avoir fait dans le nombre prodigieux d'autres manuſcrits qui ont paſſé par ſes mains.

Quelque occupé qu'il fut par ces travaux intérieurs de la Bibliothéque, le public ne laiſſoit pas d'avoir part à ſes veilles, il luy procura en 1693. l'Edition des anciens Mathématiciens Grecs que M. Thévenot avoit laiſſée imparfaite; il en conféra de nouveau les manuſcrits, il recueillit les variantes de ceux de Jules Africain, dont il éclaircit le texte par des notes; & à la teſte du recueil de tous ces auteurs, il mit en forme de Prolégoménes les divers jugements que les ſçavants en ont portez. En 1702. il publia de luy-même deux volumes in-folio, contenant les XXIV. premiers Livres de l'Hiſtoire Byzantine de Nicéphore Grégoras, dont on ne connoiſſoit encore que les XI. que Jérôme Wolfius avoit traduits du Grec. M. Boivin en reſtablit le texte qui eſtoit fort corrompu; il en retoucha la verſion Latine, qui n'eſtoit pas

toûjours exacte ; il y joignit les XIII. Livres ſuivants, qu'il avoit eu le bonheur de découvrir & de raſſembler ; il les accompagna d'une traduction élégante & fidéle, de notes ſçavantes & variées, d'une Préface curieuſe ſur les autres ouvrages du même Grégoras, & d'une Vie de cet auteur, preſque toute tirée de ſes propres écrits. Il en promettoit alors deux autres volumes, dont l'un, c'eſt-à-dire, le troiſiéme, devoit contenir les XIV. derniers Livres qui reſtent à publier de l'Hiſtoire de Grégoras, & le quatriéme eſtoit deſtiné au recueil de ſes divers opuſcules, Lettres, Harangues, Traitez de Grammaire & de Critique, de Philoſophie, d'Aſtronomie & de Théologie. La ſéchereſſe du ſtyle de Grégoras, ſes déclamations froides & ennuyeuſes, ſes répétitions fréquentes & toutes ſes figures mal aſſorties, rebutérent vrayſemblablement un interpréte auſſi judicieux, ſur-tout, quand il fit réflexion que ce morceau de l'Hiſtoire Byzantine eſtoit avantageuſement remplacé par celle de Cantacuzéne & de quelques autres auteurs. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'on ne l'en a plus ouy parler, & qu'il ne s'en eſt rien trouvé dans ſes papiers.

Les bons offices & les ſecours empreſſez que les gens de Lettres du premier ordre recevoient continuellement de M. Boivin, luy avoient fait une autre ſorte de réputation égale, ſupérieure même à celle qu'il s'eſtoit acquiſe par ſes découvertes & par ſes ouvrages. Outre les exemples que nous en avons citez, il s'en trouve encore de glorieux témoignages dans la Diplomatique du P. Mabillon, qu'il avoit ſouvent aidé à lire, ou à ſuppléer les plus difficiles écritures ; dans le recueil des œuvres de M. Deſpreaux, à qui il avoit fourni de nouvelles remarques ſur le Traité du Sublime de Longin, & la traduction de quelques fragments peu connus de ce Rhéteur ; dans le P. le Quien, qui nous apprend entre autres, dans la Préface qu'il a miſe à la teſte d'un ouvrage attribué à S.t Jean Damaſcéne, que c'eſt à M. Boivin qu'il eſt redevable de toutes les ſingularitez qu'il y rapporte, ſur le nom & les écrits de Michel *Sicidités*, appellé quelquefois *Sicéliotès*, & d'autrefois *Glycas*.

C'eſtoient-là autant de titres qui appelloient M. Boivin le cadet avec ſon aîné dans cette Académie, lorſqu'en 1701. il

plut au feu Roy de l'augmenter, & de luy donner une nouvelle forme. Mais, indépendamment de l'extrême modestie qui le déroboit volontiers au grand jour, il respectoit la délicatesse & la supériorité de son frere, au point de ne pouvoir se résoudre à paroître vouloir aller de pair avec luy ; il attendit donc encore quatre ans, avant que de se présenter à l'Académie, & elle ne luy fit pas un crime de ce délay, parce qu'elle sçavoit combien il estoit en estat de l'en dédommager. Le public qui n'en doutoit pas non plus, en a trouvé la preuve dans douze ou quinze de ses Dissertations, qui sont imprimées en entier, ou par extraits dans les quatre premiers volumes des Mémoires de l'Académie, & il n'est pas à craindre qu'il rabatte rien de cette bonne opinion, à la vûë des autres piéces de la même main, qui entrent dans les deux volumes qui sont actuellement sous la presse.

Il n'y avoit pas encore trois mois que M. Boivin avoit esté reçû à l'Académie, quand la mort de M. Pouchard fit vacquer au Collége Royal une Chaire de Professeur en Langue Grecque; il ne la demanda point, & il y fut nommé avec un applaudissement général. Luy seul eût esté bien plus content, si cette grace fût tombée sur son frere. L'année suivante, la seconde Chaire de Grec devint aussi vacante ; & cette fois, il écrivit au Ministre, non pour la faire avoir à son frere, il trouvoit luy-même de l'indiscrétion, & une espéce d'injustice à les prétendre toutes deux pour les deux freres, & il croyoit encore moins convenable que le cadet se trouvât l'ancien. Tout ce qu'il demandoit, c'estoit la permission de luy remettre sa propre Chaire; & comme ce n'estoit pas par une vaine ostentation d'amitié qu'il faisoit cette démarche, il appuyoit sa demande sur des raisons que, même pour réussir, on n'allégue qu'à l'extrémité & dans un véritable besoin. Quels que soient, disoit-il dans sa Lettre, Quels que soient les avantages de la place de Professeur Royal, je puis m'en passer, & beaucoup mieux que mon frere : il n'a point d'autre employ, il se livrera tout entier à celuy-cy; & moy, déja partagé entre la Bibliothéque & l'Académie, je rempliray plus exactement mes devoirs à l'égard de l'une & de l'autre. Les vœux du public furent plus écoutez que ceux de M. Boivin le cadet, on l'obligea

de continuer ſes Leçons du Collége Royal, & il y a lû & expliqué juſques dans les derniers temps de ſa vie, les Poëmes d'Homére, avec tout le goût, & toute l'élégance que l'on peut jetter dans de ſemblables explications.

C'eſt dans le cours de ſes leçons, que ſe renouvellérent ſur Homére ces diſputes, dont les Journaux & les Académies, pour ne rien dire de plus, ont ſi long-temps retenti. M. Boivin qui n'en pouvoit pas eſtre ſimple ſpectateur, s'y mêla avec dignité. Il fit imprimer en 1715. une Apologie d'Homére, & particuliérement du bouclier d'Achille, ſur lequel ſembloient tomber preſque tous les traits des modernes. Les deux partis donnérent des éloges à cet ouvrage, & s'il ne remporta pas la victoire, parce que perſonne ne vouloit céder, il obtint quelque choſe d'équivalent, ou de plus rare encore, on luy déféra unanimement le Prix de la ſageſſe & de la modération.

A l'Apologie pour Homére, ſuccédérent deux autres monuments de l'eſtime & de la reconnoiſſance de M. Boivin. L'un fut une Vie Latine du ſçavant Pierre Pithou, qu'il avoit entrepriſe à la ſollicitation de M. le Peletier le Miniſtre, ſon arriére-petit-fils. L'autre, fut la Vie de M. le Peletier même, que la mort luy avoit enlevé dans le cours de ſon premier travail. C'eſt-là qu'il rappelle éloquemment toutes les obligations qu'il avoit à ſon Mécéne, & qu'il s'en acquitte en le montrant tel qu'il eſtoit, excellent citoyen, ami généreux, Magiſtrat, Miniſtre reſpectable, & digne de laiſſer après luy un nom toûjours cher au Miniſtére.

Nous avons vû juſqu'icy dans le dénombrement des ouvrages de M. Boivin, du François, du Grec & du Latin, en portions à peu près égales; auſſi écrivoit-il également bien en ces trois Langues, & s'il y avoit eû des Académies particuliéres pour chacune, il leur auroit fait honneur à toutes. Ce fut uniquement ſur luy que l'Académie Françoiſe jetta les yeux, quand il fut queſtion d'y remplacer le célébre Evêque d'Avranches, M. Huet, à qui perſonne ne reſſembloit davantage pour l'érudition & pour la variété des talents. Comme luy, il avoit ſçû traduire les Anciens ſans les dégrader; comme luy, il avoit ſçû

En 1721.

les illuſtrer par de ſçavants commentaires; comme luy encore, & c'eſt ce qui nous reſtoit à en dire, il avoit dans ſes heures de loiſir, composé dans ces trois Langues des piéces de vers, d'un tour & d'une délicateſſe inimitables. Rien, par exemple, de plus harmonieux & de plus tendre, que celle où il introduit Anacréon pleurant ſur le tombeau de Madame Dacier. Rien de plus galant que celle, où pour conſoler une beauté de quelques légers outrages de la petite vérole, il les décrit comme des excès de la jalouſie, du dépit & de la rage impuiſſante de Vénus. Rien de plus ingénieux encore qu'une autre piéce, où, pour payer quelques parties d'échecs, qu'il avoit perduës contre la même Dame, il demande à Vulcain une Médaille, où ſon Héroïne ſoit repréſentée ſous les attributs de Minerve armée, tenant d'une main la Victoire, pouſſant de l'autre ſon redoutable javelot, & foulant aux pieds le nouveau Palaméde, qui avoit oſé lutter contre les Déeſſes. Ces piéces ſont, & en Grec, & en François & en Latin. Il avoit un peu moins d'habitude avec la langue Italienne; mais il en connoiſſoit tellement le génie & les graces, que l'Académie de la Cruſca l'avoit auſſi adopté ſur le rapport de ſes principaux membres, avec qui il eſtoit en relation.

Il ne manquoit à tous ces honneurs, que d'eſtre de plus longue durée. La ſanté de M. Boivin commença à s'affoiblir ſenſiblement ſur la fin de l'hiver 1726. par les mouvements irréguliers d'une fiévre lente, à laquelle il ne donna pas aſſez d'attention : il ne diminua rien de ſon travail ordinaire, & il fit le carême avec la même régularité. Il ſe détermina ſeulement vers les Feſtes de Pâques à louer un appartement à Chaillot, pour y jouir pendant la belle ſaiſon du bon air & de la tranquillité de la campagne; mais il en abuſa plus qu'il n'en jouit. Il voulut y repaſſer toutes ſes leçons du College Royal, qui formoient une traduction entiére de l'Iliade & de l'Odyſſée : il voulut auſſi mettre la derniére main aux traductions de l'Oedipe de Sophocle & de la Comédie des oiſeaux d'Ariſtophane, qui ne demandoient plus qu'une légére réviſion pour eſtre données au public. On tenta vainement de l'arracher à cette application

application continuelle, qui détruisant toutes les espérances qu'on avoit conçûës du restablissement de sa santé, joignoit souvent à des retours de fiévre plus marquez, les accès d'un asthme suffoquant. Il fallut pourtant le laisser faire, car les représentations le fatiguoient autant que le mal même, auquel ne voulant plus opposer que les sentiments d'une piété exemplaire & d'une parfaite résignation, il succomba enfin le 29.e d'Octobre dernier, dans la soixante-cinquiéme année de son âge.

L'exemple de son frere l'avoit retenu dans le célibat jusqu'en 1716. qu'il épousa une niéce de la célébre Madame le Hay, plus connuë encore sous le nom de Mademoiselle Chéron, & qui, héritiére de son esprit & de ses talents, estoit pour un homme de Lettres, tel que M. Boivin, le plus sûr gage d'une société douce & aimable. De six enfants sortis de ce mariage, il en reste trois, deux filles & un garçon, pour qui le pere transporté de joye, prit date dans la Littérature qu'il n'estoit encore qu'au maillot. Ce fut sous son nom qu'il fit imprimer en 1717. une traduction en vers François de la Batrachomyomachie d'Homére, dédiée à un Mécéne de quatre ans, au plus jeune des fils de M. le Chancelier, que l'auteur naissant prioit très-sérieusement de ne point douter que la même Muse qui avoit sçû faire parler les rats & les grenouilles, n'eût eû le pouvoir de délier la langue d'un enfant de deux mois. Il n'a pas esté assez heureux pour voir la maturité des fruits répondre à la promptitude des fleurs : ce pere si empressé d'orner l'esprit de son fils des plus sublimes connoissances, également capable de former son cœur aux sentiments de Religion, d'honneur & de probité, dont il estoit si plein luy-même, n'a pû luy laisser, pour soûtenir tout le poids de sa réputation, que les débris muets de quelques ouvrages, & le foible récit des vertus, dont nous avons esté long-temps les fidelles témoins.





E'LOGE

DE M. LE CARDINAL GUALTERIO.

1728. Assemblée publique d'après la Saint Martin.

PHILIPPE ANTOINE GUALTERIO naquit le 24. de Mars 1660. à Fermo, ville de l'Estat Ecclésiastique dans la Marche d'Ancone; & le Cardinal Charles Gualterio son grand oncle, qui estoit alors Archevêque de Fermo, le fit élever jusqu'à l'âge de 12. ans, qu'on l'envoya continuer ses études à Rome au Collége Clementin.

La famille des *Gualterio,* ou *Gualtieri,* comme disent plus communément les Italiens, tire son origine d'Allemagne : les auteurs qui en parlent, prétendent qu'elle s'establit à Orviette vers le milieu du x.e siécle, & qu'elle fut une de celles que l'Empereur Othon I. préposa au gouvernement de ce petit Estat; ils adjoûtent que c'est la même, qui dans de plus anciennes Annales est appellée *Gual-Kerina,* parce qu'on a long-temps affecté de conserver dans la prononciation des noms propres, la rudesse naturelle des Gots & des Lombards.

Mais, quelle que soit l'origine de cette famille, il est certain que depuis plusieurs siécles qu'elle est connuë, elle n'a cessé de produire des sujets d'un mérite distingué, & que depuis qu'Orviette, de République qu'elle estoit anciennement, est devenuë une des villes du Patrimoine de S.t Pierre, les Gualterio ont souvent pris des alliances dans les maisons des Souverains Pontifes, même durant le cours de leur Pontificat.

Le jeune Gualterio, environné de tant d'objets d'émulation & d'espérance, fut destiné presqu'en naissant aux dignitez Ecclésiastiques, qui sont tout-à-la-fois les honneurs les plus précieux, & la fortune la plus solide du pays: & dès qu'il connut sa destination, il tâcha de s'en rendre digne. Au sortir du Collége Clémentin, où il avoit fait sa Philosophie, il retourna à

Fermo, dont un autre de ſes oncles avoit eſté nommé Archevêque à la place du Cardinal Charles ; il y fit un cours de Droit, un autre de Théologie; & à l'âge de 19. ans, il reçût le Bonnet de Docteur dans ces deux facultez.

De-là, il revint à Rome, où pour ſe perfectionner dans la connoiſſance & la pratique des loix, il en fit une étude particuliére ſous le fameux Dominique Tarugi ſon parent, qui eſtoit Auditeur de Rote, & qui a eſté depuis Cardinal, Evêque de Ferrare.

M. l'Abbé Gualterio, diſciple d'un tel maiſtre, fut admis, avant l'âge de 25. ans, au nombre des Prélats référendaires de l'une & de l'autre ſignature, & il n'en eut pas fait longtemps les fonctions qu'on le jugea capable des plus grands emplois, & que ces emplois luy furent confiez ou confirmez par quatre différents Pontifes, Innocent XI. Aléxandre VIII. Innocent XII. & Clement XI. Deux fois de ſuite, il fut chargé de l'inſpection générale de l'*Annone;* il eut ſucceſſivement les gouvernements de San-Severino, de Fabriano, d'Ieſi, du Duché de Camérino, & de Noſtre-Dame de Lorette, & enfin la Vice-Légation d'Avignon.

On avoit déja remarqué, que dans ſon gouvernement de Lorette, lieu que la dévotion & la curioſité ont également rendu célébre, Monſignor Gualterio, généralement eſtimé des eſtrangers pour ſes maniéres affables & polies, accueilloit les François avec une diſtinction & des égards tout particuliers, qu'il ſe plaiſoit à leur rappeller le ſouvenir de ce Sebaſtien Gualterio Evêque de Viterbe, qui dans les premiers troubles que l'héréſie de Calvin cauſa en France, y fut deux fois envoyé Nonce par les Papes Jules III. & Pie IV. ſous les regnes de Henry & de François II. & qui pendant la tenuë du Concile de Trente, y préparoit en ſecret avec le Cardinal de Lorraine, & les autres Prélats François, tout ce qu'on devoit y agiter de plus important.

Le Gouverneur de Lorette, devenu Vice-Légat d'Avignon, ſe trouva bien plus en eſtat de ſatisfaire ſon inclination pour la France. M. le Comte de Grignan, M. de Baſville, & tous

ceux qui commandoient dans les Provinces voisines, s'apperçûrent bien-tost de la sagesse de son gouvernement, & ne se lassérent point d'en rendre à la Cour un compte avantageux. Entre les difficultez qu'excite souvent la proximité des Estats, il s'en éleva une fort délicate immédiatement après la Paix de Riswick. La plusspart des nouveaux convertis des environs de la Principauté d'Orange y alloient librement faire la Céne, & tous les autres exercices de la religion qu'ils avoient abjurée. Pour remédier à cet abus, le Roy voulut faire passer dans le Comtat Venaissin, où la ville d'Orange est enclavée, de petits corps de troupes, qui dans cette vûë seulement, la bloqueroient en quelque sorte à une certaine distance de son territoire, & il avoit pris sur cela les mesures convenables avec Guillaume III. Roy d'Angleterre, dont le Gouverneur dans Orange favorisoit extrèmement ces rebelles cachez, si connus dans la derniére guerre sous le nom de Camisards. Le Pape, comme chef de l'Église, estoit sans doute bien éloigné de s'opposer à un si louable dessein; mais, comme prudent & fidéle dépositaire de l'autorité temporelle du Saint Siége, il refusoit de se prester le moins du monde à une démarche qui sembloit donner quelque atteinte aux droits de sa souveraineté. Le Vice-Légat proposa un expédient qui plut aux deux Cours, & qui réussit parfaitement; ce fut que les troupes Françoises, qui entreroient dans le Comtat Venaissin, y seroient à ses ordres, comme des troupes auxiliaires que le Pape luy-même auroit demandées pour maintenir dans cette partie de ses Estats une plus grande tranquillité, & le seul exercice de la Religion Catholique.

Au commencement de l'année 1700.

Il finissoit la 4.e année de cette Vice-Légation, quand Innocent XII. le nomma Nonce en France; il n'avoit pas beaucoup de chemin à faire pour s'y rendre, il eut bien moins de peine encore à y disposer les esprits en sa faveur, il les trouva tout prévenus d'estime pour sa droiture & pour ses talents, & chacun sembloit luy tenir un compte particulier de ce goust pour la nation, que l'on sçavoit qu'il avoit hérité de ses ancestres. M. le Cardinal d'Estrées, grand ami du feu Cardinal Gualterio, dit au Roy que personne ne pouvoit mieux que luy

l'aſſûrer de l'attachement & de la vénération de M. le Nonce, qu'il l'avoit connu chez ſon oncle dès l'âge de huit ans, & que les premiers vers latins qu'il avoit faits au Collége, eſtoient une épigramme à la gloire de Sa Majeſté; qu'à la vérité ſon Régent s'eſtoit diſpenſé de luy faire tout l'honneur qu'elle pouvoit mériter d'ailleurs, parce que dans un de ſes vers, il y avoit un pied de trop, mais que ces fautes contre la meſure eſtoient dans un jeune Poëte, l'effet ordinaire de la vivacité des ſentiments.

Il ne démentit en rien cet obligeant témoignage pendant ſix années entiéres que dura ſa Nonciature. La guerre, qui s'eſtoit rallumée de toutes parts, n'avoit preſque laiſſé que luy de Miniſtres eſtrangers en France, & loin que ſon miniſtére en fût plus ſuſpect, le Roy luy-même le conſultoit ſouvent ſur des affaires eſſentielles. Rome n'eſtoit pas moins contente de ſon adminiſtration, & avant que de le rappeller en Italie, Clément XI. luy conféra l'Abbaye de la Trinité dans le Duché de Milan, le nomma à l'Evêché d'Imola, le fit Cardinal, & le déſigna Légat *à latere* dans Ravenne & toute la Romagne. Le Roy fit la cérémonie de luy donner le Bonnet, & après la cérémonie il eut l'honneur de dîner en public avec Sa Majeſté, qui le combla avant ſon départ de toutes les marques qu'Elle pouvoit luy donner de ſa bienveillance.

Quoyqu'il luy fût doux d'eſtre rendu de ſi bonne heure à ſa patrie, avec l'autorité & les honneurs de la pourpre, il ne laiſſa pas de quitter la France à regret; moins toutefois par le gouſt que nous avons dit qu'il y avoit apporté, ou par la conſidération qu'il s'y eſtoit acquiſe, que par un autre endroit, dont nous n'avons pas encore eu occaſion de parler, par ſon amour extrême pour les Lettres. Il avoit formé icy d'étroites liaiſons avec les ſçavants du premier ordre, M. l'Abbé Bignon, le P. Mabillon, M. Foucault, le P. Malle-branche, M. le Marquis de l'Hôpital, & quelques autres. Il avoit exactement parcouru nos Bibliothéques, il y avoit fait des extraits de la pluſpart de leurs manuſcrits uniques ou ſinguliers, & s'y eſtoit muni de preſque tous les ſecours dont

il croyoit avoir beſoin pour la perfection d'un ouvrage immenſe, auquel il travailloit depuis l'âge de 20. ans. C'eſtoit une hiſtoire univerſelle, où prenant chaque choſe au plus haut point de ſon origine connuë, il ſe propoſoit de la conduire juſqu'à nous par le fil des preuves & de la tradition, de maniére qu'outre l'eſtabliſſement & le partage des nations, la naiſſance, le progrès & la chûte des Empires, il n'y auroit eu aucun pays, aucun peuple qui n'y eût trouvé ſes annales & ſes faſtes dans un plus grand détail que par tout ailleurs, & que c'eût eſté véritablement la Bibliothéque du monde. Les matériaux de cet ouvrage formoient quinze grandes caiſſes du nombre de celles qu'on embarqua pour luy ſur un bâtiment fretté exprès à Marſeille. Le reſte conſiſtoit en un amas de Livres choiſis, en des ſuites de Médailles antiques & modernes, des inſtruments de Mathématique de toute eſpéce, & une infinité d'autres ouvrages de l'art, dont le travail, l'élégance, ou même la ſeule idée, auroient pû juſtifier aux yeux d'une nation encore plus jalouſe, l'eſtime qu'il faiſoit de la noſtre.

M. le Cardinal Gualterio ſe rendit en droiture à Imola, où les beſoins de ſon Diocéſe l'appelloient, & il y apprit preſque en arrivant le naufrage & la perte entiére de ſon vaiſſeau. Quelle que fût la dépenſe de ſe renouveller en meubles & en équipages, elle le toucha peu ; il eut même le courage de racheter des Livres, des Médailles & autres curioſitez ſçavantes, mais il ne pouvoit ſonger qu'avec une vive douleur aux matériaux ſubmergez de ſon Hiſtoire univerſelle. Quelquefois ſeulement, meſurant en luy-même la grandeur de l'entrepriſe à l'humble ſentiment qu'il avoit de ſes propres forces, il diſoit que pour ſon honneur, il valoit mieux encore qu'elle fût ainſi perduë ſans reſſource, qu'executée auſſi imparfaitement qu'il l'auroit pû faire.

Il éprouva deux ans après un ſort preſque pareil à Ravenne, où il eſtoit Légat. Nous n'avions plus de troupes en Italie, les Impériaux y vivoient à diſcrétion, & picquez de l'armement que le Pape avoit fait contre eux pour la deffenſe de Comachio,

ils allérent prendre des quartiers d'hiver dans l'Estat Ecclésiastique, ils entrérent dans Ravenne, y pillérent tout ce qui appartenoit au Légat, & l'obligérent à se retirer à Rome pour y mettre sa personne en sûreté. Le Pape fit sa paix, & il y fut d'autant moins question d'aucun dédommagement pour le Cardinal Gualterio, que des deux costez on avoit deja pris le parti de dire que ce qui s'estoit passé à Ravenne, regardoit plus le Nonce de France que le Légat du Saint Siége.

Il se consola de sa disgrace par le motif auquel on l'attribuoit, il osa même s'en faire honneur dans le temps de nos plus grandes calamitez. La nuit du 31. Décembre au premier Janvier 1710. il fit arborer les Armes de France sur la porte de son Palais, & parut le lendemain en public avec le cortége le plus leste & le plus nombreux qu'il pût former. Le Roy, sensible aux marques d'un dévouement si généreux, ne se contenta pas d'y répondre par des assûrances de protection & d'amitié, il y joignit l'Abbaye de S.t Remy de Reims qui estoit vacante, & une grosse pension sur le Trésor Royal. Le retour de nos victoires, & celuy d'une paix glorieuse, donnérent bien-tost un nouvel éclat à l'action du Cardinal, & la reconciliérent sans peine avec tous les raisonnements de la politique.

Pour luy, comme s'il eût appréhendé que la paix ne durât que quelques instants, ou que sa reconnoissance eût trop souffert d'un plus long délay, dès qu'elle fut signée, il partit, & vint en France remercier le Roy. Son arrivée & sa reception furent, malgré l'*incognito*, un spectacle très-intéressant : Sa Majesté fit quelques pas pour aller à luy, elle l'embrassa, luy donna plusieurs fois le nom d'ami, le logea près d'Elle à Versailles, à Marly, à Fontainebleau, & porta à son égard les distinctions & les bontez au point d'allarmer les courtisans, dont la tendre inquiétude veille toûjours sur la faveur du Prince. Le Cardinal n'oublia rien pour les rassûrer; content d'avoir marqué sa gratitude, & fait agréablement sa cour pendant quelques mois, il retourna à Rome, chargé pour toute nouvelle grace de l'obligation d'amitié, que Sa Majesté luy imposa de le revenir voir tous les cinq ans, tant que sa santé le luy permettroit.

La mort du Roy pouvoit ſeule rompre cet engagement, & elle le rompit en effet, mais ſans rallentir ſon zéle : il continua de ſi bien mériter de la nation, que dès la premiére année de la Régence, il fut nommé à l'Abbaye de Saint Victor de Paris, & depuis à une place de Prélat Commandeur de l'Ordre du Saint Eſprit, dans la promotion que le Roy fit après ſa majorité.

Si nous nous eſtions ſervilement aſſujettis à l'ordre des temps, nous aurions déja dit que les traverſes qu'eſſuya M. le Cardinal Gualterio, au retour de ſa Nonciature de France, ne l'empêchérent pas d'y entretenir un commerce aſſidu avec nos ſçavants ; que ce commerce ſe réchauffa dans ſon ſecond voyage, & que ce fut en particulier le gouſt qu'il marqua pour les exercices de cette Compagnie, qui détermina le Roy à y augmenter la claſſe des Académiciens Honoraires regnicoles, d'un certain nombre d'Honoraires eſtrangers, dont il eut la premiére place. Il ſeroit difficile de trouver des expreſſions plus affectueuſes que celles dont il ſe ſervit en remerciant l'Académie. Il luy envoya enſuite diverſes copies d'Inſcriptions & de monuments antiques, à meſure qu'on en faiſoit la découverte ; ſouvent même il y joignit les explications qu'en donnoient les curieux de Rome. Mais, ce qui doit mieux le peindre dans l'Hiſtoire des Lettres, c'eſt qu'après avoir perdu deux Bibliothéques, pluſieurs ſuites de Médailles, & des Recueils précieux de toutes ſortes de curioſitez, il s'y ſoit encore livré dans ſes premiers moments tranquilles, & avec tant d'ardeur, que la Bibliothéque qu'il laiſſe aujourd'huy, & qui eſtoit ſa troiſiéme, eſt de plus de trente-deux mille volumes imprimez ou manuſcrits. Qu'à cette Bibliothéque ſuccédent dans ſon Palais, une vingtaine d'autres piéces, qui forment autant de cabinets, dont les uns ſont pour les médailles & les pierres gravées, les autres pour les figures, les vaſes, les inſcriptions, les urnes ſépulchrales ; d'autres pour l'hiſtoire naturelle des animaux, des plantes, des pierres & des métaux; d'autres pour les inſtruments de preſque tous les arts, & principalement de l'anatomie & de la chymie, de l'aſtronomie & de l'optique, ſur laquelle on prétend qu'il a écrit quelque choſe.

C'eſtoit

C'estoit dans ces espéces de jardins & de bosquets, comme il les appelloit luy-même, qu'il passoit tout le temps qu'il pouvoit dérober aux affaires : car, outre le service courant des différentes Congrégations auquel il s'estoit devoué, le soin des Eglises Angloises Catholiques, dont il estoit Protecteur, l'occupoit beaucoup.

Sa santé commença à estre fort altérée dans le dernier Conclave : il y eut une espéce de jaunisse, qui peu de temps après fut suivie d'une attaque d'apopléxie très-marquée. Au mois de Novembre 1727. il eut une seconde attaque plus forte que la premiére ; & une troisiéme l'emporta le 21. d'Avril dernier, au commencement de sa 69.e année.

De dix fréres qu'il avoit eus, il ne luy en restoit que deux, l'un Evêque de Todi, Prélat d'un grand sçavoir & d'une rare piété ; l'autre qu'il a fait son légataire universel, est M. le Comte Gualtério, Duc de Cumies, & pere de M. l'Abbé Gualtério Camérier d'honneur du Pape, par qui sa Sainteté envoya icy il y a deux ans la Barette de M. le Cardinal de Fleury, & qui trouva dans ce voyage tous les agréments qu'il pouvoit espérer du nom qu'il portoit, & de la Mission dont il estoit chargé.





E'LOGE
DE M. L'ABBE' FRAGUIER.

1728. Aſſemblée publique d'aprés la Saint Martin.

CLAUDE-FRANÇOIS FRAGUIER naquit à Paris le 28. d'Aouſt 1666. & fut le ſecond fils de Florimond Fraguier, Comte de Dennemarie, & d'Elizabeth Briſard ſa femme. Florimond Fraguier eſtoit Capitaine aux Gardes; & c'eſt de ſon pere, Officier du même Regiment, & qu'on y appelloit ſimplement Dennemarie, que Sarrazin a fait une mention honorable dans ſon hiſtoire du ſiége de Dunkerque. Elizabeth Briſard eſtoit fille d'un Conſeiller au Parlement, le huitiéme de ſon nom qui rempliſſoit la même Charge de pere en fils.

Claude-François Fraguier entra Penſionnaire au Collége des Jéſuites dès l'âge de huit ans, & aux heureuſes diſpoſitions qu'il y apporta pour l'étude, ſe joignit l'avantage d'avoir pour Régent le P. de la Baune, qui conſommé dans cet exercice, le recommençoit avec une diſtinction ſinguliére en faveur de feu M. le Duc.

Tout ce que la vûë d'un tel condiſciple pouvoit inſpirer d'émulation; tout ce que l'habileté du Régent pouvoit communiquer de lumiéres & de gouſt, fut ſi avidement ſaiſi par le jeune Fraguier, qu'avant même qu'il fût en Rhétorique, ſes compoſitions ordinaires, celles de Poëſie ſur-tout, brilloient déja de ces traits marquez qui fixent les regards des maiſtres, & annoncent ce que l'on doit eſtre un jour. Outre le P. de la Baune, le Collége de Clermont raſſembloit alors des hommes très-capables d'en juger; le P. Jouvency, le P. Rapin, le P. de la Ruë, le P. Commire: aucun d'eux ne douta du ſuccès, & tous s'empreſſant d'y concourir, ce ſuccès ne ſe borna pas à

perfectionner le génie de leur éleve; son cœur, qui n'avoit point encore de mouvement qui luy fût propre, reçût en même temps les impressions de leur piété, & il ne mit aucun intervalle entre la fin de ses études & le commencement de son noviciat. Il y entra le 18.e d'Aoust 1683. n'ayant pas encore 17. ans accomplis.

Après avoir subi les épreuves accoûtumées, & fait un nouveau cours de Philosophie, il fut envoyé à Caën pour y enseigner les humanitez, suivant l'usage establi dans la Compagnie.

L'envie de remplir les devoirs de son estat, n'empêche pas toûjours d'en sentir les désagréments, elle aide seulement à les vaincre: mais son bonheur voulut, que pour les vaincre plus aisément encore, ou même pour ne les point sentir du tout, il trouvât à Caën M. de Segrais, & le célébre M. Huet, avec qui, malgré l'extrême différence de l'âge, il entra d'abord dans un grand commerce de Littérature.

Ses Classes luy prenoient peu de temps au-delà de celuy qu'il y passoit nécessairement avec ses écoliers; le reste, il l'employoit à une lecture assiduë des meilleurs Auteurs Grecs & Latins, & la rapidité de ses progrès en tout genre, alloit jusqu'à étonner ces deux illustres amis, qui par le charme ou la profondeur de leur érudition, estoient eux-mêmes l'ornement de leur siécle.

Dans la lecture d'Homére, qu'il avoit bien recommencée cinq ou six fois, en moins de quatre ans, il luy arriva une chose, qui quoyque probablement arrivée à la pluspart de ceux qui en ont fait de même leur principale étude, ne laissera pas aujourd'huy de paroître fort singuliére. Pour mieux retenir, ou pour reconnoître plus facilement les beaux endroits de ce Poëte, il les soûlignoit d'un coup de crayon dans son exemplaire, à mesure qu'il le lisoit. A la seconde lecture, il fut surpris de retrouver des beautez qu'il n'avoit pas apperçûës dans la premiére, & qui plus vives encore, sembloient luy reprocher une injuste préférence. Ce spectacle se renouvella à la troisiéme, à la quatriéme lecture; & de surprise en surprise, de remarques en remarques, l'ouvrage se trouva soûligné d'un bout à l'autre. Ce n'estoit, selon luy, qu'après avoir éprouvé quelque chose de semblable, qu'on

pouvoit parler dignement du Prince des Poëtes; on ne voit pas ce qu'il auroit exigé, pour estre en droit d'en faire la critique.

La douceur de ces occupations finit avec le temps destiné à régenter en Province, & dès le commencement de la 5.e année, il fut rappellé à Paris pour y étudier en Théologie. Son esprit naturellement vif & brillant, se trouva tout à coup comme transporté dans un pays inconnu, à l'air duquel il ne s'accoûtumoit point, & dont la langue luy paroissoit toûjours estrangére. L'amour du devoir, qui seul le soûtenoit, n'empèchoit pas qu'en son particulier il n'y meslât quelques études moins austéres; & c'est à cette sorte de délassement que nous devons entre autres, plusieurs Epigrammes Latines dans le goût de Catulle, dont M. Despreaux fit grand usage dans la dispute qui s'éleva de son temps sur la préférence des anciens & des modernes: dispute que nous avons vû depuis se renouveller avec une ardeur presque égale, & qu'il est à souhaiter que nos descendants voyent de même renaître souvent, sans qu'ils puissent, ou qu'ils osent jamais la terminer.

On compte encore entre les poësies, qui de temps à autre échappoient au nouveau Théologien, une ode magnifique sur l'exaltation d'Innocent XII. quelques fables allégoriques adressées à un fameux Journaliste, qu'il croyoit n'avoir pas assez ménagé le P. Bouhours, & un ingénieux Apologue écrit en vers Grecs & Latins de différentes mesures, où pour venger ce même ami d'un autre genre de critique, il le représente sous la forme d'un cygne, dont mille oiseaux jaloux essayent de ternir la blancheur, en le couvrant de toute la fange & de toute l'ordure qu'ils ont ramassée avec leurs propres ailes; mais, qui sans jamais rien perdre de son chant mélodieux, ne fait que se plonger un instant dans l'onde pure du Caystre ou du Méandre, pour reprendre à leurs yeux le premier éclat de son plumage.

Sa veine estoit une espéce de Protée, qui prenoit sur le champ toutes les formes convenables aux sujets qu'elle avoit à traiter; qui se paroit des beautez antiques, non en imitant servilement les anciens, en copiant leurs expressions, en leur arrachant des vers entiers, mais en se revêtant, pour ainsi dire, du caractére

de perfection propre à chaque eſpéce de poëſie, dans laquelle quelqu'un de ces anciens avoit excellé.

L'applaudiſſement que ces productions recevoient dans le monde, n'eſtoit pas un titre pour leur faire trouver grace devant des ſupérieurs attentifs à régler les occupations & les devoirs de chaque eſtat. M. l'Abbé Fraguier leur rendit juſtice, il ſe la rendit à luy-même, & crut qu'il valoit mieux s'affranchir de cette contrainte, puiſqu'il le pouvoit encore, que de s'expoſer à en murmurer un jour: ainſi, il ſortit des Jéſuites onze ans après y eſtre entré, mais il en ſortit ſans perdre leur eſtime, & ſans ceſſer de les aimer; jamais il n'oublia ce qu'il leur devoit, ils s'intéreſſérent toûjours à ſes ſuccès.

Les Muſes, qui guidoient ſes pas, le préſentérent d'abord à un ami fidéle & généreux, qui les cultivoit dans une fortune riante *M. Rorond.* & paiſible, qui avoit un cabinet de Livres précieux, & qui eſtoit en relation avec les perſonnes de l'eſprit le plus délicat & le plus orné. Aſſocié à tous ces avantages, & libre de donner l'eſſor à ſon génie, il ſe fit connoître de plus en plus: cette Académie fut la premiére qui l'adopta; il y fut admis en 1705. & en 1706. il y ſuccéda à la place de Penſionnaire de M. Vaillant. Dans la même année, il remplaça M. Pouchard à l'aſſemblée du Journal des Sçavants, qui ſe tenoit chez M. l'Abbé Bignon: M. le Chancelier de Pontchartrain luy donna le titre de Cenſeur Royal des Livres, avec une penſion ſur le Sceau. L'année ſuivante, l'Académie Françoiſe qui depuis long-temps jettoit les yeux ſur luy, toutes les fois qu'elle avoit quelque place à remplir, le nomma à celle de M. l'Abbé Galloys; & cette élection ayant ſouffert quelque difficulté, elle reçût peu de mois après, une forme plus authentique à la mort de M. Colbert Archevêque de Rouen.

Souvent les jours entiers ne ſuffiſoient pas au détail de tant d'emplois différents, & alors M. l'Abbé Fraguier ne héſitoit point à y ſacrifier les nuits, particuliérement dans l'Eté, où leur fraîcheur rend le travail plus facile. On veut que cette habitude ne ſe contracte guéres impunément, & on ne ceſſe de le dire, mais ce doit eſtre ſans eſpérer de changer dans les gens de

Lettres un goût si déclaré, qu'il prévaudroit peut-estre à des peines sûres, pourvû qu'elles fussent un peu éloignées : celle qu'éprouva M. l'Abbé Fraguier, fut prompte & toute des plus vives. Une paralysie subite & douloureuse luy attaque les nerfs du cou ; sa teste abandonnée à son propre poids, tombe, & reste panchée sur l'épaule d'une façon aussi désagréable qu'incommode ; & ce n'est plus qu'avec de grands efforts, que pour les opérations les plus nécessaires, il peut la remettre un instant dans son estat naturel : on luy fit parcourir toutes les Eaux du Royaume ; il en vit tous les Médecins, & rien ne le soulagea.

Dans cette situation pénible, même à décrire, il ne laissa pas de travailler encore long-temps, & pour le Journal & pour l'Académie, tenant d'une main sa plume, sa teste de l'autre, & obligé de se reposer, quelquefois à chaque mot, presque toûjours à chaque ligne, il venoit à bout des Extraits les plus difficiles ; il composoit de sçavantes Dissertations, où l'estenduë & la fidélité de sa mémoire suppléoit à toutes les recherches, & ne laissoit aucun vestige de ses infirmitez. On s'en appercevoit bien moins encore dans les choses qui estoient purement de goût. Le sien n'avoit rien perdu de sa délicatesse, & dans le temps même qu'il pouvoit à peine se soulever de son fauteuil, pour faire honnèteté à ceux qui entroient dans sa chambre, ou qui en sortoient, elle ne désemplissoit pas d'un certain nombre de gens de Lettres, empressez de puiser dans ses entretiens ces grandes regles du beau, qui s'inspirent plustost qu'elles ne s'enseignent. L'Académie elle-même se détermina aussi par cette raison, à faire tenir chez luy la petite assemblée qu'elle avoit chargée de la continuation des Médailles de l'Histoire du feu Roy ; & l'on fut si content des soins qu'il y donna, qu'ils luy valurent une pension particuliére, aussi forte que celle qu'il avoit déja.

Le feu de la Poësie Latine ne s'éteignit pas non plus en luy ; il continua d'éclater dans toutes les occasions qu'il eut de célébrer le bonheur, ou d'adoucir les disgraces de ses amis, & plus vivement encore, quand il eut des larmes & des fleurs à répandre sur leur tombeau : mais on seroit tenté de croire qu'il avoit réservé pour le dernier de ses ouvrages en ce genre, ce qui

devoit à jamais faire le plus d'honneur à un talent si précieux. Il renferma dans un Poëme d'environ sept cens vers, toute la doctrine de Platon sur la perfection de l'homme, & ne luy faisant perdre par les charmes de l'harmonie, qu'un certain air sévére, naturellement capable de rebuter, il luy presta toutes les graces propres à faire recevoir le précepte sous l'appast du plaisir.

Nous rapporterions volontiers comme un second malheur arrivé à M. l'Abbé Fraguier, qu'il devint riche sur la fin de ses jours. M. le Comte de Dennemarie son frere, mourut sans enfants, & luy laissa en terres ou en maisons une succession de dix à douze mille livres de rente : son peu d'expérience dans les affaires, luy en grossit tous les embarras, sa philosophie luy en diminua tous les avantages. Ce qu'il devoit, estoit communément porté au double; ce qui luy revenoit, estoit réduit à la moitié, & cette moitié passoit par les mains d'une espéce d'Intendant. Il ne luy fallut, pour absorber le fonds même, que quelques petits procès inséparables des nouvelles possessions, & quelques dettes légérement contractées, les unes sous le prétexte de parvenir plustost à un meilleur arrangement, les autres dans la vûë de laisser une récompense plus sûre aux personnes qui paroissoient zélées à luy rendre service. Peu de temps avant sa mort, toute cette succession se trouva venduë ou engagée, de maniére qu'il alloit incessamment rentrer dans le premier estat de ses simples pensions, avec lesquelles jusques-là il avoit vêcu heureux & tranquille. Il mourut le 3.e May dernier d'une attaque d'apoplexie, qui le menaçoit depuis long-temps, & qui n'estoit pas même la premiére qu'il eût euë. Il n'a laissé d'ouvrages en prose, que ceux que l'on trouve imprimez dans les Mémoires de l'Académie; & le Public recevra bien-tost le recueil de ses vers, de la même main qui luy a déja présenté ceux de M. Huet.





E'LOGE
DE M. DE LA NEUFVILLE.

1728.
Assemblée publique d'après la Saint Martin.

JACQUES LE QUIEN DE LA NEUFVILLE, né à Paris le premier May 1647. estoit d'une ancienne famille du Boullenois, qui dans les titres est quelquefois appellée *le Chien*, & plus souvent *le Quien*, suivant la prononciation vulgaire du Pays. Il eut pour pere Pierre le Quien de la Neufville Capitaine de Cavalerie, que ses blessûres avoient obligé de très-bonne heure à quitter le service, & qui, se flattant que son fils y seroit plus heureux, le fit entrer à l'âge de 15. ans, Cadet dans le Regiment des Gardes Françoises. Ses espérances furent trompées, il ne pût soûtenir les fatigues d'une seconde Campagne, & on attribua à la délicatesse du tempérament, ce qui pouvoit n'avoir d'autre principe que la foiblesse de l'âge: aussi eut-il tout le temps de se restablir, sans avoir encore perdu celuy de choisir un autre estat. Comme il avoit assez bien fait ses humanitez, & conservé du goust pour les Lettres, il se destina sans peine à la Robe, & s'appliqua sérieusement à l'étude de la Philosophie & du Droit; mais, sur le point de se faire recevoir à une Charge de Judicature, dont il avoit traité, on fit au pere une banqueroute qui dérangea tous ces projets, & qui réduisit le fils à chercher dans les travaux particuliers de son cabinet, la consolation d'une vie obscure & privée.

M. Pélisson, qui avoit de la bonté pour luy, & qui croyoit avoir remarqué dans son style & dans le caractére de son esprit, de quoy former un bon historien, luy conseilla de s'attacher à cette partie de la Littérature. Il le fit, & dès-lors il se proposa d'écrire l'histoire de Portugal qui manquoit en nostre Langue, & qu'aucun auteur estranger n'avoit encore séparée de celle d'Espagne. Les préparatifs en furent un peu longs, mais il s'agissoit

s'agiſſoit moins de la promptitude que de la bonté de l'ouvrage.

M. de la Neufville, qui n'avoit qu'une légére teinture de l'Eſpagnol & du Portugais, travailla d'abord à ſe rendre ces Langues plus familiéres, pour eſtre en eſtat de puiſer dans les ſources; il eſtablit enſuite diverſes correſpondances pour tirer des Archives du Pays, des copies ou des extraits des piéces manuſcrites néceſſaires à ſon deſſein; enfin, en 1700. il donna deux volumes *in-4.º* ſous le titre d'*Hiſtoire générale de Portugal*; & en effet, il ne s'y borne pas à écrire cette hiſtoire depuis le temps auquel le Portugal ſéparé de l'Eſpagne, commença à avoir ſes Rois particuliers, ce qui ne fut qu'à la fin du XI.e ſiécle, lorſque le Comte Henry, Prince de la Maiſon de France, pouſſé du déſir de faire ſes premiéres armes ſous le fameux Rodrigue de Bivar, ſurnommé *le Cid*, paſſa en Eſpagne, & y ſignala ſon courage contre les Maures avec tant de ſuccès, qu'Alphonce VI. Roy de Caſtille, pour ſe conſerver un tel appuy, luy donna une de ſes filles en mariage, avec le Portugal qu'il avoit preſque tout conquis. M. de la Neufville remonte, à l'exemple des hiſtoriens Eſpagnols & Portugais, juſqu'à Tubal cinquiéme fils de Japhet, dont les deſcendants nommez Ibériens, occupérent, dit-il, cette Contrée ſous le nom d'Ibérie; des deſcendants de Tubal, il paſſe aux Carthaginois, qui après avoir poſſédé le même pays pendant plus de 350. ans, en furent chaſſez par les Romains; & des Romains qui en furent les maiſtres pendant plus de ſix ſiécles, il paſſe aux Alains, dont l'invaſion fut ſuivie de celle des Wandales, des Suéves, des Gots, & enfin des Maures, que Rodrigue, le Comte Henry & ſes ſucceſſeurs eurent tant de peine à repouſſer au-delà des mers. A ces révolutions ſuccéde l'eſtabliſſement des Rois, que M. de la Neufville n'a conduit que juſqu'en 1521. à la mort d'Emanuel premier.

Le titre d'hiſtoire générale qu'il avoit donné à ſon ouvrage, exigeoit qu'il la ſuivît juſqu'aux derniers temps, & il l'avoit ſurabondamment promis dans ſa préface: cependant, près de trente années ſe ſont écoulées depuis, ſans qu'il en ait rien fait paroître, ſoit qu'il ait toûjours eſté retenu par l'idée d'une plus

grande perfection, soit que séduit d'abord par le simple calcul de moins de deux siécles qui luy restoient à écrire, contre plus de vingt qu'il estoit censé avoir écrits, il n'ait reconnu qu'en mettant la main à l'œuvre, qu'en fait d'histoire, la partie ancienne coûte peu en comparaison de la moderne; que quand il s'agit de temps fort éloignez, on en dit ce que l'on peut, trop souvent ce que l'on veut, ce qui est toûjours bien-tost fait; au lieu que dès qu'on est arrivé à un temps postérieur qui embrasse nostre propre siécle, il se présente une multitude d'évenements, dont la mémoire s'est trop conservée, pour qu'on puisse en obmettre aucun. Le seul détail des circonstances accable l'Ecrivain, malheureusement occupé d'ailleurs à concilier sans cesse la fidélité de l'histoire, avec les ménagements dûs aux puissances intéressées dans les évenements qu'il rapporte.

Le nom que l'histoire de Portugal fit à M. de la Neufville, fut presque l'unique sollicitation qu'il employa pour entrer dans cette Académie, où il fut reçû Associé au commencement de l'année 1706. Il y choisit pour objet de ses Recherches, l'histoire de l'establissement des Postes chez les anciens & les modernes; & après en avoir lû à la Compagnie différents morceaux, il les rassembla en un corps, auquel joignant tous les Réglements intervenus sur le fait des Postes depuis Louis XI. qui en fut le restaurateur en France, jusqu'en 1708. qui estoit l'année dans laquelle il écrivoit, il forma du tout un Traité digne de la curiosité des Sçavants, & une espéce de Code nécessaire à ceux qui veulent s'instruire à fond de cette portion singuliére de nostre Droit public. M. le Marquis de Torcy, à qui M. de la Neufville dédia son Traité de l'origine des Postes, luy fit donner peu de temps après la Direction d'une partie de celles de la Flandre Françoise. Pour l'exercer avec plus de liberté, il demanda des Lettres d'Académicien Vétéran, & alla s'establir au Quesnoy, où il demeura jusqu'en 1713. que la Paix concluë à Utrecht ayant fait restablir les Ambassades dans les Cours estrangéres, M. l'Abbé de Mornay nommé à celle de Portugal, souhaita passionnément d'engager M. de la Neufville à en faire le voyage avec luy. L'affaire ne fut pas difficile à négocier; l'un

estoit aussi empressé de connoistre par luy même la nation dont il avoit écrit l'histoire, que l'autre estoit flatté de luy présenter son historien. Ils partirent donc ensemble, & M. l'Ambassadeur, qui avoit eu grande attention à ne point annoncer M. de la Neufville, fut surpris de trouver en arrivant à Lisbonne, que sa réputation l'y avoit prévenu d'une maniére à le dispenser absolument d'en faire les honneurs. Le Roy de Portugal le nomma Chevalier de l'Ordre de Christ, le plus considérable des trois Ordres de ce Royaume, & celuy que le Prince porte luy-même: il y adjoûta un Brevet de 1500. livres de pension payable en quelque lieu qu'il fût. M. de la Neufville n'accepta l'un & l'autre, qu'après en avoir obtenu la permission expresse du Roy, & son premier soin fut d'en faire part à l'Académie. Il luy écrivit que son devoir & sa reconnoissance l'obligeoient à rapporter les graces dont on venoit de le combler en Portugal, autant & plus à l'honneur qu'il avoit eu de s'asseoir icy, qu'à ses recherches sur l'histoire du Pays. Rien de plus flatteur sans doute, mais comme M. de la Neufville estoit en même-temps l'homme du monde le plus vray, il est juste d'avouer qu'en cette occasion le titre d'Académicien n'avoit pas mal soûtenu celuy d'Historiographe. Le Roy de Portugal méditoit alors l'establissement de l'Académie d'Histoire, qu'il fonda bien-tost après à Lisbonne: il examinoit luy-même, & faisoit examiner par différentes personnes le plan de presque toutes les autres Académies de l'Europe. M. de la Neufville, qui avoit communiqué les Statuts & Réglements de celle-cy, avec quelques essais de ses travaux, eut encore l'honneur d'entretenir le Prince sur la forme particuliére de nos Exercices, & il la jugea si convenable à son nouvel establissement, qu'elle en a esté le modéle à beaucoup d'égards. Il paroît par le premier volume que cette Académie vient de publier, sous le titre d'*Académie Royale d'Histoire de Portugal*, que l'on y faisoit grand cas de l'ouvrage de M. de la Neufville, on vante sur-tout la beauté de son style, & si on ne parle pas aussi avantageusement de son exactitude dans les faits, ce n'est qu'après avoir observé combien il est difficile, qu'en écrivant une histoire estrangére, un auteur

arrive jamais à cette perfection, que l'on peut à peine espérer de l'élite des Sçavants du Pays, rassemblez dans la Capitale, sous les yeux & sous la protection immédiate du Prince. M. de la Neufville, attentif à profiter de leurs lumiéres pour la continuation & les suppléments de son histoire, y travailloit encore peu de mois avant sa mort, avec une ardeur au-dessus de son âge : il mourut à Lisbonne le 20. May dernier, dans les premiers jours de sa 82.e année.

Il avoit esté marié fort jeune; & à l'âge de 34. ans il se trouva veuf, & pere de neuf enfants, dont il préféra l'éducation à toutes les vûës de fortune qui auroient pû le détourner de cet objet principal. De ces neuf enfants, il eut la douleur d'en perdre sept, parvenus pour la plufpart à ce point d'espérance, qui est le premier & le plus doux fruit des soins paternels : les deux qui luy ont survêcu, sont l'un & l'autre gens d'un mérite distingué dans leur estat. L'aîné est Chevalier de S.t Louis, & Major du Regiment Dauphin Estranger Cavalerie; le cadet est Directeur général des Postes à Bordeaux.



E'LOGE
DE M. COUTURE.

LA naissance des hommes célébres par leurs talents, est souvent le point de leur vie le plus ignoré ; & il ne faut pas s'estonner qu'on en parle si diversement, quelques siécles après leur mort, puisqu'il y a dès-à-present sur la naissance, & les premiéres années de M. Couture, deux traditions presque opposées, & d'une autorité à peu près égale. 1729. Assemblée publique d'après Pâques.

On luy a ouy dire plusieurs fois, soit au Collége de la Marche, où il a professé plus de vingt ans ; soit au Collége Royal, où il a passé un pareil nombre d'années au moins ; soit à l'Académie, où il entra dès 1701. & dans une infinité de maisons particuliéres, qu'il estoit né sur l'Océan, dans les horreurs d'une tempête, à laquelle sa mere & luy, n'avoient échappé que par une espéce de miracle ; & qu'à l'âge de six ans, on l'avoit transporté en Canada, & délaissé dans une habitation d'Iroquois, d'où son retour en France tenoit du prodige. Voicy, comment il contoit la chose.

Gilles Couture son pere estoit un fort Matelot des environs de Nostre-Dame de la Délivrande, fameux pélérinage sur la coste de Basse Normandie. Il avoit une barque à luy ; & portoit tous les ans en Angleterre des toiles & autres marchandises semblables, sur lesquelles il faisoit un gain honneste.

Dans un de ses voyages, plus long que de coûtume ; sa femme jeune & impatiente d'avoir de ses nouvelles, en alla chercher elle-même. Elle devint grosse ; & avançant extrêmement dans sa grossesse, sans que son mari fût encore en estat de repasser en France, ni qu'il voulût qu'elle accouchât en Angleterre ; il l'embarqua sur le bastiment d'un de ses amis, qui faisoit le même commerce, & luy donna une vieille femme pour l'accompagner.

Ils avoient à peine gagné la haute mer, qu'il s'éleva un furieux ouragan, qui en deux fois vingt-quatre heures les porta jusqu'au détroit de Gibraltar; & ce fut au fort d'une si violente agitation, que la mere du petit Couture le mit au monde. La premiére terre, où l'on dit qu'il avoit abordé, estoit la pointe de Sainte Marie en Espagne, à l'entrée de la Baye de Cadix; & on asseûroit qu'il y avoit esté bâtisé très-précipitamment; parce que la guerre où l'on estoit avec l'Espagne, ne permettoit pas de s'arrester long-temps dans un de ses ports. Rendu enfin en Basse Normandie, à la maison paternelle, il y fut nourri & élevé par sa mere, qu'il perdit à l'âge de trois ans. Son pere se remaria, eut des enfants de sa seconde femme, & marqua trop de prédilection pour celuy qu'il avoit eu de la premiére. La belle-mere profita d'une des absences ordinaires de son mari pour se délivrer de cet objet d'inquiétude. Elle avoit un frere, qui passoit en Amérique pour la seconde fois; elle l'engagea à y mener secretement le petit Couture, & à l'y laisser en quelque endroit assez inconnu, pour qu'on n'entendît jamais parler de luy. L'éxécution de ce projet leur coûta peu. L'enfant déja familier avec tout ce qui alloit à la mer, n'eut aucune répugnance à s'embarquer. On fit accroire au pere qu'il s'estoit noyé, en courant imprudemment sur le rivage. Et l'oncle arrivé dans un lieu propre à son dessein, luy fit boire quelques liqueurs, & le laissa endormi sous un feuillage, sans s'embarrasser de ce qu'il deviendroit. Comme il estoit d'une figure aimable, qu'il avoit de la vivacité, de la gentillesse, & tout ce qui peut intéresser dans un âge aussi tendre; ceux, auprès de qui le hazard le conduisit d'abord, en furent touchez, sans doute; & ce qui l'empêcha peut-estre encore de sentir une partie de sa disgrace, c'est qu'on luy laissa faire tout ce qu'il voulut. Il menoit cette vie depuis près de 18. mois; lorsque jouant un jour sur les bords du fleuve de Saint Laurent, il découvrit un Vaisseau, dont le Pavillon luy parut le même, que celuy du Vaisseau qui l'avoit amené. Il ne douta pas que ce ne fût, ou son oncle, ou son pere, qui venoient le reprendre; il craignit seulement de n'en estre pas apperçû; & dans

cette crainte, il s'éleve le plus qu'il peut ; il fait des signes, il appelle de toute sa force; il excite enfin l'attention des Navigateurs, & les détermine à envoyer l'Esquif. Le Vaisseau, estoit un Vaisseau du Havre; & le Matelot qui amenoit l'esquif, estoit un Matelot de Cherbourg, qui fut bien surpris de trouver si loin un enfant abandonné, qui luy parloit bon François; c'est-à-dire, le François de son propre canton ; & qui luy demandant des nouvelles de son pere, & de ses autres parents, luy nommoit tous gens de sa connoissance & de son voisinage. Il se fit donc un grand plaisir de le mener à bord, & quand, après avoir fini sa course, le Vaisseau fut de retour au Havre, & le Matelot à Cherbourg ; Gilles Couture, informé de la destinée de son fils, le vint querir avec empressement, ne le montra chez luy qu'autant qu'il falloit pour confondre la malice de sa femme, & le mena tout de suite à Caën, à Madame la Marquise de Cauvigny qui l'honoroit de sa protection, & qui, attendrie par le récit de l'aventure, retint le petit Couture dans sa maison, où elle en fit prendre un soin particulier jusqu'à l'âge de dix à douze ans.

On ne sçait comment concilier une histoire si souvent dite & répétée par M. Couture, avec deux espéces d'enquestes trouvées jointes, non en original, mais en copie collationnée, à ses Lettres de Tonsure, & de Maistre ès Arts. Ces enquestes paroissent faites; l'une en 1672. l'autre en 1696. toutes deux à la requeste de M. Couture même. La copie collationnée qui tient lieu d'original, est écrite de sa propre main, & il n'est pas plus difficile d'y reconnoistre son style que son écriture.

Dans la premiére, il expose au Curé de Langrune Diocese de Bayeux, qu'estant né le 11. Novembre 1651. de Gilles Couture, & de Guillemette Mériel sa premiére femme, au Hameau de Saint Aubin dépendant de la Paroisse de Langrune, il y avoit esté bâtisé trois jours après ; mais que comme la Cure estoit en déport, & desservie cette année-là par de simples Prestres, qui ne sont plus dans le pays, & qui ont négligé de tenir des Registres ; il n'a pû, quelque recherche qu'il ait faite, y trouver la preuve de son bâtême; que pour y suppléer

il le requiert de recevoir ſur cela le témoignage de Gilles Couture ſon pere, celuy de pluſieurs autres de ſes parents, celuy de l'*obſtétrice* même (c'eſt le terme dont il ſe ſert en parlant de la ſage-femme) qui le reçût en venant au monde, & qui le porta enſuite à l'Égliſe ; celuy enfin, des principaux habitants du lieu qui le connoiſſent de l'enfance, pour l'avoir toûjours vû dans la maiſon de ſon pere. Le Curé de Langrune reçoit les témoignages indiquez ; & les trouvant conformes à l'expoſé, il y joint d'office ſon propre témoignage, pour le temps depuis lequel il eſt en poſſeſſion de la Cure, & qui, à ſix ſemaines près, remonte juſqu'à la naiſſance de l'enfant, en faveur duquel, il adjoûte aux circonſtances rapportées par les autres témoins, que luy ayant reconnu une grande diſpoſition pour les bonnes Lettres ; luy Curé, & ſes différents Vicaires s'eſtoient ſucceſſivement fait un plaiſir de la cultiver juſqu'à le mettre en eſtat d'aller étudier & ſe perfectionner dans l'Univerſité de Caën, où il avoit fait ſa Philoſophie.

L'enqueſte de 1696. eſt fort ſuccincte. Elle rappelle celle de 1672. & fait mention d'une ſeconde recherche, auſſi inutile que la premiére, dans les Regiſtres de bâtême de la Paroiſſe de Langrune, dont le nouveau Curé donne acte pour ſervir & valoir ce que de raiſon.

Heureuſement toute la différence de ces récits, quelque grande qu'elle paroiſſe, ne change rien, ou très-peu de choſe, à l'hiſtoire de M. Couture, en tant qu'homme de Lettres ; car cette hiſtoire ne commence eſſentiellement qu'avec ſes premiéres claſſes. Il eſt certain qu'il les fit à Caën au Collége des Jéſuites ; & enſuite, ſon cours de Philoſophie aux Écoles de l'Univerſité de la même ville, ſous M. Cailly Profeſſeur de réputation, de qui nous avons pluſieurs bons ouvrages.

Le ſuccès de ſes études fut marqué par diverſes circonſtances : entre autres par le choix de M. de Luc, Gentilhomme qualifié des environs de Caën, qui luy confia, à l'âge de 20. ans, l'éducation de ſes deux fils ; & plus encore, par la place de Régent de Seconde au Collége des Arts que l'Univerſité luy déféra peu de temps après.

La

La Ville de Vernon, quoyque bien moins considérable que celle de Caën, se proposa, & vint à bout de luy enlever M. Couture, par les avantages qu'elle joignit à la chaire de Rhétorique du Collége qu'elle venoit d'establir, & qu'elle vouloit rendre florissant. Mais, elle ne jouit pas long-temps de sa conqueste. L'Université de Paris envia bien-tost à la Province un homme, dont les talents pouvoient estre encore plus utiles dans la Capitale. On luy offrit la Chaire de Rhétorique du Collége de la Marche. Cependant, il y avoit une grande difficulté. Les Statuts de l'Université de Paris portent expressément qu'on n'y admettra pour professer, que des sujets qui y auront eux-mèmes fait leurs études, & pris leurs degrez, & M. Couture n'avoit étudié, & n'avoit esté reçû Maistre ès Arts qu'en l'Université de Caën. Les obstacles irritent les desirs, & font naître les expédients. On trouva un autre article de ces mêmes Statuts, qui dans des cas singuliers & pressants, autorisoit la voye de *cooptation;* c'est-à-dire, le passage subit d'une Université à l'autre. On ne hésita point à en faire usage pour la premiére fois; & cette distinction accrédita également le Professeur & le Collége. Le nombre des Ecoliers y augmenta chaque année; les exercices y devinrent plus solemnels & plus fréquents : & ce qui devoit toûjours estre pour les autres Colléges l'objet d'une louable émulation, dégénéra de la part de quelques-uns, en une jalousie, qui donna lieu à différentes piéces de vers, dont plusieurs furent imprimées, & subsistent encore. Le Collége de Harcourt en particulier, se persuada qu'il avoit droit de revendiquer M. Couture, comme un sujet tiré de la Province de Normandie; & il fortifia sa prétention sur luy par des offres très-avantageuses. Le Collége de la Marche en fut allarmé : il eut recours à l'autorité de M. l'Archevesque de Paris, qui en est le Proviseur né ; & ne voulant céder au Collége de Harcourt, ni en reconnoissance, ni en générosité, il s'assûra encore de M. Couture par deux actes en forme, dont l'un luy accordoit une augmentation annuelle de trois cens livres d'honoraires ; & l'autre une indemnité de toutes les pensions, qu'il devoit & devroit dans la suite au Principal du Collége, pour

raiſon de ſes nourritures. L'Univerſité en corps acheva de pacifier ces troubles domeſtiques d'une maniére bien glorieuſe pour luy. Elle l'éleva d'une commune voix à la dignité de Recteur.

Dès lors, la réputation de M. Couture franchit rapidement les limites du pays Latin. Il fut connu de preſque tout ce qu'il y avoit à Paris de gens qui aimoient les Lettres ; il fut conſulté par la pluſpart des peres attentifs aux progrès de leurs enfants. On luy fit même l'honneur de l'appeller au Palais Royal, pour y travailler ſur les principes de la Rhétorique avec feu M. le Duc d'Orléans, qui conſerva toûjours pour luy beaucoup d'eſtime & de bonté. Il entra dans un grand commerce de Littérature & d'amitié avec M. l'Abbé Bignon, qui eſtant déja à la tête des Sciences, luy procura une Chaire d'Éloquence au Collége Royal, dont il fut enſuite nommé Inſpecteur ; une des premiéres places d'Aſſociez, du nombre de celles dont le Roy augmenta cette Académie par le Reglement de 1701. le titre de Cenſeur Royal des livres; une penſion ſur le Sceau ; & généralement tous les biens dont il pouvoit combler & orner une perſonne de ſon eſtat.

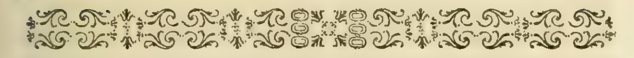
On ſent combien il falloit de zéle & de capacité pour ſuffire à tant de places : & ce ne ſeroit pas dire aſſez que de dire que M. Couture y ſuffiſoit. Il faut adjoûter qu'il les rempliſſoit toutes, comme ſi chacune d'elles eut eſté la ſeule qui l'occupât; & qu'il avoit le talent de les faire ſervir les unes aux autres; comme ſi elles s'eſtoient naturellement trouvées dans une dépendance réciproque & néceſſaire. Cependant, quand on le nomma à une place d'Académicien, il convint de quitter celle de Régent à la Marche ; & il le fit avec d'autant moins de peine, qu'il y avoit acquis, par près de 25. années d'exercice, tout l'honneur & les droits des Profeſſeurs, qu'on appelle *Émérites ;* & que d'ailleurs, il en faiſoit encore plus honorablement les fonctions au Collége Royal, où il a eu, juſqu'à la fin, une foule d'auditeurs de tout genre, ſéculiers & réguliers; des gens avancez en âge, qui depuis dix ans entiers le ſuivoient avec le même plaiſir ; de jeunes Rhétoriciens de preſque tous

les Colléges de l'Université, qui se persuadoient, qu'aller ainsi l'entendre extraordinairement, cinq ou six mois de suite, les avançoit & les fortifioit plus que n'auroient fait trois ou quatre cours de Rhétorique. On y voyoit quelquefois des Professeurs même ; les uns, curieux de transporter dans leurs leçons ces traits d'une éloquence, & d'une érudition peu commune, qui brilloient toûjours dans les siennes ; les autres, charmez de prendre de luy ce ton de maistre, qui souvent n'est pas la moindre partie de l'art d'enseigner. Il distinguoit ses leçons ; il les varioit à l'infini, par la maniére dont il sçavoit y enchâsser ce qu'il recueilloit icy de plus singulier sur les détails de l'histoire Grecque & Romaine ; & en échange, il apportoit à l'Académie ses réfléxions sur l'art Oratoire des anciens ; sur les régles de leur prononciation ; sur les différentes formes de leurs plaidoiries, & de leurs assemblées judiciaires. Il se plaisoit, surtout, à y développer quantité de finesses de leur Langue, que les Grammairiens & les Orateurs modernes n'avoient point connuës ; & dont cependant, pouvoit quelquefois dépendre la perfection des monuments publics.

Presque tout ce qu'on avoit imprimé de luy, avant qu'il fût de l'Académie, se réduisoit à la traduction Latine du petit Traité des *Automates* de Héron d'Aléxandrie, qui parut en 1693. dans le corps des Mathématiciens Grecs rassemblez par M. Thévenot ; & nous disons que c'est presque tout ce qu'on avoit imprimé de luy, parce que nous n'y comprenons pas cinq ou six piéces de vers Latins, en feuilles volantes, telles qu'en publient de temps en temps les Professeurs de l'Université ; soit à l'occasion des Théses soûtenuës dans leurs Colléges ; soit par rapport à d'autres évenements, où ils croient devoir prendre part. Une de ces piéces, remarquable par sa date qui est de 1684. ne l'est pas moins par ce qui en fait le sujet, & par la maniére dont il y est traité. Cette piéce intitulée, *Via Lactea*, est adressée à feu M. de Harlay Archevêque de Paris, & Proviseur du Collége de la Marche, qui, entre les différents moyens qu'on avoit proposez au Roy pour la réunion des Protestants de France au sein de l'Eglise Catholique, s'estoit ou-

vertement declaré pour les moyens de douceur & de bonté. L'Auteur exprime ce ſentiment d'une ame pieuſe & paiſible, ſous l'emblème de la *Voye Lactée,* que les Poëtes ont dit eſtre la route des Héros qui montoient au ciel, & le chemin que prenoient ordinairement les Dieux pour deſcendre ſur la terre.

On prétend que les Muſes Françoiſes luy avoient eſté auſſi favorables que les Latines ; & qu'en 1689. il avoit remporté, au jugement de M. Foucault, & de M. de Segrais, le prix du Palinod à Caën, par une Ode Allégorique ſur l'Immaculée Conception ; mais il ne publia jamais rien en ce genre ; & il en auroit peut-eſtre eſté de même de ſes autres ouvrages, ſi l'Académie n'en avoit conſervé le plus qu'il luy a eſté poſſible, dans ſes Mémoires. On y trouve de luy, des diſſertations ſur les Faſtes & ſur la vie privée des Romains, ſur leurs Vétérans, & ſur quelques endroits de Denys d'Halicarnaſſe, dont il y a long-temps qu'il faiſoit eſpérer une traduction avec des notes. Des maux de teſte, légers à la vérité, mais habituels, & qui depuis quelques années le rendoient, diſoit-il, incapable de toute application ſuivie, l'empêchérent vraiſemblablement de s'y livrer ; comme ils ont eſté cauſe, qu'il n'a fourni aux deux nouveaux volumes qui vont paroître, qu'un ſeul morceau, qui traite des cérémonies de Religion, pour leſquelles les Romains ont eu recours à la Dictature ; dont il promettoit auſſi une hiſtoire complette. Mais, on faiſoit aſſez de cas de ſa préſence & de ſon ſentiment ſur les difficultez qui s'agitoient dans la Compagnie, pour ne luy rien demander de plus ; & il répondoit à cette marque de conſidération par une aſſiduité que ſon âge, l'éloignement de ſa demeure, & la différence des ſaiſons ne ſervoient qu'à rendre plus exemplaire. Il eſtoit encore icy la veille du jour qu'il tomba malade, de la maladie qui nous l'enleva en moins de 3. ſemaines le 16. Aouſt dernier, à l'âge de 77. ans preſque accomplis.



ÉLOGE
DE M. L'ABBÉ BOUTARD.

FRANÇOIS BOUTARD, fils d'un Marchand de Troyes en Champagne, y naquit au mois de Novembre 1664. & y fit ses études au Collége des Peres de l'Oratoire. Il falloit qu'il eût marqué de bonne heure un grand goût pour les Lettres ; qu'il en eût même donné quelque preuve éclatante; puisque dans un Mémoire écrit de sa main, & que nous rapporterons bien-tost, il articule qu'en 1686. M. le Duc de Montausier, & M. Fléchier Evêque de Nismes, l'excitérent à traduire les auteurs de l'Histoire Auguste. Mais, quelque flatteuse & pressante que dût estre une pareille invitation pour un jeune homme de 22. ans, à peine arrivé à Paris ; il s'en tint à une simple dissertation sur le caractére de ces historiens ; & sept ou huit années se passérent encore, sans qu'il pût se fixer à aucun estat. Enfin, après bien des incertitudes, il entra en 1694. chez M. de Francine, grand Prévost de l'Isle, pour y estre précepteur de M. de Villepreux son fils ; & ce fut dans les moments de loisir que cet employ luy laissoit, que son génie poëtique se déclara. Il se trompa seulement dans la premiére application qu'il en fit. Il composa une Ode Françoise en l'honneur de Madame de Maintenon ; l'Ode ne réussit pas : & dès-là, il se crut destiné à la Poësie Latine, où effectivement il fut plus heureux.

1729. Assemblée publique d'après Pâques.

Le voisinage de M. de Francine l'avoit mis à portée de faire connoissance avec Mademoiselle Mauléon, amie particuliére de M. Bossuet Evêque de Meaux. Elle se plaisoit à élever des pigeons; & tous les ans elle en envoyoit un certain nombre des plus beaux à M. de Meaux, le jour de sa feste. M. l'Abbé Boutard épia le moment de leur mission, & persuada sans peine à Mademoiselle Mauléon de les rendre porteurs d'une Ode Latine

à la louange de ſon illuſtre ami. Le bouquet fut parfaitement bien reçû ; M. de Meaux voulut connoître le Poëte : il luy fit accueil, & le mena paſſer quelques jours à ſa belle maiſon de Germigny. Auſſi-toſt nouvelle Ode, *GERMINIACUM, La deſcription de Germigny ;* & M. de Meaux vit cette ſeconde piéce avec plus de complaiſance encore que la premiére. Les grands hommes fuient les louanges directes, parce qu'elles bleſſent leur modeſtie, ſans rien adjoûter à leur gloire ; mais ils ſont charmez d'entendre louer leurs amuſements ; comme s'ils avoient moins beſoin d'amuſements que les autres hommes, ou qu'ils fuſſent plus obligez de les juſtifier. Et ce qui prouve que M. de Meaux luy-même penſoit ainſi, c'eſt qu'il conſeilla à M. l'Abbé Boutard de travailler ſur le même plan à une deſcription de Marly & de Trianon, dont il ſe chargea de faire les honneurs auprès du Roy. Le Poëte ſentit l'importance du conſeil, & le mérite de l'offre ; ſa Muſe n'oublia rien pour y répondre : & l'ouvrage eſtant achevé, M. de Meaux en fut, comme il l'avoit promis, le protecteur & l'interpréte.

Cette deſcription, dont aſſûrément l'original ne perdit rien de ſes graces dans l'explication qu'en fit M. de Meaux, plût extrêmement au Roy ; & M. Bontemps le pere, qui eſtoit Gouverneur de Marly, en fut tellement affecté, qu'il ne ceſſa d'en rappeller le ſouvenir à Sa Majeſté ; juſqu'à ce que d'elle-même elle demanda un jour ſi l'Abbé Boutard eſtoit Preſtre? M. de Meaux répondit qu'il en avoit toûjours eu grande envie ; mais que la médiocrité de ſa fortune l'en avoit empêché. *Eh bien,* dit le Roy, *je luy donne cent piſtoles de gratification pour aller dans voſtre Séminaire prendre les Ordres ; après quoy j'auray ſoin de luy.*

M. l'Abbé Boutard ſe rendit ſur le champ à Meaux. Il y reſta près d'un an au Séminaire, & revint Preſtre. A ſon retour, le Roy convertit en penſion les 1000. liv. qu'il luy avoit d'abord accordées à titre de gratification. Il le nomma enſuite à l'Abbaye de Boiſgroland, Diocéſe de Luçon, & luy donna enfin, lors du renouvellement de 1701. une place dans cette Académie, où ſa penſion fut attachée.

Les Poëtes s'acquittent d'autant plus aiſément envers leurs

bienfaiteurs, qu'ils sont persuadez que leur reconnoissance les immortalise. Celle de M. l'Abbé Boutard se signala par presque autant d'Odes nouvelles, que la suite du regne du Roy luy offrit d'évenements à célébrer; & sur la fin, il s'y donna le titre de *Poëte de la Famille Royale*, *VATES BORBONIDUM*.

Horace fut celuy des anciens qu'il s'attacha le plus à imiter. Il convenoit qu'il ne pouvoit choisir un meilleur modéle, dans le genre de Poësie qu'il avoit embrassé; mais il se flattoit bien aussi de luy avoir rendu quelques bons offices dans ses imitations. Il croyoit encore luy ressembler par les sentiments, comme par les expressions; par la taille, par les traits du visage, & par tout ce qui pouvoit caractériser parmi nous un de ses véritables héritiers, *Venusini pectinis hæres*. C'est ainsi qu'il s'annonce dans la pluspart de ses ouvrages Lyriques.

Dès qu'il avoit mis la derniére main à une piéce, il l'apportoit à l'Académie, & dans quelque assemblée publique, par préférence aux assemblées particuliéres, où l'on peut estre interrompu: il la lisoit ensuite dans différentes maisons, & finissoit par la faire imprimer à ses dépens, en assez grand nombre pour n'en laisser désirer à personne. Mais, comme on sçait quel est le sort ordinaire des feuilles volantes, elles pourroient estre dès-à-présent fort difficiles à rassembler.

Au reste, il avoit travaillé à quelques autres ouvrages d'une espéce toute différente, & comme il nous en instruit luy-même dans le Mémoire de sa main, que nous avons annoncé au commencement de cet Eloge, nous y passons; & nous n'avons différé d'y passer, que pour rapporter ce qui n'y estoit pas assez expliqué, & ce que nous avons crû devoir y adjoûter pour une plus grande intelligence.

Copie du Mémoire presenté au Roy en l'année 1728. Par M. l'Abbé Boutard.

SIRE,

L'Abbé Boutard Pensionnaire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, qui travaille depuis plus de qua-

rante ans pour l'Eglise, pour l'Estat, & pour la Littérature, représente à VOSTRE MAJESTÉ *qu'il a besoin d'un prompt secours qui l'indemnise, & qui luy donne moyen de continuer ses travaux, dont voicy le détail.*

En 1686. *Il fut excité par M. le Duc de Montausier, & par M. Fléchier Evêque de Nismes, à traduire les Auteurs de l'Histoire Auguste. La Dissertation qu'il composa sur le caractére de ces Ecrivains, a été lûë à l'Académie.*

En 1694. *Il fit imprimer un essay de Poësie Lyrique, & l'année suivante, les descriptions des Maisons Royales, en Odes Latines, qui eurent quelque reputation. Celles de Marly & de Trianon, qui parurent les premiéres, furent traduites en François par Monseigneur le Duc de Bourgogne, & par le Roy d'Espagne, lors Duc d'Anjou, sous les yeux de feu M. l'Abbé Fleury sous-Précepteur des Enfants de France.*

En 1697. *Il fut employé par feu M. Bossuet Evêque de Meaux, à mettre en Latin la relation du Quiétisme; & cette version fut envoyée à Rome pour l'éclaircissement de la Vérité, avant la décision de l'affaire.*

En 1698. *Il fut engagé par le même Prélat à entreprendre une version latine de son histoire des Variations. Ce sçavant Evêque, qui avant que de mourir, en avoit vû la Préface traduite avec les deux premiers Livres, encouragea l'Auteur à achever ce grand ouvrage, dont il prévoyoit l'utilite pour la Religion Catholique, s'il estoit répandu en Angleterre, en Allemagne, & dans les pays du Nord, où la Langue Latine est familiére.*

M. le Cardinal de Rohan qui en a lû quelques endroits, ne doute point du fruit qu'il produiroit dans le Diocése de Strasbourg.

En 1703. *Il reçût un ordre du Roy, qui estant informé du succès de ses Poësies Latines, luy commanda de cultiver ce genre de Littérature, suivant la Lettre qui luy fut écrite le 4. Février de cette année par M. de Pontchartrain Secretaire d'Estat.*

C'est

C'est en exécution de cet ordre qu'il composa dans la suite pour le Roy, la Famille Royale, & plusieurs Princes de l'Europe, différents ouvrages de Poësie, qui ont esté lûs dans l'Académie, imprimez, répandus dans les pays estrangers, & traduits en diverses Langues.

Il traduisit en François la sçavante Préface de feu M. l'Evêque de Meaux sur les Pseaumes de David, pour Madame la Dauphine, lors Duchesse de Bourgogne. En 1706.

Il fut invité par M. le Cardinal d'Estrées, à ramasser dans un volume les préceptes de Morale dispersez dans les œuvres d'Horace, & il y travailla. En 1708.

Il fut exhorté par le feu Pape Clément XI. à mettre au jour la version latine de l'Histoire des Variations. En 1710.

Ce grand Pontife qui en connoissoit l'importance, voulut bien en agréer la Dedicace, suivant la Lettre que M. le Cardinal Paulucci écrivit à l'auteur, le 6. Juin de la même année, par ordre de Sa Sainteté; mais l'impression en a esté retardée jusqu'icy, faute de fonds.

Pour se conformer aux intentions du même Pape, à qui ses Poësies ne déplûrent pas, il paraphrasa en Odes latines les plus beaux endroits de la Sainte Ecriture. Sa Sainteté à qui elles ont esté envoyées, en a paru satisfaite, suivant les réponses du même Cardinal Paulucci. En 1711.

Il fit plusieurs Médailles, qui luy furent demandées par l'Electeur de Cologne, sur différents sujets. En 1713.

Il fut sollicité par M. l'Ambassadeur d'Espagne, de luy donner le dessein d'une feste pour la naissance de l'Infant Dom Carlos, & elle fut envoyée à Madrid. En 1716.

Il eut ordre de feu M. le Duc d'Orléans, lors Regent, de mettre en latin le Manifeste de la derniére guerre, pour le répandre plus aisément dans les pays estrangers. Cette version fut lûë au Prince, qui en parut content, & en garda une copie manuscrite. En 1717.

En 1720. *Il fut conseillé par feu M. le Cardinal du Bois, de traduire en latin, pour la réunion des deux partis, le dernier Corps de Doctrine de M. le Cardinal de Noailles, approuvé de M.rs les Cardinaux & Evêques de France, dont il est signé.*

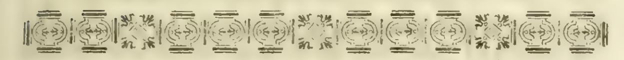
En 1722. *A l'instigation de M. le Duc d'Ossone, lors Ambassadeur d'Espagne, il a donné & conduit le dessein de la feste représentée sur la riviére, au sujet du mariage du Roy, & il en a composé la description envoyée à Sa Majesté Catholique, qui luy en a marqué une entiére satisfaction, par la Lettre dont elle l'a honoré le 20. Avril de la même année.*

En 1724. *Il a donné la description de Chantilly qu'il a faite pour M. le Duc de Bourbon, & qu'il a presentée à Vostre Majesté.*

Il seroit à souhaiter que les gens de Lettres, les auteurs surtout, laissassent ainsi, non par rapport à leurs besoins, mais pour la satisfaction de leurs successeurs, des Mémoires exacts, sur le nombre, les dates & l'occasion de leurs ouvrages. Qu'ils épargneroient de peine, & peut-estre de mensonges à leurs commentateurs! Le Public s'accoûtumeroit bien-tost à démêler dans ces Mémoires les moindres traces de l'amour propre; & dans la crainte qu'il ne s'en vengeât quelquefois sur la vérité même, l'Eloge des Académiciens consisteroit principalement à relever des circonstances honorables, que leur modestie auroit supprimées, ou passées trop légerement.

M. Boutard mourut à Paris le 9.e du mois dernier d'une hydropisie de poitrine, causée, à ce que l'on croit, par des remédes qu'il avoit faits pour se guérir de la goute. Il estoit dans sa 65.e année.





É L O G E
DE M. DE LA LOUBÉRE.

SIMON DE LA LOUBÉRE, fils d'un des principaux Officiers du Présidial de Toulouse, y naquit au mois de Mars 1642. & y fit ses études au Collége des Jésuites, où il avoit un oncle célébre par son érudition. M. de la Loubére le pere, qui estoit aussi homme de Lettres, n'épargna rien pour donner à son fils l'éducation dont on le jugea digne dès ses premiéres années, mais il ne vêcut pas assez long-temps pour recueillir le fruit qu'il avoit lieu d'en espérer. La mere fut plus heureuse; elle estoit Bertrand en son nom, & de la même famille que le Cardinal Bertrand, qui fut premier Président, d'abord du Parlement de Toulouse, ensuite de celuy de Paris, & enfin Garde des Sceaux sous Henry II. C'estoit une femme de mérite, & qui assez occupée, ce semble, des discussions d'affaires que son mary luy avoit laissées, ne desespéra pas d'animer encore, & de suivre par elle-même les études d'un jeune homme qui estoit déja en Rhétorique, chaque jour elle luy en faisoit rendre un compte exact. M. de la Loubére, à qui cette inspection paroissoit gênante, & peut-estre déplacée, se flatta qu'au moins elle ne dureroit pas; & comme il lisoit alors dans le Grec les poëmes d'Homére dont il estoit enchanté, il y adjoûtoit le malin plaisir de luy en réciter soir & matin un grand nombre de vers, persuadé qu'un langage si extraordinaire pour elle, mettroit bien-tost sa patience à bout. Il se trompa, l'attention de sa mere se renouvelloit sans cesse, & augmentoit au point, qu'il ne pût s'empêcher de luy en marquer son étonnement, & de luy avouer de bonne foy quel avoit esté son projet. Elle répondit à cet aveu par un autre qui ne le surprit pas moins, c'est qu'insensiblement elle avoit pris un tel goût à l'harmonie

1729. Assemblée publique d'après la Saint Martin.

de ces vers Grecs, que quand il ne luy en réciteroit plus par devoir, elle luy en demanderoit quelquefois par amitié.

Ce que l'on sçait encore de ces premiers temps de M. de la Loubére, c'est qu'à l'âge de 15. à 16. ans il avoit composé une Tragédie Latine, dont le sujet estoit tiré de l'Ecriture Sainte, & une Comédie Françoise imitée de Plaute, & qu'il les supprima toutes deux, lorsque venu à Paris, répandu dans le monde, fréquentant le Théatre, le Barreau & les gens de Lettres, il sentit la foiblesse de ces essais.

L'envie de se perfectionner, & sur-tout de se polir, l'engagea particuliérement à faire sa cour aux Dames, & ce fut dans cet innocent commerce qu'il composa une infinité de vers tendres & galants, que les meilleurs Musiciens s'empressoient de mettre en air, & que tout le monde chantoit ensuite; de sorte qu'il eût esté, disoit-il, le plus grand Chansonnier de France, si les Opéras n'estoient venus luy en enlever la gloire; il la leur céda volontiers, parce qu'il cherchoit d'ailleurs à s'occuper de quelque chose de plus serieux. Il s'appliqua à la connoissance du Droit public & des intérests des Princes; & lorsque M. de S.t Romain fut nommé Ambassadeur en Suisse, il demanda M. de la Loubére pour Secretaire de l'Ambassade, & joignit au témoignage authentique des services qu'il avoit rendus en ce pays-là, celuy de s'y estre fait généralement estimer, quoyqu'il ne bût presque que de l'eau.

Peu de temps après le Roy, qui avoit de grandes vûës pour l'establissement de la Religion & du Commerce dans le Royaume de Siam, y envoya M. de la Loubére avec le titre d'Envoyé extraordinaire. Il partit de Brest le premier Mars 1687. il arriva à Siam à la fin de Septembre, il y resta jusqu'au mois de Janvier suivant; & dans cet intervalle, qui ne fut que d'environ trois mois, il rassembla des notions si exactes sur l'histoire & la nature du pays, sur l'origine, la langue, les usages, les mœurs, l'industrie & la Religion des habitants, que la Relation qu'il en publia à son retour, quoyque précédée de trois ou quatre autres, fut bien-tost regardée comme l'unique. Il faut cependant observer qu'on s'estoit attendu à trouver dans cette Relation des

choſes merveilleuſes, preſque incroyables; que M. de la Loubére le ſçavoit, qu'il n'ignoroit pas même qu'il y avoit alors une ſorte de politique ou d'intéreſt à ménager, ſur cela, la prévention & la crédulité publique; & que loin de ſe prévaloir d'un avantage ſi cher aux voyageurs, ſi l'on mettoit à part les réflexions dont il a ſoin d'accompagner le récit de tout ce qu'il a vû, appris, examiné à ſix mille lieuës au loin, on trouveroit qu'il le rend avec la candeur & la ſimplicité d'un homme qui ne ſeroit jamais ſorti de ſon pays.

Quand le diſcernement égale ainſi l'amour de la vérité, il releve & ennoblit le courage de la dire, & c'eſt ce qui fit encore jetter les yeux ſur luy pour aller, ſans caractére, exécuter une commiſſion ſecréte en Eſpagne & en Portugal. L'objet principal de la commiſſion eſtoit, ſans doute, de connoître & de préparer les moyens de détacher ces deux Cours de l'alliance qui venoit de produire la révolution d'Angleterre, & qui avoit rallumé la guerre dans toute l'Europe. Malheureuſement ce deſſein tranſpira par quelque voye indirecte, peut-eſtre par le ſeul ſoupçon. M. de la Loubére fut arreſté à Madrid, & n'eut la liberté de revenir en France, que parce qu'on y uſoit de repréſailles ſur tous les Eſpagnols qui s'y trouvoient.

Ce fut au retour de ce voyage d'Eſpagne, que M. de la Loubére, qui eſtoit deja en liaiſon avec M. le Chancelier de Pontchartrain, alors Controlleur général des Finances, & Secretaire d'Eſtat de la Marine, s'attacha entiérement à luy, pour eſtre auprès de M. le Comte de Pontchartrain ſon fils, reçû en ſurvivance de la Charge de Secretaire d'Eſtat. Il l'accompagnoit dans ſes tournées, il meſloit à ſes travaux particuliers des récits inſtructifs & curieux, des lectures ſçavantes, & luy rendoit le poids des affaires agréable & léger par le caractére de ſon eſprit qui eſtoit l'un & l'autre, & même un peu ſingulier, ce que M. le Chancelier de Pontchartrain tournoit toûjours en éloge; & à dire le vray, il faut néceſſairement un peu de ſingularité dans l'eſprit, pour luy donner à tout moment cette eſpéce de nouveauté qui en fait le charme.

Comme cet attachement paroiſſoit ne laiſſer aucun doute

ſur l'envie qu'avoit M. de la Loubére de fixer ſon ſéjour à Paris, l'Académie Françoiſe le nomma en 1693. pour y ſuccéder à M. l'Abbé Tallemant l'aîné; & l'année ſuivante il fut nommé à une autre place dans cette Compagnie, qui n'eſtoit encore compoſée que de huit Académiciens, mais tous Penſionnaires, & tous de l'Académie Françoiſe : cependant, ce qu'on appelle communément maladie du pays, le gagnoit peu à peu, & ſoit qu'il s'en apperçût ou non, il n'en parloit que comme d'un ſentiment généreux qui l'intéreſſoit à la gloire du lieu de ſa naiſſance. Il commença d'abord par ſolliciter le reſtabliſſement de l'Académie des Jeux Floraux, qui autrefois ſi célébres à Toulouſe, y avoient dégeneré depuis plus d'un ſiécle en un petit nombre d'aſſemblées tumultueuſes, où l'on ne diſtribuoit plus que quelques prix modiques, peu propres à exciter l'émulation. Il rechercha avec un ſoin extrême l'origine de ces Jeux, & il en démontra l'utilité avec tant d'évidence, que pour les mieux rappeller à leur ancienne ſplendeur, on le chargea d'en dreſſer luy-même les nouveaux Statuts, les Lettres patentes, & juſqu'à la Liſte des Académiciens, où perſonne aſſûrément, ne méritoit mieux que luy d'avoir une place diſtinguée; mais ſa modeſtie ne luy permit pas de ſe nommer en aucun endroit, & il fallut que l'Académie en corps réparât cette obmiſſion, en luy déférant d'une commune voix la premiére place qui viendroit à vaquer : à la vérité, il l'accepta avec joye; il fit plus, il alla l'en remercier, & cette démarche fut comme le ſignal de ſa retraite, qu'une autre impreſſion de l'air natal acheva de déterminer. Il trouva à Toulouſe une parente aimable, & du nom de Bertrand; il oublia qu'il avoit près de 60. ans, il l'épouſa, & ne revint à Paris à diverſes repriſes, que pour y arranger ſes affaires, & s'affranchir de plus en plus des engagements qui pouvoient l'y retenir.

M. de la Loubére rendu à ſa Province, y fit long-temps l'honneur & le plaiſir des meilleures Compagnies; il y devint l'arbitre de ces mêmes Jeux Floraux, dont il avoit eſté le reſtaurateur, & il le devint par la ſeule ſupériorité de ſon goût & de ſes connoiſſances.

Plus capable que jamais de donner des conſeils & des régles pour la perfection de l'éloquence & de la poëſie, il en fourniſſoit encore des modéles dans les fréquents diſcours qu'il prononçoit, & dans les vers qui luy échappoient de temps à autre ; vers qui eſtoient toûjours pleins de ſens & de feu, d'une morale ſage & délicate, ſouvent même d'une galanterie fine, qui ne ſe reſſentoit point de ſon âge, quoyqu'il en parlât volontiers.

Il ſçavoit non-ſeulement le Latin & le Grec, dont nous avions oublié de dire que dans ſa jeuneſſe il avoit compoſé, pour ſon uſage, une Grammaire & des Racines en vers François, dans le goût de celles de Port-Royal ; il ſçavoit encore parfaitement l'Italien, l'Eſpagnol, l'Allemand.

Son talent pour la poëſie ne ſe bornoit pas non plus aux petits vers dont nous avons parlé, Chanſons, Madrigaux ; il a laiſſé un aſſez gros recueil de Sonnets, d'Odes, d'Elégies, & d'autres œuvres poëtiques toutes réguliéres en leur genre, car il ne pouvoit ſouffrir les vers irréguliers, il les appelloit le libertinage des rimes.

Ceux qui ne connoiſſoient que médiocrement M. de la Loubére, croyoient que c'eſtoit-là toute ſon occupation, & ce n'eſtoit qu'une partie de ſes amuſements. Depuis nombre d'années, il s'excerçoit ſans relâche ſur ce que les Mathématiques ont de plus abſtrait & de plus ſublime ; mais ne cherchant par cette étude qu'à découvrir des véritez utiles, il ne s'en entretenoit qu'avec des perſonnes capables d'en juger, ainſi c'eſtoit une choſe preſque ignorée dans la Province, & comme réſervée à un petit nombre d'amis ſçavants, avec qui il avoit toûjours icy d'étroites relations. Il conſentit peu de temps avant ſa mort, qu'on publiât un Traité qu'il avoit fait *de la Réſolution des E'quations,* ou *de l'Extraction de leurs Racines ;* on l'imprime actuellement, & le Cenſeur Royal, ſur l'approbation de qui le privilége en a eſté expédié, M. Saurin en a porté le jugement le plus avantageux.

Il mourut le 26. Mars dernier âgé de 87. ans révolus, & la nouvelle de ſa mort, toute vray-ſemblable, toute ſûre qu'elle

eſtoit, eut grand beſoin de confirmation, parce que depuis long-temps il s'en répandoit preſque tous les ans de faux bruits, fondez ſur ſes plus légeres indiſpoſitions, & ſur la crainte qu'on avoit de le perdre; car indépendamment des talents, la douceur de ſes mœurs & la ſûreté de ſon commerce, faiſoient qu'il n'eſtoit pas poſſible de le connoître ſans luy eſtre extrêmement attaché. On dit que lorſqu'au ſortir de quelque maladie, il rendoit graces à Dieu pour ſa convaleſcence, il le remercioit principalement de la bonté qu'il avoit de le laiſſer jouir encore de ſes amis, & que quelques-uns d'entre eux luy faiſant un jour remarquer obligeamment, qu'âgé & malade comme il l'eſtoit, il n'avoit point du tout les mains tremblantes, ce que le vulgaire croit eſtre le ſort des parjures, il leur répondit qu'auſſi n'avoit-il jamais fait de faux ſerments, pas même en amour.

Il a ſurvêcu d'un an ſa femme, & n'en a point laiſſé d'enfants; ſa mort n'a de même produit aucun changement dans cette Académie, parce que depuis l'année 1705. il n'y avoit plus que le titre de Penſionnaire Vétéran.



ELOGE DE

ÉLOGE

DE M. L'ABBÉ DE BOISSY.

JEAN-BAPTISTE THIAUDIÉRE DE BOISSY naquit à Paris le 20. d'Octobre 1666. & fut le sixiéme des enfants de Pierre Thiaudiére, qui avoit esté Secretaire des Finances de la Reine mere Anne d'Autriche. Il perdit son pere de très bonne heure, mais son éducation ne fut pas négligée : Claude Thiaudiére son frere aîné, qui à l'âge de 27. ans, estoit déja Secretaire de confiance de M. le Premier Président de Novion, prit soin de ses études; il les luy fit faire au Collége des Jésuites, où il avoit esté luy-mème élevé; & quand il eut achevé sa Rhétorique, un de ses oncles, Religieux Bernardin, Prieur de l'Abbaye de Cercamp en Artois, l'y mena, & l'y retint pendant quelques années. Naturellement plein d'esprit, & avide de sçavoir, il fut bientost dans une liaison intime avec le Bibliothécaire, homme plus intelligent dans ce mestier que le lieu ne sembloit le comporter, & qui profitant de la facilité qu'il avoit d'y faire venir en droiture toutes sortes de livres de Hollande, en recevoit continuellement pour la maison, pour luy, pour ses amis. L'Abbé de Boissy, neveu du Pere Prieur, s'arrachoit aux dissipations séduisantes d'une riche Abbaye de Moines, pour passer les jours, & souvent les nuits entiéres à lire, à extraire & à conférer, particuliérement les livres de Théologie & de Belles Lettres, qui estoient ceux qui picquoient davantage sa curiosité; & quand on le renvoya à Paris, sa famille, M.rs Despreaux, Racine, Fourcroix & les autres amis de son frere, qui craignoient qu'il n'eût au moins perdu tout son temps, furent d'autant plus étonnez des connoissances qu'il avoit acquises, qu'il ne les devoit qu'à luy seul. On luy fit reprendre le cours de ses études, & il s'y distingua par des progrès si rapides, & en même-temps par des mœurs si douces,

1729. Assemblée publique d'après la Saint Martin.

ſi réglées, que l'émulation, l'eſtime & le reſpect qu'il inſpiroit à ſes condiſciples, paſſérent juſqu'à ſes maiſtres, & qu'ils en rappellérent ſi long-temps le ſouvenir, que cette habitude ſubſiſtoit encore dans toute ſa force, lorſque M. l'Abbé de Soubize, aujourd'huy Cardinal de Rohan, moins âgé de douze ans que l'Abbé de Boiſſy, donna en ce genre un nouveau ſpectacle aux Muſes, un Prince formé par les Graces, & qui pouvant ne devoir qu'à ſon nom les plus grandes dignitez du ſiécle, ne ſongeoit qu'à s'en rendre digne par cette application conſtante, & ces ſuccès éclatants qui preſtent quelquefois au mérite d'un ſimple particulier, le droit de faire violence aux honneurs & à la fortune. Ce qu'il entendoit dire de l'Abbé de Boiſſy luy fit ſouhaiter de le connoître, & dès qu'il le connut, il ſouhaita de ſe l'attacher : ce ne fut pas en vain, il l'engagea à ſe charger de l'éducation du Prince Maximilien ſon frere, & elle répondit à tout ce que l'on devoit attendre de ſon zéle & de ſa capacité. Il forma en luy un Militaire aimable & vertueux, qui, joignant à la valeur & aux graces héréditaires dans ſa famille, un cœur plein de ſentiments, & un eſprit orné de mille connoiſſances, fit ſentir vivement ſa perte à la journée de Ramilly.

Un autre ſujet de la plus grande eſpérance, M. le Prince de Soubize, fut encore confié aux ſoins de l'Abbé de Boiſſy, & il cultiva ſi habilement les heureuſes diſpoſitions de ce nouvel éleve, qu'il ſembloit avoir reſtitué en luy ſeul tout ce que des morts glorieuſes, mais prématurées, avoient enlevé à ſa maiſon dans une longue ſuite de campagnes. Les larmes qu'il a fait verſer à ſon tour, & qui ne ſont pas encore toutes taries, diſent plus éloquemment que nous ne le ſçaurions faire, que ce ſont les années, & non les vertus qui luy ont manquées.

Dans l'intervalle de ces deux éducations, & après la derniére, M. le Cardinal de Rohan employa l'Abbé de Boiſſy à quantité de choſes qui luy eſtoient importantes, & la pluſpart perſonnelles; il ſe fait un plaiſir d'atteſter qu'il a toûjours trouvé dans le fonds de ſes connoiſſances, dans l'eſtenduë de ſes lectures ou la fidélité de ſa mémoire, des reſſources promptes & aſſûrées pour tout ce qu'il ſouhaitoit. Il adjoûte, que né avec un déſin-

téreſſement ſi abſolu, qu'il paroiſſoit incapable de former aucun déſir pour ſon propre avantage, il ne héſitoit point à parler, à inſiſter, dès qu'il s'agiſſoit de ſoulager un malheureux, d'eſtre utile aux Lettres, ou de contribuer à la gloire de ceux à qui il s'eſtoit dévoué. L'occaſion la plus marquée qu'il en ait euë, & qu'il ne laiſſa pas échapper, fut en 1707. quand la fameuſe Bibliothéque de M. de Thou, devenuë celle de M. le Préſident de Ménars, fut ſur le point d'eſtre venduë & diſperſée dans les pays eſtrangers. M. l'Abbé de Boiſſy s'en inquiéta d'abord, comme d'un malheur public, puis faiſant réflexion que perſonne n'eſtoit plus digne de recueillir ce précieux dépoſt que M. le Cardinal de Rohan, il l'en preſſa ſi vivement, que ſes ſollicitations prévalurent à toutes les difficultez de ce temps-là, où l'on ſçait que les viciſſitudes d'une guerre opiniâtre & ſanglante épuiſoient encore plus les grandes maiſons que les fortunes particuliéres. Les fatigues d'un tranſport & d'un eſtabliſſement ſi conſidérables roulérent toutes ſur luy; il n'en fut point effrayé, il en fit au contraire ſes délices, & non content d'avoir aſſûré ce tréſor aux ſçavants de ſa nation, il s'appliqua à le leur rendre de jour en jour plus utile, ſoit en le diſpoſant dans un ordre qui en facilite extrèmement l'uſage, ſoit en y adjoûtant ce qui y manquoit pour le rendre un des plus complets de l'Europe.

Ces différents travaux annonçoient avantageuſement M. l'Abbé de Boiſſy à l'Académie des Belles Lettres; il y fut reçû au mois de Février 1710. & quoyque ſes occupations courantes ne luy permiſſent pas encore d'y eſtre auſſi aſſidu qu'il l'auroit ſouhaité, non-ſeulement il ſe rendoit à ſes Aſſemblées le plus ſouvent qu'il luy eſtoit poſſible, mais il y apportoit des ouvrages compoſez exprès: Il y en a deux entre autres; l'un ſur les Expiations en uſage chez les anciens, l'autre ſur les Sacrifices où ils immoloient des victimes humaines; l'Académie en a fait une mention honorable dans la partie hiſtorique du premier volume de ſes Mémoires; mais à ces occupations, qui empêchoient M. l'Abbé de Boiſſy de ſe livrer totalement aux exercices de la Compagnie, ſuccédérent bien-toſt des infirmitez qui l'en éloignérent encore plus, & qui l'obligérent enfin

à y demander le titre de Vétéran : c'estoient des vapeurs, des migraines habituelles & de longues insomnies, triste appanage d'une vie sédentaire & laborieuse. Il s'en trouva un peu soulagé quelque temps avant sa mort; il revint à l'Académie avec une sorte d'assiduité & de complaisance, & on s'y flattoit de le voir un jour absolument guéri de maux qui diminuent ordinairement avec l'âge, lorsqu'au mois de May dernier il en eût des accès plus violents que de coûtume, & accompagnez d'une fiévre, qui tantost tierce, & tantost continuë, résistoit à tous les remédes, & l'emporta le 27. Juin suivant, dans sa 63.e année, & dans les sentiments de la plus parfaite résignation.

Son caractére dominant estoit une probité, une candeur, une innocence peu communes & estimables, sur-tout dans ceux qui ont comme luy ce goût fin & délicat, qui luy faisoit aussi-tost démesler dans les ouvrages d'esprit, comme dans les productions de l'art, ce qu'il y avoit de grand, de beau, de vray, d'avec ce qui n'en avoit que l'apparence.



E'LOGE
DE M. LE P. DE VALBONNAYS.

JEAN-PIERRE MORET DE BOURCHENU, Marquis de Valbonnays, Premier Président de la Chambre des Comptes de Dauphiné, & fils de Pierre de Bourchenu, Doyen du Parlement de la même Province, naquit à Grenoble le 23. Juin 1651. & fit ses études à Nostre-Dame de Grace en Forest, où les PP. de l'Oratoire ont un Collége, dont il augmenta beaucoup la réputation, par l'éclat avec lequel il y soûtint des Théses générales de Philosophie, à l'âge de 14. ans.

1730. Assemblée publique d'après Pasques.

Quelque envie qu'eût M. de Valbonnays le pere, de former promptement dans son fils un Magistrat digne de le remplacer, il ne crut pas devoir le livrer de si bonne heure à l'étude de la Jurisprudence; & comme ce fils marquoit une grande passion pour les voyages, il le mit en estat de faire agréablement celuy d'Italie. Il n'y porta d'un jeune homme que l'ardeur & l'empressement de tout voir; à cela près, il vit tout en homme sensé, qui ne chargeoit point son Journal de bagatelles, mais qui n'y obmettant rien de singulier, l'accompagnoit presque toûjours de remarques si judicieuses, qu'il s'en est utilement servi jusques dans ses derniéres productions.

Il demeura environ six mois à Rome, & quelque peu plus à Venise, parce que nous y avions alors pour Ambassadeur M. de S.t André Premier Président du Parlement de Grenoble, qui se fit un plaisir de le retenir, & qui le menoit avec luy dans toutes les cérémonies publiques : il se trouva entre autres, à celle où ce Ministre, quoyqu'homme de robe, prit avec autant de courage que de dignité, le pas sur le Marquis de la Fuentes Ambassadeur d'Espagne, qui vouloit s'arroger la préséance. Le Sieur Amelot de la Houssaye qui a extrêmement détaillé ce fait-là dans ses Mémoires, l'a égayé de quelques traits qu'il attribue à un jeune François qui accompagnoit l'Ambassadeur; & ce François qu'il

ne nomme point, estoit, à ce qu'on prétend, M. de Valbonnays.

Il s'estoit flatté qu'à son retour d'Italie, on luy permettroit d'entreprendre quelque autre voyage : voyant son espérance trompée, il partit un jour, sans rien dire, sur un cheval d'emprunt, sans autre fonds que le peu qu'il avoit pû épargner sur ses plaisirs, & ne donna de ses nouvelles que quand il fut arrivé à Paris. Il n'estoit plus possible de luy refuser des secours; aussi luy en envoya-t-on, mais sous la condition expresse, que dans trois mois au plustard il reviendroit à Grenoble. L'argent fut reçû, & la condition mal executée. Le voyageur suivant toûjours son premier objet, passa en Hollande, & de-là en Angleterre, où il trouva heureusement M. le Comte de Canaples, dernier Duc de Lesdiguiéres, qui charmé d'accueillir un Gentilhomme de sa Province, prit de luy un soin tout particulier, & le produisit avec un air de distinction à la Cour de Charles II. Un succès si peu attendu luy enfla le courage, au point que s'estant trouvé à la suite du Roy, lorsque S. M. B. alla visiter à la rade de Portsmouth sa flotte, qui, jointe à celle de France, avoit ordre d'aller chercher les Hollandois jusques sur leurs costes, il n'oublia rien pour obtenir la permission de passer sur l'Amiral, ou le Vice-Amiral, & estre spectateur du combat. Le Duc d'Yorck qui commandoit la flotte, s'excusa de le recevoir sur son bord, parce qu'il y seroit trop exposé. Mylord Sandwick qui montoit le Vice-Amiral, s'en deffendit par la même raison ; mais il luy procura une place sur un des vaisseaux qui le suivoient immédiatement, & où effectivement il courut bien moins de danger ; car le jour de l'action, qui commença dès sept heures du matin, & ne finit qu'à neuf du soir, Ruyter Amiral

Le 7. Juin 1672. de Hollande, profitant de l'avantage du vent, fondit avec tant d'impétuosité sur l'Escadre rouge, qu'il y mit d'abord un grand désordre. Le Duc d'Yorck fut obligé de changer trois fois de vaisseau : Mylord Sandwick, après en avoir pris deux à l'abordage, eut le sien accroché par un brulot, qui le fit sauter en l'air avec tout son équipage; & quoyqu'à la fin, la victoire se déclarât hautement en faveur des deux Couronnes, ce spectacle, qui n'estoit rien moins qu'amusant pour un simple curieux, fit une telle impression sur M. de Valbonnays, qu'il ne songea plus qu'à

remplir les vûës de sa famille; il revint à Paris, & ayant obtenu de son pere qu'il y feroit son cours de Droit, & qu'il y suivroit quelque temps le Barreau, il y fut très-exact, & il ne s'y présentoit point de causes importantes dont il ne luy envoyât le précis: non toutefois que ce fût son unique, ou même sa plus chére occupation; il fréquentoit assiduement les Bibliothéques, & les gens de Lettres; il s'adonnoit encore très-particuliérement à l'étude des Mathématiques; & il s'estoit logé à la porte de M. Ozanam, pour mieux profiter de ses Leçons, & de son loisir.

Le séjour de la Province n'étouffa pas un goût si naturel, & si déclaré: dès que son pere luy eut remis sa charge de Conseiller au Parlement, il commença à tenir chez luy des conférences d'histoire & de littérature, & s'estant joint à un de ses amis, qui n'avoit pas moins d'inclination pour les Mathématiques, ils firent venir à frais communs M. Ozanam à Grenoble, & l'y retinrent deux ans.

A quelque temps de-là, M. de Valbonnays eut l'agrément du Roy pour la charge de Premier Président de la Chambre des Comptes de Dauphiné, il y fut reçû en 1690. & les services qu'il y rendit, luy valurent en 1696. un brevet d'honneur de Conseiller d'Estat; mais une disgrace personnelle suivit de près ces avantages; sa vûe s'affoiblit insensiblement, & il devint tout à fait aveugle.

Cet accident le toucha sans doute, mais loin de troubler sa raison, il ne servit qu'à découvrir en luy les ressources du sage dans ses adversitez.

M. de Valbonnays commença dès-lors à faire par des organes estrangers plus de lectures, que ses propres yeux n'en pouvoient faire dans ses plus beaux jours. Il orna sa mémoire d'une infinité de choses essentielles, qu'il s'estoit contenté de sçavoir qu'il trouveroit au besoin en tels & tels livres. De-là une imagination plus vive & plus féconde, des réflexions plus estenduës & plus solides, des projets utiles & suivis, une conversation pleine, soûtenuë, toûjours variée, & qui faisoit d'abord sentir à quiconque avoit du goût, l'extrême différence d'un homme d'esprit à ces compilateurs, qui pour en montrer un peu, font sans cesse des incursions violentes dans le travail d'autruy, &

qui semblables à ces corps mal disciplinez, qui ne se signalent que par de grands dégâts, loin d'enrichir jamais personne, ont eux-mêmes peine à vivre de leur butin.

Les conferences que M. de Valbonnays tenoit chez luy, devinrent aussi plus réguliéres & plus fréquentes; & quoyque tous les honnestes gens y fussent volontiers admis, il se proposa de rendre ce bien plus général, en se chargeant luy-même d'un ouvrage, dont la seule idée avoit son mérite dans une personne de son nom & de son rang, mais dont l'execution ne sembloit pas possible, dans la situation où le réduisoit la perte de ses yeux. Cependant l'étude qu'il avoit toujours faite de l'histoire de son pays, jointe à une connoissance particuliére des titres conservez dans les archives de la Chambre des Comptes, & dans les divers Cartulaires de la Province, luy suffirent pour composer sous le titre modeste de Mémoires, l'histoire la plus exacte & la plus circonstanciée que l'on eût encore vûë des Dauphins de Viennois de la troisiéme race, descenduë des Barons de la Tour du Pin, depuis celuy qui épousa la Dauphine Anne, seul rejetton des Dauphins de la Maison de Bourgogne, jusqu'à celuy qui fit le transport de ses Estats à la Maison de France.

A la teste de cette Histoire, ou de ces Mémoires, dont la premiére édition se fit à Paris en 1711. en un volume *in-folio*, se trouvent cinq discours préliminaires, l'un sur l'origine des Dauphins, trois autres sur la forme de gouvernement introduite par ceux de la troisiéme race dans l'administration de la Justice, dans la régie des Finances, & la maniére de faire la guerre; un cinquiéme sur le nom & les fonctions de plusieurs sortes de magistratures que nous ne connoissons plus; & à la suite de chacun de ces discours des actes de toute espéce, servant à justifier les différents faits qui y sont rapportez. On trouve de même, à la suite de l'histoire des Dauphins, près de trois cens autres titres qui en sont la preuve & l'ornement, & qui, accompagnez de sçavantes notes sur l'establissement des familles, sur les mœurs, les loix & les usages du pays, répandent un grand jour sur l'Histoire générale de ces temps-là.

Cet ouvrage, tout estonnant qu'il estoit déja quand l'auteur le publia pour la premiére fois, s'accrut si considérablement entre ses

ſes mains, que quelques années après il ſe trouva porté au double, & pour l'eſtenduë de l'hiſtoire, & pour le travail des notes, dont la pluſpart formoient en leur genre de curieuſes diſſertations, & pour le nombre des titres, qui paſſoit cinq cens. Il fut donc réimprimé en 1722. en deux volumes *in-folio;* & cette ſeconde édition, quoyque munie comme la premiére d'un privilége du Roy, ſe fit à Genéve, à cauſe de la proximité du lieu, qui luy rendoit plus faciles la correction, & le renvoy des épreuves.

Il ne s'en tint pas encore là; remontant de proche en proche, de ces derniers Dauphins juſqu'à la naiſſance des Royaumes d'Arles & de Bourgogne, formez du débris des partages des enfants de Lothaire, dont le Dauphiné faiſoit partie, il compoſa un troiſiéme volume *in-folio* de l'hiſtoire de ſes premiers Souverains, depuis Bozon & Louis ſon fils, qui le devinrent ſur la fin du neuviéme ſiécle; il ſe diſpoſoit à le publier, & il avoit déja demandé à l'Académie des Commiſſaires pour l'examen de ſon ouvrage, quand la mort nous l'a enlevé.

Une telle occupation pouvoit remplir honorablement le loiſir de tout autre Magiſtrat que M. de Valbonnays, même ſans eſtre aveugle; cependant il fourniſſoit à beaucoup d'autres choſes. Les Journaux de France & ceux des pays eſtrangers, contiennent pluſieurs de ſes recherches ſur divers points de la Littérature ancienne & moderne; & long-temps avant que d'eſtre dans une correſpondance reglée avec cette Académie, où il fut admis en 1728. ſous le titre unique de Correſpondant honoraire, il luy avoit adreſſé des Diſſertations ſur des Monuments ſinguliers, découverts dans ſa Province ou aux environs; d'autres ſur des points de la Géographie du moyen âge, qu'on a préſentement peine à fixer, comme par exemple, ſur le lieu d'*Epaune*, où Sigiſmond Roy de Bourgogne aſſembla un Concile national, au commencement du ſixiéme ſiécle; d'autres ſur l'origine, la famille & les actions de quelques hommes illuſtres, que le temps a preſque fait oublier; tels, par exemple, que Raimond du Puy, premier Grand-Maiſtre Militaire de l'Ordre de S.t Jean de Jéruſalem. Il avoit encore fait depuis quelques années, pour l'uſage particulier de M. le Duc d'Orléans, & par ſes ordres, un Nobi-

liaire de Dauphiné, composé de près de quarante généalogies des meilleures maisons du pays, toutes fondées sur des titres authentiques, & accompagnées de notes, comme son histoire même.

L'attention qu'il donnoit à l'exercice des fonctions de la Charge de premier Président, ne luy permettoit pas non plus de confier à d'autres mains que les siennes le soin d'en deffendre les prérogatives, quand il en estoit question ; & c'est à ce soin que nous devons un Mémoire qu'il fit imprimer en 1715. pour establir la Jurisdiction du Parlement & de la Chambre des Comptes de Grenoble sur la Principauté d'Orange. Enfin, le seul commerce Littéraire qu'il entretenoit avec les principaux Sçavants de l'Europe, eût esté capable de distinguer un homme de Lettres ordinaire; & le témoignage qu'ils rendoient tous de sa politesse & de son érudition, justifie l'espéce d'étonnement avec lequel feu M. Huet en a parlé dans ses Commentaires.

Comme il n'estoit pas marié quand il perdit la vûë, il se persuada que ce malheur luy seroit toujours plus aisé à soûtenir dans le célibat, & rien ne put luy faire changer de sentiment; mais dans la crainte que l'intérieur de sa maison n'en devînt moins agréable, il y rassembla avec art tout ce qui pouvoit y retenir des amis de goût & de confiance; & trois fois la semaine il y donnoit des concerts, qui y attiroient les personnes de la Ville les plus distinguées. Généreux, d'ailleurs, tendre & compatissant, il s'intéressoit dans tous les soulagements publics ou particuliers. Déja de son vivant, il avoit constitué une somme de 20000. livres pour la fourniture d'une certaine quantité de pain aux pauvres honteux de chaque Paroisse, & il n'y a dans Grenoble aucun Hopital, aucune maison Religieuse, qui n'ait trouvé dans son testament quelque marque utile de son souvenir. Pour ce qui est de ses proches, il y avoit long-temps que suivant le degré de proximité & d'attachement, il les avoit associez à la jouissance d'une partie de la fortune qu'il devoit leur laisser un jour.

Mars 1730. Il mourut d'une rétention d'urine le deux du mois dernier, âgé de 79. ans, presque révolus.

MEMOIRES
DE LITTERATURE,

TIREZ DES REGISTRES

DE L'ACADÉMIE ROYALE

DES INSCRIPTIONS

ET BELLES LETTRES

DEPUIS L'ANNÉE M. DCCXXVI.
JUSQU'EN L'ANNÉE M. DCCXXX.

MEMOIRES



MEMOIRES DE LITTERATURE,

Tirez des Registres de l'ACADEMIE ROYALE des Inscriptions & Belles Lettres.

DISSERTATION

Où l'on montre qu'il n'y a jamais eu qu'un Mercure.

Par M. FOURMONT le Cadet.



LE Dieu Mercure est un de ceux que les anciens ont le plus multiplié. Dans Ciceron au 3.e liv. de la nature des Dieux, il y en avoit cinq. Voicy son passage tout entier : *Mercurius unus Cælo patre, Die matre natus ; cujus obscœniùs excitata natura traditur, quod aspectu Proserpinæ commotus sit.* 14. de May 1726.

Alter, Valentis & Phoronidis filius, is, qui ſub terris habetur idem Trophonius.

Tertius, Jove tertio natus, & Maia, ex quo & Penelopa, Pana natum ferunt.

Quartus, Nilo patre, quem Ægyptii nefas habent nominare.

Quintus, quem colunt Pheneatæ, qui Argum dicitur interemiſſe, ob eamque cauſam Ægypto profugiſſe, atque Ægyptiis leges & litteras tradidiſſe, hunc Ægyptii Thoyth appellant eodemque nomine anni primus menſis apud eos vocatur.

On ſent par la lecture de ce long paſſage, que Ciceron n'a rien obmis pour différencier ces Mercures; mais, on verra dans la ſuite, que quelques caractéres qu'il leur donne pour les diſtinguer les uns des autres, ils ne ſont cependant qu'un ſeul & même Dieu.

Cette réünion de cinq Mercures en un ſeul, paroiſtra difficile à quiconque n'a pas comparé enſemble les paſſages des divers Auteurs qui en parlent; mais on va voir qu'elle ne l'eſt point dans le fond, & qu'effectivement il n'y a jamais eû qu'un Mercure. Je croiray en avoir donné la preuve, ſi je montre, 1.° Que dans ce paſſage de Ciceron, le Ciel ou *Cælus* eſt Jupiter. 2.° Que *Valens* n'eſt qu'une epithete de ce Dieu. 3.° Que le Nil ne déſigne que le pays de Mercure. 4.° Que celuy que les Egyptiens n'oſoient nommer, eſt leur Thoyth adoré par les Pheneates, & le même que le fils de Jupiter & de Maia; & 5.° Que Dies, Maia & Phoronis ne ſont pas différentes.

Mercurius unus Cælo patre.

Le premier eſt fils du Ciel, le Ciel eſt Jupiter chez les Latins, & ſelon Ciceron même au 2.[d] liv. de la nature des Dieux: *Sed ipſe Jupiter, id eſt, juvans pater, quem converſis caſibus appellamus à juvando Jovem, à Poëtis Pater divûm hominumque dicitur; à majoribus autem noſtris, optimus, maximus, & quidem antè optimus, id eſt beneficiſſimus, quàm maximus, quia majus eſt, certèque gratiùs prodeſſe omnibus, quam opes magnas habere. Hunc igitur Ennius, ut ſuprà dixi, nuncupat, ita dicens:*

Adſpice hoc ſublime candens, quem invocant omnes Jovem. Planiuſque alio loco idem.

Cui, quod in me est, exsecrabor hoc, quo lucet quidquid est.
Ciceron ajoûte, *hunc etiam Augures nostri cum dicunt Jove fulgente, tonante : dicunt enim, Cælo fulgente, tonante.*

Mais, ils ne connoissoient pas seulement Jupiter sous le nom de Ciel, ils l'appelloient encore du nom d'*Æther*, qu'ils avoient emprunté des Grecs, comme l'avoüe Pacuvius, rapporté par Ciceron au liv. 2.d de la nature des Dieux.

Hoc, quod memoro, nostri Cœlum, Graii perhibent Æthera.

Lucrece liv. 1.er appelle ce Dieu de ce nom emprunté des Grecs:

Postremo pereunt imbres, ubi eos pater Æther
In gremium matris Terraï præcipitavit.

De même que Virgile au 2.d liv. des Géorgiques.

Tum Pater omnipotens fœcundis imbribus Æther
Conjugis in gremium lætæ descendit, & omnes
Magnus alit, magno commixus corpore, fœtus.

Pour les Grecs, je n'oublieray pas ce beau passage d'Euripide,

Ὁρᾷς τὸν ὑψοῦ τὸν δ' ἄπειρον αἰθέρα
Καὶ γῆν πέριξ ἔχονθ' ὑγραῖς ἐν ἀγκάλαις
Τοῦτον νόμιζε, Ζῆνα τὸν δ' ἡγοῦ θέον.

qui se trouve cité par S.t Clement d'Alexandrie *in Protreptico*, & au 5.e liv. des Stromates, & traduit par Ciceron même dans son 2.d liv. de la nature des Dieux, & de cette maniére:

Vides sublime fusum, immoderatum Æthera,
Qui tenero terram circumvectu amplectitur,
Hunc summum habeto Divum, hunc perhibeto Jovem.

On voit par Herodote liv. 1.er chap. 131. que les Persans avoient la même idée, Πέρσας δὲ οἶδα νόμοισι τοιοῖσι χρεομένους. Ἀγάλματα μὲν καὶ Νηοὺς καὶ βωμοὺς οὐκ ἐν νόμῳ ποιουμένους ἱδρύεσθαι ἀλλὰ καὶ τοῖσι ποιεῦσι μωρίην ἐπιφέρουσι. ὡς μὲν ἐμοὶ δοκέειν, ὅτι οὐκ ἀνθρωποφυέας ἐνόμισαν τοὺς θεοὺς κατάπερ οἱ Ἕλληνες, εἶναι. οἱ δὲ νομίζουσι Διὶ μὲν, ἐπὶ τὰ

ὑψηλότατα τῶν οὐρέων ἀναβαίνοντες θυσίας ἔρδειν τὸν κύκλον πάντα τοῦ οὐρανοῦ Δία καλέοντες.

Au reste, voicy de quels rites j'ay trouvé que les Persans se servoient, ce n'est point leur coûtume de construire ni Statuës, ni Temples, ni Autels; ils se mocquent même de ceux qui en font, comme si c'estoient des gens insensez, pour cette seule raison, comme je le pense, qu'ils ne croyent pas comme les Grecs, que les Dieux soient venus des hommes. C'est donc leur coûtume que d'immoler des victimes à Jupiter sur le haut des montagnes, & ils appellent de ce nom tout le circuit du Ciel.

Il y a chez les anciens un bien plus grand nombre d'autoritez, qui prouvent qu'ils entendoient Jupiter sous le nom de Ciel, il est donc vray que quoyque Ciceron dans ces passages tasche de mettre une différence entre *Cœlus* & Jupiter, ils sont pourtant une seule & même personne, & ce qui en est une conséquence, que le premier Mercure n'est pas différent du troisiéme.

Celuy qui suit est, dit Ciceron, fils de *Valens;* on le distinguoit des autres, en ce qu'on le croyoit sur la terre, & le même que Trophonius, *alter Valentis filius, is, qui sub terris habetur idem Trophonius.*

Il y a icy deux choses qui méritent d'estre examinées, la premiére, quel peut estre ce Valens que l'on donne icy pour pere de Mercure & de Trophonius.

La seconde, si l'on doit admettre que Mercure & Trophonius soient le même.

A l'égard de la premiére elle nous arrestera peu. Ce nom *Valens* ne se trouve ni dans Homere ni dans Hesiode, ni dans les autres Généalogistes des Dieux. Il ne sçauroit même estre que Latin, & le participe de *valeo, valens* puissant. Alors ce ce sera une epithete de Jupiter, que quelques anciens Poëtes auront faite d'un de ces adjectifs Grecs, ἄγνος, ὑπερμενής, ἄρχης, ou plustost d'un de ces trois μεγασθενὴς, ἐρισθενὴς, ἀγώνιος comme dans ce vers de Sophocle.

Τέλος δ' ἔθηκε Ζεὺς ἀγώνιος καλοῖς.

Quel terme, en effet, plus propre à donner une juste idée de ce Dieu qu'ils regardoient comme le souverain Maistre de l'Univers? Ce *Valens* ne peut donc avoir esté dit que de Jupiter, & par conséquent ce second Mercure est encore le même que le premier auquel Ciceron donnoit pour pere le Ciel.

La seconde remarque achevera de prouver ce que j'avance.

On sçait que chez les anciens, Trophonius estoit compté au nombre des Dieux Terrestres, il avoit son Oracle dans Lebadée Ville de Bœotie; & cet Oracle, selon Pausanias, estoit un des plus consultez, c'est aussi ce qu'insinuent ces paroles d'Euripide *in Ione:*

Σηκοὺς δ᾽ ἐν στρέφει Τροφωνίου. V. 300.

Il entre au Temple de Trophonius. Et plus bas, v. 393.

Τὰς Τροφωνίου λίποντα θαλάμας.

Laissant les antres de Trophonius. Et ces autres, v. 405.

Τί θεσπίσμ᾽ ἐκ Τροφωνίου φέρεις,

Quel Oracle nous rapportez-vous de Trophonius!

Dans son temple tout inspiroit la crainte, l'antre estoit encore quelque chose de plus affreux; ce qui augmentoit de beaucoup l'horreur, c'est qu'il y avoit peine de mort pour ceux qui osoient interroger ce Dieu sans les préparations nécessaires: en un mot les anciens n'avoient pas une comparaison de frayeur à faire plus forte que celle des initiez de Trophonius, il y en a une preuve dans Aristophane *in Nubibus:*

ὡς δέδοικ᾽ ἐγὼ

Εἴσω καταβαίνων ὥσπερ ἐς Τροφωνίου;

Je n'ay pas eû une moindre peur que celuy qui entre dans la caverne de Trophonius.

Mais, où tendent toutes ces remarques? à donner les caractéres distinctifs de Trophonius, & à montrer, malgré l'autorité de Ciceron, qu'il est absolument différent de Mercure.

Il faut avoüer que Mercure estoit veritablement un Dieu terrestre, cela est prouvé par ces vers d'Eschyle *in Persis:*

Ἀλλὰ χθόνιοι δαίμονες ἁγνοί.

Γῆ τε, καὶ Ἑρμῆ, βασιλεῦ τ' ἐνέρων,

Πέμψατ' ἔνερθεν ψυχὰν ἐς φαός.

Mais, chastes Dieux terrestres, toy Terre, toy Mercure, & toy Roy des enfers, renvoyez cette ame à la lumiére.

J'ajoûteray qu'il avoit un antre comme Trophonius, on trouve cette circonstance dans ces vers d'Orphée, *in de Lapillis.*

Ὃν δὲ κὲν ἀνθρώπων πεπνυμένον ἦτορ ἀνώγῃ

Ὡς πολύκαρπον ἄντρον ἐπελθέμεν Ἑρμείαο

Ἔνθ' ὅγε παντοίων ἀγαθῶν κατέθηκεν ὅμιλον;

Αἶψά κεν ἀμφοτέρῃσιν ὀνείατα πολλὰ κομίζων

Οἴκα δ' ἀποστείχει προφυγὼν πολύδακρυν ὀΐζυν.

S'il se trouve quelque mortel dont le cœur soit assez intrepide pour entrer dans la riche caverne où Mercure a caché l'assemblage de tous les biens, ce mortel, aprés avoir évité les infortunes, ne s'en retournera chez luy que comblé de richesses.

Mais premiérement, il n'estoit pas extraordinaire d'appeller Dieu terrestre celuy qui faisoit sur la terre tous les messages des Dieux; en second lieu, que Mercure fût supposé avoir un antre, il ne faut pas non plus s'en étonner, puisqu'il avoit la fonction d'introduire les ames sous la terre; c'est pour cela même que dans ces vers d'Orphée, il passe pour un Dieu capable de donner de grands biens, on sent là une relation marquée entre Mercure & Pluton: mais la généalogie de Trophonius nous a esté conservée par Pausanias, qui estoit plus au fait de la Grece que Ciceron, & cette généalogie nous montrant & le pays & les ancestres de Trophonius, très differents de ceux de Mercure, nous les distingue d'une façon à n'en pas douter. Il est fils d'Erginus, fils de Clymenus, fils de Presbon, petit fils de Phrixus. Ce Clymenus estoit Roy des Orchoméniens originairement appellez Minyates de Minyas, fils de Chryses, fils de Neptune & de Chrysogene fille d'Halmus, dont la postérité a succedé à Eteocles dans le Royaume d'Orchomenes. Toutes

ces filiations font claires, & l'on n'en peut admettre aucune dans la généalogie de Mercure.

Le quatriéme Mercure auquel Ciceron ne donne point de mere, *quartus Nilo patre*, ne peut pas eftre regardé comme different des deux premiers.

Il y a parmi les Rois d'Egypte un Prince nommé Φρουρῶν, & furnommé *Nilus*, c'eft de ce Prince, fi l'on s'en rapporte à Diodore de Sicile, que le Nil a tiré fon nom Νειλῶος ἀφ' οὗ συμβαίνει τὸν ποταμὸν ὠνομάσθαι Νεῖλον τὸ πρότερον καλούμενον Αἴγυπτον. Quelqu'un fur le paffage de Ciceron pourroit peut-eftre s'imaginer que Mercure eftoit fils de ce Φρουρῶν Νεῖλος, mais, ce feroit fe tromper; Syncelle qui nous a donné la fuite des Rois d'Egypte, ne le met qu'au 35.e rang, Φρουρῶν n'a donc regné qu'affez tard, & felon les plus exacts Chronologiftes, un peu avant la deftruction de Troye, & il n'eft pas néceffaire de montrer que Mercure eftoit connu bien avant ce temps-là dans la Gréce.

Ainfi de ce qu'il eft icy nommé fils du Nil, *Nilo Patre*, on n'en peut rien conclurre, finon qu'on le croyoit d'Egypte. Cette méthode de donner des fleuves pour peres aux Heros de l'antiquité, ne marque dans les anciens auteurs que le pays d'où ils tiroient leur origine. Or, que cette qualité de fils du Nil ne fignifie que cela pour Mercure, Ciceron le fait luy-même affez fentir, lorfqu'il ajoûte, *quem Ægyptii nefas habent nominare*, car cette expreffion marque qu'ils le regardoient comme un de leurs plus grands Dieux : fi cela eft, il eft aifé d'en conclurre deux chofes.

La premiére, que le culte de Mercure eftoit plus ancien que Φρουρῶν dans la nation Egyptienne, cette marque de refpect n'avoit pû fe donner qu'à un des plus anciens Dieux du pays, & la religion eftoit certainement plus ancienne en Egypte que Φρουρῶν.

La feconde, que ce 4.e Mercure n'eft pas different du 5.e Ciceron ne dit pas feulement que le 5.e Mercure eft adoré par les Pheneates, *quem colunt Pheneatæ*, & que c'eft luy qui tua Argus, *qui Argum dicitur interemiffe*, mais qu'il regna en

Egypte, *ob eamque causam Ægypto præfuisse*, qu'il donna aux Egyptiens des Loix, & la connoissance des Lettres, *atque Ægyptiis leges & litteras tradidisse*; & bien plus, qu'il y est appellé Thoyth, *hunc Ægyptii Thoyth appellant eodemque nomine anni primus mensis apud eos vocatur*. Or, ce Thoyth est selon Jamblique & Proclus le même que Φθα. On sçait que les Egyptiens révéroient Φθα comme un de leurs plus grands Dieux. Φθα estoit fils de Kneph, & Kneph, selon Plutarque *de Iside*, estoit sans commencement & sans fin, ce qui est la même chose, à cette infinité près, que Jupiter chez les Grecs, les Romains & les autres Peuples.

Euf. Prep. evang. 1. 3.

De tout cecy je conclus que le Mercure fils du Ciel, le Mercure fils de *Valens*, le Mercure fils du Nil, & ce 5.e appellé par les Egyptiens Thoyth ou Thoth, ne sont qu'un seul & même Mercure fils de Jupiter.

Cela regardé comme certain, je retourne à celuy que Ciceron met le 3.e en rang, *tertius Jove tertio natus & Maiâ, ex quo & Penelopâ, Panâ natum ferunt.*

Celuy-cy est le Mercure reconnu pour fils de Jupiter, de sorte que si Ciceron n'avoit pas dit fils du 3.e Jupiter, il n'y auroit plus de difficulté qui pût nous empêcher de reconnoître ce Jupiter pour le pere des autres Mercures comme de celuy-cy; mais son texte y est formel, nous sommes donc obligez d'examiner quel peut estre ce 3.e Jupiter.

Les anciens reconnoissoient plusieurs Jupiters, Ciceron dans son 3.e liv. de la nature des Dieux, en admet trois sur l'autorité des Théologiens. *Principio Joves treis numerant, ii, qui Theologi nominantur.* De ces trois, deux, selon les mêmes Théologiens, avoient pris naissance en Arcadie, *ex quibus primum & secundum natos in Arcadiâ.* Ciceron les distingue de cette sorte, *alterum patre Æthere, ex quo etiam Proserpinam natam ferunt, & liberum. Alterum patre Cælo, qui genuisse Minervam dicitur, quam principem & inventricem belli ferunt.* Enfin le 3.e *tertium Cretensem* (qui est celuy que nous cherchons) *Saturni filium, cujus in illâ Insulâ sepulchrum ostenditur.*

Les deux premiers de ces Jupiters, l'un fils de l'Æther, l'autre

l'autre fils du Ciel, ne ſont pas differents l'un de l'autre, nous l'avons prouvé, le Ciel eſtoit chez les Latins, ce que l'Æther eſtoit chez les Grecs, ainſi, pour le 3.e il n'eſt beſoin d'autre choſe, que de faire uſage de la fin du paſſage de Ciceron, l'on y voit la généalogie de Mercure d'une façon très nette; ce 3.e Jupiter y eſt fils de Saturne, *tertium Cretenſem Saturni filium*, le 3.e Mercure, eſt ſelon Ciceron, *Jove tertio natus*, par conſéquent voilà une filiation toute ſimple, & la ſeule véritable, Saturne pere de Jupiter, Jupiter pere de Mercure; or Saturne eſt Noé, ce Jupiter de Crete eſt Ἄμμων, le Belus des Phéniciens eſt le pere de Mercure.

Ce qui regarde la comparaiſon entre Saturne & Noé eſt déduit amplement dans le 1.er chap. du Phaleg. de M. Bochard, ainſi je vas prouver les autres parties de ma propoſition.

1.° Que le Jupiter des Grecs ſoit l'Ammon des Egyptiens, c'eſt une choſe reconnuë par tous les Grecs, Herodote y eſt formel, Ἀμμοῦν, Αἰγύπτιοι καλέουσι τὸν Δία. Plutarque *in Iſide* en fait l'aveu pour le nom même, il aſſûre que chez les Egyptiens le nom propre de Jupiter eſt *Amon*, & que les Grecs y ont ſeulement ajoûté la déclinaiſon ἴδιον παρ' Αἰγυπτίοις ὄνομα τοῦ Διὸς εἶναι τὸν Ἀμοῦν ὃ παράγοντες ἡμεῖς Ἄμμωνα λέγομεν. Heſychius ſur le mot ἀμμοῖς dit la même choſe, & il cite même pour ſon garant Ariſtote, ἀμμοῖς ὁ Ζεὺς Ἀριστοτέλει. *Lib. 2. cap. 42.*

2.° Les Phéniciens & les autres Orientaux reconnoiſſoient le même Jupiter ſous différens noms, on les voit en deux vers dans Nonnus:

> Βῆλος ἐπ' Εὐφρήταο, λίβυς κεκλημένος Ἄμμων,
>
> Ἆπις ἔφυς Νειλῷος, Ἄραψ Κρόνος, Ἀσσύριος Ζεύς.

Xiphilin *in Caracalla* dit que dans Apamée Ville de Syrie, on l'adoroit ſous le nom de Belus ὁ Ζεὺς ὁ Βῆλος ὀνομαζόμενος, καὶ ἐν τῇ Ἀπαμείᾳ τῆς συρίας τιμώμενος. Selon Euſebe, liv. 1.er de ſa préparation évangelique, en quelques endroits il eſtoit révéré ſous le nom de Βεελσάμην, terme formé de deux mots Phéniciens ou Hebreux בעל שמים *le Maiſtre des Cieux* τὸν Ἥλιον Βεελσάμην καλοῦσι, dit cet Auteur, ὃ ἐστὶ φοίνιξι

Κύριος οὐρανοῦ, Ζεὺς δὲ παρ' Ἕλλησι, selon le même Auteur on l'adoroit à Azot sous celuy de Dagon, & il estoit regardé par les habitants de cette Ville comme l'inventeur de l'agriculture ὁ Δαγὼν ἐπειδὴ εὗρε σῖτον καὶ ἄροτρον ἐκλήθη δὲ Ζεὺς Ἀρότριος. De même les habitants de Gaza l'appelloient *Marnasch Seigneur des hommes;* or, que ce *Marnasch* fût le Jupiter de Crete, nous l'apprenons très positivement d'Estienne de Bysance: Γάζα, πόλις Φοινίκης, νῦν δὲ Παλαιστίνης, πρὸ τῆς Αἰγύπτου, ἐκλήθη καὶ Ἄζα, &c. ἐκλήθη δὲ καὶ Μινώα, ὅτι Μίνως σὺν τοῖς ἀδελφοῖς Αἰάκῳ καὶ Ῥαδαμάνθυϊ ἰὼν, ἐξ αὐτοῦ ταύτην ἐκάλεσεν ἔνθεν καὶ τὸ τοῦ Κρηταίου Διὸς παρ' αὐτοῖς εἶναι, ὃ καὶ καθ' ἡμᾶς ἐκάλουν, Μαρναν, ἑρμηνευόμενον Κρηταγενῆ. *Gaza autrefois Ville de Phenicie, & à present de la Palestine assez proche de l'Égypte, on l'appelle aussi Aza, &c. On la nomme encore Minoa, parce que Minos l'appella de son nom, lorsqu'il y alla avec ses freres Æac & Rhadamanthe; c'est de-là qu'est venu chez eux le nom qu'ils donnent à Jupiter de Crete, sçavoir, Marnas, comme ils l'appelloient encore de nostre temps, & qui veut dire venu de Crete.* Il est vray que *Marnasch* est mal interprêté par Estienne de Bysance; mais cela n'empesche pas que la substance de son passage ne demeure en entier, c'est-à-dire, que *Marnasch* n'ait esté le même que le Jupiter adoré en Crete.

Que si malgré toutes ces autoritez, on vouloit encore douter que le Jupiter de Crete fût l'Ἄμμων des Égyptiens, parce que c'estoit la tradition vulgaire qu'il estoit né en Crete, qu'il y avoit regné, & que les Cretois montroient son tombeau, toutes choses qui ne peuvent point se dire de l'Ammon des Égyptiens, on peut faire avec moy les trois réflexions suivantes.

La premiére, que cette vieille prétention des Cretois paroît peu fondée. Selon Pausanias ce seroit un ouvrage très long & très difficile à exécuter, que de nombrer les Peuples qui assûroient hardiment que Jupiter estoit né, & avoit été élevé chez eux: Πάντας μὲν οὖν καταριθμήσασθαι καὶ προθυμηθέντι ἄπορον, ὁπόσοι θέλουσι γενέσθαι καὶ τραφῆναι παρὰ σφίσι Δία.

La seconde, entre tous les Peuples de la Grece, les Cretois sont, à la vérité, ceux à qui on a le plus unaninement accordé

cette prérogative, Ciceron le fait *tertium Cretensem, Saturni filium, cujus in illâ Insulâ sepulchrum ostenditur.* Homere met dans la bouche d'Idomenée ces paroles, *Iliad. 13. v. 449. 450.*

Ὄφρα ἴδῃς, οἷος Ζηνὸς γόνος ἐνθάδ' ἱκάνω,
Ὃς πρῶτον Μίνωα τέκε Κρήτῃ ἐπίκουρον,

& l'on pourroit citer un très grand nombre d'autres Auteurs, mais il n'en sera pas moins faux que Jupiter ait esté de ce pays. Callimaque se mocque de cette tradition Cretoise :

Κρῆτες ἀεὶ ψεῦσται, καὶ γὰρ τάφον, ὦ ἄνα, σεῖο
Κρῆτες ἐτεκτήναντο· σὺ δ' οὐ θάνες ἐσσὶ γὰρ αἰεί.

Les Cretois sont toûjours menteurs, ces Peuples, ô Roy, ont fabriqué vostre tombeau, mais vous ne mourûtes jamais, car vous estes éternel.

Et leur fourberie est très marquée par son Scholiaste, lorsqu'il dit que ἐν Κρήτῃ, ἐπὶ τῷ τάφῳ τοῦ Μίνωος ἐπεγέγραπτο· ΜΙΝΩΟΣ ΤΟΥ ΔΙΟΣ ΤΑΦΟΣ. Il estoit inscrit sur le tombeau de Minos, *tombeau de Minos fils de Jupiter,* à quoy il ajoûte τῷ χρόνῳ δὲ τοῦ ΜΙΝΩΟΣ ἀπηλείφθη, ὥστε περιλειφθῆναι ΔΙΟΣ ΤΑΦΟΣ, *mais que par le laps de temps le mot de Minos fut effacé, ensorte qu'il n'y resta plus que* ΔΙΟΣ ΤΑΦΟΣ, *ce qui donna aux Cretois la hardiesse d'assûrer qu'ils avoient chez eux le tombeau de Jupiter:* ἐκ τούτου οὖν ἔχειν λέγουσι Κρῆτες τὸν τάφον τοῦ Διός.

Par là, comme l'on voit, sont détruites toutes les prétentions de ceux de Crete.

Il faut remarquer en passant que lorsque Pythagore alla en Crete, le nom de Minos n'estoit déja plus sur ce tombeau, puisqu'au rapport de Porphyre, ce Philosophe mit dessus un Epigramme conçûë en ces termes :

Πυθαγόρας τῷ Διΐ, οὗ ἡ ἀρχὴ
Ὧδε θανὼν κεῖται Ζὰν ὃν Δία κικλήσκουσι.

Pythagore à Jupiter à qui l'on donne la Principauté, sous ce tombeau gist, Ζαν, appellé vulgairement Jupiter.

La troisiéme, selon Herodote liv. 2.[d] chap. 4.[e] les Egyptiens

ſont les premiers qui ont dedié des Autels aux Dieux, qui leur ont élevé des Statuës, & bâti des Temples: Βωμούς τε καὶ ἀγάλματα καὶ νηοὺς θεοῖσι ἀπονεῖμαι σφέας πρώτους Αἰγυπτίους νομίσαι, καὶ Ἕλληνας παρὰ σφέων ἀναλαβεῖν. *Les noms des douze Dieux même n'ont été d'abord en uſage que chez eux, & c'eſt de là que les Grecs les avoient empruntez.* Si cela eſt, les Cretois ſe vantoient à tort que c'eſtoit de chez eux qu'avoient eſté répandus dans les autres pays les rites des myſteres, les différents ſacrifices & les autres honneurs divins. Ils ne les avoient pas inventez, & ils les avoient, ſans doute, reçûs des Egyptiens, ou pluſtoſt des peuples de Phénicie ou Paleſtine, qui eſtoient de même religion que les Egyptiens. J'ay donc droit d'avancer que leur Jupiter doit eſtre le même que celuy des Egyptiens & des Phéniciens.

Diodore de Sicile. liv. 5.

Concluons à preſent pour le général, & diſons qu'après un ſi grand nombre de témoignages des Auteurs, il n'eſt plus permis de douter que le Jupiter des Grecs, qui eſt le troiſiéme de Ciceron, le Belus des Aſſyriens, le Βεελσάμην & le Marnaſch des Phéniciens, ne ſoient le même Dieu que le Jupiter Ἄμμων des Egyptiens. Or, ſelon l'aveu de Pauſanias, Mercure eſt fils de Jupiter Ἄμμων dans le 1.er liv. de ſes Eliaques, parlant des Prytanéens, il dit que ces Peuples ne ſacrifioient pas ſeulement aux Dieux des Grecs, mais même que du nombre des Dieux de la Lybie, ils révéroient Junon l'Ammonienne & Παράμμων. Or, ce Παράμμων, comme il l'aſſûre au même endroit, eſt le ſurnom de Mercure θεοῖς δὲ οὐ τοῖς Ἑλληνικοῖς μόνον, ἀλλὰ καὶ τῷ ἐν Λιβύῃ σπένδουσι, καὶ Ἥρᾳ τε Ἀμμωνίᾳ, καὶ Παράμμωνι (Ἑρμοῦ δὲ ἐπίκλησίς ἐστιν ὁ Παράμμων,) Parammon même n'eſt autre choſe que בר־חם *filius Chhami* ou *filius Ammonis*, où le Π eſt pour le Β par le changement ordinaire de ces lettres l'une en l'autre.

Je ne crois pas que l'on doive m'objecter les trois meres que Ciceron donne à Mercure. Il eſt aiſé de n'en faire qu'une. Le Nil, on l'a prouvé, ne déſignoit que le pays de Mercure; dira-t-on que *Dies* eſtoit une femme qui luy a donné la naiſſance ? Il marque donc encore le pays de ce Dieu, je veux

dire, l'Egypte ou l'Ethiopie. Toutes ces façons de parler *fils de l'aurore, fils du jour,* signifient-elles autre chose dans les anciens Grecs que l'Orient, & en général le pays d'au-delà de la Mer? Que veulent dire ces vers d'Hesiode:

Τιθώνῳ δ' Ἠὼς τέκε Μέμνονα χαλκοκορυστὴν
Αἰθιόπων βασιλῆα, καὶ Ἠμαθίωνα ἄνακτα

Ils désignent seulement le pays de Memnon & d'Emathion; le premier, Roy des Ethiopiens Orientaux, comme je l'ay prouvé dans ma dissertation sur l'origine des Ethiopiens d'Afrique; l'autre probablement Roy d'Emath qui est la Syrie, dont les habitans sont toûjours appellez dans l'Ecriture בְּנֵי קֶדֶם *filii Orientis, Orientales.*

Je ne crois pas non plus, qu'il faille rien ajoûter sur Maïa, comme elle estoit fille d'Atlas, on sent combien elle rapproche Mercure de l'Egypte. A l'égard de Phoronis, qui ne voit encore que c'est une épithete pour signifier Pharaonide, & marquer par là que Mercure descendoit d'une maison qui regnoit, ou avoit regné dans le pays? Il n'y a donc eû qu'un Mercure, & c'est ce que j'avois à prouver.



DISSERTATION
SUR
LES VENUS DES ANCIENS,

Dans laquelle on fait voir qu'il n'y en a jamais eu qu'une.

Par M. FOURMONT le Cadet.

6. de 7.bre 1726. JE n'examineray point dans ces recherches, les raiſons que les anciens ont eûes pour multiplier Vénus, ni à quelle occaſion, parce que j'en parle ailleurs, je me contenteray d'y montrer ſeulement l'identité des différentes Vénus que l'antiquité reconnoiſſoit. Tout y ſera prouvé par les autoritez des plus graves Auteurs, & l'on pourra y appercevoir qu'avec quelque ſoin il eſt encore poſſible de répandre une nouvelle lumiére ſur l'hiſtoire des Divinitez Payennes.

Les anciens reconnoiſſoient ſept Vénus.

Platon en admettoit deux, comme il ſe voit dans ſon banquet, dont voicy le paſſage tout entier :

Ὅτι οὐ καλῶς μοι δοκεῖ ὦ Φαῖδρε προβεβλῆσθαι ἡμῖν ὁ λόγος, τὸ ἁπλῶς οὕτω παρηγγέλθαι ἐγκωμιάζειν Ἔρωτα. εἰ μὲν γὰρ εἷς ἦν ὁ Ἔρως, καλῶς ἂν εἶχε· νῦν δὲ, οὐ γὰρ ἔστιν εἷς· μὴ ὄντος δὲ ἑνὸς, ὀρθότερόν ἐστιν πρότερον προρρηθῆναι· ὁποῖον δεῖ ἐπαινεῖν ἐγὼ οὖν πειράσαι οὗτο ἐπανορθώσασθαι πρῶτον μὲν Ἔρωτα φράσαι ὃν δεῖ ἐπαινεῖν· ἔπειτα ἐπαινέσαι ἀξίως τοῦ θεοῦ· πάντες γὰρ ἴσμεν, ὅτι οὐκ ἔστιν ἄνευ Ἔρωτος· ἐπεὶ δὲ δύο ἐστὸν δύο ἀνάγκη καὶ Ἔρωτε εἶναι· πῶς δ' οὐ δύο τὼ θεά; ἡ μέν γέ που πρεσβυτέρα, καὶ ἀμήτωρ οὐρανοῦ θυγάτηρ. ἣν δὴ καὶ οὐρανίαν ἐπονομάζομεν, ἡ δὲ νεωτέρα, Διὸς καὶ Διώνης, ἣν δὴ πάνδημον καλοῦμεν.

Ce diſcours, ô mon cher Fædrus, par lequel on voudroit nous obliger de donner à l'Amour de ſimples loüanges, ne me paroiſt

pas, ni assez bien proposé, ni fort convainquant; s'il n'y avoit qu'un seul amour, il pourroit passer; mais, parce qu'il y en a plus d'un, il auroit esté bon de nous faire suffisamment concevoir celuy qu'il faut loüer le premier: Or, c'est ce que je vais tâcher de faire, car d'abord je montreray quel est l'Amour auquel il convient que nous donnions des loüanges, ensuite je m'efforceray de luy en donner autant qu'il convient à sa dignité de Dieu. Certes, personne n'ignore que Vénus n'est jamais sans l'Amour, si donc il n'y avoit qu'une Vénus, il n'y auroit aussi qu'un Amour; Mais, parce qu'il y a deux Vénus, il faut aussi qu'il y ait deux Amours. Or, qui est-ce qui peut nier qu'il y a deux Vénus! N'y a-t-il pas cette ancienne Vénus, fille du Ciel, dont on ne connoist point la mere, & que nous appellons Vénus la celeste, & cette autre Vénus plus récente, fille de Jupiter & de Dione, que nous nommons Venus la vulgaire.

C'est ainsi que Platon établit qu'il y a deux Vénus; sans doute que l'on apperçoit déja combien il est aisé de n'en faire qu'une; mais voyons auparavant quelles sont les cinq autres.

Le Poëte E'pimenides semble en reconnoistre une différente de celles de Platon, car il assûre qu'elle est fille de Saturne & d'E'vonyme.

> Γήματο δ' Εὐονύμην θαλερὰν Κρόνος ἀγκυλομήτης
> Ἐκ τοῦ καλλίκομος γένετο χρυσῆ Ἀφροδίτη.

Saturne épousa la jeune E'vonyme, c'est d'elle qu'est née cette Vénus aux beaux cheveux.

Ciceron au 3.e liv. de la nature des Dieux, assûre qu'il y en avoit quatre.

Venus prima, Cœlo & Die nata cujus Elide Delubrum videmus.

Altera, spumâ procreata, ex quâ & Mercurio, cupidinem secundum, natum accepimus.

Tertia, Jove nata, & Dione; quæ nupsit Vulcano, sed ex eâ & Marte natus Anteros dicitur.

Quarta, Syria, Tyroque concepta, quæ Astarte vocatur, quam Adonidi nupsisse traditum est.

Voilà les sept Vénus que ces anciens reconnoissoient; elles sont toutes si fort différentiées, qu'il semble d'abord qu'il est

difficile de les réünir; mais quelques caractéres que Platon, Epimenides & Ciceron leur ayent donné pour les distinguer les unes des autres, il sera aisé de n'en faire qu'une; car sans aller plus loin à la seule lecture des passages que je viens d'en rapporter, on a pû comprendre, que puisque celle que Platon dit estre sans mere ἀμήτωρ est fille du Ciel οὐρανοῦ θυγάτηρ, & que c'est de-là, comme l'on n'en peut douter, que les Grecs la nommoient celeste, ἣν δὴ καὶ οὐρανίαν ἐπονομάζομεν, on ne peut pas la regarder comme différente de la premiére de Ciceron, qui est aussi fille du Ciel, *Venus prima Cœlo nata*. De même que la 2.de de Platon est la même que la 3.e de Ciceron, puisque l'Auteur Grec assûre que ἡ νεωτέρα est fille τοῦ Διός, καὶ τῆς Διώνης, & que l'Auteur Latin ne donne point d'autres parents à sa 3.e *Tertia*, dit-il, *Jove nata & Dione*. Ce qui réduit déja ces sept Vénus à cinq; celle d'Epimenides, fille de Saturne, & les quatre de Ciceron, que l'on verra par la suite de ces recherches n'estre qu'une seule & même Vénus, car j'y prouveray.

1.° Que le Ciel ou *Cœlus* pere de la premiére Vénus de Ciceron, est icy pris pour Jupiter pere de sa troisiéme.

2.° Que le Saturne d'Epimenides n'est que Jupiter.

3.° Que l'Anteros n'a jamais existé que dans l'imagination des Poëtes, & qu'il n'y a jamais eû qu'un Cupidon fils de Vénus & de Mercure.

4.° Enfin, qu'Evonyme, Dies & Dione ne sont pas différentes.

La premiére Vénus dont parle Ciceron, est donc fille du Ciel, *Venus prima Cœlo . . . nata*, le Ciel est icy Jupiter.

Comme dans ma Dissertation sur le Dieu Mercure, j'ay déja prouvé par un grand nombre de passages des Auteurs que le Ciel ou *Cœlus* des anciens estoit leur Jupiter, je ne crois pas estre obligé de rappeller icy ces mêmes autoritez pour prouver que cette premiére Venus est fille de ce Dieu, parce que je m'imagine assez que ce qui a esté une preuve de la généalogie de Mercure, peut en servir pour celle de Venus. Je me contenteray donc de prier d'y avoir recours, & d'en indiquer icy

quelques

quelques autres de la même force; mais seulement, pour montrer que ce n'estoit point à tort que j'avois embrassé cette opinion.

Dans les Hymnes d'Orphée l'Οὐρανὸς que Platon donne pour pere à cette premiére Venus, & qui répond au *Cælum* ou *Cælus* des Latins, est qualifié de παγγενέτωρ, *omniparens.*

Οὐρανὲ παγγενέτωρ, κόσμου μέρος αἰὲν ἀτειρές.

Cet Οὐρανὸς παγγενέτωρ ne peut-estre que Jupiter, auquel ce même Poëte dit dans un autre endroit:

Ω βασιλεῦ διὰ σὴν κεφαλὴν τὰ δὲ ῥεῖα
Γαῖα θεὰ μήτηρ, ὀρέων θ' ὑψιχέες ὄχθοι.

C'est par toy seul, ô Roy, que tout croist, toy seul fait pousser la terre & les montagnes, toy seul fait couler les fleuves & les fontaines: Theocrite nous fait sentir qu'il n'avoit pas une autre idée du Ciel:

Θαρσεῖν χρὴ φίλε βάττε τάχ' αὔριον ἔσσετ' ἄμεινον
Ἐλπίδες ἐν ζωοῖσιν, ἀνέλπιστοι δὲ θανόντες.
Χ' ὠ Ζεὺς ἄλλοκα μὲν πέλει αἴθριος, ἄλλοκα δ' ὕει.

Il faut avoir confiance, mon cher Battus, peut-estre que demain les choses iront mieux: l'espérance est pour ceux qui vivent, les morts en sont privez. Les choses changent en cette vie, ne sçais-tu pas que quelquefois Jupiter est serein, & que d'autres fois il donne de la pluye.

Un seul vers d'Horace fait voir qu'en cela il ne differoit point de Theocrite & d'Orphée:

Quod latus mundi nebulæ, malusque Juppiter urget.

Ce que l'on trouve dans les Cyclopes d'Euripide est encore plus formel.

Οὐδ' οἶδ' ὅτι Ζεὺς ἐστ' ἐμοῦ κρείσσων θεός;
Οὔ μοι μέλει τὸ λοιπόν, ὥς δ' οὔ μοι μέλει,
Ἄκουσον· ὅταν ἄνωθεν ὄμβρον ἐκχέῃ·
Ἐν τῇδε πέτρᾳ στέγν' ἔχω σκηνώματα.

J'avouë que je ne sçais pas pourquoy l'on regarde Jupiter

comme le plus grand des Dieux, qu'il le ſoit, ou ne le ſoit pas, c'eſt de quoy je me ſoucie fort peu; & en voicy la raiſon, lorſque d'en haut il luy plaiſt de répandre ſes plus groſſes pluyes, je me mets à couvert ſous ce rocher. Tout cecy confirme parfaitement mon opinion.

Mais quand je n'aurois pas pour moy tous ces Auteurs, ce que Varron dit de lui-même, & ce qu'il rapporte d'Ennius, ſeroit plus que ſuffiſant pour déterminer à croire que les anciens confondoient le Ciel avec Jupiter.

Antiqueis enim, quod nunc & hi Cœlum & Terra, Jupiter & Juno, quod, ut ait Ennius, iſtic eſt is Jupiter, quem dico, quem Græci vocant aëra, qui ventus eſt, & nubes, imber poſtea, atque ex imbre frigus : ventus poſt fit, aër denuò, hæc propter Jupiter ſunt iſta, quæ dico tibi; qui mortaleis, atque urbeis, belluaſque omnes juvat. Quod hic omneis & ſub hoc. Eumdemque appellans dixit Ennius, divûmque hominumque Pater Rex. Et plus bas il ajoûte :

Hoc idem magis oſtendit antiquum Jovis nomen, nam olim Dionis & Dieſpiter dictus, hoc eſt Aër & Dieſpater Unde ſub Dio, & Dius fidius. Itaque inde ejus perforatum tectum, ut videatur divum, id eſt Cœlum.

Après une telle autorité, je ne crois pas que l'on puiſſe douter que les anciens Grecs & Romains ne confondiſſent Jupiter avec le Ciel.

Mais ils n'eſtoient pas les ſeuls. Cette idée avoit percé de chez eux, ou, pour parler d'une maniere plus vraye, leur eſtoit venue de l'Orient, où les Auteurs nous apprennent qu'elle eſtoit de tout temps.

Nous voyons, en effet, dans Strabon liv. 15. que les Indiens les plus reculez faiſoient la même choſe. Ces peuples qui adoroient le Gange & les Genies du pays, reveroient ſurtout le Jupiter Ὄμβριος, qui n'eſt autre choſe que le Ciel. Λέγεται δὲ καὶ ταῦτα παρὰ τῶν συγγραφέων, dit-il, ὅτι σέβονται μὲν τὸν ὄμβριον Δία οἱ Ἴνδοι, καὶ τὸν Γάγγην πόταμον, καὶ ἐγχωρίους δαίμονας. A quoy il ajoûte qu'ils luy faiſoient des ſacrifices avec de grandes cérémonies. Que ὅταν δὲ βα-

βασιλεὺς λούῃ τὴν τρίχα, μεγάλην ἑορτὴν ἄγουσι, καὶ μεγάλα δῶρα πέμπουσι, τὸν ἑαυτοῦ πλοῦτον ἕκαστος ἐπιδεικνύμενος κατ' ἅμιλλαν...... ἐν δὲ ταῖς κατὰ τὰς ἑορτὰς πομπαῖς πολλοὶ μὲν Ἐλέφαντες πέμπονται χρυσῷ κεκοσμημένοι καὶ ἀργύρῳ, πολλὰ δὲ τέθριππα καὶ βοϊκὰ ζεύγη· εἶθ' ἡ στρατιὰ κεκοσμημένη· καὶ χρυσώματα δὲ τῶν μεγάλων καὶ λεβήτων κρατήρων ὀργέων καὶ τοῦ Ἰνδικοῦ χαλκοῦ, καὶ τράπεζαι δὲ, καὶ θρόνοι, καὶ ἐκπώματα, καὶ λουτῆρες, λιθοκόλλητα τὰ πλεῖστα, σμαράγδοις καὶ βηρύλλοις καὶ ἄνθραξιν Ἰνδικοῖς. καὶ ἐσθὴς δὲ ποικίλη χρυσόπαστος, καὶ...... καὶ παρδάλεις, καὶ λέοντες τιθασσοὶ, καὶ τῶν ποικίλων ὀρνέων, καὶ εὐφθόγγων πλῆθος. ὁ δὲ Κλείταρχος φησὶν ἁμάξας τετρακύκλους, δένδρα κομιζούσας τῶν μεγαλοφύλλων ἐξ ἂν ἀπείργεται, γένη τε τιθασευομένους ἀρνέων, ὧν εὐφωνότατον μὲν εἴρηκε τὸν ὠρείωνα, λαμπρότατον δὲ κατὰ τὴν ὄψιν, καὶ πλείστην ἔχοντα ποικιλίαν, τὸν καλούμενον κατρέα.

Qu'au moment que le Roy lave ſes cheveux dans le fleuve, le peuple qui eſt préſent à cette ablution, marque une joye infinie, & ſe prépare à bien ſolemniſer cette feſte. C'eſt dans ce même moment que les Grands s'envoyent des préſents les uns aux autres, tant pour marquer l'amitié qu'ils ſe portent, que pour faire voir l'abondance de leurs richeſſes. Quand le Roy ſort pour faire le ſacrifice, le grand nombre d'élephants qui l'accompagnent tous caparaçonnez de houſſes ornées d'or & d'argent, rend cette feſte plus magnifique qu'aucune autre. Là ſe voit une multitude preſque infinie de chariots, dont les uns tirez par des chevaux, & les autres par des bœufs, qui fait croire d'abord que l'on ne peut rien ajoûter à cette pompe; mais enſuite, vient tout un Eſcadron d'Officiers qui vous oſte bientoſt cette penſée, car les uns portent de grands vaſes qui ſervent à cuire les viandes du ſacrifice, d'autres des coupes de cet airain des Indes qui reluit plus que l'or, quelques autres ſont chargez de bancs pour aſſeoir les conviez, enfin il y en a qui portent des pots & des baſſins. La quantité de ces vaſes étonne moins que leur richeſſe, on eſt ſurpris de voir qu'il n'y en a aucun qui ne ſoit couvert d'émeraudes, de berylles & d'eſcarboucles des Indes. Les aſſiſtants de ce fameux ſacrifice portent leurs plus beaux

habits; on fait ce jour là une montre de léopards & de lions privez, & la feste ne finit que par celle d'une multitude prodigieuse d'oyseaux, qui par la diversité de leur ramage, font le plus beau concert du monde. Klitarche rapporte que dans cette solemnité l'on traisne sur des chariots les arbres les plus épais, que c'est dans les branches de ces arbres que ces oyseaux sont perchez, mais qu'après qu'ils ont chanté, on les en fait sortir, afin que les assistants ne soient pas moins réjoüis de la varieté de leurs couleurs, qu'ils ont esté charmez de l'harmonie de leur chant.

A cette description de la pompe du sacrifice que les Indiens faisoient au Jupiter Ο῎μβριος, ne puis-je pas ajoûter un extrait de ce que nous en a rapporté le pere de Marini Romain, dans l'histoire nouvelle & curieuse des Royaumes de Tunquin & de Lao. La relation de ce Missionnaire est non-seulement un commentaire des paroles de Strabon, ce qui leur donne tout l'air de vérité, mais aussi elle nous apprend quels sont les rites de ce sacrifice, chose que l'on auroit peine à trouver ailleurs.

Pour voir quelque chose de très-curieux, dit ce Pere, *il faut se rendre à la Cour au premier jour de l'an. On y entend des quatre coins de la Ville la decharge de trois pieces de canon, au bruit desquels le Roy quittant les habits qu'il portoit l'année précédente, se va laver dans de l'eau fraische.* ὅταν δὲ βασιλεὺς λούῃ τὴν τρίχα. *Au lever du Soleil le Roy sort de son Palais superbement vestu de ses habits Royaux. Il est assis dans un Trône porté par cinquante hommes. & le nombre des personnes de toutes conditions qui l'accompagnent, est très-considerable. Il ne s'y voit point de plus belles livrées pendant toute l'année, les Mandarins sur-tout y paroissent vestus magnifiquement sur des élephants couverts des plus belles housses qu'ils ayent, & les autres à cheval.* Ε'ν δὲ ταῖς κατὰ τὰς ἑορτὰς πομπαῖς, πολλοί μὲν ἐλέφαντες πέμπονται χρύσῳ κεκοσμημένοι καὶ ἀργύρῳ, πολλὰ δὲ τέθριππα καὶ βοϊκὰ ζεύγη.

Les Compagnies des Gardes sous les armes avec leurs devises & leurs drapeaux de taffetas & de velours, font un des beaux ornements de cette cavalcade. Εἶθ' ἡ στρατιὰ κεκοσμημένη. Vit-on rien de plus ressemblant?

Mais, voicy ce que l'Auteur Grec ne nous apprend pas.

Les ſacrifices, ajoûte ce Pere, *ſe font en pleine campagne ; & un des principaux conſiſte en une taſſe de vin que le Roy tient dans ſa main, & qu'il offre au Ciel avec beaucoup de reſpect & une profonde reverence ; après quoy il le boit, & dans ce moment les Mandarins de lettres ſe mettent en priéres, & liſent dévotement dans de certains livres, conjurant le Ciel de ne leur pas refuſer de la pluye dans leurs beſoins ; le Roy accompagne de ſes priéres celles des Mandarins, après leſquelles il fait une profonde révérence au Ciel, comme pour prendre congé de luy.*

Voilà au rapport du P. de Marini, ce que les Indiens du Tunquin obſervent aujourd'huy dans les ſacrifices qu'ils font au Ciel, qui eſt le Jupiter Ὄμϐριος des anciens. Et ce qui feroit croire qu'ils ſont les mêmes qu'autrefois chez ces Indiens, & chez les Grecs & les Romains, c'eſt non-ſeulement que ces Indiens ſont de tous les peuples les plus tenaces & les plus exacts obſervateurs des rites de Religion qu'il y ait au monde, mais qu'ils joignent auſſi au Jupiter ὄμϐριος, Junon, à laquelle ils font, ſelon ce même Pere, des ſacrifices immediatement après celuy de Jupiter. *Le Roy*, dit ce Miſſionnaire, *prend une charuë, & après avoir labouré & fait quelques ſillons, il prie la terre, qui eſt Junon, de ſe ſouvenir, comme mere féconde & bienfaiſante qu'elle eſt, d'eſtre liberale à leur égard.* Preuve inconteſtable que ces Indiens ont à l'égard de Jupiter & de Junon les mêmes idées que les Grecs & les Romains.

Antiqueis enim, dit Varron, *quod nunc & hi Cœlum & Terra, Jupiter & Juno.*

De tout cecy il faut conclure, 1.° Que les anciens confondoient le Ciel avec Jupiter, 2.° Que la premiére Venus de Platon & de Ciceron, que ces Auteurs qualifient de fille du Ciel, eſt fille de Jupiter, & par une conſéquence qui s'en tire naturellement, qu'elle eſt la même que la ſeconde de Platon, & la troiſiéme de Ciceron fille de Jupiter & de Dione.

La ſeconde Venus eſt celle que Ciceron aſſûre n'avoir point d'autre mere que l'écume de la mer, & à laquelle il ne donne point de pere ; c'eſt auſſi celle de laquelle & de Mercure le

ſecond Cupidon tire ſon origine. *Altera ſpumâ procreata, ex quâ & Mercurio Cupidinem ſecundum, natum accepimus.*

Qu'une femme, qu'une Déeſſe, n'ait pour mere que l'écume de la mer, c'eſt certainement une choſe des plus extraordinaires. Cette particularité de la naiſſance de cette ſeconde Venus de Ciceron bien conſiderée, ne paroiſtra-t-elle pas à pluſieurs ſeule capable de faire croire que cette Déeſſe eſt abſolument différente de la premiére Venus fille du Ciel? Car, dira quelqu'un, comment de ces deux Venus n'en faire qu'une? Ciceron les a trop differentiées pour pouvoir allier facilement ce qu'il en dit. Peut-on ſi aiſément accorder le Ciel avec la Mer? Si Ciceron, pourra dire un autre, eſtoit le ſeul qui aſſurât cette étrange production, peut-eſtre que l'on auroit lieu de le ſoupçonner d'une trop grande crédulité? Mais, Muſée beaucoup plus ancien que luy, & par là plus près des temps dans leſquels on a crû que cette merveille eſt arrivée, l'aſſure formellement. *Ignores-tu*, dit-il, *que Venus ait eſté produite de la mer.*

Ἀγνώσσεις ὅτι Κύπρις ἀπόσπορός ἐστι θαλάσσης.

Ajoûtez que l'on ne voit rien de plus repeté par les autres Auteurs Grecs; que les Sculpteurs dès les premiers temps tâchérent de donner des preuves de leur habileté en repréſentant cet événement. Cela ſe voit dans Pauſanias. Cet Auteur dit qu'à Corinthe dans le Temple de Neptune, la figure de Venus naiſſante de l'eau eſtoit ſculptée ſur un des coſtez de la baſe qui

Corinth. ſoûtenoit le chariot de ce Dieu. Τῷ βάθρῳ δὲ, ἐφ' οὗ τὸ ἅρμα, μέσῃ μὲν ἐπείργασται θάλασσα ἀνέχουσα Ἀφροδίτην παῖδα. Or ce Temple & ce chariot eſtoient des plus vieux monumens de la Grece.

De même, les fameux Peintres qui vinrent dans la ſuite, voulurent ſur ce beau ſujet faire voir l'avantage qu'avoit leur art au-deſſus de la Sculpture. C'eſt ce que nous apprenons d'Antipater de Sidon.

Τὰν ἀναδυομέναν ἀπὸ ματέρος ἄρτι θαλάσσης
Κύπριν Ἀπελλείου μόχθον ὅρα γραφίδος.

Ὣς χερὶ συμμάρψασα διάβροχον ὕδατι χαίταν,
Ἐκθλίβει νοτερὸν ἀφρὸν ἀπὸ πλοκάμων.
Αὗται νῦν ἐρέουσιν Ἀθηναίατε, καὶ Ἥρα
Οὐκ ἔτι σοὶ μορφᾶς εἰς ἔριν ἐρχόμεθα.

Regardez attentivement cette jeune Venus, l'ouvrage du ſçavant Apelles; voyez comme cet excellent maiſtre a parfaitement exprimé cette eau pleine d'écume qui coule au travers de ſes mains & de ſes cheveux, ſans rien cacher de leurs graces: Auſſi dès que Pallas l'eut apperçuë, elle tint à Junon ce diſcours, cedons, cedons, ô Junon, à cette Déeſſe naiſſante tout le prix de la beauté.

Chez les Latins Tibulle dans le premier liv. de ſes Elégies, n'appuye-t-il pas encore cette opinion?

Nam fuerit quicunque loquax, is ſanguine natam
Is Venerem è rapido ſentiet eſſe mari.

Et Horace ne donne à Venus l'épithete de *Marina*, que parce qu'il fait alluſion à la maniére dont elle eſt née.

Ut tamen novis quibus advoceris
Gaudiis, idus tibi ſunt agendæ,
Qui dies menſem Veneris Marinæ
Findit Aprilem.

Voilà, dira-t-on, des témoignages formels, & que peu de points de l'hiſtoire des Dieux ſe trouvent appuyez par un conſentement des Auteurs auſſi unanime.

Mais, qu'il me ſoit permis de dire d'abord, qu'il n'a fallu qu'un Auteur dans ce ſentiment, pour que les autres l'ayent adopté ſans grand examen; en ſecond lieu, qu'il y a apparence que c'eſt le vers de Muſée que je viens de citer, qui en eſt l'origine, puiſqu'il ne s'en trouve point ailleurs de plus formels & de plus anciens; qu'ainſi tous ces paſſages peuvent & doivent ſe réduire à un.

A cela, j'ajoûteray encore que l'on peut douter que Muſée même ait crû que cette Venus eſtoit fille de la Mer dans le ſens que l'on donne ordinairement à cette façon de parler; ce

que nous aurons occaſion d'examiner dans un ſecond diſcours ſur Venus, puiſqu'Orphée qui vivoit dans le même temps que luy, & ſon maiſtre la dit nettement fille du Ciel.

> Οὐρανία πολυύμνε φιλομειδὴς Ἀφροδίτη
> Ποντογενὴς, γενέτειρα θεά.

C'eſt toy, ô Venus, fille du Ciel & de la Mer, qui eſt la mere de la joye.

D'ailleurs, Muſée ignoroit-il, ce qui s'eſtoit paſſé dans le combat d'entre Saturne & Cœlus?

Cette ſeconde Venus eſt donc encore la même que la premiére de Platon & de Ciceron: elle eſt donc fille de Jupiter comme la ſeconde de Platon & la troiſiéme de Ciceron, de ſorte que ce n'eſt point à tort que le Poëte Auſone a dit d'elle:

> *Orta ſalo, ſuſcepta ſolo, patre edita Cœlo.*

Mais Ciceron ne prétend pas que cette origine ſoit pour cette Venus le ſeul & unique caractere qui la diſtingue, il tâche encore de luy en donner un autre qui luy ſoit tellement propre, qu'on ne puiſſe jamais la confondre avec les autres Venus, en inſinuant que c'eſt d'elle & de Mercure qu'un ſecond Cupidon a pris la naiſſance; *ex quâ*, dit-il, *& Mercurio Cupidinem ſecundum, natum accepimus:* Aſſertion qui nous oblige d'examiner deux choſes.

La premiére, quel eſt le Mercure époux de Venus.

La ſeconde, quel peut eſtre ce Cupidon que l'on aſſûre eſtre venu de ce mariage.

La premiére ne nous arreſtera pas beaucoup; car, comme nous avons prouvé ailleurs qu'il n'y a eû qu'un Mercure chez les anciens, il eſt inconteſtable que c'eſt de ce ſeul & unique Mercure qu'il eſt icy queſtion, & qu'il ſuffit de s'en reſſouvenir.

Mais, à l'égard du ſecond Cupidon, il ne ſera pas hors de propos de s'y arreſter davantage.

On trouve treize Cupidons chez les anciens. Je vais les nommer tous; enſuite j'examineray ſi l'on ne peut pas les réduire à un moindre nombre.

Ciceron

Ciceron prétend qu'il y en avoit trois: *Cupido primus Mercurio & Dianâ primâ natus dicitur: Secundus Mercurio & Venere secundâ,* qui est celuy dont il s'agit: *Tertius quidem est Anteros Marte & Venere tertiâ.*

Platon croyoit qu'il en avoit deux. Il establit pour principe, comme on l'a vû plus haut, que puisque Venus ne va jamais sans l'Amour ou Cupidon, & qu'il y a deux Venus, il faut nécessairement reconnoistre qu'il y a aussi deux Cupidons, & comme il distingue ces deux Venus en celeste & en populaire, il s'ensuit qu'il y avoit un Cupidon celeste & un Cupidon populaire. Ἀναγκαῖον δὴ καὶ Ἔρωτα τὸν μὲν τῇ ἑτέρᾳ συνεργὸν, πάνδημον ὀρθῶς καλεῖσθαι, τὸν δὲ οὐράνιον.

Hesiode au commencement de sa Theogonie paroist n'en reconnoistre qu'un, produit en même temps que le χαὸς & la Terre.

Ἠδ' ἔρος, ὃς κάλλιστος ἐν ἀθανάτοισι θεοῖσι.

Mais Tzetzès en commentant les premiers vers de ce Poëte en admet un second τρία πρῶτον ἐγένετο, dit-il, χαὸς, γῆ, ἔρος οὐράνιος. *Trois choses ont esté créez d'abord, le Chaos, la Terre & le Cupidon celeste qui est le Dieu,* ὃς καὶ θεὸς, à quoy il ajoûte ὁ γὰρ ἐξ Ἀφροδίτη νεώτερός ἐστι. *Mais il y en a un plus récent fils de Venus.*

Pausanias raconte dans le 1.er liv. de ses Eliaques, qu'à Elis dans le Temple de Neptune, on voyoit un chariot sculpté par Phidias sur lequel estoient le Soleil, Jupiter même & Junon, à costé d'eux estoit Χάρις que Mercure embrassoit, Vesta y estoit aussi, & elle embrassoit Mercure, on y voyoit encore l'Amour ou Cupidon qui recevoit entre ses bras Venus naissante de la Mer, sur la teste de laquelle Pitho ou *Suada* mettoit une Couronne: Ἐπὶ τούτου τοῦ βάθρου χρυσᾶ ποιήματα ἀναβεβηκὼς ἐπὶ ἅρμα Ἥλιος, καὶ Ζεὺς τέ ἐστι καὶ Ἥρα· παρὰ δὲ αὐτὸν Χάρις ταύτης δὲ Ἑρμῆς ἔχεται, τοῦ Ἑρμοῦ δὲ Ἑστία μετὰ δὲ τὴν Ἑστίαν Ἔρως ἐστὶν ἐκ θαλάσσης Ἀφροδίτης ἀνιοῦσαν ὑποδεχόμενος. τὴν δὲ ἀφροδίτην στεφανοῖ Πειθώ. Ce qui fait un Cupidon plus ancien que Venus.

Ce même Auteur remarque encore dans ses Beotiques

qu'Olen de Lycie, le plus ancien Poëte de la Grece qui ait fait des Hymnes, avoit dit dans celle qu'il avoit composée en l'honneur de Lucine, que cette Déesse estoit mere d'un Cupidon. Λύκιος δὲ Ωλὴν, ὅς καὶ τοὺς ὕμνους τοὺς ἀρχαιοτάτους ἐποίησεν Ἕλλησιν, οὗτος ὁ Ωλὴν ἐν Εἰλειθυίας ὕμνῳ μητέρα Ἔρωτος τὴν Εἰλείθυιαν φησὶν εἶναι.

Selon Sappho, il y en avoit un fils du Ciel & de la Terre.

Acusilaüs vouloit qu'il y en eut un autre né de la Nuit & de l'Ether.

Alcée prétendoit aussi en faire reconnoistre un produit par la Discorde & le Zephire.

Enfin, selon Orphée, il y en avoit un dernier fils de Saturne.

Αὐτὰρ Ἔρωτα Κρόνος καὶ πνεύματα πάντ' ἐτεκνώσε.

Voilà quels estoient ces treize Cupidons reconnus par l'antiquité. Mais, ne sent-on pas par avance qu'il n'est pas impossible de les réduire à un moindre nombre, & que plusieurs d'entre eux n'ont jamais existé? Je mets de ce nombre ce prétendu Cupidon d'Alcée né de la Discorde & du Zephire. Celuy d'Acusilaüs, qui n'a pour parents que la Nuit & l'Ether, a-t-il jamais eû d'autre existence que celle que luy a donnée la fantaisie de cet Auteur? Que peut-on croire encore de ce premier que j'ay rapporté de Pausanias, qui reçût Venus entre ses bras au moment de sa naissance, sinon que c'estoit un jeu & une imagination de Phidias. De même ce Cupidon qualifié de fils du Ciel & de la Terre par Sappho, peut-il avoir une autre origine?

Cette femme estoit plus passionnée, qu'elle n'estoit bonne Généalogiste; c'est au moins l'idée qu'en donne Pausanias, lorsqu'il dit: Σαπφὼ δὲ ἡ Λεσβία πολλά τε καὶ οὐχ ὁμολογοῦντα ἀλλήλοις ἐς Ἔρωτα ᾖσε. *Liv. 9.*

Celuy d'Hesiode, né en même temps que le Chaos, la Terre & le Tartare, semble devoir plustost désigner la vertu Physique qui a fait l'arrangement & la jonction des parties du monde, qu'une personne qui ait jamais existé. Et comme cet arrangement ne s'est pû faire que par la succession de plusieurs espaces de temps, selon que Moyse nous l'enseigne, ne peut-on pas

en inférer que les Payens ont regardé cette vertu comme la production du temps même, & que le Cupidon qu'Orphée fait fils de Saturne, n'est point différent de celuy d'Hesiode, estant regardé par ces Anciens comme le temps.

Tel est encore cet *Anteros* que Ciceron reconnoist pour le troisiéme Cupidon fils de la troisiéme Venus & de Mars; son nom, & le pere qu'on luy donne, marque assez que c'est une divinité feinte, inventée seulement pour l'opposer au veritable Cupidon; au moins les anciens l'ont fait assez connoistre, lorsqu'ils l'ont representé s'efforçant d'arracher les rameaux que Cupidon tient dans ses mains: Ἔρωτα ἔχον ἀπειργασμένον, dit Pausanias dans le liv. 6.e καὶ τὸν καλούμενον Ἀντέρωτα ἔχει δὲ ὁ μὲν φοίνικος ὁ Ἔρως κλάδον, ὁ δὲ ἀφελέσθαι πειρᾶται τὸν φοίνικα ὁ Ἀντέρως.

Et comme le second Cupidon de Platon n'a point d'autre mere que l'*Anteros*, on ne peut aussi le regarder que comme feint, & n'ayant jamais existé.

Reste donc encore cinq Cupidons, un de Platon, le premier & le second de Ciceron, un de Tzetzès, & le second que Pausanias rapporte sur l'autorité d'Olen de Lycie, desquels il est facile de n'en faire qu'un; car, on a vû plus haut, que la premiére Venus de Platon & la seconde de Ciceron, estoient la même personne, & comme les raisons qui l'ont prouvé doivent demeurer les mêmes pour les Cupidons qui en viennent, il faut encore en conclure que le Cupidon celeste de Platon, auquel il ne donne point de pere, est le même que le second de Ciceron, qui est, selon luy, fils de Mercure & de la seconde Venus. *Secundus, Mercurio & Venere secundâ.*

Pour une semblable raison, celuy du Scholiaste d'Hesiode ne peut pas estre réputé différent de ceux-cy; fils d'Ἀφροδίτη, que l'on a prouvée ne faire que la même personne avec l'Οὐρανία de Platon, il redevient encore absolument le même que le Cupidon fils de Mercure.

Nous n'avons donc plus à réünir à ce fils de Mercure & de la seconde Venus, que deux Cupidons.

L'un fils de Mercure & de la premiére Diane que Ciceron

met le premier en rang. *Cupido primus, Mercurio & Dianâ primâ, natus dicitur.*

L'autre fils d'εἰλειθυία, ou Lucine ſuivant Olen de Lycie.

Pour le premier, il ne faut faire attention qu'à trois choſes.

La premiére, qu'il eſt fils de Mercure, ce qui donne déja une eſpéce de préjugé qu'il eſt le même que le Cupidon fils de Mercure & de la ſeconde Venus de Ciceron, quoyqu'il paroiſſe que Diane ſoit ſa mere.

La ſeconde, que quoyque Ciceron aſſûre que Diane, de plus la premiére Diane, eſt ſa mere, on ne peut cependant eſtre du ſentiment de cet Auteur, ſans démentir toute l'hiſtoire de cette Déeſſe; puiſque 1.° Quelque nombre de Dianes que Ciceron inſinuë qu'il y ait eû, tous les autres Auteurs s'accordent aſſez à n'en faire qu'une, ce que nous prouverons ailleurs. 2.° Que ces mêmes Auteurs, ſe reüniſſant tous pour dire que cette ſeule & unique Diane, libre & appliquée ſeulement à la chaſſe, a toute ſa vie dédaigné de ſe contraindre, & de ſe captiver ſous les loix d'un mary :

Δός μοι παρθενίην αἰώνιον πάππα φυλάσσειν.

Il s'enſuit que l'on ne peut aſſûrer, comme Ciceron le fait icy, que ce premier Cupidon eſt fils de Diane, & qu'il faut néceſſairement qu'il le ſoit de quelque Déeſſe, à laquelle, pour quelque raiſon que ç'ait eſté, l'on aura donné ce nom.

La troiſiéme, que comme il n'eſt pas rare de trouver dans les Auteurs Payens le même nom employé pour déſigner différents Dieux, une petite reſſemblance dans les Offices ou les attributs de ces Dieux leur ayant ſouvent ſuffi pour les confondre ſous un nom commun, Venus eſt celle d'entre toutes les Déeſſes qui reſſembloit le plus à Diane, & qui par conſéquent a pû plus aiſément eſtre confonduë avec elle.

Cette reſſemblance eſt très marquée. Venus portoit les armes, & elle ſçavoit s'en ſervir auſſi adroitement que Diane. Cela ſe voit par ces vers de Julien l'Egyptien :

Αἰεὶ μὲν Κυθέρεια φέρειν δεδάηκε φαρέτρην
Τόξα τε, καὶ δολιχῆς ἔργον ἑκηβολίης.

Venus a appris à porter le carquois; cette Déesse sçait manier l'arc & les fleches.

Et par ceux-cy d'Euripides:

> Μήποτ' ὦ δέσποιν' ἐπ' ἐμοὶ
> Χρυσέων τόξων ἐφίης,
> Ἱμέρῳ χρίσασ' ἄφυκτον οἰστόν.

De cet arc tout d'or, ô Venus, ne décoche jamais des fleches sur moy.

D'où je crois que l'on doit conclure que cette premiére Diane dans cet endroit de Ciceron, n'est autre que Venus, & de-là que le Cupidon fils de cette Venus Diane, n'est pas différent du Cupidon fils de Mercure & de la seconde Venus.

Si à cela l'on objectoit que les armes que portoit Venus n'estoient pas semblables à celles de Diane, que celles de Diane estoient très réelles, telles que sont celles des Chasseurs, au lieu que celles de Venus n'estoient que feintes, & seulement pour exprimer la force de la passion à laquelle elle présidoit: & que de-là l'on voulut inférer que la ressemblance n'estoit pas telle entre ces deux Déesses que l'on ne pût aisément distinguer l'une d'avec l'autre; si, dis-je, l'on vouloit faire ces objections, il seroit aisé de répondre & de prouver que les armes de Venus estoient des armes très effectives.

Pausanias, liv. 2.[d] ne l'insinuë-t-il pas assez, quand il fait la description d'une Statuë de Venus armée de toutes piéces? Quelle pouvoit estre la raison des habitans de l'Isle de Chypre, quand ils représentoient cette Déesse armée d'une picque, comme le remarque Hesichius, ἐγχεῖος, ἀφροδίτη· Κύπριοι, si ce n'est qu'ils croyoient qu'elle estoit autant guerriére que Diane? c'est de-là que l'on voit dans Sophocles.

> Μέγα τι σθένος ἁ
> Κύπρις, ἐκφέρεται νίκας ἀεὶ

Venus a une grande force, cette Déesse remporte toûjours la victoire.

Et dans Ausone.

> *Armatam vidit Venerem Lacedæmone Pallas*

C'est à cause de sa vertu guerriére que les Romains luy dediérent

un Temple, à la consécration duquel, au raport de Pline, vingt élephants combattirent dans le Cirque : *Dedicatione Templi Veneris victricis,* dit cet Auteur, *pugnavère in Circo elephantes viginti.*

Mais, rien ne prouve mieux que les armes de Venus estoient des armes effectives, & absolument guerriéres comme celles de Diane, que ce qu'en dit Leonidas dont voicy les vers.

> Ἄρεος ἔντεα ταῦτα τίνος χάριν ὦ Κυθέρεια
> Ἐνδέδυσαι, κενεὸν τοῦτο φέρουσα βάρος;
> Αὐτὸν Ἄρη γυμνὴ γὰρ ἀφώπλισας, εἰ δὲ λέλειπται
> Καὶ θεὸς, ἀνθρώποις, ὅπλα μάτην ἐπάγῃς;

Pourquoy, ô Venus, portes-tu les armes de Mars! Quelle raison as-tu de te charger de ce poids inutile! Ce n'est point par ces armes que tu pourras vaincre ce Dieu, ce seroit même en vain que par elles tu espererois vaincre les hommes.

J'avois donc droit de conclure que cette premiere Diane n'est autre que Venus, & que le fils de cette Venus-Diane est absolument le même que le fils de Mercure & de la seconde Venus.

Nous n'avons donc plus à réünir à ce fils de Mercure & de la seconde Venus, que le Cupidon qu'Olen de Lycie prétend estre fils d'Εἰλειθυία ou Lucine; mais, comme cette Lucine n'est que Diane, & qu'on ne peut pas dire, comme je l'ay montré plus haut, que Diane ait jamais eû d'enfans, il ne peut estre que le fils de cette prétenduë Diane prouvée déja n'estre que Venus, & qu'absolument le même que le fils de Mercure & de la seconde Venus; de toutes lesquelles choses il résulte qu'il n'y a eû qu'un Cupidon fils de Venus & de Mercure, & c'est de ce seul & unique Cupidon qu'Ovide a dit au liv. 4.e des Métamorphoses :

> *Mercurio puerum & Diva Cythereide natum*
> *Nayades Idaïs enutrivêre sub antris*
> *Cujus erat species, in qua materque paterque*
> *Cognosci possent : nomen quoque traxit ab illis.*

Je me suis estendu exprès sur ce qui regardoit les différents

Cupidons des anciens, & je n'en ay laiſſé paſſer aucun, afin de les rapprocher & de les réünir tous. Ciceron a crû qu'en diſant qu'un ſecond Cupidon tiroit ſa naiſſance de ſa ſeconde Venus, il la differentieroit parfaitement des autres, & j'ay fait voir au contraire, que rien ne prouvoit plus ſon identité avec elles. Je retourne donc aux autres Venus, afin de les réünir à ces trois premiéres.

Il nous en reſte deux. Celle dont le Poëte Epimenides aſſûre qu'elle eſtoit fille de Saturne, & celle que Ciceron met la quatriéme en rang. Il n'eſt pas difficile de montrer qu'elles ſont encore les mêmes que la troiſiéme de Ciceron fille de Jupiter & de Dione.

Pour le prouver de celle du Poëte Grec, il ſuffira de remarquer ſeulement deux choſes.

La premiére, que cet Auteur ne luy donne point d'autre nom que celuy d'Aphrodite :

> Γήματο δ᾽ Εὐωνύμην θαλερὴν Κρόνος ἀγκυλομήτης
> Ἐκ τοῦ καλλίκομος γένετο χρυσῆ Ἀφροδίτη.

Et que ce nom, ſuivant que l'a interpreté Platon, ne ſignifie que *venüe,* ou qui tire ſon origine de l'écume de la mer : Περὶ δὲ Ἀφροδίτης, dit-il, οὐκ ἄξιον Ἡσιόδῳ ἀντιλέγειν, ἀλλὰ συγ-χώρειν, ὅτι διὰ τὴν τοῦ ἀφροῦ γένεσιν Ἀφροδίτη ἐκλήθη. *A l'égard de Venus, il ne convient pas de penſer autrement qu'Heſiode; il faut accorder à cet ancien qu'elle n'eſt appellée ἀφροδίτη que parce qu'elle a eſté produite de l'écume de la mer.* Que ce ſeul nom, dis-je, eſt une preuve plus que ſuffiſante pour faire croire qu'elle n'eſt pas differente de la ſeconde de Ciceron, qui n'a pas une autre origine ; *altera ſpumâ procreata*, & que j'ay montrée plus haut eſtre la même que la troiſiéme fille de Jupiter.

La ſeconde, & qui eſt une conſéquence de la premiére, c'eſt que le Saturne d'Epimenides ne peut eſtre que Jupiter. Je ne crois pas que l'on puiſſe en diſconvenir. L'Ἀφροδίτη eſt prouvée la même perſonne que la Venus que Ciceron qualifie de fille de la Mer. De même cette fille de la Mer n'eſt, comme on l'a pû voir, que la fille du Ciel, qui n'eſt que Jupiter ;

par conſéquent ce Κρόνος ou Saturne d'Epimenides n'eſt que Jupiter, ce qui peut encore ſervir pour prouver que cette Venus eſt la même que la troiſieme de Ciceron. Mais dira-t-on, Vous confondez Saturne avec Jupiter? non.

Je ſçais parfaitement qu'ils ſont différents l'un de l'autre, & que l'on doit bien les diſtinguer. Les ſanglantes guerres que la fable nous rapporte qu'ils ſe ſont faites, montrent aſſez qu'ils ne ſont pas la même perſonne. Je ne prétends donc pas attribuer à l'un ce qui ne convient qu'à l'autre; je veux ſeulement faire voir que ce Saturne d'Epimenides n'eſt que Jupiter; & ſi le raiſonnement que je viens de faire ne ſuffiſoit pas pour en convaincre, un paſſage de Nonnus va le démontrer. Cet Auteur qui avoit raſſemblé toutes les notions des noms, des attributs & de l'hiſtoire des Dieux, qui ſe trouvoient répandus de ſon temps dans les differentes Nations, nous apprend que le nom Κρόνος n'eſtoit pas ſeulement le nom diſtinctif de Saturne, mais qu'on l'avoit auſſi donné à Jupiter ſon fils:

> Βῆλος, dit-il, ἐπ' Εὐφρήταο, λίβυς κεκλημένος Ἄμμων
> Ἆπις ἔφυς Νειλῷος, Ἄραψ Κρόνος, Ἀσσύριος Ζεύς.

Jupiter eſt appellé Belus ſur l'Eufrate, dans les ſables de la Lybie, on l'appelle Ammon; on le ſurnomme Apis au bas du Nil, Κρόνος *chez les Arabes, &* Ζεὺς *chez les Aſſyriens.*

Ce qui doit faire évanouir tout ſoupçon que je confonde Saturne avec Jupiter, & faire regarder comme conſtamment vray que ce Saturne d'Epimenides n'eſt que Jupiter.

Cela eſtant donc certain, je viens à la quatriéme Venus dont parle Ciceron; c'eſt la derniére.

Cet Auteur nous dit qu'elle eſt Syrienne, *quarta Syria.* Conçûë à Tyr, *Tyroque concepta.* Celle-là même que l'on ſurnommoit Aſtarthe, *quæ Aſtarte vocatur,* & l'épouſe d'Adonis, *quam Adonidi nupſiſſe traditum eſt.*

On ſent que chacune de ces aſſertions mérite un article particulier, mais, comme je ne me ſuis propoſé dans ce diſcours que de montrer l'identité des ſept Venus, & que la diſcuſſion de ces articles ſeroit proprement un parergue qui nous

meneroit

meneroit trop loin, je me réserve d'en parler dans un autre discours, & je suivray mon dessein.

Qu'Astarte donc soit la même que les autres Venus, c'est-à-dire, la même que la troisiéme de Ciceron, fille de Jupiter & de Dione: deux passages de Sanchoniaton en convaincront. Cet ancien Auteur rapporté par Eusebe, au 2.[d] liv. de la Préparation évangelique, dit d'abord que les Phéniciens en estoient persuadez, τὴν δὲ Ἀστάρτην Φοίνικες, τὴν Ἀφροδίτην εἶναι λέγουσι. *Les Phéniciens ne font aucun doute qu'Astarte ne soit l'Aphrodite des Grecs.* Si l'on considére l'antiquité de Sanchoniaton, celle du peuple dont il assûre que telle estoit la croyance sur Astarte, l'on ne fera aucune difficulté de le croire. Mais, cet Auteur ne s'en tient pas là, il donne la véritable généalogie d'Astarte. Il dit nettement qu'elle est fille de *Cælus* ou Οὐρανὸς, qui est la même chose que Jupiter : Χρόνου δὲ προϊόντος οὐρανὸς ἐν φυγῇ τυγχάνων, θυγατέρα αὐτοῦ παρθένον Ἀστάρτην μεθ' ἑτέρων αὐτῆς ἀδελφῶν δύο, Ῥέας καὶ Διώνης, δόλῳ τὸν Κρόνον ἀνελεῖν ὑποπέμπει. *Cælus*, ou Οὐρανὸς *estant prest d'aller en exil, jugea à propos d'envoyer chez Saturne Astarte sa propre fille, pour qu'elle le fît enlever en cachette; elle y alla dans cette intention, accompagnée de ses deux sœurs Rhea & Dione.* Quoy de plus formel !

Il est donc prouvé que les sept Venus reconnuës par les anciens, ne sont qu'une seule & même Venus fille de Jupiter.

Après cela, je ne crois pas que l'on puisse m'objecter les trois meres que ces anciens donnent à Venus; car le nom d'Evonyme est-il autre chose qu'une épithete vague que l'on a pû donner à toutes les femmes de Jupiter ? Peut-on dire que *Dies* & *Dione* soient autre chose que le féminin de *Dies* & de *Dionis* par lesquels ces anciens entendoient Jupiter, comme on l'a pû voir dans l'endroit que j'ay cité de Varron ? Ce ne sont donc pas des personnes différentes. Il n'y a donc eû qu'une Venus.



DISSERTATION SUR LES DÉESSES MERES

Par M. l'Abbé BANIER.

16. de Juin 1730.

COMME les anciens parlent peu des Déesses meres, ce n'est que d'après les monuments & les inscriptions qui nous en restent qu'on peut traiter cette matiére; & je ne l'entreprendrois pas, après ce qu'en ont dit plusieurs auteurs modernes, si j'avois esté satisfait de leurs conjectures. Ces inscriptions & ces monuments déterrez, la pluspart dans les Gaules ou aux environs, se trouvent dans Gruter, dans Spon, & dans plusieurs autres Antiquaires, qui s'estant contentez de les avoir conservez, n'y ont adjoûté que peu de reflexions. Chorrier dans ses Antiquitez de Dauphiné, & le P. Méneftrier dans son Histoire de Lyon, se sont étendus un peu davantage sur ce sujet. M. Keisler a fait une Dissertation particuliére sur ces Déesses, & l'Auteur de l'Histoire de la Religion des Gaulois en a parlé fort au long; mais ce qu'ils en ont dit les uns & les autres, m'a paru peu satisfaisant, & j'ay crû que leurs sentiments ne pouvoient se soûtenir. Cependant pour ne pas faire une Dissertation purement critique, & pour contenter ceux qui prétendroient avec raison, qu'il est plus aisé de détruire les opinions des autres, que d'en establir de nouvelles sur de solides fondements; après avoir refuté le sentiment de ceux qui m'ont précédé dans la discussion de cette matiére, je dirai ce que je pense moi-même des Déesses qui donnent lieu à cette Dissertation.

Parmi les monuments qui nous restent des Déesses meres, il se trouve quelques bas reliefs qui les représentent, & un bien plus grand nombre encore d'Inscriptions sans aucune figure. Le premier de ces bas reliefs est à Metz sur le frontispice d'un

Temple : on y voit trois figures de femmes debout, dont deux tiennent ou des fruits ou des pommes de pin à la main ; la troisiéme ſemble en renfermer dans ſa robe qui eſt retrouſſée. On y lit cette Inſcription :

In honore Domus Divi
Naëdis Mairabus
Vicani vici Pacis.

Ceux de la rue ou du village de la Paix ont conſacré aux Maires ce monument, à la gloire de la maiſon imperiale. T. 2. pag. 443.

Le P. Méneſtrier dans ſon hiſtoire de Lyon, a fait graver un autre bas relief, qui eſt ſur le portail de l'Egliſe d'Aiſnay. Trois femmes aſſiſes y ſont repréſentées : celle du milieu tient d'une main une corne d'abondance, de l'autre une pomme, & a encore d'autres fruits ſur ſes genoux : les deux autres tiennent une pomme à chaque main. L'Inſcription porte : Prep. p. 7.

Mat. Aug. Pic. Egn. Med.

Gruter parle auſſi d'un troiſiéme monument conſervé à Munſter-Eiffel dans le Duché de Juliers, ſur lequel ſont auſſi trois Déeſſes aſſiſes, & qui ont leur giron plein de fruits, avec cette Inſcription : Page 31. n. 3.

Matronis Vacalli
nehis Tib. Claud.
Maternus imp. m
L. M.

c'eſt-à-dire, *Tib. Claud. Maternus s'acquitte de ſon vœu envers les Meres ou Matrones de Vachlendorf.* Au bas de ce relief ſont un Preſtre & une Preſtreſſe accompagnez d'un Camille, qui offrent un ſacrifice à ces Déeſſes.

Enfin M. Keiſler dans ſa Diſſertation, parle d'un autre bas relief trouvé à Stenové, Bourg de la Zélande, ſur lequel on voit auſſi trois Déeſſes aſſiſes, & devant elles eſt un Preſtre debout, tandis que le Camille qui l'accompagne, verſe une

liqueur ſur l'autel. Les coſtez du relief ſont chargez de cornes d'abondance.

Il eſt bon de remarquer que tous les monuments ſur leſquels on voit ces Déeſſes, ſont preſque ſemblables : qu'elles y paroiſſent toûjours au nombre de trois, & qu'elles portent des fruits & des cornes d'abondance. Sur quoy on peut conſulter Gruter p. 90 & 91. Spon p. 105 & 106, & quelques autres Antiquaires.

Les ſçavants ne ſont pas d'accord ſur l'origine de ces Déeſſes. Les uns ſe contentent de dire que c'eſtoient des Divinitez champeſtres, honorées par les gens de la campagne dans les Gaules & en Allemagne, comme ſi leur culte n'avoit point eſté connu dans des villes, & dans des pays fort éloignez des Gaules; car n'y eût-il que le monument de Lyon, & l'Inſcription des Meres de Galice, *Matrabus Gallaïcis*, il ſeroit toûjours certain que les villes, & d'autres peuples que les Gaulois honoroient ces Déeſſes : on ne diſconvient pas que les Meres, les Suleves, les Commodéves, & d'autres ſemblables, ne fuſſent des Divinitez champeſtres, comme le diſent Fabretti & Chorrier; mais à quoy nous mene cette découverte, lorſqu'on ne dit rien de plus ſur ce ſujet?

M. Keiſler a fait une Diſſertation exprès pour prouver que les Déeſſes meres eſtoient ces femmes Druïdes qui eſtoient en ſi grande vénération parmi les anciens peuples de la Gaule, fondé principalement ſur ce que Ceſar appelle ces anciennes Preſtreſſes, *matres-familias*, & que Plutarque leur donne l'épithéte de *ſacrées*. Mais on peut demander à ce ſçavant, pourquoy les Gaulois n'avoient-ils diviniſé que trois de ces femmes Druïdes. N'eſtoient-elles pas toutes également conſacrées au culte des Dieux? N'eſtoient-elles pas toutes par leur miniſtére en égale vénération? Ne faiſoient-elles pas toutes profeſſion de connoître & de prédire l'avenir? Et leur eſtat ne les rendoit-il pas toutes également ſacrées?

Comm. l. 1.
Vie de Ceſar.

Hiſt. Conſ. de Lyon, p. 128. 129.

Le P. Méneſtrier, dans ſon Hiſtoire conſulaire de Lyon, avoit cru d'abord que les trois Meres eſtoient les trois Gaules; mais il ne penſoit pas que les trois Gaules eſtoient repréſentées

par trois testes d'hommes, ainsi qu'on les voit sur une médaille de Galba, avec ces mots *tres Galliæ;* aussi ce sçavant Jesuite abandonna ce sentiment pour dire que c'estoient les trois Parques.

Enfin l'Auteur du livre intitulé *De la Religion des Gaulois,* adopte & tâche de prouver le sentiment du P. Ménestrier, qu'il avoit pris lui-même de Burchard; & comme cet auteur s'est beaucoup estendu pour le prouver, il ne seroit pas aisé de le refuter en peu de mots.

Quand nous avançons, dit-il, que les Déesses meres estoient « les mêmes que les Parques, nous ne les regardons pas sous « l'idée de ces Divinitez inflexibles & implacables, qu'on s'en « forme quelquefois, mais nous entendons trois Déesses qui « estoient sœurs, qui présidoient à la conception & aux enfan- « tements, & décidoient de la longueur ou de la briéveté de la « vie, du bonheur ou du malheur des personnes, & enfin des « richesses ou de la pauvreté des familles, selon qu'on s'étudioit « à les gagner. Commencer ainsi les preuves d'un sentiment « nouveau, n'est-ce pas establir d'abord que les Déesses meres n'estoient pas les Parques, puisque c'est donner une idée des Parques qui ne leur convient point. Dans la Dissertation que j'ay lûë à ce sujet, & qui est imprimée dans le 5.e volume des Memoires de cette Académie, j'ay déduit fort au long les fonctions des Parques; mais on n'y trouvera point, ni dans aucun Auteur que je connoisse, qu'elles ayent présidé aux richesses ou à la pauvreté, ni au bonheur ou au malheur des hommes dont elles filoient les jours. C'estoient des Divinitez implacables, inexorables, qui executoient les ordres du destin avec une sévérité que rien ne pouvoit fléchir; & quand elles filoient des jours heureux, on ne leur en sçavoit pas plus de gré, que lorsqu'elles n'en filoient que de malheureux. Les priéres auroient esté inutiles, & les vœux sans espérance: Il estoit impossible d'en rien obtenir:

Lanificas nulli tres exorare sorores
Contigit, — *Catul. epist. Thet. & Pel.*

comme le dit Catulle.

Nec sua retro fila resolvunt:

Herc. fur. ainsi que nous l'apprend Seneque. Aussi leur culte estoit très peu solemnel; car on ne feste guéres ceux qui ne nous font que le bien qu'ils ne peuvent pas s'empescher de faire. Il est bien vrai comme le prétend l'Auteur moderne, que Varron & après luy Porphire dérivent le nom des Parques *à partu* de l'enfantement; mais nous n'apprenons des Auteurs Latins que l'étymologie du nom qu'on avoit donné en cette langue à des Déesses qui se nommoient autrement parmi les Grecs, d'où la connoissance leur en estoit venuë. Je conviens aussi que Varron, fondé sur son étymologie, dit que les Parques présidoient aux accouchements; mais peut-on en conclurre, comme fait l'Auteur moderne, qu'elles estoient les mêmes que Junon ou Lucine, & que cette Junon estant la même que les Déesses méres ou matrones, les Déesses méres estoient les mêmes que les Parques. Un peu de connoissance de la Mythologie luy auroit épargné ces fausses conséquences, & il ne sera pas hors de propos d'éclaircir cet article. Lucine & les Parques assistoient aux accouchements, mais avec des fonctions différentes. Lucine venoit pour assister les femmes en travail, & leur procurer une heureuse délivrance; les Parques y assistoient pour se rendre les maitresses de la destinée de l'enfant qui alloit naistre. C'est ainsi que Pindare introduit Apollon, ordonnant aux Parques d'estre présentes aux couches d'Evadné: c'est ainsi qu'Ovide fait trouver ces Déesses dans la chambre d'Althée, pour allumer le tison fatal auquel estoient attachées les destinées de Méléagre; ce n'estoient point elles que les femmes en travail appelloient à leur secours, lorsqu'elles s'écrioient *casta fave Lucina*, *Juno Lucina fer opem, serva me obsecro,* formule, selon servius, que tous les anciens Poëtes dramatiques mettoient dans la bouche des femmes en couche. C'estoit donc Lucine ou Junon, & non les Parques, qui présidoit aux accouchements; c'est d'elle que parle Ovide dans ses Fastes, lorsqu'il dit:

Apud Eus. prep. l. 3.

2. Olymp.

Virg. E. 4.
Terence.
Sur la 4. Eg.

Ferte Deæ flores, gaudet florentibus herbis
Hæc Dea: de tenero cingite flore caput.
Dicite: tu lumen nobis, Lucina dedisti
Dicite: tu voto parturientis ades.

& je ne puis comprendre pourquoy l'Auteur que je réfute, cite ces vers en faveur des Parques. Les fleurs, les couronnes & les guirlandes, entroient-elles dans les cérémonies de leur culte? aimoient-elles ces ornements? & estoient-ce elles qu'on invoquoit pour adoucir les douleurs de l'enfantement?

Si qua tamen gravida est, resoluto crine precetur
Ut solvat partus molliter illa suos,

comme le dit ce même Poëte dans l'endroit que je viens de citer, où il entre dans le détail des fonctions de Lucine. On connoissoit & on invoquoit encore d'autres Déesses pour les accouchements, comme *Postverta* & plusieurs autres, dont S.[t] Augustin nous a conservé les noms, dans ses livres de la Cité de Dieu : Mais on ne voit nulle part qu'on ait invoqué les Parques.

L'Auteur moderne pour prouver son sentiment, rapporte d'après Spon, un Cippe de la Ville de Valence en Espagne, sur trois faces duquel sont représentées trois femmes avec cette Inscription :

Fatis
Q. Fabius
Nysus
Ex voto

Avec une médaille d'or de Dioclétien donnée par Pignorius, & qui a pour revers ces trois mêmes femmes avec cette légende, *fatis victricibus;* mais ni la médaille ni le cippe de Valence, n'ont aucun rapport avec les Déesses meres. Celles-cy sont toujours representées, comme on le voit dans les monuments qui nous restent, avec des pommes & d'autres fruits, & avec la corne d'abondance; les Déesses du cippe & de la médaille sont avec d'autres attributs. Les Inscriptions ne sont pas moins différentes que les Statuës : ainsi elles n'ont aucun rapport les unes avec les autres. Suffit-il pour confondre ces anciennes Divinitez, de les trouver au nombre de trois? Mais alors on pourra également prendre les Déesses meres pour les

Dans ses notes sur les Images des Dieux.

trois Graces, pour les trois Gorgones, pour les trois Furies, &c.

Une preuve qui me paroist décisive dans cette matiere, est qu'on trouve plusieurs figures des Déesses meres; or les meilleurs antiquaires conviennent qu'on n'en a aucune des Parques. Qu'on parcoure leurs vastes recueils, on n'y trouvera qu'une seule médaille rapportée par Patin, sur laquelle on voit une teste que les sçavans mêmes ne croyent pas estre celle d'une Parque. Au deffaut du marbre & du bronze, les Poëtes que j'ay citez dans ma Dissertation, nous ont laissé plusieurs portraits de ces Déesses, & nous n'avons d'autre moyen de juger le fond de cette question, qu'en comparant ces portraits avec les figures des Déesses meres. Mais cette comparaison détruit sans ressource l'opinion de ceux qui les confondent avec les Parques. Les Déesses meres sont representées sur les monuments comme de jeunes femmes, habillées modestement, & tenant à la main ou portant sur leurs genoux des fruits & des cornes d'abondance; les Parques au contraire sont peintes par les anciens Poëtes sous la figure de trois vieilles femmes, dont l'une tient une quenoüille, l'autre des pelotons de fil, & la troisiéme des ciseaux. Enfin Platon, Pausanias, Catulle, & plusieurs autres encore en font des portraits qui ne ressemblent en rien aux Déesses meres; ainsi qu'on peut le voir dans ma Dissertation sur les Parques, où j'ay rassemblé tous ces portraits. Certainement rien ne ressemble moins aux Déesses meres & aux figures qui nous en restent que ces descriptions; & comme elles sont l'unique moyen de comparaison entre ces Déesses, il est évident que les Parques & les Meres n'estoient pas les mêmes Divinitez; ainsi, ni par leurs noms, ni par leurs portraits, ni par leurs fonctions, elles n'ont rien de commun les unes avec les autres.

Il est vray que les peuples qui adoptoient le culte des Divinitez estrangeres, y faisoient presque toûjours quelques changements, qu'ils tâchoient même quelquefois de confondre dans leurs symboles les Dieux qu'ils recevoient des autres nations, avec ceux qu'ils honoroient anciennement, & qu'ils en confondoient aussi les noms; mais malgré ces changements, qui ont

répandu

répandu tant d'obſcurité dans la Mythologie, il reſtoit toûjours quelques marques qui en décceloient l'origine. C'eſt par-là qu'on a reconnu que le Theutat des Gaulois eſtoit le Thot des Egyptiens : le Belenus des Celtes a eſté reconnu pour l'Apollon des Romains, ainſi que le Mythras des Perſes & l'Orus des Egyptiens, &c. Mais quelle eſt la reſſemblance des Déeſſes meres avec les Parques? On n'en trouve aucune; & rien n'eſt ſi foible que le rapport que les partiſans de l'opinion que je combats, prétendent tirer du nom de Μοῖρα que les Grecs donnoient aux Parques, avec celuy de *Maira, Mairabus,* que les Gaulois & les anciens Germains donnoient aux Déeſſes meres. On devoit faire attention que le *Maira* eſt une corruption viſible du mot μήτηρ, *mater,* mere. Toutes les Provinces méridionales de la France prononcent encore ma *maire* au lieu de ma *mere :* le *matrabus* eſt pareillement une corruption de *matribus* parmi des peuples qui n'entendoient que mediocrement la langue latine, & qui la corrompoient pour en former leurs jargons; car on ne voit pas une telle corruption dans les Inſcriptions qui ont eſté trouvées dans les villes qui avoient commerce avec les Romains, comme Lyon & les autres. De-là tant d'autres mots barbares dans les monuments, & dont la pluſpart même viennent de l'ignorance des ouvriers.

Mais c'eſt trop s'arreſter à combattre le ſentiment des autres : il eſt temps d'eſtablir ce que je penſe moy-même des Déeſſes qui donnent lieu à cette Diſſertation. Je dis d'abord qu'il eſt ſûr, premiérement, qu'elles eſtoient des Divinitez communes à pluſieurs peuples, & que les ſurnoms qu'elles portent dans les Inſcriptions, eſtoient ceux des lieux où elles eſtoient honorées : ainſi les Inſcriptions ſur leſquelles on lit *Matribus Gallaïcis,* marquoient les Déeſſes meres de la Galice : & veritablement le monument ſur lequel eſt cette Inſcription, a eſté trouvé à Corumna ville de Galice; de même les Meres de *Vacalli* ſont celles d'un bourg de l'ancienne Germanie, que Gruter nomme *Vachlendorf :* les Rumanées ſont celles qui eſtoient honorées à Rhumaneim dans le pays de Juliers, ainſi des autres.

Je dis en ſecond lieu, que ces Déeſſes ont eſté principalement honorées dans les Gaules & dans la Germanie, puiſque c'eſt dans ces deux pays qu'ont eſté trouvez la pluſpart des monuments qui nous en reſtent; mais ceux qui penſent qu'on ne les a point ou que peu connuës ailleurs, ſe trompent fort, comme j'eſpere de le faire voir dans la ſuite.

Je dis en troiſiéme lieu, que ces Déeſſes préſidoient à la campagne & aux fruits de la terre : Les fruits & les cornes d'abondance qui accompagnent leurs monuments, en ſont des preuves ſuffiſantes. Cependant on ne ſçauroit nier, quoyqu'en diſent quelques Antiquaires, que leur culte ne fuſt auſſi connu dans les villes, comme il paroît par l'Inſcription de Lyon, & par quelques autres trouvées ſur le frontiſpice des temples, au milieu des villes. J'adjoûte que leur culte n'eſtoit pas totalement borné aux choſes champeſtres, puiſqu'on les invoquoit non-ſeulement pour la ſanté & la proſperité des Empereurs & de leurs familles, mais auſſi pour les particuliers. Un exemple de chaque eſpece, parmi pluſieurs autres que l'on pourroit citer, ſuffira pour le prouver. Le premier eſt tiré d'une Inſcription trouvée dans la Pannonie ſur laquelle on lit. *Pro ſalute Dom. noſtri Imperatoris. L. Sept. Severi. Aug. totiuſque domus ejus, Auſaniis matronis & matribus Pannoniorum cum diſcubione & Tabula V. S.* c'eſt-à-dire, Cl. Pompeianus, Tribun des Soldats de la premiére légion *Minervia*, s'eſt acquitté en offrant un repoſoir & une table aux matrones d'Offen & aux meres de Pannonie & de Dalmatie, du vœu qu'il avoit fait pour la conſervation de l'Empereur L. Sept. Severe, & de toute ſa famille.

Offen en Bude.

La légion Minervia eſt connuë par pluſieurs Inſcriptions trouvées à Lyon, où apparemment elle avoit fait quelque ſejour. L'autre Inſcription qui regarde les particuliers eſt telle : *Deabus mairabus Julius Regulus Miles Legionis VI. Antonianæ, A. Abſartus ex vo. pro ſe & ſuis V. S.* L. M. Julius, Regulus Soldat de la ſixiéme Légion Antoniene s'acquitte volontiers du vœu qu'il avoit fait aux Déeſſes maires, pour luy & pour ſa famille.

Je dis en quatriéme lieu, que les Déeſſes meres eſtoient

ſouvent confonduës & avoient un même culte que les Suleves, les Commodeves, les Junons, les Matrones, les Sylvatiques & ſemblables Divinitez champeſtres. Pour prouver cette propoſition, je pourrois raſſembler icy un grand nombre d'Inſcriptions, mais j'aime mieux renvoyer à Gruter, à Reineſius, à Spon, & aux autres Antiquaires qui les ont recueillies : je me contenteray de parler d'un bas relief trouvé à Rome, & rapporté par Fabretti, ſur lequel ſont trois Déeſſes aſſiſes, & qui reſſemblent parfaitement & par leur figure & par les fruits qu'elles tiennent à la main, aux Déeſſes meres de Lyon, de Metz, & aux autres; au bas de ce relief, on voit des Preſtres qui immolent à ces Déeſſes un cochon, animal qu'on offroit aux Déeſſes meres, & aux autres Divinitez champeſtres, ainſi que je le diray dans la ſuite. L'Inſcription porte : *Sulevis & campeſtribus Sacrum J. Aurelius Quintus Centurio leg. 17. geminæ votum ſolvit VIII. Kal. ſept. Bradua & vero Coſſ.*

P. 90. & 91.
P. 87.
P. 105. & 106.
De Aquæ duct.

Ces reflexions & quelques autres encore qu'on pourroit faire, ont porté la pluſpart des Antiquaires à croire, premiérement, que les Déeſſes meres & les autres qui leur reſſemblent n'eſtoient connuës que dans les Gaules & dans la Germanie, & en ſecond lieu, que leur culte n'eſtoit pas ancien. Pour prouver leur premiére propoſition, ils diſent qu'on ne trouve guéres d'Inſcriptions ni de monuments de ces Déeſſes hors des deux pays que je viens de nommer. Ils adjoûtent que vû le reſpect que les Gaulois & les anciens Germains avoient pour leurs femmes, & en particulier pour les femmes Druïdes, il n'eſt pas étonnant qu'ils en ayent regardé quelques-unes des plus vertueuſes comme des Divinitez, en leur rendant un culte religieux. Tacite eſt leur garant : *Ineſſe quinetiam,* dit cet Auteur, *fœminis Sanctum aliquid & providum putant ;* & dans un autre endroit parlant de Velleda, il adjoûte, *ea Virgo nationis Bructeræ late imperitabat, vetere apud Germanos more, qui pleraſque fœminarum fatiditas, augeſcente ſuperſtitione arbitrantur Deas.*

De mor. Germ.

Ceſar dans ſes commentaires, fournit auſſi de ſemblables témoignages, en parlant du reſpect & de la vénération que les Gaulois avoient pour les femmes Druïdes. Sur ce principe &

ſur ce que les Antiquaires croyent que la plus ancienne Inſcription où il ſoit parlé des Déeſſes meres, ne remonte pas plus haut que le temps de Sept. Severe, ils prétendent qu'on ne les connoiſſoit pas avant ce temps là. Pour moy je penſe & que ces Déeſſes ne tiroient pas leur origine des Gaules ni des Germains, & que leur culte eſt beaucoup plus ancien qu'on ne le croit communément. Pour eſtablir ces deux propoſitions contraires au ſentiment que je combats, je dois parler d'abord des différents pays où l'on trouve des traces du culte de ces Déeſſes, & en ſecond lieu en ſuivre l'hiſtoire juſqu'à ſon origine. La preuve de la premiére propoſition ne ſera pas difficile. Il eſt certain d'abord, que ces Déeſſes eſtoient connuës en Eſpagne, & nous avons trois Inſcriptions qui le prouvent, l'une trouvée à Girone, *matribus Gerudatianis julia minia V. S. L. M.* l'autre dans l'Aragon, *matribus Termigeſtus, V. S. L. M.* une troiſiéme dans le Galice, *T. maternus matribus Gallaïcis V. S. L. M.* On en a découvert auſſi trois en Angleterre, l'une priſe de Camdem & rapportée par Seldenus, eſt conçüë en ces termes, *Deabus matribus Tramai*, Seldenus lit *Tarami vox cirma pu R. D. pro ſalute R. S. V. S. L. M.* l'autre qui a eſté trouvée dans le pays de Cumberland ſe lit ainſi. *M. R. TI ET M. R. S. EBURACIO. PRO SE ET SUIS V. S. L. M.* Les deux premiéres abbreviations ſignifient ſans doute *marti & matribus:* je prouveray par une ſemblable Inſcription grecque, que le culte de Mars eſtoit joint avec celuy des Déeſſes meres. Enfin une troiſiéme déterrée à Bincheſtre, *Deabus matribus Quintianus v. s. l. m.* Voilà donc d'abord le culte de ces Déeſſes eſtabli en Eſpagne & en Angleterre. On ne m'objectera pas que ces deux peuples l'avoient reçû immédiatement des Germains & des Gaulois, car ce ſeroit faire ſervir la queſtion de preuve, & on pourroit dire, avec autant de vray-ſemblance, que les Eſpagnols avoient eû connoiſſance de ces Déeſſes par les Phéniciens qui avoient voyagé en Eſpagne, peut-eſtre avant que les Gaulois y euſſent penetré; du moins eſt-il très-probable que les uns & les autres les avoient reçuës des Romains, & des autres peuples d'Italie, chez leſquels on trouve une infinité de ſemblables

Inſcriptions en l'honneur des Suleves, des Meres, des Matrones, des Junons, *Herarum, Dominarum,* & d'autres ſemblables Divinitez. Mais les Romains eux-mêmes n'eſtoient pas les premiers qui euſſent honoré ces Déeſſes, ils en avoient reçû le culte des Grecs auſquels ces Divinitez n'eſtoient pas inconnuës; & c'eſt à quoy ont fait peu d'attention ceux qui ont traité cette matiére. Car ſans parler de leur mere Plaſtene, qui ſelon Pauſanias avoit un temple ſur le mont Sipyle Πλαστήνης μητρὸς τὸ ἱερὸν, Spon nous a conſervé une Inſcription grecque des Déeſſes meres ΑΡΗΙ, ΜΑΓΡΑΣΤΙ ΚΑΙ ΔΙΟΣΚΟΡΟΙΣ. C'eſt-à-dire, à Mars, aux Meres & aux Dioſcures. *In Eliac. l. 1. c. 13. p. 106.*

Les Grecs avoient reçû la pluſpart de leurs Divinitez, & le culte qu'ils leur rendoient, des Egyptiens & des Phéniciens, par les colonies qui eſtoient venuës s'eſtablir dans leur pays. Cette propoſition eſt aujourd'huy ſi généralement adoptée des ſçavants, que je ne crois pas qu'elle ait beſoin de preuves. Ces colonies avant que d'arriver dans la Grece, avoient laiſſé des traces de leur religion dans les Iſles où elles s'eſtoient arreſtées; & ſi nous trouvons dans quelques-unes la connoiſſance des Déeſſes meres, il ne ſera plus douteux que leur culte ne ſoit originaire de Phénicie. Un paſſage de Plutarque, dans la vie de Marcellus, prouve clairement qu'elles eſtoient fort connuës, & honorées d'un culte particulier dans la Sicile, & que c'eſtoient les Cretois, colonie Phénicienne, qui leur en avoient apporté la connoiſſance. Je me ſers icy de la traduction de M. Dacier. « Il y a dans la Sicile une ville appellée Enguie, qui eſt fort ancienne, & célebre ſur-tout par l'apparition des Déeſſes qu'on appelle meres ἃς καλοῦσι Ματέρας. On aſſûre que leur Temple eſt une fondation des Cretois. On y montre de grandes lances & des caſques d'airain, dont les uns portent le nom de Merion, les autres celuy d'Ulyſſe, qui les ont conſacrez à ces Déeſſes. » Plutarque raconte enſuite que cette ville favoriſant les Carthaginois, Nicias, un des premiers citoyens, qui eſtoit pour les Romains, voyant qu'on avoit deſſein de le livrer aux ennemis, s'aviſa d'un ſtratagème ſingulier pour ſe tirer d'affaire. Il commença d'abord par tenir des propos injurieux contre les Déeſſes

meres, & contre leurs prétenduës apparitions, puis un jour que tout le peuple estoit assemblé, il parut tout d'un coup comme hors de luy-même, & transporté de fureur, criant de toute sa force qu'il voyoit les Déesses meres prestes à se venger. Il se mit à courir comme pour les éviter, & chacun l'ayant laissé passer, il sortit de la ville, & se rendit en un endroit où sa femme & toute sa maison l'attendoient.

Il paroist par ce passage que les Cretois honoroient d'un culte particulier, & dès les premiers temps les Déesses meres. Car puisque c'estoient eux, selon Plutarque, qui avoient bâti le temple d'Enguie en l'honneur de ces Déesses, on peut sans témérité assûrer qu'ils les avoient eux-mêmes en grande vénération. Il paroist encore qu'on estoit persuadé qu'elles répandoient la terreur par leurs apparitions; & c'est peut-estre pour cela que Théocrite, dans son Idyle, intitulée *Hilas*, parlant des trois Nymphes, qu'il nomme Eunique, Malis & Nichée, & qui estoient apparemment les mêmes que les Déesses meres, dit qu'elles estoient redoutables aux gens de la campagne.

Idyl. 13. v. 44.

C'est donc dans la Phénicie même que prit son origine le culte des Déesses meres; & c'est aussi le sentiment de Seldenus qui les confond avec Astarté, qui estoit, selon luy, la mere de tous les Dieux. Comme la terre avoit plusieurs Divinitez, ainsi que je le diray dans un moment, les Syriens multipliérent leur Astarté, & en firent plusieurs qu'ils nommérent ΑΣΤΑΡΤΑΙ, d'où les autres peuples formérent leur Cybelle, leur Vesta & les Déesses meres, dont le nombre égaloit celuy des temples & des autels qu'on consacroit en leur honneur. Un passage de S.[t] Augustin confirme toute cette Doctrine, *Juno sine dubitatione ab illis*, c'est des Carthaginois qu'il parle, *Astarte vocatur, & quoniam istæ linguæ*, c'est-à-dire, celle des Carthaginois, & celle des Phéniciens, *nam multum inter se differunt, merito creditur de filiis Israel hoc dicere scriptura quod Baali servierunt & Astartibus, quia Jovi & Junonibus. Nec movere debet quod non dixit Astarti, id est Junoni, sed tanquam multæ sint Junones pluraliter hoc nomen posuit, ad simulachrorum enim multitudinem referri voluit intellectum, quoniam unum quodque Junonis*

De Diis Syriis Sint. 2.

Sur le livre des Juges R. 16.

ſimulachrum Juno vocabatur. Et per hoc tot Junones quot ſint ſimulachra intelligi voluit. Ainſi c'eſtoit des peuples d'Orient que la connoiſſance de ces Déeſſes eſtoit venuë; & puiſque dans l'Inſcription grecque qui nous reſte de ces Déeſſes; & dans une de celles d'Angleterre, elles ſe trouvent jointes avec Mars & avec les Dioſcures, ou les fils de Jupiter, dont le culte eſtoit très-célébre, on ne ſçauroit douter de leur antiquité. C'eſt ainſi qu'en ſuivant le chemin des fables & de l'idolatrie, on les trouve chez les premiers peuples qui, après la diſperſion de Phaleg, allérent s'eſtablir dans les régions voiſines du lieu où s'eſtoit faite cette ſéparation, & altérérent la pureté du culte qu'ils avoient reçû de leurs peres. Mais il faut approfondir davantage cette idée, & faire voir que toutes les Divinitez du Paganiſme ont une même ſource. Lorſque l'idée ſimple de la Divinité fut altérée dans les deſcendants de Noé, ils l'attachérent à des objets ſenſibles. D'abord ils adreſſérent leurs vœux, & rendirent leurs hommages à ce qui parût le plus parfait & le plus utile; & il eſt aiſé de juger que par ces deux caractéres, que le ſoleil & les aſtres furent le premier objet de leur ſuperſtition. De l'adoration des aſtres on vint à celle des élements: enfin de toute la nature. On crût même l'Univers trop grand pour eſtre gouverné par une ſeule Divinité: on en partagea les fonctions entre pluſieurs. Il y en eut qui préſidérent au Ciel, d'autres aux enfers, d'autres enfin à la terre. Cette même terre en eut un grand nombre pour en avoir ſoin. La mer, les fleuves, les montages, les bois, les campagnes, tout eut ſes divinitez particuliéres. On n'en demeura pas là, chaque homme, chaque femme, chaque maiſon, juſqu'aux animaux mêmes, eurent leurs divinitez particuliéres. Celles des hommes s'appelloient *les Génies*, celles des femmes *les Junons;* de-là ce nombre prodigieux de Divinitez, qui excédoit celuy des hommes même, ainſi que le dit Pline: *Major cælitum populus etiam quam hominum intelligi poteſt, cum ſinguli quoque ex ſemetipſis totidem Deos faciant, Junones, Genioſque adaptando ſibi.* *Lib. 2.*

Comme la terre eſt la mere nourrice des hommes & de tout ce qui l'habite, on ne la laiſſa pas manquer de Dieux

tutelaires, & c'est la partie de l'univers qui en eut le plus grand nombre. C'est aussi dans cette classe qu'on trouve les Déesses meres, comme des Divinitez qui en avoient soin. Aussi les Inscriptions que le temps nous en a conservées, se trouvent confonduës, & dans la même forme que celles des Suleves, des Commodéves, des Sylvatiques & de Pomone elle-même qui estoit la Divinité tutelaire ou le Genie des jardins; & plus particuliérement encore avec les maîtresses & les Junons qui estoient les Génies des femmes. En effet, on trouve un grand nombre d'Inscriptions qui portent indifféremment ou *matribus Aug.* ou *Augustorum, genio Aug.* ou *Augg. fano Herarum, fano Dominarum.*

En un mot, toutes ces Divinitez avoient la même origine, & elles sont aussi anciennes que l'idolâtrie; & voici les deux sources d'où elles venoient. La premiére estoit cette tradition ancienne & répanduë parmi presque tous les peuples de la Terre, que le monde estoit rempli de Génies. Je ne m'estendrai pas sur cet article qui seul mériteroit une dissertation particuliére; mais je puis dire, en passant, qu'il n'y a jamais eû d'opinion plus générale, ni qui ait donné lieu à plus d'extravagances: opinion qui après avoir tant de fois changé de forme, a donné lieu à l'introduction des Fées, aux Fontaines, aux Fours, aux antres des Fées, & qui enfin s'est métamorphosée en cette cabale mystérieuse qui a mis à la place des Dieux que les anciens nommoient *Dusii* & *Pilosi,* les Gnomes, les Sylphes, &c.

Il n'est pas douteux que c'est du nombre de ces Divinitez, en particulier des Génies, que sortoient les Déesses meres, puisqu'elles n'estoient que les Génies des lieux où elles estoient honorées, soit dans les villes, soit dans les campagnes: comme il paroist par les Inscriptions qui nous en restent: *matribus mopatibus* de Nimegues, *Gerudatianis*, de Girone, *matribus ad cultus Vassedon: matris Lychnis, matronis Gabiabus, fano Herarum Auscarum,* du pays d'Ausch, *Campestribus ex voto, &c.* Inscriptions dont je ne fais que rapporter les premiers mots, mais par lesquelles on voit clairement, & que les Déesses meres,

Spon misc. p. 105. 106.

meres, les matrones, *Heræ, Campeſtres, &c.* eſtoient des Déeſſes du même ordre : & que les unes & les autres eſtoient les Génies ou d'une ville ou d'un peuple, ou de quelque canton, & dont l'origine eſtoit la même que celle des Génies particuliers, dont chacun avoit ſçû ſe pourvoir.

Enfin, & cette derniére origine ſera ſans doute plus particuliére à quelques-unes des Déeſſes meres, il eſt très-probable que les Germains & les Gaulois qui avoient un reſpect & une vénération particuliére pour les femmes, ont mis à l'exemple des autres nations dont ils avoient reçû leur religion, au rang des Dieux, leurs hommes illuſtres, & les femmes qui s'eſtoient diſtinguées ou par leur valeur, ou pour avoir inventé quelque art utile, ou y avoir excellé. Ainſi les Egyptiens avoient leur Iſis, les Africains leur Minerve Tritonia, les Phéniciens leur Dercéto, les Grecs tant de Déeſſes, & pour me rapprocher de plus près du ſujet que je traite, leur mere Plaſtene, enfin les Bructéres, nation Allemande, leur Velleda : car le nom de leurs autres Déeſſes meres n'eſt pas venu juſqu'à nous.

On ne ſçait rien au reſte de bien particulier ſur le culte qu'on rendoit à ces Déeſſes; il eſtoit le même en tout que celuy des autres Divinitez champeſtres, & on peut très-bien conjecturer ſur ce qu'elles portent dans les bas reliefs qui nous reſtent, des fleurs & des fruits à la main, que c'eſtoit-là la matiére des ſacrifices qu'on offroit en leur honneur, ainſi qu'aux autres Dieux de la campagne : le miel & le lait entroient auſſi dans les offrandes qu'on leur faiſoit. On doit conclurre même du bas relief de Stenove en Zelande, rapporté par M. Keiſler, qu'il y avoit des Preſtres qui leur eſtoient conſacrez, & que la liqueur que le Miniſtre qui l'accompagne répand ſur l'autel, eſt du lait ou du vin. On leur immoloit auſſi le cochon, c'eſt ce qui paroît dans le bas relief de Rome dont j'ay parlé plus haut, ſur lequel on voit des Miniſtres égorger un de ces animaux, pour l'offrir aux Déeſſes qui y ſont nommées *Sulevæ & Campeſtres.* Camden parle auſſi d'un autel dedié aux Déeſſes meres, aſſez vaſte pour les ſacrifices des grands animaux. On immoloit le cochon aux Divinitez

champeſtres & à Bacchus, parce que cet animal cauſoit beaucoup de ravages dans les champs, dans les jardins & dans les vignes.

Les Gaulois en particulier érigeoient aux meres des chapelles qui eſtoient nommées *Cancelli*, y portoient leurs offrandes avec de petites bougies; & après avoir prononcé quelques paroles myſtérieuſes ſur du pain ou ſur quelques herbes, ils les cachoient dans un chemin creux, ou dans un arbre, & croyoient par là garantir leurs troupeaux de la contagion & de la mort même. Ils joignoient à cette pratique pluſieurs autres ſuperſtitions, dont on peut voir le détail dans les Capitulaires de nos Rois, & dans les anciens Rituels qui les deffendent.

Voilà ce que j'ay crû pouvoir dire de plus raiſonnable ſur un ſujet qui avoit échappé aux Mythologues, & qui ne nous eſt connu que par les Inſcriptions que les Antiquaires nous en ont conſervées. Il eſt eſtonnant que ceux qui avoient donné des traitez particuliers ſur les Dieux du Paganiſme, comme Voſſius, ſur ceux même des anciens Germains & des peuples voiſins, n'en ayent fait aucune mention, car on doit compter pour rien le peu qu'en dit Schedius.

Je crois que j'ay eû raiſon de confondre ces Déeſſes avec les Junons ou les Génies; & ſi on en doutoit encore après tout ce que j'ay dit, on pourra s'en convaincre en liſant deux Inſcriptions des Gabiens, dont l'une rapportée par Eſtienne Broëlman dans ſon hiſtoire de Cologne, eſt telle:

Specim. hiſt. Agrippin.

Matronis Gabiabus
Suet certus & paternus
u. ſ. l. m.

l'autre que cite Gruter, porte

Junonibus Gabiabus
Maſſius votum retulit

au lieu de *matronis*. En un mot toutes ces Inſcriptions portent indifféremment *matribus, matronis, Junonibus*.

Par où il paroiſt que les Junons ou Génies eſtoient les mêmes

que les Déesses meres, que leur culte n'estoit pas borné aux Gaules seules & à l'Allemagne, qu'il estoit aussi ancien que celuy des autres Divinitez du Paganisme: trois choses que j'avois voulu prouver dans cette Dissertation.

DISSERTATION SUR HERCULE MUSAGETE.

Par M. l'Abbé DE FONTENU.

PEUT-ESTRE sera-t-on surpris de voir paroître icy Hercule sous le titre de *Musagete*, c'est-à-dire, de *Chef*, ou de *Conducteur des Muses* : ce Héros dont l'on n'a ordinairement d'autre idée que d'un destructeur de monstres, d'un exterminateur de brigands & de tyrans, & de qui le vestement même & l'armure représentent plustôt quelque sauvage, qu'un homme de lettres, élevé dans la charmante societé des Muses. 21 de Mars 1730.

Mais quelque puisse estre la prévention qu'ont bien des gens contre le sçavoir d'Hercule, j'espere faire voir dans ce discours, que ce Héros ne s'est guére moins distingué des autres grands hommes de l'antiquité par la beauté de son génie, & par l'étenduë de ses connoissances, que par son adresse, & par la force de son corps.

Cecy pourroit paroître un jeu d'imagination, par rapport au préjugé commun, si je n'avois pour garants de ce que j'avance Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Pausanias, Aristote, Isocrate, & autres auteurs des plus distinguez de l'antiquité: Hercule fils de Jupiter & d'Alcmene, dit Diodore de Sicile, « *Liv. 4.*
fut élevé dans Thébes où il fit ses études, & ses exercices dans «
les Académies publiques de cette ville; il y devint très-célébre, «
surpassant tous ceux qui y estoient, autant par l'excellence de «
son esprit, que par la force extraordinaire de son corps; & «
dans la suite de sa vie, il donna des preuves si éclatantes de la «
supériorité de son génie, qu'on ne pouvoit s'empêcher d'admirer «

» que dans toutes ſes entrepriſes il n'eût rien fait d'indigne de
» l'immortalité.

Auſſi Ariſtote en faiſant la remarque que pluſieurs grands génies ont eſté d'une humeur mélancholique, met de ce nombre Hercule avec Platon & Socrate.

La ſupériorité d'eſprit fut ſoûtenuë dans ce Héros d'une prudence conſommée, & d'un profond ſçavoir : de-là vient que la fable luy donne pour compagne inſéparable dans toutes ſes actions Minerve même, c'eſt-à-dire, la Déeſſe de la prudence, & la protectrice des Sciences. Sénéque le Philoſophe ne s'eſtoit pas formé d'Hercule une idée moins favorable, lorſqu'il décide dans ſon traité de la Conſtance du Sage, que de tous les hommes illuſtres, Caton, Ulyſſe & Hercule ont eû la gloire d'avoir eſté les plus prudents & les plus ſages.

Chap. 1.

Quant à la ſcience de ce Héros, dont il s'agit ſur-tout dans cette Diſſertation, puiſque ce fut principalement par ſon moyen, qu'il merita le titre de *Muſagete*, c'eſt-à-dire, d'eſtre reconnu & reveré par les Grecs & par les Romains comme chef & conducteur des Muſes, elle répondit à la ſupériorité de ſon génie, & à ſa prudence.

Liv. 1.

Si nous avions le livre cité par Aulu-Gelle, que Plutarque avoit compoſé touchant les rares talents d'eſprit & de corps dont Hercule fut doué, je ne ſerois point en peine de prouver ce que je dis icy à ſa louange, & de juſtifier qu'entre les ſçavants perſonnages de la Grece, il fut un de ceux qui cultivérent le mieux les Belles Lettres, & qui poſſédérent une plus grande varieté de connoiſſances.

Je ne fais qu'emprunter ce qu'en penſoit Iſocrate : » Il eſt
» eſtonnant, dit cet Orateur dans ſa harangue à Philippe de Mace-
» doine, que les auteurs s'efforçant d'élever juſqu'au ciel la force
» extraordinaire d'Hercule, chef de vôtre famille, & de raconter
» le nombre de ſes travaux, il ne ſe ſoit néantmoins encore
» trouvé aucun hiſtorien qui ait entrepris l'éloge des grandes
» qualitez de ſon eſprit & de ſon cœur. Quelle vaſte matiére
» à nos louanges ne preſente point ce ſujet qui n'a pas encore
» eſté traité, adjoûte Iſocrate ? & quelle éloquence n'exige-t-il

point pour eſtre bien manié ? Si j'eſtois plus jeune, il me ſeroit «
aiſé de démontrer que cet illuſtre chef de vôtre race a ſurpaſſé «
tous ceux qui l'ont précédé, beaucoup plus par ſon équité, par «
ſa prudence, & par ſon ſçavoir, que par la force de ſon corps : «
Ῥᾳδίως ἂν ἐπέδειξα τὸν πρόγονον ὑμῶν, καὶ τῇ δικαιοσύνῃ, «
καὶ τῇ φρονήσει, καὶ τῇ φιλοσοφίᾳ πλέον διενεγκόντα πάντων «
τῶν προγεγενημένων, ἢ τῇ ῥώμῃ τῇ τοῦ σώματος. «

Après un tel éloge, doit-on eſtre ſurpris que l'antiquité ait donné à Hercule le titre de *Muſagete !*

Quoyque nous manquions à preſent de bien des ſecours, qu'avoit Iſocrate pour eſtablir la vérité de ce qu'il publioit à la louange de ſon Héros; cependant les monuments qui ſont parvenus juſqu'à nous, peuvent ſuffire pour nous convaincre qu'Hercule a eſté un des ſçavants hommes de l'antiquité, & qu'il s'eſt rendu digne par l'étenduë de ſes connoiſſances d'eſtre placé à la teſte du chœur des Muſes.

En effet le ſçavoir de ce Héros fut ſi vaſte, qu'inſtruit par les plus habiles perſonnages de ſon temps, Chiron, Linus, Eumolpus, Eſculape, & autres qu'on luy donne encore pour maîtres, aucune de toutes les ſciences qu'on cultivoit alors, n'échappa à ſes lumiéres. Auſſi ſe diſtingua-t-il également dans la Théologie payenne, la Philoſophie, la Medecine, la Botanique, l'Hydraulique, la Géométrie-pratique, l'Aſtronomie, la Navigation, la Muſique, c'eſt-à-dire, la Poëſie, & même dans l'Eloquence.

Je ne finirois point, ſi je voulois rapporter toutes les preuves que j'ay qu'il excella dans toutes ces ſciences. Je me contenteray donc d'en donner ſeulement le précis, pour l'oppoſer aux préjugez de quelques ſçavants même, qui ne traitent Hercule que d'ignorant, & d'*ἄμουσος*, d'indigne par conſéquent du titre de *Muſagete,* que luy refuſe entr'autres le P. Hardouin, regardant comme ſuppoſées les Inſcriptions qui attribuent cette qualité à ce Héros.

1.° L'on ne peut douter qu'Hercule n'ait eſté très-verſé dans la Théologie payenne, & qu'il n'en ait pratiqué les maximes. Selon Clément d'Alexandrie il apprit de Chiron, le

plus ſçavant homme de ſon temps, tout ce qui concernoit la religion & le culte des Dieux, c'eſt-à-dire, toutes les cérémonies & pratiques du paganiſme. Diodore de Sicile rapporte auſſi, qu'il n'y eût point d'expiations par leſquelles il ne ſouhaita de paſſer, qu'il ſe fit inſtruire à fond de leurs uſages, qu'il voulut eſtre initié par Muſée dans les myſtéres de Cerès à Athénes, & qu'il ſignala ſa pieté non ſeulement par le reſtabliſſement des Jeux olympiques à l'honneur de Jupiter, mais auſſi par la fondation de pluſieurs Temples & Autels qu'il dédia à differentes Divinitez.

Pauſ. Lac.
Diod. de Sic.

2.° La Philoſophie fut auſſi du reſſort d'Hercule; c'eſt-à-dire, cette Philoſophie, qui, ſelon les Stoïciens, conſiſtoit principalement à ſe poſſéder & à eſtre maître de ſoy-même, c'eſt de quoy le louent Elien & Syneſius : Il ſçût en grand Philoſophe, diſent-ils, eſtre le vainqueur de ſes paſſions : les monſtres qu'il extermina, furent, ſelon Apulée, les ſymboles des paſſions, dont il triompha par la force de ſon eſprit; & Sénéque le Philoſophe fut ſi grand admirateur de cette fermeté d'ame qui rendit Hercule ſuperieur à toutes les traverſes de la vie, qu'il décide qu'entre les hommes illuſtres, il n'y en a point eû de plus ſages, c'eſt-à-dire, qui ayent poſſédé la vraye Philoſophie à un plus haut degré, que Caton, Ulyſſe & Hercule. Ce Héros s'y livra dès ſa jeuneſſe, puiſqu'ainſi que le raconte Xenophon, ce fut dellors qu'il ſe déclara pour le parti de la vertu contre celuy du vice.

De Somnis.
In Floridis.
De Conſt. Sap. l. 1.
Liv. 5. des faits & dits de Socrate.

3.° Chiron qui, ſelon Plutarque, dans ſon traité de la Muſique, avoit appris la vertu à Hercule, luy enſeigna auſſi la Medecine : ce qui eſt conforme à ce que Tzetzès dit de ce ſçavant homme; ſçavoir, qu'il inſtruiſoit ſes Diſciples de la Medecine, de la Botanique & de tous les autres arts & ſciences, outre la chaſſe & l'art de lancer le dard à cheval.

Chil. 7. hiſt. 94.

Τοὺς μαθητὰς ἐδίδασκε θήραν, ἱπποτοξίαν,
Ἰατρικὴν, βοτανικὴν, ἄλλας τε τέχνας πάσας.

Iliad. 2. Homere aſſûre auſſi que Chiron, qu'il nomme le plus juſte des Centaures, δικαιότατος τῶν Κενταύρων, apprenoit à ſes Diſciples

quantité de recettes utiles à la ſanté, & la Chirurgie qui alors eſtoit inſéparable de la Medecine, ſcience à laquelle les Héros s'appliquoient avec ſoin.

Hercule devint même ſi expert en cet art, ſur-tout après qu'il eût profité des lumieres d'Eſculape, ſon ami & ſon compagnon dans l'expedition des Argonautes, qu'il ſauva Alceſte femme d'Adraſte, d'une maladie mortelle dont elle eſtoit attaquée. C'eſt ce qu'ont voulu nous figurer les Poëtes par la délivrance d'Alceſte des enfers, ainſi que l'explique Plutarque.

Ce Héros diſſipa auſſi les maladies épidémiques qui affligeoient l'Elide & la ville de Selinonte. Ce fut luy encore qui mit en uſage les bains d'eaux chaudes, tant pour reſtablir que pour affermir la ſanté, d'où vient qu'ils luy furent particulierement conſacrez, & qu'on les nomma par diſtinction Ἡράκλεια λουτρά. *Diod. de Sic.* *Ariſtop. in Nub.*

Auſſi la grande réputation qu'il s'acquit par la guériſon des maladies, porta pluſieurs peuples à le reconnoiſtre pour un des Dieux de la ſanté, de même qu'Apollon & Eſculape, à luy dreſſer des Temples & des Autels communs avec ces deux Divinitez, & le repreſenter avec elles ſur leurs monnoyes, & à luy donner également les titres de Σώτηρ, d'Ἀποτρόπαιος, qui détourne le mal, d'Ἀλεξις qui garantit, qui ſecourt, & d'Ἀλεξίκακος, qui préſerve de mal.

4.° Hercule joignoit à la ſcience de la Medecine une grande connoiſſance de la Botanique : il tenoit auſſi cette connoiſſance de Chiron, qui connoiſſoit ſi bien la vertu des ſimples, que Plutarque obſerve que ce grand homme tiroit de leurs racines les remedes de preſque toutes les maladies qu'il traitoit.

Hercule devint même ſi habile en cet art, qu'il apprit aux hommes, comme Pline le rapporte, la vertu de pluſieurs plantes, qui depuis ſont devenuës d'un très-grand uſage en Medecine. Il fit auſſi la découverte de pluſieurs ſimples utiles pour la ſanté, inconnuës juſqu'alors dans la Grece, auſquels on donna le nom de ce Héros, pour conſerver à la poſtérité la plus reculée, la mémoire d'un tel bienfait.

Il enrichit encore ſon pays de quelques arbres qui y man-

quoient, qu'il y fit tranſplanter de differentes contrées : de ce nombre furent entr'autres l'Olivier ſauvage, qu'il tira du pays des Hyperboréens, & le peuplier blanc qu'il prit ſur les bords de l'Acheron dans la Theſprotide. Cet arbre luy fut depuis particulierement conſacré : *Populus Alcidæ gratiſſima.*

5.° Il paroiſt auſſi par quantité d'ouvrages célebres qu'entreprit Hercule, qu'il fut fort expert dans la Géometrie-pratique & dans l'Hydraulique : des marais deſſechez, des rivieres retenuës dans leur lit, ou leur cours détourné, des canaux creuſez dans des contrées ſteriles, des conduits percez à travers des montagnes, les flots mêmes de la mer arreſtez par des digues; tous ces grands travaux, dis-je, ſont des preuves incontestables de la grande intelligence de ce Héros dans ces deux arts, ſuivant les témoignages qu'en rendent Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnaſſe, Pauſanias, & d'autres anciens Ecrivains.

Diod. de Sic. Den. d'Hal.

Je ne repeteray point icy ce que ces mêmes Auteurs racontent encore des obſtacles, qu'Hercule ſurmonta pour faciliter le commerce des Villes & des Provinces les unes avec les autres; des montagnes qu'il fit applanir, des chauſſées qu'il fit conſtruire, des voyes publiques qu'il fit dreſſer. Ce furent ces entrepriſes qui le firent mettre au rang des Divinitez tutelaires des grands chemins, & qui furent en partie cauſe qu'on le confondit avec Mercure, qu'il eût des Temples & des Autels communs avec ce Dieu ſur les routes publiques, & qu'on le repreſenta avec luy ſous une ſeule figure à deux viſages.

6.° Ce Héros n'excella pas moins dans l'Aſtrologie, que dans les autres arts dont je viens de parler. Sans entaſſer icy les témoignages de quantité d'Auteurs qui traitent Hercule de grand Aſtronome, j'obſerveray ſeulement que Diodore de Sicile luy donne la gloire, d'avoir appris aux Grecs la ſcience de la Sphére, qu'il poſſeda ſi parfaitement, que les Poëtes feignirent qu'Atlas le plus fameux des Aſtronomes de ſon temps, s'eſtoit deſchargé du fardeau de l'Univers ſur les épaules de ce Héros.

On croit qu'il avoit fait pluſieurs découvertes importantes

en

en Aſtronomie, qu'il avoit fixé dans le zodiaque les points des équinoxes & des ſolſtices, & prédit en grand Aſtronome l'éclipſe de Soleil qui devoit arriver, le jour même qu'il avoit choiſi pour mourir ſur le mont Oeta. *Hercules*, dit cet Auteur, *Aſtrologus fuit, qui eo ſe flammis conjecit die, quo ſolis erat obſcuritas futura, ut opinio ſuæ divinitatis confirmaretur.*

Feſtus cité par Vivès dans la Cité de Dieu, l. 10. c. 12.

Ce fut la connoiſſance qu'avoit ce Héros du cours des aſtres, qui porta les Argonautes à le choiſir pour le Conducteur de leur navire, & le Chef de leur navigation, ainſi que le remarque Diodore de Sicile. Auſſi avoit-il une telle experience dans l'art de la Marine, que quelques Auteurs aſſûrent qu'il en fut l'inventeur; & ſi les Aſtronomes anciens luy donnérent un ſi grand rang entre les conſtellations céleſtes, ce fut autant par reconnoiſſance de ce qu'il avoit enrichi l'Aſtronomie de ſes découvertes, qu'en mémoire de ſes grandes actions.

7.° Hercule ne merita pas moins encore le titre de Muſagete par ſa capacité dans les Belles Lettres, principalement dans la dialectique, dans l'éloquence & dans la muſique, c'eſt-à-dire, dans la Poëſie, qui alors eſtoit inſéparable de cet art, que par ſon habileté dans les arts & les ſciences.

J'avoue qu'Hercule homme de Lettres, éloquent & Poëte, pourra paroiſtre à bien des gens un perſonnage fait à plaiſir: mais comme la prévention que l'on a contre les talents de l'eſprit de ce Héros, eſt très-mal fondée, ainſi que j'en ay déja produit tant de preuves, l'on ne doit pas eſtre plus ſurpris de le voir paroiſtre ſous les qualitez de Dialecticien, d'Orateur & de Poëte, que ſous les titres de Théologien, de Philoſophe & de Mathématicien.

C'eſt ſous toutes ces idées qu'on doit entendre le ſurnom de Πολύφρονος que luy donne Theocrite, puiſque ce terme ſemble aſſez déſigner qu'Hercule ne ſe borna pas à une ſeule ſcience, mais que l'eſtenduë de ſon génie luy fit embraſſer toutes les ſciences qui eſtoient cultivées de ſon temps, principalement les Belles Lettres.

Idyl. Herc. Leone.

En effet, ce Héros élevé dès ſes premiéres années dans les Ecoles publiques de Thébes, ainſi que nous l'apprenons de

Diodore de Sicile, y avoit pris le goût de la Litterature ſous la diſcipline des plus grands maîtres qu'il y eût eû juſqu'alors : Chiron ſur-tout le plus ſçavant homme de ſon ſiecle l'inſtruiſit, ſelon Tzetzès, dans toutes ſortes de ſciences, dont les Belles Lettres eſtoient en ce temps-là le plus en vogue ; il y fit un tel progrès, qu'il devint lui-même capable, ſelon Plutarque, de les enſeigner, entr'autres à Evandre, γράμματα τοὺς περὶ Εὔανδρον ἐδίδαξεν Ἡρακλῆς. Car les Héros, comme l'obſerve cet Auteur, faiſoient gloire de communiquer leurs lumiéres à leurs parents & à leurs amis, l'uſage de montrer les ſciences à prix d'argent n'ayant eſté introduit que depuis les temps héroïques.

Queſt. Rom. 9.

Plutarque conjecture même, que ce fut principalement en reconnoiſſance du ſervice qu'Hercule avoit rendu à Evandre, que les Romains le reveroient, comme l'un de leurs Fondateurs, & qu'ils luy conſacrérent dans la ſuite un Temple commun avec les Muſes, κοινὸν βωμὸν Ἡρακλέους, καὶ Μουσῶν.

Quoyque les anciens ne nous ayent point appris quelle eſtoit l'eſtenduë des connoiſſances d'Hercule dans les Belles Lettres, dont l'objet renferme bien des ſciences particuliéres ; on peut néantmoins aſſûrer qu'il en poſſeda les parties les plus eſſentielles, qui ſont la dialectique, l'éloquence & la muſique, c'eſt-à-dire, la Poëſie.

Premiérement donc, qu'Hercule ait eſté bon Dialecticien, j'en ay pour garant Plutarque, qui raconte que ce Héros eſtoit fort jeune lorſqu'il oſa diſputer contre Apollon, c'eſt-à-dire, contre la Preſtreſſe du Temple de Delphes, mais que depuis s'eſtant fort appliqué à la Dialectique ſous Chiron, perſonnage le plus habile qu'il y eût alors en cet art, il devint très-bon Dialecticien.

L. 1. mor.

Auſſi eſt-ce là l'idée que Platon même nous en donne, lorſqu'il aſſûre que ce Héros ſçavoit détruire, par la pénétration de ſon eſprit & par la force de ſes raiſonnements, les fauſſes ſubtilitez & les diſcours captieux des Sophiſtes.

Secondement, comme la Dialectique eſt la baſe & le fondement de l'éloquence, il n'eſt pas eſtonnant qu'Hercule ait

auſſi brillé dans ce dernier art. Il donna des preuves de ſon éloquence en tant d'occaſions, que les Mythologues feignirent que Mercure, c'eſt-à-dire, le Dieu de l'éloquence l'avoit accompagné dans pluſieurs de ſes expeditions : de-là leurs ſtatuës placées enſemble dans les Académies publiques, leurs figures ou leurs ſymboles gravez ſur les mêmes revers de Médailles : de-là les Temples & les Autels qui leur furent dediez en commun comme Patrons de l'éloquence; & leurs Divinitez mêmes furent ſi bien priſes l'une pour l'autre, que Mercure eſtoit quelquefois repreſenté avec la maſſuë à la main, ainſi qu'Hercule avec le caducée.

Auſſi les Gaulois eſtoient tellement perſuadez que ce Héros avoit ſoûmis les peuples pluſtoſt par l'énergie de ſes diſcours, que par la force de ſes armes, qu'ils le reverérent même comme le Dieu de l'éloquence ſous le nom d'Ogmion, & le repreſentérent ſous une figure ſymbolique qui annonçoit à tout le monde, que c'eſtoit bien pluſtoſt par l'énergie de ſes diſcours que par la force de ſes armes qu'il avoit aſſujetti tant de peuples. Ces chaînes d'or dont parle Lucien, qui les tenoient attachez par les oreilles à la langue, que ſignifioient-elles, ſi ce n'eſt qu'il avoit ſçû les captiver par les charmes de ſes paroles?

Pindare en eſtoit ſi perſuadé, qu'il dit dans ſes olympiques qu'Hercule aſſujettit les Hyperboréens, qu'il place aux ſources du Danube, non par la force, mais par la douceur de la perſuaſion, Δᾶμον Ὑπερβορέων πείσαις Ἀπόλλωνος θεράποντα, οὐ βίᾳ, obſerve un Commentateur, ἀλλὰ πείθων λόγῳ. *Olymp. Od. 3.*

Mais de tous les talents qui diſtinguérent Hercule, aucun ne contribua davantage à le faire reconnoiſtre par les Grecs pour le Chef des Muſes, ſous le titre de Μουσαγέτης, que le talent de la Poëſie. Il ſe ſignala de telle ſorte dans cet art, que Plutarque, Clement d'Alexandrie, Tzetzès & autres Auteurs atteſtent qu'il fut fort habile Muſicien : ce qui ſignifie dans le langage de ces vieux temps, qu'il fut bon Poëte; car l'on n'ignore point que la Poëſie eſtoit alors inſéparable de la Muſique: *Muſici olim qui Poëtæ*, dit Ciceron, *de Oratore.*

Si nous en croyons Plutarque & Théocrite dans ſes Bucoliques, Hercule apprit cet art ſous Chiron, ou ſelon d'autres

Ce Linus est different de Linus, que ce Héros tua d'un coup d'archet.

Auteurs ſous Linus le plus celebre Poëte de ſon temps, & qui fut auſſi le maître d'Orphée, de Thamyris, de Muſée, & autres Poëtes illuſtres de l'Académie de Thébes, où la Poëſie floriſſoit alors.

Comme ce fut de cette ville que la Poëſie Grecque tira ſon origine, les Grecs publiérent que les Muſes y avoient pris naiſſance; & c'eſt principalement pour cette raiſon, que Pline compare la ville de Thébes à la ſçavante Athénes.

Il eſt très vray-ſemblable que ce fut d'abord dans cette ville que l'on commença à révérer Hercule ſous le titre de *Muſagete*, & que ſon culte paſſa de-là dans les autres villes de la Grece, & depuis chez les Romains. Rien n'eſtoit plus convenable, que de mettre les Muſes ſous la protection d'un Héros, qui non ſeulement paſſoit pour eſtre leur compatriote, mais qui eſtoit même la Divinité tutelaire de Thébes: ſans dire auſſi que c'eſtoit là où avoit brillé dès ſa jeuneſſe ſon goût pour la Poëſie.

Plutarque, Clement d'Alexandrie.

Il continua toûjours depuis à la cultiver, & devint même celebre dans l'art de la divination, qui en ces temps-là avoit une liaiſon fort étroite avec la Poëſie. Il s'y acquit même une ſi grande réputation, que les Poëtes feignirent qu'il avoit oſé diſputer la poſſeſſion du Trépied à Apollon, c'eſt-à-dire, qu'il eſtoit entré en concurrence en quelque ſorte avec ce Dieu ſur la ſcience de prédire l'avenir.

Ce fut là, ſans doute, la principale raiſon qui engagea les anciens à conſacrer le Trépied, ſymbole de la divination, à Apollon & à Hercule; & de-là vint auſſi que dans les Jeux que l'on celebroit à Thébes à l'honneur de ce Héros, le Trépied eſtoit le prix du victorieux. On le voit même comme type d'Hercule, ainſi que d'Apollon, ſur pluſieurs Médailles antiques.

Mais cela ne doit point paroiſtre extraordinaire, dès qu'on ſçait que la fable a mis une telle liaiſon entre ces deux Divinitez, qui ſe meſloient également de Muſique, de Poëſie & de divination; que ſelon Macrobe on les confondoit quelquefois enſemble: auſſi les mettoit-on de compagnie ſur les monuments publics; pluſieurs peuples leur avoient conſacré des jeux en commun; des vœux ſur un même autel leur eſtoient adreſſez.

Doit-on eſtre ſurpris après tant de rapports, que les anciens ayent repréſenté Hercule la lyre à la main, comme un autre Apollon, & qu'ils luy ayent rendu leurs hommages, ainſi qu'à ce Dieu, comme au Chef, & au Conducteur des Muſes?

Si ce titre n'eût même particuliérement convenu à ce Héros, la Comedie ne l'auroit point reconnu pour ſa Divinité tutelaire; il ne paroiſtroit point ſur les monuments antiques, comme le génie de la Comedie, en la compagnie des Faunes & des Satyres, avec le maſque à la main; & nous ne verrions point au revers des Médailles de la famille Pomponia, Thalie qui préſide aux piéces comiques, déguiſée en Hercule, la dépouille de lion ſur les épaules, la maſſuë à la main, qui eſt même le principal ſymbole, ſous lequel cette Muſe eſt déſignée ſur pluſieurs marbres antiques, gravez dans les livres d'antiquitez. On ne luy auroit point adreſſé des vœux ſous le titre de *Muſagete:* Ἡρακλεῖ τῷ Μουσαγέτῃ Μηνόφιλος, eſt-il marqué dans une ancienne inſcription, & les Grecs ne luy auroient point auſſi offert des ſacrifices en commun avec les Muſes. Un de ces ſacrifices eſt repreſenté ſur le fameux marbre du Palais Farneſe, connu ſous le titre d'Ἡρακλῆς ἀναπαυόμενος, c'eſt-à-dire, Hercule ſe repoſant. Je pourrois encore citer icy pluſieurs autres monuments antiques, qui font foy de la vénération particuliére que les Grecs eûrent pour Hercule Muſagete; mais je les paſſe ſous ſilence, pour faire voir que les Romains à leur imitation, rendirent à cette Divinité de pareils hommages, ſous le titre d'*Hercules Muſarum.* Mais remontons d'abord à l'origine de ſon culte en Italie, & à la maniére dont il y paſſa de la Grece.

Ariſtop. Comed. de Nub.

Rome n'eſtoit pas encore, qu'Hercule eſtoit adoré depuis long-temps ſur les monts Capitolin & Palatin; & les Romains dès leur fondation l'avoient reçû au rang d'une de leurs premiéres Divinitez. Ils luy dédiérent dans la ſuite quantité de temples & d'autels ſous differents titres; mais il leur fut inconnu pendant pluſieurs ſiécles, ſous le titre de *Muſagete,* comme Chef & Conducteur des Muſes. Ce fut M. Fulvius Nobilior Conſul, qui, de retour de ſon expedition dans l'Etolie qu'il ſoûmit, leur en apporta la connoiſſance l'an de Rome 566.

Fulvius, qui estoit aussi sçavant homme qu'il estoit grand Capitaine, ayant appris estant en Grece, qu'Hercule y estoit adoré comme chef des Muses, conçût tant de véneration pour ce Héros en cette qualité, qui annonçoit qu'il avoit allié les armes avec les arts & les sciences, qu'il luy dédia depuis en 569. dans le cirque de Flaminius, neuviéme region de Rome, un temple des plus magnifiques pour ces temps-là, sous le titre d'*Hercules Musarum.* C'est ce que nous apprenons du Rheteur Eumenius dans sa harangue au Preteur des Gaules, pour le porter à y restablir les écoles publiques. Voicy ces paroles : *Ædem Herculis Musarum Fulvius ille Nobilior ex pecunia censoria ædificavit, quia in Græcia, cum esset imperator, acceperat Herculem Musagetem esse, id est comitem & ducem Musarum.*

Ce ne fut pas moins la grande amitié qu'il avoit pour le Poëte Ennius, qui avoit fait la campagne d'Etolie avec luy, que sa passion pour les Belles Lettres, qui engagea ce grand homme de faire cette fondation à l'honneur d'Hercule Musagete, ainsi que l'observe aussi Eumenius : *Ædem Herculis Musarum,* dit cet auteur, *Fulvius Nobilior fecit, quod ipse litteris, & summa Poëtæ amicitia teneretur.*

Fulvius n'oublia rien pour rendre cet édifice des mieux ornez, & des plus dignes de la véneration des gens de Lettres. Il avoit fait un butin immense à la prise d'Ambracie en Etolie ; entre autres de deux cens quatre-vingt-quatorze statuës de bronze, & de cent trente de marbre : il consacra la meilleure partie de son butin dans le temple d'Hercule Musagete ; sans parler d'une couronne d'or, dont les Ambraciens luy avoient fait present. On admiroit sur-tout dans cette offrande les statuës de bronze des neuf Muses, qu'il mit comme à la suite, & sous la protection du plus vaillant des Héros, qui ayant pacifié la terre & la mer, *Pacator maris & terræ,* est-il dit dans des Inscriptions, leur avoit procuré les douceurs du repos.

Tite-Liv. l. 39. Cicero pro Archia.

Eumenius remarque à ce sujet, que c'estoit avec très-grande raison que Fulvius avoit mis les Muses sous la conduite du plus courageux des Héros, parce qu'ils s'entre-aidoient mutuellement, & se faisoient valoir par des secours réciproques ; la tranquillité

de ces divines sœurs ne pouvant se maintenir que par la valeur d'Hercule, & la valeur de ce Héros ne pouvant s'élever à l'immortalité, qu'autant qu'elle estoit exaltée par le chant des Muses. *Signa novem Musarum, hoc est Camenarum, ex Ambracia oppido translata sub tutela fortissimi numinis consecravit, quia mutuis operis & præmiis juvari ornarique deberent, Musarum quies defensione Herculis, virtus Herculis Musarum voce;* car ainsi que le dit Horace, les Muses rendent immortels, & introduisent dans la societé des Dieux, ceux que leurs belles actions ont rendu dignes d'estre louez par les hommes : *Dignum laude virum Musa vetat mori, Musa cœlo beat.*

Au reste, c'estoit autant par devoir que par inclination, que Fulvius Nobilior avoit fait recevoir dans Rome le culte d'Hercule Musagete, & qu'il avoit consacré un Temple à son honneur : né d'une maison qui de tout temps avoit fait gloire de reconnoistre ce Dieu pour son Patron, il sortoit aussi d'ancestres, qui, à l'exemple d'Hercule, s'estoient distinguez dans quantité d'occasions par leurs exploits militaires, & lui-même n'estoit pas seulement un des plus braves hommes de la République, il en estoit aussi un des plus sçavants : ce dont estoient garants les Fastes du peuple Romain qu'il avoit composez, & mis en dépost dans le thrésor du Temple d'Hercule Musagete. Il ne nous en est resté que quelques fragments, que Censorin & Macrobe nous ont conservez. *Chap. 20. & 22.* *L. 1. Sat. 12. & 13.*

Il est à observer qu'entre tant de Temples qu'il y eût à Rome, celuy d'Hercule Musagete fut un des plus frequentez, sur-tout des sçavants. On en celebroit la dédicace la veille des Kalendes de Juillet, ainsi qu'il est prescrit dans l'ancien Kalendrier Romain, & qu'Ovide l'observe dans le 6.[e] liv. de ses Fastes; il est assez probable que Fulvius institua cette solemnité.

Cependant cet édifice estant venu dans la suite à tomber en ruine, soit par l'injure des temps, soit par la négligence de ceux qui estoient destinez à le desservir, le culte d'Hercule Musagete qui avoit esté florissant dans Rome pendant bien des années, commença à y estre fort negligé, & auroit peut-estre esté entiérement oublié, si Lucius Marcius Philippus

beau-pere d'Auguste, & qui avoit esté Consul l'an de Rome 698. avec Lucius Cornelius Lentulus, ne l'eût fait revivre, en faisant réparer le temple de ce Dieu.

Suetone nous apprend, qu'Auguste ayant formé le dessein de faire de Rome la ville la plus superbe du monde, & qui fût digne d'en estre la capitale, avoit souvent invité tous les grands de sa Cour, sur-tout ceux de sa famille, à se distinguer chacun selon ses facultez, à embellir cette ville, soit en y faisant élever de nouveaux édifices, soit en faisant réparer, orner, ou augmenter les anciens; *& cæteros principes viros sæpe Augustus hortatus est, ut pro facultate quisque monumentis vel novis, vel refectis, vel excultis urbem exornarent.* Ce fut alors, ainsi que l'observe Corneil Tacite, à qui brilleroit davantage par sa somptuosité; & ce Prince estoit ravi de voir que les Taurus, les Philippes, les Balbus, employassent à l'embellissement de la ville, & à leur gloire dans la posterité, les dépouilles remportées sur les ennemis, & la surabondance de leurs richesses : *Tunc in more erat*
Tacite l. 3. *publica munificentia, nec Augustus arguerat Taurum, Philippum, Balbum hostiles exuvias, & exundantes opes ad ornatum urbis, & posterorum gloriam conferre.*

L. Philippus fut un de ceux qui se signalérent davantage dans cette occasion: comme il estoit un des plus riches Seigneurs de Rome, il se chargea de faire rebâtir à ses frais le temple d'Hercule Musagete; ce qu'il fit avec tant de magnificence, qu'Ovide & Suetone en parlent, comme s'il avoit esté le fondateur de cet édifice. *Multaque monumenta à multis exstructa sunt, sicut à Marcio Philippo ædes Herculis Musarum,* raconte Suetone.

Ovide fait sentir la beauté de ce monument sacré, dans le sixiéme livre de ses Fastes, par ces vers:

Dicite Pierides, quis vos adduxerit illuc,
Cui dedit invictas victa noverca manus!
Sic ego: sic Clio, clari monumenta Philippi
Aspicis, unde trahit Marcia casta genus.

Ce superbe édifice, dont les dedans estoient ornez des statuës des

des plus grands maiſtres, ſur-tout de celles d'Hercule Muſagete, & des neuf Muſes, devint un des rendez-vous ordinaires des gens de Lettres, où ils tenoient des aſſemblées fréquentes, ainſi que dans le temple d'Apollon, qu'Auguſte avoit fait bâtir dans ſon Palais.

Lucius Philippus, voulant encore relever la majeſté de ce lieu, fit faire ſur ſes avenuës un Portique, auſſi admirable par la nobleſſe de ſa ſtructure, que par la délicateſſe de ſes ornements. Pline, qui nous a conſervé la memoire de ce bâtiment rapporte, liv. 35. ch. 10. qu'on y voyoit des chef-d'œuvres de l'art, tant en peinture qu'en architecture. On y remarquoit entre autres, une ſtatuë d'Hercule, qui eſt celle-là même dont Martial avertit Labienus d'éviter les regards, ſinon, luy dit-il, c'eſt fait de toy: *Epig. 50. c. 5.*

Vites, cenſeo, porticum Philippi,
Si te viderit Hercules, periſti.

La pointe de l'Epigramme conſiſte, en ce que le Poëte compare Labienus à Geryon: *talem Geryonem fuiſſe credo,* dit-il, de ce perſonnage de figure groteſque.

Au reſte, ſi Philippe fit relever le temple d'Hercule Muſagete, ce ne fut pas ſeulement pour faire ſa cour à Auguſte, & ſe conformer au goût de ce Prince, amateur des Arts & des Sciences, ce fut auſſi pour faire honneur à l'amour qu'il avoit luy-même pour les Belles Lettres: il les avoit cultivées dès ſa jeuneſſe dans la maiſon de ſon pere, dont Ciceron fait l'éloge, comme d'un des plus grands Orateurs de ſon ſiécle.

D'ailleurs à qui pouvoit-il mieux convenir de faire refleurir dans Rome le culte d'Hercule Muſagete, & d'en rebâtir les autels, qu'à une famille, qui, à l'exemple de ce Héros, s'eſtoit également diſtinguée par les armes, & par les ſciences?

Mais ſi l'Hercule Muſagete dût à la famille Fulvia, d'avoir établi ſon culte chez les Romains, & à la famille Marcia, de l'y avoir renouvellé; c'eſt à la famille Pomponia qu'il eſt redevable d'avoir le plus contribué à en conſerver la memoire dans la poſterité la plus reculée.

En effet, Q. Pomponius Muſa ayant fait graver ſur ſes Médailles Hercule la lyre à la main, ainſi qu'un autre Apollon, avec l'inſcription d'*Hercules Muſarum*, annonce encore aujourd'huy ſous ce type à toute la Terre, que les Romains, à l'imitation des Grecs, firent gloire de rendre leurs hommages à ce Héros, comme au Chef & au Conducteur des Muſes.

Pomponius Muſa, voulant même réaliſer en quelque ſorte la qualité de chef des Muſes qu'il donnoit ſur ſes médailles à Hercule, fit encore graver ſur le revers de ſes autres médailles, comme à la ſuite de ce Dieu, la figure des neuf Muſes, caractériſée chacune par les ſymboles qui luy conviennent, ſelon l'art ou la ſcience à laquelle elle préſide.

Quel plaiſir pour un curieux, de voir d'un coup d'œil, ſur les médailles de la famille Pomponia, le chœur des neuf Muſes, qui, placées, chacune en ſon rang, à la ſuite de l'Hercule Muſagete mis à leur teſte, ſemblent le reconnoiſtre pour leur chef; ce qui doit ſans doute donner un mérite particulier à ces médailles.

Mais en quoy ces monuments doivent eſtre encore plus précieux aux Antiquaires, c'eſt qu'il y a tout ſujet de croire qu'ils ſont les copies fidéles, tant de la ſtatuë originale d'Hercule Muſagete, que des admirables ſtatuës des Muſes, que Fulvius Nobilior avoit fait tranſporter de Grece en Italie, & qu'il fit mettre à Rome dans le temple de ce Dieu.

On ne dira pas que les figures des Muſes qu'on voit ſur les médailles de la famille Pomponia, pouvoient eſtre des copies d'autres excellentes ſtatuës des Muſes qui eſtoient dans le Temple d'Apollon près du Portique d'Octavie neuviéme region de Rome, où eſt à preſent S.te Marie du Portique; puiſque Pomponius Muſa n'auroit point mis à leur teſte la figure d'Hercule Muſagete, mais celle d'Apollon même d'après la belle ſtatuë de ce Dieu faite par Timarchus ſelon Pline, & placée dans ſon propre temple à la compagnie des neuf Muſes.

Si ce n'eſt même prévention, je crois entrevoir dans ces copies, quoyque miniatures, pour ainſi dire, l'habileté & le goût exquis des Sculpteurs Grecs, qu'on admiroit dans les

ſtatuës du temple d'Hercule Muſagete : on y apperçoit, ce ſemble, cette correction de deſſein, cette élegance & cette delicateſſe dans les contours, cette legereté & cette fineſſe dans les draperies, à travers deſquelles le nud ſe découvre, cette grace dans leur jet, cette preſtance & cette majeſté dans les attitudes, qualitez dans leſquelles conſiſte ſur-tout l'excellence de l'art tant de la Peinture, que de la Sculpture; mais à quoy les Peintres & les Sculpteurs Romains ne pûrent anciennement atteindre auſſi parfaitement que les Grecs.

Quant aux raiſons que pût avoir Pomponius Muſa de faire graver ſur les monnoyes publiques les effigies de l'Hercule Muſagete & des Muſes, c'eſtoit peut-eſtre, ou parce qu'il avoit fait reparer & orner le temple de cette divinité, pendant qu'il eſtoit Edile, comme Patin le conjecture, ou à cauſe qu'il pouvoit avoir poſſedé quelque dignité dans ce temple, telle que celle de Preſtre, ou peut-eſtre auſſi pour renouveller en quelque ſorte la vénération particuliére qu'avoit eûë pour les Muſes le Roy Numa, dont la famille des Pomponius prétendoit deſcendre par Pompo fils de ce Prince, comme Plutarque le rapporte, ou pluſtoſt enfin pour laiſſer à la poſterité une preuve du goût que luy & ſa famille avoit eû pour les Belles Lettres.

Car il eſt à remarquer qu'entre les familles Romaines il n'y en eût peut-eſtre aucune plus féconde en ſçavants, & qui ait donné à la republique des Lettres tant d'excellents ſujets en divers genres de Litterature, que la famille Pomponia. Cette famille a produit Poëtes comiques, Poëtes tragiques, Orateurs, Philoſophes, Hiſtoriens, dont Cicéron, Sénéque, Pline, & autres auteurs parlent avec diſtinction.

Si je n'apprehendois de trop étendre ce diſcours, j'aurois encore bien des preuves à adjoûter à celles que j'ay rapportées, pour prouver contre quelques ſçavants, que les anciens ont reconnu Hercule pour chef des Muſes, de même qu'Apollon. Je me diſpenſeray donc pour abbréger, de faire valoir un basrelief trouvé ſur la voye Appie, où l'on voit Hercule une lyre à ſes pieds avec cette inſcription, *Herculi Muſarum Pythus*.

Je ne rappelleray point non plus, que Maffei, Stefanoni,

Boiſſard, Spon, le P. de Montfaucon, & autres célébres antiquaires nous ont donné dans leurs ſçavants & curieux ouvrages, pluſieurs portraits d'Hercule Muſagete tirez d'après les marbres, les bronzes, & les pierres gravées antiques.

Je ne produiray pas encore pluſieurs bas-reliefs connus des Antiquaires, où l'on voit Hercule repréſenté la lyre à la main, ainſi qu'un autre Apollon, à la teſte du chœur des neuf Muſes, comme s'entretenant avec elles.

Je n'inſiſteray donc point ſur toutes ces autoritez, celles que j'ay alleguées dans ce diſcours me paroiſſent ſuffire, & ne laiſſer, ce me ſemble, aucun doute qu'Hercule n'ait eſté révéré chez les Grecs & les Romains comme Chef & Conducteur des Muſes, par les premiers ſous le ſurnom de Μουσαγέτης, & par les autres ſous celuy d'*Hercules Muſarum;* d'où l'on doit par conſéquent conclurre, que les uns & les autres ont auſſi reconnu que ce Héros s'eſtoit rendu digne de l'admiration des hommes, & de l'immortalité, autant par ſon eſprit & par ſon ſçavoir, que par ſa force & par ſa valeur.



HISTOIRE DE BELLEROPHON.

Par M. l'Abbé BANIER.

LORSQU'ON n'est point ébloui par le sublime qui accompagne dans les Poëtes les événements de l'Histoire des premiers temps, on n'a pas beaucoup de peine à sacrifier de vains ornements aux véritez qu'ils enveloppent. Il est vray qu'en dépouillant ainsi les fictions du merveilleux qui les soûtient, on ne trouve souvent que des faits peu intéressants, & qui n'ont pour l'ordinaire aucune liaison l'un avec l'autre; mais on ne sçauroit disconvenir qu'il est agréable de chercher & de découvrir la vérité: c'est le plan que je me suis toûjours proposé dans l'étude de la Mythologie, & que je vais suivre dans l'explication de la fable de Bellerophon. *17. de May 1729.*

Hippomone, c'estoit son premier nom, naquit à Ephyre, appellée depuis Corinthe. Son pere Glaucus estoit fils de Sisyphe qui avoit bâti cette ville, & y avoit regné. C'est ce même Sisyphe fils d'Æolus, & arriere petit-fils de Deucalion, qui est si célebre dans les Poëtes, & qu'Homére dit avoir esté l'homme le plus sage & le plus équitable de son temps; & si quelques anciens ont avancé qu'il souffroit dans les enfers le supplice de rouler éternellement une roche, c'est, selon Apollodore, pour avoir appris à Asope le lieu où Jupiter avoit caché Egine fille de ce Prince: action équitable, mais qui devenoit un crime pour un Dieu amoureux, & du nombre de ceux qu'il punissoit le plus sévérement. Quoy qu'il en soit, Hippomone ayant eû un différend avec un jeune Corinthien nommé *Beller*, il le tua, & ce fut à cette occasion qu'il changea de nom, & qu'on l'appella *Bellerophon*, c'est-à-dire, *le meurtrier de Beller*. Tout meurtre, même involontaire, obligeoit le coupable à se bannir de sa patrie, & à aller chercher dans une Cour estrangére quelque Prince qui voulût l'expier. Bellerophon se retira chez Proetus, qui fit la cérémonie de cette expiation.

Hom. Il. l. 6.
Apol. l. 1.
Pausf. Corinth. &c.
Il. l. 6.
L. 1.

Avant que d'entrer plus avant dans le détail des autres aventures de ce Héros, il est à propos d'examiner en quel temps il vivoit; & il faut avouer que ce point de Chronologie souffre de grandes difficultez: car si le Prœtus qui expia Bellerophon, estoit le frere d'Acrise Roy d'Argos, comme on le croit communément, il faudroit conclurre que nostre Héros vivoit près de deux cens ans avant la guerre de Troye, puisqu'Acrise estoit grand-pere de Persée, qui, suivant le témoignage de tous les anciens, vivoit à la cinquiéme génération avant cette guerre. Mais il y a eû d'autres Prœtus moins anciens, comme on peut le prouver par Pausanias; & lorsqu'Homére, en parlant du Prœtus qui expia Bellerophon, dit qu'il estoit un des plus puissants Princes d'Argos, on peut raisonnablement supposer qu'il a pris le nom d'Argos pour celuy de la Grece en général, ce qui luy est assez ordinaire, ainsi qu'à Virgile. Certainement on ne sçauroit nier, que dans ces deux vers du 2.[e] liv. de l'Eneïde,

Nec posse Argolicis exscindi Pergama telis,
Omnia ni repetant Argis,

le mot *Argolici*, ne soit pris pour tous les Grecs, & celuy d'*Argos*, pour la Grece en général. De même quand ce Poëte fait dire à Panthée:

Ferus omnia Jupiter Argos
Transtulit,

il a voulu faire entendre que les Grecs estoient entiérement maîtres de la ville de Troye, & de ses richesses. Ce que je viens de dire est encore d'autant plus probable, qu'Homére ne donne nulle part à ce Prœtus la qualité de Roy, & de Roy usurpateur; ce qu'il n'auroit pas manqué d'insinuer, si ce Prince avoit esté le frere d'Acrise. Comme il est certain que Bellerophon ne vivoit que deux génerations avant la guerre de Troye, à laquelle son petit-fils Glaucus assista, selon Homére, il doit demeurer pour constant qu'il n'a pû estre contemporain du
Il. l. 6. frere d'Acrise. Sarpedon son autre petit-fils, assista aussi à la même guerre; & ses deux cousins, au rapport du Poëte que je

viens de citer, y commandoient les troupes de Lycie, qu'ils avoient emmenées des bords du Xanthe. C'est ce Glaucus petit-fils de nostre Héros, qui conte à Dioméde les aventures de son grand-pere, & qui adjoûte que son pere Hippolochus, fils de Bellerophon, vivoit encore dans le temps qu'il estoit parti pour cette guerre. On trouve dans cette conversation de Glaucus & de Dioméde, d'autres preuves du fait que j'ay avancé. Ces deux Héros se reconnoissent; & Dioméde dit qu'il avoit entendu raconter à son pere Tydée, comment Bellerophon avoit esté à la Cour d'Oenée Roy de Calydon. Cet Oenée estoit grand-pere de Dioméde, comme Bellerophon l'estoit de Glaucus; ainsi les deux aïeuls ne vivoient que deux générations avant la prise de Troye. Le synchronisme d'Oenée en donne encore plusieurs autres, c'est-à-dire, tous les Princes qui furent à la chasse du fameux Sanglier de Calydon, Méléagre, Idas, Lyncée, Castor & Pollux, Hercule, Thesée, Admete, & tant d'autres qui vivoient tous environ le temps du voyage des Argonautes, c'est-à-dire, deux générations avant la guerre de Troye, à laquelle leurs petits-fils assistérent. Que si les aventures de Bellerophon ne se trouvent point meslées avec celles de tant de Héros, c'est qu'il quitta fort jeune la Gréce, comme on le dira dans un moment, pour aller s'establir dans la Lycie où il mourut. Si on vouloit parcourir les différentes branches des familles illustres de ce temps-là, on trouveroit encore une foule de témoignages qui prouveroient la même vérité. Pausanias dit que Medée, en abandonnant le séjour de Corinthe, que l'infidelité de Jason luy avoit rendu odieux, laissa sa Couronne à Sisyphe. Medée & Jason estoient donc contemporains du grand-pere de Bellerophon; donc il ne vivoit que long-temps après le voyage des Argonautes, & par conséquent peu d'années avant le siége de Troye.

Il. l. 2.

Corinth.

Le même Pausanias dit encore que Bellerophon estoit allé à Trœzene, pour demander en mariage Æthra fille de Pittheus; c'est cette même Æthra qui fut mere de Thesée. On voit donc encore par-là en quel temps vivoit nostre Héros.

L. cit.

Athamas Roy de Thébes, estoit frere de Sisyphe, & grand

oncle de Bellerophon. Phrixus son fils, pour se mettre à couvert des persécutions de sa belle-mere, quitta la ville de Thébes pour aller dans la Colchide où Æetes le reçût. Æetes estoit pere de Medée & de Pasiphaé femme de Minos II. contemporain d'Egée; donc Phrixus petit-fils de Sisyphe, comme Bellerophon, vivoit à peu près dans le même temps que luy, & se trouve contemporain de Minos, d'Egée, & des autres Princes de ce temps-là, qui vivoient deux générations avant la guerre de Troye, à laquelle leurs petits-fils Mnesthée & Idomenée assistérent. Il seroit même facile de rapprocher davantage Bellerophon de cette époque. Æolus son bisaïeul, avoit entre autres filles Alcyone femme de Ceyx Roy de Trachine. Or Ceyx, suivant tous les anciens, estoit contemporain d'Hercule qu'il reçût à sa Cour, & l'expia. Alcyone estoit donc grand-tante de Bellerophon, qui par conséquent n'a dû naistre que vers les derniéres années d'Hercule, ou même après sa mort.

Enfin, pour abbréger des synchronismes qui me meneroient trop loin, il suffit de faire remarquer que Strabon confirme le sentiment que j'ay crû devoir embrasser, lorsque parlant des Amazones, il dit, qu'elles se firent connoistre dans l'Asie vers
L. 12. le temps de la prise de Troye, lorsque Priam & Bellerophon leur firent la guerre. Or le temps du regne de Priam est très-connu, puisqu'il commença à regner après la premiére prise de Troye, par Hercule, jusqu'à la seconde, lorsque les Grecs s'armérent pour venger Ménelas. C'est donc dans cet intervalle qu'a vêcu Bellerophon. Enfin, pour exposer cette difficulté sous un seul point de vûë, & pour la résoudre en même temps, il suffit de dire, après tout ce que je viens de rapporter, qu'il est beaucoup plus probable que Bellerophon a esté contemporain de tous les Héros qui ont vêcu deux générations avant la guerre de Troye, qu'il n'est sûr que le Prœtus qui le reçût à sa Cour, & l'expia du meurtre qu'il avoit commis, soit celuy qui déthrôna son frere Acrise.

Mais en voilà assez sur cet article, que j'ay crû devoir establir, afin qu'on connoisse mieux la suite des événements qui ont

rendu

rendu si célebre le Héros dont je parle. Ce Prince, après la cérémonie de son expiation, vivoit tranquille à la Cour de Prœtus, lorsqu'une aventure imprévûë vint troubler son repos. Comme il estoit aimable & bien-fait, la belle Antée, fille d'Iobate Roy de Lycie, & femme de Prœtus, celle-là même que les Poëtes tragiques ont nommée Sthenobée, au rapport d'Apollodore, *L. 1.* en devint amoureuse, & n'oublia rien pour le rendre sensible. Bellerophon, qui avoit de la vertu, & respectoit les *Hom. Il. l. 6.* droits d'un hoste qui l'avoit reçû avec bonté, ne fit paroistre que du mépris pour les vives sollicitations de la Reine. Une femme outragée de la sorte, ne manque guéres de se venger; & ce qui est assez singulier, elle prend souvent le mari pour estre le ministre de sa vengeance. Seigneur, dit-elle à Prœtus « *Hom. l. cit.* en l'abordant, il faut vous résoudre, ou à périr vous-même, « ou à tuer Bellerophon, qui a eû la folle présomption de lever « les yeux sur moy, & de vouloir me faire violence. Prœtus, trop « crédule, se laissa prévenir, & entra dans une furieuse colére contre Bellerophon; mais comme il craignoit d'attirer sur luy la vengeance divine, s'il violoit les droits sacrez de l'hospitalité, il ne voulut pas luy-même oster la vie à ce Prince, & déguisant son ressentiment, il l'envoya en Lycie, & luy donna pour le Roy Iobate son beau-pere, des lettres bien cachetées, où il luy marquoit l'injure qu'il avoit reçûë, & le prioit de se défaire d'un traître qui avoit voulu le deshonorer.

Ces Lettres, pour le dire en passant, donnérent lieu à un proverbe fort connu : on appella depuis les Lettres de Bellerophon, Βελλεροφοντος τὰ γράμματα celles où le coupable portoit luy-même sa condamnation. Bellerophon partit, c'est le récit d'Homére que je reprends, sous la protection des Dieux toûjours protecteurs de l'innocence, & arriva heureusement en Lycie sur les rives du Xanthe. Le Poëte que je viens de citer a grand soin de marquer par-tout, que c'estoit cette partie de la Lycie qui fut le théatre des aventures de Bellerophon, & il ne la confond jamais avec l'autre Lycie qui estoit plus voisine de la Phrygie, & de laquelle Pandare commandoit les Troupes au siége de Troye. Je dois remarquer encore l'éxactitude de

On appelloit aussi Lettres d'Urie, celles dont cet Officier de David avoit esté luy-même le porteur.

L. 6.

ce Poëte à donner les véritables noms des pays tels qu'ils les avoient dans le temps des événements dont il parle; car à l'arrivée de Bellerophon dans la Lycie, il ne devoit y avoir que très-peu d'années qu'elle portoit ce nom, qui luy avoit esté donné lorsque Lycus fils de Pandion & frere d'Egée alla s'y establir : nouvelle preuve qui marque encore plus précisément le temps auquel vivoit Bellerophon ; car s'il avoit vêcu du temps d'Acrise, Homére n'auroit pas donné au pays où il alla, un nom qu'il ne reçût que du temps de Lycus.

Iobate reçût Bellerophon avec beaucoup de magnificence, & avec toutes les démonstrations d'une véritable joye. Il le régala pendant neuf jours, & à chaque jour il immoloit aux Dieux un taureau pour les remercier de l'heureuse arrivée du jeune Prince. Le dixiéme jour il luy demanda les lettres que le Roy son gendre luy écrivoit; il attendit jusqu'alors, suivant

Hom. l. 6. la coûtume de ce temps-là ; plus de précipitation auroit marqué une indiscrete curiosité, & auroit passé pour une impolitesse. Iobate n'eût pas plustost lû les Lettres de Prœtus, qu'il ordonna à Bellerophon, dans le dessein de le faire périr, d'aller combattre un monstre épouventable appellé la Chimére. Icy commencent les fables qu'on a meslées dans l'histoire de ce Prince :

Il. l. 6. voyons ce qui peut y avoir donné lieu. La Chimére, selon Homére, n'estoit point de race mortelle, mais divine; elle avoit la teste d'un lion, la queuë d'un dragon, & le corps d'une chevre, & de sa gueule béante elle vomissoit des tourbillons de flammes

Theog. & de feux. Hésiode qui a fait aussi la description de ce monstre, adjoûte qu'il estoit né de Typhon & d'Echidne, & qu'il avoit les trois testes des animaux que je viens de nommer. Lucrece, Virgile, & les autres Poëtes ont suivi Hésiode & Homére. On ne s'attend pas sans doute que j'entreprenne de réaliser un monstre dont le nom est devenu synonyme avec le néant & avec les estres de raison, qui souvent ne sont eux-mêmes que de spécieuses chiméres : je n'ay pas besoin non plus de prendre la chose aussi sérieusement que Lucrece, qui a prétendu prouver par bonnes raisons que la chimére ne subsista jamais; car comment pourroit-on croire, dit-il, qu'il y eût jamais un estre

composé de trois natures avec la teste d'un lion qui vomissoit des flammes, puisque le feu consume également les entrailles de tous les animaux:

Flamma quidem verò cùm corpora fulva leonum L. 5. v. 838.
Tam soleat torrere atque urere quàm genus omne
Visceris, in terris quodcumque & sanguinis exstet:
Quî fieri potuit triplici cum corpore ut una,
Prima leo, postrema draco, media ipsa chimæra
Ore foras acrem efflaret de corpore flammam.

Que si on vouloit soûtenir, continuë ce Poëte, que la terre encore nouvelle & dans une vigoureuse fécondité, a pû produire de pareils monstres, qui nous empêchera de croire qu'elle a pû former aussi des fleuves d'un or liquide, des arbres dont les feuilles & les fruits estoient des pierres précieuses, & des hommes capables de traverser les plus vastes mers, sans autre secours que leur force & leur agilité.

Il faut donc chercher quel a pû estre le fondement de cette fiction, & heureusement les Mythologues, tant les anciens que les modernes ne manquent pas de conjectures sur ce sujet. Pour épargner un détail ennuyeux, je ne rapporteray que les plus raisonnables; car on ne se rendroit pas sans doute au témoignage de Plutarque, qui dit qu'il y avoit une roche sur le sommet d'une montagne de Lycie qui réflechissoit les rayons du soleil dans la plaine avec tant de vivacité, que les campagnes voisines & les herbes en estoient dessechées, & que Bellerophon ayant fait fendre & couper ce rocher, il diminua l'effet de cette incommode reverbération, ce qui fit dire qu'il avoit détruit la chimére.

On seroit, je pense, aussi peu favorable à une autre explication physique de Nicandre de Colophon, qui prétend que par la chimére on avoit voulu désigner les rivieres & les torrents, qui dans l'hyver coulent avec rapidité, ravagent les campagnes, & dont les replis tortueux ressemblent à la queuë d'un dragon; & que la victoire de Bellerophon qui tue le monstre à coups

de fléches, marque les rayons du ſoleil, qui pendant les chaleurs de l'eſté deſſeche les torrents, & fait rentrer les rivieres dans leur lit.

La conjecture de ceux qui ramenent cette fable à la morale, ne mérite pas plus de croyance que les explications phyſiques que je viens de rapporter, & on aura de la peine à croire qu'elle n'a eſté inventée que pour nous apprendre qu'il faut travailler ſans ceſſe à éteindre le feu de nos paſſions, qui ſemblables à des lions rugiſſants, nous font une guerre continuelle, s'inſinuent comme des ſerpents dans les replis les plus cachez de l'amour propre, & qui comme des chevres qui broutent l'herbe, détruiſent ſans reſſource le repos & la tranquillité de l'ame.

Comme, ſelon Homére, Iobate obligea Bellerophon de combattre les Solymes, les Amazones, & les Lyciens eux-mêmes qui s'eſtoient mis en embuſcade pour le ſurprendre; *Chil. hiſt. 340.* Tzetzès, ſur l'autorité de Caryſtius, a crû qu'on avoit composé la chimére ſur le caractére de ces trois ſortes d'ennemis: les Solymes, gens courageux, furent comparez aux lions; les Amazones qui firent moins de réſiſtance, & qui ſe tenoient peut-eſtre ſur des lieux eſcarpez, furent regardées comme des chevres, & les Lyciens cachez pour ſurprendre ce Héros, comme des ſerpents.

Can. l. 1. c. 6. Le ſçavant Bochart, qui avoit bien jugé qu'il n'eſtoit pas vray-ſemblable qu'on eût composé un monſtre des trois ennemis que Bellerophon défit en des lieux, & en des temps différents, & qui ſçavoit qu'Homére n'avoit parlé de ces trois expeditions qu'après que ce Héros eût vaincu la chimére, a recours à une autre conjecture, qui pour eſtre plus ingénieuſe, n'eſt peut-eſtre pas mieux fondée. Comme cet Auteur croyoit avoir trouvé des veſtiges de la langue Phénicienne dans pluſieurs parties de la Grece & de l'Aſie mineure, il prétend que par la chimére on a déſigné les trois chefs de l'armée des Solymes, Argus, Arſalus & Troſibius, dont les noms dans la langue des Phéniciens répondoient aux trois animaux qui formoient ce monſtre. Le premier veut dire un lion, le ſecond un chevreuil, & le troiſiéme la teſte d'un ſerpent; ou, ce qui revient au même,

c'estoit les trois Divinitez principales de ce peuple, dont les noms estoient ceux des animaux qu'on portoit dans les enseignes militaires: dans le premier Bataillon le drapeau avoit un lion, celuy du second un chevreuil, & celuy du troisiéme un dragon. Mais où trouve-t-on ces trois Divinitez Phéniciennes, sur lesquelles toute l'antiquité garde un profond silence? On connoît par les travaux de plusieurs sçavants, les Dieux des Phéniciens, sur lesquels nous avons un excellent traité composé par Seldenus, & on n'en trouve point dont les noms répondent aux trois animaux qui composoient la chimére. *Synt. de Diis Syriis.*

Agatharchide de Cnide fournit une explication qui paroît d'abord très-spécieuse. Amisodar, dit-il, Roy d'une partie de la Lycie, avoit une femme nommée Chimére, dont les deux freres s'appelloient le Lion & le Dragon. Ces deux Princes s'estant emparez de plusieurs postes importants, faisoient passer au fil de l'épée tous ceux qui tomboient entre leurs mains, & causoient beaucoup de ravages dans les terres de leurs voisins. Leur grande union avec leur sœur avoit fait dire que c'estoit trois corps sous une même tête, comme on l'avoit publié de ces trois Princes d'Epire qu'Hercule défit sous le nom du monstrueux Geryon. Iobate incommodé des courses que ces deux freres faisoient dans ses Estats, envoya contre eux Bellerophon qui en délivra le pays, & on dit qu'il avoit vaincu la Chimére. Homére dans un endroit cité par Apollodore, pouvoit avoir donné lieu à cette explication, en disant que la chimére avoit esté élevée par Amisodar; mais outre que le passage de cet Auteur ne se trouve ni dans l'Iliade, ni dans l'Odyssée, il est certain qu'il n'en dit mot dans le liv. 6. où il rapporte fort au long les aventures de Bellerophon. *Hist. Asiæ l. 3.*

Ce sera donc en suivant Strabon, Pline, Servius, & d'autres anciens auteurs, que je vais establir ce qu'on peut raisonnablement penser de cette fable. La partie de la Lycie où regnoit Iobate, & qui s'estendoit le long du fleuve Xanthe jusqu'à la mer, estoit remplie de montagnes & de pâturages; le Cragus seul avoit huit sommets, sur un desquels, suivant Strabon, il y avoit une ville qui portoit le nom de cette montagne; sur un

L. 2. c. 106. autre ſommet qu'on nommoit Chimére, ainſi que le rapporte Pline, eſtoit un volcan qui ne s'eſteignoit jamais. *Flagrat in Phaſelitide mons Chimæra, & quidem immortali diebus ac noctibus flammâ.* Cet auteur adjoûte, que c'eſtoit ſur l'autorité de Ctéſias qu'il parloit du volcan du mont Chimére; cependant Cod. 72. dans l'endroit de Ctéſias, rapporté par Photius, où il eſt parlé de ce même volcan, on ne trouve point le nom du mont Chimére; l'un des deux a ſans doute mal copié cet ancien. Quoy qu'il en ſoit, ces montagnes de Lycie, ſuivant les mêmes écrivains, eſtoient remplies de lions, de chévres ſauvages & de Strab. l. 7. ſerpents, qui cauſoient beaucoup de ravages dans le vallon & les prairies qui s'eſtendoient le long du Xanthe juſqu'à la mer, & empêchoient qu'on y conduiſiſt les troupeaux avec ſûreté. Iobate, pour exercer la valeur du jeune Bellerophon, dans un temps où l'héroïſme conſiſtoit à purger la terre, preſque par tout couverte de foreſts & de beſtes féroces, de ces eſpéces de monſtres qui l'infeſtoient, ou pour ſatisfaire ſon gendre qu'il craignoit, & qui luy demandoit la mort de ce Prince, le chargea de cette difficile expédition. Bellerophon donna la chaſſe à tous ces animaux, en nettoya le pays, & rendit utiles les pâtu- L. 6. rages de ces montagnes & des plaines voiſines. Servius, ſur ce vers de Virgile,

Flammiſque armata Chimæra,

après avoir rapporté la fable de la Chimére, adjoûte, *reverà mons eſt Lyciæ* * *cujus hodie que ardet cacumen, juxta quod ſunt leones, media autem paſcua ſunt quæ capris abundant, ima verò montis ſerpentibus plena. Hunc Bellerophontes habitabilem fecit, unde Chimæram dicitur occidiſſe.* Je dois adjoûter, que c'eſtoient principalement les chévres de cette montagne, qui luy avoient fait donner le nom du mont Chimére, puiſque ce mot eſt composé de deux autres, qui ſignifient *une chevre née pendant l'hyver.* L'hiſtoire d'Hercule, qui vivoit à peu près dans le temps

* *C'eſt ainſi qu'on lit dans les plus anciennes éditions de Servius, & non pas* Siciliæ, *comme on a mis dans celle de Hollande, perſonne n'ayant jamais dit que la Chimére ait eſté en Sicile.*

de Bellerophon, ne laiſſe guéres lieu de douter que cette explication de la fable de la Chimére, ne ſoit la véritable, & la ſeule à laquelle il faille s'arreſter; cette expédition reſſemble trop aux travaux de ce Héros, ſur-tout à ce qu'il fit pour nettoyer les marais de Lerne, remplis de ſerpents, & d'autres beſtes vénimeuſes, pour ne pas croire que la chimére & l'hydre ont la même origine: car encore une fois, de pareils monſtres ne ſubſiſtérent jamais; & il en faut chercher de réels, qui véritablement cauſoient dans ces temps-là beaucoup de déſordres parmi les troupeaux, & même parmi les hommes.

Ce fut ſans doute après un ſervice ſi important, qu'Iobate donna ſa fille en mariage à Bellerophon. Car je ne crois pas qu'il faille arranger les événements de la vie de ce Héros, comme a fait Homére, qui conte ſes aventures tout de ſuite, & ne luy fait épouſer la fille du Roy de Lycie qu'après tous ſes combats, puiſque nous ſçavons que lorſqu'il fit aux Solymes la guerre dont nous allons parler, il avoit un fils qui l'y avoit ſuivi, & qui y fut tué. *Elle ſe nommoit* Philonoé

Les Solymes, ennemis d'Iobate, eſtoient ſelon Hérodote des peuples de Lycie, qui furent dans la ſuite nommez Milyens. Strabon, qui n'eſt pas du ſentiment de cet ancien Hiſtorien, ſe ſert pour combattre ſon opinion du paſſage d'Homére, où ce Poëte dit que Bellerophon partit de Lycie pour aller combattre les Solymes, car il n'auroit pas parlé exactement, dit-il, *ſi les Solymes avoient habité dans la Lycie même ;* ainſi ce ſçavant Géographe, & Pline après luy, placent ce peuple dans la Piſidie. Bellerophon à la teſte des troupes d'Iobate, alla leur faire la guerre, & les vainquit dans un combat que Glaucus, dans Homére, dit avoir eſté un des plus ſanglants. Iſandre fils de noſtre Héros y perdit la vie, & fut enterré aux environs du Méandre, dans un vallon, qui ſuivant Strabon, ſe nommoit la vallée de Bellerophon, & qui eſtoit ſans doute le champ de bataille où s'eſtoit donné le combat. Homére dit poëtiquement que le Dieu Mars avoit oſté la vie à ce jeune Prince. L'allégorie eſt trop ſenſible pour n'eſtre pas ſaiſie de tout le monde. *L. 1. c. 173.* *L. 12.* *Il. l. 6.* *L. 1.* *Il. l. 6.* *L. 12.* *L. cit.*

Après la défaite des Solymes, Bellerophon tourna ſes armes

contre les Amazones. Je ne m'estendray pas beaucoup au sujet de ces héroïnes, dont les anciens ont tant parlé; je diray seulement qu'il paroist par Strabon qu'elles avoient quitté les bords du Thermodon vers le temps de la guerre de Troye, & fait une irruption dans la Phrygie, & les autres Provinces voisines, où Priam, & ensuite Bellerophon leur firent la guerre. Au retour de cette expédition, nostre Héros fut attaqué par une troupe de Lyciens, qui jaloux de sa réputation, & du crédit qu'il s'attiroit dans le pays, luy dressérent une embuscade; ces traîtres furent défaits malgré une vigoureuse résistance, & Bellerophon » revint victorieux de tant d'ennemis à la Cour d'Iobate. Ce » fut alors, selon Homére, que le Roy de Lycie, connoissant à » ces grands exploits qu'il estoit de la race des Dieux, luy donna » sa fille en mariage, avec la moitié de son Royaume pour dot: » les Lyciens eux-mêmes, à l'exemple de leur Prince, luy donnérent » en propre un grand parc où il y avoit le plus beau » vignoble du pays, des bois & des terres labourables; present ordinaire que les peuples faisoient aux Héros, en quoy ils les traitoient comme les Dieux, qui avoient aussi des terres qui leur estoient consacrées.

L. 12. — Il. l. 6.

Après la mort d'Iobate, qui ne laissa point d'enfants mâles, Bellerophon luy succéda, & ses descendants regnérent dans cette partie de la Lycie dont son beau-pere avoit esté Roy. Il eût de sa femme trois enfants; Isandre, qui mourut dans le combat contre les Solymes; Hippolochus qui regna après luy, & fut pere de Glaucus, & une fille nommée Laodamie, qui eût une galanterie qu'elle mit sur le compte de Jupiter, & devint mere de Sarpedon. Homére dit que Diane osta la vie à cette Princesse; ce qui signifie qu'elle mourut subitement, ou d'une maladie contagieuse; car les Poëtes mettoient ces deux sortes de morts sur le compte d'Apollon à l'égard des hommes, & sur celuy de Diane pour les femmes, comme il paroist clairement dans l'histoire des enfants de Niobé, que la peste enleva.

Homere, Il. l. 6. — L. cit.

Le même Poëte adjoûte, qu'après que Bellerophon se fut attiré la haine des Dieux, il se livra à une si noire mélancolie, qu'il erra seul dans les déserts, rongeant son cœur, & évitant

la

la rencontre des hommes. Il ne dit point ce qui luy avoit attiré la haine des Dieux: seroit-ce, comme l'a remarqué M.e Dacier, qu'il eût voulu dire par-là, qu'il fut plus facile à ce Prince de conserver son innocence pendant qu'il estoit persecuté, que dans la prosperité; & que l'orgueil enfin le perdit. Je croirois plustost, que, comme ce Poëte rapporte dans cet endroit la mort d'Isandre & celle de Laodamie, il a voulu nous faire entendre que la perte de ces deux enfants avoit rendu Bellerophon inconsolable, & qu'il avoit abandonné le soin des affaires à son fils Hippolochus, pour chercher une retraite. Si nous en croyons Hérodote, les descendants de Bellerophon regnérent depuis dans l'Ionie; car il assûre que quelques-unes des villes d'Ionie élûrent pour Rois des descendants de Glaucus fils d'Hippolochus.

Voilà, je pense, ce qu'on peut dire de plus raisonnable au sujet de Bellerophon & de sa famille. Je me suis principalement attaché à Homére, qui en parle fort en détail, & qui a éloigné de cette histoire la pluspart des fictions que ceux qui sont venus après luy y ont adjoûtées; sur quoy il est bon de remarquer, que les fables estoient d'abord moins composées qu'elles ne l'ont esté dans la suite, & que lorsqu'on veut les expliquer, il faut les prendre le plus près qu'il se peut de leur origine: le fonds de l'histoire qu'elles renferment y est plus aisé à découvrir, & les allegories plus sensibles. Ainsi je n'ay point parlé du Pegase, ce cheval fameux qui fut dressé par Minerve elle-même, qui le donna à ce Héros; premiérement, parce que c'est un épisode dont Homére n'a rien dit, & ce ne fut que dans la suite qu'on publia cette fable. En second lieu, parce que je crois que le Pegase n'estoit point un cheval, mais un vaisseau qui en portoit la figure sur sa prouë. L'histoire de Persée, qui monté sur le même Pegase, avoit fait la guerre aux Gorgones, & d'autres expeditions maritimes, ne laissent aucun lieu d'en douter. 3.° Quand Hygin dit que Bellerophon estoit fils de Neptune, il prouve clairement qu'on le regardoit, non comme un Cavalier, mais comme un célebre Navigateur, qui estoit venu par mer d'un pays éloigné; car, comme ceux qui se distinguoient par la Musique & par la *Fab. 157.*

Medecine, passoient pour estre les fils d'Apollon ou d'Esculape; ceux qui estoient habiles dans l'art de la navigation peu perfectionné dans ces anciens temps, estoient regardez comme les enfants de Neptune.

Cette fable en enfanta une autre, ou du moins elle en fut la suite: Bellerophon, au rapport de Plutarque, estant mécontent d'Iobate qui l'avoit exposé à tant de dangers, pria Neptune son pere de le venger. Après cette priere, les flots de la mer le suivirent, & inondérent tout le plat pays. Les Lyciens qui se voyoient perdus sans ressource, le suppliérent de vouloir bien appaiser le Dieu courroucé; mais ce Prince estant insensible à leurs larmes, les femmes Lyciennes se presentérent devant luy d'une maniere peu décente, & l'obligérent enfin à retourner du costé de la mer où les flots se retirérent. Cette fiction inconnuë à Hésiode & à Homére, & qui s'accorde si mal avec les marques éclatantes de reconnoissance qu'Iobate avoit données à Bellerophon, ne signifie sans doute autre chose, sinon que la mer ayant inondé la basse Lycie, ce Héros y fit élever une digue qui arresta le débordement, à l'exemple d'Hercule qui avoit fait peu de temps auparavant un semblable ouvrage sur les rivages de Troye que la mer avoit inondez.

Enfin, je vais terminer cette Dissertation par une autre fable qu'on trouve dans Hygin, qui dit que Bellerophon enflé par ses heureux succès, voulut entreprendre de monter jusqu'au Ciel; que Jupiter avoit envoyé un taon qui avoit picqué si vivement le cheval Pegase, que ce Héros fut précipité sur la terre, & qu'ayant perdu la vûë dans cette chûte, il avoit erré le reste de ses jours dans une extrême misere, & sans trouver aucune retraite: fable parodiée sans doute d'après Homére qui dit, comme on l'a déja rapporté, que le chagrin avoit obligé ce Héros à se retirer de la Cour de Lycie pour aller dans des lieux inconnus. La verité avoit-elle donc autrefois si peu de charmes, qu'il ait fallu pour nous la transmettre, la parer de tant de bizarres ornements!

Cod. poët. Astr. C. G.

OBSERVATIONS
Sur le temps auquel a vécu BELLEROPHON.

Par M. FRERET.

L'HISTOIRE de Bellerophon est de tous les événements antérieurs à la guerre de Troye, celuy dont Homére nous a appris le détail avec le plus d'étenduë; & le long récit qu'en fait au milieu d'un combat, dans le 6.e livre de l'Iliade, Glaucus petit-fils de Bellerophon, forme un épisode où l'on peut soupçonner Homére d'avoir eû quelque autre vûë que celle d'orner son poëme. 22. de Mars 1729.

Hérodote nous apprend que les Ioniens qui passérent en Asie sous la conduite de Neleus fils de Codrus, s'estant établis dans le pays qui prit d'eux le nom d'*Ionie,* se partagérent en douze cantons, ou citez différentes, dont chacune formoit un Estat séparé, & avoit un Chef qui portoit le nom de *Roy,* quoyqu'il eût un pouvoir assez borné. Une partie de ces Rois, dit Hérodote, avoit esté tirée de la famille des Princes de Lycie, descendus de Glaucus fils d'Hippolochus. Ce Glaucus fils d'Hippolochus, est celuy qui commandoit les Lyciens à la guerre de Troye, & par lequel Homére fait raconter l'histoire de Bellerophon. Ainsi il seroit assez naturel d'imaginer qu'Homére né dans l'Ionie deux siecles au plus après l'établissement des Colonies Grecques en Asie, songeoit à faire sa cour aux différentes familles des Princes Ioniens descendus de Bellérophon, & que dans ce dessein il avoit placé dans son poëme le long épisode où il raconte l'histoire de ce Héros. *Lib. 1. §. 147.*

Hérodote, quoyque postérieur de 800 ans à la prise de Troye, & de 400 à Homére, ne pouvoit ignorer la véritable origine des familles royales de l'Ionie dans laquelle il estoit né; & son témoignage ne nous permet pas de douter qu'il n'y eût au temps d'Homére dans ce pays plusieurs Princes descendus de Bellerophon.

Cette obſervation préliminaire m'a paru abſolument néceſſaire pour montrer que l'Hiſtoire de Bellerophon doit avoir un fondement hiſtorique, qu'il y avoit eû un Prince de ce nom établi dans la Lycie, & qu'il y avoit laiſſé des deſcendants. La famille de Bellerophon ayant donc exiſté réellement, le nombre des générations qu'elle fournit doit s'accorder avec celuy des autres familles des Héros Grecs contemporains de Bellerophon; & ſi le nombre de ces générations eſtoit différent, ce ſeroit peut-eſtre la généalogie de Bellerophon qu'il faudroit préferer, à cauſe que ſa famille a ſubſiſté dans le même pays, au lieu que les familles des autres Héros Grecs avoient eſté éteintes ou diſperſées. Comme le récit d'Homére, & la généalogie qu'il fait de Glaucus petit-fils de Bellerophon, peut donner lieu à d'aſſez grandes difficultez, par rapport à la chronologie de l'ancienne Hiſtoire Grecque d'avant la guerre de Troye, c'eſt cette partie chronologique & généalogique de l'hiſtoire de Bellerophon que je me propoſe d'examiner icy; le reſte de cette hiſtoire ou de cette fable appartient en quelque ſorte à ceux de la Compagnie, auſquels une étude approfondie de l'ancienne mythologie donne une eſpece de droit excluſif ſur ces ſortes de matieres. Je me borneray donc à ce qui concerne le temps auquel ont vécu Bellerophon & les différents Princes, dont les aventures ſont meſlées avec les ſiennes.

Depuis le vers 119. juſqu'au vers 236.

Homére raconte au 6.[e] livre de l'Iliade, que Glaucus fils d'Hippolochus, & petit-fils de Bellerophon, s'eſtant préſenté pour combattre contre Dioméde petit fils d'Adraſte, ces deux Héros avant que d'en venir aux mains, s'engagérent dans une longue converſation, dans laquelle ils reconnurent que leurs familles eſtoient unies entre elles par les liens de l'hoſpitalité, en ſorte que ſe faiſant un ſcrupule de violer les droits de cette alliance, ils ſe ſéparérent après l'avoir renouvellée par un échange mutuel de leurs armes.

Dans cette converſation Glaucus dit à Dioméde qu'il eſt fils d'Hippolochus, & petit-fils de Bellerophon, que Bellerophon eſtoit fils d'un autre Glaucus, & petit-fils de Siſyphe fils d'Æolus. Par cette généalogie le Glaucus qui ſe trouva à

la guerre de Troye estoit le sixiéme en comptant Æolus, & le troisiéme en comptant Bellerophon. De-là il résulte que Bellerophon estoit à la troisiéme génération avant la guerre de Troye.

Hésiode nous apprend que l'usage estoit chez les anciens de ne marier les hommes qu'après trente ans; & c'est sur cet usage qu'estoit fondé le calcul par lequel Hérodote, imité en cela par la plus grande partie des Chronologistes anciens, évaluë les générations à 33 ans, & compte 100 ans pour trois générations. Cet usage est assez conforme à la nature; car malgré le changement qui est arrivé sur cet article dans nos mœurs, & quoyque l'on se marie aujourd'huy plustost (surtout parmi les grands & parmi les gens riches) que l'on ne faisoit autrefois, on trouvera toûjours, en comparant le nombre des générations dans les familles connuës avec les intervalles de temps déterminez par les dates précises de la chronologie, qu'en général il faut encore compter cent ans pour trois générations comprises entre la naissance du bisaïeul & celle de son arriere-petit-fils.

Hesiod. op. & di. v. 696.

Herod. II. 142.

Le récit de Glaucus dans Homére fait reconnoistre à Dioméde qu'il y a une ancienne alliance entre leurs familles, & Dioméde luy dit qu'il se ressouvient d'avoir vû chez son aïeul Oeneus Roy de Calydon, les présents qu'il avoit reçûs de Bellerophon dans un voyage que ce Prince avoit fait en Ætolie. Bellerophon, dit Dioméde, passa vingt jours entiers à la Cour de mon aïeul Oeneus; ils s'unirent ensemble par les liens sacrez de l'hospitalité, & se firent des présents mutuels qu'ils consérvérent comme des gages de cette alliance. Dioméde estant fils de Tydée & petit-fils d'Oeneus contemporain de Bellerophon, il estoit de même que Glaucus le troisiéme, en comptant ce Héros, & les deux généalogies se confirment l'une l'autre.

Homére fait dire à Glaucus que son aïeul Bellerophon fut obligé d'abandonner la Grece, & de passer en Lycie pour obéïr aux ordres de Prœtus le plus puissant des Argiens, au pouvoir duquel Jupiter l'avoit soûmis. (Le nom d'Argiens ne signifie pas toûjours dans Homére les peuples de l'Argolide, & le Poëte

l'employe ſouvent pour déſigner les Grecs en général.) Les Dieux, dit Glaucus, avoient donné à Bellerophon la beauté mâle & les graces martiales. Antia femme de Prœtus devint ſenſible pour Bellerophon, & ne pouvant plus moderer une paſſion qui la rendoit furieuſe, elle le preſſa de la ſatisfaire. Ce Héros vertueux, plein de reſpect pour les loix ſacrées de l'hymen, & pour les droits de l'hoſpitalité qu'il avoit contractée avec Prœtus, réſiſta aux ſollicitations d'Antia. L'amour outragé ſe changea en haine dans le cœur de cette Princeſſe, elle accuſa Bellerophon auprès de ſon mari d'avoir tenté de la ſéduire, & luy perſuada que ce Héros vouloit luy oſter la vie.

C'eſt le ſens du mot ἐπεμήνατο dans Homére.

Prœtus adjoûta foy aux diſcours d'une femme dont il n'avoit point lieu de ſoupçonner la fidelité, & réſolut de faire périr Bellerophon; mais comme il craignoit de ſouiller ſes mains du ſang d'un homme auquel il avoit donné un aſyle, qu'il avoit expié d'un meurtre, & avec lequel il avoit contracté l'hoſpitalité, il prit le parti de l'envoyer en Lycie auprès de ſon beau-pere qui regnoit ſur ce pays, & de charger ce Prince du ſoin de punir le crime dont il croyoit Bellerophon coupable. Ce Héros porta luy-même dans des tablettes fermées qu'il avoit ordre de rendre au Roy de Lycie l'Arreſt de ſa mort: & c'eſt là, pour l'obſerver en paſſant, la premiére fois qu'il ſoit parlé des Lettres dans l'antiquité grecque.

Je ne m'arreſteray point à rapporter le détail des aventures de Bellerophon en Lycie, je me contenteray d'obſerver que ce Héros eſtant ſorti victorieux de tous les dangers auſquels le Roy de Lycie l'avoit expoſé, ce Prince ſe perſuada que la protection que les Dieux luy accordoient eſtoit une preuve de ſon innocence. Il luy montra la Lettre de Prœtus, & s'eſtant éclairci de la fauſſeté de l'accuſation, il luy fit épouſer ſa fille, ſœur d'Antia, & le déclara ſon ſucceſſeur. Homére ne marque point le nom de la Princeſſe de Lycie, Apollodore l'appelle *Philonoé*, & le Scholiaſte de Pindare *Anticlia*.

Apollod. II. 82. Schol. Pind. olymp. XIII.

Bellerophon eût trois enfants de ſon mariage, Iſander qui fut tué dans un combat contre les Solymes, Laodamie fut mere de Sarpedon tué à la guerre de Troye. Homére dit qu'il eſtoit

le fruit des amours de Jupiter & de cette Princesse, mais Diodore nous apprend qu'elle avoit épousé Evander fils d'un Sarpedon frere de Minos, qui ayant esté chassé de l'Isle de Crete avoit esté s'établir dans la Lycie avec une Colonie de Cretois. Laodamie, dit Glaucus, périt par la colere de Diane, ce qui peut signifier dans le langage poëtique qu'elle mourut en couche, & il ne restoit plus qu'Hippolochus des enfants de Bellerophon. Glaucus parle des conseils que luy donna son pere Hippolochus, en l'envoyant au secours des Troyens; d'où il faut conclurre que le fils de Bellerophon vivoit encore, suivant Homére, au commencement de la guerre de Troye. *Diod. V, pag. 238.*

J'observeray encore que ce qui est dit dans Homére des combats de Bellerophon contre les Amazones, s'accorde pour la Chronologie avec ce qu'il fait dire ailleurs à Priam de l'incursion que ces femmes guerriéres firent dans l'Asie au temps de sa premiére jeunesse, & avec ce que l'ancienne histoire racontoit de leurs guerres contre Hercule & contre Thesée. *Iliad. III. 189.*

La difficulté chronologique de l'histoire de Bellerophon roule uniquement sur le Prœtus qui l'envoya en Lycie, & dont il épousa la belle-sœur. Les Poëtes tragiques, & la pluspart des Mythologistes après eux, ont pris ce Prœtus pour le Prœtus frere d'Acrisius, grand-oncle de Persée, & petit-fils d'Hypermnestre fille de Danaüs. Ce dernier Prœtus regnoit à Tirynthe ville de l'Argolide, à la septiéme génération avant la prise de Troye, & vivoit deux cens ans avant cet événement. Ainsi on ne peut comprendre comment il estoit contemporain de Bellerophon, s'il est vray que ce Héros ait vécu à la troisiéme génération avant la prise de Troye. C'est une difference de quatre générations ou de plus de 130 ans, que l'on ne peut faire évanouir par aucune hypothése raisonnable.

Pour deffendre l'opinion des Tragiques Grecs, il n'y a que deux partis à prendre, celuy de rapprocher Prœtus & Acrisius de la prise de Troye, en les plaçant un siécle au plus avant cet événement, ou celuy de rejetter la généalogie de Bellerophon donnée par Homére, & de compter entre ce Héros & le Glaucus de ce Poëte un bien plus grand nombre de générations qu'il n'en marque.

Les Tragiques Grecs en confondant le Prœtus de Bellerophon avec le Prœtus Roy de Tirynthe frere d'Acrisius, ont donné le nom de Sthenobée à la Princesse qu'Homére nomme *Antia*, & ce changement augmente la difficulté, parce que Sthenobée & Antia sont deux Princesses distinguées l'une de l'autre, qui ont vécu dans des temps différents, & dont la généalogie est connuë. Apollodore sçavant Athénien qui vivoit vers l'an 150 * avant l'ere chrestienne, & qui avoit beaucoup estudié l'ancienne histoire & la chronologie, se contente de marquer en général les Tragiques Grecs pour les auteurs de cette opinion. Mais Eustathe nomme en particulier Euripide; ce Poëte avoit donné une Tragédie intitulée *Sthenobée*, dont il nous reste quelques vers dans lesquels on voit quil luy avoit donné pour Bellerophon cette passion furieuse qu'Homére attribuë à Antia; & il est très-probable que cette piéce d'Euripide estoit celle qui avoit donné lieu à l'opinion qui confondit les deux Prœtus.

Apollod. II. 80.

Athenée X. §. 7. add. Eurip. Barnes. pp. 469. 491. 519. 522.

L'impossibilité de concilier l'opinion d'Homére avec celle des Tragiques, nous met dans la nécessité de choisir entre ces deux autoritez: si l'on s'en tenoit au sentiment de Platon contemporain de ces Poëtes tragiques, & instruit de leur peu d'éxactitude à suivre les anciennes traditions, le choix ne seroit pas difficile. Un des Interlocuteurs du dialogue de ce Philosophe, intitulé *Minos*, ayant dit à Socrate que Minos estoit un Prince injuste & cruel, c'est, répond Socrate, une fable Athénienne, & prise des Tragiques, que vous me contez-là. Homére & Hésiode parlent tout autrement de ce Prince, & ces Poëtes sont des témoins bien plus dignes de foy que tous les Tragiques. Pourquoy auroient-ils aujourd'huy une autorité qu'ils n'avoient pas au temps de Platon? & pourquoy préférerions-nous leur témoignage à celuy d'Homére beaucoup plus ancien, & beaucoup mieux instruit qu'ils ne l'estoient?

Le nouveau systême de Chronologie de M. Newton, qui place Danaüs bisaïeul d'Acrisius & de Prœtus 65 ans seulement

* *La Chronologie d'Apollodore, dediée à Attale Philadelphe Roy de Pergame, finissoit à la 158.e olymp.* Fabr. Bibl. Græc. lib. 3. cap. 26. p. 661.

avant

avant la prise de Troye, pourroit en quelque façon concilier les deux opinions; mais ce systême est sujet à tant de difficultez, & si formellement opposé à toutes les anciennes traditions, que loin de résoudre la question, il ne serviroit qu'à y répandre de nouvelles obscuritez. On ne pourroit l'adopter, sans rejetter absolument toutes les anciennes généalogies des Héros Grecs, & celles même sur lesquelles les Tragiques sont d'accord avec Homére, avec Hésiode, avec Phérécyde, avec Hellanicus, avec Pindare, avec Hérodote, & avec les plus anciens Ecrivains Grecs.

J'ay dit plus haut qu'il n'y avoit que deux moyens de deffendre l'opinion des Tragiques; je vais montrer que ni l'un ni l'autre ne sont recevables, & que le Prœtus des Tragiques Grecs frere d'Acrisius est très-different de celuy dont parle Homére dans l'histoire de Bellerophon; après quoy j'examineray de quelle famille estoit ce dernier, & dans quel temps il a vécu.

Quelque indifferentes que paroissent ces sortes de discussions à ceux qui ont négligé l'estude de l'antiquité, elles peuvent avoir leur utilité pour ceux qui s'occupent de ces sortes de recherches, & qui font encore la partie la plus nombreuse des gens de Lettres: ainsi je ne craindray pas de m'engager dans l'examen de cette question, & d'entrer dans le détail qui peut seul nous conduire à la solution de la difficulté. Je sçais que la certitude des faits de cette histoire des temps héroïques est médiocre; mais comme elle est égale dans tous ces faits, & que ceux pour lesquels j'écris sont convenus de les recevoir, la critique la plus scrupuleuse peut, sans crainte de se dégrader, s'occuper à les examiner, & à comparer les differents dégrez de probabilité des témoignages sur lesquels ils sont appuyez.

Le premier moyen de deffendre l'opinion des Tragiques, ou celuy de compter seulement deux générations entre la guerre de Troye & Prœtus frere d'Acrisius, est formellement contredit par la généalogie de Prœtus luy-même & de ses descendants, par celle de sa femme Sthenobée, & par celle de son frere Acrisius aïeul de Persée, & quadrisaïeul d'Hercule, dont les petits-fils se trouvérent à la guerre de Troye.

Prœtus qui regna à Tirynthe & non à Argos, qui ne luy fut jamais soûmise, laissa sa Couronne à son fils Megapenthe; ce fut ce Prince, qui ayant échangé son Royaume avec Persée Roy d'Argos, & petit-fils d'Acrisius, alla siéger dans cette ville. Anaxagore fils de Megapenthe, partagea ses estats avec Bias & Melampus fils d'Amythaon; & par-là le territoire d'Argos se trouva divisé entre trois familles differentes, dont les descendants, quoyque dépouillez du pouvoir souverain par Atrée, conservoient encore un rang considerable à la guerre de Troye, & commandoient les troupes Argiennes sous Agamemnon.

Homére nomme trois de ces chefs Argiens; sçavoir, 1.° Sthenelus fils de Capanée, & sixiéme descendant de Prœtus, par sa mere Evadné fille d'Iphis. 2.° Dioméde fils de Tydée & petit-fils d'Adraste par sa mere Déiphile. Adraste descendoit de Bias; ainsi il se trouvoit deux femmes entre Dioméde & Prœtus, c'est pour cela qu'il y a une génération de plus dans la généalogie de ce Héros, & qu'il est le huitiéme en comptant Prœtus. Hésiode nous apprend que les filles se marioient à quinze ans; ce qui montre que deux générations de femmes, ne sont qu'une génération masculine: c'est une attention qu'il faut avoir dans l'évaluation des générations; & si l'on observe encore de ne pas confondre les freres aînez avec les cadets, & les enfants des differents lits, on pourra s'assûrer que malgré l'incertitude de la vraye durée des générations, ou de l'intervalle écoulé depuis la naissance du pere jusqu'à celle de son fils, on parviendra à une précision aussi grande qu'on la peut désirer dans l'histoire de ces temps héroïques. L'on ne sera pas estonné de trouver des synchronismes entre des hommes, dont les uns sont plus éloignez que les autres d'une génération entiére de la souche commune: un homme de trente ans peut estre au même degré avec un homme de soixante; mais cela n'ira jamais à deux générations, & encore moins à trois ou à quatre; ce qui est la difference que l'on trouve entre le Prœtus d'Homére & celuy des Tragiques. En observant la difference des générations d'hommes & de celles de femmes, Dioméde se trouvera seulement le septiéme en comptant Prœtus; Cyanippus petit-fils

Hesiod. op. & di. v. 696.

d'Adraste se trouvera au même degré que Dioméde, mais par les mâles ; aussi estoit-il très-jeune, & sous la tutele de Dioméde son cousin : celuy-cy commandoit à la guerre de Troye les troupes de Cyanippus, car pour luy il ne possédoit rien dans l'Argolide.

Le troisiéme des chefs Argiens nommez par Homére, est Euryalus fils de Mecysthée, & neveu d'Adraste; ce Prince qui estoit moins éloigné de Prœtus que Dioméde d'un degré, estoit le septiéme, de même que Sthenelus. Alcmæon fils d'Amphiaraüs, & le cinquiéme en comptant Melampus, ne se trouva point à la guerre de Troye, il avoit commandé l'armée des Epigones dans la seconde guerre de Thébes, mais il avoit esté banni d'Argos de même que son frere, à cause du meurtre de leur mere Eriphyle, & obligé de se réfugier en Ætolie; pour Amphilochus il se trouva à la guerre de Troye, mais seulement en qualité de Devin. Homére qui donne dans l'Odyssée la généalogie des descendants de Melampus, suppose que le Devin Polyphides arriére-petit-fils de Melampus, estoit encore vivant après la guerre de Troye, & lorsque Telemaque passa dans le Peloponnese pour y chercher des nouvelles de son pere Ulysse. Ce Devin qui descendoit du second fils de Melampus, estoit plus proche d'un dégré de la tige commune que Alcmæon & Amphilochus : Melampus ayant esté contemporain d'Anaxagore petit-fils de Prœtus; les deux fils d'Amphiaraüs estoient à la septiéme génération depuis Prœtus, & le Devin Theoclymenes leur cousin à la sixiéme.

Odyss. O, 240.

Apollod. III. 182.

Le détail de ces généalogies est constant; Apollodore & Pausanias nous en fournissent les preuves, & on les trouvera parfaitement développées dans l'ouvrage de *Reineccius*, & dans celuy de *Vindingius :* je me contente d'y renvoyer le Lecteur, pour ne point charger cette dissertation d'une érudition superfluë.

Reineccii syntagma familiarum, vol. I. & III.
Vindingii Hellen. Thes. Græc. antiq. vol. XI.

La généalogie de Sthenobée femme de Prœtus, donne le même nombre de générations que celle de son mari, entre son temps & celuy de la guerre de Troye. Cette Princesse estoit fille d'Aphidas frere d'Elatus, & fils d'Arcas, le dernier

Apollod. III. 190.

de ceux qui ont porté ce nom. Aphidas ne regna point sur la Lycie comme le beau-pere du Prœtus de Bellerophon, mais sur une province de l'Arcadie, dont Tegée estoit la Capitale. Il y estoit mort, & l'on y voyoit son tombeau; il avoit même donné son nom à l'un des neuf cantons, dans lesquels on avoit divisé le territoire des Tegéates; & les Poëtes, comme le remarque Pausanias, nomment la ville de Tegée, *l'heritage d'Aphidas;* nous en avons un exemple dans les Argonautiques d'Apollonius. Aleus fils d'Aphidas, & frere de Sthenobée eût plusieurs fils; Cephée le plus jeune d'entre eux, fut grand-pere d'Echemus qui vivoit du temps d'Hercule, & qui tua dans un combat singulier Hyllus fils de ce Héros. Cet Echemus avoit épousé Timandra, fille de Leda & de Tyndare; & par conséquent vivoit au plustard à la seconde génération avant la guerre de Troye: il estoit le cinquiéme en comptant Aphidas pere de Sthenobée. Antimaché femme d'Eurysthée, qui estoit né le même jour qu'Hercule, estoit de la même famille que Echemus; & comme luy, elle estoit la cinquiéme depuis Aphidas. Hercule estoit né cent ans avant la prise de Troye, & le mariage d'Eurysthée est antérieur au moins de deux générations complettes à cet événement, de même que celuy de Bellerophon avec la Princesse de Lycie belle-sœur du Prœtus d'Homére; la femme de ce dernier Prince vivoit donc pendant la quatriéme génération après Elatus frere de Sthenobée: si l'on suppose que cette Princesse est la Sthenobée des Tragiques, il faudra supposer aussi que cette femme, qui estoit sœur d'Elatus, bisaïeul d'Echemus & d'Antimaché contemporains de Bellerophon, a pû se flatter de toucher le cœur d'un Prince qui estoit du même âge que ses arriére-petits-neveux.

Pauf. VIII. 692.

Id. VIII. 604.

Apollon. I. 162.

Pauf. VIII. 606.

Apollod. III. 190.

Apollod. III. 191.

Voyez les Mem. de Litter. vol. V. pag. 273.

La généalogie de la famille d'Acrisius, donne le même nombre de générations entre Prœtus & la prise de Troye; & comme elle est remplie de personnages plus célébres que les généalogies de Prœtus & de Sthenobée, elle nous fournit une preuve encore plus sensible de la fausseté du sentiment des Tragiques. Acrisius frere de Prœtus, fut pere de Danaé, & grand-pere de Persée; celuy-cy estoit bisaïeul d'Hercule des deux costez, parce

qu'Alcmene & Amphitryon estoient enfants des deux freres. Les petits-fils d'Hercule, Eurypyle fils de Telephe, & Antiphus fils de Thessalus, se trouvérent à la guerre de Troye: ils estoient les huitiémes depuis Acrisius en le comptant; & ce prince avoit précedé la prise de Troye de sept générations, qui ne sont cependant que 215. ans, à cause que la génération de Danaé ne doit pas estre évaluée à plus de 15. ans.

Les petits-fils de Bellerophon, Glaucus & Sarpedon, se trouvérent à cette même guerre avec les petits-fils d'Hercule; donc Hercule & Bellerophon ont esté contemporains, & ce dernier ne peut avoir vécu au temps de Prœtus frere d'Acrisius quadrisaïeul d'Hercule; & il y a entre ce Prœtus & Bellerophon, un intervalle de quatre générations, ou de 130. ans. Pour faire Prœtus contemporain de Bellerophon, il faudroit le faire vivre au temps d'Hercule, & supprimer les personnages les plus célébres de l'ancienne Histoire; car ce sont eux qui composent cette suite de générations, dans les familles de Prœtus, d'Acrisius & de Sthenobée, aussi-bien que dans celle des Amythaonides, avec lesquels Anaxagore petit-fils de Prœtus, partagea le Royaume d'Argos.

Le second moyen de deffendre le sentiment des Tragiques, seroit, comme je l'ay déja dit, de rejetter absolument le témoignage d'Homére, & de compter entre Bellerophon & le Glaucus, qui se trouva à la guerre de Troye, un plus grand nombre de générations que ne fait ce Poëte. Il n'est pas possible, comme on l'a vû, de le concilier avec les Tragiques; & c'est déja une présomption bien forte de la fausseté de leur opinion, que l'on ne puisse la soûtenir, sans rejetter le témoignage d'un Poëte qui écrivoit dans un pays où les descendants de Bellerophon formoient les familles les plus considerables, & dont les ouvrages ont esté regardez de tout temps par les Grecs, comme la source la plus authentique, & la plus assûrée de la tradition. Independamment de cette présomption qui pourroit suffire, nous avons les raisons les plus fortes de ne compter que deux générations entre la prise de Troye & le temps de Bellerophon, ainsi qu'a fait Homére.

La généalogie ascendante de Bellerophon, déduite dans Homére jusques à Sisyphe fils d'Æolus, est une chose sur laquelle les anciens ne varient point. Tous, & même les Poëtes tragiques, s'accordent avec Homére à faire Bellerophon petit-fils de Sisyphe, & arriere-petit-fils d'Æolus. Or, cela seul prouve que Bellerophon a dû vivre à la troisiéme génération avant la prise de Troye. La généalogie des descendants d'Æolus & de Dorus est extrêmement connuë, parce que presque toutes les grandes familles tiroient leur origine de ces deux fils d'Hellen, & qu'il n'y en avoit aucune qui n'eût quelque alliance avec eux. Dans cette généalogie, Æolus & Dorus se trouvent les sixiémes par les mâles en remontant depuis le siége de Troye, ou même les cinquiémes dans la branche de ceux des Capitaines qui estoient d'un âge un peu avancé; ce qui s'accorde avec l'opinion d'Homére, dans le Poëme duquel Glaucus & Sarpedon paroissent fort jeunes, & ne sont point mariez. Hippolochus fils de Bellerophon, & pere de Glaucus le cinquiéme depuis Æolus, estoit encore vivant au commencement de la guerre, comme je l'ay remarqué.

Iliad. VI. 153.

Nous trouvons dans Apollodore un grand nombre de Princes descendus d'Æolus, & qui sont tous au même dégré que le petit-fils de Bellerophon. Ulysse est le sixiéme depuis Æolus, par sa mere Anticlea petite-fille de Philonis, fille de Deïoneus; ce qui fait cinq générations à cause des deux femmes. Patrocle l'ami d'Achille, Protesilas Roy de Phylacé, & Polypœtes fils de Pirithous descendus du même Deïoneus, sont les cinquiémes depuis Æolus. Eurypylus Roy d'Ormenium, & son cousin Phœnix gouverneur d'Achille, sont de même les cinquiémes dans la branche de Cercaphus. Phœbé & Ilaïra, filles de Leucippus, & femmes de Castor & de Pollux, estoient de même que leurs cousins Idas & Lyncée fils d'Apharée, les quatriémes depuis Æolus dans la branche de Perieres Roy de Messene: cet Idas fut pere de Cleopatre, femme de Meleagre oncle maternel de Dioméde. Machaon & Podalire fils d'Esculape, estoient les cinquiémes dans la même branche de Perieres, par leur aïeule Arsinoé.

Eumelus fils d'Admete, & Roy de Pheres, estoit par son pere le cinquiéme depuis Æolus dans la branche de Cretheus, & par sa mere Alceste fille de Pelias le sixiéme dans la branche de Salmonée, dans laquelle il se trouve deux femmes. Euneus fils de Jason, & qui regnoit à Lemnos au temps de la guerre de Troye, estoit au même dégré qu'Eumelus. *Homere H, 468. 747.*

Antilochus fils de Nestor estoit le sixiéme depuis Æolus dans la branche de Salmonée, dans laquelle il se trouve une fille, sçavoir, Tyro mere de Nelée & de Pelias: cette même Tyro ayant épousé Cretheus fils d'Æolus fut mere d'Æson, de Pheres & d'Amythaon, & bisaïeule d'Eumelus & d'Euneus, qui estoient ainsi les cinquiémes par les mâles, & les sixiémes par les femmes depuis Æolus. Enfin Achille fils de Pelée & de la Princesse Philomela * fille d'Actor descendu de Pisidice femme de Myrmidon, estoit le cinquiéme depuis Æolus.

Cette généalogie nous donne treize branches différentes de la famille des Æolides, & dix-huit personnages connus du temps de la guerre de Troye, qui sont tous au quatriéme & au cinquiéme degré d'Æolus bisaïeul de Bellerophon; j'en aurois même pû grossir le nombre, si j'avois voulu faire mention des branches esteintes avant la guerre de Troye, comme celles d'Athamas, de Magnes, de Canaché & d'Alcyone. Je me suis contenté d'indiquer ces généalogies, parce qu'elles sont reçûës par tous les autheurs, & qu'elles se trouvent tout au long dans Apollodore, dans Diodore, dans Pausanias, &c. je vais montrer maintenant que tous les anciens écrivains Grecs s'accordoient avec Homére au sujet de la généalogie de Bellerophon, & qu'ils le plaçoient comme luy long-temps après le Prœtus frere d'Acrisius, & grand-oncle de Persée.

Hésiode parle de Bellerophon dans sa Theogonie, mais sans donner sa généalogie, on ne peut cependant douter qu'il ne le crût postérieur de plusieurs générations à Persée petit-neveu *Theogon. v. 325.*

* *Cette opinion estoit celle de Daïmachus de Platée & de Staphylus de Naucratis anciens écrivains, citez à ce sujet par le Scholiaste d'Apollonius, Argon. I. v. 558. & lib. IV. par Eustathe Iliad. 2. & par le Schol. d'Aristoph. sur la comed. des Nuées.*

de Proetus. Hésiode fait combattre Bellerophon contre la Chimére, & il dit que ce monstre estoit le fruit des amours de Typhon & de la Nymphe Echidna fille de Méduse, que Persée vainquit par le secours de Minerve; le monstre que combattit Bellerophon, estoit donc, selon Hésiode, postérieur de deux générations à Méduse & à Persée, qui vivoient eux-mêmes à la seconde génération après Acrisius & Proetus. A ne prendre les générations de la Chimére, d'Echidna & de Méduse que pour des générations humaines, on trouvera toujours que Bellerophon estoit, selon Hésiode, à la cinquiéme génération après Proetus, ce qui suffit pour nous convaincre qu'il n'estoit pas dans le sentiment des Tragiques.

Hesiod. Cler. pag. 331. *Odyss. 253.*

Un fragment d'Hésiode, conservé par Eustathe, nous apprend que ce Poëte plaçoit Nelée pere de Nestor à la troisiéme génération avant la guerre de Troye: Nelée selon Homére estoit fils de Tyro fille de Salmonée, & aucun ancien écrivain ne nous apprend qu'Hésiode fut d'un sentiment different. Salmonée selon Hésiode dans un fragment de ses généalogies des Héros, estoit fils d'Æolus, ainsi il comptoit de même que les autres, cinq générations entiéres entre Æolus & la prise de Troye.

Hesiod. Cler. pag. 339. ex Schol. Pindari ad Pythic. IV.

Pausan. IV. 287 & 292. *Pausan. II. 119.*

Eumelus ancien Poëte Corinthien, qui vivoit près de huit cens ans avant l'ere chrestienne, c'est-à-dire, au temps de la premiére olympiade, & peu après Hésiode, avoit écrit une histoire de Corinthe en vers, dans laquelle, après avoir marqué que Sisyphe regna à Corinthe depuis la fuite de Medée, il donnoit la suite des descendants de Sisyphe, jusques à la conqueste de Corinthe par les Heraclides; cette généalogie estoit continuée depuis Ornytion le plus jeune des fils de Sisyphe jusques à Doridas & Hyanthidas, qui regnoient à Corinthe au temps du retour des Heraclides dans le Peloponnese, quatre-vingt ans après la prise de Troye: ces deux princes estoient les sixiémes depuis Sisyphe, & leur bisaïeul Thoas estoit au même dégré que Bellerophon; mais il faut remarquer au sujet du dégré de ces deux princes Corinthiens, que leur synchronisme avec le retour des Heraclides, prouve seulement qu'ils vivoient alors: ils

ils pouvoient estre assez âgez, & il n'est pas nécessaire qu'ils n'eussent que trente ans, comme on le suppose dans l'évaluation des générations; ils pouvoient en avoir alors soixante, & estre à la septiéme génération après celle de Sisyphe, & à la cinquiéme après celle de Bellerophon. Il faut observer en second lieu, que la naissance d'Ornytion le plus jeune des fils de Sisyphe, a dû estre postérieure à celle de Glaucus pere de Bellerophon, & peut-estre à celle de Bellerophon luy-même; il n'est pas impossible que l'oncle soit plus jeune que le neveu, & l'on en a des exemples.

Suivant ces deux observations, la soixantiéme année des deux Princes de Corinthe descendus de Sisyphe, concourant avec celle du retour des Heraclides, 80. ans après la prise de Troye, ils seront nez 20. ans après cet événement, & la naissance d'Ornytion leur trisaïeul, antérieure de quatre générations ou de 133. ans, aura precedé la prise de Troye de 113. ans. Par ce calcul il ne sera pas même nécessaire de retarder la naissance d'Ornytion fils de Sisyphe; car en donnant 30. ans au Glaucus d'Homére, lors de la derniere année du siége de Troye, la naissance de Glaucus fils de Sisyphe son bisaïeul, précedera cet événement de 130. ans, & ce Prince n'aura esté plus âgé que son frere Ornytion que de 17. ans.

Sisyphe monta sur le thrône de Corinthe onze ou douze ans au moins après le retour des Argonautes, puisqu'il succeda à Medée; laquelle n'estant venuë à Corinthe qu'après la mort de Pelias, & après les jeux funebres célebrez à son tombeau, regna dix ans entiers sur cette ville, suivant Apollodore. Sisyphe regna assez long-temps à Corinthe, & il survêquit à Nelée pere de Nestor, qui mourut de maladie dans cette ville, & y fut enterré. Nelée estoit encore vivant, à ce que nous apprend Homére, dans le temps que Nestor prit les armes contre les Epéens; or ce même Nestor estoit encore très-jeune, lorsqu'Hercule vint attaquer la ville de Pylos, & qu'il tua les onze autres fils de Nelée. Cette expédition d'Hercule contre la ville de Pylos, est de l'année même dans laquelle il assista aux jeux Olympiques, & en regla la forme, ou de l'an 64. avant la

Eumel. ap. Pausan. II. 119.

Apollod. I. 64.

Pausf. II. 114.

Hom. Λ. 654 ad 760.

Voyez les Mem. de Litter. tom. V. pag. 300.

prise de Troye, comme je l'ay montré dans une autre Dissertation; donnant alors douze ou treize ans à Nestor, & supposant qu'il en avoit dix-sept ou dix-huit au temps de la guerre des Epéens, cette guerre sera de l'an 58. ou 59. avant la prise de Troye, & la mort de Nelée à Corinthe à la cour de Sisyphe, sera postérieure à cette année.

La longue vie que je donne à Sisyphe, n'est pas une chose sans fondement; c'estoit sans doute ce qui avoit donné lieu à la fable rapportée par Phérécyde, suivant laquelle on contoit que Sisyphe ayant enchaîné la mort, la retint long-temps enfermée dans son Palais, jusques à ce que Mars vinst l'en retirer à la priére de Pluton, dont le Royaume devenoit désert, à cause que les hommes ne mouroient plus. Suivant une autre tradition, Sisyphe estant mort jeune, obtint de Pluton la permission de revenir sur la terre pour donner quelques ordres à sa femme; mais quand il eût une fois passé le Cocyte, il ne voulut plus retourner dans les enfers, & vécut jusques dans un âge très-avancé; c'est pour cela, disoit-on, que Pluton l'avoit condamné à rouler incessamment un énorme rocher du pied d'une montagne escarpée jusques au sommet, sans que jamais il pût avoir de repos, parce que ce rocher retomboit toûjours au pied de la montagne: fiction dont le but n'estoit peut-estre que d'apprendre aux hommes, que leurs soins ni leurs efforts ne peuvent arrester le cours rapide des jours qui leur ont esté destinez, & qu'ils ne peuvent reculer le terme fatal qui leur a esté prescrit.

Schol. Iliad. Z. 153.

Le Poëte Eumelus rapportoit aussi dans son histoire de Corinthe les aventures de Glaucus pere de Bellerophon, & contoit que dans un voyage qu'il fit à Lacedemone, il eût une intrigue avec Pantidya fiancée à Thestius Roy d'Ætolie, & que cette Princesse estoit enceinte de Leda lorsqu'elle fut conduite à son époux; sur ce pied là Glaucus seroit le véritable pere de Leda & l'aïeul d'Helene: cette Princesse qui avoit au moins quarante ans au temps de la prise de Troye, avoit des filles qui estoient âgées de plus de vingt ans, & au même degré que Glaucus & Sarpedon petit-fils de Bellerophon. Ce Héros estoit

Schol. Apollon. Rhod. lib. 1. v. 146.

par là oncle d'Helene & frere de sa mere Leda; ce qui forme une nouvelle preuve de la généalogie donnée par Homére. Glaucus alla combattre aux jeux funebres de Pelias, & ce fut au retour de ces jeux qu'il périt à la fleur de son âge, ayant esté mis en pieces par ses cavales auprès de Potnies ville de Bœotie où l'on montroit son tombeau. Cette époque de la mort de Glaucus peut servir à déterminer la naissance de Bellerophon, qui a dû estre au plus tard du temps du retour des Argonautes.

Pausan. VI. 505. IX. 726. 727. Etymolog. ποτνιαι.

Une tradition de ceux de Trœzene, rapportée par Pausanias, nous conduira à quelque chose de plus précis, car rien n'est plus incertain dans l'histoire des temps héroïques que l'époque de cette expedition. Les Trœzeniens assûroient que Bellerophon fils de Glaucus avoit demeuré quelque temps dans leur ville, où il estoit venu pour épouser Æthra fille de Pitthée Roy du pays. Ils montroient quelques monuments qui appuyoient cette tradition, & prouvoient que Bellerophon, nommé alors *Hipponus*, ayant esté obligé de se bannir des Estats de Corinthe à cause du meurtre de *Belleros*, ce mariage ne s'acheva pas.

Pauf. II. 185.

Æthra fille de Pitthée fut mere de Thesée, comme tout le monde en convient. Ce Prince avoit 50 ans au rapport d'Hellanicus lorsqu'il enleva Helene, & selon le canon chronologique de l'Astronome Thrasyle, cet enlevement d'Helene par Thesée précéda de quatre ans l'enlevement de cette Princesse par Pâris. Homére nous apprend que la derniére année de la guerre de Troye, estoit la vingtiéme depuis qu'Helene avoit quitté la Grece, & ces trois intervalles font une durée de 73 ans au moins, même en supposant les années seulement commencées; ainsi la naissance de Thesée doit estre de l'an 72 avant la prise de Troye, & sa mere Æthra devoit avoir alors seize ou dix-sept ans au plus, car non-seulement elle estoit encore vivante lors de la prise de Troye selon Homére; mais elle survêquit même quelque temps à cet événement selon le sentiment d'Hellanicus & du Poëte Leschée, suivi par le Peintre Polygnote qui vivoit vers l'an 416. & au temps de la guerre du Péloponnese. En donnant dix-sept ans à Æthra lors de la naissance de Thesée, elle avoit près de 90 ans au temps de la

Plut. Thes. Ap. Clem. Stromat. 1. p. 401.

Iliad. ω. 765.

Iliad. γ. 144. Hellanic. ap. Schol. Homer. Iliad. γ. 144. Lescheus ap. Pausan. X. 861.

prise de Troye. Supposant qu'elle eût seize ans au temps du voyage de Bellerophon à Trœzene, c'est-à-dire, l'an 74. & que ce Prince en eût alors vingt-huit ou vingt-neuf, il sera né vers l'an 103. avant la prise de Troye; ce qui quadre parfaitement avec les trois générations que suppose le récit d'Homére entre la naissance de Bellerophon & la prise de Troye.

Olymp. XIII. Pindare, né l'an 320. avant l'ere chrétienne, raconte assez au long l'aventure de Bellerophon. Il le nomme petit-fils de Sisyphe & descendant d'Æolus, & parle de Glaucus son petit-fils & de la bravoure qu'il témoigna à la deffense de Troye. Ainsi il adopte le récit d'Homére & la généalogie rapportée par ce Poëte. Il ne détermine pas précisément le temps de ce Héros, mais on peut le conclurre par celuy du Devin qu'il luy donne pour conseil dans son entreprise. Pindare le nomme *Cœranides* ou fils de Cœranus, & le temps de ce Devin fils de Cœranus est connu par Homére qui le nomme Polyïde, & *Iliad.* N. *663.* qui dit que le Corinthien Euchenor son fils se trouva à la guerre de Troye, & fut tué par Pâris. Hippolochus fils de Bellerophon estant encore vivant au temps de cette guerre, il n'est pas estonnant que le pere d'Euchenor eût esté contemporain de Bellerophon.

Le Devin Polyïde est un personnage très-celebre dans l'ancienne histoire, il descendoit d'un Abas fondateur de la ville *Pausf. I. 81.* & du temple d'Abes dans la Phocide, où estoit un Oracle d'Apollon plus ancien que celuy de Delphes. Polyïde contemporain d'Alcathoüs fils de Pelops & oncle d'Agamemnon, engagea *Pausf. I. 121.* ce Prince à faire bâtir à Megare un temple de Bacchus pour expier le crime dont il s'estoit souillé en tuant lui-même son fils qui revenoit de la chasse de Calydon: Alcathoüs avoit conduit une Colonie à Megare, & regnoit sur cette ville qu'il avoit rebastie après qu'elle eût esté prise & détruite par Minos, auquel *Pausf. I. 99.* la fille de Nysus en avoit ouvert les portes. Alcathoüs en s'établissant à Megare, avoit esté obligé de se soûmettre au tribut *Apollod. III. 215. Plut. Thes.* imposé par Minos aux peuples de la Megaride & de l'Attique; Peribée sa fille fut envoyée en Crete avec les autres enfants de tribut que Thesée délivra par la mort du Minotaure, elle épousa

Télamon dans la ſuite & fut mere du grand Ajax. On peut voir encore dans Apollodore les fables que débitoient les anciens Mythologiſtes, & les miracles qu'ils attribuoient à ce Devin Polyïde, entre autres la réſurrection de Glaucus fils de Minos, frere de Phædre, & oncle d'Idomenée qui commandoit les Troupes de Crete à la guerre de Troye. Tous ces faits prouvent invinciblement que Pindare en donnant Polyïde fils de Cœranus pour conſeil à Bellerophon, a ſuppoſé comme Homére, que ce Héros vivoit deux générations avant la priſe de Troye.

Les Tragiques eux-mêmes ne ſemblent pas s'eſtre écartez de cette opinion, du moins ne voit-on rien qui faſſe ſoupçonner qu'ils ne fiſſent pas Bellerophon petit-fils de Siſyphe & grand-pere du Glaucus d'Homére. Apollodore & Pauſanias qui paroiſſent adopter leur opinion au ſujet de Prœtus, & croire que celuy qui envoya Bellerophon en Lycie, eſtoit le même que le frere d'Acriſius, s'accordent avec Homére à le faire petit-fils de Siſyphe.

Apollod. I. 38. II. 80. III. 148. Pauſan. II. 120. 122.

Il eſt très-eſtonnant qu'Apollodore aït rapporté l'opinion des Tragiques au ſujet du Prœtus de Bellerophon, ſans marquer qu'il la croyoit fauſſe. Car d'un coſté il ſuppoſe que Bellerophon eſtoit l'aïeul maternel de Sarpedon tué à la guerre de Troye, & de l'autre il ſuppoſe que ce même Bellerophon eſtoit contemporain de Prœtus frere d'Acriſius qu'il place ſix générations entieres avant la guerre de Troye, ainſi que je l'ay déja fait voir. Comment a-t-il pû imaginer que deux hommes entre leſquels il ſe trouvoit quatre générations ou 130 ans, ont eſté contemporains?

Apollod. III. 148.

La généalogie détaillée des Æolides dans Apollodore, ſuppoſe que Bellerophon a eſté contemporain de tous les perſonnages qui ont vécu à la troiſiéme génération avant la guerre de Troye, & cependant dans les fragments de ſa chronique conſervez par Clement d'Alexandrie, il compte 187 ans entiers entre la priſe de Troye & le regne de Perſée à Mycenes. Le regne de Perſée à Mycenes ne commença qu'après la mort d'Acriſius, & qu'après que Perſée eût cedé Argos & ſon territoire à Megapenthe.

Apollod. I. 38. II. 80. Clem. Stromat. I.

fils de Prœtus, en échange du Royaume de Tirynthe dont Mycenes faisoit partie. Prœtus est donc mort, selon Apollodore 188 ans au plus tard avant la prise de Troye, comment a-t-il pû estre contemporain de Bellerophon qui vivoit au plus 70 ans, ou deux générations avant cet événement?

La Bibliotheque d'Apollodore est un ouvrage dans lequel nous ne devons pas estre surpris de trouver des contradictions; c'est une compilation dans laquelle Apollodore ayant pour objet de rassembler les diverses traditions des Poëtes & des Mythologues, s'est contenté de les disposer dans un ordre généalogique sans se trop embarrasser de les concilier entre elles ou d'en assigner les differents degrez d'authorité. Il esperoit, sans doute, que l'on comprendroit quelle estoit la nature d'un pareil ouvrage, & qu'on ne luy imputeroit pas de recevoir en même temps des faits contradictoires, uniquement parce qu'il les rapportoit sans prendre de parti. Car dans le point d'histoire dont il s'agit icy, il ne dit rien qui montre qu'il inclinast vers l'opinion des Tragiques; & peut-estre après le jugement porté contre eux par Platon, doit-on conclurre de ce qu'Apollodore les cite pour seuls garants de l'opinion opposée à celle d'Homére, qu'il ne la croyoit pas trop bien appuyée.

Avant que de passer aux recherches que j'ay promis sur la famille & sur le pays dont estoient le Prœtus de Bellerophon, sa femme Antia & le Roy de Lycie son beau-pere, je ne puis m'empêcher d'examiner quelques circonstances de cette histoire, qui dans le systême des Poëtes tragiques forment encore de nouveaux embarras. Ces Poëtes supposent que le Roy de Lycie se nommoit *Iobas* ou Iobates, nom qui n'est ni Lycien ni Grec, mais celuy des Rois de Numidie & de plusieurs Africains ou Phéniciens. Cependant ces Poëtes supposoient qu'au temps de Prœtus & d'Acrisius il y avoit sur les costes méridionales de l'Asie mineure une Colonie grecque, qui avoit donné le nom de Lycie au pays sur lequel regnoit le beau-pere de Prœtus qu'ils font frere d'Acrisius.

Apollod. II. 77. Les Tragiques adjoûtoient qu'après la mort d'Abas petit-fils

de Danaüs, le Royaume & la ville d'Argos échûrent à Prœtus; mais qu'en ayant esté chassé par son frere Acrisius, il se réfugia chez le Roy de Lycie son beau-pere qui luy donna une armée & une flotte pour la transporter en Grece, & que ce fut avec ce secours qu'il se rétablit à Argos. Ce récit suppose comme on voit que dès le temps d'Acrisius, c'est-à-dire, plus de 200 ans avant la guerre de Troye, la Grece qui sortoit à peine de la barbarie avoit déja envoyé des Colonies au loin, & que ces Colonies estoient en estat d'armer des flottes assez considerables pour porter une armée nombreuse, ce qui suppose la Navigation familiere & assez parfaite. Ce sont déja là des choses que ceux qui ont examiné l'ancienne histoire des temps héroïques de la Grece, auront peine à recevoir. Mais il y a plus encore, puisqu'il est faux, 1.° Que dans la guerre allumée entre les deux freres, ils ayent l'un ou l'autre appellé des Troupes estrangeres, 2.° Que Prœtus frere d'Acrisius ait jamais possédé tranquillement, ni avant ni après la guerre, la ville & le territoire d'Argos. Aussi-tost après la mort d'Abas les deux freres se disputérent la Couronne, à laquelle ils prétendoient avoir un droit égal. Les peuples de l'Argolide se partagérent & on en vint aux mains; mais la perte ayant esté égale dans les deux partis, ils sentirent combien les suites de cette guerre civile pouvoient devenir fatales au corps entier de la nation Argienne, & l'on convint de partager le Royaume entre les deux freres: Acrisius eût pour sa part la ville d'Argos & son territoire, Prœtus se contenta des villes de Tirynthe, de Heræum & de Mydæum. Il regna sur ces trois villes & sur leurs territoires, & il les laissa à son fils Megapenthe. Acrisius regna de son costé sur la ville d'Argos, elle passa à sa mort à Persée son petit-fils qui l'échangea avec le Royaume de Megapenthe, & ce fut en consequence de cet échange que les descendants de Prœtus regnérent à Argos qu'il n'avoit jamais possédé.

Pauf. II. 168. 169.

Pauf. II. 145.

Le traité de partage entre les deux freres se fit aussi-tost après la bataille, car par un des articles on convint de dresser un tombeau commun pour tous ceux des deux partis qui avoient esté tuez dans le combat. On crût qu'ayant esté citoyens d'une

Pauf. II, 169.

même ville, ils devoient avoir aussi un même tombeau. Le monument qui subsistoit encore au temps de Pausanias, estoit bâti en forme de pyramide, & orné de représentations de boucliers ronds ou *Argoliques,* à cause que dans le combat on avoit vû de semblables boucliers dans les deux armées; cette tradition, & le discours que tenoient à Pausanias ceux qui luy montrérent ce monument, sont, ce me semble, une preuve bien précise que Prœtus n'avoit point de Troupes Lyciennes avec luy, & qu'il n'a jamais possedé la ville d'Argos, quoyqu'Apollodore dise le contraire après les Tragiques.

Le nom d'Argiens donné par Homére aux sujets du Prœtus qui envoya Bellerophon en Lycie, est sans doute ce qui a fait croire aux Tragiques que Prœtus frere d'Acrisius regna sur la ville d'Argos, de même que son fils Megapenthe qui en devint maistre par l'échange qu'il fit avec Persée. Mais ils auroient dû songer que dans les Poëmes d'Homére, le nom d'Argiens signifie ordinairement les Grecs en général. C'est une observation que Strabon a faite il y a long-temps; cet écrivain adjoûte que lorsqu'Homére veut parler de la ville d'Argos sur laquelle regnérent Inachus & Danaüs, il a toûjours soin d'y joindre quelque épithete pour la distinguer des autres villes qui portoient le nom d'Argos, & qui estoient au nombre de huit, comme le remarque Stephanus.

Strab. VIII. 369. *Steph. Argos.*

L'existence de la colonie Grecque de Lycie au temps d'Acrisius, est encore une chose imaginée par les Tragiques contre la verité de l'histoire. Hérodote plus ancien que ces Tragiques, & mieux instruit qu'eux des antiquitez d'un pays voisin de la ville d'Halicarnasse sa patrie, nous apprend que l'établissement des Grecs dans cette partie de l'Asie estoit postérieur au temps d'Acrisius, puisque le conducteur de cette Colonie, & celuy qui luy donna son nom, estoit Lycus fils de Pandion, frere d'Ægée, & oncle de Thesée. Lycus, dit Hérodote, alla chercher un asyle contre les soupçons de son frere Ægée, auprès de Sarpedon frere de Minos, établi dans le pays des Termyles, & ce fut ce Lycus qui donna son nom aux Lyciens. Sarpedon estoit d'autant plus porté à recevoir & à proteger Lycus contre les

Herod. I. 173. VII. 92. *Herod. I. 173.*

les entreprises d'un frere injuste & soupçonneux, que lui-même avoit esté obligé d'abandonner la Créte pour se soustraire aux persecutions de son frere Minos. Sarpedon avoit esté suivi par tous ceux qui, s'estant declarez pour luy lorsqu'il avoit disputé la couronne à son frere, craignirent de demeurer exposez au ressentiment de Minos. Les Crétois établis dans le pays des Milyens ou Termyles conservérent en grande partie les mœurs & les loix de la Créte leur patrie, & ne prirent le nom de Lyciens que depuis l'arrivée de Lycus fils de Pandion. Les peuples des pays voisins ne leur donnent pas ce nom, dit Hérodote, & ils continuent de les nommer *Termyles*, & d'appeller leur pays la *Milyade;* ce nom estoit, continue-t-il, celuy de la Lycie, & le pays que les Grecs nomment aujourd'huy *Milyas* estoit celuy des *Solymes*.

Diodore nous apprend que Sarpedon frere de Minos, fut pere d'un Evander qui épousa Laodamie fille de Bellerophon, & qui en eût Sarpedon tué à la guerre de Troye par Patrocle. Hérodote dit formellement que le temps de Minos préceda la guerre de Troye de trois générations; ainsi nous ne pouvons douter que le temps du passage de la premiére Colonie Grecque dans la Milyade, sous la conduite de Sarpedon frere de Minos, & grand-oncle d'Idomenée, de même que l'arrivée de Lycus frere d'Ægée, ne soient des évenements posterieurs de trois générations au moins au regne de Prœtus & d'Acrisius, & que l'alliance de ce même Prœtus avec le Roy des Lyciens supposée par les Tragiques, ne soit un de ces anachronismes qui leur sont si ordinaires.

Diod. V. 238.

Herod. VII. 171.

Je crois avoir établi dans les discussions précédentes, 1.° Que Bellerophon estant arriére-petit-fils d'Æolus, il ne peut avoir précédé la guerre de Troye que de deux générations, & qu'il a vécu au plus à la troisiéme avant cet évenement. 2.° Que le Prœtus frere d'Acrisius, qui épousa Sthenobée, ayant précédé la guerre de Troye de six générations, a vécu au moins un siécle avant Bellérophon, & ne peut estre le Prœtus dont parle Homére. 3.° Que Sthénobée, femme du Prœtus Roy d'Argos selon les Tragiques, estoit fille du Roy de Tegée en

Arcadie qui avoit regné sur le pays, & qui y estoit mort; qu'elle estoit sœur d'Aleus bisaïeul d'Antimache, femme d'Eurysthée contemporain de Bellerophon, & que par conséquent ayant précédé ce Héros de trois générations, elle ne peut estre la même que la femme du Prœtus d'Homére. 4.° Que Prœtus n'a jamais regné sur la ville d'Argos. 5.° Que de son temps il n'y avoit point encore de Colonie Grecque en Lycie, puisque cette Colonie y fut conduite au plustost sur la fin de la quatriéme génération avant la prise de Troye, par Sarpedon grand-oncle d'Idomenée. Après avoir montré ainsi qu'il est impossible de soutenir le systéme des Tragiques, & d'abandonner Homére sans renverser toute l'ancienne histoire, il me reste à examiner quel pourroit estre ce Prœtus qui vivoit au temps de Bellérophon, & deux générations seulement avant la prise de Troye. On trouve dans l'antiquité trois Prœtus différents; sçavoir 1.° le Prœtus Roy de Tirynthe & frere d'Acrisius, duquel j'ay parlé ci-dessus : 2.° un Prœtus fils de Nauplius, & arriére-petit-fils de Danaüs comme le Prœtus Roy de Tirynthe; ainsi tout ce que j'ay dit pour montrer que le premier Prœtus ne peut estre celuy de Bellerophon, a lieu pour celui-cy. Il estoit petit-fils d'Amymoné l'une des Danaïdes, & fut le quadrisaïeul de Palamede, ainsi il a vécu à la sixiéme génération avant la prise de Troye. Apollonius de Rhodes donne la suite entiére des générations, depuis Amymoné fille de Danaüs jusqu'à Nauplius pere de Palamede *.

Argon. I. 133.

On trouve enfin un troisiéme Prœtus différent des deux premiers dans un fragment de Phérécyde, conservé par Didyme & par Eustathe dans leurs scholies sur l'Odyssée. L'ancien autheur du poëme des *Retours,* ou Νόστοι, en parloit aussi au rapport de Pausanias. Phérécyde & l'auteur du poëme des *Retours,* disoient que Thersandre fils de Sisyphe eût un fils nommé *Prœtus,* qui épousa la Princesse *Antia,* & qui eût pour fille cette Mœra, dont Ulysses dit dans l'Odyssée qu'il a vû l'ombre dans les enfers : Phérécyde adjoûte que cette Mœra

Didym. Odyss. Λ. v. 325. Eustat. pag. 1688. Pausf. X. 872.

Odyss. Λ. 825.

* *Le Scholiaste d'Apollon, croit que ce Prœtus est celuy de Bellerophon, mais il se trompe en cela.*

ayant esté séduite par Jupiter, en eût un fils nommé *Locrus*, qui aida Zethus & Amphion dans la construction des murailles de Thébes. Mœra s'estoit consacrée à Diane, & cette Déesse irritée contre Mœra luy perça le sein d'un coup de fleche, & luy osta la vie.

Ce troisiéme Prœtus est sans doute celuy d'Homére; il estoit cousin germain de Bellerophon, & petit-fils de Sisyphe comme luy : ainsi il estoit naturel que Bellerophon, banni de Corinthe pour une action plus malheureuse que criminelle, allât chercher un asyle à sa Cour, & le choisist entre tous les Princes Grecs pour luy demander de le purifier par les cérémonies de l'expiation. On voit même par-là pourquoy Prœtus, séduit par sa femme Antia, & croyant Bellerophon coupable d'un crime aussi noir, que celuy d'attenter à la vie & à l'honneur de son bienfaiteur, ne voulut cependant pas le punir lui-même, & chargea le Roy de Lycie son beau-pere du soin de sa vengeance. Prœtus craignoit, sans doute, de se rendre odieux aux Grecs, & d'attirer sur luy la haine de son aïeul Sisyphe qui vivoit encore, en souillant ses mains du sang de son cousin germain.

Thersandre fils de Sisyphe avoit quitté Corinthe d'assez bonne heure, pour passer à la Cour d'Athamas son oncle Roy de la ville d'Orchomenes dans la Bœotie. Athamas estant mort sans enfants, laissa une partie considerable de ses Estats aux fils de Thersandre; les anciens nous apprennent que les petits neveux d'Athamas, Haliartus & Coronis fils de Thersandre, regnérent sur deux cantons de la Bœotie ausquels ils donnérent leur nom. Il est vray qu'il n'est rien dit de Prœtus leur frere, ni du pays sur lequel il regna. Rien n'est plus obscur dans les temps héroïques que l'histoire de Thebes & de la Bœotie à cause des guerres qui desolérent le pays, & qui obligérent les habitants des villes considerables de se retirer en Thessalie, où ils passérent un siecle entier. Ainsi il n'est pas estonnant que malgré la celebrité des Orchomeniens dont la richesse & la puissance avoient passé en proverbe au temps d'Homére, la suite des Princes qui regnérent sur les differents cantons de ce pays ne nous soit plus connuë. A l'égard de Prœtus, comme

Pausan. X. 779.

il ne laiſſa qu'une fille, & que ſon petit-fils Locrus ne luy ſucceda pas, on conçoit que les écrivains qui nous reſtent n'ont pas eû occaſion de parler de la ville ſur laquelle il regna. Si nous avions encore l'ouvrage de Phérécyde, ou le poëme *des Retours*, nous en ſçaurions ſans doute davantage.

Pauſ. IX. 727. Pauſanias en décrivant les murailles de la ville de Thebes, obſerve qu'une des portes eſtoit nommée *Prœtide* ou *porte de Prœtus*. Il adjoûte qu'elle avoit ſans doute tiré ſon nom d'un Prœtus eſtabli dans la Bœotie, mais il avouë que ce Prœtus luy eſt inconnu, & il croit difficile de déterminer de quelle famille il eſtoit. Pauſanias ne ſongeoit apparemment pas alors à ce qu'il *Pauſ. X. 872.* dit ailleurs du Prœtus pere de Mœra & fils de Therſandre Roy d'un canton de la Bœotie. Phérécyde en diſant que celuy qui aida Zethus & Amphion à conſtruire les murailles de Thebes, eſtoit petit-fils de Prœtus, nous montre quel eſtoit le Prœtus dont la porte Prœtide portoit le nom.

Schol. Didym. Odyſſ. Λ. 325. Phérécyde adjoûtoit que ce Prœtus avoit épouſé Antia fille d'*Amphianax*, & Apollodore obſerve que ceux qui deffendoient *Apollod. II. 78.* l'opinion d'Homére contre les Tragiques au ſujet de Bellerophon, donnoient auſſi le nom d'Amphianax & non celuy de Iobate au Roy de Lycie qui maria ſes deux filles à Prœtus & à *Pauſ. III. 276.* Bellerophon. Pauſanias nous parle d'un Amphianax d'origine *Homer. Iliad. B.* Argienne, fils d'Amphimachus & pere d'un Oetylus qui fonda dans la Meſſenie auprès du cap Tænare une ville de * ſon nom, *Steph. Οἴτυλ.* dans laquelle on luy rendoit les honneurs héroïques, & dont il eſt parlé dans Homére. Je n'ay pû trouver le nom d'Amphimachus parmi celuy des differents Princes Argiens nommez dans les anciens, & par conſéquent je ne puis déterminer la famille dont il eſtoit : cependant je ne doute point que cet Amphianax pere d'Oetylus ne ſoit celuy dont parle Phérécyde, & qui fut Roy de Lycie. Si j'oſois donner quelque choſe à la conjecture, je dirois que le nom d'Amphimachus eſt peut-eſtre le même que celuy d'*Antimachus* fils d'Electryon, & que les Copiſtes auront mis l'un de ces deux noms pour l'autre dans

* *Cette ville nommée* Oetylus *ou* Bœtylus *dans les anciens, eſt appellée aujourd'huy* Vitulo. *Elle eſt entre la Meſſenie & la Laconie, & a un très beau Port.*

Pausanias ou dans Apollodore qui nous apprend le nom de ce fils d'Electryon. On a des exemples qu'ils ont confondu des noms plus differents que ces deux-cy. *Pauf. III. 276. Apollod. II. 90.*

Antimachus & ses freres ayant esté tuez dans une guerre contre les Telebes, Electryon leur pere, fils de Persée & Roy de Mydæum prit les armes pour venger leur mort, & engagea son neveu Amphitryon Roy de Tirynthe, par la promesse de luy donner sa fille Alcmene en mariage, de joindre ses Troupes aux siennes. Amphitryon ayant blessé mortellement Electryon par un accident imprévû, ce Prince pardonnant sa mort à Amphitryon, le chargea de continuer la guerre contre les Telebes, & ordonna à Alcmene de l'épouser après qu'il auroit vengé la mort de ses freres. Cependant ce meurtre quoyqu'involontaire obligeant Amphitryon de s'éxiler de son pays pour un an, & de ne revenir qu'après avoir esté purifié par les cérémonies de l'expiation, (car telle estoit la Jurisprudence des temps héroïques) il passa dans la Bœotie avec sa cousine Alcmene, & son oncle Sthenelus Roy de Mycenes profita de cette absence pour s'emparer des Estats de Tirynthe & de Mydæum, qu'il prétendit devoir estre confisquez à son profit. Amphitryon & Hercule ne pûrent les retirer de ses mains, il les laissa à son fils Eurysthée, & après la mort de celui-cy ils passérent à Atrée & à Agamemnon, sans que les descendants d'Hercule pûssent y rentrer malgré tous leurs efforts jusques à l'année 80. après la prise de Troye, dans laquelle ils revinrent dans le Peloponnese, & en firent la conqueste.

La famille d'Electryon se trouvant dépouillée de son patrimoine par l'usurpation de Sthenelus, on comprend que si Amphianax estoit fils d'Antimachus & petit-fils d'Electryon, il se trouva contraint d'aller chercher une retraite hors de l'Argolide. La Messenie luy en offroit une, Leucippus & Apharée qui regnoient sur ce pays estoient ses cousins & fils de Gorgophoné sœur de son aïeul Electryon. Toutes ces diverses circonstances quadrent assez bien entre elles, & nous voyons dans les critiques des corrections de passages qui sont beaucoup moins fondées, cependant je me garderois bien de vouloir rien changer au texte d'Apollodore ou de Pausanias.

Si j'avois cependant à faire un changement je préférerois le nom d'*Amphimachus*, non-seulement parce que ceux de la ville d'Oetylus qui donnoient ce nom du temps de Pausanias au pere d'Amphianax, pouvoient avoir des monuments qui eûssent conservé le véritable nom de l'aïeul de leur Fondateur, mais encore parce que ce nom d'Amphimachus estoit celuy d'un Roy de Lycie, à la Cour duquel Calchas se retira après la prise de Troye.

Conon Narrat. 6.

Quoy qu'il en soit de l'origine d'Amphianax beau-pere de Prœtus & de Bellerophon, on ne peut guére douter qu'il ne soit le même que l'Amphianax qui avoit vécu dans la Messénie; or c'est de ce même pays que Lycus sortoit quand il passa en Lycie, car ce fut avant que d'aller dans la Milyade chez Sarpedon qu'il fit un voyage dans la Messénie, où Leucippus & Apharée le reçûrent, & luy donnérent une retraite contre les persécutions de son frere Ægée. Ce Lycus avoit acquis beaucoup de crédit dans la Gréce par la connoissance qu'il avoit des cérémonies du culte des Dieux, & par son zele pour l'observation des mystéres ou festes établies en leur honneur. C'estoit luy qui avoit fondé à Athenes le Temple & les festes d'Apollon surnommé *Lycien*.

Pauf. IV. 281.

Pauf. I. 44.

Lycus trouva le culte des grandes Déesses, c'est-à-dire, de Cerès & de Proserpine, établi dans la Messénie où il avoit esté apporté par Caucon dès le temps de Danaüs. Ce culte estoit très-grossier, & les mystéres n'en avoient aucune dignité. Lycus entreprit de les réformer sur le modele de ceux qui se célébroient à Eleusis afin de les rendre plus augustes & plus respectables, Pausanias nous apprend que les Messéniens gardérent précieusement l'original de la formule des cérémonies & des priéres dictées par Lycus, & gravées sur des feuilles d'estain très-minces & roulées en forme de volumes. Ces peuples regardoient l'original de cette formule comme le gage sacré de la durée de leur Empire; & lorsqu'Aristomenes, se voyant hors d'estat de deffendre la liberté de son pays contre les Lacédémoniens, prit le parti d'abandonner la Messénie avec ceux qui préféroient l'éxil à la servitude, il enterra ce volume dans un vase d'airain dans un endroit du mont Ithomé, persuadé,

Pauf. IV. 280. 281.

Pauf. IV. 343.

Pauf. IV. 328.

dit Pauſanias, que la Meſſénie pouvoit eſperer de recouvrer un jour ſa liberté & ſa puiſſance tant qu'elle poſſederoit ce gage fatal de ſa durée. Cette urne & ce volume furent retrouvez par Epaminondas, lorſqu'après la bataille de Leuctres il délivra la Meſſénie du joug des Lacédémoniens, & voulut luy rendre ſon ancien éclat. Le Poëte Rhianus contemporain d'Ariſtomenes & de la ſeconde guerre de Meſſéne avoit fait mention de cette formule de Lycus, & de la précaution priſe par Ariſtomenes. Le même Rhianus faiſoit mention de Lycus inſtituteur des myſtéres, & il en eſtoit parlé auſſi dans une ancienne inſcription que rapporte Pauſanias.

Pauſ. IV. 343.

Pauſ. IV. 343.

Pauſ. IV. 280. 281.

Il eſt aſſez naturel de ſuppoſer que Lycus ne ſe croyant pas à couvert du reſſentiment de ſon frere Ægée dans la Meſſénie, voulut chercher une retraite plus éloignée, & qu'il forma le deſſein d'aller hors de la Grece joindre la colonie Crétoiſe conduite depuis peu par Sarpedon frere de Minos. Peut-eſtre y entra-t-il auſſi quelque vûë religieuſe d'y porter le culte d'Apollon, & les feſtes qu'il avoit déja établies dans l'Attique. On peut ſuppoſer encore qu'il engagea Amphianax à le ſuivre & à laiſſer ſon fils Oetylus en Meſſénie où il avoit déja un établiſſement. L'hiſtoire de ces temps héroïques nous montre combien ces ſortes de migrations eſtoient alors frequentes, & quelle devoit eſtre l'inquiétude des Princes Grecs. Ils paſſoient ſans ceſſe d'un lieu à l'autre, & avoient à peine fondé une colonie dans un pays, qu'ils penſoient à en aller établir une autre ailleurs. Amphianax ayant marié une de ſes filles à Prœtus Roy d'un canton de l'Orchomenie & l'un des ſucceſſeurs d'Athamas, il y a beaucoup d'apparence que ce Prince l'aſſiſta dans cette entrepriſe, & luy permit de lever des Troupes dans l'Orchomenie. Ce furent ſans doute ces Æoliens ſortis du Royaume d'Athamas qui portérent en Lycie les ſacrifices, les feſtes & les pratiques religieuſes particuliéres à la famille de ce Prince, & inconnuës aux autres Grecs, que les Lyciens obſervoient encore au temps de Platon, à ce que nous apprend ce Philoſophe dans ſon Dialogue intitulé *Minos*.

La ſuppoſition que je fais icy eſt très-naturelle, & elle eſt la ſeule qui puiſſe rendre raiſon du fait rapporté par Platon. Car

dès le temps de la guerre de Troye la famille d'Athamas estoit dispersée, absolument dépouillée des Estats que ce Prince avoit possedez en Bœotie, & même presque entiérement esteinte; ainsi c'est avant cet évenement qu'il faut chercher le temps du passage des sujets de ce Prince dans la Lycie; & ce que nous apprend Phérécyde du mariage de Prœtus neveu & successeur d'Athamas avec la fille d'Amphianax Roy de Lycie, nous montre dans quel temps il faut placer la translation des festes & des sacrifices instituez par Athamas. Amphianax s'establit sans doute avec ses nouveaux sujets dans le voisinage de Sarpedon, qui s'unit volontiers avec des Grecs qui le mettoient en estat de moins craindre les anciens habitants, & dans la suite sa famille s'unit avec celle d'Amphianax comme on l'a vû plus haut. A l'égard de Lycus on ne voit point qu'il ait pensé à se faire un establissement particulier, tout occupé des choses de la Religion, il ne pensa, sans doute, qu'à fonder des temples & qu'à instituer des festes, & il se contenta de l'honneur de donner son nom à la Colonie dont il avoit esté le conducteur. Il passoit pour Prophéte, & il avoit laissé des prophéties que l'on gardoit avec beaucoup de soin.

Pauf. IV. 328 X. 828

Cette maniére de déterminer le temps & les circonstances de la fondation de la Colonie Grecque establie en Lycie, quadre parfaitement avec le récit d'Homére; elle est conforme aux plus anciennes traditions, & répand, ce me semble, un grand jour sur l'histoire des temps héroïques: ainsi quoyque j'aye esté obligé de lier les divers faits épars dans les anciens, par quelques conjectures; comme elles ne sont presque que des conséquences de ces mèmes faits, j'espere que l'on ne fera pas difficulté de les recevoir, du moins, on ne pourra, je crois, se dispenser de reconnoistre que le récit d'Homére au sujet de Bellerophon se lie avec tout le reste de l'ancienne histoire, au lieu que le sentiment des Tragiques, quoyqu'adopté sans examen par presque tous les écrivains postérieurs, ne peut se soûtenir sans tomber dans des contradictions manifestes, & sans estre obligé de bouleverser toute l'ancienne histoire.

RECHERCHES

RECHERCHES SUR LES HYPERBORÉENS.

Par M. l'Abbé GEDOYN.

DANS un Memoire que je lûs derniérement, Messieurs, & où je traitois plusieurs points indépendants les uns des autres, je parlay des Hyperboréens, non dans l'intention d'épuiser la matiére, mais pour donner seulement quelque connoissance de ces peuples, & sur-tout pour montrer que les anciens s'en estoient fait deux idées toutes contraires; cependant quelques personnes de la compagnie, qui sont particuliérement versées dans l'étude de la Géographie, & dont je ne remplis pas toute l'attente, parurent peu satisfaites. C'est pour les contenter que j'ay recueilli tout ce que les anciens & les modernes ont dit d'un peuple, autrefois si célébre par les écrits, ou plustost par les fables des Grecs, *Gens felix, si credimus, quos Hyperboreos appellavere, fabulosis celebrata miraculis*, dit Pline. Je vais donc parler des Hyperboréens plus amplement que je n'ay fait. Je traiteray de leur position, de leur dénomination, du culte qu'ils rendoient à Apollon, de la raison & des circonstances de ce culte, quatre ou cinq articles qui me paroissent comprendre tout ce que l'on peut dire sur cette matiére.

9. de Juillet 1728.

L. 4. c. 26.

Qu'il y ait eû anciennement des peuples connus sous le nom d'Hyperboréens, on n'en peut douter après le témoignage de tant d'auteurs, qui attestent que ces peuples avoient coûtume d'envoyer à Délos les prémices de leurs fruits, pour estre consacrez à Apollon qu'ils honoroient principalement: *Nec libet dubitare de gente ea, cum tot authores prodant frugum primitias solitos Delon mittere Apollini, quem præcipuè colunt.* C'est ce que dit Pline, & ce que peut dire aussi-bien que Pline, quiconque a un peu lû les auteurs Grecs. En effet, pour ne pas m'arrester à ceux dont les écrits sont perdus,

comme Hécatée de Milet, Eratosthéne, Olen Poëte de Lycie, Aristée de Proconnese, nous avons entre les mains Hérodote, Strabon, Pausanias, Pindare, Callimaque, Apollonius de Rhodes, qui ont fait une ample mention des Hyperboréens. Or tous ces auteurs les plaçoient sous le Nord, sous le vent de Nord, c'est-à-dire sous le Pole & au-delà du Nord : ὑπὲρ τὸν ἄνεμον τὸν βορέαν, disoit le Poëte Olen cité par Pausanias, πνοιαῖς ὄπιθεν βορέα ψυχροῦ, dit Pindare, καθύπερθε βορείης dit Callimaque, *pone Riphæos montes, ultraque Aquilonem*, dit Pline, d'après Hécatée de Milet. Par ces expressions le commun des Grecs entendoit un peuple, un pays qui estoit tellement sous le Nord, que le vent de Nord n'y pouvoit souffler ; & suivant le témoignage de Pausanias, ce fut le Poëte Olen de Lycie qui débita le premier cette fable, & non Aristée de Proconnese, comme le P. Hardouin l'a fait dire à Hérodote. Il n'y a qu'à lire la Melpomene ou le 4.[e] liv. d'Hérodote pour voir la verité de ce que j'avance, & pour se convaincre que le P. Hardouin s'est trompé dans sa note sur l'endroit de Pline que je viens de citer. Quoy qu'il en soit, la fable d'Olen fit fortune, & donna lieu à plusieurs autres fictions. Les Grecs s'imaginérent qu'un pays où le vent de Nord ne se faisoit jamais sentir, devoit estre charmant. Ils en firent, comme nous dirions nous, une espece de Paradis terrestre. Les habitants de cette heureuse terre ne mouroient que quand ils estoient las de vivre ; ils couloient leurs jours dans la paix & dans l'abondance, sans que jamais ils fussent troublez ni par la discorde, ni par les maladies, ni par les chagrins, *Regio aprica, felici temperie, omni afflatu noxio carens, discordia ignota & ægritudo omnis, mors non nisi satietate vitæ, epulatis delibatoque senio luxu.* Telle est la peinture que Pline en fait, sur les Memoires d'Hécatée de Milet qu'il avoit copiez comme il a esté lui-même copié par Solin. Alors on croyoit que les Hyperboréens vivoient au moins mille ans, leur contrée, disoit-on, produisoit des arbres d'une beauté admirable, & ce fut de-là qu'Hercule l'Idéen, selon une ancienne tradition rapportée par Pausanias, ou le Thebain, selon Pindare, apporta en Grece l'olivier qui y devint ensuite si

Eliaq. l. 1. c. 18.
Od. 3. Ol.
Hymne en l'honneur de Délos.
L. 4. c. 26.

Plin. ibid.

Eliaq. l. 1. c. 18.
Od. 3. Ol.

commun. Mais ces chiméres s'évanouirent avec le temps; il vint des Historiens & des Géographes plus éclairez qui desabusérent leur siécle. Hérodote déja moins crédule qu'Hécatée, commença à douter, en disant, *S'il y a des Hyperboréens ou des peuples chez qui le vent de Nord ne souffle point, il y aura donc aussi des Hypernotiens ou des peuples qui ne sentiront jamais le vent de Midi.* Il n'en disoit pas davantage, comme on le peut voir dans sa Melpomene; cependant Strabon liv. 1. pag. 61. le fait parler d'un ton plus affirmatif, & en effet par cet argument Hérodote donnoit à entendre qu'il ne croyoit ni aux Hyperboréens ni aux Hypernotiens. Eratosthéne attaqua le raisonnement d'Hérodote qui ne luy paroissoit pas fort concluant, & soûtint qu'il y avoit des Hypernotiens; car, disoit-il, dans l'Ethiopie, le vent de Midi ne se fait point sentir; mais en même temps il combattit l'erreur où l'on estoit sur les Hyperboréens, en quoy Strabon le blâme de s'estre amusé à réfuter sérieusement une opinion dont la fausseté & l'absurdité sont visibles.

Quand l'absurde est outré, l'on luy fait trop d'honneur
De vouloir par raison combattre son erreur,
Enchérir est plus court, sans s'échauffer la bile:

dit la Fontaine. C'est apparemment ainsi que pensoit Strabon, qui meilleur Géographe que tout ce qui l'avoit précedé, ne fit pas difficulté d'assûrer qu'en tout pays, en tout climat, toutes sortes de vents devoient souffler, & que le vent de Nord se faisoit sentir sous le Pole, comme le vent de Midi sous la Ligne.

Il faut donc distinguer deux temps dans l'antiquité grecque, l'un où les Grecs fort ignorants en matiére de Physique & de Géographie, entendoient par Hyperboréens, des peuples qui estoient tellement sous le Pole, qu'ils ne pouvoient sentir le vent du Nord, l'autre où plus sçavants & plus expérimentez, ils reconnurent que les Hyperboréens estoient les peuples de la terre les plus septentrionaux, & par conséquent les plus exposez au vent de Nord; mais comme une fiction agréable est un grand ornement pour la Poësie, les Poëtes Grecs s'en

ſont toûjours tenus à l'ancienne tradition dont le Poëte Olen eſtoit l'auteur : ainſi nous voyons que Callimaque, qui eſtoit à peu près de même temps qu'Eratoſthéne, a employé cette fable dans ſon hymne en l'honneur de Délos quand il a dit, καὶ οἳ καθύπερθε βορέης οἰκία θινὸς ἔχουσι πολυχρονιώτατον αἷμα, *Et ces peuples de deſſous le Nord qui habitent les bords de l'Ocean, & qui vivent ſi long-temps.* Juſqu'ici Meſſieurs, vous avez pû remarquer que ſelon le témoignage de tous les Auteurs Grecs, les Hyperboréens eſtoient un peuple ſitué ſous le Nord, c'eſt-à-dire, ſous le Pole, & que de-là ils tiroient leur dénomination. Malgré des autoritez ſi unanimes, malgré même l'étymologie du nom, un ſçavant moderne a imaginé de placer ces peuples ſous ſon propre climat dans la Suconie ou Suede proprement dite, & nommément dans l'Uplande qui eſt une Province de ce Royaume, & dont la capitale eſt Stockholm ; à quoy il a eſté déterminé par deux raiſons ſans compter le charme de la nouveauté : l'une eſt qu'à dire le vray, les Hiſtoriens & les Géographes de l'antiquité ont tous placé les Hyperboréens ſous le Nord ; mais ſans nous marquer préciſément le lieu de leur habitation, & que même ſur ce point ils ont tous varié ; car, ſelon Pindare ils habitoient vers les ſources du Danube, d'où, dit-il, Hercule fils d'Amphitryon apporta en Grece du plant d'Olivier :

Rudbeck.

Od. 3. Ol.

Τάν ποτε
Ἴστρου ἀπὸ σκιαρᾶν παγᾶν ἔνεικεν
Ἀμφιτρυωνιάδας.

Il auroit dû dire, de l'*embouchûre*, & non *des ſources* du Danube; à quoy revient le ſentiment de Strabon, qui donne pour contrée aux Hyperboréens les environs du Pont-Euxin, & celuy du Poëte Callimaque qui les place auprès du Palus Méotide. Pline & Pomponius Mela les ſituoient derriére les monts Riphées & par de-là le Nord, *pone Riphæos montes ultraque Aquilonem*, dit Pline. *Ultra ſurgit mons Riphæus, ultraque eum jacet ora quæ ſpectat Oceanum*, dit Mela, il entendoit la mer

L. 1.

glaciale. Virgile & Catulle en avoient la même idée, témoin ce vers de Catulle,

Usque ad Hyperboreos & mare ad Oceanum.

Et ceux-cy de Virgile,

Solus hyperboreas glacies Tanaïmque nivalem, Georg. l. 4.
Arvaque Riphæis nunquam viduata pruinis
Lustrabat.

Hécatée de Milet, cité par Diodore de Sicile, mettoit le pays des Hyperboréens à l'opposite de la Celtique, nom qui dans l'idée des anciens comprenoit une infinité de peuples & de pays de l'Europe, tant au Septentrion qu'à l'Occident. En un mot suivant les uns, ce peuple si vanté estoit en Europe, & suivant les autres il estoit en Asie. Pour concilier ces divers sentiments, Rudbeck a crû qu'il falloit chercher les Hyperboréens, non sous le Pole, mais dans le voisinage du Pole, & qu'on pouvoit les placer dans l'Uplande. Ainsi, selon luy, ils estoient separez du reste de l'Europe par la mer Baltique, & ils s'estendoient jusqu'aux monts Riphées, qui sont comme une barriére entre l'Europe & l'Asie. A l'égard de leur dénomination, l'on ne peut s'en prévaloir contre luy, parce que si nous l'en croyons, ce n'est ni du Grec ni de leur position qu'il la faut tirer, mais d'un ancien Roy de Sueonie appellé *Boreas* ou *Boreus*, d'où ces peuples avoient pris leur nom, de même que selon quelques-uns de nos historiens, les François ou les Francs ont pris le leur de *Francus* ou *Francion*, & c'est la seconde raison sur laquelle cet Auteur appuye son sentiment.

L. 11. p. 130.

Atlant. p. 374.

Que les Auteurs Grecs se soient si peu accordez sur la position des Hyperboréens, on n'en sera pas surpris, si l'on considére ce que dit Strabon liv. 7. de sa Géographie pag. 295. que de son temps on ne connoissoit pas même les pays situez au de-là de l'Elbe, bien moins ceux qui sont plus au Nord vers l'Ocean septentrional; & cette ignorance, adjoûte-t-il, est cause que l'on a presté l'oreille à ces conteurs de merveilles qui ont fabriqué les monts Riphées & les Hyperboréens, comme Pytheas de Marseille. J'ay peine à croire que Strabon, en parlant

ainſi, prétendît nier qu'il y eût des Hyperboréens : ſelon toute apparence, il vouloit ſeulement faire entendre qu'il ne croyoit pas aux merveilles que l'on en racontoit ; mais du reſte il eſt certain que les anciens avoient une idée très - confuſe de ces peuples. Ils ne connoiſſoient pas mieux les monts Riphées dont ils parloient tant, & derriére leſquels ils ſe figuroient le pays des Hyperboréens ; car les uns confondoient ces monts avec les Alpes, les autres les faiſoient partie du mont Caucaſe, d'autres les croyoient près du Boryſthéne, d'autres à la ſource du Tanaïs, & quelques - uns, comme Strabon, les traitoient de chimere, *οἱ τὰ Ῥίπαια ὄρη καὶ τοὺς Ὑπερβορείους μυθοποιοῦντες*, dit ce dernier, liv. 7. pag. 295. Je ne ſçais même ſi nous les connoiſſons beaucoup mieux, car d'un coſté le P. Hardouin ſur cet endroit de Pline, *pone Riphæos montes, ultraque Aquilonem,* dit que les monts Riphées ſont preſque au centre de la Moſcovie, vers les ſources du Tanaïs entre le Volga & le Tanaïs même, ou le Don, comme on l'appelle aujourd'huy ; & d'un autre coſté, ſi l'on en croit le Dictionnaire de Baudran, il n'y a aucunes montagnes à la ſource du Tanaïs. Il faut dire le vray, Rudbeck pouvoit bien avoir quelque incertitude, quelque doute ſur le fait de la poſition des Hyperboréens, mais quand il les place dans l'Uplande, il s'éloigne tellement de la piſte marquée dans les anciens Auteurs, que l'on peut regarder ſon ſyſtème comme une pure viſion. En effet, ſuivant le témoignage de Mela, de Pline, & de pluſieurs autres Géographes, la poſition des Hyperboréens eſtoit telle que durant ſix mois de l'année ils jouiſſoient de la clarté du jour, & que les ſix autres mois ils eſtoient plongez dans la nuit & les tenebres. Le Soleil les éclairoit depuis l'équinoxe du Printemps juſqu'à l'équinoxe d'Automne : Pline dit, *depuis le ſolſtice d'Eſté juſqu'au ſolſtice d'Hyver,* & traite d'ignorants ceux qui diſoient *depuis un équinoxe juſqu'à l'autre ;* mais Pline, en taxant les autres d'erreur, eſt tombé luy-même dans une lourde bévûë, & le P. Hardouin, qui a fait ce qu'il a pû pour l'en purger, n'y a pas réüſſi : ſa correction eſt ſi peu naturelle, ſi forcée, qu'il n'eſt pas poſſible de l'admettre. Or les peuples de

l'Uplande n'éprouvent point cette alternative de jour durant six mois, & de nuit durant six autres mois : cependant j'avouë que je ne suis pas moy-même fort touché de cette objection; car, puisque les anciens ne sçavoient pas positivement quel estoit le pays des Hyperboréens, c'est une necessité qu'ils ignorassent aussi combien de temps le Soleil estoit sur leur horison. Ce ne seroit donc pas cette difficulté qui me feroit rejetter l'idée de Rudbeck, mais c'est que nous avons dans Hérodote, dans Callimaque & dans Pausanias quelque chose de positif avec quoy elle ne peut jamais quadrer : ces Auteurs estoient très-versez dans la connoissance de l'antiquité, & tous trois nous apprennent par quelle voye les Hyperboréens faisoient passer comme de main en main leurs offrandes jusqu'à Délos, où ils les envoyoient pour estre consacrées à Apollon. *A Prasies, qui est une bourgade de l'Attique,* dit Pausanias, *il y a un temple d'Apollon où l'on tient que les Hyperboréens envoyent tous les ans leurs offrandes; car ils les donnent aux Arimaspes, les Arimaspes aux Issedons, les Issedons aux Scythes, qui les portent à Sinope. Là il y a toûjours des Grecs qui se chargent de les remettre à Prasies, d'où les Atheniens ont soin de les envoyer à Délos.* Voilà, comme vous voyez un détail fort exact : Callimaque, qui vivoit plus de trois cens ans avant Pausanias, marque une voye, une route bien differente, parce qu'apparemment ces peuples avoient plus d'un moyen pour faire passer leurs offrandes jusqu'à Délos, & qu'ils se servoient tantost de l'un, tantost de l'autre selon les temps. Je citeray ses propres paroles : *Att. c. 31.*

> Οἱ μέν τοι καλάμην τε, καὶ ἱερὰ δράγματα πρῶτοι
> Ἀσταχύων φορέουσιν. ἃ Δωδώνηθε Πελασγοὶ
> Τηλόθεν ἐκβαίνοντα πολὺ πρώτιστα δέχονται,
> Δεύτερον ἱερὸν ἄστυ, καὶ οὔρεα Μηλίδος αἴης
> Ἔρχονται. κεῖθεν δὲ διαπλώουσιν Ἀβάντων
> Εἰς ἀγαθὸν πεδίον Ληλάντιον. οὐδ' ἔτι μακρὸς
> Ὁ πλόος Εὐβοίηθεν, ἐπεὶ σέο γείτονες ὅρμοι.

Les Hyperboréens, dit ce Poëte en parlant à la ville de Délos, *les Hyperboréens vous envoyent les prémices de leurs fruits; ces prémices, qui viennent de si loin, sont premiérement reçûës par les*

Pélasges de Dodone, qui à travers les montagnes les portent dans la Melide, d'où elles passent par mer en Eubée dans l'heureuse terre des Abantes où regnoit anciennement Lelas ; de l'Eubée elles arrivent sans peine dans vos ports, le trajet est court. Le Poëte adjoûte, *ces prémices vous furent autrefois apportées du pays des Arimaspes par trois illustres vierges :* ainsi il semble confondre les Hyperboréens avec les Arimaspes, en quoy il n'est pas le seul, car on trouve dans Estienne de Byzance, Ἀριμασποὶ ἔθνος Ὑπερβόρειον, *les Arimaspes nation Hyperboréenne;* & sur l'Ode 3.e des Olympioniques de Pindare, le Scholiaste cite ce vers de Pherenicus :

Ναίουσαι βορέαο γῆν Ἀριμασπὸν ἄνακτα.

On dit qu'Arimaspus a esté Roy des Hyperboréens.

Hérodote, encore plus circonstancié que Callimaque, rapporte sur la foy des Déliens mêmes, que les offrandes des Hyperboréens estoient mises premiérement entre les mains des Scythes; qu'ensuite de ville en ville, elles passoient du Nord au Couchant, & que tournant vers le Midi, elles estoient reçûës d'abord par les Dodonéens qui les envoyoient par le Golfe Meliaque en Eubée, & nommément dans la ville de Caryste, d'où sans passer par Andros, elles arrivoient à Tenos dont les habitants avoient soin de les porter aux Déliens.

Comme nous n'avons rien de plus formel que ces passages sur les Hyperboréens, je crois que c'est par ces passages mêmes qu'il faut déterminer le pays qu'ils habitoient. *Ces peuples,* dit Pausanias, *donnoient leurs offrandes aux Arimaspes, les Arimaspes aux Issedons, les Issedons aux Scythes , les Scythes les portoient à Sinope.* Arrestons-nous là, Sinope estoit une ville du Pont dans l'Asie mineure : ces Scythes qui portoient les offrandes des Hyperboréens à Sinope, ne pouvoient estre que les peuples de la Chersonnése Scythique qui fut subjuguée par Mithridate. Les Issedons, plus éloignez de Sinope, estoient à l'Orient vers le Pont-Euxin : les Arimaspes & les Hyperboréens encore plus éloignez vers le Nord, devoient occuper le pays qui est entre le Palus Méotide & le Pont-Euxin. Voilà, autant que j'en

j'en puis juger, ce que l'on peut dire de plus probable touchant la situation de ces peuples. Parlons maintenant du culte qu'ils rendoient à Apollon. Ils avoient une devotion si particuliére à ce Dieu, que Pindare dans la 3.e de ses Olympioniques les appelle par excellence *les grands serviteurs d'Apollon*, δᾶμον Ὑπερβορείων πεύσας Ἀπόλλωνος θεράποντα. Diodore de Sicile dit qu'ils luy avoient non-seulement dedié des temples, mais consacré toute une ville, καὶ πόλιν μὲν ὑπάρχουσαν ἱερὰν τοῦ Θεοῦ, & parce que Délos estoit le lieu natal de cette divinité, malgré l'immense estenduë de terres & de mers qui les en séparoit, ils y envoyoient tous les ans des offrandes. Au commencement c'estoit deux ou trois Vierges choisies, accompagnées par cinq jeunes gens, d'un courage & d'une vertu éprouvée, qui portoient ces offrandes : Hérodote & Callimaque nous sont garants de l'une & de l'autre circonstance. Cette coûtume dura jusqu'à ce que les droits de l'hospitalité ayant esté violez dans la personne de ces devots pellerins, les Hyperboréens, pour ne plus exposer leurs compatriotes aux dangers d'un si long voyage, résolurent de faire passer leurs offrandes comme de main en main jusqu'à Délos, par l'entremise des peuples limitrophes ou voisins, *Virgines ferebant eas frugum primitias, hospitiis gentium per annos aliquot venerabiles; donec violata fide in proximis accolarum finibus deponere Sacra ea instituere, hique ad conterminos deferre, atque ita Delon usque, mox & hoc ipsum exolevit.* C'est ce que dit Pline, liv. 4. ch. 12. Il parle de ces Vierges en général sans les nommer, de même que Mela & Solin; mais d'autres auteurs nous ont conservé leurs noms. Suivant Hérodote, ce furent Hyperoché & Laodicé; particularité que Clement d'Alexandrie a tirée de l'historien Grec, car dans son exhortation aux Gentils, nous lisons cecy : *Que vous dirai-je de ces femmes Hyperboréennes Hyperoché & Laodicé qui sont enterrées à Délos dans l'Artemisium, c'est-à-dire, dans le Temple d'Apollon!* Hérodote, un peu plus bas, fait encore mention de deux autres Vierges plus anciennes, venuës aussi du pays des Hyperboréens à Délos; sçavoir, Opis & Ergé : le nom de cette derniére est corrompu,

Lib. 2. p. 130.

c'eſt *Hecaergé* qu'il faut lire, comme dans Callimaque & dans Pauſanias. A ces quatre Vierges, Callimaque en adjoûte une autre nommée Loxo ; & comme cet endroit du Poëte, eſt un de ceux qui a le plus autoriſé Rudbeck à imaginer ſon ſyſtème, je crois devoir le rapporter tout entier :

> Πρῶται τοι τὲ δ' ἔνεικαν ἀπὸ ξανθῶν Ἀριμασπῶν
> Οὖπις τε, Λοξώ τε, καὶ εὐαίων Ἑκαέργη
> Θυγατέρες Βορέαο, καὶ ἄρσενες οἵ τότ' ἄριστοι
> Ἠϊθέων, οὐδ' οἵγε παλιμπετὲς οἴκαδ' ἵκοντο;
> Εὔμοιροι δ' ἐγένοντο, καὶ ἀκλέες οὔ πότ' ἐκεῖνοι.

Les premiéres, qui du pays des blonds Arimaſpes vous apportérent ces offrandes ſacrées, ce furent Opis, Loxo & la bienheureuſe Hecaergé, toutes trois filles de Borée ; de jeunes garçons, la fleur & l'élite de la jeuneſſe les accompagnérent ; ils n'eûrent pas la ſatisfaction de revoir leur Patrie ni les uns ni les autres, mais leur nom ſera célébre à jamais, & leur gloire immortelle. Premiérement, voilà comme vous voyez, la confirmation du paſſage de Pline que j'ay cité, & où il eſt dit, que les droits de l'hoſpitalité ayant eſté violez dans la perſonne de ces Vierges, les Hyperboréens ceſſérent d'en envoyer à Délos : celles-cy, ſelon toutes les apparences, périrent malheureuſement avec leurs conducteurs ; c'eſt pourquoy les Déliens, comme le même Poëte nous l'apprend enſuite, rendirent à leur mémoire tous les honneurs poſſibles, juſqu'à ordonner que les jeunes filles, & les jeunes hommes de Délos qui ſe marieroient à l'avenir, ſacrifieroient leur chevelure, les unes à ces illuſtres Vierges, les autres à leurs compagnons de voyage & de fortune. En ſecond lieu, vous remarquerez que ces trois Vierges, Opis, Loxo & Hecaergé, dont il eſt parlé dans les vers de Callimaque, ſont dites filles de Borée Θυγατέρες Βορέαο, en quoy le Poëte eſt parfaitement d'accord avec Diodore de Sicile, qui dit que les Boréades ou deſcendants de Borée, eſtoient en poſſeſſion de l'Empire & du Sacerdoce d'Apollon chez les Hyperboréens, *βασιλεύειν τε τῆς πόλεως ταύτης καὶ τοῦ τεμένους ὑπάρχειν τοὺς ὀνομαζομένους*

Βορεάδας, ἀπογόνους ὄντας Βορέου, καὶ κατὰ γένος ἀεὶ διαδέχεσθαι τὰς ἀρχάς. Or, d'un costé ces deux passages, de l'autre quelques traces d'un prétendu Boreus ou Boreas, qui a autrefois regné dans la Sueonie ou l'Uplande, ont fait croire à Rudbeck, que cet ancien Roy ne pouvoit estre que le Borée de Callimaque & de Diodore de Sicile; & que par conséquent il ne falloit point chercher les Hyperboréens ailleurs que dans son propre pays: mais sur des traces si légeres, si obscures, si équivoques, ou même sur une simple conformité de nom, ce sçavant Moderne, comme je l'ay déja dit, ne me paroît pas suffisamment fondé à mettre les Hyperboréens dans l'Uplande, contre le témoignage formel de Callimaque & de Pausanias, qui les plaçent vers le Palus Méotide, sur les confins de l'Europe & de l'Asie. Je laisse donc son systême, pour examiner ce que c'estoit que les offrandes de ces peuples. *Atlant. p. 565.*

La pluspart des Commentateurs ont ce malheureux talent, d'embrouiller les choses les plus claires, & de trouver de la difficulté où il n'y en a point; j'en pourrois citer mille exemples, à quoy il faut adjoûter les passages des Auteurs tant Grecs que Latins, qui ont parlé de ces offrandes que les Hyperboréens envoyoient à Délos : rien n'est moins équivoque, rien n'est plus clair que les expressions dont ils se servent, *primitias frugum*, dit Pline après Mela, & Solin après Pline, ἀπαρχὰς πυρῶν, dit Pausanias, καλάμην τε καὶ ἱερὰ δράγματα πρῶτον ἀσταχύων, dit Callimaque. On ne peut pas exprimer mieux ce que nous entendons en notre langue par *Gerbes de bled* ou *Javelles;* cependant Saumaise, dans son Commentaire sur Solin, avec autant de confiance que s'il avoit vû ces offrandes des Hyperboréens, soûtient que ce n'estoit point les prémices de leurs fruits, mais ce que l'on appelle en Latin *partes præsiciæ*, les parties les premiéres coupées, & comme les prémices d'une victime. Il impute à Pline l'erreur de Solin, qui, dit-il, s'est trompé avec luy, en rendant l'expression Grecque par *primitias frugum.* Il allegue en sa faveur ces paroles d'Hérodote, ἱρὰ ἐνδεδεμένα ἐν καλάμῃ πυρῶν ἐξ Ὑπερβορέων φερόμενα, *ce qui venoit du pays des Hyperboréens, estoit quelque chose de sacré,*

lié & caché dans des Gerbes de bled; & l'autorité de Pausanias, qui dit que ces prémices estoient couvertes de paille, ensorte que personne ne les pouvoit voir, τὰς δὲ ἀπαρχὰς κεκρύφθαι μὲν ἐν καλάμῃ πυρῶν, γινώσκεσθαι δὲ ὑπ' οὐδενὸς, à quoy quelques-uns rapportent ces sacrifices appellez Ὀνοσφαγίαι, prétendant que les Hyperboréens qui sacrifioient des asnes à Apollon, en envoyoient peut-estre à Délos quelques parties, qu'ils avoient grand soin de cacher, parce que ces victimes estoient en mépris chez les Grecs : mais quelle extravagance, dit fort bien Crenius, de penser que les Hyperboréens envoyassent de si loin à Délos des chairs d'animaux, qui ne pouvoient arriver qu'infectes & pourries ! Il doit donc passer pour constant, que ces offrandes n'estoient autre chose que les prémices des fruits de l'année. Aussi les Vierges dont j'ay parlé, s'appelloient-elles Οὐλοφόροι, ou Ἀμαλλοφόροι, dénomination qui marque qu'elles portoient uniquement de l'orge ou du bled nouveau couvert de paille; & l'autel d'Apollon à Délos estoit βωμὸς ἁγνὸς, βωμὸς ἀναίμακτος, βωμὸς εὐσεβῶν, *l'autel pur, l'autel non sanglant, l'autel des personnes Religieuses*, parce que l'on n'y sacrifioit rien d'animé. Le soin que les Hyperboréens prenoient de cacher ce qu'ils envoyoient, ne prouve point qu'il y eût rien à cacher, mais seulement que le mystére a esté de toutes les religions, & qu'en tout temps on a crû que les choses saintes ne devoient point estre exposées à des yeux profanes; de-là cette espéce de formule si fréquente dans Hérodote τὰ δὲ ἐν ἀπορρήτῳ; car, en racontant les particularitez d'un culte estranger, il s'interrompt tout à coup, pour dire; *mais ce sont choses qui ne doivent pas estre revelées*, & passe à d'autres matiéres.

Il est naturel de vouloir sçavoir, pourquoy ces peuples estoient si devots à Apollon; j'en diray donc aussi la raison, mais en peu de mots. Rudbeck a une opinion singuliére sur ce point, comme sur le pays qu'habitoient les Hyperboréens; il prétend que l'Apollon de ces peuples estoit le *Beelsephon*, dont il est parlé dans le chapitre quatorziéme de l'Exode, & ce qui luy a fait naître cette pensée, c'est que *Sephon*, en Hébreu,

signifie *Septentrional*, & que *Baal*, chez les Chaldéens, vouloit dire *très-bon*, *très-excellent*; de sorte que Beelsephon est, selon luy, le Belus du Septentrion, & celuy-cy, l'Apollon Hyperboréen. C'est sur un pareil fondement, qu'il prend encore Belphegor ou Balphegor pour Apollon; quoyqu'au sentiment de S.t Jérôme, cette Idole des Moabites fût le Dieu Priape. Plusieurs autres sçavants ont fait un grand étalage d'érudition, pour montrer comment les faux Dieux des premiers temps, & dont il est parlé dans l'Ecriture Sainte, ont passé d'un peuple, ou d'un pays à un autre sous des noms différents; mais pour l'ordinaire, il n'y a rien de si frivole ni de si incertain que leurs conjectures; c'est vouloir deviner, & compter pour rien de se tromper, que de chercher les traces d'une origine qui se perd dans l'antiquité des temps. Disons donc quelque chose de plus probable, & qui soit garanti par de bons auteurs. Ciceron, dans son traité de la Nature des Dieux, liv. 3. chap. 23. distingue quatre Apollons, comme il avoit distingué trois Jupiters, & marquant la filiation des uns & des autres: Le troisiéme Apollon, adjoûte-t'il, estoit fils du troisiéme Jupiter & de Latone, & c'est celuy que l'on dit estre venu du pays des Hyperboréens au secours de Delphes, *Tertius Jove tertio natus & Latona, quem ex Hyperboreis Delphos ferunt advenisse*. Je rends *Delphos advenisse* par *au secours de Delphes*, parce que c'est ainsi qu'il le faut rendre, suivant Pausanias & les autres Historiens, qui nous ont conservé l'histoire de Delphes assiegée par les Gaulois. Mais pourquoy Ciceron, & ces historiens, font-ils venir Apollon du pays des Hyperboréens? Diodore de Sicile leve cette difficulté, en nous apprenant que Latone estoit Hyperboréenne, & que par cette raison ses compatriotes rendoient à son fils un culte tout particulier; que non seulement ils avoient institué des festes & des sacrifices en son honneur, mais qu'ils luy avoient consacré toute une ville. De-là ces Hécatombes dont parle Pindare dans l'Ode dixiéme de ses Pythioniques. Apollon de son costé se regardant comme originaire de leur pays, les honoroit volontiers de sa présence, & se plaisoit chez eux plus que par tout ailleurs. Ce fut là qu'il se retira, dit Apollonius

Atlant. p. 761.

Lib. 2. p. 130.

de Rhodes, lorſqu'il fut banni du Ciel, pour s'eſtre emporté contre Jupiter, qui avoit foudroyé ſon fils Eſculape. Ce Poëte traite même les Hyperboréens de peuple ſacré à cauſe de cela.

L. 4. Ἦμος Ὑπερβορέων ἱερὸν γένος εἰσαφίκανεν.

Et l'opinion du ſéjour de ce Dieu parmi les Hyperboréens eſtoit ſi répanduë en Grece, qu'au rapport d'Elien, ou pluſtoſt
L. 2. c. 26. d'Ariſtote cité par Elien, Pythagore, dont les Crotoniates admiroient la ſageſſe & la vertu, fut pris par eux pour Apollon l'Hyperboréen. Je crois, Meſſieurs, que voilà à peu près tout ce qui ſe peut dire ſur la matiére que je m'eſtois propoſé de traiter: au reſte, je n'ay d'autre mérite dans cette Diſſertation, que d'avoir réuni ſous un ſeul point de vûë, & rangé peut-eſtre avec quelque ordre & quelque netteté, ce que j'ay trouvé aſſez confuſément épars en pluſieurs endroits, particuliérement dans les ſçavantes Obſervations de M.r Spanheim ſur les Hymnes de Callimaque. Mais la difficulté dont je vous ay parlé dans ma premiére Diſſertation ſubſiſte toûjours; ſçavoir comment il ſe peut faire qu'Hercule ait apporté l'Olivier du pays des Hyperboréens; car de tout ce que vous avez entendu, il s'enſuit que ce pays eſtoit fort Septentrional; & par conſéquent que l'Olivier n'y pouvoit croître. Pour moy, voicy ce que j'imagine: les Hyperboréens eſtoient voiſins des Celtes, vous n'en douterez pas, puiſque les Grecs comprenoient parmi les Celtes la plus grande partie des peuples de l'Europe. Il y a bien de l'apparence que ce voiſinage les a induits en erreur, & leur a fait prendre un peuple pour l'autre; ainſi quand ils ont dit, que l'Olivier leur venoit du pays des Hyperboréens, ils ont voulu dire du pays des Celtes; dont en effet une partie eſtoit fort Septentrionale, comme une autre eſtoit au midi, & une autre au couchant. Or, il n'eſt pas étonnant qu'Hercule, ſoit l'Idéen, ſoit le Tyrien, ſoit l'Egyptien, ou le Thébain, ſoit venu par Mer en Provence ou en Italie, d'où il ait rapporté du plant d'Olivier.

NOUVELLES REFLEXIONS SUR LES PEUPLES APPELLEZ HYPERBORÉENS.

Par M. l'Abbé BANIER.

AYANT trouvé ſouvent dans les Poëtes & dans les Hiſtoriens le nom d'Hyperboréens ſous des ſignifications aſſez vagues & indéterminées, je formay le deſſein d'examiner ce ſujet, pour voir s'il eſtoit poſſible d'eſtablir ſur l'autorité des anciens l'exiſtence d'un peuple peu connu, & de fixer le lieu de ſa réſidence. Je ſçais que tout ce qui contribue à éclaircir l'hiſtoire & la géographie eſt précieux à cette Académie, que la ſechereſſe des matiéres les plus épineuſes ne la rebute point, & que pour compoſer le thréſor de ſes recherches, elle préfere toûjours ce qui a quelque ſolidité à ce qui n'eſt que brillant. 27. de Juillet 1728.

Mais comment eſtablir un ſyſtême ſur des relations auſſi variées qu'elles paroiſſent fabuleuſes, *gens*, dit Pline en parlant de ce peuple, *fabuloſis celebrata miraculis.* A entendre les anciens Auteurs, les Hyperboréens eſtoient les peuples les plus heureux de l'Univers, vivants ſans chagrin, ſans guerre, ſans maladie juſqu'à mille ans. A peine la mort appellée au ſecours des vieillards venoit-elle délivrer d'un corps qui n'eſtoit plus propre au plaiſir, des gens qui s'ennuyoient d'une priſon qui ceſſoit de leur eſtre agréable, ainſi que le diſent Simonide, Pindare, Pline, Solin, &c. Les danſes continuelles, adjoûtent d'autres Auteurs, les concerts de muſique compoſez de divers inſtruments y faiſoient le partage des jeunes & des vieillards, & toute leur vie ſe paſſoit dans la joye & dans les feſtins. Cette idée eſtoit ſi univerſellement reçûë qu'on diſoit comme en proverbe, la fortune des Hyperboréens, Ὑπερβορέων τύχη, comme on le voit dans Eſchyle; mais comment trouver un peuple ſi heureux ſous un climat ſi froid? L'éloignement du Caſ. Eſch. in Supp.

ſoleil, les frimats, la glace & la neige, tout cela n'inſpire-t-il pas pluſtoſt la triſteſſe & la retraite que la joye & les plaiſirs? Auſſi d'autres Auteurs nous repreſentent-ils les Hyperboréens comme des gens farouches, & dont les mœurs ſe reſſentoient de la violence des vents dont la froideur les accabloit.

Georg. l. 3.

Talis Hyperboreo ſeptem ſubjecta trioni
Gens effrena virûm Rypheo tunditur euro,
Et pecudum fulvis velantur corpora ſetis,

comme le dit Virgile. Enfin comment pouvoir parler avec quelque certitude d'un peuple dont les memoires ſont perdus, comme l'hiſtoire qu'en avoit faite, ſelon Elien, Hécatée d'Abdére, ou ſelon Pline, Hécatée de Milet, ainſi que ce qu'en avoit écrit Abaris au rapport de Suidas.

El. hiſt. des Anim. l. 11. ch. 1.

Tout ce que la lecture des anciens & des modernes a pû me fournir ſur un ſujet ſi peu développé, ſe réduit à cinq chefs que je vais examiner dans cette Diſſertation; l'étymologie du nom d'Hyperboréen, le pays où habitoient les peuples connus ſous ce nom, leurs couſtumes, leurs mœurs, & les cérémonies de leur Religion.

J'avois crû d'abord que le premier article eſtoit aſſez clair pour ne demander pas une grande dépenſe d'érudition, mais je me ſuis trompé; dans les matiéres qui ſont du reſſort de la critique, les ſujets qu'on croit les plus aiſez ſont preſque toûjours ceux qui donnent le plus de peine. Le mot *Hyperboréen,* qui eſt pris dans les Auteurs, ou pour un peuple ou pour des montagnes, ou pour des mers, me parut d'abord ſignifier des mers, des montagnes & des peuples qui eſtoient au-delà de Borée. Mais que ſignifie eſtre au-delà, au-deſſus de Borée? à parler exactement ce ſeroit eſtre au-delà du Pole ſeptentrional, d'où le vent ſouffle dans l'Europe; mais connoiſſoit-on dans l'antiquité ce qui eſtoit aux environs & au-delà du Pole, puiſque nos Voyageurs modernes les plus hardis ou les plus heureux n'ont eſté que juſqu'au quatre-vingt ou quatre-vingt-deuxiéme degré de latitude. Hérodote, qui s'eſtoit donné la peine

de

de compiler les relations qui parloient des Hyperboréens, nie leur existence; car, dit cet Historien, s'il y avoit des Hyperboréens, c'est-à-dire, des peuples au-delà du Nord, il faudroit aussi dire qu'il y eût des Hyperaustréens, c'est-à-dire des peuples au-delà du Midi. C'est-là ce qu'on appelle petition de principe. Il n'est pas nécessaire icy de faire voir la fausseté de cette preuve, nos voyageurs modernes ont découvert des peuples au-delà du Pole austral, dans les mêmes degrez où habitent ceux de nostre continent; & si l'on ne doit pas blâmer Hérodote d'avoir ignoré ce qu'on ne sçavoit pas dans son siécle, on doit du moins sçavoir gré à Aristote, qui sans les secours que nous avons à présent, refute cet historien dans le second livre de ses Morales par des raisons purement physiques.

Lib. 4.

Top. l. 2.

Eratosthéne, dans Strabon, ne prend pas la chose si serieusement qu'Aristote, il se moque agréablement du sophisme d'Hérodote, & il dit que cet argument ressemble à celuy qui diroit qu'il n'y a point de gens qui se réjouissent du mal d'autruy, parce qu'il n'y a personne qui se réjouisse du bien qui arrive aux autres. Orphée, dans son Poëme des Argonautes, qui n'est pas celuy que nous avons aujourd'huy, appelloit les Hyperboréens Νηνέμους, *omni vento carentes,* comme si, dit judicieusement Strabon, tous les peuples dans quelques lieux qu'ils soient, ne sentoient pas le vent qui souffle de leur climat. Hérodote, continuë ce judicieux écrivain, a donc tort de dire que le vent de Nord ne se faisoit point sentir aux Hyperboréens, il ne devoit pas sur ce principe nier leur existence; il devoit plustost rectifier les expressions des Poëtes & de leurs commentateurs, & dire simplement que par le mot d'*Hyperboréens,* on entendoit parler des peuples les plus septentrionaux, & que le vent de Nord venant du Pole boréal, & le vent de Midi de l'E'quateur, tous les peuples qui estoient situez dans nostre continent, devoient sentir les mêmes vents; ainsi cet auteur prend le mot ὑπὲρ pour un superlatif, & rend celuy d'Hyperboréens par celuy de βορειοτάτους. Nos modernes, parmi lesquels est Cellarius, ont adopté cette étymologie, & ont crû sans examiner la chose plus à fond, que par les Hyperboréens on entendoit

Lib. 1. cap. 61.

Lib. 11. & 15.

les peuples les plus Septentrionaux; *Nomen*, dit le Géographe
L. 3. c. 6. que je viens de citer, *extremi Septentrionis populos significat.*

Mais n'en déplaise à Strabon, & à ceux qui l'ont suivi, cette étymologie ne me paroît pas naturelle; le mot d'*Hyperboréen* signifie ce qui est au-dessus, au-delà de Borée, *ultra Aquilonem*, comme Pomponius Méla, Pline, Pausanias, & plusieurs autres auteurs le disent; & parce que suivant cette idée il faudroit chercher les peuples dont je parle, au-delà du Pole d'où souffle le vent de Nord, ce qui ne convient ni à l'estat où estoit la Géographie du temps des anciens, ni aux relations différentes qu'ils nous rapportent des Hyperboréens, je crois qu'il faut avoir icy égard au systême des Poëtes Grecs, qui faisant venir le vent Borée de la Thrace où il faisoit son séjour, on doit regarder comme Hyperboréens les peuples du Nord qui habitoient au-delà de cette province; & c'est ce que je tâcheray de prouver dans la suite de cette Dissertation. Que le vent Borée souffle dans la Grece du costé de la Thrace, il ne faut que jetter les yeux sur la carte pour en juger, & M.e Dacier a justifié pleinement Homére sur ce qu'il fait venir ce vent, & même le Zéphyre, de cette même Province, ce qui est vray du moins pour la ville de Troye & le fond de la mer Egée. La Thrace est une province remplie de montagnes, la pluspart couvertes de neiges: le mont Hemus & le mont Rhodope en forment deux grandes chaînes qui l'environnent presque toute entiére, & rafraîchissent si fort le vent de Nord qui vient de ce côté-là, qu'Homére dit que le Borée venoit des climats glacez de la Thrace. *Nunc gelidos montes*, dit Ovide en parlant de ces montagnes, *mortalia corpora quondam.* Le même poëte ne laisse aucun lieu de douter que la Thrace ne fût le véritable séjour de Borée, ni que Borée fût le vent. Voicy comme il le fait parler:

(Marginal notes: *Iliad. l. 9. au commenc.* — *Loco cit.* — *Met. l. 6.*)

Apta mihi vis est; vi tristia nubila pello,
Vi freta concutio, nodosaque robora verto,
Induroque nives, & terras grandine pulso.

Et plus bas,

Hæc Boreas, aut his non inferiora locutus,
Excussit pennas, quarum jactatibus omnis
Afflata est tellus, &c.
Pavidamque metu caligine tectus,
Orithyiam amans fulvis amplectitur alis;
Nec prius aërii cursûs suppressit habenas,
Quàm Ciconum tenuit populos & mœnia, raptor.

Aussi Strabon refute Sophocle, qui avoit dit que Borée avoit conduit Orithye au-delà du Pont Euxin, aux extrêmitez de la terre, & jusqu'aux sources de la nuit. De-là sont venuës les opinions que les Poëtes ont eûës sur Borée, dont ils ont fait un Prince qui regnoit dans la Thrace; de-là la fable de l'enlevement d'Orithye, & celle des deux enfants de ce prétendu Tyran, Calaïs & Zethus qui se distinguérent si fort parmi les Argonautes: fables fondées non pas sur l'histoire, comme s'il y avoit eû un Roy de Thrace nommé *Borée,* mais sur des allégories tirées de la nature du vent de Nord qui souffloit du côté de la Thrace. Aussi Platon explique-t-il heureusement la premiére, en disant que l'enlevement d'Orithye fille d'Erecthée sixiéme Roy d'Athénes, n'est fondé que sur ce que cette Princesse se promenant sur le bord de la mer, le vent Borée la fit tomber dedans, où elle se noya; & M. le Clerc explique la seconde dans son histoire d'Hercule, en disant que lorsqu'on avoit publié que les deux enfants de Borée avoient chassé les harpyes de la Cour de Phinée où elles causoient tant de ravages, & les avoient poursuivies jusqu'aux Strophades, on avoit voulu marquer par cet emblême, que le vent de Thrace avoit purgé la Bithynie où regnoit alors Phinée, des sauterelles qui l'infestoient & y causoient la famine, & les avoient fait périr dans la mer d'Ionie, où la force du vent de Nord les avoit obligées de s'envoler.

Lib. 7. cap. 295.

Bib. univ. T. 1.

Ces principes ainsi posez, il faut donc chercher à présent à quels peuples en particulier on donnoit le nom d'Hyperbo-

réens; mais c'est une question qui n'est point aisée à décider. Les anciens ont souvent varié sur ce sujet, suivant la variété des relations qui leur venoient des pays du Nord : ils en avoient une idée si confuse, que lorsque Brennus saccagea la ville de Rome, Héraclide le Pontique écrivit, au rapport de Plutarque dans la vie de Camille, qu'il estoit arrivé des nouvelles du Couchant, qui portoient qu'une armée venuë du pays des Hyperboréens avoit pris & saccagé la ville de Rome. Quelquefois ils parlent des voyages fréquents des Hyperboréens dans la Grece, comme s'ils estoient voisins; d'autres fois ils les regardent comme des peuples si éloignez, que c'estoit un proverbe reçû parmi eux, qu'envoyer un homme au pays des Hyperboréens, c'estoit l'envoyer au bout du monde; mais il faut développer icy la tradition des anciens sur ce sujet.

Héraclide dans son traité de l'ame.

Lib. 4.

Hérodote, qui est le premier qui en a parlé avec quelque exactitude; car Hésiode n'en avoit dit qu'un mot en passant, & les Epigones, ouvrage que quelques Auteurs attribuoient à Homére, & dans lequel il estoit parlé des Hyperboréens, ne subsistent plus : Hérodote, dis-je, raconte sur la foy d'Aristée de Proconnése qui avoit voyagé dans le Nord, qu'après avoir traversé le pays des Issedons, on entroit dans celuy des Arimaspes qui n'avoient qu'un œil; qu'on trouvoit ensuite des gryphons qui gardoient des mines d'or, après quoy on rencontroit les Hyperboréens qui s'estendoient jusqu'à la mer : il adjoûte qu'à la réserve des Hyperboréens, tous ces peuples, à commencer par les Arimaspes, faisoient continuellement la guerre à leurs voisins.

Lib. 2.

Comme Hérodote s'estoit servi du voyage d'Aristée, en parlant des Hyperboréens, Diodore de Sicile, qui n'a pas voulu le copier, employe la relation d'Hécatée qui avoit parlé de ce peuple. Dans un pays au-delà de la Gaule, disoit cet auteur, du costé du Pole Arctique, on trouve dans l'Océan une Isle de la grandeur de la Sicile, qui est habitée par les Hyperboréens, ainsi nommez parce qu'ils sont au-delà du vent Borée. Le climat de ce pays est très-temperé, & on y fait la moisson deux fois l'année. C'est-là, adjoûte-t-il, qu'on croit que Latone a pris naissance, & parce qu'Apollon en est la principale

Divinité, & qu'on y chante inceſſamment ſes louanges, tous les habitants de l'Iſle ſont regardez comme les Preſtres de ce Dieu. On y trouve un bois ſacré, au milieu duquel eſt un temple de figure ronde rempli de précieuſes offrandes, dont la pluſpart ont eſté offertes par les Athéniens & les habitants de Délos, comme il paroît par les Inſcriptions grecques qu'on y lit; car la langue du pays eſt différente de celle des Grecs, ainſi que leurs coûtumes. La tradition du pays eſt qu'Apollon deſcend dans cette Iſle tous les dix-neuf ans, & que comme c'eſt dans l'eſpace de ce temps-là que les aſtres font leur revolution, les Grecs appellent *la grande année* celle qui arrive au bout de ce terme; cette année eſt feſtée par les Hyperboréens, depuis l'équinoxe juſqu'au lever des Pléïades, & on paſſe tout ce temps-là dans la joye & les feſtins.

J'aurois pluſieurs réflexions à faire ſur cette relation, mais je les renvoye plus bas pour ne pas interrompre la tradition du ſentiment des anciens ſur les Hyperboréens.

Ptolemée, dans la deſcription de la Terre, place les Hyperboréens dans les terres les plus inconnuës, ſans s'expliquer plus exactement ſur un ſujet qui auroit dû exercer davantage la ſagacité de cet habile Géographe. *Lib. 5. c. 9.*

Strabon, qui a recherché avec plus d'exactitude que Ptolemée, ce que les anciens avoient dit des Hyperboréens, ne s'en explique pourtant pas d'une maniere ſur laquelle on puiſſe fixer la ſituation de ce peuple; tantoſt il refute le ſentiment d'Hérodote, d'Hellanicus, de Ctéſias & de Pytheas de Marſeille, & dit qu'on ne doit pas adjoûter plus de foy à ces Auteurs, lorſqu'ils parlent des peuples du Nord dont on avoit alors ſi peu de connoiſſance, qu'à Homére & à Héſiode lorſqu'ils parlent des anciens Héros. Il adjoûte dans un autre endroit, que c'eſt le peu de lumiéres qu'on avoit ſur les pays du Nord, qui avoit obligé ces Auteurs à publier tant de choſes merveilleuſes ſur les Hyperboréens, & les habitants des Monts Riphéens; mais il paroît par-tout que la critique de cet auteur tomboit ſur les fables que Simonides & Pindare avoient publiées des Hyperboréens, qu'on faiſoit vivre mille ans ſans *V. lib. 1. c. 61. & 62. l. 7. c. 295. l. 11. c. 507. l. 15. c. 773.*

maladie ni inquietude, qu'on disoit qui ne respiroient que des plumes au lieu de l'air ordinaire que nous respirons, & le reste, plustost que sur l'existence de ce peuple, puisqu'il s'explique ainsi dans une autre occasion. Les anciens Historiens de la Gréce, dit-il, comprenoient toutes les nations du Nord sous le nom générique de Scythes & de Celto-Scythes, & d'autres encore plus anciens les divisoient ainsi, ceux qui estoient au-delà du Pont-Euxin & du Danube estoient appellez *Hyperboréens, Sauromates* & *Arimaspes*, & ceux qui estoient au-delà de la mer d'Hyrcanie, *Saces* & *Massagetes*; & je feray voir dans la suite, en expliquant mon opinion, que ce passage de Strabon est très-propre à fixer la situation des peuples dont je parle.

Lib. 4. Pline, qui a compilé plusieurs relations qui faisoient mention des Hyperboréens, semble ne s'arrester à aucune; tantost il les place aux confins de l'Europe & de l'Asie, tantost dans un climat où ils jouissoient d'un jour & d'une nuit de six mois, adjoûtant qu'ils passoient une si longue nuit dans des cavernes, & que pendant la partie de l'année où ils jouissoient d'un jour continuel, ils semoient le matin, c'est-à-dire, quand le soleil montoit sur l'horizon, faisoient la moisson à midi, c'est-à-dire trois mois après, & cueilloient les fruits le soir, lorsque cet astre commençoit à se rapprocher de l'horizon, comme l'a fort bien expliqué Isaac Vossius; mais le sçavant commentateur de Pline, appliqué à faire entendre le sens de cet auteur qui n'est pas fort obscur, n'a pas voulu se donner la peine de rectifier, par le témoignage de l'antiquité, des relations si insoûtenables.

Le P. Hardouin sur le liv. 4. de Pl.

L. 3. c. 5. Pomponius Méla place les Hyperboréens en Asie sur les bords de la mer de Scythie, & voicy comme il s'en explique: *Inde Asiæ confinia, ubi perpetuæ nives sedent, & intolerabilis rigor; Scythici populi incolunt ferè omnes in unum Sacæ appellati: in Asiatico littore primi Hyperborei super Aquilonem Riphæosque montes sub ipso siderum cardine jacent, ubi sol non quotidie ut nobis, sed primùm verno æquinoctio exortus autumnali demùm occidit, & ideo sex mensibus dies, & totidem aliis nox usque continua est.*

Voss. in l. 3. Vossius, qui a donné un sçavant commentaire sur Pom-

ponius Méla, n'a pas laiſſé échapper cette occaſion de reprendre Pline ſur ce qu'il avance, que ce n'eſt point à l'équinoxe du Printemps, mais au ſolſtice d'Eſté que le ſoleil monte ſur l'horizon des Hyperboréens qu'il place ſous le Pole, puiſque cela eſt entiérement faux, & ſuppoſe une ignorance groſſiére des premiers principes de l'Aſtronomie. Cela ſeroit vray ſi on parloit des peuples qui ſont ſous le cercle polaire, comme les Norvegiens & les Lappons, mais Pline l'aſſûre de ceux qui ſont *ſub ipſo mundi cardine.* Pline ſe trompe auſſi lorſqu'il dit, *qui alibi quàm in ſemeſtri luce conſtituere Hyperboreos, ſerere matutinis, meridie metere, occidente ſole fructus arborum decerpere, noctibus in ſpecus condi,* puiſqu'au contraire on ne peut appliquer cela aux Hyperboréens que dans l'opinion de ceux qui les placent ſous le Pole. M. de Saumaiſe, qui a voulu reprendre Pline & Solin qui l'a copié, eſt tombé dans un galimathias que Voſſius releve avec un peu trop d'aigreur. Le P. Hardouin a bien ſenti que Pline s'eſtoit trompé en voulant reprendre Méla, puiſqu'il dit, *Carpere videtur Melam ſed immeritò, nam ſphæræ probatione conſtat non ſolſtitio illic ſoles oriri brumaque occidere, ſed ab æquinoctio verno ad autumnale.* Martianus Capella parle de ce peuple à peu près comme les Auteurs dont je viens de rapporter les témoignages, *poſt Riphæos montes,* dit-il, *trans Aquilonem Hyperborei, apud quos mundi axis continua motione torquetur.*

Pomp. M.

Salmaſius in c. 16. Solini.

Lib. 6. pag. 142.

Je ne cite pas icy Solin, ni quelques autres qui ſe ſont ſervis du témoignage de Pline, & preſque de ſes mêmes paroles; & même, à dire la verité, tous les ſentiments que je viens de rapporter ſe réduiſent, à les prendre dans leur juſte valeur, à la ſeule authorité d'Ariſtée de Proconnéſe, puiſqu'il eſt évident que Solin a copié Pline, que celuy-cy & Méla ont employé, après Diodore, la relation d'Hecatée, & ce dernier n'avoit fait que ſuivre, au rapport d'Hérodote, ce qu'Ariſtée avoit avancé touchant ce peuple d'une maniere plus poëtique qu'hiſtorique. C'eſt ainſi qu'en ſuivant le fil d'une opinion que le nombre des Auteurs graves qui l'ont ſuivie, rend probable, on trouve qu'elle eſt eſtablie ſur les fondements les plus frivoles.

De ſçavants géographes modernes, qui ont bien vû que l'opinion des anciens eſtoit inſoûtenable, par la ſeule raiſon qu'on ne connoiſſoit point alors, & qu'on ne connoît point encore les habitants du Pole, ont tâché de rapprocher les Hyperboréens; mais par un reſte d'attachement à l'ancienne tradition, ils les ont placez dans le fond du Nord, dans les extrêmitez de noſtre continent, dans les ſombres demeures des Sibériens & des Samoyedes. C'eſt ainſi qu'en parlent Hoffman, Cellarius, Baudran, & tous ceux qui placent avec eux les Monts Riphéens & Hyperboréens vers les embouchûres de l'Obi, ce qui ſera aiſé à refuter en eſtabliſſant mon ſentiment.

Geogr. ant. lib. 3.
In Lexico geogr.

Cluvier, dans ſon Italie & ſa Germanie ancienne, a pris une autre route. Cet Auteur dit que les anciens avoient diviſé tous les peuples qui ſont au Nord de l'Europe, depuis le Tanaïs juſqu'à l'Océan Atlantique, en Sarmates, Arimaſpes & Hyperboréens. Les premiers s'eſtendoient dans l'Aſie juſques aux bords de la mer Caſpienne, les Sarmates le long du Pont-Euxin, & les Hyperboréens comprenoient tous les autres peuples qui s'eſtendoient de-là juſques aux bords de l'Océan. Ainſi il comprend ſous ce nom les Illyriens, les Germains, les Gaulois & les Eſpagnols, & il aſſûre que le nom de Celtes eſtoit ſynonyme avec celuy d'Hyperboréens. L'authorité de Mnaſeas cité par le Scholiaſte d'Apollonius, qui dit que de ſon temps les Hyperboréens s'appelloient les *Celtes*, eſt le principal fondement ſur lequel il eſtablit ſon opinion, & il blâme fort Plutarque d'avoir accuſé d'ignorance Héraclide le Pontique, ſur ce qu'il avoit avancé qu'une armée d'Hyperboréens avoit ſaccagé la Ville de Rome, comme je l'ay rapporté au commencement de cette Diſſertation. Cluvier paroît enſuite abandonner ce ſyſtême, en rapportant le ſentiment de Damaſte Auteur ancien, qui dit qu'au-delà des Arimaſpes eſtoient les Monts Riphéens, & que les Hyperboréens s'eſtendoient depuis ces Montagnes juſqu'à l'Océan.

Germ. ant. lib. 1. c. 2.
de Ital. ant. lib. 2.

On ne doit pas eſtre en peine de ſçavoir icy quel a eſté le ſentiment d'Olaüs Rudbeck ſur les peuples que nous cherchons,

& on

& on doit bien juger que cet Auteur, qui a regardé la Suéde sa patrie, comme le grand théatre de l'histoire ancienne, qui en fait le séjour des descendants de Japhet, de Saturne, d'Atlas; qui y fait trouver le délicieux jardin des Hespérides, & tous les Héros de l'Antiquité, Persée, les Gorgones, & le reste, n'a pas manqué d'y placer les Hyperboréens. Comme Diodore de Sicile, ainsi que je l'ay rapporté plus haut, establit le séjour de ce peuple dans une Isle de l'Océan opposée aux Celtes, il luy a paru le plus favorable à son opinion, & il rejette comme fabuleux tout ce que les autres Auteurs en ont dit, ne doutant pas que Diodore n'ait voulu parler en cet endroit de la presque-Isle de la Suéde; que les Boréades, qui suivant cet historien, succedoient à la couronne & à la dignité de grands Prestres, estoient les descendants de Borée ou de Saturne fils de Burus; que le nom de *Bornes* qu'on trouve dans les anciens titres des Rois de Suéde, & celuy de Poreus parmi les Rois de Norvege, ne sont que des corruptions de celuy de Borée, qui a regné le premier dans la Suéde; que tous les anciens, & Diodore luy-même, se sont trompez dans l'étymologie du mot *Hyperboréens*, puisqu'il n'est pas d'origine grecque, mais gothique, & qu'il ne marque pas la situation d'un peuple, mais son origine & sa supériorité sur ses voisins. Comme il n'est pas possible de concilier des relations si opposées, tâchons du moins de les rectifier.

Ol. Rudbeck Atlant. c. 9.

Je dis d'abord, que non seulement on ne doit point prendre à la lettre les passages des anciens, qui semblent placer les Hyperboréens sous le Pole, ou même au-delà, mais qu'il est même vray de dire qu'ils y placent souvent des peuples qui en estoient fort éloignez. Tout ce qui estoit au-delà du Danube estoit ordinairement regardé comme voisin du Pole; ainsi Martial, parlant des Daces, dit

Miles Hyperboreos, modo, Marcelline triones
Et Getici tuleris sidera pigra poli.

Epigr. l. 8. v. 46.

comme si les Daces & les Gétes, dont le général Romain venoit de faire la conqueste, avoient esté voisins du Pole Arctique.

Je dis en ſecond lieu, que les Hyperboréens n'eſtoient ni ſous le Pole, ni même dans les climats qui en ſont voiſins, comme pluſieurs Auteurs l'ont crû, en prenant trop à la lettre les expreſſions des Grecs ſur ce ſujet.

Car ſans vouloir prouver icy que les pays qui ſont, par exemple, vers le 82. ou 83.[e] degré de latitude Nord ſont trop froids & trop ſtériles pour pouvoir eſtre habitez, il eſt ſur
L. 6. c. 34. que Pline dans la diviſion qu'il a faite de la terre en différents paralleles, place les Hyperboréens dans le 7.[e] climat, qui, ſuivant les ſupputations de Cluvier & des meilleurs géographes, ne doit s'eſtendre que depuis le 54.[e] degré juſqu'au 66.[e] au-delà duquel eſtoit l'Océan Scythique, qu'on appelloit auſſi *Hyperboréen*.

Je dis en troiſiéme lieu, que le mot Hyperboréen & celuy de Scythe eſtoient ſynonymes, comme on peut le voir dans tous les Auteurs, & ſur-tout dans les Poëtes, qui confondent ſouvent l'un avec l'autre. J'adjoûte que ce nom eſtoit auſſi relatif comme celuy d'Heſpérie & quelques autres; qu'on appelloit de ce nom tous ceux qui eſtoient au Nord du pays de ceux qui en parloient. Pour peu qu'on ait lû les Auteurs que j'ay citez, on ne ſçauroit douter de ce que je dis: ainſi les Gaulois eſtoient Hyperboréens par rapport à l'Italie, ſuivant le paſſage de Plutarque que j'ay rapporté. Le Scholiaſte d'Apollonius, après Athenée, cite auſſi Poſidonius qui aſſûroit que les Hyperboréens habitoient aux environs des Alpes. De-là cette obſcurité répanduë dans les Relations qui paroiſſent ſe contredire, & qui ſemblent placer les mêmes peuples en des endroits fort différents. Ce principe pourroit concilier les opinions que les Anciens & les Modernes ont eûes ſur ce ſujet, puiſque les peuples, qui eſtoient, par exemple, Hyperboréens par rapport à l'Italie, n'eſtoient pas les mêmes que ceux qui l'eſtoient à la Grece, ainſi des autres.

Je dis en quatriéme lieu, qu'anciennement tous les peuples qui habitoient au-delà de la Thrace, ſoit à l'Orient, ſoit au Nord, & même au Couchant, eſtoient reconnus ſous le ſeul nom de Scythes ou de Nomades, comme Strabon le prouve

dans le premier livre de sa Géographie, & que ce ne fut que dans la suite qu'on donna aux peuples du Couchant le nom de Celtes, ou Ibériens, ou Celtibériens, & même qu'on ne se deffit pas entiérement de la premiére idée qu'on en avoit, puisqu'on les appelloit aussi Celto-Scythes, de même qu'on donnoit le nom d'Éthiopiens à tous ceux qui habitoient sur les costes de l'Océan, depuis l'Orient, le Midy & le Couchant.

Je dis en cinquiéme lieu, que quoyque plusieurs anciens ayent placé les Hyperboréens en Asie, *Hyperboreos aliqui*, dit Pline, *in Scythia Asiatica posuerunt* ; le plus grand nombre les place en Europe *pluribus in Europa dictos*, ce qui paroît incontestable à Solin. Cependant on pourroit dire qu'il y en avoit également en Asie & en Europe, relativement au pays de ceux qui en parloient, car le mot Hyperboréen, & celuy de Scythe qui luy estoit synonyme, s'entendoit généralement de tous les peuples du Nord. D'ailleurs, soit qu'on place les Hyperboréens sous le Pole, comme quelques Auteurs, ou près du Pole, comme font les autres, ou qu'enfin on regarde, comme tels les peuples qui sont aux extrêmitez du Septentrion, comme Strabon, il est sûr que l'Asie & l'Europe, & même l'Amérique, appartiennent également aux Hyperboréens, puisque ces trois parties du monde s'estendent également vers le Pole. Quelquefois les anciens éloignent les Hyperboréens jusques sous le Pole, où le Soleil les éclairoit pendant six mois consécutifs, comme je l'ay dit après Pomponius Méla, Pline & Solin, mais quelquefois aussi ils les rapprochoient beaucoup.

L. 2. c. 15.

C. 6.

Je dis en sixiéme lieu, que soit qu'on regarde Borée comme un Roy de Thrace, ou comme le Vent de Nord, il sera toûjours vray de dire que par les Hyperboréens on entendoit les peuples qui estoient au-delà de ce pays, & je crois qu'on peut adjoûter icy, que sans les aller chercher au fond du Nord, & dans des pays qui n'estoient peut-estre pas connus dans les anciens temps, on peut assûrer que les premiers peuples au-delà de la Thrace auront esté les Hyperboréens des Grecs.

Quoyque généralement parlant on doive attribuer le froid & la chaleur d'un climat au Soleil qui s'éleve plus ou moins sur

l'horizon de ce climat, & y darde ses rayons plus ou moins directement; car ce n'est pas sa proximité ou son éloignement qui forment le froid ou le chaud, cependant il y a bien d'autres causes qui le produisent, & sans m'estendre icy sur ce que la Physique peut nous apprendre là-dessus, il est sûr que les hautes montagnes, au sommet desquelles la réflexion des rayons du Soleil, véritable cause de la chaleur, ne sçauroit parvenir, sont très-froides, même dans les climats chauds; ainsi les montagnes de Thrace, quoyque ce pays soit dans un climat tempéré, sont très-froides, & presque toûjours couvertes de neiges; dans les plaines qui sont au-delà, quoyque plus proche du Pole, l'air est beaucoup plus doux & moins froid, la terre moins stérile, & les fruits plus abondants que dans la Thrace. En voilà assez pour avoir donné lieu aux fables que les Grecs publioient sur les Hyperboréens, c'est-à-dire sur les peuples qui habitoient au-delà de Borée. Je ne sçais pas si du temps d'Aristée de Proconnése & d'Eratosthéne, on connoissoit les habitants du Pole, mais ce qui est bien sûr, c'est qu'on avoit establi le séjour de Borée dans la Thrace, qu'on croyoit que c'estoit de-là que ce vent souffloit dans la Grece, qu'au-delà il ne se faisoit point sentir, & qu'ainsi les Hyperboréens, c'est-à-dire les peuples qui estoient au-delà de Borée, n'en estoient nullement incommodez. Il suffit donc de les placer au-delà de la Thrace, sans les aller chercher dans un pays éloigné, dans des climats glacez, où il leur auroit esté impossible d'establir un commerce reglé de présents & d'offrandes annuelles avec les Déliens. Il est bien vray que le vent de Nord qui vient du costé du Pole, se fait sentir au-delà des montagnes de Thrace, mais comme il ne trouve dans les vastes plaines de la Moscovie, le pays du monde où il y a le moins de montagnes, rien qui le rafraîchisse, il est beaucoup moins froid que dans quelques parties de la Gréce, où il ne souffle qu'après avoir passé par les montagnes de la Thrace qui le glacent. Ceux qui avoient voyagé dans ce pays-là en parloient comme d'un climat doux & temperé, où les hommes vivoient long-temps, où la terre légérement cultivée rendoit d'abon-

dantes moiſſons, &c. Ces relations eſtoient écoutées avec plaiſir, & exagérées enſuite lorſqu'elles paſſoient d'une bouche dans une autre. Les Grecs aimoient les fables, leurs philoſophes le leur ont reproché; & puiſqu'on ſçait qu'ils ont meſlé tant de merveilleux dans les relations qui leur venoient d'Egypte & de Phénicie, pourquoy voudroit-on qu'ils n'eûſſent pas embelli celles qui venoient des pays du Nord.

7.° Pour trouver le véritable ſéjour des Hyperboréens dont parlent les Grecs, car c'eſt de ceux-là ſeuls qu'il s'agit icy, il faut chercher un pays qui ne ſoit pas infiniment éloigné de la Gréce, à cauſe des pélerinages fréquents qui ſe faiſoient de l'un à l'autre, un pays où l'air ſoit doux & temperé, où la vie ſoit ordinairement fort longue, un pays où l'on ait honoré Apollon d'un culte particulier, un pays, en un mot, auquel puiſſe convenir ce que Méla, Pline & Solin diſent de ceux qui l'habitoient, au rabais de ce qui paroît un peu outré, *nulla eos ægritudine inquietari, nihil noxii flatûs habere, de cœlo autem magnam clementiam auræ ſpirare ſalubriter, victum ab arboribus ſubminiſtrari, diutiùs quàm cæteros mortalium vivere ;* & le reſte. Or, je n'en vois aucun à qui tout cela puiſſe mieux convenir qu'à cette partie de la Colchide, qui eſtoit voiſine du Phaſe.

1.° Ce pays n'eſt pas fort éloigné de la Grece, & le Pont-Euxin pouvoit faciliter le commerce entre ces deux peuples; ou ſi l'on veut que les Hyperboréens ayent envoyé leurs préſents à Délos par terre, ils ont pû les laiſſer à Sinope, d'où on les envoyoit à Délos par une des routes dont parlent les Anciens. 2.° Le climat aux environs du Phaſe eſtant au 47.e degré de latitude, l'air doit y eſtre fort temperé & la terre fertile, enfin les habitants devoient y jouir d'une bonne ſanté, & y vivre long-temps. 3.° Si les Hyperboréens avoient eſté plus au Nord, les Scythes les auroient connus, & cependant Hérodote aſſûre qu'ils n'en avoient aucune connoiſſance. 4.° En plaçant les Hyperboréens dans la Colchide, on peut répondre aux Auteurs qui les font habiter vers le Pole, parce que dans l'ignorance où l'on eſtoit alors des pays éloignez, il ſuffiſoit d'eſtre au Nord, ou au Nord-eſt de la Grece

pour qu'on crût qu'on estoit voisin du Pole ; & ce qu'il y a icy de particulier on le croyoit de la Colchide même, un passage de Valerius Flaccus y est formel, ce Poëte faisant ainsi parler Jason, *nec fama fefellit, Soligenam Æetem media regnare sub arcto.*

Arg. lib. 5.

Pour establir ce que je pense sur l'origine du culte d'Apollon chez les Hyperboréens, je dois rapporter un passage d'Hérodote, qui dit que les Colchois des environs du Phase estoient Egyptiens. Lorsque Sésostris, dit cet auteur, fut près du Phase, je ne puis dire assûrément, si ayant divisé son armée il en laissa luy-même une partie pour habiter cette Région, ou si quelques-uns de ses soldats, ennuyez de leurs longs voyages, ne s'arrestérent point eux-mêmes sur les rivages du Phase ; car il paroît que les Colchois sont Egyptiens, & j'en parle de la sorte plustost pour l'avoir connu moy-même que pour l'avoir ouï dire. En effet, lorsque je m'en informay, les Egyptiens me dirent qu'ils croyoient que les Colchois estoient descendus de l'armée de Sésostris ; & Hérodote adjoûte à cela plusieurs autres preuves pour establir ce sentiment ; il les tire, ces preuves, de ce que les Colchois sont noirs, & ont les cheveux frisez, de ce qu'ils se faisoient circoncire, de ce que les Egyptiens & les Colchois mettent le lin en œuvre de la même façon. Josephe dit la même chose, & le prouve par l'usage qu'avoient ces peuples de la circoncision. Strabon dit aussi en deux endroits que les habitants de la Colchide estoient une colonie Egyptienne. Diodore de Sicile l'assûre aussi, avec cette différence, qu'il prétend que la colonie fut d'abord laissée dans les Palus Méotides, c'est-à-dire dans la Chersonnése Taurique, d'où elle alla ensuite dans la Colchide. Diodore cite aussi Agathias, qui disoit que Sésostris Roy d'Egypte avoit laissé une partie de son armée dans la Colchide dès les temps les plus reculez, ou comme s'exprime Agathias luy-même, avant le voyage des Argonautes, & avant Ninus & Sémiramis. Cette origine estant ainsi prouvée par tant d'Auteurs aussi anciens, qui avoient examiné la chose avec une attention particuliére, il n'est pas difficile de voir d'où le culte d'Apollon estoit passé dans

Ant. l. 8.

le pays des Hyperboréens. Apollon & Diane estoient fort honorez en Egypte, je n'ay pas besoin de le prouver, tout le monde en convient. La colonie establie sur les bords du Phase n'oublia pas la religion de ses peres. Il est plus ordinaire aux vainqueurs d'establir le culte de leurs Dieux dans les pays vaincus, que de se soûmettre à ceux qu'on y adoroit auparavant. Les habitants de ce pays ayant appris dans la suite que les Grecs, sur-tout ceux de Délos, honoroient le même Apollon d'un culte particulier, establirent ce commerce religieux dont parlent tous les Anciens, ce qui a esté suffisamment éclairci par M. l'Abbé Gedoyn. Le culte d'Apollon & de Diane ne fut pas renfermé dans la Colchide, il s'estendit sur les bords du Pont-Euxin, & passa jusques dans la Chersonnése Taurique, où nous voyons dans les anciens Poëtes, sur-tout dans Euripide, que Diane estoit particuliérement honorée.

Ce n'est donc pas des Grecs, mais des Egyptiens, que les Hyperboréens apprirent à honorer Apollon : ils le connoissoient avant que le culte de ce Dieu se fût establi à Délos. Hérodote dit que le culte de ce Dieu avoit passé du pays des Hyperboréens à Délos, de-là à Delphes, à Dodone, &c. C'est par-là qu'on peut expliquer ce que dit Cicéron, que le troisiéme Apollon estoit fils de Jupiter & de Latone, & né dans le pays des Hyperboréens ; & que Latone, suivant Diodore de Sicile, estoit Hyperboréenne. Car Cicéron & Diodore n'ont parlé ainsi, que parce qu'ils ne connoissoient pas une origine plus ancienne de ce Dieu ; mais outre les lumiéres qu'Hérodote a répanduës sur ce sujet, en parlant de la colonie establie par Sésostris dans la Colchide ; il dit positivement que Latone estoit Egyptienne, & avoit à Buto un Oracle très-ancien, & que cet auteur appelle le plus véritable de toute l'Egypte ; & c'est de l'Egypte même qu'il raconte la fable de la prétenduë Isle flottante, fable que les Grecs ont attribuée dans la suite à leur Isle de Délos, où ils publioient que Latone estoit accouchée. Rapportons les paroles mêmes d'Hérodote : « Après le temple de Latone, ce qui m'a semblé de plus admirable «

L. 4.

De Natura Deor. l. 3.

L. 3.

Lib. 2.

» est l'Isle de Chemmis, qui est dans ce grand lac auprès du
» temple de Buto; les Egyptiens disent que c'est une Isle flot-
» tante, mais pour moy je ne l'ay vûe ni flotter, ni se mouvoir,
» & je m'estonnay d'ouir dire qu'elle flottoit. Il y a dans cette
» Isle un grand temple d'Apollon, où l'on voit trois rangs d'au-
» tels. La raison pour quoy les Egyptiens disent que cette Isle
» est flottante, c'est que comme Latone, qui est aujourd'huy au
» nombre des huit Dieux que l'on a connus les premiers, de-
» meuroit dans la ville de Buto au même lieu où est son Oracle,
» elle cacha dans cette Isle, qui ne flottoit pas alors, Apollon,
» par les ordres d'Isis, & fit si bien qu'elle l'y sauva, lorsque
» Typhon, qui faisoit tous ses efforts pour trouver le fils d'Osi-
» ris, arriva dans la ville de Buto. Adjoûtons un autre trait de
» ressemblance entre les Hyperboréens & les Egyptiens. Pline dit que les maisons des premiers estoient construites de cannes & de roseaux, & Diodore de Sicile dit la même chose de celles des anciens Egyptiens. Enfin une derniére preuve est que les Hyperboréens avoient enseigné aux Grecs l'opinion de l'immortalité de l'ame, laquelle ils avoient sans doute prise eux-mêmes des Egyptiens chez qui elle estoit si ancienne.

Lib. 16. c. 36.

Lib. 1.

Voilà ce que je pense sur l'origine de l'ancien Apollon, qui estoit fils d'Osiris & d'Isis, & dont Latone fut la mére nourrice, comme le dit Hérodote. Voilà en même-temps ce qu'il y a de plus probable sur le transport du culte de ce Dieu dans le pays des Hyperboréens, d'où, selon Pausanias & Diodore de Sicile, il passa à Délos & à Athénes; enfin ce qui a donné lieu aux Grecs qui vouloient qu'on crût que les Dieux tiroient leur origine de leur pays, de publier la fable des couches de Latone dans l'Isle flottante de Délos, fondez sur ce que le culte d'Apollon s'estoit d'abord establi dans cette Isle. Comme l'antiquité du culte d'Apollon & de Diane dans le pays des Hyperboréens dépend du temps auquel a vêcu Sésostris; ce seroit icy le lieu de discuter cet article, mais comme il m'écarteroit trop de mon sujet, il suffit de dire que le sentiment de Marsham, & celuy de M. Newton qui l'a suivi, sont tout à fait

In Att.

Lib. 2.

fait insoûtenables, comme le prouvera M. Freret dans la réponse qu'il prépare sur la Chronologie de ce dernier auteur. Il est évident par tous les anciens que Sésostris a vêcu long-temps avant le siége de Troye, & avant l'expédition des Argonautes, temps auquel le culte de Diane estoit célébre dans les pays du Nord dont je viens de parler.

Il me reste maintenant à réduire à leur juste valeur, les expressions outrées dont se sont servi les premiers Grecs, en parlant des Hyperboréens, & d'expliquer les fables qu'ils en ont publiées. Dans les climats temperez, & même dans ceux qui sont très-froids, on vit plus long-temps que dans les pays chauds, & il n'est pas rare de trouver dans la Suéde, & même dans l'Ecosse, où les habitants, selon Pline, sont dans le même parallele que les Hyperboréens, des hommes de cent ans & plus. En falloit-il davantage aux premiers voyageurs, pour publier que les Hyperboréens vivoient plusieurs siécles; & comme les relations grossissent ordinairement en passant de main en main, principalement quand elles sont employées par les Poëtes, il n'est pas estonnant qu'on ait dit que ces peuples vivoient jusqu'à mille ans. Pomponius Méla dit, *Hyperboreos cultores justissimos esse, qui diutiùs quàm ulli mortalium ac beatiùs vivunt.* Et Festus fixe le temps de leur vie à cent ans, en quoy il n'y a rien d'extraordinaire. Les oreilles allongées de quelques Indiens donnérent lieu à dire qu'elles leur couvroient tout le corps, & la teste un peu enfoncée de quelques Américains, fit publier qu'il y avoit une nation d'Acéphales, & sans vouloir rapporter icy d'autres exemples, le mot *Cimmor*, qui signifie *ténébres*, donna lieu à dire que les Cimmériens du Bosphore de Thrace estoient couverts d'éternelles ténébres. Quand on est en train de publier des choses extraordinaires d'un peuple peu connu, on ne s'arreste pas aisément, ainsi on alla jusqu'à dire que les Hyperboréens ne mouroient que quand ils estoient las de vivre, *satietate vitæ*, comme le dit Pline.

Lib. 3.

V. Bochart Chan. l. 1.

Loco cit.

Pour ce qui est de ces concerts de musique, & de ces danses continuelles des Hyperboréens, si on suppose, comme je l'ay prouvé, qu'ils estoient Egyptiens, il n'est pas estonnant qu'ils

ayent aimé la danſe & la muſique comme leurs compatriotes: il n'eſt rien de ſi aiſé à perpetuer que les uſages qui ſont faits pour le plaiſir. Mais ſi nous adjoûtions avec quelques Auteurs que Séſoſtris, qui eſtablit cette colonie dans la Colchide, eſtoit le même qu'Oſiris ou le Bacchus Indien, il ne ſeroit pas eſtonnant que des ſoldats, qui avoient ſuivi un général qui avoit dans ſon armée des troupes de danſeuſes & de chanteuſes,
Lib. 2. comme le dit Diodore de Sicile, eûſſent eſté dans la ſuite addonnez à la muſique & à la danſe. D'ailleurs, les feſtes des Dieux Egyptiens eſtoient célébrées avec beaucoup de pompe & de magnificence, & la danſe & la ſymphonie faiſoient la principale partie de la ſolemnité. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à lire Théocrite & Athenée, dans la deſcription d'une feſte célébrée par Arſinoé. Il y a bien de l'apparence que les Hyperboréens célébroient les feſtes d'Apollon de la même maniére; auſſi Diodore dit que ces peuples chantoient ſans ceſſe les louanges de ce Dieu. La feſte qui s'en célébroit tous les 19. ans, temps auquel, ſelon Diodore de Sicile, Apollon alloit viſiter ſes chers Hyperboréens, eſtoit la plus ſolemnelle; & Elien dans ſon hiſtoire des Animaux, dit que les Cygnes accompagnoient, en chantant, les Preſtres pendant qu'ils faiſoient la proceſſion. Cette 19.e année eſtoit celle de l'année Métonique des Grecs, & on marquoit par cette ſolemnité la joye qu'on avoit du retour du Soleil dans le même point.

Mais comment expliquer des habitants du Phaſe, ces longs voyages que faiſoient les Hyperboréens à Délos? comment auroient-ils pû trouver dans leur chemin les Iſſedons, les Arimaſpes & les Scythes? Je dis premiérement, & M. l'Abbé Gedoyn l'a auſſi remarqué, que les Grecs parloient quelquefois des Hyperboréens, comme d'un peuple habitant du Pole, & même au-delà, quelquefois comme d'un peuple aſſez voiſin de la Grece, avec laquelle ils avoient un commerce reglé. Or, dans des relations ſi différentes, il eſt raiſonnable de choiſir la plus vray-ſemblable; & c'eſt même de ce commerce reglé dont parlent tant d'Auteurs, qu'on doit conclurre que les Hyperboréens n'eſtoient pas auſſi éloignez de la Grece

que l'ont prétendu quelques anciens. On pourroit adjoûter encore, ce qui est une suite des principes que j'ay establis au commencement de cette Dissertation, que comme le nom d'Hyperboréen avoit esté donné à plusieurs peuples, il n'est pas estonnant qu'on trouve dans les anciens diverses routes de leurs voyages à Délos, même par le Couchant de la Grece. Quoy qu'il en soit, c'est par ce culte d'Apollon que les Hyperboréens avoient acquis la réputation d'estre les peuples les plus religieux, & les plus justes de l'Univers, comme le disent Diodore, Méla, Pline & plusieurs autres anciens. Elien adjoûte que les peuples de l'Isle Atlantique, ayant fait une irruption dans nostre continent, vinrent en triomphant de toutes les nations, jusqu'au pays des Hyperboréens, qu'ils trouvérent gens si raisonnables & si religieux, qu'ils les laissérent en repos.

Les fables des autres peuples chez qui on disoit que les Hyperboréens passoient pour venir à Délos, sont fondées sur des relations peu approfondies; peut-estre que les Hyperboréens eux-mêmes les débitoient, pour donner plus de mérite à leurs pelerinages. Ce qu'il y a icy de singulier, c'est que ces fables sont quelquefois expliquées par ceux des anciens à qui nous devons le plus de considération; ainsi Hérodote a expliqué celle des Arimaspes monocules, ou qui n'avoient qu'un œil, comme les nomme Eschyle dans son Promethée, en disant que c'estoit des Scythes, qui tirant continuellement de l'arc, tenoient toûjours un œil fermé pour viser plus juste; il adjoûte même que c'est ce qui les avoit fait appeller *Arimaspes*, puisque dans la langue des Scythes, *Arima* veut dire *un*, & *Spu* œil. Le même Auteur, & Pline après luy, ont expliqué celle de ces plumes que respiroient les Hyperboréens, en disant que ces plumes estoient les floccons de neige qui tomboient en abondance dans le pays, & qui ressembloient à des plumes qui voltigeoient en l'air, *Assiduò nivis cadit*, dit le dernier de ces deux auteurs, *pennarum similitudine pterophoros appellata regio*.

Lib. 4.

L. 4. ch. 12.

Ovide propose cette fable d'une autre maniere, qui dans le

Met. l. 15.

fonds revient au même. Ceux, dit-il, qui se baignent dans le Lac Triton au pays des Hyperboréens, en sortent couverts de plumes :

Esse viros fama est in Hyperboreâ Pallene,
Qui soleant levibus velari corpora plumis ;
Cum Tritoniacam novies subiêre paludem.

On ne connoît que trois Lacs Tritons, l'un dans la Beotie, l'autre dans la Thessalie, & le troisiéme dans la Libye; & je ne connois aucun auteur qui ait parlé du Lac Triton des Hyperboréens, que Vibius Sequester, qui dit que le Lac Triton estoit dans la Thrace, *Triton Thraciæ, in quo qui se novies immerserit, in avem convertitur.* Enfin la fable de ces gryphons qui gardoient les mines d'or dans le pays des Hyperboréens, est expliquée par Olaüs Rudbeck, par les pirates, qui courant les mers du Nord & du Midi, jusques dans la Guinée, en rapportoient de la poudre d'or; on nommoit ces pirates *Gryphes*, ce qui a donné lieu à la fiction. Les Gryphons, suivant le même auteur, estoient aussi les Faucons, oiseau connu dans les pays du Nord.

In Palude.

Atl. in insula Hyperb.

Avant que de finir ces réflexions, je dois adjoûter icy quelques remarques sur les jeunes filles qui avoient porté autrefois les présents des Hyperboréens à Délos ; remarques qu'Hérodote m'a fournies, & qui serviront de supplément à ce qu'en a dit déja M. l'Abbé Gedoyn. Les Déliens, au rapport d'Hérodote, disent que les sacrifices qui se font avec de la paille de bled, sont venus des Hyperboréens aux Scythes, des Scythes à leurs voisins ; que de-là ils se sont répandus bien avant dans l'Occident jusqu'à la Mer Adriatique; que par ce moyen ils ont passé vers le Midi. Le même auteur adjoûte ensuite, que les filles & les garçons des Déliens font une espéce de sacrifice en l'honneur des filles Hyperboréennes qui moururent à Délos. Les filles, dit-il encore, se coupent les cheveux avant que de se marier, & les ayant filez à l'entour d'un fuzeau, elles les mettent sur le tombeau des Hyperboréens, qui est en entrant dans le

Lib. 4.

temple de Diane à main gauche, & ſur lequel un Olivier eſt crû de luy-même. Enfin le même auteur remarque qu'Argé, ou, comme la nomme Callimaque, Hecaergé & Opis eſtoient venuës à Délos devant Hyperoche & Laodice, qui n'y vinrent que pour préſenter à Lucine l'offrande qu'elles luy avoient promiſe, afin d'obtenir un heureux accouchement; nouvelle preuve que le pays des Hyperboréens n'eſtoit pas ſi éloigné de la Grece qu'on le prétend : car comment pourroit-on s'imaginer que deux femmes ſoient parties des environs du Pole pour venir à Délos, & ayent oſé entreprendre un voyage de ſept ou huit cens lieuës, à travers les lacs & les foreſts, dans un pays couvert de neige & de glace. La fable que rapporte Pauſanias ſur la conſtruction du Temple de Delphes, qu'on diſoit avoir eſté bâti avec la cire & les aîles des Abeilles qu'Apollon avoit apportées du pays des Hyperboréens, eſt fondée, comme le dit le même auteur, ſur ce qu'un nommé Pteras, dont le nom en Grec veut dire *une plume*, avoit eſté l'architecte de ce Temple.

On peut faire contre mon ſentiment deux objections; la premiére, que Diodore place les Hyperboréens dans une Iſle oppoſée au pays des Celtes; mais on peut répondre, 1.° qu'il eſt le ſeul qui parle de cette Iſle, 2.° que les pays maritimes & peu connus eſtoient ſouvent confondus avec les Iſles, même par les auteurs ſacrez, comme l'a prouvé par pluſieurs paſſages de l'Ecriture le P. Calmet. La ſeconde, que la pluſpart des anciens plaçoient les peuples qui donnent lieu à ces Réflexions, au-delà des Monts Riphéens, vers les Monts Hyperboréens: or, il paroiſt par les deſcriptions qu'ils font de ces deux chaînes de montagnes, & par les cartes géographiques, qu'elles eſtoient à l'extrèmité de noſtre continent, du coſté du Nord & du Nord-eſt. Virgile, ſans parler icy des autres auteurs que M. l'Abbé Gedoyn a citez, dit poſitivement, comme je l'ay déja remarqué, que les Hyperboréens eſtoient fort incommodez du vent d'Eſt, qui venoit des Monts Riphéens. Je pourrois répondre d'abord, que la ſituation des Monts Hyperboréens & des Monts Riphéens eſtant fort incertaine, l'objection ne prouve rien contre mon ſentiment; ceux qui placent ces

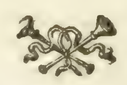
montagnes vers l'Obi & dans la Siberie, car on n'en trouve point de considérables dans le reste de la Moscovie, devroient prouver qu'un peuple si éloigné de la Grece estoit connu, & qu'on estoit en commerce de religion avec luy; ce qu'on ne pourra jamais se persuader. Pour moy, je crois que les Monts Riphéens & les Monts Hyperboréens, estoient une chaîne du Mont-Taurus, qui commence dans les extrêmitez méridionales de l'Asie mineure qu'il traverse, s'estend jusqu'aux extrêmitez de nostre continent, en tirant vers le Nord & le Nord-Est, en changeant souvent de nom, & prenant successivement ceux d'Imaüs, d'Emodus, de Paropamise, de Caucase, &c. Or, comme il y a quelques-unes des branches de cette montagne qui ne sont pas éloignées de la Colchide, puisqu'elles passent entre la mer Caspienne & le Pont-Euxin, & qui y rafraîchissent le vent d'Est, Virgile a eû raison de dire des peuples Hyperboréens,

Riphæo tunditur Euro.

On peut adjoûter encore qu'il y a des auteurs qui semblent confondre le Mont Rhodope & l'Hemus, avec les Monts Riphéens; c'est ainsi qu'en parle Valerius Flaccus: *Argon. l. 2.*

Qualis ubi gelidi Boreas convallibus Hebri
Tollitur, & volucres Riphæa per ardua nubes
Præcipitat.

Ce qui confirme ce que j'ay dit, qu'il suffisoit de placer les Hyperboréens au-delà de la Thrace, pour répondre à toutes les autoritez des anciens qui parlent de ce peuple.



RECHERCHES HISTORIQUES
Sur les différents peuples qui s'establirent en Epire avant la derniére guerre de Troye.

Par M. DE LA NAUZE.

LE nom d'Epire se prend en deux sens par les Ecrivains Grecs. Ils s'en servent quelquefois pour exprimer en général ce que nous appellons *Continent*, & quelquefois pour désigner plus particuliérement un pays d'Europe, qui estoit situé entre la Thessalie & la Mer Adriatique, & qui fait partie de l'Albanie moderne. Son voisinage avec la Grece a sur-tout contribué à le rendre fameux dans l'ancienne histoire; & quoyqu'il fût d'une très-petite estenduë, cependant Théopompe cité par Strabon, a compté jusqu'au nombre de quatorze nations Epirotes. Tels furent les Chaoniens, les Thesprotes, les Molosses, & plusieurs autres. Nous nous contenterons de rechercher dans cette Dissertation l'origine de ceux qui s'y establirent avant la derniére guerre de Troye.

17. d'Aoust 1729.

Strab. l. 7.

LES CHAONIENS.

Les antiquitez de la Chaonie seroient postérieures à la derniére guerre de Troye, si c'estoit un Troyen nommé *Chaon*, qui après la mort de Néoptoléme fils d'Achille eût donné son nom aux Chaoniens, comme le prétend Virgile :

> *Morte Neoptolemi, regnorum reddita cessit*
> *Pars Heleno : qui Chaonios cognomine campos,*
> *Chaoniamque omnem Trojano à Chaone dixit.*

Virgil. Æn. lib. 3.

Mais il n'en est pas ainsi. Il est vray que peu après la ruine de Troye un peuple estranger s'establit en Epire, mais ce furent les Molosses plus récents que les Chaoniens, & non les Chaoniens eux-mêmes. Les Molosses eûrent pour chef, ou un fils

de Néoptoléme, comme le disent Scymnus de Chio [a] & le Scholiaste de Pindare [b], ou Néoptoléme luy-même, comme Pindare [c] semble le supposer. Pour les Chaoniens, ils avoient regné sur toute l'Epire avant les Molosses : Τούτων δ' ἐνδοξότατα, dit Strabon, Χάονες καὶ Μολοττοὶ, διὰ τὸ ἄρξαι ποτὲ πάσης τῆς Ἠπειρώτιδος, πρότερον μὲν Χάονας, ὕστερον δὲ Μολοττούς. L'origine des Chaoniens ne sçauroit donc estre reculée après la mort de Néoptoléme, & l'auteur de leur nom ne fut jamais le Troyen Chaon dont parle Virgile. Ce Poëte luy-même ne suppose-t-il pas les Chaoniens plus anciens que la guerre de Troye, quand il fait dire dans un endroit à Enée fugitif, qu'il estoit entré par le port des Chaoniens,

Æneid. l. 3. *Portuque subimus*
Chaonio,

& quand il dit dans un autre, que Bacchus & Cerès introduisirent l'usage du froment à la place du gland de Chaonie.

Georg. l. 1. *Liber & alma Ceres, vestro si munere tellus*
Chaoniam pingui glandem mutavit aristâ.

Il est plus naturel de faire descendre les Chaoniens des anciens Pélasges que des Troyens : la pluspart des peuples de la Grece & des environs ayant tiré leur origine des Pélasges, & Stephanus rapportant que la Chaonie en particulier fut autrefois appellée [d] *Pélasgide*. C'est la remarque de Paulmier de Grente-Mesnil.

Descr. Gr.

Plutarc. in Pyrrho.

Plutarque semble même avoir marqué, & le temps de leur establissement, & les chefs de leur colonie : Θεσπρωτῶν καὶ Μολοττῶν μετὰ τὸν κατακλυσμὸν ἱστοροῦσι Φαέθοντα βασιλεῦσαι πρῶτον, ἕνα τῶν μετὰ Πελασγοῦ παραγενομένων εἰς τὴν Ἤπειρον· *les Historiens rapportent qu'après le déluge de Deucalion,*

[a] Μετὰ τοὺς δὲ Θεσπρωτοὺς λεγόμενοι Οἰκοῦσιν, οὓς κατήγαγεν Πύρρος ποτὲ Ὁ Νεοπτολέμου παῖς. *Scymn. Ch.*

[b] Ἀπὸ Μολοσσοῦ τοῦ Νεοπτολέμου καὶ Ἀνδρομάχης τοὔνομα ἔλαβεν. *Schol. in Pindar. Nemeor. 7.*

[c] Μολοσσίᾳ δ' ἐμβασίλευεν ὀλίγον Χρόνον, ἀτὰρ γένος αἰεὶ φέρειν Τοῦτό οἱ γέρας. *Pindar. Nemeor. 7.*

[d] Πελασγίδα Χαονίαν. *Stephan. in Chaonia.*

Phaëton

Phaëton un de ceux qui vinrent en Épire avec Pélasgus, fut le premier Roy des Thesprotes & des Molosses, c'est-à-dire, des Chaoniens prédécesseurs des Thesprotes & des Molosses: car c'est aux Chaoniens, & à leur pays nommé *Pélasgide*, que conviennent parfaitement un chef de Colonie appellé *Pélasgus*, & un temps voisin du déluge de Deucalion. L'un & l'autre ne sçauroient convenir, ni aux Molosses qui furent establis par Néoptoléme, ou par un de ses enfants, ni aux Thesprotes qui eûrent pour chef Thesprotus fils de Pélasgus, comme nous verrons plus bas.

L'establissement des Pélasges dans la Chaonie ayant suivi d'assez près le déluge de Deucalion, ce dernier événement sert à fixer l'origine des Chaoniens, & quoyque le temps précis de ce déluge soit ignoré, on sçait au moins que Deucalion vivoit environ six générations, ou près de deux cens ans avant le siége de Troye, & qu'à ce siége assistérent quelques-uns de ses descendants au cinq, au six & au septiéme degré. Le déluge arrivé à la fin de son regne, ne peut donc estre éloigné de la guerre de Troye guéres plus que d'environ cinq générations ou cent cinquante ans. En effet Clyménus déthrôné par Endymion regnoit en Elide, suivant la remarque de Pausanias, [a] cinquante ans après le déluge de Deucalion; & Endymion, adjoûte le même auteur, estoit plus ancien d'une génération que Pélops aïeul d'Agamemnon & de Ménélas, qui eûrent tant de part à la guerre de Troye. Ce qui donne justement un intervalle de cinquante ans & de trois générations, c'est-à-dire un intervalle de cent cinquante ans entre le déluge de Deucalion & la guerre de Troye; par conséquent l'establissement des Chaoniens, qui suivit de près le déluge, doit estre arrivé quatre générations, ou environ cent trente-trois ans avant cette guerre.

Cela supposé, il n'est pas impossible de déterminer quel fut

[a] Τούτων δέ ὕστερον Κλύμενον τ̄ Κάρδιος, πεντηκοστῷ μάλιστα ἔτει μετὰ τὴν συμβᾶσαν ἐπὶ Δευκαλίωνος ἐν Ἕλλησιν ἐπομβρίαν ... λέγουσιν ἱδρύσασθαι βωμὸν ... Ἐνδυμίων δὲ ὁ Ἀεθλίου Κλύμενόν τε ἔπαυσε τῆς ἀρχῆς ... Πέλοψ δὲ ὕστερον γενεᾷ μάλιστα μετὰ Ἐνδυμίωνα. *Pausan. lib. 5. c. 8.*

le Pélaſgus qui conduiſit les Chaoniens en Épire. Ce ne fut point l'ancien Pélaſgus que les Poëtes repréſentent comme fils de la Terre, ou comme premier habitant du pays, dans la ſuite appellé *Arcadie*. [a] Celuy-cy fut pere de Lycaon ; &, ſuivant l'hiſtoire de ſa poſtérité tracée par Pauſanias, il vécut huit générations avant la guerre de Troye, ou quelque temps avant le déluge de Deucalion. Ce n'eſt donc point là le chef des Chaoniens. Un petit-fils qu'il eût de même nom que luy, paroît avoir eſté le Pélaſgus, qui, au rapport de Plutarque, conduiſit une colonie en Épire après le déluge de Deucalion. Stéphanus [b] parle d'un Pélaſgus fils de Lycaon, & pere de Theſprotus ; & il en parle à l'occaſion de ſes deſcendants qui habitoient l'Épire. Il y a donc tout lieu de croire que ce Pélaſgus eſt celuy dont a parlé Plutarque, ſur-tout, puiſqu'un temps voiſin du déluge de Deucalion convient parfaitement à un fils de Lycaon, & que nous ſçavons d'ailleurs par le témoignage de Pauſanias, [c] que les enfants de Lycaon, au nombre au moins de vingt-quatre, ſe diſperſérent pour la pluſpart dans la Grece, & hors de la Grece même.

L'Oracle de Dodone en Épire eſtoit de fondation Pélaſgienne. Héſiode [d], Éphore cité par Strabon [e], & Scymnus de Chio [f] l'aſſûrent en termes exprès ; & nous verrons plus bas qu'Hérodote ne leur eſt pas contraire.

Cet Oracle ne parut qu'après le deluge de Deucalion, puiſ-

[a] Φασὶ δὲ Ἀρκάδες, ὡς Πελασγὸς γένοιτο ἐν τῇ γῇ ταύτῃ πρῶτος... Πεποίηται δὲ καὶ Ἀσίῳ τάδε ἐς αὐτόν·

Ἀντίθεον δὲ Πελασγὸν ἐν ὑψικόμοισιν ὄρεσσι
Γαῖα μέλαιν' ἀνέδωκεν, ἵνα θνητῶν γένος εἴη... Λυκάων δὲ ὁ Πελασγοῦ, &c. *Pauſ. l. 8. c. 1. & ſeq.*

[b] Ἐφύρα πόλις Ἠπείρου, ἀπὸ Ἐφύρου, τοῦ Ἀμάραχος, τοῦ Θεσπρωτοῦ, τοῦ Πελασγοῦ, τοῦ Λυκάονος, τοῦ γηγενοῦς τοῦ Ἄρκαδος. *Stephan. in Ephyra.*

[c] Οἱ δὲ ἄλλοι παῖδες τοῦ Λυκάονος πόλεις ἐνταῦθα ἔκτιζον, ἔνθα ἑκάστῳ μάλιστα κατὰ γνώμην... Οἴνωτρος δὲ... ἐπεραιώθη ἐς Ἰταλίαν. *Pauſan. l. 8. c. 3.*

[d] Δωδώνην φηγὸν Πελασγῶν ἕδρανον ἦεν. *Heſiod. in fragmentis Leon. Allat. p. 313.*

[e] Πελασγῶν ἵδρυμα. *Strab. 7.*

[f] Ἥτε Δωδώνη Διὸς μαντεῖον ἵδρυμα ἐστὶ δ' οὖν Πελασγικόν. *Scym. Ch.*

qu'on ne voit pas qu'avant ce temps-là les Pélasges eûssent pénétré dans l'Epire. Mais il faut aussi qu'il ait paru bien-tôt après le déluge & bien-tôt après l'establissement des Chaoniens, *car cet Oracle,* dit Hérodote, *passoit pour le plus ancien de tous ceux de la Grece.* Τὸ γὰρ δὴ μαντήϊον τοῦτο νενόμισται ἀρχαιότατον τῶν ἐν Ἕλλησι χρηστηρίων εἶναι. Si cet Oracle a esté fondé en Epire par les Pélasges peu après le déluge de Deucalion, il faut nécessairement qu'il ait esté l'ouvrage des Chaoniens, puisque les Chaoniens furent les premiers Pélasges, qui peu après le déluge de Deucalion commandérent à toute l'Epire. *Herod. l. 2. §. 51.*

Suidas cité par Strabon, soit que ç'ait esté le Suidas historien de l'Eubée, dont parle le Scholiaste d'Apollonius, ou le Suidas auteur des Généalogies dont Stéphanus fait mention; Suidas * dit que l'Oracle de Jupiter avoit esté transporté de Thessalie à Dodone, & que de-là estoit venu le nom de Jupiter Pélasgien. Il est vray que Strabon traite de fable ce transport, se fondant sans doute sur ce que l'Oracle de Dodone estoit le plus ancien de la Grece. Mais ne pourroit-il pas se faire que l'Oracle de Dodone dans sa premiére institution n'eût point esté l'Oracle de Jupiter; que les Pélasges fondateurs de Dodone eûssent d'abord consacré ce lieu au culte de la Divinité en général, qu'ils adoroient suivant Hérodote, & que l'Oracle de Jupiter n'eût esté transporté que dans la suite de Thessalie en Epire. Hérodote assûre que les anciens Pélasges invoquoient la Divinité, sans luy donner ces noms de Dieux & de Déesses, dont le culte n'estoit point encore introduit dans la Grece. *Herod. l. 2.* Il adjoûte que, lorsqu'on voulut l'introduire, les Pélasges consultérent l'Oracle de Dodone pour sçavoir ce qu'ils avoient à faire; l'Oracle de Dodone ne fut donc point l'Oracle de Jupiter dans sa premiére institution.

La succession de deux cultes différents à Dodone concilie Hésiode & les autres Ecrivains qui donnent une fondation Pélasgienne à cet Oracle, avec Hérodote qui paroît luy en

* Σουΐδας δὲ τοῖς Θετταλοῖς μυθώδεις λόγους προσχαριζόμενος, ἐκεῖθέν τέ φησιν εἶναι τὸ ἱερὸν μετενηνεγμένον ἐκ τῆς περὶ Σκότουσαν Πελασγίας, ἔστι δ' ἡ Σκότουσα τῆς Πελασγιώτιδος Θετταλίας. *Strab. lib. 7.*

donner une Égyptienne. Les Pélasges auront fondé Dodone, comme le dit l'antiquité la plus reculée; & la femme Égyptienne dont parle Hérodote, y aura transporté d'Égypte le culte & l'Oracle de Jupiter, après avoir passé par la Thessalie. *Herod. l. 2.*

Ces témoignages prouvent un changement de culte à Dodone, & ils font encore voir que les Divinitez de la Fable, & en général les antiquitez grecques sont plus récentes qu'on ne pense; puisque les Pélasges, plus anciens que les Dieux de la Grece suivant Hérodote, plus anciens même que les autres peuples Grecs suivant Strabon, [a] ne sont antérieurs à la guerre de Troye que de fort peu de générations, leur chef Pélasgus ayant eû, suivant Pausanias, des descendants au huitiéme degré qui assistérent à cette guerre.

Revenons à l'ancienneté de l'Oracle de Dodone, qui précéda, selon le témoignage d'Hérodote, tous les autres Oracles de la Grece. Orphée dit que Themis fut la premiére qui rendit ses oracles à Delphes, & qu'elle apprit la divination à Apollon.

Orph. hymn. de Themid.

Ἣ πρώτη κατέδειξε βροτοῖς μαντήϊον ἁγνὸν
Δελφικῷ ἐν κευθμῶνι θεμιστεύουσα θεοῖσι,
Πυθίῳ ἐν δαπέδῳ, ὅτε Πυθοῖ ἐμβασίλευεν,
Ἣ καὶ Φοῖβον ἄνακτα θεμιστοσύνας ἐδίδαξε.

Cela n'est point contraire à Hérodote. L'Oracle de Thémis peut avoir esté plus ancien que tous les autres Oracles de Delphes, & moins ancien que celuy de Dodone. Musée paroît plus opposé à Herodote : il dit dans Pausanias, que [b] l'Oracle de Delphes avoit esté commun à la Terre & à Neptune; que la Terre rendit d'abord ses réponses par elle-même; que Neptune eût pour interprete Pyrcon, c'est-à-dire Python; qu'ensuite il abandonna sa part de l'Oracle à la Terre; que la Terre donna le tout à Thémis, & Thémis à Apollon. Mais il est évident,

[a] Οἱ γὰρ Πελασγοὶ τῶν περὶ τὴν Ἑλλάδα δυναστευσάντων ἀρχαιότατοι λέγονται. *Strab. lib. 7.*

[b] Ποσειδῶνος ἐν κοινῷ καὶ Γῆς εἶναι τὸ μαντεῖον· καὶ τὴν μὲν χρᾶν αὐτήν, Ποσειδῶνι δὲ ὑπηρέτην ἐς τὰ μαντεύματα εἶναι Πύρκωνα... χρόνῳ δὲ ὕστερον ὅσον ἐλίγη * μεθ' ἣν δοθῆναι Θέμιδι ὑπ' αὐτῆς λέγουσιν, Ἀπόλλωνα δὲ παρὰ Θέμιδος λαβεῖν δωρεάν. *Pauf. l. 10. c. 5.*

1.° que Musée, non plus qu'Orphée, ne parle que de l'Oracle de Delphes : 2.° que ce qu'il dit de ses premiers changements a l'air fabuleux plustost qu'historique : 3.° que Musée, malgré la profession qu'il faisoit de suivre toûjours les traces d'Orphée, τὰ ἐς πάντα μιμήσει τοῦ Ὀρφέως, va beaucoup plus loin que son modéle, & qu'il le contredit formellement, en donnant à cet Oracle quelque ancienneté avant Thémis. On ne peut point dissimuler qu'Ovide au moins ne soit contre ce que nous avons avancé, [a] lorsqu'il fait aller Deucalion & Pyrrha au temple de Thémis pour consulter l'Oracle de cette Déesse; ce qui supposeroit cet Oracle aussi ancien, & même plus ancien que le déluge de Deucalion. Mais une preuve que Themis n'estoit point Déesse à avoir des Oracles au temps de ce déluge, c'est qu'en ce temps-là même Thémis portée sur le dos d'un bœuf vint en Epire : διὰ τὸ Θέμιν ἐπὶ βοὸς ὀχουμένην ἐλθεῖν ἐκεῖσε κατὰ τὸν Δευκαλίωνος κατακλυσμόν. Harpocration le dit en citant Philostephanus, & après Harpocration Suidas le repete en citant Philochorus. On peut regarder le récit d'Ovide comme peu exact dans ce qu'il dit de l'Oracle de Thémis. Le parachronisme d'Eschyle [b] qui fait consulter les Oracles de Delphes & de Dodone par Inachus fort antérieur à Deucalion, est bien moins soûtenable. Aussi son Scholiaste l'a-t-il fort bien relevé.

Pauf. l. 10. c. 7.

LES THESPROTES.

L'establissement des Thesprotes en Epire suivit de près celuy des Chaoniens. Thesprotus, qui selon Eustathe [c] donna son nom à la Thesprotie, estoit, selon Stéphanus, fils de Pélasgus fils de Lycaon, c'est-à-dire, de ce Pélasgus, qui le premier

[a] . . . . *Flectunt vestigia sanctæ*
Ad delubra Deæ, &c. Ovid. Metam. 1.

[b] Ὃς δ' ἔς τε Πυθὼ κἀπὶ Δωδώνην συχνοὺς
Θεσπρωτοὺς ἴαλλεν, ὡς μάθοι τί χρὴ
Δρῶντ' ἢ λέγοντα δαίμοσι πράττειν φίλα. *Æsch. in Prom. in Vinc.*

[c] Ἀπὸ Θεσπρωτοῦ Θεσπρωτία χώρα. *Eustath. ad Dionys.*
Θεσπρωτοῦ τοῦ Πελασγοῦ, τοῦ Λυκάονος, τοῦ γηγενοῦς. *Steph. in Ephyra.*

conduisit les Pélasges en Epire; ainsi les Chaoniens ne furent plus anciens que les Thesprotes que d'environ une génération; & les uns & les autres ne composérent qu'un même peuple sous deux noms différents. Rien de plus ordinaire dans ces premiers temps, que de voir une même nation changer de nom, & prendre successivement celuy du pere & celuy du fils, à mesure que le gouvernement changeoit de Maître.

Pausanias [a] écrit, que Pirithoüs ayant pris les armes dans le dessein de s'aller chercher une femme, Thésée alla avec luy dans la Thesprotie pour enlever la femme du Roy des Thesprotes : mais qu'après avoir perdu la plus grande partie de leur armée, ils furent faits prisonniers l'un & l'autre, & que Thesprotus les mit aux fers dans Cichyrus. Cichyrus, autrement appellée *Ephyra* [b] estoit une ville d'Epire. Elle fut prise, au rapport de Diodore, par Hercule, qui après avoir tué le Roy Phyleas ou Phylas, un des successeurs de Thesprotus, délivra Thésée & Pirithoüs. Voilà peut-estre le véritable fondement historique du point de la fable qui regarde Proserpine & Thésée. Le synchronisme de Thesprotus & de Proserpine est d'ailleurs certain par l'Histoire. [c] Arcas cousin germain de Thesprotus avoit reçû de Triptoléme l'usage du froment, [d] que Cérès mere de Proserpine avoit elle-même appris à Triptoléme.

Diod. l. 4. Apollodor. Autor Arg. fabul. Trachin. Sophocl.

Alors Thesprotus sera le prétendu Pluton, ravisseur de Proserpine, & l'Epire sera l'enfer dont les Poëtes ont parlé. La conjecture n'est pas nouvelle. Pausanias [e] expliquant la descente

[a] Θησεὺς ἐς Θεσπρωτοὺς ἐμβαλὼν, τοῦ βασιλέως τῶν Θεσπρωτῶν γυναῖκα ἁρπάσων, τὸ πολὺ τῆς στρατιᾶς οὕτως ἀπόλλυσι, καὶ αὐτός τε καὶ Πειρίθους (Πειρίθους γὰρ καὶ τὸν γάμον σπεύδων ἐστράτευεν) ἥλωσαν, καὶ σφᾶς ὁ Θεσπρωτὸς δήσας εἶχεν ἐν Κιχύρῳ. *Pausan. lib. 1. cap. 17.*

[b] Κίχυρος, ἡ πρότερον Ἐφύρα, πόλις Θεσπρωτῶν. *Strab. lib. 7.*

[c] Τόν τε ἥμερον καρπὸν ἐσηγάγετο οὗτος παρὰ Τριπτολέμου. *Paus. l. 8. c. 4.*

[d] Εὐβουλεῖ καὶ Τριπτολέμῳ Δυσαύλην πατέρα εἶναι· μηνύσασι δὲ σφίσι περὶ τῆς παιδὸς, δοθῆναι παρὰ Δήμητρος σπεῖραι τοὺς καρπούς. *Pausan. lib. 1. c. 14.*

[e] Ἄλλοις δὲ πεποιημένον ἐστὶν, ὡς προαποθανούσης οἱ τῆς γυναικὸς, ἐπὶ τὸ Ἄορνον δι' αὐτὴν τὸ ἐν τῇ Θεσπρωτίδι ἀφίκετο· εἶναι γὰρ πάλαι νεκυομαντεῖον αὐτόθι. *Pausan. lib. 9. cap. 30.*

d'Orphée aux enfers, dit que sa femme estant morte, il alla à cause d'elle dans un endroit de la Thesprotie appellé *Aorne*, où l'on consultoit un ancien Oracle pour l'évocation des morts. Pline [a] aussi place dans ce pays le lieu appellé *Aorne*, d'où sortent, dit-il, des exhalaisons mortelles aux oiseaux. Cet Aorne est l'Averne des Poëtes Latins, un des fleuves d'enfer. L'Acheron autre fleuve d'enfer, est une riviére de Thesprotie au rapport de Thucydide, d'Hérodote, de Scylax, de Strabon, de Pausanias, de Ptolémée & de Stéphanus, tous Auteurs Grecs, pour ne rien dire de Tite-Live & des Ecrivains Latins. Pausanias met encore en Epire le Cocyte, autre fleuve que nos Poëtes placent en enfer. Il n'est donc pas douteux que l'Epire n'ait servi de fonds à ce que les Poëtes ont imaginé sur l'enfer.

Thuc. l. 1. Herod. l. 5. Scylax cap. Θεσπρωτοί. *Strab. l. 7. Pauf. l. 1. c. 17. Ptolem. Stephan. in Acheron. Tit. Liv. l. 18.*

L'Epire estoit à l'égard des Grecs vers le Septentrion & l'Occident. Une telle position leur faisoit regarder un pays comme enveloppé de ténébres épaisses. C'est ainsi, dit Strabon, [b] qu'Homére sçachant que les Cimmériens habitoient vers le Septentrion & l'Occident, les a placez dans l'enfer. C'est ainsi, pouvons-nous adjoûter, qu'Homére [c] appelle la terre des Thesprotes, *une terre noire ;* & qu'après luy les autres Poëtes ont placé l'enfer dans cette même terre. Les Sauvages de l'Amérique ont aussi mis l'enfer à l'Occident de leur pays ; tant l'idée en est naturelle, ou la tradition généralement répanduë.

C'est à l'occident de la Grece ou du costé de l'Hespérie, qu'estoient non seulement Pluton & Proserpine, mais encore Cérès princesse de Sicile. Ces trois divinitez, autrement appellées *Axieros, Axiocersos, Axiocersa,* sont les Cabires suivant Dionysidore cité par l'ancien Commentateur d'Apollonius. Dans cette hypothése on expliqueroit comment les Cabires venant de l'Occident ou Hespérie, paroissent si différents de toutes les autres divinitez Grecques qui venoient de l'Orient;

[a] *Epiros... in eâ primi Chaones.... Dein Thesproti, Antigonenses, locus* Aornos *&* *pestifera avibus exhalatio.* Plin. lib. 4.

[b] Καθάπερ καὶ τοὺς Κιμμερίους εἰδὼς ἐν βορείοις καὶ ζεφυρίοις οἰκήσαντας τόποις τοῖς κατὰ τὸν Βόσπορον, ἵδρυσεν αὐτοὺς πρὸς τῷ ᾅδῃ. *Strab. lib. 3.*

[c] Μελαίνην γαῖαν Θεσπρωτῶν. *Odyss. lib. 5. vers. 115.*

comment les Arabes donnoient le nom de *Cabar* ou *Cubar* à Vesper ou Hespérus, l'étoile du soir, l'étoile de Vénus; comment ces mêmes peuples adoroient la déesse Vénus sous le nom de *Chabar;* comment Proserpine pourroit avoir esté la même que Vénus; & comment enfin [a] Hésiode a fait venir la déesse Vénus des environs de l'Epire à Cythére, & de Cythére en l'Isle de Chypre, contre l'idée des modernes, qui font passer le culte de cette Déesse d'Orient en Occident.

L'Epire fut encore cette Hespérie célébre par le combat d'Hercule & de Géryon, si nous en croyons quelques auteurs de l'Antiquité. Hécatée dans Arrien [b] dit, que Géryon estoit roy de cette Epire qui est vers Ambracie & Amphiloques, & que c'est de cette Epire qu'Hercule enleva les vaches. Antoninus Liberalis [c] parlant de cet événement d'après Nicander & d'après Athénadès, met aussi le lieu de la scéne en Epire. Entre les nations Epirotes qui se liguérent contre Hercule pour la deffense de Géryon, Antoninus Liberalis compte les Celtes; c'est ainsi que les Gaulois [d] s'appellérent anciennement. Ce témoignage, qui fait les Gaulois habitants de l'Epire dans le temps de l'antiquité la plus reculée; ce témoignage, dis-je, rapproché d'un endroit de César, où il est dit, que la tradition génerale des Druides faisoit descendre les Gaulois de Dis ou Pluton,

Cæs. comm. bell. Gal. l. 6.

[a] Μήδεα θ' ὡς τὸ πρῶτον ἀπὸ μήξας, ἀδάμαντι
Κάββαλ' ἐπ' Ἠπείροιο πολυκλύστῳ ἐνὶ πόντῳ.
Ὣς φέρετ' ἀμπέλαγος πουλὺν χρόνον. ἀμφὶ δὲ λευκὸς
Ἀφρὸς ἀπ' ἀθανάτου χροὸς ὤρνυτο. τῷ δ' ἔνι κούρη
Ἐθρέφθη. πρῶτον δὲ Κυθήροισι ζαθέοισιν
Ἔπλετο. ἔνθεν ἔπειτα περίῤῥυτον ἵκετο Κύπρον. *Hes. Theog. v. 198.*

[b] Ἀλλὰ τῆς Ἠπείρου τῆς περὶ Ἀμβρακίαν τε καὶ Ἀμφιλόχους βασιλέα γενέσθαι Γηρυόνην, καὶ ἐκ τῆς Ἠπείρου ταύτης ἀπελάσαι Ἡρακλέα τὰς βοῦς. *Arrian. l. 2.*

[c] Ὁ δὲ Ἡρακλῆς ἀπεδείκνυεν Ἀμβρακίαν τε καὶ τὴν σύμπασαν Ἤπειρον οὖσαν ἑαυτοῦ· πολεμήσαντας γὰρ αὐτῷ Κελτοὺς καὶ Χάονας καὶ Θεσπρωτοὺς καὶ σύμπαντας Ἠπειρώτας ὑπ' αὐτοῦ κρατηθῆναι, ὅτε τὰς Γηρυόνου βοῦς συνελθόντες (συνῆλθον) ἀφελέσθαι. *Antonin. Lib. Metamorph. 4.*

[d] Ὀψὲ δέ ποτε αὐτοὺς καλεῖσθαι Γαλάτας ἐξενίκησε. Κελτοὶ γὰρ κατά τε σφᾶς τὸ ἀρχαῖον καὶ παρὰ τοῖς ἄλλοις ὠνομάζοντο. *Pausan. lib. 1. c. 3.*

roy

roy des enfers; ne jette-t-il pas quelque ſoupçon, qu'il pourroit ſe faire en effet, que les Gaulois fuſſent originaires de l'Epire, & que Theſprotus ait eſté le Dis, auteur de leur origine?

Après tout on ſçait peu de choſe de la poſtérité & des ſucceſſeurs de Theſprotus. Ambrax, qui fut fils de Theſprotus, ſelon Stéphanus & Euſtathe, [a] donna, ſuivant ce dernier, ſon nom à la ville d'Ambracie & au Golphe Ambracien. Ce Prince eût un fils nommé Ephyre, qui donna le ſien à une ville de l'Epire, comme le dit Stéphanus: [b] voilà, je penſe, tout ce que nous ſçavons de la poſtérité de Theſprotus, laquelle ne paroît pas avoir eû grande part à la ſucceſſion du royaume de ſes peres.

Lorſqu'Hercule ſe rendit maiſtre de Cichyrus, cette même ville où Theſprotus avoit détenu priſonniers Théſée & Pirithoüs; le roy des Theſprotes, au rapport de Diodore, eſtoit Phylas, que d'autres nomment *Phyleas*. Phylas eſtoit auſſi le nom du dernier roy des Dryopes, quand Hercule leur enleva leur ville ſituée ſur le mont Parnaſſe. C'eſt Pauſanias [c] qui le dit. Phylas roy des Theſprotes dont parle Diodore, & Phylas roy des Dryopes dont parle Pauſanias, paroiſſent n'eſtre qu'une même perſonne. Antoninus Libéralis [d] dit, que Mélaneus roy des Dryopes avoit ſubjugué toute l'Epire, & Dicæarchus [e] parlant d'un canton de la Theſprotie, dit, que le pays s'appelloit Dryopide: en faut-il davantage que ce rapport des noms, des temps & des lieux, pour faire voir que Phylas eſtoit en même temps roy des Dryopes & des Theſprotes?

Diod. l. 4. Apollodor. Autor Arg. fab. Trachin. Sophoclis.

Les Dryopes furent donc maiſtres de la Theſprotie avant

[a] Ἀπὸ Ἄμβρακος υἱοῦ Θεσπρωτοῦ, ἀφ' οὗ καὶ ὁ κόλπος Ἀμβρακικὸς καὶ πόλις Ἀμβρακία, ὡς ἀπὸ Θεσπρωτοῦ ἡ Θεσπρωτία χώρα. *Euſtath. ad Dionyſ.*

[b] Ἔφυρα πόλις Ἠπείρου ἀπὸ Ἐφύρου τοῦ Ἄμβρακος, τοῦ Θεσπρωτοῦ, *&c. Stephan. in Ephyra.*

[c] Βασιλεύοντος Φύλαντος, μάχῃ τε οἱ Δρύοπες ὑπὸ Ἡρακλέους ἐκρατήθησαν, *Pauſanias lib. 4. cap. 34.*

[d] Μελανεὺς υἱὸς ἦν αὐτοῦ (Ἀπόλλωνος) βασιλεύσας τῶν Δρυόπων, καὶ πολέμῳ λαβὼν τὴν πᾶσαν Ἤπειρον. *Antonin. Liber. Metamorph. 4.*

[e] . . . . Ἐπιφανὲς δ' ἱερὸν Ἀθηνᾶς ἐστὶν ἐν αὐτῇ, καὶ λιμὴν κλειστός. καλεῖται Δρυοπὶς ἡ χώρα δ' ὅλη. *Dicæarch. de Ambracia.*

les expéditions d'Hercule au voisinage de l'Epire ; mais ils ne le furent pas long-temps. Thésée & Pirithoüs ayant esté mis en prison par Thesprote, & tirez par Hercule d'entre les mains de Phylas un des successeurs de Thesprote, & dernier roy des Dryopes ; il faut que les Dryopes n'ayent regné en Epire que pendant une partie du temps que dura la prison de Thésée. Il faut encore par conséquent, que la détention de Thésée, la fin du regne de Thesprotus, la conqueste de l'Epire par Melaneus roy des Dryopes, le regne de Phylas dernier roy des Dryopes, l'expédition d'Hercule dans l'Epire, la délivrance de Thésée ; il faut, dis-je, que tous ces événements soient à peu d'intervalle l'un de l'autre, comme il arrive dans les révolutions.

Loco cit. Pausanias écrit que les Dryopes, ainsi appellez du chef de leur colonie Dryops, avoient habité vers le mont Parnasse, & qu'à la 3.[e] génération ils furent défaits par Hercule, & dispersez pour toûjours en divers pays de la Grece. Ils ne subsistérent donc qu'environ deux générations, ou environ 70. ans. Pour les Thesprotes, il ne paroît pas que l'expédition d'Hercule eût mis fin à leur Monarchie. Homére [a] parle d'un roy des Thesprotes nommé *Phidon*, contemporain d'Ulysse quelque-temps après la guerre de Troye : ce fut apparemment le dernier roy de la nation, puisque Néoptoléme [b] fils d'Achille, à son retour de la guerre de Troye, trouvant qu'on avoit envahi pendant son absence les estats de son pere en Thessalie, vint avec beaucoup de troupes en Epire, s'empara de tout le pays, & s'y establit. *Plutarc. in Pyrrho & alii*

LES ETHICIENS

Strabon [c] a placé les Ethiciens dans les montagnes de

[a] . . . Δεκάτῃ δέ με νυκτὶ μελαίνῃ
Γαίῃ Θεσπρωτῶν πέλασε μέγα κῦμα κυλίνδων,
Ἔνθα με Θεσπρωτῶν βασιλεὺς ἐκομίσατο Φείδων. *Odyss. 14. v. 315.*

[b] *Pyrrhus Achillis filius, amisso per absentiam Trojanis temporibus paterno regno, in his locis consedit.* Justin. lib. 17. cap. 3.

[c] Ἠπειρῶται δ' εἰσὶ καὶ Ἀμφίλοχοι, καὶ οἱ ὑπερκείμενοι, καὶ συνάπτοντες τοῖς Ἰλλυρικοῖς ὄρεσι, τραχεῖαν οἰκοῦντες χώραν, Μολοττοί τε, καὶ Ἀθαμᾶνες, καὶ

l'Epire, auprès de la Macédoine & de la Thessalie, vers les sources du Pénée, où ils subsistoient déja au temps des guerres des Lapithes & des Centaures; car c'est vers les Ethiciens, si l'on en croit Homére, [a] Strabon & Plutarque [b], que se retirérent les Centaures, & quelques autres peuples de la Thessalie vaincus par Ixion & Pirithoüs chefs des Lapithes. *Iliad. 2.*

La moindre ancienneté qu'on puisse donc donner aux Ethiciens, est d'avoir habité un canton de l'Epire environ un siécle avant la guerre de Troye, & de s'y estre establis vers le même temps à peu près que les Thesprotes. Il n'y a pas d'apparence qu'ils y ayent esté dès le temps des Chaoniens, puisque les Chaoniens, dit Strabon, regnérent d'abord dans toute l'Epire, & après eux les Molosses. Pour les Thesprotes, dont la domination se trouve placée dans l'intervalle de l'establissement des Chaoniens, & de celuy des Molosses, on ne dit point qu'ils ayent regné dans toute l'Epire, à cause sans doute des différents peuples; tels que les Ethiciens, & les autres qui s'establirent vers les montagnes de l'Epire, tandis que les Thesprotes occupoient le reste du pays.

Les Ethiciens ne subsistoient déja plus, [c] ou du moins n'estoient plus reconnus pour un peuple particulier, au temps des guerres des Romains dans la Grece. La gloire & la puissance des Thessaliens & des Macédoniens [d] avoit, pour ainsi dire, absorbé leurs voisins, sur-tout les Epirotes ou les peuples du continent, jusqu'à les obliger de gré ou de force, à

Αἴθικες, καὶ Τυμφαῖοι, καὶ Ὀρέσται, Παρωραῖοί τε καὶ Ἀτιντᾶνες ... πλησίον δ' ἤδη τῆς τε Μακεδονίας, καὶ τῆς Θετταλίας περὶ τὸ Ποῖον ὄρος καὶ τὴν Πίνδον, Αἴθικές τε καὶ αἱ τοῦ Πηνειοῦ πηγαί. *Strab. l. 7.*

[a] Αἴθικας πρὸς οὓς ἐξελαθῆναι φησὶν ὑπὸ Πειρίθου τοὺς Κενταύρους ὁ ποιητής. *Strab. l. 9.*

[b] Αἰνιᾶνες ὑπὸ Λαπιθῶν ἐξαναστάντες, τὸ πρῶτον ᾤκησαν περὶ τὴν Αἰθικίαν. *Plut. in quæst. græc. qu. 25.*

[c] Ἐκλελοιπέναι δὲ νῦν ἱστοροῦνται. *Str. lib. 9.*

[d] Διά γάρ τε τὴν ἐπιφάνειαν, καὶ τὴν ἐπικράτειαν τῶν Θετταλῶν καὶ τῶν Μακεδόνων οἱ πλησιάζοντες αὐτοῖς μάλιστα τῶν Ἠπειρωτῶν, οἱ μὲν ἑκόντες, οἱ δ' ἄκοντες, μέρη καθίσταντο Θετταλῶν ἢ καὶ Μακεδόνων· καθάπερ Ἀθαμᾶνες, καὶ Αἴθικες, καὶ Τάλαρες Θετταλῶν. *Ibid.*

ne faire plus qu'une même nation avec leurs vainqueurs. C'est ainsi, dit Strabon, que les Ethiciens estoient devenus partie des Thessaliens.

LES ATHAMANES.

Les Athamanes, qui furent au commencement une des plus petites nations de l'Epire, devinrent dans la suite une des plus florissantes. Ils estoient au Nord de l'Etolie, & habitoient comme plusieurs autres peuples, les montagnes de l'Epire. Strabon, [a] qui marque ainsi la situation de leur pays, dit encore que ce fut en leur voisinage que se retirérent les Perrhebes [b] chassez de la Thessalie par les Lapithes dans le temps de la guerre des Centaures. Ce que nous avons dit des Ethiciens, qu'ils furent antérieurs à la guerre de Troye au moins d'environ un siécle, puisque ce fut vers eux que se retirérent les Centaures; nous le devons dire des Athamanes à l'occasion des Perrhebes, qui vinrent s'establir auprès d'eux en même temps que les Centaures allérent chez les Ethiciens.

Les Athamanes ne sont pas fort célébres dans l'histoire de ces premiers temps; mais ils paroissent avec éclat dans les guerres des Romains & des Etoliens contre la Macédoine. On voit dans Tite-Live, que les Etoliens dans leurs démêlez avec Philippe, choisirent pour médiateur Aminandre roy des Athamanes, & que les Romains briguérent son secours contre le même Philippe. Cet Historien parle encore de la ville de Satione qu'on devoit rendre aux Athamanes: or Satione estoit, selon Polybe, une des quatre villes situées sur le lac Lychnide en Illyrie; ce qui fait voir que les Athamanes estendoient leur domination sur la chaîne entiére des montagnes de l'Epire, & même au-delà.

Tit. Liv.

Polyb. l. 5.

[a] Ὑπέρκεινται δ' ἐν τῇ μεσογαίᾳ καὶ τοῖς προσβορείοις μέρεσι, τῶν μὲν Ἀκαρνάνων Ἀμφίλοχοι· τούτων δὲ Δόλοπες καὶ ἡ Πίνδος· τῶν δὲ Αἰτωλῶν Περραιβοί τε, καὶ Ἀθαμᾶνες, καὶ Αἰνιάνων τι μέρος τῶν τὴν Οἴτην ἐχόντων. *Strab. lib. 10.*

[b] Οἱ μὲν οὖν Περραιβοὶ καταδυναστευθέντες ὑπὸ Λαπιθῶν, εἰς τὴν ὀρεινὴν ἀπανέστησαν οἱ πλείους τὴν περὶ Πίνδον καὶ Ἀθαμᾶνας, *&c. Strab. lib. 9.*

LES PERRHEBES.

Les Perrhebes, avant que de passer en Epire, habitoient dans la partie Orientale de la Thessalie; ils occupoient alors, suivant Strabon, [a] les environs de la mer & de l'embouchûre du Pénée; mais les Lapithes, Ixion, & Pirithoüs son fils les défirent, s'emparérent de leur pays, & les forcérent d'en venir chercher un nouveau dans le milieu des terres au voisinage du Pénée. Pirithoüs dans cette expédition se rendit aussi maître du mont Pélion, & en chassa les Centaures, qui se retirérent vers l'Epire, comme nous l'avons déja remarqué. Pour les Perrhebes, continuë Strabon, [b] la pluspart s'en allérent aussi en Epire vers les Athamanes à l'Occident du Pinde. Le petit nombre demeura en Thessalie, mêlé avec les Lapithes aux environs du mont Olympe & du fleuve Titaresse; les uns & les autres mêlez ensemble, sont appellez *Pélasgiotes* par Simonide [c]; ce qui fait voir que les Perrhebes estoient Pélasgiens d'origine.

Nous avons dans Homére une époque de la défaite des Centaures, & par conséquent une époque du passage des Perrhebes en Epire. Ce Poëte dit que Polybete qui estoit au siége de Troye fut fils de Pirithoüs, & qu'il naquit le même jour que son pere défit les Centaures, & les obligea d'abandonner le mont Pélion pour se retirer en Ethice. On ne peut donc guéres compter qu'environ une génération entre le passage des Perrhebes en Epire, & la derniére guerre de Troye. *Iliad. 2.*

La Thessalie presque entiére séparoit les Perrhebes Orientaux ou Thessaliens, des Perrhebes Occidentaux ou Epirotes;

[a] Ταύτην τὴν χώραν πρότερον μὲν ᾤκουν Περῥαιβοὶ, τὸ πρὸς τῇ θαλάσσῃ μέρος νεμόμενοι, καὶ τοῦ Πηνειοῦ... εἶτα ταπεινώσαντες ἐκείνους εἰς τὴν ἐν τῇ μεσογαίᾳ ποταμίαν, Λαπίθαι κατέσχον αὐτὰ τὰ χωρία, Ἰξίων, καὶ ὁ υἱὸς Πειρίθους, ὃς καὶ τὸ Πήλιον κατεκτήσατο, βιασάμενος τοὺς κατασχόντας Κενταύρους... Οἱ μὲν οὖν Περῥαιβοὶ καταδυναστευθέντες ὑπὸ Λαπιθῶν, εἰς τὴν ὀρεινὴν ἀπανέστησαν οἱ πλείους τὴν περὶ Πίνδον καὶ Ἀθαμᾶνας καὶ Δόλοπας. *Strab. lib. 9.*

[b] Ἡ δὲ Πίνδος ὄρος... πρὸς ἑσπέραν δὲ Περῥαιβοὺς μετανάστας ἀνθρώπους ἔχουσα. *Ibid.*

[c] Διὰ δὲ τὸ ἀναμὶξ οἰκεῖν Σιμωνίδης Περῥαιβοὺς καὶ Λαπίθας καλεῖ τοὺς Πελασγιώτας. *Ibid.*

cependant ils estoient encore, malgré leur éloignement, liez d'intérests & réünis sous un même Commandant au temps de la guerre de Troye. Voicy comme Homére en parle, [a] *Guneus venu de Cyphos, conduisoit 22. navires; là estoient les E'niens & les Perrhebes, tant ceux qui habitent la froide contrée de Dodone, que ceux qui cultivent les environs du charmant Titarese.* Ulysse, suivant ce même Poëte, conduisit à Troye les autres nations de l'E'pire.

Les E'niens, dont on vient de parler, avoient le même Général que les Perrhebes: situez autrefois vers le mont Ossa au milieu des Perrhebes Orientaux, comme le dit Strabon, ils en furent chassez, dit Plutarque, par les Lapithes, & vinrent vers l'Ethace ou l'E'thice, suivant ce dernier auteur. [b] *Les E'niens,* dit Strabon, *aujourd'huy voisins des E'toliens, habitoient autrefois les environs de Dation & du mont Ossa entre les Perrhebes.* Cette transmigration des E'niens, quand ils passérent de chez les Perrhebes Thessaliens, vers les Perrhebes E'pirotes, au Nord & au voisinage de l'E'tolie, est de très-ancienne date, puisqu'elle se fit au temps de la guerre des Lapithes.

Str. lib. 10. loco cit. Plutarch. Quæst. græc. loco cit.

Les Auteurs de la nouvelle Histoire Romaine paroissent avoir confondu le premier pays des E'niens avec leur derniére demeure. Parlant de ce peuple dans les derniéres guerres de la Grece, ils disent que leur ville E'nia fit d'abord partie du canton appellé Perrhebie dans la Pélasgiotide, contrée de la Thessalie, & qu'elle passa ensuite sous la domination des E'toliens. La Perrhebie, contrée de la Thessalie, où estoient les anciens E'niens, estoit située vers l'embouchûre du Pénée; le pays des derniers E'niens estoit au Nord & au voisinage de l'E'tolie vers les E'thiciens & le mont Pinde. La ville d'E'nia dont il est question, ne fut donc jamais dans la Perrhebie, contrée de la Thessalie.

Tome 7.

[a] Γουνεὺς δ' ἐκ Κύφου ἦγε δύω καὶ εἴκοσι νῆας
Τῷ δ' Ἐνιῆνες ἕποντο, μενεπτόλεμοί τε Περαιβοὶ,
Οἳ περὶ Δωδώνην δυσχείμερον οἰκί' ἔθεντο,
Οἵ τ' ἀμφ' ἱμερτὸν Τιταρήσιον ἔργ' ἐνέμοντο. *Iliad. 2.*

[b] Αἰνιᾶνες οἱ νῦν Αἰτωλοῖς ὅμοροι περὶ τὸ Δάτιον ᾤκουν καὶ τὴν Ὄσσαν μετὰ Περραιβῶν. *Strab. l. 1.*

On pourroit, ce me ſemble, renfermer dans la nation des Perrhebes Epirotes, les Selles & les Hellopes, dont quelques Auteurs font autant de peuples différents. Homére, qui dit que les Perrhebes avoient fixé leur ſéjour dans le pays de Dodone, dit auſſi que les Selles y habitoient; mais il fait entendre que ces derniers eſtoient des Miniſtres du Temple, pluſtoſt qu'un peuple particulier : il fait parler ainſi Achille à Jupiter. [a] *O Jupiter Dodonéen & Pélaſgien, qui habitez loin de nous, & preſidez à la glaciale Dodone, aux environs de laquelle habitent les Selles, vos Miniſtres, ne ſe lavant point les pieds, & couchant à terre;* on voit par ce témoignage que les Selles conſacrez au miniſtére du temple de Dodone, s'abſtenoient de bain & couchoient ſur la dure, apparemment par eſprit de religion; cependant de cette vie auſtére, Strabon conclud, que c'eſtoit un peuple barbare, qui n'eſtoit que voiſin de Dodone: [b] *Pour ce qui regarde Dodone,* dit-il, *Homére déclare aſſez par le genre de vie de ceux qui habitoient aux environs, qu'ils eſtoient Barbares, en diſant qu'ils ne ſe lavoient point les pieds, & qu'ils couchoient à terre.* Mais ne ſemble-t'il pas qu'en cet endroit, le Géographe n'a pas pris le véritable ſens du Poëte?

Venons aux Hellopes. On appelloit *Hella* ou *Siége*, le lieu de l'Oracle de Jupiter à Dodone. [c] Favorinus le dit après Héſychius. D'ailleurs Strabon [d] aſſûre que Pindare appelle *Helles* ceux qu'Homére nomme *Selles;* & l'affinité qui ſe trouve entre l'aſpiration & le ſifflement, entre *H* & *S* confirme cette opinion, ſuivant la remarque de Paulmier de Grentemeſnil. C'eſt ainſi que des mots Grecs ἕξ, ἑπτὰ, ἕρπυλλον, ἕρπω, les Latins ont fait, *ſex, ſeptem, ſerpyllum,*

[a] Ζεῦ, ἄνα Δωδωναῖε, Πελασγικὲ, τηλόθι ναίων,
Δωδώνης μεδέων δυσχειμέρου· ἀμφὶ δὲ Σελλοὶ
Σοὶ ναίουσ' ὑποφῆται ἀνιπτόποδες χαμαιεῦναι. *Il. 16. v. 233.*

[b] Περὶ δὲ Δωδώνης, τοὺς μὲν περιοικοῦντας τὸ ἱερὸν διότι βάρβαροι, διασαφεῖ καὶ ὁ Ὅμηρος ἐκ τῆς διαίτης, ἀνιπτόποδας, χαμαιεύνας λέγων. *Strab. l. 7.*

[c] Ἕλλα καθέδρα καὶ Διὸς ἱερὸν Δωδώνῃ. *Lexic.*

[d] Πότερον δὲ χρὴ λέγειν Ἕλλους ὡς Πίνδαρος, ἢ Σελλοὺς ὡς ὑπονοοῦσι παρ' Ὁμήρῳ κεῖσθαι, ἡ γραφὴ ἀμφίβολος οὖσα ἐᾷ διισχυρίζεσθαι. *Strab. l. 7.*

ſerpo ; & pour ne point ſortir de l'exemple en queſtion, c'eſt ainſi que du mot Grec ἕλλα on a fait le mot Latin *Sella*, ſiége. Les Selles & les Helles ou Hellopes, que Pline prétend eſtre autant de peuples différents, ne ſont donc que les mêmes perſonnes, les miniſtres du ſiége de Jupiter à Dodone : & le fertile canton qu'Héſiode [a] nomme *Hellopie*, & où il place l'oracle de Dodone, n'aura vray-ſemblablement eſté que les terres des environs, ou de la dépendance de ce même *ſiége*. Le Chriſtianiſme qui a conſacré juſqu'aux termes de religion employez par les Payens, appelle encore aujourd'huy *ſieges*, les endroits où doivent réſider les principaux de ſes miniſtres.

A l'occaſion de ce qu'Homére dit des Selles, le Commentateur Didyme [b] adjoûte, que les Selles, nation Epirote de la Theſprotie, eſtoient ainſi appellez du fleuve Selleis qui paſſoit chez eux. Il eſt plus naturel de dire avec Paulmier de Grentemeſnil, que ce ſont les Selles qui ont donné leur nom au fleuve Selleis, & parce que la ſeule expreſſion *Selles* eſt le terme primitif, & *Selleis* le terme dérivé; & parce que les fleuves, généralement parlant, ont tiré leurs noms des hommes. Quoy qu'il en ſoit, Homére fait mention du fleuve Selleis dans le récit d'une expédition d'Hercule, qui paroît eſtre celle qu'il fit en Epire. *Hercule*, dit ce Poëte, *ayant pris Aſtyoche dans la ville d'Ephyre, ſur les bords du fleuve Selleis, dans le temps qu'il détruiſoit tant de floriſſantes villes, avoit eû d'elle le vaillant Tlépoléme, qui fut élevé dans la maiſon de ſon pere.* Ce fut Tlépoléme qui conduiſit les Rhodiens au ſiége de Troye.

Palm. Gr. antiq. lib. 2. cap. 5.

Iliad. 2.

LES AMBRACIENS.

Theſprotus eût un fils nommé *Amarax* par [c] Stéphanus, & *Ambrax* par Euſtathe. [d] *Les Ambraciens*, dit ce dernier,

[a] Ἔστι τις Ἑλλοπίη πολυλήιος ἠδ' εὐλείμων ...... Ἔνθα τε Δωδώνη. &c. *Heſiod. de Orient. apud ſchol. Sophocl. ad Trachin.*

[b] Σελλοὶ ἔθνος Ἠπειρωτικὸν τῆς Θεσπρωτίας κληθὲν ἀπὸ τοῦ παραῤῥέοντος ποταμοῦ Σελλήεντος. *Didym. ad Il. 16.*

[c] Τοῦ Αμάρακος τοῦ Θεσπρωτοῦ. *Steph. loco cit.*

[d] Ἀμβρακιεῖς δὲ Ἠπειρωτικὸν καὶ αὐτοὶ ἔθνος, καὶ οὕτω λέγονται, ἢ ἀπὸ Ἀμβρακίας

ſont

sont aussi un peuple Épirote ainsi appellé, ou d'Ambracie fille d'Augéas, ou d'Ambrax fils de Thesprote, qui donna son nom au Golphe Ambracien, & à la ville d'Ambracie, comme Thesprote avoit donné le sien au pays de Thesprotie. Le Golphe Ambracien au voisinage de la ville d'Ambracie, séparoit, suivant Polybe, [a] l'Epire de l'Acarnanie, ayant l'Epire au Septentrion, & l'Acarnanie au Midi. C'est vers cet endroit qu'Ambrax fils de Thesprote fixa son séjour, apparemment lorsque les Estats de son pere eûrent esté pris & ravagez, d'abord par les Dryopes, & ensuite par Hercule, comme nous l'avons déja remarqué : c'est pourquoy l'origine des Ambraciens ne remonte guéres qu'à environ une ou deux générations avant la guerre de Troye.

Peu après cette guerre, il y avoit un autre Ambrax qui regnoit à Ambracie. Denys d'Halicarnasse [b] parlant de la fuite d'Enée & de ses compagnons, dit, qu'estant arrivez à Actium, ils jettérent l'ancre au promontoire du Golphe Ambracien; & que de-là ils allérent à la ville d'Ambracie, où regnoit Ambrax fils du Déxamene d'Hercule : il reste, adjoûte-t-il, dans l'un & l'autre endroit des monuments de leur arrivée en ce pays.

Scymnus de Chio & Strabon, paroissent rejetter l'origine des Ambraciens long-temps après la guerre de Troye. *Après les Molosses*, dit Scymnus, [c] *est Ambracie, Colonie des Corinthiens. Gorgus fils de Cypséle en fut le premier habitant. Am-*

τῆς Αὐγέου θυγατρὸς, ἢ ἀπὸ Ἄμβρακος υἱοῦ Θεσπρωτοῦ, ἀφ' οὗ καὶ ὁ κόλπος Ἀμβρακικὸς καὶ πόλις Ἀμβρακία, ὡς ἀπὸ Θεσπρωτοῦ ἡ Θεσπρωτία χώρα. *Eustath. ad Dionys.*

[a] Διορίζει δὲ τὴν Ἤπειρον καὶ τὴν Ἀκαρνανίαν, ἔχων τὴν μὲν Ἤπειρον ἀπὸ τῶν ἄρκτων, τὴν δὲ Ἀκαρνανίαν ἀπὸ μεσημβρίας. *Polyb. lib. 4.*

[b] Ἐπὶ τὸ Ἄκτιον ἐλθόντες ὁρμίζονται πρὸς τὸ Ἀμβρακικοῦ κόλπου ἀκρωτήριον, κἀκεῖθεν εἰς Ἀμβρακίαν ἀφικνοῦνται πόλιν ἧς ἐβασίλευσεν Ἄμβραξ ὁ Δεξαμενοῦ τοῦ Ἡρακλέους, καὶ ὑπολείπονται ἑκατέρωθι μνήμεια τῆς ἀφίξεως. *Dionys. Hal. lib. 1.*

[c] Μετὰ δὲ τοὺς Μολοττοὺς Ἀμβρακία,
Κορινθίων
Ἄποικός ἐστιν · ᾤκισεν δ' ὁ Κυψέλου
Αὐτὴν πρότερον παῖς Γόργος.....
Scymn. Ch. v. 452.

bracie, dit Strabon, [a] *est à peu près située sur le Golphe. Elle est l'ouvrage de Tolgus fils de Cypsele.* Celuy qui est appellé *Gorgus* par Scymnus de Chio, & *Tolgus* par Strabon; Antoninus Liberalis [b] le nomme *Torgus*, & le met, non pas fils, mais frere de Cypsele. Il accorde même les Historiens, qui font les Ambraciens antérieurs à la guerre de Troye, avec ceux qui les font postérieurs à cette guerre; en faisant entendre, qu'Ambracie subsistoit déja lorsqu'on y conduisit une nouvelle colonie de Corinthe; cette colonie fut envoyée en Epire, suivant Strabon, [c] par Cypsele & par Gargasus: elle s'empara d'abord de la coste de l'Acarnanie, & s'avança ensuite vers le Golphe Ambracien, où elle restablit plustost qu'elle ne fonda la ville d'Ambracie.

Le temps de l'establissement de cette colonie, ou ce qui est la même chose, le temps du regne de Cypsele à Corinthe, n'est pas fort difficile à déterminer. La tyrannie des Cypsélides dura, suivant le témoignage d'Aristote, [d] 73. ans & 6. mois, à sçavoir, 30. ans sous Cypsele, & 44. ans sous Périandre son fils, presque contemporain de Crésus & de Cyrus, qui, de l'aveu de tout le monde, vivoient environ l'an 550. avant l'ere chrétienne. Périandre un peu plus ancien, regnoit donc vers l'an

[a] Ὑπέρκειται δὲ αὐτῆς τοῦ μυχοῦ μικρὸν Τόλγου τοῦ Κυψέλου κτίσμα. *Str. l. 7.*

[b] Καὶ ὁ μὲν Ἀπόλλων ἑαυτοῦ προσήκειν ἔλεγε τὴν πόλιν, ὅτι Μελανεὺς υἱὸς ἦν αὐτοῦ, βασιλεύσας μὲν Δρυόπων, καὶ πολέμῳ λαβὼν τὴν πᾶσαν Ἤπειρον, γεννήσας δὲ παῖδας Εὔρυτον καὶ Ἀμβρακίαν, ἀφ' ἧς ἡ πόλις Ἀμβρακία καλεῖται· καὶ αὐτὸς μέγιστα χαρίσασθαι ταύτῃ τῇ πόλει· Σισυφίδας μὲν γὰρ αὐτοῦ προστάξαντος ἀφικομένους, καταλῦσαι τὸν πόλεμον Ἀμβρακιώταις, τὸν γενόμενον αὐτοῖς πρὸς Ἠπειρώτας. Τόργον δὲ τὸν ἀδελφὸν Κυψέλου κατὰ τοὺς αὐτοῦ χρησμοὺς λαὸν ἔποικον ἀγαγεῖν εἰς Ἀμβρακίαν ἐκ Κορίνθου. *Antonin. Liber. Metam. 4.*

[c] Κορίνθιοι δὲ πεμφθέντες ὑπὸ Κυψέλου καὶ Γοργάσου, ταύτην τε κατέσχον τὴν ἀκτὴν, καὶ μέχρι τοῦ Ἀμβρακικοῦ κόλπου προῆλθον· καὶ ἥ τε Ἀμβρακία συνῳκίσθη, καὶ τὸ Ἀνακτόριον. *Strab. lib. 10.*

[d] Δευτέρα δὲ περὶ Κόρινθον ἡ τῶν Κυψελιδῶν· καὶ γὰρ αὕτη διετέλεσεν ἔτη τρία καὶ ἑβδομήκοντα καὶ ἓξ μῆνας. Κύψελος μὲν γὰρ ἐτυράννησεν ἔτη τριάκοντα, Περίανδρος τετταράκοντα, Ψαμμήτιχος δὲ ὁ Γορδίου τρία ἔτη. *Aristot. de Rep. lib. 5. cap. 12.*

600. & Cypſele ſon pere vers l'an 620. ou peu auparavant; c'eſt par conſéquent vers ce temps-là qu'on peut le plus raiſonnablement placer l'eſtabliſſement de la colonie Corinthienne à Ambracie. S'il s'agiſſoit de fixer cet événement par les années depuis la guerre de Troye, la choſe ſeroit peut-eſtre plus embarraſſante. Dans un endroit Pauſanias [a] ſemble dire, quoyqu'un peu obſcurément, que Cypſele deſcendoit au 6.e degré de Mélas, qui eſtoit contemporain d'Alétès au temps du retour des Héraclides dans le Péloponneſe. Le retour ſe fit, ſuivant Thucydide, 80. ans après la guerre de Troye, & 6. générations font environ 200. ans : ainſi à peine ſe trouveroit-il 280. années d'intervalle entre la guerre de Troye & Cypſele; ce qui eſtant joint à l'an 620. avant l'ere chrétienne, qui eſt le temps vers lequel Cypſele peut avoir regné, on n'auroit que l'intervalle de 900. ans entre la guerre de Troye & l'ere chrétienne. Dans un autre endroit, le même Pauſanias [b] compte entre le retour & Cypſele 10. générations; 5. pour la Monarchie des Héraclides dans Corinthe, & 5. pour la tyrannie des Bacchiades dans la même ville; ce qui donne 400. ans entre la guerre de Troye & Cypſele, & 1000. ans entre cette même guerre & l'ere chrétienne; à moins qu'on ne réduiſe les 10. générations aux 6. dont nous avons déja parlé, ou bien qu'on n'entende par ces 10. générations, 10. ſucceſſions plus courtes que les générations ordinaires. Telle eſt la différence des deux calculs qu'on peut tirer de Pauſanias, pour déterminer le temps de Cypſele par rapport à la guerre de Troye. Celuy de ces deux calculs, qui donne au ſiége de Troye le plus d'ancienneté, ne laiſſe pas de le rapprocher de nous d'environ 2 ou 300. ans plus près qu'il ne l'eſt dans le ſyſtême ordinaire des Chronologiſtes modernes.

[a] Κυψέλῳ καὶ τοῖς προγόνοις ἕκτον ἦν γένος ἐξ ἀρχῆς Γονούσης τῆς Σικυῶνος, καὶ πρόγονος σφίσιν ἦν Μέλας ὁ Ἀντάσου. Μέλανα ... οὐκ ἤθελεν Ἀλήτης ... δέξασθαι. *Pauſan. l. 5. c. 18.*

[b] Ἀλήτης δὲ αὐτὸς καὶ οἱ ἀπόγονοι βασιλεύουσιν ἐς μὲν Βάκχιν τὸν Προύμνιδος ἐπὶ γενεὰς πέντε. Ἀπὸ τούτου δὲ οἱ Βακχιάδαι καλούμενοι πέντε ἄλλας γενεὰς ... ἐς ὃ Κύψελος τυραννήσας ὁ Ἠετίωνος ἐξέβαλε τοὺς Βακχιάδας. *Pauſ. l. 2. c. 4.*

Quand [a] la colonie envoyée par Cypſele arriva en Epire; les Ambraciens gémiſſoient ſous la tyrannie de Phalæcus. Ils prirent à leur ſecours les nouveau-venus de Corinthe, & ſe ſoûlevérent contre le tyran, qui en fit d'abord un grand carnage; mais enfin une heureuſe tranquillité ſuccéda bien-toſt à ces troubles domeſtiques. Les Ambraciens, à qui les Oracles d'Apollon avoient fait prendre les armes, crûrent que c'eſtoit à ce Dieu qu'ils eſtoient redevables de la paix. De-là vint la coûtume qu'ils eûrent dans la ſuite, de chanter le ſauveur Pythien dans leurs feſtes & dans leurs feſtins publics. C'eſt ce qu'Antoninus Libéralis [b] fait dire à Apollon luy-mème dans une de ſes Métamorphoſes, où ce Dieu diſpute avec Diane & avec Hercule, du droit de préſider à la ville d'Ambracie, après avoir pris pour juge le vieillard Cragaleus, qui, pour avoir décidé en faveur d'Hercule, eſt changé par Apollon en rocher. Ovide a fait alluſion à cet événement fabuleux, en diſant d'Enée & de ſes compagnons: [c] *Ils virent Ambracie, qui avoit eſté le ſujet d'une diſpute entre les Divinitez, & le rocher en quoy le Juge avoit eſté métamorphoſé.*

Il eſt à croire que les Cypſélides détruiſirent la tyrannie de Phalæcus dans Ambracie, & qu'ils y eſtablirent la leur; du moins Périandre fils de Cypſele eſt appellé tyran des Ambraciens par Ariſtote & par Maxime de Tyr: Ariſtote dit que le peuple ayant chaſſé Périandre, recouvra ſon ancienne liberté.

Ariſt. Pol. l. 5. c. 4. Max. Tyr. Serm. 8.

Les Ambraciens eûrent auſſi des démêlez avec les Moloſſes, nation Epirote, qui, comme nous le verrons bien-toſt, ſoûmit à la fin toutes les autres. On voyoit à Delphes, dit Pauſanias,

[a] Φαλαίκου δὲ τυραννοῦντι τῆς πόλεως αὐτοὶ κατὰ μαντείαν Ἀμβρακιῶται ἐπαναστῆναι· καὶ παρὰ τοῦτο πολλοὺς ἀπολέσθαι τὸν Φάλαικον· τὸ δὲ ὅλον, αὐτὸς ἐν τῇ πόλει παῦσαι πλειστάκις ἐμφύλιον πόλεμον καὶ ἔριδας καὶ στάσιν, ἐμποιῆσαι ἀντὶ τούτων δ' εὐνομίαν καὶ θέμιν καὶ δίκην· ὅθεν αὐτὸν ἔτι νῦν παρὰ Ἀμβρακιώταις σωτῆρα Πύθιον ἐν ἑορταῖς καὶ εἰλαπίναις ᾄδεσθαι. *Anton. Liber. Met. 4.*

[b] Ἀ διακούσας ὁ Κραγαλεὺς ἔγνω τὴν πόλιν Ἡρακλέους εἶναι. Ἀπόλλων δὲ καὶ ὀργὴν ἀψάμενος αὐτὸν τῇ χειρὶ πέτρον ἐποίησεν, ἵναπερ εἱστήκει. *Ibid.*

[c] ..... *Certatam lite Deorum*
Ambraciam, verſique vident ſub imagine ſaxum
Judicis. Ovid. Metamorph. 13.

* un asne de bronze, que les Ambraciens y avoient offert en reconnoissance d'un avantage qu'ils remportérent sur les Molosses, une nuit que ces derniers sortirent mal à propos d'une embuscade, effrayez du bruit que fit un asne en passant auprès d'eux.

Cependant les Ambraciens tombérent dans de grands malheurs; ils furent assujettis par les rois d'Epire; ils furent taillez en piéces par les Athéniens, qui avoient à leur teste Démosthene: Thucydide rapporte des particularitez de cette guerre; & Diodore adjoûte, que la ville d'Ambracie demeura presque détruite. Philippe roy de Macédoine, pere d'Aléxandre, les attaqua ensuite, au rapport de Démosthene: enfin Marcus Fulvius les soûmit aux Romains, & Paul Emile les dépouilla de leurs privileges & de leurs biens, comme tous les autres Epirotes.

Thucyd. l. 3

Diodor.

Polyb.

Plutarc. in Æmilio.

* Ἀνέθεσαν δὲ καὶ Ἀμβρακιῶται χαλκοῦν ὄνον, νυκτομαχίᾳ Μολοσσοὺς νικήσαντες· λόχον μὲν σφίσιν ἐν νυκτὶ οἱ Μολοσσοὶ παρεσκεύασαν, ὄνου δὲ, ὃς ἐλαυνόμενος ἐκ τοῦ ἀγροῦ τότε ἔτυχεν, ὄνον θήλειαν διώκοντος σὺν ὕβρει τε τῇ ἄλλῃ καὶ τραχύτητι τοῦ φθέγματος, ὡσαύτως δὲ καὶ τοῦ ἀνδρὸς ὃς τὸν ὄνον ἤλαυνε, βοῶντος ἀσαφῆ τε καὶ ἄκοσμα, οὕτως οἵ τε ἐκ τῆς ἕδρας τῶν Μολοσσῶν ἐξανίστανται ταραχθέντες· καὶ οἱ Ἀμβρακιῶται φωράσαντες τὰ ἐπὶ σφίσι βεβουλευμένα ἐπιχειροῦσιν ἐν τῇ νυκτὶ, καὶ ἐκράτησαν μάχῃ τῶν Μολοσσῶν. *Pausan. l. 10. c. 18.*



RECHERCHES SUR L'ARÉOPAGE.

Par M. l'Abbé DE CANAYE.

PREMIERE PARTIE.

30. d'Avril 1728.

L'IDÉE que nous avons conçuë de l'Aréopage est trop grande, pour ne pas nous donner une curiosité empressée sur tout ce qui a quelque rapport à luy. L'époque precise de son establissement, le nom de son fondateur, le nombre fixe de ses juges; en un mot tout ce qui appartient à cet auguste Tribunal, nous intéresse & nous touche; mais l'histoire toute occupée, ce semble, des oracles qui s'y rendoient, ne nous parle presque jamais que de sa profonde sagesse, & nous livre sur tout le reste aux conjectures incertaines d'une penible discussion.

En vain quelques-uns de ceux qui ont cherché l'Aréopage jusques dans sa source, moins découragez que les autres par les ténébres qui la leur déroboient, ont-ils fait effort pour les percer: en vain, semblables à ces voyageurs intrépides que rien ne rebute, ils ont esté se perdre courageusement dans la nuit des temps les plus reculez; le vray s'est dérobé obstinément à leurs poursuites, ils ne nous ont rapporté que des probabilitez foibles, souvent contredites par d'autres; & le compte qu'ils nous ont rendu de leurs recherches à cet égard, a eû la destinée ordinaire aux relations des grands voyages, d'où l'on sort communément plus fatigué des courses de l'auteur, qu'enrichi de ses découvertes. En effet, si on lit avec attention le Traité que le Sçavant Meursius nous a laissé sur l'Aréopage; Traité dans lequel l'auteur a certainement ramassé tout ce qu'on peut dire sur cette matiére; on y verra fort en détail les éloges magnifiques que les plus grands hommes anciens & modernes ont donné à ces fameux juges d'Athénes, & quelques restes précieux de leurs anciens usages; rien de suivi sur tout le reste; rien de prouvé exactement. Aurois-je donc saisi ce qui paroît avoir échappé à toute la sagacité de ce grand homme: je ne

ſuis pas aſſez vain pour le penſer. Je me ſuis borné uniquement à mettre dans une partie de ſon ouvrage plus d'ordre qu'il n'y en a; j'adjoûte à ce que dit l'auteur, pour réſuter l'opinion de Cicéron, de Plutarque & de Lucien, ſur le fondateur de l'Aréopage, de quoy en démontrer la fauſſeté, & fixer en quelque façon l'Epoque de l'eſtabliſſement de ce Tribunal: enfin je réünis ſous le même point de vûë tous les traits, qui peuvent nous donner une idée à peu près exacte de cette auguſte Compagnie: heureux, ſi dans l'impuiſſance où je ſuis de vous rien offrir ſur cette matiére qui ait les graces de l'invention, vous avez l'indulgence de penſer que je n'ay du moins rien gâté dans ce qui n'eſtoit pas de moy.

Et d'abord quel partage entre les auteurs ſur l'étymologie du mot Aréopage! Si Pauſanias nous dit dans ſes Attiques, que ce Tribunal s'appelle ainſi, parce que Mars eſt le premier qui y ait eſté jugé: *Καθὸ καὶ ὁ ἄρειος πάγος καλούμενος ὅτι πρῶτος Ἄρης ἐνταῦθα ἐκρίθη*, Eſchyle dans ſes Euménides, nous déclare qu'il doit ſon nom au ſacrifice que les Amazones, qui aſſiégeoient pour lors Athénes, offrirent au Dieu Mars dans l'endroit même où les Juges s'aſſemblérent depuis, *Ἄρει δ' ἔθυον ἔνθεν ἐς' ἐπώνυμος πέτρα πάγος ἄρειος.* Si Ariſtide nous raconte *In Panathen.* que Neptune intenta un procès à Mars ſur la mort de ſon fils; que ce pere infortuné réünit en ſa faveur les ſuffrages de tous les Dieux, & que de ce fameux démêlé l'Aréopage tira ſon *Ibid.* nom; *λαγχάνει ὁ Ποσειδῶν Ἄρει τὴν δίκην ὑπὲρ τοῦ παιδὸς, καὶ νικᾷ ἐν ἅπασι τοῖς Θεοῖς, καὶ τὴν ἐπωνυμίαν ὁ τόπος λαμβάνει*, l'auteur du grand Etymologetique nous aſſûre que ce lieu s'appelle ainſi, parce que les Amazones, filles de Mars y ont campé, *ἄρειος πάγος οὕτω καλούμενος ὅτι αἱ Ἀμάζονες ἐπὶ τὸν τόπον ἐκεῖνον ἐστρατεύοντο Ἄρεος οὖσαι.* Enfin ſi Lactance reproche aux Juges de l'Aréopage, d'avoir par leur indulgence pour Mars, fait élever des Autels à un ſcélerat, qui méritoit le dernier ſupplice, Euſtathe, dans ſon Commentaire ſur Denys d'Alexandrie, nous ramene encore aux Amazones, *ἀφ' ὧν Ἀμαζόνων ὡς ἐξ Ἄρεος καταγομένων, καὶ ὁ ἄρειος πάγος ἐν Ἀθήναις ὠνόμασται, οἷα μέχρι καὶ ἐκεῖ ἐλθουσῶν.*

Mais, peut-eſtre que l'objet des recherches devenant plus intéreſſant, les découvertes auſſi ont eſté plus heureuſes; peut-eſtre que les Grecs & les Latins, également admirateurs de ce Tribunal le plus reſpectable qui fut jamais, après avoir perdu ſans trop de regret leurs peines ſur l'étymologie du mot, au fonds médiocrement importante; peut-eſtre dis-je, les Grecs & les Latins ont-ils ſaiſi d'une main plus ſure le point précis de ſon eſtabliſſement & de ſon auteur. Ciceron & Plutarque nous en parlent tous deux d'un ton à nous le faire croire: le premier dit préciſément dans ſon troiſiéme livre des Offices, que ſi l'on doit de grandes louanges aux conqueſtes de Thémiſtocles, Solon ne mérite pas de moindres éloges pour avoir inſtitué l'Aréopage: *Quamvis enim*, dit-il, *Themiſtocles jure laudetur, & ſit ejus nomen quàm Solonis illuſtrius, citeturque Salamis clariſſimæ teſtis victoriæ quæ anteponatur conſilio Solonis ei qui primum conſtituit Areopagum. Et Themiſtocles quidem,* adjoûte-t-il plus bas, *nihil dixerit in quo ipſe Areopagum adjuverit, at ille adjuvit Themiſtoclem: eſt enim bellum geſtum conſilio Senatûs ejus qui à Solone erat inſtitutus.*

Plutarque va encore plus loin; il nous aſſûre que l'opinion commune de ſon temps eſtoit, que Solon avoit fondé l'Aréopage, & regarde le ſilence de Dracon ſur les Aréopagites, comme une preuve déciſive de la vérité de ce ſentiment, οἱ μὲν οὖν πλεῖστοι τὴν ἐξ ἀρείου πάγου βουλὴν ὥσπερ εἴρηται Σόλωνα συστῆσαι φασὶν, καὶ μαρτυρεῖν αὐτοῖς μάλιστα δοκεῖ τὸ μηδαμοῦ τὸν Δράκοντα λέγειν μηδὲ ὀνομάζειν Ἀρεοπαγίτας.

O Anacharſis, dit Solon dans un des Dialogues de Lucien; je vous fais en ce moment juge de l'Aréopage, gardez-vous bien de rompre le ſilence qu'on obſerve dans ce Tribunal que j'ay fondé. Καὶ σὲ ὦ Ἀνάχαρσι Ἀρεοπαγίτην ἐν τῷ παρόντι ποιοῦμαι ἔγωγε, καὶ κατὰ τὸν τῆς βουλῆς μου νόμον ἄκουε. Voilà, ſans doute, trois autoritez bien poſitives, & bien capables, ce ſemble, de nous décider ſur les deux points que nous examinons; mais par malheur trois ou quatre faits inconteſtables démontrent la fauſſeté de cette opinion: & Plutarque qui vient de l'eſtablir avec tant de confiance, quatre lignes au-deſſous de l'endroit

Plutarch in. vita Solonis.

l'endroit où il fait honneur à Solon de l'institution de l'Aréopage, convient, qu'à examiner de bien près la VIII.e Loy de ce grand homme, il paroît que ce Tribunal estoit avant luy. Voicy cette Loy telle qu'on la lisoit dans la 13.e Table des Reglements de Solon: *Ἀτίμων ὅσοι ἄτιμοι ἦσαν πρὶν ἢ Σόλωνα ἄρξαι ἐπιτίμους εἶναι, πλὴν ὅσοι ἐξ Ἀρείου πάγου ἢ ὅσοι ἐκ τῶν Ἐφετῶν ἢ ἐκ πρυτανείου καταδικασθέντες ὑπὸ τῶν βασιλέων ἐπὶ φόνῳ ἢ σφαγαῖσιν ἢ ἐπὶ τυραννίδι ἔφυγον ὅτε θεσμὸς ἐφάνη ὅδε.* Qu'on rende l'honneur à ceux qui, avant que Solon fût Archonte, ont esté notez d'infamie, on n'en exceptera que ceux qui avant la publication de la presente Loy, ont esté condamnez à l'éxil par l'Aréopage, ou par les Ephétes, ou par les Rois qui jugent dans le Prytanée, pour crime d'assassinat, pour homicide volontaire, ou pour avoir voulu s'emparer du gouvernement. Plutarque en homme conséquent adjoûte, que cette exception suppose que l'Aréopage estoit avant la Magistrature de Solon, & la publication de ses Loix, *ταῦτα δὴ πάλιν ὡς πρὸ τῆς Σόλωνος ἀρχῆς καὶ νομοθεσίας τὴν ἐξ Ἀρείου πάγου βουλὴν οὖσαν ἐνδείκνυται.* Quoyque cette réflexion paroisse luy avoir échappé, par les efforts qu'il fait ensuite pour concilier ce qu'on en devoit conclurre, avec ce qu'il avoit estabili d'abord; elle n'en est pas moins judicieuse, ni par conséquent moins décisive contre son systême; puisque d'une part il est clair par les termes mêmes de la Loy, que l'Aréopage estoit avant que Solon fût Archonte, & qu'il est constant de l'autre, qu'il n'avoit pû faire aucun changement dans la police d'Athénes, ni à plus forte raison un establissement de cette importance, avant que d'avoir acquis par la qualité d'Archonte, le droit de la gouverner. Mais sans trop faire valoir la contradiction manifeste qui se trouve entre ces deux passages de Plutarque, & qui montre évidemment que cette opinion commune, où on estoit de son temps, n'estoit qu'une tradition populaire, qui ne prouve jamais rien dans aucun genre: il est aisé de démontrer la vérité de ce que dit Aristote, qu'il paroît que Solon n'abolit point ce qui subsistoit avant luy, *ἔοικε δὲ ὁ Σόλων ἐκεῖνα μὲν ὑπάρχοντα πρότερον οὐ καταλῦσαι, τήν τε ἐξ Ἀρείου*

Ibid. *Ibid.* *Arist. politic. lib. 2. c. 10.*

πάγου βουλὴν, καὶ τὴν τῶν ἀρχῶν αἵρεσιν. En effet Pausanias, dans l'histoire qu'il a écrite de la guerre qui s'alluma entre les Messéniens, & ceux de Lacedémone, nous parle d'un Policharès qu'on vouloit traduire dans l'Aréopage, parce qu'il paroissoit que ce Tribunal jugeoit des meurtres depuis long-temps; Ἐπιτρέπειν δὲ ἐς τῷ Ἀθήνησι δικαστηρίῳ καλουμένῳ ἐν Ἀρείῳ πάγῳ ὅτι δίκας τὰς φονικὰς τὸ δικαστήριον τοῦτο ἐδόκει δικάζειν ἐκ παλαιοῦ. Or cet événement, selon la supputation de Pausanias, qui paroît assez juste, se rapporte à la seconde année de la IX.ᵉ Olympiade, qui revient à la 841. de l'ére Attique. Ce fait est arrivé par conséquent 141. ans avant Solon, puisqu'il n'est question de Solon qu'à la 3.ᵉ année de la XLVI.ᵉ Olympiade, c'est-à-dire, l'an de l'ére Attique 991.

Isocr. in Panathen. Lycurgue, selon Isocrate, n'avoit fait que copier dans sa République, les grands modéles que luy offroit Athénes: son Sénat de Sparte estoit formé sur l'Aréopage; il avoit mis à la teste des affaires, des vieillards d'une prudence consommée: on apportoit à l'élection de ces Magistrats, des précautions aussi scrupuleuses que celles dont on usoit à Athénes, dans le choix de ceux qui devoient entrer dans l'Aréopage; μετὰ τοσαύτης σπουδῆς ποιῆσαι νομοθετήσαντος μετὰ ὅσης περ φασὶ καὶ τοὺς ἡμετέρους περὶ τῶν εἰς Ἄρειον πάγον ἀναβήσεσθαι μελλόντων· non pas, dit-il, auparavant que Lycurgue eût sur tout cela la gloire de l'invention, mais uniquement celle d'avoir imité de son mieux ce qui avoit esté si sagement imaginé par nos ancestres; οὐχ ὡς Λυκούργου τι τούτων ἐξευρόντος ἢ διανοηθέντος, ἀλλὰ ὡς μιμησαμένου τήν τε διοίκησιν ὡς δυνατὸν ἄριστα τὴν

Cic. Tuscul. l. 8. τῶν προγόνων τῶν ἡμετέρων· Mais Lycurgue, au rapport de Cicéron, estoit contemporain d'Homére, *Lycurgi temporibus Homerus etiam fuisse creditur*, selon Strabon, ces deux grands

Strab. l. 10. hommes eûrent une entrevûë dans l'Isle de Chio, ἐντυχόντα καὶ Ὁμήρῳ διατρίβοντι ἐν Χίῳ. Le temps où vivoit Homere se trouve heureusement déterminé par les Marbres d'Arondel, qui le fixent à l'an de l'ére Attique 676. sous Diognete Roy d'Athénes; sur ce pied-là Lycurgue auroit précédé Solon de trois cens & tant d'années.

Ce qu'il y a de vray, indépendamment de l'autorité de Cicéron & de Strabon, qui pourroit ètre icy ſuſpecte; c'eſt que 24. ans après le temps, dans lequel il eſt conſtant qu'Homére a vècu, Lycurgue inſtitua les Jeux Olympiques, de concert avec Iphitus & Cléoſthenes; & c'eſt-là proprement la premiére Olympiade. Je dis la premiére, car celle qu'on regarde ordinairement comme telle, celle où Corœbus remporta le prix, celle enfin de laquelle on commence à compter par Olympiades, n'eſt à parler exactement que la 28.ᵉ ἀπὸ Ἰφίτου Ὀλυμπιάδες ὀκτὼ πρὸς ταῖς εἴκοσι καταριθμουμένων εἰς Κόροιβον τὸν Ἠλεῖον, la diſtance qui ſépare l'une de l'autre eſt donc de 108. ans : mais la premiére Olympiade vulgaire eſt la 807ᵉ. année de l'ére Attique; donc la premiére Olympiade Iphitéenne ou Lycurgique, comme l'appellent Phlégon, S.ᵗ Clement d'Alexandrie & Euſebe, commence à la 699.ᵉ année de l'ére Attique; donc Lycurgue eſt antérieur à Solon de 292. ans. *Phleg. in frag.*

Pauſanias nous apprend encore qu'après la mort de Codrus, qui, ſur la réponſe de l'Oracle, ſe dévoua généreuſement pour ſa patrie, le petit nombre de Lacédémoniens qui eſtoient demeurez dans Athénes après la retraite de l'armée du Peloponnéſe, près d'eſtre immolez à la cruauté du vainqueur, ſe réfugiérent dans l'Aréopage, comme dans un aſyle ſacré, ἀθροιζομένων ἐπ' αὐτοὺς τῶν Ἀθηναίων κατέφυγον εἰς τὸν ἄρειον πάγον. Or Codrus vivoit en 470. de l'ére Attique, c'eſt-à-dire 521. ans avant Solon.

Nous liſons dans Apollodore, que Dédale condamné par l'Aréopage, s'enfuit chez Minos, qui vivoit ſelon les marbres d'Arondel en 288. κριθεὶς ἐν ἀρείῳ πάγῳ καὶ καταδικασθεὶς πρὸς Μίνωα ἔφυγε. Cephale, ſelon le même auteur, fut condamné par l'Aréopage à un exil perpétuel, pour avoir, ſans le vouloir, percé d'un javelot ſa femme Procris : Κέφαλος ἀκοντίζει καὶ τυχὼν ἀποκτείνει Πρόκριν, καὶ κριθεὶς ἐν ἀρείῳ πάγῳ φυγεῖν ἀΐδιον καταδικάζεται. Le premier de ces deux faits, précéde Solon de 698. ans, & le ſecond de plus de 800. puiſqu'on le ſuppoſe arrivé, ſelon Marsham dans ſa Chronique, *Apollod. l. 3.*

ſous Erechthée VI.e Roy d'Athénes, qui vivoit en 155. ou 60. de l'ére Attique.

Enfin, & c'eſt ce qui acheve la démonſtration; nous trouvons dans un des marbres d'Arondel, ces paroles préciſes : *Depuis le démélé de Mars & de Neptune, à l'occaſion de la mort d'Hallirrothius fils de Neptune, & depuis que le lieu de la conteſtation s'eſt appellé Aréopage, on compte 1268. ans, Cranaüs regnant pour lors à Athénes,* ἀφ' οὗ δίκη Ἀθήνησιν ἐγένετο Ἄρει καὶ Ποσειδῶνι ὑπὲρ τοῦ Ἁλιρροθίου τοῦ Ποσειδῶνος, καὶ ὁ τόπος ἐκλήθη ἄρειος πάγος ἔτη ΑΣΞΗ. βασιλεύοντος Ἀθηνῶν Κραναοῦ; c'eſt-à-dire, que l'Aréopage ſubſiſtoit 941. ans avant Solon, puiſque Cranaüs regnoit à Athénes la 50.e année depuis l'arrivée de Cécrops, à laquelle commence l'ére Attique; car en ajoutant 50. ans aux 1268. du marbre, on a 1318. ans, c'eſt-à-dire, toute l'ére Attique.

SECONDE PARTIE.

IL eſt naturel aux hommes de décorer leurs ouvrages : Dracon avoit eſtabli les Ephétes; ce Tribunal, formé de cinquante-un Juges, choiſis dans ce que la République avoit de meilleur, devint le Tribunal ſuprème. On appelloit à luy des déciſions de tous les autres; luy ſeul jugeoit en dernier reſſort, mais ce grand éclat des Ephétes, ne fut pas d'une longue durée. L'Aréopage, humilié par Dracon, reprit ſous Solon toute ſon ancienne ſplendeur; il luy rendit le premier rang, & pour le venger, ce ſemble de l'injuſtice de Dracon, il luy confia l'inſpection générale des Loix : Σόλων δὲ αὐτοῖς προσκατέστησε τὴν ἐξ ἀρείου πάγου βουλήν, dit Pollux; & ſelon Plutarque, τὴν ἄνω βουλὴν ἐπίσκοπον πάντων καὶ φύλακα τῶν νόμων ἐκάθισεν. Il avoit compris, ſans doute, par les factions qui diviſoient la République, quand il fut élû Archonte, combien d'inconvenients traîne après ſoy le partage de l'autorité. Athénes juſqu'à luy gouvernée par des Tribunaux particuliers, que les moindres circonſtances multiplioient, changeoit tous les jours de forme : quelque réünis qu'ils fuſſent par les vuës générales

du bien public & l'amour commun de la patrie; comme chacun d'eux n'avoit d'action réelle qu'à proportion de son pouvoir particulier, il estoit bien difficile que tant d'impressions différentes, & si inégales, donnassent à tout le corps de l'Estat ce mouvement uniforme & régulier, qui, par une impulsion toûjours la même, conserve à chaque partie la situation dans laquelle elle doit estre par rapport au tout. Pour y parvenir, il falloit réünir toutes les portions d'une autorité, qui trop distribuée, perdoit sa force: Solon le fit, & la plaça toute entiére dans le corps de l'Aréopage, qui par-là devint le grand ressort du gouvernement. Ces Juges, qui, sous Dracon, ne connoissoient que des meurtres, virent comparoître devant eux les crimes de toute espéce; & la même main qui punissoit du dernier supplice le meurtre, le poison, l'incendie, le vol, alloit en arracher les racines dans le sein du luxe, de l'oisiveté & de la débauche; également attentifs à corriger la paresse des jeunes gens, & la langueur des vieillards, ils faisoient naître dans les premiers le désir de servir l'Estat, & rendoient aux autres leur premiére activité; persuadez que les extrêmes produisent les mêmes effets, ils croyoient avoir autant à craindre d'une abondance excessive, que d'une extrême pauvreté; de-là cette recherche si exacte des facultez de chaque particulier, τὴν ἐξ ἀρείου πάγου βουλὴν ἔταξεν ἐπισκοπεῖν ὅθεν ἕκαστος ἔχει τὰ ἐπιτήδεια· de-là cette sévérité si grande à l'égard de ces citoyens inutiles, qui, bien loin de soulager la société luy pesent, & la deshonorent, ἔταξεν ἐπισκοπεῖν ὅθεν ἕκαστος ἔχει τὰ ἐπιτήδεια καὶ τοὺς ἀργοὺς κολάζειν. Rien n'est plus beau que le portrait qu'Isocrate nous a tracé de ces hommes merveilleux, & de l'ordre qu'ils establirent dans Athénes; comme le passage est un peu long, je me contente de le traduire icy, sans m'assujettir cependant à rendre littéralement, & mot pour mot, les expressions grecques. Les Juges de l'Aréopage, dit cet auteur, « n'estoient point occupez de la maniére dont ils puniroient les « crimes, mais uniquement d'en inspirer une telle horreur, que « personne ne pût se résoudre à en commettre aucun; les ennemis, « selon leur façon de penser, estoient faits pour punir les «

Plutar. in vita Solonis.

Isocr. in Areopag.

» crimes, mais eux pour corriger les mœurs; ils donnoient à tous » les citoyens des soins généreux, mais ils avoient une attention » spéciale aux jeunes gens; ils n'ignoroient pas que la fougue des » passions naissantes donne à cet âge tendre les plus violentes » secousses; qu'il faut à ces jeunes cœurs une éducation, dont » l'âpreté soit adoucie par une certaine mesure de plaisir, & qu'au » fonds il n'y a que les exercices où se trouve cet heureux mê- » lange de travail & d'agrément, dont la pratique constante puisse » plaire à ceux qui ont esté bien élevez; les fortunes estoient trop » inégales pour qu'ils pûssent prescrire à tous indifféremment les » mêmes choses, & au même dégré; ils en proportionnoient la » qualité & l'usage aux facultez de chaque famille. Les moins » riches estoient appliquez à l'agriculture & au négoce, sur ce » principe, que la paresse produit l'indigence, & l'indigence les » plus grands crimes: ayant ainsi arraché les racines de tous les » maux, ils croyoient n'en avoir plus à craindre. Les exercices » du corps, le cheval, la chasse, l'étude de la Philosophie, estoit » le partage de ceux à qui une meilleure fortune donnoit de plus » grands secours; dans une distribution si sage leur but estoit de » sauver les grands crimes aux pauvres, & de faciliter aux riches » l'acquisition des vertus. Peu contents d'avoir establi des Loix si » utiles, ils estoient d'une attention extrême à les faire observer; » dans cet esprit, ils avoient distribué la ville en quartiers, & la » campagne en cantons différents; tout se passoit ainsi comme » sous leurs yeux, rien ne leur échappoit des conduites particu- » liéres; ceux qui s'écartoient de la regle, estoient citez devant » les Magistrats, qui assortissoient les avis ou les peines à la qua- » lité des fautes dont les coupables estoient convaincus. Ces mê- » mes Aréopagites engageoient les riches à soulager les pauvres, » ils réprimoient l'intempérance de la jeunesse, par une discipline » austére; l'avarice des Magistrats effrayée par les supplices toû- » jours prests pour la punir, n'osoit paroître; & les vieillards à » la vûë des emplois, & des respects des jeunes gens, se tiroient » de la léthargie dans laquelle ce grand âge a coûtume de les » plonger. La Religion, ce grand mobile des actions humaines, estoit aussi de leur ressort. Platon n'osa jamais, au rapport de

S.t Justin Martyr, divulguer son opinion particuliére sur la Divinité; il avoit appris des Egyptiens celle de Moyse, elle luy parut la meilleure, & il l'embrassa avec empressement, mais la crainte que luy inspiroit l'attachement inviolable de l'Aréopage au systême dominant, ne luy permit pas de nommer seulement l'auteur d'un sentiment si opposé à la tradition commune, τοῦ μὲν ὀνόματος Μωύσεως διὰ τὸ ἕνα καὶ μόνον διδάσκειν θεὸν μνημονεῦσαι παρ' Ἀθηναίοις οὐκ ἀσφαλὲς ἡγεῖτο, δεδιὼς τὸν ἄρειον πάγον. Saint Paul fut interrogé sur les nouveaux dogmes qu'il annonçoit : Vous prèchez, luy disoient-ils, une doctrine à laquelle nos oreilles ne sont point accoûtumées, ξενίζοντα γάρ τινα εἰσφέρεις εἰς τὰς ἀκοὰς ἡμῶν, par une suite nécessaire leur Jurisdiction s'estendoit au détail du culte des Dieux, καὶ περὶ τῶν ἱερῶν πρόνοιαν ἐποιεῖτο. Les édifices publics, la propreté des ruës, la paye des soldats, la distribution des deniers publics; en un mot tout ce qui intéressoit la République dans quelque genre que ce fût, estoit reglé par la sagesse de l'Aréopage : le peuple mème, tout souverain qu'il estoit, ne faisoit jamais rien sans le consulter; & souffroit sans murmure qu'il réformât ses jugemens précipitez : cependant ce pouvoir sans bornes estoit luy-mème soûmis aux loix, c'estoient-elles qui déterminoient les récompenses & les peines; & ces Juges si respectables rendoient compte de l'exercice de leur pouvoir à des censeurs publics, qui placez entre eux & le peuple, empêchoient que l'Aristocratie ne devinst trop puissante.

Just. Martyr in exhortatione ad gentes.

Luc. act. Apost.

Demosth. orat. in Neæram.

Mais que n'éxigeoit-on point de ceux qui entroient dans l'Aréopage! Sous Dracon il falloit pour estre admis au nombre des Ephétes, de la naissance, une fortune au-dessus de la médiocre, mais sur-tout beaucoup de vertu : ces trois qualitez si rarement reünies, ne parurent pas suffisantes à Solon; il fit une loy, par laquelle il ordonna que l'entrée de l'Aréopage ne seroit désormais ouverte qu'à ceux qui auroient esté Archontes pendant l'année; pour donner plus de poids à la regle il s'y assujettit luy-même, & ne fût reçû qu'à ce titre, συστησάμενος δὲ ὁ Σόλων τὴν ἐξ ἀρείου πάγου βουλὴν ἐκ τῶν κατ' ἐνιαυτὸν ἀρχόντων, ἧς διὰ τὸ ἄρξαι καὶ αὐτὸς μετεῖχεν. Ce n'estoit encore là que le premier pas; ces Magistrats

annuels qui venoient de donner la loy à la République, eſtoient interrogez ſur leur adminiſtration; quand leur conduite ſe trouvoit irréprochable, on les admettoit avec éloge, mais le moindre écart les en excluoit ſans retour, *οἱ δὲ ἐννέα Ἄρχοντες κατ' ἕκαστον ἐνιαυτὸν μετὰ τὸ δοῦναι τὰς εὐθύνας τοῖς Ἀρεοπαγίταις προσετίθεντο.* Que ne devoit-on point attendre d'un Tribunal ſi bien compoſé, & quelle vénération ne méritoient pas des hommes ſi rares; on les reſpectoit au point de n'oſer pas rire en leur préſence, & leur réputation d'équité eſtoit ſi bien eſtablie, que ceux mèmes qu'ils condamnoient, ou qu'ils renvoyoient de leurs demandes, ne ſe plaignoient jamais de l'avoir eſté injuſtement;

Demoſth. orat. in Ariſtocr. *οὐδεὶς οὐδὲ φεύγων ἁλοὺς οὐδὲ διώκων ἡττηθεὶς ἐξήλεγξεν ὡς ἀδίκως ἐδικάσθη τὰ κριθέντα:* trop heureux ſi une vertu ſi pure, & ſi avouée de ceux même qui n'en ſentoient que le poids, n'eût rien perdu de ſon premier éclat; mais telle eſt la fatalité attachée aux choſes humaines, la perfection à leur égard eſt un eſtat violent, & par conſéquent de paſſage. Periclès, cent ans environ après Solon, pour flatter le peuple, & le mettre dans ſon parti, fit tous ſes efforts pour affoiblir l'autorité de l'Aréopage qui commençoit à peſer à la multitude : il luy ôta la connoiſſance de beaucoup d'affaires, & fit ſervir au deſſein qu'il avoit de l'humilier l'éloquence d'Ephialtes, homme redoutable par ſes

Plutar. in præceptis regendæ reipublicæ. talents, & ennemi déclaré des grands d'Athénes, *Περικλῆς Μενίππῳ μὲν ἐχρῆτο πρὸς τὰς στρατηγίας, δι' Ἐφιάλτου δὲ τὴν ἐξ ἀρείου πάγου βουλὴν ἐταπείνωσε.* L'Aréopage luy-mème parut entrer dans les vûës d'un homme qui projettoit ſa ruine, & fit tout ce qu'il falloit pour hàter ſa propre décadence. Les précautions qu'on prenoit d'abord pour ne recevoir dans cette Compagnie que des gens, qui par toute leur conduite pûſſent en ſoutenir la majeſté, parurent outrées; on fut moins délicat ſur le choix, & dans la confiance préſomptueuſe où l'on eſtoit que les deffauts auſquels on faiſoit grace, ne tiendroient pas long-temps contre tant de bons exemples, on ne s'apperçût pas que le vice s'y gliſſoit; la corruption cachée d'abord & timide, gagna inſenſiblement, & fit enfin de tels progrès, qu'on vit jouer ſur le théatre les crimes les plus honteux, pris, non de la multitude,

multitude, née ce ſemble pour le vice, mais du ſein même d'un Tribunal qui en avoit eſté juſques-là l'effroy. Demetrius le Comique fit une piéce qu'il intitula *l'Aréopagite*, dans laquelle il démaſque ces Sénateurs hypocrites, que les préſents & la beauté corrompoient également. Voilà la ſituation où eſtoient les choſes du temps d'Iſocrates : la peinture qu'il en fait dans ſon parallele de l'Aréopage dans ſa gloire, avec l'Aréopage tombé, eſt trop belle pour ne pas en raſſembler icy les principaux traits. Dans les beaux jours de l'Aréopage, dit cet auteur, les jeunes « gens fuyoient ces amuſements, dans leſquels ils paſſent main- « tenant leur vie; tout occupez de leurs devoirs, la gloire ſolide « de les bien remplir les touchoit uniquement, & ils n'accor- « doient leur admiration qu'à ceux qui ſe diſtinguoient dans ce « genre par un ſuccès plus éclatant & plus ſoûtenu; ils évitoient « la place publique avec beaucoup de ſoin, & quand une néceſ- « ſité indiſpenſable les forçoit d'y paſſer, ils le faiſoient avec une « modeſtie & une pudeur, qui montroit bien que le goût ne les « y portoit pas; le mépris injurieux pour les vieillards, la plus lé- « gere oppoſition même à leurs ſentiments, leur paroiſſoit un « crime énorme; l'horreur pour le cabaret eſtoit ſi grande & ſi « générale, qu'un eſclave qui avoit de l'honneur, avoit honte d'y « boire ou d'y manger : le talent de la plaiſanterie n'avoit rien qui « flattât leur goût, ils n'en avoient que pour les choſes graves & « ſérieuſes, & cette facilité dangereuſe pour les bons mots, qu'on « regarde maintenant comme un préſent de la nature digne d'en- « vie, n'excitoit alors que la compaſſion. Et qu'on ne s'imagine « pas que j'en veuille plus de mal à la jeuneſſe de nos jours; la « corruption où elle eſt plongée n'eſt point ſon ouvrage, & j'en « connois beaucoup pour qui cette licence effrenée n'a point d'at- « traits : à qui faut-il donc s'en prendre? à ceux qui avant nous « gouvernoient la République; ce ſont eux qui ont ouvert la porte « à tous ces déſordres qui l'inondent, en dégradant le Sénat : ce « Sénat, qui deffendoit Athénes des maux qui l'accablent aujour- « d'huy, des accuſations fauſſes, de l'indigence, des exactions de « la guerre; ce Sénat, qui maintenant la concorde au-dedans, & « la paix au-dehors, avoit rendu les Athéniens également fidéles «

Athen. l. 9.

Iſocr. in Areopag.

» au reste de la Grece qu'ils avoient sauvé, & redoutables aux » barbares, dont ils avoient tellement réprimé l'audace, qu'ils se » croyoient trop heureux quand la main qui leur avoit porté des » coups si terribles cessoit de frapper. C'estoit encore à ce Sénat » que l'on devoit cette sécurité si parfaite, dans laquelle on voyoit » couler ses jours tranquilles; on embellissoit, sans crainte des » voleurs, les maisons de campagne les moins gardées, & la » magnificence s'y déployoit aussi sûrement qu'à la ville: dans » ces jours heureux d'innocence & de candeur, la plusspart des » citoyens renfermez dans l'enceinte de leurs héritages, ne pou- » voient se résoudre à les quitter; les festes les plus solemnelles ne » les rappelloient point à la ville, & la douceur du spectacle do- » mestique, l'emportoit chez eux sur la pompe des jeux publics; » justes estimateurs des choses, ils ne mesuroient point leur bon- » heur sur la magnificence des spectacles, ni sur la libéralité » passagére & interessée des Ediles, qui dans les largesses qu'ils » font au peuple, n'ont d'autre but que d'effacer leurs prédéces- » seurs ou leurs collegues; mais ils faisoient consister leur vérita- » ble félicité dans une vie simple & modeste, & dans une abon- » dance générale, qui pût fournir à chacun des citoyens toutes » les choses nécessaires à la vie. Quel bonheur en effet, & quelle » sagesse dans ceux qui gouvernoient alors! que ce sort estoit » doux, & que le nostre est déplorable! Peut-on voir en effet, » sans estre pénétré de la douleur la plus amere, ces citoyens » infortunez, qui privez de tout secours, vont aux Tribunaux » publics, chercher dans les caprices du hazard, de quoy ne pas » mourir de misere, pendant que l'Estat s'empresse de fournir au » luxe & aux débauches des Rameurs; excès sans doute inouis » à nos peres, & nécessairement réservez aux temps funestes qui » devoient suivre la ruïne de l'Aréopage.

SUITE DES RECHERCHES SUR L'AREOPAGE.

14. de Janvier 1729.

APrès avoir examiné dans ma premiére Dissertation sur l'Aréopage, ce qui peut déterminer l'époque de son establisse-

ment & ſon fondateur; après avoir montré que l'inſtitution de ce Tribunal n'appartient point à Solon, comme Plutarque & Cicéron nous l'aſſûrent: j'ay crû qu'il convenoit d'entrer icy dans le détail de la forme qu'obſervoient ces Juges d'Athénes dans l'inſtruction & le jugement des affaires ſur leſquelles ils prononçoient. Pour s'en former une idée plus exacte, il faut ſçavoir d'abord, que le Tribunal où on s'aſſembloit, n'eſtoit point hors de la ville, comme Héſychius l'a prétendu; mais qu'il eſtoit placé au milieu d'Athénes, ſur une colline ſituée à l'oppoſite de la Citadelle. Hérodote dit poſitivement, que les Perſes eſtoient campez ſur une colline qui faiſoit face à la Citadelle, & que les Athéniens appelloient *Aréopage, οἱ δὲ Πέρσαι ἱζόμενοι ἐπὶ τὸν κατάντιον τῆς ἀκροπόλιος ὄχθον τὸν Ἀθηναῖοι καλέουσιν ἀρήϊον πάγον, ἐπολιόρκεον τρόπον τοιόνδε.* Valere Maxime diſtingue formellement la fortereſſe de Minerve de l'Aréopage, *inter ipſum Areopagum divini & humani certaminis domicilium, & excelſam præſidis Minervæ arcem.* Montons, dit Lucien, à l'Aréopage, ou pluſtoſt à la Citadelle même, pour eſtre plus à portée de voir tout ce qui ſe paſſe dans la ville, *μόνον ἀπίωμεν ἐπ' ἄρειον πάγον, μᾶλλον δὲ εἰς τὴν ἀκρόπολιν αὐτὴν, ὡς ἂν ἐκ τῆς περιωπῆς ἅμα καταφανείη πάντα τὰ ἐν τῇ πόλει.*

Cet édifice n'avoit rien que de ſimple, & le toît, qui dans ſon origine eſtoit de la plus vile matiére, demeura en cet eſtat juſqu'au temps d'Auguſte: c'eſt ce que nous apprend Vitruve, *Athenis Areopagi, . . . tectum è luto.* [a] Oreſte fut le premier qui s'aviſa de l'embellir, il y éleva un autel à Minerve: l'on y voyoit auſſi deux eſpéces de maſſes d'argent taillées en ſiéges, ſur leſquelles on faiſoit aſſeoir l'accuſateur & l'accuſé. L'une de ces deux maſſes eſtoit conſacrée à l'Injure, & l'autre à l'Impudence: cette ébauche de culte fut perfectionnée par [b] Epiménides, qui fit élever à ces Divinitez allégoriques des autels dans

Vitruve l. 5. c. 1.

[a] Καὶ βωμός ἐστιν Ἀθηνᾶς ἀρείας, ὃν Ὀρέστης ἀνέθηκεν ἀποφυγὼν τὴν δίκην, τοὺς δὲ ἀργυροῦς λίθους ἐφ' ὧν ἑστᾶσιν ὅσοι δίκας ὑπέχουσι καὶ οἱ διώκοντες, τὸν μὲν Ὕβρεως, τὸν δὲ Ἀναιδείας αὐτοὺς ὀνομάζουσιν. *Pauſan. in Att. ubi de Areop.*

[b] Ὥσπερ ἀμέλει καὶ Ἐπιμενίδης ὁ παλαιὸς Ὕβρεως, καὶ Ἀναιδείας Ἀθήνησιν ἀνέστησε βωμούς. *Clem. in Protr.*

Cicer. l. II. de leg. les formes; & bien-tost après un temple, dont Cicéron parle dans son second Livre des Loix: *Illud vitiosum Athenis, quod Cylonis scelere expiato, Epimenide Crete suadente, fecerunt contumeliæ fanum & impudentiæ.* Ce temple répondoit à celuy qu'Oreste avoit bâti aux Furies, qui en l'amenant à Athénes, luy avoient procuré la protection de Minerve. Epiménides en renouvella la dédicace, & le consacra de nouveau aux Euménides ou aux Déesses séveres, comme on les appelloit à Athénes, *πλησίον δὲ ἱερόν ἐστιν θεῶν ἃς καλοῦσιν Ἀθηναῖοι σεμνάς.* On se croyoit perdu sans ressource, & livré à tous les malheurs ensemble, quand on avoit eû la hardiesse d'appuyer un perjure du nom sacré de ces redoutables Déesses. Les Mystiques du Paganisme se figuroient que les Euménides n'avoient un temple si proche de l'Aréopage, que pour inspirer les Juges, & leur sauver par une assistance continuelle, les méprises qui auroient pu échapper à leur fragilité. Pour intéresser davantage ces Divinitez terribles à bien servir l'Aréopage, on avoit grand soin de leur culte; & le Sénat leur nommoit luy-même des sacrificateurs. Démosthénes l'avoit esté, & trouvoit fort extraordinaire qu'on osast intenter une accusation contre un homme à qui la République avoit confié un employ de cette importance, *ἐπηγπασάμενος μὲ φόβου, ... τὰς σεμνὰς θεὰς ἱεροποιὸν αἱρεθέντα ἐξ Ἀθηναίων ἁπάντων τρίτον αὐτὸν καὶ καταρξάμενον τῶν ἱερῶν.*

Pausan. 36. de Areop. — Demost. orat. in Med.

Il estoit naturel d'associer aux Euménides les divinitez qui partageoient avec elles le souverain empire des morts: Epiménides fit placer dans leur temple les Statuës de Pluton, de Mercure & de la Terre: * elles estoient toutes d'une forme agréable, dit Pausanias; chacune d'elles estoit placée sur un autel, où sacrifioient en actions de graces ceux des citoyens ou des estrangers que l'Aréopage avoit renvoyez absous.

Mais ce n'estoit pas à la seule reconnoissance que les Déesses

* Τοῖς δὲ τῶν Εὐμενίδων ἀγάλμασιν οὐδὲ τούτοις ἔπεστιν οὐδὲν φοβερὸν οὐδὲ ὅσα ἄλλα ἀνάκειται τῶν θεῶν τῶν ὑπογαίων, κεῖται δὲ καὶ Πλούτων, καὶ Ἑρμῆς, καὶ Γῆς ἄγαλμα· ἐνταῦθα θύουσι μὲν ὅσοις ἐν Ἀρείῳ πάγῳ τὴν αἰτίαν ἐξεγένετο ἀπολύσασθαι· θύουσί τε καὶ ἄλλως ξένοι τε ὁμοίως καὶ ἀστοί. *Pausan. in Att.*

ſévéres devoient tout l'encens qui fumoit ſur leurs autels ; l'incertitude ſuperſtitieuſe où l'on eſtoit du parti qu'elles pourroient prendre ſur le compte des accuſez, leur faiſoit prodiguer les offrandes, & on n'épargnoit rien pour leur inſpirer la clémence qu'on vouloit qu'elles fiſſent paſſer juſques dans l'eſprit des Juges.

* Le tombeau d'Oedipe faiſoit encore un des ornements de l'Aréopage, il eſtoit placé dans l'enceinte extérieure de cet édifice, auſſi-bien qu'un vaiſſeau deſtiné à relever la pompe des jeux publics.

Quelque précieux que dût eſtre à l'Aréopage tout cet appareil de Religion, par l'impreſſion de reſpect & d'effroy qu'il devoit exciter dans la multitude ; il ne craignit point de ſacrifier à la commodité tout l'avantage qu'il pouvoit tirer de ces autels & de ces temples qui l'environnoient de toutes parts.

Le Sénat s'aſſembloit, comme je l'ay dit d'abord, dans une eſpéce de ſale bâtie ſur le ſommet d'une colline. Les vieillards courbez ſous le poids des années, ne la montoient qu'avec peine ; cependant, comme ils ne s'y rendoient d'abord que les trois derniers jours de chaque mois, ils ſupportoient avec patience ce que leur coûtoit une ſituation ſi incommode ; mais les affaires ſe multipliérent au point, qu'ils furent obligez d'adjoûter aux trois premiéres ſéances, une quatriéme, qu'ils placérent au ſeptiéme jour du mois, & à laquelle ſuccéda bien-toſt une aſſemblée de tous les jours.

Ils eſtoient ſi réguliers à la tenir, que les feſtes les plus ſolemnelles ne pûrent l'interrompre, que ſous l'Archontat de Cephiſodore, qui, à la troiſiéme année de la cent cinquiéme Olympiade, fit un décret, par lequel il eſtoit ordonné aux Aréopagites de célébrer, à l'exemple des autres Tribunaux, les feſtes Apaturiennes qui duroient cinq jours.

Un exercice ſi aſſidu tout à la fois, & ſi pénible, fit ſentir aux Aréopagites toute l'incommodité de la ſituation de leur

* Ἔστι δὲ ἐντὸς τοῦ περιβόλου (τοῦ Ἀρείου πάγου) μνῆμα Οἰδίποδος.... Τοῦ δὲ Ἀρείου πάγου πλησίον δείκνυται ναῦς ποιηθεῖσα ἐς τὴν τῶν Παναθηναίων πομπήν. *Pauſan. in Att.*

Tribunal, & les détermina à le transporter dans un endroit de la ville qu'on appelloit le portique Royal : c'estoit une place exposée à toutes les injures de l'air ; quand les Juges, qui s'y rendoient en grand silence, estoient réünis, on les enfermoit dans une espéce d'enceinte tracée par un fil, ou plustost une corde qu'on faisoit couler tout au tour.

Pour que rien ne pût partager l'attention qu'ils devoient aux affaires, ils ne jugeoient que pendant la nuit, dans la vûë, dit Lucien, de n'estre occupez que des raisons, & point du tout de la figure de ceux qui parloient, οἳ ἐν νυκτὶ καὶ ἐν σκότῳ δικάζουσιν, ὡς μὴ εἰς τοὺς λέγοντας ἀλλὰ ἐς τὰ λεγόμενα ἀποβλέποιεν. De-là ce que nous lisons dans Athenée, que personne ne connoissoit ni le nombre ni le visage des Aréopagites, οὔτε τὸ πλῆθος οὔτε τὰς ὄψεις οἶδεν οὐδείς. Au reste l'usage qu'ils avoient de juger *sub dio*, ne leur estoit pas particulier ; tous les Tribunaux en usoient ainsi quand il estoit question de meurtre, ἅπαντα τὰ δικαστήρια ἐν ὑπαίθρῳ δικάζει τὰς δίκας τοῦ φόνου. Et * cela pour deux raisons, 1.° pour épargner aux Juges les protecteurs nez de l'innocence, le desagrément de se trouver dans l'endroit même où les coupables apportoient des mains souillées de crimes : 2.° de peur que l'accusateur & l'accusé ne fussent sous même toît.

Athen. l. 6.

Antipho in orat. de cæde Herod.

Quand l'assemblée estoit formée, un hérault faisoit faire silence, & ordonnoit au peuple de se retirer, κήρυσσε κῆρυξ καὶ τὸν στρατὸν κατειργάθου, dit Minerve dans Eschyle, en parlant au hérault, *que la trompette animée par ton souffle porte au peuple un son éclatant ; je veux qu'un profond silence regne dans ce Tribunal, & qu'on n'y entende que mes loix.*

Æschyl. in Eumenid.

Dès que le peuple estoit écarté, on entamoit l'instruction des affaires ; & comme la moindre préférence auroit paru à ces Juges scrupuleux une injustice criante, les causes sur lesquelles on devoit prononcer se tiroient au sort ; on en faisoit une

* Ἅπαντα τὰ δικαστήρια ἐν ὑπαίθρῳ δικάζει τὰς δίκας τοῦ φόνου, οὐδενὸς ἄλλου ἕνεκα ἢ ἵνα τοῦτο μὲν οἱ δικασταὶ μὴ ἴωσιν εἰς τὸ αὐτὸ τοῖς μὴ καθαροῖς τὰς χεῖρας· τοῦτο δὲ ὁ διώκων τὴν δίκην τοῦ φόνου ἵνα μὴ ὁμωρόφιος γίνηται τῷ αὐθέντῃ. *Antiph. in orat. de cæde Herod.*

eſpéce de lotterie, & le même hazard qui les avoit amenées, les diſtribuoit encore à un certain nombre de Juges plus ou moins grand, ſelon la qualité & l'importance de l'affaire dont on leur confioit la déciſion.

Dans les premiers temps, les parties expoſoient elles-mêmes avec ſimplicité le fait dont il eſtoit queſtion, & l'éloquence des Avocats paſſoit pour un talent dangereux, qui n'eſtoit propre qu'à répandre ſur le crime les couleurs de l'innocence; cependant la ſévérité de l'Aréopage ſur ce point s'adoucit dans la ſuite, & on laiſſa d'abord aux accuſez, & bien-toſt aux accuſateurs mêmes, la liberté d'attaquer & de ſe deffendre, par la bouche de ceux qui faiſoient profeſſion d'employer pour les autres le talent de parler avec plus de préciſion.

* Sextus Empiricus ne paroît pas avoir fait aſſez d'attention à la différence des temps, quand il dit qu'on ne ſouffroit point dans l'Aréopage que les clients empruntaſſent la voix des patrons; ce qui l'a trompé, ſans doute ſur cela, eſt l'uſage inviolable où ce Tribunal fut toûjours, de bannir des plaidoyers tout ce qui pouvoit exciter de trop grands mouvements dans les Juges. Lucien dans ſon Anarchaſis, nous indique tout à la fois l'erreur de ce Philoſophe, & la ſource de ſa mépriſe. Quand le Sénat, dit Lucien, eſt aſſemblé, les Juges s'aſſeyent pour connoiſtre du meurtre volontaire ou de l'incendie; alors on donne la liberté de parler aux parties, ou aux Avocats qui plaident pour elles: quelque longs qu'ils ſoient à déduire leurs raiſons, on les écoute avec patience, à moins qu'ils ne s'écartent du fonds de la queſtion; car en ce cas on les fait taire par un hérault, qui a ordre d'impoſer ſilence à tous ceux dont il paroît que le but eſt de ſurprendre l'admiration ou la pitié des Juges, par des figures tendres ou brillantes. En effet, adjoûte-t-il, ces graves Sénateurs regardent tous les charmes de l'éloquence, comme autant de voiles impoſteurs qu'on jette ſur les

Luc. in An.

* Παρ' ἣν αἰτίαν Ἀθηναίοις τὸ παλαιὸν οὐκ ἐπετέτραπτο συνήγορον παρίστασθαι τοῖς κρινομένοις ἐπὶ τῆς ἐν ἀρείῳ πάγῳ βουλῆς, ἀλλὰ ἕκαστος ὡς εἶχε δυνάμεως ἀδιαστρόφως καὶ ἀπανούργως ὑπὲρ ἑαυτοῦ λόγους ἐποιεῖτο. *Sextus Empyric. l. 11. adverſus Mathemat.*

choſes mèmes, pour en dérober la nature aux yeux trop attentifs.

Ce n'eſt pas dans ce ſeul endroit que Lucien parle du miniſtére des Avocats, dont l'Aréopage permettoit d'uſer à ceux, qui faute de hardieſſe ou de talent, auroient affoibli la bonté de leur cauſe en la deffendant eux-mèmes. Le ſalaire mème de ces patrons qui avoit eſté fixé par l'Aréopage, eſtoit ſi modique, qu'il eſt naturel de penſer que les Juges eſtoient bien aiſes que ce ſecours devinſt d'un uſage plus facile & plus général : en effet, la plus longue cauſe ne valoit qu'une drachme à celuy qui l'avoit plaidée ; c'eſt ce que nous apprenons d'Ariſtophane,
Ariſtoph. ad αὐτὸς δὲ φέρει τὸ συνηγορικὸν δραχμήν, ſur quoy un Scholiaſte
Veſp. adjoûte, que les affaires mème publiques n'eſtoient pas mieux payées, ἐλάμβανον γὰρ οἱ ῥήτορες δραχμὴν ὅτε συνηγόρευον ὑπὲρ τῆς πόλεως ἢ ὑπὲρ ἄλλου τινός. Il nous dit encore ſur l'autorité d'Ariſtote, que le nombre de ces orateurs publics qu'on tiroit au ſort, avoit d'abord eſté fixé à dix, mais il augmenta dans la ſuite au point, qu'ils ne gagnoient plus que trois obo-
Luc. in Bis les : Allez chercher, dit la Juſtice dans Lucien, un de ces
accuſ. grands Orateurs, qui ſont toûjours prèts à ſe ruïner la poitrine pour trois oboles, πολλοὶ γὰρ οἱ καὶ ἐπὶ τριωβόλῳ διαῤῥαγῆναι ἕτοιμοι.

Mais ſi l'Aréopage avoit bien voulu uſer de quelque condeſcendance à l'égard des parties, il ne relacha jamais rien de l'obligation étroite qu'il avoit impoſée aux Avocats, de ſe renfermer ſi exactement dans le fait, qu'ils n'oſaſſent jamais ni le parer, ni mème l'eſtendre ; les exordes, les peroraiſons, les figures, l'arrangement, & le choix étudié des expreſſions, un ton mème trop véhément ; en un mot, tous les preſtiges qui opérent la perſuaſion, eſtoient ſi généralement proſcrits, que Quintilien attribuë une partie de l'avantage qu'il donne à Cicéron ſur Démoſthénes dans le genre délicat & tendre, à la néceſſité où s'eſtoit trouvé celuy-cy, de ſacrifier les graces du
Quintil. L. diſcours à l'auſterité des mœurs d'Athénes : *Salibus certe & com-*
4. c. 1. *miſeratione, qui duo plurimum affectus valent, vincimus, & fortaſſe Epilogos illi mos civitatis abſtulerit.*

Mais

Mais à la place de ces ornements, au fonds également avantageux au crime & à l'innocence, on avoit substitué tout ce qu'on peut imaginer de précautions, pour que le vray pût percer & parvenir jusques aux Juges. L'accusateur, avant que de déduire ses griefs, s'engageoit par serment à dire la vérité. Pour rendre le serment plus sacré encore, & par conséquent plus redoutable, on faisoit asseoir celuy qui en prononçoit la formule, sur les restes sanglants des victimes égorgées, & offertes à certains jours marquez par ceux à qui il appartenoit de les immoler. L'accusateur ne bornoit pas à luy seul les imprécations affreuses dont il chargeoit sa teste coupable; il conjuroit les Eumenides d'estendre leur courroux sur sa famille, sur sa ville, sur sa patrie entiére, & de venger sur le repos public l'horreur de son parjure.

Poll. L. VIII. c. X.
Dinarch. orat. in Demosth.
Demosth. in orat. Aristocrat.
Antiph. de cœde Herodis.

Ce préliminaire terrible estoit suivi du détail de l'accusation, à laquelle on opposoit une réponse précédée d'un pareil serment.

Cependant, quelque effrayant qu'un tel jugement pût paroître au peuple crédule, par les suites funestes qu'il y croyoit infailliblement attachées, on conçoit sans peine que bien des gens estoient capables d'en courre les risques, & d'attendre, sans trop d'inquiétude, qu'il plût aux Eumenides de faire éclater leur colere: aussi ne suffisoit-il pas de jurer pour estre crû, il falloit appuyer l'accusation & la deffense de preuves démonstratives.

Quand l'accusation estoit prouvée, on consultoit les Loix sur la peine qu'on devoit décerner; c'estoient elles qui s'emparoient du coupable, car elles deffendoient expressément qu'on le remît à la discrétion de son adversaire, à qui elles n'accordoient d'autre avantage, si c'en est un, que le plaisir barbare d'assister au supplice du malheureux qu'il avoit convaincu de crime, encore ne tenoit-il qu'au coupable de luy dérober ce plaisir, car personne ne pouvoit l'empêcher de se soustraire à la peine, en prévenant la condamnation par sa fuite; toute la précaution qu'il devoit apporter, estoit de disparoître immédiatement après ses premiéres deffenses; car, quand il donnoit aux Juges le temps d'aller aux opinions, il falloit qu'il essuyât toute

Vid. Demosth. in Aristocr.
Demosth. ibid.

la févérité des Loix. Cette liberté conditionelle qu'on accordoit aux accufez, prouve clairement qu'on eftoit dans l'ufage de les entendre deux fois avant que de les livrer au fupplice : je dis avant que de les livrer au fupplice, car la vente des biens fuivoit toûjours l'ufage qu'on faifoit de la reffource de l'exil volontaire. Quand l'accufé négligeoit de s'en fervir, on recueilloit les fuffrages, chacun donnoit le fien en filence ; c'eftoit une efpéce de petit caillou qu'on prenoit avec le poulce, l'index & le doigt du milieu, & qu'on alloit mettre dans l'une des deux urnes qui eftoient dans l'endroit de l'affemblée le plus retiré : elles eftoient l'une devant l'autre ; la premiére s'appelloit l'urne de la mort θανάτου, la feconde, l'urne de la miféricorde ἐλέου ; celle de la mort eftoit d'airain, & s'appelloit *propre*, κύριος, celle de la miféricorde eftoit de bois, & fe nommoit *impropre*, ἄκυρος. Les Juges portoient d'ordinaire leur calcul, & le jettoient dans l'urne ; mais pour s'affurer plus exactement que chacun avoit donné fa voix, le hérault prenoit les deux urnes l'une après l'autre, & les préfentoit fucceffivement à tous les Sénateurs, en leur ordonnant au nom de la République, de ne différer pas davantage d'abfoudre ou de condamner.

Scholiaft. Arift. Vefp.

Ibid.

Ibid.

Arift. Vefp.

A cette façon d'opiner, qu'on appelloit κρύβδην ψῆφος, parce qu'elle ne pouvoit déceler l'avis de perfonne, les trente Tyrans, pour fe rendre maîtres des décifions de l'Aréopage, en fubftituérent une autre, par le moyen de laquelle ils fçavoient précifément le parti qu'avoit pris chacun des Juges ; car ils les obligeoient d'apporter publiquement leurs calculs fur deux tables qu'ils avoient fait placer devant eux, & dont la difpofition eftoit toute oppofée à celle des urnes ; puifque la premiére de ces tables eftoit celle de la vie, & la feconde celle de la mort.

Demofth. orat. in Neæram.

Lyfias orat. in Ageratum.

Les premiers calculs n'eftoient point, comme le prétendent quelques auteurs, de petits os de porc, mais des coquilles de mer, remplacées depuis par des piéces d'airain de la même figure, appellées *Spondyles* : deux chofes diftinguoient ces calculs, la forme & la couleur : ceux qui condamnoient eftoient noirs, & percez par le milieu, les autres eftoient entiers & blancs. Je ne fçais fi l'on ne pourroit pas regarder la précaution qu'on prenoit de

Orat. Ulp. in Timocrat.

percer les noirs, comme une preuve de ce que nous avons dit d'abord, que les Aréopagites jugeoient pendant la nuit; car à quoy bon percer les calculs noirs, si l'on eût pû voir les uns & les autres, & appercevoir par le secours de la lumiére, la différence de leur couleur? Au lieu qu'en jugeant dans les ténébres, il est clair qu'on avoit besoin d'une différence, autre que celle de la couleur, pour démêler les uns d'avec les autres: au reste il estoit très permis de multiplier les différences entre des signes, qui en mettoient une si grande dans la destinée des hommes.

Après que les suffrages avoient esté ramassez, on les tiroit des deux urnes, & on les mettoit dans un troisiéme vase d'airain; on les comptoit ensuite, & selon que le [a] nombre des noirs prévaloit, ou estoit inférieur à celuy des blancs, les Juges traçoient avec l'ongle une ligne plus ou moins courte sur une espéce de tablette enduite de cire, sur laquelle on marquoit le résultat de chaque affaire; la plus courte signifioit, que l'accusé estoit renvoyé absous, la plus longue exprimoit sa condamnation. *Plat. apolog. Socr.*

A l'égard des émoluments des Juges, ils estoient aussi médiocres que ceux des Avocats; la longueur de la procédure n'y changeoit rien, & quand la décision d'une affaire estoit renvoyée au lendemain, les Commissaires n'avoient ce jour là qu'une obole; aussi Mercure est-il étonné dans Lucien, que des vieillards aussi sensez que l'estoient les Magistrats de l'Aréopage, vendent à si bon marché la peine qu'ils ont de monter si haut, *μάτην οὖν ἀνεληλυθότες ὡς γέροντες ἄνδρες οὕτω μακρὰν τὴν ἀνάβασιν.* Cette plaisanterie de Mercure peut donner occasion à une réflexion [b] plus sérieuse sur l'opinion de Meursius à l'égard du portique Royal, qui selon luy, devint l'unique lieu de la séance, depuis que la multitude des affaires obligea les Aréopagites de s'assembler tous les jours: en effet, *Lucian. in bis accusato.*

[a] Si l'accusateur n'avoit pas au moins la 5.e partie des voix, la loy le condamnoit à une amende de mille drachmes.

[b] Lysias dit sérieusement la même chose, *οὑτοσὶ γάρ μοι δοκεῖ ὑπὸ ῥαθυμίας καὶ μαλακίας οὐδὲ εἰς ἄρειον πάγον ἀναβεβηκέναι.* *Orat. in Theomnestum.*

l'assertion de Meursius est générale, puisqu'il suppose que la situation escarpée de l'Aréopage, fut la raison qui détermina le Sénat à s'assembler dans l'endroit qu'on appelloit *le portique Royal;* & qu'il adjoûte que cette raison subsistant toujours, l'ancien Aréopage avoit esté abandonné sans retour; ce qui ne peut s'ajuster avec le passage de Lucien que je viens de citer, οὕτω μακρὰν ἀνάβασιν, car enfin quelque peu d'exactitude qu'on suppose à cet Auteur sur les faits dont il parle, il n'est pas probable, ou qu'il ait ignoré qu'on ne s'assembloit plus depuis très long-temps dans l'ancien Aréopage, ou que l'ayant sçû, il se soit exprimé d'une façon à faire croire qu'il l'ignoroit parfaitement, οὕτω μακρὰν ἀνάβασιν. Je sçais bien qu'en ne faisant aller les Aréopagites qu'au portique Royal, il se déroboit une partie de la plaisanterie, mais Lucien n'estoit pas à un bon mot près; d'ailleurs Meursius n'appuye son opinion que sur un seul passage de Démosthénes, par lequel il paroît bien que le sénat de l'Aréopage tenoit des assemblées dans le portique Royal; mais où on ne trouve pas, selon moy, la moindre preuve de la préférence que les Aréopagites avoient donnée au portique Royal, au point de renoncer tout-à-fait à leur ancien Tribunal. Voicy le passage, il est tiré de la premiére Oraison de Démosthénes contre Aristogiton, τὴν ἐξ Ἀρείου πάγου βουλὴν ὅταν ἐν τῇ βασιλείῳ στοᾷ καθεζομένη περισχοινίσηται κατὰ πολλὴν ἡσυχίαν ἐφ' ἑαυτῆς εἶναι, καὶ ἅπαντας ἐκποδὼν ἀποχωρεῖν. *Quand le sénat de l'Areopage, assis dans le portique Royal, est entouré d'une espéce de corde faite de jonc, il garde un profond silence, & tout le monde se retire:* c'est sur l'autorité de ce seul passage que Meursius se fonde, pour avancer, que d'abord on s'assembloit sur la colline située à l'opposite de la Citadelle; mais qu'eû égard à la fatigue journaliére que les vieillards essuyoient à s'y rendre, le portique Royal devint le lieu unique des assemblées. Il me paroît que tout ce qu'on peut inférer de cet endroit de Démosthénes, c'est qu'on s'assembloit dans le portique Royal, mais qu'on ne sçauroit en conclurre, qu'on ne s'assemblât que dans le portique Royal: la particule même ὅταν *lorsque*, pourroit peut-estre, placée comme elle est, se prendre

pour une preuve qu'on ne s'y assembloit pas toûjours; car, en traduisant ainsi à la lettre, *le Sénat de l'Aréopage, lorsqu'assis dans le portique Royal, on l'entoure d'une corde faite de jonc* & le reste, il est évident que le terme *lorsque*, tombe sur l'action de s'assembler, ou ce qui est la même chose, de s'asseoir, aussi-bien que sur l'usage d'estre entouré, ὅταν καθεζομένη περισχοινίζηται. Je conviens que si ces termes ἐν τῇ βασιλείῳ στοᾷ καθεζομένη, estoient devant ὅταν, & qu'il y eût τὴν ἐξ ἀρείου πάγου βουλὴν ἐν τῇ βασιλείῳ στοᾷ καθεζομένην ὅταν περισχοινίζηται, je conviens, dis-je, que ce passage marqueroit une espéce d'habitude de s'assembler dans le portique Royal, parce qu'alors la particule ὅταν *lorsque*, ne pourroit tomber que sur l'action d'entourer les Sénateurs; mais encore une fois, cette particule précéde aussi l'action de s'assembler dans le portique Royal ὅταν ἐν τῇ βασιλείῳ στοᾷ καθεζομένη, & en ce cas le passage pourroit sans contresens se réduire à cette façon de parler, *toutes les fois que le Sénat de l'Aréopage est assemblé ou s'assemble dans le portique Royal, on l'entoure avec une corde faite de jonc, & alors il garde un profond silence, & tout le monde se retire:* Au reste tout cecy n'est qu'une conjecture que je prends la liberté de proposer à la Compagnie, & sur laquelle je ne prononceray moy-même, que quand elle aura bien voulu en juger; aussi-bien que d'une seconde observation qui me paroît amenée naturellement par la premiére; elle roule sur ce que dit Meursius, que les Aréopagites jugeoient *sub dio*, & ne s'assembloient que pendant la nuit. Cette proposition, dont la généralité n'est point restreinte dans Meursius, me paroît avoir besoin des mêmes modifications que celle que je viens d'examiner; car, 1.° Quant à la premiére partie de cette proposition, le passage de Vitruve, qui avoit vû de ses yeux le toît d'argile, dont l'Aréopage estoit couvert au temps d'Auguste où il vivoit, prouve démonstrativement, qu'au moins avant la translation du Sénat dans le portique Royal, on ne jugeoit pas *sub dio*, puisqu'on jugeoit dans l'endroit où on s'assembloit, & qu'on s'assembloit dans un endroit couvert *tectum è luto*. Par rapport à l'usage de juger pendant la nuit, je crois

qu'il faut l'entendre de la même façon que la coûtume de juger *ſub dio*, & dire, que comme les aſſemblées du portique Royal n'empêchoient point celles qu'on tenoit dans l'ancien Aréopage, de même les aſſemblées nocturnes qui ſe tenoient dans le portique, n'empêchoient pas qu'on n'en tinſt d'autres pendant le jour dans l'ancien Aréopage. Mais, dira-t-on, pourquoy prendre la nuit pour les aſſemblées du portique? par une ſuite néceſſaire de la loy, que tous les Tribunaux d'Athénes s'eſtoient impoſée de juger des meurtres *ſub dio*, car il eſt viſible que le bruit & la ſoule, qu'il n'eſtoit pas poſſible d'empêcher pendant le jour, auroient enlevé aux Magiſtrats, qui jugeoient d'ailleurs dans une place uniquement fermée par une ſimple corde, une partie de l'attention que demandoient toute entiére des affaires auſſi importantes que celles des meurtres, où il n'y alloit pas moins que de la vie des accuſez. Il ne me reſte plus qu'un mot à dire, ſur le nombre des Juges dont l'Aréopage eſtoit composé, & des principales déciſions de ce Tribunal depuis ſa fondation. Quant au premier article, on a ſouvent confondu les Aréopagites avec les Ephétes & les Prytanes; c'eſt ce qui fait que nous liſons dans certains Auteurs, que l'Aréopage eſtoit composé de cinquante-un Juges, ce qui n'eſt vray que des Ephétes, & que nous trouvons dans d'autres que les Aréopagites eſtoient au nombre de trois cens, ce qui n'appartient qu'aux Prytanes. Quelques-uns ne faiſant attention qu'à une partie du reglement de Solon, par lequel il ordonna qu'on ne recevroit deſormais dans l'Aréopage que les neuf Archontes qui ſortoient de charge, ſe ſont figurez que ce Tribunal ſe renouvelloit tous les ans, & qu'il n'eſtoit jamais composé que de neuf Magiſtrats, car je ne parle point du Scholiaſte d'Eſchyle, qui a avancé ſans aucun fondement, que les Aréopagites eſtoient au nombre de trente-un.

Georgius Pachymer. in paraph. Dionyſii.

Nicephorus Calliſt. Eccleſ. hiſt. l. 11.

Scholiaſt. Æſch. ad Eumen.

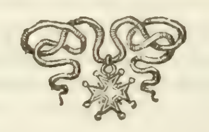
Mais toutes ces opinions ſont ſolidement réfutées par le détail que nous fait Diogene Laërce de la condamnation de Socrate. Ce grand homme avoit voulu ſubſtituer au ſyſtême religieux de ſon temps, plein d'extravagances & de fables, une hypothéſe plus ſupportable. Ce projet de faire une religion

raiſonnable, parut impie; Socrate fut dénoncé à l'Aréopage, & eût autant d'accuſateurs que de concitoyens. Après qu'on eût entendu les griefs & les réponſes, on alla aux ſuffrages; les avis ſe partagérent, non pas également; car le nombre de ceux qui le condamnérent ſurpaſſa de deux cens quatre-vingt-une voix le nombre de ceux qui le déclarérent innocent; & ſur ce qu'il s'aviſa de dire, en ſe mocquant d'un jugement ſi inique, qu'il concluoit, à ce qu'on luy aſſurât ſa ſubſiſtance dans le Prytanée, quatre-vingt de ceux qui avoient eſté d'abord pour luy ſe détachérent, revinrent à la déciſion des autres, & le condamnérent à la mort: voilà de bon compte trois cens ſoixante-un Juges qui condamnent, auſquels il faut joindre ceux qui perſiſtérent à abſoudre; ce qui fait conſtamment un nombre très-conſidérable. On oppoſera peut-eſtre à ce paſſage de Diogene Laërce, celuy de l'Apologie de Socrate, où Platon luy fait dire, qu'il ne s'en eſt fallu que trois voix pour qu'il ait eſté renvoyé abſous; mais ce ne ſeroit pas la premiére fois que Platon ſe ſeroit trompé, comme il eſt aiſé de s'en convaincre par la lecture du cinquiéme Livre d'Athénée: il pourroit encore ſe faire, que Platon eût en vûë trois Sénateurs de ſon temps, aſſez accréditez dans leur Compagnie pour donner le ton aux autres, & les entraîner à leur avis.

Par rapport aux jugements de l'Aréopage, le plus fameux ſans doute après celuy qui y fut rendu contre Mars, eſt celuy d'Oreſte; ſon aventure arrivée ſous Démophon XII[e]. Roy d'Athénes en 375. de l'ére Attique, doit toute ſa réputation à une circonſtance qui donna occaſion à un uſage qui s'obſerva toûjours depuis luy. Oreſte avoit tué ſa mere; cette action fut portée à l'Aréopage; Oreſte y fut cité, & l'égalité parfaite des ſuffrages oppoſez alloit le faire périr, quand Minerve, touchée de ſes malheurs, ſe déclara pour ceux qui l'avoient abſous, & joignit ſon calcul à leurs ſuffrages; Oreſte fut ainſi ſauvé: en mémoire de ce miracle, toutes les fois que les voix eſtoient égales de part & d'autre, on décidoit en faveur de l'accuſé, en luy donnant ce qu'on appelloit le calcul de Minerve.

J'ay parlé dans ma premiére Diſſertation de Céphale & de

Dédale, qui furent condamnez l'un & l'autre par l'Aréopage long-temps avant Oreste. On trouve encore quelques décisions de ce Tribunal, toûjours marquées au coin de la plus exacte justice, mais peu intéressantes par leur objet. Je finiray par l'histoire que nous lisons dans Aulu-Gelle & Valere Maxime, d'une femme accusée d'avoir empoisonné son mari & son fils. Elle fut prise, & conduite à Dolabella, pour lors Proconsul d'Asie; à peine fut-elle en sa présence, qu'elle avoua le fait, & adjoûta qu'elle avoit eû de très-bonnes raisons pour se défaire
» de son mari & de son fils. J'avois, dit-elle, d'un premier lit,
» un fils que j'aimois passionnément, & bien digne par ses vertus
» de toute ma tendresse; mon second mari & le fils qu'il m'a-
» voit donné, l'ont assassiné; je n'ay pas crû devoir laisser vivre
» ces deux monstres de cruauté. C'est à vous, Seigneur, de punir
» un crime, dont je ne suis pas assez méchante pour me re-
» pentir jamais. L'affaire parut embarrassante à Dolabella; il la proposa à son Conseil, qui n'osa la décider; elle fut portée ensuite à l'Aréopage, qui, après l'avoir examinée long-temps, ordonna à la femme & à l'accusateur de se représenter dans cent ans, à compter du jour que la cause avoit esté mise en délibération.



HISTOIRE

HISTOIRE DE LA PREMIÉRE GUERRE SACRÉE.

Par M. DE VALOIS.

PREMIERE PARTIE.

SI quelque chose est capable de nous donner une juste idée du degré d'élévation des Amphictyons, c'est certainement le pouvoir absolu de déclarer & de faire la guerre quand ils le jugeoient à propos ; droit, qui a toûjours esté regardé dans tous les temps comme inséparable de la souveraineté : aussi est-ce ce qui caractérise plus particuliérement le pouvoir sans bornes, dont cette illustre Compagnie estoit revêtuë. 6. de X.bre 1726.

Nous trouvons dans l'antiquité trois guerres sacrées, faites par l'ordre exprès des Amphictyons. La premiére, & la plus ancienne de toutes, est celle qui fut entreprise contre les Crisséens. Elle avoit esté décrite par l'historien Callisthéne, cité dans Athenée ; mais comme cette histoire, qui nous auroit appris plusieurs circonstances curieuses, n'a malheureusement pû parvenir jusqu'à nous, j'ay crû que l'on ne me sçauroit pas mauvais gré, si je tâchois à réünir sous un seul point de vûë le peu de traits qui nous restent concernant cette premiére guerre sacrée ; traits, que je n'ay fait que lier, pour ainsi dire, les uns aux autres, après les avoir ramassez avec soin dans les différents auteurs anciens, qui en ont fait quelque mention.

Mais avant que d'entrer dans le détail historique de cette guerre, il est nécessaire de marquer d'abord, en peu de mots, ce qui y donna occasion, & qui estoient ces peuples.

Les Crisséens estoient une portion des Phocéens, & ils habitoient anciennement ce canton de la Phocide, le plus

voiſin du golfe Criſſéen. Criſſa, leur ville capitale, dont les habitants, le pays & le golfe empruntoient leur dénomination, eſtoit ſituée au fond du golfe Criſſéen, à une lieuë dans les terres, & elle n'eſtoit éloignée de la fameuſe ville de Delphes que d'environ trois lieuës & demie. Tout le pays Criſſéen en entier n'eſtoit pas d'une fort grande eſtenduë, puiſqu'il ne contenoit au plus en longueur que ſept à huit lieuës communes de France, ſur, à peu près, quatre à cinq lieuës de largeur. Dans un ſi petit eſpace de terre eſtoient bâties deux villes conſidérables, ſçavoir, Criſſa la capitale, dont nous venons de parler, & Cirrha, ſeul port de mer des Criſſéens, ſur les bords de la mer de Corinthe, à l'entrée du golfe Criſſéen. Criſſa eſtoit ſituée à la teſte du petit Eſtat Criſſéen, au Nord de la Phocide, & au Sud-Oueſt de Delphes; & Cirrha au Midy de la Phocide, & directement en face de Sicyone. Cette derniére ville, (je veux dire Cirrha,) faiſoit toute la richeſſe des Criſſéens par le prodigieux concours des marchands eſtrangers, qui abordoient à ſon port. Elle avoit à ſon oppoſite, & ſur la même coſte à droite, Anticirrha, bâtie ſur une petite langue de terre, avançant en mer. Cette troiſiéme ville du pays Criſſéen s'eſtoit renduë célébre par le grand commerce qu'elle faiſoit d'Ellébore; &, ſur-tout, par la maniére de le bien préparer. C'eſtoient là les trois villes qui compoſoient le petit Eſtat des Criſſéens. Les autres, s'il y en a eû, ne ſont point parvenuës à noſtre connoiſſance. Mais un eſpace de terrein auſſi ſerré que je le viens de décrire, ne nous permet pas trop de croire qu'il y en eût davantage: ſi ce n'eſt quelques bourgs & quelques villages ſervant de retraite à ceux qui travailloient à la culture des terres. En effet, chacune de ces villes avoit ſes campagnes particuliéres. Et, ſans parler d'Anticirrha, dans les campagnes de laquelle naiſſoit cet Ellébore ſi vanté par les Anciens; nous trouvons que Criſſa avoit un territoire conſidérable appellé des Grecs Κρισσαῖον πεδίον, & ſurnommé par Strabon *εὔδαιμον*, ou l'*heureux*, ſans doute à cauſe de la fertilité du ſol. C'eſt du moins ce que Sophocle donne aſſez à entendre dans ſa tragédie

d'Electre, lorſqu'il attribuë au territoire de Criſſa l'épithéte de *βουνομα ἀκτὴ*, c'eſt-à-dire, de rivage propre à la pâture des bœufs. Auſſi eſtoit-ce une belle & grande vallée, qui s'eſtendoit ſur la droite de Criſſa vers l'Orient, & qui ſéparoit l'extrêmité méridionale du Mont Parnaſſe d'avec l'extrêmité ſeptentrionale du Mont Cirphis, qui commençoit un peu au-deſſous de Criſſa, ſur la droite de cette ville. De la même maniére nous trouvons les campagnes de Cirrha déſignées chez les anciens par ces mots Κιῤῥαῖον πεδίον : celles-cy conſiſtoient ſur la gauche en l'extrêmité méridionale du Mont Cirphis, qui adoſſoit Cirrha ; & ſur la droite en cette plaine fameuſe, qui s'eſtendoit depuis Cirrha juſqu'à la ville de Marathon ; & elles ne devoient guéres le céder, pour l'excellence des pâturages aux belles campagnes de Criſſa.

Voilà en peu de mots, quel eſtoit le pays des Criſſéens. Une ſituation ſi avantageuſe pour le commerce, attira bien-toſt chez eux tous les gros Négociants de l'Italie & de la Sicile. D'abord, ils firent briller la bonne-foy & l'équité, qualitez qui devroient eſtre inſéparables du commerce, puiſqu'elles en ſont l'unique baſe. Et rien n'auroit eſté plus heureux que leur eſtat, s'ils avoient ſçû uſer toûjours de cette ſage modération, qui renferme tout commerçant honneſte homme dans les bornes d'un gain permis & légitime. Mais leur cupidité croiſſant à meſure que croiſſoient leurs richeſſes, ils ne tardérent pas beaucoup à s'écarter des routes de l'honneur, & ils commencérent par imaginer des véxations contre ceux mêmes qui venoient les enrichir. Cependant, quoyque l'avarice des Criſſéens leur eût ſuggeré d'exiger des Marchands eſtrangers des droits exceſſifs pour les entrées de toutes les marchandiſes qu'ils leur apportoient ; ceux-cy, qui ne laiſſoient pas apparemment d'y trouver encore leur compte, ayant toûjours continué à aborder dans le port de Cirrha, en peu d'années les Criſſéens devinrent très-riches & très-puiſſants : mais, comme il n'eſt que trop ordinaire, que la trop grande puiſſance & les trop grandes richeſſes rendent les hommes inſolents, & ſouvent même injuſtes ; les Criſſéens tombérent préciſément dans le même malheur. Aveuglez par

leur propre opulence, ils s'imaginérent qu'il n'y avoit point de puissance qui fût en estat de leur tenir teste, ni de s'opposer à leurs violences. Cette idée les porta à traiter les peuples de leur voisinage avec hauteur & avec mépris : ce qui les rendit en peu de temps l'objet de la haine de tous leurs voisins. Ils devinrent bien-tost après celuy de l'indignation publique, par les brigandages & les autres injustices criantes qu'ils commencérent à exercer alors avec une licence d'autant plus effrenée, qu'ils se croyoient surs de l'impunité. En dépit donc de l'ordonnance expresse des Amphictyons, qui portoit, que chaque particulier, soit Grec, soit Estranger, pût en tout temps aborder librement, & sans frais à Delphes ; ils se mirent d'abord sur le pied d'exiger des droits violents, non-seulement des peuples estrangers, mais des Grecs mêmes, que la dévotion portoit à venir visiter ce temple fameux d'Apollon, & consulter son oracle sur leurs differents besoins. Mais bien-tost une si indigne maltôte sur les pélerins de Delphes ne se trouva plus capable de satisfaire leur insatiabilité. Quelque abondante que fût pour eux la récolte, cette maniére de voler en détail, & comme par parcelles, leur parut estre une chose de trop longue haleine; & ils imaginérent une voye plus abbrégée de s'enrichir. Ce fut, dans le sein même de la paix, de recourir à la force ouverte, & d'entrer à main armée sur les terres de leurs voisins, qui ne les avoient nullement offensez, d'y porter le fer & le feu, & de mettre leurs villes à de grosses contributions.

Un si horrible brigandage ayant produit l'effet qu'ils en attendoient, c'est-à-dire, leur ayant procuré en un instant des richesses très-considérables, cela leur enfla le courage, & leur inspira le dessein de pousser jusqu'à Delphes. Ce projet ne fut pas plustost formé, qu'il fut exécuté. Ils arrivérent à Delphes, & s'estant rendus maîtres du temple d'Apollon, ils enlevérent & pillérent toutes les riches offrandes qui y estoient renfermées. De-là, passant dans les bois sacrez d'Apollon, qui entouroient le temple de ce Dieu, ils y volérent tous ceux qu'ils y trouvérent occupez aux exercices de leur religion ; & ils en

tuérent même plusieurs, qui avoient voulu faire quelque résistance. A tant d'attentats & de sacriléges ils joignirent encore celuy d'abuser, dans ces mêmes bois sacrez, de plusieurs jeunes enfants, & de beaucoup de femmes & de filles qui avoient eû le malheur de s'y rencontrer. L'antiquité a pris soin de nous instruire du nom d'une de ces victimes infortunées appellée *Mégisto,* & fille d'un Phocéen de distinction nommé *Pélagon.* Elle s'en revenoit du temple de Delphes accompagnée de quelques jeunes filles d'Argos. Les Crisséens les ayant surprises dans le chemin, les enlevérent & les deshonorérent. Enfin, ils portérent l'insolence jusqu'à frapper quelques-uns d'entre les Amphictyons, qui dans des vûës de douceur & de paix, & comme de véritables peres, avoient eû la bonté de leur remettre devant les yeux l'atrocité de toutes ces actions, croyant qu'une sage & salutaire remontrance pourroit les faire rentrer dans le devoir.

Tant de crimes énormes ne pouvoient que faire un très-grand éclat, & rendre les Crisséens l'objet de l'horreur de toute la Grece; aussi le tribunal des Amphictyons ne retentissoit-il que des plaintes qui y estoient portées de toutes parts à leur sujet. L'honneur & l'équité ne vouloient pas que des actions d'une telle nature demeurassent plus long-temps impunies. Mais, comme pour couper racine aux maux violents, il faut y appliquer les remédes extrêmes; les Amphictyons ne voulurent point agir absolument de leur chef, quoyqu'ils en eûssent le plein pouvoir; & ils crûrent que dans une affaire d'une si grande importance, il estoit de leur sagesse de recourir d'abord à l'Oracle, & d'apprendre de la bouche même du Dieu, quelle sorte de vengeance il vouloit que l'on tirât des crimes des Crisséens. L'Oracle fut donc consulté : & le Dieu leur ordonna de porter incessamment la guerre chez les Crisséens, de les poursuivre à toute outrance, de les réduire à l'esclavage, de ruïner leur pays, de le consacrer à Apollon Pythien, à Diane, à Latone, & à Minerve, & de ne jamais souffrir que quelqu'un entreprît, à l'avenir, de labourer & de cultiver leurs terres.

Après avoir reçû cette réponſe, les Amphictyons s'eſtant aſſemblez extraordinairement, réſolurent d'un commun accord la guerre contre les Criſſéens. Æſchine dans ſa harangue contre Ctéſiphon, nous apprend que le célébre Solon Athénien fut l'auteur de ce decret amphictyonique. Ce qui eſt encore confirmé par Plutarque dans la vie de Solon, où nous apprenons de plus, que bien qu'alors Solon eût déja acquis une très-grande réputation, cependant ſon nom devint bien plus illuſtre encore & bien plus reſpectable chez les Grecs, dès le moment qu'il eût entrepris la deffenſe de la religion violée, & qu'il eût fait connoître aux Amphictyons la néceſſité indiſpenſable de la venger, & d'empêcher que les Criſſéens ne profanaſſent davantage ni le Temple, ni l'Oracle; qu'il falloit donc que la Grece s'armât, & que par reſpect pour Apollon, elle vinſt au plus vîte au ſecours de Delphes. Plutarque adjoûte que ce furent les raiſons fortes & ſolides de ce ſage Athénien, qui achevérent de déterminer les Amphictyons à prendre les armes contre les Criſſéens.

Mais, pour retourner à mon ſujet, les Amphictyons ayant levé les troupes néceſſaires pour une pareille expédition, entrérent auſſi-toſt à main armée dans le petit Eſtat des Criſſéens. Euryloque Theſſalien, homme de grande conſidération, & d'une illuſtre naiſſance, puiſqu'il comptoit Hercule au nombre de ſes ancêtres, fut choiſi pour eſtre le général de cette armée. En effet, à qui le commandement en chef pouvoit-il convenir mieux, qu'au deſcendant d'un héros occupé toute ſa vie à exterminer les brigands; & qui d'ailleurs eſtoit regardé luy-même comme un homme très-expérimenté au fait de la guerre? Je ne puis cependant diſſimuler que Pauſanias, vers la fin de ſes Phociques, ſemble donner le commandement de l'armée des Amphictyons, non point à Euryloque, mais bien à Cliſthéne, qui, ſelon luy, eſtoit alors le Souverain des Sicyoniens. Cet auteur paroît même eſtre ſi perſuadé du fait, qu'il adjoûte que les Amphictyons avoient exprès fait venir d'Athénes Solon, afin qu'il pût aider Cliſthéne de ſes ſages conſeils pendant le cours de cette guerre. Mais,

quand bien même je n'aurois pas d'avance fait voir comment ce paſſage ſe doit entendre ; il me ſuffiroit d'obſerver que ce ſentiment eſtant particulier à Pauſanias, ſon témoignage à cet égard eſt d'autant plus recuſable, que tous les anciens nous aſſûrent poſitivement le contraire, c'eſt à ſçavoir, que le commandement en chef de l'armée amphictyonique avoit eſté deferé à Euryloque. C'eſt du moins ce qu'entre les autres célébres écrivains de l'antiquité nous dit en termes formels Theſſalus, fils du grand Hippocrate, dans la harangue qu'il fit au peuple d'Athénes, auquel il avoit eſté envoyé par Hippocrate ſon pere en qualité de Député ou d'Ambaſſadeur. Or, on ne ſçauroit douter que Theſſalus ne fût parfaitement inſtruit du fait; puiſque Nébrus, triſaïeul d'Hippocrate ſon pere, avoit eſté un des principaux acteurs dans la guerre contre les Criſſéens ; & que ce fut même luy qui avança la priſe de Criſſa, comme on le verra dans la ſuite. A cet égard donc l'autorité de Theſſalus eſt plus que ſuffiſante pour détruire le ſentiment de Pauſanias, qui n'a pour luy aucun ancien. En effet, s'il nous eſt permis d'appeller encore à noſtre ſecours quelques autres écrivains non moins dignes de foy, il ne nous ſera pas fort difficile d'en trouver. Et, ſans en chercher plus loin, Strabon dans le neuviéme livre de ſa Géographie, l'ancien Scholiaſte Grec de Pindare dans ſes Prolégoménes ſur les Odes Pythiques, & Polyænus dans le treiziéme chapitre du livre ſixiéme de ſes Stratagêmes, conviennent auſſi tous les trois, que dans la guerre contre les Criſſéens, le commandement de l'armée fut deferé par les Amphictyons à Euryloque.

Cela poſé comme principe, il demeure pour conſtant qu'Euryloque ayant eſté le Général de l'armée des Amphictyons, Cliſthéne par conſéquent n'a pû l'eſtre, & qu'il a ſeulement commandé les troupes Sicyoniennes qu'il avoit amenées avec luy. Mais comme ces troupes eſtoient compoſées de ſoldats d'élite, qu'elles eſtoient remarquables par la magnificence de leurs armes, & que d'ailleurs Cliſthéne avoit contribué plus qu'aucun autre à terminer heureuſement cette guerre ; il eſt

arrivé de-là, que son nom est devenu en quelque sorte aussi illustre que celuy d'Euryloque même, tout Général, tout descendant d'Hercule, & tout héros qu'il estoit. La raison en est aisée à concevoir : suivant le témoignage d'Hérodote, Clisthéne estoit un des plus riches Grecs de son temps ; il avoit des maniéres nobles & généreuses, & en cette occasion il avoit sçû répandre à pleines mains l'or & l'argent pour le bien de la cause commune. En faut-il davantage pour se faire un grand nom, sur-tout parmi des troupes ? Et pour peu que l'on joigne à cette humeur bien-faisante quelque expérience de la guerre, & quelque valeur, on ne peut manquer d'estre regardé comme un homme adorable. Or, quant à l'expérience au fait de la guerre, on ne sçauroit disconvenir que Clisthéne n'en eût une très-grande, puisqu'il fut des premiers à s'appercevoir que les Crisséens pouvoient commodément faire entrer dans leur ville tous les vivres & toutes les provisions nécessaires, qui venoient débarquer dans le port de Cirrha ; & que par ce moyen ils tireroient le siége en longueur, & mineroient peu à peu les assiégeants, sans courir presque le moindre risque de leur costé. Afin donc de prévenir un pareil inconvénient, il équippa, à ses dépens, une flotte, par le moyen de laquelle il vint à bout, avec le temps, de couper aux Crisséens les vivres qu'on leur apportoit par mer. L'ancien Scholiaste Grec de Pindare nous apprend cette particularité dans son commentaire sur la neuviéme Ode Neméenne. Et ce fut principalement par cette précaution que la ville de Crissa, qui se croyoit imprenable, se vit enfin au bout de quelques années, réduite au pouvoir des Amphictyons.

Au reste, lorsque j'avance icy que Clisthéne commandoit les seules troupes Sicyoniennes, mais sous les ordres d'Euryloque qui commandoit l'armée en chef, ce n'est point une simple supposition ; c'est un fait suffisamment prouvé, non seulement par tout ce que nous avons dit, mais encore par l'exemple suivant. En effet, nous lisons que ce fut Alcmæon, capitaine Athénien, qui commanda dans cette même guerre les troupes Athéniennes, comme Plutarque le rapporte dans la

la vie de Solon, d'après les mémoires publics des Delphiens; qui ſubſiſtoient encore de ſon temps, & qu'il avoit conſultez. Car pour ce qu'Evanthès le Samien avoit écrit, que c'eſtoit Solon luy-même qui avoit eſté le chef des Athéniens en cette expédition, c'eſt un fait avancé en l'air par cet hiſtorien, & plus que ſuffiſamment réfuté par les monuments publics des Delphiens citez dans Plutarque; auſſi-bien que par le ſilence d'Æſchine, qui n'en dit pas un ſeul mot dans ſa harangue contre Ctéſiphon; harangue, où certainement il n'auroit jamais obmis une pareille circonſtance, ſi elle avoit eſté fondée ſur la vérité.

Cependant, dès que l'armée des Amphictyons, commandée par Euryloque, eût mis le pied ſur les terres des Criſſéens, elle commença par deſoler le plat-pays, & porta le fer & le feu de tous coſtez. Les Criſſéens, au deſeſpoir de voir traiter ainſi leur pays, vinrent courageuſement au-devant de leurs ennemis, & leur préſentérent la bataille: mais bien que ſupérieurs en forces, ils furent défaits & mis en fuite. Un pareil ſuccès, dans les commencements d'une guerre, eſtoit d'un très-bon augure, & ſembloit annoncer aux Amphictyons une victoire complette ſur les Criſſéens. Auſſi enfla-t-il beaucoup le courage de toute l'armée Amphictyonique. On fut d'avis d'attaquer d'abord la ville de Criſſa, capitale du pays, & la plus forte qu'eûſſent les Criſſéens. Ses épaiſſes murailles, ſes hautes tours, ſes remparts, le nombre de ſes habitants, tout cela ne pût eſtre capable de rallentir l'ardeur guerriére des Amphictyons. Par l'ordre exprès d'un Dieu puiſſant, ils alloient venger la majeſté divine offenſée, & les droits de la nature & de l'humanité violez. La protection du Dieu ne pouvoit leur manquer. Ils venoient même d'en recevoir une premiére marque dans la victoire qu'il leur avoit accordée ſur les Criſſéens. Ainſi, il n'y avoit plus aucuns obſtacles qu'ils ne ſe crûſſent en eſtat de ſurmonter: & d'ailleurs ils eſtoient armez pour une ſi bonne cauſe, que ſans les promeſſes d'Apollon, le ſeul motif de leur entrepriſe devoit leur répondre de la réüſſite.

Dans cette eſpérance l'armée Amphictyonique marcha droit à Criſſa, & en forma le blocus. Les Criſſéens qui s'eſtoient bien attendus que les Amphictyons tourneroient leurs pas de ce coſté-là, avoient pourvu, avec grand ſoin, à tout ce qui leur eſtoit néceſſaire; vivres, munitions, armes, groſſe garniſon, tout eſtoit préparé dans la ville pour les bien recevoir.

Le blocus de Criſſa n'ayant duré qu'autant de temps qu'il en avoit fallu pour préparer tout ce qui eſtoit néceſſaire pour en faire le ſiége en forme; l'armée Amphictyonique commença à ſerrer la place de plus près, & à s'emparer de ſes dehors, ſuivant que le comportoient les connoiſſances bornées de l'art militaire de ces temps-là. Cependant, comme les Amphictyons reconnûrent d'abord que le ſiége ſeroit très-long, après avoir laiſſé dans leur camp la quantité de troupes qui leur parut ſuffiſante pour continuer le ſiége, ils diſtribuérent le reſte de leur armée dans les villes voiſines, comme en autant de quartiers d'hyver, d'où ils pourroient, en cas de beſoin, tirer des troupes fraîches, dès qu'ils le jugeroient à propos.

Toutes les choſes eſtant diſpoſées de cette maniére, l'armée Amphictyonique ſe mit en devoir de ſerrer de plus près les Criſſéens. Mais avec quelque ardeur que les chefs & les ſoldats s'appliquaſſent à avancer le ſiége, tous leurs efforts devenoient inutiles par la vigoureuſe réſiſtance des aſſiégez. Aux attaques vives & fréquentes, ſuccedoient preſque toûjours des ſorties non moins bruſques, & non moins inopinées, & dans leſquelles même les Criſſéens remportoient ſouvent le deſſus. Les Amphictyons ne laiſſoient pas néanmoins de gagner pied à pied un peu de terrein; & à force de travaux, ils s'avancérent enfin aſſez près des murailles, pour leur donner de terribles ſecouſſes avec les béliers & les autres machines, qui eſtoient alors d'uſage dans les ſiéges. Mais à peine avoient-ils fait une bréche, que les Criſſéens y mettoient ſur le champ un ſi grand nombre d'ouvriers, que le pan de muraille renverſé eſtoit preſque auſſi-toſt réparé, qu'il avoit eſté abbatu. Deſorte que l'on peut dire, que dans les ſept ou huit

premiéres années de ce siége, ce fut, à proprement parler, une perpétuelle vicissitude d'avantages remportez, tantost par les assiégeants, & tantost par les assiégez, sans que tous ces avantages fussent presque d'aucune utilité pour l'un ou pour l'autre parti. Si ce n'est pourtant que les Crisséens sentoient renaître leur courage, & se flattoient de plus en plus, que le siége tirant si fort en longueur, rebuteroit les Amphictyons, & les obligeroit enfin à se retirer. Cette espérance paroissoit même d'autant mieux fondée, que les Amphictyons commençoient effectivement à se décourager, & à croire que le Dieu s'embarrassoit peu de leur tenir parole.

Plus de huit années s'estoient déja écoulées, sans que le siége de Crissa fût encore beaucoup avancé. Pour surcroît de malheurs, la peste s'estant emparée du camp des Amphictyons; cette maladie terrible y attira bien-tost tous les maux qu'elle traîne ordinairement à sa suite. Les vivres commencérent à y devenir fort rares, personne n'osant plus s'exposer à leur en apporter: les remédes nécessaires leur manquoient absolument, & il n'y avoit point de jour qu'il ne leur mourût une quantité de soldats très-considérable: le camp ne présentoit de tous costez qu'une triste image de morts & de mourants; & ceux qui n'estoient point encore réduits à l'extrêmité, estoient au moins dans un estat de langueur à faire pitié aux moins compatissants. Accablez de leur mal, & sans aucuns secours, ils envisageoient la mort comme le seul bien qui pût leur arriver. Ceux qu'un tempérament plus robuste avoit préservez de la contagion, (& ceux-cy composoient le plus petit nombre de l'armée Amphictyonique) effrayez d'un pareil spectacle, ne songeoient qu'à s'en éloigner au plustost. Ainsi, la pluspart des soldats se licentiant d'eux-mêmes, abandonnoient le camp, pour aller respirer ailleurs un air pur & salubre.

Une pareille conjoncture ne manqua pas de causer une consternation générale dans l'armée confédérée, qui se voyoit diminuer considérablement de jour en jour, & qui estoit sur le point de périr entiérement, pour peu que la contagion continuât. Aussi les Amphictyons & les Généraux ne sçachant

quel parti prendre, & commençant à perdre courage, ne penſérent plus qu'à mettre en œuvre l'unique reſſource, qui paroiſſoit leur reſter. Ce fut de recourir, pour la ſeconde fois, à l'Oracle de Delphes, afin de ne rien faire que de concert avec le Dieu, pour l'honneur duquel ils avoient pris les armes. La réponſe que leur fit Apollon fut très-favorable. Il leur enjoignit de preſſer vivement le ſiége, & il leur promit un prompt & heureux ſuccès, pourvû qu'ils ſe hâtaſſent de faire venir de l'Iſle de *Cos le Faon d'une Biche avec de l'Or;* & cela, avant que les Criſſéens eûſſent eû le temps d'exécuter le projet ſacrilége qu'ils avoient encore formé d'enlever du ſanctuaire de Delphes le Trépied ſacré : qu'autrement, il leur déclaroit qu'ils ne viendroient jamais à bout de leur entrepriſe.

Les Amphictyons ayant reçû cette réponſe, dépêchérent auſſi-toſt quelques-uns d'entre-eux à l'Iſle de Cos, pour accomplir les ordres du Dieu. Ces Ambaſſadeurs, arrivez dans la ville de Cos, avoient à peine expoſé aux habitants le ſujet de leur venuë, & les termes ambigus dans leſquels l'Oracle eſtoit conçû; lorſque Nébrus ſe levant tout-à-coup du milieu de l'aſſemblée, & adreſſant la parole aux Ambaſſadeurs, ſe mit à leur crier qu'ils avoient trouvé ce qu'ils cherchoient : que c'eſtoit luy, que l'Oracle d'Apollon déſignoit. Qu'en effet il s'appelloit Νεβρὸς, nom qui ſignifie en Grec le faon d'une biche. Que de plus, le cadet de ſes fils, qui ne cédoit ni en valeur, ni en bonne mine à aucun de ſes concitoyens, portoit le nom de Χρυσὸς, qui eſt celuy que la langue Grecque donne à l'*Or*. Qu'à toutes ces convenances il eſtoit évident que le Dieu n'avoit eû en vûë que luy & ſon fils : que c'eſtoit infailliblement à eux que l'Oracle les adreſſoit. Quel ſecours en effet eſtoit plus néceſſaire à une armée malade, que celuy d'un habile médecin? Que pour répondre donc à l'honneur que luy faiſoit Apollon, il offroit d'équipper à ſes dépens une galére de cinquante rames, chargée de tous les médicaments, & de toutes les proviſions de guerre néceſſaires : qu'il eſtoit prêt à partir, & à emmener avec luy Chryſus;

afin de leur porter promptement les différents ſecours dont luy & ſon fils eſtoient capables. Les Ambaſſadeurs furent charmez de pouvoir emmener avec eux un ſi grand perſonnage, qui s'offroit de ſi bonne grace à les accompagner ; & ils le priérent inſtamment de ne point tarder davantage à les ſecourir. C'eſtoit bien l'intention de Nebrus. Auſſi équipa-t-il, ſans différer, une galére de cinquante rames, comme il le leur avoit promis d'abord. Il la remplit en partie des meilleurs médicaments, & en partie d'armes & équipages néceſſaires à un homme de guerre ; puis il partit avec les Ambaſſadeurs des Amphictyons, emmenant avec luy Chryſus ſon fils, accompagné d'un Calydonien, homme de mérite, qu'il luy avoit donné pour gouverneur.

Il eſt bon de remarquer icy, en paſſant, que Nebrus, triſaïeul du grand Hippocrate, eſtoit iſſu de l'illuſtre ſang des Aſclépiades, & qu'il eſtoit luy-même le plus célébre des Grecs de ſon temps, par les grandes lumiéres qu'il avoit acquiſes dans l'art de la Médecine : ſcience, qui dès-lors eſtoit déja comme héréditaire dans cette maiſon. Il ne ſera point hors de propos d'adjoûter à cela ce qu'Eſtienne de Byzance dit du même Nebrus, au mot ΚΩΣ· ἦν δὲ Ἱπποκράτης, dit-il, τῶν καλουμένων Νεβριδῶν. Νεβρὸς γὰρ ἐγένετο ὁ διασημότατος τῶν Ἀσκληπιαδῶν· ᾧ καὶ ἡ Πυθία ἐμαρτύρησεν ; c'eſt-à-dire, Hippocrate eſtoit un de ceux qu'on appelloit *Nebrides*, ou, ce qui revient au même, un des deſcendants de Nebrus, & ce Nebrus avoit eſté le plus célébre des Aſclépiades ; auſſi la Pythie avoit-elle rendu à ſon mérite un témoignage éclatant. Il eſt aiſé de voir que ce témoignage de la Pythie, dont Eſtienne de Byzance fait icy mention, n'eſt autre choſe que l'Oracle dont nous venons de parler, qui attachoit la priſe de Criſſa à la préſence actuelle de Nebrus & de ſon fils.

Au reſte, dès que Nebrus fut arrivé dans le camp des Amphictyons, il rendit la ſanté aux malades. La peſte ceſſa tout-à-coup, comme par miracle ; mais miracle qui eſtoit le pur effet des opérations de cet excellent médecin. Un paſſage ſi ſubit du plus terrible des maux au plus deſirable des biens, acheva de

confirmer l'armée dans l'opinion qu'elle avoit d'abord conçûë, que Nebrus estoit véritablement celuy dont l'Oracle avoit prétendu parler sous le terme équivoque *de Faon de Biche ;* & qu'il estoit le libérateur que le Dieu leur avoit destiné. Sa présence donc, jointe aux merveilles qu'il venoit d'opérer, ayant ramené la joye dans tous les esprits ; on ne pensa plus qu'à reprendre des forces, pour continuer le siége avec toute la vigueur imaginable.

Nebrus ayant donné de si fortes preuves de l'excellence de son art, n'avoit plus, ce semble, qu'à jouir en repos de toute sa gloire. Mais comme il avoit aussi quelque teinture de la science des armes, il profita de ses moments de loisir, pour examiner le fort & le foible de la place, & chercher, de concert avec les Généraux, les moyens d'accélérer la prise de Crissa. Rien n'échappe aux grands hommes, & ils sçavent tirer avantage des moindres choses. Nebrus remarqua plusieurs jours de suite que le cheval d'Euryloque se rouloit sur la poussiére, puis frappoit fortement du pied un tuyau qui servoit à conduire de l'eau dans Crissa : & comme cet animal recommençoit la même chose toutes les fois que le palefrenier le pansoit; il vint à l'esprit de Nebrus, que c'estoit un avertissement que luy donnoit Apollon pour l'avancement de la ruïne des Crisséens. Il voulut donc mettre à profit cet avis du Ciel. A la vérité il imagina pour cela un moyen tout-à-fait indigne, & de la profession qu'il exerçoit, & de la qualité d'homme d'honneur : car ayant fait fouiller la terre, & ayant découvert l'aqueduc, il empoisonna la source des eaux qui passoient par ce tuyau soûterrein ; ce qui produisit en peu de temps l'effet qu'il en avoit attendu. La pluspart des Crisséens qui ne se méfioient point que leurs ennemis s'avisassent d'user d'un aussi détestable stratagème, ayant bû de ces eaux infectées de poison, ne tardérent pas beaucoup à estre attaquez d'ulcéres, que la malignité du venin engendroit en leurs entrailles. Tel fut le commencement des malheurs des Crisséens, & de la déroute générale de leurs affaires. Au contraire, les Amphictyons qui se croyoient assistez d'une protection particuliére du Ciel,

parce qu'au fonds ils combattoient pour une bonne cauſe, redoublérent leurs efforts, & attaquérent la ville de toutes parts avec plus de chaleur qu'ils n'avoient encore fait. Et afin d'exciter une noble émulation dans les eſprits, ils propoſérent même publiquement une récompenſe conſidérable à celuy qui auroit le courage de monter le premier ſur les murailles de Criſſa. Une pareille propoſition ne pouvoit produire qu'un très-bon effet. L'amour de la gloire eſt naturel à tous les honneſtes gens, & c'eſt le ſeul aiguillon capable de les exciter. Auſſi chaque ſoldat en particulier ſe flattant que c'eſtoit peut-eſtre à luy que cet honneur eſtoit réſervé ; tous, à l'envi l'un de l'autre, firent des prodiges de valeur dans l'attaque générale qu'ils donnérent à la ville. A la vérité l'action fut très-chaude ; parce que les aſſiégez, qui combattoient en deſeſpérez, ſe deffendirent avec tout le courage que l'on auroit pû attendre de gens qui auroient joui d'une parfaite ſanté. Il y eût donc en cette occaſion un grand nombre d'hommes de part & d'autre, tant tuez, que bleſſez dangereuſement.

Le jeune Chryſus fut celuy qui eût l'avantage d'eſcalader le premier la muraille, & de s'emparer d'une tour. Il y fut ſuivi de près par le Calydonien dont nous avons parlé, & qui eſtoit ſon gouverneur. Or, comme ils combattoient contre les Criſſéens de deſſus cette tour avec une bravoure extraordinaire, & n'eſtant couverts que de leurs boucliers, qu'ils tenoient appuyez & ſerrez l'un contre l'autre ; Chryſus fut malheureuſement percé d'une demi-picque par un Criſſéen, appellé *Mermode,* & précipité du haut de la tour. Ce Mermode eſtoit frere d'un autre Criſſéen nommé *Lycus,* lequel, ayant oſé entrer dans le ſanctuaire du temple de Delphes, pour en enlever le Trépied ſacré, avoit péri dans cette expédition ſacrilége, accablé d'une grêle de pierres.

Mais, pour en revenir à Chryſus, la mort de ce jeune héros cauſa une douleur très-vive à Nebrus ſon pere, & à toute l'armée Amphictyonique, qui regardoit, avec raiſon, & le pere & le fils, comme les deux libérateurs qu'Apollon leur avoit

envoyez, pour terminer leurs maux, & mettre fin à un siége des plus longs & des plus opiniâtres. Cependant, la perte de Chrysus, au lieu de décourager absolument les Amphictyons, ne fit au contraire que redoubler leur haine contre les Crisséens.

Ils leur livrérent donc une derniére attaque si furieuse, qu'ils emportérent la ville d'assaut, malgré la vigoureuse résistance des assiégez.

L'armée victorieuse ne fut pas plustost entrée dans Crissa, qu'elle fit main-basse indifféremment sur tout âge, sur tout sexe, & sur toutes conditions. Rien ne fut respecté, lieux sacrez, lieux profanes, tout essuya également la fureur du soldat. Les temples, les maisons furent pillées & saccagées. On y mit le feu ensuite; & ce que le feu avoit épargné fut enfin démoli & rasé. Ceux des Crisséens qui avoient échappé au fer & au feu, furent tous, sans distinction de rang ni de qualité, faits esclaves, & comme tels, vendus à l'encan, & transportez hors de leur pays.

SUITE DE L'HISTOIRE DE LA PREMIÉRE GUERRE SACRÉE.

SECONDE PARTIE.

23. de Decembre 1727.

C'EST ainsi que Crissa fut prise & ruïnée par le moyen de Nebrus & de son fils, & qu'Apollon se trouva avoir religieusement tenu parole aux Amphictyons. Cette derniére réflexion n'est point de moy; c'est celle que fait Thessalus dans la harangue qu'il prononça en présence des Athéniens, lorsqu'il fut envoyé vers eux en qualité d'Ambassadeur par Hippocrate son pere, afin de les engager à se désister du dessein injuste qu'ils avoient formé, de réduire sous leur domination l'Isle de Cos, sa patrie: Isle, qui de toute antiquité avoit toûjours esté amie & alliée des Athéniens. Pour obtenir donc plus facilement ce qu'il demande, Thessalus, dès le commencement de

sa

sa harangue, leur remet devant les yeux quatre bien-faits considérables qu'ils avoient reçûs des ancestres d'Hippocrate, & d'Hippocrate luy-même, aussi-bien que de sa famille. Or, la premiére des obligations que les Athéniens & les autres Grecs avoient aux ancestres d'Hippocrate, consistoit au secours, que Nebrus son trisaïeul avoit donné aux Amphictyons pendant le siége de Crissa, & au moyen dont il s'estoit servi pour les en rendre plustost les maistres. C'est le premier point sur lequel Thessalus insiste dans cette harangue, comme sur le bien-fait le plus ancien qu'eût reçû des Asclépiades, le corps des Amphictyons; c'est-à-dire, celuy de la nation Grecque en général, & en particulier, le peuple d'Athénes qui en estoit la portion la plus considérable.

Au reste, dans la harangue que nous venons de citer, Thessalus ne rappelle point aux Athéniens l'époque de la prise de Crissa. Et, à la vérité, cette époque n'auroit pas esté là trop en sa place, puisqu'il parloit à des gens qui n'en estoient pas moins instruits que luy. Cependant, comme le peu de monuments qui nous restent aujourd'huy sur ce sujet ne nous fournissent aucun synchronisme propre à nous remettre sur les voyes, si ce n'est la seule époque de la réduction de Cirrha; tout ce que l'on peut hazarder là-dessus de plus vray-semblable, c'est que la prise de Crissa ne précéda que de peu celle de Cirrha, qui termina la guerre contre les Crisséens. Car il n'est pas à présumer qu'une ville aussi forte que l'on nous dépeint Crissa, & aussi remplie de bons soldats, de munitions & de vivres, n'ait point sçû profiter de tous ces divers avantages, pour faire teste à l'ennemi plusieurs années de suite. Sur ce pied-là, il est fort naturel de croire que le siége de Crissa dura près de dix ans. Cela ne paroîtra point surprenant à ceux qui sont versez dans l'histoire de ces temps reculez. On sçait qu'alors les héros les plus aguerris restoient patiemment des dix, des douze années & plus, aux pieds des murailles d'une ville, qui ne pourroit pas tenir aujourd'huy trois semaines devant la moindre de nos armées, & le moins expérimenté de nos Généraux.

La prise & la destruction de Crissa estoit bien, à la vérité, une des plus grandes pertes que pût essuyer la nation Crisséenne : mais on ne pouvoit pas néantmoins regarder encore les Crisséens comme entiérement vaincus & subjuguez, tant que Cirrha leur port de mer auroit subsisté. Aussi les Amphictyons en jugérent-ils d'abord de cette maniére ; eux qui connoissoient parfaitement, & les forces de Cirrha, & l'excellence de son port. Ce fut dans cette vûë, que dès les commencements du siége de Crissa, une portion de l'armée fut détachée pour aller former le siége de Cirrha, & que Clisthéne le Sicyonien, dont nous avons parlé plus haut, fut choisi pour estre le chef de cette expédition. Après tout, les Amphictyons ne pouvoient faire un meilleur choix : car, outre les grands talents que Clisthéne avoit pour la guerre, après le service signalé qu'il venoit de rendre à la cause commune, en équippant à ses dépens une flotte, pour tâcher d'affamer les Crisséens, on ne pouvoit, sans injustice, déférer à un autre le commandement des troupes qui alloient faire le siége de Cirrha.

Les anciens ne nous ont point instruits des particularitez du siége de cette derniére ville. Ainsi, tout ce que l'on en peut augurer de plus plausible, c'est qu'ayant commencé presque aussi-tost que celuy de Crissa, il eut aussi la même durée. Il est à présupposer que pendant un si long espace de temps les assiégeants & les assiégez firent beaucoup de beaux exploits d'armes, qui ne sont point parvenus à nostre connoissance : car les uns & les autres ne restérent pas là, sans doute, sans se donner souvent des marques d'une valeur réciproque. En effet, pendant que par terre Clisthéne serroit de près les Cirrhéens, & leur livroit de fréquentes attaques, sa flotte, qui d'abord n'avoit fait que croiser la mer de Corinthe, pour couper les vivres aux Crisséens & aux Cirrhéens, par la suite des temps s'estoit enfin entiérement emparée du port de Cirrha, de maniére que les assiégez n'avoient plus aucuns secours à espérer du costé de la mer.

Le monument le plus considérable que l'antiquité nous ait con-

ſervé touchant Cirrha, ſe réduit au ſeul dénouement du ſiége de cette ville : & voicy préciſément en quoy cela conſiſte. Comme les Amphictyons commençoient enfin à ſe rebuter, de ce que malgré la valeur des troupes qui aſſiégeoient Cirrha, les travaux néantmoins alloient ſi lentement, que le ſuccès en paroiſſoit eſtre fort douteux; ils envoyérent encore pour une troiſiéme fois conſulter le Dieu ſur ce qu'ils avoient à faire. Car il y eût trois différents oracles rendus au ſujet de la guerre ſacrée contre les Criſſéens. Le premier regardant le corps de la nation Criſſéenne en général, ordonnoit aux Amphictyons de faire une cruelle guerre aux Criſſéens, de les réduire tous à l'eſclavage, de les tranſporter en terre eſtrangere, & de conſacrer leur pays. Et cet oracle-cy avoit eſté rendu, lorſque les Amphictyons envoyérent conſulter Apollon ſur la maniére dont il vouloit que l'on punît les Criſſéens, c'eſt-à-dire, avant que d'entreprendre la guerre contre eux. Le ſecond oracle particulier à la ville de Criſſa, attachoit la priſe de cette capitale à l'arrivée de Nebrus & de Chryſus ſon fils; & le troiſiéme enfin, particulier à Cirrha, & dont il eſt maintenant queſtion. Ce dernier oracle déclaroit aux Amphictyons qu'ils ne prendroient jamais Cirrha, à moins que la mer ne vinſt baigner de ſes ondes la terre ſacrée; & il eſtoit conçû dans les trois vers héxamétres ſuivants.

Οὐ πρὶν τῆσδε πόληος ἐρείψετε πύργον ἑλόντες,
Πρίν γε θεοῦ τεμένει κυανώπιδος Ἀμφιτρίτης
Κῦμα ποτικλύζῃ κελαδοῦν ἱεραῖσιν ἐπ' ἀκταῖς.

Ces vers ſont rapportez par Æſchine dans ſa harangue contre Ctéſiphon; & par Pauſanias, vers la fin de ſes Phociques, à quelques petits changements près, mais qui reviennent toûjours au même ſens : car, ſelon Pauſanias, voicy en quels termes s'expliqua la Pythie :

Οὐ πρὶν τῆσδε πόληος ἐρείψετε πύργον ἑλόντες,
Πρὶν καὶ ἐμῷ τεμένει κυανώπιδος Ἀμφιτρίτης
Κῦμα ποτικλύζῃ κελαδοῦν ἐπὶ οἴνοπα πόντον.

Or, dans l'une & dans l'autre leçon l'Oracle annonce toûjours

aux Amphictyons la même chose, quoyqu'en différents termes.
» Vous ne viendrez jamais à bout, leur dit-il, de prendre la
» ville que vous assiégez, ni de renverser ses hautes tours & ses
» fortes murailles, que premiérement les flots d'Amphitrite aux
» yeux bleus ne viennent arroser ma terre sacrée ; ou, pour parler
» moins poëtiquement, vous ne viendrez jamais à bout de
» prendre Cirrha, que premiérement la mer bruyante & écu-
» mante ne vienne briser ses vagues au pied de ma terre sacrée.

Il n'estoit pas fort aisé de comprendre comment il se pourroit faire, que le temple de Delphes estant aussi éloigné de la mer qu'il l'estoit, la terre sacrée qui l'entouroit, & qui estoit regardée comme le patrimoine du Dieu, pût jamais se trouver baignée des ondes de la mer. Ainsi, la réponse obscure de la Pythie ne causa pas peu d'inquiétude aux Amphictyons, qui ne pouvoient pénétrer le sens de l'Oracle. Elle releva au contraire le courage des Cirrhéens, qui se flattoient d'ailleurs, bien qu'assez mal-à-propos, que leur ville estoit imprenable, & que leurs ennemis y échoueroient infailliblement, quelques forces qu'ils eûssent. Mais, heureusement pour les Amphictyons, Solon estoit alors dans leur camp devant Cirrha, où ils l'avoient fait venir exprès d'Athénes, afin qu'il aidât Clisthéne de ses conseils. Et comme l'extrême sagesse, dont Solon estoit doué, luy avoit acquis une intelligence fort au-dessus de la portée ordinaire de l'esprit humain, il comprit d'abord que le Dieu ne leur imposoit point une condition impossible ; & qu'il ne demandoit d'eux autre chose, sinon, qu'ils fissent à l'égard de Cirrha, ce qu'ils avoient déja fait à l'égard de Crissa la capitale. Il leur conseilla donc de consacrer à Apollon, non seulement la ville de Cirrha, mais encore son territoire dans toute son estenduë en long & en large, afin que par ce moyen la mer devinst voisine de la terre sacrée. Ce qui fut aussi-tost éxécuté, comme Pausanias le dit en termes formels dans l'endroit des Phociques que j'ay déja cité ; & comme, après luy, Suidas le remarque aussi au mot ΣΟΛΩΝ, au lieu que Polyænus dans le chapitre cinquiéme du troisiéme livre de ses Stratagemes, supprime le nom de Solon, & enleve

à ce grand homme l'interprétation ingénieuse de cet Oracle, pour en faire honneur à Clisthéne. En quoy ce dernier auteur se conforme à l'usage militaire, qui rapporte toûjours tous les bons succès à la personne du Général, quand bien même il n'auroit eû aucune part à l'action.

C'estoit avoir déja beaucoup fait, que d'avoir rempli la condition, que l'Oracle exigeoit des Amphictyons, s'ils vouloient parvenir à voir tomber Cirrha sous l'effort de leurs armes. Il n'estoit plus question que de chercher les moyens d'accélerer la prise de cette ville. Pour cet effet, Solon imagina encore le stratageme suivant, qui réüssit comme il l'avoit projetté. Il y avoit déja quelque temps qu'il avoit découvert un aqueduc caché, qui portoit dans Cirrha une grande quantité d'eau. Il remonta le long de cet aqueduc pour en reconnoître la source, qui se trouva estre un bras du Plistus, riviére qui naît dans les rochers du Mont Cirphis.

Après avoir fait cette découverte, il détourna ce bras du Plistus dans un autre lit, qu'il avoit fait creuser exprès, & en ayant formé une espéce de bassin ou canal, il le fit emplir d'une quantité prodigieuse de racines d'ellébore, qu'il y laissa infuser tout le temps qu'il falloit pour communiquer à l'eau toute la vertu de cette plante purgative.

Pendant cet intervalle de temps les Cirrhéens ne laissérent pas de continuer à se deffendre toûjours très-vigoureusement; & au défaut des eaux de leur aqueduc, ils eûrent recours à celles de leurs puits & de leurs cisternes, pour étancher leur soif. Alors Solon, bien persuadé que l'ellébore avoit suffisamment impregné les eaux de la force de son suc, les remit dans leur lit ordinaire, & leur permit de reprendre leur cours accoûtumé par l'aqueduc. Les Cirrhéens, qui ne se méfioient point que ces eaux se fussent changées en une médecine des plus violentes, en bûrent d'abord avec avidité, & ils ne tardérent pas beaucoup à en ressentir l'effet; car en moins de rien tous, comme à l'envi l'un de l'autre, se trouvant dans la fâcheuse obligation de satisfaire à tous moments à un besoin des plus indispensables, il ne fut plus au pouvoir des plus vaillants de

conſerver leurs poſtes, quelque importants qu'ils fuſſent ; & en peu de jours enfin, ils ſe virent, malgré eux, contraints d'abandonner entiérement la garde de leurs tours, de leurs portes, & de leurs murailles.

Pendant que les choſes eſtoient en cet eſtat dans Cirrha ; les aſſiégeants bien inſtruits de tout ce qui ſe paſſoit au dedans, & par conſéquent très-ſûrs que leur remède avoit opéré au-delà même de ce qu'ils en avoient attendu, ne manquérent pas de mettre à profit des moments ſi favorables. Ils livrérent donc un aſſaut général à la ville, & ils la forcérent preſque ſans aucun obſtacle.

Ce fut ainſi qu'après un ſiége de dix années, les Amphiɛtyons eûrent au moins la conſolation de voir couronner leurs longs & pénibles travaux par la priſe de Cirrha.

Par ce que je viens de dire on voit aſſez qu'ils eûrent alors fort bon marché des Cirrhéens, qui eſtoient ſi abbatus & ſi dénuez de forces, que ſans beaucoup de peine l'armée victorieuſe en fit une horrible boucherie. La ville eût le même ſort que Criſſa ; elle fut pillée, ſaccagée, brûlée & détruite : tous les habitants que le fer & le feu avoient épargnez, furent faits eſclaves ; & en cette qualité, vendus, & enfin tranſportez loin de la Grece. Le port fut auſſi démoli & comblé : mais à quelque temps de-là, les Amphictyons ayant fait réflexion ſur l'utilité dont eſtoit ce port pour les peuples des autres cantons de la Grece, & pour ceux des pays éloignez, qui venoient conſulter l'Oracle d'Apollon, ils jugérent à propos de le rebâtir, & d'en faire le port de la ville de Delphes : perſuadez que, comme il s'agiſſoit en cela du ſervice du Dieu, il ne regarderoit point ce reſtabliſſement comme une déſobéïſſance à ſes ordres. Pour ce qui eſt de la ville de Cirrha, elle demeura raſée, de même que Criſſa, ſuivant que l'Oracle le leur avoit preſcrit.

La deſtruction des villes de Criſſa & de Cirrha ôtoit bien aux Criſſéens toute eſpérance de pouvoir jamais relever leur petit Eſtat ; mais la nation Criſſéenne ne pouvoit paſſer pour eſtre entiérement exterminée, tant qu'une portion aſſez conſidérable de Criſſéens reſteroit impunément dans le voiſinage

de ces deux villes détruites. En effet, Euryloque estoit bien informé qu'un grand nombre de Crisséens & de Cirrhéens s'estant sauvez du sac de leurs villes, avoient gagné le Mont Cirphis, & s'estoient réfugiez dans les bois qui couvroient les hauteurs de cette montagne, comme dans un lieu de sûreté. Il falloit cependant que ce peuple entier fût exterminé, l'Oracle y estoit formel. Aussi Euryloque sentit-il d'abord l'obligation où il estoit de remplir cette condition essentielle. Il résolut donc de poursuivre ces fuyards, & de les envoyer forcer dans leur retraite : persuadé, que ce ne seroit accomplir l'Oracle qu'à demi, que de laisser la liberté & la vie à ces restes d'un peuple criminel. Il fit choix pour cela d'Hippias Capitaine Thessalien, auquel il donna des troupes, avec ordre d'aller s'assûrer de tous les défilez du Mont Cirphis, afin d'y affamer les fuyards, & de les obliger enfin à se rendre à la merci du vainqueur. Quoyque les anciens ne nous ayent point instruits du succès de cette petite expédition, il y a tout lieu de croire qu'Hippias s'acquitta de sa commission en Capitaine expérimenté, comme il l'estoit, & qu'il réduisit ces fuyards.

Pour ce qui est d'Euryloque, après avoir donné ces ordres, il prit la route de Delphes pour y aller rendre graces à Apollon de la défaite totale des Crisséens, & pour y célébrer en l'honneur de ce Dieu les Jeux Pythiques, qui avoient esté longtemps interrompus. Le Poëte Euphorion, cité dans l'ancien Scholiaste Grec de Pindare, raconte que les femmes de Delphes n'eûrent pas plustost appris qu'Euryloque s'avançoit vers Delphes, qu'elles sortirent de la ville, & vinrent en foule au devant de luy, en chantant à haute voix des chants de victoire composez à son honneur; & dans lesquels, entre autres éloges, elles luy donnoient le titre glorieux de *nouvel Achille*, titre qu'à mon avis, les femmes Delphiennes avoient une double raison de donner à Euryloque, eû égard à sa double conformité avec Achille ; premiérement, à cause de la gloire infinie, que ses hauts faits luy avoient acquise ; & en second lieu, par rapport à la durée de la guerre qu'il venoit de finir. Car,

comme ç'avoit esté principalement par la rare valeur d'Achille que la fameuse ville de Troye estoit enfin tombée au pouvoir des Grecs après dix ans de guerre ; de la même maniére, au bout d'un pareil nombre d'années, & avec non moins de valeur, Eurylque venoit de terminer la guerre contre les Crisséens. En effet, la guerre Crisséenne dura dix années entiéres, comme en fait foy Callisthéne, l'historien de cette premiére guerre sacrée, dans le seul petit fragment qui nous reste de cette histoire, & de la conservation duquel nous avons toute l'obligation à Athenée.

J'ay déja remarqué plus haut, que les anciens ne nous ont point laissé l'époque de la prise de Crissa; il n'en est pas de même de celle de Cirrha. L'ancien Scholiaste Grec de Pindare nous apprend que cette derniére ville fut réduite sous l'obéissance des Amphictyons, & rasée dans la seconde année de la quarante-septiéme olympiade, Simon estant alors Archonte d'Athénes, & Gylidas premier Magistrat chez les Delphiens. Or, la raison de cette obmission chez les anciens, pourroit fort bien estre, que la prise de Crissa ne décidoit pas encore absolument du sort des Crisséens, au lieu que la prise de Cirrha estoit le dernier coup qui restoit à porter à cette nation criminelle, & qui la faisoit rentrer dans le néant : après tout, quoyque nous ne trouvions point aujourd'huy l'époque de la prise de Crissa, il ne s'ensuit pas pour cela, que les anciens l'ayent négligée; & cela ne prouve autre chose, sinon que ceux qui en avoient écrit, ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Ce point d'histoire estoit assez intéressant pour mériter d'estre transmis à la postérité, & je ne doute point que Callisthéne entre autres ne l'eût inséré dans son histoire, comme un événement digne de l'attention de ses lecteurs. Mais cette circonstance importante a esté engloutie par la voracité des temps avec l'histoire entiére de Callisthéne, dont nous ignorerions même jusqu'au nom, si Athénée n'avoit pris soin de le sauver de l'oubli.

Je reviens à l'époque de la prise & de la destruction de Cirrha. On a déja vû que l'ancien Scholiaste Grec de Pindare, dans

dans ses Prolégoménes sur les Odes Pythiques, rapporte cet événement fameux à la seconde année de la quarante-septiéme olympiade, c'est-à-dire, à la 595e. année avant la naissance de Nostre Seigneur, & par conséquent onze ans après le pillage du temple de Delphes par les Crisséens; d'où il paroit que la vengeance suivit le crime d'assez près, & que les Amphictyons ne donnérent pas le temps aux Crisséens de venir d'eux-mêmes à résipiscence, parce qu'ils les en jugérent incapables.

Ce fut au reste dans cette seconde année de la quarante-septiéme olympiade, qu'Euryloque, à l'occasion de la victoire signalée qu'il venoit de remporter sur les Crisséens, institua les diverses sortes de combats Pythiques qui furent depuis en usage. En effet les jeux Pythiques depuis leur premiére institution jusqu'alors, n'avoient consisté que dans les seuls combats de joueurs de cithare: combats, dans lesquels le vainqueur, pour prix de son adresse, ne remportoit qu'une simple couronne faite de branches de laurier. Mais Euryloque voulant donner une nouvelle forme aux jeux Pythiques, & les faire célébrer avec plus de pompe & de magnificence, adjoûta aux anciens combats de joueurs de cithare, de nouveaux combats de joueurs de flûte, & de musiciens, qui chantoient des odes avec l'accompagnement ordinaire de la lyre, ou du moins avec celuy de la flûte; enfin il joignit à ces derniers les autres combats Gymniques, qui estoient déja en usage dans les autres jeux de la Grece, & afin d'exciter davantage l'émulation entre les combattants, les prix qu'il assigna aux vainqueurs en tout genre, furent des sommes payables, les unes en or, les autres en argent, & qui provenoient d'une partie du butin qui avoit esté fait sur les Crisséens. Ce point historique est hors de toute contestation; puisque, outre le témoignage de l'ancien Scholiaste Grec de Pindare, qui seroit seul plus que suffisant, il nous est encore attesté en termes formels sur ce monument précieux, qui tient un des premiers rangs entre les marbres du Comte d'Arondel.

SUITE DE L'HISTOIRE DE LA PREMIE'RE GUERRE SACRE'E.

TROISIÉME PARTIE.

4. de Fevrier 1729.

J'AY déja insinué plus haut, que l'époque de la prise de Cirrha, & celle du renouvellement des Jeux Pythiques par Euryloque, estoit une seule & même époque, que l'ancien Scholiaste Grec de Pindare place dans la seconde année de la quarante-septiéme olympiade, sous l'Archontat de Simon à Athénes. C'est ce que confirme pleinement ce marbre précieux de feu M. le Comte d'Arondel, connu sous le nom de *Chronique de Paros*, lorsqu'il rapporte au même Archontat, & la destruction totale de la nation Crisséenne, & le restablissement des jeux Pythiques par Euryloque; car personne n'ignore, que ce fut dans cette année là même que Simon fut Archonte, ou souverain Magistrat d'Athénes. Il est donc tout à fait étonnant, que Pausanias soûtienne dans ses Phociques un sentiment contraire, & qu'il place ce restablissement des jeux Pythiques dans la 3.e année de la quarante-huitiéme olympiade: car de deux choses l'une, ou Pausanias avoit vû le marbre de Paros dont il est question, ou il ne l'avoit point vû. S'il l'avoit vû, comme il y a tout lieu de le soupçonner, au préjudice d'un monument d'une telle authenticité, auroit-il dû donner la préférence à une simple tradition, quelque fondée d'ailleurs qu'elle eût pû luy paroistre? Si, au contraire, il n'avoit point vû le marbre, & qu'il n'en eût eû aucune connoissance, on seroit en droit de dire, qu'il n'a donc pas visité avec autant de soin qu'on se l'imagine, tous les endroits de la Grece, ni consulté tous les monuments qui auroient pû l'instruire à fonds des points de l'antiquité la plus reculée de cette nation fameuse; car enfin le monument dont il s'agit, n'estoit point alors enfoui dans la terre, il estoit sur pied; c'estoit un dépost public, conservé dans quelque temple célébre, & exposé en vûë, afin de

pouvoir eſtre commodément conſulté de chacun : or, en ce dernier cas, il ſeroit impoſſible, quelque biais que l'on prît, de ſauver à Pauſanias le reproche d'une négligence, ou au moins, d'une inexactitude impardonnable. Un monument de cette importance auroit-il échappé à un voyageur auſſi éclairé & auſſi ſçavant que luy? On ne peut guéres, ce ſemble, le ſoupçonner d'une telle faute. Que ſi le monument ne luy a point échappé; pourquoy, au lieu de le ſuivre au pied de la lettre, oſe-t-il le contredire formellement, & même ſans en faire la moindre mention; comme ſi un pareil monument n'eût pas mérité ſon attention? C'eſt ce que je ne puis trop concevoir; & il faut avouer qu'un ſemblable procédé ne s'accorde guéres avec l'idée que nous nous ſommes formée de l'exactitude de ce ſçavant Géographe. Au reſte, ſi la Chronique de Paros n'eſtoit point parvenuë juſqu'à nous, & que l'ancien Scholiaſte Grec de Pindare fût le ſeul qui nous eût tranſmis la date des premiers jeux Pythiques en queſtion; prévenu au point que je le ſuis en faveur de Pauſanias, je n'aurois peut-eſtre pas balancé un moment à embraſſer ſon ſentiment, comme le meilleur & le plus ſûr, & à rejetter celuy du Scholiaſte, comme le moins fondé: Ce Scholiaſte, me ſerois-je dit, eſt d'un temps poſtérieur à celuy de Pauſanias; il n'a pas eû les mêmes ſecours; il n'a pas puiſé dans des ſources ſi prochaines des temps dont il parle; & par là même il aura pû eſtre induit en erreur. On ſçait d'ailleurs que les Commentateurs les plus habiles prennent quelquefois le change en matiére d'antiquité. Tout cela eſt vray; mais par malheur pour Pauſanias, le marbre de Paros milite abſolument pour le Scholiaſte; & avec un témoin d'un ſi grand poids, on eſt toûjours ſûr d'écraſer ſon adverſaire. Je me donneray bien de garde néantmoins de hazarder un jugement en pareille conjoncture : entre des authoritez également reſpectables, il convient toûjours bien de garder l'équilibre, & de laiſſer la queſtion à décider à ceux qui ont fait une étude plus particuliére de la Chronologie. Après tout, la faute n'eſt peut-eſtre pas auſſi conſidérable qu'on pourroit ſe l'imaginer; de part & d'autre, il ne s'agit que de cinq années de différence. Si nous ſuivons

le calcul de l'ancien Scholiaste Grec de Pindare, nous placerons la destruction de Cirrha, & le restablissement des jeux Pythiques par Euryloque, dans la seconde année de la quarante-septiéme olympiade; année dans laquelle Simon estoit Archonte d'Athénes, & Gylidas premier Magistrat de Delphes, & par conséquent nous remonterons cette double époque de cinq ans. Au contraire, si nous voulons nous en rapporter à Pausanias, & que nous la fixions avec luy à la troisiéme année de la quarante-huitiéme olympiade, il est clair que nous la rapprochons de nous d'un pareil nombre d'années. Je ne puis même dissimuler, que ce dernier sentiment, je veux dire celuy de Pausanias, n'ait trouvé ses partisans parmi quelques-uns de nos plus illustres modernes. Un seul exemple suffira pour en convaincre: Joseph Scaliger, l'un des plus sçavants critiques des derniers siécles, dans ses Notes sur la Chronique d'Eusébe, au mot *PYTHIA,* après avoir remarqué que l'on avoit coûtume de célébrer les jeux Pythiques au commencement de la troisiéme année de chaque olympiade; de même que les *Panathenées,* & que ces festes estoient du nombre de celles que les Grecs appelloient ἀγῶνες πενταετηρικοὶ, qui revenoient réguliérement tous les cinq ans, c'est-à-dire, après une révolution de quatre années entiéres, & dans la cinquiéme année commençant: il adjoûte aussi-tost, sans doute d'après Pausanias, que les premiers jeux Pythiques (c'est de ceux d'Euryloque qu'il parle) furent célébrez la troisiéme année de la quarante-huitiéme olympiade. Cependant, toutes réflexions faites, & malgré le respect que l'on doit à de si grands noms, je ne sçaurois estre à cet égard du sentiment de Pausanias & de Joseph Scaliger. Au contraire même, je suis très-persuadé que la date du marbre de Paros est la véritable date, & de la prise de Cirrha, & des premiers jeux Pythiens qui la suivirent immédiatement; par conséquent elle est donc la seule à laquelle il faut s'en tenir, puisqu'il est encore constant d'ailleurs, que l'Archontat de Simon à Athénes tombe précisément dans cette même année là; je veux dire, dans la seconde de la quarante-septiéme olympiade. Et c'est ce qui donne gain de cause au Scholiaste de Pindare.

Tout le monde ſçait que les jeux Pythiques avoient eſté diſcontinuez pendant une longue ſuite d'années, & que par cette interruption, ils eſtoient en quelque ſorte tombez dans l'oubli. Il n'eſt donc pas ſurprenant, ſi les Amphictyons, qui venoient de vaincre & d'exterminer les Criſſéens, après des ſacrifices en actions de graces, travaillérent d'abord à remettre ſur pied ces mêmes jeux, comme faiſant partie du culte religieux; & ſi, pour mieux immortaliſer leur victoire, ils ordonnérent, qu'ils ſeroient inceſſamment célébrez avec une pompe & une magnificence qui ne s'y eſtoient jamais remarquées. Je ne feray que ſuivre Pauſanias dans l'énumération qu'il fait des différents ſpectacles nouveaux qui y furent admis; perſuadé qu'à cet égard il a eû de meilleurs mémoires que ſur la prétenduë époque des premiers jeux Pythiques, ſur laquelle il ſe trompe ſi viſiblement. Ce fut donc dans cette premiére Pythiade que Pauſanias place mal-à-propos dans la troiſiéme année de la quarante-huitiéme olympiade, (olympiade dans laquelle Glaucias de Crotone remporta le prix de la courſe du Stade à Olympie) ce fut, dis-je, dans cette premiére Pythiade que les Amphictyons propoſérent des prix, non ſeulement pour celuy d'entre les muſiciens qui ſe trouveroit avoir chanté le mieux avec l'accompagnement de la cithare, (le ſeul combat qui fût de l'ancienne inſtitution des jeux Pythiques) mais encore pour le muſicien qui auroit le mieux chanté avec l'accompagnement de la flûte, & enfin pour celuy d'entre les joueurs de flûte, qui ſe trouveroit avoir joué avec le plus de propreté & d'élégance, ſans l'accompagnement d'aucune voix. Pauſanias adjoûte auſſitoſt, que celuy qui y remporta le prix du chant avec l'accompagnement de la cithare, fut *Cephallen* fils de Lampus; que le muſicien qui remporta le prix du chant avec l'accompagnement de la flûte, fut *Echembrote* Arcadien; enfin, que dans le troiſiéme combat des joueurs de flûte, ſans aucun accompagnement de voix, le prix fut adjugé à *Sacadas* de la ville d'Argos. Les Amphictyons ne s'en tinrent pas là; ils crûrent devoir mettre toutes choſes en uſage, pour donner un nouvel éclat aux jeux Pythiques, auſquels ils avoient l'honneur de préſider au

nom de toute la Grece, à titre de leur dignité; persuadez que c'estoit là l'unique moyen de signaler la reconnoissance des Grecs & leur zéle pour la gloire du Dieu, qui venoit de leur procurer une si grande victoire. Non contents donc de l'ancienne simplicité des jeux Pythiques, & des nouveaux combats de musiciens qu'ils venoient d'y adjoûter, ils voulurent encore y réünir les différentes espéces de jeux, dont le spectacle estoit, & plus brillant & plus intéressant: ainsi la Gréce eût le plaisir de voir célébrer alors pour la premiére fois dans les campagnes de Delphes, tous les mêmes jeux qu'elle avoit coûtume de voir à Olympie, à la réserve des seules courses de chars, que Pausanias dit en termes formels qui en furent exceptez.

Cependant, comme la course tenoit le premier rang dans les jeux Olympiques, les Amphictyons ne crûrent pas devoir envier aux spectateurs celuy de tous les exercices qui estoit le plus de leur goût. Dans cette vûë, ils ordonnérent qu'il y auroit aussi deux sortes de courses à pied pour les jeunes gens; la premiére appellée Δίαυλος, ou *course du double Stade*, dans laquelle les Athlétes parcouroient deux fois tout d'une haleine la longueur du Stade, c'est-à-dire, qu'après avoir atteint le but, ils revenoient sur leurs pas à la barriére; la seconde, appellée Δόλιχος, *la plus longue de toutes les courses Agonistiques*, puisque selon le Scholiaste d'Aristophane, elle estoit de vingt stades, & même de vingt-quatre, si l'on en croit Suidas. Quiconque voudra estre instruit plus à plein des différentes sortes de courses usitées chez les anciens, n'a qu'à avoir recours à la sçavante Dissertation, composée sur ce sujet par M. Burette, l'un de nos illustres confréres, & imprimée dans le 3.e volume de nos Mémoires, & il aura tout lieu d'estre satisfait; ce docte Académicien approfondissant toutes les matiéres qu'il traite, & ne laissant jamais rien à désirer à ses Lecteurs. Je reviens à mon sujet.

Par tout ce que j'ay déja observé, l'on voit que jamais les jeux Pythiens n'avoient esté célébrez avec une telle magnificence: à la magnificence se joignit encore la libéralité, afin que tout répondît à la grandeur de la feste. Au lieu d'une simple couronne de branches de laurier dont on avoit coûtume de

récompenser l'adresse du vainqueur, les Amphictyons distribuérent des sommes d'argent à tous les vainqueurs, dans les différents genres de combats que je viens d'indiquer; ce qui fit donner à leurs jeux le nom de *ἀγὼν χρηματίτης*, de combat dont le prix estoit une certaine somme d'argent, à la différence des anciens jeux Pythiques, qui portoient le nom de *ἀγὼν στεφανίτης*, c'est-à-dire de combat, dans lequel l'Athléte victorieux ne remportoit pour prix de son adresse qu'une simple couronne faite de branches de laurier. A la vérité cette largesse des Amphictyons n'eût lieu que cette fois là seulement; & ils y employérent une petite partie du butin immense qu'ils venoient de faire sur les Crisséens.

Que les prix ayent esté distribuez en argent aux vainqueurs dans les premiers jeux Pythiques, renouvellez par les Amphictyons après leur victoire sur les Crisséens; c'est un fait dûëment constaté, non seulement par les témoignages positifs de Pausanias, & de l'ancien Scholiaste Grec de Pindare, mais, qui plus est encore, par la Chronique de Paros; monument authentique, que l'on ne peut soupçonner d'aucune altération, & qui, par cet endroit là, l'emporte de beaucoup sur l'authorité des Ecrivains même les plus célébres, dont la pluspart des manuscrits ne sont parvenus jusqu'à nous que défigurez en plusieurs endroits par l'ignorance des copistes.

Au reste, dès la seconde célébration des jeux Pythiques, les Amphictyons reprirent l'ancien usage d'adjuger aux vainqueurs une simple couronne de laurier; persuadez apparemment que la plus foible marque de la victoire estoit suffisante pour des gens d'honneur, & que la gloire seule estoit un assez puissant aiguillon pour les belles ames, sans qu'il fût besoin de les amorcer encore par l'appât d'un vil intérest.

Ce ne fut pas là pourtant la seule réforme que firent les Amphictyons dans la seconde Pythiade : non seulement ils ôtérent aux Athlétes victorieux les récompenses pécuniaires, en portant une loy, qu'ils se contenteroient à l'avenir d'une simple couronne de laurier; mais de plus, ils jugérent à propos de retrancher encore les combats de joueurs de flûte, ayant

remarqué que les ſons de cet inſtrument avoient quelque choſe de triſte & de lugubre, & même en quelque ſorte, de mauvais augure. En effet les flûtes, & les vers faits ſur le ton plaintif, les élégies, les regrets funébres, avoient toujours eſté regardez comme ayant enſemble un rapport ſi parfait, que l'on ne s'eſtoit jamais ſervi d'aucun autre inſtrument pour les accompagner; & c'eſt préciſément par cet endroit là, que les flûtes parurent eſtre très-peu convenables à des jeux qui ne reſpiroient que la gayeté & la joye; puiſqu'il ne s'y agiſſoit principalement que de célébrer la victoire & le triomphe d'un Dieu, par des hymnes & des cantiques compoſez en ſon honneur: cantiques dont les airs devoient eſtre majeſtueux, mais en même-temps vifs & enjouez, & non pas languiſſants & traînants comme le ſont ceux des plaintes amoureuſes, des élégies & des chanſons funébres, qui demandent un genre de muſique abſolument opposé à celuy des hymnes & des cantiques compoſez, ſoit à la louange des Dieux, ſoit pour honorer la mémoire des grands hommes.

J'avois oublié d'obſerver que Strabon dans le neuviéme Livre de ſa Géographie, en parlant des différents combats de muſiciens, dont les Amphictyons régalérent la Grece dans la célébration de leurs premiers jeux Pythiques, fait en particulier mention de l'air que jouoient les joueurs de cithare; air qui avoit eſté inventé exprès pour cette feſte, & qui portoit le nom de Νόμος Πυθικὸς, d'*air* ou de *chant Pythien*. Il adjoûte enſuite, que cet air eſtoit compoſé de cinq parties; que la premiére s'appelloit *ἀνάκρουσις*, la ſeconde *ἄμπειρα*, la troiſiéme *κατακελευσμὸς*, la quatriéme *ἴαμβοι καὶ δάκτυλοι*, & la cinquiéme *σύριγγες*. Il conclud enfin, que l'auteur de ce chant Pythien avoit eû en vûë d'y donner une peinture vive du combat d'Apollon contre le ſerpent Python; que la premiére partie du chant nommée *ἀνάκρουσις*, déſignoit le prélude du combat, que la ſeconde ou *ἄμπειρα*, marquoit le commencement du combat, que la troiſiéme ou *κατακελευσμὸς* peignoit le combat même, que la quatriéme *ἴαμβοι καὶ δάκτυλοι*, c'eſt-à-dire, compoſée de ïambes & de dactyles, repréſentoit

le

le Pæan ou chant de victoire qui se composoit toûjours dans ces deux mesures de vers; qu'enfin la cinquiéme partie, qui portoit le nom de σύριγγες, imitoit les sifflements aigus que le serpent Python avoit faits en mourant. Strabon auroit pû, ce semble, joindre à cet air de cithare, particulier aux jeux Pythiques, l'air de flûte composé aussi pour les mêmes jeux, & nommé ὀδοντισμὸς, parce qu'il imitoit admirablement bien le grincement de dents & la rage du même dragon expirant.

Je ne dois pas obmettre, que dans le passage de Strabon que je viens de citer, ce sçavant Géographe dit positivement, que les Amphictyons dans cette premiére célébration des jeux Pythiques, après leur victoire sur les Crisséens, adjoûtérent encore des courses de chevaux à tous les autres spectacles dont Pausanias fait le dénombrement; en quoy Strabon se trouve parfaitement d'accord avec Thessalus fils d'Hippocrate, qui, dans sa harangue au Sénat & au peuple d'Athénes, s'exprime dans les termes suivants, ἐφ᾽ οἷς οἱ Ἀμφικτύονες τῷ μὲν Ἀπόλλωνι νηὸν ἀνέθεσαν τὸν νῦν ἐόντα ἐν Δελφοῖς· ἀγῶνά τε γυμνικὸν καὶ ἱππικὸν, πρότερον οὐ τιθέντες νῦν τιθέασι, c'est-à-dire, Pour tous lesquels bienfaits, les Amphictyons consacrérent à Apollon le temple qui subsiste encore à présent à Delphes, & instituérent des combats Gymniques, & des courses de chevaux; chose, qui jusqu'alors, n'avoit jamais esté pratiquée dans les jeux Pythiques : puis une ligne au-dessous, il adjoûte ces mots, τόν τε τοῦ Νεβροῦ παῖδα Χρυσὸν ἔθαψαν ἐν τῷ ἱπποδρόμῳ, καὶ ξυνέταξαν δημοσίῃ Δελφοὺς ἐναγίζειν. Ils enterrérent dans l'Hippodrome Chrysus fils de Nebrus, & ils ordonnérent aux Delphiens de luy faire des sacrifices publics, tels que ceux qui estoient en usage alors, pour honorer la mémoire des Héros deffunts, que l'on mettoit au rang des demi-Dieux. J'ay parlé de ce Chrysus dans le détail du siége de Crissa, & j'ay fait voir que c'estoit un jeune homme plein de valeur, qui estoit monté le premier à l'assaut de cette ville, & y avoit esté tué.

Pausanias vers la fin de ses Phociques, fait aussi mention de cet Hippodrome ou Cirque de Delphes; & il marque qu'il estoit situé dans les campagnes de Cirrha, c'est-à-dire, au midi

de la ville de Delphes, en descendant vers la mer; mais pour ce qui regarde les courses de chevaux, il n'en dit pas la moindre chose, & il donne même à entendre que ce ne fut point dans la premiére Pythiade, mais bien dans la seconde que les Amphictyons décorérent les jeux Pythiques de cette nouvelle sorte de spectacle, & que ce fut Clisthéne le Sicyonien, qui le premier y remporta le prix de la course des chars. C'est ce même Clisthéne qui rendit de si grands services à l'armée confédérée dans la guerre Crisséenne, & auquel les Amphictyons entre autres récompenses, donnérent la souveraineté de la Sicyonie aussi-tost après la prise de Cirrha.

Lorsque j'avance icy, que la souveraineté de la Sicyonie fut accordée à Clisthéne par les Amphictyons, je ne parle que d'après l'ancien Scholiaste Grec de Pindare, qui le dit en termes formels. Je n'ignore pas néantmoins, qu'Aristote paroît démentir ce fait; puisqu'il nous assûre positivement au commencement du chap. 12. du 5.e liv. de ses Politiques, que Clisthéne tenoit la souveraineté de Sicyone d'Orthagoras, l'un de ses ancestres. Aristote adjoûte, que cette souveraineté subsista fort long-temps, c'est-à-dire, l'espace d'un siécle, tant en la personne d'Orthagoras qu'en celle de ses descendants; & il attribuë la cause d'une si longue durée de regne dans la même famille, à la douceur du gouvernement de ces Princes, qui se soûmettant les premiers aux loix, traitoient leurs sujets, non en esclaves, mais en concitoyens, & avec toute la tendresse que de bons peres ont naturellement pour leurs enfants. Au reste, il y a selon moy, un moyen de concilier Aristote avec le Scholiaste, en disant, que ce dernier s'est servi d'une expression trop forte; qu'il ne devoit pas dire que les Amphictyons donnérent à Clisthéne la souveraineté de Sicyone, puisqu'il l'avoit déja, mais bien qu'ils le confirmérent dans la possession de cette petite souveraineté: concession, qui luy donna un droit légitime sur la Sicyonie, que ses ancestres & luy n'avoient possédée jusques-là qu'à titre d'usurpation, & par le droit du plus fort.

Mais pour en revenir aux courses de chevaux, introduites par les Amphictyons dans le renouvellement des jeux Pythiques;

quoyque ſur cet article Pauſanias ſoit ſeul contre deux, je pencherois néantmoins volontiers à luy donner la préférence ſur Theſſalus & ſur Strabon; & cela par une raiſon qui me paroît aſſez convainquante : car il n'eſt pas à préſumer que ce ſçavant Géographe eût apporté ſi peu d'exactitude à examiner ce point d'hiſtoire, à l'endroit même où il entre dans un détail très-circonſtancié des différents genres de combats qui furent ſucceſſivement introduits dans pluſieurs Pythiades. D'un autre coſté cependant j'ay peine à croire, que deux auteurs tels que Theſſalus & Strabon, ſe ſoient, pour ainſi dire, donné le mot, pour avancer le même fait en l'air : mais n'y auroit-il pas peut-eſtre un moyen de les concilier tous trois, en diſant, que lorſque Theſſalus & Strabon remarquent, qu'il y eût des combats à cheval dès la premiére Pythiade, cela ne doit s'entendre que de quelques jeunes gens, qui coururent à cheval dans ces premiers jeux, comme Pauſanias luy-même nous apprend qu'il y eût cette premiére fois là des courſes de jeunes gens à pied. De la même maniére, lorſque Pauſanias dit poſitivement, que les combats à cheval ne parurent que dans la ſeconde Pythiade, il faut reſtreindre cette expreſſion aux ſeules courſes de quadriges, ou de chars attelez de quatre chevaux, qui furent vûs pour la premiére fois dans cette Pythiade; Pythiade, dans laquelle il adjoûte que ce fut Cliſthéne tyran, ou, ſi l'on veut, roy de Sicyone, qui remporta le prix de la courſe des quadriges. C'eſt au moins ce que je tire des paroles mêmes de Pauſanias : car après avoir obſervé, que dans les premiers jeux Pythiques, que célébrérent les Amphictyons pour leur victoire ſur les Criſſéens, ils eûrent ſoin de raſſembler tous les combats Gymniques qui eſtoient alors en uſage dans les feſtes de la Grece; il adjoûte auſſi-toſt πλὴν τεθρίππου, c'eſt-à-dire, à l'exception des courſes de quadriges ou de chars, terme, qui, comme on le voit, ne ſçauroit exclurre des courſes de cavaliers, que d'ailleurs on n'a jamais compriſes ſous le nom de τέθριππος. Au moyen de cette explication, voilà toute contradiction levée; Theſſalus & Strabon auront raiſon, par rapport aux combats de jeunes gens, qui coururent à cheval dans la premiére Pythiade; &

Pauſanias de ſon coſté ne dira pas moins vray, par rapport aux courſes de chars ou quadriges, qui, ſelon luy, ne commencérent à paroître à Delphes que dans la ſeconde Pythiade; car pour ce qui eſt du paſſage de Sophocle dans ſa Tragédie d'Electre, où ce Poëte nous dépeint Oreſte combattant avec ſes compagnons à la courſe des chars dans les jeux Pythiques; cela ne doit pas faire la moindre difficulté. Il eſt aiſé de voir, que Sophocle ne fait en cet endroit-là qu'uſer du droit qu'ont les Poëtes Tragiques & les Poëtes Epiques, d'orner leurs ouvrages d'épiſodes & de fictions agréables; leſquelles, placées à propos, & de main de maître, quoyque contraires à la vérité de l'hiſtoire, contribuent toûjours beaucoup à l'embelliſſement de leurs Poëmes, dès que ces épiſodes n'ont rien qui bleſſe abſolument la vray-ſemblance : auſſi l'ancien Scholiaſte Grec de Sophocle prend-il ſoin de remarquer, que le Poëte en cet endroit-là eſt tombé dans un anachroniſme conſidérable.

Pour en revenir aux premiers jeux Pythiques qui furent célébrez à la fin de la premiére guerre ſacrée, leur magnificence fut telle, par la multitude & la varieté des ſpectacles, & par les récompenſes en argent qui furent diſtribuées aux vainqueurs, que les Grecs crûrent ne devoir pas faire moins en leur honneur, que de les regarder en quelque ſorte comme les premiers de tous, & comme ſi il n'y en avoit jamais eû d'autres de célébrez avant eux. Ce ne fut point en effet par aucun autre motif qu'ils leur donnérent le nom de *premiére Pythiade;* Pythiade, qui par cette prérogative d'honneur devint celle de laquelle dans la ſuite on commença à compter les autres Pythiades. C'eſt une vérité fondée ſur le témoignage formel de l'ancien Scholiaſte Grec de Pindare, & qui nous eſt prouvée plus inconteſtablement encore par la Chronique de Paros, dans la cinquante-troiſiéme colomne de ce marbre précieux, que je ne fais que copier icy mot à mot : ἀφ' οὗ οἱ Ἀμφικτύονες ἐνίκησαν ἑλόντες Κίρῥαν, καὶ ὁ ἀγὼν ὁ γυμνικὸς ἐτέθη χρηματίτης ἀπὸ
τριακόσια ἔτη ἑπτά. τῶν λαφύρων Ἔτη ΗΗΗΔΔΠΙΙ. Ἄρχοντος Ἀθήνησι Σίμωνος. A l'égard de cette largeſſe d'argent faite aux vainqueurs, j'ay déja marqué qu'elle n'eût lieu que cette ſeule & unique fois;

car dès la seconde Pythiade, les Amphictyons redonnérent aux jeux Pythiques leur ancienne forme, quant aux récompenses; en portant une loy, que de-là en avant les Athlétes victorieux, n'auroient plus d'autre prix qu'une simple couronne de laurier, comme cela s'estoit toûjours pratiqué dans ces jeux depuis leur establissement. C'est encore un fait, dont le marbre antique que je viens de citer, Pausanias & l'ancien Scholiaste de Pindare, ne nous permettent pas de douter; mais ce Commentateur fait tomber cet événement dans la sixiéme année après la prise de Cirrha, au lieu que le marbre ne le place que dans la neuviéme. On en va juger par les propres termes du monument, tels qu'on les lit dans la 54.e ligne ou colomne : Ἀφ' οὗ στεφανίτης ἀγὼν πάλιν ἐτέθη ΗΗΗΔΠΙΙΙ. Ἄρχοντος Ἀθήνησι Δαμασίου τοῦ δευτέρου. Il ne faut simplement que lire ces époques de la premiére & de la seconde Pythiade, gravées il y a plus de deux mille ans sur ce marbre respectable, & l'on sera d'abord convaincu qu'il y a faute dans le texte du Scholiaste de Pindare; mais pour la corriger cette faute, on n'a pas besoin de faire un grand effort d'imagination, dès que le marbre nous guide; au lieu de μετὰ δὲ χρόνον ἑξαετῆ, qu'on lit dans le Scholiaste, il n'y a qu'à lire, μετὰ δὲ χρόνον ἐνναετῆ, ce seul petit mot changé, met le Scholiaste d'accord avec le monument, & le raméne à l'exacte vérité. En effet, d'abord que ce Scholiaste convient luy-même, comme il est vray, que la ville de Cirrha a esté prise dans l'année que Simon estoit Archonte d'Athénes; dès qu'il adjoûte de plus, que ce fut cette année là même que les Amphictyons pour la premiére & derniére fois, payérent en argent les prix aux Athlétes victorieux; enfin, dès qu'il demeure pareillement d'accord que les Amphictyons renouvellérent l'ancien usage des couronnes de laurier dans l'année que Damasias estoit Archonte d'Athénes, & Diodore premier Magistrat de Delphes, il faut nécessairement qu'il y ait faute dans le texte du Scholiaste, puisqu'il est constant qu'il y a un intervalle de neuf années entre l'un & l'autre de ces Magistrats Athéniens; & c'est précisément sous l'Archontat de ce Damasias qu'est placée la seconde Pythiade, qui

τριακόσια ὀκτὼ καὶ δέκα.

tombe en la 3.e année de la quarante-neuviéme olympiade; comme en font foy les deux époques du marbre de Paros que j'ay citées plus haut. Il n'y a plus que Pausanias, qui semble contredire ce monument; & encore à le bien prendre, il ne luy est peut-estre pas si contraire qu'on pourroit se l'imaginer. Il n'en différe, qu'en ce qu'il ne met que l'espace de quatre années seulement entre la premiére & la seconde Pythiade; au lieu que les marbres d'Arondel y mettent un intervalle de neuf années. Or, Pausanias a à peu près raison, eû égard aux temps postérieurs de la Grece; car les anciens ont varié selon les temps, par rapport au nombre des années qu'ils mettoient d'intervalle entre une Pythiade & une autre Pythiade; ainsi si l'on veut ne se point prévenir, il ne faut que distinguer les temps; & pour lors il n'y aura rien de plus facile, que de concilier cette contrarieté apparente qui se trouve entre le marbre de Paros & Pausanias. Effectivement dans les temps reculez de la Grece, les jeux Pythiques ne se célébroient que de neuf ans en neuf ans; c'est un fait constant, dont le Scholiaste Grec de Pindare prend soin de nous instruire dans l'argument qui est à la teste des Odes Pythiques. Il est vray que de la maniére dont il s'exprime, il prétendoit que cet usage n'avoit esté observé qu'à l'égard des anciens jeux Pythiques, qui avoient esté si long-temps interrompus; mais c'est en quoy il se trompe. Ce Commentateur au reste, n'est pas le seul ancien chez qui l'on trouve cette particularité. Censorin, Ecrivain d'un grand nom, dit précisément la même chose dans le 18.e chapitre de son livre, *Delphis quoque ludi, qui vocantur* Pythia, *post octavum annum olim conficiebantur.* Les jeux qui portent le nom de *jeux Pythiens*, se célébroient aussi anciennement à Delphes tous les neuf ans; car c'est ainsi qu'il faut entendre ces mots *post octavum annum*, qui signifient au bout de huit années révoluës, & par conséquent au commencement de chaque neuviéme année. Et voilà l'usage qui s'observa, non seulement dans les Pythiades qui avoient précédé la premiére guerre Sacrée, mais encore fort long-temps depuis; & c'est-là ce que je nomme les temps reculez de la Grece. Par la suite, comme les Grecs avoient

beaucoup de penchant pour les jeux publics, dans lesquels ils aimoient à se donner en spectacle au peuple, & à faire parade de leur adresse & de leurs forces, les Amphictyons trouvérent qu'un terme de neuf années, estoit un terme trop long, & ils jugérent à propos de le raccourcir en faveur des Athlétes, qui se présentoient en foule à leurs jeux. Ils ordonnérent donc, que les jeux Pythiques se célébreroient à l'avenir tous les cinq ans, c'est-à-dire, au commencement de la 3.e année de chaque olympiade; ce qui se pratiqua toûjours depuis, tant que les jeux Pythiques subsistérent: & voilà, quant à ce que j'appelle les temps postérieurs de la Grece, c'est-à-dire, dans les derniers siécles de la République Romaine, & sous les Empereurs.

Telles sont les remarques, par lesquelles j'ay crû devoir terminer mon histoire de la premiére guerre Sacrée: il me reste maintenant à décrire quels furent, & les motifs, & la réussite de la seconde; & c'est ce que je me réserve à faire dans un autre discours.



REMARQUES
SUR L'HISTOIRE
D'HERO ET DE LEANDRE.

Par M. DE LA NAUZE.

14. de Février 1730.

ON a vû de nos jours une critique outrée, répandre plus d'une fois un pyrrhoniſme général ſur l'hiſtoire. Il eſt aiſé de juger, qu'après avoir prétendu obſcurcir les faits les plus importants, malgré la lumiére qui les accompagne, & malgré l'intéreſt que tout le monde ſemble avoir à n'en point douter, on n'a pas épargné certains événements particuliers qui n'ont rien de remarquable que leur ſingularité. Telle eſt l'hiſtoire amoureuſe d'Héro & de Léandre, dont un ſçavant moderne a entrepris de démontrer la fauſſeté, au mépris d'une tradition atteſtée par les Auteurs Grecs & Latins, par les anciennes Médailles & par des monuments publics, qui ont long-temps porté le nom de ces amants, dans le lieu même où leur aventure s'eſt paſſée.

Héro eſtoit une jeune Preſtreſſe de Vénus dans la ville de Seſte, & Léandre eſtoit un jeune homme d'Abyde. Ces deux villes ſituées dans le lieu le plus étroit de l'Helleſpont vis-à-vis l'une de l'autre, ſur les deux rivages oppoſez, n'eſtoient ſéparées que par un eſpace de 7. à 8. cens pas. Ce ſont encore aujourd'huy deux châteaux fortifiez, qu'on nomme *les Dardanelles*. Une feſte qui attiroit à Seſte les perſonnes du voiſinage, donna occaſion à Léandre de voir Héro dans le Temple où elle faiſoit ſes fonctions. Ils ſe virent, s'aimérent, & ſe donnérent de fréquents rendez-vous dans une tour qui donnoit ſur la mer, & où eſtoit l'appartement de la Preſtreſſe. Pour mieux cacher leur intrigue, Léandre à la faveur de la nuit, paſſoit, dit-on, le détroit à la nage, mais ce commerce ne dura pas long-temps. La mauvaiſe ſaiſon eſtant venuë, Léandre périt dans

dans les flots; & Héro ne pouvant survivre à cette perte, se précipita du haut de sa tour.

Voilà le précis de cette histoire que tant d'anciens Ecrivains ont célébrée; les uns en la décrivant au long dans toutes ses circonstances, & les autres en la citant comme un événement incontestable; c'est ce que nous allons voir par le détail de toutes ces différentes autoritez, où nous suivrons autant qu'il sera possible, l'ordre des temps.

Ovide qui vivoit à la naissance de l'empire Romain, suppose que la tradition de ce fait estoit constante; car pour ne point alléguer icy les épistres de Léandre & d'Héro qui luy sont contestées par quelques sçavants, voicy quelques autres endroits tirez des ouvrages qui sont indubitablement de luy. Tantost voulant dire que ce n'est pas toûjours l'amour qui fait qu'on remplit un engagement amoureux, il s'exprime ainsi : [a] *Vous auriez souvent pû, Léandre, vous passer de voir vostre maîtresse; vous ne laissiez pourtant pas de traverser le détroit pour luy donner une preuve de vostre courage.* Tantost parlant du dernier trajet où Léandre périt, il dit que [b] *le jeune amant d'Héro avoit souvent passé les ondes à la nage, & qu'il les auroit aussi passées cette derniere fois, si dans l'obscurité il avoit pû voir où il alloit.* Enfin le même Poëte comparant ailleurs la largeur du Pont-Euxin aux bords duquel il estoit exilé, avec le canal étroit de l'Hellespont; [c] *Léandre*, dit-il, *si vous eûssiez eû à traverser une mer pareille, on ne pourroit point accuser un petit détroit d'avoir esté la cause de vostre mort.*

Virgile estoit contemporain d'Ovide; or on ne peut douter qu'il n'ait eû Léandre en vûë, quand il a dit dans ses Géorgiques : [d] *Que ne fait point un jeune homme qu'un cruel amour péné-*

[a] *Sæpe tua poteras, Leandre, carere puella :*
Tranabas, animum nosset ut illa tuum. 2. de Arte amandi 249.

[b] *Sæpe petens Hero juvenis tranaverat undas;*
Tunc quoque tranasset, sed via cæca fuit. 2. Amor. 16. 31.

[c] *Si tibi tale fretum quondam, Leandre, fuisset,*
Non foret angustæ mors tua crimen aquæ. 3. Trist. 10. 41.

[d] *Quid juvenis, magnum cui versat in ossibus ignem*
Durus amor? Nempe abruptis turbata procellis

tre de ses feux! Au milieu d'une nuit obscure il traverse à la nage des détroits de mer agitez des plus violents orages: le tonnerre gronde sur sa tête, & les ondes brisées par les écueils font un bruit épouventable. Cependant rien ne l'arreste, ni des parents qu'il jette dans le désespoir, ni une amante dont il va, en périssant misérablement, causer aussi la mort.

Serv. in Virgilium.

Servius dans son commentaire sur cet endroit de Virgile, rapporte l'histoire d'Héro & de Léandre, comme l'événement auquel le Poëte a fait une allusion visible.

τὸν τῆς Ἡροῦς πύργον. lib. 9.

Strabon qui donna des ouvrages de Géographie sous le regne d'Auguste, dans le même temps que Virgile & Ovide se distinguérent par leurs poësies; Strabon dans la description de Seste & d'Abyde, fait une mention expresse de la Tour d'Héro. Un monument public tel que celuy-là, qui portoit alors le nom d'Héro, est, ce me semble, une grande preuve de la vérité de l'histoire qu'on en racontoit.

Pomponius Méla autre Géographe presque du même temps; dit, [a] qu'Abyde estoit célébre par un commerce amoureux, qui avoit autrefois éclaté. Cette seule expression *autrefois* fait assez sentir, qu'on ne regardoit point dans ces premiers temps l'histoire de Léandre & d'Héro comme un conte fait à plaisir.

Lucain parle [b] aussi de la Tour d'Héro située sur un rivage consacré aux larmes; Silius Italicus [c] du détroit de Léandre dans l'Hellespont, qui vit mille vaisseaux du roy Xerxès, & Stace [d] de la Prestresse de Seste, qui pleine d'inquiétude, observoit continuellement du haut de sa tour.

Martial a fait de l'aventure de Léandre la matiere d'une de ses épigrammes. [e] C'est-là que Léandre dit aux ondes de la

Cæcâ nocte natat serus freta: quem super ingens
Porta tonat Cœli, & scopulis illisa reclamant
Æquora: nec miseri possunt revocare parentes,
Nec moritura super crudeli funere virgo. 3. Georg. 258.

[a] *Abydes magni quondam amoris commercio insignis est.* Mela l. 1.

[b] . . . *Heroas lacrymoso littore turres.* Pharsal. 9. 955.

[c] *Mille rates vidit Leandrius Hellespontus.* Punic. 8.

[d] . . . . *Sedet anxia turre supremâ Sestias in speculis.* Thebaid. 6. 545.

[e] *Parcite, dum propero; mergite, dum redeo.* Martial. lib. de spectaculis, epigr. 25.

mer, *Epargnez-moy dans ma courſe, & me ſubmergez à mon retour.* François Rabelais a copié ce trait de Martial ; mais il y adjoûte des réflexions licentieuſes qui ſont tout-à-fait indignes de la gravité de cette aſſemblée. *Pantagruel.*

Les auteurs de l'Anthologie n'ont eû garde d'oublier un ſujet auſſi convenable à leur genre d'écrire. On voit parmi eux Antipater de Macédoine s'écrier, en parlant des naufrages arrivez dans l'Helleſpont : * *Malheureuſe Héro, & vous infortuné Déimaque, vous perdîtes dans ce trajet de peu de ſtades, l'une un époux, & l'autre une épouſe chérie.*

Ce ne ſont juſqu'icy que des morceaux détachez, où les anciens auteurs parlent, comme en paſſant, d'Héro & de Léandre ; mais nous avons de plus leur hiſtoire décrite fort au long, & avec toutes les graces de la Poëſie, dans un écrivain Grec, qui porte le nom de Muſée. A juger de luy par la pluſpart des autres Poëtes de la Grece, il aura pris la matiere de ſes vers dans la vérité de l'hiſtoire. Homére, & ceux qui ſont venus après luy, ont chanté ſuivant l'opinion la plus ſaine & la plus généralement reçûë, des événements véritables qu'ils ſe ſont contentez de reveſtir des ornements de la Poëſie. Muſée, à leur exemple, a ſans doute embelli les circonſtances de ſon hiſtoire, ſans en altérer le fonds.

Il eſt bien plus naturel de le mettre au rang de ces Poëtes, qui en même temps eſtoient hiſtoriens, que de le confondre avec les Ariſtides de Milet, les Iambliques, & tant d'autres qui ont écrit dans le gouſt des fables Mileſiennes. Ces derniers n'ont donné que des récits purement fabuleux, que des faits pris uniquement dans leur imagination, qui ſouvent choquent la vray-ſemblance, ou du moins dont les hiſtoriens, ſoit antérieurs, ſoit poſtérieurs, n'ont jamais garanti la tradition. Muſée au contraire, écrit une aventure qui n'a rien d'impoſſible, & que les Grecs & les Latins ont célébrée à l'envi les uns des autres.

A tous ces divers témoignages, on peut encore joindre l'autorité des anciennes médailles : on en trouve un grand nombre

* Ἡρὼ δειλαίη, σὺ μὲν ἀνέρα, Δηΐμαχος δὲ Νύμφην, ἐν παύροις ὠλέσατε σταδίοις. *Antholog. lib. 1. c. 55. epigr. 7.*

avec des revers, où ſont les noms d'Héro & de Léandre, & où l'on voit Léandre précédé d'un Amour le flambeau à la main, nager vers Héro qui eſt au haut d'une tour.

Je ſçais que les médailles repréſentent quelquefois des événements fabuleux, ſur-tout quand ils regardent l'ancienne mythologie qui eſtoit conſacrée par la Religion. On cherchoit à les tranſmettre à la poſtérité, ou par le principe d'une piété mal entenduë, ou par l'intéreſt qu'on avoit à nourrir la ſuperſtition des peuples. Pour les faits particuliers tels que celuy dont nous parlons, quand il n'y a ni motif de Religion, ni raiſon d'Eſtat, ni aucun intéreſt apparent qui en favoriſe la ſuppoſition, il eſt à croire qu'on ne les gravoit ſur des médailles, que lorſqu'on les croyoit véritablement arrivez, & qu'on vouloit en éterniſer la mémoire. Si les anciens en uſérent de la ſorte à l'égard de l'hiſtoire d'Héro & de Léandre, il faut donc qu'ils l'ayent regardée comme véritable, fondez ſans doute ſur une tradition qu'il ne nous appartient pas de conteſter.

Il eſt vray qu'on ne marque point du tout en quel temps cet événement eſt arrivé; mais eſt-il ſurprenant qu'un fait iſolé, qui n'a de rapport ni avec l'hiſtoire générale d'aucun peuple, ni avec l'hiſtoire particuliére d'aucun prince, ſoit venu juſqu'à nous ſans ſon époque particuliére? Pour eſtre croyable, c'eſt aſſez d'un coſté qu'il ſoit appuyé ſur une tradition conſtante, & de l'autre qu'il ne ſorte point des bornes de la vray-ſemblance. Je puis donc conclurre, que l'hiſtoire d'Héro & de Léandre eſt reveſtuë de tous les caractéres de vérité qu'on peut raiſonnablement exiger dans un ſimple événement particulier, & que le ſçavant [a]

[a] Le P. Hardouin dans ſon ouvrage ſur les médailles des peuples & des villes, ſoûtient que les médailles où l'on croit voir cette legende Η Ρ Ω Λ Η Α Ν Δ Ρ Ο Σ, *Héro & Léandre*, portent celle-cy, par la difference d'une ſeule lettre, Η Ρ Ω Μ Η Α Ν Δ Ρ Ο Σ, *la force de l'homme*, & qu'elles marquent ſimplement que l'Helleſpont entre Seſte & Abyde, eſt aſſez étroit pour pouvoir eſtre paſſé à la nage par un homme robuſte. Au reſte, quand il prétend ainſi ſubſtituer la lettre Μ à la lettre Λ, ce n'eſt pas qu'il ait vû la lettre Μ dans les médailles, ni que perſonne ait jamais dit qu'elle y fût: les médailles marquent le Λ fort clairement, & les Antiquaires qui les ont tranſcrites, ont auſſi tous marqué, ſans en excepter un ſeul, le meme Λ. Il eſt arrivé ſeulement que l'un d'eux en tranſcri-

qui l'a traitée de pure fable, a plus donné à ses idées singuliéres, qu'au témoignage respectable de l'antiquité.

vant cettre lettre Α, ne l'a pas assez séparée de la lettre suivante Η. C'en a esté assez au sçavant critique dont je parle, pour dire que ces deux lettres sont Μ Η, & non pas Α Η; & qu'ainsi il faut lire Η Ρ Ω Μ Η Α Ν Δ Ρ Ο Σ, au lieu de Η Ρ Ω Α Η Α Ν Δ Ρ Ο Σ. Tel est le fondement de son opinion qu'il appuye encore des réflexions suivantes.

1°. Il dit que le mot *Léandre* assez commun chez les historiens Grecs, s'écrit par-tout avec un ε, au lieu que celuy de la médaille s'écriroit avec un η. La difficulté n'est pas grande : rien de si ordinaire que la variation de quelques lettres d'un même nom, non seulement entre les historiens & les monuments publics, mais encore dans le même écrivain. Sans sortir de la matiére présente, Musée écrit le nom de Léandre tantost par un ε, tantost par la diphthongue ει, selon qu'il en a besoin pour la mesure du vers.

2°. Il demande pourquoy dans une médaille le nom d'une femme précéderoit celuy d'un homme. Mais ce sont de ces choses arbitraires dont on ne demande point de raison. Le titre de l'ouvrage de Musée met aussi le nom d'Héro avant celuy de Léandre, *ἐρωτοπαίγνιον Ἡροῦς, καὶ Λεάνδρου, le jeu des amours d'Héro & de Léandre.* On pourroit cependant, s'il estoit besoin, alléguer la naissance distinguée d'Héro, & sa dignité de Prestresse, comme des raisons qui ont pû faire mettre son nom avant celuy de Léandre.

3°. Il prétend que les amours de deux simples particuliers estoient un événement trop obscur, pour estre transmis à la postérité par des médailles. Mais combien d'autres événements moins célébres n'y voit-on pas! L'accident du jeune Hermias, qui porté sur le dos d'un Dauphin, se noya dans la mer, & fut ensuite reporté par le Dauphin sur le rivage, est-il plus vray-semblable ou plus fameux dans l'antiquité que l'histoire d'Héro & de Léandre! Cependant, parce que Pline a parlé de cette aventure, le P. Hardouin convient que les médailles d'Iassée la représentent; car voicy comment il en parle : *Nummus Gordiani Pii, in quo puer Delphino insidet, habet* ΙΑϹϹΕΩΝ. Plinius idem lib. 9. sect. 8. *In urbe Iasso Hegesidemus scribit, & alium puerum, Hermiam nomine, similiter maria perequitantem, cui nempe Delphinus præbebat ascensuro dorsum, cum repentinæ procellæ fluctibus exanimatus esset, relatum, Delphinumque causam leti fatentem, non reversum in maria, atque in sicco exspirasse.* Si l'aventure d'Héro & de Léandre avoit esté rapportée par le même écrivain, le P. Hardouin ne diroit pas que ce sont des personnages fabuleux. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il prétend que c'est sur ces médailles d'Héro & de Léandre mal entenduës, que les anciens écrivains ont forgé leur histoire fabuleuse. Ces écrivains vivoient à la naissance de l'empire Romain; les médailles citées par le P. Hardouin, ne sont que du 3e. siécle des empereurs : les unes sous Septime Sévére, les autres sous Antonin Caracalla, & sous Aléxandre Sévére : comment donc auroient-elles causé l'erreur de ces écrivains, à moins qu'on ne dise avec le sçavant Jésuite, que nos anciens auteurs sont plus récents que nous ne pensons, & que tous leurs ouvrages, celuy de Pline excepté, sont des ouvrages supposez.

Sans nous arrester plus long-temps à une discussion inutile, venons à quelque chose de plus intéressant : c'est l'examen & le paralléle des deux anciens ouvrages de Poësie dont j'ay déja parlé, les plus considérables que les anciens nous ayent laissez sur l'histoire d'Héro & de Léandre ; l'un est les épistres de ces deux amants qu'on voit parmi les Héroïdes d'Ovide, & l'autre est le Poëme de Musée.

D'abord les auteurs de l'une & de l'autre de ces piéces ont eû cela de commun, qu'ils ont donné matiére de dispute sur le temps où ils ont vêcu. Jules-César Scaliger, qui juge les deux épistres indignes d'Ovide, les attribuë à Sabinus, dont nous avons d'ailleurs trois lettres pour servir de réponses à quelques-unes de ce Poëte ; mais on peut assurer que si les deux lettres de Léandre & d'Héro cédent en beauté à quelques autres Héroïdes, elles sont en même temps fort au-dessus des épistres de Sabinus remplies le plus souvent de vers plats & obscurs. On reconnoist au contraire dans celles de Leandre & d'Héro le style pur & coulant d'Ovide, l'esprit de ce Poëte, & cette affectation d'en faire paroistre qui caractérise tous ses ouvrages. Il seroit pourtant à souhaiter que Méziriac dans son commentaire sur les Héroïdes, eût poussé son travail jusqu'aux lettres de Léandre & d'Héro : le jugement d'un homme aussi éclairé sur les matiéres de l'antiquité, auroit sans doute levé bien des difficultez. L'auteur du Poëme Grec est encore plus difficile à déterminer, que celuy des deux Héroïdes Latines. Le nom de Musée a esté commun à plusieurs grands hommes de la Grece, Poëtes, Historiens, Philosophes : celuy-cy est appellé dans les manuscrits *Musée le Grammairien ;* il semble avoir esté inconnu aussi-bien que son ouvrage, à tout ce qu'il y a d'anciens scholiastes & compilateurs, & plusieurs de ses vers paroissent empruntez des Dionysiaques de Nonnus de Panopolis. Ces raisons ont fait croire à Casaubon & aux sçavants après luy, qu'il ne falloit point aller chercher ce Poëte Musée dans une antiquité bien reculée, & qu'il ne pouvoit guéres avoir vêcu pour le plustost que vers le temps de Nonnus, c'est-à-dire vers le quatriéme siécle de l'ére Chrestienne : aussi Tzetzès est-il, si je ne me trompe, le premier

qui faſſe mention de ce Muſée ſous le nom de *Muſée le Grammairien.*

Ovide à qui l'on ne peut guéres conteſter les deux lettres de Léandre & d'Héro, y fait paroiſtre, comme par-tout ailleurs, un art infini, des traits vifs & ingénieux, des ſentiments toûjours ſoûtenus & toûjours variez, des alluſions fréquentes à l'ancienne fable, une adreſſe merveilleuſe à placer toutes les circonſtances de l'hiſtoire de ces amants avant même ſon accompliſſement, en leur faiſant raconter ce qui s'eſtoit déja paſſé, & en leur faiſant preſſentir ce qui devoit arriver dans la ſuite. Le vers élégia ue comme le plus propre à exprimer le langage de la paſſion, eſt auſſi celuy que le Poëte Latin employe dans ces deux lettres. Muſée s'eſt ſervi du vers héroïque, parce que ſa piéce renfermant un récit ſuivi, approchoit plus du Poëme héroïque, que d'aucun autre genre de Poëſie. Son ouvrage eſt plein d'exactitude & de délicateſſe ; le ſtyle en eſt pur, & les expreſſions toûjours choiſies ; ſur quoy Jules-Céſar Scaliger, qui ne rendoit point aſſez de juſtice au mérite d'Homére, ne fait pas difficulté de le mettre au-deſſous de Muſée, qu'il confond avec l'ancien Muſée dont parle Virgile. La fauſſe idée qu'il avoit de l'ancienneté de noſtre Poëte, a eû ſans doute quelque part aux éloges outrez qu'il luy a prodiguez. Entre Poëtes c'eſt un foible avantage, que celuy d'une verſification un peu plus étudiée & plus coulante, qui par-là même, ſent quelquefois plus le diſciple que le maiſtre. Si Homére eſt ſupérieur à tant d'autres par la nobleſſe & la fécondité des idées, par l'élévation des ſentiments, par le nombre & la variété des caractéres, par l'arrangement de pluſieurs événements dans une unité d'action ; combien plus doit-il l'emporter par tous ces endroits ſur Muſée, dont l'ouvrage, ſi nous en croyons Voſſius, renferme plus d'art que de génie ? Ce n'eſt pas qu'il ne s'y trouve tout l'eſprit & tout le ſentiment qu'on y peut deſirer; mais le ſujet en eſt par luy-même ſi ſimple & ſi borné, il comporte ſi peu une multitude d'actions ſubordonnées à une action principale, qu'il ne ſçauroit fournir la matiére d'un véritable Poëme: ce ne pouvoit jamais eſtre qu'un petit récit, & un ouvrage de gouſt pluſtoſt que de génie.

Le grand mérite de cette piéce, eſt une douceur pleine d'élégance qui ne ſe dément point, mais cela même auroit eſté un defaut dans un ouvrage de longue haleine : une tendreſſe de ſentiment & de langage toûjours montée ſur le même ton, dégénéreroit bien-toſt en une fadeur ennuyeuſe, & un ſtyle toûjours châtié, toûjours fleuri, ſe ſentiroit un peu trop de l'affectation. En général, les ouvrages d'eſprit ne doivent jamais paroître trop travaillez ; il faut ſur-tout que les ouvrages de Poëſie, quand ils ſont longs, laiſſent de temps en temps échapper des traits hardis, des licences poëtiques, & même des négligences ſuivant le précepte d'Horace [a]. Peut-eſtre y auroit-il quelque choſe à dire ſur ce point dans l'hiſtoire d'Héro & de Léandre, écrite par Muſée.

Ovide & Muſée ſe reſſemblent icy par leur habileté à mettre dans tout leur jour les impreſſions & les effets d'une paſſion amoureuſe; avec cette différence, que l'un eſt plein de ſaillies ingénieuſes, & que l'autre reſpire une tendreſſe plus uniforme & plus égale. Barthius [b] prétend trouver dans le Poëme Grec des leçons de pudeur & de continence ; mais dans le Poëme, comme dans les Epiſtres, l'amour eſt peint trop au vif & trop au naturel, pour y donner des armes contre luy-même. Il y a une grande différence entre cette paſſion & la pluſpart des autres. Un tableau fidéle & naïf de l'avarice ou de l'orgueil, porte avec ſoy une eſpéce de difformité, capable d'inſpirer de l'averſion pour ces vices. Il n'en eſt pas de même de l'amour ; l'expérience fait aſſez voir, que plus il eſt dépeint avec toutes ſes couleurs, plus il a de charmes & de dangers.

La reſſemblance entre ces deux auteurs, va quelquefois juſqu'à employer les mêmes penſées & les mêmes expreſſions; mais ce qu'ils diſent en ces endroits, paroît naître du ſujet même ſi naturellement, qu'ils peuvent s'eſtre rencontrez auſſi facilement qu'ils pourroient s'eſtre copiez. Léandre dit dans Ovide, [c] qu'il ſera en même temps le corps du bâtiment, le pilote,

[a] .... *Non ego paucis Offendar maculis.* De Arte Poët.

[b] *Apparent ..... temeritatis coërcendæ, & exercendæ, etiam in occulto, caſtitatis exempla doctiſſima.* Barthius.

[c] *Idem navigium, navita, vector ero.* Heroïd. 18. 148.

le

le paſſager; & Muſée [a] dit, que Léandre eſtoit luy-même le rameur, la charge du vaiſſeau, & le vaiſſeau même. *Je ne ſuivray*, dit Léandre dans ſa letre, [b] *ni la grande Ourſe ni la petite dont ſe ſervent les Tyriens, mon amour ne fait point attention à ces aſtres qui ſervent au reſte de l'Univers :* & il dit dans Muſée, [c] *qu'il prendra le flambeau de ſa maîtreſſe pour étoile, qu'il y aura toûjours les yeux attachez, & qu'il ne les jettera ni ſur le Bouvier quand il ſe couche, ni ſur le ſauvage Orion, ni ſur le chariot qui ne ſe plonge point dans les eaux :* Ces endroits reſſemblants, ont fait croire à Barthius, qu'il y avoit dans les deux Héroïdes des vers imitez de Muſée; & dans cette idée, il n'oſe preſque attribuer ces Héroïdes à Ovide dont elles portent le nom; mais s'il falloit que l'un eût eſté néceſſairement copié ſur l'autre, pourquoy le Latin auroit-il eſté imité du Grec, pluſtoſt que le Grec pris ſur le Latin? *Barthius ad Statii Thebaid. 6. 545.*

Les nombreuſes Traductions qui ont eſté faites des Héroïdes d'Ovide & du Poëme de Muſée, dans preſque toutes les langues vivantes de l'Europe, prouvent l'eſtime générale que les Sçavants ont faite de ces ouvrages; cependant, pour ne rien dire de la piéce de Scarron ſur Léandre & Héro, nous n'avons guéres rien en vers François ſur cette matiére, que la Traduction de Muſée par Clément Marot; & nous pouvons aſſûrer, que s'il paroît avoir approché de la douceur & de la naïveté de ſon original, il eſt encore bien éloigné de ſa nobleſſe & de ſon élégance.

[a] Αὐτὸς ἐὼν ἐρέτης, αὐτόστολος, αὐτόματος νηῦς. *Muſ. 255.*

[b] *Nec ſequar aut Helicen, aut, quâ Tyros utitur, Arcton :*
Publica non curat ſidera noſter amor. Heroïd. 18. 149.

[c] Ἕσπομαι ὁλκὰς Ἔρωτος, ἔχων σέθεν ἀστέρα λύχνον,
Καί μιν ὀπιπεύων οὐκ ὄψομαι ὀψὲ δύοντα Βοώτην,
Οὐ θρασὺν Ὠρίωνα, καὶ ἄβροχον ὁλκὸν ἁμάξης. *Muſ. 212.*



DISSERTATION
SUR
LE SAULT DE LEUCADE.

Par M. Hardion.

30. d'Avril 1726.

ON pourroit composer une longue histoire des folies que l'amour a fait faire dans tous les temps, & cette histoire fourniroit un grand nombre d'exemples d'amants malheureux, qui dans le désespoir d'aimer sans estre aimez, n'ont envisagé d'autre ressource pour se délivrer de leurs souffrances, que de se précipiter dans la mer, dans une riviére, dans un puits, en un mot, de prendre les chemins les plus courts pour arriver à la mort. Ces actions de désespoir excluent toute réflexion & tout raisonnement. Il n'en est pas de même du sault de Leucade, qui consistoit aussi à se précipiter d'une très-haute montagne dans la mer: il estoit regardé comme un remede souverain contre l'amour, & l'on y avoit recours pour y chercher sa guérison, sans renoncer au plaisir & à l'espérance de vivre. On faisoit de sang froid le voyage de l'Isle Leucade où estoit cette montagne, on s'y rendoit des pays même les plus éloignez, on se disposoit par des sacrifices & par des offrandes à se précipiter, on s'y engageoit par un acte de religion, enfin on estoit persuadé qu'avec le secours du Dieu dont on imploroit la protection avant que d'entreprendre ce redoutable sault, on recouvreroit, en cessant d'aimer, la tranquillité qu'on avoit perduë.

Voyage de Spon. *Carte de l'Isle.* *Ovid. Metamorph. l. 15. v. 289.* *Odyss. ω. v. 376.*

L'Isle Leucade, que les Grecs nomment encore aujourd'huy *Leucada,* est située dans la mer Ionienne, sur la coste de l'Acarnanie: on la place communément vers le 38e. degré de latitude, & le 47e. de longitude; son circuit est de cinquante mille pas; elle a au Nord le fameux Promontoire d'Actium, & au Midy l'Isle de Céphalonie. Elle estoit jointe originairement à la terre ferme, & Homére l'a désignée par ces mots ἀκτὴν

H'πήειρο, en donnant le nom d'Epire à tout le continent qui est vis-à-vis des Isles d'Ithaque & de Céphalonie. *Eustath. in Il. 3. p. 306.*

On lit dans Pline qu'elle a esté séparée de la terre ferme par un coup de mer : il est seul de cette opinion, & il adopte dans un autre endroit le sentiment général des Historiens & des Géographes qui conviennent tous, qu'une colonie de Corinthiens envoyez par Cypselus & Gargasus tyrans de Corinthe, vint s'establir sur la coste de l'Acarnanie, & coupa l'isthme qui joignoit le territoire de Leucade au continent. Ils transportérent sur le bord du canal qu'ils creusérent, la petite ville de Néricos, qui estoit à l'autre bout de l'Isle sur le bord de la mer, & donnérent à cette nouvelle ville le nom de Leucade, qui depuis long-temps estoit celuy de la petite contrée, & qui luy fut conservé lorsqu'on en fit une Isle. *L. 2. c. 92.* *L. 4. c. 2.* *Strab. l. 10. p. 311. 312.*

Quoyque cette Isle ait toûjours esté séparée de la terre ferme depuis que les Corinthiens s'en sont emparez, plusieurs écrivains ont continué de luy donner le nom de presqu'Isle, parce que le canal qui la sépare du continent, est étroit, & qu'il n'a jamais esté fort profond. *Livius l. 43. Dionys. Halic. l. 1. p. 40. &c.*

La montagne ou le promontoire d'où se précipitoient les amants, estoit à l'une des extrêmitez de l'Isle vis-à-vis de Céphalonie; on l'appelloit *Leucade*, *Leucate*, ou *Mont Leucadien*, du mot Λευκὸς, qui signifie *blanc*, à cause de la blancheur de ses roches; ce nom estoit devenu, comme je l'ay marqué, celuy du pays, & ensuite de la ville de Leucade; c'est l'opinion la plus générale, & en même temps la plus vray-semblable. Suivant le témoignage de l'auteur de l'Alcméonide cité par Strabon, Leucadius fils d'Icarius & frere de Penelope, ayant eû dans le partage des biens de son pere le territoire de Leucade, donna son nom à ce petit domaine: d'autres font venir le nom de Leucade de Leucas Zacynthien l'un des compagnons d'Ulysse, & prétendent que ce fut luy qui bâtit le temple d'Apollon Leucadien : d'autres enfin ont assûré que le mont Leucate devoit son nom à l'aventure d'un jeune enfant appellé *Leucatée*, qui s'élança du haut de cette montagne dans la mer, pour se dérober aux poursuites d'Apollon. *Strab. l. 10.* *Ibid.* *Ptolem. Hephæst. l. 7. p. 336. ed. Galle.* *Servius in 3. Æneid. v. 279.*

Le promontoire de Leucade estoit terminé par une pointe qui s'avançoit au-dessus de la mer, & qui se perdoit dans les nuës. Les écrivains qui en ont parlé n'en ont point marqué la hauteur précise ; ils ont seulement dit qu'elle estoit toûjours environnée de nuages & de brouillards dans les jours même les plus sereins.

Servius ibid. Auson. Cupid. cruci aff. v. 24.

Le temple d'Apollon, dont je viens de faire mention, estoit bâti sur le haut du promontoire ; & comme on l'appercevoit de loin, ceux qui naviguoient dans la mer Ionienne, ne manquoient jamais de le reconnoître pour s'assûrer de leur route.

Ampel. l. memor. c. 8. Stat. Theb. l. 4. v. 808.

Mox & Leucatæ nimbosa cacumina montis,
Et formidatus nautis aperitur Apollo.

Virg. Æn. 3. v. 274.

On peut attribuer la fondation de ce temple, & le culte qu'on y avoit establi en l'honneur d'Apollon, à l'opinion où l'on estoit que ce Dieu avoit découvert dans la roche Leucadienne une proprieté particuliére pour guérir les amoureux, & qu'il avoit indiqué luy-même le sault qu'il falloit faire du haut de cette roche dans la mer, comme une recette infaillible contre l'amour.

Ptolem: Hephæst. ibid.

On débitoit sur cela un conte que la superstition avoit adopté, & qui suffisoit pour accréditer ce merveilleux remede. Lorsque Vénus eut appris la mort d'Adonis, son premier soin fut de chercher son corps, pour avoir la triste consolation de l'arroser de ses larmes. Apres avoir parcouru inutilement plusieurs contrées, elle arriva dans une ville de l'Isle de Chypre appellée *Argos* : elle y trouva ce corps, l'objet de sa tendresse, & de sa douleur, dans le temple d'Apollon Erithien, & l'enleva sur le champ. La mort de son amant bien loin de rallentir sa passion, l'avoit renduë encore plus vive ; elle en fit confidence à Apollon, comme au Dieu de la Médecine, & luy demanda un remede pour mettre fin à ses tourments. Ce Dieu la mena sur le haut du promontoire de Leucade, & luy ordonna de se précipiter dans la mer : elle obéit sans hésiter, & dès qu'elle fut en bas, elle fut toute étonnée de se trouver sans amour. Elle voulut sçavoir la cause d'un effet si prodigieux ;

Id. ibid.

'Apollon luy dit qu'en qualité de Devin, il ſçavoit que Jupiter, qui aimoit toûjours paſſionnément Junon ſon épouſe, quelque choſe qu'il fiſt pour ſe diſtraire de cet amour, en eſtoit quelquefois tellement importuné, qu'il eſtoit forcé de chercher des remedes pour le calmer, & qu'il n'en avoit point trouvé de plus efficace que d'aller s'aſſeoir ſur la roche Leucadienne.

Que cette fable ait eſté inventée par les miniſtres du temple d'Apollon, ou qu'elle ſoit le fruit de l'imagination de quelque Poëte, on ne peut douter que ces miniſtres toûjours attentifs à mettre tout à profit, n'ayent eû ſoin de la faire valoir pour attirer à Leucade des amants crédules, par l'eſpérance d'une guériſon que le ſault leur procureroit infailliblement.

Si je dois m'en rapporter au ſeul témoignage d'Ovide, je mettray Deucalion à la tête de ceux qui ont eû recours à la vertu du ſault de Leucade. Il n'y fut pas déterminé par les rigueurs d'une maîtreſſe qui refuſaſt de répondre à ſon amour; mais par la violence de la paſſion qu'il reſſentoit pour ſa femme Pyrrha. Le remede produiſit deux effets contraires; il diminua l'amour de Deucalion pour ſa femme, & augmenta celuy de la femme pour ſon mari. Cette aventure de Deucalion reſſemble à celle de Jupiter dans les principales circonſtances; ils ſont tous deux atteints du même mal, & ſi elle eſt vraye, il faut convenir qu'elle n'eſt pas fort vray-ſemblable. L'hiſtorien Charon de Lampſaque en a jugé ainſi: ſelon luy, le premier des hommes qui ait fait le ſault de Leucade, a eſté Phobus fils de Phocée, & qui eſtoit de la race de Codrus: on ne dit ni quelle eſtoit ſa maîtreſſe, ni en quel temps il a vêcu.

In epiſt. Sapphûs.

Plutarch. de virtutibus mulier.

On peut former encore une queſtion ſur la premiére femme qui a eû le courage de ſe précipiter du haut de la roche Leucadienne. Ménandre en a donné la gloire à Sappho: Strabon qui nous a conſervé le paſſage de ce Poëte, luy oppoſe le témoignage d'auteurs qui ont porté leurs recherches dans une antiquité plus reculée.

Strab. l. 10.

On doit s'attendre à trouver dans la ſuite du texte de Strabon l'exemple d'une femme qui ait fait le ſault avant Sappho; car il veut prouver que Sappho n'a pas eſté la premiére; & ce

texte, tel qu'il eſt aujourd'huy, porte ſeulement, que Céphale amoureux de Ptaola ou Parola, ſe précipita pour l'amour d'elle. Il eſt viſible que ce n'eſt point là ce que Strabon a voulu dire, & il n'en faut pas davantage pour convaincre que le paſſage eſt défectueux. On ne connoiſt dans l'hiſtoire ni Ptaola ni Parola fille de Déionée, & tous les anciens écrivains donnent à Céphale Déionée pour pere ; ils font tous mention de ſon extrême beauté, & des impreſſions qu'elle faiſoit ſur le cœur de toutes les femmes qui le regardoient. On rapporte entre autres choſes, qu'ayant accompagné Amphitryon dans ſon expédition contre Pterelas roy des Téléboëns, Comethe fille de ce roy, épriſe des charmes tout-puiſſants de Céphale, crût qu'elle pourroit gagner ſes bonnes graces en luy livrant Pterelas ſon pere, & ſes thréſors ; mais qu'elle fut mal récompenſée de cette trahiſon. Toutes ces circonſtances ne permettent pas de douter de la néceſſité de corriger le paſſage en queſtion, & Janus Parrhaſius a bien jugé, ce me ſemble, que Strabon avoit écrit que la fille de Pterelas amoureuſe de Céphale fils de Déionée, avoit fait le ſault de Leucade : on voit aiſément que les motifs de cette réſolution furent le mépris & la haine dont Céphale paya ſon amour.

Tzetzès in Lycophr. Alex. v. 932. 933. 934.

In Claudiani lib. 2. de raptu Proſerpinæ.

Outre l'exemple que Strabon a voulu oppoſer au témoignage de Ménandre, j'en trouve un autre dans Athénée, & dans Ariſtoxéne. Ces deux auteurs font mention d'un Poëme que Stéſichore avoit compoſé ſur l'aventure tragique d'une fille nommée Calycé, qui aimoit éperduëment un jeune homme qui s'appelloit Euathlus, & qui, ayant mis tout en œuvre pour parvenir à l'épouſer, ne pût vaincre la répugnance qu'il avoit pour le joug de l'hymenée, & trouva dans le ſault de Leucade la fin de ſon amour & de ſa vie. Stéſichore vivoit du temps de Sappho ; il eſtoit même plus âgé qu'elle ; & quand on ſuppoſeroit que l'aventure de Calycé eſtoit récente lorſque Stéſichore la mit en vers, il eſt preſque indubitable qu'elle avoit précédé celle de Sappho ; ainſi l'on peut conclurre, contre le ſentiment de Ménandre, que Sappho n'a pas eſté la premiére femme qui ait fait le ſault de Leucade. On ſçait qu'elle fut forcée de recourir à

L. 14.
L. 4.

cet étrange remede, pour ſe délivrer des tourments d'un amour malheureux, dont Phaon eſtoit l'objet. Il eſtoit de l'Iſle de Leſbos comme elle, & ils avoient vêcu long-temps en bonne intelligence; mais enfin Phaon l'avoit abandonnée, & ſon infidélité n'avoit fait qu'irriter la paſſion de Sappho. On pourroit rapporter aux premiers moments de cette ſéparation un hymne de Sappho à Vénus, où cette amante déſolée implore la protection de la Déeſſe des amours, pour réduire ſon perfide amant, & le faire rentrer ſous ſes loix. Il paſſa dans la Sicile pour fuir ſa préſence; elle l'y ſuivit, & après avoir encore fait d'inutiles efforts pour le ramener, elle prit le parti d'aller ſe précipiter à Leucade. On a prétendu qu'Horace a voulu déſigner le courage qui luy fit enviſager ſans frémir le précipice de Leucade, en luy donnant dans une de ſes Odes l'épithéte de *maſcula*. Cette queſtion a eſté traitée à fonds par un grand nombre de critiques, & il ſeroit inutile de rappeller icy ce qu'ils ont dit. On a prétendu auſſi qu'il y a eû deux Sappho, toutes deux de l'Iſle de Leſbos; que celle qui s'eſt fait admirer par la beauté de ſes poëſies, & qui eſtoit née à Mityléne, n'eſt point la même que l'amante de Phaon; que celle-cy eſtoit d'Eréſe, & que c'eſt elle qui a fait le ſault de Leucade. L'autorité d'Elien & de Suidas, chez qui l'on trouve cette diſtinction de deux Sappho, ne peut, ce me ſemble, balancer le témoignage unanime de tout ce qu'il y a d'anciens écrivains qui ne les ont point diſtinguées.

Ovid. in Epiſt. Sapph.

Dionyſ. Halicarn. περὶ συνθέσεως ὀνομάτων.

Sappho fut la victime de la confiance qu'elle eût en la vertu du ſault de Leucade; elle guérit de ſon amour, mais ce fut en perdant la vie.

L'hiſtoire nous a conſervé le nom de deux autres Poëtes que la même confiance avoit amenez à Leucade: l'un eſt un Poëte Comique nommé Nicoſtrate; on ignore ſon pays, & le temps où il a vêcu. Celuy-cy ne mourut pas, & ce qu'il y a d'admirable, il ceſſa d'eſtre amoureux: on nomme ſa maîtreſſe Tettigigée. L'autre Poëte s'appelloit Charinus, & ſon principal talent eſtoit pour le vers Iambe; il vivoit à la Cour d'Antiochus Eupator roy de Syrie. Il s'eſtoit livré à une paſſion abominable pour un eunuque nommé Eros, échanſon de ce Prince. Les

Ptolem. Hephæſt.

obstacles qui le traversérent, & les disgraces qu'il s'attira, luy firent prendre la résolution de chercher un remede à sa fureur. Ce qu'il avoit appris des merveilles que le sault de Leucade opéroit, ne luy laissa aucun doute sur la certitude de la guérison qu'il en recevroit; il passa dans l'Isle Leucade, & fit le sault; mais il se rompit la cuisse, & mourut quelques heures après. La honte & la douleur qu'il eût d'avoir esté la dupe de sa crédulité, luy inspirérent en mourant quatre vers Iambes que nous avons encore, & dont voicy le sens. *Fusses-tu anéantie, malheureuse & funeste roche Leucadienne : hélas, le Poëte Charinus, ce Poëte si cher à la Muse du vers Iambe, s'est laissé eblouir par les vaines espérances dont tu l'as flatté. Puisse Eupator brûler pour Eros, de feux aussi violents que ceux dont je suis aujourd'huy la victime* *.

L'exemple de ces trois Poëtes n'est pas favorable à la doctrine que Théocrite nous enseigne dans sa 11[e]. Idylle : il soûtient à un médecin de ses amis, qu'il n'y a point de meilleur spécifique contre l'amour, que l'amusement qu'on se procure par le commerce des Muses. Polyphéme aimoit, dit-il, la Nymphe Galatée, non pour luy rendre de petits soins, & pour l'entretenir de doux propos ; mais il estoit la proye de toutes les fureurs de l'amour. Il n'eût point d'autre secret pour adoucir la violence de son tourment, que d'aller tous les jours s'asseoir sur la pointe d'une roche escarpée, d'où il voyoit la mer en perspective, & là de faire entendre aux échos ses chansons amoureuses. Il éprouva que ce remede estoit plus efficace, que tous les simples que la médecine eût pû luy fournir à grands frais. On ne croira pas que Polyphéme ait eû de grands avantages sur Sappho dans l'art de faire des vers, & le malheur de cette héroïne en poësie, est une forte preuve que le remede de Polyphéme n'est pas aussi infaillible que Théocrite l'a prétendu. Ne seroit-il pas facile de prouver au contraire, que le talent de faire des vers, n'a jamais guéri d'aucune sorte de folie ? Ainsi je suis moins étonné des égarements où l'amour a précipité Sappho, que de ceux où tomba depuis une héroïne d'une

* Ἔρροις πλανῆτι καὶ κακὴ πέτρη Λευκάς·
Χαρῖνον, αἶ αἶ, τὴν ἰαμβικὴν μοῦσαν
Κατηθάλωσας ἐλπίδος κενοῖς μύθοις·
Τοιαῦτ' Ἔρωτος Εὐπάτωρ ἐξαφθείη.

autre

autre eſpéce, qui ayant partagé ſa vie entre les ſoins du gouvernement d'un Eſtat, & les pénibles exercices de la guerre, ne pût avec de pareilles armes garantir ſon cœur d'une folle paſſion, qui l'obligea de faire le ſault de Leucade. Je veux parler d'Artémiſe fille de Lygdamis, & reine de Carie. On vante également la force de ſon eſprit, l'élévation de ſes ſentiments, & la grandeur de ſon courage : auſſi capable de bien conſeiller que de bien exécuter, elle eût aſſûré à Xerxès la conqueſte de la Grece, s'il n'eût écouté que ſes conſeils. Elle perdit ſon mari de bonne heure, & prit le gouvernement de ſon royaume pendant la minorité d'un fils qu'il luy avoit laiſſé. Sur la nouvelle qui ſe répandit des préparatifs que Xerxès faiſoit contre la Grece, elle luy amena volontairement cinq vaiſſeaux bien armez, & ſignala d'abord ſon courage dans les combats qui ſe donnérent proche l'iſle d'Eubée. Lorſque les Athéniens eûrent abandonné leur ville, & qu'ils ſe furent cantonnez avec leur flotte vers Salamine, Xerxès délibera s'il iroit les y attaquer; tous ſes chefs en furent d'avis; Artémiſe ſeule s'y oppoſa, & appuya ſon ſentiment de raiſons, dont Xerxès ſentit toute la force; mais il avoit envie de combattre, & il ne s'imaginoit pas que les Athéniens pûſſent tenir contre toute ſa flotte réünie, dans une bataille qu'il animeroit de ſa préſence. Artémiſe s'y diſtingua par des prodiges de valeur & de conduite. *Herodot. l. 8.*

La victoire s'eſtant déclarée pour les Grecs, elle fut obligée de céder. Un vaiſſeau Athénien la pourſuivit dans ſa retraite; & les vaiſſeaux de la flotte Perſane qui eſtoient devant elle, l'empêchoient d'aller aſſez vîte pour pouvoir échapper au danger d'eſtre priſe. Sa préſence d'eſprit luy fournit un expédient qui la ſauva : elle apperçoit parmi les vaiſſeaux de la flotte de Xerxès celuy du roy des Calyndiens, qui eſtoit ſon ennemi capital; elle l'attaque, le coule à fond, & il ne ſe ſauve perſonne qui puiſſe informer Xerxès d'une action qu'Artémiſe avoit tant d'intéreſt qu'il ignorât. L'Athénien fut trompé par cette manœuvre, & ceſſa de la pourſuivre, parce qu'il la prit, ou pour un Capitaine Grec, ou pour un transfuge de la flotte des Perſes. Xerxès qui de ſon coſté fut témoin de cette action, n'eût

pû croire qu'elle fût d'Artémise, quelque idée qu'il eût de sa valeur, si on ne luy eût fait voir son pavillon. Alors il s'écria, que dans cette bataille, les femmes s'estoient comportées comme des hommes, & les hommes comme des femmes. Cette reine si courageuse, si prudente, si féconde en ressources pour sortir des plus grands dangers, n'eût pas la force de résister aux charmes d'un jeune homme de la ville d'Abydos, & eût la douleur de s'en voir méprisée; elle ne pût la surmonter, & le désir de la vengeance ayant suspendu les mouvements de son amour, elle le surprit comme il dormoit, & luy arracha les yeux. Elle s'en repentit bien-tost, sa passion se réveilla plus vivement que jamais; elle crût que les Dieux la punissoient de sa cruauté, & n'eût plus d'espérance de recouvrer son repos, qu'en implorant la faveur d'Apollon Leucadien. Le sault luy coûta la vie, & elle fut enterrée dans l'isle Leucade.

Ptol. Hephæst.

Il s'appelloit Dardanus.

In Ausonii Cupid. cruci affixum v. 24.

Joseph Scaliger, & plusieurs Ecrivains après luy, ont confondu cette Artémise avec une autre reine de Carie du même nom, fille d'Hécatomnus, sœur & femme de Mausole, & si célébre par la fidélité qu'elle garda jusqu'à sa mort à la mémoire de son mari. Elle vivoit environ un siécle après celle dont je viens de parler; & l'erreur de Scaliger est d'autant moins excusable, que l'auteur d'où il a tiré ce qu'il rapporte de l'ancienne Artémise, a eû l'attention de la désigner, par le nom de son pere Lygdamis.

Ptol. Hephæst.

* Je remarqueray icy, que de tout ce qu'on trouve de femmes dans l'histoire qui ont fait le sault de Leucade, il n'y en a aucune que ce remede n'ait tuée. Seroit-ce qu'en tombant elles perdoient la respiration, & qu'elles estoient suffoquées avant que d'estre en bas; ensorte qu'il n'y eût que des hommes très-vigoureux, ou des femmes qui eussent une force extraordinaire, qui pûssent soûtenir ce dangereux sault? car il est certain que plusieurs hommes s'en sont sauvez, comme on l'a

* Outre celles dont j'ay rapporté les aventures, Ptolémée Héphestion fait l'histoire d'une Rhodopis d'Eréfe, qui aimoit deux freres, Antiphon & Cyrus, gardes du Roy Antiochus. Il y a eû en Syrie plusieurs Rois de ce nom, & Hephestion ne dit rien qui puisse faire connoistre duquel il a voulu parler.

déja pû voir. On cite entre autres un nommé Macès de la ville de Buthrote, qui fit quatre fois le ſault, & qui fut guéri de ſon amour toutes les quatre fois; il en acquit le ſurnom de Λευκόπετρα, c'eſt-à-dire, *de la Roche-blanche.* * Je laiſſe aux Phyſiciens à expliquer comment s'opéroit cette guériſon. Il me paroît qu'on ne peut douter de la vérité des faits; outre qu'ils ſont atteſtez par un grand nombre d'écrivains, le remede n'eût pas eſté long-temps en crédit, s'il n'eût guéri perſonne; & l'épreuve en coûtoit trop pour qu'on l'eût eſſayé, ſi l'eſpérance de la guériſon qu'on en attendoit, n'eût eſté fondée ſur des exemples inconteſtables.

Il n'y avoit aucun riſque pour ceux qui ſautoient, de ſe noyer lorſqu'ils eſtoient en bas: on rangeoit autour du précipice pluſieurs petits batteaux, pour les ſecourir dans l'inſtant qu'ils eſtoient tombez. On prenoit la même précaution pour un criminel condamné à mort, que les Leucadiens avoient coûtume de précipiter le jour d'une feſte ſolemnelle qu'ils célébroient tous les ans en l'honneur d'Apollon. C'eſtoit un ſacrifice expiatoire qu'ils luy offroient, pour détourner les fleaux qui pouvoient les menacer: on faiſoit de plus pour ſoulager ce criminel, ce que ceux qui ſe précipitoient volontairement ne faiſoient pas pour eux-mêmes. Ceux-cy n'eſtoient portez, pour me ſervir de l'expreſſion d'Ovide, que ſur les aîles de l'amour, au lieu qu'on attachoit aux habits du criminel des aîles d'oiſeaux, & même des oiſeaux vivants qui le ſoûtenoient en l'air, & rendoient ſa chûte moins rapide & moins rude. On le repeſchoit dès qu'il eſtoit dans la mer; & s'il n'eſtoit pas mort, on le laiſſoit vivre, mais on le banniſſoit à perpétuité, & on le conduiſoit hors du pays.

Strab. l. 10.
Ampel. l. mem. c. 8.
Epiſt. Sapphûs.

Il y a d'anciennes traditions qui portent, qu'autrefois dans le Latium on ſacrifioit tous les ans deux hommes à Saturne, & qu'on les précipitoit dans le Tibre pour les mêmes raiſons, & de la même maniére que les Leucadiens précipitoient un criminel dans la mer. Qu'Hercule ayant eſté témoin de ce

Ovid. Faſt. l. 5. v. 625.

* Ptolém. Hépheſtion rapporte encore des exemples de ſauteurs, dont les uns ſont morts, & les autres ne ſe ſont point fait de mal.

ſacrifice dans ſon paſſage par le Latium, n'en pût ſoûtenir la cruauté, & qu'il fit ſubſtituer des hommes de paille à de véritables hommes. Il ne paroît pas que les Leucadiens ayent penſé à imiter cet exemple, parce qu'ils ne précipitoient que des hommes qui avoient mérité la mort; mais je crois qu'on s'eſtoit relâché avec le temps à l'égard du ſault volontaire, ſur-tout en faveur de ceux qui venoient à Leucade pour d'autres motifs, que pour obtenir la guériſon de leur amour. Car la vertu du ſault de Leucade ne ſe bornoit pas à cette ſeule opération; on dit que ceux qui eſtoient en peine d'avoir connoiſſance de leurs peres & meres, acquéroient en ſe précipitant des lumiéres certaines ſur le lieu où ils pourroient les trouver. Il ſe pourroit faire que dans ces cas particuliers, les miniſtres du temple d'Apollon eûſſent eſtabli, qu'on pouvoit ſe racheter de l'obligation de ſe précipiter, en jettant dans la mer une ſomme d'argent. C'eſt une conjecture que j'oſe hazarder; & je ne ſçais ſi elle n'eſt pas ſuffiſamment fondée ſur l'aventure d'un homme de Catane en Sicile, appellé Nérée, qui ayant fait le ſault de Leucade, pour ſe délivrer de l'amour dont il eſtoit tourmenté pour une fille nommée Attica, fut retiré de la mer dans un filet où il ſe trouva une caſſette pleine d'or. Il voulut ſe l'approprier, comme un don qu'il tenoit de la faveur d'Apollon, & l'affaire alloit eſtre portée devant le Juge; mais Apollon luy apparut pendant la nuit, & luy ordonna ſous peine d'encourir ſon indignation, de ſe déſiſter de cette injuſte demande; en luy adjoûtant, qu'il devoit s'eſtimer trop heureux d'avoir fait le ſault ſans y perdre la vie. Cette apparition pouvoit eſtre l'ouvrage des miniſtres d'Apollon, à qui toutes ces offrandes revenoient, & qui avoient ſoin de les faire repeſcher.

Servius in Ecl. 9.

Ptol. Hephæſt.

On a inferé d'un paſſage de Servius, qu'il y avoit des gens qui s'engageoient pour de l'argent à ſe précipiter du haut de la roche Leucade; ſoit qu'on donnât ce ſpectacle au peuple dans un certain jour de l'année, comme quelques-uns l'ont crû, ſoit qu'ils ſe louaſſent, ce qui ſeroit plus probable, pour faire le ſault en la place de ceux qui n'avoient pas le courage de le faire eux-mêmes. Voicy le paſſage de Servius tel qu'il a eſté

In Æneïd. 3. v. 279.

Vinet ſur l'amour crucifié d'Auſone.

restitué : *Unde nunc auctorare se quotannis solent qui se de eo monte jaciunt in pelagus.* On lisoit auparavant, *unde nunc auctuare se quotannis solent qui de eo monte jaciunt in pelagus.* Cette correction a esté suivie par plusieurs critiques, mais la coûtume qu'elle indique n'est appuyée sur aucun témoignage; & s'il est vray qu'il y ait eû des hommes qui ayent regardé le sault comme un jeu, il faudra rabattre beaucoup de ce que j'ay observé d'après un grand nombre d'Écrivains, sur la hauteur excessive de la roche Leucadienne. Je serois assez tenté de croire, que Servius a voulu parler du vœu qu'on faisoit dans le temple d'Apollon, & par lequel on s'engageoit à faire le sault. Le verbe *auctorare* ne peut guéres s'expliquer en ce sens-là, mais ce n'est peut-estre pas celuy que Servius avoit employé, & nous n'avons rien qui puisse garantir la vérité de la correction, au lieu qu'on a des témoignages très-précis sur le vœu que faisoient les amants avant que de se précipiter. [a] Ménandre avoit fait une Comédie intitulée *la Leucadienne ;* on en voit dans Strabon un fragment, qui paroît avoir esté tiré d'une invocation que le chœur, ou l'un des personnages de la piéce fait à Apollon Leucadien. [b] *C'est-là,* dit-on, *que Sappho qui voloit après le superbe Phaon, cédant à la violence de ses transports vint la premiére se précipiter du haut de cette roche éclatante ; mais ce fut, Dieu puissant qui estes icy nostre souverain, après s'y estre obligée envers vous par le vœu que vous avez prescrit.* Cette invocation pouvoit faire partie du vœu même, ou plustost de l'hymne que les ministres du temple chantoient pendant le sacrifice. Il y a bien de l'apparence, que si ceux qui venoient pour se précipiter, n'eûssent pris un pareil engagement, la plusspart auroient changé de résolution à la vûë du précipice, puisqu'il y en a eû, qui malgré cet engagement, ont fait céder le respect pour la religion, à la crainte de la mort : témoin ce

Voyez Vinet sur Ausone.

[a] Schol. d'Héphestion περὶ μέτρων p. 73. Hesychius in voce Λευκάδος. Voyez les fragments de Ménandre & de Polemon, avec les notes de Grotius & de le Clerc, p. 111. Bentley sur ces fragments, p. 45.

[b] Οὗ δὴ λέγεται πρώτη Σαπφὼ
Τὸν ὑπέρκομπον θηρῶσα Φάων'
Οἰστρῶντι πόθῳ, ῥῖψαι πέτρας
Ἀπὸ τηλεφανοῦς· ἀλλὰ κατ' εὐχὴν
Σήν, δέσποτ' ἄναξ.

Plutarque, Apophtheg. Laconiques, p. 236. Mor. Lacédémonien, qui s'estant avancé sur le bord du précipice, après avoir fait son vœu, retourna sur ses pas, & répondit à ceux qui luy reprochoient cette irréligion, qu'il n'avoit pas pensé que le vœu qu'il venoit de faire n'estoit pas suffisant, & qu'il en falloit un autre bien plus fort pour le déterminer à se précipiter.

ECLAIRCISSEMENTS
SUR
L'HISTOIRE DE LYCURGUE.

Par M. DE LA BARRE.

19. de Juillet 1729.

QUELQUE célébre que soit le nom de Lycurgue, on a eû jusqu'icy moins de connoissance de ce qui le regarde, que des circonstances de la vie de plusieurs autres anciens d'une moindre réputation, & d'un mérite inégal au sien. On n'est assûré ni du temps où il vêcut, ni de celuy où il acquit une gloire immortelle, en donnant à Lacédémone les Loix qui la rendirent si puissante. Peut-estre le peu d'espérance de réussir dans la recherche de ces deux points, a-t-il détourné plusieurs sçavants de s'y engager; cependant, il n'estoit pas impossible d'en parler raisonnablement, pourvû qu'on se donnât la peine de comparer les historiens entre eux, au lieu de se contenter d'une simple & stérile compilation. Je me suis chargé de ce travail, & je vais rendre compte à la Compagnie de la maniére dont je l'ay exécuté.

Herod. l. 1. Pausan. in Lacon. On doit remarquer d'abord, qu'Hérodote & Pausanias s'accordent à dire, que Lycurgue eût la régence du royaume pendant la minorité de Leôbotes ou Lâbotes, avec cette circonstance, qu'Hérodote adjoûte que le pupille estoit son neveu. En effet, l'usage de ce temps-là, comme du nostre, estoit de *Herod. l. 4.* nommer tuteurs les plus proches parents des pupilles. Theras, qui peu d'années après la fondation du royaume de Sparte eût

la tutéle des deux fils d'Ariſtodéme, Euryſthénes & Proclès, & qui en cette qualité fut pendant quelque temps dépoſitaire de l'autorité Royale, eſtoit l'oncle maternel des jeunes Princes. Il y a donc beaucoup d'apparence que Lycurgue a eſté appellé de même à la tutéle de Lâbotes, parce que ce roy eſtoit fils de ſa ſœur, car du coſté de leurs peres ils eſtoient parents dans un degré plus éloigné.

Lâbotes eſtoit arriére-petit fils d'Euryſthénes, & l'on a lieu de croire que Lycurgue eſtoit auſſi arriére-petit fils de Proclès, ainſi le tuteur & le pupille auroient eſté parents au quatriéme degré: mais cela n'eſt pas ſans difficulté, les anciens ayant donné diverſement la généalogie des Proclides.

Proclès, dit Hérodote, fut pere d'Euryphontes, & celuy-cy *L. 8.* de Prytanis, dont le fils nommé Polydectes, fut pere d'Eunome: or divers anciens citez par Plutarque, mettent un Prin- *Plutarch. in Lycurg.* ce nommé Soüs entre Proclès & Eurytion qui eſt le même qu'Euryphontes, & cette premiére différence eſt ſuivie d'une ſeconde, qui conſiſte en ce qu'ils font Eunome fils de Prytanis & pere de Polydectes, dont ils aſſûrent que Lycurgue eſtoit frere; d'où Eutychidas concluoit que ce Légiſlateur eſtoit éloigné de ſix degrez de Proclès, tige de la famille cadette des Rois de Lacédémone.

On ne ſçauroit douter que le nombre des anciens qui ont ſuivi cette opinion n'ait eſté fort grand. E'phore cité par Stra- *Strab. l. 10.* bon, dit nettement que tous convenoient que Lycurgue eſtoit éloigné de ſix degrez de Proclès, *Λυκοῦργον δ' ὁμολογεῖσθαι παρὰ πάντων ἕκτον ἀπὸ Προκλέους γεγονέναι.* Il avoit dit auparavant que le même Lycurgue devoit eſtre poſtérieur de cinq générations à Althémenes, chef de la Colonie des Doriens dans l'Iſle de Créte, & fils de Ciſſus qui s'eſtablit à Argos dans le même temps qu'Euryſthénes & Proclès s'emparérent de Sparte, & y fondérent un nouveau Royaume; mais d'abord il me ſemble que cet accord des anciens n'eſt pas icy d'un grand poids. Les Spartiates avant Lycurgue n'ayant preſqu'aucune communication avec leurs voiſins, les premiers Grecs qui parlérent d'eux ſe méprirent en des points importants faute de

les avoir consultez, & leurs erreurs ont esté transmises à la postérité par d'autres écrivains, qui ont copié sans discernement les premiers. C'est ainsi qu'avant Hérodote on avoit persuadé aux Grecs qu'Eurysthénes & Proclès avoient esté les chefs de la Colonie des Spartiates, & leurs premiers rois à Lacédémone. Cet historien ayant esté détrompé là-dessus par les Lacédémoniens mêmes, voulut à son tour détromper les Grecs; il leur fit observer qu'on parloit à Sparte de l'establissement de la Colonie Dorique dans cette ville, tout autrement que leurs historiens n'en avoient parlé; qu'on y assuroit qu'Aristodéme en avoit esté le chef, qu'il avoit regné à Lacédémone, que ses deux fils y estoient nez, & que c'estoit un des nouveaux habitants de Messene qui avoit imaginé l'expédient dont on s'estoit servi pour reconnoître l'aîné. On trouve dans le même auteur quelques autres faits qu'on ne peut revoquer en doute, & qui supposent celuy sur lequel on le vient de voir insister: la régence de Theras pendant la minorité de ses neveux, la grace qu'on fit aux Minyens de les recevoir au nombre des citoyens, les troubles causez par les nouveau-venus, & la complaisance qu'on eût de permettre à Theras qui venoit de finir sa régence, de les conduire dans l'isle Callista, qui de son nom fut depuis appellée *Thera*: cependant ce qu'on avoit crû mal-à-propos avant Hérodote, on a continué à le croire depuis; aucun écrivain ne s'est garanti de l'erreur, & tous ont supposé comme une vérité constante, que les deux freres jumeaux avoient fondé le Royaume de Sparte. Telle estoit l'exactitude de la pluspart des Grecs. Mais s'il ont eû si peu de soin de s'instruire des commencements de la Colonie Dorique à Lacédémone, il est naturel de se méfier de la généalogie qu'ils ont donnée des premiers rois de cette Colonie, sur-tout quand elle est contraire à celle qu'on trouve dans un auteur qui paroist avoir donné une singuliére attention à cette partie de l'histoire de l'ancienne Grece; & l'on ne doit pas même hésiter à les abandonner dans les circonstances présentes, puisqu'il suffit que Soüs ait regné après Proclès & avant Euryphontes, pour que ces historiens ayent supposé

Herod. l. 6.

supposé qu'il estoit fils du premier & pere du second.

Voilà en effet pourquoy le nom de Soüs se trouve entre les noms de Proclès & d'Eurytion dans les auteurs qui ont assûré que Lycurgue estoit éloigné de six degrez de Proclès, que falloit-il de plus pour les tromper? Mais Hérodote l'ayant obmis dans l'énumération des ancestres du roy Leutychides, successeur & cousin germain de Demarate, nous oblige à croire qu'il mourut sans laisser de postérité, & qu'Euryphontes ou Eurytion qui luy succeda estoit son frere puisné. Aussi, quoyque Soüs ait esté, au rapport de Plutarque, le plus illustre des premiers rois de cette race, cependant ce ne fut pas luy, comme l'a observé le même auteur, mais Eurytion qui donna son nom aux rois ses successeurs appellez indifféremment Proclides, Eurytionides ou Eurypontides.

De sçavoir ensuite qui de Polydectes ou d'Eunome fut le pere ou le fils l'un de l'autre, c'est ce que je n'entreprendray point de déterminer, n'y ayant là-dessus ni autoritez ni raisons qu'on puisse comparer ensemble; je croirois aisément que les copistes d'Hérodote ont transposé les noms de ces deux rois, mais cette discussion est tout-à-fait inutile à mon sujet, parce qu'indépendamment de la relation qu'eût Lycurgue avec ces deux rois, & du rang qu'on doit leur donner dans la généalogie dont il est question, Simonides a assûré que le Législateur estoit fils de Prytanis. C'est-là en effet ce qu'il y a de plus vray-semblable, il n'a pas dû estre dans un degré plus eloigné de Proclès que son pupille ne l'estoit d'Eurysthénes: une seule autorité suffit en cette rencontre pour en balancer une foule d'autres, qui, à le bien prendre, ne doivent estre comptées que pour une en quelque nombre qu'elles soient, vû l'habitude où l'on sçait qu'estoient les historiens Grecs de se copier les uns les autres. Au reste, Plutarque a eû tort de croire qu'Eutychidas avoit compté entre Proclès & Lycurgue un degré de plus que n'en comptoient la pluspart des anciens. Ils font ainsi, « dit-il, l'énumération des ancestres de Lycurgue, Proclès, Soüs, « Eurytion, Prytanis & Eunome, qui fut pere de Polydectes & « de Lycurgue, cependant Eutychidas assûre qu'il estoit éloigné «

de six degrez de Proclès, & de onze d'Hercules, ἕκτον μὲν ἀπὸ Προκλέους, ἑνδέκατον δὲ ἀφ' Ἡρακλέους.

Si cette observation estoit bonne à quelque chose, ce ne seroit qu'à montrer qu'au temps de Plutarque, on comptoit les degrez en Grece de la même maniére qu'on les compte parmi nous. Il n'en avoit pas toûjours esté ainsi : on a vû qu'Ephore, qui dans cette rencontre a esté obmis par Plutarque, sans qu'on en sçache la raison, n'avoit pas parlé de Lycurgue autrement qu'Eutychidas, & qu'en en parlant il avoit fait profession de rapporter le sentiment commun, celuy que tous les historiens avoient embrassé, ὁμολογεῖσθαι παρὰ πάντων. C'estoit trop dire sans doute, car il y avoit là-dessus diversité d'opinions; mais puisque le sentiment qu'il expose & qu'il adopte, estoit le sentiment le plus commun, c'estoit donc celuy de la pluspart des Ecrivains qui avoient donné la généalogie de Lycurgue, telle que Plutarque l'a rapportée; ainsi ni Ephore ni Eutychidas, n'ont prétendu introduire une nouvelle opinion, ils ont seulement voulu donner le précis de ce que d'autres avoient assuré avant eux, pour ne point entrer dans un détail qui estoit inutile à leur dessein; & c'est ce qu'ils ont fait, en disant, que Lycurgue estoit le sixiéme depuis Proclès, parce que l'usage de leur siecle, qui ne subsistoit plus au temps de Plutarque, les obligeoit à compter dans les généalogies les deux termes, & que dans l'éloignement dont il est question, Proclès faisoit le premier degré, Soüs le second, & ainsi de suite.

Herod. l. 1. C'est par-là qu'on explique l'endroit où Hérodote ayant dit, que l'oracle de Delphes avoit assuré la couronne de Lydie à Gygès, adjoûte, qu'en même-temps la Pythie déclara que les descendants d'Hercules, qui venoient d'estre déthronez, seroient vengez de l'injustice qu'on leur avoit faite, ἐς τὸ πέμπτον ἀπόγονον Γύγεω, c'est-à-dire à la lettre, sur le *cinquieme descendant* de Gygès. En s'attachant au sens que l'usage constant d'une longue suite de siécles porteroit à donner à ces paroles, on croiroit qu'il s'agit en cet endroit d'Atys fils de Crésus, dont le même historien a dépeint la mort prématurée avec des couleurs si vives & si naturelles; car suivant nostre maniére de

parler, ce prince fut le cinquiéme descendant de Gygès, puisque telle fut la suite des rois de cette maison, Gygès, Ardys, Sadyattes, Alyattes & Crésus pere d'Atys; cependant il est certain que c'estoit Crésus que la Pythie avoit en vûë, il ne faut pour s'en assûrer, que jetter les yeux sur un autre endroit où Gygès est appellé le cinquiéme aïeul de Crésus. Ce prince, qui croyoit qu'Apollon l'avoit trompé, voulut luy en faire des reproches, il luy envoya les chaînes dont on l'avoit chargé au moment qu'il avoit esté fait prisonnier, & les Lydiens qui les présentérent au Dieu, luy demandérent s'il n'avoit point de honte d'avoir engagé Crésus dans une guerre dont on luy offroit de telles prémices; & s'il estoit permis aux Dieux des Grecs de manquer à la reconnoissance? Ces demandes estoient embarrassantes, mais la Pythie, habile dans son art, justifia parfaitement le Dieu qu'elle servoit: elle répondit; qu'il estoit impossible même aux Dieux d'éviter les destinées, & que Crésus avoit porté la peine du crime commis par son cinquiéme aïeul, πέμπτου γονέος, qui de garde d'un roy de la famille d'Hercules, estoit devenu roy luy-même, sans avoir aucun droit à la couronne, après avoir fait mourir son maistre pour satisfaire la passion d'une femme. La suite de sa réponse a un rapport manifeste avec l'oracle dont j'ay parlé; elle adjoûta qu'Apollon avoit tâché à détourner cette peine de dessus la teste de Crésus, en retardant la prise de Sardes jusqu'au regne d'un de ses enfants, mais qu'il n'avoit pû changer l'ordre des destinées. Tel estoit donc l'usage des anciens Grecs en parlant de degrez généalogiques, d'aïeux & de descendants, ils comprenoient dans le nombre des aïeux celuy dont ils vouloient faire connoistre l'origine, & dans le nombre des descendants, celuy dont ils décrivoient la postérité. Cet usage, qui ne paroît pas conforme à la raison, fut abandonné dans la suite, on luy préfera celuy que nous suivons, & à la longue on oublia même en Grece celuy des anciens; ce qui causa la méprise de Plutarque, que j'ay crû devoir relever.

Le passage où Strabon fait profession de copier Ephore, nous apprend, qu'autrefois les Grecs comptoient les distances

des générations de la même maniére que les degrez généalogiques ; c'est pour cela que cet historien dit, que Lycurgue estoit postérieur de cinq générations à Althémenes : dans ce nombre, la génération d'Althémenes luy-même est comprise. Mais on a quelque sujet de douter, que cet usage fût aussi général que celuy que je viens d'exposer, du moins ay-je observé qu'Hérodote s'en est écarté dans un endroit qui a quelque ressemblance avec celuy-cy ; c'est à l'occasion de la colonie que Theras conduisit dans l'isle Callista. Il dit, que les descendants du Phénicien Membliares, parent de Cadmus, occupoient cette isle, il y avoit déja huit générations d'hommes avant que Theras allât y demeurer : or, voicy la suite qu'il a donnée luy-même des ancestres de Theras. Cadmus, Polydore, Labdacus, Laïus, Oedipe, Polynices, Thersandre, Tisaméne & Autesion pere de Theras, qui à sa maniére de compter, estoit le dixiéme descendant de Cadmus. Il avoit sans doute la même idée des anciens habitants de l'isle par rapport à Membliares, il les regardoit comme les dixiémes descendants de ce Phénicien ; cependant il en a parlé comme nous ferions aujourd'huy : Membliares n'est point compté au nombre de ses descendants, & ceux qui occupoient l'isle quand il y vint de nouveaux habitants, ne sont point confondus avec ceux qui y avoient vêcu avant l'arrivée de la colonie qui la fit changer de nom : en un mot, ni Membliares ni les contemporains de Theras, ne paroissent compris dans les huit générations dont Hérodote a parlé.

Herod. l. 4.

Quoy qu'il en soit, il est certain qu'Éphore & Eutychidas, ont eû de la généalogie de Lycurgue la même idée que la plusspart des autres historiens Grecs, & peut-estre ay-je réussi à montrer, qu'à cet égard ils méritent moins de créance que Simonides, dont le témoignage est appuyé de ceux d'Hérodote & de Pausanias. Celuy-cy après avoir dit que Lycurgue fut tuteur de Lâbotes, adjoûte, que le regne de Dorysse fils de Lâbotes fut de courte durée ; qu'en mourant il laissa la couronne à son fils Agesilaüs, & que ce fut sous ce dernier regne que Lycurgue publia des loix : or on croit communément qu'il y a là-dessus

deux ſentiments oppoſez à celuy de Pauſanias; ſçavoir, celuy d'Hérodote, qui paroît joindre la tutéle de Lâbotes & l'eſtabliſſement des loix, comme deux événements qui ſe rapportent au même temps, ou qui du moins ſe ſont ſuivis, & celuy de Plutarque, qui, en diſant que Charilaüs jouiſſoit de l'autorité ſouveraine, & par conſéquent eſtoit majeur quand Lycurgue changea la forme du gouvernement de Lacédémone, obligeroit à placer ce grand événement ſous le regne d'Archelaüs fils d'Ageſilaüs.

Il n'eſt pourtant pas mal-aiſé de reconnoiſtre, qu'Hérodote n'a rien avancé qu'on pût juſtement oppoſer à ce qu'on lit dans Pauſanias: ſi l'on s'y eſt mépris, ce n'eſt que parce qu'on s'eſt attaché à preſſer ſes expreſſions, au lieu de faire attention à ſon deſſein; car il ne s'eſtoit pas propoſé de déterminer le temps de la publication des loix, mais d'obliger les Grecs à renoncer à cette opinion trop répanduë, que c'eſtoit Apollon qui avoit dicté ces loix à Lycurgue. Il auroit eſté difficile de s'y mieux prendre qu'il a fait : il reconnoiſt d'abord la vérité de l'éloge qu'on prétendoit que la Pythie avoit fait de Lycurgue; il rapporte les vers où elle déclaroit qu'elle ne ſçavoit comment on devoit le nommer, mais qu'elle eſtoit portée à le regarder comme un Dieu pluſtoſt que comme un homme. A cela, dit-il enſuite, quelques-uns adjoûtent que la Pythie luy ſuggera en même temps la forme du gouvernement qui ſubſiſte encore à préſent parmi les Spartiates; & pour montrer qu'on ne devoit point s'arreſter à cette opinion, il fait deux obſervations importantes: la premiére, que Lycurgue avoit eû la régence du royaume pendant la minorité de Lâbotes ſon neveu, ce qui luy avoit donné une grande autorité dans ſa patrie; & la ſeconde, que les uſages qu'il introduiſit à Lacédémone, eſtoient eſtablis auparavant dans l'Iſle de Créte, & que ce fut de-là qu'il les apporta. L'une de ces obſervations prouve que ce n'eſtoit pas Apollon qui luy avoit dicté ces loix, & l'autre, qu'il n'avoit pas eû beſoin de s'autoriſer du nom d'Apollon pour les faire recevoir: il les appuye l'une & l'autre du témoignage des Lacédémoniens mêmes, qu'il avoit crû devoir conſulter ſur

l'hiſtoire de leur pays préférablement aux autres Grecs; ainſi il remplit parfaitement ſon deſſein. A l'égard du temps où les nouvelles loix furent reçûës, comme cela n'entroit point dans ſes vûës, il y a fait peu d'attention ; & de-là vient qu'il a ſi peu meſuré ſes expreſſions, qu'on croiroit que le changement dont il eſt queſtion, ſe fit, non pendant la régence même de Lycurgue, comme les interprétes ſe le ſont imaginé ; mais peu d'années après qu'il eût remis l'autorité ſouveraine entre les mains de ſon neveu : ἐπιτροπεύσαντα Λεωβώτεω...ἐκ Κρήτης ἀγαγέσθαι ταῦτα· ὡς γὰρ ἐπετρόπευσε τάχιστα μετέστησε τὰ νόμιμα πάντα, &c. ce qui, après tout, eſt ſuſceptible d'une extenſion aſſez conſidérable.

Quant à Plutarque, je ſuis perſuadé qu'on ne peut l'accorder avec Pauſanias. Il aſſûre que Polydectes eſtant mort, Lycurgue fut déclaré roy juſqu'au temps des couches de la veuve de ce prince, & qu'à la naiſſance de Charilaüs, il quitta le titre de roy pour prendre celuy de tuteur ou régent ; que des gens mal intentionnez ayant fait courir le bruit qu'il avoit deſſein de retenir toute ſa vie une autorité qu'on ne luy avoit confiée que pour un temps, il s'abſenta volontairement ; qu'entr'autres pays, il s'arreſta pendant pluſieurs années dans l'Iſle de Créte, & qu'à ſon retour dans ſa patrie, Charilaüs regnant déja par luy-même, il y eſtablit ce qu'il avoit vû pratiquer par ces inſulaires. Voilà ce que dit Plutarque, & ſur quoy l'on peut faire les réflexions ſuivantes.

Il y auroit de la témérité à rejetter ce qu'il écrit de la royauté de Lycurgue, & de ſa régence pendant la minorité de Charilaüs ; mais s'il a eû raiſon d'adjoûter qu'il fit divers voyages, & qu'il alla dans l'Iſle de Créte ; du moins paroiſt-il ſe tromper ſur le temps où il place ces voyages, & par conſéquent ſur ce qui en fut l'occaſion. Ce fut vray-ſemblablement pour ne point donner de jalouſie à Lâbotes, qu'il abandonna ſa patrie ; car je ne crains point d'employer cette expreſſion, parce qu'il fut aſſez long-temps abſent, pour donner lieu de croire qu'en ſortant de Lacédémone, il ne ſongeoit guéres à y revenir. Quelques-uns diſent qu'il vit Homére en Aſie ; d'autres

croyent qu'il ne le connut que par ſes ouvrages : mais tous conviennent que ce fut luy qui en raſſembla les diverſes parties, qui leur donna l'ordre où nous les voyons, qui les apporta enfin en Europe où ils eſtoient inconnus. On conçoit aiſément l'étenduë de ce travail, & le temps qu'il luy dût coûter : il alla enſuite dans l'Iſle de Créte, où il s'inſtruiſit à fonds des uſages que Minos y avoit eſtablis; enfin, le roy Polydectes eſtant ſeul de ſa race, & n'ayant point d'enfants, il retourna dans ſon pays, & auſſi-toſt après la mort de ſon neveu, ou au plus tard au commencement de ſa régence, il exécuta le projet qu'il avoit formé de changer la face du gouvernement dans la police, la guerre & les finances, dans la poſſeſſion des biens & dans leur uſage, dans les magiſtrats, dans les particuliers, dans les perſonnes de tout âge, de toute condition, de tout ſexe.

Que ce ſoit-là le temps de ce changement également merveilleux en luy-même & dans ſes ſuites, il eſt étonnant que Plutarque ne l'ait pas vû, luy qui en a fourni une excellente preuve, lorſqu'il a obſervé que ce fut 130. ans après l'eſtabliſſement des loix de Lycurgue, qu'on donna aux Ephores le pouvoir qu'ils eûrent toûjours depuis. Pour trouver ce nombre d'années entre les deux eſtabliſſements, il faut ſuppoſer ou que Charilaüs n'eſtoit pas né, ou qu'il ne faiſoit que de naiſtre au temps du premier, puiſque le roy Théopompe, qui, au rapport de Plutarque même, fit le ſecond, eſtoit petit-fils de Charilaüs: mais je vois dans cet hiſtorien un autre fait qui a dû détourner ſon attention de cette preuve, & l'induire en erreur ; c'eſt que Charilaüs n'eſtant pas informé des deſſeins de Lycurgue, & s'imaginant qu'il vouloit attenter à ſa perſonne, ſe réfugia vers un autel, qu'il ne quitta qu'après qu'on luy eût fait tous les ſerments qu'il voulut. Aſſûrément cela ne convient pas à un enfant ; auſſi n'ay-je garde de le recevoir comme nous l'a donné Plutarque, & je ſuis perſuadé qu'il a eſté trompé par une copie infidéle de quelqu'un des hiſtoriens qu'il avoit conſultez ; car s'il y eût jamais une occaſion où l'on ait dû employer la critique, c'eſt dans celle-cy, puiſque le fait dont il eſt queſtion, ne peut ſubſiſter avec les autres faits que j'ay

exposez dans ce discours : voicy donc ce que je pense. L'auteur que Plutarque a prétendu copier, n'avoit pas parlé de Charilaüs, mais du roy de l'autre famille qui regnoit alors, je veux dire d'Agesilaüs; & c'est peut-estre à cause de la frayeur qu'il conçût au premier avis de l'entreprise de Lycurgue, autant que pour la protection qu'il luy donna ensuite, que les anciens que Pausanias a vûs, ont observé que ce fut sous son regne qu'arriva cette espéce de révolution. Je finis par une réflexion sur les Ephores.

Plutarch. in Agi. Si l'on en croit Plutarque, ce ne fut pas Lycurgue qui establit cette magistrature à Lacédémone, ce fut Théopompe qui l'imagina, pour modérer le pouvoir des rois qui paroissoit excessif; mais il remarque ailleurs que dans leur premiére institution, les Ephores n'estoient que les ministres des rois, pour rendre la justice en leur absence. Comme les guerres fréquentes obligeoient souvent les rois de Lacédémone à s'absenter, il semble qu'il a toûjours dû y avoir des officiers prests à remplir leurs fonctions: aussi Hérodote attribuë-t-il à Lycurgue l'establissement des Ephores, ce que fait encore Xénophon, & l'historien Ephore qui observe qu'il créa ces magistrats sur le modéle de ceux qu'on appelloit Κόσμιοι dans l'Isle de Créte, n'y ayant entre eux de différence que dans le nom. Plutarque en a donc parlé peu exactement dans la vie de Lycurgue : Théopompe ne les créa pas; mais il leur donna une autorité qu'ils n'avoient pas avant luy. De ministres des rois qu'ils estoient, il les rendit leurs maistres, & sa postérité a porté plus d'une fois la peine de la faute qu'il fit en cette rencontre.



DISCOURS

DISCOURS SUR LES PSYLLES.

Par M. l'Abbé SOUCHAY.

LE merveilleux a pour l'homme un attrait preſqu'invincible. Que le faux ſe préſente à luy revêtu de ce caractére, il le ſaiſit auſſi-toſt, & ne l'abandonne preſque plus. Comment l'abandonneroit-il? il faudroit au moins qu'il entrât dans quelque diſcuſſion; & l'amour du merveilleux en écarte l'idée même. Telle a eſté, ſans doute, la diſpoſition des auteurs par rapport aux Pſylles. Les anciens ont copié de ſiécle en ſiécle les merveilles que l'on en publioit; & ſi les modernes ont fait mention de ce peuple, ce n'eſt qu'en paſſant, & ſans rien diſcuter.

14. de 9.bre 1730. Aſſemblée publique.

C'eſt pour cela que je me ſuis propoſé de recueillir icy ce que l'antiquité nous en a tranſmis; & d'examiner enſuite, ſi tout ce qu'elle en raconte peut ſubſiſter.

I. PARTIE.

On ignore la véritable ſituation des Pſylles, tout célébres qu'ils eſtoient d'ailleurs. Pline, en mettant, ſur la foy d'un ancien,* le tombeau du roy Pſyllus dans la grande Syrte, ſemble auſſi par une erreur inſoûtenable, y mettre les Pſylles mêmes qui obéiſſoient à ce roy. Solin dit ſeulement qu'ils eſtoient placez au deſſus des Garamantes, & Ptolémée les eſtablit dans la Marmarique, dont il ne fait avec la Cyrénaïque, qu'une ſeule & même région, parce qu'il ſuit la Géographie de ſon temps. Strabon eſt peut-eſtre le ſeul qui en ait donné une poſition exacte; mais il s'en défie luy-même, parce qu'il ne la donne que ſur de ſimples relations; cependant je ne craindray point de l'adopter, outre qu'elle différe peu de celle de Ptolémée, elle s'accorde encore avec les témoignages de l'hiſtoire.

Supra Garamantes Pſylli fuerunt. Sol. c. 27.

Ptol. lib. 4. c. 5.

Strab. l. 7. p. 838.

Herod. l. 4.

Les Pſylles, ſuivant la deſcription de Strabon, eſtoient ſituez au midi de la Cyrénaïque, entre les Naſamons peuple de brigands qui ravageoient les coſtes de la Libye; & les Gétules nation belliqueuſe & féroce : dans ces climats infortunez où

Loc. cit.

* *Cujus ſepulcrum in parte Syrtium majorum eſt.* Plin. lib. 7. cap. 2.

le soleil ne répand d'autre lumiére qu'une lumiére brûlante, & qui ne produisent presqu'autre chose que des serpents.

Au milieu de ces monstres cruels, dont les estrangers estoient la victime, les Psylles, s'il faut en croire presque tous les anciens, vivoient sans allarme comme sans péril. Ils n'avoient rien à craindre des cérastes mêmes, c'est-à-dire, des serpents les plus dangereux. Soit science naturelle ou magie, soit sympathie ou privilége de la nature, ils en estoient seuls respectez. Et tel estoit leur ascendant sur tous les reptiles, que ceux-cy ne pouvoient pas même soûtenir leur présence : on les voyoit tout à coup tomber dans un assoupissement mortel, ou s'affoiblir peu à peu, jusqu'au moment où les Psylles disparoissoient. Un privilége si rare, & que, suivant Dion, la nature n'accordoit qu'aux mâles seuls à l'exclusion des femmes, devoit en faire comme un peuple séparé des autres nations; aussi furent-ils appellez de la sorte, selon Martinius, de l'Arabe *Psyl,* qui signifie *séparé.*

Callias, Nicand. apud Æl. hist. anim. l. 16. c. 28.
Agath. apud Plin. loc. cit.
Luc. lib. 9.
Fracas. de symp. c. 29.
Corn. Sev. in vip. Pyth.
Agath. apud Æl lib. 26. c. 27.

Au surplus, ils ne différoient en rien des Nasamons leurs voisins, ni dans la maniére de vivre, ni dans la maniére de se vêtir. Ils obéissoient comme eux à des rois ou chefs de leur nation : témoins le roy Crategone, qui avec les autres Libyens avoit accompagné Bacchus dans son expédition des Indes; & le roy Psyllus, dont le tombeau subsistoit encore au temps de Pline. Il est vray-semblable qu'en esté ils alloient, comme les Nasamons, dans un lieu que nomme Herodote, cueillir des dattes; & qu'ils en faisoient une boisson, dont ils se servoient principalement, quand leurs sources estoient desséchées.

Agat. ibid.
Nonn. l. 13. Dion.
Plin. lib. 7. c. 2.
Herod. l. 4.

Pour éprouver la fidélité de leurs femmes, ils exposoient aux cérastes leurs enfants, dès qu'ils estoient nez; si ces enfants estoient un fruit de l'adultére, ils périssoient; & s'ils estoient légitimes, ils estoient préservez par la vertu qu'ils avoient reçûë avec la vie.

Plin. Luc. Solin. Æl. Aul. Gel. Tzetz. chil. 4. hist. 135.

L'enfant par les serpents constamment respecté,
D'un pur attouchement prouve la pureté.
Et lorsque sa naissance est un présent du crime,
De ces monstres cruels il devient la victime.

Luc. lib. 9. trad. de Brebeuf.

Cette même vertu éclata d'une maniére admirable dans la personne d'Evagon. C'estoit un des Ophiogénes de Chypre; & ces hommes que l'on nommoit ainsi, parce qu'ils rapportoient leur origine à un serpent transformé depuis en héros, [a] estoient peut-estre de la race des Psylles. Quoy qu'il en soit, au temps de la puissance consulaire, Evagon avoit esté envoyé à Rome. On y avoit entendu parler avec admiration de la vertu des Psylles & des Ophiogénes; mais on ne pouvoit se persuader qu'ils eûssent en effet une vertu si extraordinaire. Pour s'en assurer, on prit Evagon, on l'enferma par ordre [b] des Consuls dans un tonneau plein de serpents; & les serpents par leurs caresses justifiérent aux yeux de Rome entiére le pouvoir dont elle avoit douté.

Mais, ce qui contribua davantage à la réputation des Psylles, & ce qui en même temps leur fournit la subsistance qui leur manquoit; c'est qu'ils guérissoient les morsures des serpents avec leur simple salive, ou même par le seul attouchement, du moins ils le publioient ainsi, & selon toutes les apparences ils n'estoient pas fâchez d'en estre crûs. *Luc. lib. 9. Plin. lib. 7. c. 2. Æl. loc. cit.*

Après la journée de Pharsale, lorsque Caton eût accepté le commandement de l'armée vaincuë, & qu'il eût résolu de passer en Mauritanie vers Scipion qui s'y estoit retiré, il mena des Psylles avec luy: il n'ignoroit pas qu'il avoit à traverser des régions infestées de serpents, & que sans le secours des Psylles, ses soldats y laisseroient la vie. *Plut. in Cat. Utic.*

Auguste ayant appris que Cléopatre, pour se dérober à son triomphe, s'estoit fait mordre par un aspic; ou plustost selon Galien, que s'estant picquée elle-même, elle avoit distillé du venin dans sa blessûre, il luy dépêcha des Psylles, & les chargea d'employer toute leur industrie pour la guérir. Mais, quand ils arrivérent, elle n'estoit déja plus; & tout admirables que l'antiquité les a peints, elle n'a pas dit qu'ils eûssent *Suet. Dion. in Aug. Zon. ann. tom. 1. Galen. seu auctor lib. de Ther. ad Pis.*

a *Nummus est argenteus* ΠΑΡΙ, *id est* Παρλάνων, *in quo caput est ore hiulco, lingua exerta, & instar Medusæ serpentibus crinitum. ... Heros iste signatur in nummo.* Marsham sæc. 9.

b *A consulibus Romæ in dolium serpentium conjectus experimenti causa, circumlambentibus linguis miraculum præbuit.* Plin. liv. 28. c. 3.

le pouvoir de rendre la vie à ceux qui l'avoient perduë.

Il eſt incertain, à la vérité, ſi les Pſylles que Caton prit avec luy, & ceux qu'Auguſte envoya vers Cléopatre, deſcendoient des anciens Pſylles. Ceux-cy, au témoignage d'Hérodote, indignez de voir leurs ſources deſſéchées, réſolurent dans un Conſeil général de la nation de faire la guerre au vent de midi, qui les avoit réduits à cette extrêmité. Ils marchérent en effet pour l'attaquer; & leur totale ruine fut le fruit de cette expédition inſenſée, c'eſt-à-dire, pour ramener ce fait à la vérité hiſtorique, que les Pſylles eſtant allé chercher en eſté, peut-eſtre au fleuve Cyniphe, de l'eau pour eux & pour leurs troupeaux, il s'éleva un vent impetueux qui les enſevelit ſous les ſables. Un pareil malheur arrive encore quelquefois à des caravanes entiéres dans ce pays-là même, & dans l'Arabie. Et ſur cela les Libyens qu'Hérodote cite pour ſes garants, avoient imaginé ce qu'il y a de merveilleux dans ſa narration.

Herod. l. 4.

Nonnus enchérit bien ſur ce merveilleux; c'eſt au treiziéme livre de ſes Dionyſiaques, où faiſant le dénombrement des peuples qui accompagnérent Bacchus dans ſon expédition des Indes, il ſuppoſe à l'occaſion des Pſylles, qu'un de leurs rois pour venger la mort de ſon fils, équippa une flotte contre le vent de midi; qu'il aborda aux Iſles Eoliennes dans le deſſein de l'y attaquer; & que les vents armez pour leur deffenſe ſubmergérent le roy Pſylle avec tous ſes vaiſſeaux. N'eſt-il pas admirable que ce roy aille chercher au ſeptentrion le vent de midi? car les Iſles Eoliennes ſont au nord de la grande Syrte. Mais c'eſt de quoy Nonnus s'eſt peu embarraſſé, pourvû qu'il ajuſtât d'ailleurs ſa narration à la fable qui place dans ces Iſles Eole roy des vents.

Au reſte, ſi Hérodote a prétendu que la nation entiére des Pſylles avoit eſté exterminée par le vent de midi; Pline dit au contraire qu'ils furent * taillez en piéces par les Naſamons qui s'emparérent enſuite de leurs demeures : mais qu'il en

* *Hæc gens internecione ſublata eſt à Naſamonibus, hodie remanent in paucis.* Plin. lib. 7. cap. 2.

échappa quelques-uns à la défaite générale, & que de ſon temps il y en avoit encore qui deſcendoient de ces anciens Pſylles. Quoy qu'il en ſoit, voilà, Meſſieurs, tout ce que l'antiquité nous a tranſmis d'un peuple ſi extraordinaire; examinons maintenant, ſi le merveilleux qu'elle en a publié peut ſe ſoûtenir.

II. Partie.

J'obſerveray d'abord, & je l'ay déja inſinué, que les anciens ſe ſont preſque tous copiez de ſiécle en ſiécle par rapport au fonds de ce merveilleux: je veux dire en attribuant aux Pſylles une vertu qu'ils croyoient affectée à leur nation.

Callias de Syracuſe, & contemporain d'Agathocle, dont il écrivit l'hiſtoire, ſemble eſtre le premier qui l'ait avancé dans ce même ouvrage. Car je paſſeray ſous ſilence Xenophane de Colophon, qui luy eſt bien antérieur. Ce poëte philoſophe n'avoit point célébré les Pſylles dans ſes vers, comme l'aſſûrent quelques modernes ſur la foy de Raphaël de Volterra: confondant ſans doute avec les Pſylles une ſorte de poëme ſatirique que les Grecs appelloient *Silles;* du moins eſt-il certain que Xenophane s'eſtoit appliqué à ce genre de poëſie: Ξενοφάνης ὁ φυσικὸς, ὁ τοὺς Σίλλους ποιήσας, dit Strabon cité par l'auteur même * dont je viens de parler. Je reviens à Callias. Or Diodore de Sicile, & Suidas après luy, nous ont appris qu'il falloit extrêmement s'en défier, & que dans les faits les plus importants il s'eſtoit joué de la vérité.

Lloyd. & le Dict. hiſt.

Raph. Volat. Anthrop. lib. 20.

Strab. l. 14. p. 643.

D'ailleurs ſon témoignage même n'eſtablit pas nettement cette vertu prétenduë. Voicy comme il s'explique dans Elien: ſi un Pſylle eſt appellé à l'occaſion de la morſure d'un ſerpent, « & que la douleur de la playe ſoit ſupportable, il y met ſeulement « de la ſalive, & le mal ceſſe incontinent; ſi la douleur « eſt aiguë, il prend une certaine quantité d'eau, & l'ayant te- « nuë quelque temps dans ſa bouche, il la fait boire enſuite à la « perſonne qui a eſté morduë; que ſi le venin réſiſte, ou qu'il « ait fait de viſibles progrès, le Pſylle en cette extrêmité ſe « couche nud ſur le malade auſſi nud, & le guérit de la ſorte « infailliblement. «

Hiſt. anim. l. 16. c. 18.

Γυμνῷ γυμνός. *apud Æl. ibid.*

* *Xenophanes Phyſicus Colophonius poëma de Pſyllis fecit, ut auctor Strabo.*

Or, pour les cas ordinaires, il n'eſt point queſtion dans tout ce paſſage d'une vertu qui ſoit ſimplement un bienfait, un privilége de la nature. On ſent bien qu'en ſuppoſant la guériſon véritable, elle eſtoit moins l'effet de la ſalive du Pſylle, ou de l'eau qu'il tenoit dans ſa bouche, que des antidotes qu'il y avoit cachez auparavant: pour ce qui regarde les autres cas, où le danger eſtant manifeſte, le Pſylle ſe couchoit nud ſur le malade nud; j'y découvre un artifice dont j'expliqueray le motif.

Mais, ſuppoſé que le témoignage de Callias fût poſitif; ſuppoſé même qu'il y eût des témoignages antérieurs, je doute qu'ils pûſſent balancer le ſilence de quelques Ecrivains, tels que Scylax & Denys le Périégete; & principalement le ſilence d'Hérodote. Car eſt-il vray-ſemblable que cet hiſtorien, qui ſur le rapport des Libyens nous repréſente les Pſylles exterminez dans une bataille qu'ils avoient livrée au vent de midi, n'eût point fait mention d'une vertu auſſi extraordinaire, s'il l'avoit connuë; ou qu'il l'eût ignorée, ſi les Pſylles en avoient eſté véritablement revêtus? J'adjoûteray que Strabon tenoit pour ſuſpectes les relations des Libyens; & qu'Elien qui ſemble quelquefois les adopter par rapport aux Pſylles mêmes, inſinue ailleurs qu'il eſt bien éloigné d'y adjoûter foy. » Si les Africains, dit-il, nous débitent des fables, ils ſe trom- » pent eux-mêmes, & ne m'impoſent point.

Herod. l. 4.

Strab. l. 7. p. 838.

Hiſt. anim. l. 2. c. 57.

J'obſerve en ſecond lieu que les anciens varient dans la maniére dont ils rendent ce merveilleux, & qu'ils ſont pour la pluſpart en contradiction avec eux-mêmes.

Lucain, en parlant des Pſylles, avance d'abord qu'ils eſtoient inacceſſibles au venin des ſerpents, & que ce privilége eſtoit un préſent de la nature:

Lib. 9. v. 897.

Natura locorum
Juſſit ut immunes miſti ſerpentibus eſſent.

un moment après, il en fait des enchanteurs, qui, pour guérir les ſoldats de Caton, prononcent ſans interruption des paroles magiques, en même temps qu'ils employent leur ſalive pour arreſter le progrès du venin, & qu'ils recourent à la ſuction pour opérer la guériſon entiére:

Nam primum tactâ designat membra salivâ Luc. ibid.
Quæ cohibet virus, retinetque in vulnere pestem.
Plurima tum volvit spumanti carmina linguâ. . . .
Tunc super incumbens pallentia vulnera lambit,
Ore venena trahens.

Si nous en croyons Plutarque, outre qu'ils guérissoient par la suction les morsures des serpents, ils sçavoient par leurs charmes en émousser la fureur, & les adoucir de maniére qu'ils se laissoient impunément toucher. *In Cat. Utic.*

Si nous nous en rapportons à Helvius Cinna * que cite Au-lu-Gelle, & qui au temps de Cicéron s'estoit acquis quelque gloire dans le genre épigrammatique, ils sçavoient les assoupir par leurs enchantements.

Comme Pline ne fait communément qu'extraire les auteurs qui l'ont précédé, & que ces auteurs ne sont pas toûjours d'accord entre eux, il n'est pas surprenant qu'il rapporte quelquefois des faits contradictoires. Pour ce qui regarde les Psylles, tantost il les donne pour des hommes miraculeux, qui par le seul attouchement guérissent les blessûres des serpents, *contactu levare solitos ;* ou pour des hommes privilégiez, dont les corps exhalent un poison funeste à tous les reptiles, *horum corpori ingenitum fuit virus exitiale serpentibus ;* & tantost il les décrie comme des charlatans, qui par une avarice punissable avoient transporté en Italie les poisons des autres climats: *reliquarum venena terrarum invehentes quæstûs sui causa, peregrinis malis implevere Italiam.* L. 7. c. 2. Ibid. L. 11. c. 25.

Solin qui en général ne fait qu'abbréger Pline, ou le transcrire, l'abandonne icy. Il reconnoît bien avec luy une vertu admirable dans les Psylles; mais il l'attribuë avec Callias & Nicandre à la vigueur de leurs corps qui repoussoit le venin; car il me semble que c'est ainsi qu'il faut entendre ces mots: *contra noxium virus muniti incredibili corporum firmitate.* Call. & Nic. loc. cit. apud Æl. Solin. c. 27.

Maintenant, que de ces divers témoignages on inférât que les Psylles avoient des remedes, ou même des préservatifs

* *Somniculosam ut Pœnus aspidem Psyllus.* Apud A. Gell. l. 9. c. 12.

contre la morſure des ſerpents ; peut-eſtre ne ſerois-je pas éloigné d'y ſouſcrire. Mais il eſt manifeſte que l'on ne peut en inférer le merveilleux que nous combattons. Premiérement, parce que les anciens ſe ſont copiez à cet égard, & que les premiers témoignages ſont ſuſpects par le caractére des témoins. Secondement, parce que les anciens ne s'accordent point entre eux : les uns, comme nous l'avons vû, reconnoiſſant dans les Pſylles une vertu naturelle, mais inconcevable ; & les autres y ſuppoſant une vertu magique, mais inutile.

Quand je dis inutile ; ce n'eſt pas que j'ignore qu'il y ait eû des hommes qui ſe picquoient d'enchanter, ou d'aſſoupir les ſerpents. L'Ecriture nous fournit des preuves inconteſtables qu'il y avoit de ces hommes qui ſe vantoient d'opérer de

Rem. ſur le Cat. d'Utiq. de Plut.

ſemblables prodiges. Et c'eſt ſur cela, comme le remarque M. Dacier, qu'eſt fondée la menace que Dieu fait à ſon peu-

Jerem. 8. 17.

ple de luy envoyer une ſorte de ſerpents qui n'obéiroient point aux enchanteurs. Je ſçais encore que Daniel Heinſius

In Ariſt. ſac.

rapporte toute la vertu des Pſylles au culte des ſerpents autrefois ſi univerſellement répandu, & pratiqué encore aujourd'huy par beaucoup de nations.

Mais, de ce qu'il y a eû des enchanteurs & des Ophites ; il ne ſuit pas que les Pſylles ayent donné dans cette magie, ou dans ce culte idolatrique : principalement, ſi l'on peut expliquer leur vertu d'une maniére ſimple & naturelle, & cela par les témoignages de quelques anciens même, dont l'autorité ſemble icy reſpectable.

Je ne parleray point de la ſalive humaine qu'Ariſtote érige

In hiſt. anim.

en préſervatif certain contre la morſure des ſerpents, & dont Aldrovand veut que les charlatans ſe ſervent pour les adoucir, avant que de les montrer au peuple en ſpectacle ; cette opinion ne s'accorde pas avec les expériences du Cavalier

Obſ. de vip.

Redi. Je ne dis rien du citron, quoyqu'au témoignage d'Athénée un criminel expoſé aux ſerpents ait échappé à leur fureur pour avoir mangé de ce fruit ; un ſemblable fait demanderoit un autre garant.

Mais que penſer du bois de couleuvre dont parle Scylax ;

&

& qui ſuivant des relations modernes, préſerve de la morſure des ſerpents les Inſulaires qui en portent des morceaux? Du muſc qui, ſelon les auteurs des Lettres édifiantes, produit le même effet à l'égard des Chinois? Du Dictame de Virginie qui tue les ſerpents à ſonnettes dans l'Amérique? De l'herbe que Ludolphe appelle dans ſon hiſtoire d'Ethiopie * *Aſſazoë;* dont il ſuffit de manger la racine pour marcher ſans péril au milieu des Hydres & des Cherſydres, pour les toucher impunément, & s'en faire même des colliers? Que penſer enfin d'une autre plante, dont le ſuc guérit auſſi les morſures des ſerpents? je veux dire la ſcorſonére ou vipérine qu'un eſclave More découvrit en Catalogne, & que ce même eſclave avoit connuë en Barbarie. N'eſt-il pas naturel de préſumer que les Pſylles n'ignoroient pas la vertu de ces plantes, de l'Aſſazoë ſur-tout & de la vipérine qui croiſſoient à peu près dans leur climat; & que l'eau qu'ils faiſoient boire, après l'avoir tenuë quelque temps dans leur bouche, comme le dit Callias, n'eſtoit autre choſe que le ſuc de ces mêmes plantes dont ils s'eſtoient munis auparavant? *Dalec. hiſt. plant.*

Cependant, comme il y a des auteurs judicieux qui nient abſolument l'exiſtence de ſemblables préſervatifs, nous oſerons avancer que les Pſylles n'en connoiſſoient aucun contre la morſure des ſerpents. Il y a eû des impoſteurs en ce genre dans tous les ſiécles, & dans tous les pays. Tels furent autrefois les Marſes qui habitoient cette partie de l'Italie que l'on nomme *Ducato di Marſi;* & qui s'attribuant la même vertu, les mêmes priviléges que les Pſylles, pratiquoient auſſi les mêmes cérémonies: ils employoient comme eux des paroles prétenduës magiques; & c'eſt à quoy les poëtes Latins ſont de ſi fréquentes alluſions. Ce n'eſt, dit Ovide, ni les herbes de Médée, ni les ſons enchanteurs des Marſes qui rendent une paſſion durable. *Redi obſ. de vip. Kampf. amanit. exotic. faſc. 3. obſ. 9.*

Non facient ut vivat amor Medeïdes herbæ,
Miſtaque cum magicis nænia Marſa ſonis. *Art. amat. l. 2. v. 101.*

* *Omnia herbarum miracula ſuperat Aſſazoë... qui radicem hujus herbæ comederit, inter ipſos hydros & cherſydres ſine metu ambulare poterit... viſique fuerunt Abyſſini... collo circumdare, &c.*

Or que les Marſes fuſſent des impoſteurs, c'eſt du moins ce que croyoit Ennius *, lorſqu'il ſe vantoit d'avoir un ſouverain mépris pour eux ; & c'eſt ce que Galien, dont l'autorité en cette matiére ne peut guéres eſtre conteſtée, confirme par rapport aux Marſes de ſon temps, qui n'avoient, dit-il, quoy que ce ſoit de ce qu'on leur attribuoit : ils manioient bien des vipéres ; mais ils avoient auparavant la précaution d'en tirer le venin, & le peuple imbécille ne laiſſoit pas de les regarder comme des hommes extraordinaires.

Galen. l. 1. de Ther. Grevin. in Nic.

Tels furent, au rapport de Néarque dans Strabon, ces Indiens qui ſe picquoient de guérir par leurs charmes les morſures des ſerpents; & tels ſont aujourd'huy parmi les mèmes Indiens, ces charlatans dont parle Kæmpfer : ils proménent par-tout une ſorte de vipére très-dangereuſe, qui s'agite au ſon de leur voix, comme ſi elle vouloit danſer, & qui, à les en croire, ne leur fait jamais aucun mal ; & ce double effet, ils veulent qu'on le rapporte à la force magique de leurs chanſons, & à la vertu d'une racine qu'ils vendent au peuple toûjours dupe des impoſteurs. Mais ſi cette vipére qu'ils appellent *Naja*, & que les Portugais nomment *Cobras de Cabelo*, s'agite comme en cadence au ſon de leur voix, c'eſt, ſelon le même Kæmpfer qui a vû dreſſer de ces animaux, l'unique effet de l'inſtruction dans le charlatan, & de la docilité dans la vipére même. Pour ce qui regarde la racine, ſa prétenduë vertu n'empêche pas qu'ils ne ſoient mordus quelquefois ; & ſi la morſure n'a point de ſuites funeſtes, c'eſt qu'auparavant ils ont exprimé des gencives de la vipére, le venin qui y réſidoit.

Loc. cit.

Et ſans nous transporter en des climats ou des ſiécles éloignez, nous avons de pareils exemples dans le ſein même du Chriſtianiſme. Les charlatans qu'en Italie on appelle *Sauveurs*, ont empreinte ſur leur chair la figure d'un ſerpent, & s'attribuent les mêmes prérogatives que s'attribuoient les Pſylles & les Marſes; mais on a découvert que cette figure eſt un ſigne artificiel, & Pomponace nous apprend, que tandis qu'il travailloit à ſon livre des Enchantements, un de ces Sauveurs fut

And. Laur. de ſtrum. ſanat. Delr. diſq. mag. l. 3.

* *Non habeo denique nauci Marſum augurem.*

mordu par une vipére, & qu'il mourut, ne pouvant se guérir luy-même.

A tant d'exemples anciens & modernes, si l'on adjoûte l'autorité de Celse, & celle de Démocrate Poëte & Médecin, antérieur à Celse même, on ne doutera point que les Psylles ne fussent aussi des imposteurs; Celse prétend qu'ils n'avoient aucune science ou vertu qui fût affectée à leur nation; & Démocrate soûtient, comme en estant bien instruit, que malgré leur prétendu privilége, ils ne laissoient pas d'éprouver la dent des vipéres, & qu'alors ils avoient recours à des antidotes connus.

Cels. l. 5. c. 27.

Democrat. apud Galen. l. 2. de Antid.

Ainsi, le fait qui regarde Evagon, est un fait entiérement fabuleux; ou si les serpents, comme l'assûre Pline, respectérent cet Ophiogene dans son tonneau, il falloit qu'on eût choisi des serpents semblables à ceux que l'on voit en Italie, & dans plusieurs autres régions, lesquels sont apprivoisez, & ne font aucun mal.

Ainsi, que les Psylles éprouvassent la fidélité de leurs femmes, en exposant aux cérastes leurs enfans: que ceux-cy périssent s'ils estoient un fruit du crime; & s'ils estoient légitimes, qu'ils fussent préservez par la vertu qu'ils avoient reçûë avec la vie; c'est encore une fable imaginée à plaisir. Comment les peres auroient-ils communiqué à leurs enfants une vertu qu'ils n'avoient pas eux-mêmes? Et quand ils l'auroient eûë cette vertu, l'épreuve estoit inhumaine pour les filles, puisque Dion nous assûre, qu'elles ne naissoient point inaccessibles au venin; elle estoit encore superfluë pour les mâles, du moins par rapport aux autres Psylles, puisqu'on suppose qu'ils tenoient tous de la nature le même privilége.

γυνὴ γὰρ οὐ γίνεται ψύλλα, Dion in Aug.

Mais il est vray-semblable, qu'habitant un climat stérile, & qui se refusoit à leurs besoins, ils abandonnoient à la merci des serpents, ceux de leurs enfants qu'ils ne pouvoient élever: (un usage si cruel n'estoit pas inconnu à des peuples moins barbares & plus heureux;) peut-estre aussi qu'ils les exposoient seulement pour éprouver leur art, & l'accréditer en les guérissant. Car si les Psylles estoient des imposteurs, lorsqu'ils se vantoient

d'estre inaccessibles au venin des serpents, ils n'imposoient point, quand ils se picquoient d'en guérir les morsures.

Ils les guérissoient en effet ces morsures, non par une vertu qui leur fût particuliére, comme ils affectoient de le publier, mais par une science naturelle, qui estoit le fruit de leur hardiesse & de leur expérience, comme Celse [a] le soûtient: ils n'avoient en un mot d'autre secret que celuy de la suction; & les Grecs, au sentiment de Bochart, [b] ne leur donnérent ce nom, que parce qu'ils suçoient le venin. C'est ce que Manile, en parlant de ceux qui naissent sous le serpentaire, exprime si bien, lorsqu'il dit, qu'ils colleront impunément leur bouche sur des playes empoisonnées:

Manil. v. 385. *Osculaque horrendis jungunt impune venenis*,

& c'est en ce sens qu'il faut entendre Lucain, lorsqu'à l'occasion des Psylles mêmes, il dit, que leur langue n'avoit pas moins de vertu, que les simples les plus efficaces:

Luc. lib. 9. v. 894. *Par lingua potentibus herbis.*

On s'imaginera peut-estre, qu'ils risquoient leur vie dans cette opération; mais on sera bien-tost détrompé, si l'on fait réflexion, que le venin des serpents n'est funeste, qu'autant qu'il se communique à la masse du sang par quelque ulcére, ou par la morsure même des serpents. Celse [c] & Galien n'ont point eû d'autre sentiment, &, ce qui prévaut à toutes les autoritez, c'est un fait confirmé par des expériences incontestables. Il faut donc regarder comme une sorte d'emblème, ou plustost comme une espéce de faute, dont il n'y a que les grands Poëtes qui sçachent se garantir, ce qui est rapporté dans l'Anthologie : qu'un jeune faon venant à téter sa mere qu'une vipére avoit morduë, il en

L. 1. c. 33.

[a] *Neque hercule scientiam præcipuam habent hi qui Psylli nominantur; sed audaciam usu ipso confirmatam.* Cels. loc. cit.

[b] Boch. in Hieroz. tom. 2. lib. 4. c. 19. *Psylli* ἀπὸ τῶν ψύλλων, *à pulicibus, quia pulicum more sanguinem exsugebant.*

[c] *Venenum serpentis . . . non gustu sed in vulnere nocet . . . ergo quisquis exemplum Psylli secutus, id vulnus exsuxerit, & ipse tutus erit, & tutum hominem præstabit.* Cels. ibid.

mourut, & luy rendit ainsi la vie, qu'à peine il en avoit reçûë. Lucain estoit trop éclairé pour tomber dans la même erreur; après qu'il a représenté les Romains que commandoit Caton, aimants mieux périr, que de boire dans une source remplie de serpents; il poursuit en ces termes :

Ductor ut adspexit perituros fonte relicto — *Lib. 9. v. 606. & seqq.*
Alloquitur: vana specie conterrite lethi,
Ne dubita, miles, tutos haurire liquores.
Noxia serpentum est admisto sanguine pestis;
Morsu virus habent, & fatum dente minantur.
Pocula morte carent. Dixit, dubiumque venenum
Hausit, & in tota Libyæ fons unus arena
Ille fuit, de quo primus sibi posceret undam.

L'usage de la suction, au reste, estoit déja bien establi dans les siécles héroïques. Ménélas, dans l'Iliade, est-il blessé d'une fléche que Pandarus luy a décochée, Agamemnon dépèche à l'instant vers Machaon. Celuy-cy après avoir bien consideré la playe, *Lib. 4. v. 218.* en suce le sang, αἷμ' ἐκμυζήσας, & pour en appaiser les douleurs, il y met un appareil que le Centaure Chiron avoit autrefois enseigné à Esculape.

Telle fut uniquement la science des Psylles. *Cels. loc. cit.* Si les anciens y ont adjoûté, les uns une vertu naturelle, les autres une vertu magique, c'est qu'ils ont reçû sans examen des traditions populaires, ou qu'ils n'ont pas pénétré l'artifice dont les Psylles s'enveloppoient. A quoy bon, dans le passage que nous avons rapporté de Callias, cette nudité du Psylle & du malade, si ce n'estoit pour détourner par cet appareil l'attention du spectateur? *Loc. alleg.* Pourquoy dans le bel épisode où Lucain représente l'armée de Caton infestée de serpents, la suction estoit-elle précédée de fumigations, de paroles magiques, & de paroles magiques prononcées sans interruption, si ce n'estoit pour cacher sous ce vain amas de cérémonies leur véritable secret? C'est ainsi que les Psylles faisoient de leur art un mystére qu'ils

n'avoient garde de révéler à leurs femmes même. On ne les auroit plus regardez comme des hommes si extraordinaires, comme des hommes séparez, pour ainsi dire, de tous les autres par le privilége de leur naissance; & les offrandes des peuples auroient diminué avec leur admiration.

RECHERCHES
SUR
L'ANCIENNETÉ ET SUR L'ORIGINE DE L'ART DE L'EQUITATION DANS LA GRECE.

Par M. FRERET.

11. d'Aoust 1730.

ON est surpris en examinant les ouvrages des anciens écrivains, & sur-tout ceux d'Homére, de n'y trouver aucun exemple de l'Equitation, & d'estre obligé de conclurre que l'on a ignoré pendant long-temps dans la Grece l'art de monter à cheval, & de tirer de cet animal le service que nous en tirons aujourd'huy, soit pour le voyage, soit pour la guerre. Ce n'est pas que cet usage fût inconnu à Homére, & que cet art n'eût pas esté porté à un grand point de perfection de son temps, au moins dans l'Asie mineure où il a probablement composé ses Poëmes. On voit au contraire par plusieurs comparaisons répanduës dans l'Iliade & dans l'Odyssée, que non-seulement l'art de monter les chevaux estoit une chose commune; mais qu'il se trouvoit dès-lors des hommes assez bons écuyers pour conduire de front plusieurs chevaux, & passer alternativement de l'un à l'autre sans mettre pied à terre, & même sans interrompre la rapidité de leur course. L'objet des comparaisons dans la Poësie estant d'éclaircir ou du moins d'animer la narration du Poëte, en présentant à l'esprit de ses lecteurs les choses qu'il raconte, sous des images plus vives & plus faciles à saisir, on doit conclurre des comparaisons d'Homére, que l'art de l'Equitation duquel il les emprunte, estoit

une chose commune de son temps dans l'Ionie. Ce pays estoit voisin de la Lydie, & la Cavalerie Lydienne estoit très-célébre dans l'antiquité. *Herod. I. 27. 29.*

Ce qui estonne en lisant les poëmes d'Homére, c'est de n'y voir jamais de Cavaliers ni de Cavalerie. Ses héros ne sçavent faire aucun autre usage des chevaux, que celuy de les atteler à des chars, soit pour le voyage, soit même pour le combat. Dans la description des Jeux funébres de Patrocle, au 23.ᵉ liv. de l'Iliade, Homére décrit toutes les diverses espéces de combats usitez chez les anciens & dans les temps héroïques ; la course des chars, la course à pied, le pugilat, la lutte, l'escrime, le disque, l'arc & le javelot : pourquoy l'équitation ou la course à cheval ne se trouve-t-elle point au rang des autres combats? *Iliad. l. 23.*

On trouve à la vérité dans l'Iliade un exemple de l'Equitation dans l'épisode de la mort de Rhésus, dont Ulysse & Dioméde emmenent les chevaux au camp des Grecs ; mais cet exemple bien entendu sert à confirmer mon observation, loin de la détruire.

Ulysse & Dioméde sous la conduite de Minerve, s'introduisent pendant la nuit dans le quartier de Rhésus, prince Thrace arrivé depuis peu de jours. Ces deux héros surprennent Rhésus endormi dans sa tente, l'égorgent & font un grand carnage de ses Officiers & de ses soldats, sans que personne se réveille ; après quoy ils songent à emmener ses chevaux & son char qui estoit enrichi d'or & d'argent. Tandis qu'Ulysse se saisit des chevaux, Dioméde essaye d'enlever le char de dessus * la remise ; mais cette entreprise estant au-dessus des forces d'un homme seul, Minerve qui avoit toûjours esté présente, luy ordonne de l'abandonner, & de se contenter d'emmener les chevaux : Dioméde obeit aux ordres de Minerve, & montant sur l'un des chevaux de Rhésus il sort du camp accompagné d'Ulysse, mais avec tant de précipitation, qu'ayant oublié de prendre le fouet, ils sont obligez de se servir *Iliad. l. 10. v. 295.*

* Cette remise estoit une espéce d'estrade, sur laquelle estoit posé le char, pour le garantir de l'humidité du terrein, & sur laquelle on le posoit à force de bras.

d'un arc pour toucher les chevaux & pour haſter leur courſe. Minerve accompagne ces deux héros dans leur retour au camp des Grecs, & ne les abandonne que lorſqu'ils y ſont arrivez.

Le défaut de vray-ſemblance de pluſieurs circonſtances de cet épiſode, eſt ſauvé dans le ſyſtème d'Homére, par la préſence & par la protection de Minerve qui accompagne ces deux héros, & qui ſe rend viſible, non-ſeulement pour ſoûtenir leur courage, mais encore pour les mettre en eſtat d'exécuter des choſes, qui ſans ſon ſecours, leur auroient eſté impoſſibles. Telle eſt l'œconomie des Poëmes d'Homére: ce Poëte partiſan de la fatalité, regarde les hommes comme des inſtruments dont les Dieux ſe ſervent pour exécuter les decrets des deſtinées, decrets auſquels les Dieux & les hommes ſont également ſoûmis. Dans l'épiſode de Rhéſus, le parti que prennent Ulyſſe & Dioméde, de monter ſur les chevaux pour les emmener au camp des Grecs, leur eſt inſpiré par Minerve; & comme c'eſt-là le ſeul exemple de l'Equitation qui ſe trouve dans les Poëmes d'Homére, on n'eſt point en droit d'en conclurre, qu'il la regardât comme un uſage déja eſtabli au temps de la guerre de Troye. Je le répete encore, s'il avoit eû cette penſée, il en auroit fait uſage en pluſieurs autres endroits de ſes Poëmes.

L'exemple d'Homére a eſté ſuivi de preſque tous les anciens Poëtes Grecs, & lorſqu'ils parlent des temps héroïques, ils ne font aucune mention de l'art de monter à cheval, ils ne connoiſſent que l'uſage des chars. Virgile & les Poëtes Latins ont eſté moins ſcrupuleux qu'Homére, & ils n'ont pas fait difficulté de donner de la Cavalerie aux Grecs & aux Troyens; mais ces Poëtes, poſtérieurs de onze ou douze ſiécles aux temps héroïques, écrivoient dans un ſiécle où les mœurs de ces premiers temps n'eſtoient plus connuës que des ſçavants, & ils ont commis tant d'anachroniſmes à cet égard, que leur exemple ne peut avoir aucune autorité, lorſqu'ils s'écartent de la conduite d'Homére.

Cependant, quoyque ces mêmes Poëtes ne puiſſent eſtre alléguez en preuve dans cette occaſion, leurs ouvrages nous fourniſſent des exemples du parti qu'Homére auroit pû tirer

de

de l'Equitation, ſoit pour enrichir, ſoit même pour varier ſes deſcriptions de combats, dans leſquelles, malgré l'abondance & la beauté de ſon imagination, on eſt obligé de reconnoiſtre un peu d'uniformité. Quel motif a pû empêcher ce Poëte de joindre la cavalerie aux chariots de guerre dans ſes combats, ſi ce n'eſt la crainte de choquer ſes lecteurs, par un anachroniſme contre le coſtume qui eût eſté remarqué de tout le monde?

Ce n'eſt-là, je l'avoue, qu'une preuve négative; mais il eſt des cas où les preuves de ce genre deviennent démonſtratives, lorſque l'on n'a aucunes preuves poſitives à leur oppoſer. Du ſilence des écrivains contemporains ou preſque contemporains ſur un fait dont ils avoient occaſion de parler, on eſt en droit de conclurre que ce même fait, qui ne ſe trouvera que dans des écrivains poſtérieurs, eſt du moins très-douteux: cet argument a encore plus de force, lorſqu'il s'agit d'un uſage ou d'une coûtume dont l'eſtabliſſement eſt inconnu; ſouvent même il eſt impoſſible d'en avoir d'autre. Lorſque les écrivains contemporains, ou du moins voiſins du temps dont il s'agit, ne font aucune mention de quelque uſage, duquel ils avoient cependant occaſion de parler, on en conclud, que cet uſage eſt poſtérieur au temps dont ils parlent, & que s'il eſtoit eſtabli dans le temps où ils écrivoient, il eſtoit regardé comme nouveau. Cette conſéquence devient néceſſaire, lorſque l'on ne peut oppoſer à cette preuve négative, que le témoignage d'écrivains peu exacts, & d'un temps fort éloigné de celuy dont il s'agit; ce qui eſt préciſément le cas où nous ſommes par rapport à l'Equitation.

C'eſt par un argument de ce genre négatif, que Thucydide a conclu du ſilence d'Homére, qu'au temps de la guerre de Troye, les Grecs n'avoient point encore de nom général qui déſignât la nation Grecque priſe collectivement, & que celuy d'Hellénes employé depuis dans ce ſens, n'avoit point encore cette acception. Pline ſe ſert d'un argument ſemblable, pour prouver que la ſculpture eſtoit plus ancienne que la peinture; & de ce qu'Homére, qui parle ſouvent de ſtatuës, de bas-reliefs & de gravûres, ne fait mention d'aucun tableau ni d'aucune

Thucyd. lib. 1. add. Strab. l. 8. p. 370.

Plin. 35. 3.

peinture, il en conclud, que l'art de représenter les objets sur un plan, & d'exprimer leur relief par la seule varieté des couleurs, estoit une chose inconnuë dans les temps héroïques.

Pour ne point multiplier icy les exemples, & pour ne me point écarter de l'art de monter à cheval, je me contenteray de remarquer, que Pollux avoit tiré la même conséquence que moy du silence d'Homére, & qu'il croyoit l'Equitation inconnuë dans les temps héroïques. Il y a même eû des Scholiastes d'Homére, qui malgré leur admiration pour ce Poëte, luy font un crime d'avoir emprunté quelques comparaisons de l'Equitation, ils les ont regardé comme un anachronisme, tant ils estoient persuadez que cet art estoit encore nouveau dans la Grece au temps d'Homére.

Pollux 1. 141. adde Jul. Imp. de reb. gest. Const. lib. 2.

Schol. MS. apud Spanh. de præst. numismat. vol. 2. p. 133.

Pour confirmer la preuve négative que je tire du silence de ce Poëte, il faut examiner les témoignages des écrivains postérieurs que l'on peut opposer à Homere, & montrer que ces écrivains n'appuyant leur témoignage d'aucune autorité ancienne ni d'aucun monument, ils ne doivent point estre écoutez lorsqu'ils déposent de faits extrèmement éloignez de leur temps, sur lesquels ils ne sont pas d'accord avec Homére, dont les ouvrages ont toûjours esté regardez comme la source de toutes les anciennes traditions. Je passeray ensuite à l'examen du temps dans lequel ont esté élevez les anciens monuments de la Grece, sur lesquels on voyoit des cavaliers ou des hommes à cheval: je montreray que ces monuments sont tous d'un temps extrêmement postérieur à l'establissement de l'Equitation, au lieu que le seul monument qui soit antérieur à cet establissement, ou du moins d'un temps voisin, n'en fournissoit aucun exemple. Je feray voir ensuite que la fable des Centaures, dans laquelle on a crû voir une image de l'usage de monter à cheval, n'avoit dans son origine aucun rapport à l'Equitation, & que ce rapport ne peut estre fondé que sur des circonstances adjoûtées à cette fable dans des temps postérieurs & inconnues aux anciens Poëtes; & je termineray ces recherches par quelques conjectures sur le temps auquel a commencé l'usage de l'Equitation dans la Grece.

Pline, après avoir dit que Bellérophon estoit l'inventeur de l'art de monter à cheval, adjoûte, que *Pelethronius* avoit inventé la bride & la selle. Hygin avoit dit la même chose, & Virgile est conforme à l'un & à l'autre sur ce dernier article, si ce n'est qu'il attribuë cette invention aux Lapithes de Pelethronium ville de Thessalie. Pline adjoûte encore, que ce sont les Centaures de Thessalie qui ont les premiers osé combattre à cheval. Ce chapitre de Pline contient une très-longue & très-seche énumération de ceux ausquels les Grecs attribuoient l'invention de quelque art ou de quelque coûtume ; c'est un de ceux dans lesquels Pline se contente de compiler ce qu'il avoit ramassé dans ses lectures, sans choix & sans critique ; il se contredit plusieurs fois luy-même dans cette énumération, & rapporte des choses dont il reconnoît la fausseté ailleurs. Icy il ne parle point en son nom, il ne se rend garant de rien, & c'est un des chapitres de son ouvrage, auquel il faut appliquer pour son honneur la formule qu'il employe ailleurs; *Equidem plura transcribo quàm credo*, il n'y a même rien dans ce chapitre si l'on en excepte la fable de Bellérophon, qui nous oblige de faire remonter l'origine de l'Equitation jusques aux temps héroïques; & j'ay montré dans une Dissertation séparée, que cette fable se devoit expliquer de la navigation, plustost que de l'art de monter à cheval. Ce que Pline dit des Lapithes & des Centaures peuples de Thessalie, peut servir à prouver que ce pays est celuy où l'Equitation a esté le plustost en usage, & on en avoit déja d'autres preuves, mais ce passage ne nous apprend point dans quel temps cela est arrivé.

ART. I. Examen des témoignages opposez à l'argument négatif.

Plin. 7. 56.

Virg. Georgic. 2.

Hygin un peu plus ancien que Pline, avoit fait de Bellérophon un cavalier, & avoit dit que ce Prince remporta le prix de la course à cheval aux jeux funébres de Pélias célébrez après le retour des Argonautes : nous ignorons dans quel ancien poëte Hygin avoit trouvé ce fait, & cet affranchi d'Auguste n'est pas un écrivain dont le témoignage puisse estre d'une grande autorité pour establir un fait ancien, lorsqu'il ne cite point ses garants. C'est un compilateur sans goût, & sans critique, qui a sur-tout consulté les arguments des anciennes

Fab. 273.

tragédies grecques, & qui a copié d'autres mythologistes d'un caractére semblable au sien, sans s'embarrasser s'ils estoient conformes aux traditions plus anciennes, ni même s'ils estoient d'accord entre eux. Par exemple, il suppose dans un endroit que Bellérophon estoit contemporain de Sthénobée & de Prœtus frere d'Acrisius, & dans un autre il le fait combattre aux jeux funébres de Pélias avec les Argonautes, postérieurs la pluspart de cinq générations, ou de 160. ans, à Prœtus.

Pausan. 6. 505. 9. 726. 727. Etymolog. Πότνιαι. A l'égard de ces jeux funébres de Pélias, l'opinion commune estoit que Glaucus pere de Bellérophon y avoit disputé le prix à la course des chars. On montroit son tombeau près de Potniæ dans la Bœotie, & le lieu où il avoit esté mis en pieces par ses propres cavales, en revenant de Thessalie. Si le pere & le fils eússent combattu en même temps à ces jeux, c'estoit une circonstance trop singuliére pour que les anciens Poëtes *Pausan. 5. 419.* ne l'eússent pas remarquée. Ces mêmes jeux estoient représentez sur un très-ancien coffre dedié par les Cypsélides de Corinthe, & conservé à Olympie au temps de Pausanias; j'auray occasion d'en parler dans la suite. On y voyoit dans la représentation de ces jeux les six différentes espéces de combats connus dans les temps héroïques, la course des chars à deux chevaux, celle des quadriges, ou chars à quatre chevaux, la course à pied, le pugilat, la lutte & le disque. Les combattants sont tous Argonautes, Hercule est un des Juges, & on n'y voit point Bellérophon, ni la course à cheval. Comme on avoit eû soin de mettre le nom des personnages, & même quelquefois des inscriptions estenduës dans les endroits où les sujets pouvoient causer quelque équivoque, il estoit aisé de s'assûrer de ce que le Sculpteur avoit voulu représenter.

Pausanias rapporte un autre fait qui, s'il estoit véritable, donneroit à peu près la même ancienneté aux courses à cheval, que *V. p. 393.* celuy que l'on trouve dans Hygin. Il dit que l'Arcadien Iasius remporta le prix de la course à cheval aux jeux funébres de Pélops à Olympie. * Ces jeux sont postérieurs de quelques

* J'examineray plus bas le monument élevé à cet Iasius dans la ville de Tegée, lequel avoit sans doute donné naissance à cette opinion.

années à ceux de Pélias, & c'est ce que l'on nomme l'olympiade d'Hercule qui combattit à ces jeux, & qui en regla la forme 60. ans avant la prise de Troye. Cet Iasius Arcadien est le pere de la fameuse Atalante, & par conséquent il estoit très-connu dans l'antiquité, ainsi il est estonnant de ne rien trouver de ce fait, ni dans Apollodore, ni dans les autres anciens: Pausanias, contre sa coûtume de citer toûjours les garants des faits singuliers de mythologie qu'il rapporte, ne nous dit point de qui il tenoit cette tradition. Il est très-probable qu'elle n'estoit pas ancienne, car nous voyons que Pindare n'en fait aucun usage lorsqu'il célébre des victoires remportées dans les courses de chevaux : dans ces occasions ne trouvant aucun exemple de ces courses dans l'ancienne histoire, il a recours aux aventures des Héros qui se sont distinguez dans les courses de chars *. Si la tradition rapportée par Pausanias avoit esté reçûë alors, Pindare n'auroit pas manqué d'en faire usage, car on ne peut supposer qu'elle luy eût esté inconnuë. Les vainqueurs qui luy faisoient faire des odes, & qui luy donnoient des mémoires sur leurs familles & sur leur patrie, auroient eû soin de l'en instruire. Cette tradition luy fournissoit dans les aventures d'Atalante & de Méléagre des ornements moins estrangers à son sujet, que la plus grande partie des écarts qu'il se permet si souvent.

Si ces courses à cheval avoient esté en usage dès le temps de l'olympiade d'Hercule, pourquoy n'en trouve-t-on aucun exemple jusqu'à la 33.e olympiade de Corœbus, célébrée l'an 648. avant J. C. 700. ans après les jeux funébres de Pélops, & 240. ans après le renouvellement des jeux olympiques par Iphitus? pourquoy cette course ne se trouve-t-elle point dans la description des jeux funébres de Patrocle dans l'Iliade? pourquoy n'en est-il fait mention dans aucun des anciens Poëtes? *Pausan. 5. 394.*

Homére parle dans l'Iliade du cheval Arion qui avoit appartenu d'abord à Hercule, & qui passa dans la suite à Adraste, & comme Homére le nomme seul, on en a conclu que c'estoit un cheval de selle, & que l'usage de l'équitation avoit esté *Il. 23. 346.*

* Dans la premiére Olympionique, à l'occasion de la victoire remportée par Hieron aux courses de chevaux, il rapporte l'histoire de Pélops, vainqueur à la course des chars.

connu par Hercule & par Adraste. Mais tout cela est absolument contraire à Homére & à l'ancienne tradition. C'est dans les jeux funébres de Patrocle, que ce cheval se trouve nommé. Nestor après avoir donné divers avis à son fils Antiloque, sur la maniére de conduire un char dans la carriére, termine son discours en assûrant son fils, que s'il veut suivre ses conseils, il remportera infailliblement la victoire, quand même ses competiteurs poussèroient devant eux les chevaux de Laomédon, ou *le Divin Arion ce rapide coursier d'Adraste.* Homére nomme ce cheval *le Divin Arion*, parce que selon les uns il estoit sorti de la terre, & selon d'autres il estoit le fruit des amours de Neptune & de la Déesse Erynnis. Quoyqu'Homére le nomme seul, il avoit un camarade qui estoit attelé avec luy au char d'Adraste, & que le Poëte Antimachus nommoit *Caïros*, dans sa Thebaïde, en décrivant le char d'Adraste, le seul des sept chefs armez pour restablir Polynice fils d'Oedipe sur le thrône de Thébes, qui revint de cette expédition. Ce Poëte Antimachus, dont la Thebaïde tenoit le premier rang après les poëmes d'Homére, estoit contemporain d'Hérodote, puisqu'il estoit disciple de Panyasis & de Stesymbrote, qui florissoient vers l'an 480. avant J. C. il vivoit encore vers l'an 400. au temps de la défaite des Athéniens par Lysander; & Platon dans sa jeunesse avoit vû ce Poëte dans un âge très-avancé. C'estoit pour atteler ce cheval Arion à son char, qu'Hercule l'avoit demandé à *Apollon Oncéen*, & il s'en servit dans la guerre contre Augias roy d'Elis. Hercule avoit un char, suivant les anciens Poëtes, & il alloit au combat couvert d'armes semblables à celles des autres Héros, comme on le voit dans le poëme d'Hésiode, connu sous le nom de *Bouclier d'Hercule*, & dans l'Alceste d'Euripide. Les anciens sculpteurs & les anciens Poëtes le représentoient vêtu & armé; le Poëte Pisander de Rhode est le premier, qui vers la 33.e olympiade s'avisa de le peindre nud, couvert seulement d'une peau de lion, & armé d'une massuë d'airain, & les sculpteurs des siécles suivants le représentérent toûjours ainsi.

C'est un des surnoms de Cérès.

Pausf. 8. 649.

Pausf. 8. 650.

Suid. Antimach. Eusеb. Olymp. 72.

Plut. vie de Lysander.

Pausf. 8. 650.

Strab. 15. 688.

Suid. Pisander.

Schol. Apollon. 1.

Theocrit. Epitaph. Pisand.

Le coffre des Cypsélides, duquel j'ay déja parlé plus haut,

estoit chargé de bas-reliefs d'une assez grande antiquité, puisque les inscriptions & les vers placez en divers endroits au-dessous des figures, estoient incontestablement du Poëte Eumélus, selon Pausanias. Ces inscriptions estoient d'un très-ancien caractére, & disposées dans la forme que les anciens nommoient *Boustrophedon, en Sillons*, c'est-à-dire, de telle sorte que les lignes se lisoient alternativement de la droite à la gauche, & de la gauche à la droite. Le Poëte Eumélus vivoit au temps de Phintas roy de Messéne, auquel il avoit adressé quelques ouvrages : or ce roy avoit regné une génération avant la premiére guerre de Messéne, qui commença la seconde année de la neuviéme olympiade, ou l'an 742. avant J. C. ainsi Eumélus florissoit vers l'an 778. & au temps même de l'olympiade de Coroebus. Ce coffre des Cypsélides estoit de bois de cédre, & orné à toutes ses faces de bas-reliefs, en partie sculptez dans le bois même, & en partie rapportez d'or & d'yvoire; ce qui devoit former une espéce de marqueterie extrêmement belle.

ART. II. Examen des statuës, bas-reliefs, & autres anciens monuments de la Grece.

Pausf. 5. 419.

Pausanias décrit avec soin les sujets représentez dans ces bas-reliefs; on y voyoit les événements les plus célébres de l'histoire des temps héroïques, & même quelques circonstances de la conqueste du Péloponnése par les Héraclides, la célébration des jeux funébres de Pélias, plusieurs expéditions militaires, des combats, & même en un endroit deux armées en présence : dans toutes ces occasions les principaux héros estoient montez sur des chars à deux & à quatre chevaux, mais on n'y voyoit point de cavaliers; Pausanias n'en parle pas, & il n'auroit pas oublié cette circonstance, qu'il a grand soin de remarquer en décrivant des monuments moins anciens que ce coffre.

Le plus ancien de ces monuments où l'on voyoit des cavaliers, est, je crois, le thrône, ou le massif qui soûtenoit la statuë d'Apollon dans le temple d'Amyclæ. Cette statuë estoit extrêmement ancienne, & d'une grossiéreté qui se sentoit de l'enfance de la sculpture; le corps, les bras & les jambes estoient d'une grosseur égale dans toute leur longueur, & plus semblables à des cylindres qu'à un corps humain; il n'y avoit que le visage, les mains & les pieds qui eûssent une forme humaine:

Pausf. 3. 255.

cette ſtatuë eſtoit d'airain, & de trente coudées de haut.

Le maſſif qui portoit ce coloſſe eſtoit revètu de bas-reliefs, adjoûtez par le ſculpteur Bathycles, dans leſquels on voyoit Caſtor & Pollux repréſentez à cheval de mème que leurs fils Anaxias & Mnaſinoüs. Les fils de Ménélas Mégapenthe & Nicoſtrate eſtoient auſſi ſur ces bas-reliefs, mais tous les deux ſur le même cheval. Pauſanias, qui marque ordinairement le temps des ſculpteurs anciens dont il décrit les ouvrages, ne parle point de celuy de Bathycles, & dit au contraire, qu'il ne s'arreſtera point à nommer le maiſtre ſous lequel il avoit appris ſon art, ni le Prince ſous lequel il avoit fait ces bas-reliefs; ce qui ſuppoſe, que de ſon temps l'un & l'autre n'eſtoit ignoré de perſonne: nous ne ſommes plus aujourd'huy dans le mème cas, & l'âge de ce Bathycles eſt ſi peu connu, que Junius dans ſon hiſtoire des Sculpteurs, a pris le parti de n'en point parler; il ne ſera pourtant pas impoſſible de le déterminer. Ce ſculpteur eſt aſſez célébre dans l'antiquité; on vantoit extrèmement certaines coupes d'une forme particuliére dont il eſtoit l'inventeur, & même ſelon pluſieurs anciens écrivains, ce n'eſtoit pas un trépied, mais une coupe de l'ouvrage de Bathycles, que les ſept Sages conſacrérent à Apollon après ſe l'eſtre renvoyée les uns aux autres.

Athenée fragm. Casaub. animadverſ. p. 781.
Plut. vie de Solon.

Nous liſons dans Diogene Laërce, que ſelon Léandre de Milet, cité dans les ïambes de Callimaque, c'eſtoit ce Bathycles luy-même qui avoit ordonné en mourant à ſon fils Thyrion de porter cette coupe au plus ſage de tous les Grecs: on liſoit la mème choſe dans l'Achille de l'écrivain Eleuſis, & dans l'ouvrage d'Aléxon de Mynde. Eudoxe de Cnide & Evanthes de Milet prétendoient que ce ne fut pas le fils de Bathycles, mais un des courtiſans de Crœſus, qui par l'ordre de ce prince, porta cette coupe dans la Grece. Ces petites variétez n'empèchent pas que ces cinq écrivains ne s'accordent tous à placer le ſculpteur Bathycles vers le temps de Crœſus, de Solon, de Thalès, & des autres Sages ou Philoſophes de la Grece; & cette date s'accorde parfaitement avec celle du reſtabliſſement & de l'embelliſſement du temple d'Amyclæ par les Lacédémoniens.

Diog. Laër. vie de Thalès.
Diog. ibid.
Diog. ibid.

La

La ville d'Amyclæ, située à 20 stades de Sparte, fut la derniére ville des Achéens dont les Lacédémoniens se rendirent les maistres: elle conserva sa liberté jusques au regne de Telecles, qui monta sur le thrône de Sparte 77. ans avant l'olympiade de Corœbus, ou l'an 853. & comme elle avoit irrité les Spartiates par une si longue résistance, elle fut entiérement détruite par les vainqueurs: cependant la célébrité & l'antiquité du temple fondé par Amyclas le premier roy de Sparte, qui y avoit fondé un collége de Prestresses, * y attirérent de nouveaux habitants, & elle se repeupla un peu; mais ayant esté de nouveau prise & pillée par Aristoméne vers le milieu de la seconde guerre de Messéne, ou vers l'an 680. avant J. C. elle eût beaucoup de peine à se relever. Vers le temps de Crœsus, les Lacédémoniens pensérent à transporter le culte & la dévotion des peuples pour l'Apollon d'Amyclæ au temple de *Thornax*, bourgade voisine de Sparte, où il y avoit un temple & une ancienne statuë de ce Dieu, semblable à celle d'Amyclæ, quoyque plus petite; mais ayant changé d'avis, ils employérent pour les ornements du temple d'Amyclæ, l'or qu'ils avoient destiné pour le temple de Thornax, & dont Crœsus leur avoit fait présent. Hérodote qui parle de cet or, nous apprend que ce fut vers le commencement du regne de Crœsus que cela arriva. Les Lacédémoniens ayant besoin pour les ouvrages qu'ils projettoient, d'une plus grande quantité d'or qu'ils n'en pouvoient trouver dans la Grece, où ce métal estoit alors très-rare, envoyérent en Lydie où il estoit plus commun pour en acheter; mais Crœsus ayant appris qu'ils le destinoient pour un temple d'Apollon, divinité à laquelle les princes de la famille de Gygès avoient beaucoup de dévotion, il tira de ses thrésors l'or dont ils avoient besoin, & le leur donna en présent. Crœsus monta sur le thrône de Lydie vers la LIV.[e]

Polyb. 3. 258.
Pausf. 2. 208.
Eusеb. Chronic.
Pausf. 3. 258.
Pausf. 4. 324.
Pausf. 3. 231.
Pausf. ibid.
Herod. 1. 69.

* M. l'Abbé Fourmont a rapporté de Sparte une inscription, qui contient le catalogue de ces Prestresses, depuis Amyclas jusqu'au temps des Romains. Cette inscription est une espéce de Nécrologe original de ces Prestresses. Leur nom, leur famille, & la durée de leur sacerdoce avoient esté gravez sur le marbre au temps de leur mort, & en caractéres anciens, dont la forme change même d'âge en âge; ce qui prouve l'authenticité de l'inscription.

olympiade, l'an 559. avant J. C. & c'est quelques années après que les Lacédémoniens pensérent à réparer le temple d'Amyclæ, & à y faire adjoûter les ornements décrits par Pausanias. Le sculpteur Bathycles vivoit alors, & le concours de ces deux époques ne permet pas de faire remonter au-delà de l'an 560. avant J. C. les bas-reliefs où les Tyndarides estoient représentez à cheval.

Il y avoit alors très-long-temps que l'art de l'Equitation estoit connu des Grecs: les courses de chevaux avoient esté mises au rang des combats olympiques vers la XXXIII.[e] olympiade, 84. ans avant le commencement du regne de Crœsus; & dès la IX.[e] olympiade, c'est-à-dire, pendant la premiére guerre de Messéne, les Spartiates & les Messéniens avoient de la Cavalerie, 180. ans avant Crœsus. Il n'est pas estonnant que sur des bas-reliefs, qui ne représentoient aucune action de la vie des Tyndarides, mais seulement Castor & Pollux, avec les attributs de leur consécration héroïque, on en eût fait des cavaliers.

Pauf. 5. 401. 403. 427. Il en faut dire autant avec encore plus de raison des ornements adjoûtez par Phidias à la statuë de Jupiter Olympien, dans la LXXXIII.[e] olympiade, l'an 445. avant J. C. & près de 300. ans après la premiére guerre de Messéne, dans laquelle on vit de la Cavalerie comme je l'ay remarqué. Il en sera de *Pauf. 5. 427.* même des bas-reliefs de la table d'Iphitus à Olympie, sur laquelle on posoit les couronnes destinées aux vainqueurs; ces *Plin. 35. 8.* bas-reliefs estoient de Colotes éleve de Phidias, & du même temps que la statuë de Jupiter.

Pauf. 5. 445. On voyoit à Olympie un groupe de deux figures, représentant le combat d'Hercules contre une Amazone à cheval; ce groupe qui estoit du sculpteur Aristocles de Cydonie, avoit esté dédié par un Evagoras de la ville de Zanclé en Sicile. Le nom d'*Evagoras*, estant celuy d'un Grec, la dédicace de cette statuë doit estre postérieure à l'establissement des Grecs dans la *Thucyd. 6. Dodwel, Annal. Thucyd. p. 40. 41.* Sicile, & même à la fondation de Zanclé. Les Opiques ou Sicules, qui passérent d'Italie en Sicile 300. ans avant la fondation de Naxos, la plus ancienne des colonies grecques de

Sicile, ſelon Thucydide, ne portoient point de noms Grecs, & eſtoient regardez comme des barbares par les colonies grecques.

Thucydide nous apprend que la colonie Eubéenne qui vint s'eſtablir à Zanclé, eſtoit poſtérieure à celle d'Agrigente, & que celle-cy ne fut eſtablie ſur les bords de l'Acragas que 155. ans après la fondation de Naxos. Agrigente fut fondée ſelon Pindare environ 100. ans avant la victoire que Théron remporta à Olympie la LXXVII.ᵉ olympiade : cette année eſtoit ſelon Diodore la 17.ᵉ du regne de Théron, & elle fut celle de ſa mort. Admettant le témoignage de Pindare, la fondation d'Agrigente ſera de la LII.ᵉ olympiade, ou de l'an 572. avant l'ére chreſtienne ; & la colonie de Zanclé poſtérieure à celle d'Agrigente, n'aura eſté fondée qu'après cette année 572. la colonie de Naxos antérieure de 155. ans, ſera de l'an 727. La colonie de Syracuſe poſtérieure d'un an à celle de Naxos ſelon Thucydide, eſt ſuivant la chronique de Paros de la 21.ᵉ année de l'Archontat d'Eſchyle à Athénes, & par conſéquent de l'an 758. avant l'ere chreſtienne, puiſque, ſelon le témoignage d'Euſébe, l'olympiade de Corœbus eſtoit arrivée au commencement de la 3.ᵉ année de cet Eſchyle. Son Archontat fut de 23. ans, celuy de ſon ſucceſſeur Alcmæon fut de deux ans, & après eux on compta ſept Archontes decennaux pendant 70. ans. Ces Archontes decennaux furent ſuivis par les Archontes annuels dont la magiſtrature fut eſtablie, ſelon la chronique de Paros, 203. ans avant l'expedition de Xerxès, c'eſt-à-dire, l'an 683. avant l'ére chreſtienne. Ce calcul de la chronique ſuppoſe que la 21.ᵉ année d'Eſchyle, ou celle de la fondation de Syracuſe eſtoit la 758.ᵉ avant l'ére chreſtienne, & la 18.ᵉ depuis la célébration de l'olympiade de Corœbus ; ce qui eſt conforme à la chronologie d'Euſebe. Suppoſant la fondation de Syracuſe de l'an 758. & celle de Naxos de l'an 759. la fondation d'Agrigente poſtérieure à cette derniére de 155. ans ſera de l'an 604. & plus ancienne de 31. ans que dans la chronologie de Pindare. M. Dodwel a montré que la chronologie ſuivie par Thucydide pour les colonies Siciliennes,

Thucyd. 6.

Pindar. Olymp. 2. Edit. Bened. p. 63.

L'an 472. avant J. C.

Diod. 11. p. 39.

Thucyd. 6.

Marmor. Oxon. Chr. Epoch. 32.

En 776.

Epoch. 33. & 52.

Dodw. Annal. Thucyd. p. 40. & 41.

ſuppoſe la fondation de Syracuſe de l'an 733. & celle d'Agrigente de l'an 579. à peu près comme dans le calcul de Pindare, qui a pû négliger dans une Ode d'exprimer quelques années au-delà du ſiécle écoulé depuis la fondation d'Agrigente, juſques à la victoire de Théron. Mais quand même on préféreroit la chronologie de la chronique de Paros & celle d'Euſébe, & que l'on placeroit la fondation d'Agrigente en 604. la derniére année de la XLIII.e olympiade; l'eſtabliſſement de la colonie de Zanclé, & par conſéquent le temps au-delà duquel on ne peut faire remonter cet Evagoras, qui dédia la ſtatuë équeſtre que l'on voyoit à Olympie, ſe trouvera poſtérieur de 40. ans à l'introduction des courſes de chevaux aux jeux Olympiques, & de 140. ans à l'uſage de la Cavalerie dans les combats, puiſque l'on commençoit à s'en ſervir au temps de la premiére guerre de Meſſéne.

Olympiade 33.e
Olympiade 9.e

Pauſanias remarque au ſujet de cette ſtatuë, qu'elle eſtoit extrêmement ancienne, & du temps auquel la ville de Zanclé n'avoit pas encore pris le nom de *Meſſana* ou de *Meſſine:* ce changement de nom ne ſe fit, ſelon Thucydide, qu'après qu'Anaxilas tyran de Rhége, deſcendu des Meſſéniens du Péloponneſe, eût pris cette ville ſur les Ioniens & ſur les Samiens, qui s'eſtoient emparez de *Zanclé*, & en avoient chaſſé les anciens habitants. Ces Samiens & ces Ioniens eſtoient ceux, à ce que dit Thucydide, qui allérent chercher une retraite en Sicile, après avoir eſté chaſſez de leur pays par les Perſes. Cette expulſion des Ioniens & des Samiens arriva, comme nous l'apprend Hérodote, lors de la priſe de Milet par Darius; ce qui tombe à l'an 492. avant J. C. & 2. ans avant la bataille de Marathon; ainſi le nom de Zancléen que prend Evagoras ſur l'inſcription de la ſtatuë dont il s'agit, a ſubſiſté juſques au temps de la guerre de Darius contre les Grecs, & ne prouve point une auſſi-grande antiquité que l'a crû Pauſanias. Ce qui a cauſé ſon erreur, c'eſt qu'il a confondu Anaxilas tyran de Rhége, deſcendu des anciens Meſſéniens, lequel, ſelon Ariſtote, avoit aboli le gouvernement populaire eſtabli à Rhége, & s'eſtoit emparé de la tyrannie, avec un autre Anaxilas eſtabli

Thucyd. 6.
Herod. 6. 22. 23.
Add. Dodw. Annal. Thucyd. p. 42.
Ariſtot. Polit. 6.
Heraclid. Polit.

à Rhége vers la XXX.e olympiade, & qui y procura une retraite aux Messéniens chassez du Péloponnése par les Lacédémoniens, après la 2.e guerre de Messéne. Cet ancien Anaxilas estoit, selon Pausanias, le quatriéme descendant d'un Alcidamidas Messénien, qui avoit passé à Rhége après la prise d'Ithomé & la mort d'Aristodéme, la premiére année de la XVII.e olympiade, en 712. Pausanias suppose que la tyrannie d'Anaxilas à Rhége, estoit déja establie au temps de la seconde guerre de Messéne, la XXIX.e olympiade vers l'an 664. c'est-à-dire, 48. ans après la fin de la premiére guerre de Messéne, & cependant il dit, que cet Anaxilas estoit le quatriéme descendant d'Alcidamidas; ce qui ne peut estre véritable, car 48. ans ne peuvent suffire pour remplir quatre générations; ces quatre générations font au moins 133. ans, & cette observation suffit pour montrer l'erreur de Pausanias, dont le calcul se contredit*.

Pauf. 4. 336.

Pauf. 4. 312.

Il est sûr d'ailleurs, par le témoignage des anciens Écrivains, que le gouvernement Républicain subsista à Rhége jusques au temps d'Anaxilas pere de Léophron; que cet Anaxilas estant mort, laissa un fils encore jeune, sous la tutéle de Micythus, qui conserva la couronne à son pupille. Cet Anaxilas, qui fut le premier tyran de Rhége, épousa Cydippe, fille de ce Térillus tyran d'Himéra, lequel ayant esté déthrôné par Théron tyran d'Agrigente, appella les Carthaginois à son secours: l'armée qu'ils envoyérent en Sicile sous la conduite d'Amilcar, fut taillée en piéces par Gélon, le même jour que celle des Perses fut battuë à Salamine par les Grecs; ainsi cet Anaxilas, gendre de Térillus, & contemporain de Gélon, ne peut avoir vêcu au temps de la seconde guerre de Messéne. Ce même Anaxilas fit la guerre à ceux de Locres, & les auroit exterminez,

Diod. 11. Olymp. 76. Dionys. Halic. excerpt. Valef. pag. 539. Justin 4. 2. Aristot. polit. 6. Voy. Bentley, differtat. upon Phalaris, §. 4. p. 145. Herod. 6. Diod. 11.

* Si l'on compte ces 133. ans après l'an 712. ou le temps d'Alcidamidas qui se retira à Rhége après la fin de la premiére guerre de Messéne; Anaxilas quatriéme descendant de cet Alcidamidas, aura vêcu vers l'an 579. & au temps même de la fondation de Zanclé par ceux de Chalcis, & de celle d'Agrigente par les habitants de Géla. Pausanias a sans doute confondu cet Anaxilas avec celuy qui usurpa le pouvoir souverain à Rhége l'an 494. & qui mourut, selon Diodore, l'an 476. après avoir regné 18. ans, cent ans après la fondation d'Agrigente, & trois générations après l'ancien Anaxilas, quatriéme descendant d'Alcidamidas.

ſans l'interceſſion de ſon gendre Hiéron tyran de Syracuſe. Pindare fait alluſion à cet événement dans deux de ſes Odes, & le Scholiaſte nous apprend qu'il eſtoit rapporté dans un Poëme d'Epicharmus Poëte Sicilien, qui vivoit à la cour de Hiéron. La victoire remportée à Olympie par les mules d'Anaxilas tyran de Rhége, nous fournit encore une preuve qu'il a vêcu dans un temps poſtérieur à celuy où Pauſanias le place. 1°. Parce que cette victoire fut célébrée, à ce que nous apprend Ariſtote, par le Poëte Simonide *, qui a fleuri depuis la LXXI.e olympiade, ou l'an 492. juſqu'à la LXXVI.e olympiade. 2.° Parce que de l'aveu de Pauſanias, les chariots attelez de mules ne furent admis aux jeux Olympiques que la LXX.e olympiade, ou l'an 500. Therſius de Theſſalie remporta le prix à cette olympiade; enſorte que la victoire d'Anaxilas ne peut eſtre plus ancienne que la LXXI.e olympiade, ou que l'an 496. Ainſi Pauſanias s'eſtant trompé au ſujet du temps d'Anaxilas tyran de Rhége, & du changement de nom de la ville de Zanclé, a eu tort de conclurre, que le nom de Zancléen donné à Evagoras ſur l'inſcription de la ſtatuë équeſtre qu'il avoit dédiée à Olympie, prouvoit qu'elle avoit une grande antiquité.

Pindar. Pyth. 1. & 2. Schol. ib.

Ariſtot. Rhetoric. 3. 2. Ald. Heraclid. polit.

Pauſan. 5. 396.

Au reſte, le temps du ſculpteur Ariſtocles de Cydonie, qui avoit fait cette ſtatuë équeſtre, ne peut eſtre déterminé que par celuy d'Evagoras, & il ne faut pas le confondre avec un autre Ariſtocles de Sicyone, frere de Canachus & diſciple de Polyclete d'Argos, qui vivoit pendant la guerre du Péloponnéſe, & une génération après le ſculpteur Ariſtocles de Cydonie.

Pauſ. 10. 822.

Pauſanias nous apprend, qu'à Argos, dans le Temple des Dioſcures, on voyoit les ſtatuës de Caſtor & Pollux, celles de Phœbé & Ilaïra leurs femmes, & celles de leurs fils Anaxis & Mnaſinoüs; ces ſtatuës eſtoient d'ebéne, à l'exception de quelques parties des chevaux, où les ſculpteurs Dipœnus & Scyllis avoient employé l'yvoire. Pauſanias ne marque point ſi ces

Pauſan. 2. 161.

* Le temps de Simonide eſt conſtant par une epigramme dans laquelle il dit, qu'il eſtoit âgé de 80. ans, au temps de l'Archontat d'Adimante; c'eſt-a-dire, l'an 477. & la troiſiéme année aprés la bataille de Salamine. Cette épigramme de Simonide eſt rapportée par Bentley. *Diſſ. upon Phalaris, p. 41.*

ſtatuës eſtoient à cheval, mais cette diſcuſſion eſt inutile, parce que le temps de ces ſculpteurs eſt poſtérieur à l'uſage de l'Equitation dans la Grece.

Pline aſſûre qu'ils ont fleuri vers la L.e olympiade, ou vers l'an 576. & qu'ils ſe rendirent extrèmement célébres par l'invention de ſculpter le marbre, & de luy donner le poli; *primi omnium marmore ſcalpendo inclaruere.* On ſçait que la même dureté du marbre qui conſerve le poli qu'il a une fois reçû, augmente la difficulté de le tailler, & de luy donner ce poli. Les marbres inſcrits des anciens monuments du Péloponnéſe & de l'Attique eſtant taillez au marteau, ſont abſolument bruts; & l'époque de cette importante découverte de l'art de tailler le marbre au ciſeau, *ſcalpendo,* ſervoit à fixer le temps de ceux à qui elle eſtoit dû.

Dipœnus & Scyllis avoient formé un grand nombre d'éleves, dont les ouvrages eſtoient extrêmement eſtimez; tels eſtoient Léarchus de Rhége, Théocles de Laconie, Dorycl das & ſon frere Médon, & un grand nombre d'autres que je laiſſe pour m'arreſter à Tectеus & Argelion, parce que ces Sculpteurs célébres par la ſtatue de l'Apollon de Délos, avoient eſté les maiſtres de Callon de l'Iſle d'Egine, qui avoit fleuri vers la fin de la guerre du Péloponnéſe, puiſque ce fut luy que les Lacédémoniens employérent pour faire les trépieds qu'ils conſacrérent à Amyclæ, après la victoire qu'ils remportérent à Ægos-Potamos l'an 406. avant Jeſus-Chriſt, & 170. ans après Dipœnus. Cette durée qui donne plus de 50. ans à chacune des trois ſucceſſions de Callon, de Tectеus & de Dipœnus, prouve que Pline a peut-eſtre fait ce dernier un peu trop ancien, & qu'il doit eſtre poſtérieur à la L.e olympiade.

Pauſan. 3. 251
Id. 5. 419.
Pauſan. 2. 187.
Pauſan. 3. 158.

Dipœnus & Scyllis eſtoient originaires de Créte, & ſortis de l'école de Sculpture fondée dans cette iſle par l'Athénien Dédale. On débitoit même à leur occaſion une tradition ſinguliére. Ils eſtoient, diſoit-on, diſciples, ou même fils de Dédale; on diſoit de même, que Léarque de Rhége, qui avoit fait l'ancienne ſtatuë de Jupiter *Hypatos* à Sparte, n'eſtoit pas diſciple de Dipœnus, mais de Dédale luy-même : il ne faut pas

Plin. 36. 5.
Pauſan. 8. 708.
Clem. Alex. protrept.
Pauſan. 2. 143.
Pauſan. 3. 251.

beaucoup de réflexion pour appercevoir la fausseté de cette tradition. Dédale fils d'Eupalamus, & contemporain de Minos, d'Oedipe & d'Ægée, vivoit trois générations avant la guerre de Troye, & la colonie grecque de Rhégium estoit postérieure de plusieurs siécles à cet événement. Cette colonie sortie de Chalcis dans l'isle d'Eubée, avoit esté appellée par les Grecs de Zanclé, selon l'historien Antiochus, qui a fleuri vers l'an 416. & qui a précédé Timée. La colonie de Zanclé est, comme nous l'avons vû, postérieure à celle d'Agrigente, & de l'an 600. avant l'ére chrestienne; & par conséquent, la colonie de Rhége sera encore moins ancienne, & le sculpteur Léarque né dans cette ville, se trouvera posterieur de sept à huit cens ans à Dédale. La même différence de temps se trouve entre Dédale & Dipœnus, qui a vécu au plustost vers l'an 576.

Pauf. 10. 837.
Strab. 6.
Diod. 12. Olymp. 89.
Voss. Hist. Græc. 4. 7.

Pausanias observe que le nom de Dédale n'estoit qu'une épithéte employée par les anciens, pour signifier un ouvrage fait avec art; qu'on l'avoit donné au fils d'Eupalamus à cause de son habileté, & qu'on donnoit en général le nom de *Dædala* aux anciennes statues de bois, même à quelques-unes qui existoient avant Dédale, & il le prouve par le nom d'une ancienne feste instituée en Bœotie plusieurs siécles avant la naissance de Dédale. On donna peut-estre le nom de disciples ou de fils de Dédale à Dipœnus & à Scyllis, parce qu'ils estoient sortis de l'école que ce sculpteur avoit establie en Créte. On trouve assez souvent dans les anciens le nom de *fils* employé pour signifier *disciple*. Les anciens font mention d'un Dédale de Sicyone qui avoit assez de celébrité; mais comme il est postérieur à Dipœnus & à Scyllis, & qu'il a fleuri vers la XCVI.e Olympiade, ce ne peut estre luy qui ait donné lieu à la tradition; on voyoit à Olympie la statuë qu'il avoit faite pour Eupolémus vainqueur à la XCVI.e olympiade.

Pausan. 9. 716. 719.
Pausan. 6. 457. 456.
Diod. 19. 425. c.

Onatas de l'isle d'Egine, sorti de l'école Athénienne fondée par l'ancien Dédale, avoit fait plusieurs statuës équestres pour les Tarentins; elles avoient esté mises dans le temple de Delphes: mais ce même Onatas avoit esté employé par Dinoménes fils de Hiéron tyran de Syracuse, pour le monument qu'il

Pausan. 8. 708.

plaça

plaça à Olympie en mémoire des victoires remportées par ſon pere aux jeux Olympiques. Hiéron auquel Pindare adreſſa plusieurs Odes à l'occaſion de ſes victoires dans les différents jeux de la Grece, eſt mort ſelon Diodore de Sicile, la ſeconde année de la LXXVIII.e olympiade, ou l'an 466. avant J. C. ainſi Onatas eſtoit poſtérieur à l'expédition de Xerxès: nous ſçavons d'ailleurs que cet Onatas avoit eſté contemporain d'Agélades d'Argos, ſucceſſeur de Phidias, & maître de Polyclete. *Pindar. Olymp. 1. Pyth. 1. 2. 3.* *Diod. 11. 276.* *Pauſan. 8. 688.* *Plin. 34. 8.*

On voyoit dans l'ancien temple des Dioſcures à Athénes, à ce que nous apprend Pauſanias, les ſtatuës de Caſtor & de Pollux repréſentez debout, avec leurs fils Mnaſinoüs & Anaxias montez ſur des chevaux. Pauſanias ne marque ni le nom ni le temps du ſculpteur qui avoit fait ces ſtatuës, il ne parle même point de la matiére dont elles eſtoient. Les murs de ce Temple avoient eſté peints à freſque par Polygnote & par Diognete, qui ont fleuri vers l'an 416. & pendant la guerre du Péloponnéſe. Pauſanias ne remarque l'ancienneté de ce temple, que par rapport à celles de ces peintures qui de ſon temps eſtoient encore aſſez bien conſervées, près de 600. ans après le temps de Polygnote; car Pauſanias, qui fait mention des deux Antonins, a vêcu vers l'an 160. de Jeſus-Chriſt. Je ne crois pas cependant que ces ſtatuës fuſſent plus anciennes que le temple, qui n'avoit eſté conſtruit que depuis le ſaccagement d'Athénes par Xerxès. *Pauſan. 6. 476.* *Pauſan. 1. 41.* *Plin. 35. 9.* *L. 7. 689. 690.*

Ce temple eſtoit, ſelon la deſcription de Pauſanias, au-deſſous du bois ſacré d'Aglauros dans la baſſe ville, & au midi de l'enceinte de l'Acropolis, ou de la haute ville, auprès du temple de Théſée. Ce temple de Théſée, de même que la partie méridionale de l'Acropolis avoit eſté conſtruit par Cimon fils de Miltiade, après que ce Général eût rapporté de Skyros les cendres de Théſée, ce qui arriva dix ans après la bataille de Salamine. Cet endroit de l'Acropolis eſtoit celuy par où les Perſes forcérent le retranchement conſtruit par ceux des Athéniens qui reſtérent dans la citadelle, & qui refuſérent de s'embarquer avec Thémiſtocle. Hérodote en décrivant cet événement, déſigne l'endroit où les Perſes firent leur attaque *Pauſan. 1. 41.* *Vid. Dodwel. Annal. Thucyd. pag. 62.* *Pauſan. 1. 41.*

Herod. 8. 53. par le voiſinage du bois ſacré d'Aglauros ; ſans faire aucune mention ni du temple de Théſée, ni de celuy des Dioſcures ; & ce ſilence prouve, ce me ſemble, que l'un & l'autre n'exiſtoient point encore.

Quand même on ſuppoſeroit que le temple des Dioſcures eſtoit déja bâti au temps de Xerxès, il faudroit auſſi reconnoiſtre qu'il fut détruit par l'armée de ce prince ; ce fut à cette *Voy. Herod. 8. 53.* partie de la ville que les Perſes mirent d'abord le feu, & ce fut de-là qu'il ſe communiqua à la ville haute, qu'il conſuma preſque toute entiére : les Perſes ne reſpectérent ni le temple de Minerve, ni les ſtatuës de cette Déeſſe, ni l'olivier ſacré *Pauſan. 1. 65.* que l'on conſervoit avec tant de ſoin. Au temps de Pauſanias on montroit encore de vieilles ſtatuës de Minerve noircies & *Thucyd. 1. 89.* preſque détruites par cet incendie. Thucydide nous apprend qu'après la retraite des Perſes, les Athéniens furent obligez de rebatir la ville, dont toutes les maiſons avoient eſté abbatuës par les Perſes, à la réſerve de celles où les Satrapes avoient logé ; il devoit même en eſtre très-peu demeuré de ces der- *Herod. 9. 13.* niéres, car Hérodote remarque, que l'année ſuivante Mardonius abandonnant Athénes pour ſe retirer dans la Bœotie, mit de nouveau le feu à la ville, & fit détruire & raſer ce qui eſtoit reſté ſur pied, ſans avoir plus d'égards pour les lieux ſacrez que pour les murs de la ville, & pour les maiſons particuliéres ; on conçoit ce que peuvent faire des ſoldats déja aigris par les pertes qu'ils ont faites, & animez par les ordres d'un Général. Les temples ayant eſté détruits, il eſt facile de comprendre ce que devinrent les ſtatuës que l'on ne jugea pas à *Pauſan. 1. 120. 8. 694. Plut. Themiſt. Plin. 34. 8.* propos d'emporter, car Pauſanias remarque que Xerxès fit enlever toutes celles, qui par leur matiére ou par leur forme avoient quelque mérite : ces ſtatuës demeurérent en Perſe juſques au temps d'Aléxandre & des Séleucides, qui en renvoyérent pluſieurs à Athénes ; un groupe de quatre figures comme celuy du temple des Tyndarides, n'auroit pas eſté négligé par Xerxès s'il avoit eſté de marbre, de bronze ou de bois précieux, & il ne l'auroit pas laiſſé à Athénes : ainſi le groupe que vit Pauſanias dans le temple des Dioſcures, devoit eſtre

postérieur à cette expédition. Si c'estoit une des statuës que les successeurs d'Aléxandre rendirent aux Athéniens, Pausanias en auroit fait mention, comme il l'a fait des statuës d'Harmodius & d'Aristogiton, de celle de l'Apollon des Branchides à Milet, de celle de la Diane de Brauron, & de plusieurs autres. On doit remarquer à l'occasion de ces statuës du temple des Tyndarides à Athénes, qu'au temps où elles avoient esté faites, on ne regardoit point encore dans l'Attique Castor & Pollux comme des cavaliers, puisqu'ils estoient représentez debout & à pied: cette opinion estoit plus ancienne dans le Péloponnése, comme on le doit conclurre des bas-reliefs du temple d'Amyclæ; & nous lisons un fait dans Pausanias, qui ne permet pas de douter qu'elle ne fût universellement reçûë par les Lacédémoniens au temps de la troisiéme guerre de Messéne. *Pausan. 1. 20. 82. 8. 694. &c.*

Peu de temps avant la bataille de Stényclérus, deux jeunes Messéniens du bourg d'Andania ayant pris le temps que les Lacédémoniens célébroient la feste des Dioscures, se revêtirent de tuniques blanches avec des casaques de pourpre, se couvrirent la teste de toques semblables à celles que l'on donnoit aux Dioscures, & montérent sur les plus beaux chevaux qu'ils pûrent trouver. Dans cet équipage, & tenant des lances à la main, ils entrérent dans la Laconie, & se rendirent au lieu où les Lacédémoniens estoient assemblez pour le sacrifice: on les prit d'abord pour les Dieux mêmes dont on célébroit la feste, & les Lacédémoniens se prosternérent devant eux, pour les remercier de la faveur qu'ils en recevoient; mais les deux Messéniens profitant de l'erreur, se jettérent au milieu d'eux, & en percérent plusieurs à coups de lance. Les Lacédémoniens estoient venus sans armes au sacrifice, & les Messéniens se sauvérent à course de cheval. Cette action, qui estoit un véritable sacrilége (car les Messéniens adoroient aussi les Dioscures) fut regardée comme la cause des malheurs où la guerre qui commença peu de temps après plongea la Messénie: & lorsqu'Epaminondas voulut rebâtir Messéne, un de ses premiers soins fut d'appaiser par des sacrifices le couroux des Tyndarides. La *Pausan. 4. 344.*

Pausan. 4. 337. Pindar. Olymp. 12. Adde Schol. Dionys. Halic. 9. 617. Diodor. 11. 278.

guerre qui suivit de près cet événement, commença selon Pausanias, l'année même des jeux Olympiques où Xenophon de Corinthe remporta le prix; cette victoire célébrée par Pindare, est, selon Denys d'Halicarnasse & Diodore, de la LXXIX.e olympiade, ou de l'an 464. avant J. C.

Dionys. 6. 351.

On trouve dans Denys d'Halicarnasse une tradition Romaine, qui prouveroit si elle estoit ancienne, qu'au temps de la bataille du Lac Rhégille l'an de Rome 258. avant Jesus-Christ 494. les Romains représentoient aussi les Tyndarides comme des cavaliers. On rapporte, dit cet Historien, que le jour de la bataille on vit deux jeunes hommes à cheval d'une taille plus qu'humaine, qui se mettant à la teste des Romains, chargérent la Cavalerie Latine, & la mirent en déroute; on adjoute que le même jour ils se montrérent à Rome dans la place publique, & annoncérent la nouvelle de la victoire que la Republique venoit de remporter, après quoy ils disparurent.

Liv. Decad. 1. l. 2. §. 20.

Decad. 5. l. 3. §. 15.

Il est assez estonnant que Tite-Live, en rapportant cette bataille, n'ait pas dit un mot de ces deux apparitions des Dioscures : on connoît son amour pour le merveilleux, & sur-tout pour les prodiges qui luy paroissoient liez avec la religion; il s'en vante luy-même, & fait gloire d'avoir résisté à cette Philosophie qui commençoit à rendre les Romains incrédules sur cet article. Le silence de Tite-Live au sujet de cette tradition, est une preuve qu'elle estoit nouvelle & inconnuë aux anciens écrivains; mais quand bien même on voudroit la croire ancienne, on n'en peut rien conclurre pour l'antiquité de l'équitation, & contre la preuve que j'ai tirée du silence d'Homére. Au temps de la bataille du Lac Rhégille, il y avoit déja long-temps que les Romains & les Latins connoissoient l'art de l'Equitation, & qu'ils avoient de la Cavalerie. Il en faut dire autant des monnoyes Romaines & Lacédémoniennes, sur lesquelles on voit les Tyndarides représentez comme des cavaliers armez de lances, & la teste couverte de casques ou de toques surmontées d'une estoile. Quelque ancienneté que l'on puisse donner à ces monnoyes, il s'en faudra beaucoup qu'elle puisse remonter au temps de la troisiéme guerre de Messéne,

ou du moins à celuy du ſculpteur Bathycles, qui, dans les bas-reliefs d'Amyclæ, avoit donné des chevaux aux Tyndarides.

Je ne ſçais au reſte ce qui avoit pû donner lieu de repréſenter ainſi les Tyndarides ; car je ne vois rien dans les anciens Poëtes qui y ait le moindre rapport. Homére donne à la vérité *Iliad. 3.* le nom d'*ἱππόδαμος*, dompteur de chevaux, à Caſtor; mais *237.* il donne ce même nom aux Troyens montez ſur des chars. *Ibid. 251.* Neſtor appelle le chef des Eléens qu'il vainquit dans ſa jeu- *Iliad. 11.* neſſe, *ἡγεμόν' ἱππήων*, conducteur de cavaliers; mais ce chef *745.* eſt monté ſur un char, & la premiére ligne de ſon armée eſt formée par cinquante chars armez en guerre, & le reſte eſt de l'Infanterie. Dans un autre endroit le Poëte donne le titre de *Cavalier* à Patrocle, & Achille parlant à luy, l'appelle *ἱπποκέ-* *16. 20.* *λευθε*; mais ces titres ſont ſuivis de l'ordre qu'Achille donne à ce héros de monter ſur ſon char, & d'aller au ſecours des Grecs. Homére, & les anciens poëtes, comme Pindare, ſont remplis de ſemblables expreſſions, en parlant des chars, & de ceux qui les conduiſoient. Pauſanias luy-même, quoyqu'il vê- *Pauſan. 5.* quît dans un ſiécle, où les chars n'eſtoient plus en uſage à la *423.* guerre, & où l'on ne connoiſſoit que la cavalerie, dit en décrivant deux armées repréſentées ſur le coffre des Cypſélides, que l'on y voyoit des *cavaliers montez ſur des chars*. L'ancienne hiſtoire fabuleuſe ne nous fournit même aucun fait qui puiſſe fonder cette coûtume de repréſenter les Tyndarides ſous cette figure de cavaliers. Aux jeux funébres de Pélops, la tradition des Eléens ſuivie par Pauſanias, fait remporter le prix de la courſe *Pauſan. 5.* à pied à Caſtor, & celuy du pugilat à Pollux. Dans la repré- *393.* ſentation des jeux funébres de Pélias, qui eſtoit ſur le coffre des Cypſélides, Pollux eſtoit au nombre de ceux qui diſpu- *Pauſan. 5.* toient le prix de la courſe des chars; mais il eſtoit vaincu par *421.* l'Argonaute Euphemus.

Pindare qui parle ſouvent des Tyndarides, & qui décrit *Pind. Nem.* aſſez au long leur combat contre les fils d'Apharée, ne leur *10.* donne ni chevaux ni chars, les met tous deux à pied, & vante extrêmement leur légereté à la courſe. L'auteur des hymnes attribuées à Homére, nomme ces Tyndarides, *ταχέων ἐπιβήτορες*

Iliad. 5. 145. ἱππῶν, *Conſcenſores equorum.* Mais ces mêmes mots ſe trouvent dans Homére, pour déſigner un homme qui monte ſur un char. Dans celle de ces hymnes qui eſt la plus eſtendue, quoyque le poëte leur donne encore le même titre, il ne parle que du culte que les nautonniers rendent aux Tyndarides, & du pouvoir d'appaiſer les tempeſtes accordé à ces héros.

Pauſan. 3. 238. *Strom.* 1. 138. *Odyſſ.* 11. 296. Pauſanias dit que l'apothéoſe des Tyndarides eſt poſtérieure de 40. ans à leur mort. Apollodore dans Clément Aléxandrin place le temps de cette apothéoſe peu après la priſe de Troye, & tout cela eſt conforme au ſentiment d'Homére. Car ce poëte fait dire à Ulyſſe dans l'Odyſſée, qu'il vit aux enfers Léda mere de Caſtor & de Pollux. Ulyſſe adjoûte que ces deux héros qui ſont encore vivants dans les entrailles de la terre, jouiſſent par la faveur de Jupiter d'un ſort pareil à celuy des Dieux, paſſant alternativement l'un après l'autre *Nem.* 10. de la mort à la vie. Pindare dans l'ode que j'ay déja citée, dit que Caſtor ſeul eſtoit fils de Tyndare, & que Pollux eſtoit fils de Jupiter; en quoy il s'éloigne d'Homére, qui dit formellement que l'un & l'autre eſtoient fils de Tyndare *.

La mort des Tyndarides eſt poſtérieure dans le ſyſteme d'Homére à l'enlevement d'Héléne par Paris; car dans le 3.e *Iliad.* 3. 237. livre de l'Iliade, cette Princeſſe eſt ſurpriſe de ne les point voir au nombre des Capitaines Grecs, & par conſéquent elle ignoroit leur mort arrivée à Lacédémone, comme le dit ce poëte. Suppoſant que la mort des Tyndarides eſt de l'année même de l'enlevement d'Héléne, & antérieure de 20. ans à la priſe de Troye, leur apothéoſe n'aura eſté faite que 20. ans après cet événement; ainſi au temps de la deſcente d'Ulyſſe aux enfers, leur culte n'eſtoit pas encore eſtabli. Homére n'en fait aucune mention dans le reſte de ſon Odyſſée.

Les Tyndarides ayant eſté regardez principalement comme les divinitez chargées du ſoin d'appaiſer les tempeſtes, & ayant *Theoc. Idyl.* Διοσκουρ. par cette raiſon le ſurnom de *Sauveurs*, prirent lors de leur

* L'autheur de l'Hymne aux Tyndarides les fait tous deux fils de Jupiter ; ce qui prouve, non ſeulement qu'il eſt différent d'Homére, mais même qu'il eſt poſtérieur à Homére.

apothéose la place des anciens Dioscures ou Cabires de Samothrace, divinitez Phoeniciennes invoquées par les navigateurs dans les temps héroïques.

Diodore dit que le navire Argo estant battu d'une violente tempeste sur les côtes de la Propontide, Orphée fit un vœu aux divinitez de Samothrace; après quoy l'orage cessa aussi-tost, & l'on vit paroître des flammes au-dessus de la teste des Tyndarides, que l'on prit comme un signe certain de la protection des Dieux, & qui donnérent lieu après l'apothéose des Tyndarides, de regarder ces mêmes feux qui paroissent ordinairement sur la fin des tempestes, comme une marque de la présence de ces nouvelles divinitez, & de leur en donner le nom. Cette idée superstitieuse n'a pas esté détruite par le christianisme, les matelots regardent encore aujourd'huy ce météore comme quelque chose de divin, & luy rendent une espéce de culte *. Diodore assûre que les Argonautes accomplirent ce vœu à leur retour de Colchos, & qu'ils consacrérent dans le temple des Dieux de Samothrace, des vases que l'on voyoit encore de son temps. Apollonius dans son poëme dit aussi que les Argonautes par le conseil d'Orphée passérent dans l'isle de Samothrace; ainsi il est assez singulier de voir que celuy qui a composé le poëme des Argonautiques sous le nom d'Orphée, luy fasse dire qu'il empêcha les Argonautes de passer dans l'isle de Samothrace, où les habitans rançonnent les nautonniers, sous prétexte de les admettre aux redoutables mystéres des Dieux que l'on y adore.

Diodor. 4. pag. 172.

Diodor. 4. pag. 176. Adde 5. 224.

Argonaut. 1. 915.

Orph. Argonaut. v. 465.

Castor & Pollux estant devenus par leur apothéose les protecteurs de la navigation, & leur histoire ne fournissant aucune raison de les représenter comme des cavaliers; ne pourroit-on pas soupçonner que les chevaux sur lesquels ils estoient montez, ou que l'on mettoit auprès d'eux, estoient, de même que le cheval qui accompagnoit le plus souvent les statues de Neptune, un embleme de la navigation, & une représentation allégorique des vaisseaux, comme je l'ay déja proposé dans l'explication de la fable de Bellérophon. Mais quoy qu'il

Histoire de l'Académie vol. 7.

* Les uns le nomment *S. Nicolas* & *S. Elme;* d'autres *Corpo santo, &c.*

en ſoit de cette conjecture, il eſt, ce me ſemble, indubitable que les ſtatues équeſtres des Tyndarides, & les attributs avec leſquels on les repréſentoit, n'ayant leur fondement dans aucun événement de leur hiſtoire, & n'eſtant appuyez ſur aucune tradition ancienne, ils ne peuvent ſervir à décider la queſtion de l'ancienneté de l'Equitation dans la Grece que nous examinons.

J'ay parlé cy-deſſus de l'Arcadien Iaſius pere d'Atalante, & de la tradition qui luy faiſoit remporter le prix de la courſe à cheval aux Jeux olympiques d'Hercule. Pauſanias rapporte cette tradition, à l'occaſion d'un monument élevé par ceux de *Lib. 8. p. 696.* Tégée à cet Iaſius. On voit, dit-il, dans la place publique de Tégée vis-à-vis du temple de Vénus deux colomnes avec des ſtatues. Sur la premiére eſtoient les ſtatues des quatre Légiſlateurs de Tégée, *Antiphanes, Crœſus, Tyronidas* & *Pyrias*. Sur l'autre, on voyoit celle de l'Arcadien Iaſius, ἵππου τε ἐχόμενος καὶ κλάδον ἐν τῇ δεξιᾷ φέρων φοίνικος. Les partiſans du ſyſteme de l'ancienneté de l'Equitation expliquent ces mots ἵππου τε ἐχόμενος, par *monté à cheval*, & regardent ce monument comme une ſtatue équeſtre. Cependant ces mots ſignifient ſeulement que cette ſtatue d'Iaſius ayant un cheval auprès d'elle, tenoit de la droite une branche de palmier. Ainſi ce monument ne prouve rien pour l'ancienneté des courſes de cheval; car cet animal pouvoit ſignifier, & ſignifioit en effet ſur les monuments pluſieurs choſes différentes, ſans qu'il fût néceſſaire de le rapporter à l'Equitation, ni même aux courſes de chars. L'Arcadie eſt un pays de montagnes, où les hyvers ſont très-rudes, & où les races de chevaux tranſportez par mer des côtes de l'Afrique dans le Péloponnéſe, avoient peine à ſubſiſter. Cet Iaſius trouva peut-eſtre le ſecret de les y élever, & ce fut par cette raiſon qu'on avoit repréſenté cet animal à côté de luy ſur le monument de Tégée.

Mais quand bien même le monument d'Iaſius auroit quelque rapport à l'Equitation, il faudroit avoir des preuves du temps auquel il a eſté érigé, pour en pouvoir conclurre l'ancienneté de cet art, & ſon eſtabliſſement dans les temps héroïques, ou même

même avant la guerre de Messéne, dans laquelle on vit pour la premiére fois de la Cavalerie dans les armées Grecques.

Pausanias ne nous apprend rien sur l'antiquité de ce monument d'Iasius à Tégée, & il laisse là-dessus un champ libre aux conjectures ; ensorte que l'on est également en droit de placer le temps de son érection avant & après les guerres Messéniaques, ce qui pourroit suffire pour empêcher les partisans de l'ancienneté de l'Equitation d'en rien conclurre en faveur de leur opinion. Mais il y a, ce me semble, quelque chose de plus, & l'on ne peut s'empêcher de regarder ce monument comme postérieur à la seconde guerre de Messéne, & à l'introduction des courses de chevaux à Olympie l'an 645. avant Jesus-Christ, dans lequel on célébra la XXXIII[e] olympiade depuis celle de Corœbus.

Le récit de Pausanias suppose les deux colomnes semblables, & placées avec symmétrie dans la place de Tégée, d'où l'on peut conclurre qu'ayant esté érigées dans le même temps, les statues qu'elles portoient avoient une égale antiquité; ainsi la statue d'Iasius estoit du même temps que celles des quatre Législateurs de Tégée. Ces derniéres ne peuvent remonter plus haut que le temps auquel ont vêcu ceux qu'elles représentoient; & si ce temps estoit marqué directement par les anciens, la question seroit bientost décidée; mais Pausanias, qui est le seul qui nous parle de ces Législateurs, ne nous apprend rien du temps auquel Tégée reçût des Loix. Il ne seroit pas cependant absolument impossible de déterminer au moins le temps au-delà duquel on ne peut faire remonter cette législation.

La ville de Tégée, & son territoire, faisoient partie de l'Arcadie, & tant qu'elle fut de même que le reste de la nation Arcadienne, sous la domination des rois d'Arcadie, on ne peut raisonnablement supposer qu'elle eût des loix particuliéres, & d'autres législateurs que ceux de toute la nation. Le pouvoir des rois d'Arcadie subsista jusqu'après la fin de la seconde guerre de Messéne, & la nation Arcadienne ne formoit alors qu'un seul corps & qu'un seul estat, qui tenoit ses assemblées générales, ausquelles le roy présidoit, & dont il

Pausan. 8. 609.

eſtoit chargé de faire exécuter les délibérations ; car le pouvoir des rois de la Grece n'avoit guéres plus d'étenduë. Ariſtocrate, onziéme deſcendant de Cypſelus, qui regnoit au temps de la conqueſte des Héraclides, fut le dernier des rois d'Arcadie. Gagné par les Lacédémoniens, il avoit trahi les Meſſéniens, anciens alliez des Arcadiens, & dont la ruine pouvoit entraîner celle des Arcadiens mêmes, qui craignoient de ne pouvoir réſiſter ſeuls aux Lacédémoniens. Le crime d'Ariſtocrate ne demeura pas impuni ; il fut lapidé dans une ſédition, de même que ſon aïeul l'avoit eſté pour ſon impiété & ſes ſacriléges : mais comme le crime du dernier roy attaquoit le corps même de la nation, dont il avoit trahi les intéreſts, les Arcadiens crûrent ne pouvoir mieux aſſûrer la liberté publique, qu'en aboliſſant pour jamais la royauté, & qu'en abandonnant à chaque canton le ſoin de ſe gouverner luy-même. Les Arcadiens aimérent mieux s'expoſer aux inconvénients de cette eſpéce de diviſion, qu'à ceux qui pouvoient naiſtre du trop grand pouvoir d'un chef, ou même d'un conſeil général, dont les députez ſe ſeroient aſſemblez réguliérement.

Xenoph. 6. 602. Diod. Sicul. 15. 488. Olymp. 102. ann. 3. ante Chriſt. 370.

Xénophon nous apprend que l'année qui ſuivit la bataille de Leuctres, le gouvernement de l'Arcadie avoit encore cette forme, & que les tentatives de Lycomede, citoyen de Tégée, pour eſtablir un conſeil commun, compoſé des députez des villes Arcadiennes, qui tinſt ſes ſéances ordinaires à Mantinée, excita une guerre civile parmi les Arcadiens, dont un grand nombre ne vouloit pas que l'on changeât rien aux anciennes loix.

La ville de Tégée n'eût ſans doute des loix & des légiſlateurs particuliers, que quand elle commença à former une république ſéparée des autres cantons de l'Arcadie ; c'eſt-à-dire, après l'extinction de la royauté, depuis la fin de la ſeconde guerre de Meſſéne, & après la XXXIIIe olympiade : ainſi en ſuppoſant ſes légiſlateurs du temps même de la révolution, & que le monument, où ils eſtoient repréſentez, eſtoit auſſi ancien qu'eux, il ſe trouvera toûjours poſtérieur à l'uſage de

l'Equitation, & l'on ne pourra rien conclurre du monument d'Iasius en faveur de l'antiquité de cet usage.

Voilà tout ce que j'ay pû découvrir de monuments anciens, sur lesquels on eûst représenté des cavaliers, ou même des chevaux : ces monuments sont en petit nombre, parce que, comme le remarque Pline, l'usage des statuës équestres estoit rare chez les Grecs, qui n'érigeoient ces sortes de statuës qu'aux vainqueurs dans les courses à cheval des jeux publics. *Celetas tantum dicabant in sacris victores.* Plin. 34. cap. 3.

La nécessité de me conformer aux monuments & aux témoignages des anciens, m'a obligé de supposer que les Grecs avoient connu l'usage des chars long-temps avant celuy de l'Equitation. Le poëte Lucrece est d'un sentiment contraire :

Et priùs est repertum in equi conscendere costas, Lucret. l. 5.
Et moderarier hunc fræno dextraque vigere,
Quàm bijugo curru belli tentare pericla.

Lucrece regardoit l'art de conduire un char attelé de plusieurs chevaux, comme une chose plus combinée, que celuy de monter & de conduire un seul cheval. Quand même la pensée de Lucrece seroit véritable, les raisonnements ne prouvent rien contre les faits; & il n'est pas toûjours vray que l'on ait commencé par le plus simple. Les inventions sont dûës ordinairement au hazard, & le hazard ne s'assujettit point aux procédez méthodiques de la Philosophie ; mais ces réflexions sont indifférentes dans la question présente, parce qu'il est faux que l'art de conduire un char, soit plus combiné que celuy de l'Equitation : la fougue du cheval le plus impétueux est arrestée, ou du moins diminuée par le poids du char auquel il est attaché : il est évident que la façon la plus simple & la plus aisée de faire usage des chevaux, celle par où l'on a dû commencer, a esté de les attacher à des fardeaux, & de les leur faire tirer après eux. Le traîneau a dû estre la plus ancienne de toutes les voitures : ce traîneau ayant esté posé ensuite sur des rouleaux, qui sont devenus des rouës, lorsqu'on les a attachez à cette machine, s'éleva peu à peu de terre, & a formé les chars des

anciens à deux & à quatre rouës. Ces chars, à en juger par ce que nous lisons, & par ce que nous voyons sur les anciens monuments, n'estoient guéres au-dessus de nos charrettes, & il ne falloit pas une grande science pour les conduire dans les occasions ordinaires.

A l'égard des chariots de guerre, nous voyons dans Homére, & dans la Cyropædie de Xénophon, que le combattant qui les montoit, n'estoit point occupé du soin de conduire les chevaux, & qu'il avoit toûjours un *Charton* ou cocher avec luy. Dans l'équitation c'est toute autre chose; l'attention du cavalier est nécessairement partagée entre le soin de combattre, & celuy de conduire son cheval.

ART. III. De la fable des Centaures.

La célébrité des chevaux & des cavaliers Thessaliens devint très-grande dans les temps historiques, & depuis que l'usage de l'équitation se fut introduit dans la Grece, c'estoit de Thessalie que presque toutes les villes Grecques tiroient leur Cavalerie. Ce fut sans doute par cette raison que l'on regarda l'habileté des cavaliers Thessaliens, comme le fondement de la fable des Centaures, de ces estres fantastiques décrits par Pindare & par les Poëtes postérieurs, comme des monstres demi-hommes & demi-chevaux. Dès le temps de Xénophon, qui vivoit environ soixante ans après Pindare, on commençoit à prendre la fable des Centaures pour un embleme de l'équitation : je ne sçais cependant si cette idée estoit ancienne; car Xénophon, pour ramener cette fable à l'art de monter à cheval, change le nom des *Centaures*, qui signifie seulement *Picque-Bœufs*, ou Bouviers, en celuy d'*Hippocentaures*, inconnu à tous les anciens Poëtes.

Chevaux-Centaures.

Pindare semble estre le premier Poëte qui ait fait les Centaures demi-hommes & demi-chevaux. « Ces monstres qui » estoient, dit-il, le fruit des amours de *Centaurus* fils d'Ixion » avec les cavales de Thessalie, ressembloient à leur pere par la » partie supérieure de leur corps, & à leur mere par l'inférieure. » Je ne sçais cependant si l'on peut conclurre de-là que Pindare imaginoit les Centaures sous la figure que nous leur donnons, & sous laquelle ils sont représentez dans plusieurs monuments

anciens, c'eſt-à-dire, avec un corps humain porté ſur quatre pieds de cheval. Les Centaures eſtoient autrement dépeints ſur les monuments antérieurs à Pindare. *Vid. Spanhem. de Præſt. numiſmat. p. 278.*

Pauſanias nous apprend, que ſur le coffre des Cypſélides, dont les bas-reliefs eſtoient, comme je l'ay obſervé, du commencement du huitiéme ſiécle avant l'ére chreſtienne, le Centaure Chiron eſtoit repréſenté comme un homme porté ſur deux jambes & ſur deux pieds humains ſemblables aux noſtres, aux reins duquel eſtoient attachez, la croupe, les flancs & les jambes de derriére d'un cheval; ainſi des quatre pieds de ce Centaure, il n'y en avoit que deux de cheval, & il reſſembloit moins à un cavalier monté ſur un cheval, qu'à un homme qui conduiroit cet animal par la bride. On ne peut guéres douter qu'au temps d'Eudoxe & d'Aratus, la conſtellation du Centaure Méridional ou de Chiron, ne fut repréſentée ainſi ſur les Planiſphéres. *La conſtellation du Centaure,* dit Aratus, *eſt placée ſous deux ſignes différents; de telle ſorte que la partie humaine ou antérieure eſt dans le ſigne du Scorpion, & la partie du cheval ou poſtérieure eſt dans le ſigne de la Balance ou des ſerres du Scorpion.* Soit que l'on diviſe les ſignes du Zodiaque par des cercles de longitude, ou par des cercles d'aſcenſion droite; il ne ſera jamais poſſible de placer la conſtellation du Centaure dans deux ſignes différents de la maniére que le dit Aratus, à moins que de deſſiner ce Centaure ainſi qu'il l'eſtoit ſur le coffre des Cypſélides. Hipparque qui ne connoiſſoit que la maniére ordinaire de repréſenter les Centaures avec quatre pieds de cheval, condamne la deſcription d'Aratus; & ſa critique auroit eſté bien fondée, ſi le Centaure des anciens Planiſphéres n'avoit pas eſté deſſiné, comme je l'imagine, d'après le coffre des Cypſélides.

L. 5. 426.

Arat. Phænom. v. 347.

Hipparch. in Arat. Phænom. p. 197. Edit. Petav.

Cette maniére de repréſenter les Centaures n'eſtoit cependant pas encore la plus ancienne; la figure du Sagittaire, c'eſt-à-dire, du Centaure du Zodiaque, eſtoit plus ſimple que celle du Centaure Méridional, & avoit eſté copiée ſur les Planiſphéres Egyptiens, de même que celle des autres ſignes du Zodiaque, dont on chercheroit en vain l'origine dans la Mythologie Grecque.

Ce Centaure du Zodiaque estoit représenté sur les anciens Planisphéres avec deux pieds de cheval & une queuë, à peu près comme on peint les *Satyres* ou les *Chevre-pieds*.

Schol. Lat. Arati, p. m. 191.

Hygin. Astron. Poët. l. 2.

Dicunt, dit le Scholiaste Latin d'Aratus, *quod Centaurus quadrupes esse non videatur, sed stans bipes Sagittarius; hic autem homo equinis pedibus est, & caudam habet.* Hygin dit à peu près la même chose, & compare ce Centaure avec les Satyres. La position des estoiles du Sagittaire est absolument conforme à cette maniére de le représenter, elles sont toutes placées dans le corps humain & dans les jambes de devant, & celles que Ptolémée nomme la queuë, * sont si proches du coude du Sagittaire, qu'il est facile de voir que cette queuë sort du bas des reins de la partie humaine, & non de l'extrêmité de la croupe du cheval. Pour luy donner la figure de nos Centaures, il a fallu estendre cette constellation, & y comprendre trois estoiles que Ptolémée range parmi les informes du Poisson austral; (elles sont nommées θ. ι. κ. dans Bayer.) Ces estoiles qui sont de la troisiéme grandeur & assez brillantes, entroient nécessairement dans la délinéation d'un Centaure à quatre pieds; & de ce que Ptolémée les range parmi les informes d'une autre constellation, il en faut conclurre que le Sagittaire ne s'estendoit pas jusques à ces trois estoiles, n'avoit que deux pieds, & ressembloit plus aux Satyres qu'aux Centaures des temps postérieurs.

La figure de l'ancien Centaure n'avoit, comme on le voit, aucun rapport à l'Equitation, elle pouvoit tout au plus désigner un homme qui éleve & qui nourrit des chevaux, de même que celle des Satyres chevre-pieds désignoit des chevriers ou gardeurs de chevres: je ne sçais même si l'idée que l'on se forma des Centaures depuis la célébrité des cavaliers de Thessalie, ne fit point prendre sur des figures anciennes & grossiérement faites, des pieds de bœuf pour des pieds de cheval. Le nom de *Centaures* ou de *picque-bœufs* n'a, comme je l'ay déja dit, aucun rapport avec les chevaux, & semble

* Ces estoiles marquées ω A b c. dans Bayer, sont 28. 29. 30. 31. dans Ptolémée, elles sont de la cinquiéme grandeur.

déſigner des bouviers pluſtoſt que des paſtres de chevaux.

Héſiode & Homére parlent des Centaures, mais on ne voit rien dans leurs poëmes qui ait quelque rapport avec le ſoin de nourrir des chevaux, ou avec l'habileté que l'on attribua dans la ſuite à ces Centaures dans l'art de les monter ; ils ne diſent rien qui puiſſe faire ſoupçonner qu'ils leur donnoient une figure monſtrueuſe, mêlée de celle de l'homme & de celle du cheval.

Héſiode décrit dans ſon bouclier d'Hercule le combat des Centaures & des Lapithes; mais tout ce que l'on peut conclurre de ſa deſcription, c'eſt que les Lapithes avoient des caſques & des cuiraſſes, au lieu que les Centaures combattoient ſans aucunes armûres deffenſives. Homére parle de cette guerre en pluſieurs endroits de ſon Iliade & de ſon Odyſſée; il nomme ces Centaures, *des Sauvages*, ou ſi l'on veut *des monſtres couverts de poil, les féroces montagnards ;* mais ces expreſſions déſignent ſeulement la groſſiéreté & la férocité de ces peuples. Dans l'Odyſſée Antinoüs dit en parlant de la guerre des Centaures, qu'elle fut occaſionnée par les inſolences que commit leur chef Eurytion aux noces de Pirithoüs, & par la vengeance qu'en prirent les Lapithes; mais dans tout ce récit on ne voit rien qui ait rapport à la forme monſtrueuſe attribuée depuis aux Centaures, ce qui me feroit croire que cette fiction eſtoit poſtérieure à Homére & à Héſiode, qui n'auroient pas négligé d'en embellir leurs poëmes, comme ils ont fait de tant d'autres fictions encore plus abſurdes reçûës de leur temps.

Heſiod. ſcut. Hercul. v. 185.

Iliad. 1. 268. 2. 740.

φῆρας λαχνήεντας. φηρσὶν ὀρεσκῴοισι.

Odyſſ. 21. 295.

Homére parle des Centaures en faiſant le dénombrement de l'armée grecque, mais il en parle comme d'une nation qui habitoit d'abord le mont Pélion, & qui en ayant eſté chaſſée par Pirithoüs, alla chercher une retraite dans le pays des *Æthiques*, qui fait partie de la haute Theſſalie vers les ſources du Pénée, entre les *Athamanes* & la ville de *Tymphæa.* Le Scholiaſte d'Homére obſerve, que ſelon tous les anciens, ces Centaures du mont Pélion eſtoient de la même nation que les Perrhæbes. Homére parle de ces Perrhæbes, les place ſur les bords du Titaréſe près de l'embouchûre du Pénée; il les fait combattre ſous la conduite de Gunæus, & parle aſſez au long de leur

Iliad. 2. 740.

Marſus apud Steph. Αἴθιχ.

Strabo, 8. 324.

Didym. Schol. ad v. 741. Iliad. 2.

pays; mais dans tout ce qu'il dit de ces Centaures de la Perrhæbie, il n'y a rien qui ait le moindre rapport avec l'Equitation, ni même avec l'art de conduire des chars: les meilleurs chevaux de l'armée estoient ceux d'Achille & ceux d'Eumélus fils d'Adméte, qui regnoient dans le canton de la Thessalie le plus éloigné de la demeure des Centaures.

Iliad. ꞵ. 2. 270.

Il s'en falloit beaucoup que toutes les fables grecques n'eûssent la même antiquité; celle des Centaures demi-hommes & demi-chevaux, de même que plusieurs autres, devoit son origine aux bizarres imaginations des Poëtes postérieurs à Homére, ou même à celles des sculpteurs; car ceux qui ont lû les anciens auteurs avec quelque attention, ont remarqué qu'il y avoit des fables assez communément reçûës, qui n'avoient d'autre fondement que la hardiesse de quelques sculpteurs; on leur permettoit tout aussi-bien qu'aux Poëtes, comme l'a remarqué Horace, & les Grecs pardonnoient aisément l'extravagance des fictions en faveur de la nouveauté & de la singularité des images: ainsi avant que de rien conclurre d'une tradition, ou poëtique ou mythologique, il faut commencer par s'assûrer si elle est ancienne, & si elle a esté reçûë dans des temps au moins voisins de ceux dont on veut examiner l'histoire.

Je sçais que l'on peut regarder en général les anciennes fables comme les enveloppes allégoriques de quelques événements véritables; mais il faut convenir aussi qu'il est très-difficile, & souvent impossible, de séparer aujourd'huy les faits historiques des allégories qui les cachent, & qui les déguisent, & de démêler ces événements historiques au milieu des fictions & des circonstances imaginées après coup, dont la poësie les a enveloppez. Si cela est vray des fables rapportées dans les premiers poëtes, que sera-ce, lorsque les fables transmises à la postérité sous une premiére allégorie, ne seront parvenuës jusques à nous qu'après s'estre chargées d'âge en âge de nouvelles fictions, par lesquelles les Poëtes & les peuples auront cherché, comme à l'envi, à en augmenter le merveilleux.

Afin qu'une tradition purement historique puisse avoir quelque authorité, il faut qu'elle remonte d'âge en âge jusques au temps

temps dont elle dépose, que l'on puisse en suivre la trace sans interruption, ou que du moins dans tout cet intervalle on ne puisse en assigner le commencement, ni montrer un temps dans lequel elle ait esté inconnue. C'est-là une des premiéres regles de la critique, & je ne crois pas que l'on veuille en dispenser les traditions mythologiques, & leur donner un privilége dont les traditions historiques n'ont jamais joui.

Tout ce que l'on a droit de conclurre des traditions fabuleuses les plus constamment & les plus universellement reçûes, c'est que ces fables avoient probablement leur fondement dans quelque fait historique, défiguré par l'ignorance des peuples, & altéré par la hardiesse des poëtes. Mais si l'on veut aller plus loin, & entreprendre de déterminer la nature & les circonstances de ce fait historique; quelque probable & quelque ingénieuse que soit cette explication, elle ne s'élevera jamais au-dessus de l'ordre conjectural, & elle sera toûjours insuffisante pour establir une vérité historique, & pour en conclurre l'existence d'une coûtume ou d'un usage dans les temps fabuleux. Que sera-ce lorsqu'il s'agira de l'explication d'une fable inconnue aux anciens poëtes, comme est celle des Centaures, que l'on voit s'estre formée peu à peu, & s'estre chargée d'âge en âge des différentes circonstances sur lesquelles on fonde l'explication, de laquelle on conclud l'ancienneté de l'art de monter à cheval.

Je suppose, comme l'on voit dans tout ce que j'ay dit de la fable des Centaures, que ces monstres sont des estres purement poëtiques, & que l'on n'a jamais rien vû de semblable dans la nature. Le fait rapporté par Pline, & confirmé par Phlégon, comme témoins oculaires, ne m'a point fait changer de sentiment. Pline nous apprend que l'Empereur Claude estant encore particulier, publia un ouvrage dans lequel il rapportoit qu'une femme de Thessalie avoit mis au monde un Hippocentaure, & que ce monstre estoit mort le même jour. Pline adjoûte au fait rapporté par Claude, que tout le monde a vû à Rome le corps d'un Centaure, envoyé d'Egypte sous l'empire de Claude, & enduit de miel pour le conserver; *melle conditum.*

Platon. in Phædr. & in Symposio. Cic de Nat. Deor. 2. 2. Tusculan. 2. 37.

Plin. 7. 3.

Phlég. de mirabil. cap. 34. 35.

Phlégon parle fort au long de ce même Centaure, & dit que de son temps on le voyoit encore dans le palais de l'Empereur. Sa figure estoit semblable, dit Phlégon, à celle que les sculpteurs donnent aux Centaures. Il avoit le corps & le visage d'un homme, quoyqu'il eûst la physionomie assez féroce; les bras, les mains & les doigts estoient couverts de poil; les flancs de la partie humaine se joignoient au poitrail & aux jambes de devant d'un cheval : il avoit quatre pieds, dont la corne estoit ronde & solide comme celle de cet animal; & quoyque la sallûre eût un peu noirci ses crins, on s'appercevoit encore qu'ils avoient esté roux : cet animal avoit esté pris, disoit-on, sur une montagne d'Arabie, près de la ville de *Saune* *, & on le nourrissoit de chair cruë.

Ces deux témoignages sont trop précis & trop circonstanciez, pour ne pas reconnoistre que l'on avoit envoyé d'Egypte à Rome un pareil Centaure sous l'Empire de Claude; mais sur quoy peut-on s'assûrer, que ce Centaure n'estoit pas l'ouvrage de quelque Embaumeur Egyptien, & qu'il n'estoit pas semblable à ces monstres factices que l'on garde dans quelques cabinets de naturalistes.

L'Empereur Claude avoit apparemment rapporté la naissance du Centaure de Thessalie dans son histoire Romaine, où il avoit inséré des prodiges à l'imitation de Tite-Live.

Suet. Claud. §. 41.

Suétone nous apprend que Claude, estant encore particulier, avoit fait une lecture publique de cet ouvrage, & que cette lecture fut plusieurs fois interrompuë par les éclats de rire de

Suet. ibid. §. 3.

l'assemblée. Ce prince n'avoit pas joué un fort grand rolle sous l'empire de Tibére, & sous celuy de Caligula; & il est fort probable que la crédulité de l'écrivain qui donnoit ce prodige comme véritable, n'avoit pas esté épargnée par les esprits forts de la cour de ces Empereurs. Claude estoit cependant très-jaloux de sa réputation littéraire, & il ne cessa point de composer & de publier des ouvrages, même après estre parvenu à l'empi-

Suet. §. 41.

re; il les faisoit alors réciter par un de ses affranchis. Tout le monde sçait qu'estant Empereur, il fit une loy pour establir

* C'est peut-estre celle que Ptolémée nomme *Sanina*, près du port d'*Aden*.

l'uſage de trois lettres qu'il croyoit manquer à l'Alphabet latin, & ſur l'uſage deſquelles il avoit publié un ouvrage, eſtant encore particulier. En conſéquence de tous ces faits, ne ſeroit-il pas naturel de ſoupçonner que le Gouverneur d'Egypte avoit imaginé que le corps embaumé de ce prétendu Centaure ſeroit un préſent d'autant plus agréable à l'Empereur, qu'il eſtabliſſoit la poſſibilité du prodige rapporté dans ſon hiſtoire? Nous avons vû des Princes infiniment ſupérieurs à l'Empereur Claude, n'avoir pû ſe garantir de piéges encore plus groſſiers que celuy du Gouverneur d'Egypte. Ce n'eſt pas ſeulement l'intéreſt que ce Gouverneur pouvoit trouver dans cette ſuppoſition, qui me fait ſoupçonner la fraude, c'eſt encore le ſoin que l'on avoit pris d'enduire ce Centaure de miel après l'avoir ſallé. Cette précaution eſtoit propre à cacher l'artifice; le miel en ſe ſéchant avoit formé une eſpéce d'enduit, qui cachoit les marques de la jonction des deux corps entez l'un ſur l'autre. Nous ne voyons ni dans Pline ni dans Phlégon, que l'on eût pris aucunes meſures pour s'aſſûrer qu'il n'y avoit point d'artifice : il ne paroît pas même que l'on ait penſé qu'il pûſt y en avoir, & c'en eſt peut-eſtre aſſez pour nous mettre en droit de ſuppoſer la fraude ; * car en matiére de prodiges, les plus légers ſoupçons ſuffiſent pour les rejetter; les gens ſages n'oublieront jamais l'hiſtoire de la dent d'or de l'enfant de Siléſie.

Art. IV. Conjectures ſur l'époque de l'Equitation dans la Grece.

Après avoir vû ce long détail, dans lequel j'ay tâché de montrer que les Grecs ont eſté pendant un temps conſidérable ſans avoir l'uſage de l'Equitation, & ſans connoiſtre l'art de monter à cheval, on demandera ſans doute quelle eſt l'époque de cet uſage, & quels ſont ceux qui l'ont eſtabli dans la Grece. C'eſt une queſtion que je me ſuis faite à moy-même plus d'une fois, & ſur laquelle je n'ay pû me ſatisfaire; ainſi je ne me flatte pas de pouvoir contenter pleinement les lecteurs ſur cet article.

Il eſt évident en liſant les poëmes d'Homére, que de ſon temps l'Equitation eſtoit connuë aux Grecs, & que cet art

* Remarquez que Galien qui vivoit peu de temps après Phlégon, qui avoit eſté à Rome, & qui devoit eſtre inſtruit d'un phénoméne anatomique auſſi ſingulier, nie cependant abſolument l'exiſtence des Centaures, & même leur poſſibilité. *Galen. de uſu partium 3. cap. 1.*

avoit eſté porté à une aſſez grande perfection, au moins dans la Lydie, & dans les pays voiſins de l'Ionie : mais il faut conclurre de ces mêmes poëmes, ainſi que je l'ay obſervé, qu'Homére croyoit cet art nouveau, & poſtérieur au ſiécle de la guerre de Troye, puiſqu'il ne fait mention de Cavalerie dans aucun endroit de ſes Poëmes, & qu'il ne donne jamais d'autre voiture que des chars à ſes héros, ſoit pour le combat, ſoit pour la courſe, ſoit pour le voyage. Homére ne met aucune différence ſur cet article entre les nations Aſiatiques, & les nations Européennes ; & l'on peut conclurre de-là, qu'il regardoit l'art de monter à cheval, comme un art apporté dans l'Aſie mineure depuis la guerre de Troye, & ignoré quatre ſiécles avant le temps auquel il écrivoit.

Quelque inconnuë que nous ſoit à préſent l'ancienne hiſtoire de l'Aſie mineure, nous ſçavons cependant que ce pays a eſté expoſé à pluſieurs irruptions des nations Septentrionales, qui, chaſſées des pays voiſins du Tanaïs par les invaſions des Scythes, pénétrérent par les vallées de la Colchide & de l'Ibérie dans l'Arménie, d'où elles ſe répandirent dans l'Aſie mineure, & s'avancérent juſques ſur les coſtes de la Lydie & de la Carie.
Strab. 1. 61. Strabon nomme en particulier les *Tréres* ou *Trérons*, nation
Cimmérienne, & parle des fréquentes incurſions qu'ils firent
dans la partie Occidentale de l'Aſie mineure. Ces Trérons
eſtoient différents des Cimmériens; & quoyqu'ils accompagnaſ-
Herod. 1. 15. 103. 4. 11. ſent ces peuples, lorſque chaſſez du Boſphore par les Scythes
& par leur Roy *Madyès*, ils entrérent dans l'Aſie mineure ſous
Strab. 1. 61. la conduite de *Lygdamis*, ils n'eſtoient pas confondus avec eux,
& ils avoient un roy particulier nommé *Cobos;* ce qui arriva
** Mem. de l'Acad. des Inſcript. vol. 5. p. 402.* vers l'an 634. avant l'ére Chreſtienne * ſous le regne d'Ardys
fils de Gygès, & roy de Lydie. Callimaque nomme ces Cim-
mériens & leurs alliez ἱππημολγοὶ, ce qui eſt l'épithéte qu'Ho-
Hom. Iliad. 13. 6. mére donne aux Scythes Nomades, qui vivoient du lait de leurs
cavales, & nourriſſoient des troupeaux de chevaux. Hérodote
Herod. l. 4. 52. parle de certaines races de chevaux ſauvages blancs comme la
Plin. 8. 15. neige, qui ſe trouvoient entre le Danube & le Boryſthénes, &
tout le monde ſçait que les plaines & les foreſts des pays voiſins

du Tanaïs & du Volga, ont esté de tout temps remplies de chevaux sauvages. Cet animal qui n'est point féroce, & qui s'accoûtume aisément avec les hommes, estant extrêmement commun dans les pays qu'habitoient les Cimmériens, ces peuples ont dû trouver dès les premiers temps le moyen d'en tirer du service, & de les dresser non seulement à traîner des chars, mais encore à porter des cavaliers : ainsi il est naturel de croire que ce sont eux qui ont porté l'art de l'Equitation dans les pays où ils ont pénétré, & où cet art estoit inconnu avant leurs invasions.

L'incursion des Tréres & des Cimmériens dans l'Asie mineure sous la conduite de Lygdamis, avoit esté précédée de plusieurs autres. Archiloque faisoit mention de la ruine des Magnétes, dont la ville avoit esté détruite par les Tréres. Ce poëte estoit contemporain de Gygès, à ce que nous apprend Hérodote, & son fils Télésicles fut le conducteur de la colonie que les Pariens envoyérent dans l'Isle de Thasos vers la XVIII.ᵉ Olympiade, selon Xanthus de Lydie; c'est-à-dire, vers l'an 700. avant Jesus-Christ : ainsi voilà une seconde incursion des Tréres dans l'Asie mineure, antérieure de plus de 80. ans à celle qui arriva sous le regne d'Ardys. Callinus qui a précédé Archiloque, écrivoit peu de temps avant la ruine des Magnétes, & dans le temps que ces Tréres qu'il nomme Cimmériens, menaçoient l'Ionie. Cette irruption doit avoir précédé le regne de Gygès, & estre arrivée sous les princes de la famille des Héraclides de Lydie, qui finit à Candaule déthrôné par Gygès.

Strab. 14. 648.
Herod. 1. 12.
Steph. Θάσος.
Clem. Strom. 1. 397.
Strab. 14. 648.

Strabon assûre qu'il y avoit eû des incursions de Tréres & de Cimmériens encore plus anciennes que celle de Callinus; il en place une vers le temps d'Homére, ou même un peu avant luy, & ne doute pas que ce ne soit cette incursion des nations Septentrionales, qui luy ait fait connoistre le nom des *Cimmériens*, & leur façon de vivre.

Strab. 3. 149.

Ce Poëte dit au commencement du XIII.ᵉ Livre de l'Iliade, que Jupiter estant sur le plus haut sommet du mont Ida, promena ses regards sur le pays des Thraces, sur celuy des Mysiens

Iliad. 13. 6.

& ſur celuy des *Abiens qui vivent du lait de leurs cavales.* Ce Poëte ne donne pas à ces peuples le nom de *Scythes*, comme le remarquoient Eratoſthénes & Apollodore, ce qui n'empèche pas que l'on ne reconnoiſſe qu'il parle des peuples connus
Strab. 7. 298. dans la ſuite ſous ce nom, ainſi que l'obſerve Strabon. Héſiode
Strab. ibid. 300. cité par Strabon, nomme les *Scythes*, & leur donne l'épithete d'ἱππημολγοὶ qu'Homére donne aux Abiens. Hérodote nous
Herod. 4. 6. apprend que les peuples appellez *Scythes* par les Grecs, & qui ſe donnoient le nom de *Scolotes*, eſtoient venus s'eſtablir pour la premiére fois ſur les bords du Tanaïs, 1000. ans avant l'expédition que Darius alla faire contre eux : ces Scythes
Herod. ib. eſtoient donc paſſez ſur les bords du lac Mæotis près de 1500. ans avant l'ére chreſtienne, & quelques ſiécles avant la guerre de Troye. Homére ignoroit ſans doute ce détail, & regardoit les incurſions des nouvelles bandes de Scythes venus de la Scythie orientale dans le pays des Cimmériens quelques
Clem. Strom. 1. 336. ſiécles avant luy, comme les plus anciennes colonies de cette nation; & c'eſtoit la raiſon qui l'avoit empèché de nommer les Scythes dans cet endroit de ſon poëme, où il déſigne le pays qu'ils habitoient.

Pour revenir aux incurſions des Cimmériens & des Trérons dans l'Aſie mineure, Strabon remarque, que les plus anciennes
Lib. 12. p. 573. eſtoient poſtérieures de quelques années à l'arrivée des colonies Eoliennes & Ioniennes. L'eſtabliſſement de ces colonies qui s'eſt fait à pluſieurs fois différentes, a commencé au paſſage de Nélée en Aſie, 140. ans après la priſe de Troye, ſelon Eratoſthénes, & n'a eſté achevé que vers l'an 158. après ce mème événement, & lors de la fondation de Smyrne, ſelon la chronologie ſuivie par l'auteur de la vie d'Homére, attribuée à Hérodote. Si ce ſont les incurſions de ces nations Cimmériennes, qui ont fait connoiſtre l'art de l'Equitation aux peuples de la Mæonie & de la Phrygie; comme il y a beaucoup d'apparence que ces incurſions ſont poſtérieures de 150. ans au moins à la priſe de Troye, on ne ſera plus ſurpris qu'Homére n'en ait point fait mention dans l'hiſtoire d'une guerre antérieure à ces incurſions.

Hérodote ſuppoſe que les Amazones du Thermodon combattoient à cheval dès les temps héroïques, mais on n'en voit rien dans Homére, quoyque ce Poëte parle en pluſieurs endroits de ces femmes guerriéres, & qu'il faſſe mention de divers monuments qui prouvoient que leurs incurſions s'eſtoient eſtenduës juſques aux portes de Troye; & ſur cet article Homére eſtoit ſans doute mieux inſtruit qu'Hérodote, qui a vêcu 400. ans après luy. Voilà tout ce que j'ay pû imaginer ſur l'origine de l'Equitation dans l'Aſie mineure. *Lib. 4. p. 110.*

Pour ce qui regarde la Grece Européenne, la plus ancienne époque connuë de l'Equitation, ne remonte pas au-delà de la premiére guerre de Meſſéne; dans cette guerre, qui eſt environ de l'an 743. avant Jeſus-Chriſt, les Lacédémoniens & les Meſſéniens avoient quelque Cavalerie, mais ſi mauvaiſe, qu'elle ne fut d'aucun uſage. Les peuples du Péloponnéſe eſtoient alors fort peu habiles dans l'art de monter à cheval, comme le remarque Pauſanias, qui nous a donné une hiſtoire de cette guerre de Meſſéne, tirée des poëſies de Tyrtée, de celles de Rhianus & de l'hiſtoire Meſſénienne de Myron. *Pauſan. 4. 292.* *Lib. 4. p. 295. & 300.*

Les bas-reliefs du coffre des Cypſélides dont j'ay ſi ſouvent parlé, nous fourniſſent une preuve, que ſous le regne d'Euphaès roy de Meſſéne, & vers l'an 780. au temps du Poëte Eumélus de Corinthe, qui compoſa les inſcriptions jointes à ces bas-reliefs dont il donna les ſujets, on croyoit l'uſage de l'Equitation poſtérieur à la conqueſte de Corinthe par les Héraclides. Sur le derriére de ce coffre, on avoit repréſenté l'entrevûë d'Alétès, chef des Héraclides, avec Mélas, ſouverain de Gonuſſa, qui accompagna Alétès à Corinthe, & duquel Cypſéle tiroit ſon origine : on voyoit ſur ce bas-relief les armées de ces deux princes, il y avoit de l'infanterie & des chars à deux chevaux, mais nulle cavalerie. *Pauſan. 5. 420.*

Philoſtephanus de Cyréne, contemporain de Callimaque, aſſûroit que Lycurgue avoit eſté l'auteur de la diſtribution de la Cavalerie Lacédémonienne en compagnies de cinquante hommes, appellées *Oulames ;* & ſi ce fait eſtoit véritable, il feroit remonter l'époque de l'Equitation dans la Grece Européenne, *Athen. 8. init.* *Plut. Lycurg.*

aussi haut que dans l'Asie mineure ; car Lycurgue, contemporain d'Iphitus, eût part à l'establissement des jeux olympiques cent huit ans avant *Corœbus*, selon Eratosthénes ; c'est-à-dire l'an 884. avant Jesus-Christ, & succéda à son frére Polydecte en 874. dix ans après l'establissement de ces jeux, suivant le calcul de Sosibius de Laconie. Xénophon attribuë en général à Lycurgue l'establissement de la discipline militaire observée à Sparte, tant à l'égard des *Hoplites,* ou pesamment armez, qu'à l'égard des Cavaliers : mais il n'est pas trop sûr que ces *Cavaliers* eûssent jamais servi à cheval ; du moins lisons-nous dans Strabon, que, suivant les réglements de Lycurgue, ceux que l'on nommoit Cavaliers à Sparte, servoient à pied, à la différence de ceux ausquels on donnoit ce nom dans l'Isle de Créte, dont les loix & le gouvernement ressembloient extrèmement à ce qui se pratiquoit à Sparte.

Clem. Alex. Strom. 1. 246.

Clem. ibid. 240.

Xenoph. de Rep. Laced. pag. 686.

Strab. 10. 482.

Nous voyons en effet dans les anciens écrivains, que ce corps de Cavaliers Spartiates composé de trois cens hommes, divisez en six oulames, & choisis parmi les plus braves de la jeunesse, servoit auprès de la personne des Rois au corps de bataille, & loin de la cavalerie, qui estoit toûjours sur les ailes. On tiroit de ce corps des détachements pour les occasions les plus périlleuses, mais on ne les voit jamais à cheval ; & lorsqu'Hérodote & Thucydide parlent d'eux, ils ne les nomment pas simplement *Cavaliers,* mais *les trois cens hommes choisis, que l'on appelle Cavaliers à Sparte ;* expression de laquelle on doit, ce me semble, conclurre qu'on ne les nommoit pas ainsi ailleurs, & qu'ils n'avoient que le nom de *Cavaliers.* Homére donnoit ce nom à ceux qui combattoient sur des chars ; & comme c'estoit ordinairement les plus considérables, & les plus braves de la nation, il a pû arriver que ce nom de *Cavaliers* estoit devenu un titre honorable que l'on donna encore à cette troupe de trois cens hommes choisis, lors même que l'usage des chars fut aboli, & qu'elle estoit devenuë infanterie.

Xenoph. ib.

Herod. 8. 124.

Thucyd. 5. 394.

Nous ne voyons rien dans tout ce que les anciens nous ont

ont conſervé des loix de Lycurgue, qui ait le moindre rapport à la cavalerie proprement dite, ni à l'art de l'Equitation. L'étude de cet art n'entroit point dans l'éducation militaire des Lacédémoniens, & ils furent toûjours inférieurs aux autres Grecs dans les combats de cavalerie, tandis que dans tout le reſte ils leur eſtoient infiniment ſupérieurs. Nous avons vû qu'à la premiére guerre de Meſſéne, leur cavalerie ne valoit pas mieux que celle des autres peuples du Péloponnéſe: cela ne changea pas dans la ſuite; & lors même qu'après l'eſtabliſſement des courſes de chevaux à Olympie, la XXXIII.[e] olympiade, l'an 644. avant Jeſus-Chriſt, & près d'un ſiécle depuis la premiére guerre de Meſſéne, les autres Grecs commencérent à cultiver l'art de monter à cheval, les Lacédémoniens continuérent toûjours de le négliger. A la bataille de Leuctres leur cavalerie eſtoit encore très-mauvaiſe ſelon Xénophon: elle ne commença à devenir bonne, à ce que nous apprend cet hiſtorien, qu'après avoir eſté meſlée avec la cavalerie eſtrangére; ce qui arriva au temps d'Agéſilaüs. Ce prince eſtant paſſé dans l'Aſie mineure, pour faire la guerre au roy de Perſe, n'avoit point mené de cavalerie avec luy; mais comme il ſentit bien-toſt le beſoin qu'il en avoit, il leva parmi les Grecs Aſiatiques, un corps de quinze cens chevaux, avec lequel il repaſſa dans la Grece, & qui rendit de grands ſervices aux Lacédémoniens; car les Grecs avoient alors en général ſi peu de cavalerie, que ces quinze cens chevaux faiſoient un corps conſidérable. A la bataille de Marathon & à celle de Platée, les Grecs n'avoient point de cavalerie, parce que la Theſſalie d'où ils la tiroient, eſtoit alors entre les mains des Perſes; à la bataille de Platée, leur armée eſtoit cependant forte de cent dix mille hommes. Dans la guerre du Péloponnéſe, on voit de la cavalerie dans les armées Grecques; mais en ſi petit nombre, qu'elle en faiſoit à peine la trentiéme, ou même la quarantiéme partie. Cette cavalerie tirée de la Theſſalie, recevoit une ſolde ſi conſidérable, que les républiques Grecques qui n'eſtoient pas riches, n'en pouvoient entretenir des corps un peu nombreux. Xénophon propo-

Pauſan. 5. 394.

Xénoph. hiſt. Græc. 6. 596.

Idem, Hipparch. pag. 971.

Xenoph. hiſt. 3. 499. Ageſil. 654.

Herod. 6. 112. 9. 128.

Hipparch. p. 271. ſant dans un ouvrage des moyens de lever & d'entretenir à Athénes de la cavalerie nationale, aſſûre que, par ſon projet, un corps de mille chevaux coûtera moins à l'eſtat, que ne font deux cens hommes de cavalerie eſtrangére.

Les chevaux eſtoient rares, & d'un très-grand prix dans la Grece, dont le terrein en général ſec & aride ne leur eſt pas favorable. On n'avoit jamais vû de chevaux ſauvages dans la *Plin. 28. 10.* Grece, comme le remarque Pline; & ils y avoient tous eſté *Herod. 1. 78.* amenez de dehors : auſſi voyons-nous dans Hérodote, que ſuivant les principes de l'art augural des Telmiſſes, les chevaux déſignoient dans les prodiges, des eſtrangers & des hom- *Hom. Iliad. 23. 277. Pindar. Olymp. 5. &c.* mes venus d'un autre pays. Dans les anciens poëtes, on voit que les chevaux eſtoient extrèmement chers, & que tous ceux qui avoient quelque célébrité, eſtoient regardez comme des préſents de Neptune; ce qui, dans leur langage figuré, ſignifie qu'ils avoient eſté amenez par mer des coſtes de la Libye & de l'Afrique.

Les races de chevaux tranſportez dans la Grece y dégeneroient bien-toſt faute de pâturage convenable, comme il arrive toûjours aux chevaux eſtrangers qui paſſent dans un climat différent du leur. Il falloit renouveller continuellement les eſtalons, & les tirer à grands frais des pays dont ces races eſtoient originaires; ce qui engageoit à des dépenſes que peu de gens eſtoient en eſtat de ſoûtenir. La Theſſalie eſtoit le ſeul pays propre à nourrir des chevaux; mais on peut juger par la ſolde que l'on donnoit aux cavaliers Theſſaliens, quelle eſtoit, malgré tous les avantages de ce pays, la cherté des chevaux que l'on y élevoit.

Herod. 8. 137. Hérodote, en racontant l'hiſtoire des premiers commencements du royaume de Macédoine, par Perdiccas deſcendu d'Hercule par Caranus frere de Phidon, parle de la Cavalerie du roy de *Lebæa* dans ce même pays; mais ce Perdiccas eſtant ſeulement le ſeptiéme avant Aléxandre contemporain de Da- *Annal. Thucyd. p. 92.* rius, comme M. Dodwel l'a montré; il a commencé vers l'an 708. & près de 40. ans après la premiére guerre de Meſſéne, dans laquelle il y avoit déja de la Cavalerie; ainſi cette époque ne change rien à ce que j'ay déja eſtabli.

Je ſerois cependant fort porté à croire, que la Macédoine eſt le pays de la Grece où l'uſage de la Cavalerie a commencé, & que c'eſt de-là qu'il a paſſé dans la Theſſalie, d'où il s'eſt répandu dans le reſte de la Grece Méridionale. Les Macédoniens qui ne faiſoient point partie des *Hellénes* ou des Grecs proprement dits, eſtoient Thraces d'origine, mêlez avec les nations Illyriennes & Sarmatiques de la Pæonie ou Pannonie, dont les vallées communiquoient avec les plaines de la Macédoine: ces nations Sarmatiques, & peut-eſtre même les Thraces, qui eſtoient Myſiens & Getes d'origine, c'eſt-à-dire, des eſpéces de Sarmates, ſortoient d'un pays rempli de chevaux ſauvages, & où l'uſage de l'Equitation eſtoit extrêmement ancien.

J'avoue que ce ne ſont là que des conjectures, qui quoyque probables n'eſtabliſſent rien de certain, & c'eſt pour cela que je ne me ſuis point engagé à décider la queſtion. L'uſage de l'Equitation s'eſt ſans doute introduit en même temps en différents endroits de la Grece, & s'eſt trouvé eſtabli par-tout preſque en même temps, ce qui a empêché qu'aucune nation n'ait pû s'attribuer l'honneur de cet eſtabliſſement, & que l'on ait penſé à en marquer l'époque préciſe. Ce changement s'eſt fait d'ailleurs dans un temps dont l'hiſtoire nous eſt abſolument inconnue, où les Ecrivains eſtoient extrêmement rares, & dont il ne nous reſte plus de monuments. L'irruption des Doriens de Theſſalie, ſous la conduite des Héraclides, un ſiécle après la priſe de Troye, jetta la Grece dans un eſtat de barbarie & d'ignorance, à peu près pareil à celuy où l'invaſion des Normands jetta la France ſur la fin du neuviéme ſiécle. Ces Doriens groſſiers & féroces, exterminérent ou chaſſérent preſque tous les anciens habitants du Péloponnéſe & d'une partie de l'Attique; ils détruiſirent la pluſpart des anciennes villes, & en fondérent de nouvelles, dont les citoyens ignoroient les lettres & négligeoient les arts, ne s'occupant que de l'agriculture & que de l'art militaire. Ceux des anciens habitants qui reſtérent dans le pays, furent réduits en eſclavage; les autres obligez de chercher de nouvelles demeures, allérent s'eſtablir dans les iſles & ſur les coſtes de l'Aſie mineure, où les ſoins

de leur establissement & de leur deffense contre les anciens habitants, les empêchérent pendant long-temps de songer à cultiver les sciences. Ils ne les négligérent cependant pas tout-à-fait, & la fertilité des pays qu'ils habitoient, leur ayant bien-tost procuré l'aisance & le repos qui font fleurir les lettres chez les nations ingénieuses; ce fut chez eux que l'on vit ces premiers Écrivains dont nous connoissons aujourd'huy les ouvrages. Ce fut de ces mêmes colonies Asiatiques que les Lettres repassérent dans la Grece Européenne, & commencérent à en bannir la barbarie, qui regna jusques au siécle de Solon, de Pisistrate & de ces hommes célébres que les Grecs honorérent du nom de *Sages*, pour marquer l'admiration qu'ils avoient pour leur sçavoir.

Il n'est pas estonnant que nous ne puissions maintenant déterminer l'époque d'un usage estabili pendant des siécles d'ignorance, dans une nation esteinte depuis long-temps, & dont il ne nous reste que peu d'écrits. Combien y a-t-il aujourd'huy d'usages universellement reçûs parmi nous, & que l'on sçait n'estre pas extrêmement anciens, dont il nous est presque impossible de fixer l'époque? A-t-on déterminé celle des moulins-à-vent, des horloges à rouës, de la boussolle, de l'artillerie & des lunettes? On dispute même encore sur celle de l'impression, quoyque les productions de ce dernier art portent presque toutes leur date avec elles.

Si nous connoissions le temps & le pays de ce Sarmenes dont parle Pline, qui avoit écrit le premier sur l'art équestre, & dont le sculpteur Demetrius avoit fait la statue en bronze, ou si nous avions l'ouvrage de ce Simon que cite Xénophon, on pourroit peut-estre dire quelque chose de plus précis sur l'époque de l'Equitation dans la Grece, sur le temps des inventeurs de cet art, & sur le pays dans lequel il fut cultivé d'abord; car ce sont là des choses sur lesquelles, je le repéte encore, je n'ay rien trouvé dans les anciens qui pût me satisfaire moy-même.

Plin. 34. 8.

Xenoph. Hippic. pag. 932.

On sera sans doute surpris de voir que l'Equitation inconnue si long-temps aux Grecs, ait esté cultivée de si bonne

heure dans l'Italie, & que dès le temps de Romulus, elle ait esté si commune, que les Ecrivains Latins & Grecs, en parlant de l'establissement que ce prince fit du corps des trois cens Cavaliers *Celeres*, qui donna naissance à l'ordre des Cavaliers ou *Chevaliers Romains*, ne disent rien de la nouveauté de l'Equitation; mais la surprise cessera, si l'on fait réflexion que les peuples du Latium & les Romains qui en estoient une colonie, estoient descendus des anciens Pélasges, sortis de l'Arcadie & de la Thessalie quelques siécles avant la guerre de Troye, & que ces Pélasges avoient trouvé l'Italie habitée par des peuples sortis de pays où l'art de l'Equitation estoit ancien, & d'où ils l'avoient apporté avec eux.

Les Aborigénes, ou anciens habitants de l'Italie, estoient de deux sortes, parce que ce pays séparé en deux, suivant sa longueur, par la chaîne de l'Apennin, avoit esté peuplé par des nations de deux espéces différentes. La partie située au midi de l'Apennin, le long de la Méditerranée, avoit esté occupée dans les premiers temps par les Sicules, nation Ibérienne, ou Espagnole, qui s'estendoit depuis les Alpes, ou même depuis les Pyrenées, jusqu'à l'extrêmité orientale de l'Italie, & qui avoit passé de-là dans les Isles de Corse & de Sicile, où ils conservoient encore au temps de Thucydide, & même de Sénéque, des marques certaines de leur origine Espagnole.

Dionys. Halicarn. Ant. Rom. 1. passim.

Thucyd. 6. 411.

Senec. Consolat.

La cavalerie Ibérienne a toûjours esté très-célébre, à cause des races excellentes de chevaux que ce pays nourrit. Ces races estoient naturelles dans ce pays; & dans le temps d'Auguste, on trouvoit encore des chevaux sauvages dans les forests de la Celtibérie. Les colonies Ibériennes, qui se répandirent de proche en proche dans la partie méridionale de la Gaule & de l'Italie, y conduisirent des chevaux, & ces animaux se multipliérent, & se conservérent aisément sans dégenérer, sur-tout dans ce dernier pays, qui fournit encore des chevaux très-estimez.

Strab. 3. 163.

Les chevaux du Royaume de Naples.

A l'égard des pays situez au Nord de l'Apennin, ils avoient esté habitez d'abord par des colonies venuës de

l'Illyrie, dont les peuples estoient d'origine Sarmatique, & sortoient des pays situez au Nord du Danube, où comme nous l'avons vû, les chevaux, & l'art de les monter, estoit une chose extrêmement commune. Les *Péligni*, & ceux du *Picenum*, conservoient encore dans les derniers temps des marques de leur origine Sarmatique. Ces premiéres colonies avoient esté détruites, ou du moins dispersées par les nations Celtiques & Germaniques de la Rhætie & de la Vindélicie, qui s'estoient emparées de la partie voisine du Po. Mais ces nations Germaniques sortoient, de même que les autres, d'un pays où les chevaux n'estoient pas moins communs que dans l'Ibérie.

Plin. 3. 13. 14. Fest. Peligni.

Pline nous apprend qu'en général, de son temps, la Germanie, & la partie Septentrionale de l'Europe, estoit remplie de chevaux sauvages; & Strabon assûre que la Vindélicie en particulier, de même que les pays situez entre le Rhin & le Danube, en nourrissoit un grand nombre. Les races que ces colonies Germaniques & Celtiques avoient conduites avec elles dans l'Italie, y avoient si bien réüssi, que les chevaux des Hénetes ou Vénetes, voisins des Alpes, estoient devenus très-célébres dans la Grece, & y avoient remporté plusieurs fois le prix aux jeux olympiques.

Plin. 8. 15. Strab. 4. 207. Strab. 5. 212.

On conçoit aisément par-là, combien les chevaux, & l'art de les monter, devoit estre commun au temps de Romulus; & on ne sera plus surpris de voir, que n'ayant au temps de la fondation de sa nouvelle ville, qu'un corps de trois mille hommes de pied, il eûst un corps de cavalerie de trois cens hommes, qui égaloit la dixiéme partie de son infanterie; au lieu que la cavalerie des armées Grecques, en faisoit ordinairement la trentiéme, & quelquefois la quarantiéme partie.

Je ne m'estendray pas davantage sur l'ancienneté de l'Equitation; comme mon objet est d'en chercher l'époque dans la Grece, ce que je pourrois dire de l'ancienneté de son usage chez des nations que les Grecs n'ont connues que fort tard, & avec lesquelles ils n'ont point eû de commerce dans les premiers temps, comme les Arabes, les Syriens, les peuples

d'Afrique, &c. feroit inutile dans la queftion préfente, & entraîneroit un détail qui demanderoit luy feul une differtation auffi eftenduë que celle-cy.

DISCOURS SUR L'E'LE'GIE.

Par M. l'Abbé SOUCHAY.

NOus aimons naturellement à eftre émûs; de-là vient le charme fecret de ces ingénieufes productions qui repréfentent des hommes véritablement touchez. Nous ne pouvons les entendre déplorer leurs infortunes, fans éprouver en nous je ne fçais quelle émotion qui nous enchante, & qu'il eft bien plus facile de fentir que d'expliquer. Or de tous les poëmes, j'ofe dire qu'après le dramatique, il n'en eft point qui foit plus propre à nous émouvoir que l'E'légie. Soit que les cheveux épars, elle gémiffe fur un cercueil, foit que moins négligée, mais pourtant modefte en fa parûre, elle chante les plaifirs ou les peines des amants: jamais elle n'employe d'autre langage que celuy du cœur, & fa cadence eft toûjours parfaitement convenable aux fujets qu'elle s'eft propofé d'imiter. 30. d'Avril 1726. Affemblée publique.

Auffi a-t-on vû dans tous les temps des génies du premier ordre faire leurs délices de ce genre de poëfie. Sans parler de Mimnerme, de Philétas, de Callimaque, & de tant d'autres anciens qui ont efté, pour le dire ainfi, E'légiaques de profeffion, les Euripides & les Sophocles ne crûrent point en s'y appliquant, deshonorer les lauriers qu'ils avoient cueillis fur la fcéne.

Entre les Poëtes modernes, il en eft peu qui ne fe foient exercez fur ce même genre; & plufieurs s'y font confacrez par choix & par inclination. Je n'ignore pas qu'on les accufe, & d'avoir communément donné trop d'eftenduë à la matiére de l'E'légie, & d'avoir fubftitué le langage de l'efprit à celuy de a nature.

Quoy qu'il en foit, un goût fi univerfel & fi déclaré pour

ce poëme, ſemble prouver invinciblement qu'il a des beautez réelles & véritables, de ces beautez qui frappent également tous les hommes; c'eſt ce qui m'a fait eſpérer qu'une diſſertation ſur un ſujet auſſi intéreſſant, pourroit eſtre favorablement reçûë.

Je me ſuis propoſé de rechercher d'abord l'origine de l'Elégie, & d'en eſtablir enſuite le caractére.

I. Partie. L'origine de l'Elégie.

Les Grammairiens, moins heureux d'ordinaire que féconds en étymologies, rapportent différentes origines du terme d'Elégie. Dioméde le fait venir de εὐλογεῖν louer, & fonde ſon opinion ſur le premier uſage de ce poëme deſtiné, comme il le penſe, à faire l'éloge des morts. Ceux-cy tirent le mot d'Elégie du verbe ἐλεγείρειν, eſtre en démence, eſtre en fureur; ceux-là de ἐλεεῖν, avoir compaſſion, ou d'ἔλεον λέγειν, ſe plaindre d'une maniére qui excite la pitié, ou du mot ἐλελεῦ, qui, ſelon eux, faiſoit le refrein ordinaire de ces chanſons tendres & plaintives, que les amants chantoient pendant la nuit à la porte de leurs maîtreſſes: d'autres encore citez par Scaliger, dérivent ce terme de celuy d'ἐλεὸς oiſeau nocturne, & qu'à cauſe de ſon cri lugubre, les Latins appellérent *Ulula*.

Gram. l. 3. *Marian. Victorin. gram. l. 3.* *Gyrald. de Poët. l. 1.* *Poëtic. l. 1.*

Mais, ſans inſiſter davantage ſur ces ſortes d'étymologies, qui eſtant purement arbitraires, pourroient ſe multiplier à l'infini; j'adopteray avec Voſſius celle de Didyme, comme la plus ſimple & la plus propre à faire connoiſtre la nature de l'Elégie. Ce mot donc, ſelon Didyme, vient de ἒ ἒ λέγειν, dire hélas, & l'Elégie fut ainſi nommée, parce qu'elle eſtoit remplie de l'exclamation lugubre ἒ ἒ, ſi familiére aux poëtes tragiques, & qui échappe ſi naturellement aux perſonnes affligées. Ovide ſemble adopter la même origine; il ne donne guéres à l'Elégie d'autre épithéte, que celle de plaintive; & pleurant la mort de Tibulle, » Ah! triſte Elégie, s'écrie-t-il, jamais tu ne méritas » mieux qu'aujourd'huy, le funeſte nom qui te fut impoſé.

Simplic. in Epictet.

Ah! nimis ex vero nunc tibi nomen erit.

Ars metric. *Conſol. philoſ.* Terentianus Maurus & Boéce en ont eû la même idée qu'Ovide, & l'ont peinte des mêmes couleurs; elle eſt donc, ſuivant ſa

ſa véritable étymologie, un poëme conſacré aux gémiſſemens & aux larmes.

Le même Didyme que j'ay déja cité, la définit un air triſte, & qui ſe chante ſur la flûte, θρῆνος ἀδόμενος πρὸς αὐλόν. Des témoins non ſuſpects, je veux dire les monuments publics, atteſtent l'uſage de chanter ainſi l'Elégie. Plutarque nous ap- *Opuſc. muſ.* prend que telle fut la pratique des premiers Elégiaques, & que ce fait eſt garanti par les regiſtres ou les tables des jeux Pythiens.

Or, la circonſtance d'eſtre chantée ſur la flûte, me détermine à croire que l'Elégie a commencé par les plaintes ou lamentations uſitées aux funérailles dans tous les temps, & chez tous les peuples de la terre. La flûte, en effet, accommodée aux ſanglots de ces femmes gagées qui poſſédoient l'art de pleurer ſans affliction, faiſoit parmi les anciens la muſique des funérailles. A celles du jeune Archemore fils de Lycurgue, c'eſt la flûte qui *Stat. Theb.* donne le ſignal, & le ton des lamentations. Dans les feſtes d'A- *lib. 6.* donis on ſe ſervoit auſſi de la flûte, & l'on y ajuſtoit ces mots lugubres, αἶ, αἶ τὸν Ἄδωνιν, hélas, hélas Adonis; mots qui *Ariſtoph. in* convenoient parfaitement à la triſteſſe de ces feſtes, & qui ne *Lyſiſtr.* répondent pas moins bien à l'idée que Didyme nous donne de l'Elégie. Les Romains, * en vertu d'une loy très-ancienne, & *Cic. de leg.* que Cicéron nous a conſervée, employérent la flûte au même *l. 2.* uſage; c'eſt pour cela qu'ils diſoient en proverbe: *jam licet ad* *Circe in Pe-* *Tibicines mittas,* envoyez d'avance chercher les joueurs de flûte, *tron.* pour marquer qu'un malade eſtoit déſeſperé, & qu'il n'avoit plus qu'un moment à vivre.

Et ces plaintes ou lamentations auſquelles on ajuſtoit la flûte, *Proclus in* s'appelloient ainſi que l'Elégie, θρῆνοι, des airs triſtes & lugu- *Phot.* bres. On en voit des veſtiges dès le temps de Jacob; les Egyptiens pleurérent ce Patriarche, comme Diodore de Sicile rap- *Gen. c. 50.* porte qu'ils pleuroient leurs ſouverains. Toute la face de l'Egypte eſtoit changée alors, & l'on n'entendoit de toutes parts que des lamentations. Elles avoient auſſi lieu à l'égard des par- *Herod. l. 2.* ticuliers, dont le trépas eſtoit annoncé par les cris que faiſoient les femmes dans tous les carrefours. Nous voyons dans Strabon

* *Cantabat mœſtis tibia funeribus.* Ovid. Faſt. 6.

la même coûtume de bonne heure establie chez les Assyriens. On sçait assez quelles furent les lamentations de Thétis sur la mort de son fils Achille, & à quel excès les Grecs portérent les lamentations en général; l'usage au reste, en estoit si respecté, que les matelots qui précipitérent Arion dans la mer, gens d'ailleurs sans foy & sans humanité, luy permirent auparavant de chanter une Elégie sur sa propre mort.

Plaut. in Trucul. Ovid. in mort. Tibul. Cic. l. 2. de legib. Lucian.

Maintenant, où trouver plus de ressemblance & plus de conformité, qu'entre ces lamentations & l'Elégie? même définition, même caractére, même instrument, même usage enfin. J'avouë que Scaliger semble n'estre pas favorable à mon opinion sur ce dernier article; mais avant que de réfuter directement cet habile critique, essayons d'affoiblir en ce point, & par elle-même, une authorité d'ailleurs si respectable. Après avoir dit que l'Elégie fut d'abord employée aux funérailles, Scaliger se rétracte en ces termes: *Quod diximus in primo non placet;* & comme il n'avoit appuyé d'aucun témoignage sa premiére opinion, il n'allégue icy d'autre raison de son changement, que ce changement même; raison, qui ne suffit pas pour balancer l'authorité des anciens, lesquels nous assurent que le premier usage de l'Elégie fut de pleurer les morts.

Poët. lib. 1. Ibid. lib. 3.

Proclus dit nettement, qu'elle n'eût point d'autre employ dans son institution: ἁρμόζειν δὲ τοῖς κατοιχομένοις. La plusspart des Grammairiens ont embrassé le même sentiment, & le Scholiaste de Lycophron est encore, s'il est possible, plus précis sur cet article, puisque c'est par-là qu'il caractérise les Poëtes Elégiaques. Et voilà sans doute ce qui a fondé chez les Grecs cette espéce de tradition, que les Muses elles-mêmes se rendoient en habit de deuil à Lesbos, pour y assister aux funérailles, & qu'elles avoient accoûtumé d'y faire leurs lamentations; d'où il résulte que Scaliger s'est rétracté légérement, & que l'Elégie a commencé par les plaintes usitées aux funérailles.

In Phot. Prolegom. Mysimbilus in Achil. Stat.

Il est naturel de présumer, qu'au commencement ces plaintes furent sans ordre, sans liaison, sans étude; simples expressions de la douleur, qui ne laissoient pas de consoler les vivants, en même-temps qu'elles honoroient les morts: comme elles

estoient tendres & pathétiques, elles remuoient l'ame; & par les mouvements qu'elles luy imprimoient, elles la tenoient tellement occupée, qu'il ne luy restoit plus d'attention pour l'objet même dont la perte l'affligeoit. De-là vient que l'on fit un art de ces plaintes, & qu'elles furent bien-tost aussi liées & aussi suivies que le permettoit l'occasion qui les faisoit naistre, ou plustost, le sujet à l'occasion duquel elles estoient composées: témoin ce beau cantique de David sur la mort de Saül *Reg. l.2.c.1.*
& de Jonathas: Quels hommes, ô Israël, ont péri sur tes col- «
lines! Comment sont tombez ces Héros? Gardez-vous de pu- «
blier dans Geth ou dans Ascalon, une si funeste nouvelle; les «
filles des Philistins en triompheroient de joye. Montagnes de «
Gelboë, que la rosée & la pluye ne tombent jamais sur vous! «
puissiez-vous estre frappées d'une éternelle stérilité! vous avez «
vû tomber sur vostre sommet l'élite & l'ornement de Juda. «
Filles de Sion, versez des torrents de larmes; Saül & Jona- «
thas ne sont plus. Comment les forts sont-ils tombez? Com- «
ment ont péri ces princes, la gloire des guerriers? «

Ces sortes de Cantiques ou d'Elégies eûrent tant de charmes pour les Hébreux, qu'ils en firent des recueils, & que long-temps après la mort de Josias, ils répétoient encore les plaintes du Prophéte Jérémie sur la fin tragique de ce roy. Le même attrait pût engager les femmes d'Egypte & celles de Phénicie à instituer ces festes lugubres, où les unes pleuroient leur Dieu Apis, & les autres Adonis. *2. Paralip. c. 35.* *Herod. Strab. Diod. Sicul.*

Bien que par leur matiére, ces lamentations appartiennent de droit à l'Elégie, je n'oserois assûrer qu'elles en eûssent la forme, telle que nous la voyons dans Mimnerme, & dans ceux qui l'ont suivi. Pour estre en estat de prononcer sur cette question, il faudroit connoître précisément, & l'auteur du vers élégiaque ou pentamétre, & le siécle où il a vêcu; mais les Grammairiens ne furent jamais si partagez que sur ce point de Litterature, & leur querelle estant encore indécise au temps d'Horace, il n'est guéres possible de la décider aujourd'huy:

Quis tamen exiguos elegos emiserit autor,
Grammatici certant, & adhuc sub judice lis est. *Horat. in Arte Poëticâ*

Si nous en croyons Suidas, c'eſt ou l'inſenſé Théoclès, ou le célébre Midas qui trouvérent le vers élégiaque; Théoclès dans le temps même de ſa démence, ou de ſa fureur, & Midas lorſqu'il rendoit les derniers devoirs à ſa mere. Si nous aimons mieux nous en rapporter à Terentianus Maurus, la gloire de cette invention eſt dûe à Callinoüs, ou pluſtoſt Callinus, car Strabon ne le nomme jamais que Καλλῖνος. Achille Stace, après en avoir donné l'honneur à Archiloque, ſemble balancer entre Clonas & Terpandre, & ſe déterminer enſuite pour Clonas. Herméſianax enfin prétend que c'eſt Mimnerme, dont Smyrne & Colophon ſe diſputent la naiſſance, qui a inventé le vers élégiaque.

Suid. in voce Ἔλεγος.
In art. metr.
Achil. Stat. in poëtic. Horat.
Hermeſ. ap. Athen. l. 13.

Il ſeroit, à la vérité, difficile de choiſir entre des opinions ſi diverſes & ſi oppoſées, mais peut-eſtre eſt-il aiſé de les réfuter. Elles n'ont d'autre fondement, la pluſpart, que des traditions incertaines, ou des paſſages mal entendus. Suidas n'allégue aucun témoignage en ſa faveur. Achille Stace cite bien l'opuſcule de la Muſique attribué à Plutarque; mais on y lit que Clonas, qui compoſa les loix de la flûte, fit auſſi des vers élégiaques, & non pas qu'il en fût l'inventeur. Je ne dis rien, ni de Terpandre, parce que l'auteur du même traité n'en fait point un poëte élégiaque: ni d'Archiloque, parce que celuy-cy eſt certainement poſtérieur à Callinus, ainſi que je le prouveray ailleurs. Pour Terentianus Maurus, il ne décide point, il rapporte ſeulement l'opinion de quelques Grammairiens, qui déféroient ſans difficulté à Callinus l'invention du vers pentamétre:

Quidam non dubitant dicere Callinoum.

Mais eſt-il vray-ſemblable que Strabon ait ignoré cette découverte de Callinus; ou que la connoiſſant, il ne luy en ait point fait honneur, luy qui parle ſi ſouvent de ce poëte, & preſque toûjours avec éloge?

Je pencherois donc plus volontiers vers l'opinion d'Herméſianax. Il eſtoit poëte élégiaque luy-même, & ſi ancien qu'il n'a point vû ruiner par Lyſimaque la ville de Colophon

Pauſan. in Attic.

ſa patrie. Il n'eût pas manqué, comme le remarque Pauſanias, d'en déplorer le malheur dans ſes Elégies.

Μίμνερμος δὲ τὸν ἡδὺν ὃς εὕρετο, πολλὸν ἀνατλὰς
Ἦχον, & μαλακοῦ πνεῦμ' ἀπὸ πενταμέτρου,

dit Herméſianax. Quelque déciſif, cependant, que ſemble eſtre ce paſſage, je ne puis croire que Mimnerme ſoit l'inventeur du vers élégiaque. Contemporain des Sages, il a vû Pittacus & Solon, qui, dans la compoſition de leurs loix, avoient déja employé des vers de ce caractére; & j'ay prouvé que leur premier uſage fut de pleurer les morts. D'ailleurs, il eſt certain que ceux qui perfectionnérent les arts, paſſérent communément pour en eſtre les inventeurs; c'eſt donc en ce ſens que l'on rapporte à Mimnerme l'invention du vers élégiaque; il luy donna ſa perfection, & pour l'avoir rendu plus doux & plus harmonieux, il mérita le ſurnom de *Ligyſtade.*

In Ath. l. 13.
Diog. Laër.
Suid. Gyrald.

Peut-eſtre eſt-il encore le premier qui ait tranſporté l'Elégie des funérailles à l'amour; on ne voit du moins aucun Poëte avant luy, qui l'ait employée à cet uſage. Paſſionné dans ſa vieilleſſe pour une joueuſe de flûte, il dût en eſſuyer bien des rigueurs, & pour les vaincre, il compoſa des Elégies auſſi tendres que douloureuſes; c'eſt pour cela que Properce luy donne en ce point la préférence ſur Homére, qui n'auroit pas eû le même talent:

Plus in amore valet Mimnermi verſus Homero. *L. 1. Eleg. 9.*

Bien-toſt après Mimnerme, l'Elégie déſormais conſacrée à l'amour, ne ſervit plus guéres qu'à peindre les déplaiſirs des amants. Herméſianax écrivit pour Leontium trois livres d'Elégies, & Battis fut l'objet de celles de Philétas; ils conſervérent pourtant à ce poëme quelque air de ſa premiére origine, en mêlant, pour le dire ainſi, les funérailles avec l'amour, dont ils chantérent les plus tragiques effets. Herméſianax mit en vers élégiaques l'hiſtoire de Leucippus qui deſcendoit de Bellérophon, & qu'un commerce inceſtueux avec ſa propre ſœur engagea dans un parricide; & Philétas déplora l'infortune

Ath. l. 13.

de Polyméle, à qui son amour pour Ulysse pensa coûter la vie. *Parthen. erotic.*

Telle fut à peu près chez les anciens la matiére de l'Elégie, avant que Tibulle, Ovide & Properce l'eûssent presque réduite aux seuls intérests des amants. Horace nous a marqué les différents usages ausquels ce poëme fut employé; & ces mêmes usages sont expliquez d'une maniére encore plus détaillée dans l'Art poëtique François.

La plaintive Elégie en longs habits de dueil,
Sçait, les cheveux épars, gémir sur un cercueil.
Elle peint des amants la joye & la tristesse,
Flate, menace, irrite, appaise une maîtresse.

Despr. Art. poët.

Au reste, qu'après avoir gémi sur un cercueil, l'Elégie ait ensuite pleuré les disgraces de l'amour; ce passage fut naturel. Les plaintes continuelles des amants, ne sont-elles pas une espéce de mort? ou pour parler leur langage, *privez d'eux-mêmes*, ne vivent-ils pas uniquement *dans l'objet de leur passion!* Il estoit naturel encore, que s'estant servis de l'Elégie à se plaindre de leurs malheurs, ils l'employassent par une sorte de reconnoissance, à faire éclater leur joye, & à chanter leurs triomphes. *Desportes, éleg. I.*

Les Latins, excepté Ovide, ne connurent guéres d'autres usages de ce poëme. Soit qu'ils louassent les plaisirs de la vie champestre, soit qu'ils déplorassent les maux que la guerre traîne après elle, c'estoit toûjours par rapport à leur amour qu'ils louoient ces plaisirs, ou qu'ils déploroient ces maux. Tibulle a-t-il peint les délices de la campagne, l'ombre d'un peuplier qui le défend de l'ardente canicule, & la fraischeur d'une eau vive & pure, il vient à Délie: « pourvû, luy dit-il,
» que j'aye le bonheur d'estre auprès de vous, à ce prix je de-
» viens laboureur, & je conduis des troupeaux sur une monta-
» gne déserte.

Ipse boves, modo sim tecum, mea Delia, possim
Jungere, & in solo pascere monte pecus.

L. I. eleg. I.

Cette régle, que la pratique des anciens sembloit devoir

rendre inviolable, les modernes l'ont communément négligée. Quelque sujet qu'ils ayent traité la plusspart, ils luy ont donné le titre d'Elégie, dès qu'ils luy en avoient donné la forme: comme si la forme suffisoit toute seule pour caractériser un poëme, sans la matiére qui luy est propre; ou que ce fust la nature des vers, & non pas celle de l'imitation, qui distinguât les poëtes. Peu de ceux qui, parmi nous, ou chez nos voisins, ont écrit en langue vulgaire, sont exempts de ce défaut : en quoy ils méritent sans comparaison moins d'indulgence. Comme ils n'avoient point de mesure affectée à l'Elégie, il leur estoit plus indispensable, puisqu'ils vouloient s'y appliquer par préférence, de choisir au moins des sujets qui convinssent à ce poëme. Pouvoient-ils, après cela, n'en pas manquer le caractére?

II. Part. Le caractére de l'Elégie.

Il n'est point de genre de poësie qui n'ait son caractére particulier; & cette diversité que les anciens observérent si religieusement, est fondée sur la nature même des sujets imitez par les poëtes. Plus leurs imitations sont correctes & variées, & mieux ils ont rendu les caractéres qu'ils avoient à exprimer; car le talent du poëte ne se mesure pas à la noblesse des images, mais à leur convenance avec les objets représentez : comme la capacité du peintre ne se prend pas absolument de l'élégance des contours, mais de l'élégance qui convient aux figures qu'il introduit. Chaque genre a donc ses loix, & ces loix luy sont tellement propres, qu'elles ne peuvent estre appliquées à un autre genre : ainsi l'Eglogue ne quitte pas ses pipeaux pour entonner la trompette, & l'Elégie n'emprunte point les sublimes accords de la lyre.

Destinée dans sa premiére institution aux gémissements & aux larmes, l'Elégie ne s'occupa que de ses infortunes; elle n'exprima d'autres sentiments, elle ne parla d'autre langage, que celuy de la douleur : négligée comme il sied aux personnes affligées, elle cherchoit moins à plaire qu'à toucher; elle vouloit exciter la pitié, & non pas l'admiration. Elle retint ce même caractére dans les plaintes des amants, & jusques

dans leurs chants de triomphe, elle se souvint de sa premiére origine: ses pensées furent toûjours vives & naturelles, ses sentiments tendres & délicats, ses expressions simples & faciles, & toûjours elle conserva cette marche inégale, dont * Ovide luy fait un si grand mérite, & qui, pour le dire en passant, donne à la poësie élégiaque des anciens tant d'avantages sur la nostre.

On s'imagine communément que, pour faire des Elégies, il suffit d'estre passionné, & que l'amour seul en inspire de plus belles, que l'étude jointe au talent sans l'amour. A entendre les poëtes eux-mêmes, ce n'est ni à Calliope, ni à Apollon, qu'ils doivent leurs succès; ils en sont uniquement redevables à leurs Cynthies, ou à leurs Corinnes.

Non hæc Calliope, non hæc mihi cantat Apollo;
Ingenium nobis ipsa puella facit.

Prop. l. 2. eleg. 1.

Mais s'ils n'avoient point eû d'autre Muse, ni d'autre Apollon, comme ils affectent de le dire, ils n'auroient certainement pas atteint à cette perfection, qui leur a mérité les suffrages de tous les siécles. La passion toute seule ne produira jamais rien qui soit achevé, quelques traits brillants au plus, quelques pensées vives & naturelles; mais qui, pour n'estre pas à leur place, ou pour n'estre pas exprimées d'une maniére convenable, perdront infiniment de leur prix. La passion, à la vérité, doit fournir les sentiments; mais c'est à l'art de les mettre en œuvre, & d'y ajoûter les graces de l'expression.

Ce n'est pas que l'art soit nécessaire à l'Elégie pour arranger ses idées, ni qu'elle demande un discours bien suivi: son caractére n'admet point la méthode géométrique, & la scrupuleuse exactitude représente mal la situation des personnes que la tristesse abbat, ou que la joye transporte; car voilà proprement les passions que peint l'Elégie: mais l'art luy devient nécessaire pour mettre dans ses pensées un certain désordre si conforme à la nature, & que les grands maistres seuls ont si bien connu. Ouy, s'il m'est permis de détourner

* *In pedibus vitium causa decoris erat.* Amor. lib. 3.

à l'Elégie

à l'Elégie ce qu'un de nos meilleurs poëtes applique à un autre genre,

Chez elle un beau desordre est un effet de l'art. *Despr. Art poët.*

C'est par-là sur-tout que Tibulle me paroît admirable: ses Elégies sont pleines d'écarts ingénieux, qui tour à tour luy font quitter & reprendre son sujet. S'il déteste la guerre, après avoir donné les noms les plus odieux à quiconque inventa l'art de forger des épées, il adjoûte incontinent, que l'avarice est le flambeau de toutes les guerres & de toutes les divisions; il envie ensuite le bonheur de ceux qui ont vêcu sous le regne tranquille de Saturne: puis, comme s'il voyoit entre les mains de l'ennemi le trait mortel qui doit le percer, il conjure les Dieux de le secourir en des périls si pressants. Après une nouvelle digression sur la frugalité des premiers hommes, il revient sur ses pas, déteste encore la guerre, décrit aussi-tost les enfers, où elle précipite les guerriers avant le temps, & finit par les louanges de la paix. *L. 1. el. 10.*

Si le même poëte se plaint d'une maladie qui le retient dans une terre estrangére, & l'empêche de suivre Messala, il regrette bien-tost le siécle d'or, cet heureux siécle, où les maux qui depuis affligérent les hommes, estoient absolument ignorez: puis revenant à sa maladie, il en demande à Jupiter la guérison. Il décrit ensuite les Champs Elysées, où Vénus elle-même doit le conduire, si la Parque trenche le fil de ses jours: enfin, sentant renaistre l'espérance dans son cœur, il se flatte que les Dieux, toûjours propices aux amants, luy accorderont de revoir Délie, que son absence rend inconsolable. *L. 1. el. 3.*

Il semble que si on estoit dans la situation que le poëte représente, on auroit les mêmes pensées que luy, on les arrangeroit, on les exprimeroit comme luy. Bien qu'il y ait un art infini dans ces petites digressions, on ne voit que la nature, & l'art est absolument caché.

Aussi * rien n'est-il plus opposé au caractére de l'Elégie que

* *Sententiolis-ne flendum erit?* Quintil. l. 11. c. 2.

l'affectation. Celle-cy s'accorde mal avec la douleur, & bien loin d'exciter la pitié, elle n'est propre qu'à la détourner. Desportes devoit-il espérer d'attendrir beaucoup sa maitresse, en luy disant dans une de ses Elégies : « Pour m'accabler à la
» fois de tous ses traits, le ciel a permis que je vous aye vûë :
» il fut cependant en quelque sorte sensible aux maux qu'il me
» préparoit ; puisque le jour malheureux où je vous vis si belle,
» il ne cessa de pleuvoir : à quoy il adjoûte cette réflexion aussi touchante qu'ingénieuse ;

Desportes, eleg. 2.

Soit qu'il le fist d'ennuy de ma perte prochaine,
Soit qu'il portast le dueil de ma mort inhumaine.

Je sçais qu'il y a des réflexions qui conviennent à l'Elégie, je veux dire celles qui naissent du fonds même de la pensée, & qui sont plustost, à proprement parler, un sentiment qu'une réflexion. C'est à des traits de ce caractére, que la supériorité du talent se fait connoître. Qu'un poëte ordinaire fasse l'éloge de la campagne, il pourra bien dire que l'Amour naquit en ces beaux lieux, qu'il y prit naissance parmi les troupeaux, & que c'est-là qu'il apprit à tirer de l'arc ; mais il faut estre Tibulle pour adjoûter cette ingénieuse réflexion, ou, pour le dire mieux, ce sentiment vif & délicat : « Hélas,
» que sa main est devenue sûre pour mon malheur !

L. 2, el. 1.

Hei mihi ! quàm doctas nunc habet ille manus.

Le Poëte Epique déploye à son gré tout ce qu'il a reçû de génie ; il emprunte le secours des plus nobles fictions, des figures les plus hardies ; il dispose en souverain des hommes, des éléments, des Dieux mêmes : pour le Poëte Elégiaque, il n'a point ces grandes ressources ; après le choix des pensées & des expressions propres, c'est en de petits traits heureux que consistent presque tout son mérite & toute sa gloire.

Je dis, après le choix des pensées & des expressions propres ; car ce choix est toûjours ce qu'il y a de plus important & de plus essentiel. L'Elégie ne s'accommode point des pensées recherchées, ni même de celles qui seroient seulement

ingénieuſes & brillantes : ces derniéres pourroient faire honneur au poëte dans un autre genre, mais l'eſprit n'eſt point à ſa place, où il ne faut que du ſentiment. Ovide ſi eſtimable d'ailleurs, & par la beauté & par la facilité de ſon génie; Ovide n'a pas toûjours ſçû éviter le défaut que je blâme icy : on diroit qu'il affecte de dire tout avec eſprit, & qu'il ſe ſoucie peu de paroiſtre touché. Pétrarque encore, parmi les modernes, n'eſt pas exempt du même défaut. Bien différent des amants heureux, qui ſouhaitent les ombres de la nuit, ce poëte ne ſoûpire qu'après le jour, parce qu'il voit alors deux ſoleils, ſi reſſemblants en lumiére & en beauté, que le ciel devient encore amoureux de la terre, ou, ſuivant l'explication de Vellutello, qu'Apollon encore ſenſible pour une mortelle, devient amoureux de Laure, comme il l'avoit eſté de Daphné changée en laurier:

Quaſi duo levanti,
Di beltate, e di lume ſi ſembianti
Ch'anco'l ciel della terra s'innamora, *Sonetto 217.*
Come gia fece allhor, ch'i primi rami
Verdeggiar. . . .

Ces penſées ſi recherchées, ſont d'ordinaire fauſſes; & bien qu'il ſoit toûjours indiſpenſable de penſer juſte, le vray doit principalement regner dans l'Elégie. Nous en avons une qui paſſe pour un chef-d'œuvre, laquelle peut nous fournir un exemple de ces penſées fauſſes & recherchées tout enſemble. Liſidor accablé de la perte d'Amarante, & ne pouvant expirer de douleur, invoque la mort en ces termes:

Lance un trait deſſus moy : je ne demande pas *Le temple de la mort.*
Un de ceux dont les rois reçoivent le trépas.

comme ſi la mort avoit des traits particuliers pour les teſtes couronnées, ou, pour m'exprimer avec Racan, comme ſi les jours des bergers & des rois n'eſtoient pas coupez des mêmes ciſeaux. *Ode au P. Maynard.*

Que diray-je des penſées ſublimes & des images pompeuſes dont le même poëme eſt rempli? Après avoir dit, » qu'icy bas «

» tout eſt périſſable, que les thrônes & les rois ſont rongez par » les vers; que tout paye le tribut au tyran des années, l'Auteur adjoûte:

Et nos peres ont vû ſon bras audacieux
Renverſer leurs autels, & foudroyer leurs Dieux.

Ce n'eſt pas ſur ce ton que Marcellus eſt pleuré dans une Elégie Latine. Le Poëte ne repréſente, ni *autels renverſez*, ni *Dieux foudroyez:* ces pompeuſes images convenoient peut-eſtre au héros fils d'Auguſte par adoption, l'héritier de l'empire, & les délices des Romains; mais le poëte ſçavoit trop que de telles images ſont réſervées à l'Ode ou à l'Epopée. Il ſe contente de » dire tout ſimplement: « Une mort prématurée nous a ravi Mar- » cellus; il ne luy a de rien ſervi d'avoir Octavie pour mere, & » de réunir en ſa perſonne tant de vertus héroïques. Rien ne » garantit de la commune loy, ni la force, ni la beauté, ni les » richeſſes, ni les triomphes; de quelque rang que vous ſoyez, » il faudra qu'un jour vous appaiſiez le Cerbére, & que vous » paſſiez la barque de l'inéxorable Vieillard.

Prop. l. 3. eleg. 16.

Sed tamen huc omnes; huc primus & ultimus ordo.
Eſt mala, ſed cunctis iſta terenda via.
Exoranda canis tria ſunt latrantia colla;
Scandenda eſt torvi publica cymba ſenis.

Auſſi quand Properce invoquoit les manes de Callimaque & de Philétas, il ne leur demandoit pas où les Muſes leur avoient inſpiré des vers pompeux; mais en quel antre ils avoient trouvé, l'un & l'autre, la ſimplicité propre de l'Elégie:

Id. lib. 3. el. 1.

Dicite quo pariter carmen tenuaſtis in antro!

Tib. l. 3. el. 2. & l. 1. eleg. 1. Prop. l. 1. el. 17. & 19. l. 2. el. 1. & 9.

Les images funébres conviennent parfaitement au caractére élégiaque; de-là vient dans les anciens cette affectation de ramener ſouvent l'idée de leur propre mort, & d'ordonner quelquefois la pompe de leurs funérailles, ou bien encore de finir leurs Elégies par des inſcriptions ſur des tombeaux. Tibulle a-t-il déclaré qu'il ne peut ſurvivre à la perte de Neæra qui luy

avoit esté promise, & qu'un rival luy avoit enlevée; il régle à l'instant l'ordre de ses funérailles. Il veut, quand il ne sera plus qu'une ombre légére, que cette même Neæra, les cheveux épars, pleure devant son bucher; mais il veut qu'elle soit accompagnée de sa mere, & que toutes deux également affligées, & vêtuës de robes noires, elles recueillent ses cendres, qu'elles les arrosent de vin & de lait, qu'elles les enferment dans un tombeau de marbre avec les plus riches parfums; & que pénétrées de douleur, elles versent des larmes sur ce tombeau. Il veut encore que cette inscription fasse connoistre que c'est la perte de Neæra qui a causé sa mort: *Tib. l. 3. eleg. 2.*

Lygdamus hîc situs est, dolor huic & cura Neæræ
Conjugis ereptæ, causa perire fuit.

Sarasin dont nous n'avons qu'une Elégie, est peut-estre le seul de nos François qui ait connu le mérite de ces fictions. Pour fléchir Orante, il luy rappelle d'abord l'exemple des Déesses qui ont aimé; il adjoûte ensuite, que si ses rigueurs luy ostent la vie, l'Amour le vengera, en faisant soûpirer Orante pour quelque ame volage: *Alors*, continue-t-il:

Alors, s'il vous souvient de ma fidélité,
Vous vous plaindrez en vain de m'avoir maltraité.
Quand cet amant trompeur méprisera vos charmes,
Vous viendrez arroser mes cendres de vos larmes,
Et les yeux tout en pleurs, vous direz foiblement:
Alcidon, tu fus seul qui m'aimas tendrement.

Les images riantes ont aussi leurs graces particuliéres, quand elles forment un contraste avec la situation du Poëte, ou de ses personnages. Qui pourroit, sans estre touché, entendre ces plaintes de Pétrarque? » Le doux Zéphyr raméne à sa suite la « verdure & les beaux jours; les bois retentissent du chant des « oiseaux, les prairies se parent de mille couleurs; mais hélas, « ce renouvellement de toute la nature ne fait qu'accroître mon « tourment. Depuis le jour infortuné où j'ay perdu Laure, je «

» n'entends qu'à regret le ramage des oiſeaux; & les plaines » fleuries ne ſont pour moy que d'affreux déſerts :

Zephiro torna : e'l bel tempo rimena,
E i fiori, e l'herbe ſua dolce famiglia.
E garrir di Progne, e pianger Filomena....
Ridono i prati : e'l ciel ſi raſſerena....
Ma per me laſſo tornano i piu gravi
Soſpiri, &c.

Ces ſortes d'images, au reſte, doivent eſtre employées avec beaucoup de retenuë; il s'agit moins icy de peindre des objets gracieux, que d'exprimer des ſentiments tendres & délicats: les ſentiments ſont l'unique langage de la paſſion; mais il y a un écueil à éviter, écueil contre lequel ont échoué la pluſpart de nos Elégiaques.

Deſpr. Art poët.

Leurs tranſports les plus doux ne ſont que phraſes vaines;
Ils ne ſçavent jamais que ſe charger de chaînes,
Que benir leur martyre, adorer leur priſon,
Et faire quereller les ſens & la raiſon.

Rien encore n'eſt plus inſipide, ni d'un plus mauvais gouſt, que les louanges qu'ils donnent à leurs maîtreſſes. Tantoſt » elles ont un eſprit adorable, qui ne pouvoit dignement habi- » ter que dans un ſi beau corps, ou bien dans le firmament; » tantoſt leurs yeux, vrayes lampes du jour, ſont honte aux » aſtres mêmes; l'amour y tient ſon céleſte empire, & la gloire » de brûler à leurs flammes contente les plus ambitieux; quel- » quefois leur bouche divine eſt en merveilles féconde, & leurs » charmants diſcours pourroient retirer les morts des monu- » ments. Il y a dans toutes ces expreſſions une affectation qui décéle une imagination plus libre qu'on ne voudroit le perſuader; ce n'eſt point ainſi que le cœur s'exprime: les louanges qu'inſpire la paſſion, ſont infiniment plus ſimples & plus naturelles; & Tibulle ne peint-il pas Sulpicie d'une maniére plus » agréable, lorſqu'il dit, ce ſemble, avec tant de naïveté : » Les

Voiture. *Deſportes.* *L'auteur du Temple de la mort.* *Menage.*

graces président à toutes ses actions, & sont toûjours attachées «
à ses pas, sans qu'elle daigne s'en appercevoir. Elle plaît, si «
elle arrange ses cheveux avec art: si elle les laisse flotter, cet «
air négligé luy donne un nouvel éclat. Soit qu'elle soit vêtuë «
de pourpre, ou qu'elle préfére à la pourpre une autre couleur, «
elle ravit tous les cœurs. Tel dans l'Olympe, l'heureux Ver- «
tumne prend mille formes différentes, & plaît sous toutes «
également. * «

Illam, quidquid agit, quoquo vestigia movit,
Componit furtim, subsequiturque decor.
Seu solvit crines, fusis decet ire capillis:
Seu compsit, comtis est veneranda comis.
Urit, seu Tyriâ voluit procedere pallâ:
Urit, seu niveâ candida veste venit.
Talis in æterno felix Vertumnus olympo
Mille habet ornatus, mille decenter habet.

Tib. l. 4. el. 2.

Je n'examineray point quelles sont les parties de l'Elégie, ni par où il la faut commencer & finir. J'ay déja touché quelque chose de ce dernier article, & l'on peut consulter le P. Gallutius sur l'un & sur l'autre. Je diray seulement d'après ce sçavant Jésuite, que l'Elégie a sa proposition & sa narration, ainsi que l'Epopée: mais avec cette différence, que l'Elégie enveloppe avec art sa proposition, & que sa narration est resserrée; au lieu que la proposition de l'Epopée est distincte, & que sa narration est très-estenduë.

De elegia.

Maintenant, pour recueillir tout en peu de mots, l'Elégie doit son origine aux plaintes usitées de tout temps aux funérailles. Transportée depuis à l'amour, elle servit aux plaintes des amants, & à leurs chants de triomphe. Mais quelqu'ait esté son employ, soit de gémir sur un cercueil, soit de peindre la tristesse ou la joye des amants, ses pensées furent toûjours vives & naturelles, ses expressions toûjours simples & faciles,

* Broukius croit que cette élégie est de Sulpitia, qui a fleuri sous Domitien.

ſes images toûjours triſtes & lugubres, ou du moins éloignées de toute pompe & de toute oſtentation.

Voilà, Meſſieurs, ce que j'avois à dire ſur l'origine & le caractére de l'Elégie. Heureux! ſi j'avois ſçû répandre ſur mon ſujet une partie des agréments dont il m'avoit paru ſuſceptible.

PREMIER DISCOURS SUR LES POETES ÉLÉGIAQUES.

Par M. l'Abbé SOUCHAY.

27. d'Avril 1728.

QUAND j'ay cherché l'origine de l'Elégie, & que j'ay eſſayé d'en eſtablir le caractére, je n'avois en vûë que la vraye Elégie, celle qui gémit ſur un cercueil, & qui peint la triſteſſe, ou même la joye des amants : je laiſſois à part les poëmes hiſtoriques, comme ceux de Callinus ou de Mimnerme; & les poëmes didactiques, comme les *Αἴτια* de Butas, ou les Faſtes d'Ovide, qui, pour eſtre écrits en vers élégiaques, ne ſont pas pour cela des Elégies. En effet, quoyqu'ils employent les mêmes vers, & meſlez de la même maniére, ils différent pourtant de l'Elégie, autant à proportion que l'Eglogue différe de l'Epopée. Tout poëme élégiaque, ſoit hiſtorique ou didactique, ne contient que des événements, ou des préceptes, & n'a guéres d'autre but que d'inſtruire; au lieu que l'Elégie imite des actions, & qu'au ſens des Stoïciens, elle ſe propoſe de purger en nous la triſteſſe par la triſteſſe même.

C'eſt, Meſſieurs, de l'Elégie conçûë de la ſorte, & diſtinguée de tout autre poëme, que j'ay eû l'honneur de vous entretenir; mais, en parlant des poëtes Elégiaques, vous ſentez qu'il m'eſt abſolument impoſſible d'employer la même diſtinction. Le temps nous a ravi preſque toutes les vrayes Elégies des Grecs; il ne nous reſte, du moins en entier, que celle qu'Euripide

qu'Euripide a inférée dans fon Andromaque, & fi l'on veut, celle de Callimaque fur la mort de fon ami Héraclite : or, dans un fi grand nombre de poëtes à qui les anciens donnent le titre d'Ἐλεγοποιοὶ, comment démefler ceux qui ont fait des Elégies, d'avec ceux qui ont feulement écrit en vers élégiaques?

Hieronyme de Rhode avoit peut-eftre eftabli cette diftinction dans un ouvrage qu'il avoit compofé fur les poëtes, & qui contenoit au moins cinq livres; puifqu'Athénée nous apprend que le cinquiéme eftoit pour les feuls Lyriques : les autres, fuivant la conjecture de M. Dodwel, laquelle eft très-vray-femblable, eftoient deftinez à chaque efpéce de poëtes en particulier. Malheureufement cet ouvrage a péri, auffi-bien que celuy de Proclus fur la même matiére : Photius y avoit lû des détails fur la plufpart des poëtes; mais l'extrait qu'il nous a laiffé, ne nous apprend rien de ces détails. *Differt. 3.*

Il eft vray qu'entre les modernes, Gyraldus a bien défriché cette partie de la littérature; mais quelque utile que foit fon travail en général, j'ofe dire qu'il m'a peu fervi pour le deffein que je m'eftois propofé. Je me fuis moins attaché à recueillir des faits perfonnels touchant les poëtes Elégiaques, qu'à m'inftruire de leur caractére, foit par les fragments qui nous reftent de leurs écrits, foit par les jugements que les anciens en ont portez.

Je parleray d'abord des Elégiaques Grecs, & je les diviferay en deux Claffes : l'une pour ceux qui, à la vérité, ont fait des Elégies, mais qui font plus connus par d'autres genres de Littérature; & l'autre pour ceux qui s'eftant plus appliquez à celuy-cy, méritent davantage le titre d'Elégiaques. Divifion.

Pour ce qui eft des Latins, ils feront la matiére d'un autre difcours.

PREMIÉRE PARTIE.

Je mets *Archiloque* à la tête de la premiére claffe. Pour Terpandre, que Glaucus, dans Plutarque, fait plus ancien qu'Archiloque, & que quelques modernes comptent parmi I. Claffe des Elégiaques Grecs. *Opufc. Muf.*

Athen. l. 14. les Elégiaques, je n'en diray rien, parce que les anciens ſe
Procl. Plin. mettent ſeulement au rang des poëtes Lyriques.
7. Archiloque eſtoit de l'Iſle de Paros, & fils de Téléſiclès:
Hygin. poët. Aſtron. il fleurit dans la quinziéme olympiade, ainſi que Scaliger
Animadv. in l'a démontré. J'avouë qu'il n'eſt guéres connu que par ſes
Euſeb. Satires, & que Gyraldus ni Voſſius ne font aucune mention de ſes Elégies; mais on peut dire, qu'en cela mème ils ont manqué d'exactitude, puiſqu'elles ſont citées par diffé-
Ath. l. 14. rents écrivains. On lit dans Athénée un diſtique entr'autres, où, par un orgueil, dont les poëtes ſes ſucceſſeurs n'ont que trop hérité, Archiloque vante les talents qu'il avoit reçûs des Muſes. Bien qu'il s'y glorifie encore de n'eſtre pas moins favoriſé de Mars, on trouve ailleurs des vers élégiaques qui
In Plut. & S. Empyr. éterniſent ſa lâcheté; non content d'avouer qu'il a fui dans un combat, & qu'il a jetté ſon bouclier, il adjoûte que ſa perte eſt légére, & qu'elle peut facilement ſe réparer: eſpéce
Plut. Val. Max. de plaiſanterie, ou de vanité, pour laquelle il fut banni de
Horat. Od. 7. l. 2. Sparte, & qui fit proſcrire ſes poëſies; mais qui fut depuis plus heureuſement imitée par un autre poëte.

Les poëſies d'Archiloque méritoient d'eſtre flétries à d'au-
L. 3. adv. Ariſtot. tres égards: quoyque Céphiſodore, diſciple d'Iſocrate, ne luy reproche qu'une maxime dangereuſe dans tous ſes écrits,
Miſopog. l'empereur Julien, dont l'autorité toute ſeule eſt icy d'un grand poids, en défend la lecture aux Preſtres des fauſſes Divinitez; ce qu'il n'eût pas fait ſans doute, s'il n'y avoit point eû d'autres choſes à reprendre dans Archiloque.

Quoy qu'il en ſoit, les diſtiques dont j'ay parlé, & quelques autres qu'on lit auſſi dans Athénée, y ſont attribüez à Archiloque, comme tirez de ſes Elégies.

Nous en avons un beau fragment ſur un déſaſtre public:
Stob. ſerm. 123. » Dans l'eſtat où nous ſommes réduits, quelle ville, dit-il, &
» quel citoyen pourroit aimer les feſtins? La joye tumultueuſe
» qui les accompagne, s'accorderoit mal avec la douleur dont
» nous ſommes comme inveſtis: tous les cœurs ſont ſerrez par
» la triſteſſe; mais dans les maux les plus violents, dans les
» plus cruelles diſgraces, les Dieux accordent la patience pour

remede ; remede dur à la vérité, mais néceſſaire pour nous, «
dont le partage maintenant eſt de verſer des larmes, & de «
pouſſer des ſoupirs.

Dans une autre Elégie où il déplore l'infortune du mari de ſa ſœur, lequel avoit péri ſur la mer, il appelle à ſon ſecours, non plus la patience, mais les plaiſirs des ſens, en qui il déclare qu'il cherchera deſormais ſa conſolation, puiſqu'auſſi bien ſes larmes ſont inutiles au mort. *Plut. de audiend. poet.*

Ce n'eſt pas, dit l'empereur Julien, que la Muſe d'Archiloque ait chanté les plaiſirs comme celle d'Anacréon. Les outrages qu'il recevoit de toutes parts le jettérent dans la ſatire ; & il en fit une ſi picquante en vers ïambiques, dont il paſſe communément pour l'inventeur, que Lycambe qui en eſtoit l'objet, ſe pendit de déſeſpoir. Ainſi renonça-t-il à l'Elégie qui auroit bien pû ſoulager ſon reſſentiment, mais qui n'eût pas également ſervi ſa vengeance. *Orat. 7.*

Archiloque entraîné par cet eſprit divin qui fait les grands poëtes, manqua ſouvent d'ordre & d'œconomie, dit un célébre critique; mais c'eſt par-là même qu'il dût exceller dans le genre élégiaque : genre qui demande moins une œconomie réguliére, ſi facile d'ailleurs, qu'un certain deſordre ſi peu connu, & pourtant ſi propre à repréſenter l'agitation des paſſions. Au reſte, quoyqu'il ne chargeât point ſes poëſies de fictions, il ne laiſſoit pas quelquefois d'en emprunter le ſecours; perſuadé que la fiction eſt comme l'ame de la Poëſie, & que celle-cy ne peut ſubſiſter ſans celle-là. *Longin.* *Julien ibid.*

Clonas, qui fleurit un peu après Terpandre, nâquit à Tégée ſelon les Arcadiens, ou à Thébes ſelon les Bœotiens. Mes recherches ne m'ont rien appris de luy, ſinon qu'il eſtoit tout-à-la fois poëte Elégiaque & poëte Epique. Seulement de ce que deux nations ſe ſont diſputé l'honneur de luy avoir donné la naiſſance, ne pourroit-on pas en inférer qu'il n'eſtoit pas tout-à-fait ſans merite? *Plut. opuſc. Muſ.*

Je n'auray guéres plus de choſes à dire de *Polymneſtus,* * à qui une tradition confuſe attribue l'invention du vers héroïque,

* *Sunt qui credunt illum inveniſſe Heroïca, item Elegias.* Plin.

& celle du vers élégiaque. Il estoit de Colophon, & si ancien, qu'Alcman qui a vécu plus d'un siécle avant Cyrus, en faisoit mention dans ses poësies. Athénée luy donne un certain Milétus pour pere, & Strabon en fait un célébre Musicien. Comme il ne nous reste aucun fragment de Clonas ni de Polymnestus, & que nous ignorons ce que les anciens ont pensé de leurs ouvrages, il ne m'est pas possible de marquer quel fut le caractére de ces deux poëtes.

Il n'en est pas de même de *Sappho*, qui, au témoignage de Suidas, avoit composé plusieurs Elégies. Quoyqu'elles ne soient pas venues jusqu'à nous, il est aisé de juger, & par l'hymne qu'elle adresse à Vénus, & par cette ode admirable où elle exprime d'une maniére si vive les fureurs de l'amour, combien ces mêmes Elégies devoient estre tendres & passionnées. Voilà peut-estre ce qui a fondé cette espéce de tradition, qu'Ovide en a tiré ce qu'il y a de plus vif, & de plus touchant dans une de ses Héroïdes. Plutarque dit que les vers de Sappho sont une composition de feu, & qu'ils montrent au dehors la flamme qu'elle a dans le cœur.

Sappho Phaoni.

Plut. de amore.

Eschyle, Euripide & Sophocle, ne dédaignérent pas de s'exercer aussi sur le genre élégiaque.

In vitâ Æschyl.

Eschyle, si nous en croyons un Anonyme, disputa le prix d'une Elégie sur la mort des Grecs qui s'estoient signalez dans la plaine de Marathon; il eût même la confusion d'estre vaincu par Simonide: la grandeur de ses figures, & la hardiesse de son style estant bien plus propres à exciter l'admiration que la douleur, & par-là même ne convenant point à l'Elégie dont le caractére, qui est douloureux, éxige plus de simplicité. Cette histoire, que Stanley semble adopter, m'est suspecte dans quelques-unes de ses circonstances; c'est qu'entre Eschyle & Simonide il s'agissoit moins de faire une Elégie que des Epitaphes, & cela pour les tombeaux, non de ceux qui avoient perdu la vie dans la plaine de Marathon, mais de ceux qui estoient morts dans la bataille qui se donna près de Platée. Pausanias en effet nous assûre, que par une distinction alors peu commune, on leur avoit élevé séparément des tombeaux, & que l'on y avoit

In Bœotic.

gravé les inſcriptions de Simonide. Quoy qu'il en ſoit de cette hiſtoire, il eſt conſtant, & par le témoignage de Plutarque, & par celuy de Théophraſte, qu'Eſchyle avoit écrit des Elégies. *Sympoſ. l. 1.* *Hiſt. plant. l. 9.*

A l'égard de *Sophocle*, je ne ſçais ſur quelle autorité l'interprete d'Athénée luy donne pluſieurs Elégies tendres & paſſionnées. Il aura ſans doute confondu les deux Sophocles, dont le jeune en avoit compoſé pluſieurs; au lieu que Suidas, Ephæſtion & beaucoup d'autres, n'en attribuent qu'une ſeule au premier; encore ne diſent-ils rien du caractére de cette Elégie. *Dalec. in not. ad Ath. l. 13.*

Rien n'eſt plus touchant ni plus douloureux que celle qu'*Euripide* fait réciter par Andromaque: Ouy, dit cette malheureuſe princeſſe, en baignant de ſes larmes la ſtatuë de Thétis qu'elle tient embraſſée ; » ouy, c'eſt une furie, & non une épouſe que « Paris amena dans Ilion, en y amenant Heléne. C'eſt pour elle « que la Grece arma mille vaiſſeaux; c'eſt elle qui a perdu mon « malheureux & cher époux, dont un ennemi barbare a traîné « le corps pâle & défiguré autour de nos murailles. Et moy « arrachée de mon palais, & conduite au rivage avec les triſtes « marques de la ſervitude; combien ay-je verſé de larmes, en « abandonnant ma ville encore fumante, & mon époux indignement « laiſſé ſur la pouſſiére? Malheureuſe, hélas, que je ſois « obligée de ſurvivre à tant de maux, & d'y ſurvivre pour eſtre « l'eſclave d'Hermione, de la cruelle Hermione, qui me réduit « à me conſumer en pleurs aux pieds de la Déeſſe que j'implore, « & que je tiens embraſſée! « *Andr. act. 1. ſcen. 3.*

Voicy encore trois poëtes Tragiques qui firent des Elégies, Ion, Mélanthius & Aléxandre Etolien.

Le nom d'*Ion* en général a ſouvent eſté pris pour celuy de Jupiter, ainſi que l'obſerve Léopardus. Ion poëte élégiaque & tragique tout enſemble, eſtoit fils d'Orthoméne, & naquit dans l'iſle de Chio. Gyraldus a crû que c'eſt ſous le nom de ce même Ion, que Platon a mis un de ſes dialogues: mais, outre que celuy qui en eſt le principal interlocuteur y eſt ſurnommé Ephéſien, & que le fils d'Orthoméne avoit conſtamment pris naiſſance dans l'iſle de Chio; le témoignage que *Emend. lib. 2. c. 20.*

Longin rend aux talents de celuy-cy, ne permet pas de le confondre avec le *Rhapsode* de Platon.

Ath. l. 10. La haine d'Ion pour Périclès est assez marquée dans Plutarque; cet écrivain n'en rapporte point le motif, mais je crois l'avoir trouvé dans Athénée. Ion luy-même avouoit dans ses Elégies, qu'il avoit esté épris des charmes de Chrysilla fille de *Ibid.* Telée Corinthien; & l'on sçait de plus que Périclès en avoit aussi esté amoureux. Il est naturel de présumer que Chrysilla ne donna pas la préférence au Poëte sur le Capitaine; & voilà ce qui en fondant la haine du Poëte, aura donné occasion à plusieurs Elégies.

L. 10. & 11. Il s'en faut bien cependant, que les fragments qu'Athénée nous en a conservez, ne soient dans le caractére plaintif, à moins que ces fragments, qui sont pleins des louanges de Bacchus, & qui ne respirent que la débauche, ne soient la fin de quelque plainte, où, à l'exemple d'Archiloque, le poëte cherche sa consolation dans le vin. Cette maniére au reste, seroit d'un mauvais goust, & contraire à la pratique des anciens; il semble, suivant la remarque du Pere Gallutius sçavant Jésuite Italien, qu'ils ayent affecté, lorsqu'ils ne finissoient pas leurs Elégies par des inscriptions funébres, de les finir comme ils les avoient commencées, & qu'ils ne les ayent crûës parfaites, qu'autant que la fin répondoit au commencement, soit pour la pensée, soit pour l'expression même. Sans parler de Tibulle & d'Ovide, Properce, celuy des Elégiaques Latins qui a le plus imité les Grecs; Properce, dis-je, fournit luy seul un grand nombre de ces sortes d'exemples.

A juger des Elégies de *Mélanthius* par son caractére d'esprit, elles devoient moins estre des plaintes que des Odes bacchiques. Ceux qui font mention de luy, nous le représentent *In Athen. l. 7.* comme un glouton. Au témoignage de Cléarque, il se plaignoit que la nature ne luy eût pas accordé un col de gruë, pour sentir plus long-temps l'impression du plaisir: de-là vient qu'Archippe, dans une de ses Comédies, le livre en- *Ibid.* chaîné aux poissons, pour en estre à son tour dévoré. Je ne sçais de luy qu'un distique à la louange de Cimon, &

que Plutarque a cité dans la vie de ce grand homme.

On place communément *Aléxandre* Étolien dans la pleïade des Tragiques, qui ont vêcu sous Ptolémée Philadelphe. Il estoit fils de Satyrus & de Stratoclée & fut surnommé Étolien, parce qu'il avoit pris naissance à Pleuron ville d'Étolie. Les fragments qu'Athénée & Parthénius nous ont conservez de ses Elégies, menent à croire qu'il mérita le titre que Macrobe luy donne, d'excellent poëte. Il regne dans ses vers une douceur & une facilité qui enchantent; il ne faut pour s'en convaincre, que jetter les yeux sur le chapitre de Parthénius, où est racontée la triste aventure d'Anthée prince de Carie. A en croire Gyraldus, Virgile n'a pas dédaigné de prendre certaines choses des poësies d'Aléxandre: il le pouvoit sans doute, puisqu'il a bien tiré de celles de Catulle, & des ouvrages mêmes de Cicéron, ce qui luy paroissoit convenable; mais l'a-t-il fait? On cite Macrobe, & Macrobe dit seulement, que Virgile a donné à une des compagnes de Diane le nom d'*Opis*, qu'Aléxandre avoit donné à la Déesse elle-même. Voilà ce que Virgile a pris des poësies d'Aléxandre; le titre du chapitre * dans Macrobe n'annonce rien de plus. Estoit-ce la peine d'en faire une remarque?

Suid.

Ath. l. 15. Parthen. c. 14.

Saturn. l. 5.

Platon & Aristote écrivirent aussi dans ce même genre. Aulu-Gelle l'assûre positivement du premier. Ses Elégies estoient d'un caractére bien tendre & bien passionné, si nous en jugeons par les vers qu'il fit pour Agathon, & que M. de Fontenelle a traduits de la sorte dans ses dialogues:

Lorsqu'Agathis par un baiser de flamme
Consent à me payer des maux que j'ay sentis;
Sur mes lévres soudain je sens venir mon ame,
Qui veut passer sur celles d'Agathis.

Pour ce qui est d'*Aristote*, Olympiodore fait mention de ses Elégies à Eudémus, de l'une desquelles il cite quelques vers à la louange de Platon. Diogene Laërce parle encore d'une

In Gorg. Plat.

In vit. Arist.

* *Nomina quoque Virgilius nonnunquam in antiquissimis Græcorum historiis mutuatur.* L. 5. c. 22.

Élégie que ce même Philoſophe adreſſoit apparemment à ſa maîtreſſe, & qui commence par ces mots : Καλλιτέχνου τέχνη θύγατερ.

Antimaque de Colophon, ou de Claros ville d'Ionie, eſtoit contemporain de Platon. Quintilien luy donne le ſecond rang parmi les poëtes Épiques; & Platon faiſoit une telle eſtime de ſes poëſies, qu'il envoya exprès au lieu de ſa naiſſance pour les recueillir. L'empereur Hadrien le préféroit à Homére, dont il voulut ſérieuſement ſupprimer les ouvrages : mais il n'a de rien ſervi à Antimaque d'avoir de tels protecteurs, ſa Thébaïde a péri avec ſes autres poëſies. Herméſianax ne l'a pas oublié dans la liſte des Poëtes amoureux. Touché d'une violente paſſion pour Lydé, ſoit qu'elle fût ſa femme, comme Plutarque l'a crû, ou pluſtoſt ſa maîtreſſe, comme l'aſſûre Cléarque, il la ſuivit juſques ſur les bords du Pactole; & l'ayant vûe expirer ſous ſes yeux, il revint à Colophon, où, ſelon le même Herméſianax, il fit entendre les plus triſtes Élégies. Plutarque adjoûte qu'il y rappelloit tous les malheurs arrivez aux ſouverains, pour ſe conſoler par le ſouvenir de leurs infortunes; mais il faut avouer, que ſi l'enflûre tant de fois reprochée à la Thébaïde d'Antimaque, regnoit également dans ſes Élégies, il n'excella pas en ce genre. Les termes ampoulez ſont le partage ordinaire des déclamateurs; ils ne ſçauroient partir d'un cœur véritablement touché; & ſi la Tragédie elle-même*, pour exprimer la triſteſſe & la douleur, employe preſque toûjours des expreſſions ſimples & familiéres, quelle doit eſtre en ce point la retenuë de l'Élégie?

Ap. Athen. l. 13.

Plut. conſol. ad Apollon.

Athen. ibid.

Deſpr. Art poët.

Euphorion de Chalcis en Eubée, & fils de Polymnéte, prit le gouſt de la poëſie ſous Archébule; il ſçût s'inſinuer dans la faveur de la reine Nicia, qui le combla de bien-faits : il paſſa enſuite en Syrie auprès d'Antiochus le Grand; & ce prince luy confia le ſoin de ſa bibliothéque.

Suid.

Il compoſa différents ouvrages, dont Meurſius nous a donné une liſte aſſez exacte, excepté qu'il luy attribuë l'Ἀπολλόδωρον, qui doit eſtre renduë à Euphorion le Tragique, & fils

In not. ad Hellad.

* *Et Tragicus plerumque dolet ſermone pedeſtri.* Horat. Art. Poëtic.

fils d'Eſchyle. Je ne parleray icy que des meſlanges qu'il publia ſous le nom de *Mopſopies*, parce que l'Attique, ainſi nommée autrefois, luy avoit fourni la matiére de ces meſlanges. Cornelius Gallus en avoit traduit une partie, & Parthénius en tranſporta dans ſes Erotiques les hiſtoires d'Harpalyce, de Trambélus, de Cizycus & d'Apriate. Il eſt vray-ſemblable que ces hiſtoires qui repréſentoient les effets tragiques de l'amour, eſtoient écrites en vers élégiaques; & comme elles paroiſſoient extrêmement touchantes, on ſe faiſoit un plaiſir de les chanter; car Euphorion a eû ſes *Rhapſodes*, auſſi-bien qu'Homére.

Quintilien recommendoit la lecture d'Euphorion, & l'empereur Tibére ſe le propoſa pour modéle dans la compoſition de ſes poëſies grecques; il voulut même que ſon portrait & ſes ouvrages fuſſent placez dans les bibliothéques publiques. Mais ſi Euphorion a eû ſes partiſans, il a eû ſes cenſeurs auſſi, & des cenſeurs illuſtres. Pauſanias luy reproche d'avoir péché contre les régles de la vray-ſemblance. Lucien l'accuſe d'aimer les détails, & les longues deſcriptions. Cicéron dit ſimplement que ſes poëſies ſont obſcures; mais un autre écrivain les compare aux énigmes des diſciples de Pythagore, qui appelloient la mer, *les larmes de Saturne*; & il adjoûte, que ces mêmes poëſies eſtoient le ſupplice des Grammairiens. Helladius enfin luy reproche d'avoir fabriqué de nouveaux mots, à l'imitation du premier Denys, qui en avoit rempli ſes Tragédies, & d'avoir allié des termes dont l'union ne rendoit point ſa penſée. Il cite entre autres celuy de ναυαγὸς, qu'Euphorion avoit adapté à Jaſon, quoyque ce mot ſignifie bien pluſtoſt un pilote, qu'un homme qui a fait naufrage. Tels ſont, en général, les jugements que les anciens ont portez des Poëſies d'Euphorion; & je crois pouvoir en tirer une induction particuliére contre ſes Elégies. Le gouſt pour les termes nouveaux, & l'obſcurité qu'on luy reproche, ſont vitieux en tout genre de littérature, mais principalement dans le genre élégiaque.

Lib. 10.
Xiphil. ex Dion.
In Phocicis.
Cic. l. 2. de Divin.
Clem. Strom. l. 5.
Hellad. Chreſt.

Eratoſthéne eſtoit de Cyréne; il eût pour pere Aglaüs,

ou Agacleus, selon Estienne de Byzance, & pour maistres, Lysanias & Callimaque. Poësie, grammaire, philosophie, mathématiques, tout estoit du ressort d'Eratosthéne; il avoit embrassé tous les genres; mais aussi il ne prima dans aucun, disent Hesychius & Suidas : & c'est pour cela, adjoûtent-ils, qu'il fut surnommé Βῆτα, de la seconde lettre de l'alphabet. Strabon luy rend un témoignage bien différent : quoyqu'il le ménage peu sur la géographie, il ne laisse pas d'assûrer en termes formels, qu'il fut tout à la fois un grand mathématicien, & un excellent poëte. Je sçais que d'illustres modernes ont prétendu qu'Eratosthéne avoit esté surnommé Βῆτα, parce qu'ayant succédé à Zénodote, qui le premier avoit eû soin de la bibliothéque d'Aléxandrie, il n'avoit esté, luy, que le second bibliothécaire. Mais outre que ce fait est avancé sans autorité, n'auroit-on pas pû nommer de la sorte Erastothéne, pour d'autres raisons que celles qui ont esté imaginées jusqu'icy, bien que ces raisons nous soient inconnuës? C'estoit en effet un usage assez ordinaire chez les anciens, que de donner aux hommes les noms des lettres de l'Alphabet. Ainsi Pythagore fut surnommé Γάμμα, Antenor historien de Créte Δέλτα, Apollonius Ε'ψιλὸν, & un Tribun sous l'Empire de Tibére Βῆτα. Ptolémée Ephæstion en rapporte beaucoup d'autres exemples, & il y joint les raisons de ces différentes dénominations.

Humfr. Hody Bibl. origin. l. 1. c. 8.

Marsh. init. chron.

In Phot.

Eratosthéne avoit avancé que les Poëtes ne se proposent que de plaire, & non pas d'instruire. Strabon réfute solidement cette opinion dès l'entrée de sa géographie. Je ne voudrois, moy, pour la réfuter que l'Elégie, ou plustost les vers élégiaques qu'il nous a laissez sur la duplication du cube. Je conviendray sans peine avec Gyraldus & Turnébe, qu'ils sont faciles, doux, harmonieux; mais il me semble qu'une Elégie françoise sur la quadrature du cercle, ou sur quelque autre point des Mathématiques, si elle estoit instructive comme elle pourroit bien l'estre, ne seroit guéres agréable, & ne plairoit que médiocrement : ces sortes de sujets n'estant pas susceptibles des ornements de la poësie.

Inter fragm. Erat. Oxon. 1672. & apud Eutoc.

Parthénius sera le dernier de ceux dont je parleray icy; car je ne diray rien, ni de Rhianus de Créte, dont Schottus fait luy seul un poëte Elégiaque, & qui doit estre placé parmi les poëtes héroïques; ni du frere de la célébre Artémise qui s'avisa de faire de l'Iliade un poëme Elégiaque, en adjoûtant à chaque vers d'Homére un vers pentamétre de sa façon; ni d'un certain Aristocles enfin, qui a échappé aux recherches de Gyraldus & de Vossius, & dont Elien rapporte huit vers qui, à la vérité, sont moins un fragment d'Elégie, qu'une Epigramme. Le sujet est l'action d'une prêtresse d'Hermione Ville du Péloponnése, qui toute seule, & par une espéce de miracle conduisit à l'Autel un bœuf que dix hommes eussent à peine dompté. On peut voir sur cela Leopardus.

Schot. in not. ad Parthen.

Pigrès ou Tigres.

Hist. animal. lib. 11. c. 4.

Emend. l. 5. c. 18.

Parthénius de Nicée, car il y en a eû plusieurs, fut pris par Cinna dans la guerre de Mithridate, & bientost après mis en liberté en considération de ses talents. Je n'examineray point si c'est le même Parthénius dont Tibére goûtoit si fort les poësies, ni comment il auroit pû dédier à ce Prince un de ses Ouvrages; vû qu'entre la mort de Mithridate, & l'avénement de Tibére à l'empire, il y a un intervalle de soixante & seize ans; je ne ferois que répéter ce qu'ont déja dit plusieurs critiques. Ils supposent que Parthénius fut pris extrêmement jeune, qu'il mourut dans un âge très-avancé, & qu'il dédia un de ses écrits à Tibére, non lorsqu'il estoit déja empereur, mais plusieurs années avant son avénement à l'empire; & c'est par ces trois suppositions qu'ils levent la difficulté.

Lloyd. Bayle.

Parthénius avoit composé bien des ouvrages; mais il n'y a que ses *Erotiques* qui soient venus jusqu'à nous. Artémidore luy donne le titre d'Elégiaque, & Suidas luy attribuë entre-autres, un poëme sur la mort d'Areté son épouse, & des Elégies sur Vénus. Je n'ignore pas que le Scholiaste de l'Anthologie, & l'auteur d'une Dissertation sur les anciens Mythologues, après luy, attribuent ces mêmes Elégies à Parthénius de Chio; mais un critique moderne a prouvé qu'elles devoient estre renduës à Parthénius de Nicée, comme estant le plus connu. En effet, suivant sa remarque, qui est très-judicieuse,

Oneiroc. l. 4.

Bayle au mot Parth.

dans le cas de plusieurs écrivains du même nom, lorsque l'un d'eux est cité tout simplement, c'est toûjours le plus célébre que regarde la citation : or, les Elégies dont il est question sont simplement attribuées à Parthénius ; au lieu qu'ailleurs, c'est tantost Parthénius le Phocéen, & tantost celuy de Chio, ou même le fils de Denys dont on allégue les témoignages.

In πῶς δεῖ ἱστορίαν, &c. Parthénius, dit Lucien, aimoit les détails & les descriptions ; en sorte que, s'il avoit eû à décrire une descente aux enfers, il n'eût pas manqué de remplir son ouvrage d'une infinité de circonstances, *approchant l'eau jusqu'aux levres de Tantale, & faisant faire plusieurs tours à Ixion sur sa rouë :* censure d'autant plus hardie, qu'elle semble envelopper avec Parthénius les plus grands poëtes de l'antiquité, & condamner sur-tout la pratique des meilleurs Elégiaques, qui sont pleins de ces détails, ou de ces sortes de digressions.

Seconde Partie.

II. Classe des Elégiaques Grecs.

Après vous avoir entretenu, Messieurs, sur les poëtes, qui à la vérité, ont fait des Elégies, mais qui sont plus connus par d'autres genres de littérature ; je viens maintenant à ceux qui, s'estant plus appliquez à l'Elégie, méritent davantage le titre d'Elégiaques.

Je commence par *Callinus*, que l'anonyme imprimé à la suite de Censorin, semble confondre avec Callimaque, puisqu'il nomme celuy-cy avant Mimnerme, comme si Mimnerme estoit postérieur à Callimaque : *Post hos secuti Elegiarii Callimachus, Mimnermus.*

Callinus, à qui Ephése donna la naissance, est un des poëtes Elégiaques le plus illustre & le plus ancien : il parut certainement avant Archiloque. Callinus, en effet, représente les Magnésiens comme un peuple florissant, & dont la fortune secondoit les armes dans la guerre d'Ephése ; au lieu qu'Archiloque parle de ce même peuple, comme d'un peuple asservi ; puisqu'il invite à pleurer leur oppression. Et c'est de-là qu'après Strabon & Clément d'Aléxandrie, je conclus que Callinus est antérieur à Archiloque : j'en concluray encore,

Strab. l. 14. Clem. Strom. l. 1.

qu'il est absolument faux, que jusqu'à celuy-cy, les Grecs n'ayent connu d'autres vers que les vers hexamétres, comme l'ont prétendu Lorenzo Fabri, & le Pere Menestrier, *Menest. représ. en musique.* puisque Callinus leur en avoit déja fait entendre d'une autre mesure.

Vossius, dont l'ouvrage sur les poëtes n'est guéres qu'un abbrégé des dialogues de Gyraldus sur la même matiére, range Callinus dans la classe des poëtes dont le temps est incertain : mais un vers de Callinus même, & que Strabon a conservé, peut nous aider à découvrir le siécle où il a vêcu. Ce poëte avoit écrit en vers élégiaques l'histoire de son temps ; & dans cet ouvrage, il sembloit voir l'incursion de ces peuples, qui, sortis du Bosphore Cimmérien, se jettérent sur l'Asie. Voilà, dit-il, qu'une armée formidable de Cimmériens prépare quelque irruption.

Νῦν δ' ἐπὶ Κιμμερίων στρατὸς ἔρχεται ὀμβριμοέργων. *Strab. l. 14.*

Ce qu'il semble voir icy, il le vit en effet, puisqu'il nous apprend que la prise de Sardes en fut une des suites. Or Paul Orose rapporte cette irruption à la trentiéme année avant la fondation de Rome, c'est-à-dire, vers le commencement des olympiades ; c'est donc en ce temps-là que florissoit Callinus. Quelque heureuse cependant que soit cette découverte, je suis bien éloigné de m'en faire honneur ; je la dois toute entiére au célébre auteur de l'*Antiquité des temps restablie*. *Comment. Prophet.*

Il ne nous reste rien de Callinus qui soit un peu considérable, si ce n'est des vers élégiaques recueillis par Stobée. Il est vray-semblable que ces vers furent composez avant la défaite des Magnésiens, & dans le temps même de leur prospérité. Les Magnésiens profitant de leurs victoires, s'estoient avancez jusqu'aux portes d'Ephése, sans que ses habitants songeassent à leur défense; & Callinus essaya de les tirer de l'espéce de léthargie dans laquelle ils estoient ensevelis.

Jusqu'à quand, lâche & coupable jeunesse, *leur dit-il,* jus- « *Stob. serm.*
qu'à quand languirez-vous dans une indigne oisiveté? Ne « *49.*

„ craignez-vous point les sanglants reproches de nos voisins?
„ La guerre frémit à vos portes, & vous, tranquilles spectateurs,
„ on diroit que vous jouissez d'une profonde paix! Que ne mar-
„ chez-vous à l'ennemi qui menace vos maisons? Il seroit beau
„ du moins d'expirer en combattant, puisqu'une gloire immor-
„ telle attend ceux qui exposent leur vie pour la patrie, &
„ qu'aussi-bien la mort vient toûjours au temps marqué par les
„ destinées: ainsi, dès qu'on sonnera la charge, armez-vous
„ d'un courage intrépide, & fondez sur l'ennemi. Nul n'echappe
„ au ciseau de la Parque, * fût-il de la race des immortels; & la
„ mort vient surprendre dans le sein de leur famille ceux qu'une
„ fuite honteuse avoit dérobez aux périls du combat: ils meurent
„ haïs & détestez; au lieu que l'homme courageux laisse après luy
„ d'éternels regrets; tous le pleurent après sa mort, & pendant sa
„ vie il est honoré comme un demi-Dieu, parce que tous le re-
„ gardent comme leur appuy, & comme leur défenseur.
„

Camerarius estoit tellement enchanté de ces vers, qu'il en inséra la traduction dans un discours Latin, où il excitoit les princes Chrestiens à tourner leurs armes contre les infidéles; aussi Callinus excella-t-il dans le genre élégiaque. C'est le témoignage que luy rend Proclus dans sa Chrestomathie: *λέγει δὲ ἀριστεῦσαι τῷ μέτρῳ Καλλῖνόν τε τὸν Ἐφέσιον*, dit Photius dans l'extrait qu'il nous en a laissé.

La pluspart des Modernes s'accordent, ce semble, à luy déférer, sur la foy de Terentianus Maurus, l'invention du vers pentamétre; mais j'ay déja remarqué dans mon discours sur l'Elégie, que cet écrivain rapporte, non son opinion, mais celle de quelques Grammairiens qui n'hésitoient point à reconnoistre Callinus pour l'inventeur du vers élégiaque.

Terent. Maur. in Art. metr.

J'adjoûteray icy, que les arts marchant lentement vers la perfection, il n'est guéres vray-semblable par-là même, que Callinus soit l'inventeur du vers élégiaque. Combien la Grece dût-elle produire de mauvais poëtes héroïques, avant que de produire Homére? Et par quels dégrez nostre poësie avoit-elle passé, avant que d'arriver au point où nous la voyons?

* *Οὐδ' εἰ προγόνων ᾖ γένος ἀθανάτων.*

Callinus encore eſt le premier, qui, au témoignage de Strabon, mit en vogue la fable d'Apollon Sminthien; mais il eſt certain qu'Apollon fut adoré ſous ce nom long-temps avant Callinus: « Fils de Latone écoutez ma voix, dit le Sacrificateur « Chryſès! Dieu de Sminthe, ſi jamais vous vous eſtes plû aux « ſacrifices des taureaux & des chévres que j'ay offerts ſur vos « *Iliad. 1.* Autels, exaucez mes vœux! & que les Grecs accablez de vos « traits payent cherement mes larmes! » Ce n'eſt donc pas Callinus qui le premier a imaginé cette fable. Il y avoit au moins ſur cela quelque tradition, & peut-eſtre Callinus eſt le premier qui l'ait recueillie dans ſes poëſies.

Après Callinus je n'ay point trouvé de poëte Élégiaque plus ancien que le célébre *Mimnerme*, dont Smyrne & Colophon ſe diſputérent la naiſſance. Il eſt anterieur de quelques olympiades aux Sages en général; cependant il vit Solon, comme il eſt aiſé de le prouver. Mimnerme qui ne trouvoit rien d'agréable ſans l'amour, & qui ne reſpiroit que le plaiſir, devoit par une conſéquence bien naturelle, déteſter la vieilleſſe, qui en eſt ennemie: auſſi demandoit-il aux Dieux de ne pas eſtendre ſes jours au-delà de ſoixante ans.

Diog. Laert. in Solone.

Αἲ γὰρ ἄτερ νούσων καὶ ἀργαλέων μελεδώνων
Ἑξηκονταέτη μοῖρα κίχοι θανάτου.

Solon luy conſeilla de changer ces vers:

Καὶ μεταποίησον λιγέως ταδὶ, ὧδε δ' ἄειδε·
Ὀγδωκονταέτη μοῖρα κίχοι θανάτου.

comme s'il luy diſoit, ſubſtituez le nombre de quatre-vingt à celuy de ſoixante, & priez alors les Dieux immortels de terminer voſtre carriére, j'y conſens.

[a] Gyraldus, & [b] Voſſius après luy, ont abſolument défiguré

[a] *A Solone increpitum ait Laertius, quòd ſexageſimum annum fatalem homini ſtatuiſſet, octogeſimumque potius ſtatuendum monuit.* Gyrald. Dial. 3. de poët.

[b] *Superſunt hodieque ejus verſus adverſus Solonis ſententiam, annum ſeptuageſimum homini ſupremum ſtatuentis; nam ille octogeſimum potius fatalem arbitrabatur.* Voſſ. de poët.

ce passage : ils ont pris l'un & l'autre le souhait de Mimnerme pour une assertion, & la correction de Solon pour une critique sérieuse, sans faire réflexion qu'en ce cas, Solon seroit en contradiction avec luy-mème ; puisqu'en une de ses Elégies, il avoit borné à soixante-dix ans la durée de la vie humaine. Σόλων δὲ ὅρον ἀνθρωπίνου βίου φησὶν ἔτη ἑβδομήκοντα, dit Diogéne Laërce dans sa vie.

Mais il suffit d'avoir relevé en passant une faute, qui, toute grossiére qu'elle est, ne paroit pas fort essentielle : je reviens à Mimnerme. Le goust qu'il avoit pour le plaisir, ne luy permit guéres de chanter autre chose que l'amour ; l'amour fut le sujet ordinaire de ses vers ; & les talents qu'il avoit pour l'Elégie, il les tourna tous vers ce mème objet. Les fragments qui nous restent de luy, ne respirent que la volupté : une seule maxime y est sans cesse rebattuë ; c'est que les fleurs de la jeunesse doivent estre rapidement cueillies, & que la mort est préférable à la vieillesse, qui nous enléve nos plaisirs, & nous améne avec elle un essain de maux : « Hâtons-nous, » dit-il, de cueillir les fleurs de nostre printemps ; de cet âge si » prétieux qui s'envole comme un songe. Semblables aux feuilles » que produit la premiére saison, on voit tomber les graces de la » jeunesse ; nous avons peu de temps à en jouir. L'affreuse vieil» lesse qui nous talonne incessamment, nous en dépouillera bien» tost ; & nous ne serons plus que des objets de mépris & d'hor» reur.

Stob. serm. 61. 96. 115. & Fulv. Ursin.

Mimnerme en fit la triste expérience ; il devint vieux, & déja sur le retour, il aima éperdûment une joueuse de flûte appellée *Nanno ;* il eût beaucoup à souffrir de ses rigueurs, πολλὸν ἀνατλάς ; & pour les fléchir, il composa des Elégies si tendres & si belles, qu'au rapport d'Athénée, on se fit un plaisir de les chanter. Il les avoit recueillies sous le nom de sa maistresse, & je croirois volontiers qu'elles estoient divisées en deux livres ; du moins est-il certain que Porphyrion luy en attribuë deux en général : *Mimnermus duos luculentos libros scripsit,* dit cet habile Grammairien ; peut-estre aussi qu'avec ce recueil d'Elégies, Porphyrion avoit en vûë le poëme Elégiaque de Mimnerme sur

Hermes. apud Athen. l. 13.

Ibid.

Porphyr. in Ep. Horat. ad Jul. Flor. l. 2.

ſur le combat de ceux de Smyrne & des Lydiens, gouvernez alors par Gygès. *Pauſ. in Bœotic.*

Je crois qu'il ne nous reſte abſolument rien de ce poëme, & que les divers fragments raſſemblez par Stobée & par Fulvius Urſinus ſont du recueil des Elégies. Ce qui me détermine à le croire, eſt que ces fragments ne contiennent preſqu'autre choſe que des plaintes ſur la vieilleſſe; & ces plaintes vont parfaitement au recueil des Elégies que Mimnerme eſtant déja ſur le retour avoit compoſées pour *Nanno*.

Ils ſuffiſent, au reſte, ces fragments, pour nous faire connoître & le caractére, & les talents de Mimnerme. Son ſtyle eſt ſi facile & ſi agréable, & ſa poëſie ſi douce & ſi harmonieuſe, qu'il n'eſt pas ſurprenant qu'on luy ait donné le ſurnom de Ligyſtade, & qu'Agathocle en fit ſes délices. Properce qui exalte la douceur de ſa poëſie, la trouve infiniment propre pour les plaintes amoureuſes. Strabon le met avec diſtinction au nombre de ceux qui illuſtrérent la ville de Colophon, & Solin dit, que ſa réputation s'eſtoit répanduë dans tout l'Univers; mais ce qui achéve ſon éloge, eſt qu'Horace le préfére à Callimaque, ou du moins qu'il inſinuë, ſuivant Lambin, que les anciens donnoient à Mimnerme la préférence ſur Callimaque: *Suid. in voce* Μιμνέρ. *Alex. Ætol. in Ath. l. 13. Prop. lib. 1. el. 9. Strab. lib. 14. Solin. c. 40.*

Diſcedo Alcæus puncto illius, ille meo quis?
Quis niſi Callimachus? ſi plus adpoſcere viſus,
Fit Mimnermus, & optivo cognomine gaudet. *Horat. l. 2. ep. 2.*

Voicy, Meſſieurs, un poëte d'un caractére bien différent. Si Mimnerme prit l'amour pour la matiére de ſes Elégies, s'il excella dans les plaintes amoureuſes, *Tyrtée* excella à chanter la valeur guerriére; & ce qui eſt plus admirable, il réuſſit à l'inſpirer! Olymp. 36.

Mares animos in Martia bella
Verſibus exacuit. *Horat. in Art. poet.*

Rien, ſelon luy, n'eſtoit comparable à la valeur guerriére; ſans elle, il comptoit pour rien, non ſeulement de réunir en

ſoy, & la force des Cyclopes, & la beauté de Tithon, & les richeſſes de Midas, & l'éloquence d'Adraſte; mais encore de remporter à la fois tous les prix des jeux Olympiques; point de véritable gloire, point de réputation flateuſe, que celle qui vient de s'eſtre ſignalé dans une meſlée. Ses vers ne reſpiroient que le mépris de la mort, & la mort même pour la patrie; auſſi firent-ils ſur les Spartiates les plus vives impreſſions. Ces peuples avoient reçû pluſieurs échecs qui leur avoient abbatu le courage; mais à peine eûrent-ils entendu les vers de Tyrtée, qu'ils attaquérent les Meſſéniens avec fureur, & la victoire qu'ils remportérent en cette occaſion, termina à leur avantage une guerre qu'ils ne pouvoient plus ſoûtenir. J'ay pour garants de ce détail, Juſtin, Oroſe & Acron. Il eſt vray que celuy-cy attribue encore à une autre cauſe la victoire des Spartiates: Tyrtée Athénien & fils d'Archimbrote inventa la trompette, dit il; & le bruit de cet inſtrument juſques-là inconnu aux Meſſéniens, les jetta dans une telle épouvente, qu'il fut aiſé aux Spartiates de les vaincre: *Is primus tubam invenit.... & ita Lacedæmonii vicerunt, cum novus tubæ ſonitus hoſtes terruiſſet.*

Stob. ſerm. 49. — *Juſtin. l. 3. Oroſ. l. 2. Acron in Horat. poet.*

Je ne m'arreſteray point icy à le réfuter, non plus que Porphyrion qui ſemble adopter le même ſentiment. Peut-eſtre me ſuis-je déja trop eſtendu ſur un article que les recherches de M. l'Abbé Sevin ont épuiſé. Je paſſe à Periandre & aux autres Sages, qui comme luy compoſérent des vers élégiaques.

Porphyr. in Horat. Art. poetic.

Périandre, non le tyran de Corinthe ſi connu par ſes crimes & par ſes malheurs, mais un autre, que Sotion, Héraclide & Pamphila diſtinguent de ce tyran: Périandre, dis-je, auſſi-bien que *Pittacus*, *Solon*, *Chilon*, *Hippias*, écrivirent en vers élégiaques leurs préceptes de Religion, de Morale & de Politique: en quoy ils eûrent pour imitateurs *Théognis* de Megare, & *Phocylide*. A peine eſt-il échappé de tous leurs ouvrages quelques fragments, ſi l'on en excepte deux pieces de Solon: l'une où il fixe à ſoixante-dix ans la durée de la vie humaine, & que Philon, & Clément d'Aléxandrie nous ont conſervée, mais avec des différences remarquables; l'autre ſur les cauſes qui attirent la ruine des Villes; & les préceptes de Théognis

Olymp. 38. *Diogen. Laert. in Periand.*

Philo περὶ κοσμοπ. Clem. Strom. l. 6. Demoſt. περὶ τῆς παραπρεσβείας.

enfin, où l'on a inséré beaucoup de vers qui appartiennent à Solon, & à plusieurs autres, sous le nom de qui on les trouve citez dans les Anciens.

Au reste, quoyque les vers d'Homére, qui, selon Athénée, négligeoit la mesure en faveur du chant, soient au jugement du même Auteur, moins réguliers que ceux de Périandre & des autres Sages, je crois qu'en perdant leurs écrits nous avons infiniment plus perdu du costé de la morale que du costé de la poësie. Les Anciens qui font mention de Périandre, de Pittacus, de Chilon & d'Hippias, disent simplement qu'ils ont laissé des loix ou des préceptes en vers Elégiaques; & si nous en jugeons par ce qui nous reste en ce genre, contents d'instruire par l'exposition nue de leurs préceptes, ils songérent peu à intéresser par des épisodes agréablement inventez : épisodes, qui sont pourtant, si j'ose m'exprimer ainsi, l'ame de la poësie didactique, & dont les Grecs ne connurent peut-estre jamais le prix & la nécessité. *Athen. lib. 14.*

Ce n'est pas que je veuille envelopper dans la même censure les poësies de Solon. Le goust qu'il avoit pour Homére forme un préjugé qui leur est favorable. Et Platon, dans son Timée, semble convenir que si Solon s'estoit fait de la poësie une occupation sérieuse, il n'eût point esté inferieur aux plus grands poëtes, pas même à Hésiode, ni à Homére : οὔτε Ἡσίοδος, οὔτε Ὅμηρος, οὔτε ἄλλος οὐδεὶς τῶν ποιητῶν, εὐδοκιμώτερος ἐγένετο ἄν ποτε αὐτοῦ. Mais voicy, si je ne me trompe, quelque chose de plus décisif en sa faveur. Les Athéniens épuisez par la guerre qu'ils avoient soûtenue contre ceux de Mégare au sujet de Salamine, deffendirent sous peine de la vie d'en faire désormais mention. Solon, qui crût qu'un pareil édit deshonoroit sa patrie, fit l'insensé, composa une Elégie, la récita; & cette Elégie fit une telle impression sur le peuple, & sur Pisistrate même, qu'à l'instant le décret fut révoqué, & que la guerre recommença plus vivement qu'auparavant. Ce poëme intitulé *Salamine*, contenoit cent vers; & Plutarque qui en cite les deux premiers, en parle avec admiration : τοῦτο τὸ ποίημα Σαλαμὶς ἐπιγέγραπται, καὶ στίχων ἑκατόν ἐστι χαριέντως πάνυ πεποιημένον. *Olymp. 46. Cic. de orat. l. 3. Init. Tim. Plutarc. in Solone.*

J'oubliois presque ce vers célébre tiré d'une autre Elégie de Solon :

Plut. ibid. Αἰεὶ γηράσκω πολλὰ διδασκόμενος.

Je dis célébre, parce que Cicéron en fait usage dans son traité sur la vieillesse, & que Platon qui dans son *Lachès*, expliquant ce mot, semble ne le pas désapprouver, le traite ailleurs de paradoxe. Solon ne mérite pas d'estre écouté, dit ce philosophe, lorsqu'il prétend qu'en vieillissant on peut beaucoup apprendre ; car cela est encore moins possible que de courir beaucoup : Σόλωνι γὰρ οὐ πειστέον, ὡς γηράσκων τις πολλὰ δυνατὸς μανθάνειν, ἀλλ' ἧττον ἢ τρέχειν. Je n'essayeray point de concilier Platon avec luy-même, ni avec Cicéron ; je laisse à de plus habiles que moy une discussion, qui d'ailleurs n'est pas trop de mon sujet.

Plato l. 7. πολιτ.

Ce seroit icy le lieu de parler des statuës qui furent érigées à Solon, & des autres honneurs que les Athéniens luy décernérent ; mais je ne dissimuleray point, que ces statuës & ces honneurs, furent moins la récompense de ses talents, que celle des bien-faits dont il avoit comblé ses citoyens.

Olymp. 48. Il n'en est pas de même de *Sacadas* Argien, qui fleurit à peu près dans le même temps. La statuë qu'on luy érigea sur l'Hélicon, près de celles d'Arion & de Thamyris, luy fut uniquement élevée en considération de ses talents pour l'Elégie : il en avoit trois fois remporté le prix aux jeux Pythiens, & Pausanias marquant la date du premier de ces prix, il est surprenant que Vossius ait placé Sacadas parmi les poëtes dont le temps est incertain. Ce fut l'année même où les Amphictyons, qui présidoient aux jeux Pythiens, y introduisirent l'usage de la flûte, que Sacadas fut vainqueur pour la premiére fois ; or cette année, selon Pausanias, est la troisiéme de la XLVIII.e olympiade. Cette victoire fut célébrée par Pindare ; & c'est pour avoir mal entendu le commencement de son ode, que le sculpteur qui fit la statuë dont j'ay parlé, représenta Sacadas aussi petit que la flûte qu'il luy avoit mise à la main, comme l'instrument & le trophée de ses victoires : ὁ δὲ Σακάδα

Pausan. in Baotic.

Plut. de Musica.

In Phocic.

τοῦ Ἀργείου τὸν ἀνδριάντα πλάσας, οὐ συνιεὶς Πινδάρου τὸ ἐς αὐτὸν προοίμιον, ἐποίησεν οὐδὲν ἐς τὸ μῆκος τοῦ σώματος εἶναι τῶν αὐλῶν μείζονα τὸν αὐλητήν.

Le temps nous a tellement ravi les Elégies de Sacadas & ſes autres poëſies, qu'il ne nous en reſte abſolument rien; ſeulement, il eſt vray-ſemblable que ſes Elégies eſtoient dans le caractére plaintif, puiſqu'il les chantoit ſur la flûte; & que ſi cet inſtrument fut alors employé en d'autres occaſions que des occaſions triſtes, ou pour d'autres ſujets que des ſujets douloureux, cet uſage ne ſubſiſta pas long-temps, comme nous l'apprend Pauſanias. Tout ce que nous ſçavons de ſes poëſies *Pauſan. in* lyriques, eſt qu'Epaminondas luy fit l'honneur de les faire *Meſſen.* chanter au milieu des cérémonies qui accompagnérent la dédicace de la ville qu'il venoit de bâtir, & qui depuis fut habitée par les Meſſéniens. Si ce fut préférence, & ſi la préférence eſtoit glorieuſe à Sacadas, vous ſentez, Meſſieurs, qu'il eſt impoſſible de le décider. Sacadas, au reſte, fut le premier qui chanta ſur la flûte ce qu'on appelloit le chant Pythique; & qui par-là, dit Pauſanias, réconcilia Apollon avec les joueurs de *In Corinth.* flûte que ce Dieu avoit en horreur, depuis le défi que Marſyas & Siléne avoient oſé luy propoſer.

Xénophane de Colophon, car il y en a eû pluſieurs, eût *Laert. in* pour pére Orthoméne, ſelon Apollodore, & ſelon Dioge- *Xenoph.* ne Laërce, Déxius que Lucien & Théodoret appellent Déxi- *Cic. de Divin.* ne. Les opinions ſont fort partagées ſur le temps précis où *Luc. in Macrob.* il a vêcu; les uns le plaçant dans la cinquante-ſixiéme ou ſoi- *Theod. ſerm.* xantiéme olympiade, & les autres le mettant ſous la quaran- *4. Therap.* tiéme: mais la longue vie de Xénophane, qui parvint cer- *Luc. & Diog. Laert. ibid.* tainement à une extrême vieilleſſe, peut aider à concilier ces diverſes opinions. En effet, ſuivant l'hypothéſe de Scali- *Scal. in Euſeb.* ger, qui luy donne au moins cent quatre ans de vie, il ſera né dans la quarantiéme olympiade, comme l'aſſûre Clément d'Aléxandrie, & il aura vêcu juſques dans la ſoixante-quinziéme, comme le même écrivain ſemble l'inſinuer.

Xénophane fut poëte & philoſophe tout enſemble; un critique moderne qui l'a conſidéré ſous ce dernier rapport,

en fait presque un Spinosiste. Pour moy, je ne l'envisage que comme poëte, & comme poëte Elégiaque; ainsi je ne diray rien, ni du poëme qu'il avoit composé sur l'antre de Colophon, ni des vers ïambes qu'il fit contre Hésiode, & contre Homére, pour tourner en ridicule ce qu'ils ont avancé sur les Dieux; je me borne à parler uniquement de ses Elégies.

Tour. préf. S. Demost. Nous en avons dans Athénée un fragment considérable contre les jeux Olympiques, dont, en ces derniers temps, on a si fort relevé l'utilité. » Quoy, dit Xénophane, pour avoir » esté vainqueur sur les bords de l'Alphée, un citoyen en est-» il plus respectable que les autres citoyens? Cependant aux » spectacles la premiére place luy est déférée; il est nourri aux » dépens du public; il reçoit des présents qu'il doit moins à sa » vertu, qu'à la vigueur de ses chevaux, & rien de tout cela » ne se fait pour le citoyen vertueux : ainsi l'ont arresté des » loix également bizarres & insensées. La vertu n'est-elle donc » pas préférable à la force & à l'adresse, soit des hommes, soit » des chevaux? Quand une ville renfermeroit dans son enceinte » un citoyen vainqueur aux jeux Olympiques, elle n'en seroit » pas plus florissante, ni ses habitants plus heureux.

Ibid. In prim. Autolyc. Athénée, à qui nous devons ce fragment, nous apprend qu'Euripide l'avoit imité dans une de ses tragédies. On peut en comparant l'original & la copie, se convaincre que les anciens donnoient à ce que nous appellons *imiter*, plus d'extension que nous ne luy en donnons, puisqu'à quelques endroits près, où Euripide enchérit sur Xénophane, ces deux *Ath. l. 11. & 12.* morceaux ne différent que par la seule mesure. Athénée nous a encore conservé quelques vers de Xénophane; mais ces vers ne sont pas plus dans le caractére élégiaque, que le fragment dont je viens de parler.

Olymp. 75. *Horat. l. 2. od. 1. Catul. epigr. 39. Dion. Hal. de vet. script. cens.* Pour *Simonide*, à qui l'Isle de Céos donna la naissance, & qui fleurissant encore au temps de l'expédition de Xerxès, pût voir Xénophane, il réussit sur-tout dans le genre élégiaque. Le caractére de sa muse estoit d'estre plaintive, & les larmes de Simonide avoient passé en proverbe. Il avoit un talent rare pour émouvoir, non comme Pindare, par des expressions

grandes & magnifiques, mais par une certaine douceur qui luy estoit propre, & par des expressions simples, agréables, & remplies de sentiments.

Tel est le jugement qu'ont porté de sa maniére, les plus grands critiques de l'antiquité; & c'est de-là que j'ay conclu le talent de Simonide pour la vraye Elégie: en sorte qu'il ne seroit pas surprenant que, supposé qu'il en eût disputé le prix avec Eschyle, il l'eût emporté sur un concurrent si redoutable d'ailleurs. Simonide se glorifioit luy-même d'estre entré en lice dans une extrême vieillesse, dit Valére Maxime; & il estoit bien juste, adjoûte le même auteur, que ce grand homme goustât long-temps un plaisir, qu'il devoit laisser à la derniére postérité. *Nec illum voluptatem iniquum fuit ex ingenio suo diu percipere, cum eam omni ævo fruendam traditurus esset.* *Val. Max. l. 8. c. 7.*

Il s'en faut bien que cette prédiction n'ait eû son accomplissement: nous n'avons de Simonide qu'une plainte de Danaé en vers lyriques, & quelques fragments, dont les uns sont épars, & d'autres ont esté recueillis par Stobée. Tel est un petit fragment que Catulle * a imité, & où Simonide, après avoir dit que la vie est courte & limitée, adjoûte, que quand une fois on a payé le tribut à la nature, c'en est fait pour toûjours: κρυφθεὶς δὲ ὑπὸ γῆς, κεῖται θνητὸς τὸν ἅπαντα χρόνον. Sarrasin pouvoit bien avoir en vûë ce même fragment, ou plustost l'imitation de Catulle, quand il a dit: *Apud Dion. Halic. de compos. verb.* *Cat. epigr. 5.* *Stob. serm. 126.*

Nos jours, comme les flots, courent rapidement;
Le temps propre à l'amour se passe promptement:
L'inutile vieillesse au tombeau nous appelle,
Et quand nostre nuit vient, elle devient éternelle.

On peut voir dans Allatius les titres des poëmes que Simonide avoit composez. *De Simeon. scriptis, pag. 207.*

Evénus estoit de l'Isle de Paros: on sçait qu'il fleurit vers la quatre-vingt-onziéme olympiade, parce qu'il eût pour disciple l'historien Philistus, qui favorisa le parti du premier Denys. Eratosthéne & Suidas font mention d'un autre Olymp. 91.

* *Nobis cum semel occidit brevis lux, Nox est perpetua una dormienda.*

Evénus, aussi de Paros, & poëte Elégiaque; mais plus an-
Plut. de flu- *min.* cien. C'est apparemment celuy-cy, qui, désespérant d'atteindre le ravisseur de sa fille, qu'il avoit poursuivi jusques sur les bords du Lycormas, se précipita dans ce fleuve, & luy donna son nom. Quoy qu'il en soit de cette histoire, qui est
Eustat. in *2. Iliad.* contredite par Porphyre & par Eustathe, l'ancien Evénus est le moins célébre du costé de la poësie; & c'est au second que l'on attribuë les divers fragments qui ont passé jusqu'à nous sous le nom d'Evénus.

Bien que ces fragments soient trop peu considérables pour en rien conclurre de son mérite, on n'a pas laissé quelquefois de l'exalter: soit parce que Philippe de Thessalonique qui après Méléagre a travaillé au recueil de l'Anthologie, a assigné le
Plato in *Phædone.* laurier à Evénus; soit parce que Socrate interrogé pourquoy dans sa prison il s'estoit appliqué à la poësie, luy qui jusques-là ne s'y estoit jamais exercé, répondit qu'en cela il n'avoit point voulu se montrer le rival d'Evénus, dont il connoissoit la supériorité. Mais en lisant attentivement le Phédon, on s'apperçoit bien-tost que cet éloge est un éloge ironique, & que Socrate dans ce dialogue ne fait d'Evénus qu'un Sophiste ennemi de la vraye philosophie, comme dans le Phedrus il en fait un poëte médiocre, qui avoit seulement mis en vers certaines régles du genre judiciaire desquelles il estoit l'inventeur.

Arrian. l. 4. *c. 9.* Pour son caractére, on en peut juger par ces mots d'Arrien sur Epictéte : ἀντὶ Χρυσίππου, καὶ Ζήνωνος Ἀριστείδην ἀναγινώσκεις, καὶ Εὔηνον, οὐδὲν ἀπολώλεκας; au lieu de Chrysippe & de Zenon, vous avez lû Aristide & Evénus, n'avez-vous
Oneiroc. l. *1. c. 5.* rien perdu à cette lecture? Nous sçavons d'ailleurs par Artémidore, qu'Evénus avoit composé des Erotiques, & qu'il les dédia à un certain Eunomus.

Carrio in *emend.* *Nunnes. in* *Cens.* *Mem. de* *l'Acad. t. 3.* *p. 138. de* *l'hist.* On a déja remarqué que dans l'Anonyme imprimé à la suite de Censorin, au lieu de *Evehemerus* qui s'y lit encore aujourd'huy, les manuscrits portent *Eureclus*, qu'il estoit bien plus naturel de changer en *Evenus*; d'autant mieux qu'excepté Gyraldus & quelques autres modernes qui l'ont suivi, nul auteur ne fait un poëte d'Evehémére.

En

En parlant de *Critias*, je n'examineray point s'il a mérité d'eſtre mis au rang des Athées, ni ſi les vers qui luy ont attiré un ſi horrible ſoupçon doivent luy eſtre attribuez, ou bien à Euripide dont Clément Aléxandrin l'accuſe d'eſtre plagiaire. Outre que ces diſcuſſions paroiſſent eſtrangéres au deſſein que je me ſuis propoſé, le critique moderne que j'ay déja cité plus d'une fois ne laiſſe rien à déſirer ſur cet article.

Olymp. 99. *Sext. Empir. l. 1. adv. Phyſ.* *Bayle au mot* Critias.

Critias eſtoit fils de Callæſchrus, & l'un des trente tyrans d'Athénes. Il eſt inconteſtable, quoy qu'en ait dit Voſſius, que l'auteur des élégies citées par Plutarque n'eſt pas différent de l'auteur des élégies citées par Athénée ſous le nom de Critias, puiſqu'ils luy donnent tous deux Callæſchrus pour pere.

Plut. in Alcib. & Cim. Ath. l. 10. 13. 15.

Ce qui reſte de Critias dans le genre élégiaque, ſemble ne pas mériter beaucoup d'attention, ſi ce n'eſt par quelques anciens uſages dont peut-eſtre on ne trouve point de veſtiges ailleurs. Cicéron n'eſt pas le ſeul qui ait vanté l'éloquence de Critias; mais je ne ſçais dans toute l'antiquité qu'Athénée qui ait loué ſes talents pour la poëſie, Athénée, dis-je, qui luy donne l'épithéte magnifique de κράτιστος. Il avoit, au jugement de Philoſtrate, une facilité d'eſprit admirable; il aimoit ſur-tout à repréſenter une même choſe en pluſieurs façons; les termes propres venoient ſe préſenter à luy comme d'eux-mêmes; & ſi le vent de ſon éloquence tomboit ſouvent, il eſtoit en revanche plus doux & plus agréable que les zéphyrs: Τὸ δὲ τοῦ λόγου πνεῦμα ἐλλιπέστερον μὲν, ἡδὺ δὲ, καὶ λεῖον, ὥσπερ ἡ τοῦ ζεφύρου αὔρα. Les traits dont Philoſtrate peint Critias ne repréſentent pas mal Ovide; enſorte qu'on peut dire qu'à cet égard il aura eſté le Critias des Latins.

Apud Ath. ibid. & Stob. paſſim. *Cic. in Bruto.* *Philoſtr. in Crit. l. 3. de vit. Sophiſt.*

Je place icy avant Philétas & Callimaque un poëte Athénien dont le temps eſt inconnu, mais qui eſtant cité par Ariſtote doit leur eſtre antérieur. C'eſt un certain *Denys* ſurnommé Chatius ou Χαλκὸς, qui par eſprit de ſingularité rangeoit dans ſes élégies le vers pentamétre avant le vers hexamétre. Ses élégies, dit Gyraldus, eſtoient eſtimées, & ſur-tout celle où, au témoignage d'Ariſtote, il nommoit la poëſie *la voix de Calliope: ejus autem imprimis commendantur elegiæ in*

Rhet. l. 3. c. 2. *Ath. l. 13.* *Gyrald. dial. 3. de poet.*

quibus, ut ait Aristoteles, poesin vocat Calliopes vocem, κραυγὴν Καλλιόπης. Qui ne croiroit, sur la foy de Gyraldus, qu'Aristote estimoit les élégies dont il est question? cependant, bien loin qu'il ait donné quelque louange à leur auteur; l'expression qui est rapportée par Gyraldus, il la cite en exemple d'une métaphore vicieuse, en ce qu'il y a de la rudesse dans le mot κραυγὴ, & que signifiant plustost *cri* que *voix*, il n'a aucun rapport avec la douceur de la poësie.

Arist. loc. cit.

Ath. l. 10.

Denys aimoit les métaphores; il appelle quelque part les Bûveurs, *des pilotes de tables, συμποσίου ναῦται;* & le *cottabe*, il le nommoit *les soufflets de Bacchus.* Athénée nous a conservé un fragment de ses élégies, où cette derniére métaphore est employée, & qui roule tout entier sur le *cottabe.* C'estoit une espéce de jeu usité dans les festins, & qui consistoit à jetter en l'air ce qui restoit dans le verre après que l'on avoit bû; mais à le jetter, la main renversée, & de façon qu'il retentît sur le parquet, ou dans un vase destiné à le recevoir. Les Siciliens aimoient tellement le cottabe dont ils estoient les inventeurs, que, selon Dicæarque, ils avoient des lieux publics pour s'y exercer. Ils donnérent également le nom de *Latax,* & à la liqueur que l'on avoit jettée en l'air, & au bruit qu'elle faisoit en retombant. Ce jeu passa des Siciliens aux Grecs. Ceux-cy l'introduisirent communément dans leurs festins; & c'est par la maniére dont réussissoient les cottabes, qu'ils devinoient s'ils estoient plus ou moins aimez. J'espere, Messieurs, que vous me pardonnerez cette digression; elle peut servir à l'intelligence du fragment qui l'a occasionnée.

Apud Ath. ib.

Achæus in Athen. l. 14.

Je viens à Philétas & à Callimaque, car je ne les séparerай point. Ils vécurent tous deux à la cour de Ptolémée Philadelphe, dont Philétas fut certainement Précepteur, & Callimaque Bibliothécaire, si nous en croyons Volaterranus. Les anciens qui font mention de ces deux poëtes, les joignent presque toûjours ensemble. Properce invoque à la fois leurs manes, & quand il a commencé par les louanges de l'un, il finit ordinairement par les louanges de l'autre. Quintilien même en parlant de l'élégie ne les a pas séparez.

Volat. com. l. 14.

Ovid. l. 3. de arte.

Prop. l. 3. eleg. 1. & el. ad Mæc.

L. 10. c. 1.

Philétas eût Téléphe pour pere, & naquit dans l'isle de Cos. Il publia plusieurs élégies qui luy acquirent une grande réputation, & dont Battis fut l'objet, au rapport d'Hermésianax qui la nomme Bittis. Le même auteur nous apprend qu'elles méritérent à Philétas une statuë de bronze, où il estoit représenté chantant sous un plane cette Bittis qu'il avoit tendrement aimée. On dépensa peu en métail, si la statuë représentoit Philétas au naturel. Il estoit, dit Elien qui ne veut point garantir le fait, si petit, & d'une telle maigreur, que pour n'estre pas emporté par le vent il fut obligé de mettre du plomb à sa chaussûre. Et c'est peut-estre, adjoûte un bel esprit qui ne perd jamais la moindre occasion de rire, ce qui l'avoit rendu si habile dans l'élégie : *un corps tellement atténué que le vent pouvoit le renverser, n'estant pas en amour une fort bonne lettre de recommendation.*

Apud Ath. l. 13.

Ælian. var. l. 9. c. 14.

Bayle au mot Philétas.

Quoy qu'il en soit, livré chaque jour à de nouvelles douleurs, & ne jouissant jamais d'un instant de tranquillité, comme il s'en plaint luy-même, il estoit naturel qu'il s'appliquât à l'élégie; & pour y réussir, il n'eût besoin que de bien exprimer ce qu'il sentoit. C'est sans doute cet estat d'affliction & de douleur qui le détermina à mettre en vers élégiaques les histoires amoureuses & tragiques dont fait mention Parthénius, & qui luy ont fait donner par Properce l'épithéte de *memor.*

In Stob. serm. 126.

Vid. Stob.

Le temps n'a presque rien épargné des ouvrages de Philétas; mais le peu qui nous reste de ses Elégies, & plus encore de ses poësies badines que je nommerois volontiers élégiaques, suffit pour establir son caractére. Proclus dit formellement que Philétas excella dans le genre élégiaque; & Quintilien semble luy déférer le second rang parmi ceux qui s'y estoient appliquez : *secundas confessione plurimorum Philetas occupavit.*

In Photio.

Quintil. lib. 10. c. 1.

Pour *Callimaque* fils de Battus, & qui rapportoit son origine au fondateur de Cyréne où il avoit pris naissance, on le regardoit, au témoignage du même Quintilien, comme le maistre de l'élégie, *cujus princeps habetur Callimachus.* Catulle se fit honneur de traduire son poëme sur la chevelûre de Bérénice, & de transporter quelquefois dans ses propres écrits

Ibid.

les pensées & les expressions du poëte Grec. Et Properce, malgré ses talents, malgré l'orgueil si ordinaire aux poëtes n'ambitionnoit que le titre du Callimaque Romain :

Ut nostris tumefacta superbiat Umbria libris,
L. 4. el. 1. *Umbria Romani patria Callimachi.*

H. Steph. ep. in Ovid.

Proleg. in Hesiod.

Si donc Ovide semble luy reprocher qu'il manque de génie, il faut penser, avec Henry Estienne, qu'Ovide mesuroit le génie du poëte Grec au sien propre, qu'il ne sçût point assez maistriser ; ou plustost il faut croire, avec Daniel Heinsius, qu'Ovide entendoit par le génie cette impétuosité surnaturelle qui emporte le poëte d'une maniére insurmontable, & que nous nommons proprement Enthousiasme, ou fureur divine. Or cette impétuosité qui eût esté nécessaire à Callimaque, [a] s'il avoit entrepris de chanter la guerre des Titans, ou la colére d'Achille, Callimaque n'en avoit pas besoin pour célébrer Lydé, [b] ou les amours d'Acontius & de Cydippe ; ni même pour atteindre à la perfection de l'élégie, qui, comme je crois l'avoir establi, demande bien plus l'art du poëte que les fougues de son imagination. Aussi Ovide ne laisse-t-il pas d'assûrer au même endroit dont il est question, que Callimaque sera célébré dans tout l'univers, & dans tous les âges ; &, ce qui m'a semblé digne de remarque, c'est sur l'art du poëte Grec qu'Ovide a fondé sa prédiction :

Battiades toto semper cantabitur orbe ;
Quamvis ingenio non valet, arte valet.

Joseph. Scal. in poster. pag. 187.

Ce n'est donc pas qu'Ovide ait prétendu, comme le croit Vossius, qu'il y eût dans la maniére de Callimaque trop d'estude & trop d'affectation ; ces défauts seroient bien plus propres à décréditer un poëte, qu'à faire passer ses ouvrages à la derniére postérité. Et si Callimaque a mérité ce reproche, & celuy que d'autres critiques luy font, d'avoir choisi les termes les moins

[a] *Sed neque Phlegræos Jovis, Enceladique tumultus*
Intonet angusto pectore Callimachus. Prop. l. 2. el. 1.

[b] *Callimachus numeris non est dicendus Achillis.*
Cydippe non est oris, Homere, tui. Ovid.

propres & les plus obscurs ; ces différents reproches tombent, non sur ses élégies qu'Ovide * même jugeoit pleines de douceur, mais sur ses Hymnes peut-estre, & certainement sur ses Αἴτια, dont par cette raison Properce déconseilloit l'imitation.

De toutes les poësies de Callimaque dont Meursius & Bentley ont donné le catalogue, il n'est échappé aux injures du temps qu'une partie de ses Hymnes, quelques épigrammes, & une espéce d'élégie sur la mort du poëte Héraclite. Callimaque avoit composé beaucoup d'autres élégies, dont vraysemblablement Lydé fut l'objet. Peut-estre aussi que la seconde Laïs fut la matiére de quelques-unes ; car Herméfianax nous apprend que Callimaque entreprit pour Laïs le voyage de Corinthe. Elles estoient tendres & passionnées, ces Elégies ; & c'est par cette raison que Méléagre assigna le myrte à leur auteur, & qu'Ovide en défendoit expressément la lecture :

Turneb. adv. l. 20. c. 30. Prop. l. 2.

Meurs. in not. ad Hellad.

Bentl. in edit. Call. Græviana.

Hermes. in Athen. l. 13.

Ovid. de remed.

Callimachum fugito ; non est inimicus amori.

Les talents de Callimaque ne se bornérent pas uniquement à la poësie, il avoit embrassé tous les genres de littérature ; c'est du moins le témoignage que luy rendoit Cicéron, & à d'autres anciens, en se plaignant de l'estat où les arts estoient tombez de son temps, parce que les Romains négligeoient la multiplicité des connoissances. Ainsi jugeoit Cicéron, bien différent de ces génies bornez, qui croyent qu'il est impossible de réussir en s'appliquant à différents genres ; comme si vostre exemple, Messieurs, n'en prouvoit pas d'une maniére invincible la possibilité.

Cic. in orat.

Le siécle de Philétas & de Callimaque vit encore *Myro* de Byzance, laquelle s'estoit acquis de la réputation par ses Elégies, & un autre poëte dont les talents firent honneur à la ville d'Halicarnasse. C'est *Héraclite*, qu'il ne faut confondre ni avec le philosophe, ni avec un autre poëte du même nom. Callimaque avec qui il avoit vêcu dans une liaison intime, pleura sa mort ; & les vers qu'il fit en cette occasion, nous ont esté

Strab. l. 4.

* *Callimachi molle iter.* Ovid.

In vitâ Heracl. conſervez par Diogéne Laërce. Les Elégies d'Héraclite y ſont extrêmement vantées pour leur douceur. Callimaque les déſigne par le mot ἀηδόνες. « Hoſte d'Halicarnaſſe, dit-il, vous » n'eſtes plus que cendre & que pouſſiére, mais vos Elégies vi-» vront à jamais; & le temps qui détruit tout, les reſpectera:

Αἱ δὲ τεαὶ ζώουσιν ἀηδόνες, ᾗσιν ὁ πάντων
Ἁρπακτὴρ ἀΐδης οὐκ ἐπὶ χεῖρα βαλεῖ.

In Attic. & Bœotic. *Hermésianax* naquit dans la ville de Colophon. Pauſanias donne en pluſieurs endroits à ce poëte le titre d'Elégiaque; & *Ath. l. 13.* Athénée nous a conſervé un morceau conſidérable du troiſiéme livre de ſes Elégies, où il parle des poëtes qui s'eſtoient livrez à l'amour. Ces Elégies eſtoient adreſſées à la fameuſe Léontium, pour laquelle Epicure avoit conçû une paſſion ſi violente, & qui ne rougit point d'allier la débauche la plus *Athen. loc. cit.* outrée avec l'eſtude de la philoſophie. Herméſianax parut auſſi dans la foule des amants de Léontium; & c'eſt par cette cir- *Menag. hiſt. mul. Philoſ.* conſtance échappée à Voſſius, que Ménage a déterminé le temps où fleurit Herméſianax. Il en réſulte en effet, que ce poëte fut contemporain d'Epicure, qui mourut dans la cent vingt-ſeptiéme olympiade.

Je croirois volontiers que c'eſt au même Herméſianax, que Nicandre a dédié ſes ouvrages; mais Nicandre ayant fleuri ſous Attale roy de Pergame, vers la cent cinquantiéme olympiade, il faudroit donner une trop longue vie à Herméſianax; ainſi j'ignore quel eſt celuy de Nicandre, & quel eſt encore cet *In Æliac. poſter.* Herméſianax fils d'Agonée dont fait mention Pauſanias, & à qui ceux de Colophon avoient érigé une ſtatuë. Je ſçais ſeu- *Agatharchid. in Phot.* lement qu'il y a eû un autre Herméſianax né dans l'iſle de Naxe, & qui avoit fait l'éloge d'Athénes.

Outre les trois livres d'Elégies dont j'ay parlé, Herméſianax avoit compoſé des vers élégiaques contre le centaure Eury- *Pauſan. in Achaic.* tion; car, pour les hiſtoires d'amour qu'ont employées Parthénius & Antoninus Libéralis, elles ne conſtituent point un ouvrage différent du recueil des Elégies, puiſqu'elles en ſont tirées.

Je termineray icy mes recherches ſur les Elégiaques Grecs; car, que dirois-je, Meſſieurs, qui méritât voſtre attention, de *Phædime* né en Macédoine, & dont il y a quelques épigrammes dans l'Anthologie; *d'Hédyle*, mere d'Hédylogue, à laquelle Athénée attribue un poëme élégiaque intitulé *Scylla;* d'*Agathyllus*, Arcadien cité par le ſeul Denys d'Halicarnaſſe, & une ſeule fois; d'*Arcéſilaus*, de *Carnéade*, de *Xenocrate*, tous trois différents des philoſophes de leur nom, & dont on ſçait ſeulement qu'Arcéſilaus avoit fait des Elégies, & que celles des deux autres eſtoient froides & obſcures? Que dirois-je encore de *Butas* * même, auteur d'un ouvrage en vers élégiaques intitulé Αἴτια, ou κεφαλαίων καταγραφὴ, dans lequel il rendoit raiſon des cérémonies payennes, & qu'Ovide pourroit bien avoir imité dans ſes Faſtes? Que dirois-je enfin du médecin *Andromachus* ou de *Diodore* d'Elée, dont Parthénius cite une Elégie ſur Daphné, & que Schottus prétend eſtre de Dionyſiodore, non le joueur de flûte, dans le tombeau duquel on trouva une lettre qu'il écrivoit aux Dieux; mais Dionyſiodore de Trézéne, cité par Cicéron & par Plutarque?

Steph. in voce Biſanthe. *L. 7.*

L. 1. antiq.

Diog. Laert.

Schot. not. ad Parthen.

Plin.

Je feray ſeulement une réflexion générale, & qui ſera comme le réſultat de tout ce diſcours. A qui confond l'Elégie avec le vers élégiaque, il ſemble que tout ſujet indiſtinctement ait eſté la matiére de l'Elégie. On employa d'abord les vers élégiaques dans les occaſions lugubres. Callinus & Mimnerme écrivirent l'hiſtoire de leur temps en ces mêmes vers. Les Sages s'en ſervirent pour publier leurs loix; Tyrtée pour chanter la valeur guerriére; Butas pour expliquer les cérémonies de la religion; Callimaque pour célébrer les louanges des Dieux; Eratoſthéne en traitant des queſtions de Mathématique.

Voilà ce qui a fait croire juſqu'icy, que l'Elégie eſtoit un genre vague, & qu'elle n'excluoit aucun ſujet; & c'eſt encore ce qui a déterminé Robortellus à diſtinguer deux eſpéces d'Elégie; l'une propre à animer les combattants, & qu'il rapporte à la muſique Phrygienne; l'autre qui convient aux plaintes, & qu'il nomme *Aulétique*. Rien n'eſt moins exact que cette divi-

Robort. in Poet. Ariſt.

* Dans Arnobe on lit *Putas*, dont pluſieurs avoient fait *Plutarque*.

sion, qui n'embrasse ni les poëmes historiques, ni les poëmes didactiques en vers élégiaques. Je suivrois donc plustost le sentiment de ceux qui divisent l'Elégie en vraye élégie, & en élégie improprement dite. Mais, puisque suivant la doctrine d'Aristote, c'est l'union de la matiére & de la forme qui constitue les différentes espéces de poëmes; n'est-il pas plus simple & plus naturel de dire, que tout poëme qui employant le vers élégiaque ne déplore point quelque malheur, ou ne peint ni la tristesse, ni la joye des amants, * n'est point une Elégie, mais un poëme historique, ou didactique, ou de quelque autre nature en vers élégiaques? Horace n'ignoroit pas les divers usages ausquels ces vers avoient esté employez; cependant il semble restreindre l'Elégie aux plaintes en général, & aux chants de triomphe des Amants;

Gallut. de Eleg.

Versibus impariter junctis querimonia primùm,
Post etiam inclusa est voti sententia compos.

In Art. poet.

* *Heroïcum & Pentametrum ubi juncta fuerint, Elegiacum carmen vocatur.* Beda de Metris.

SECOND DISCOURS
SUR
LES POETES E'LE'GIAQUES.

15. de Novembre 1729. Assemblée publique.

LA poësie fut long-temps ignorée, ou peut-estre méprisée des Romains: ils n'avoient encore que des hymnes grossiers, & des annales en vers, destituez de nombre & d'harmonie, quand la Sicile passa sous leur domination. Alors Livius Andronicus, Grec d'origine, leur inspira avec l'amour du théâtre, quelque goust pour un art si noble & si excellent; mais ce goust ne commença de se perfectionner, * qu'après que la Grece assujettie leur eût donné des modéles. Bien-tost à leur imitation ils tentérent les mêmes routes; & leur émulation estant de plus en plus excitée, ils réussirent

Porc. Licin. apud Gell. l. 17. cap. ult. Quintil. l. 10. c. 2. Cic. in 3. de Orat. & Tusc. quæst. 1. 2.

* *Græcia capta ferum victorem cepit.* Horat.

enfin

enfin à le disputer presque en tous les genres, à ceux mêmes qu'ils imitoient.

Parmi les grands hommes qui contribuérent davantage au progrès de leur poësie, on vit paroître successivement Tibulle, Properce, & Ovide; (car je laisse Gallus, Valgius, Passienus, dont le temps nous a envié les Elégies; Pedon même, dont il nous en reste deux assez médiocres sur la mort de Mécénas;) & ces poetes, malgré la différence de leur caractére, ont fait admirer leur talent pour le genre élégiaque.

De Gallo Quintil. l. 10. c. 1.
De Valg. Horat. l. 1. sat. 10. Tib. l. 4. el. 1.
De Passieno Plin. l 9. ep. 22.

Or cette différence dans la maniére qu'ils ont suivie, a fait porter sur leur mérite des jugements bien opposez. Tibulle, au langage des uns, est le cygne d'Apollon, & le prince des poëtes Elégiaques : d'autres élévent Properce au-dessus de Tibulle & d'Ovide, comme plus sçavant, plus varié, plus exact imitateur des Grecs : Ovide encore a ses partisans, & le grand nombre des modernes, ébloui des traits ingénieux, dont ses Elégies sont semées, luy donne hautement la préférence.

Turneb. advers. lib. 9. c. 9.
Muret. in dedic. Schol. in Propert. &c.
Gifan. Apol. pro poët. Lat.
Florid. Sab. &c.

Qui la mérite en effet cette préférence, & pour qui se déclarer dans une si grande contrariété d'opinions & de gousts? C'est uniquement ce que j'ay résolu d'examiner dans ce discours sur les Elégiaques Latins. Non toutes fois que je veuille m'ériger en juge des talents, ou que j'entreprenne de marquer à chacun de ces poëtes le véritable rang qu'il doit occuper sur le Parnasse; je ne prétends, Messieurs, que vous proposer mes observations, & suivant le jugement que vous en porterez, m'affermir dans mon sentiment, ou le rectifier. Mais avant que de m'expliquer, permettez-moy de rappeller en peu de mots les grandes régles de la poësie, ces régles primitives qui s'estendent également à tous les genres, & dont l'observation a toûjours esté, & sera toûjours indispensable, parce qu'elles ont leur fondement dans la nature.

Toute poësie est une imitation, mais une sorte d'imitation, qui pour estre parfaite, doit exciter dans l'imagination les mêmes mouvements qu'y exciteroient les objets réels, & produire les mêmes effets que produiroit la vérité.

Pour exciter ces mouvements, & produire ces effets, il faut des images vives & naturelles tout ensemble. Si les images n'exprimoient pas la nature, l'esprit s'appercevroit aisément de la fiction, puisqu'elle n'auroit point les couleurs du vray. Et si les images estoient foibles, l'esprit ne seroit point occupé, & par une suite nécessaire il ne se presteroit point à cette même fiction.

Or, les images ne sont portées à l'esprit que par le moyen des paroles ou de l'expression. Il faut donc absolument que l'expression soit vive aussi & naturelle: vive, autrement les images ne feroient que des impressions légéres: naturelle, c'est-à-dire, accommodée aux sujets, selon les loix de la bienséance. Dans les sujets héroïques, elle doit avoir un air de noblesse & de grandeur : dans les sujets tendres, un air de délicatesse & de douceur; mais toûjours, & dans tous les sujets, un air de simplicité.

Je dis le même, à proportion, des autres moyens que la poësie employe dans ses imitations. Le nombre & l'harmonie doivent varier suivant les différents genres, & concourir avec les images & l'expression, à rendre heureusement la nature.

Examinons maintenant sur ces principes les poëtes dont il est question, & commençons par Tibulle.

De tous les poëtes Latins qui s'appliquérent à l'Elégie, *Tibulle* est peut-estre le seul qui en ait conçû le vray caractére, ou du moins qui l'ait parfaitement exprimé. Ce désordre ingénieux qui est comme l'ame de la poësie élégiaque, parce qu'il est si conforme à la nature, il a sçû le jetter dans ses Elégies. On diroit qu'elles sont uniquement le fruit de la passion. Les différentes parties qui les composent, désunies, séparées, semblent ne former que des tous irréguliers. Un écart est suivi d'un nouvel écart. Une digression attire une autre digression. Rien de médité, rien de concerté: nul art, nulle estude en apparence. Mais le désordre qui regne dans ces mêmes Elégies n'est-il pas un tour secret qui en lie le dessein, & qui leur donne toute la justesse & toute la régularité dont elles estoient susceptibles?

Différents Écrivains ont prétendu justifier les écarts de Tibulle par ceux de Pindare & d'Horace ; comme si la pratique de Tibulle avoit besoin d'estre justifiée, ou que celle d'Horace, & de Pindare même, qui d'ailleurs luy estoit estrangére, fût la souveraine raison. La nature seule est cette raison souveraine : & c'est elle seule que Tibulle s'est proposé d'imiter, & qu'il a en effet imitée, quand il a si bien représenté par le désordre de ses Élégies, le désordre qui accompagne la passion.

Il en exprime encore si habilement les caractéres ; il en peint les mouvements & les effets d'une maniére si vive & si naturelle, que ses peintures ont tout l'air de la vérité. Il désire, il craint, il espére ; il blâme, il approuve ; il loue, il condamne ; il déteste, il aime ; il s'irrite, il s'appaise ; il passe en un moment des priéres aux menaces, des menaces aux supplications. Rien dans ses Élégies qui puisse faire appercevoir de la fiction : ni ces termes ambitieux qui forment une espéce de contraste, & supposent nécessairement de l'affectation : ni ces allusions sçavantes, ou ces traits brillants qui peuvent bien surprendre l'admiration, mais qui au fonds décréditent le poëte, parce qu'ils font disparoistre la nature, & qu'ils détruisent la vray-semblance. Dans Tibulle, tout respire la vérité ; les sentiments qu'il exprime ; les termes qu'il employe ; le nombre même & l'harmonie de sa versification, dont la grace & la douceur se font sentir aux moins intelligents. Tibulle est tendre, naturel ; passionné, délicat ; noble sans faste ; simple sans bassesse ; élégant sans artifice. Il sent tout ce qu'il dit, & le dit toûjours de la maniére dont il le faut dire, pour persuader qu'il le sent. * Il aime, en un mot, comme s'il estoit pénétré d'amour, & se plaint comme un homme désolé. Aussi, soit qu'il se représente dans un désert inhabité, mais que la présence de Sulpitie luy fait trouver aimable : soit qu'il se peigne accablé d'ennuis, & réglant, comme s'il devoit expirer de sa douleur, & l'ordre & la pompe de ses funérailles, il saisit, il attache, il touche, il

Lib. 4. el. 13.

Lib. 1. eleg. 1. & lib. 3. el. 2.

* *Amat ut qui verissime, dolet ut qui impatientissime.* Plin. de Passieno, l. 9. ep. 22.

pénétre : &, quoy qu'il représente, il transporte son lecteur dans toutes les situations qu'il décrit.

Properce est exact, ingénieux, sçavant: le titre de * Callimaque Romain, dont il se pare avec quelque complaisance, il le mérite par le tour de ses expressions, qu'il emprunte communément des Grecs, & par leur cadence, qu'il s'est proposé d'imiter, au moins dans une partie de ses Elégies. Elles sont l'ouvrage des Graces mêmes, dit Turnébe; & n'aimer pas leur auteur, c'est se déclarer ennemi des Muses, adjoûte un autre critique. Cependant, le diray-je? on remarque trop de travail dans les Elégies de Properce, & l'art s'y fait trop appercevoir : non que les choses qu'il exprime s'éloignent toûjours de la vérité; mais ce qu'elles pourroient avoir de naturel, il le gâte par les traits historiques, ou fabuleux, qu'il y mêle continuellement.

Turneb. advers. l. 8. c. 2.

Just. Lips. l. 2. ant. lect. c. 10.

L. 1. el. 2.

Veut-il inspirer à Cynthie la haine du luxe, & l'amour de la simplicité dans ses ajustements; quelque sçavante que l'on suppose Cynthie, pourquoy mêler avec ces fleurs qui naissent d'elles-mêmes, & dont la terre est si ornée; avec ces coquillages, qui, par la variété des couleurs qu'ils offrent aux yeux, rendent si agréables les rivages de la mer; avec le chant des oiseaux, qui plaît d'autant plus sûrement, qu'il est sans art : pourquoy mêler, dis-je, avec des images si riantes & si naturelles, ces traits si recherchez de Phœbé, & de sa sœur Hilaïre, qui ne dûrent point à l'artifice de leur parûre la tendresse de Castor & de Pollux; d'Hippodamie, qui, portée sur un char étranger, ne plût point à Pélops par des couleurs empruntées; & principalement ce trait si peu vray-semblable de la fille du fleuve Evénus, qui n'estoit parée que de sa propre beauté, quand Apollon & Idas en vinrent aux mains à son occasion?

Properce ne met pas toûjours une image naturelle à costé d'un trait historique ou fabuleux. Souvent pour exprimer les choses les plus simples & les plus communes, il répand à pleines mains l'érudition. Cynthie verse-t-elle des larmes?

L. 1. el. 16.

* *Umbria Romani patria Callimachi.* Lib. 4. el. 1. v. 64.

Jamais cette femme ſuperbe, qui fut transformée en rocher, Niobe n'en répandit autant. Elle en verſe de plus améres que Briſeis, lorſqu'elle fut enlevée, ou qu'Andromaque dans les premiers moments de ſa captivité.

Cynthie eſt-elle légérement aſſoupie? Telle fut, ou la fille de Minos, lorſqu'abandonnée par un amant perfide, elle s'endormit ſur le rivage; ou la fille de Céphée, quand, délivrée enfin d'un monſtre affreux, elle céda au ſommeil qui vint la ſurprendre. Et, ce que l'on n'imagineroit pas qui pût eſtre dit à une perſonne que l'on aimeroit, telle eſt encore une Bacchante du mont Edonien, lorſqu'excédée de fatigues, elle ſe couche ſur les bords émaillez de l'Apidan. *L. I. el. 3.*

Voilà peut-eſtre ce qui a fondé les éloges, dont Properce eſt comblé par quelques ſçavants; car on ſe paſſionne volontiers pour les choſes qui ſont au-deſſus de la portée ordinaire, & dont on croit avoir ſeul l'intelligence. Mais de-là je ne ſçais quelle rudeſſe dans ſa verſification; de-là cette obſcurité que ſans de longs commentaires on ſe flatteroit inutilement de pénétrer, & qui fatiguant l'eſprit, empêche qu'il ne s'abandonne aux fictions du poëte.

Pour *Ovide*, je ne luy reprocheray point abſolument qu'il ait prodigué l'érudition; moins encore l'accuſeray-je de n'avoir pas entendu ſa langue naturelle, ainſi que l'en ont accuſé Victorius & Lambin, & qu'on le prétendoit encore au commencement du dernier ſiécle, comme nous l'apprenons de Paſſerat.

Ovide eſt léger, abondant, fleuri; il ſurprend, il étonne par ſon incomparable facilité. Mais puiſqu'il faut que je m'explique, Ovide veut trop paroiſtre ſpirituel; au lieu de ſuivre la nature, il court après des ornements frivoles; il répand des fleurs au lieu de montrer des ſentiments. Quand je parle ainſi d'Ovide, vous entendez, Meſſieurs, que je n'en parle que comme d'un poëte élégiaque, & que j'exclus ſes métamorphoſes qui n'ont rien de l'Elégie, ſes Faſtes mêmes qui n'en ont que la forme extérieure, & qui, au jugement des meilleurs Critiques, ſont la plus achevée de ſes productions. C'eſt-là en effet,

& là ſeulement qu'il eſt ſupérieur à luy-même : par-tout ailleurs juſques dans ſes Héroïdes, que l'on peut au reſte regarder comme la fleur de l'eſprit Romain, ſi je puis uſer de cette expreſſion, il ne ſçait point maîtriſer ſon imagination, lorſqu'une fois elle eſt échauffée, ni modérer la demangeaiſon qu'il a de faire briller de l'eſprit.

Boileau, Art poët. S'il veut perſuader à Corinne, que malgré ſon infidélité, il ne peut ſe deffendre de l'aimer, il *fait quereller les ſens & la raiſon ;* il donne dans les pointes & dans les antithéſes, il néglige les ſentiments, pour faire briller la penſée. *Chaul. ode à l'eſprit.* Le crime de Corinne ſollicite ſa haine ; mais la beauté de Corinne ſollicite ſon amour : il hait ſes mœurs, mais il aime ſa perſonne ; il déteſte ſes actions, mais il adore ſes charmes ; il ne peut ni vivre avec elle, ni vivre ſans elle :

Luctantur, pectuſque leve in contraria ducunt
Hac amor, hac odium. Sed puto, vincit amor.
Nequitiam fugio, fugientem forma reducit.
Averſor morum crimina, corpus amo....
Facta movent odium, facies exorat amorem.

Amor. l. 3. el. 11. Ovide a beau dire qu'il eſt touché ; à la maniére dont il le dit, on s'apperçoit de la fiction : on ſent bien qu'il eſt poëte, mais on ſent également qu'il n'eſt point amoureux.

Un autre défaut d'Ovide, & qui fait auſſi remarquer la fiction, c'eſt qu'il aime à s'égayer juſques dans les ſujets les plus graves & les plus ſérieux. Le vaiſſeau qui le porte au lieu *Triſt. l. 1. el. 2.* deſtiné pour ſon éxil, eſt-il accueilli de la tempête ? Il s'amuſe à compter les flots qui ſe ſuccédent les uns aux autres avec impétuoſité, & dont la fureur luy annonce un naufrage prochain :

Qui venit hic fluctus, fluctus ſupereminet omnes,
Poſterior nono eſt, undecimoque prior.

S'il faut l'en croire, la mort toute préſente qu'elle eſt, n'a rien qui l'eſtonne, il la brave en homme intrépide ; mais il ne peut ſe réſoudre à ſervir de pâture aux poiſſons :

Et non æquoreis piſcibus eſſe cibum. *Ibid.*

Et, de peur que l'on ne s'imaginât qu'il écrivoit après coup; je vois, dit-il ailleurs, en parlant de la même tempête, je vois ce qui l'irrite; c'eſt que malgré ſes menaces, j'aye l'aſſûrance de faire des vers. Il eſt juſte qu'elle l'emporte ſur un mortel. Eh bien, adjoûte-t-il, je ceſſe d'écrire; qu'elle ceſſe donc auſſi de nous menacer:

Improba pugnat hyems, indignaturque quod auſim
Scribere, ſe rigidas incutiente minas.
Vincat hyems hominem: ſed eodem tempore quæſo,
Ipſe modum ſtatuam carminis, illa ſui.

C'eſt en vain qu'Ovide ſe peint comme actuellement expoſé au péril, il ne m'intéreſſe point en ſa faveur; je ne partage point ſes dangers, parce que j'apperçois la fiction, & que je me dis à moy-même: quand il tenoit ce langage, il eſtoit déja parmi les Sarmates, ou du moins il entroit dans le port.

Bien différent encore de cet admirable peintre dont * Pline fait mention, qui donnoit toûjours plus de choſes à deviner au ſpectateur, qu'il n'en exprimoit; Ovide ne laiſſe rien à deviner, il exprime toûjours plus qu'il ne peint; il offre une idée ſous toutes les images dont elle eſt ſuſceptible, & ne la quitte qu'après avoir épuiſé les images qui peuvent la repréſenter. Cette abondance exceſſive eſt comme le fonds de ſon caractére; & les exemples en ſont ſi fréquents dans ſes Elégies ſurtout, qu'elle n'a pas beſoin d'eſtre prouvée. Il aime ce qui eſt ſuperflu; il s'en tient rarement au ſeul néceſſaire: en quoy conſiſte pourtant l'excellence d'un ouvrage, qui n'eſt jamais plus parfait, que quand on ne peut rien y retrancher, ſans en altérer la perfection.

Tels ſont les défauts qui me frappent dans Ovide, & qui, malgré ſes talents, me détermineroient à luy préférer pour le genre Elégiaque & Tibulle, & Properce. Subſtituer en effet des traits qui brillent à des ſentiments qui expriment la nature,

* *Intelligitur plus ſemper, quàm pingitur.* Plin. hiſt. l. 35. c. 10.

eſt-ce un mérite? Et ces mêmes traits, en général, exigent-ils tant de ſupériorité ? On ſent bien qu'il ne faut pour cela qu'un certain tour dans l'imagination. L'imagination, à la vérité, eſt une partie abſolument néceſſaire au Poëte ; mais ſi le jugement ne l'accompagne, ſi le jugement ne la dirige, jamais le Poëte ne produira rien qui approche de la perfection. Il violera ſans ceſſe les loix de la bienſéance, qui eſt de toutes les régles la plus univerſelle. Il peindra bien des Groteſques, je l'avoue, mais jamais il ne peindra la nature que par un pur effet du hazard.

Maintenant, ſi j'avois à décider ſur la préférence entre Tibulle, Properce & Ovide, j'avoueray ingénuement que je ſerois tenté de la donner à Tibulle. Ses images, ſes expreſſions, le nombre même & l'harmonie de ſa verſification, tout, excepté la cadence que je voudrois qu'il eût variée davantage à l'imitation des Grecs, me paroît mieux aſſorti au caractére de l'Elégie. Pour ſentir combien il l'emporte ſur Properce même, & principalement ſur Ovide, il ne faut que les comparer dans les mêmes ſujets. Ils ont ſouvent déclamé contre l'avarice de leur ſiécle en général; mais ils ont fait en particulier des plaintes ou des élégies ſur l'avarice de leurs maîtreſſes. Le paralléle eſt aiſé.

Properce, au lieu de peindre le vice dont il ſe plaint avec des couleurs qui le rendiſſent odieux, ſe contente d'en rechercher la cauſe, & de l'attribuer à l'amour de ces ſuperfluitez que Tyr & l'Arabie envoyoient à Rome. Il fait enſuite une aſſez belle peinture de la ſimplicité des premiers temps, où préſenter à l'objet de ſa tendreſſe des raiſins avec leurs pampres, ou bien des oiſeaux d'un plumage diverſifié, c'eſtoit preſque outrer la magnificence:

L. 3. el. 12. *Illis pompa fuit decuſſa Cydonia ramo,*
Et dare puniceis plena caniſtra rubis....
Et portare ſuis veſtitas frondibus uvas,
Aut variam plumæ verſicoloris avem.

Mais cette peinture qui contraſte ſi bien avec celle qui a précédé, auroit

auroit produit ſans doute un plus bel effet, ſi le poëte ne les avoit point ſéparées par des récits hiſtoriques: le reſte de l'Elégie n'eſt qu'une invective contre les Romains, chez qui l'or décidoit du mérite, des talents, & des dignitez.

Ovide paroît plus judicieux dans ſon deſſein, qui d'ailleurs différe peu de celuy de Tibulle : ils ont tous deux entrepris de faire déteſter ce genre d'avarice qui excitoit leur indignation. Ovide commence aſſez heureuſement, je l'avouë, bien qu'à l'ordinaire il ſe montre plus ſpirituel que paſſionné; mais la ſuite répond mal au début : quelles raiſons, quels motifs propoſe-t-il pour détourner de l'avarice? La nudité de l'amour, & l'exemple des animaux privez d'intelligence & de raiſon.

Non equa munus equum, non taurum vacca popoſcit ; Amor. l. 2. el. 4.
Non aries placitam munere captat ovem.

Je paſſe rapidement ſur des images ſi ruſtiques & ſi groſſiéres.

Tibulle, après des imprécations contre luy-même, & contre les Muſes, dont les faveurs ſont inutiles à ſon amour, ſe livre aux mouvements les plus impétueux. « J'iray, dit-il, dans les temples : j'en arracheray les ornements ſacrez : je m'en prendray ſur-tout à Vénus, puiſqu'auſſi-bien c'eſt elle qui me pouſſe au crime, en me donnant une maiſtreſſe avare; & je ne craindray point de porter ſur ſes autels des mains ſacriléges, *ſacrilegas ſentiat illa manus.* Périſſe, continuë-t-il, quiconque s'occupe à teindre les étoffes en couleur de pourpre, ou va chercher dans les entrailles de la terre les rubis, & les émeraudes : voilà quelles ſont les funeſtes ſources de l'avarice. Puis, s'adreſſant à Néméſis : Pour vous, qui deshonorez par ce vice infame les dons que le ciel vous a prodiguez, puiſſe le feu dévorer vos injuſtes richeſſes : la jeuneſſe Romaine en triomphera de joye ; & quand vous ne ſerez plus, il ne ſe trouvera perſonne qui pleure à vos funérailles, ou qui veuille vous rendre les derniers devoirs. (L. 2. el. 4.)

Nec erit qui lugeat ullus, Tib. ibid.
Nec qui det mœſtas munus in exequias.

Le ſujet des trois Elégies eſt le même; mais quelle différence

dans le deſſein, & ſur-tout dans l'exécution! Properce, à la vérité, a des peintures naïves, & des traits admirables; mais rend-il bien la nature, en ſe jettant, comme il fait, dans l'hiſtoire & dans la fable, & en oppoſant tranquillement aux mœurs corrompuës de ſon ſiécle le déſintéreſſement des premiers temps? On voit dans Ovide un poëte qui cherche à briller, & qui n'a ni paſſion ni délicateſſe; de-là ce ridicule [a] badinage ſur la nudité de l'amour, & de-là ces exemples révoltants qu'il emprunte des animaux [b].

Tibulle ſeul eſt pénétré de ce qu'il dit; aux tranſports qu'il fait éclater, tantoſt contre luy-même ou contre les Muſes, & tantoſt contre ceux qui entretiennent le luxe, ou bien contre Néméſis, on ſent qu'il eſt véritablement paſſionné. Il ne ſonge point à ſe faire valoir par l'eſprit & par la facilité, comme Ovide, bien qu'il eût de l'eſprit & de la facilité; ni par l'exactitude & par l'érudition, comme Properce, quoyqu'il eût pû, s'il avoit voulu, ou dû le vouloir, montrer peut-eſtre autant d'exactitude & d'érudition. Il s'attache uniquement à bien repréſenter la nature; on ne voit que la nature dans ſes poëſies, l'art du poëte eſt caché, & pour l'appercevoir, il faut des réflexions & l'intelligence des régles. Tibulle, en un mot, eſt plus ſimple & plus élégant, plus tendre & plus délicat.

Au reſte, quoyque j'eſtime infiniment Tibulle, je ſuis bien éloigné de reconnoiſtre en luy tous les talents que divers commentateurs luy ont accordez. Qu'il eût un gouſt exquis, & que dans les ouvrages d'eſprit, rien n'échappât à ſa pénétration, ni beautez, ni défauts; le témoignage [c] d'Horace qui le prend pour juge de ſes écrits, ne permet pas d'en douter : mais qu'il réuſsit également à pleurer les amours dans des Elégies, & à chanter en vers héroïques les actions des Rois, voila ce que j'ignore, & ce que je ne concluray point de ſon panégyrique de Meſſala, qui, dans le dernier ſiécle, a eſté le ſujet d'une vive conteſtation entre deux célébres Ecrivains de la même Societé;

Le P. Rapin, & le P. Vavaſſeur.

[a] *Quid puerum Veneris pretio præſtare jubetis?*
Quo pretium condat, non habet ille ſinum. Amor. l. 2. el. 4.

[b] *Sumite in exemplum pecudes ratione carentes, &c.* Ibid.

[c] *Albi ſermonum noſtrorum candide judex.* Horat. l. 1. ep. 4.

moins encore le concluray-je, comme a fait M. Dacier, d'une ancienne épigramme dont il applique deux vers à Tibulle, quoyque le dernier de ces vers se rapporte à Virgile, & ne puisse se rapporter qu'à luy :

Remarq. sur l'épit. 4. du liv. 1. d'Horace.

Te quoque Virgilio comitem, non æqua, Tibulle,
Mors juvenem campos misit ad Elysios:
Ne foret aut Elegis molles qui fleret amores,
Aut caneret forti regia bella pede.

Quant à ses talents pour l'Elégie, si, après ce que vous avez entendu, Messieurs, j'avois besoin d'autoritez, je n'en manquerois, ni pour confirmer ce que j'ay dit à l'avantage de Tibulle, ni pour appuyer ce que j'ay avancé contre Ovide; & quand j'aurois hautement donné la préférence à Tibulle, j'aurois pour moy le sentiment d'un ancien aussi éclairé que judicieux, & dont l'autorité en ces matiéres ne peut estre contestée, je veux dire Quintilien. Tibulle, à son avis, est celuy des poëtes Latins qui s'est le plus distingué dans l'Elégie par son élégance & sa pureté: *mihi tersus atque elegans maxime videtur autor Tibullus.* Il adjoûte à la vérité, qu'il y en a qui aiment mieux Properce, *sunt qui Propertium malint.* Mais quelle induction tirer de ces derniéres paroles? qu'il n'a point voulu prononcer? qu'il balançoit entre Tibulle & Properce, ainsi que Muret le soûtient? non sans doute. Il s'est énoncé pour ce qui regarde son goust particulier, en termes trop clairs & trop précis : *mihi videtur.* Il en résulteroit au plus, qu'il a craint de blesser ceux de ses contemporains qui pensoient autrement que luy ; ce qui pouvoit arriver, si sa proposition avoit esté absoluë & exclusive en faveur de Tibulle.

Quint. inst. l. 10. c. 1.

Lorsqu'il est question d'Ovide, il n'apporte pas la même circonspection. Il décide sans ménagement; & c'est une preuve convaincante que ce poëte estoit moins admiré au temps de Quintilien, qu'il ne l'est aujourd'huy : *Ovidius utroque lascivior.* Ovide s'abandonne trop au feu de son imagination ; il s'égaye trop ; il est trop amoureux de son bel esprit; il ne peut résister à la demangeaison qu'il a de le faire briller ; il est plus fardé,

moins naturel que Tibulle, ni que Properce. Car c'eſt ainſi que j'explique le terme [a] *laſcivior* d'après Quintilien luy-même.

Sénéque le philoſophe, luy qui court ſans ceſſe après l'eſprit, & qui par-là même eſtoit intéreſſé à juſtifier Ovide ſur cet article, ne luy eſt pourtant pas plus favorable; [b] il le caractériſe de la même façon, & les exemples qu'il apporte vont à confirmer le ſens que j'ay donné au terme de Quintilien.

Controv. lib. 4. 18. Sénéque le Rhéteur luy reproche plus d'une fois cette fécondité, cette abondance exceſſive, ſans laquelle il ſeroit plus riche en effet. Et c'eſt pour cela, comme il nous l'apprend, qu'un certain Montanus qui avoit le même défaut, fut ſurnommé l'Ovide des Oratéurs.

Adjoûteray-je à ces témoignages anciens des témoignages *Œuvres div.* modernes? Ovide, au jugement de Patru, eſt le premier déclamateur; il ſe fait admirer par la beauté de ſon eſprit; mais enfin il eſt fort éloigné de la maniére de Tibulle & des autres poëtes, qui ſous Auguſte ſe ſont fait, chacun dans leur genre, une réputation immortelle.

Gravina, qui dans ces derniers temps a eſté l'un des principaux ornements de l'Italie, & qui pouvoit y ramener le bon *Orat. de inſtaur. ſtud.* gouſt, du moins par ſes conſeils & ſes préceptes, Gravina, dans un diſcours qu'il a compoſé exprès ſur la maniére d'eſtudier, préfére à la lecture d'Ovide celle de Tibulle & de Properce. Mais j'abandonne ces témoignages & beaucoup d'autres qui me paroiſſent ſuperflus, & qui au fonds ne prouvent rien par eux-mêmes, contraires ou favorables: à moins qu'ils ne ſoient précédez d'un examen ſérieux, & qu'ils ne ſoient appuyez ſur de ſolides raiſonnements.

J'adjoûteray ſeulement icy que les partiſans d'Ovide devroient au moins l'imiter par ſes beaux endroits, [c] car il en a de louables ſans contredit; & non par ceux qui luy ont attiré la cenſure de Sénéque même, & celle de Quintilien. Mais c'eſt

[a] *Laſcivus & nimium amator ingenii ſui.* Ibid.

[b] *Nat lupus inter oves, &c. non eſt res ſatis ſobria laſcivire devorato orbe terrarum.* Nat. quæſt. l. 3. c. 27.

[c] *Laudandus partibus.* Quintil. loc. cit.

précisément de cette abondance excessive, & de ces traits brillants qui luy sont reprochez, qu'ils font l'objet de leur imitation. C'est encore à son exemple, qu'ils affectent de renfermer toûjours un sens complet dans chacun de leurs distiques, aussi-bien que de terminer toûjours leurs vers élégiaques de la même maniére, sans en varier jamais la cadence. Rien n'est plus opposé au caractére de l'Elégie que l'une & l'autre affectation. Car est-il vray-semblable qu'un homme passionné, qu'un homme que la tristesse abbat, ou que la joye transporte, exprime les différents mouvements dont il est agité, dans une estendue si uniforme & si réglée? Et cette monotonie dans la cadence ne va-t-elle pas aussi à détruire la vray-semblance, autant qu'elle est propre à fatiguer l'oreille?

Les Elégiaques Grecs en usérent bien différemment : ils évitérent avec un soin extrême de réduire leurs pensées en des bornes toûjours égales, & ils variérent leur cadence presqu'à l'infini. Je sçais que les Latins ne pouvoient atteindre à cette derniére perfection, parce que leur langue, ainsi que l'a démontré Quintilien, n'avoit ni la même richesse, ni la même abondance. Mais, quelque pauvre qu'on la suppose, ils ont pû, suivant la supputation que Corréas * en a faite, varier en quarante-cinq façons le dernier hémistiche de leurs vers élégiaques. D'ailleurs, cette même langue estoit-elle moins riche & moins abondante pour Ovide, que pour Tibulle, & pour Properce en particulier, dont la cadence, toute éloignée qu'elle est de la cadence Grecque, en approche pourtant bien davantage que celle de Tibulle même?

Instit. lib. 12. c. 10.

* *Thomas Correas de Elegia.* Bononiæ 1590. 4°.



DISCOURS
SUR L'ORIGINE ET SUR LE CARACTÉRE DE LA PARODIE.

Par M. l'Abbé SALLIER.

25. de 9.bre 1726.

LE mot de Parodie vient du Grec [a] Παρῳδία ou Παρῳδή. Celuy-cy est composé de la préposition παρὰ & du substantif ᾠδή, qui signifie *chant* ou *chanson*. La préposition παρὰ jointe à ce substantif, y attache tout-à-la fois une idée de ressemblance, & une idée d'opposition [a]; de sorte que par le verbe παρῳδεῖν, nous entendons, suivant l'étymologie du mot, un ou plusieurs vers faits dans les mêmes mesures, selon le même chant, mais qui différent par le sens de ceux qui sont la matiére de la Parodie.

Les rhéteurs Grecs & Latins ont distingué différentes sortes de Parodies. Cicéron les a presque toutes désignées dans un endroit du second livre de l'Orateur, où il indique les sources, & donne les régles de la bonne plaisanterie, que l'éloquence employe quelquefois avec fruit. » [b] On peut, dit-» il, insérer avec grace dans le discours, un vers entier d'un » poëte, ou une partie de vers, soit sans y rien changer, soit » en y faisant quelque léger changement.

Ces rhéteurs donnent donc le nom de Parodie au changement qu'on fait d'un seul mot dans un vers : ainsi le vers qu'Homére met dans la bouche de Thétis, pour prier Vulcain de faire des armes pour Achille, devint une Parodie dans la bouche d'un grand philosophe, qui, peu content de ses essais

[a] Παραποιεῖσθαι. *Aristot. p. 437.*
Παρὰ γράμμα ποιεῖν. *Ibid.*
Μεταστρέφειν. *Ibid.*
Παρατρέπειν. *Ælian. lib. 4. c. 18. var. Hist.*
Μεταγράφειν. *Athen.*
Μεταβάλλειν. *Diog. Laert. ubique.*

[b] *Sæpe etiam versus facetè interponitur, vel ut est, vel paululum immutatus, aut aliqua pars versûs.* l. 2. de Orat. n.° 64. Vide Quint. l. 3. c. 8.

de poëſies, crût devoir en faire un ſacrifice au Dieu du feu. La Déeſſe dit dans Homére :

[a] *A moy, Vulcain, Thétis implore ton ſecours.*

Le Philoſophe s'adreſſant auſſi à Vulcain, luy dit :

[b] *A moy, Vulcain, Platon implore ton ſecours.*

Les ouvrages des anciens fourniſſent pluſieurs exemples de ſemblables Parodies. Nos auteurs François en ont auſſi un grand nombre : tout le monde connoît le ſonnet de Malherbe, qui commence par ce vers :

Plus Mars que le Mars de la Thrace.

C'eſt une épitaphe où le poëte fait parler le jeune prince qui eſt dans le tombeau ; en voicy les deux tercets.

Je ſuis poudre toutefois,
Tant la parque a fait ſes loix
E'gales & néceſſaires.

Rien ne m'en a ſçû parer.
Apprenez, ames vulgaires,
A mourir ſans murmurer.

On les a parodiez très-heureuſement au ſujet d'un grand poëme épique, auquel l'auteur avoit ſurvêcu : c'eſt le poëme qui parle : *Poëſies de Malherbe. Paris 1689.*

De la Parque toutefois
J'ay ſubi les dures loix,
J'en ay ſenti les outrages :
Rien ne m'en a ſçû parer.
Apprenez, petits ouvrages,
A mourir ſans murmurer.

[a] Ἥφαιστε πρόμολ' ὧδε, Θέτις νύ τι σεῖο χατίζει. *Iliad. 18. v. 392.*

[b] Ἥφαιστε πρόμολ' ὧδε, Πλάτων νύ τι σεῖο χατίζει. *Euſt. t. 2. p. 1149.*

Corneille fait dire dans le Cid à un de ſes perſonnages :

Act. 1. ſc. 1.

Pour grands que ſoient les Rois, ils ſont ce que nous ſommes ;
Ils peuvent ſe tromper comme les autres hommes.

Un très-petit changement a fait de ces deux vers une maxime reçûë dans tout l'empire des Lettres :

Chapelain décoeffé.

Pour grands que ſoient les Rois, ils ſont ce que nous ſommes ;
Ils ſe trompent en vers comme les autres hommes.

Un changement moindre encore que celuy d'un mot, une ſeule lettre miſe à la place d'une autre [a], devenoit une Parodie. Ariſtophane, devant qui on n'eſtoit pas ridicule impunément, employa cette ſorte de Parodie contre un homme qui ne pouvoit prononcer la lettre Ρ. ρ. le poëte, en mettant des Λ. λ. à la place des Ρ. ρ. dans quelques paroles que cet homme avoit mal articulées, en tira un ſens très-ſatirique contre luy [b]. Ainſi Caton parlant de Marcus Fulvius Nobilior, dont il vouloit cenſurer le caractére, changea ſon ſurnom de *Nobilior* en *Mobilior*.

L'application toute ſimple de quelques vers connus ou d'une partie de ces vers, ſans y rien changer, eſtoit une 3[e]. eſpéce de Parodie, lorſque cette application eſtoit maligne, & avoit pour objet de donner un ridicule à celuy qu'elle regardoit. Démoſthéne, dont l'éloquence mâle & auſtére ſembloit dédaigner tous les ornements du diſcours, n'a pas fait de difficulté d'employer quelquefois cette ſorte de Parodie. Ariſtophane en fournit une infinité d'exemples. Pour ne pas multiplier icy les citations, je me contenteray de rapporter une ſeule Parodie qu'il plaça dans ſa Comédie des Grenouilles, où il jouoit hardiment Euripide. Ce vers eſt pris de la Tragédie d'Hippolyte. Ce jeune Prince, à qui la nourrice de Phédre vient de

Demoſth. Orat. in Æſchin.
Aſconius Pedian. in Cic. 2. in Verrem.

[a] *Alterum genus eſt quod habet parvam verbi immutationem, quod in litterâ poſitum Græci vocant παρονομασίαν* .... ut nobiliorem mobiliorem. *Cato* ... & adverſus & averſus impudicus es. *Lib. 2. de Oratore.*

[b] Ὀλᾶς, Θεωλὸς τὴν κεφαλὴν κόλακος ἔχει. *Hermog. refert* περὶ μεθόδων δεινότητος. *Vid. Achill. Stat. part. 2. lib. 12.*

déclarer

déclarer la passion de sa maistresse, en est saisi d'horreur, & veut faire éclater l'indignation qu'il en conçoit. La nourrice luy rappelle dans l'instant le serment qu'il avoit fait de ne pas révéler le secret qu'elle venoit de luy confier. Hippolyte répond : [a]

Ma langue a fait serment, mon cœur n'en a point fait.

Cette pensée parut pleine d'impiété, & fit croire qu'Euripide avoit voulu se jouer de la religion des serments. Aristophane trouva, & saisit l'occasion de faire sentir à Euripide la fausseté, & les dangereuses conséquences de son vers. Il introduit dans sa Comédie des Grenouilles, Bacchus que l'envie de rendre un bon poëte tragique au théatre d'Athénes, fait descendre aux enfers pour en tirer ou Eschyle ou Euripide. Il faut décider du mérite de ces deux tragiques, avant que d'accorder à l'un des deux la grace du retour à la vie. On les fait disputer l'un contre l'autre, & après la dispute, Euripide rappelle à Bacchus le serment qu'il luy a fait de le ramener à Athénes. Bacchus luy dit pour toute réponse,

Ma langue a fait serment, mon cœur n'en a point fait ; *Aristoph. in Ranis. v. 1515.*

Je choisis Eschyle. [b] Cette application du vers d'Euripide, est une sage correction de la maxime que ce poëte avoit mise dans la bouche d'Hippolyte.

On trouve dans Aristophane, dans Denys d'Halicarnasse & dans Hépheftion des exemples d'une 4.e espéce de Parodie, qui consistoit à faire des vers dans le goût & dans le style de certains auteurs peu approuvez. Tels sont dans nostre langue les vers que Voiture & Sarrazin ont faits à l'imitation de ceux du poëte Neufgermain. Tel est aussi ce Quatrain de M. Despreaux où il a imité la dureté des vers de la Pucelle.

Maudit soit l'auteur dur, dont l'aspre & rude verve,
Son cerveau tenaillant rima malgré Minerve,
Et de son lourd marteau martelant le bon sens,
A fait de méchants vers douze fois douze cents.

[a] Ἡ γλῶσσ' ὀμώμοχ', ἡ δὲ φρὴν ἀνώμοτος. *Hipp. v. 612.*

[b] Παρῳδία ἡ παραδιόρθωσις.

Enfin la derniére & la principale espéce de Parodie, est un ouvrage en vers composé sur une piéce entiére, ou sur une partie considérable d'une piéce de poësie connue, que l'on détourne à un autre sujet & à un autre sens par le changement de quelques expressions. C'est de cette derniére espéce de Parodie que les anciens parlent le plus ordinairement. Elle est souvent le fruit innocent de la joye & du plaisir ; c'est quelquefois un trait dont la vérité s'arme à propos pour venger la timide vertu ; l'envie la fait servir à inspirer plus adroitement du mépris pour un ouvrage dont les beautez la blessent ; enfin elle devient entre les mains de la critique, le flambeau dont on éclaire les défauts d'un auteur qui a surpris l'admiration. Je ne sçais si les anciens nous sont supérieurs dans ce genre d'écrire, mais on pourroit assûrer que nous y avons un grand avantage sur nos voisins.

Vid. Suid. Hesych. h. v.

Il seroit difficile d'adopter le sentiment de ceux qui prétendent, que le petit poëme du combat des Rats & des Grenouilles est la plus ancienne Parodie que nous connoissions. Il peut nous donner une juste idée de cette sorte d'ouvrage ; mais nous ne sçavons pas précisément en quel temps il a esté composé.

L'auteur de la vie d'Homére est le premier qui en ait fait mention, & nous ne pouvons compter sur un témoignage aussi suspect que l'est celuy de cet écrivain.

Je ne crois pas non plus qu'on puisse admettre ce qu'ont dit quelques sçavants, qu'Homére avoit luy-même parodié plusieurs de ses vers, lorsqu'il s'est servi, ce qui luy arrive quelquefois, des mêmes vers pour exprimer des choses différentes. Ces répétitions ne méritent pas plus le nom de Parodies, que ces jeux d'esprit qu'on appelle Centons, & dont l'art consiste à composer un ouvrage tout entier de vers tirez d'Homére, de Virgile, ou de quelque autre poëte célébre.

Il y auroit peut-estre plus de fondement à croire que, lorsque les Chantres qui alloient de ville en ville débiter les différents morceaux des poësies d'Homére, en avoient récité quelque partie, il se présentoit des bouffons qui cherchoient à

réjouir les auditeurs par le tour ridicule qu'ils donnoient à ce qu'ils venoient d'entendre [a].

Je n'oserois trop insister sur cette conjecture, quelque vraysemblable qu'elle me paroisse, ni la donner pour un sentiment qu'on doive recevoir; ainsi je m'attacheray uniquement à celuy d'Henry Estienne, des lumiéres de qui je ne dois pas dissimuler que j'ay profité en quelques endroits, comme je l'ay abandonné sans crainte en beaucoup d'autres.

Traité imprimé en 1573.

Ce sçavant homme nous assûre qu'Hipponax a esté le premier inventeur de la Parodie, & il nous donne Athénée pour son garant. Hipponax florissoit vers la LX.e olympiade, 540. ans avant l'ére chrestienne.

Plin. l. 36. Marm. Oxoniens.

Ce que l'histoire nous apprend du caractére de ce Poëte, montre qu'il estoit très-propre à introduire le goust de la Parodie la plus amére. Deux sculpteurs habiles entreprirent un jour de le représenter au naturel; il estoit d'une laideur affreuse [b], & ils s'attachérent à rendre exactement tous ses traits dans la figure qu'ils exposérent aux yeux du public. Hipponax irrité de se voir si ressemblant, songea de son costé à se venger des deux statuaires, en les peignant dans ses vers avec les couleurs les plus noires. Il inventa exprès une mesure particuliére de vers, qui par son irrégularité laissât une carriére plus libre à son imagination, & il versa dans son ouvrage tant de fiel & d'amertume, qu'il mit les deux statuaires au désespoir; quelques historiens prétendent qu'ils en moururent de douleur.

Plin. l. 36. Ælian. lib. 10. c. 6. Var. hist.

Demet. Phaler. de Elocut.

Il faut convenir, qu'un homme si redoutable la plume à la main, devoit avoir d'heureux talents pour inventer un genre de poësie presque toûjours meslé d'aigreur; mais je ne crois pas qu'on puisse luy attribuer l'invention de toutes les sortes de Parodies.

Hégémon de Thasos, isle de la mer Egée, est incontestablement l'auteur de la Parodie dramatique, qui estoit à peu

[a] C'est peut-estre dans ce dessein, que Sotadès avoit travesti l'Iliade d'Homére, par le changement de la mesure de ses vers, sans toucher aux mots ni aux expressions, & ce changement seul les rendoit ridicules & méconnoissables. Nous en avons quelques fragments dans Denys d'Halic.

[b] *Notabilis vultûs fœditas.* Plin.

près dans le gouſt de celles qu'on donne aujourd'huy ſur nos théatres. Voſſius dans ſon Traité des Poëtes Grecs, place Hégémon dans la claſſe de ceux dont le ſiécle n'eſt pas connu. Des recherches plus exactes l'eûſſent mis à portée de fixer le temps où il vivoit. Il eſtoit contemporain de pluſieurs Poëtes de l'ancienne Comédie, entre autres de Cratinus; il fut protégé très-efficacement par Alcibiade, dont il eſtoit ami particulier, dans une accuſation qu'on avoit formée contre luy; & l'on peut conclurre de ces deux obſervations, qu'il parut au pluſtard vers la LXXXVIII.[e] olympiade, environ 428. ans avant l'ére chreſtienne. J'adjoûteray à cela, que la nouvelle des pertes que les Athéniens firent en Sicile, vint à Athénes dans le moment même de la repréſentation d'une des piéces de ce Poëte. On ſçait que cet événement arriva dans la XCI.[e] olympiade.

Athen. l. 15. p. 698.

Hégémon s'aviſa le premier d'apporter une Parodie dramatique à la place d'une Comédie ordinaire, pour diſputer le prix dans les jeux; il la donna pour ſa quatriéme piéce, ſuivant la coûtume où l'on eſtoit alors de préſenter dans ces combats trois Tragédies, & un quatriéme ouvrage qu'on pourroit comparer à ce que nous appellons aujourd'huy la petite piéce après la Tragédie:

Athen. p. 690. Euſtath. Odyſſ. pag. 1420. Ariſtot. c. 2. poët.

Là le Grec né mocqueur, par mille jeux plaiſants
Diſtilla le venin de ſes traits médiſants.

Deſpreaux, Art poët.

On adjoûtoit cette quatriéme piéce pour délaſſer le peuple, & pour faire ſuccéder une joye vive aux pleurs que les Tragédies avoient fait verſer. On donnoit à cet aſſemblage de piéces, le nom de *Tétralogie*.

Hégémon vainquit plus d'une fois ſes rivaux par ſes Parodies, & celle qui luy fit le plus d'honneur, avoit pour titre la *Gigantomachie*. Les Athéniens ne rirent peut-eſtre jamais tant qu'à la repréſentation de cette piéce, malgré les mauvaiſes nouvelles qui leur vinrent ce jour-là même, & dans le moment de la repréſentation ſur le triſte eſtat des affaires de la République dans la Sicile.

Hégémon dût goûter alors le plaiſir flatteur d'avoir donné

aux Athéniens un ſpectacle qui leur eſtoit preſque nouveau. Je dis preſque nouveau, car il y avoit déja long-temps que les Comédies appellées ſatyres ou piéces ſatyriques, avoient paru pour la premiére fois ſur le théatre d'Athénes. Ces piéces ſatyriques n'eſtoient pas de vrayes Parodies, à prendre ce mot dans ſa plus étroite ſignification, mais elles en approchoient beaucoup, & avoient pluſieurs choſes communes avec la Parodie qu'inventa depuis Hégémon.

Olymp. 70. Vid. Caſaub. de Græc. ſatyr.

Les principaux perſonnages des piéces ſatyriques, eſtoient des ſatyres; & c'eſt de-là qu'elles ont eû leur nom. La Gigantomachie d'Hégémon, vraye Parodie, avoit auſſi des ſatyres. Toutes ces piéces ſervoient au commencement d'intermédes aux Tragédies, & enſuite de délaſſement à la fin de ces mêmes Tragédies. L'objet des piéces ſatyriques eſtoit pour l'ordinaire, de rendre comiquement l'action ſérieuſe & tragique qu'on venoit de voir un moment auparavant, *vertebant ſeria ludo.* Tout concouroit à ce deſſein, l'habillement des ſatyres, leurs bouffoneries, & les geſtes dont ils les accompagnoient. Les mêmes acteurs qui avoient paru dans la Tragédie ſuperbement vêtus, * reparoiſſoient enſuite avec des habillements comiques, pour repréſenter le plus ſouvent la même action; & toutes ces circonſtances font voir un rapport bien marqué entre la Comédie ſatyrique & les Parodies. On pourroit entrer dans un plus grand détail ſur la reſſemblance qu'il y avoit entre ces deux genres de piéces, ſi le temps nous en avoit conſervé quelques-unes; mais dès le huitiéme ſiécle il ne reſtoit de piéces ſatyriques que le Cyclope d'Euripide, & l'on n'avoit plus de Parodies dramatiques. Cependant ſi l'on jette les yeux ſur cette même piéce d'Euripide, on y appercevra l'idée d'une Parodie du neuviéme livre de l'Odyſſée, & de ce qu'Homére y raconte des aventures d'Ulyſſe dans l'antre de Polyphéme. Siléne & le chœur des ſatyres n'y ſont amenez, que pour mêler le badinage au ſérieux avec lequel le poëte traite la ſortie d'Ulyſſe de l'antre du Cyclope.

Ex prologo Cyclop. Eurip. ſic ſe rem habuiſſe judicare eſt.

Art. poëtic. 226.

Vide Euſt. loco citato.

Je remarqueray icy qu'aucun poëte n'a eſté plus ſouvent ni

* *Ne quicumque Deus, quicumque adhibebitur heros Regali conſpectus in auro nuper & oſtro.* Horat. loc. cit.

plus universellement parodié qu'Homére: ce n'estoit pas assûrément dans la vûë de critiquer ses vers; c'estoit au contraire parce qu'on les voyoit toûjours avec plaisir, & que les applications ingénieuses qu'on en faisoit en les parodiant, estoient plus favorablement reçûës, que celles où l'on auroit emprunté les vers de tout autre poëte. Il paroît que Timon le Sillographe n'avoit pas puisé ailleurs que dans ce grand poëte le fonds de ses Parodies, dont il avoit composé quatre livres; les fragments qui nous en restent en sont une bonne preuve. Il s'estoit principalement attaché dans cet ouvrage à décrier les Philosophes de son temps; il les comparoit à ces outres dans lesquels Æole avoit renfermé les vents; *ils sont*, dit-il, *de vrais ballons enflez de pensées vaines:*

Vide Euseb. p. 763. 855. & confer Iliad. 2. v. 235. 11. v. 8. p. 443.

Κενεῆς οἰήσιος ἔμπλεοι ἀσκοί.

Voicy de quelle maniére il avoit fait son invocation [a] d'après celle d'Homére au commencement de l'Iliade: *Muse apprends moy qui a pû allumer entre eux cette guerre funeste; c'est le tintamarre produit par la Déesse Echo; cette Déesse irritée contre ceux qui se tenoient dans le silence, répandit parmi les hommes la démangeaison de parler; maladie fatale qui en fit périr un grand nombre.*

Les Parodies de Timon estoient appellées *Silli* des Silles, parce que Siléne y parloit; ils n'estoient pas dramatiques, & en cela ils estoient différents des Parodies d'Hégémon, & de ces Tragédies comiques que Rhinton de Tarente [b] avoit mises sur la Scéne: ce poëte qui vivoit sous le premier Ptolémée, avoit emprunté le pompeux appareil de la Tragédie, pour servir de voile à ses plaisanteries. Comme il ne nous reste presque rien de cet auteur, on ne peut porter aucun jugement sur le caractére de ses piéces; mais il y a beaucoup d'apparence qu'il s'aidoit de la Parodie pour les rendre plus comiques.

[a] Τίς γὰρ τούσδ' ὀλοῇ ἔριδι ξυνέηκε μάχεσθαι;
Ἠχοῦς σύνδρομος ὄχλος· ὁ γὰρ σιγῶσι χολωθεὶς
Νοῦσον ἐπ' ἀνέρας ὦρσε λάλην, ὀλέκοντο δὲ πολλοί.

[b] Ἱλαροτραγῳδία. *Vide Suid. in v.* Τάρας. *Hephæst. p. 4. Steph. de urb. Eusth. ad Dionys. p. 62.*

Je paſſerois les bornes preſcrites à nos lectures, ſi je voulois joindre à ces recherches ſur l'origine & ſur les progrès de la Parodie, les noms des auteurs qui ſe ſont diſtinguez par cet ingénieux badinage, & les titres de leurs ouvrages. Il me ſuffira d'obſerver, que le gouſt de parodier avoit pris chez les Grecs un tel empire, qu'ils ne reſpectoient ni la gravité des ſujets, ni le mérite des poëmes nouveaux, ni la réputation des auteurs. Tout ouvrage de poëſie a eſté traveſti; la meſure des vers la plus difficile & la plus rebelle, n'en a pû garantir aucun. Les Latins plus heureux à imiter, que féconds à inventer, ſe ſont auſſi exercez à faire des Parodies; entre pluſieurs qui nous reſtent, nous en avons une de Virgile même, qui eſt très-vive & très-picquante; je me diſpenſeray de la rapporter, parce qu'elle me méneroit trop loin, & je paſſeray, pour finir, à l'examen du caractére de la Parodie, & des préceptes qu'elle doit obſerver.

Vide Catalect. Virg. cum notis Scal.

On peut réduire toutes les eſpéces de Parodies que j'ay diſtinguées au commencement de ce diſcours, à deux eſpéces générales : l'une, qu'on peut appeller Parodie ſimple & narrative; l'autre, que j'ay déja déſignée ſous le nom de Parodie dramatique. Comme l'objet de l'une & de l'autre eſt le même, elles ont les mêmes régles à ſuivre, & les mêmes défauts à éviter : les principes que j'eſtabliray, pourront ſervir également pour les deux, & je ne les traiteray point ſéparément.

La Parodie doit avoir pour but l'agréable & l'utile, de même que tous les autres genres de poëſie. On peut la regarder comme une fiction ingénieuſe, ſous le voile de laquelle on propoſe quelque vérité. Elle entreprend tantoſt d'expoſer au grand jour les ridicules qu'on obſerve dans la conduite des hommes, tantoſt de faire appercevoir les fauſſes beautez d'un ouvrage, & de déſiller les yeux à un auteur que l'amour propre & la flatterie avoient ſéduit : elle luy fait enviſager l'éloignement où il eſt de la perfection qu'il croyoit avoir atteint : par-là on l'excite à redoubler ſes efforts pour y parvenir; on le tire d'une ſécurité dangereuſe,

qui l'empêcheroit de faire tout l'uſage qu'il pourroit de ſes talents. Les hommes ſont pour l'ordinaire plus ſenſibles à la honte & au blâme, qu'ils ne ſont flattez de la louange. Et c'eſt en inſpirant aux poëtes une honte ſalutaire, que la Parodie peut les inviter à ſe corriger, ſur-tout lorſqu'elle ſçait tempérer la ſévérité de ſes cenſures par un gouſt de plaiſanterie qui n'ait ni amertume, ni aigreur, & qu'elle s'attache à plaire en inſtruiſant.

De cette double fin qu'elle doit ſe propoſer, naiſſent les régles de la parodie : les unes regardent le choix du ſujet ; les autres, la maniére dont on doit le traiter.

Le ſujet qu'on entreprend de parodier, doit toûjours eſtre un ouvrage connu, célébre & eſtimé. La critique d'une piéce médiocre, ne peut jamais devenir intéreſſante, ni picquer la curioſité. Quel beſoin de prendre la peine de relever des défauts, qu'on n'apperçoit que trop ſans le ſecours de la critique? Le jugement du public prévient celuy du cenſeur : ce ſeroit vouloir apprendre aux autres ce qu'ils ſçavent auſſi-bien que nous, & tirer un ouvrage de l'obſcurité où il mérite d'eſtre enſeveli. Une pareille Parodie ne ſçauroit ni plaire, ni inſtruire ; & l'on ne peut parvenir à ce but, que par le choix d'un ſujet, qui ſoit en quelque façon conſacré par les éloges du public. Il eſt vray que la Parodie en devient plus difficile ; mais les fautes qui ſe gliſſent dans les meilleurs ouvrages, laiſſent toûjours une aſſez ample matiére à la critique : elles ſont moins aiſées à découvrir, & par-là elles ſont plus importantes, & d'une plus dangereuſe conſéquence.

Il faut un art bien délicat pour entrer dans l'eſprit d'un ouvrage qu'on parodie, & pour mettre en œuvre les expreſſions qu'on en tire, ſans qu'il paroiſſe aucune contrainte, & ſans rien perdre de ces graces naïves qui doivent eſtre inſéparables de la bonne Parodie. Il faut que l'imitation ſoit fidéle & exacte, que les plaiſanteries naiſſent du fonds des choſes, & paroiſſent s'eſtre préſentées d'elles-mêmes, ſans avoir couſté aucune peine. Si elles ſont déplacées & répandues

ſans

ſans ménagement, elles deviendront froides & n'inſpireront que du dégouſt ; il ne faut donc les pouſſer que juſqu'à un certain point. Il en eſt de la plaiſanterie comme d'un parfum exquis, qui nous enteſte à la longue : on ſe laſſe de tout ; & le ſentiment de plaiſir que nous cauſent les choſes les plus agréables, dégénére en un ſentiment contraire, lorſqu'on nous les préſente ſans diſcrétion. *Vid. Cicer. l. 3. de Orat. n.° 25.*

L'auteur d'une Parodie doit encore éviter avec ſoin trois écueils bien dangereux, l'eſprit d'aigreur, la baſſeſſe de l'expreſſion & l'obſcénité.

La critique ſera toûjours permiſe, lorſqu'elle aura pour objet l'utilité publique, l'avancement des lettres, la perfection d'un ouvrage, en un mot, la connoiſſance de la vérité. C'eſt à la critique que nous ſommes redevables des meilleures productions. M. Deſpreaux dit à M. Racine dans une Epître qu'il luy adreſſe,

> *Et ta plume peut-eſtre aux cenſeurs de Pyrrhus*
> *Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.*

Mais un écrivain ſera toûjours plus diſpoſé à ſe ſoûmettre à la critique, lorſqu'elle partira d'un bon principe, lorſque ſes traits tomberont ſur l'ouvrage & nullement ſur la perſonne ; lorſqu'ils ne ſeront pas de nature à jetter dans le découragement ; mais qu'en inſpirant l'émulation, ils donneront à l'eſprit une nouvelle vigueur.

Toute critique qui tend à un autre but eſt odieuſe par elle-même, ſur-tout lorſqu'elle eſt le fruit de cette jalouſie baſſe qui ne ſe propoſe que l'indigne deſſein de ruiner la réputation d'autrui. Elle ceſſe de plaire aux honneſtes gens, dès qu'elle ceſſe d'eſtre innocente, & qu'elle eſt dictée par un eſprit d'aigreur & de malignité.

Le ſtyle de la Parodie doit eſtre ſimple & naïf, & ne ſouffre rien de bas ni de burleſque. La baſſeſſe des expreſſions eſt une marque de la baſſeſſe des ſentiments. Il ne faut pas qu'un auteur eſpére aucun ſuccès de ſes Parodies, s'il n'a pas appris à diſtinguer le ſimple & le naïf du plat & du bouffon, & s'il ignore que le

ſtyle le moins noble doit avoir ſa nobleſſe. Il ne peut conſulter ſur cela un critique plus ſûr que M. Deſpreaux. Les préceptes qu'il donne au commencement de ſon art poëtique, à l'occaſion du ſtyle burleſque qui de ſon temps avoit inondé la France, peuvent ſervir encore aujourd'huy de préſervatif contre le ſtyle de la pluſpart des Parodies, & des autres Comédies qu'on met ſur nos théatres.

Quiconque ſera capable d'uſer de ce préſervatif, ſçaura en même temps ſe garantir d'un autre écueil plus dangereux, & célébre par le naufrage d'un grand nombre d'écrivains; je veux dire de l'obſcénité. Le théatre François a reſpecté juſqu'icy plus qu'aucun autre ancien ou moderne, les loix de la pudeur & de la bienſéance;

Du moindre ſens impur la liberté l'outrage,
Si la pudeur des mots n'en adoucit l'uſage.

Et quelques efforts qu'on ait faits depuis un certain temps pour s'écarter des bornes preſcrites, il faut eſpérer qu'ils ne prévaudront point ſur le gouſt général des honneſtes gens.

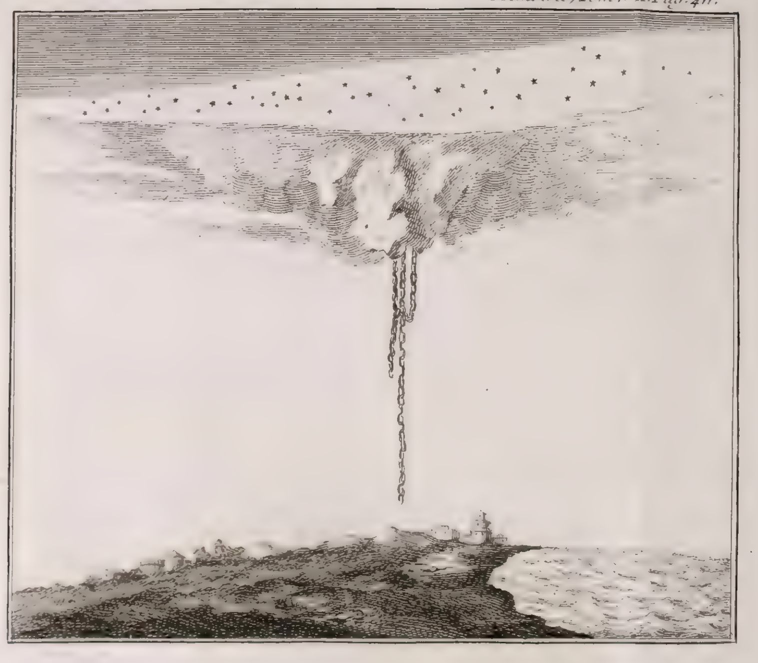
Horace fait la même réflexion dans ſon art poëtique en parlant des piéces ſatyriques, qui, comme nous l'avons vû, reſſemblent en beaucoup de choſes à la Parodie; & l'on y remarque que les honneſtes gens de Rome, eſtoient bleſſez des mêmes libertez qui nous bleſſent aujourd'huy:

Non ego inornata & dominantia nomina ſolum
Verbaque, Piſones, ſatyrorum ſcriptor amabo.

Et plus bas,

Aut immunda crepent ignominioſaque dicta.
Oſtenduntur enim quibus eſt equus & pater & res.

Je concluray de tout ce que je viens de dire, que pour donner à la Parodie ſon véritable caractére, il faut qu'elle imite fidélement ſans avoir rien de ſervile ni de contraint; qu'elle ſoit ſévére ſans aigreur, ſimple ſans baſſeſſe, modeſte, équitable, & qu'en un mot, ſa plus grande attention ſoit de joindre l'utile à l'agréable.



SYSTEME D'HOMERE

sur l'Olympe

SYSTEME D'HOMÉRE SUR L'OLYMPE.

Par M. BOIVIN le Cadet.

EN lisant attentivement Homére, & en m'appliquant à le bien entendre, il m'a paru que l'Olympe dont il parle en beaucoup d'endroits, estoit, selon luy, une montagne, qui avoit pour base le ciel, & dont le sommet regardoit la terre. Je me suis dit d'abord à moy-même que cette idée estoit chimérique, puisqu'elle faisoit du Ciel & de l'Olympe un vray monde renversé : ensuite ayant lû & relû plusieurs fois, & comparé soigneusement tous les endroits de l'Iliade & de l'Odyssée, où il est fait mention de l'Olympe, je me suis confirmé dans la pensée où j'estois que c'estoit-là le véritable sentiment d'Homére. Bien plus, après avoir examiné ce systême, j'ay trouvé que ce n'estoit pas une pure chimére, mais une supposition fondée non seulement sur des raisonnements poëtiques, où l'on ne demande pas une si grande justesse ; mais même sur quelques principes cosmographiques, dont tout le monde convient. 30. de Juillet 1726.

La nouveauté du sujet m'ayant frappé, je me suis aisément déterminé à le traiter : j'en ay composé une dissertation qui pût estre lûë, non pas dans une Académie des Sciences, mais dans une assemblée de gens de lettres, à qui les fictions poëtiques ne déplûssent pas; j'ay divisé cette dissertation en deux parties : dans la premiére, j'establis le fait, en prouvant qu'Homére suppose effectivement dans ses poëmes, que l'Olympe a sa base dans le ciel, & son sommet tourné vers la terre ; dans la seconde, je tâche de prouver que cette supposition n'est pas absurde, mais qu'elle est fondée sur des raisons aussi solides qu'on en peut demander à un poëte plus ancien que tout ce que nous connoissons d'astronomes & de philosophes.

PREMIÈRE PARTIE.

Homére suppose dans ses poëmes, que l'Olympe a sa base dans le ciel, & son sommet tourné vers la terre.

PREUVES.

Preuve tirée du 5.e liv. de l'Iliade.

Dans le cinquiéme livre de l'Iliade, Pallas & Junon sçachant que Mars fait un carnage horrible des Grecs dans les plaines du Scamandre, entreprennent d'arrester sa fougue, & de le châtier. Pallas, après s'estre armée de toutes piéces dans le palais de Jupiter, monte sur le char de Junon, & s'achemine avec elle vers la terre: les portes du ciel s'ouvrent d'elles-mêmes. On peut remarquer en passant, que le mot οὐρανὸς, qui signifie *le ciel,* est un terme vague qu'Homére employe pour signifier tantost tout le ciel généralement, tantost quelque partie du ciel; quelquefois la région éthérée, quelquefois les nuës, & les plus basses régions de l'air: icy & en beaucoup d'autres endroits, c'est la partie de l'Olympe où les Dieux habitent.

Les Déesses donc estant sorties de cette partie de l'Olympe par les portes dont la garde est confiée aux Heures, entrent dans la route qui mene du ciel à la terre, & rencontrent sur le chemin Jupiter assis sur le plus haut sommet de l'Olympe. Le poëte ne dit pas qu'elles se soient détournées de leur route pour venir trouver ce Dieu. Il dit seulement, *elles trouvent le fils de Saturne assis à l'écart des autres Dieux sur le plus haut sommet de l'Olympe* *. Il faut donc que le plus haut sommet du ciel soit sur le chemin du ciel à la terre. Donc il est plus près de la terre que l'endroit dont les Déesses sont parties. Or elles sont parties du ciel, & de l'endroit même où les Dieux habitent. Donc l'Olympe du costé de sa base s'éloigne autant de la terre, qu'il s'en approche par son sommet. Donc l'Olympe,

* Εὗρον δὲ Κρονίωνα θεῶν ἄτερ ἥμενον ἄλλων | Ἀκροτάτῃ κορυφῇ πολυδειράδος Οὐλύμποιο.

par rapport à nous eſt une montagne renverſée, & telle que nous avons dit qu'Homére la ſuppoſoit.

Au commencement du huitiéme livre de l'Iliade, Jupiter [a] harangue les Dieux aſſemblez autour de luy ſur le plus haut ſommet de l'Olympe : & après les avoir effrayez par ſes menaces, il attéle ſes chevaux, les pouſſe vers la terre, arrive au mont Ida, & s'arreſte ſur la cime la plus élevée de cette montagne, c'eſt-à-dire, ſur le Gargare où eſt le territoire ſacré de ce Dieu, & où l'encens fume continuellement ſur ſon autel [b].

Preuves tirées du 8.e l. de l'Iliade.

Nous ne voyons entre le plus haut ſommet de l'Olympe & le mont Ida, que le vol rapide des chevaux de Jupiter. Le pied de l'Olympe, ſon circuit, cette vaſte eſtendue qui enſerme tant de vallons, tant de ſommets, tout cela diſparoiſt ſous Jupiter dès qu'il vient à laiſſer derriére luy le plus haut ſommet. Quelle idée ſe peut-on former icy de l'Olympe qui ne ſoit celle que nous diſons qu'Homére s'en eſt formée? où placer ſa baſe ailleurs que dans le ciel, & où poſer ſon plus haut ſommet ailleurs que dans les nuës?

Dans le même livre, Junon & Minerve font pour ſécourir les Troyens, une nouvelle tentative. Elles partent du palais de Jupiter montées toutes deux ſur un même char. A peine ont-elles paſſé les premiéres portes de l'Olympe, c'eſt-à-dire, de cette partie de l'Olympe où habitent les Dieux, qu'Iris vient de la part de Jupiter aſſis ſur le mont Ida, leur ordonner de rebrouſſer chemin. Elles obéiſſent à regret, & retournent à l'endroit d'où elles ſont parties. [c] Jupiter luy-même revient à l'Olympe les inſulter, & pour arriver pluſtoſt à ſon palais, il prend le plus court chemin, qui n'eſt pas de repaſſer par le plus haut ſommet de l'Olympe, mais de pouſſer ſon char directement par le milieu des airs juſqu'au pied de cette vaſte montagne, dont nous ſuppoſons que la baſe eſt l'endroit où les Dieux font leur demeure.

[a] Τερπικέραυνος, c'eſt-à-dire, *Dieu du Tonnerre, Jupiter tonnant;* (épithéte convenable au ton dont Jupiter parle, & au lieu où il parle.)

[b] Ἔνθα δέ οἱ τέμενος βωμός τε θυήεις.

[c] Ζεὺς δὲ πατὴρ Ἴδηθεν ἐΰτροχον ἅρμα καὶ ἵππους
Οὔλυμπον δ' ἐδίωκε, θεῶν δ' ἐξίκετο θώκους.

On ne voit encore rien icy qui ne s'accorde avec le ſyſteme d'Homére, expliqué comme il l'a eſté dans les articles précédents.

La courſe de Junon dans le XIV.ᵉ liv. de l'Iliade, eſt une relation exacte, & une eſpéce d'itinéraire, où tous les pas de cette Déeſſe ſont marquez depuis le palais de Jupiter juſqu'au Gargare.

Preuves tirées du 14.ᵉ liv. de l'Iliade.

La Déeſſe voit d'abord Neptune qui donne du ſecours aux Grecs, & c'eſt du plus haut ſommet de l'Olympe qu'elle l'apperçoit *, en ſe dreſſant ſur ſes pieds pour porter ſa vûë plus loin. De cette premiére circonſtance, voicy comme j'argumente. L'endroit de l'Olympe d'où Junon obſerve ce qui ſe paſſe ſur la terre, eſt le plus haut ſommet de l'Olympe. Car le mot *ῥίον* dont ſe ſert icy Homére, eſt la même choſe que *ἀκροτάτη κορυφὴ*, qu'il employe ailleurs. Si le pied de l'Olympe eſtoit plus voiſin de la terre que n'en eſt le plus haut ſommet de cette montagne, ce ne ſeroit pas du plus haut ſommet que Junon devroit obſerver ce qui ſe paſſe ſur la terre, ce ſeroit au contraire du pied de la montagne qu'elle découvriroit mieux les objets que la terre luy offriroit. Donc le pied de l'Olympe n'eſt pas la partie de ce mont la plus voiſine de la terre. Au contraire c'eſt ſon plus haut ſommet qui la regarde de plus près. Donc la ſituation de l'Olympe, ſelon Homére, eſt telle que nous le diſons.

On m'objectera peut-eſtre, que c'eſt du haut des montagnes qu'on obſerve plus facilement ce qui ſe paſſe dans les campagnes les plus éloignées; & que la ville de Troye eſtant très-éloignée de l'Olympe, c'eſt du plus haut ſommet qu'il eſt plus aiſé de la découvrir.

Cette objection ſuppoſe ce qui eſt faux. Elle ſuppoſe que le pied de l'Olympe eſt de niveau avec la ville de Troye. Je conviens qu'à l'égard des montagnes dont le pied eſt de niveau avec les terreins ſur leſquels la vûë ſe porte, le plus haut ſommet eſt l'endroit d'où l'œil découvre mieux & plus facilement ce qui ſe paſſe au loin dans les plaines; mais il n'en eſt pas de même d'une montagne dont le pied

* Στῆσ' ἐξ Οὐλύμποιο ἀπὸ ῥίου. *Se dreſſant ſur ſes pieds, & regardant du plus haut ſommet de l'Olympe.*

eſt fort élevé au-deſſus des objets que l'on contemple.

Pour rendre cecy plus clair, faiſons une ſuppoſition, ſuppoſons auprès ou à la place du globe lunaire, une montagne de figure pyramidale créée ſubitement par l'auteur de la nature. Tout eſt facile à la main qui a créé la lune, & il ne luy ſeroit pas moins aiſé d'arreſter au milieu des airs une pyramide, qu'il luy a eſté aiſé d'y faire courir un globe. Le point vertical de la pyramide mettra-t-il l'œil de l'obſervateur plus à portée de découvrir ce qui ſe paſſera ſur la terre, que le point le plus bas de la même pyramide? non certainement, au contraire, il n'y aura pas un point de la baſe, d'où chaque point de la ſurface viſible de la terre eſtant obſervé ne ſoit plus aiſé à découvrir, qu'il ne le ſeroit eſtant regardé du point le plus élevé de la pyramide.

Comme le Pic de Teneriffe.

Je m'apperçois qu'inſenſiblement je prends icy le ton d'aſtronome & de géométre, ce qui me convient moins qu'à aucune perſonne du monde. Je reviens à Junon que j'ay laiſſée ſur le plus haut ſommet de l'Olympe, ce fut de-là, à ce que dit Homére, que cette Déeſſe apperçût avec joye Neptune qui donnoit du ſecours aux Grecs, & ce fut de-là qu'ayant pris congé de Vénus, dont elle venoit d'emprunter la ceinture, elle ſe lança vers la terre. Le poëte ne dit point que du ſommet de la montagne elle deſcend au pied, ce qui détruiroit le plan qu'il s'eſt fait de l'Olympe. De la cime de ce mont, il la tranſporte tout d'un ſault dans la Pierie [a]. Junon n'a icy ni char ni chevaux, elle n'en a pas beſoin, ſon but n'eſt pas d'aller à la guerre. Elle ne ſe propoſe que d'endormir Jupiter, pendant que Neptune continuera de combattre pour les Grecs contre les Troyens. Après avoir fendu les airs [b] elle vole terre à terre par-deſſus la Pierie & l'Emathie : elle franchit de même les ſommets des hautes montagnes de la Thrace. [c] Elle arrive au

Province de Macedoine.

Sans aiſles.

[a] Ἥρη δ' ἀΐξασα λίπεν ῥίον Οὐλύμποιο,
Πιερίην δ' ἐπιβᾶσα, &c.

[b] *Avi ſimilis, quæ circum littora, circum*
Piſcoſos ſcopulos humilis volat æquora juxta. Virg.

[c] Ἱπποπόλων Θρηκῶν Homére appelloit *Thraces*, tous les peuples ſeptentrionaux, depuis la Theſſalie juſqu'au Boſphore.

mont Athos, traverſe la mer, s'avance juſqu'à l'iſle de Lemnos; d'où ſe faiſant ſuivre par le Sommeil, & s'enveloppant dans un nuage, elle vient aborder à Lectos; de-là laiſſant la mer, & les bords de l'Helleſpont derriére, elle monte juſqu'au Gargare, où elle rencontre Jupiter, & l'endort. Jupiter à ſon réveil s'apperçoit de la tromperie, voit la déroute des Troyens, menace Junon, & la renvoye à l'Olympe. Elle y retourne beaucoup plus vîte qu'elle n'en eſt venue. La penſée du voyageur qui repaſſe en un inſtant tous les endroits de la terre où il a eſté, n'eſt pas plus prompte. Des monts Idéens elle s'élance comme un éclair vers l'Olympe, & s'en va droit au palais de Jupiter. La diſtance du mont Ida à l'endroit de l'Olympe où les Dieux habitent, eſt beaucoup plus grande que la diſtance du mont Ida au plus haut ſommet de l'Olympe. C'eſt pourquoy le poëte exagérant icy la rapidité de la courſe de Junon, la porte du premier ſault juſqu'au palais de Jupiter, ce qui s'accorde encore parfaitement avec le ſyſteme d'Homére ſur la ſituation de l'Olympe.

Je crains, Meſſieurs, de vous fatiguer en vous faiſant courir avec moy après tous les Dieux d'Homére. Je ne vous ay dit ni la courſe d'Apollon, qui, dès le premier livre de l'Iliade, *foulant ſous ſes pieds les teſtes de l'Olympe* [a], vient répandre la peſte dans le camp des Grecs; ni comment Thétis dans le même livre, monte d'abord au Ciel, & rencontre ſur ſon chemin Jupiter *aſſis à l'écart des autres Dieux ſur le plus haut ſommet de l'Olympe* [b], ni comment un moment après *elle ſaute de l'Olympe juſqu'au fond de la mer;* [c] ſur quoy il y auroit bien des réflexions à faire. Je ne vous ay pas repréſenté Minerve franchiſſant auſſi d'un ſault tous les ſommets de l'Olympe, pour venir rompre le traité que les Grecs ont fait avec les Troyens. J'aurois encore à vous parler, & de la ſuite de Vénus

[a] Βῆ δὲ κατ' Οὐλύμποιο καρήνων χωόμενος κῆρ.

[b] Θεῶν ἄτερ ἥμενον ἄλλων, Ἀκροτάτῃ κορυφῇ πολυδειράδος Οὐλύμποιο.

[c] Ἀπ' αἰγλήεντος Οὐλύμπου, le plus haut ſommet de l'Olympe eſt *αἰγλήεις*, à cauſe des éclairs.

blesſée

bleſſée par Diomède, & ramenée à l'Olympe ſur le char de Mars conduit par Iris, & de la fuite de Mars luy-même, qui bleſſé par le même héros, s'en va à travers les nuées regagner au plus vîte l'Olympe où les Dieux font leur demeure. Le dénombrement ſeul des différentes courſes d'Iris & de Mercure, décrites dans l'Iliade ou dans l'Odyſſée, vous fatigueroit; il n'appartient qu'à Homére même de ne fatiguer jamais, ni l'eſprit, ni les oreilles, par de ſemblables récits: qu'il me ſuffiſe, Meſſieurs, de vous avoir indiqué tous ces endroits, dans leſquels j'oſe vous aſſûrer qu'il n'y a rien qui ne quadre avec le ſyſteme de la ſituation de l'Olympe, telle qu'Homére l'a ſuppoſée.

Joignons à ces preuves la maniére aiſée & naturelle de concilier Homére avec luy-même, en luy attribuant cette opinion. On luy reproche qu'il s'eſt contredit dans la deſcription qu'il a faite de l'Olympe vers le commencement du ſixiéme livre de l'Odyſſée; il avoit dans l'Iliade donné à cette montagne les épithétes ἀγάννιφος & νιφόεις, qui marquent l'une & l'autre, *que les neiges y ſont abondantes & continuelles;* & dans le ſixiéme livre de l'Odyſſée, voicy comme il parle de l'Olympe: * *Là,* dit-il, *eſt le ſiége fixe & éternellement ſtable des Dieux; il n'eſt jamais, ni agité par les vents, ni inondé par les pluyes; jamais les neiges n'en approchent; un air pur & ſans nuages s'y répand de tous coſtez, une blancheur lumineuſe court deſſus continuellement; c'eſt-là que les Dieux ſont tous les jours dans la joye & dans les délices.* La contradiction ne peut pas eſtre plus manifeſte. Comment ſe peut-il faire, que les *neiges* n'approchent jamais d'une montagne *abondante en neiges!*

Autres preuves. 1.° Homére concilié avec luy-même.

Si l'on ſuppoſe que l'Olympe a ſa baſe dans le ciel, & ſon ſommet tourné vers la terre, il n'y a rien de ſi aiſé que de concilier les épithétes qui en font une montagne *abondante en*

* Ἡ μὲν ἄρ' ὣς εἰποῦσ' ἀπέβη γλαυκῶπις Ἀθήνη
Οὔλυμπόνδ', ὅθι φασὶ θεῶν ἕδος ἀσφαλὲς αἰεὶ
Ἔμμεναι· οὔτ' ἀνέμοισι τινάσσεται· οὔτε ποτ' ὄμβρῳ
Δεύεται, οὔτε χιὼν ἐπιπίλναται, ἀλλὰ μάλ' αἴθρη
Πέπταται ἀννέφελος, λευκὴ δ' ἐπιδέδρομεν αἴγλη·
Τῷ ἔνι τέρπονται μάκαρες θεοὶ ἤματα πάντα.

neiges, avec l'expression qui dit, que *jamais les neiges n'en approchent;* car si la base de cette montagne est la partie où habitent les Dieux, il est vray de dire, comme dit Homére dans le 6.[e] livre de l'Odyssée, *que l'Olympe où les Dieux habitent n'a jamais de neiges.* Pour ce qui est de l'autre partie, qui est la cime de la montagne, & l'endroit où Jupiter se retire ordinairement, pour estre plus à portée des nuées & de la terre; il est certain que les épithétes [a] νιφόεις & ἀγάννιφος, *couvert de neiges*, abondant en neiges, conviennent tout-à-fait à cette partie [b].

Lors donc qu'Homére met dans la bouche de Thétis cette expression, εἶμ' αὐτὴ πρὸς Ὄλυμπον ἀγάννιφον, *je vais moy-même vers l'Olympe où la neige abonde*, c'est comme s'il la faisoit parler ainsi: *Je vais au plus haut sommet de l'Olympe, dans l'endroit où regnent les neiges, & ou Jupiter se plait à s'asseoir loin des autres Dieux* [c].

Et lorsque le même poëte dit en termes formels, *que les neiges n'approchent jamais de l'Olympe;* il faut observer que là où il s'exprime ainsi, ce n'est pas de tout l'Olympe qu'il parle, mais de la partie de l'Olympe où les Dieux habitent; partie très-éloignée de celle où regnent les neiges.

2.° Explication d'un endroit du 8.[e] liv. de l'Iliade.

Il y a un endroit de l'Iliade, où ce qui paroissoit d'abord incompréhensible, se conçoit très-aisément, dès que l'on considére l'Olympe comme une montagne renversée par rapport à la terre.

Dans le Livre *(Θ huit)* vers le commencement du livre, Jupiter assemble les Dieux, non pas dans son palais, où il a coûtume de les assembler, mais sur le plus haut sommet de l'Olympe; il leur déclare sa volonté, & après avoir vanté sa puissance, il leur fait un défi: *Pour vous convaincre tous,* dit-il, *de la vérité de ce que je dis, essayez, suspendez du Ciel* [d] *une*

[a] Νιφόεις, *neigeux.*

[b] Ἡ δ' ὡς ἵρηξ ἆλτο κατ' Οὐλύμπου νιφόεντος.

C'est encore, *du plus haut sommet de l'Olympe.* Il. l. 6. v. 615.

[c] *Quod latus mundi nebulæ malusque Jupiter urget.* Horat. *Allégorie.* Jupiter est l'air & la pluye; Thetis la vapeur humide qui s'éléve de la mer vers les nuës.

[d] C'est-à-dire, de l'Olympe, & de l'endroit même où il parle présentement.

chaîne d'or, attachez-vous à cette chaîne, tout ce que vous estes icy de Dieux & de Deesses, donnez-vous des peines infinies; jamais quoy que vous fassiez, vous ne pourrez entraîner du Ciel en terre Jupiter, le Dieu suprême,[a] *qui dispose de tout souverainement; mais s'il me plaisoit aussi après cela de vous attirer de force vers moy, pour lors je vous entraînerois tous, & avec vous j'enleverois encore la mer & la terre.* Jusques-là tout s'explique, tout se conçoit aisément; la difficulté est dans ces paroles qui suivent immédiatement. *Je n'aurois ensuite qu'à lier la chaîne au plus haut sommet de l'Olympe, & tout cela demeureroit suspendu en l'air*[b].

Beaucoup de gens s'imaginent que l'Olympe où habitent les Dieux, est l'Olympe de Thessalie: je leur demande comment il se pourroit faire, que la mer & la terre demeurassent suspenduës par une chaîne au plus haut sommet d'une montagne qui tient à la terre, & qui n'en est qu'une très-petite portion. Je pourrois aussi leur demander l'explication d'un autre endroit d'Homére, où il est dit qu'Otus & Ephialtès son frere voulant escalader le Ciel, se mirent à entasser le mont Ossa sur l'Olympe, & le mont Pélion sur l'Ossa[c]. Comment comprendre que l'Olympe où habitent les Dieux, auroit pû, surchargé de deux autres montagnes, servir de premier degré pour monter au Ciel?

Il faut donc chercher un autre Olympe que celuy de Thessalie, sur lequel les Dieux ayent pû establir leur domicile; & il faut que cette autre montagne soit de nature à pouvoir soûtenir

[a] Ζῆν' ὕπατον μήστωρα.

[b] Εἰ δ' ἄγε, πειρήσασθε θεοὶ, ἵνα εἴδετε πάντες.
Σειρὴν χρυσείην ἐξ οὐρανόθεν κρεμάσαντες·
Πάντες δ' ἐξάπτεσθε θεοὶ, πᾶσαί τε θέαιναι·
Ἀλλ' οὐκ ἂν ἐρύσαιτ' ἐξ οὐρανόθεν πεδίονδε
Ζῆν' ὕπατον μήστωρ', οὐδ' εἰ μάλα πολλὰ κάμοιτε·
Ἀλλ' ὅτε δὴ καὶ ἐγὼ πρόφρων ἐθέλοιμι ἐρύσσαι,
Αὐτῇ κεν γαίῃ ἐρύσαιμ' αὐτῇ τε θαλάσσῃ·
Σειρὴν μέν κεν ἔπειτα περὶ ῥίον Οὐλύμποιο
Δησαίμην· τὰ δέ κ' αὖτε μετήορα πάντα γένοιτο·
Τόσσον ἐγὼ περί τ' εἰμὶ θεῶν, περί τ' εἰμ' ἀνθρώπων.

[c] Ὄσσαν ἐπ' Οὐλύμπῳ μέμασαν θέμεν, αὐτὰρ ἐπ' Ὄσσῃ
Πήλιον εἰνοσίφυλλον, ἵν' οὐρανὸς ἄμβατος εἴη.
*Ter sunt conati imponere Pelio Ossam
Scilicet, atque Ossæ frondosum involvere Olympum.* Virg.

le poids de la terre & de la mer, s'il plaisoit à Jupiter d'accrocher au plus haut sommet de l'Olympe, la chaîne d'or à laquelle tous les Dieux se seroient suspendus pour l'entraîner. Mais où seroit située cette montagne? Seroit-ce sur les nuës? Homere dit en termes exprès, que l'Olympe est le siége éternellement stable des Dieux:

Θεῶν ἕδος ἀσφαλὲς αἰεί·

Les nuës sont dans une agitation continuelle. Bien plus, le même poëte assûre positivement, que cet endroit où les Dieux habitent est sans nuages:

Ἀλλὰ μάλ' αἴθρη πέπταται ἀνέφελος·

que cette partie du Ciel n'est pas exposée *aux vents ni à la neige.* Ce n'est donc point sur les nuës qu'il faut aller chercher la base de l'Olympe, cette base inébranlable où les Dieux ont fixé leur domicile. Il ne nous reste plus après cela pour asseoir l'Olympe, que le Ciel même dans la région éthérée *; & c'est-là aussi qu'Homére l'a assis, dans la situation la plus convenable à l'exécution de ce que Jupiter se vante qu'il fera, quand il dit, qu'il liera la chaîne au plus haut sommet de l'Olympe, & que les Dieux avec la mer & la terre y demeureront suspendus en l'air.

Pour rendre la chose plus sensible, il n'y a qu'à la mettre dans un tableau, où elle soit représentée.

Au commencement de cette dissertation, j'ay dit que je la divisois en deux parties; que dans la premiére, j'establirois le fait, en montrant qu'Homére a effectivement supposé dans ses poëmes, que l'Olympe a sa base dans le ciel, & son sommet tourné vers la terre; & que dans la seconde partie je tâcherois de prouver, que *cette supposition n'est pas absurde; mais qu'elle est fondée sur des raisons qui suffisent pour justifier Homére.*

Je crois avoir fait à peu près ce que je m'estois engagé de

* Virgile place l'Olympe, dont nous parlons, dans la région éthérée, car il luy donne ordinairement l'épithéte d'*Ætherius.*

Quantus ad ætherium cœli suspectus olympum.
Cui rex ætherei breviter sic fatur olympi. Æn. 6. &c.

faire dans la premiére partie : voyons si, dans la seconde, je viendray à bout de prouver ce que j'ay promis que j'y prouverois.

SECONDE PARTIE.

Le systeme d'Homére sur l'Olympe n'est pas une supposition absurde.

Je ne suis ni cosmographe, ni astronome; je crois cependant pouvoir assûrer qu'il n'y a ni haut ni bas dans les globes qui se meuvent autour de leur centre, ou autour desquels se meuvent d'autres globes.

Que la terre soit immobile, comme le prétend Tycho Brahé, ou qu'elle tourne autour du soleil, suivant le systeme de Copernic, il est certain que, dans toute sa circonférence, il n'y a absolument parlant, ni haut ni bas; & que des deux hémisphéres qui partagent nos mappemondes, l'un n'est appellé supérieur que relativement à l'autre.

Les plus anciens géographes ont fleuri, les uns en Egypte, les autres en Grece; c'est ce qui les a déterminez à donner le nom d'hémisphére supérieur à celuy dans lequel ils ont fait leurs observations.

Ce n'est donc encore un coup que relativement, que de ces deux hémisphéres tracez par les géographes entre les deux poles, l'un a esté nommé supérieur, & l'autre inférieur.

L'un & l'autre a ses montagnes, & la plus voisine du pole antarctique, n'est pas plus renversée que la plus voisine du pole arctique : les habitants du midi sont antipodes de ceux du nord, les plans sur lesquels ils marchent sont diamétralement opposez; & cependant on ne peut pas dire, que la situation de ceux-cy soit plus droite que la situation de ceux-là. Ils ont les uns & les autres la tète également tournée vers le ciel, & il n'y a que l'ignorance la plus grossiére, qui se figure que les peuples méridionaux marchent la tête en bas, comme il n'y a que les enfants, qui voyant l'ombre d'un homme se mouvoir dans une fontaine, dans une riviére, ou dans quelque piéce d'eau que ce soit, s'imaginent voir

effectivement un homme qui a la tète & tout le corps à l'envers.

L'Olympe n'eſt une montagne renverſée, que par rapport au ſommet de la montagne terreſtre, qui ſe trouve vis-à-vis, & qui eſt elle-même une montagne renverſée relativement à la montagne céleſte : en un mot, ce n'eſt que l'imagination humaine qui dérange, qui renverſe icy ce qui de ſoy-même eſt dans une ſituation droite & réguliére.

Les Dieux & les hommes ſont anticéphales ; c'eſt-à-dire, ont la tête mutuellement oppoſée les uns aux autres. Les anticéphales ne doivent pas eſtre de pire condition que les antipodes ; la ſituation des uns n'eſt pas moins droite que celle des autres, & encore un coup le renverſement n'eſt qu'imaginaire ; c'eſt une erreur de croire qu'il ſoit réel & véritable.

On nous objectera icy, qu'il y a bien de la différence entre la ſuperficie concave, & la ſuperficie convexe des ſphéres ; que les corps poſez ſur la ſuperficie convexe de la ſphére, s'y ſoûtiennent droits, parce que cette ſuperficie, qui eſt ſolide, les empêche de ſe précipiter vers le centre où leur propre poids les entraîneroit infailliblement, s'il ne trouvoit pas de réſiſtance dans la ſolidité de la ſuperficie de la matiére qui remplit la concavité du globe depuis la circonférence juſqu'au centre. Cela eſt ſi vray, adjoûtera-t-on, que, oſtant au globe de la terre la matiére terreſtre qui en compoſe la maſſe, & ne luy laiſſant ſous une ſuperficie ſolide, qu'une matiére ſubtile & légére, qui en rempliroit le vuide, il eſt certain qu'en ce cas, le corps humain, ou quelqu'autre corps que ce fût, introduit dans la capacité du globe, ne pourroit s'y ſoûtenir de la maniére qu'Homére ſuppoſe que les Dieux ſe ſoûtiennent ſur la ſuperficie concave du globe céleſte. Je nie la parité, diroit Homére ; il ne s'agit pas icy de corps peſants, qui tendent au centre d'un globe maſſif, tel qu'eſt celuy de la terre ; il s'agit de corps ſubtils & légers, plus légers & plus ſubtils que la matiére éthérée. Tels ſont en effet les corps des Dieux, ſelon Homére, leur ſang n'eſt pas un ſang groſſier, comme eſt le noſtre, c'eſt une liqueur ſub-

tile, formée dans leurs veines par le nectar & par l'ambrosie, dont ils se nourrissent; liqueur aussi différente du sang humain, que l'ambrosie & le nectar différent des aliments terrestres, dont se nourrissent les hommes [a].

Les corps des Dieux, légers par eux-mêmes, & que nul aliment grossier n'appesantit, se meuvent en tout sens dans les plus hautes & dans les plus basses régions du ciel, ressemblant en cela aux poissons qui nagent dans l'eau de tous côtez, & quelques-uns avec une agilité merveilleuse.

Rien ne nous empêche de comparer les plus petites choses aux plus grandes, comme fait souvent Homére : il est indifférent aux mouches, & à un nombre infini de petits insectes, de marcher sur quelque plan que ce soit, incliné, droit, ou renversé, sur toute superficie plate, convexe, ou concave; de haut en bas, ou de bas en haut. Il en est de même des Dieux d'Homére; de sorte que nous pourrions dire homériquement, que tous ces Dieux se meuvent sous la voûte céleste, comme on voit dans la saison du printemps, des troupes innombrables de mouches errer dans une bergerie autour des terrines pleines de lait [b].

D'ailleurs, comme l'activité des Dieux est infinie, qu'ils font tout ce qu'ils veulent, & de la maniére qu'ils le veulent, ils marchent, ils volent, ils s'élancent, ils sautent, ils se précipitent, ils se font traîner ou porter comme il leur plaît, sur la terre, sur la mer, au milieu des airs; leurs chars, pour estre d'or ou d'argent, n'en sont pas moins légers, estant fabriquez par Vulcain, qui par de secrets ressorts sçait rendre légers les métaux les plus pesants. Quant à leurs chevaux, non seulement ils sont immortels comme eux, mais ils semblent estre plus légers que les Dieux-mêmes.

Autant qu'un homme assis au rivage des mers

[a] *Ἰχὼρ, οἷός πέρ τε ῥέει μακάρεσσι θεοῖσι.*
Οὐ γὰρ σῖτον ἔδουσ', οὐ πίνουσ' αἴθοπα οἶνον.
Τοὔνεκ' ἀναίμονές εἰσι, &c. c'est à l'occasion de Vénus blessée par Dioméde, qu'Homére parle ainsi. *Iliad.* ε.

[b] *Ἠΰτε μυιάων ἀδινάων ἔθνεα πολλά·*
Αἵτε κατὰ σταθμὸν ποιμνήιον ἠλάσκουσι
Ὥρῃ ἐν εἰαρινῇ, ὅτε τε γλάγος ἄγγεα δεύει.

Voit du haut d'un rocher d'eſpace dans les airs;
Autant des Immortels les courſiers intrépides
En franchiſſent d'un ſaut.

C'eſt Homére traduit par M. Deſpreaux, qui parle ainſi [a]: on peut cependant oppoſer à l'idée que cette comparaiſon nous donne de la légéreté des chevaux céleſtes, l'idée que nous donne de la légéreté des Dieux cette autre comparaiſon. *Comme lorſqu'un homme a voyagé dans beaucoup de régions, s'il arrive que ſon eſprit ſe donne l'eſſor, & que ſon imagination remplie d'une infinité d'objets, repaſſe les lieux où il a eſté; il ſe dit alors à luy-même, j'ay eſté icy, j'ay eſté là: il ſe repréſente vivement mille choſes qu'il a vûës; avec la même rapidité Junon ardente & empreſſée vole de la terre juſqu'aux cieux* [b].

De toutes ces obſervations, il réſulte, que les Dieux d'Homére montent & deſcendent avec une égale facilité, ou pour mieux parler, il s'enſuit de-là, qu'ils ne montent, ni ne deſcendent pas réellement, lorſqu'ils nous paroiſſent ſe mouvoir de l'une ou de l'autre façon.

Ne ſoyons donc pas ſurpris de les voir marcher ſur la ſuperficie concave de la voûte céleſte la tête en bas, à ce qui nous paroît; & ne craignons point pour eux, qu'il ne leur arrive ce qui arrive quelquefois à nos voltigeurs les plus habiles.

La queſtion ſe réduit maintenant à ſçavoir ſi l'Olympe, qui vray-ſemblablement n'eſt pas un corps léger, comme le ſont les corps des Dieux, mais dont au contraire la peſanteur doit eſtre infinie, peut demeurer attaché par ſa baſe à une voûte. Hé pourquoy non! les culs de lampe les plus grands & les plus maſſifs ſuſpendus aux voûtes des palais & des égliſes antiques,

[a] Ὅσσον δ' ἠεροειδὲς ἀνὴρ ἴδεν ὀφθαλμοῖσιν,
Ἥμενος ἐν σκοπιῇ, ὁρόων ἐπὶ οἴνοπα πόντον,
Τόσσον ἐπιθρώσκουσι θεῶν ὑψηχέες ἵπποι.

[b] Ὡς δ' ὅτ' ἂν ἀΐξῃ νόος ἀνέρος, ὅς ἐπὶ πολλὴν
Γαῖαν ἐληλουθὼς φρεσὶ πευκαλίμῃσι νοήσῃ
Ἔνθ' εἴην, ἢ ἔνθα, μενοινήσῃσί τε πολλά.
Ὡς κραιπνῶς μεμαυῖα διέπτατο πότνια Ἥρη. *Iliad.* 15. 80.

antiques, ne tiennent-ils pas attachez depuis plusieurs siécles sans avoir jamais branlé? Et l'Olympe tout massif qu'il est, fait-il plus d'efforts pour se détacher de la voûte céleste, que n'en font à proportion ces culs de lampe pour s'arracher de la voûte d'une église?

Après tout si l'on a de la peine à croire qu'Homére ait assis l'Olympe sur le concave de la voûte céleste, si l'on craint que cette prodigieuse masse venant à se détacher de la base qui la retient, n'écrase les hommes par une chûte subite, & ne réduise en poudre le globe terrestre, il n'y a qu'à faire une autre supposition.

Supposons qu'Homére n'a pas crû que ce qu'il appelle Οὐρανὸς fût une sphére concentrique à la terre, qui environnât, qui enveloppât la terre de tous costez; mais que c'estoit une sphére séparée, infiniment plus grande que la terre, & autour de laquelle la terre tournât de la même maniére que la lune tourne autour de la terre: cela supposé, il n'y a plus aucune absurdité ni vraye, ni apparente à situer l'Olympe de maniére que son sommet soit directement opposé à celuy des montagnes de la terre.

L'Olympe dans ce systême sera une montagne assise sur la superficie convéxe du globe céleste. Il paroistra aux habitants de ce grand globe ce qu'il nous paroistroit s'il estoit situé de même sur la surface de nostre hémisphére, & ce que nous paroissent, à la grandeur près, les plus hautes montagnes des Alpes ou des Pyrénées. Son plus haut sommet tourné vers la terre & voisin des basses régions de l'air, pourra estre couvert de neiges & environné de nuages; pendant que sa base beaucoup au-dessus des vents & des tempestes, jouira d'un air pur & serein. Plus je fais attention à ce dernier systême, plus je le trouve préférable au premier qui souffre de grandes difficultez, & qui ne peut guéres se soûtenir que sur des raisonnements poëtiques, dont je sens bien que les esprits solides & naturellement serieux feront peu de cas.

Quelques astronomes peut-estre, & certains géométres modernes diront qu'Homére n'a jamais sçû ce que c'estoit que

ſphére céleſte, & qu'il a abſolument ignoré que la terre fût un globe. Mais quoy qu'ils puiſſent dire, il eſt certain qu'Homére a penſé juſte, & a parlé conformément aux ſentiments des plus anciens philoſophes, dans ce qu'il a dit du ciel, de la terre, de la mer, de l'eſtendue & de la nature du monde entier; qu'il a connu le mouvement circulaire du ſoleil autour de la terre; qu'il n'a ignoré ni les noms, ni les diverſes apparences des aſtres; qu'en un mot on trouve dans ſes écrits les principes de tous les arts & de toutes les ſciences. Il n'y a qu'à lire ſur cela le traité de Plutarque: περὶ τῆς Ὁμήρου ποιήσεως.

Touchant la poëſie d'Homére.

Il eſt vray qu'Homére ne s'eſt pas mis en peine de développer nettement ſes idées par rapport à la phyſique, à l'aſtronomie & aux autres ſciences. Au contraire, il ſemble avoir affecté de les couvrir du voile myſtérieux de l'allégorie & de la fable. En quoy, dit l'auteur du traité *touchant la poëſie d'Homére*, il n'a fait que ſe conformer au goût de l'antiquité la plus reculée, qui admiroit ſur-tout les énigmes & les paraboles, dont l'obſcurité ſçavante & ingénieuſe eſt effectivement un attrait propre à exciter le déſir d'apprendre, & capable de picquer vivement la curioſité de l'homme d'eſprit.



OBSERVATIONS
SUR
LA CYROPÉDIE DE XÉNOPHON,
SECONDE PARTIE.

Par M. FRERET.

DANS la premiére partie de ces obſervations, j'ay tâché de juſtifier Xénophon ſur quatre points de la géographie qu'il a ſuivie dans ſa Cyropédie : j'ay montré 1.° que les Indiens dont il parle ſont les Égyptiens ou Æthiopiens eſtablis par Séſoſtris dans la Colchide & vers les bords du Phaſe. 2.° que les Chaldéens voiſins de l'Arménie & de ces mêmes Indiens, ſont les Carduques ou *Curdes* comme on les nomme maintenant, qui s'eſtendoient depuis les montagnes voiſines du Pont Euxin juſques ſur les frontiéres de la Médie. 3°. que la Bactriane voiſine de la Suſiane, n'eſtoit autre choſe que la partie montagneuſe de l'Élymaïde habitée par les Coſſéens & les Uxiens. 4.° enfin que les Hyrcaniens dont parle Xénophon, tributaires & preſque eſclaves des Aſſyriens de Babylone, habitoient la partie méridionale de la Méſopotamie, ou du pays ſitué entre le Tigre * & l'Euphrate, laquelle eſt nommée encore aujourd'huy *Irac arabi.*

21. de Janv. 1726.

Voyez le 4.e vol. des Mem. pag. 588.

Il me reſte à examiner quel pays habitoient les peuples qu'il nomme *Saques* & *Caduſiens :* c'eſt ce que je vais faire dans l'obſervation ſuivante.

* Golius, not. in Alfrag. p. 119. obſerve, que, ſelon les Grammairiens Arabes, le nom d'*Iraca* ſignifie un pays voiſin de la mer ou d'un fleuve, des campagnes que les eaux couvrent quelquefois. L'ancienne *Hyrcanie*, ſituée ſur les bords de la mer Caſpienne, & qui comprenoit les provinces nommées aujourd'huy *Ghilan* & *Maſanderan*, eſt un pays très-marêcageux. *Voyez P. della Valle, & Olearius.*

CINQUIE'ME OBSERVATION ſur les Saques & ſur les Caduſiens.

Dans une des obſervations précédentes, je me ſuis contenté de remarquer que les Hyrcaniens eſtoient, ainſi que les Saques & les Caduſiens, au midy de Babylone entre le Tigre & l'Euphrate, ou dans le pays ſitué le long de ces deux fleuves; le détail des marches de l'armée de Cyrus en fournit la preuve. *L. 3. Cyrop.* Cyrus au retour de ſon expédition d'Arménie entra ſur les terres des Aſſyriens de Babylone, car Ninive ayant eſté abſolument détruite par les Médes depuis près de 50. ans, il n'en eſtoit plus queſtion, & il reſtoit à peine des veſtiges de *L. 4. Cyrop.* cette ville. Les Perſes ayant marché pendant dix journées en pays ennemi, rencontrérent l'armée des Babyloniens, l'attaquérent & la mirent en deroute. Cyrus pourſuivit l'armée vaincuë, qui ſe retiroit aſſez en deſordre à cauſe que le roy de Babylone avoit eſté tué dans le combat. Ce fut pendant cette ſeconde marche que les Hyrcaniens voiſins & tributaires de Babylone, firent offrir au prince de Perſe de ſe joindre à luy, s'il vouloit attaquer les Aſſyriens campez à une journée de-là ſur les terres des Arabes leurs alliez, & dans le voiſinage d'une riviére.

Cyrus accepta la propoſition des Hyrcaniens, attaqua l'armée Aſſyrienne, la ſurprit & s'empara de ſon camp. Il ne pouſſa pas plus loin l'avantage qu'il avoit remporté, & ne pourſuivit point les Aſſyriens dans leur fuite; il craignit que l'ardeur du pillage n'engageaſt ſes ſoldats trop avant dans le pays ennemi. Tandis qu'il eſtoit encore dans ce camp, Gobryas *L. 5. Cyrop.* grand-ſeigneur Aſſyrien & maiſtre d'un petit Eſtat voiſin du lieu où s'eſtoit donné le dernier combat, vint luy offrir ſes troupes & ſes places.

Gobryas relevoit de la ville de Babylone, & avoit eſté ami particulier du roy d'Aſſyrie tué dans le premier combat; ce monarque avoit même eu deſſein d'unir la famille de Gobryas à la ſienne par un mariage. Le fils de ce roy eſtoit monté ſur le trône

après sa mort, mais il n'avoit pas succédé aux sentiments de son pere. Il avoit autrefois tué le fils de Gobryas à la chasse, & ce seigneur Assyrien croyoit devoir tout craindre des emportements d'un jeune prince, qui ne connoissoit d'autre loy que celle de ses passions. Ainsi il avoit pensé à se fortifier de l'alliance des Médes.

Dans les conférences que Cyrus eût avec Gobryas & avec le roy des Hyrcaniens, il apprit que les Saques & les Cadusiens, deux nations puissantes, estoient ennemis des Assyriens, mais que pour aller du lieu où il estoit campé alors dans leur pays, il falloit traverser celuy des Assyriens, & passer même à la vûë de Babylone. Gobryas adjoûta que vers la frontiére d'Assyrie du costé des Saques & des Cadusiens, il y avoit un seigneur Assyrien très-puissant appellé Gadates, qui se déclareroit aisément contre le roy de Babylone, pour se venger de ce prince qui l'avoit fait mutiler par un motif de jalousie mal-fondée. *Cyrop. lib. 5. p. 123. & seqq.*

Ces instructions mirent Cyrus en estat de former un projet de ligue où devoient entrer ces différents Estats. Il se mit en marche pour l'exécuter, & après avoir traversé en six jours les Estats de Gobryas, il se trouva sur les frontiéres de la Babylonie proprement dite, éloignée, suivant le détail précédent, d'environ vingt jours de marche de celle des Médes. Cyrus estant entré dans la Babylonie, passa à la vûë de Babylone, envoya offrir le combat au roy, & sur son refus continua de marcher vers les terres de Gadates. Xénophon ne marque point le nombre de jours qu'il employa à traverser la Babylonie, il dit seulement que l'Estat de ce seigneur Assyrien estoit voisin de Babylone. Et nous voyons par les marches de Cyrus à son retour, que la capitale de l'Estat de Gadates estoit à six ou sept campements, ou à trois grandes journées des frontiéres communes des Saques, des Cadusiens & des Hyrcaniens. *Lib. 5. pag. 138.* *Lib. 5. pag. 137.* *Lib. 5. pag. 129.*

Le détail du reste de cette expédition, ainsi que l'ordre dans lequel Cyrus fit marcher ses troupes au retour, peut fournir de grandes lumiéres pour l'ancienne Tactique. Cyrus s'estant rendu maistre des chasteaux où le roy d'Assyrie tenoit

garnison pour deffendre sa frontiére, il les remit entre ses mains de ses nouveaux alliez, qui y mirent des garnisons composées de Saques, d'Hyrcaniens & de Cadusiens. Ces peuples avoient un intérest égal à conserver des places, qui non-seulement mettoient leur pays à couvert des entreprises du roy de Babylone, mais qui leur ouvroient encore l'entrée de ses Estats pour y faire des courses toutes les fois qu'ils le voudroient. Les nouveaux alliez de Cyrus joignirent leurs troupes aux siennes, les Cadusiens luy donnérent 4000. chevaux & 20000. fantassins armez de boucliers légers πελτασαί; les Saques 10000. archers à pied & 2000. archers à cheval; les Hyrcaniens 2000. chevaux, & un corps considérable d'infanterie. Il paroist par la narration de Xénophon, que Cyrus marcha toûjours par un pays de plaine, & sans trouver aucun défilé ni passage de riviére qui luy pust estre disputé. On doit encore observer, que non loin des chasteaux de Gadates sur la frontiére des Hyrcaniens, estoit une place forte dans laquelle le roy de Babylone s'estoit retiré.

Lib. 5. pag. 128.

Il faut conclurre de tout ce détail 1.° que les Médes estoient maistres des deux bords du Tigre, puisqu'il n'est point parlé de ce fleuve, dont les Assyriens eûssent deffendu le passage, d'autant plus aisément qu'il est très-large & très-rapide. D'ailleurs, tous les anciens historiens conviennent que long-temps avant Cyrus, sous le regne de Cyaxare pere d'Astyage, les Médes avoient détruit Ninive, & s'estoient emparez de la portion du Royaume d'Assyrie voisine du Tigre.

2.° L'on voit que Cyrus venant d'Arménie, & ayant marché dix jours entiers sur les terres des Assyriens, sans rencontrer de riviére ni de grosse ville, traversoit la Mésopotamie selon sa longueur, c'est-à-dire, du nord au sud, en sorte qu'au bout de ces dix jours il estoit encore dans le pays des Arabes de la Mésopotamie.

3.° Il est manifeste que les Estats de Gobryas estoient au midy de ces Arabes, & les séparoient de la Babylonie proprement dite, c'est-à-dire, qu'ils estoient au nord de la ville de Babylone: par conséquent c'estoit sur les terres de ce Gobryas

que l'on avoit creusé le canal qui faisoit la communication de l'Euphrate au Tigre. Pline dit que les Syriens le nommoient *Nahar Malcha,* fleuve royal. Ce même nom se trouve dans les fragments de Mégasthénes & d'Abydéne. Ptolémée donne le nom d'*Ancobaritis* au pays voisin : & Pline attribue ce grand ouvrage à un *Gobares*, quoyque Mégasthénes & Abydéne en fassent honneur à Nabuchodonosor.

L. 6. 26.

Euseb. præp. Evangel. l. 9. c. 41.

Ce canal ou fleuve royal, qui se séparoit de l'Euphrate vers *Agranum*, alloit tomber dans le Tigre, au même lieu où les Macédoniens bâtirent dans la suite Séleucie *; par conséquent il séparoit la Mésopotamie de la Babylonie, & l'on ne pouvoit passer d'une Province dans l'autre sans le traverser ; mais cet obstacle n'arresta pas Cyrus, parce que Gobryas en livrant ses places, luy facilita sans doute le passage du canal ; & comme l'armée des Médes le traversa sans opposition, Xénophon n'en a fait aucune mention: à moins que l'on ne croye, que le canal royal estoit la même chose que le fleuve aux environs duquel le roy de Babylone estoit campé lors du second combat ; mais cette opinion seroit sujette à d'autres difficultez.

La quatriéme conséquence qui se tire du récit de Xénophon est, que le pays dans lequel on ne pouvoit aller des Estats de Gobryas, sans passer à la vûë de Babylone, estoit au midy de cette ville, puisque les terres de Gobryas estoient au nord de Babylone. C'est donc dans la partie méridionale de la Babylonie qu'il faut chercher le pays de Gadates, celuy des Hyrcaniens, la nation des Saques & celle des Cadusiens. Ce point me semble démontré ; & de-là il résulte, que les Hyrcaniens, les Saques & les Cadusiens de la Cyropédie de Xénophon, sont très-différents des peuples de même nom, que les autres Ecrivains placent sur les bords de la mer Caspienne, & au de-là du Jaxartes.

La Babylonie est une presqu'Isle, ou même une Isle fermée au nord par le canal royal ou le *Nahar Malcha*, à l'orient par

* Pline le dit formellement, 6. 26. & , selon Ptolémée, ce canal, ou fleuve Royal, alloit tomber dans le Tigre auprès d'*Apamia* ; mais cela est indifférent à l'histoire de Cyrus, & j'examineray dans une autre dissertation les difficultez que l'on peut former à l'occasion de ce canal.

le Tigre, à l'occident & au midy par l'Euphrate, qui après avoir coulé presque nord & sud, tourne vers l'orient, & va tomber dans le Tigre. Cette grande isle est encore divisée en deux par un bras du Tigre, qui se séparant au-dessus de la ville nommée *Apamia mesene*, coule vers le midy, & vient tomber dans l'Euphrate au-dessous de la ville de Séleucie sur l'Euphrate, différente de celle qui estoit sur le Tigre, & vers une autre ville nommée *Apamia*, de même que celle qui estoit sur le Tigre. [a] Cette seconde isle nommée *Mesene* dans quelques auteurs, & formée par l'Euphrate, par le canal principal du Tigre, & par le bras nommé *Delas* ou *Selas*, estoit, à ce que je crois, le pays des Saques de la Cyropédie; ce qui me le fait croire, c'est non seulement la convenance de cette situation avec toutes les circonstances du récit de Xénophon, mais encore les vestiges de leur nom que l'on trouve dans ce pays.

Dans la carte Arabe de Bassora & d'une partie de la Babylonie, publiée dans les recueils de voyages de M. Thevenot, oncle du voyageur, on trouve deux villes ou bourgades, l'une sur le Tigre, & l'autre sur l'Euphrate, nommées l'une & l'autre [b] *Sakié* ou *Zakié*, & éloignées entre elles de plus de 20. lieuës. Le rapport de ce nom avec celuy des *Saques* ou Σάκαι de Xénophon, est si sensible, que j'ay crû pouvoir supposer que le nom de ces peuples estoit demeuré à ces deux endroits.

Quant aux Cadusiens qui estoient voisins de ces Saques, des Hyrcaniens & de Gadates, je n'ay rien trouvé ni dans Xénophon ni dans les anciens, qui puisse déterminer leur situation dans la Babylonie; je soupçonne pourtant que ces Cadusiens, ennemis des Babyloniens, estoient les Arabes establis le long de l'Euphrate, & habitants dans des villes ou dans des villages, c'est-à-dire, ayant des demeures fixes à la différence des Arabes Scénites.

[a] Je donneray les preuves de tout ce que j'avance icy, dans une autre dissertation sur l'histoire de Babylone, & sur la géographie de la Babylonie. J'y prouveray l'existence de ces deux *Séleucies*, & de ces deux *Apamées*; & je feray voir, que c'est faute de les distinguer, que les anciens sont tombez dans des contradictions, qui les rendent presqu'inintelligibles.

[b] Ces deux bourgades sont aussi marquées dans la carte de Perse de M. de Lisle, de l'Académie des Sciences.

Scénites. *Pietro della Valle** nous apprend que l'on donne à cette eſpéce d'Arabes le nom de *Hhadeſi* ou *Khadeſi*. Ces Caduſiens ou *Hhadeſi* commençoient apparemment à la ville de Cadeſie ſur la frontiére occidentale de l'Irac, & s'eſtendoient au midy & à l'orient juſqu'au golphe Perſique. Cette ville de Cadeſie eſtoit la frontiére des Perſes vers l'Arabie au temps de Mahomet; & ce fut auprès de cette ville que les Arabes, ſous le Califat d'Omar, gagnérent contre les Perſans la célébre bataille de Cadeſie, qui fut ſuivie de la conqueſte de toute la Perſe juſqu'à l'Oxus.

Les Ecrivains orientaux aſſûrent que Nabuchodonoſor avoit baſti pluſieurs villes le long de l'Euphrate, & entre autres celle d'*Ambar* ſur ce fleuve, celle de *Coufah* ſur le canal nommé *Naharſares*, & celle de *Hira* ſur la frontiére d'Arabie & dans le voiſinage de *Coufah*, pour contenir les Arabes du déſert; ils adjoûtent, qu'il y avoit tranſporté pluſieurs familles d'Arabes errants, ce qui s'accorde avec ma conjecture; car il eſt fort naturel que ces mêmes Arabes ſe ſoient révoltez, & ſoient rentrez dans leur ancienne indépendance, lorſque les révolutions arrivées après la mort de Balthaſar fils de Nabuchodonoſor eûrent affoibli les Babyloniens.

Golius, not. in Alfragan. p. 124. notar.

Les peuples nommez *Chaſdim* par les Hébreux, *Chaldæi* par les Latins après les Grecs, & *Caduſii* par Xénophon, ſeront donc une eſpéce d'Arabes ſédentaires, eſtablis dans les villes baſties au midy & à l'occident de l'Euphrate, & ſemblables à ceux que les Arabes eſtablis dans ces cantons, nomment encore aujourd'huy *Hhadeſi* ou *Khadeſi*. Je dis les Arabes eſtablis dans ces cantons, car il faut obſerver que Pietro della Valle fait cette remarque ſur le nom de *Hhadeſi*, à l'occaſion des Arabes qui rodent le long de l'Euphrate & aux environs d'*Arghia*, qui ſemble eſtre l'*Orchæ* de Pline, & où eſtoit une des trois écoles d'Aſtronomie des Chaldéens. Je conviens que le nom de *Caduſiens* eſt un peu éloigné de celuy de *Chaldéens*, mais il ne l'eſt pas plus que celuy de *Chaſdim*; & cependant on ne peut douter

* Lettera 2. della parte terza da Aleppo, 5. agoſto 1625. Hhadeſi *con qual voce chiamano gli Arabi che habitano in città, e terre ſtabili.*

que ces deux derniers noms ne désignent la même nation.

Suivant les conjectures que je viens de proposer, les forteresses dont Cyrus s'empara, & qu'il remit aux Saques, aux Cadusiens & aux Hyrcaniens, estoient les villes basties sur l'Euphrate, & sur le bras du Tigre nommé *Selas* ou *Delas;* elles donnoient une entrée à ces peuples dans la Babylonie, & les mettoient en estat d'y faire des courses, dont le roy d'Assyrie ne se pouvoit garantir, qu'en tenant un corps de troupes aux environs; ce qui faisoit une diversion très-avantageuse aux projets de Cyrus.

Les Cadusiens fournirent 20000. fantassins & 4000. chevaux à Cyrus; ce qui montre que c'estoit une nation très-puissante, & qui occupoit un pays très-estendu; [a] car ce nombre de 24000. hommes de troupes reglées, formoit une armée considérable. On ne peut donc supposer que ces Cadusiens fussent renfermez entre les canaux du Tigre & de l'Euphrate, & il falloit qu'ils s'estendissent assez loin dans l'Arabie. Je ne sçais même si l'on ne peut pas conjecturer que ce furent ces Cadusiens qui donnérent à Cyrus l'idée d'opposer des chameaux à la cavalerie de Crœsus dans le combat de Thymbraïa: Xénophon ne nous l'apprend point: il se contente d'observer que ce stratageme dont Cyrus s'estoit si bien trouvé, ne fut pas imité par les Persans, mais nous voyons que les Macédoniens s'en servoient sous les successeurs d'Aléxandre, & que dans ces occasions, ces chameaux estoient montez par des Arabes; [b] ce qui me fait croire que les Arabes Cadusiens de l'armée de Cyrus servirent au même usage; car ce prince ne pouvoit avoir d'autres Arabes dans son armée, ceux de la Mésopotamie estant sujets du roy de Babylone.

Les Saques ne donnérent à Cyrus que 10000. fantassins & 2000. chevaux; ce qui prouve que leur pays estoit moins

[a] P. 123. Xénophon dit que les Cadusiens sont ἔθνος μάλα πολὺ καὶ ἄλκιμον.

[b] Livius lib. 37. n.° 40. *Ante equitatum Cameli quos appellabant Dromadas: his insidebant Arabes sagittarii gladios habentes tenues, longos quaterna cubita, ut ex tantâ altitudine contingere hostem possent.*

Xénophon liv. 6. p. 158. dit, que ces chameaux estoient montez de deux archers.

eſtendu que celuy des Caduſiens. Le nom d'*hippotoxotæ* ou d'archers à cheval que Xénophon donne à leur cavalerie, ſemble prouver que ces peuples eſtoient Scythes ou Parthes d'origine, car on ne trouve guéres que ces deux nations dont les cavaliers combattiſſent à coups de fléches ſans mettre pied à terre; & long-temps après Cyrus, les archers à cheval eſtoient encore tirez des nations Scythiques.

Le nom de *Saques* que leur donne Xénophon, prouveroit luy ſeul que ces peuples eſtoient originaires de Scythie, puiſque ſelon Hérodote, c'eſtoit ainſi que les Perſes nommoient les Scythes; mais cette conformité de leurs mœurs avec celles des Scythes, ne laiſſe, ce me ſemble, aucun lieu d'en douter.

L. 7. §. 64. Adde Plin. 6. 17.

On pourra eſtre ſurpris de trouver des Scythes ou des Saques ſur les bords du Tigre & de l'Euphrate; mais la ſurpriſe ceſſera, ſi l'on fait réflexion que ces peuples avoient fait à différentes fois des incurſions dans la Perſe, dans la Médie, & même dans la Paleſtine, où la ville de *Bethſan* à l'occident du Jourdain, & à 600. ſtades de Jéruſalem, prit d'eux le nom de Scythopolis. Ils s'avancérent même juſques ſur les frontiéres de l'Égypte, ſelon Hérodote, & ne furent détournez d'y entrer, que par les ſoûmiſſions & les préſents de Pſammetique roy de ce pays.

Judic. 1. 27. ex verſione Græca. 2. Machab. 12. 29. Herod. l. 1. 105.

Les anciens hiſtoriens font mention de pluſieurs incurſions des Scythes dans la partie occidentale de la haute Aſie. Elles ſont toutes antérieures au temps de Cyrus; ainſi je n'entreray point dans ce détail, & je me contenteray d'indiquer les différentes nations Scythiques eſtablies dans la Perſe, & de montrer qu'elles s'eſtendoient depuis le fleuve Oxus juſqu'au Tigre; & qu'elles s'eſtoient même répanduës juſques dans l'Aſie mineure, & vers les bords du Pont Euxin.

Les Saques eſtoient originairement une nation de Scythes eſtablis au-delà du Jaxartes dans la grande Scythie; tous les géographes anciens ſont d'accord là-deſſus, & les Perſes, comme nous l'avons vû, donnoient le nom général de *Saques* aux peuples que les Grecs nommoient Scythes, & que nous appel-

lons aujourd'huy Tartares *. Les Scythes ou les Saques occupérent ensuite la plus grande partie de la Sogdiane, ou du pays qui est entre l'Oxus & le Jaxartes. Ceux qui estoient à l'occident portoient plus communément les noms des Massagétes & de Chorasmiens ; mais les uns & les autres avoient passé l'Oxus, & s'estoient establis en-deçà de ce fleuve. Les Perses donnoient le nom de *Dahæ* à ceux de ces Scythes qui habitoient des villages, car ils ne menoient pas tous une vie errante; & l'on retrouve encore aujourd'huy le nom de *Dehistan* donné au pays occupé par une nation de Tartares sur le bord de la mer Caspienne, dans le même lieu où les anciens placent les *Dahæ*. Il semble même que le nom de Saques ou de Massagétes désignoit les Scythes nomades habitants sous des tentes, & vivants de leur chasse, ou du lait de leurs troupeaux. L'histoire de Genghizkan & celle de Tamerlan, donnent le nom de *Ghet* ou *Gheté* au pays des Tartares qui menent cette vie errante; & ce mot semble un reste du nom des Massagétes : le nom de *Capschak* que les Arabes donnent aux plaines désertes qui sont au nord de la mer Caspienne, paroît de même formé sur le nom des Saques; car on sçait que les Grecs n'ayant pas le son du schin des Orientaux, l'exprimoient par une *S* comme font chez nous les personnes qui grasseyent.

L. 7. c. 64. Ces Scythes establis en-deçà de l'Oxus, s'estoient répandus dans la Margiane. Hérodote leur donne le nom de *Scythes Amyrgiens*, à cause qu'ils estoient le long du fleuve *Margus* ou *Morgus*, nommé aujourd'huy par les Persans *Morg* ou *Marou*. Le même Hérodote nous dit, que les Persans leur donnoient le nom de *Saques*. Ptolémée appelle Massagétes les Scythes de la Margiane, & dit qu'ils estoient séparez de l'Hyrcanie par les Derbiques ou Derbisses, autre nation Scythique. Eratosthénes
Lib. 11. p. 513. cité par Strabon, semble leur donner le nom de Massagétes; car on ne peut placer ailleurs que dans la Margiane les Massa-

* Ce nom de *Tartares*, ou de *Tatares*, très-ancien parmi les Chinois, qui le prononcent *Tata*, parce qu'ils n'ont point la lettre R. dans leur langue, n'est en usage parmi nous, & même parmi les Arabes, que depuis l'expédition de *Genghizcan* vers l'an 1200.

gétes qu'il joint aux peuples d'Arachosie, & qu'il dit habiter à l'occident de l'Oxus; cependant, je serois porté à croire qu'on leur donnoit plus ordinairement le nom de *Sakes* que celuy de *Massagétes*, & cela par deux raisons; la premiére, parce que les Persans appellent encore aujourd'huy *Marouckak* ou *Saques* du fleuve *Margus*, une nation de Tartares errants, qui habitent les montagnes voisines de la ville de *Marou-al-roud*, ou de l'ancienne *Marouca* au nord du mont Paropamisus, aujourd'huy *montagne de Horcan*. Je me contente de renvoyer pour la position de ces peuples, à la carte de Perse de M. de Lisle, de l'Académie des Sciences. Le nom de l'auteur suffiroit luy seul pour establir toutes les découvertes en Géographie dont cette carte est remplie; son exactitude & son habileté sont reconnuës de tout le monde. La situation de ces *Marouckak* en particulier est fondée sur des preuves solides, qu'il m'a bien voulu communiquer *. Ma seconde raison, pour préférer le nom de Saques à celuy de Massagétes pour les Scythes de la Margiane, est que je trouve le nom de *Sacastana* donné au pays qui est entre la Drangiane & l'Arachosie par Isidore de Charax, auteur d'une description itinéraire de l'empire des Parthes. Ce pays est celuy que les anciens nommoient *Paropamisus*, & sa capitale portoit, selon le même Isidore, le nom d'*Aléxandrie des Saques*: le nom & la position de cette Aléxandrie, font voir que c'est la ville nommée aujourd'huy *Candahar*, & que le Paropamisus ou la *Sacastana* d'Isidore, est le pays duquel est sorti l'usurpateur du royaume de Perse *Miri Mahmoud*.

Publiée en 1724.

Isidori Characeni Stathmi Parthici.

L'on ne peut donc révoquer en doute que les Saques ne se soient répandus jusques au mont Paropamisus sur les frontiéres de la Drangiane & de l'Arachosie, c'est-à-dire, au midy de la Bactriane. En général il paroist par l'ancienne histoire que cette partie de la Perse estoit habitée par des nations Scythiques, & c'est en-deça de l'Oxus qu'il faut chercher les Saques sujets de *Marmaris*, & de *Zarina* dont M.r Boivin l'aisné

* Notice des pays de Perse & des Usbecs, traduite dans le livre de M. Vitsen sur la Tartarie, partie 2.de pag. 215. Cet ouvrage est écrit en Hollandois.

a donné l'hiſtoire, & ceux auſquels Cyrus fit la guerre ſelon Ctéſias. Comme on voit dans l'une & dans l'autre de ces guerres une reine des Saques commander ſon armée en perſonne, & combattre vaillamment, on ne peut douter que ce ne ſoit auſſi dans ce même pays qu'il faut chercher les Maſſagétes d'Hérodote, & la célébre Tomyris, ſuppoſé que cette guerre des Maſſagétes, où Cyrus fut vaincu par les Scythes, ait eû un fondement réel dans l'hiſtoire; ce que j'examineray ailleurs.

Iſidore de Charax nous apprend que le Sacaſtan ou le pays des Saques, portoit le nom de *Paratacana*. Ptolémée place les peuples nommez *Parietæ* (Παρειηται) auprès de *Carura* autrement *Orthoſpana*, aujourd'huy *Dgiaroura* dans le voiſinage de Candahar. Ces Paratacques s'eſtendoient fort avant vers l'occident, ſelon Pline ils ſéparoient le pays des Parthes de la province nommée *Aria*, c'eſt-à-dire, qu'ils occupoient les montagnes qui ſervoient de frontiéres à ces Parthes & aux Ariens. Selon Ptolémée les Parætaques habitoient au nord de la Perſe & au midy de la Médie, & même ſelon Eratoſthénes cité par Strabon, ils s'eſtendoient vers l'orient juſqu'aux frontiéres du pays des Parthes, & à celles de la Carmanie; en ſorte qu'ils n'eſtoient ſéparez des Parætaques orientaux de l'Arie & du Sacaſtan que par les déſerts de la Carmanie, ſi même ils ne les habitoient pas; car les pays les plus ſtériles ne l'eſtoient pas pour les Scythes, leurs troupeaux eſtant accoûtumez à ſe nourrir des plantes ſéches que la terre produit dans ces plaines arides.

L. 6. c. 26.

Geogr. l. 6. cap. 4.

Strab. 15. pag. 497.

Hérodote & Arrien mettent les Parætaques dans la Médie. Eſtienne de Byzance dit qu'il y avoit une ville dans la Médie appellée Parætaca.

Herod. 1. 101.
Arrian. exp. Alex. 3. 19.
Steph. Παραιτάκα.

Strabon donne une très-grande eſtenduë aux Parætaques Occidentaux, il les joint aux Coſſéens; & après avoir dit que ce ſont des montagnards féroces & accoûtumez aux brigandages, il adjoûte qu'ils s'eſtendoient au nord juſques aux portes Caſpiennes, c'eſt-à-dire, juſques au nord de la Médie, & dans le voiſinage de l'Hyrcanie & de la partie ſeptentrionale du pays

L. 16. pag. 744.

des Parthes: ailleurs il joint ces Paraetaques aux peuples de l'Elymaïde, & dit qu'ils occupoient les montagnes voisines de la Sittacéne ou de l'Apolloniatide, c'est-à-dire, de la rive orientale du Tigre. * Ces Paraetaques avoient conservé dans l'Elymaïde le nom de *Saques,* & l'avoient donné à un canton de la Susiane nommé *Sagapena* selon Strabon: ce nom nous apprend que les Paraetaques répandus dans les montagnes de la Perse, estoient des Saques ou des Scythes, de la même nation que les Paraetaques du *Sacastan* dans la Margiane & dans le Paropamisus. Ainsi l'on conçoit facilement que ces peuples n'avoient eû que le Tigre à traverser pour s'establir dans la Babylonie, & porter leur nom de Saques dans cette isle formée par les deux bras du Tigre, où sont les deux bourgades qui sont appellées encore aujourd'huy *Sakié* par les Arabes: je ne sçais même si quelque bande de ces mêmes Saques n'avoit pas donné son nom à la ville de *Sacada* sur le Tigre, au midy de Ninive. Selon le témoignage de Strabon, les Saques avoient fait des irruptions dans les pays les plus éloignez de leur premiére demeure, qui estoit vers les bords du Jaxartes; non seulement ils s'estoient emparez, comme nous l'avons vû, de toute la Bactriane, de la Margiane, & du pays des Parthes, habité par une très-ancienne colonie des Scythes, avec laquelle ils s'estoient messez; mais ils s'estoient encore estendus de proche en proche jusques dans la Babylonie à l'occident, & remontant de-là vers le nord, ils avoient pénétré jusques dans l'Arménie, où ils s'estoient emparez d'une Province fertile entre le Cyrus & l'Araxe, à laquelle ils donnérent le nom de *Sacassena;* ils avoient aussi fait des courses dans la Cappadoce, & ravagé ce pays jusques sur les bords du pont Euxin. On célébroit encore du temps de Strabon une feste à *Zela* ville du Pont sous le nom de *Sacæa*, en mémoire d'un avantage remporté par ceux du pays sur les Saques.

L. 15. pag. 732.

L. 16. pag. 745.

L. 11. pag. 512.

Id. ibid.

Id. ibid.

On ne doit donc plus estre étonné de trouver des Cadusiens & des Saques dans le voisinage de Babylone, & ceux qui

* Diodore de Sicile donne le nom de Paraetaques aux peuples voisins du Tigre. *Lib. 11. pag. 72.*

regardent la Cyropédie de Xénophon comme un Roman historique, conviendront que la géographie ſuivie par cet Ecrivain, eſt conforme à la vérité : cette géographie eſt différente en quelques points de celle des autres Ecrivains ; mais en l'examinant avec attention, on trouvera qu'elle ne luy eſt pas contraire.

SIXIE'ME OBSERVATION

ſur l'eſtenduë de l'Empire de Cyrus.

LE titre de l'ouvrage de Xénophon nous apprend, qu'il n'avoit pas entrepris d'écrire l'hiſtoire du regne entier de Cyrus, mais ſeulement celle de ſa jeuneſſe, ou de ſon éducation & de ſes premiers exploits. Il n'entre dans aucun détail en parlant des événements qui ont ſuivi la priſe de Babylone, & ſe contente de nous apprendre en général le reſte des actions de ce Prince.

Cyrus de retour à Babylone, après avoir eſté reconnu pour roy de Perſe, & déſigné roy de Médie après Cyaxare dont il avoit épouſé la fille, s'appliqua à donner une forme ſtable à ſon nouveau royaume. Il paroit par Xénophon, que les pays qu'il avoit conquis ne relevoient que de luy ſeul, & ne reconnoiſſoient point le roy des Médes, ni le roy de Perſe.

Il partagea ces pays en divers gouvernements. Il envoya des Satrapes Perſans dans ceux qui avoient fait réſiſtance, comme
Pag. 230. l'Arabie, la Méſopotamie, la Cappadoce, la grande Phrygie, la Carie, l'Ionie, la Lydie, l'Æolide & la Phrygie voiſine de l'Helleſpont. Les Princes de Paphlagonie, de Cilicie & de l'iſle de Chypre conſervérent leurs anciens Eſtats, ſans autre condition, que celle de payer un tribut à Cyrus, & de joindre leurs troupes aux ſiennes toutes les fois qu'il le leur ordonneroit.
Pag. 232. Quoyque ces pays joints à la Médie & à la Perſe, dont Cyrus eſtoit déſigné roy, dûſſent former un grand Empire, ſon ambition n'eſtoit pas encore ſatisfaite ; ainſi il entreprit une nouvelle expédition à la teſte d'une armée de 600000. fantaſſins, de 120000. chevaux preſque tous Perſans, & de 2000. chariots

chariots de guerre. Avec cette armée formidable, Cyrus soûmit tous les pays compris depuis la mer des Indes & le fleuve Indus, jusqu'à la Syrie & à l'Egypte; ensorte que son empire s'estendoit au nord, jusqu'au pont Euxin, & au midy, jusqu'à l'Æthiopie. *Pag. 233.*

Xénophon dans la préface de son histoire, dit que Cyrus estant sorti de la Perse à la teste d'une armée peu nombreuse, devint roy des Médes & des Hyrcaniens par le seul choix de ces peuples; qu'il subjugua les Syriens, les Assyriens, les Arabes, les Cappadociens, les peuples de l'une & l'autre Phrygie, les Lydiens, les Cariens, les Phœniciens & les Babyloniens; qu'il regna aussi sur les Bactriens, les Indiens, les Ciliciens, les Saques, les Paphlagoniens *, & sur plusieurs autres peuples, dont il seroit difficile de rapporter les noms; enfin, il adjoûte qu'il contraignit les Grecs voisins de la mer, les Cypriens & les Egyptiens, à reconnoistre son pouvoir. *L. 1. p. 2.*

Ces deux endroits de Xénophon montrent, que les différentes Provinces de l'empire de Cyrus n'estoient pas gouvernées de la même maniére: il y en avoit de trois espéces; les unes avoient des satrapes ou gouverneurs Persans, les autres avoient conservé leurs anciens rois, lesquels, quoyque dépendants du roy de Perse ou du grand roy, luy payant un tribut annuel, & luy fournissant des troupes, gouvernoient cependant leurs Estats avec la même autorité, & suivant les mêmes loix qui avoient esté en usage avant la conqueste: enfin, il y avoit des provinces qui estoient gouvernées immédiatement par le roy de Perse, ou du moins sous son nom, par des Magistrats qui recevoient ses ordres immédiatement, & ne relevoient d'aucun Satrape.

Ces Satrapes estoient absolus dans leur gouvernement; ils

* Xénophon adjoûte à ces peuples une nation que quelques manuscrits nomment Βουδῖνοι, & d'autres Μαγαδίδαί : mais comme ce dernier nom est inconnu, & que le premier est celuy d'un peuple de la Scythie Européenne, où Cyrus n'a point porté ses armes, j'ay crû pouvoir regarder le nom barbare de cette nation, comme un mot corrompu, dont la restitution seroit en même temps très-difficile, & très-peu importante.

pouvoient lever des troupes & faire la guerre en leur nom, sans engager le corps de la nation; il semble même, qu'outre les tributs ordinaires dont ils avoient l'administration, il leur estoit permis d'en imposer d'extraordinaires en certaines occasions.

L'estenduë que Xénophon donne à l'empire de Cyrus, différe de celle que luy donnent Ctésias & Hérodote en un seul point, c'est-à-dire, par rapport à l'Egypte. Selon ces deux derniers historiens, l'Egypte ne fut conquise que par Cambyse fils de Cyrus; mais peut-estre n'est-il pas impossible de les concilier. Xénophon met l'Egypte au rang des pays qui estoient seulement tributaires; par conséquent ce pays avoit conservé ses rois, & l'ancienne forme de son gouvernement. Les Persans n'y avoient point de troupes, ni de Satrapes, & l'on ne pouvoit le regarder comme une province de l'empire Persan, mais seulement comme un royaume dépendant de cet empire. Or, quoyqu'Hérodote ne dise rien de pareil en termes formels, son récit suppose que Cyrus traitoit Amasis roy d'Egypte, comme un prince inférieur & dépendant de luy.

Lib. 3. Hérodote rapporte que Cyrus, selon les uns, ou Cambyse, selon les autres, avoit fait demander la princesse fille d'Amasis pour la mettre au nombre de ses femmes; mais que ce roy prévoyant qu'elle n'obtiendroit pas le rang d'épouse légitime, envoya au lieu d'elle, la princesse *Nitétis* fille d'*Apriès* son prédécesseur, sur lequel il avoit usurpé la couronne. Les Egyptiens prétendoient que Cambyse estoit fils de Nitétis, & que ce fut pour venger la mort de son aïeul Apriès qu'il porta la guerre en Egypte.

Hérodote rejette avec raison cette tradition populaire des Egyptiens, & fait voir que la mere de Cambyse nommée *Cassandané*, estoit Persane, & fille de Pharnaspes du sang des Achæmenides; mais il convient que Nitétis avoit esté envoyée par Amasis à Cyrus, qui l'avoit mise dans son serrail; & que Cassandané jalouse du crédit que cette rivale avoit eû sur l'esprit de Cyrus, avoit inspiré à son fils Cambyse la haine pour les Egyptiens, qui le porta dans la suite à ravager si cruellement leur pays.

Dans ce récit d'Hérodote, on voit que Cyrus, malgré son amour pour Nitétis, qu'il croyoit fille d'Amasis, ne l'éléve pas au rang d'épouse légitime, mais la laisse dans celuy de concubine, comme le roy d'Egypte l'avoit prévû. Cyrus auroit-il eû cette conduite avec un prince indépendant de luy, & par conséquent son égal? Le caractére de la royauté ne dépend pas du plus ou du moins d'estenduë des Estats sur lesquels on regne. Les Persans estoient persuadez de cette maxime, & nous voyons dans l'histoire, qu'ils avoient de très-grands égards même pour les rois qu'ils avoient vaincus; ils leur rendoient leurs Estats, ou du moins ils en laissoient le gouvernement à leurs enfants *; & si la politique ne permettoit pas de le faire en certaines occasions, alors ils leur donnoient des gouvernements considérables dans d'autres provinces de leur Empire. Il faut donc supposer que le roy d'Egypte, dont Cyrus envoya demander la fille pour la mettre dans son serrail au rang de ses esclaves, & des filles de ses sujets, n'estoit pas un prince indépendant, mais un prince tributaire, qui ne luy pouvoit rien refuser, & qui devoit regarder cette demande comme une faveur.

Il n'est pas estonnant qu'Hérodote ait gardé le silence sur la conqueste de l'Egypte par Cyrus: il nous avertit, qu'entre les différentes maniéres de rapporter l'histoire de ce prince, *Herod. 1, 95.* il a choisi celle qui luy a paru la moins glorieuse pour les Persans: par ce motif, il aura supprimé les avantages remportez par Cyrus sur Amasis; il se croyoit d'autant mieux fondé à le faire, que les Prestres d'Egypte ne luy en avoient rien dit; ils luy avoient caché de même la conqueste de l'Egypte par Nabuchodonosor. Ces Prestres amoureux de la gloire de leur pays, & ennemis du gouvernement Persan, sous lequel ils estoient peu considérez, gardérent le silence sur l'un & l'autre de ces deux événements, qu'ils regardoient comme peu honorables à leur nation.

La conqueste de l'Egypte par Nabuchodonosor, est cependant un fait constant dans l'ancienne histoire. Bérose cité par Josephe, disoit en termes formels dans son histoire de Baby-

* *Herod. lib. 3. cap. 15.* Il en cite plusieurs exemples.

Jos. contra Ap. lib. 1. p. 1342. Syncel. pag. 221. Vide Perizon. origin. Ægypt. cap. 24. p. 474. Joseph. antiq. 10. cap. 9. p. 454.

lone, que ce Prince avoit soûmis la Phœnicie & l'Egypte: les annales des Phœniciens disoient la même chose; & Josephe, qui avoit lû tous ces anciens historiens, dont nous ne connoissons plus que les noms; (si même nous les connoissons tous:) Josephe, dis-je, assûre que ce fut Nabuchodonosor, qui, après avoir ravagé toute l'Egypte, & fait mourir Apriès, establit un autre roy sur le thrône. Ussérius, Marsham, Perizonius, Prideaux, & les plus habiles chronologistes modernes ont suivi en cette occasion le témoignage de Josephe, & cette circonstance de la protection donnée par Nabuchodonosor à l'usurpation d'Amasis, se lie parfaitement avec les autres faits de l'histoire, & avec les monuments contemporains.

Herod. 3. cap. 14. Diod. 1. p. 44.

Amasis regna quarante-quatre ans, selon Hérodote, & cinquante-cinq ans, selon Diodore; il mourut dans le temps que Cambyse se préparoit à porter la guerre en Egypte, vers la treiziéme année depuis la prise de Babylone par Cyrus, la troisiéme année de la soixante-troisiéme olympiade, selon Diodore; c'est-à-dire, l'an 525. ou 526. avant Jesus-Christ. Babylone avoit esté prise par Cyrus l'an 537. qui fut le soixante-dixiéme, & le dernier de la captivité des Juifs. Si Amasis n'a regné que quarante-quatre ans, comme le dit Hérodote, son regne a commencé l'an 568. avant Jesus-Christ, & le trente-neuviéme de la captivité. S'il a regné 55. ans, il a commencé l'an 577. avant Jesus-Christ, & la vingt-neuviéme année de la captivité, ou du regne de Nabuchodonosor sur la Judée.

La ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor, tombe à la dix-neuviéme année du regne de ce prince, & de la captivité, ou à l'an 587. avant Jesus-Christ: or les écrits des prophétes nous font voir, qu'Apriès regnoit encore en Egypte plusieurs années après la ruine de Jérusalem. Les Chapitres XXIX. XXX. XXXI. & XXXII. d'Ezéchiel, sont remplis des menaces que Dieu fait au roy d'Egypte, nommé *Pharaon Hophra;* il luy déclare qu'il sera livré à Nabuchodonosor roy de Babylone, & que son pays sera ravagé, ses villes détruites,

& ſon peuple mené en captivité. Le Prophéte nomme *Sin* ou Péluſe, *Taphnæ* ou Daphné, *Tzoan* ou Tanis, *On* ou Héliopolis, *Pibeſeth* ou Bubaſte, *Noph* ou Memphis, *Pathros* ou l'Egypte du milieu, *No* ou Dioſpolis la fameuſe Thébes à cent portes: il adjoûte, que l'Egypte ſera déſolée dans toute ſon eſtenduë, depuis Syené & les frontiéres de l'Æthiopie, juſques à *Magdol*, & aux frontiéres de *Chus* ou de l'Arabie.

La prophétie d'Ezéchiel datée de la trente-cinquieme année du regne de Nabuchodonoſor, ou de la vingt-ſeptiéme de la déportation du Roy Jechonias, parle de la priſe de Tyr, & dit que le temps de la ruine des Egyptiens eſt proche. Jérémie nomme le roy d'Egypte qui regnoit alors, *Pharaon Ophra* ou *Apriès*, & déclare que Dieu le livrera entre les mains de ſes ennemis, & de ceux qui le veulent faire périr, comme il a livré Sédécias Roy de Juda dans celles de Nabuchodonoſor. Ces deux paſſages prouvent qu'Apriès regnoit encore l'an 35. de la captivité, ou l'an 572. avant J. C. mais que Nabuchodonoſor ſe préparoit à porter la guerre en Egypte, pour joindre ce pays à la Phœnicie, & à la Judée, dont il venoit d'achever la conqueſte. Ces deux paſſages montrent auſſi qu'Amaſis, qui a ſuccedé à Apriès, n'eſtoit pas encore monté ſur le thrône l'an 35. du regne de Nabuchodonoſor; par conſéquent la durée de ſon regne dans Diodore, qui luy donne cinquante-cinq ans, eſt trop longue de ſix ans au moins; puiſque l'Ecriture nous apprend qu'Hophra ou Apriès regnoit encore l'an 572. avant J. C. & 48. avant la conqueſte de l'Egypte par Cambyſe. Hérodote qui ne donne que quarante-quatre ans au regne d'Amaſis, eſt plus conforme à la Chronologie de l'Ecriture, en faiſant commencer ce regne l'an 569. ou 570. avant l'ére chreſtienne. Cependant, il ſeroit facile de concilier ces deux Auteurs, en ſuppoſant que Diodore a compté du commencement de la guerre civile entre Apriès & les Egyptiens révoltez, qui avoient mis Amaſis à leur tête, au lieu qu'Hérodote qui donne onze ans de moins à ſon regne, a compté ſeulement la durée du regne tranquille d'Amaſis ſur toute l'Egypte, après la défaite & la mort d'Apriès.

Ezech. cap. 19. 17.

Jerem. 44. v. ult.

Je pourrois employer des prophéties aussi claires que celles de Jérémie & d'Ezéchiel, sur la conqueste de l'Egypte par Nabuchodonosor, comme des preuves historiques; mais je veux bien avoir ce ménagement pour la fausse délicatesse de nos critiques modernes, de ne m'en servir que comme d'un témoignage d'écrivains contemporains, qui parlent des préparatifs de Nabuchodonosor contre les Egyptiens, ainsi que d'une chose publique & connuë de tout le monde.

Josephe nous assûre que Bérose & les annales Phœniciennes faisoient mention de cette guerre & de la conqueste de l'Egypte. Ces livres estoient alors communs parmi les Grecs; ainsi l'on ne peut rejetter son témoignage, & il n'y a aucun lieu de douter que les prophéties d'Ezéchiel & de Jérémie n'ayent esté accomplies, & que l'Egypte n'ait esté assujettie à Nabuchodonosor, quoyque les prestres Egyptiens n'en ayent rien dit à Hérodote.

L'Egypte faisoit donc partie de l'empire Assyrien, & par la conqueste de Babylone, Cyrus qui se trouva aux droits des rois de cette ville, obligea le roy d'Egypte à le reconnoistre, & à luy payer tribut comme il avoit fait aux rois Chaldéens. Xénophon a donc esté bien fondé à regarder l'Egypte comme une province de l'empire de Cyrus, quoyqu'elle eût des rois de sa nation; car ce privilége luy estoit commun avec quelques autres pays dépendants des Perses.

Au reste, lorsque j'ay rapporté plus haut l'histoire de Nitétis, je n'ay pas prétendu m'engager à deffendre la vérité du récit d'Hérodote, je ne m'en suis servi que pour mettre cet historien en opposition avec luy-même. Ce récit est absolument destitué de vray-semblance; Cyrus n'a pû demander la princesse d'Egypte à Amasis, qu'après la prise de Babylone, c'est-à-dire, au plustost vers la 32.e année depuis la mort d'Apriès; ainsi, en supposant que Nitétis estoit née l'année même de la mort de son pere, elle auroit eû au moins 32. ans. Cyrus en avoit alors près de 60. & il y a plus d'apparence que la princesse qu'on luy envoya, si on luy en envoya une, estoit fille d'Amasis, & dans un âge où elle pouvoit inspirer la passion que Cyrus prit pour elle.

Suivant le récit des Égyptiens consultez par Hérodote, l'absurdité sera encore plus grande, si l'on suppose avec les Perses dont Hérodote semble adopter l'opinion, que ce fut à Cambyse fils de Cyrus qu'Amasis envoya Nitétis fille d'Apriès sous le nom de sa propre fille : car Cambyse n'ayant monté sur le thrône de Perse que neuf ans après la prise de Babylone, la quarantiéme année du regne d'Amasis, & la cinquante-uniéme de sa révolte ; la princesse Nitétis, fille d'Apriès, devoit avoir alors au moins quarante ans, & ne méritoit guéres le titre de jeune fille παῖδα, que luy donne Hérodote. Les extraits de Manéthon nous apprennent que Cambyse ne regna que trois ans sur l'Égypte; que par conséquent il en fit la conqueste la cinquiéme année de son regne sur la Perse, & que Psamménite fils d'Amasis avoit déja regné six mois, lorsqu'il fut dépouillé de son royaume; ce qui confirme la chronologie que j'ay establie. *Herod. 3. 1.*

Athénée qui rapporte la même histoire, & qui cite Ctésias pour garant, adjoûte à ce récit, que Cambyse trouva tant de charmes dans la possession de Nitétis, qu'il conçût pour elle une passion violente, & que cette passion fut le seul motif de la guerre qu'il déclara à Amasis. Athénée & Ctésias ne songeoient guéres à la chronologie lorsqu'ils racontoient cet événement; car, comme leur objet estoit de montrer à quel point les femmes Égyptiennes possédoient l'art de perpétuer les passions qu'elles avoient inspirées, même après que la jouissance en avoit amorti la vivacité; s'ils avoient sçû que Nitétis estoit une vieille fille, & qu'elle avoit quarante ans lorsqu'elle enflamma Cambyse, ils n'auroient pas oublié une circonstance si singuliére, & si propre à prouver ce qu'ils avançoient. *Ath. l. 13.*

SEPTIÉME OBSERVATION
sur la certitude des faits rapportez dans la Cyropédie.

Dès le temps de Cicéron, on doutoit que la Cyropédie de Xénophon dût estre regardée comme une histoire véritable pour le détail des faits. Cette question a esté souvent

agitée depuis Cicéron, & il paroît que le plus grand nombre des critiques s'est accordé à regarder cet ouvrage comme un roman historique.

Je crois avoir montré dans les six Observations précédentes, que ce jugement ne doit pas tomber sur le détail géographique des nations & des provinces dont parle Xénophon : j'ay fait voir, qu'il ne contient rien que de véritable; mais je suis très-éloigné de rien entreprendre de pareil au sujet du tissu historique de la Cyropédie. Je trouve dans ce tissu trois choses qui m'obligent à le rejetter absolument : 1.° que la chronologie y est entiérement violée ; 2.° que Xénophon a supprimé la guerre de Cyrus contre Astyage roy des Médes, quoyque cette guerre soit un fait indubitable; 3.° que pour ajuster les événements, il a feint un Cyaxare, fils d'Astyage, & oncle de Cyrus, inconnu à toute l'antiquité, & dont il a placé le regne entre ceux d'Astyage & de Cyrus; quoyque ce dernier ait succédé immédiatement à Astyage, sur lequel il avoit usurpé le thrône de Médie.

J'examineray ces trois points dans autant d'articles différents ; après quoy je tâcheray de répondre aux raisons, par lesquelles M. l'Abbé Bannier entreprend d'establir la vérité du récit de Xénophon : une partie de ces raisons sont des préjugez favorables à Xénophon, qu'il oppose aux préjugez contraires, que l'on allégue pour oster toute certitude historique à la Cyropédie. J'avois examiné ces préjugez dans la première dissertation que j'ay donnée sur cette matiére ; nous sommes à peu près d'accord M. l'Abbé Bannier & moy, à l'égard de ces préjugez contraires à Xenophon ; il faut seulement observer, qu'en les réfutant, je n'ay rien décidé pour le fonds de la question : je n'ay demandé autre chose, sinon que l'on examinât l'ouvrage en luy-même, & que l'on n'entreprît de le condamner, qu'en conséquence de cet examen. C'est par cette régle, qu'après l'avoir deffendu quant à la géographie, je me crois obligé de l'abandonner sur le reste ; c'est une suite des mêmes principes, &, si dans ces dissertations imprimées, on trouvoit quelques expressions qui parussent

Mem. de l'Acad. des Inscript. vol. IV. p. 588.

supposer

ſuppoſer la vérité hiſtorique de la Cyropédie, ce que je ne crois pourtant pas, je déclare que je ne les entends que relativement aux parties de cet ouvrage, dont j'ay entrepris formellement la défenſe.

Article Premier.

Chronologie de Xénophon.

La Cyropédie de Xénophon ne contient aucun ſynchroniſme; elle ne nous donne aucune date préciſe qui puiſſe lier l'hiſtoire de Cyrus avec celle des autres princes ſes contemporains, ni même en fixer le temps par rapport aux événements poſtérieurs : auſſi la chronologie de cet ouvrage eſt-elle extrêmement confuſe. Si Xénophon avoit ſeulement marqué la durée de ſa vie, ou du regne de Cyrus, on pourroit y ſuppléer; parce que le temps de ſa mort eſtant déterminé d'une maniére indubitable par le canon aſtronomique de Ptolémée, & par les dates de pluſieurs événements arrivez ſous le regne de ſes ſucceſſeurs, dates confirmées par des obſervations d'éclipſes, on auroit un point fixe, duquel on pourroit partir pour placer les autres événements de ſon hiſtoire.

Lib. 8. p. 233.

Μάλα πρεσβύτης.

Πάλαι.

Τὸ ἕβδομον ἐπὶ τῆς αὐτοῦ ἀρχῆς.

Xénophon ſe contente de dire, que Cyrus mourut dans un âge fort avancé, ſon pere & ſa mere eſtant probablement morts depuis long-temps, & que ſa mort arriva en Perſe pendant le ſeptiéme voyage qu'il y fit après le commencement de ſon regne; c'eſt-à-dire depuis la mort de ſon pere Cambyſe, & de ſon oncle Cyaxare : car, ſelon le récit de Xénophon, Cyrus ne regna ſur la Perſe & ſur la Médie, qu'après la mort de ces deux princes, auſquels il ſuccéda.

Xenophon. l. 1. p. 4.

La vieilleſſe commençoit chez les Perſans, à la cinquante-troiſiéme année; l'âge viril duroit vingt-cinq ans, & commençoit à la vingt-huitiéme année; l'adoleſcence duroit dix ans, & commençoit à la dix-huitiéme année; les ſeize ou dix-ſept premiéres années de la vie eſtoient l'enfance.

Pag. 8.

Selon Xénophon, Cyrus demeura en Perſe auprès de ſon pere Cambyſe juſqu'à l'âge de douze ans, & reçût la même

éducation que les autres Persans; mais Astyage son aïeul, roy des Médes, ayant demandé à le voir, Mandane le mena à la cour de Médie : Cyrus y demeura quelques années. Estant retourné en Perse à l'âge de seize ans, il passa encore une année parmi les enfants, assujetti aux régles prescrites à ceux de cette
Pag. 21.
classe; après quoy entrant dans sa dix-huitiéme année, il passa dans la classe des adolescents; il y demeura dix ans entiers, c'est-à-dire, jusqu'à l'âge de vingt-huit ans. Durant cet intervalle, Astyage estoit mort, & Cyaxare luy avoit succédé. Le roy des Assyriens de Babylone se préparant à faire la guerre aux Médes, Cyaxare demanda du secours au roy de Perse son beau-frere: Cyrus fut choisi pour général de l'armée de 30000. Persans qu'on luy envoya. C'est alors que commence la guerre contre les Assyriens & les Lydiens, Cyrus ayant environ vingt-huit ou vingt-neuf ans, & ayant passé de la classe des adolescents dans celle des hommes faits.

Lorsque Cyrus eût joint ses troupes Persanes à celles de Cyaxare, & qu'il eût fait divers changements à la maniére de combattre des unes & des autres, il marcha contre les Arméniens, nation tributaire des Médes, mais qui avoit secoué le joug; & il les obligea de reconnoitre Cyaxare, de payer le tribut ancien, & de luy fournir des troupes. Cependant il envoya des ambassadeurs au roy des Indiens, voisins du Phase, qui avoit fait offrir sa médiation aux Médes & aux Assyriens; après quoy il revint en Médie, & alla au devant du roy d'Assyrie & des autres rois liguez contre Cyaxare. Ces princes ayant esté défaits dans deux combats différents, Cyrus employa le reste de la campagne à faire une expédition dans la Babylonie, & revint passer l'hyver en Médie. Ces événements remplissent la premiére année de la guerre, & la vingt-neuviéme de la vie de Cyrus. Ce même hyver, les ambassadeurs du roy des Indiens revinrent de la Colchide, & signérent le traité d'alliance, proposé par Cyrus; après quoy ils passérent en Lydie, pour reconnoître l'estat des princes liguez, qui faisoient de grands préparatifs.

Pag. 141.
Au printemps de l'année suivante, Cyrus ayant reçû le

renfort de 40000. Perſans que Cyaxare avoit envoyé demander en Perſe, il marcha dans l'Aſie mineure au-devant de Crœſus & des autres princes liguez, qui avoient donné rendez-vous à leurs troupes dans la plaine de Thymbrée. L'armée Perſane les joignit avant qu'ils eûſſent quitté ce lieu, & ce fut-là que ſe donna le combat. Cyrus ayant remporté une victoire complette, ne perdit point de temps, il marcha à Sardis, & ſans donner à Crœſus le loiſir de ſe reconnoître, il aſſiégea & prit la ville : le roy ayant eſté fait priſonnier, Cyrus ſe trouva maiſtre de toute la Lydie. Le reſte de cette campagne, & probablement toute la ſuivante, furent employées aux expéditions contre les Cariens & les Phrygiens, voiſins de l'Helleſpont, contre les peuples de la grande Phrygie, contre ceux de la Cappadoce, & contre les Arabes de la Méſopotamie. Les peuples de la Paphlagonie, de la Cilicie, & de l'Iſle de Chypre, ſe ſoûmirent volontairement. *Pag. 186. 187.*

Ce fut donc la quatriéme année de la guerre, & la trente-deuxiéme de la vie de Cyrus, que ce prince vint mettre le ſiége devant Babylone : cette place ſe deffendit long-temps, *Pag. 190. 192.* ſelon Xénophon, & on ne peut guéres donner moins de deux ans de durée à ce ſiége ; ainſi elle ne fut priſe que la cinquiéme année de la guerre, qui eſtoit la trente-troiſiéme de la vie de Cyrus. Ce prince paſſa la plus grande partie de l'année ſuivante à régler toutes choſes dans cette place, & dans les provinces qui en dépendoient ; après quoy il ſe mit en marche pour retourner en Perſe : il paſſa par Ecbatanes, *Pag. 225.* où il trouva Cyaxare, qui eſtoit demeuré en Médie depuis le commencement de la guerre. Cyaxare luy offrit la princeſſe ſa fille en mariage ; Xénophon l'appelle *παῖς*, *jeune fille* ; *Pag. 226.* ce qui ſuppoſe qu'elle n'avoit guéres que vingt ans au plus. Xénophon dit que Cyrus l'avoit vûë, lors de ſon premier voyage en Médie, & ſuppoſe qu'elle eſtoit dès-lors aſſez âgée pour eſtre ſenſible aux careſſes de ce prince, qu'elle appelloit *ſon mari*. Cyrus eſtoit ſorti de Médie à l'âge de ſeize ans ; en ſuppoſant que cette princeſſe avoit alors trois ou quatre ans, ce qui eſt le moins qu'on puiſſe luy donner, il avoit environ

treize ans plus qu'elle; & si, lorsqu'il passa à Ecbatanes, il en avoit trente-trois, elle estoit âgée de vingt ans, ce qui est encore beaucoup pour le nom de παῖς, que luy donne Xénophon: par conséquent, on ne peut raisonnablement expliquer la chronologie de cet auteur, si l'on donne plus de trente-trois à trente-quatre ans à Cyrus, lors de son voyage en Médie après la prise de Babylone.

Cyrus estant arrivé en Perse, fut désigné roy de ce pays
par son pere Cambyse, & reconnu en cette qualité par les
Pag. 229. Persans. Après cette cérémonie, il retourna à Ecbatanes, où
il épousa la fille de Cyaxare, & fut en conséquence de ce mariage, désigné roy des Médes, après la mort de Cyaxare. Xénophon ne dit point si ce prince accompagna Cyrus dans son retour à Babylone, ou s'il resta à Ecbatanes: je serois
assez porté à croire que Cyaxare ne quitta point la capitale de
233. Médie, parce que Cyrus y alloit passer deux mois tous les ans.

Cyrus estant de retour à Babylone, songea à régler le gouvernement de son nouvel empire. Les Satrapes & les rois tributaires eûrent ordre de lever des troupes dans leurs pro-
232. vinces, & de les envoyer à Babylone l'année suivante: les ordres de Cyrus ayant esté exécutez, il se trouva à la teste
d'une armée de plus de 700000. hommes, avec laquelle il
233. soûmit le reste de l'Asie, depuis l'Indus jusqu'à la mer Méditerranée, & depuis le Pont-Euxin, & la mer Caspienne, jusqu'à l'Æthiopie, & jusqu'à la mer Erythréene.

La premiére année de cette nouvelle expédition, estoit la trente-cinq ou trente-sixiéme de son âge. Xénophon parle de cette expédition d'une façon très-générale & très-vague, & ne nous apprend plus rien des événements du regne de Cyrus: il marque seulement, qu'il passoit tous les ans les sept mois de l'hyver à Babylone, les trois mois du printemps à Suse, & les deux mois de l'esté à Ecbatanes. Xénophon ne détermine point la durée de la vie & du regne de Cyrus; il dit seulement qu'il estoit très-vieux lorsqu'il mourut, μάλα πρεσβύτης, & que son pere Cambyse estoit probablement mort depuis long-temps.

Suivant Dinon, auteur d'une histoire de Perse citée par les anciens, Cyrus estoit mort à l'âge de soixante-dix ans, après un regne de trente ans [a] : ainsi il estoit monté sur le thrône à l'âge de quarante ans; ce qui ne peut quadrer avec la chronologie de Xénophon, qu'en supposant contre le systeme de cet auteur, que le regne de Cyrus a commencé seulement au retour de sa seconde expédition. Le regne de Cyrus a commencé, selon Xénophon, lors de la prise de Babylone, ou du moins lors de son association aux thrônes de Perse & de Médie, ce qui est arrivé vers la trente-deux ou trente-troisiéme année de son âge, & sept ou huit ans avant sa quarantiéme année. *Cic. de Divinat. I.*

L'ancienne histoire nous fournit deux époques assûrées, pour déterminer le regne de Cyrus; sçavoir l'année de sa mort, & celle du commencement de son regne.

L'année de la mort de Cyrus est, selon le canon astronomique des Rois de Babylone, la deux cent dix-huitiéme de Nabonassar, ou la cinq cent trentiéme avant l'ére Chrestienne. La chronologie des Rois de Perse qui luy ont succédé, & celle des Juifs, s'accordent parfaitement avec celle du canon astronomique. La seconde époque, ou celle du commencement du regne de Cyrus, à la premiére année de la cinquante-cinquiéme olympiade, c'est-à-dire, à l'an 560. avant l'ére Chrestienne, estoit unanimement reçûë par tous les anciens; [b] & cette année, comparée à celle de sa mort, prouve que la durée de son regne a esté de trente ans au moins commencez, comme le disoient Ctésias & Dinon.

L'époque de la mort de Cyrus & la durée de sa vie estant déterminées, il est facile de fixer les dates des principaux événements rapportez par Xénophon. Cyrus estant mort l'an 530. âgé de soixante-dix ans, il est né l'an 600. avant l'ére Chrestienne; l'an 589. il alla pour la premiére fois en Médie

[a] Hérodote *II. cap. 214.* luy donne 29. ans complets. Ctésias, *lib. 12.* dans Photius, luy attribuë 30. ans, de même que Dinon.

[b] Eufeb. *Præp. Evangel. lib. 10. cap. 10.* la donne comme un point de chronologie demontré, & suivi par tous les historiens sans exception.

auprès de ſon grand-pere Aſtyage, eſtant âgé de douze ans; l'an 585. il retourna en Perſe auprès de ſon pere Cambyſe, eſtant âgé de ſeize ans. Aſtyage mourut dans les dix années ſuivantes, & Cyaxare, oncle de Cyrus, monta ſur le thrône de Médie avant l'année 573.

L'an 572. Cyrus eſtant dans ſa vingt-huitiéme année, conduiſit une armée de trente mille Perſans au ſecours de ſon oncle Cyaxare attaqué par le roy d'Aſſyrie, & par celuy de Lydie, qui avoient entraîné dans leur parti toute l'Aſie occidentale.

L'an 571. premiére campagne de Cyrus âgé de vingt-neuf ans; défaite des Arméniens & des Aſſyriens; expédition dans la Babylonie.

570. Seconde année de la guerre; Cyrus âgé de trente ans, marche contre les Lydiens & les Aſſyriens, campe auprès de Thymbrée; défaite de Crœſus; priſe de Sardis; conqueſte de la Lydie, de la Carie, & de la Phrygie voiſine de l'Helleſpont.

569. Conqueſte de la grande Phrygie, & de la Cappadoce; préparatifs pour le ſiége de Babylone.

568. Quatriéme année de la guerre: Cyrus âgé de trente-deux ans, met le ſiége devant Babylone, le ſiége de cette ville dura plus d'une année.

567. Cinquiéme année de la guerre; priſe de Babylone par Cyrus âgé de 33. ans; voyage de ce prince en Médie & en Perſe; il eſt déſigné roy de ces deux pays, & il épouſe la fille de Cyaxare âgée au plus de vingt ans.

566. Cyrus dans ſa trente-quatriéme année, envoye des Satrapes dans les pays conquis, & ſe prépare à une nouvelle expédition.

565. Cyrus âgé de trente-cinq ans, entreprend la conqueſte du reſte de l'Aſie, & y employe quelques années.

560. Commencement du regne de Cyrus, la premiére année de la cinquante-cinquiéme Olympiade, ſelon tous les anciens; & la quarantiéme de ſon âge, ſelon Dinon. Dans le ſyſteme de Xénophon, il faut placer à cette année la mort

de Cyaxare & de Cambyse, ausquels Cyrus succéda dans les royaumes de Médie & de Perse. Xénophon ne sçavoit pas le temps de leur mort, & se contente de dire que probablement elle estoit arrivée long-temps avant celle de Cyrus.

530. Mort de Cyrus, âgé de soixante-dix ans, selon Dinon : Xénophon dit seulement que ce prince estoit fort âgé. Onésicrite cité par Lucien, [a] dit que Cyrus avoit près de cent ans, mais Onésicrite estoit un écrivain très-décrié, & son témoignage ne doit pas prévaloir sur celuy de Dinon. *Vid. Voss. de hist. Græc. l. 1. p. 60. & 76.*

Dans la chronologie précédente, Xénophon place la défaite de Crœsus & la prise de Sardis à la trentiéme année de Cyrus, dix ans avant le commencement de son regne, & l'an 570. avant l'ére Chrestienne. Cependant, selon tous les autres historiens, la conqueste de la Lydie est postérieure au commencement du regne de Cyrus sur les Médes & sur les Perses : cet événement est de l'an 545. comme je l'ay montré dans une autre dissertation [b]; par conséquent il tombe à la seiziéme année du regne de Cyrus, & à la cinquante-sixiéme de sa vie ; c'est-à-dire, vingt-six ans plus tard que dans la chronologie de Xénophon.

La date de la prise de Babylone par Cyrus, est encore fautive dans Xénophon, qui la place à l'an 567. Le canon astronomique en marquant la deux cent dixiéme année de Nabonassar, ou la cinq cent trente-huitiéme avant l'ére Chrétienne, pour la premiére du regne de Cyrus à Babylone, montre que cette ville a esté prise au plustost l'an 539. qui estoit la soixante & uniéme de la vie de Cyrus, & la vingt-deuxiéme de son regne. Xénophon, qui met la prise de cette ville à la trente-troisiéme année de la vie de Cyrus, suppose que ce prince en a esté maistre pendant trente-sept ans : cependant, son regne n'a duré que neuf ans à Babylone selon le canon astronomique ; c'est une différence de vingt-huit années.

Ces deux anachronismes, l'un de vingt-six ans, l'autre de

[a] De ceux qui ont long-temps vêcu.
[b] Recherches sur la chronologie des rois de Lydie, vol. 5. des Memoires pag. 274.

vingt-huit, roulent ſur deux événements importants, & dérangent abſolument toute la ſuite de l'hiſtoire générale; enſorte que cela ſeul devroit ſuffire, pour faire regarder l'ouvrage de Xénophon comme un roman hiſtorique, dans lequel la chronologie eſt abſolument violée, pluſtoſt que comme une hiſtoire exacte & véritable pour la ſuite des faits: mais ce qui rend cette conſéquence, tirée des anachroniſmes de Xénophon, encore plus ſenſible, c'eſt qu'on peut le ſoupçonner d'avoir altéré exprès la vérité, pour ajuſter les événements de l'hiſtoire de Cyrus d'une façon convenable aux vûës dans leſquelles il écrivoit: on en verra les preuves dans les deux articles ſuivants.

ARTICLE SECOND.

Que Xénophon a ſupprimé la guerre de Cyrus contre les Médes.

Cicéron dit au ſujet de la Cyropédie, que Xénophon en écrivant cet ouvrage, a moins eû en vûë de ſuivre l'exacte vérité de l'hiſtoire, que de donner le modéle d'un gouvernement équitable, & d'un empire fondé ſur la juſtice: *non ad hiſtoriæ fidem, ſed ad effigiem juſti imperii.* On ne peut ſe diſpenſer d'adopter ce jugement de Cicéron, lorſque l'on apperçoit, que Xénophon a paſſé ſous ſilence la révolte de Cyrus contre ſon grand-pere Aſtyage, & la guerre dans laquelle les Perſes aſſujettirent les Médes. Son deſſein eſtoit de repréſenter ce prince, non ſeulement comme un grand roy, comme un politique habile, comme un grand capitaine; mais encore comme un prince juſte & vertueux: l'uſurpation & la violence auroient défiguré ce portrait; ainſi il prit le parti de ſupprimer dans ſon hiſtoire des actions qu'il ne pouvoit juſtifier. Xénophon inſtruit des vrais principes de la morale, jugeoit des actions des princes, non par les maximes de la politique, & par ce que l'on appelle *Raiſons d'Eſtat;* mais par les principes & les régles de l'équité naturelle, qui décide du mérite des actions des hommes, ſans aucun égard pour leurs conditions, & il aima mieux manquer à la vérité de l'hiſtoire, qu'aux

qu'aux vrais principes de la morale. M. l'Abbé Fraguier *, dans sa dissertation sur la Cyropédie, nomme cet ouvrage, *un roman de vertu*, & montre que Xénophon l'avoit écrit pour rendre la morale de Socrate plus sensible, en mettant sous les yeux un tableau de la conduite qu'elle inspireroit à un prince qu'elle auroit formé.

Mem. de l'Academ. des Bel. Let. vol. 1. p. 52.

La guerre de Cyrus contre Astyage est attestée par toute l'antiquité, si l'on en excepte Xénophon dans sa Cyropédie. Hérodote & Ctésias sont d'accord sur ce fait, eux qui sont si opposez sur la pluspart des événements principaux de la vie de Cyrus; mais ce qui est décisif dans l'occasion présente, c'est que Xénophon luy-même, dans sa Retraite des dix mille, non seulement fait mention de cette guerre des Perses contre les Médes, mais encore en rapporte des circonstances & des suites, qui montrent que c'estoit une chose reconnuë de tout le monde.

Les Grecs, après la défaite & la mort du jeune Cyrus, ayant pris le parti de retourner en Grece par l'Arménie, & en suivant la rive orientale du Tigre, rencontrérent au-delà du fleuve *Zabatus*, les villes de *Larissa* & de *Mespila*; ces deux villes, dont les murailles subsistoient encore *, avoient esté détruites, à ce que dit Xénophon, par le roy de Perse, lors de la guerre dans laquelle les Persans soûmirent l'empire des Médes. Xénophon, qui parle deux fois de cette guerre, adjoûte que c'estoit dans *Mespila* que la reine de Médie s'estoit réfugiée, & qu'elle y soûtint un long siége contre les Perses. De l'aveu de Xénophon, la puissance des Médes ou leur empire a donc esté détruit par un roy de Perse, & il y a eû une guerre assez longue entre les Persans & les Médes: tous les anciens disent que Cyrus a esté ce roy de Perse, & en effet on ne peut en imaginer un autre; on rapporte même avec assez de détail les divers événements de cette guerre, pour estre persuadé que Xénophon n'a pû ignorer la vérité de ce fait, & que s'il l'a supprimé dans sa Cyropédie, après en avoir parlé dans sa Retraite des dix mille, il ne l'a fait que dans la vûë d'effacer dans le portrait de Cyrus des traits qui

Pag. 308. Exped. du jeune Cyrus.

* Larissa avoit deux parasanges, ou 5000. pas de tour. Mespila avoit 15000. pas, ou six parasanges.

ne convenoient point à l'idée qu'il en vouloit donner.

Cette guerre ayant occupé les premiéres années de la vie de Cyrus, & n'ayant esté terminée que vers sa quarantiéme année, à laquelle commença son regne sur les Perses & sur les Médes; Xénophon en la supprimant, s'est mis dans la nécessité de chercher de quoy remplir le vuide des quarante premiéres années de sa vie. Plustost que de le faire en inventant des exploits imaginaires, qui n'auroient eû aucun fondement dans l'histoire véritable, il a mieux aimé violer la chronologie, & placer dans la jeunesse de Cyrus des événements qui avoient rapport à son dernier âge. C'est de-là que sont venus les deux anachronismes de 26. & de 28. ans, dans lesquels il est tombé au sujet de la prise des villes de Sardis & de Babylone, & au sujet de la conqueste du royaume de Lydie & de l'empire des Assyriens.

Article Troisiéme.

Sur le Cyaxare de Xénophon.

Suivant le témoignage d'Hérodote & de Ctésias, le dernier roy des Médes, celuy sur lequel Cyrus fit la conqueste de la Médie, se nommoit *Astyage* ou *Apanda*. Hérodote dit qu'il estoit aïeul maternel de Cyrus, & Xénophon luy est conforme à cet égard; mais il adjoûte que cet Astyage avoit un fils, qu'il nomme Cyaxare, & qui regna avant Cyrus; il estoit depuis quelques années sur le thrône de Médie, lorsque Cyrus âgé de vingt-huit ans, vint à son secours à la teste d'une armée de 30000. Persans, ce qui tombe à l'an 572. avant l'ére chrestienne, & douze ans avant l'année dans laquelle nous avons vû que tous les anciens sans exception, plaçoient le commencement du regne de Cyrus sur les Médes & sur les Persans.

Ce Cyaxare inconnu à tous les historiens anciens, a esté adopté par Josephe, par les Interprétes de l'Ecriture, & par plusieurs chronologistes modernes, Usférius, Vossius, Marsham, Prideaux, &c. Ce qui les a déterminé à suivre en cette occasion le systeme de Xénophon, c'est que ce Cyaxare leur a paru très-commode pour expliquer quelques endroits du Prophete Da-

niel; ils n'ont point eû d'autre raiſon, ils ſe ſont perſuadez que ce prince devoit eſtre le *Darius Méde* de Daniel ſucceſſeur de Balthazar, & par une ſuite néceſſaire, que ce Balthazar eſtoit le roy de Babylone qui périt, ſuivant Xénophon, à la priſe de cette ville par Cyrus.

On voit d'abord que rien n'eſt plus foible qu'une pareille raiſon; quand on ne pourroit expliquer la prophétie de Daniel que par cette hypothéſe, il vaudroit encore mieux convenir que nous ne l'entendons pas, que de l'expliquer par une ſuppoſition contraire aux témoignages de toute l'antiquité profane. Joſephe n'eſtoit guéres bien inſtruit de l'hiſtoire de Perſe; il ne compte que cinq rois de ce pays, & ſupprime les cinq derniers qui ont regné pendant cent ans entiers. Cette erreur luy eſt commune avec les chronologiſtes Juifs; ainſi ſon ſuffrage ne peut ſervir à autoriſer le Cyaxare de Xénophon. L'autorité des Interprétes, & même celle des Peres dans un point de l'hiſtoire profane, ne peut jamais balancer celle des hiſtoriens anciens, parce qu'ils ne ſçavent cette hiſtoire que par le rapport de ces mêmes hiſtoriens.

Mais ce qui doit faire rejetter abſolument ce Cyaxare de Xénophon, c'eſt que le prophéte Daniel dit luy-même, en termes formels, que Cyrus ſuccéda immédiatement à Aſtyage roy des Médes.

Voicy comment il s'exprime à la fin du chapitre XIII. *Et rex Aſtyages appoſitus eſt ad patres ſuos, & ſuſcepit Cyrus Perſes regnum ejus*, Aſtyage fut enſeveli dans le ſépulcre de ſes ancêtres, & Cyrus Perſan de nation regna à ſa place. Donc Cyrus a ſuccédé immédiatement à Aſtyage au royaume de Médie. Donc le Cyaxare de Xénophon n'a point regné entre ces deux princes; & il faut préférer au témoignage de Xénophon, celuy d'Hérodote, de Ctéſias, de Trogue Pompée, &c. conforme à celuy de Daniel contemporain de Cyrus. Je ſçais que les Proteſtants ne reçoivent pas ce XIII.ᵉ chapitre de Daniel, parce que ce chapitre & le ſuivant ne ſont pas dans les Bibles Hébraïques que nous avons maintenant; mais Théodotion les avoit trouvez dans les manuſcrits Hébreux dont il s'eſtoit ſervi.

pour sa traduction; & quoyqu'il puisse y avoir quelques difficultez sur leur authenticité, elles ne doivent pas empêcher qu'on ne les regarde au moins comme un fragment d'un ancien ouvrage, dont l'autorité est certainement préférable à celle de Josephe: à l'égard des Catholiques, la chose est sans difficulté, ils reconnoissent ces deux chapitres pour une partie authentique du livre de Daniel, & le dernier verset du XIII.e chapitre ne leur permet pas de soûtenir le Cyaxare de Xénophon.

Article Quatriéme.

Examen de la conformité de Xénophon avec l'Ecriture.

Après avoir montré dans les trois articles précédents; 1.° que la Chronologie de Xénophon est entiérement fausse. 2.° qu'il a supprimé de dessein prémédité le récit de la guerre de Cyrus contre Astyage. 3.° qu'il a supposé, contre la vérité de l'histoire, un Cyaxare fils d'Astyage, qu'il fait regner avant Cyrus; il me reste à répondre aux raisons par lesquelles on entreprend de prouver la vérité de l'histoire de Xénophon. La plus grande partie de ces raisons avoient déja esté proposées par Ussérius, par Marsham, par Prideaux, par le R. P. de Tournemine, & par plusieurs autres chronologistes. M. l'Abbé Bannier les a mises dans un nouveau jour, & a tâché d'y adjoûter une nouvelle force. J'examineray ces raisons en elles-mêmes, sans aucun égard à ceux qui les ont proposées; car ce n'est point leur réfutation qui est mon objet, c'est la connoissance de la vérité dans le point d'histoire duquel il s'agit icy.

Toutes ces raisons vont à prouver la conformité de la Cyropédie avec plusieurs endroits de l'Ecriture. M. des Vignoles, dans un plan de chronologie publié depuis quelques années *, dit, *que si cette conformité estoit réelle, elle seroit plus propre à rendre suspecte la vérité de l'Histoire Sainte, qu'à la confirmer, parce que la Cyropédie de Xénophon porte tous les caractéres d'un Roman, & a esté regardée comme telle par les payens mêmes.* Ce

* Lettre écrite de Berlin en 1721. aux auteurs de la Bibliothéque Germanique. *Vol. 3. pag. 125.*

plan de chronologie montre que M. des Vignoles a eſtudié la matiére avec beaucoup de ſoin, & que ſon ſuffrage doit eſtre de grand poids. Je crois cependant que le principe qu'il avance icy eſt un peu hazardé, & je ſuis bien éloigné de l'adopter.

Je ſuis perſuadé pour moy, que ſi l'on compare ſans prévention l'hiſtoire de Xénophon avec les endroits de l'Ecriture alléguez par les deffenſeurs de la Cyropédie, loin d'y appercevoir quelque conformité, on y découvrira des oppoſitions formelles. Je dis, ſi l'on compare ſans prévention; car les partiſans de la Cyropédie ne l'ont trouvée conforme au livre de Daniel, que parce qu'ils ont expliqué cette prophétie, non par elle-même, mais par les ſuppoſitions qu'ils avoient faites d'avance. Le rapport que l'on trouve entre le détail que Xénophon fait du ſiége de Babylone, & pluſieurs endroits des Prophétes, ne donne aucun avantage à cet hiſtorien, puiſqu'il ne dit rien qui ne ſe trouve dans Hérodote, quoyqu'avec moins d'eſtenduë. Il y a encore quelques autres conformitez, qui ne conſiſtent que dans la maniére d'adapter certains endroits de Daniel au ſyſteme que l'on s'eſt formé pour l'hiſtoire de Babylone; mais ces conformitez ou convenances, ſont une ſuite & une dépendance de ces ſyſtemes, & non pas la preuve de leur vérité; elles ſe rencontrent également dans des ſyſtemes oppoſez, ainſi elles ne peuvent ſervir à fonder la préférence d'un de ces ſyſtemes, & l'excluſion des autres.

La grande conformité que l'on croit appercevoir entre Xénophon & le Prophéte Daniel, celle que l'on croit ſuffiſante pour eſtablir la préférence que l'on accorde à l'hiſtorien Grec, dépend de ce qu'il dit de la priſe de Babylone, de la deſtruction de l'empire des Aſſyriens par Cyrus, de la mort du Roy qu'il nomme un prince impie, & que l'on croit le même que le Balthazar de Daniel, enfin de ce qu'il dit du regne de Cyaxare, oncle de Cyrus, à Babylone: car on ſuppoſe, qu'outre la couronne des Médes qu'il tenoit de ſon pere Aſtyage, il regnoit auſſi ſur les Perſes; que par conſéquent Cyrus eſtoit ſon ſujet, & que c'eſtoit pour luy qu'il avoit fait la conqueſte du royaume de Lydie, & de celuy de Babylone. De-là on conclud, que le

Darius Méde de Daniel successeur de Balthazar, & que l'on suppose avoir regné, non seulement sur les Babyloniens, mais encore sur les Médes & sur les Perses, ne peut estre différent du Cyaxare de Xénophon. Or, comme cet historien est le seul qui parle de ce Cyaxare, si Daniel ne peut estre entendu qu'en admettant le systeme historique de la Cyropédie, il est clair que cet ouvrage doit estre préféré à toutes les autres histoires.

Je pourrois me dispenser d'examiner ce raisonnement, & d'y répondre en détail; car ayant montré plus haut, que le Cyaxare de Xénophon est un personnage fabuleux, & dont le regne sur les Médes est formellement détruit par Daniel, toute la suite du raisonnement tombe d'elle-même; cependant je veux bien suivre les partisans de Xénophon, & répondre pied à pied à leur prétenduë démonstration. Sans me servir des propositions establies cy-dessus, je feray voir, que même en supposant la Cyropédie une histoire véritable, elle est opposée au prophéte Daniel, bien loin de luy estre favorable. Je commence par establir le vray systeme de la Cyropédie de Xénophon, parce que ceux dont j'examine l'opinion, ne l'ont pas représenté fidélement.

1.° Cyaxare II. regnoit sur les Médes. Les Perses faisoient un Estat séparé, allié, mais non dépendant de celuy des Médes; & quoyque Cyrus obéît à Cyaxare, c'estoit comme son neveu, c'estoit comme plus jeune que luy, & non comme son sujet. On peut voir de quelle façon Xénophon rapporte le raccommodement de Cyrus & de Cyaxare après l'expédition de Chaldée, entreprise sans l'ordre & sans la participation de Cyaxare. Cyrus traite avec le roy des Médes, & luy parle comme un prince son égal, & commandant une armée indépendante de luy. Après la conqueste de la Lydie, & des autres royaumes de l'Asie mineure, Cyrus en régle le gouvernement, sans attendre les ordres de Cyaxare, sans même luy demander son avis; il en fait autant après la prise de Babylone, il y met garnison Persane, il y establit des imposts, & il envoye des Satrapes dans les provinces conquises, sans la participation de Cyaxare. Il est vray qu'il luy réserve une part du butin fait sur

les vaincus, & qu'il luy destine un palais dans Babylone; mais cela même est un acte de souveraineté. S'il eût esté sujet du Roy des Médes, il n'eût pas esté en droit de faire la part de son maistre, & de s'approprier le reste à luy & aux Persans. C'est-là un présent que fait Cyrus à son oncle, & même un présent que Cyaxare estoit en droit de demander, puisque ses troupes avoient eû une grande part à la guerre.

Lorsque Cyrus passe à Ecbatanes après la prise de Babylone, Cyaxare luy offre sa fille en mariage; Cyrus ne l'accepte que sous la condition que son pere Cambyse y consentira: s'il eût esté sujet de Cyaxare, l'autorité royale eût rendu le consentement de Cambyse inutile, & la condition mise par Cyrus à son acceptation eût blessé Cyaxare, que Xénophon nous représente comme un prince extrèmement jaloux de son autorité. D'Ecbatanes, Cyrus passe à Persepolis, où les Estats généraux du royaume de Perse luy prestent serment, & le reconnoissent pour successeur de Cambyse, sans qu'il soit fait aucune mention de Cyaxare; son consentement auroit cependant esté nécessaire, si la Perse eût esté une province de son empire. On ne trouve rien dans la Cyropédie qui fasse penser que Cyaxare ait regné sur les Perses; donc s'il estoit vray, comme le suppose la prétenduë démonstration, que le Darius Méde de Daniel eût regné sur les Médes & sur les Perses, ainsi que sur les Babyloniens, ce prince seroit très-différent de Cyaxare, qui n'a regné que sur les Médes seuls.

2°. Le Cyaxare de Xénophon estoit à Ecbatanes pendant le siége de Babylone; & s'il vint dans cette derniére ville, ce ne fut que deux ans au plustost après sa prise par Cyrus, comme on l'a vû dans le détail chronologique du premier article : or le Darius de Daniel monta sur le thrône de Chaldée aussi-tost après la mort de Balthazar. Le récit de Daniel ne permet pas de douter que Darius ne fût à Babylone, & qu'il ne gouvernât cette ville par luy-même ; donc il est différent du Cyaxare de Xénophon.

3°. Le Roy sur lequel Cyrus prit Babylone, fut non seulement le dernier Roy Assyrien, mais encore le dernier

Roy de cette ville, qui ceſſa d'eſtre capitale d'un empire; le royaume des Aſſyriens ayant eſté abſolument éteint, & la Babylonie avec les Eſtats qui en relevoient, eſtant devenuë une province dépendante de l'empire des Perſes. Ce prince regnoit depuis cinq ans; ſon pere auquel il ſuccéda ayant eſté tué dans un combat, dès la premiére année de la guerre.

Xénophon le nomme un prince *impie*, ἀνόσιον, mais cette impiété ne doit pas s'entendre du mépris de la religion; le terme ne le ſignifie pas néceſſairement. Xénophon luy donne ce titre à cauſe des actions injuſtes & barbares qu'il en rapporte à l'occaſion de Gadates, & du fils de Gobryas; mais quand bien même cette impiété devroit s'entendre du mépris des Dieux, elle n'auroit aucun rapport à la profanation des vaſes du temple des Juifs par Balthazar. Cette profanation n'eſtoit regardée comme une impiété, que par ceux qui adoroient le Dieu des Juifs; les idolatres n'en portoient pas le même jugement.

Daniel nous apprend qu'après la mort de Nabuchodonoſor roy de Babylone, ſon fils Balthazar luy ſuccéda: il luy donne en cinq endroits différents du chapitre v.[e] le titre de *fils de Nabuchodonoſor*, du roy qui avoit pris Jéruſalem & brûlé le temple, emporté les vaſes ſacrez, & réduit les Juifs en ſervitude; de celuy-là même que Dieu avoit châtié, & que ce châtiment avoit fait rentrer en luy-même. Les termes de Daniel ne ſe peuvent entendre que d'un fils de Nabuchodonoſor, & il n'eſt pas poſſible de ſuppoſer qu'il s'agit-là ſeulement d'un petit-fils, ou même d'un deſcendant de ce conquérant.

Dan. 5. v. 2. 11. 13. 18. 22.

Il eſt vray que le quatriéme Livre des Rois, Jérémie, Béroſe, Mégaſthénes, & le Canon aſtronomique, nomment le fils & le ſucceſſeur de Nabuchodonoſor, *Evilmérodach*, & que ce nom de Balthazar n'eſt donné à aucun des Rois de Babylone; mais nous trouvons dans Baruch de quoy réſoudre cette difficulté, puiſque nous voyons qu'il donne le nom de Balthazar au fils de Nabuchodonoſor, à celuy qui eſtoit deſtiné à luy ſuccéder, & qui eſtoit en quelque façon aſſocié à la ſouveraineté. Dans la lettre qu'il écrit au nom des

4. Reg. 25. 27. Jerem. 50. 2. 31. Joſ. cont. Apion. 1. 1344. Euſeb. præpar. 9. cap. 40. & 41.

des Juifs transportez à Babylone à ceux qui estoient demeurez à Jérusalem, il les exhorte à prier pour la vie du roy Nabuchodonosor, & pour celle de son fils Balthasar : *Orate pro vita Nabuchodonosor regis Babylonis, & pro vita Balthasar filii sui ... ut vivamus sub umbra Nabuchodonosor regis Babylonis, & sub umbra Balthasar filii ejus, & serviamus eis, & inveniamus gratiam in conspectu eorum.* On voit par-là que le fils de Nabuchodonosor avoit porté le nom de Balthasar du vivant de son pere, & que, quoyqu'il eût pris le titre d'Evilmérodach en montant sur le thrône, Daniel a pû continuer de le désigner par son premier nom. *Baruch. 1. vers. 11, 12.*

Cette premiére observation forme une différence absoluë entre le Balthasar de Daniel, & le Roy de Babylone de Xénophon. Ce dernier avoit succédé à son pere tué dans un combat, & avoit regné cinq ans. Si le Balthasar de Daniel est le même que le Roy impie de Xénophon, ce dernier aura esté fils de Nabuchodonosor, & il faudra supposer que Nabuchodonosor sera aussi le Roy d'Assyrie tué dans un combat cinq ans avant la prise de Babylone par Cyrus. Comment ajuster cette circonstance avec ce que nous apprennent Bérose, Mégasthénes, &c. que Nabuchodonosor mourut de maladie, vingt-trois ans au moins avant la prise de Babylone. La durée de ces vingt-trois ans postérieurs à Nabuchodonosor, est constatée d'une maniére indubitable par le canon astronomique des Rois Chaldéens, & par plusieurs observations d'éclipses rapportées par Ptolémée, & marquées par les astronomes aux années du regne des successeurs de Nabuchodonosor. *Jos. cont. Ap. 1. pag. 1344. Eufeb. 9. c. 40.*

Il faut encore supposer dans cette hypothése, que le Balthasar de Daniel, fils de Nabuchodonosor, a vêcu & a regné jusqu'à la prise de Babylone par Cyrus, ou jusqu'à la fin de la captivité ; & comme le roy impie de Xénophon n'a regné que cinq ans, il faut supposer par une conséquence nécessaire, qu'il a commencé à regner la soixante-cinquiéme année de la captivité. Comment accorder cela avec ce que nous apprennent Jérémie & le quatriéme livre des Rois, qu'Evilméro- *Jerem. 52. vers. 31. 4. Reg. 25.*

dach, fils de Nabuchodonosor, monta sur le thrône à la fin de la trente-septiéme année depuis la déportation de Joachim. Cet événement estoit de la huitiéme année de Nabuchodonosor, à ce que nous apprend le livre des Rois ; ainsi le commencement d'Evilmérodach tombe à la quarante-quatriéme année après celuy de son pere Nabuchodonosor. La premiére année du regne de ce prince, avoit esté la premiére de la captivité de soixante-dix ans, on ne peut en placer le commencement plustost, puisque la captivité fut prédite par Jérémie la premiére année de Nabuchodonosor. Evilmérodach ayant commencé à regner la quarante-quatriéme année de la captivité, elle a duré encore vingt-six ans ; & s'il n'a regné que cinq ans, comme il le faut supposer en le faisant le même que le roy impie de Xénophon, la captivité aura duré encore vingt-un ans après la prise de Babylone par Cyrus ; & comme ce prince n'a regné que neuf ans à Babylone, le retour des Juifs & la fin de la captivité ne seront arrivez que la sixiéme année de Darius, treize ans après la mort de Cyrus, quoyque l'Ecriture nous apprenne que les Juifs avoient esté renvoyez à Jérusalem dès la premiére année du regne de Cyrus.

Jerem. 25. vers. 6.

Beros. ap. Joseph. cont. Apion.
Dan. c. 8.

Bérose & le Canon astronomique, ne donnent que deux ans de regne à Evilmérodach ; Daniel fait mention de la troisiéme année de Balthasar, mais cette difficulté ne doit point arrester, dès que l'on sçait que les Babyloniens n'attribuoient aux Rois que les années qui avoient commencé sous leur regne, & qu'ils les leur attribuoient toutes entiéres *, quand même ils seroient morts avant qu'elles fussent révolues ; ce qui est encore en usage à la Chine : on comprend par-là qu'Evilmérodach ayant regné deux ans & demi, la derniére année de son regne n'estoit comptée que pour la seconde, quoyqu'elle fût en effet la troisiéme.

Le roy Balthasar fut tué dans un festin, après avoir élevé le prophéte Daniel à la troisiéme place du royaume pour

* Vid. *Dodwel. Append. ad dissertat. Cyprian.* §. 25. *pag.* 38. On en a des preuves indubitables pour les Rois de Perse du canon astronomique.

récompense de luy avoir expliqué une vision qui l'avoit effrayé luy & toute sa cour. Après la mort de Balthasar, Darius le Méde fils d'Assuérus, âgé de soixante-deux ans, luy succéda. Ceux qui prétendent que Xénophon est conforme à Daniel, supposent que ce Darius Méde de naissance & fils d'Assuérus, est le même que Cyaxare fils d'Astyage & oncle de Cyrus, qu'ils font regner à Babylone, contre le témoignage de Xénophon, ainsi que je l'ay montré. Le nom d'Assuérus pere de Darius, n'a aucun rapport avec celuy d'Astyage pere de Cyaxare; c'est le nom de Cyaxare, qui, comme de très-habiles gens l'ont fait voir, ressemble à celuy d'Assuérus, & peut estre pris pour le même *; d'ailleurs l'âge de ce Darius Méde quadre avec le temps de Cyaxare 3.e roy des Médes, beaucoup mieux qu'avec celuy d'Astyage. Son fils Cyrus succéda à cet Astyage l'an 560. avant Jesus-Christ, comme on l'a vû cy-dessus; Astyage avoit regné trente-cinq ans, & avoit commencé l'an 595. Cyaxare avoit regné quarante ans, & par conséquent estoit monté sur le thrône l'an 635.

Darius le Méde succéda au fils de Nabuchodonosor, selon Daniel, & par conséquent il est le même que le *Neriglissor* ou *Nericassolassar* de Bérose, de Mégasthénes & du Canon astronomique, qui commença de regner l'an 189. de Nabonassar 559. avant l'ére chrestienne : s'il avoit alors soixante-deux ans, il estoit né l'an 620. & la seiziéme année du regne de Cyaxare roy des Médes.

Nabuchodonosor avoit épousé une princesse du sang royal de Médie, à ce que nous apprend Bérose, & ce fut pour elle qu'il fit construire ces fameuses terrasses dont les anciens ont tant parlé. Aléxandre Polyhistor qui la nomme *Aroïtis*, dit qu'elle estoit fille d'Astyage; quoy qu'il en soit de ce dernier article, on ne sera pas estonné de voir un prince de Médie, frere d'Astyage, aller chercher une retraite auprès de Nabucho-

Joseph. antiq. 10. 11. Syncel. chronograph. pag. 210.

Joseph. cont. Ap. ubi sup. Euseb. præpar. 9. 40.

* Scaliger, *Append. ad Emend. tempor. pag. 20.* lit sur l'hébreu de Daniel *Oxuares,* ou *Axurs,* & *Ochosarses*, au lieu de l'Assuérus de la Vulgate.

Voyez la dixiéme dissertation du Révérend Pere de Tournemine, pag. 452. de la derniére édition du Menochius.

donosor qui avoit épousé sa sœur ou sa niéce, de le voir épouser une fille de Nabuchodonosor, & succéder à son beau-frere Evilmérodach, comme le rapportent Bérose & Mégasthénes. Daniel après avoir raconté la mort de Balthasar fils de Nabuchodonosor tué dans un festin, dit que Darius le Méde luy succéda; Bérose & Mégasthénes disent que Nériglissor qui avoit épousé la sœur d'Evilmérodach fils de Nabuchodonosor, conspira contre luy, luy osta la vie, & s'empara de la royauté. La parité est entiére, & la différence des noms de Darius & de Nériglissor ne doit pas arrester, car l'identité des personnes est prouvée, & Daniel appelle cet usurpateur du nom qu'il portoit avant que de monter sur le thrône, de même qu'il donne au fils de Nabuchodonosor celuy de Balthasar, qu'il avoit quitté pour prendre celuy d'Evilmérodach, lorsqu'il avoit succédé à son pere.

Bérose & Megasth. ib. Darius le Méde ou Nériglissor regna quatre ans commencez, & laissa la couronne à son fils Laborosoarchod encore enfant, & petit-fils de Nabuchodonosor par sa mere. Ce jeune prince qui n'estoit pas encore sorti de l'enfance, ne regna que neuf mois; son regne n'est pas marqué dans le Canon astronomique, sans doute parce que les neuf mois de son regne faisoient partie de la quatriéme année de celuy de son pere. Il périt par une conspiration, & les conjurez mirent sur le thrône un d'entre eux qui n'estoit point de la famille royale, comme l'observe Mégasthénes; & par-là s'accomplit la prophétie de Jérémie, qui, dès les premiéres années du regne de Nabuchodonosor, avoit prédit que le sceptre de Babylone sortiroit de la famille de ce prince après la troisiéme génération, *& servient Nabuchodonosori & filio ejus & filio filii ejus.* Josephe dit que celuy qui fut mis sur le thrône de Babylone par les conjurez, se nommoit *Naboandel;* Bérose & le Canon astronomique l'appellent *Nabonade.* Mégasthénes le nommoit *Nabannid'ochus*, c'est le même que le *Labynet* d'Hérodote. Ce prince regna dix-sept ans entiers; il marcha à la teste d'une armée contre Cyrus, lorsque celuy-cy vint attaquer la Babylonie, & ayant perdu un combat, il se retira avec les débris de son armée dans la ville de

Jerem. 27. vers. 7.

Borſippe; mais tandis qu'il cherchoit à raſſembler de nouvelles troupes pour aller attaquer Cyrus occupé au ſiége de Babylone, cette ville fut ſurpriſe par le ſtratageme connu de tout le monde; il ſe vit luy-même aſſiégé dans Borſippe par Cyrus, & prit le parti de ſe remettre entre les mains du vainqueur, qui le reçût avec bonté, & luy donna le gouvernement de la Carmanie. Voilà ce que nous apprend Béroſe dans les fragments de ſon hiſtoire Chaldéenne, écrite ſur les mémoires des Preſtres de Babylone, & tous ces traits ſont également éloignez de l'hiſtoire de Xénophon & du récit de Daniel.

Balthaſar eſtoit fils de Nabuchodonoſor, comme on l'a vû; au lieu que Nabonnide eſtoit un ſimple particulier, qui n'avoit aucune alliance avec la famille de ſon prédéceſſeur. Ce ſeroit ſuppoſer ce qui eſt en queſtion, que de rejetter en cette occaſion avec Prideaux, le témoignage de Béroſe & de Mégaſthénes, parce qu'ils ne s'accordent pas avec Daniel, il faudroit avoir prouvé auparavant que le Balthaſar du Prophéte eſt le même que le Nabonnide de ces deux hiſtoriens: il faut expliquer les écrits des prophétes par l'hiſtoire, & non les hiſtoriens par les interprétations que nous donnons aux prophétes; c'eſt, ce me ſemble, une des premiéres régles de la critique ſacrée.

Tome 1. p. 279. année 538.

Les circonſtances de la mort de Balthaſar ſont abſolument oppoſées à l'hiſtoire du dernier roy de Babylone: on vient de voir le récit qu'en faiſoient Béroſe & Mégaſthénes; Xénophon ſe contente de dire que ce roy fut tué dans ſon palais, en combattant contre les ſoldats de Cyrus. Daniel décrit au chapitre v.e la viſion effrayante qui troubla la joye de ce feſtin, dans lequel Balthaſar avoit fait ſervir les vaſes du temple de Jéruſalem, ſoit à faire des libations à ſes Dieux, ſoit à augmenter la pompe & le luxe du repas; après quoy il rapporte l'explication qu'il donna à ce prince de trois mots qu'une main céleſte avoit tracez à ſes yeux ſur la muraille de la ſalle. Daniel déclara à Balthaſar, que ſes crimes avoient comblé la meſure, que la fin de ſon regne eſtoit arrivée, & que ſon royaume ſeroit déchiré & livré aux Médes &

aux Perſans. C'eſtoit - là une prophétie bien claire de la conqueſte de Babylone par les Perſans ; mais c'eſtoit une prophétie, c'eſt - à - dire, la prédiction d'un événement futur qui ne pouvoit eſtre connu que par révélation, & que l'eſprit humain ne pouvoit prévoir naturellement. Si la ville eûſt eſté aſſiégée alors, ſi l'Euphrate ayant eſté détourné de ſon lit, eûſt donné dans ce moment même entrée aux Perſans dans la ville; ſi auſſi-toſt après l'explication de la viſion de Balthaſar, les troupes de Cyrus eûſſent attaqué le palais, comme le dit Prideaux; il me ſemble que Daniel pouvoit ſçavoir toutes ces choſes ſans révélation : la conduite du Roy de Babylone, la connoiſſance de ſon caractére, & de l'habileté de Cyrus, devoient faire prévoir à Daniel, quelle ſeroit la fin de cette guerre.

Vol. 1. pag. 271. année 539.

La prédiction de Daniel fut donc une véritable prophétie, & par conſéquent précéda l'événement de quelque temps. Sur le champ, Balthaſar le fit reveſtir d'une robe de pourpre, luy fit mettre un collier d'or, & le déclara ſolemnellement l'un de ſes trois premiers Miniſtres: ces ornements eſtoient apparemment les marques de cette dignité.

Balthaſar fut tué cette même nuit, à ce que nous apprend le prophéte Daniel ; mais il ne parle point de la priſe, ni du ravage de la ville; il ne dit point que la prophétie qu'il venoit de faire, fut accomplie alors : il ſe contente de nous apprendre que Darius, Méde de nation, & âgé de ſoixante - deux ans, monta ſur le thrône : le terme dont il ſe ſert, n'emporte point même l'idée d'un Prince qui s'empare d'un Eſtat à main armée, & qui le ſoûmet à un royaume dont il eſtoit déja poſſeſſeur, il ne déſigne qu'une ſucceſſion ordinaire : *Darius ſucceſſit in regnum*, dit la Vulgate, le texte dit ſeulement, * que *Darius fut fait Roy*. Daniel auroit-il exprimé ainſi la conqueſte de Babylone par le roy des Médes?

Vide Grot. Dan. 5. 31.

La révolution qui mit ce Darius ſur le thrône, ne cauſa même aucun changement à la forme du gouvernement eſta-

* Scalig. *Append. ad Emend. temp. pag. 16.* traduit ces mots, *& Darius Medus traditum regnum accepit.*

blie ſous Balthaſar; ce que l'on ne peut dire de la conqueſte de Babylone par Cyrus; car ce prince y mit une garniſon Perſane, & des magiſtrats ennemis des Chaldéens ou Aſſyriens, & ordonna, à ce que nous apprend Béroſe, que l'on raſat toutes les fortifications extérieures de cette ville, dont il craignoit la révolte.

Le royaume de Babylone demeura gouverné ſous Darius, comme il l'avoit eſté ſous les Rois précédents, par trois miniſtres ſuprêmes, auſquels les Satrapes inférieurs rendoient compte, & Daniel conſerva parmi ces trois Satrapes le rang *6. 2.*
que luy avoit donné Balthaſar : le changement n'eſtoit donc *5. 29.*
arrivé que dans la perſonne du roy; ceux qui luy avoient oſté la vie, en avoient mis un autre ſur le thrône, & ce nouveau roy laiſſa ſubſiſter l'ancienne forme de l'adminiſtration.

Prid. hiſt. des Juifs, p. 279. année 538.
Diſſ. additæ Menochio, edit. Pariſ. pag. 758. column. 1.

Prideaux, & quelques autres deffenſeurs de Xénophon, objectent que, ſelon Daniel, ce Darius diviſa l'empire de Babylone en cent vingt provinces ou gouvernements. Cette diviſion ne peut regarder, dit-on, le ſeul royaume de Chaldée qui eſtoit trop peu conſidérable, mais ſe doit rapporter à celuy des Perſes. Sous Cyrus, l'empire de ces peuples, augmenté des conqueſtes de Cambyſe & de celles de Darius, ne comprenoit, diſent-ils, au temps d'Eſther, que cent vingt-ſept provinces; ainſi le ſeul Eſtat des Chaldéens, qui ne faiſoit pas la ſeptiéme partie de l'empire Perſan, ne pouvoit eſtre diviſé en cent vingt provinces.

Il y a bien des choſes à dire ſur cette preuve. 1°. Daniel ne parle point d'une diviſion en cent vingt provinces, mais dit ſeulement, que Darius eſtablit cent vingt officiers ou Satrapes, qui rendoient compte de la recette des deniers publics à trois ſurintendants ou miniſtres, deſquels Daniel eſtoit un. 2°. Ce que l'on dit de l'eſtenduë de l'empire Perſan au temps d'Eſther, n'a nulle application au point dont il s'agit; rien n'eſt plus incertain que le temps auquel eſt arrivée l'aventure d'Eſther, les Interprétes ſe ſont partagez ſur l'époque de cet événement, & ils ne réuſſiſſent qu'à détruire mutuelle-

ment les hypothéses qu'ils combattent. De toutes ces hypothéses, la moins probable est celle qui place Assuérus après le regne de Cyrus à Babylone, & après le retour des Juifs à Jérusalem; soit parce que l'âge de Mardochée oncle d'Esther, n'y peut guéres convenir, soit parce qu'il n'est pas dit un mot dans le livre d'Esther de la construction du Temple, ni de la permission de bâtir les murailles de Jérusalem accordée par Cyrus. Aman se fût servi de ces prétextes pour rendre les Juifs redoutables, car les livres d'Esdras nous apprennent, que leurs ennemis firent révoquer la permission que Cyrus leur avoit accordée, & que la construction des murailles de Jérusalem estoit un prétexte que l'on prenoit pour les rendre suspects. Après la punition d'Aman, Esther & Mardochée en auroient parlé à Assuérus, & auroient demandé la révocation des ordres donnez pour empêcher l'effet de l'Edit de Cyrus; cet Edit si favorable à la religion Juisve, & par lequel Cyrus reconnoît que c'est du Dieu des Juifs qu'il tient son empire & sa puissance, est une chose dont Esther & Mardochée auroient fait mention.

3.° Enfin l'argument tiré du peu d'estenduë du royaume de Babylone, prouve trop; car sans examiner si on ne le resserre pas dans des bornes trop étroites, il suffit d'observer que ces cent-vingt Satrapies devoient estre de très-petits cantons, & non pas des provinces ou gouvernements, puisque l'empire des Perses sous Darius & sous Xerxès ne contenoit que vingt-une provinces, quoyque la Thrace, les isles de la mer d'Ionie, l'Egypte & une partie de l'Inde, eûssent esté adjoûtez par les successeurs de Cyrus.

Herod. 3. 95.

Prideaux dit que Darius gouvernant selon les loix des Médes & des Persans, cela ne peut estre arrivé que lorsque les Médes & les Perses se furent emparez de Babylone, & par conséquent après la conqueste de cette ville par Cyrus. Prideaux se contente d'indiquer deux endroits de Daniel; mais les circonstances du récit de ce prophéte prouvent le contraire de la conséquence que l'on en tire. Voicy ce qu'il nous apprend.

P. 279. an 538.

6. 2. 8. 15.

La faveur de Daniel auprès de Darius augmentant tous les jours, les Satrapes Babyloniens craignirent qu'il ne devinst le premier

premier & le ſeul miniſtre: en effet le roy avoit deſſein de luy *Dan. 6. 4.*
confier l'adminiſtration en chef, & pour l'empêcher de l'exécuter, ils cherchérent les moyens de perdre Daniel; ſon adminiſtration ne leur donnant aucune priſe, ils crûrent que ſa religion leur en fourniroit un prétexte. Après s'eſtre aſſemblez dans cette réſolution, ils vont trouver le roy, & luy déclarent que l'avis de tous ſes Miniſtres, des Satrapes, des Magiſtrats & des Capitaines eſt, qu'il faſſe un Edit pour ſuſpendre l'exercice de tout culte religieux pendant trente jours, avec deffenſe ſous peine de la vie, d'adreſſer des priéres à aucune divinité; ils luy demandent de ſigner cet Edit, & d'y adjoûter une clauſe qui le rende inviolable, comme les loix des Médes & des Perſes. *Voyez la paraphraſe Chaldéenne ſur le verſ. 8.*

Darius leur accorda cet Edit ſans en prévoir les conſéquences, & même ſans ſçavoir ce que ſignifioit la clauſe qu'ils y avoient fait adjoûter; car lorſqu'ils luy eûrent prouvé que Daniel avoit contrevenu à la loy, il voulut ſauver ſon miniſtre, & luy faire grace: mais ſes efforts furent inutiles, les Satrapes luy apprirent qu'il s'eſtoit lié les mains, & qu'il n'avoit pas ce pouvoir, les loix des Médes & des Perſes eſtant telles, que le roy luy-même n'y pouvoit rien changer, lorſqu'il les avoit confirmées. Ces loix devoient eſtre ſemblables aux actes du Parlement d'Angleterre, auſquels le roy n'a pas le pouvoir de toucher.

Rex ſatis contriſtatus eſt pro Daniele, poſuit cor ut liberaret 6. 14.
eum, & uſque ad occaſum ſolis laborabat.... Viri autem dixerunt ei: Scito rex quia lex Medorum atque Perſarum eſt ut omne 6. 15.
decretum quod conſtituerit rex, non liceat immutari.

Le roy avoit extrêmement à cœur de ſauver Daniel, dont
il connoiſſoit l'innocence; mais il fut obligé de le livrer, & 6. 18.
ſe retira dans ſon palais, accablé d'une douleur qui ne luy permit ni de manger, ni de dormir.

Au chapitre XIVe qui contient la même hiſtoire, avec quelque changement dans les circonſtances, ou du moins une hiſtoire à peu près pareille arrivée à Daniel ſous le même Darius, les Babyloniens vont trouver le roy, & le menacent de le tuer, luy & toute ſa famille, s'il ne livre Daniel: *Interficiemus te & domum tuam;* & il eſt contraint de le 14. 18.

livrer, *necessitate compulsus quod irruerent in eum vehementer.*

Les termes des Satrapes Babyloniens, *Scito Rex, &c.* supposent que Darius ne sçavoit pas à quoy il s'estoit engagé, ni quelle estoit la force de la clause qu'il avoit adjoûtée : donc il n'estoit pas instruit des loix des Médes & des Perses, & l'on ne peut dire qu'il les avoit establies à Babylone. S'il eût regné depuis long-temps sur les Médes & sur les Perses, eût-il ignoré la force d'une loy qui le regardoit, & qui servoit à borner son pouvoir ? Cette loy odieuse de laquelle il devoit entendre parler tous les jours, luy auroit esté encore mieux connuë qu'aux Babyloniens. *

Cette loy des Médes & des Perses, semblable à la grande Charte des Anglois, ne nous est guéres connuë ; il en est encore parlé dans le livre d'Esther, mais je n'en ay trouvé aucune trace dans l'histoire des rois de Perse, je vois au contraire qu'ils possédoient une autorité sans bornes, & qu'ils n'avoient besoin du concours d'aucun des ordres de l'Estat, pour exercer le pouvoir législatif, pour faire des loix nouvelles, ou pour en révoquer d'anciennes. Quand bien même ces loix auroient esté en usage en Perse, elles n'avoient pas lieu pour les pays conquis ; & si le Darius Méde avoit esté le Cyaxare de Xénophon, maistre de Babylone par le droit des armes, tenant une forte garnison dans cette ville, auroit-il esté contraint d'abandonner malgré luy à des mutins son favori, un ministre habile & intégre, à qui il avoit donné sa confiance ; & cela, parce qu'il ne s'estoit pas conformé à une loy bizarre & déraisonnable, dont le violement ne faisoit aucun tort, ni au public, ni aux particuliers.

Le Darius Méde de Daniel tremblant devant les Babyloniens, ne peut donc estre le Cyaxare de Xénophon, prince absolu, & extrèmement jaloux de son autorité, comme on le voit dans la brouillerie qu'il y eût entre Cyrus & luy. Ce Cyaxare d'ailleurs n'est venu à Babylone que deux ans au plustost après la prise de cette ville par Cyrus, au lieu que cette aventure arriva dès la premiére année du regne de Darius;

* Scaliger, *Append. Emend. Temp. pag. 22.* avoit déja fait cette remarque.

peut-estre même n'y est-il jamais venu, du moins n'en a-t-on nulle preuve, & Josephe l'historien, qui le croit le même que Darius Méde, suppose, contre le témoignage formel de l'Ecriture, que l'aventure de Bel & du Dragon se passa à Ecbatanes.

Il y a donc beaucoup plus de raison de prendre avec Grotius, ce Darius pour un usurpateur placé sur le thrône par un parti de mécontents, obligé par-là d'avoir pour eux de grands égards, & dont le pouvoir estoit subordonné à l'autorité de ceux qui l'avoient fait roy. Tel estoit Nériglissor * successeur de Balthasar, comme je l'ay montré; & par cette explication on fait disparoistre toutes les difficultez qui se trouvent dans le récit de l'histoire de Daniel. Quoyqu'il reste encore quelque embarras au sujet de cette loy, & de la force qu'elle avoit d'obliger le roy irrévocablement, il est moindre dans cette explication que dans toutes les autres, & cela doit suffire; car il ne faut pas se flatter de résoudre pleinement toutes les difficultez qui se rencontrent dans les livres des Prophétes, & sur-tout dans celuy de Daniel.

On ne peut apporter comme une preuve, que Cyrus a succédé immédiatement à Darius le Méde, ces paroles du 28.e verset du chapitre VI. de Daniel. *Porro Daniel perseveravit usque ad regnum Darii, regnumque Cyri Persæ ;* car ce verset terminant le récit d'un événement arrivé sous le regne de Darius, il est clair que le mot *usque* s'entend de la durée du regne. L'Hébreu signifie *pendant le regne de Darius, & pendant celuy de Cyrus.* Le Paraphraste Chaldéen, & l'autour de la Version Grecque, ont traduit de même, *le crédit de Daniel continua pendant tout le regne de Darius, & pendant celuy de Cyrus.* De ce que ces deux princes sont nommez l'un avec l'autre, il n'en faut pas conclurre qu'ils ont regné successivement. Nous voyons au verset 21. du premier chapitre, qu'à l'occasion du regne de Nabuchodonosor, & de la considération dans laquelle Daniel estoit sous ce prince, il est dit, *fuit autem Daniel usque ad*

Vide Grot.

* Scalig. *Append. pag.* 22. croit que ce Darius est le Nabonnide de Bérose, & que l'aventure rapportée par Daniel, est arrivée à Suse; il croit aussi que Balthasar est le même que Laborosoarchod petit-fils de Nabuchodonosor.

annum primum Cyri Regis. Il eſt clair que l'Ecrivain ſacré n'a voulu marquer autre choſe, ſinon, que le crédit de Daniel a duré juſqu'à la conqueſte de Babylone par Cyrus; parce qu'alors la forme du gouvernement fut changée, & que l'on mit dans les emplois d'autres gens que ceux qui les avoient exercez ſous les rois Chaldéens: dans l'un & dans l'autre exemple, l'Ecrivain a ſupprimé les noms des princes qui ont regné entre ces deux termes, parce que ſon expreſſion les comprenoit tacitement.

En tout cas, ſi l'on ne veut pas prendre le verſet 28. du chapitre VI. en ce ſens, il faudra ſeulement en conclurre, que Darius le Méde eſt le roy de Babylone ſur qui Cyrus a fait la conqueſte, c'eſt-à-dire, le Nabonnide de Béroſe; ce qui eſt l'opinion de Scaliger & de quelques autres critiques. J'ay montré plus haut, que ſelon Daniel, il ne peut eſtre le Cyaxare de Xénophon roy des Médes; le Prophéte dit formellement, que Cyrus ſuccéda au roy Aſtyage, & regna à ſa place. Aſtyage eſtoit roy des Médes; donc il n'y a point eû de Cyaxare qui ait regné ſur les Médes après luy & avant Cyrus.

Dan. 9. 1.

Marsh. p. 631. edit. Lipſ. Prideaux, ann. 530. vol. 1. pag. 367.

Le Chevalier Marsham & Prideaux placent le regne de Cyaxare à Babylone avant celuy de Cyrus, & depuis la priſe de cette ville par les Perſes. Comme ils prennent ce Cyaxare pour le Darius de Daniel, ils luy donnent deux ans entiers; parce que Daniel parle de la premiére année de Darius, ce qui ſuppoſe qu'il a regné au moins deux ans: dans leur chronologie, ces deux années ſont la premiére & la ſeconde du regne de Cyrus à Babylone, ſelon le Canon aſtronomique, car ils croyent que Cyrus n'a regné ſeul à Babylone que ſept ans; & par le détail de la chronologie de l'hiſtoire des Juifs ſous l'empire des Perſes, ils montrent que l'Edit accordé pour le retour de la captivité, n'a eſté donné que ſept ans avant la mort de ce prince.

Ces deux auteurs croyent trouver une preuve de ce regne de ſept ans dans un paſſage du huitiéme livre de la Cyropédie. Xénophon dit dans cet endroit, *que Cyrus eſtant devenu extrêmement vieux, alla en Perſe pour la ſeptiéme fois depuis le commencement de ſon regne; que ſon pere & ſa mere eſtoient morts*

Pag. 233.

depuis long-temps, comme il est vray-semblable (ὥσπερ εἰκὸς) il adjoûte, *qu'ayant fait les sacrifices réglez par les loix, ayant conduit la marche sacrée ou procession des Persans, & fait les présents accoustumez à tous les Persans, il eût en songe une révélation de sa mort prochaine.*

Pour establir le regne de sept ans de Cyrus, ces deux auteurs traduisent τὸ ἕβδομον ἐπὶ τῆς αὐτοῦ ἀρχῆς par *la septiéme année de son regne;* mais ces mots signifient seulement que c'estoit la septiéme fois que Cyrus venoit dans la Perse proprement dite depuis le commencement de son regne, ainsi que l'a traduit Leunclavius, *septima vice:* τὸ ἕβδομον, est là un adverbe semblable au *septimum consul* des Latins, & c'est la formule dont se sert Plutarque dans les Vies des Romains, & Denys d'Halicarnasse dans son Histoire, pour marquer leurs magistratures; mais quand l'expression Grecque auroit en elle-même quelque ambiguité, elle est déterminée par la suite de l'histoire au sens que je luy donne. Xénophon dit que Cyrus estoit devenu extrêmement vieux depuis le commencement de son regne, μάλα πρεσβύτης. Or, il n'avoit que trente-cinq ans au plus selon luy, lorsqu'il fut déclaré Roy par son pere Cambyse, & qu'il reçût le serment des Perses en cette qualité, je l'ay montré plus haut: il y avoit long-temps, πάλαι δὴ, que Cambyse estoit mort, comme le dit Xénophon; le regne de Cyrus avoit commencé au moins à la mort de ce prince, & sept ans ne suffisent pas pour faire un temps considérable: un regne de sept ans est un regne très-court, & suivant le récit de Xénophon, il paroît que celuy de Cyrus avoit esté très-long. Dans le discours qu'il fait au lit de la mort, il remercie les Dieux de ne luy avoir refusé aucune des choses que les hommes désirent, & se glorifie d'avoir conservé dans une vieillesse avancée la vigueur & l'activité de sa jeunesse. Donc il avoit vêcu long-temps, & son regne avoit esté long; sans quoy ce bonheur, dont il remercie les Dieux, auroit esté très-imparfait; par conséquent le τὸ ἕβδομον tombe sur quelqu'autre chose que sur les années de son regne, c'est-à-dire, sur le nombre de ses voyages en Perse. Car c'est de ces voyages qu'il s'agit en cet endroit.

Il ne ſerviroit de rien de dire, que le regne de Cyrus ſur la Perſe avoit eſté long, mais que celuy de Babylone n'avoit eſté que de ſept ans. Cette ſuppoſition ſeroit contraire à la chronologie de Xénophon, dans laquelle Cyrus regne à Babylone aſſez long-temps avant la mort de ſon pere Cambyſe. Xénophon ne connoît point ces divers commencements de regnes; & s'il les connoiſſoit, le regne de Cyrus à Babylone ſeroit le plus long de tous, puiſqu'il a commencé le premier. Selon Marsham & Prideaux, Cyaxare, ou Darius Méde, a regné deux ans à Babylone; mais, ſelon Xénophon, Cyaxare n'eſt venu dans cette ville que deux ans au moins après ſa priſe par Cyrus. Daniel parle de Darius, & de la premiére année de ſon regne à Babylone, il rapporte ce qui luy arriva dans cette ville avec ce prince; s'il eſt le même que Cyaxare, il regnoit encore la troiſiéme année après la conqueſte; donc Cyrus n'y auroit regné que cinq ans, & non ſept, comme ils le diſent; & n'ayant commencé à gouverner que cinq ans avant ſa mort, ſon Edit pour la liberté des Juifs n'eût eſté que de cette cinquiéme année, & non de la ſeptiéme avant ſa mort. Cette différence de deux ans ne doit pas eſtre négligée dans leur ſyſteme de chronologie, où ils comptent les mois & les jours, à cauſe de l'explication des ſoixante-dix ſemaines de la prophétie de Daniel. Je ne finirois point, ſi je voulois m'engager à détailler toutes les abſurditez de leur ſyſteme ſur le Cyaxare, & ſur le Darius Méde. Ces abſurditez, qui ſont ſans nombre, démontrent la fauſſeté de leurs idées; car c'eſt le propre des faux ſyſtemes de multiplier les difficultez, & d'en faire naître de nouvelles, ſous prétexte de rémedier à celles qui ſubſiſtoient déja. *.

On demandera peut-eſtre, pourquoy Xénophon auroit marqué que c'eſtoit le ſeptiéme voyage de Cyrus dans la Perſide, ou dans la Perſe proprement dite, depuis le commencement de ſon regne. La réponſe eſt facile: il faiſoit ſon

* Le ſyſteme du Chevalier Marsham ſur les deux regnes collatéraux des Médes & des Médoperſes, dans lequel il ſuppoſe deux Aſtyages différents, en peut ſervir d'exemple: je n'en parle point icy, parce que j'auray occaſion d'en parler ailleurs.

ſéjour ordinaire dans les villes de Suſes, d'Ecbatanes, & de Babylone ; & , quand il alloit dans la *Perſide*, c'eſtoit un véritable voyage. Cette province jouiſſoit de priviléges très-conſidérables ; non ſeulement elle eſtoit exempte de tout tribut, non ſeulement elle ne payoit rien au roy ; mais le roy luy-même eſtoit obligé de donner une certaine ſomme à tous les Perſans naturels de l'un & de l'autre ſexe, eſtablis dans cette province, toutes les fois qu'il y entroit au retour d'un voyage ou d'une expédition.

Xénophon remarque que Cyrus à ſon premier voyage en Perſe après la conqueſte de Babylone, fit cette diſtribution aux hommes & aux femmes ; à quoy il adjoûte, que cet uſage ſubſiſtoit encore de ſon temps ; nous avons vû que Cyrus fit *les préſents accouſtumez* à tous les *Perſans*, lors de ſon dernier voyage. Ces ſept diſtributions faites par Cyrus avoient ſervi à retenir le nombre de ſes voyages dans la Perſe ; les peuples auſquels la memoire de Cyrus eſtoit très-chére, & qui luy donnoient le ſurnom de pere, s'en ſouvenoient encore au temps de Xénophon ; & c'eſt pour cela qu'il le remarque. Cet uſage ſubſiſta toûjours depuis ; on donnoit un Darique, ou une piéce d'or, à peu près du poids de la Guinée d'Angleterre, & qui valoit près d'un demi-marc d'argent de noſtre poids *. Cette diſtribution alloit à une ſomme conſidérable ; & Plutarque remarque que les rois de Perſe s'abſtenoient ſouvent d'aller dans cette province pour éviter cette dépenſe, & qu'Ochus n'y entra jamais pendant tout ſon regne pour cette raiſon. La différence que le peuple remarquoit entre la conduite de ces rois à cet égard, & celle de Cyrus, ſervoit à graver dans leur eſprit le ſouvenir des voyages fréquents qu'il avoit faits dans la Perſe proprement dite.

Lib. 8. p. 228.
Pag. 233.
Plut. Alex. & de virtut. mulier. 8. 5.
Plut. de virtut. mulier.

Aléxandre fit deux fois cette diſtribution : la premiére, lors de ſon entrée à Perſépolis, après la défaite de Darius ; & la derniére, au retour de ſon expédition des Indes. Dans

* *Ed. Bernard de ponderibus & menſuris, lib. 2. pag. 171. §. 58.* Les Dariques d'or, ſuivant Gréaves, peſent 132. gr. Anglois, ou 134. gr. $\frac{6}{64}$ du poids de marc.

cette ſeconde diſtribution, voulant ſe rendre agréable aux Perſans, il fit donner le double aux femmes groſſes ; ce qui ſuppoſe, que cette libéralité s'eſtendoit aux femmes & aux enfants, de même qu'aux peres de familles. Aléxandre, par cette double diſtribution faite aux femmes enceintes, donnoit des marques de ſon amour à ceux-mêmes qui n'eſtoient pas encore nez.

Dans les réflexions précédentes ſur la conformité entre Daniel & Xénophon, je ne me ſuis fait aucun ſcrupule de m'éloigner du ſentiment de Joſephe, ni même de celuy de S. Jérôme, & d'un grand nombre d'interprétes de l'Ecriture. Leurs autoritez peuvent ſeulement ſervir à eſtablir qu'ils ont eſté de telle ou telle opinion ; & cette opinion peut eſtre d'un grand poids, lorſqu'il s'agit de former la chaîne d'une tradition ſur une matiére de religion, principalement pour quelque point de dogme. Mais il n'en eſt pas de même, lorſqu'il s'agit d'examiner la certitude d'une opinion ſur quelque fait hiſtorique arrivé pluſieurs ſiécles avant eux, & duquel ils n'ont eſté inſtruits que par les hiſtoriens. Il nous eſt permis alors d'examiner les raiſons & les preuves de leurs ſentiments, & de les rejetter, s'ils ne nous paroiſſent pas bien fondez. Dans l'occaſion préſente, où il s'agit de comparer la prophétie de Daniel avec l'hiſtoire de Xénophon, il nous eſt permis de rejetter celle-cy comme un roman également oppoſé au récit de Daniel, & à celuy des anciens hiſtoriens. Les ſuffrages des écrivains eccléſiaſtiques, & des interprétes de l'Ecriture, qui ont adopté l'hiſtoire de Cyrus par Xénophon, ne ſçauroient donner à cet ouvrage une autorité qu'il ne peut avoir par luy-même.

J'ay ſuppoſé plus haut, pag. 457. que la guerre des Perſes contre les Médes, dans laquelle Xénophon nous apprend que les villes de *Lariſſa* & de *Meſpila*, ſituées ſur la rive orientale du Tigre, furent priſes & détruites, & la guerre entrepriſe par Cyrus contre ſon aïeul Aſtyage, qui eſt décrite par Hérodote & par Ctéſias, & de laquelle tous les anciens hiſtoriens, ſi l'on en excepte Xénophon dans ſa Cyropédie, reconnoiſſent

reconnoissent la verité : mais comme on a pensé qu'il pouvoit, absolument parlant, s'agir en cet endroit de Xénophon, d'une autre guerre entre les Médes & les Perses, car j'avouë qu'il y en a eû plusieurs, je vais donner la preuve de ce que je me suis contenté de supposer.

La premiére révolte des Médes contre les Perses, est celle dont parle Hérodote, *lib. 1. cap. 130.* & à la fin de laquelle les Médes vaincus par Darius, fils d'Hystaspes, furent forcez de rentrer sous le joug que leur avoit imposé Cyrus, après la défaite & la prise d'Astyage son aïeul maternel. Cette révolte des Médes semble avoir esté la suite de l'usurpation du Mage, qui, profitant de sa ressemblance avec le prince Smerdis frere de Cambyse, s'empara du thrône, & l'occupa sept mois sous son nom. Ce Mage estoit Méde de nation, & ce fut sans doute par cette raison, que Cambyse exhorta les Persans en mourant, à ne pas souffrir que le sceptre retournât aux Médes.

Le détail de cette guerre contre les Médes révoltez, ne nous est point connu, mais il y a beaucoup d'apparence, qu'elle ne fut pas longue ; car dès les premiéres années de Darius, on voit qu'il estoit occupé de la police de ses Estats, de leur partage en diverses provinces, & de l'establissement des imposts annuels & fixes qui commencérent à avoir lieu sous son regne, & qui avoient esté inconnus sous les Rois précedents, comme nous l'apprend Hérodote; establissement *Lib. 3. cap. 89-97.* dangereux, même dans un Estat tranquille & soûmis, & auquel on ne penseroit pas dans un temps de troubles & de guerres civiles, dans un temps où les plus riches & les plus puissantes provinces ayant secoué le joug, pourroient se servir d'un prétexte aussi plausible que cette innovation, pour entraîner le reste du royaume dans leur révolte.

Le premier livre d'Esdras nous a conservé un rescrit de *Cap. 6. ad-* Darius de la seconde année de son regne, dans lequel il est fait *de 4. & 5.* mention des impositions qui se levoient sur les pays situez au midy de l'Euphrate : *Ut de arca Regis, id est de tributis quæ dantur de regione trans flumen, studiosè sumptus dentur, &c.*

On ne peut donc douter que dès la seconde année du regne de Darius, les impositions, dont parle Hérodote, ne fussent establies, & que, par une conséquence nécessaire, il ne fust maistre paisible de tous les pays qui avoient composé l'empire de Cyrus.

Lors de la révolte des Babyloniens, qui soûtinrent un siége de vingt mois, & que Darius ne soûmit que par l'adresse de Zopyre, les Médes estoient rentrez sous le joug: car les Babyloniens n'avoient aucuns alliez; &, comme ils s'estoient préparez à cette révolte dès le temps de la mort de Cambyse, ils y auroient sans doute entraîné les Médes leurs voisins & leurs anciens alliez, si ceux-cy avoient esté en estat de prendre les armes, & n'avoient pas esté déja réduits par les Perses. Si la guerre des Médes n'avoit pas esté des premiéres années du regne de Darius, ces peuples mécontents auroient sans doute choisi un temps aussi favorable que celuy de la révolte des Babyloniens, & ils auroient profité, pour secouer le joug, du discrédit où le mauvais succès de ce siége mettoit les armes de Darius: puisqu'ils ne le firent pas, on doit supposer qu'ils n'estoient plus en estat de le faire, & qu'ils avoient esté subjuguez. La prise de Babylone par Darius, que Clément d'Aléxandrie nomme *la ruine* de cette ville, ἀναίρεσις, à cause que ce prince en détruisit toutes les fortifications, & même les murailles, précéda, selon cet Ecrivain, la mort d'Aléxandre de cent quatre-vingt-six ans, & suivit la fondation de Rome de deux cens quarante-trois ans; c'est-à-dire, arriva l'an 510. avant l'ére Chrestienne, qui estoit la douziéme année du regne de Darius. Aussi-tost après la prise de Babylone, Darius s'engagea à la guerre contre les Scythes. Le malheureux succès de cette expédition ne l'empêcha pas d'entreprendre la conqueste de la Thrace & de la Macédoine, qui fut suivie de la guerre contre les Ioniens révoltez. A peine ces peuples eûrent-ils esté soûmis, que Darius passa en Europe, à la teste d'une armée formidable, qui fut taillée en piéces à la bataille de Marathon. Les guerres estrangéres que Darius entreprit contre

Clem. Strom. 1. p. 246.

les Scythes, & contre les Grecs d'Asie & d'Europe, celle dans laquelle il soûmit les Indiens; les projets de navigation pour découvrir le passage de l'Indus au Gange par mer autour de l'Inde, & celuy de la mer rouge à la méditerranée, en faisant le tour de l'Afrique : tout cela nous représente un prince occupé seulement du soin d'augmenter l'estenduë de son empire par de nouvelles conquestes ; ce qui suppose ce même empire tranquille & soûmis au dedans. Ainsi ce n'est que dans les deux premiéres années du regne de Darius, que nous pouvons placer la révolte des Médes, & par-là elle doit estre regardée, ainsi que je l'ay dit, comme une suite de l'usurpation du Mage *Smerdis*.

Le détail que fait Xénophon de la guerre, dans laquelle les villes de Larissa & de Mespila furent ruinées, contient une circonstance qui ne peut convenir à cette révolte des Médes, qui suivit l'usurpation du Mage. Il dit que la Reine des Médes s'estoit retirée dans l'une de ces deux villes, & qu'elle s'y défendit long-temps.

Le Mage Smerdis regnoit sous le nom du Prince auquel il estoit semblable; il se donnoit pour fils de Cyrus, & pour frere de Cambyse, & par conséquent portoit le titre de Roy de Perse comme eux; & supposé qu'une de ses femmes eûst pris les armes pour le venger, elle eûst pris le nom de Reine des Perses, & non de Reine des Médes. D'ailleurs, l'histoire nous apprend que le Mage ayant épousé les femmes du prince Smerdis, & voulant passer pour luy, craignoit extrêmement qu'elles ne découvrissent l'imposture, que non seulement il leur avoit interdit tout commerce au dehors, mais encore toute communication entre elles ; en sorte que l'on ne peut imaginer qu'une de ses femmes, que la plus considérée, celle qui portoit le nom de Reine, eûst pris le nom de *Reine des Médes*, & non de *Reine des Perses*. La plus considérée des femmes du Mage, estoit sans doute Atossa, fille de Cyrus, & femme de Smerdis, que Darius épousa lorsqu'il monta sur le thrône, & qui conserva toûjours un très-grand crédit à sa cour. La maniére même dont le Mage Smerdis fut tué, la fureur du

peuple de la ville où il estoit contre les Mages ; & le massacre général qu'il en fit; tout cela ne peut nous permettre de supposer, qu'une de ses femmes ait pû s'échapper de son palais, pour s'aller mettre à la tête des Médes.

La seconde révolte des Médes contre les Perses qui nous soit connuë, est celle qui arriva, selon Xénophon luy-même, sous le regne de Darius II. pere d'Artaxerxès & du jeune Cyrus, qui monta sur le thrône de Perse l'an 423. avant l'ére chrestienne. Cette guerre finit la quinziéme année du regne de ce prince, c'est-à-dire, selon Xénophon luy-même, l'année dans laquelle *Eubotas* de Cyréne remporta le prix de la course à la XCIII.[e] Olympiade, laquelle fut célébrée sous l'Archontat d'*Euctémon* à Athénes, & sous l'Ephorat d'*Evarchippe* à Lacédémone. Cette année qui commença au solstice d'esté de l'année 409. avant l'ére chrestienne, finit à celuy de l'année 408. tous les caractéres chronologiques marquez par Xénophon quadrent à cette année.

Xenophon Hist. Græc. lib. 1. pag. 433. B.

L'expédition du jeune Cyrus contre son frere Artaxerxès à laquelle se trouva Xénophon, est, selon Diodore & Diogénes Laërce, de la quatriéme année de la XCIV.[e] Olympiade, ce qui est confirmé par la suite de toute l'histoire. Ainsi cet historien passa auprès des villes de Larissa & de Mespila sur la rive orientale du Tigre avec les débris de l'armée du jeune Cyrus, l'an 402. ou 401. avant l'ére chrestienne, & huit ans après la fin de la guerre des Médes. Cet événement estoit encore tout nouveau; il parle cependant de la guerre dans laquelle ces villes avoient esté détruites, comme d'une chose ancienne; & par-là il ne nous permet point de les confondre.

Diod. 14. p. 404. Laert. II. cap. 55.

Xénophon dit que les Médes avoient habité *autrefois* la ville de Larissa τὸ παλαιὸν, & que le roy de Perse l'avoit prise sur eux dans le temps que *l'empire leur fut enlevé* par les Persans, ἐλάμβανον τὴν ἀρχήν. Il dit de même en parlant de *Mespila*, que cette ville a esté *jadis* habitée par les Médes ποτε, & qu'elle fut prise sur eux dans le temps *qu'ils perdirent l'empire*.

Lib. 3. Exped. Cyri p. 308.

Peut-on supposer que Xénophon eût employé les termes de τὸ παλαιὸν & de ποτε pour désigner un temps antérieur de sept

ou huit ans au plus à celuy dans lequel il vit les ruines de ces deux villes ? N'eſt-il pas évident que cette guerre doit ſe rapporter à un temps plus ancien, & à celuy que Xénophon luy-même déſigne, comme le temps auquel les Perſans enlevérent l'empire aux Médes, & comme celuy auquel la domination ou l'empire des Médes ſur la plus grande partie de la haute Aſie avoit pris fin ; ce qui ne peut ſe rapporter qu'au temps dans lequel les Médes perdirent, non ſeulement leur empire ſur les provinces qu'ils avoient ſoûmiſes, mais encore leur propre liberté, ceſſérent d'avoir des Rois particuliers, & devinrent une des provinces de l'empire de Cyrus par la victoire que ce prince remporta ſur Aſtyage ſon aïeul, comme nous l'apprenons d'Hérodote & de Ctéſias.

Ce caractére du temps auquel les villes de Lariſſa & de Meſpila furent priſes par les Perſes, marqué formellement par Xénophon, n'exclut pas moins la premiére révolte des Médes ſous Darius fils d'Hyſtaſpes, que la ſeconde ſous Darius pere d'Artaxerxès ; car lors de l'avénement de Darius fils d'Hyſtaſpes, il y avoit déja trente-huit ans que les Médes avoient eſté dépouillez de l'empire, qu'ils avoient eſté ſubjuguez par Cyrus, & qu'ils eſtoient devenus une province de l'empire Perſan.

Indépendamment de ces preuves, la maniére ſeule dont Xénophon parle de la priſe de ces deux villes, le merveilleux qu'il y meſle, ſans doute ſur le rapport des ſoldats Perſans qui accompagnoient les Grecs dans leur retraite ; l'intervention de Jupiter, qui, diſoit-on, avoit livré luy-même ces deux villes au roy de Perſe d'une maniére viſible : tout cela caractériſe un événement ancien que la tradition avoit eû le temps d'altérer, & auquel elle avoit adjoûté des circonſtances fabuleuſes. Quelle que ſoit la crédulité des peuples, elle ne va jamais juſques à leur permettre de défigurer ainſi des événements dont ils ont eſté les témoins, & qui leur ſont encore préſents ; il faut que le ſouvenir en ait eſté effacé, ou du moins affoibli par le temps, ſans quoy ils ne recevroient pas ces circonſtances merveilleuſes adjoûtées après coup. Au temps du retour des Grecs, il y avoit déja cent-ſoixante ans ou cinq générations, que ces événements

eſtoient arrivez, & que les Médes avoient eſté ſubjuguez par Cyrus.

On doit encore faire réflexion que ces miracles n'avoient pû eſtre imaginez que pour un prince dont la mémoire fût chere aux peuples, & qu'ils crûſſent digne d'une protection particuliére des Dieux; ce que l'on ne peut penſer de Darius premier, à qui les peuples ne pouvoient pardonner l'eſtabliſſement des impoſts forcez auſquels il les avoit aſſujettis, impoſts qui leur avoient rendu ſa mémoire ſi odieuſe, qu'ils luy donnoient le titre mépriſable de *marchand* ou de *revendeur* κάπηλος. Cyrus au contraire eſtoit le héros des Perſans, ils cheriſſoient ſa mémoire, ils ne le nommoient que *le pere* de la nation; & le peu de valeur, ou du moins le peu de fortune de ſes ſucceſſeurs dans toutes leurs guerres, ſervoit encore à rehauſſer la gloire de ſes conqueſtes. On ne doit point douter que l'imagination enflammée des poëtes orientaux, ne ſe fût exercée à embellir ſon hiſtoire, que les peuples, amoureux de la gloire de ſon nom, n'eûſſent reçû avidement les fables adjoûtées par ces poëtes aux événements véritables, & qu'ils ne s'empreſſaſſent de les débiter aux eſtrangers. Nous avons des exemples dans Hérodote & dans Ctéſias, de la facilité avec laquelle les Grecs recevoient ces narrations fabuleuſes, & du peu de ſcrupule qu'ils ſe faiſoient de les répéter à leurs compatriotes, dont ils connoiſſoient le gouſt exceſſif pour le merveilleux.

Hérod. 3. 89.

Ce que Xénophon rapporte des prodiges arrivez à la priſe des villes de Lariſſa & de Meſpila eſt de même genre, & vient de la même ſource; mais comme cette tradition populaire avoit un fondement indubitable, & que les ruines de ces deux villes exiſtantes au temps de Xénophon, prouvent qu'elles avoient eſté priſes de force ſur les Médes par les Perſans, nous ne pouvons douter qu'il n'y eût eû une ancienne guerre entre ces deux peuples, & cela, comme les Perſans le diſoient eux-mêmes, dans le temps auquel ils leur enlevérent l'empire, c'eſt-à-dire, au temps de Cyrus.

De-là il ſuit néceſſairement, que l'opinion conſtante des Perſans au temps de Xénophon eſtoit, que Cyrus avoit enlevé

l'empire aux Médes à main armée, & par une guerre dans laquelle ceux-cy avoient éprouvé tous les malheurs qu'entraînent après elles les guerres les plus ſanglantes, le ſaccagement, & la deſtruction des villes. Cette opinion que Xénophon rapporte ſans la contredire, eſt abſolument contraire au ſyſteme de la Cyropédie, dans laquelle Cyrus épouſant la fille du roy des Médes devient ſon ſucceſſeur légitime, & tranſporte l'empire des Médes aux Perſans ſans guerre, ſans combats, & même ſans aucune oppoſition. Ainſi j'ay eſté bien fondé à mettre Xénophon en contradiction avec luy-même, & à ſuppoſer que le ſyſteme qu'il ſuit dans la Cyropédie, eſtoit détruit par les faits qu'il rapporte dans ſon hiſtoire de l'expédition du jeune Cyrus hiſtoire véritable & compoſée ſans autre vûë que celle de raconter un événement dont il avoit eſté témoin, & auquel il avoit eû part.

Fin du ſeptiéme Volume.



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.
The Library
University of Ottawa
Date due
For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.



a39003 009721290b
AS
162
.P3A57
1733
Acad.des inscr.
et belles
lettres,Paris
Histoire avec
mémoires de litté-
rature, 7

